REVUE

DES

DEUX MONDES

[illegible]

REVUE

DES

DEUX MONDES

LVIIe ANNÉE — TROISIÈME PÉRIODE

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît.

REVUE

DES

DEUX MONDES

LVIIe ANNÉE — TROISIÈME PERIODE

TOME QUATRE-VINGT-UNIÈME

PARIS
BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES
RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1887

AP
20
R5
pér. 3
t. 81

20346
E

UN

HOMME D'AUJOURD'HUI

ROMAN D'UN CONTEMPORAIN.

TROISIÈME PARTIE (1).

X.

Chaque samedi, à dater du milieu de juin, le comte de Volvereins et Fabien d'Estreville, qui se retrouvaient à la gare, montaient ensemble dans le train du soir, dînaient l'un en face de l'autre dans le wagon-restaurant, où le charbon et la poussière complétaient l'assaisonnement de leur repas, et ils ne déparlaient guère avant que, réintégrés dans leur compartiment, la nuit noire les eût invités ou contraints au sommeil. Le comte avait de grands projets financiers pour la campagne d'hiver, qui s'annonçait mouvementée, cahotée, lucrative ou désastreuse, selon la manière de la comprendre, de s'y engager et d'en sortir. Il les exposait avec la méthode d'un théoricien consommé et avec l'entrain d'un vaillant, habitué de longue date à ne pas bouder au feu. Le moment approchait donc où Fabien, piloté par son protecteur, allait tenter de ces coups hardis ou simplement opportuns par lesquels on enlève la for-

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 avril.

tune de haute lutte. — D'ailleurs, pas une allusion à Marie-Thérèse ni à Jacqueline, ni même au mariage en général.

Arrivés à Trouville, les deux hommes se séparaient. Le comte montait dans sa voiture, où quelquefois sa fille l'attendait; Fabien gagnait son modeste équipage : le cabriolet paternel, auquel était attelé le vieux Roussillon et que lui amenait le vieux Blaisiot. D'autres, dans la position du jeune homme, et même sans l'avenir illimité qui s'ouvrait devant lui, n'auraient point résisté au plaisir de figurer plus brillamment parmi les arrivans du train nocturne et surtout parmi les voyageurs qui, le lundi matin, abordaient le quai de départ à grand fracas de gourmettes. Et ce n'était pas par économie qu'il se privait de cette petite satisfaction d'amour-propre, bien de son âge et de son temps; sa devise était désormais : « Tout ou rien! » Il ne s'agissait pas de s'offrir un joli cheval, mais toute une écurie.

Les premières fois que d'Estreville se rendit au Buttard, il y reçut l'accueil qu'il avait prévu, presque souhaité. Marie-Thérèse ne paraissait pas plus se souvenir de certaine soirée fiévreuse, où s'était brisé, par une saccade intempestive, le lien des fiançailles, que des jours calmes, doux, heureux, qui avaient précédé cette rupture. Ni affectation de froideur, ni minauderies, ni embarras : une amie franche, un peu triste peut-être, mais avec simplicité et comme par nature. Fabien ne put s'empêcher d'observer que la beauté de la jeune fille avait encore gagné; une auréole de majesté douce y mettait le sceau de la perfection, sans en rien retrancher de ce qui la rendait capiteuse et comme inconsciemment agressive. C'était toujours le même corps superbe, audacieusement moulé dans des étoffes à vingt sous le mètre. Toujours le même contraste entre cette simplicité de vierge sans atours et ces attraits trop peu cachés, qu'aucun homme au monde n'eût affrontés sans un frémissement de secrète volupté, sans un élan involontaire de désir. — Toutes les fleurs de rhétorique imaginées par la poésie et la passion n'y changeront rien : les plus aimées parmi les femmes, ce sont simplement les plus désirées d'entre elles. Et il ne serait peut-être pas mauvais que chacun en fût bien convaincu; cela ôterait tout prétexte aux spécieux mensonges à l'aide desquels on s'encourage à aimer hors de son chemin : les théories qui ont poétisé l'amour en le déguisant ont fait plus de mal au devoir que ne lui en eût fait le sentiment brutal de la vérité. Car les hommes ne s'élèvent pas si sûrement en portant haut leurs regards qu'en les tenant fixés sur leurs infirmités, pour les surveiller.

Fabien ne surveillait pas assez les siennes, — à en juger par la tournure des choses et l'avenir probable de chacun; M. de Volvereins non plus. Mais, tandis que celui-ci avait l'excuse d'être lo-

gique, toujours d'accord avec lui-même dans son entêtement, l'autre avait le tort de ne pas savoir prendre parti entre deux jeunes filles qui lui plaisaient inégalement et qu'il ne pouvait aimer avec un égal désintéressement.

Les rapports de bon voisinage étaient fréquens entre la Travée, le Buttard et le manoir. C'est-à-dire que, presque tous les dimanches, on se trouvait réunis chez Marie-Thérèse. Le comte avait pour prétexte de venir chercher sa fille ; Fabien faisait valoir son isolement. Il arrivait, le plus souvent, d'assez bonne heure, et l'après-midi s'écoulait pour lui rapide, comme la première fois, dans le charme d'un libre trio où il exécutait sa partie avec une conviction qui devait bien l'embarrasser dès qu'il était rendu à ses réflexions solitaires. Ses préférences néanmoins inclinaient toujours du côté de Mlle de Nargues, mais rien dans sa conduite ne les attestait en présence de Jacqueline. Celle-ci, qui ne croyait pas ou ne croyait plus que le jeune homme songeât à épouser Marie-Thérèse, et qui ne doutait pas, d'autre part, qu'elle ne fût aimée elle-même, avait arrangé dans sa tête un double dénoûment, lequel aurait l'avantage de contenter tout le monde, à ce qu'elle pensait. Elle épouserait Fabien, qui lui plaisait, et son père épouserait Marie-Thérèse. N'était-ce pas la seule manière de donner de l'argent et du bonheur à chacun? Mais M. de Volvereins, plus clairvoyant ou plus jaloux, devinait que cette conclusion, pour avantageuse qu'elle dût être, ne pourrait prévaloir sans soulever des résistances. Tout d'abord, il ne se dissimulait pas que Mlle de Nargues, fière, indépendante, désintéressée comme elle l'était, aurait du mal à se familiariser avec l'idée d'épouser un homme qui avait l'air de se recommander par sa fortune plus encore que par ses qualités de séduction personnelle ; et puis, il s'apercevait que Fabien ne donnait pas franchement, hardiment dans la combinaison, cependant pour lui merveilleuse et inespérée, qui lui ouvrait à deux battans les portes d'or du paradis de la richesse. Il y avait là un symptôme alarmant, à la nette définition duquel M. de Volvereins s'attacha sur l'heure. Homme d'âge, d'expérience et de flair, il sut bientôt à quoi s'en tenir, avant même que Fabien se fût rendu un compte exact de la tendance persistante de son propre cœur. Limpide apparaissait l'amour, quoique des feintes plus ou moins adroites en voilassent les anodins témoignages et que les déclarations catégoriques de Mlle de Nargues en rendissent mystérieuses, aux yeux du financier, la marche et les destinées.

Fabien, qui ne s'était pas entièrement dépris, était donc en train de revenir à son premier amour, quoiqu'il subît, à certaines heures de façon complète, la fascination d'une grande fortune s'offrant à lui sous une forme aimable. Par momens, le souvenir de Marie-Thérèse aux jours des primitives tendresses l'emportant de beau-

coup sur l'inclination nouvelle que le jeune homme eût voulu plus sincèrement sentir, des visées tortueuses lui hantaient la cervelle; il se demandait alors pourquoi il ne se servirait pas de la protection du comte de Volvereins pour atteindre au rang qu'il ambitionnait, sauf à épouser tranquillement ensuite la femme qu'il avait aimée d'abord et choisie. Un trait remarquable du caractère de cet amoureux indécis, c'est que son irrésolution était circonscrite à son amour ; dès que ses rêves de fortune entraient en ligne de compte, il y subordonnait volontiers tout le reste. Aussi hésitait-il de plus en plus, à mesure qu'il observait la réserve croissante de M. de Volvereins. Le comte, sans lui battre froid positivement, ne l'entretenait plus que des affaires en cours et n'ajoutait rien aux recommandations qu'il lui avait naguère adressées touchant les moyens de préparer une candidature cantonale. Le châtelain de la Travée cependant ne se faisait pas faute de travailler la matière électorale pour son propre compte, ainsi qu'il en avait annoncé l'intention. Il accomplissait force tournées, achetant ici un bois, là une ferme, louant ailleurs une chasse, promettant partout quelque chose et amodiant ses terres à des conditions généralement très douces pour ses nouveaux tenanciers, — sans parler des travaux immenses entrepris dans sa propriété voisine de Touques, où un château, dont le gros œuvre s'achevait déjà, était sorti de terre comme par enchantement, pour remplacer la longue bâtisse blanche élevée d'un seul étage sur rez-de-chaussée qui, l'année suivante, devait être jetée bas. C'était une activité merveilleuse que celle du comte, unie à une imperturbable méthode; les heures pour de tels hommes ont deux fois plus de minutes que pour le commun des mortels. Il semblait avoir vraiment le don d'ubiquité, car nulle part il n'était absent, lorsqu'on avait besoin de lui ou que des intérêts d'un ordre quelconque réclamaient sa présence. Plus que jamais Fabien se disait qu'il y avait là de la force et des ressources pour deux.

Quant à Marie-Thérèse, elle n'avait pas varié dans sa façon de juger le caractère de Fabien, depuis qu'elle avait appris à le connaître; mais elle était de celles qui aiment jusqu'à la dernière extrémité, et avec d'autant plus d'acharnement peut-être qu'elles aperçoivent mieux les faiblesses ou les lacunes de l'âme qu'elles ont rêvé d'unir à la leur. Si elle avait pu espérer que Fabien serait heureux avec elle, elle ne lui eût sans doute pas marchandé son pardon. En outre, elle avait la vocation de convertisseuse, si éminemment féminine. Et, en voyant le jeune homme sans cesse affectueux, doux, d'humeur égale et conciliante, toujours orné avec cela de son prestige d'élégance et de ses dehors spirituels, il était impossible que des regrets ne se fissent pas jour dans son cœur, —

stimulés par une véritable jalousie, que la fréquente présence de Jacqueline suscitait tout naturellement en elle. Pourtant, aucune parole qui fût un retour vers le passé n'avait été échangée entre ces *désaccordés*.

Pendant que M. de Volvereins faisait somptueusement rebâtir la Travée, le propriétaire de la petite habitation seigneuriale qu'on appelait dans le pays « le manoir » avait entrepris chez lui de modestes et nécessaires travaux de réparation, qu'il ne pouvait surveiller que d'une manière intermittente. Aussi Marie-Thérèse avait-elle été amicalement invitée à donner, de temps à autre, un coup d'œil aux ouvriers d'Estreville.

Le premier dimanche d'août, Fabien la pria de venir conférer avec lui, sur place, au sujet d'un détail embarrassant. Depuis la mort de Mme d'Estreville, la jeune fille n'avait remis les pieds au manoir que pour être agréable à son jeune voisin, et pendant les absences de celui-ci ; mais elle accepta très simplement le rendez-vous. Après avoir discuté comme un expert le déplacement d'une cloison, unique objet du litige, elle s'assit dans la salle basse du rez-de-chaussée, qui avait, plus encore que les autres parties de la demeure, conservé le caractère de l'époque où fut édifié ce gracieux spécimen de l'architecture ogivale. Ce parloir dallé, à revêtemens de bois sculpté, avait, en outre, le mérite d'être la pièce la plus fraîche de l'habitation, et c'était une impression délicieuse, par une chaude journée d'été, que de respirer cette fraîcheur qui semblait venir du fond des siècles, sépulcrale et douce comme un souffle du vieux temps s'échappant d'un caveau vide, un moment entr'ouvert. Il n'y avait là, en fait de meubles, que des escabeaux et un lourd fauteuil, haut, large, austère et nu comme un trône abbatial, aux bras rudes duquel Marie-Thérèse, rouge et lasse, s'abandonna. Elle ôta son chapeau, — un de ces grands chapeaux de paille commune, ornés de fleurs des champs, tel qu'elle les affectionnait, — et laissa pendre ses mains dégantées, dans une attitude de fatigue heureuse.

Un rayon de soleil se glissait furtif entre les feuilles de lierre qui envahissaient au dehors le réseau plombeux du vitrail, éclairant en plein cette belle et vivante figure de femme, qui contrastait avec le cadre antique où elle apparaissait par accident.

— Que je vous remercie d'être venue ! dit Fabien, après une contemplation trop longue, trop significative.

Et, comme la jeune fille restait muette, les yeux au plafond, perdue, en apparence, dans l'examen des caissons peints :

— D'abord, vous m'avez apporté vos lumières... Et puis, j'attachais à cette visite une importance considérable.

— Bah !

— Oui ; elle a pour moi le sens et la valeur d'un pardon.

Marie-Thérèse se redressa, plus rouge, et regarda Fabien avec une expression de reproche. Il sentit qu'il avait manqué de tact en rappelant sans cause l'unique souvenir qui pût embarrasser sa visiteuse.

— Oh ! fit-il en hâte, je sais que je ne suis pas adroit... Pour risquer pareille allusion, j'aurais dû attendre au moins qu'un mot de vous parût la justifier... Mais, que voulez-vous ? je n'ai pas votre art prodigieux, votre habileté de femme à étouffer, à enterrer tout ce qui gêne... Or, il y a entre nous quelque chose qui me gêne, et c'est précisément ce souvenir.

— Pensez-vous qu'il doive être moins gênant, maintenant que vous l'avez ravivé ?

— Vous plaît-il de l'éteindre ?.. C'était mon but et mon espoir de vous y forcer...

Sa voix implorait, mais, en parlant, il s'était approché avec empressement ; Marie-Thérèse eut un mouvement de retraite, ou au moins de recul, qui trahissait l'effroi.

— Hélas ! dit Fabien en soupirant, vous avez peur de moi... Si pourtant je vous aimais, non pas comme autrefois, mais mieux qu'autrefois ?

Marie-Thérèse fit mine de quitter le majestueux fauteuil.

— Non, je vous en prie, restez là. Plus d'une dame d'Estreville, c'est ainsi qu'on disait jadis, a sans doute occupé ce siège vénérable. En vous y voyant assise, je me persuade que vous en prenez possession.

La jeune fille se leva tout de suite.

— Raison de plus alors pour que je ne l'usurpe pas davantage, dit-elle avec sérieux.

— Vous, l'usurper ! Avez-vous juré de me blesser ?

— Jurez-moi donc, vous, que, pas une minute, depuis que nous nous sommes séparés, certain soir de l'automne dernier, vous n'avez songé à y faire asseoir quelque autre personne ?

— Eh ! s'écria d'Estreville, quand j'y aurais songé !.. A qui la faute ? Pourquoi m'avez-vous découragé à la première incartade, au premier emportement de ma tendresse ?.. Êtes-vous de celles dont la vertu, toute de pruderie...

— La pruderie n'a rien eu à voir dans ma conduite, interrompit la jeune fille, pas plus alors qu'aujourd'hui. Mais, par la vôtre, vous m'avez successivement prouvé deux choses : d'abord, que vous ne compreniez ni le bonheur ni la vie comme je les comprends ; ensuite, que votre amour était d'une autre essence que le mien, ou du moins qu'il vous aveuglait et pouvait vous tromper. J'ai pressenti le plus terrible des malentendus, et j'ai voulu le prévenir... Si

vraiment j'ai été trop prompte ou trop craintive, ne vous appartenait-il pas de me rassurer et de me fléchir? L'avez-vous essayé?.. Car il faut compter pour rien cette banale lettre d'excuses qui suivit de si près votre... accès de folie.

— Soit ! J'étais doublement dans le faux. Mais ne revient-on pas de toutes sortes d'erreurs ?.. Et,.. si j'en étais revenu pourtant? revenu de ma double erreur, sur le bonheur et sur l'amour?

Il la prit par la main, la ramena vers le fauteuil, dont elle s'était éloignée, et, lorsqu'elle y eut repris place, il s'accouda au dossier pour lui dire :

— Écoutez-moi... C'est pour moi un instant décisif que celui-ci ; je voudrais littéralement vous ouvrir mon cœur,.. m'humilier, m'abaisser...

Mais, au moment même, sur le seuil de la porte, Tonine, la vieille servante du manoir, parut en s'écriant :

— Ah ! bien, tout juste, tenez, les voilà ici, monsieur Fabien et mademoiselle...

Derrière elle, le comte de Volvereins se montrait, avançant la tête avec une expression singulière de curiosité douloureuse. Il était pâle et souriait de fort mauvaise grâce.

— Je vous demande pardon... Mais, ayant été porter au Buttard les regrets de ma fille, qui ne pourra s'y rendre aujourd'hui, et ayant appris que M^le de Nargues se trouvait ici, j'ai eu la pensée, peut-être indiscrète, de l'y rejoindre, pour m'acquitter de la commission et, en même temps, pour vous rendre visite, mon cher monsieur d'Estreville.

Il fallut cinq bonnes minutes à tout le monde pour se remettre d'un désarroi assez naturel. Chacun avait à s'observer et à observer les autres. Rien d'énorme ne s'était passé pourtant : Marie-Thérèse, liée depuis de longues années avec Fabien, était venue chez son voisin en avertissant sa domestique qu'elle y avait affaire ; on l'y trouvait, causant avec le maître du logis, dans une salle ouverte à tout venant ; quoi de plus simple ? C'eût été fort simple, en effet, si les sentimens respectifs de chaque personnage n'avaient étrangement compliqué cette situation après tout normale. Chacun d'eux avait à cacher quelque chose de ses impressions, et à essayer de donner le change sur l'attitude où il s'était laissé surprendre. Car, si M. de Volvereins avait surpris Fabien dans une pose qui, pour n'être que familière, n'en dénotait pas moins une intimité très prononcée, il avait été vu lui-même en une posture de curieux et de jaloux, qu'accentuait son évident dépit, son émotion d'un caractère manifestement peu agréable. On ne tarda pas néanmoins à ramener la conversation dans les sentiers battus, et M. de Volvereins sut abréger la corvée commune en réclamant le droit de visi-

ter le manoir. Marie-Thérèse, ne voulant pas rester à Estreville après lui, dit au revoir à Fabien dans la cour, dès que la visite fut achevée.

— Me permettez-vous, mademoiselle, de vous offrir une place dans ma voiture, pour remonter le bout de côte qui vous sépare de votre maison? Ce n'est pas un long chemin, mais, par cette chaleur...

— C'est un bien court trajet, à la vérité, — dit Marie-Thérèse en hésitant, partagée qu'elle était entre le désir de ménager la susceptibilité de M. de Volvereins et la crainte d'un tête-à-tête avec lui.

— Vous préférez marcher?

— Non, non, monsieur, j'accepte votre offre.

Elle monta dans la voiture du comte, au grand déplaisir de Fabien. Mais M. de Volvereins, qui conduisait lui-même, parut d'abord absorbé par le souci de maintenir ses chevaux au pas pendant la montée. Il est vrai que la proximité des oreilles de valet qu'il savait aux écoutes derrière lui, ne devait pas laisser de le gêner dans ses velléités d'expansion. Entre deux « ho! ho! » modérateurs, il n'adressait à sa voisine que de brèves appréciations sur l'état de la température ou l'aspect du paysage. Il arrêta ses chevaux devant la porte de Marie-Thérèse et descendit, pour aider en personne la jeune fille à mettre pied à terre. Évidemment, cette pseudo-causerie, entremêlée d'interjections appartenant au vocabulaire des cochers, ne l'avait pas satisfait. Après avoir tergiversé quelques instans, à la faveur du retard qu'on apportait à ouvrir la petite grille du Buttard, il prit son parti de demander l'accès du salon.

— Non, décidément, fit-il, je ne peux pas garder cela sur le cœur! Ce que j'ai à vous dire est aussi important pour vous que pour moi.

— Vous avez à m'entretenir de choses qui me concernent, moi, personnellement? dit Marie-Thérèse avec plus d'étonnement que d'inquiétude.

— Personnellement, j'ai tout lieu de le penser... En tout cas, par contre-coup, j'en suis sûr.

— Entrez donc, monsieur.. Mais...

— Laissez-moi entrer chez vous sans conditions. C'est peut-être la dernière fois...

Quand ils furent dans le salon, Marie-Thérèse s'aperçut que le comte avait repris sa pâleur d'angoisse et qu'il était en proie à une émotion profonde.

— Mademoiselle, dit-il sans s'asseoir, je n'ai aucun droit, je le sais, je le confesse, mais je ne croyais pas que vous fussiez capable de vous jouer d'un homme qui vous aime respectueusement, quoique follement, qui souffre de votre indifférence sous laquelle il devine

une hostilité persistante, et qui vous a prouvé son ardent désir de vous plaire en servant... celui de vos amis qu'il est le moins porté à voir d'un œil favorable.

— Veuillez, monsieur, donner une forme plus précise, moins énigmatique à vos griefs.

— Si c'est nécessaire, je le veux bien... Le jour où je vous ai avoué mes sentimens d'une manière... explicite, vous m'avez demandé mon appui pour M. d'Estreville. J'étais jaloux,.. moins qu'à présent, mais je l'étais déjà. Je vous ai montré ma crainte et mon dépit... Vous m'avez rassuré en protestant que vous n'épouseriez jamais M. d'Estreville. Alors, je me suis engagé à aider de mon mieux celui que vous appeliez votre protégé... Eh bien ! votre protégé est devenu le mien ; je crois m'être largement acquitté de ma promesse,.. bien que mon intention ne fût pas de m'en tenir là... Vous savez que j'ai fait un peu plus que de lui mettre le pied à l'étrier. Ce que vous ne savez peut-être pas, c'est qu'il a gagné les bonnes grâces et l'affection de ma fille... Et, après tout cela, qu'arrive-t-il? Il vous aime, vous l'aimez, vous l'épouserez. Voilà mon salaire.

— Je ne puis, monsieur, que vous affirmer une chose, et je vous l'affirme : c'est que j'ai été de bonne foi. Je ne croyais pas à la possibilité d'un mariage entre M. d'Estreville et moi... Je n'y crois pas beaucoup plus aujourd'hui qu'à l'époque où vous m'en avez parlé.

— Cependant, il y a du nouveau dans la nature de vos relations avec lui? La restriction de votre phrase est significative.

— Ah ! permettez !.. Je n'ai pas de comptes à vous rendre quant à mes relations ou à mes amitiés.

— C'est vrai... Mais, songez-y, la passion devient facilement égoïste, féroce même... Or, je vous aime avec passion, et...

Il s'arrêta. Ses traits étaient violemment contractés ; des taches rouges marbraient sa face au teint brûlé ; on sentait que la volonté ne gouvernait plus que pour un instant ce caractère entier, ce tempérament de bilieux et de sanguin : l'amour en lui, refréné d'abord, puis humilié, sinon bafoué, regimbait et rompait les digues.

— Et?.. demanda Marie-Thérèse avec une dignité hautaine.

— Et, continua, sur le même ton de véhémence, le comte exaspéré, je tiens dans mes mains l'avenir, la fortune de ce jouvenceau... Qu'il me plaise de pulvériser, de réduire à rien ses plus belles espérances, adieu tout cela !.. Eh bien ! j'ose vous le dire : j'y suis décidé.

— C'est bien, monsieur, — répliqua Marie-Thérèse, calme, mais avec un air de reproche attristé, — je vois que vous avez plus de droits qu'il ne vous convenait de vous en reconnaître d'abord : vous menacez, et vous êtes armé.

— Oh ! pardon, pardon ! balbutia M. de Volvereins, rappelé à lui par cette mansuétude et cette résignation soudaines. Mais, sachez-le, je ne m'appartiens plus... Une fièvre me brûle, une fièvre d'amour et de rage. Je sens que tout ce qui est ma force et mon orgueil restera constamment inutile contre votre indifférence ou votre haine...

— Détrompez-vous, encore une fois, monsieur, interrompit la jeune fille. Je n'ai pas de haine à votre égard... Je ne hais personne. Peut-être même, depuis le jour où nous avons causé ensemble, avais-je du penchant à vous aimer... d'une affection dévouée, amicale...

— Eh ! Dieu ! amicale, fraternelle, filiale, si vous voulez, qu'importe ! Mais aimez-moi, par pitié ! et, si vous ne voulez pas de mon nom, n'acceptez pas du moins celui d'un autre homme, avant que cette tempête que vous avez soulevée en moi se soit apaisée...

Il y avait des larmes dans sa voix ; ce riche, ce puissant, qui pouvait satisfaire tous ses caprices, ne se consolait pas de s'être brisé le cœur contre les résistances de cette belle fille pauvre à laquelle il offrait en vain, non pas seulement de l'or, mais un titre d'épouse que bien des femmes de tout âge, et des mieux nées, des plus fières, avaient brigué déjà. Mais, s'il s'indignait de son échec, il s'attendrissait en même temps sur son propre sort, et cet amollissement de sa colère ne devait pas être sans effet sur l'âme douce et très féminine dont les rigueurs involontaires l'avaient affolé.

— Personnellement, je n'ai pas à m'inquiéter de vos menaces ni de vos injonctions... si ce n'est pour vous plaindre d'en être réduit à les formuler. Mais, vous aviez en partie raison, il y a là quelque chose qui, indirectement, me touche et m'intéresse... Pourrai-je voir Jacqueline, demain ?

— Si vous le désirez.

— Veuillez donc la prier de m'attendre, dans l'après-midi.

— C'est tout ce que vous avez à me dire ?

— Absolument tout, monsieur, et je vous salue.

Le comte fit un geste de prière, mais, voyant Marie-Thérèse impassible, il sortit. Quand il fut dehors, la jeune fille murmura :

« Quoi que puisse me dire maintenant Fabien, plus ou moins sollicité par les circonstances, il ne sera heureux que riche... Qu'il le soit donc ! et sans moi : mon sacrifice était fait. »

XI.

Jacqueline était dans sa chambre, où elle s'occupait à mettre de l'ordre parmi ses colifichets de jeune fille, bouleversés comme par une perquisition récente. Tout était en l'air, autour d'elle ; les tiroirs béans laissaient voir des piles de linge fin et brodé, qu'entouraient des faveurs roses, bleues, mauves, jonquille, nacarat ;

dans l'entre-bâillement des bahuts, on apercevait des flots de gaze et de mousseline, et sur tous les meubles traînaient des objets légers, brillans ou soyeux, — quelques-uns cocasses, ou d'une nature vague, sans destination précise, tels que cocardes multicolores, bonnets de papier, hochets de carton doré, marottes, grelots, petits bouquets de fleurs artificielles.

— En vous attendant, je m'amusais à rassembler les souvenirs de mon hiver.

Jacqueline se jeta au cou de Marie-Thérèse avec une grande effusion, comme de coutume, sans remarquer que son amie attachait sur elle un long et mélancolique regard. La fille du comte de Volvereins n'avait guère changé depuis l'année précédente; c'était toujours la même grâce hardie, la même pétulance souple et féline, la même gentillesse, les mêmes promesses de beauté. Certains contours trop secs, trop arrêtés, s'étaient un peu arrondis; pas d'autres différences sensibles. Elle se mouvait dans sa jolie chambre, qu'inondait une lumière incarnate tamisée par des stores flottans, avec une gaîté et des sautillemens d'enfant heureux, — réglés par une coquetterie de femme.

— Les souvenirs de votre hiver?.. Ces petites choses, qui m'ont l'air d'être, pour la plupart, et sauf erreur, des accessoires de cotillon?

— Mon Dieu, oui. Je vais vous avouer un gros enfantillage... J'ai débuté dans le monde au commencement de l'hiver, et je suis fière d'avoir déjà tant de témoignages matériels de ma brillante campagne; ce sont mes trophées. Je les ai tous apportés avec moi, comme vous voyez. Vous ne savez pas que les jeunes filles de mon âge, toutes mes amies rivalisent d'ardeur dans la formation de ces collections d'un nouveau genre? C'est à qui étalera le plus grand nombre de ces objets caractéristiques: on les pique au cadre de sa glace, on les range sur des étagères. Cela nous flatte et nous amuse pendant six mois; l'an prochain, nous n'y penserons plus : nous aurons d'autres soucis ou d'autres vanités. Vous voyez que je suis philosophe... Mais sachons un peu ce qui vous amène, et parlons de choses sérieuses. La transition sera difficile, sans doute...

— Non pas, ma chère Jacqueline. Ces insignes de triomphe me conduiront très vite à vous entretenir de ce qui me préoccupe aujourd'hui. Parlons donc de vos souvenirs d'hiver... Mais quelle jolie chambre! Et si gaie!.. Tiens! la maçonnerie du nouveau château est achevée...

Elle s'était approchée d'une fenêtre, avait soulevé un coin de rideau et faisait semblant de regarder au dehors. En réalité, elle souffrait, se sentait oppressée et voulait gagner du temps.

— Donc, reprit-elle en se retournant, vous me disiez que toutes

ces jolies choses symbolisent vos succès de la saison dernière... N'y en a-t-il point quelqu'une à laquelle se rattache, d'une façon spéciale, le souvenir d'une victoire particulièrement chère à votre amour-propre... ou à votre cœur?

— Non, dit Jacqueline en jouant avec les brimborions épars sous ses doigts, aucune, rien. Et pour une raison très simple...

Elle eut un coup d'œil oblique dans la direction de Marie-Thérèse. Mais, soudain, son brun regard s'éclaira en se redressant et alla franchement à Mlle de Nargues avec une expression de confiance et de tendresse...

— Oui, pour une raison très simple, ma chère, ma bonne amie, et laissez-moi vous la dire très simplement, cette raison très simple.

Elle avait pris les deux mains de celle qu'elle appelait son amie avec autant d'affectation que de plaisir peut-être, — car, tant que dure l'adolescence, on aime à avoir des amis plus âgés que soi.

— Allons donc! fit Marie-Thérèse en la baisant au front (peut-être pour cacher une rougeur et un émoi également envahissans). Nous y voilà tout de suite.

— C'est, poursuivit Jacqueline, c'est que le seul jeune homme qui fût en possession de donner du prix à une de ces bagatelles n'allait pas dans le monde cet hiver.

— Ce qui ne vous a pas empêchée, à ce que je crois deviner, de le rencontrer assez souvent?

— En effet. Mais je le rencontrais chez moi, chez mon père. Je puis le nommer, à présent...

— Non, ne le nommez pas... avant de m'avoir dit que vous l'aimez beaucoup, que vous en êtes bien sûre et que vous serez heureuse, très heureuse de l'avoir pour mari... Vous pouvez affirmer tout cela?

— Certes!

— Eh bien! nommez-le maintenant, ou je vous ôte ce plaisir, et c'est moi qui vais...

— A mon tour de vous arrêter... Je ne veux pas que son nom soit prononcé entre nous avant que vous m'ayez donné l'assurance que ce nom n'éveille en vous aucune sensation pénible.

— Ma chère petite Jacqueline, puisque nous voilà en plein cœur du sujet, permettez-moi de m'exprimer catégoriquement... J'ai pu aimer M. d'Estreville, et vous vous en êtes aperçue...

— Oui, mais vous avez démenti mes petites remarques, souvenez-vous... Et c'est ce qui m'a autorisée, les circonstances aidant, à ne pas faire taire mes sympathies... Me le reprochez-vous?

— Nullement, puisque je suis venue provoquer sur ce point vos aveux.

— Dans quel dessein?

— Pour vous inviter à être heureuse dans le plus bref délai possible.

— Cette exhortation se rattache à la visite que mon père vous a faite hier?

— Sans doute.

— Alors, s'écria Jacqueline en battant des mains, tout s'arrange ainsi que je l'avais prévu et désiré?

— Je ne sais pas au juste ce qu'il faut vous répondre, ne sachant pas exactement quelles ont été vos prévisions et quels sont vos désirs... à part, bien entendu, le désir d'épouser M. d'Estreville.

— Voyons, voyons, si vous n'aimez pas M. Fabien, s'il ne vous aime pas, si mon père vous a parlé de lui et si vous venez m'en parler, c'est qu'un double mariage a été considéré comme réalisable, souhaitable aussi.

— Laissez ma personne hors de cause, voulez-vous? ma chère enfant. Ne parlons que de vous et de Fabien. Il ressort des propos de votre père qu'il ne mettra pas obstacle à votre mariage, s'il acquiert la preuve que je n'y serai pas moi-même un obstacle. Or, je suis venue précisément pour m'entendre avec vous à ce sujet... M. de Volvereins a des doutes, non pas, si vous voulez, sur les sentimens de M. d'Estreville, mais sur la liberté, sur l'indépendance de sa situation à mon égard... Où en êtes-vous avec Fabien?

— Aux coquetteries et aux avances... A vrai dire, celles-ci, comme celles-là, sont de mon fait plutôt que du sien. Mais, étant donnée l'inégalité des conditions de fortune, il ne devait point en aller autrement, et mon amour-propre n'a pas à souffrir de l'aveu... Sans compter que mon estime et mon affection se sont merveilleusement trouvées de cette réserve de M. d'Estreville.

— Bien... Mais il faut, dans l'intérêt de chacun, que la question soit tranchée sans retard...Venez goûter chez moi dimanche. Je crois pouvoir vous promettre que vous sortirez de ma maison la bague de fiançailles au doigt. Vous n'aurez pas à vous avancer davantage; votre père lui-même, qui sera des nôtres, n'aura qu'à donner son consentement.

— Il vous appartient donc de déterminer M. d'Estreville à une initiative... complète?

— Il m'appartient, en ma qualité d'amie, d'amie qui a reçu déjà une partie de ses confidences, de le mettre en demeure de faire son propre bonheur en même temps que le vôtre... Votre père est chez lui? Il me semble lui avoir entendu dire hier qu'il ne retournerait pas à Paris avant le milieu de la semaine... Je puis demander à le voir?

— Je vous aime, Marie-Thérèse, de tout mon cœur, et vous serez toujours ma meilleure amie!

— Je l'espère bien.

Elles s'embrassèrent. En sortant de chez Jacqueline, Mlle de Nargues eut une courte entrevue avec M. de Volvereins.

— Vous êtes prêt, monsieur, lui dit-elle, à consentir au mariage de votre fille avec M. d'Estreville, qu'elle aime, ainsi que j'ai achevé de m'en convaincre à l'instant?

— Oui, mademoiselle,.. si j'ai la certitude que M. d'Estreville n'a pas autre part quelque engagement de cœur.

— Autre part, c'est-à-dire avec moi, n'est-ce pas?

Le comte s'inclina sans répondre.

— Et, si c'est chez moi-même qu'il vous demande la main de Jacqueline... ou plutôt, car il ne serait pas convenable qu'il en usât de la sorte, si c'est moi-même, dans ma propre maison, qui vous demande d'unir leurs mains, vous ne douterez plus que ma personne ne doive rester étrangère à vos préoccupations... paternelles?

— Lorsque j'aurai vu cela, je ne douterai plus... Mais quand le verrai-je?

— Dimanche prochain. Je vous invite, comme je viens d'inviter Jacqueline, à une collation qui, pour être dépourvue de faste, ne manquera pas de solennité.

Le comte eut un sourire étonné, presque joyeux, qu'accompagnait un signe d'acquiescement.

Pendant trois ou quatre jours, Marie-Thérèse hésita sur la marche à suivre pour l'accomplissement de son projet. Elle avait, au surplus, du temps à elle, Fabien ne devant revenir à Estreville que le samedi suivant, selon son habitude, et à une heure tardive. Elle s'interrogea longuement sur l'état actuel de ses sentimens, non pas sur leur nature, qui ne prêtait guère à l'équivoque, mais sur ces dispositions secrètes de l'âme que l'on ne s'avoue pas toujours à soi-même et qui préparent les trahisons de la volonté. Il n'y avait plus pour elle d'illusion possible, il y en avait moins encore à présent qu'avant la phase nouvelle où venait d'entrer l'évolution de sa destinée. N'avait-elle pas appris, en effet, que Fabien, vite familiarisé avec l'idée de renoncer à elle, s'était presque engagé ou laissé prendre déjà dans de nouveaux liens? C'était un peu sa faute ou son œuvre, cette trop prompte commutation de joug; elle y avait poussé par sa sévérité et ses déclarations inexorables, mais elle n'en souffrait pas moins comme d'une insulte. Et puis, elle n'eût pu nier, si ce n'est au prix d'un mensonge, bien inutile en face d'elle-même, que la reprise de son intimité avec le jeune homme ne lui eût causé quelques regrets inavoués des anciennes relations, quel-

ques doutes au moins quant à la sagesse de sa résolution. D'où un surcroît d'amertume. Mais, au point où en étaient les choses, avec la certitude, de plus en plus fondée, des complaisances ou des faiblesses de Fabien pour les attraits du luxe, de la vie opulente, et après la menace de M. de Volvereins, comment ne pas trancher dans le vif et en finir, pour le plus grand avantage ou pour le repos et la dignité de tous, avec ce rêve fourvoyé? Pourquoi, sous quel prétexte eût-elle temporisé ou accepté que l'on temporisât pour elle? Donc, elle avait sagement agi. Restait à savoir de quelle manière il convenait de se comporter maintenant envers le principal intéressé. C'était là-dessus qu'elle méditait, plus qu'elle n'épiloguait sur le fait accompli. Et, après avoir successivement renoncé à écrire et à parler d'avance, elle finit par s'arrêter à une solution qui n'était rien autre chose qu'un compromis. Elle décida qu'elle ne verrait pas Fabien, qu'elle ne le préparerait point, ne l'endoctrinerait point à l'avance, et qu'elle interviendrait par un coup de théâtre, en lui prenant la main pour la mettre dans celle de Jacqueline, et en priant M. de Volvereins de ratifier ce contrat sommaire et improvisé. C'était une petite compensation qu'elle offrait à son imagination de femme, pour se dédommager des mécomptes de son cœur. Et alors, qu'arriverait-il? De deux choses l'une : ou Fabien, pris de court, donnerait son adhésion pure et simple au complot qui devait couronner sa fortune, — c'était le plus probable ; — ou il se révolterait, proclamerait avec plus ou moins de ménagemens, mais avec autant de fermeté que de politesse, sa volonté de rester fidèle à sa première inclination, et dès lors Marie-Thérèse, vengée, rassurée, confiante, aurait le devoir de se consacrer à lui tout entière, — un devoir aimable auquel elle réservait bon accueil, en dépit des vicissitudes passées, des réflexions et des décisions récentes. Sa position serait bien un peu fausse et ambiguë au regard du comte de Volvereins et de Jacqueline, et l'hypothèse ne laissait pas de lui être une occasion de scrupules ou de remords anticipés. Mais c'était l'invraisemblable, cela; de bonne foi, elle était sûre du contraire, et elle pouvait se rendre le témoignage que ses plans n'avaient point été élaborés en vue d'une telle éventualité. Quant à Fabien, pris à l'improviste, il ne serait pas pourtant pris en traître, car, outre que la protection du comte devait nécessairement lui manquer dès là qu'il revenait à Marie-Thérèse, les conséquences de son choix brusqué ne pouvaient pas ne pas lui sauter aux yeux : refuser la main de la fille, c'était s'aliéner à tout jamais la bienveillance du père, même en dehors de toute considération de jalousie, en dehors de toute compétition et de toute rivalité d'amour. — Oui, c'était une supposition invraisemblable que celle de l'issue romanesque, héroïque, de la petite

machination ourdie par Marie-Thérèse. Mais il advint qu'elle y attacha une suprême espérance et s'y cramponna, malgré elle, comme à une ancre de salut. Elle avait cru travailler uniquement à la mise en scène de son sacrifice; elle avait, en réalité, modifié toute la trame de son poème : ce n'était plus une péripétie dramatique qu'elle avait inventée pour dénouer une intrigue; c'était une véritable épreuve, dont elle attendait une résurrection de son bonheur.

Le soleil de ce solennel dimanche se leva splendide, dans l'indifférence radieuse d'un ciel qui avait eu tout autant de clartés et de sourires les jours précédens : le temps était au beau. Marie-Thérèse, dès le matin, avait inspecté sa maison et en avait surveillé la toilette. Puis, elle avait elle-même, à l'allemande, confectionné quelques pâtisseries, dont elle avait rapporté le secret d'un long séjour à Vienne, où son père, en pleine époque de prospérité cependant, avait voulu qu'elle reçût ce complément indispensable d'une éducation féminine : l'aptitude aux fonctions culinaires. Ses beaux bras avaient été mis à nu et avaient eu des mouchetures de pâte guère plus blanches qu'eux. Après quoi, elle avait, sans profusion, cueilli des fleurs pour son salon, les avait arrangées dans les vases et avait enfin procédé à sa parure personnelle, qui consistait essentiellement en soins minutieux pour sa peau et sa chevelure. — La veille au soir seulement, Fabien avait été prévenu par un billet que l'on comptait sur lui au Buttard, à partir de quatre heures. Cette indication était soulignée. Marie-Thérèse voulait ainsi se garantir contre la venue hâtive du jeune homme, laquelle aurait pu tout compromettre ou tout gâter. Jacqueline et son père devaient arriver avant trois heures.

Mlle de Volvereins ne se fit pas attendre; mais elle était accompagnée par sa gouvernante, qu'elle s'empressa de congédier, du reste, selon son usage. Le comte ne pouvait venir que plus tard. Tout allait au mieux, car il n'était pas sans intérêt que les protagonistes du petit drame eussent le temps de prendre respectivement position avant l'entrée du personnage secondaire à qui appartenait le soin de prononcer la conclusion. Marie-Thérèse reçut Jacqueline ainsi que de coutume; son émotion demeurait cachée. Elle mit tout en œuvre, d'ailleurs, pour détourner les allusions troublantes, pour les différer jusqu'au moment choisi par elle, et elle convia sa jeune amie à s'occuper sans retard, avec elle, des préparatifs du goûter, comme la tradition s'en était établie depuis des mois que se renouvelaient, à intervalles presque réguliers, ces agapes enfantines.

Quand la nappe frangée et brodée de rouge fut en partie couverte par les assiettes et les tasses de porcelaine historiée, Marie-Thérèse dit à Jacqueline :

— Vous vous mettrez ici, tenez, et M. d'Estreville là... Moi entre vous deux, et M. de Volvereins en face de moi... Ce sera, du reste, tout à fait correct, n'est-il pas vrai?

— Euh! je ne sais pas trop... S'il s'agissait d'un dîner, ce serait embarrassant, peut-être.

— Pourquoi cela?

— Dame! écoutez donc, la place du milieu, en face de vous, pourrait devenir... significative.

Marie-Thérèse rougit.

— Mais, si votre père ne l'occupait pas, cette place, ma chère, il faudrait donc que M. d'Estreville l'occupât, ce qui, vu nos âges à tous, serait autrement significatif, n'est-ce pas?

— Vous avez raison, dit Jacqueline avec un peu de confusion.

— Il ne nous manque plus que d'être au complet pour attaquer mes pâtisseries. Fabien d'Estreville est exact, en général; je lui ai écrit de venir vers quatre heures... Ah! ma chère Jacqueline, je vous recommande d'être aimable avec lui; cela fait partie de mon programme.

— Au fait, qu'est-ce donc au juste, ce programme? Vous savez que je suis passablement intriguée et... très émue. Vous m'avez annoncé des choses...

— Qui se réaliseront, soyez-en sûre... Mais voici l'avant-dernier convive, sans doute, car je viens d'entendre sonner.

C'était, en effet, Fabien. Il entra gaîment et le prit tout de suite sur le ton de camaraderie joviale et simple qui seul était de mise en la circonstance, familier avec Marie-Thérèse, un peu plus réservé envers Jacqueline. Depuis le commencement de l'été, il s'affranchissait, d'ailleurs, par degré, de sa circonspection à l'égard de cette dernière, qui le traitait en ami ou en cousin, et eût pu se formaliser, à la longue, d'une politesse trop glaciale.

— Et maintenant, je vous laisse; je suis obligée de préférer, pour quelques instans, la société de Victorine à la vôtre. Restez ici, allez au jardin, dans le salon, où vous voudrez. Quand M. de Volvereins sera là, nous nous mettrons à table.

D'Estreville remarqua bien que cette réception différait, en certains points, des précédentes. Il y avait plus d'apprêts d'abord, car Mlle de Nargues habituellement voulait qu'il n'y en eût, en apparence, d'aucune sorte; puis, elle n'avait jamais laissé seuls, jusque-là, les jeunes gens, à moins que ce ne fût sans préméditation et que le tête-à-tête ne pût pas être soupçonné de leur avoir été ménagé; enfin, quelques symptômes de contrainte se dénotaient ou se devinaient, tant dans la manière d'être de la maîtresse de la maison que dans celle de sa petite amie. Toutefois, ce n'étaient point là des signes avertisseurs à vous mettre nécessairement en défiance.

Fabien et Jacqueline demeurèrent donc dans la salle à manger, où ils conversèrent ensemble, l'un avec une entière liberté d'esprit, l'autre avec un imparfait abandon. Le comte de Volvereins les y trouva.

— Et Mlle de Nargues?

— La voici.

Elle entrait derrière le comte, qui se retourna pour la saluer et fut frappé de sa pâleur, que remarquèrent également les deux jeunes gens. Elle indiqua à chacun sa place avec un entrain factice, s'acquitta de la première partie de son rôle avec la même gaîté forcée; puis, au moment de verser une nouvelle tasse de thé à ses hôtes, elle dit, s'adressant à M. de Volvereins, assis en face d'elle :

— Je dois vous remercier, cher monsieur, et vous remercier deux fois : vous m'avez, à maintes reprises, confié votre fille, et vous n'avez pas dédaigné de vous joindre à elle aujourd'hui pour partager cette collation plus que modeste. Je vous remercie donc du fond du cœur... Seulement, voici qu'un scrupule me vient. Ai-je toujours mérité votre confiance? Me suis-je constamment montrée digne d'une pareille responsabilité, à la hauteur de ma mission? Un doute a pu se glisser dans votre esprit, tout à l'heure, lorsque vous avez trouvé ici ces deux jeunes gens tête à tête... A vrai dire, cela ne s'est pas produit souvent chez moi, mais enfin le fait n'était pas sans précédens, et d'ailleurs j'ai pu induire de certaines circonstances, comme aussi de demi-confidences, d'aveux indirects, que Mlle Jacqueline de Volvereins et M. Fabien d'Estreville ne répugnent pas trop à se trouver ensemble... C'est chez moi qu'ils se sont rencontrés pour la première fois, chez moi qu'ils ont eu peut-être les occasions les plus fréquentes ou les meilleures de se voir de près, de se connaître, de s'apprécier... Voyons, monsieur, si j'ai été imprudente, pardonnez-moi, et, si je n'ai rien à me reprocher dont vous ne soyez complice, accordez-moi la joie de voir se sceller dans ma maison un pacte de fiançailles dont le souvenir charmera souvent mon isolement...

Elle se leva, toujours effroyablement pâle, mais avec une étonnante fermeté d'attitude, et, prenant Jacqueline et Fabien par la main, elle les conduisit au comte, qui avait quitté sa chaise et souriait, — non sans grimacer un peu sous la double étreinte de son émotion et de son embarras.

— Est-ce vrai, ce qu'on m'apprend? demanda-t-il, les yeux fixés sur Fabien.

Celui-ci, bouleversé, saisi, regardait alternativement les deux jeunes filles.

— Jacqueline ne peut pas répondre... Répondez, vous, Fabien, dit Marie-Thérèse, vous le pouvez,.. vous le devez,.. à moins que,

par une inexplicable et injustifiable aberration, je ne me sois méprise... Allons, ayez le courage de votre opinion, ayez le courage de votre amour... Mais prenez donc la main de votre fiancée,.. prenez-la donc, puisque c'est moi qui vous la donne!

D'un geste rapide, assez brusque, elle réunit les deux mains hésitantes qu'elle tenait dans chacune des siennes. Alors, elle se recula, sans regarder Fabien davantage; et, d'un ton calme, froid, prononça :

— C'est fait... A M. de Volvereins de vous bénir.

— Je vois bien, dit le comte, que c'est une scène arrangée d'avance... Personne ne proteste? Va pour les fiançailles!.. Mon cher Fabien, vous êtes désormais mon fils, puisque telle est la volonté de ma fille, et la vôtre,.. et celle de mademoiselle... Mes enfans, allez au jardin; j'ai des comptes à demander à l'auteur responsable de cet aimable guet-apens. Mais, soyez tranquilles, je ne me rétracterai point.

Fabien, qui avait gardé la main de Jacqueline, lança un nouveau coup d'œil dans la direction de Marie-Thérèse; puis, voyant qu'il n'obtenait pas un regard, il entraîna au dehors sa jeune fiancée.

— Malheureuse enfant! s'écria le comte aussitôt, en s'approchant vivement de Marie-Thérèse. Il ne vous aime pas, mais vous l'aimez... Qu'avez-vous fait?

— Tâchez qu'il soit heureux... C'est tout ce que je demande.

XII.

. . . . . .

Il y avait, à quelque deux ans de la, fête dansante, et grande fête, rue de l'Élysée, presque à l'angle de la rue du Faubourg-Saint-Honoré.

— Permettez-moi, mademoiselle, de vous présenter M. Salomon Herbuth...

Et, un instant après, le comte de Volvereins revenait avec deux ou trois de ses invités :

— M. le marquis de Louvençay, qui m'a prié... Et, tenez, si vous le permettez encore, M. Diego Fantos...

Puis, c'était le tour de Jacqueline :

— Ma chère, le baron d'Aubenel, que je vous présente... Et aussi le vicomte de Balencourt...

C'était ainsi depuis le commencement de la soirée. Enfin, Fabien lui-même, qui n'avait encore présenté personne, parut vouloir s'en mêler, car il arriva, escortant un personnage de moindre aspect, ou de plus modeste contenance, que les précédens.

— M. Édouard Lemègre, un de mes amis, qui valserait peut-être, s'il osait... Très timide, mais dansant comme un farfadet, pour peu qu'on l'y encourage.

Et, tout bas :

— Encouragez-le ; c'est un bon et brave garçon, très pauvre, qui se sent un peu dépaysé ici...

Marie-Thérèse regarda le nouveau venu et, le trouvant sans doute sympathique, lui dit :

— Monsieur, je suis confuse d'être obligée de vous renvoyer à la quatrième valse ou à la troisième mazurka...

— Je suis patient, mademoiselle, et je me considérerai comme fort honoré d'une promesse, même de quatrième ordre...

Le bal, très animé, très brillant, était parvenu à son apogée. Un monde fou, des chairs nues, des diamans et des fleurs, que roulait pêle-mêle le flot des danses, un orchestre enragé ou aiguillonné avec vigueur, tout cela dans le cadre magnifique de cet hôtel de la rue de l'Élysée, qui a successivement appartenu à un ambassadeur et à deux financiers : en un mot, une belle fête de fin d'hiver, avec tout le personnel des grandes réunions au complet.

Lemègre se retira dans un renfoncement formant, entre deux pilastres, une espèce de loge garnie de plantes, au milieu du grand salon ; et il regarda philosophiquement valser sa future danseuse entre les bras d'un de ses nombreux concurrens. Mlle de Nargues, avec sa robe de tarlatane rosé et ses quelques touffes de muguet blanc naturel, disposées dans les plis de l'étoffe comme si elles y fussent tombées par hasard, était en train d'obtenir le plus beau triomphe de la saison. Personne ne la connaissait, et tout le monde voulait savoir son nom, s'informait d'elle, demandait d'où elle venait, pourquoi on ne l'avait jamais vue. A la vérité, non-seulement l'impression était plus profonde parmi les hommes que parmi les femmes, — ce qui se comprend de reste, — mais celles-ci ne s'étaient émues qu'à la longue et par contre-coup. Elles n'avaient pas senti d'emblée cette souveraineté d'une inconnue, elles n'avaient pas saisi tout d'abord ce qu'il y avait de puissant, d'irrésistible, dans cette beauté plastique d'une jeune fille ou d'une jeune femme (elles ne savaient au juste) sans nom, sans réputation, sans toilette. La véhémence des admirations masculines ne tarda point à le leur apprendre. — Il n'arrive presque jamais que l'enthousiasme esthétique des femmes se rencontre et concorde, de prime saut, avec celui des hommes sur un même type féminin ; mais l'accord ne saurait manquer de se produire, éloquent et muet, réalisé, au bout d'un certain temps, par la convergence de tous les regards, les uns attirant infailliblement les autres. — En tout cas, cet hommage de l'unanimité des re-

gards, qui seul consacre la beauté, était désormais acquis à l'intruse, passée reine.

De fait, Marie-Thérèse régnait par la splendeur de ses épaules et de ses bras, par la souple et svelte majesté de sa taille, plus que par l'harmonie noble et douce de ses traits, plus que par sa lourde couronne de cheveux châtains et dorés, plus même que par le charme rayonnant de son clair et vert regard d'océanide. Son décolletage valait toutes les parures. Le savait-elle? C'est bien probable; mais il y avait tant de grâce modeste en sa personne, que l'on n'eût pas osé l'affirmer et que l'on ressentait, à la voir, un passionné désir de percer le mystère de ce contraste rare de la pudeur unie à la hardiesse. Parmi les danseurs que lui avait valus sa royauté d'un soir, plusieurs s'y étaient essayés, qui n'y avaient guère réussi, à en juger par ce fragment d'un dialogue abrité derrière deux *claques* à couronnes :

— Ce n'est pas ce que je croyais.

— Qu'est-ce que c'est, alors?

— Une Vénus arctique.

— J'irais bien au pôle nord pour la voir sortir de l'eau.

— Moi aussi. Mais, avant d'avoir dansé avec elle, je ne l'aurais pas épousée pour deux millions.

— Et maintenant?

— Je l'épouserais pour un.

— Elle est donc à marier?

— Vraisemblablement, puisqu'on l'appelle « mademoiselle, » ce qui proclame sa virginité.

— Alors, épouse.

— Je ne dis pas non; j'attends seulement la certitude du million.

— Eh bien! mon cher, il y a preneur à cinq cent mille... Des enchères à l'envers : c'est au moins offrant qu'on adjuge... Bien vu, bien entendu? Adjugé! par moi et pour moi, ici. Passez l'objet!

Lemègre, en détournant la tête, pour ne plus entendre cette conversation, ni plus ni moins élevée, par la forme et par le fond, que celles qui se tiennent, de façon courante, entre gentilshommes ou bourgeois du dix-neuvième siècle, rencontra le regard de Fabien d'Estreville, braqué sur Mlle de Nargues, mais triste, nullement outrageant. Et le regard du bon Édouard s'attrista pareillement. Il attendit son tour pour s'approcher de Marie-Thérèse et lui réclamer la valse promise. Il ne chercha pas d'autre danseuse.

Après avoir tournoyé trois minutes, en observant toutes les règles de l'art, mais d'un art un peu ancien peut-être et qui n'avait pas beaucoup de ressemblance avec la galopade giratoire de la chorégraphie moderne, le couple s'arrêta.

— Habitez-vous donc Paris présentement, mademoiselle?.. Je n'ai

jamais eu l'honneur de vous rencontrer chez le comte de Volvereins, chez Mme d'Estreville.

— J'habite toujours la Normandie. Mais, appelée à Paris pour le règlement de quelques affaires, j'ai dû me rendre aux instances de mon amie Jacqueline,.. aux instances de Mme d'Estreville, et accepter de paraître à son bal... Avant ces jours derniers, je n'étais pas encore venue ici.

— Eh quoi! depuis deux ans bientôt qu'elle est mariée, c'est la première fois que vous venez chez votre amie?

— Je la vois l'été, car elle devient alors presque ma voisine, quoiqu'elle n'ait pas pris possession effective du joli manoir d'Estreville... Encore l'ai-je, à vrai dire, peu vue depuis son mariage. Il y a trop de monde pour moi à la Travée, et elle y a trop d'occupations pour trouver facilement les deux ou trois heures de liberté qu'exige une visite au Buttard, mon domaine.

— Ah! il est certain que c'est une charmante mondaine, Mme d'Estreville, mais, avant tout, une mondaine.

— Avant tout?.. J'espère pourtant que le monde et le bruit ne l'absorbent pas au point de lui faire oublier le reste, qui a plus d'importance... Mais, monsieur, vous êtes l'ami de son mari, et vous avez l'air...

— Moi, madame? Grand Dieu! fit Lemègre effrayé, je vous assure que, si j'ai un air comme cela, c'est un air qui m'est naturel et qui ne doit rien vous faire préjuger, sinon que je suis un peu rustaud et passablement aburi.

— Par exemple, dit Marie-Thérèse en riant avec franchise, vous avez une manière de vous défendre!.. Mais, monsieur, vous ne m'avez pas laissé le temps d'achever ma phrase. Comment pouviez-vous savoir quel air je vous trouvais?.. Allons! vous êtes un bien mauvais diplomate, ce qui me donne tout de suite une excellente opinion de votre caractère. Avouez-moi donc, sans réticences ni précautions oratoires, que vous ne croyez pas que le ménage de votre ami soit parfaitement heureux?

— Oh! quant à cela, mademoiselle, détrompez-vous! Je crois, au contraire, que, jusqu'à présent, ce ménage a eu autant de bonheur qu'on en peut avoir avec la vie qu'il mène. Fabien n'est pas du tout,... mais, là, pas du tout malheureux. D'abord, à moins de vouloir la lune, que pourrait-il bien désirer? Il a vingt-sept ans; il est riche, deux fois riche, puisqu'il l'est personnellement et par sa femme; il est conseiller général de son canton; il sera député l'an prochain ou même à l'automne, si son beau-père le veut, et son beau-père le voudra; il a épousé une jeune fille adorable, qui est restée ce qu'elle était: adorable. Phénomène assez rare, soit dit en passant... Car enfin, elle est adorable, votre amie, mademoiselle, absolument

exquise... Regardez-la. Je voudrais bien voir que Fabien ne fût pas heureux!

Mme d'Estreville, passant à portée de sourire, dans les bras d'un superbe jeune homme à brochette tintinnabulante, fit un signe de tête qui semblait dire : Vous parlez de moi? N'est-ce pas que je suis jolie? — Jolie, certes, et gracieuse, et élégante, et, en outre, scintillante comme s'il avait plu des diamans sur elle. C'était maintenant une radieuse jeune femme, l'une des plus radieuses parmi les plus brunes, — encore un peu maigre, mais qui avait de si beaux yeux que l'admiration y restait fixée, sans vouloir descendre.

— Oui, — reprit Lemègre, qui mettait comme un accent d'intérêt personnel dans son apologie du ménage d'Estreville, — il faudrait être ingrat et fou pour se plaindre...

— C'est mon avis... Et elle, de son côté, n'a pas trop la mine d'une victime.

— Oh! elle, il n'y a pas besoin de s'en expliquer. Des bals, des chasses, les courses... Ça suffit à toutes les femmes dans sa situation. Et, après tout, monter à cheval, faire le coup de fusil, parier cher, comme elles disent après leurs maris, cela vaut encore mieux que de ravauder des bas et de débarbouiller des enfans.

— Permettez! Quand il s'agit de ses propres enfans... Si vous étiez marié...

— Je le suis, mademoiselle, je le suis... Et c'est justement parce que je me livre à une comparaison mentale entre l'existence de ces dames et celle de ma femme...

— Elle est ici?

— Non pas,.. quoiqu'on l'ait invitée... Autrefois, ça l'eût amusée. Elle était jolie...

— Ne l'est-elle donc plus?

— On voit encore qu'elle l'a été... Mais nous n'avons pas toujours eu beaucoup de chance, et les ennuis, ça laisse des traces; ce n'est pas un bon régime pour la beauté... Enfin, grâce à d'Estreville... Mais, bah! le goût n'y est plus...

Il entama l'éloge de son ami avec cette conviction, cette ardeur bien intentionnée qu'inspire aux cœurs chauds, sans aucun souci d'opportunité ni de mesure, un sentiment profond de reconnaissance.

— Je constate, non sans plaisir, que M. d'Estreville a su mériter de chaleureuses sympathies.

— Bonne, très bonne nature sous l'uniforme d'indifférence qui est la livrée de l'époque. Travailleur avec cela, ayant besoin de s'occuper. Malheureusement, trop sceptique... Au demeurant, un type aimable sous des dehors qui ne le sont pas toujours : son temps en abrégé. Et je suis persuadé qu'on en pourrait dire autant de sa

femme... Ce que je leur reproche le plus amèrement, à ces dames, c'est de parler comme des hommes, et non-seulement pour dire des gaillardises, mais pour exprimer les idées les plus simples. Vous ne croiriez pas que, l'autre jour, dans le salon de M. de Volvereins, qui devient, chaque samedi, celui de Mme d'Estreville, j'ai entendu une jeune femme, séduisante d'ailleurs, dire, pour expliquer que les pertes faites aux courses peuvent se compenser par des économies réalisées d'un autre côté : « On en est quitte pour opérer un virement! » Ce n'est rien, et c'est énorme...

Marie-Thérèse le laissa parler, d'autant plus volontiers qu'il en oubliait de danser et qu'elle paraissait éprouver un commencement de lassitude, — sans compter qu'elle avait eu le coude éraflé par un bracelet, ce qui lui avait fait dire : « Il n'y a pas de mêlée sans blessures, et je vois bien que danser, aujourd'hui, c'est se battre. » Mais, quand Lemègre lui offrit son bras, le verbe coupé par le trait final de la valse, elle lui dit d'un ton qui eût été indifférent sans l'accentuation des derniers mots :

— Tout cela est bel et bien. Il n'en est pas moins vrai, monsieur, que votre ami n'a pas, ce soir, la figure d'un homme heureux. Oui ou non, selon vous, est-il malheureux?

Lemègre, avant de la saluer, au moment où elle allait se rasseoir, osa la regarder en face; puis, avec une évidente intention :

— Ne le lui demandez pas trop, mademoiselle.

Sur quoi, il exécuta le plus respectueux plongeon et se perdit dans le remous du va-et-vient des danseurs aux abords du double rang de chaises.

Marie-Thérèse avait vivement déployé son éventail. Une teinte pourpre s'était soudain répandue sur son visage et sur son cou. Elle ne savait de ce jeune homme que ce que lui en avait révélé, à la hâte, celui qui le lui avait présenté; elle n'en avait jamais entendu parler auparavant et ne pouvait pas se douter qu'elle eût eu affaire à la seule personne ayant reçu de Fabien quelques confidences, au conseiller même qui l'avait plus ou moins détourné d'elle. Aussi sa surprise et son malaise étaient-ils extrêmes. Elle alla jusqu'à se demander si elle ne devait pas quitter le bal. Tout le monde, à présent, n'allait-il pas connaître son histoire? tout le monde ne la connaissait-il pas déjà, puisque le premier venu en était informé! Car il la savait. Mais comment l'avait-il apprise? S'il la tenait de Fabien, quel outrage nouveau! Et de qui l'eût-il tenue?.. Après s'être ainsi demandé si elle devait se retirer, elle chercha à se rendre compte des motifs vrais qui l'avaient amenée dans cette maison. Ce que lui présenta sa mémoire encore fraîche ne lui fournit pas de quoi s'absoudre elle-même. A tout

prendre, ses meilleures raisons n'étaient que spécieuses ; les causes prétendues de sa complaisance, de sa faiblesse en face des instances de Jacqueline étaient de purs prétextes. Quoi! pendant deux années entières, elle avait trouvé moyen de se confiner dans sa solitude, de borner du moins ses relations avec la Travée à de courtes visites strictement polies; et, parce qu'un hasard l'avait conduite à Paris, parce que l'affection superficielle et bruyante de Jacqueline s'était amusée à circonvenir sa feinte sauvagerie, elle avait été contrainte, forcée de rompre son vœu, de transgresser ses habitudes de vie les plus anciennes, de s'habiller, sinon de se parer, pour un bal, et de venir en cet hôtel, qui était presque celui de Fabien, puisqu'il en habitait une partie!.. Elle! chez Fabien d'Estreville et chez M. de Volvereins, chez les deux hommes qu'elle s'était juré de fuir autant que le lui permettrait le désir de faire bonne contenance et de ne pas démentir son caractère. Forcée, contrainte?.. Allons donc! La vérité, c'est qu'elle avait voulu *voir*, juger par elle-même du bonheur de celui qui l'avait sacrifiée ou qui avait trop facilement accepté son sacrifice à elle... Eh bien! tout compte établi, et malgré l'humiliation nouvelle qu'elle venait de subir, elle n'avait perdu ni son temps ni sa peine : Fabien n'était pas heureux; et, si elle n'avait pas la férocité de s'en réjouir, elle n'avait pas non plus, du premier élan, le courage de le déplorer. L'aimait-elle donc toujours? Non, sans doute, mais elle le pleurait encore.

— Etes-vous contente de votre danseur?.. C'est du dernier que je veux parler, de ce brave Lemègre.

Après un sursaut, vite réprimé, Marie-Thérèse répondit :

— Oui... De sa conversation surtout. Il m'a intéressée.

— Il est amusant, quelquefois.

— D'abord, il parle beaucoup; on s'instruit en l'écoutant, et l'on n'a pas la fatigue de lui répondre : lui faire tort d'un mot, ce serait un cas de conscience.

— Je parie qu'il vous a servi une grande tartine philosophique... Il a dû vous entretenir de sa mirifique théorie de la hiérarchisation, de la subordination graduée des mondes; des créatures intermédiaires qui occupent les espaces entre Dieu et l'humanité; du mérite de ce concept transcendant qui concilie toutes les injustices et toutes les fatalités de ce monde avec la notion nécessaire de l'Être juste et souverainement impartial, sommet et pivot de l'univers, dont les lois sont des tendances que chacun, en sa sphère, est libre de modifier dans certaines limites et sous sa responsabilité personnelle, etc.

Fabien parlait trop et trop vite, et de choses qui, trop évidemment, ne l'intéressaient guère.

— Non.. non. Il ne m'a pas dit un mot de cela. Notre... je pour-

rais dire sa causerie n'a pas visé le ciel ni même dépassé le plafond... Il m'a parlé de vous.

— De moi?

— Oh! avec dévotion, rassurez-vous.

Elle eut un regard circulaire de méfiance, que Fabien interpréta sans peine.

— Quoique la première poussée vers le buffet ait éclairci les rangs autour de nous, si vous avez quelque chose à me dire, nous serons mieux là-bas, bien mieux... Prenez mon bras.

Il la conduisit dans un salon presque vide, à l'opposite de la serre, où le buffet attirait, en ce moment, la foule. C'était l'heure du premier assaut donné aux victuailles de résistance; le mouvement était sérieux et gagnait jusqu'aux retranchemens des dormeurs. A peine les deux jeunes gens furent-ils assis, que la pièce où ils venaient de pénétrer acheva de se vider. Un vieux monsieur, dont l'assoupissement s'était prolongé, ouvrit les yeux fort à propos, et, voyant ce couple jeune en face de lui, estima sagement que sa place était ailleurs.

Ils étaient donc seuls, absolument seuls dans une pièce de forme oblongue, attenante au grand salon, avec lequel elle communiquait par une large ouverture entourée de draperies soyeuses. Ils pouvaient causer. Fabien occupait l'extrémité d'un canapé, derrière une table, Marie-Thérèse un pouf de satin, de l'autre côté de la table. Ils se faisaient face; ni l'un ni l'autre ne regardaient le grand salon.

— Voulez-vous enfin me parler? Ce sera la première fois depuis deux ans que vous m'adresserez la parole autrement que par circonstance ou par nécessité.

— Je n'avais rien à vous dire.

— Et à présent?

— A présent... pas davantage. C'est vous qui vous êtes bien gratuitement imaginé...

— Marie-Thérèse, soyez vraie. Vous aviez une intention, le ferme propos de m'interroger... J'ignore si c'est de votre conversation avec Lemègre qu'est née cette résolution, mais vous l'aviez... à supposer que vous ne l'ayez plus, que vous en ayez changé brusquement... Lemègre, paraît-il, vous a entretenue de ma personne?

— Oh! il s'agissait d'un hymne de reconnaissance, qu'il désirait me faire entendre, simplement.

— Soit! Mais il a, tout en vous chantant mes litanies, avec plus de ferveur sans doute que de tact, il a piqué votre curiosité sur un point. Lequel?

— Eh bien! puisque vous y tenez, je vais vous le dire... Il avait enveloppé son panégyrique dans je ne sais quelle formule dubitative

à l'endroit de votre bonheur. Et, comme je le priais, à la fin, de me tirer du doute pénible où il venait ainsi de me jeter involontairement, comme je lui adressais cette simple et naturelle question : « Votre ami, en fin de compte, est-il heureux ou malheureux ? » il m'a répondu d'un air profond : « Ne le lui demandez pas trop mademoiselle. »

— Et c'est là ce qui vous a intriguée ?

— Intriguée, oui ; mais d'abord inquiétée, offensée, révoltée presque... Comment ce monsieur, que je ne connais pas, est-il au courant...

— Le hasard seul en est cause.

Fabien expliqua tout d'une haleine de quelle façon Lemègre s'était trouvé initié, dès le début, aux projets de son camarade; il ne céla même point le genre de conseil qu'il en avait reçu, mais il n'alla pas jusqu'à reconnaître quelle influence indirecte ce conseil avait exercée sur ses déterminations, à cette époque déjà lointaine. Il s'était animé très vite en parlant.

— Je n'ai donc rien à me reprocher de ce chef, dit-il.

Puis, après une pause :

— Ni peut-être à aucun autre point de vue... Maintenant, si vous êtes encore curieuse d'obtenir une réponse à votre question, et si vous vous faites scrupule d'y insister, je vous épargnerai cette peine : Non, Marie-Thérèse, je ne suis pas heureux.

Il s'était levé et, se penchant au-dessus de la table, les yeux fixés sur ceux de la jeune fille, il continua :

— Et mon malheur est votre ouvrage... Oui, votre ouvrage ! N'est-ce pas vous qui avez mis dans ma main la main de Jacqueline que, de moi-même, j'eusse hésité à prendre ?.. N'était-ce pas vous qui, avant cela, aviez, pour une vétille, frappé mon amour d'un arrêt de mort ? J'ignore quels ont été vos mobiles, mais c'est une mauvaise besogne que vous avez accomplie là, croyez-moi... Car je vous aime, vous m'aimez, et tous deux nous sommes malheureux.

— L'êtes-vous donc à ce point ?.. Vous m'accusez, moi, hélas ! moi qui... Mais où donc est votre infortune ? J'en cherche vainement la trace... En tout cas, si vous souffrez, ce ne peut être que par l'instabilité de vos souhaits. Il vous faut autre chose que ce que vous avez... Vous vouliez l'argent ; en manquez-vous ? Vous rêviez l'influence, l'autorité, les fonctions, que sais-je ? Demain vous aurez tout cela ; aujourd'hui, vous en avez une partie déjà... Qu'est-ce alors que ce malheur ?

— Ce malheur, Marie-Thérèse, c'est d'avoir connu une femme qui me tirait hors de moi-même, qui m'élevait au-dessus de moi-même, et d'en avoir épousé une autre,.. qui ne vaut pas mieux que

moi et qui, au surplus, n'est même pas à moi... Car elle est à tout le monde, ma femme, elle passe dans tous les bras, elle reçoit tous les hommages, toutes les déclarations, toutes les insultes peut-être qui tiennent dans une phrase chuchotée près de l'oreille, que comporte un attouchement de danseur ou de camarade... Et elle ne s'en plaint pas, elle est heureuse, elle... Et, ce qu'il y a de plus triste, c'est que cela m'est égal, parfaitement égal, entendez-vous? Parce que je ne l'aime pas... Elle m'aime à sa manière, elle, me trouvant aussi joli garçon que la plupart de ceux qui lui font cortège et me reconnaissant un droit de priorité... Mais moi, je ne l'aime pas... Non, je ne l'aime pas, et je ne l'aimerai jamais... Je me souviens, je me souviens trop de ce que j'éprouvais jadis à vous voir, à vous attendre, à vous rêver... D'un cœur sec et fermé, vous aviez fait un cœur tendre et généreux. Si vous ne teniez pas à achever la métamorphose, il ne fallait pas l'entreprendre. Il ne fallait pas me rendre sensible seulement pour m'habiliter à la souffrance. Autrefois, je ne me fusse pas aperçu, je crois, de tout ce qui me manque pour être heureux... Il ne fallait pas me montrer un but élevé pour m'en détourner en chemin... Il ne fallait pas surtout vous montrer vous-même, après vous être retirée de ma route, vous montrer, comme ce soir, belle, plus belle que jamais, toujours pareille pourtant... Qu'êtes-vous venue faire ici?

Il s'exprimait avec une ardeur étrange, audacieuse, agressive et en même temps amère, pleine de reproches et de plaintes. Son souffle passait brûlant, enfiévré, sur le visage de Marie-Thérèse, qui s'était reculée. A la question formelle et brutale qu'on lui posait, elle répondit :

— Vous savez bien que je suis venue parce que votre femme, par son insistance, m'a mise au pied du mur, dans l'impossibilité de lui résister... D'ailleurs, il est évident pour moi que vous n'avez pas conscience de ce que vous dites... Certes, je n'avais pas prévu que vous m'accuseriez un jour!

— Nierez-vous que vous ayez assumé la responsabilité de mon mariage, que vous m'ayez marié?

— Avec votre concours, s'il vous plaît.

— Enfin, vous ne m'aimiez plus!

— Si, je vous aimais.

— Allons donc!

— Je vous le jure!.. A cette époque-là, je vous aimais encore.

— A quel propos, dès lors, avoir forcé ma décision, m'avoir séparé de vous pour jamais?

— Si vous l'exigez, je vous le dirai.

— Sûrement, je l'exige.

— Plus tard... Votre sortie m'a bouleversée... Tenez...

Elle portait son mouchoir à ses yeux, en se détournant un peu. Mais Fabien, d'un geste rapide, lui saisit le bras, et, sur ce bras nu, tout près de l'épaule, il but avidement une larme qui venait de tomber entre le haut du gant et l'épaulette du corsage. Il avait été fasciné par cette chair resplendissante autant que grisé par la vue des larmes répandues pour lui et par l'odeur violente du muguet blanc. En outre, une espèce de rage l'avait saisi à contempler, pour la première fois, avec ou après des centaines d'indifférens, cette poitrine si ferme, si pure, si blanche, où jamais ne s'appuierait sa tête, où jamais ne se poseraient ses lèvres, et ces bras si beaux, si frais, dont il ne sentirait jamais l'enlacement ni la caresse à son cou... Mais c'était un oubli aussi passager que complet du lieu où il se trouvait en compagnie de son ex-fiancée.

Instinctivement, d'un commun et prompt mouvement, tous deux se retournèrent, voulant s'assurer d'abord que nul n'avait surpris cet acte des plus compromettans et trop inattendu pour que la jeune fille eût pu songer à le prévenir.

Il n'y avait personne derrière eux. — Il n'y avait personne, mais quelqu'un avait passé, qui les avait vus et s'était arrêté pour les regarder, quelqu'un qui les guettait ou plutôt épiait Mlle de Nargues depuis le commencement de la soirée. Ce quelqu'un-là, c'était le comte de Volvereins. Blême, stupéfait, il avait une seconde hésité sur le seuil, puis s'était écarté.

Ce ne fut qu'après une rassurante inspection que Marie-Thérèse pensa sérieusement à s'indigner.

— Sachez-le, fit-elle en se levant, c'est une criminelle folie que la vôtre, et, pas une minute, vous ne m'en verrez complice!

— Que m'importe! répliqua Fabien. Maintenant que je vous ai arraché l'aveu, maintenant que j'ai été témoin de votre chagrin, maintenant que j'ai goûté vos larmes, je me sens plus fort contre mes regrets et mon ennui... Vous ne serez pas à moi de corps, soit, mais votre âme m'appartiendra toujours. Or, c'est l'essentiel... Voyez comme vos leçons m'ont profité : c'est votre âme que j'aime!

Elle le regarda avec une ironie douce et lui dit en secouant mélancoliquement la tête :

— Le croyez-vous?.. Moi, je ne le crois pas. Vous êtes toujours le même; vous ne vous possédez pas mieux que par le passé... quand votre devoir est seul à vous contraindre... Mais vous ne me reverrez plus, soyez tranquille... Vous sacrifieriez tout, le repos de votre femme, votre honneur et le mien à ce que vous appelleriez votre passion et qui mérite un autre nom peut-être... Vous ne me reverrez plus.

— Si, je vous en prie!.. Ah! que je vous revoie au moins une

fois, pour que vous m'expliquiez votre conduite... Ou alors que ce soit tout de suite. Dites-moi pourquoi, m'aimant encore, vous avez voulu que mon nom fût à une autre...

— Eh! ne pouviez-vous refuser de le donner, ce nom?

— Que devais-je donc penser? Et était-ce une lâcheté que d'abandonner qui me trahissait? Justifiez-vous d'abord...

Un bruit de voix les obligea de nouveau à tourner leurs regards vers la baie du grand salon. La haute stature de M. de Volvereins s'y encadrait seule, mais le comte semblait barrer la route à une autre personne, que ses exhortations et ses gestes, assez enjoués, du reste, rejetaient ou maintenaient dans l'autre pièce.

— C'est curieux, cette obstination, disait la voix de Jacqueline, à me refuser l'entrée... Je vous dis, mon père, que Marie-Thérèse ne peut être que là... J'étais à sa recherche, j'arrive, je vous aperçois venant de ce salon, et vous prétendez m'en éloigner... Pourquoi? De quel droit l'avez-vous confisquée, chambrée?

Fabien, averti par le murmure de cette discussion, s'était éloigné de Marie-Thérèse. Mais au moment où le comte de Volvereins avait, pour la seconde fois, voulu se convaincre de l'état des relations dont il avait bien inopinément constaté l'existence ou la reprise, les allures du jeune homme ne permettaient guère d'équivoquer sur le caractère de l'entretien auquel il prenait une part si chaleureuse. C'est ce qui explique le grand souci que manifestait le comte de retarder l'arrivée de sa fille sur les lieux. — L'aspect matériel de la situation était sauvé.

— Ah çà! dit Jacqueline en entrant, que se passe-t-il donc ici? Pourquoi cette triple disparition de Marie-Thérèse, de vous, mon père, et de vous enfin, Fabien?

M. de Volvereins regarda fixement, impérieusement Mlle de Nargues et dit à Mme d'Estreville :

— Ma chère enfant, mademoiselle n'a pas été maîtresse de se soustraire plus vite à nos sollicitations.

— Aux sollicitations de qui?

— C'est des miennes et de celles de Fabien, appelé par moi à la rescousse, qu'il s'agit. Il y a dans tout ceci un double secret dont tu possèdes la clé... Tu n'ignores pas qu'il y eut jadis quelque amourette, sans suite ni sérieux, entre Mlle de Nargues et ton mari... Tu n'ignores pas davantage que ton père, rajeuni mal à propos par la beauté et toutes les autres qualités de ton amie, a tenté de te la donner pour belle-mère et qu'il en a été pour sa courte honte... Eh bien! ce soir, j'ai, une fois de plus, pris à partie mademoiselle; et, comme Fabien est survenu, en véritable intrus, je l'ai associé, bon gré mal gré, sur un ton de plaisanterie, à ma campagne matrimoniale... Et, ma foi! ça marchait, je crois que ça marchait...

Jacqueline, après un regard à chacun, eut un hochement de tête sans sourire, qui témoignait de beaucoup de scepticisme.

— Tu nous a dérangés, reprit M. de Volvereins... Pour ta peine, les négociations seront renouées chez toi, à la première occasion.

— Soit ! dit Jacqueline, je les prends sous mon patronage... Aussi bien cette idée-là, qui est mienne, m'a-t-elle toujours tenu au cœur... Venez me voir demain, Marie-Thérèse ; je ne désespère pas de vous convaincre... Si vous ne venez pas, d'ailleurs, c'est moi qui irai vous trouver.

Personne n'ajouta rien, chacun ayant compris qu'il fallait accepter l'état des choses, tel quel, au moins provisoirement. Mais nul ne se trompa sur le caractère probable de l'intervention de Mme d'Estreville.

XIII.

Mlle de Nargues occupait, pour les quelques semaines que devait durer son séjour à Paris, un petit appartement meublé, rue Montaigne. Les visiteurs y étaient rares ; aussi l'honnête Victorine fut-elle plus surprise d'avoir à introduire, dès une heure de l'après-midi, le comte de Volvereins, que ne l'était sa maîtresse de recevoir pareille visite.

Le beau-père de Fabien se présenta sans embarras visible, mais non sans une grande émotion intérieure, que révélaient seules les intonations mal assurées de sa voix ordinairement ferme, égale et brève. Il salua respectueusement, avec insistance. Puis :

— Vous avez compris, mademoiselle, dit-il, que, le hasard, hier au soir, m'ayant rendu témoin d'une scène... expressive, et qui pouvait n'être pas sans des conséquences graves, j'ai dû ruser de mon mieux pour empêcher ces conséquences de se produire... Oh ! ne vous alarmez point ; je sais à quoi m'en tenir sur les responsabilités, ayant deviné ce que je n'ai pas vu, et, d'un mot, je puis vous rassurer : je vous respecte toujours infiniment... Mais il convient d'aviser. Fabien vous aime ; je ne le croyais pas... Peut-être, au reste, cette passion s'est-elle réveillée tout à coup, si même elle n'est pas née sur l'heure, car il ne l'a guère manifestée jusqu'ici... Quoi qu'il en soit, elle existe, au moins pour quelque temps... Ah ! si vous aviez voulu m'entendre !.. Si vous le vouliez encore aujourd'hui !.. J'ai l'air d'abuser d'une situation, que je n'ai pas créée, il est vrai, mais à laquelle il m'était loisible de laisser ou d'imprimer une toute autre face. Il n'importe ! j'aurai le courage de braver vos soupçons, d'affronter un rôle ingrat et de vous dire : Mademoiselle, il vous appartient de troubler profondément une famille envers laquelle vous avez contracté, par le fait d'une initiative déjà ancienne,

une sorte d'obligation de garantie,.. il vous appartient de la troubler ou de lui assurer la paix, le repos, l'honneur; choisissez.

— Mais, si vous avez deviné, monsieur, ce qui s'est passé entre M. d'Estreville et moi, vous devez penser... supposer que je l'aime encore?

M. de Volvereins dut faire un effort pour se contenir; les cavités caractéristiques de son front s'accusèrent fortement au-dessus de ses sourcils froncés. Mais il répliqua, d'une voix résignée :

— Je le crains... Et c'est ce qui m'autorise à vous demander, encore une fois, de consentir à être ma femme... Oui, j'ai bien deviné que Fabien vous adressait des reproches et que ces reproches vous bouleversaient, parce que vous sentiez en vous les regrets et la révolte d'un cœur sacrifié. Mais je sais aussi qui vous êtes, ce que vous valez, et que mon nom, porté par vous, sera dignement porté. Cette certitude me suffit; quant à la connaissance que j'ai de vos sentimens, c'est l'excuse même de ma démarche, car je vous prouve par là mon désintéressement. Acceptez; j'aurai foi en vous... Et, songez-y, si vous refusez, vous encouragez indirectement mon gendre, vous tenez en éveil les susceptibilités de ma fille, que j'ai tout lieu de croire sur ses gardes depuis hier... Si vous cédez, au contraire, ce gros nuage se dissipe, et la passion de Fabien fera de même avant peu... Qu'est-ce que cet amour de jeune homme, qui n'a pas su s'imposer lorsqu'il en était temps, et qui renaît subitement au choc de votre beauté? Croyez-vous qu'il persiste, s'il lui faut être résolument infâme? Non, non; il s'éteindra sans bruit... Ma fille, elle me l'a avoué après son mariage et me l'avait laissé entendre avant, désirait que je vous épousasse,.. un peu, je pense, pour se prémunir contre l'accident qui vient de se produire; elle verra dans votre résolution tardive un gage définitif de sécurité pour elle. Nous voyagerons un an, deux ans, s'il le faut. Je ne pense pas pourtant que cela doive être indispensable. Après quoi, Fabien et sa femme étant installés de leur côté, nous nous installerons du nôtre, à Paris. En Normandie, ils auront Estreville, où ils ont eu le tact de ne pas vouloir encore prendre pied, à cause du voisinage, mais où rien ne les empêchera plus d'établir leur résidence d'été... Ce n'est pas le bonheur que je vous offre : c'est une bonne action, une bonne œuvre, et double, car je vous aime à ne pouvoir me passer de votre présence sans m'absenter de moi-même... Acceptez.

L'offre avait de la grandeur; elle était faite sur un ton de sincérité douloureuse qui impressionnait Marie-Thérèse, mais ne pouvait encore la persuader. La foi héroïque qu'on lui témoignait devait surtout la toucher, et il lui parut, en effet, que l'abnégation confiante de cet homme, aussi hardi que subjugué, égalerait, le cas échéant, son propre sacrifice.

— Je verrai Jacqueline, monsieur, aujourd'hui même... Et, si vraiment son repos est menacé, si vraiment le moyen que vous m'indiquez est le seul qui puisse lui rendre la sécurité à laquelle elle a droit... Eh bien! monsieur, je n'hésiterai pas.

Elle lui tendit une main qu'il prit et qu'il baisa avec un air de reconnaissance attendrie, mais non joyeuse.

— Enfin! fit-il en soupirant. Mais dans quelles conditions!.. Et à quelles conditions, sans doute!

— Sous cette unique réserve que, connaissant mes sentimens, — j'entends la fidélité de mes souvenirs, car ce sont seulement des souvenirs aujourd'hui, — vous ne me demanderez que de les taire; jamais de les modifier.

L'entrevue eut lieu, à la fin de la journée, entre les deux amies, dans l'appartement particulier de Mme d'Estreville, situé au premier étage d'un corps de logis en retour sur le jardin de l'hôtel.

— Me voici, — dit Marie-Thérèse en arrivant et sans répondre autrement que par un signe de tête à un geste de bienvenue, d'ailleurs à peine ébauché. — Causons... Mais il me paraît inutile de persister dans l'emploi des moyens trop habiles auxquels M. de Volvereins a cru devoir recourir. Dites-moi donc tout simplement ce dont vous m'accusez dans votre for intérieur... Car je ne m'y suis pas trompée, hier au soir...

— Je n'avais aucune arrière-pensée en arrivant à la porte de ce salon où vous étiez en conférence avec Fabien... D'abord, j'ignorais qu'il s'y trouvât avec vous... Et puis, il était bien libre, comme vous, de s'y arrêter, de s'y oublier dans le charme d'une conversation sans doute pleine de souvenirs agréables...

— Pensez-vous ce que vous dites? s'écria Mlle de Nargues en s'emparant de la main de Jacqueline et en la secouant ainsi qu'on secoue la main de quelqu'un qu'on voudrait tirer d'un état de torpeur ou d'hallucination.

Puis, avec une singulière brusquerie d'accent :

— Vous n'avez donc rien deviné, rien compris, rien vu, lorsque, voici tantôt deux ans, je me suis broyé l'âme pour permettre à M. d'Estreville de vous épouser, pour l'y contraindre, car il hésitait?..

— Pardon! fit Jacqueline interdite, mais c'est vous qui m'accusez, alors?

— Peut-être le pourrais-je... Nous verrons tout à l'heure. En tout cas, je vous défends les suppositions calomnieuses.

— Ah çà! mais, votre mémoire est-elle si courte... Je vous répète que je n'avais pas d'idée préconçue, que je ne me sentais de soupçons d'aucun genre lorsque l'insistance de mon père à m'éloigner du salon où je me doutais que vous deviez être a commencé de m'in-

quiéter... Son explication, qui eût été ingénieuse si vous et Fabien vous y étiez associés, car c'est une vieille histoire, et bien connue de moi, que la passion de mon père pour vous, cette explication, votre contenance et celle de mon mari la réduisaient à sa juste valeur... Dès lors, que vouliez-vous que je crusse?.. sinon que, de souvenir en souvenir, vous aviez poétiquement remonté le cours des ans jusqu'au point où nos trois destinées se sont rencontrées?.. Je n'ai jamais pensé que Fabien ait eu pour vous ce qui s'appelle une passion, ou simplement un sentiment vif... Au surplus, vous-même m'aviez détournée de cette opinion. Mais je possède, à présent, une suffisante expérience pour me défier des moindres regains. Vous êtes belle, vous l'étiez hier plus que de coutume : il y avait de quoi troubler une tête d'homme où s'agitaient des souvenirs, puisque vous en avez mis, dans la soirée, tant d'autres à l'envers, où rien ne s'agitait par avance... Eh bien! oui, j'ai cru, je crois encore que vous avez eu le tort de prêter l'oreille, si vous ne les avez pas provoquées, aux dangereuses remembrances du temps passé...Et, tenez, je n'en veux d'autre garant que vous-même. Dites-moi que Fabien était occupé à prendre fait et cause pour son beau-père : je vous en croirai sur parole... Mais, à propos, n'avez-vous pas spontanément renoncé à invoquer ce système de défense?

— En effet, répondit Marie-Thérèse, et il ne s'agit que de savoir en quoi vous me blâmez, en quoi vous incriminez ma conduite ou mon attitude et ce qui peut servir de base au droit que vous vous êtes arrogé, hier, dans votre injonction peu déguisée, de me dicter mes actes, de peser sur mes déterminations, en vue d'une conclusion qui satisferait deux personnes... dont je ne serais point.

— En vous parlant comme je l'ai fait, j'entrais dans l'esprit de l'imbroglio d'hier. Mais il est clair que je ne tiens pas à cette solution... Seulement, j'y voyais un moyen de prouver à tous, c'est-à-dire à mon mari et à moi-même comme à mon père, que vous n'étiez pas venue chez moi pour menacer la paix de mon ménage. Car vous y êtes venue... en armes.

— Qui m'en a priée, suppliée?

— Moi, je vous l'accorde... Je n'ai jamais eu de méfiance à votre égard, parce que je vous ai toujours aimée.

Marie-Thérèse adoucit son regard sans plus attendre. Elle se devait à elle-même de ne pas se laisser humilier, mais elle était incapable de se hérisser contre les procédés affectueux. Jacqueline continua :

— Et vous n'avez pas raison de supposer qu'un égoïsme féroce m'inspire seul le désir de vous voir enfin céder au vœu de mon père. Peu de femmes, pensez-y, aimeraient à se donner une belle-mère, fût-ce pour s'assurer contre les incartades d'un mari.

La raideur affectée de Mlle de Nargues acheva de fléchir, et d'autant plus vite qu'elle apercevait mieux ce que comportait, en somme, de désintéressement et de noblesse la prétention qui l'avait d'abord offensée. Jacqueline vint alors, d'un mouvement gracieux et confiant, se blottir contre son amie, sur le canapé où celle-ci était assise.

— Voyez-vous, ma chérie, dit-elle, nous n'avançons pas, parce que nous restons retranchées derrière nos droits respectifs. Il est temps que nos cœurs aillent de l'avant... Mais je conçois que vous ayez voulu me laisser le soin de vous donner l'exemple. C'est à moi de commencer... et je commence... Sachez donc que je ne suis pas aussi heureuse que j'en ai l'air... Oh! mon Dieu, je ne prétends pas que je trouve la vie bien amère : je n'ai pas le temps de la déguster, et elle ne me déplaît pas trop comme elle est. Mais enfin, quoique frivole, j'aime mon mari... Ne l'ai-je pas épousé par amour? Et puis, je vois et je sens qu'une femme qui n'aime pas son mari, dans notre milieu, est une femme perdue, vouée à toutes les chutes. J'aime donc le mien par logique et par conscience autant que... autant que par goût. Mais lui, depuis un an, au moins, me témoigne plus de politesse et de condescendance que d'effusion... Je ne me rendais pas parfaitement compte de ce qu'il éprouvait; je flairais du suspect, voilà tout. L'incident de la soirée d'hier m'a subitement éclairée. Je n'en doute plus : il vous regrette, il vous aime... Avouez qu'il ne s'en est pas trop caché. Il vous l'a dit?

— Oui.

— J'attends de vous le récit de ce qui a eu lieu... Ne me trompez pas, ne me ménagez pas.

Avec une grande simplicité de ton, unie à beaucoup d'humilité vraie, Marie-Thérèse révéla ce qui la concernait, tout en atténuant le plus possible l'expression des sentimens assez tendres qu'elle avait gardés à Fabien. Quant à l'explosion des regrets et de la passion du jeune homme, elle eut bien soin de la réduire à des proportions modestes, presque acceptables.

— Or çà, ma chérie, dit Jacqueline, comment voulez-vous que je m'en tire sans un nouveau sacrifice de votre part? Vous m'avez abandonné Fabien, dites-vous, parce que vous avez compris qu'il trouverait auprès de moi des élémens de bonheur que vous ne pouviez lui offrir. Mais voici qu'il se retourne vers vous, ayant l'air de penser que, en fait d'élémens de bonheur, votre personne est décidément ce qui lui manque le plus. Comment se gouverner en de telles conjonctures?

— Soyez plus et mieux à lui, répondit Marie-Thérèse avec stoïcisme.

Jacqueline secoua la tête, d'un air négatif et convaincu.

— S'il ne m'aime pas comme une maîtresse, et la chose n'est que trop apparente, j'achèverai de le détacher de moi en le saturant de ma tendresse.

— Essayez donc de l'aimer autrement qu'en maîtresse... En femme, en épouse, par exemple.

— N'est-ce pas ce que je fais?

— A parler franc, je ne le crois pas. Votre mari est pour vous, comme pour la plupart des jeunes femmes de votre âge et de votre monde, un compagnon de plaisir. Cela va bien tant qu'il s'amuse. Mais, s'il s'ennuie?.. Tâchez... Mon Dieu, tâchez qu'il n'ait plus besoin de s'amuser : c'est encore la meilleure chance qu'ait un homme de ne jamais s'ennuyer.

— Vous en parlez à votre aise... vous et tous ceux qui morigènent les jeunes femmes. Mais pense-t-on que nous soyons libres de choisir notre terrain pour rencontrer nos maris? Si nous ne les voyons plus, je ne dirai pas dans le monde, car on ne s'y voit guère, entre époux surtout, mais en nous y rendant avec eux ou lorsque nous en revenons sous leur escorte, où donc les verrons-nous?.. Jamais, à un certain niveau d'existence, déterminé par la fortune, un mari n'a besoin de sa femme. Ce n'est pas nous qui entretenons le linge ni la garde-robe de ces messieurs; ce n'est pas nous qui leur préparons leur dîner, et, d'ailleurs, si leur table ne les satisfait point, ils ont celle du club ou celle du restaurant. Tout est arrangé, dans notre société moderne, pour que chacun puisse vivre hors de chez soi, moyennant un petit supplément de dépense. Un homme trouve partout aujourd'hui bon souper, bon gîte... et le reste... On fournira bientôt la famille aux amateurs de vie paisible qui n'aiment pas les engagemens à long terme. Il y a déjà des dames relativement sages, à ce qu'on assure, qui offrent à ces messieurs des enfans tout confectionnés; tandis que nous ne pouvons, nous, leur offrir honnêtement que ceux... Eh bien! quand nous allons dans le monde avec nos maris, au moins nous ne vivons pas tout à fait séparées d'eux : à défaut de l'intimité du foyer, nous avons le tête-à-tête du coupé; ce n'est pas grand'chose, mais cela vaut peut-être encore mieux que rien. Supposez ce fragile lien brisé, que restera-t-il?.. Or, je ne veux pas que cette attache, si ténue soit-elle, se rompe entre moi et Fabien; voilà pourquoi je tâche de me faire accompagner par lui dans mes pérégrinations mondaines, qui, au surplus, sont ma seule ressource contre l'ennui. Pour broder ou tricoter sous l'abat-jour, ce qui équivaut au filage de la laine dans l'antiquité, il faut être avec quelqu'un ou attendre quelqu'un... Si j'attendais mon mari, je l'attendrais longtemps.

— Mais alors, ma chère Jacqueline, vous me permettrez une ob-

servation : le déplorable état de choses dont vous vous plaignez, à trop juste titre, n'est pas nouveau.

— Hélas ! non... Mais, pourquoi et comment vous le cacher ? je ne prendrai jamais mon parti de savoir que Fabien accorde à une autre femme le suprême hommage qu'il m'a refusé à moi : l'hommage d'un amour passionné. Qu'il soit tiède près de moi, soit ! mais qu'il n'aille pas brûler ailleurs... J'aimerais mieux le voir infidèle, débauché même, que de le savoir épris, fût-ce d'une statue de glace. Et soyez sûre qu'il y a plus d'une femme dans mon cas.

— Peut-être, dit Marie-Thérèse rêveuse.

Après un instant de silence, elle reprit, avec un insensible accent d'ironie méprisante :

— Enfin, vous souffrez ou vous craignez de souffrir dans votre amour-propre ?

Jacqueline lui entoura le cou de ses deux bras.

— Mon Dieu ! murmura-t-elle, je sais bien que vous me jugez étourdie, que vous ne comprenez pas ma jalousie, trop raisonnable, non plus que mon genre de vie, qui ne l'est pas assez. Mais je vous certifie que je suis, au fond, une honnête femme, que je ne demande qu'à rester telle, et que rien ne saurait m'y aider mieux que l'absence de tout grief contre mon mari... de tout grief extraordinaire... Songez que je suis mal gardée, n'ayant pas d'enfant pour me défendre.

Marie-Thérèse réfléchissait. Elle ne trouvait pas, dans l'âme de Jacqueline, trace de cette pathétique tempête qu'elle s'était attendue à essuyer. A coup sûr, il n'y avait rien là qui lui commandât de s'immoler toute pour le repos d'une amie et le salut d'un ménage, — étant donné surtout que, si ce ménage était un peu son œuvre, cette amie l'avait supplantée sans excès de ménagemens ni de scrupules, peut-être.

— Ma chère petite, dit-elle, il y a sans doute péril en la demeure, mais le feu n'est pas encore à la maison. Tout peut s'arranger, à une seule condition, d'autant plus réalisable que nous serons tous d'accord pour en reconnaître la nécessité. Je m'éloignerai. Fabien,.. votre mari, ne me voyant plus...

— Vous n'allez pas vous expatrier, n'est-ce pas ? interrompit Mme d'Estreville. Et quand même !.. Vous l'aimez donc bien, que vous préférez vivre seule, toujours ?..

— Je l'ai aimé... bien, en effet, tout en me rendant compte de ses défauts et de certaines incompatibilités d'humeur ou de doctrine. Maintenant, ce n'est pas par amour pour lui que je me condamne à un célibat définitif, à une solitude perpétuelle ; c'est par respect de moi-même. Je ne prétends pas qu'on doive obligatoirement n'aimer qu'une fois ; mais, outre que je n'ai plus personne à

aimer, je vois un avilissement, un amoindrissement, si vous le préférez, de notre personne morale dans chaque tentative que nous faisons pour revivifier notre cœur éteint... Ainsi donc, ma chère Jacqueline, je puis rester fidèle à mes souvenirs, comme on l'est à un deuil de cœur, sans redevenir à vos yeux une rivale... Vous suffit-il de cette assurance? Votre père, qui, tout à l'heure, me demandait de l'épouser, ne craignait pas de me dire qu'il aurait quand même foi en moi... Serez-vous plus exigeante que lui, à moins de frais et avec de moindres risques?

— Ce n'est pas vous qui m'effrayez : c'est le prestige ou le mirage des résurrections d'amour, à quoi mettrait bon ordre le dénoûment... Enfin, seule vous êtes juge... Agissez au mieux de mes intérêts et de ceux de votre conscience. Oubliez mon animosité passagère, pardonnez-moi l'acrimonie de mon accueil et embrassez-moi encore... Encore!.. Là, allez, à présent, et faites à votre guise!

Marie-Thérèse se trouvait dans un large corridor, où s'ouvraient les portes de tous les appartemens de l'étage et aux deux extrémités duquel de lourdes draperies de bourre retombaient, débordant à longs plis leurs embrasses, interceptant les bruits extérieurs, fermant presque les issues. C'était comme une longue pièce, une galerie calfeutrée, assez obscure, avec un épais tapis, quelques meubles anciens et deux ou trois toiles de l'école espagnole suspendues à la muraille. Il y régnait un silence pesant, dans une atmosphère chaude, étouffée. La jeune fille chercha à s'orienter, un peu surprise que Mme d'Estreville ne l'eût pas accompagnée plus loin. Mais, en ce moment même, à un bout du couloir, l'une des portières se soulevait, laissant voir Fabien aux aguets. Troublée, Marie-Thérèse hésita, interrogea du regard la pénombre lointaine à l'autre bout de la galerie, et finit par demeurer en place, dans une attitude expectante, inquiète, irrésolue. Alors, Fabien marcha droit à elle.

— Marie-Thérèse, dit-il d'une voix sourde, il faut que vous m'écoutiez...

— Parlez donc.

— Ici, c'est impossible ou peu pratique, fit-il en baissant encore le ton et en désignant d'un coup d'œil la porte de Jacqueline.

— Ce sera pourtant ici, ou ce ne sera nulle part. Vous pensez bien que je ne vais pas accepter un rendez-vous...

— Il n'est pas question de cela... A dix pas d'ici, il y a un vestibule que vous êtes forcée de traverser pour gagner l'escalier... C'est un terrain neutre; venez.

Il avait l'air décidé à parler quand même et n'importe où. Marie-Thérèse le suivit. Il ne s'arrêta qu'au bord de l'escalier, où il prit

position, contre la rampe, prêt à barrer l'accès des marches, à empêcher une fuite trop prompte.

— Que voulez-vous? Parlez vite.

— Je veux,.. je voudrais savoir pourquoi vous êtes venue,.. pourquoi l'on vous a fait venir, plutôt; et, si j'ai deviné juste, je veux vous mettre en garde contre un danger, contre une surprise, contre un piège peut-être, tendu à votre sensibilité, à votre conscience.

— Soit! vous avez deviné juste... Car je n'ai pas à déployer beaucoup de perspicacité pour... deviner que vous avez deviné juste. On serait bien aise que je consentisse à devenir la femme de votre beau-père,.. votre belle-mère, approximativement.

— Et qui cette alliance par à peu près, soudainement formée entre nous, servirait-elle ou préserverait-elle?

— Qui elle servirait? votre femme et son père, à ce qu'il paraît. Qui elle préserverait? Pas moi, je suppose, car je ne me sens nullement en péril.

— Jurez-moi que vous n'y songez point.

— Je n'ai rien à vous jurer.

— Alors, j'ai peur... j'ai peur que, par bonté, par faiblesse... Marie-Thérèse, ne croyez pas que Jacqueline m'aime assez pour ne devoir plus trouver de repos qu'à l'ombre de cette combinaison aussi sotte que sacrilège.

— Sotte et sacrilège? Pourquoi, s'il vous plaît?

— Pourriez-vous, sans ridicule et sans honte, sans forfaire à la délicatesse de votre âme, épouser cet homme de vingt et quelques années plus vieux que vous, le beau-père de celui que vous avez aimé,.. de celui, je puis le dire peut-être, parce qu'il s'agit d'une constance de sentimens dont je ne saurais en aucun cas tirer espoir ni vanité, de celui que vous aimez encore...

— Oh! détrompez-vous, s'empressa de dire la jeune fille. J'ai bien pu reconnaître que je vous aimais lorsque j'ai renoncé à devenir votre femme; mais je ne reconnais pas qu'il y ait encore dans mon cœur un autre sentiment pour vous que la piété du souvenir.

— Eh bien! ce souvenir suffirait à vous arrêter : vous ne le profanerez point... Ah! je sais ce que vous êtes en droit de me répondre, de m'objecter. Mais, moi, j'ai agi selon la logique de mon caractère; vous, il vous faudrait sortir du vôtre... Croyez-vous que je ne sache pas à quel degré vous m'êtes supérieure par l'âme, par la conscience?.. Et, d'ailleurs, je souffre tant de ne pas vous avoir aimée jusqu'à la fin, contre mon intérêt et contre vos propres décisions!.. Car je puis encore alléguer pour ma défense que c'est vous qui avez, à deux reprises, fait obstacle à mon amour. Pour-

quoi? J'avais l'intention de vous le demander ; c'est bien l'occasion de m'éclairer, je pense.

— Parce que vous m'avez prouvé que vous m'aimiez autrement que je ne voulais être aimée...

— Eh! fallait-il donc en venir à cette extrémité pour une simple dissonance, pour une nuance de sentiment...

— Oh! une nuance!.. Mais ce n'était pas tout. Vous aviez besoin d'être riche; avec moi, vous ne l'eussiez pas été.

— N'étais-je pas résolu à le devenir par mon travail?

— C'est vrai... Mais, un peu plus tard, alors que vous étiez engagé dans une voie qui devait vous mener promptement au succès, si je n'avais coupé court à votre caprice renaissant, vous eussiez été en danger de compromettre votre avenir.

— De compromettre mon avenir?.. Ah! je comprends. M. de Volvereins... Vous avez craint... Il menaçait peut-être...

— Il ne m'a pas menacée, dit vivement Marie-Thérèse... Mais... j'avais... c'était mon désir de vous le taire toujours, et il vaut mieux que vous le sachiez... J'avais réclamé son appui pour vous.

— Vous! vous avez fait cela!

— De la façon la plus naturelle et la plus discrète... Seulement, vous pensez bien que je n'avais pu en user ainsi que dans le ferme propos de renoncer à vous.

— Oui, puisqu'il vous aimait!

— Puisqu'il me l'avait donné à entendre, du moins.

— Ainsi, tout a été surprise dans cet écroulement de nos projets!.. Et vous vous étonnez que je me lamente, que je me plaigne et que je m'indigne!.. Mais, écoutez-moi... Si, avant ces révélations tardives, je n'ai pu réussir à être heureux un instant, comment voulez-vous que désormais je prenne mon parti de ce qui s'est tramé, en dehors de moi, contre mon bonheur? Il valait mieux me dire que, du jour où vous m'avez connu, vous avez cessé de m'aimer!

— J'ignore si, à dater de ce jour-là, je vous ai moins aimé; ce que je sais, c'est que je vous ai aimé autrement... Quoi qu'il en mai ne vous ai plus aimé du tout, à partir du moment où votre comm m'en eut ôté le droit... Et ce droit, vous l'avez perdu C'est ceci, en même temps que moi, par le même événement.

— Eh m'étonne de ne pas vous voir comprendre.

ratifier les ce non, je ne le comprends pas. Le cœur se refuse à suis pas résigné auxquels il n'a pas eu part. Sachez-le, je ne me jamais... Sachez-ne me résignerai pas, et maintenant moins que dez-le, d'un amour en, je vous aimerai toujours, toujours, entenvenirs et d'amertument, inconsolé, sans espérance, plein de sou-

Comment oublier, comment ne pas regret-

ter, quand je vous revois libre et seule, ainsi qu'autrefois? Quand j'apprends que vous avez cédé à la crainte, à la menace peut-être! Songez à ce qui doit se soulever en moi de protestations et de révoltes, lorsque je me représente ce qu'eût été, ce que pourrait être encore ma vie, si j'étais libre aussi... Je vous aime, je vous aime! C'est avec une joie cruelle, cruelle à moi autant qu'à vous, que je vous le répète, que je vous le crie... Ce cri, je veux que vous en emportiez l'écho dans votre solitude, qu'il retentisse douloureusement au fond de votre cœur, comme il vibre douloureusement jusqu'au fond du mien. Je ne veux pas que vous m'oubliiez, parce que je ne puis ni ne veux vous oublier...

— Et votre femme? ses droits? vos devoirs?

Fabien eut un geste qui signifiait: Peu m'importe! ou: Qu'y puis-je?

Alors, Mlle de Nargues passa devant lui rapidement, sans un regard, mais en étendant le bras, comme pour l'écarter. Il n'avait pas bougé cependant, et il la laissa descendre. Quand elle fut au milieu de l'escalier seulement, il la rappela:

— Dites-moi ce que je voulais savoir d'abord. Dites-moi que vous fermerez obstinément votre esprit et votre cœur aux suggestions intéressées qui vous conseillent un héroïsme menteur, et que je pourrai, longtemps, toujours, ramener ma pensée fidèle vers votre âme fidèle...

Marie-Thérèse, qui s'était arrêtée, la main sur la rampe et à demi tournée, tout au plus, vers le jeune homme, se retourna tout à fait et secoua la tête en signe d'énergique dénégation. Mais que niait-elle? l'intention de céder aux objurgations et aux supplications dont Fabien avait pressenti la mise en œuvre, ou le droit pour celui-ci de lui prêcher la résistance? — A vrai dire, ce fut après coup qu'elle donna un sens précis à sa mimique, ainsi que font ces auteurs qui trouvent le sens de leur œuvre quand elle est achevée, et qui même ne le trouvent complètement qu'en s'aidant des remarques ou des critiques qu'elle a soulevées, — une fois lancée et jaugée.

Si Fabien, ce qui est naturel et probable, avait une frayeur réelle de voir s'accomplir une union que son amour, sa rancune, sa jalousie, ses regrets impuissans lui représentaient comme monstrueuse, il avait commis une maladresse insigne en adjurant Marie-Thérèse de détourner de lui pareil calice. Car c'était attester par cela seul quelle signification de ruine irréparable et de terminaison morale il attribuerait à l'événement qu'il paraissait redouter à l'égal d'une catastrophe ou d'une profanation. Mais cette maladresse, n'importe quel amoureux, dans son cas, l'eût commise: il n'y a presque pas d'hommes dont les paroles n'aillent au-devant des difficultés ou des maux qu'ils prévoient; une femme seule est capable

d'allier la diplomatie à la passion, au point d'imposer silence à ses inquiétudes par crainte que l'on ne conçoive l'idée d'y fournir plus ample matière en les lui entendant exprimer. Toujours est-il que Mlle de Nargues, remise inopinément en présence de la solution qu'on avait prétendu lui faire accepter, se vit contrainte de l'examiner de plus près, avec plus de conscience et de méthode qu'elle n'y en avait apporté.

En traversant la cour de l'hôtel, encombrée par le matériel de louage qui avait servi à la fête de la veille et que remportaient les tapissiers, elle réfléchissait déjà au caractère grave et pour ainsi dire aigu que prenait la situation de Fabien à l'égard de sa femme. En arrivant chez elle, elle avait tout pesé, tout analysé, tout compris. Elle connaissait maintenant Fabien et avec lui les hommes de ce temps, qui peuvent bien subordonner leurs passions à un calcul, mais ne savent presque jamais les sacrifier à leur devoir. Elle se rendait compte de la nature du sentiment qu'elle avait inspiré; là-dessus, elle était fixée depuis longtemps : c'était un amour où les sens et la tête avaient eu plus de part que le cœur. Mais, tel quel, et soudain ravivé, c'était un amour vrai qui ne s'éteindrait plus que sous une douche de glace. Tant que le jeune homme la verrait ou la sentirait dans son voisinage, libre et seule, comme il avait dit, son exaltation grandirait au lieu de décliner. Et, de deux choses l'une : ou il se porterait à quelque extravagance, ou il bouderait indéfiniment contre la vie conjugale, contre la famille, qu'il délaissait déjà trop volontiers. Et, dans un cas comme dans l'autre, ce serait le malheur de Jacqueline et, tôt ou tard, d'après son propre aveu, sa chute, sa honte. Parvenue à cette conviction, Mlle de Nargues s'était interrogée une fois de plus. Où en était-elle au juste? Elle avait aimé Fabien longtemps, quoiqu'il lui eût assez vite montré certaines tendances peu compatibles avec les qualités essentielles qu'une fille de sa sorte devait nécessairement rechercher et priser par-dessus toutes les autres; elle l'avait aimé de cette tendresse particulière aux femmes raisonnables, aux femmes sages, qui, si souvent, s'éprennent de jeunes hommes manifestement inférieurs à elles, ou refusent de s'en détacher quand elles s'en sont éprises par erreur. Et puis, elle l'avait aimé aussi d'un amour non peut-être tout immatériel; de cela il ne lui était guère loisible de douter, depuis la sensation traîtresse et significative qu'avait éveillée en elle le baiser reçu et subi, deux ans auparavant, avec tant d'involontaire ou de voluptueuse complaisance. Par là s'expliquait et son indulgence et son retour de passion lors de la reprise de son intimité avec Fabien. Mais, si tout était clair dans le passé, que de ténèbres voilaient l'avenir! Quel parti prendre, vers quelle direction s'orienter? Devait-elle abandonner son triste et cher nid d'esseulée, disparaître, pour fuir

les occasions et les chances de rencontre? Mais sa condition de fortune ne lui permettait pas d'organiser son existence sur des bases nouvelles; et, d'ailleurs, où aurait-elle l'espoir, la certitude, d'assurer le repos d'autrui au prix de sa vie errante et deux fois brisée? Quant à accepter la responsabilité du malheur et des fautes de Jacqueline comme des écarts de Fabien, elle ne pouvait s'y résoudre de propos délibéré. Elle se disait, se répétait qu'elle avait trempé dans la conclusion de ce mariage, et qu'elle se devait à elle-même d'en consolider le fragile et chancelant édifice, autant qu'il lui appartiendrait, et fût-ce en poussant aux conséquences extrêmes, aux limites dernières, l'esprit de sacrifice, de renoncement et de charité qui était en elle comme une sorte de *donquichottisme* à froid, — féminin dans sa forme, viril au fond, résolu, raisonné, ainsi que l'est un plan général de conduite qui procède d'une conviction et qui réalise un idéal, une conception personnelle du devoir et de la vie.

Il ne lui restait donc qu'à épouser M. de Volvereins. Le résultat à attendre de cette détermination suprême ne lui semblait pas douteux. Elle deviendrait instantanément sacrée aux yeux de Fabien, qui, après tout, était un assez honnête garçon, s'il était un pauvre caractère; du même coup, elle donnerait à Jacqueline un gage irrécusable de la droiture de ses vues, et, par surcroît, elle comblerait les vœux d'un homme qui lui avait prodigué les témoignages d'un attachement peu suspect. Assurément, si elle eût senti de la répugnance, une répugnance raisonnée, à l'endroit de ce constant et tenace adorateur, nulle considération au monde ne l'eût déterminée à passer outre; mieux eût valu le regret de l'inévitable que le remords d'une hypocrisie cherchée, même d'une hypocrisie courageuse et inspirée par le désir de se dévouer. Mais, de ses instinctives et lointaines préventions, il n'était rien demeuré en elle. La passion loyale du comte, la douceur résignée de cet homme énergique, la conduite correcte de cet homme riche qui eût pu tenter par les chemins de traverse, avec de louches ou mauvais desseins, une conquête qu'il n'avait voulu entreprendre que par les voies les plus droites, la touchante confiance de cet amoureux tardif et dédaigné, tout cela avait dissipé les défiances, les préjugés de la première heure, — engendrés surtout par la mémoire d'un passé nuageux, depuis longtemps éclairci grâce à des explications aussi catégoriques que satisfaisantes. Au fond, tout au fond de son cœur, Marie-Thérèse pouvait percevoir déjà, à force d'attention, une velléité de sympathique impulsion vers M. de Volvereins, en train d'y sourdre parmi les ruines d'un impossible amour, abandonné petit à petit, faute d'avenir. Elle s'était insurgée d'abord contre la prétention maladroitement et abusivement affichée par Jacqueline, en forme

d'*ultimatum*; elle finissait, sous la pression des événemens, par se ranger au parti qu'elle avait repoussé. Puis, c'était un but assigné à sa vie, désormais plus consciemment inutile encore et plus désemparée que naguère, — si même elle ne devenait pas nuisible, — un champ ouvert à son activité; c'était la mise en pratique de son ancien et noble rêve de bienfaisance féconde. Hors cela, il n'y avait plus rien pour elle que désœuvrement d'âme et stériles regrets. Quelle créature humaine, à cet âge de vingt-cinq ans, sait définitivement se retrancher du monde, s'abstraire de la société, renoncer à sentir, à vivre pour son compte dans l'atmosphère commune?..

— Mademoiselle, il y a là quelqu'un... M. le comte de Volvereins, qui vous attend au salon.

— Au salon? C'est bien; j'y vais.

Elle s'était arrêtée dans l'antichambre, comme pour reprendre haleine. Pendant la durée d'une seconde, la main étendue vers la porte du salon, elle hésita ou réfléchit. Puis, d'une allure délibérée, elle franchit cette porte.

Pour la première fois peut-être, ce fut elle qui prit l'initiative de la poignée de main et du bonjour obligatoires.

— Vous ne vous doutez pas, dit le comte, que je vous ai vue sortir tout à l'heure de chez moi. Je passais en voiture à l'angle de la rue du Faubourg; de loin, je vous ai aperçue, j'ai cru deviner que vous repreniez le chemin de la rue Montaigne par les Champs-Élysées, et... me voici.

— Vous êtes pressé de savoir ce qui s'est passé, ce qui s'est dit entre Jacqueline et moi?

— Pressé, ce n'est point assez dire. Mettez anxieux.

— Et vous n'avez pas varié dans votre manière d'envisager les faits, de les juger et d'y porter remède?

M. de Volvereins fit un geste qui ne pouvait s'interpréter qu'en ce sens: Y a-t-il une autre façon de les juger? — Marie-Thérèse alors s'avança d'un pas et, le regard droit, la voix ferme, prononça ces simples paroles, qui jetèrent le comte à ses pieds:

— Monsieur, ce n'est pas Jacqueline qui m'a ralliée à votre façon de voir; c'est à vous seul que revient tout le mérite de m'avoir convertie. En méditant sur vos offres et sur votre conduite, j'ai compris que je n'avais plus grand effort à faire pour vous tendre ma main sans arrière-pensée ni répugnance... Prenez-la donc; c'est loyalement que je vous la donne et non sans une véritable gratitude pour la persévérance honnête avec laquelle vous me l'avez demandée.

HENRY RABUSSON.

(*La dernière partie au prochain n°.*)

ÉTUDES DIPLOMATIQUES

LA SECONDE LUTTE DE FRÉDÉRIC II ET DE MARIE-THÉRÈSE, D'APRÈS DES DOCUMENS INÉDITS.

II[1].

CAPTIVITÉ DE BELLE-ISLE. — VACANCE DE L'EMPIRE. — MINISTÈRE DU MARQUIS D'ARGENSON.

Était-ce seulement à une illustre amitié que Belle-Isle, à demi disgracié, tenu à distance et presque en suspicion depuis deux années, devait le retour momentané de la confiance royale? Je soupçonnerais volontiers qu'un motif de nature plus intime, le souvenir de la conduite chevaleresque qu'il avait tenue envers Mme de Châteauroux et de l'asile qu'il lui avait offert dans son malheur, plaida secrètement en sa faveur, dans l'esprit de Louis XV. Quoi qu'il en soit, travaillé comme il l'était par une infatigable activité d'esprit et par le regret amer d'une grande ambition déçue, Belle-Isle, malgré sa santé défaillante et la rigueur de la saison, ne pouvait manquer d'accepter avec enthousiasme une mission qui lui semblait rouvrir le cours de ses jours de gloire.

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril.

Plein de ces souvenirs, et se rappelant l'effet qu'avait produit l'éclat de sa première entrée en Allemagne, il se flatta, sous l'empire d'une illusion un peu puérile, d'en reproduire au moins quelque image par le faste, cette fois aussi déplacé qu'inutile, du cortège dont il s'entoura. Il traversa la frontière dans les premiers jours de décembre, avec trois voitures de poste, un chariot d'équipage escorté par deux cavaliers, et une suite composée de trois gentilshommes, deux secrétaires, deux pages, un chirurgien, un cuisinier, deux fourriers pour préparer les logemens et cinq laquais. Son frère le chevalier l'accompagnait, prêt comme autrefois à lui servir de confident et de conseil dans la carrière nouvelle qu'il dévorait déjà en imagination (1).

Mais à peine eurent-ils mis le pied l'un et l'autre sur le sol d'Allemagne qu'ils durent s'apercevoir combien les temps étaient changés. Ils y entraient, en effet, au moment même où les incidens de la campagne de Frédéric en Bohême et son issue désastreuse faisaient le sujet de toutes les conversations et causaient une émotion générale. C'était, dans toutes les cours et tous les centres politiques favorables à Marie-Thérèse, un chant de triomphe auquel faisait écho une explosion de patriotisme germanique. Rien n'était mieux fait pour exalter ce sentiment populaire que l'apparence triomphale imprudemment donnée au passage de l'homme en qui s'incarnaient tous les souvenirs de l'invasion et de la domination étrangère : nulle part l'accueil fait à l'envoyé français ne devait être plus hostile que sur les bords du Rhin, dans ces principautés ecclésiastiques qu'il avait su entraîner un jour par intimidation dans l'orbite de sa politique, mais qui s'en échappaient avec passion pour retourner, suivant leur penchant naturel, vers la maison apostolique d'Autriche.

L'arrivée de Belle-Isle coïncidait d'ailleurs avec l'apparition dans ces régions du corps d'armée du maréchal de Maillebois, venant, comme on l'avait promis à Frédéric, y prendre ses quartiers d'hiver pour garder et menacer l'entrée de la Westphalie. On sait quelles sont les exigences des troupes qui prennent leurs cantonnemens. C'était une véritable pluie de réquisitions de toute espèce : — vivres, logemens et fourrages, — qui fondait inopinément sur les habitans désolés. Le murmure était général en haut comme en bas, dans les villes comme dans la campagne. L'irritation était telle qu'en plusieurs endroits les magistrats durent avertir les officiers français que la sécurité de leurs soldats était menacée et que des violences étaient à craindre. Les diètes locales protestaient

(1) Journal de l'arrestation du maréchal de Belle-Isle, tenu par ses ordres. — Ce document se trouve au ministère de la guerre dans l'un des volumes des *Correspondances diverses*.

contre la violation du territoire de l'empire, les archevêques électeurs réclamaient les privilèges de la neutralité dans laquelle ils avaient le droit de se renfermer. Qu'exigeait-on d'eux? C'était donc une prise de possession indéfinie de l'Allemagne par la France! Les Français se croyaient dorénavant en Allemagne comme chez eux, et, de gré ou de force, ils voulaient contraindre tout le monde à combattre avec eux et pour eux! Aussi bien n'était-ce pas le dessein annoncé dans ces lettres du maréchal de Schmettau qu'avait si à propos interceptées Marie-Thérèse et dont retentissaient toutes les gazettes? « Voilà donc l'abcès crevé, écrivait à l'électeur de Cologne son confrère de Trèves, ce pauvre personnage que Belle-Isle avait tenu un jour tremblant et presque pleurant à ses pieds : « Si nous subissons cet affront, il ne nous reste plus qu'à enterrer honteusement, aux yeux de tout l'univers, la liberté germanique! » Quand celui-là se révoltait, on peut juger ce que faisaient les autres. « Voyez-vous, disait le jeune duc de Wurtemberg (un des confédérés de Francfort qui continuait à nous rester fidèle), l'empire, accoutumé à la domination de l'Autriche, est un ours apprivoisé qui ne sait danser que sur un seul air. Si on veut lui en apprendre un nouveau, il commence par grogner et finira par dévorer celui qui lui change sa musique (1). »

Ce fut au milieu de populations animées de ces sentimens d'irritation, et qui le regardaient passer d'un air sombre et menaçant, que Belle-Isle dut faire route pour arriver à Munich, où il avait à conférer avec l'empereur. Là, un autre spectacle l'attendait. C'étaient l'effroi et la consternation. Les événemens de Bohême arrachaient, par un triste réveil, le pauvre Charles VII à ses rêves de gloire, au plaisir de dormir sous son propre toit, de se promener dans ses beaux jardins et de vivre avec les siens dans son palais. Du moment, en effet, que la Bohême était reconquise et l'Autriche à l'abri de tout péril, le prince de Lorraine, redevenant libre de ses mouvemens, pouvait à toute heure reparaître en force sur la frontière bavaroise, et rien ne l'empêchait de marcher droit sur Munich. Charles, regardant autour de lui, reconnaissait, mais trop tard, qu'il était sans défense, dans une ville tout ouverte, protégée seulement par une armée aussi faible moralement que numériquement, et aussi mal équipée que mal commandée. Passant de la présomption au désespoir, le faible prince se voyait déjà obligé de fuir

(1) L'Électeur de Trèves à l'Électeur de Cologne, 28 novembre 1744. (Ministère de la guerre. — *Correspondances diverses.*) — Correspondance de Lanoue, ministre résident auprès de la diète de Francfort, novembre 1744, *passim.* — Chavigny au roi, 27 novembre 1744. — Belle-Isle à Vauréal, 29 novembre 1744. (*Correspondance de Bavière.* — Ministère des affaires étrangères.) — Correspondance de Laurence, chargé d'affaires d'Angleterre à Berlin, 15 janvier 1745. Record Office.

de nouveau, ne sachant où reposer sa tête, au milieu de l'Allemagne soulevée, et replongé dans toutes les amertumes de l'exil et de l'indigence. Le ministre de France, Chavigny, ne le quittant plus ni jour ni nuit, avait peine à lui faire reprendre ses sens.

Il reçut Belle-Isle comme un sauveur et se jeta en pleurant dans ses bras. Belle-Isle, bien que très surpris lui-même et très alarmé, fort pressé d'ailleurs d'arriver à Berlin et inquiet de l'accueil qui l'y attendait, dut passer plusieurs jours à le réconforter de son mieux. Il tint de longues conférences avec le général bavarois Seckendorf, pour rectifier et préparer les mesures de défense. Mais il avait peine à mener à fin ces conversations, parce que l'empereur, qui tenait à y assister, les interrompait constamment par une suite incohérente de gémissemens et de plaintes. A tout prix, il lui fallait un secours immédiat, — quinze escadrons et quarante bataillons, — pas un homme de moins, et détachés au plus tôt du corps d'armée le plus voisin, celui qui était resté à Strasbourg avec le maréchal de Coigny. On eut beaucoup de peine à lui persuader que la première chose à faire était de régulariser, par des lettres de commission impériale, la présence des Français dans l'empire. C'était, disait-il, le rendre odieux à ses peuples, en le faisant responsable de l'entrée des étrangers, et ensuite on l'abandonnerait, après *avoir terni sa gloire*. Belle-Isle ne réussit à le calmer qu'en lui promettant de s'associer à sa demande de secours et de la transmettre lui-même à Versailles.

En s'acquittant de cette commission, dans une lettre directement adressée au roi, il s'excusait de s'en être chargé en raison de l'étrange état d'esprit où il voyait l'empereur. Quand on l'entendait pousser de véritables cris de terreur, à la seule pensée de se préparer des moyens de retraite ou d'éloigner, par précaution, l'impératrice et ses enfans, on ne pouvait se défendre, disait Belle-Isle, d'une secrète inquiétude. Si on laissait arriver les Autrichiens victorieux jusqu'aux portes de Munich, il n'était peut-être pas de capitulation ou d'abdication si humiliante que cette âme débile ne fût prête à subir plutôt que d'affronter de nouveau les épreuves morales et les souffrances matérielles dont le seul souvenir la faisait ainsi frémir. « Qui sait même, ajoutait Belle-Isle en *post-scriptum* (car on pouvait tout craindre d'un tel caractère), si une négociation avec Vienne n'était pas déjà entamée, et si l'appel si bruyant fait aux troupes françaises n'était pas un moyen d'en appuyer et d'en accélérer la conclusion? Enfin, Votre Majesté voudra bien envoyer ses ordres, et je ne puis lui cacher que l'empereur sera dans un état violent jusqu'à ce qu'ils soient arrivés. »

Il n'était pourtant pas possible de les attendre, car il fallait atteindre au plus tôt au but véritable du voyage, et de Munich à Berlin,

c'était l'Allemagne entière à parcourir du sud au nord dans sa plus grande dimension, par des routes défoncées et encombrées de neige, à travers des contrées où régnaient depuis quatre années tous les désordres que la guerre entraîne à sa suite. Avec le train dont Belle-Isle s'était embarrassé, ce n'était pas une petite affaire; il en sentait lui-même, un peu tard, toute la difficulté, car il écrivait à l'un de ses amis : « Je dois quitter l'empereur pour rejoindre le roi de Prusse; *hoc opus, hic labor est*. Je ne sais, en vérité, par où je pourrais passer avec sécurité pour joindre ce prince... Si vous voulez regarder la carte, vous verrez l'étendue de cette promenade, et dans quelle saison et par quels chemins! »

Il arriva pourtant sans encombre jusqu'à Hanau, dans le duché de Hesse-Cassel, où il devait rencontrer le prince Guillaume, régent de ce petit État, un des associés de l'union de Francfort, et qui, grâce à ses six mille soldats, dont il savait faire trafic à tout propos et à tout venant, était toujours un homme à ménager. Après l'avoir entretenu des propositions qu'il comptait soumettre à Frédéric, le maréchal lui demanda, par occasion, son avis sur la meilleure voie à suivre pour arriver à Berlin sans délai et sans obstacle. L'itinéraire que le prince lui conseilla ne fut ni le plus direct ni le plus commode, car il l'engagea, au lieu d'entrer en Prusse par Halberstadt et Magdebourg, ce qui eût été suivre la ligne droite, à remonter au nord, à travers les montagnes du Hartz, pour atteindre le point où la province de Brandebourg touchait à l'électorat de Hanovre. La raison qu'il donna de cette préférence fut que cette route, servant au roi de Prusse pour communiquer avec les parties détachées de ses états, était desservie par des relais de poste prussiens, et qu'on serait sûr ainsi, en dépêchant d'avance une estafette, d'y trouver à l'heure dite le nombre considérable de chevaux dont le maréchal avait besoin (1).

Seulement, le prince Guillaume n'avait probablement pas présente à la mémoire une circonstance effectivement singulière, c'est qu'en vertu de conventions qui dataient de loin, un des relais de poste de cette route était placé sur le territoire même du Hanovre, dans la petite ville d'Elbingerode, qui faisait partie de cet électorat. On pouvait bien oublier cette particularité, car rien ne la rappelait aux voyageurs; la maison de poste, qui était la seule un peu apparente de cette bourgade, appartenait à la couronne de Prusse, comme l'attestait l'écusson royal qui en surmontait la porte principale.

Aussi, ce fut en pleine confiance que, le 20 décembre au matin, le maréchal, ayant envoyé en avant, comme d'habitude, une chaise

(1) Belle-Isle à Vauréal, ambassadeur de France en Espagne. — (*Correspondance de Bavière*. — Ministère des affaires étrangères.)

qui contenait deux de ses gentilshommes, fit son entrée avec tous ses équipages dans la cour de la maison de poste d'Elbingerode, s'attendant à trouver ses chevaux tout garnis et les postillons prêts à partir. Quelle ne fut pas sa surprise en voyant, au contraire, cette petite enceinte à peu près remplie par cent cinquante hommes de mauvaise mine, dont quelques-uns à peine portaient l'uniforme de gardiens de police ; le plus grand nombre étaient des paysans armés de fusils de chasse. A peine la dernière voiture eut-elle passé le seuil que la porte fut fermée avec bruit; et, dans un coin de la cour, Belle-Isle put apercevoir ses courriers arrêtés et gardés à vue. Un homme s'approcha alors de lui d'un air rogue et insolent, et, se faisant connaître pour le bailli d'Elbingerode, lui demanda qui il était et s'il était muni d'un passeport. « Je n'ai que faire de passeport, dit le maréchal avec indignation, et vous savez bien qui je suis. — Je n'ai rien à savoir, répliqua le bailli; mes ordres sont d'arrêter toute personne qui essaiera de traverser le pays sans passe-port. Si vous n'en avez pas, vous trouverez bon que je fasse ce qui m'est commandé. — Mais je suis Français, prince de l'empire, maréchal de France et ambassadeur. — Monsieur, un passeport vaudrait mieux que tous ces titres. Si vous n'en avez pas, je vous demande votre épée. — Mon épée, y songez-vous? — Oui, monsieur, votre épée; ces gens que vous voyez sont tous chasseurs et très bons tireurs. Je vous avertis qu'ils ne visent pas deux fois au blanc : si vous résistez, ils tireront, et je ne réponds de rien. »

La résistance était impossible. « Prenez-la donc, dit le maréchal en tendant l'épée, et me voilà prisonnier de guerre de Sa Majesté britannique. » C'était un moyen honorable de céder à la force, mais la parole était inexacte et imprudente, car c'était le roi d'Angleterre qui était en guerre avec la France et non l'électeur de Hanovre, prince de l'empire et neutre en cette qualité. De plus, Belle-Isle avait en poche des lettres, non-seulement du roi de France, mais de l'empereur, qui l'accréditaient et lui donnaient pouvoir pour traiter avec le roi de Prusse et divers états d'Allemagne ; un ambassadeur ne peut être un homme de guerre, et sa liberté tout au moins est sous la sauvegarde des immunités diplomatiques (1).

Quel que fût le droit, le fait était là; il fallait obéir. Le bailli, ne voulant pas rester chargé de sa capture, enjoignit au maréchal, qui avait mis pied à terre, de remonter en voiture, en donnant tout haut à

(1) Belle-Isle au roi de Prusse, 24 décembre 1744. — Journal de l'arrestation du maréchal de Belle-Isle, tenu par ses ordres. — Récit de l'arrestation du maréchal de Belle-Isle, dans un mémoire présenté pour sa défense au gouvernement anglais. (Ministère de la guerre.)

ses gens l'ordre de l'y placer de force, s'il faisait mine de s'y refuser. La berline où on le fit entrer n'était pas celle qu'il avait occupée, et on ne lui donna le temps de rechercher ni la canne dont sa sciatique lui rendait l'usage nécessaire, ni les couvertures qui le défendaient du froid, ni le chapeau que, dans sa tenue de voyage, il remplaçait par un bonnet de fourrure. Ni son frère, ni le chirurgien, qu'une infirmité grave l'obligeait de tenir constamment attaché à sa personne, ni aucun de ses domestiques n'eurent permission de l'accompagner. Ce fut le greffier du bailli qui vint s'asseoir à ses côtés, sur la banquette du fond de la berline, tenant à la main sa carabine toute armée et prête à faire feu à la moindre alerte. En face se placèrent deux estafiers également armés et serrant de si près le maréchal, que la baguette de leurs fusils touchait presque son visage et pouvait le blesser au moindre cahot. Le carrosse, ainsi chargé, se mit en mouvement d'un pas assez lent pour ne pas prendre l'avance sur un chariot bondé de soldats qui suivait en guise d'escorte. Le chevalier, relégué dans une voiture de suite, fut encore plus maltraité. Les gardes, chargés de s'assurer de sa personne, avaient fait venir des vivres et de la bière, et faisaient bombance tout le long de la route, buvant, fumant, envoyant des bouffées de tabac au nez de leur prisonnier et entonnant à ses oreilles des chansons grossières contre la France et les Français. Un détail qui a son prix a été consigné dans les mémoires rédigés plus tard pour appuyer les plaintes du maréchal. Quinze ducats avaient été consignés d'avance par ses courriers pour les frais de poste des chevaux qu'ils venaient retenir. On refusa de les restituer, sous prétexte que le voyage continuait toujours, bien que dans de nouvelles conditions.

Ce fut dans cet appareil, mieux fait pour des malfaiteurs que pour des prisonniers d'état, que le cortège entier fit route vers la petite ville d'Osterode, où résidait le commandant militaire du district. Le trajet, bien qu'assez court, ne prit pas moins de vingt-quatre heures, parce que, pour le parcourir, il fallut emprunter, pendant quelques lieues, le territoire du duché de Brunswick, petit état indépendant qui ne dépendait pas du Hanovre et où des voisins n'avaient pas le droit de pénétrer en armes. Pour passer dans l'ombre sans être vu, on fit station au milieu des bois, par un froid rigoureux, jusqu'à une heure avancée de la nuit. A plusieurs reprises, il fallut aussi s'arrêter dans de méchantes auberges pour prendre quelque nourriture. Ces maigres repas étaient servis dans la salle commune du public (le *poêle*, suivant l'expression allemande), au milieu de buveurs attablés, qui ne se dérangeaient que pour venir regarder dans le blanc des yeux des convives tels qu'ils n'en avaient jamais vus. Belle-Isle entendit plus d'une fois demander

qui il était, et la réponse ne manquait jamais d'être accompagnée de quelque injurieuse épithète.

A moitié gelés et morts de fatigue, les captifs arrivèrent enfin à Osterode, et leurs gardiens firent remise de leur prise entre les mains du commandant de la place, le baron de Münnchausen. Le baron était un gentilhomme de bonne maison et de bonne façon, qui avait connu Belle-Isle à Francfort. Il se montra aussi surpris que contrarié de l'aventure. Très honteux des procédés grossiers de ses compatriotes il se confondit en excuses; la main sur la conscience, il jurait qu'il n'avait ni donné, ni reçu, ni transmis aucun ordre pareil. Il fallait que le bailli eût été avisé directement par quelque autorité supérieure, car tout s'était passé sans son concours et même sans sa connaissance. L'affaire pourtant était trop importante et trop mystérieuse pour qu'il se crût en droit de mettre en liberté de si grands personnages. D'ailleurs, le maréchal s'était déclaré prisonnier de guerre, et par là même, en quelque sorte, avait régularisé le fait dont il était victime. En tout cas, il fallait en référer à la régence de Hanovre et de là, probablement, au roi d'Angleterre. Mais, en attendant, Münnchausen promit que ses prisonniers, gardés dans un logis convenable, n'auraient à se plaindre de manquer d'aucun des égards dus à leur qualité. La preuve que Münnchausen était sincère dans ses protestations d'ignorance, c'est qu'il négligea la seule mesure dont l'intérêt eût pu justifier la violence du procédé. Il ne songea pas tout de suite à mettre la main sur le portefeuille de Belle-Isle, où il aurait trouvé pourtant de précieuses correspondances, tout le détail des relations des cours alliées entre elles, leurs plans de campagne et l'état actuel de leurs ressources. Ce ne fut que deux jours plus tard et après réflexion qu'il s'avisa qu'on lui reprocherait peut-être cet oubli, et qu'il ordonna une perquisition qui fut, à la vérité, très rigoureuse, puisqu'on fouilla même les poches des secrétaires. Il était trop tard, et Belle-Isle avait eu le temps d'anéantir tous les papiers compromettans (1).

Mais si ce n'était pas d'Osterode que partait le coup, d'où était-ce donc? Car on n'avait pu ni à Hanovre, ni encore moins à Londres, prévoir l'imprudente direction donnée au voyage d'un envoyé français. Il faut donc croire que ce fut le maître de poste d'Elbingerode qui, à lui seul et interprétant à sa guise un ordre général de police,

(1) M. Droysen, t. II, p. 482, conteste que cette destruction des papiers de Belle-Isle ait été complète, et assure qu'on garde un résumé intéressant de ce qui fut trouvé dans son portefeuille aux archives de Hanovre. Il fallait cependant que les plus importans de ces papiers eussent disparu pour qu'il n'ait été fait aucun usage ni aucun bruit de cette découverte, et que Frédéric lui-même, qui avait témoigné son inquiétude à ce sujet, paraisse l'avoir ignorée.

se flatta de populariser son nom en Allemagne, en mettant la main au collet de l'ennemi juré de son maître et de sa patrie. Au degré d'irritation où le sentiment public était monté en Allemagne, cet excès d'audace n'a rien d'incroyable.

On peut juger quelles furent, pendant les mortelles journées de détention qui suivirent, les sentimens de Belle-Isle, encore plus mortifié qu'irrité de l'incident tragi-comique qui mettait fin à la reprise de ses espérances. Aucun des maux qu'il avait endurés, pas même les souffrances de Prague, ne le piquait au vif comme une mésaventure qui prêtait à rire. Aussi se mit-il tout de suite à l'œuvre pour épancher sa bile dans une série de dépêches adressées à Versailles, à Berlin et à Munich, où il racontait, avec sa verve et son éloquence accoutumées, les indignités dont il avait été l'objet, et conjurait tous les souverains de venger le droit des gens offensé en exigeant sa liberté immédiate.

Du roi de France directement atteint dans la personne de son ambassadeur, mais en hostilité ouverte avec l'Angleterre, il n'avait guère à attendre que des protestations impuissantes, qui iraient rejoindre le dossier des autres griefs déjà énumérés dans la déclaration de guerre. Il ne doutait ni de l'indignation ni de la sympathie de l'empereur, mais il se défiait de sa fermeté et de sa puissance. Frédéric seul, qui avait encore un ministre accrédité à Londres, où on tenait à le ménager, et qui ne plaisantait pas habituellement quand il s'agissait de faire respecter ses droits, pouvait apporter une intervention efficace. Belle-Isle ne négligeait, pour l'y presser, aucun genre de moyen oratoire. A défaut d'une affection sur laquelle, malgré beaucoup d'assurances, il ne pouvait compter qu'à moitié, il pressait Valori de faire valoir sans délai toutes les considérations d'amour-propre et d'intérêt qui pouvaient émouvoir le prince. Après tout, n'était-ce pas dans l'enceinte d'une propriété prussienne que l'arrestation avait eu lieu et sous les yeux d'un employé qui portait la livrée des gens de la maison de Brandebourg? Que ce maître de poste d'Elbingerode eût été complice de l'attentat, ou simplement coupable d'une indiscrétion imprudente, Frédéric pouvait-il souffrir qu'on se jouât ainsi de son nom? « Je ne saurais trop exprimer à Sa Majesté, ajoutait Belle-Isle, combien est fâcheux et nuisible à la cause commune que je ne puisse pas avoir l'occasion d'entretenir le roi de Prusse. Je suis instruit de la volonté du roi et de ses projets, je le suis même de tous ceux de l'empereur, et j'aurais pu lui faire connaître jusqu'où se portaient la vivacité et la fidélité de Sa Majesté, les dépenses qu'elle fait, et d'autres articles plus importans encore les uns que les autres. »

Une fois la lettre écrite, on eut quelque peine à la faire partir, car Münnchausen, toujours inquiet de sa responsabilité, avait inter-

dit toute communication avec le dehors. Mais, soit que sa vigilance fût trompée, soit qu'il ne tînt pas bien sévèrement la main lui-même à l'exécution de ses ordres, on trouva un messager qui se chargea d'aller en droiture à Berlin remettre l'épître soigneusement chiffrée aux mains de l'ambassadeur de France (1).

Quelque hâte que fît le porteur, il trouva déjà Berlin tout rempli de l'étrange nouvelle, répétée par tous les échos de l'Allemagne. Tout ce qui tenait à la cour et au ministère était consterné (mais, chose remarquable, qui prouve à quel point le sentiment allemand était surexcité et que les dépêches anglaises font ressortir avec un malicieux plaisir), dans la ville, la surprise était mêlée de joie, et on raillait tout haut, sans se gêner, l'illustre Français, le vieux routier politique qui s'était laissé niaisement prendre au piège comme un écolier. Quant à Valori, il était moins étonné qu'affligé, car aussitôt qu'il avait connu le détour conseillé à Belle-Isle, il l'avait fait avertir par un avis, malheureusement parti trop tard, de prendre garde de toucher à la frontière hanovrienne. Il n'eût pas attendu la demande de Belle-Isle pour courir au palais et y faire entendre ses réclamations ; mais, par malheur, le jour où l'arrestation fut connue, Frédéric était absent. Après une semaine seulement passée à Berlin, il venait de repartir pour la Silésie (2).

Le motif de ce prompt départ était l'avis qu'on avait reçu de l'apparition d'un corps autrichien dans cette province. Cette agression, dans une saison aussi avancée de l'année, était inattendue et en réalité assez imprudente. Sans doute, si le prince Charles eût été libre de suivre son propre sentiment et les conseils du maréchal Traun, satisfait de son succès, il se fût gardé de le compromettre en venant chercher les Prussiens chez eux, dans des cantonnemens où ils étaient pourvus de toutes les ressources qui leur avaient manqué en Bohême ; mais Marie-Thérèse ne l'entendait pas de la sorte. Pour elle, la Silésie, violemment arrachée de ses mains dans un jour de malheur, lui appartenait toujours en propre, et l'occasion de rentrer dans son bien lui semblait trop propice pour qu'elle se résignât à la laisser échapper. Elle envoya au prince l'ordre, cette fois tout à fait impérieux, de passer la frontière et d'entrer dans la principauté de Glatz. En même temps, elle y faisait répandre une protestation ardente et passionnée, comme elle savait les écrire, où, faisant appel au dévoûment héréditaire de ses anciens sujets, elle les déclarait déliés devant Dieu de tout devoir de fidélité envers leur conquérant, comme elle l'était elle-même de tout engagement

(1) Belle-Isle à Valori, 24 décembre 1744. (Ministère de la guerre. — *Correspondances diverses.*)

(2) Valori, *Mémoires*, t. I, p. 206-207.

envers le perfide violateur du traité de Breslau. Elle leur promettait de les délivrer au plus tôt du joug odieux de ce régime militaire prussien, véritable esclavage, disait-elle, qui ôtait aux pères le droit de disposer librement de leurs enfans.

Le prince obéit très à regret et en avertissant que l'expédition lui déplaisait ; mais elle plaisait moins encore à Frédéric, qui y vit une bravade de son vainqueur propre à mettre le comble à son humiliation. Pour le coup, c'en était trop, et il fallait tenir tête à tant d'audace : « Je défendrai la Silésie jusqu'à la mort, comme le Brandebourg lui-même, » s'écriait-il, et il y courut à toute bride, prêt à payer de sa personne. Il se montrait aussi très irrité contre ses généraux, qui ne savaient rien prévoir et ne pouvaient pas se passer de lui : « Que dites-vous de ces gens-là ? disait-il à Valori en partant, je n'en ai pas un seul qui vaille ! » L'alerte était vive, mais elle ne fut pas de longue durée. Il ne fallut pas longtemps à l'œil exercé de Frédéric pour reconnaître que les positions où il avait laissé son armée étaient fortes, très bien gardées (quoi qu'il en dît) et suffisantes pour assurer la défense, tandis que l'attaque était très mollement poussée et avec une répugnance visible chez les généraux autrichiens comme chez les soldats. Le prince Charles ne disposait même pas de toutes ses forces. la reine, qui voulait reprendre tout ce que la guerre lui avait enlevé, lui ayant enjoint aussi d'en détacher une partie vers la Bavière : on ne lui laissait que les levées hongroises, qui avaient fait à la vérité la principale force de l'armée autrichienne ; mais ces troupes mal réglées, passant de l'ardeur à la défaillance avec cette mobilité d'impression propre aux hommes chez qui l'enthousiasme tient lieu d'expérience et de discipline, ne soupiraient plus qu'après le moment de rentrer dans leurs foyers et ne se prêtaient qu'à regret à toute entreprise qui les en éloignait. Des compagnies tout entières abandonnaient les drapeaux pour reprendre le chemin de la Hongrie. Quand Frédéric eut donné les ordres nécessaires pour prévenir toute surprise, il laissa sans inquiétude le commandement à son cousin, le vieux prince d'Anhalt, en qui il avait au fond toute confiance, et revint tranquille dans sa capitale (1).

Mais quoique son absence n'eût guère duré que quelques jours, pendant ce court intervalle, la première impression causée par l'arrestation de Belle-Isle s'était calmée. On avait eu le temps d'apprendre que le gouvernement anglais, tout en déclarant que le fait s'était accompli sans ses ordres, était très résolu à en tirer

(1) *Histoire de mon temps*, chap. XI. — D'Arneth, t. II, p. 444-560 — Valori au roi, 22 décembre 1744. (*Correspondance de Prusse*. — Ministère des affaires étrangères.) — Frédéric à Podewils, 20 décembre 1744. *Pol. Corr.*, t. III, p. 370. — Droysen, t. II, p. 368-411.

parti. On s'estimait trop heureux à Londres d'avoir mis la main sur l'instigateur et le confident de tous les desseins ambitieux de la France, le perturbateur du repos public, l'auteur de tous les maux dans lesquels l'Europe se débattait. Non-seulement on ne le lâcherait pas, mais on allait s'assurer tout à fait de sa personne en le faisant conduire en Angleterre. « C'est mon ennemi personnel et celui de ma maison, avait dit le roi George ; je connais ses ruses et ses desseins, et je sais comment je dois le traiter. » Tous les ministres de ses alliés à sa cour, et particulièrement celui d'Autriche, insistaient vivement pour qu'il ne se dessaisît pas d'une si bonne prise. Il devenait très grave pour Frédéric de faire, par voie diplomatique, des réclamations qu'il savait repoussées d'avance. Aussi Valori eut-il le regret de trouver que le roi, qu'il avait laissé si désireux, si impatient de voir arriver Belle-Isle, prenait avec une froideur indifférente la déception qui le privait de sa présence. Loin de s'irriter ou de s'attendrir, il s'étendait avec une pointe de raillerie sur les circonstances étranges de l'incident. « Pourquoi donc avoir pris par le Hanovre quand tout le monde l'aurait averti de n'en rien faire? Et pourquoi s'être déclaré prisonnier de guerre et s'être dépouillé ainsi soi-même du caractère diplomatique? D'ailleurs, si Belle-Isle était ambassadeur de quelqu'un, c'était de l'empereur; c'était à l'empereur à réclamer : lui, roi de Prusse, n'avait pas à s'en mêler, » et comme Valori, insistant avec chaleur, représentait que le maréchal prisonnier n'était encore qu'à quelques lieues de la frontière prussienne, et que, pour le conduire à un port d'embarquement, le gouvernement électoral ne disposait probablement que d'une faible escorte qu'il serait aisé d'arrêter au passage, ce qui ne serait, après tout, qu'user de représailles et opposer la force à la force : « J'ai bien assez d'affaires et d'ennemis, dit le roi d'un ton sec ; quand on n'est pas en état de frapper, il ne faut pas menacer. » A grand'peine put-on le décider à faire écrire une lettre de chancellerie, très froide et où le plus grand soin était apporté à ne blesser en rien le roi d'Angleterre; mais en même temps il prenait la plume pour écrire lui-même au roi de France, afin de lui demander, à la place de Belle-Isle, l'envoi d'un autre officier supérieur avec qui il pût concerter leurs desseins communs. « Je suspends, d'ailleurs, mon jugement, sur l'affaire du maréchal de Belle-Isle ; Votre Majesté saura mieux que personne comment il lui convient de la prendre (1). »

(1) Valori au roi, 26 décembre 1744. (*Correspondance de Prusse.* — Ministère des affaires étrangères.) — *Mémoires de Valori*, t. I, p. 208-209. — Frédéric à Louis XV. 26 décembre 1744. *Pol. Corr.*, t. III, p. 208-209. — Droysen, t. III, p. 402.

La tournure de cette dernière phrase était singulière, et Valori, qui, en transmettant la lettre, en prit certainement lecture, dut y voir la confirmation d'une idée bizarre qu'il n'hésite pas, dans sa correspondance, à prêter à Frédéric. Quand un acte d'un homme très en vue paraît étrange et ne s'explique pas de lui-même, au lieu de l'imputer tout simplement au hasard ou à l'imprévoyance, il ne manque jamais de profonds politiques pour y découvrir complaisamment un calcul machiavélique. Dans le cas présent, tout le monde s'était demandé pourquoi Belle-Isle s'était détourné de son chemin direct pour aller, comme à plaisir, se faire prendre en terre ennemie. Pour expliquer un acte d'imprudence qui paraissait si peu vraisemblable, plusieurs conjectures, qui l'étaient encore moins, furent mises en avant.

On s'était plu d'abord à supposer qu'en s'approchant du territoire de Hanovre, Belle-Isle avait eu le dessein de reconnaître sur quel point la frontière de ce petit état pourrait être le plus facilement accessible à l'attaque que préparait le maréchal de Maillebois, et des gens bien avisés prétendaient même qu'on avait reconnu, dans la suite si nombreuse du maréchal, des officiers et des ingénieurs déguisés prêts à lever des plans et à prendre des notes. Le lieu d'observation, en ce cas, aurait été singulièrement choisi, car de tous les chemins qu'une armée pouvait suivre, pour aborder le patrimoine chéri de George III, les défilés des montagnes du Hartz étaient assurément le moins commode. Aussi d'autres nouvellistes, plus ingénieux et doués surtout d'une bonne mémoire, en vinrent-ils à se rappeler que, quelque quarante années auparavant, un autre maréchal de France avait été fait prisonnier à la bataille d'Hochstedt, et conduit à Londres comme Belle-Isle allait l'être. Tallard avait profité de sa situation, qui n'inspirait pas d'ombrage, pour entrer en relation avec les principaux personnages de la cour et du parlement, et amener ainsi le revirement de partis qui, en éloignant Marlborough du pouvoir, prépara la paix d'Utrecht. Belle-Isle, instruit par cet exemple, n'avait-il pas conçu le dessein ou reçu l'ordre de le reproduire? Ce prisonnier bénévole n'était-il pas un négociateur occulte, chargé d'instructions secrètes? Ici encore la supposition ne supportait pas un instant d'examen. On oubliait tout simplement qu'avant d'être emmené captif en Angleterre, Tallard y avait résidé plusieurs années comme ambassadeur, et avait même rédigé, avec Guillaume, un projet de partage pour la succession espagnole. C'étaient donc des relations anciennes, faites de longue date, que Tallard avait mises à profit, genre d'avantages que Belle-Isle, qui n'avait jamais mis le pied sur le sol britannique, ne pouvait se flatter de trouver à son service. Il n'importe, l'idée fit for-

tune par sa singularité même, et trouva rapidement son chemin dans les gazettes de Londres et de Hollande (1).

Frédéric fut-il, comme Valori le suppose, accessible à un soupçon si peu justifié par le caractère de Belle-Isle, qui lui était si bien connu? On peut tout croire d'un esprit naturellement ombrageux et toujours prêt à supposer chez autrui les artifices dont lui-même se sentait capable. Il y a pourtant, à la froideur de son attitude, une explication plus naturelle. Attaqué en Silésie, il venait de faire appel à la garantie promise par l'Angleterre au traité de Breslau, et, par occasion, il avait laissé entendre que, si l'on pouvait remettre toutes choses sur le pied antérieur aux derniers événemens militaires, il était disposé à toutes les concessions pour le rétablissement de la paix. A la vérité, cette offre ne lui coûtait pas grand'-chose, puisqu'il n'avait rien gagné à la guerre; mais il s'offrait de plus à conseiller à son allié de France de renoncer à ses conquêtes des Pays-Bas. Une modification ministérielle, survenue récemment à Londres, dans un sens qu'on regardait généralement comme pacifique, lui donnait l'espérance de se faire écouter. Ce n'était pas le moment de chercher une nouvelle querelle à son oncle George, en paraissant contester ou menacer l'indépendance de son cher électorat (2).

La raison était bonne, et nul doute que, chez un souverain, l'intérêt politique ne doive l'emporter sur tous les souvenirs de reconnaissance et d'affection particulières. Belle-Isle, d'ailleurs, n'avait à s'en prendre qu'à lui-même de sa propre imprudence; mais, s'il était permis de l'abandonner, il n'était ni généreux ni même décent de se joindre à ceux qui se raillaient de son infortune. C'est pourtant ce que fit Frédéric, et même, si l'on en croit une dépêche anglaise, avec un éclat vraiment cruel. Peu de jours après l'incident, il y eut à la cour, à l'occasion de la nouvelle année, un de ces divertissemens qu'on appelle encore en Allemagne des redoutes, et auxquels les plus grands personnages prennent part sous des déguisemens qui rendent difficile de les reconnaître. Frédéric, affublé d'un domino, vint se promener au milieu des danseurs; et, apercevant un gentilhomme français, il l'arrêta au passage : « Me reconnaissez-vous, monsieur, dit-il? Je suis le bailli d'Elbingerode, celui qui a arrêté M. de Belle-Isle. » Puis, se tournant vers un officier de haute stature qui l'ac-

(1) Valori, *loc. cit.* Correspondance de Lanoue, ministre à Francfort, 21-24 janvier 1745. (Ministère des affaires étrangères.)

(2) Frédéric au roi d'Angleterre et à Andrié, ministre de Prusse à Londres, 20, 29 décembre 1744. *Pol. Corr.*, t. III, p. 366 et suiv.

compagnait : « Et voici, ajoute-t-il, le dragon qui le garde à Osterode. Demandez-le-lui plutôt, ne dis-je pas vrai (1)? »

Si Frédéric, pourtant, avait pu prendre sur lui de faire trêve un seul jour à sa cruelle habitude de plaisanter de tout, même aux dépens de ses amis, il aurait réfléchi que l'incident où il ne voyait qu'une occasion de se divertir était un coup rude et presque mortel pour tout ce qui, en dehors de Berlin, portait intérêt à sa politique et à sa personne. En France, d'abord, tout le parti belliqueux, c'est-à-dire prussien, à qui la perspective d'une campagne nouvelle à entreprendre en Allemagne faisait perdre chaque jour du terrain dans l'opinion, s'en montra consterné. Belle-Isle était le héros de l'alliance prussienne, et la mauvaise chance qui, dorénavant, s'attachait à lui, semblait la condamnation de la cause elle-même. Le roi, qui, malgré ses tristes distractions, restait plus fidèle qu'il n'en avait l'air à la suite des idées qu'il avait une fois conçues, et dont le coup d'œil indifférent, mais toujours juste, démêlait très vite la conséquence des événemens, ne s'y trompa pas. Le soir du jour où la nouvelle de l'arrestation fut connue, comme on disait devant lui que ce qu'il y avait de plus grave dans ce malheur, c'était la prise par l'ennemi de papiers dont la connaissance pouvait tout compromettre : « Il s'agit de bien autre chose que des papiers, » dit-il. Mais le plus ému de tous fut le cardinal de Tencin, celui qui, dans les derniers conseils, avait opiné le plus résolument, et pour l'action la plus vive, et pour le choix de l'agent le plus actif. « C'est le plus grand malheur, disait-il à Chambrier, qui pût nous arriver, et la perte d'une bataille ne nous serait peut-être pas si fatale. » Et comme le ministre de Prusse paraissait croire qu'à défaut de Belle-Isle on pourrait encore compter sur le concours et le crédit du maréchal de Noailles, le nom de ce collègue, qui ne lui plaisait guère, parut accroître encore le chagrin du cardinal. « Ne vous y trompez pas, dit-il, le temps passé n'est plus : on se trompe si on croit que le roi a la même confiance dans ce maréchal qu'il a eue ci-devant... Le roi aurait cinq cents armées qu'il n'en donnerait pas une à conduire à M. de Noailles. — Le cardinal, ajoute Chambrier, me dit cela avec vivacité et du rouge sur les joues (2). »

Mais où la plaisanterie de Frédéric aurait été particulièrement mal reçue, c'était à Munich, où le souverain désolé perdait avec Belle-Isle son consolateur et sa suprême espérance. « Cet événement est un coup de foudre pour l'empereur, » écrivait Chavigny.

(1) Correspondance de Laurence, chargé d'affaires d'Angleterre. Berlin, 23 janvier 1745. (*Correspondance de Prusse*. — Record Office.)

(2) *Journal de Luynes*, t. VI, p. 257. — Chambrier à Frédéric, 5 janvier 1745. (Ministère des affaires étrangères.)

Aussi les réclamations que la chancellerie impériale s'empressa d'envoyer à l'adresse du cabinet britannique avaient-elles tout le caractère d'un véritable cri de douleur; mais en Bavière même, et jusque dans l'antichambre du prince, elles ne trouvaient aucun écho. Là comme ailleurs, peuple aussi bien que courtisans et ministres, non moins que généraux, la passion antifrançaise envahissait tout le monde, et on n'était pas éloigné de penser que Belle-Isle de moins, c'était une chance de plus en faveur de la paix, ardemment et à tout prix sollicitée. C'était chez les uns lassitude de souffrir et de combattre; et, chez les autres, sympathie pour des compatriotes gémissant sous le poids de l'invasion étrangère. L'empereur, assourdi de ces plaintes, qu'on ne se gênait pas pour faire arriver à ses oreilles, se voyait déjà voué à l'exécration de la postérité, comme le traître qui avait vendu sa patrie. « Il me montre, disait encore Chavigny, les notes véritablement empoisonnées qu'il reçoit. Lui et le comte de Torrins sont les seuls Français que nous ayons ici (1). »

Comment le trouble d'ailleurs n'eût-il pas été général, quand le plus empressé à le répandre était le commandant même de l'armée bavaroise, le maréchal Seckendorf, Autrichien de naissance, éloigné de son pays par une disgrâce, toujours désireux d'y rentrer et peu confiant (non sans raison), soit dans la valeur de ses troupes, soit dans les ressources qu'il pouvait trouver en lui-même pour en tirer parti. Celui-là poussait tout au noir et déclarait tout haut que tout était perdu et qu'il faudrait capituler sans merci, si le secours réclamé de la France n'arrivait pas à marches forcées. Ses pronostics durent paraître réalisés quand, dans les premiers jours de janvier, le général autrichien Thüngen avec un petit corps détaché, comme je l'ai dit, de l'armée du prince de Lorraine, passa la frontière bavaroise et vint mettre le siège devant la petite ville d'Amberg. Les forces dont disposait Thüngen, n'étant pas considérables, si Seckendorf s'était porté à sa rencontre, il l'aurait assez aisément fait reculer; mais se croyant nécessaire pour la défense de Munich, il laissa le marquis de Ségur, avec le petit corps français qu'il commandait, tenter seul de faire lever le siège. Ségur fut repoussé avec perte, et les Autrichiens restèrent maîtres d'Amberg et de la contrée environnante (2).

Ce premier revers, qui semblait justifier les plus sinistres pressentimens, fut appris à l'empereur au moment où une lettre

(1) Chavigny à d'Argenson, 26, 30 décembre 1744, 17 janvier 1745. (*Correspondance de Bavière.* — Ministère des affaires étrangères.)

(2) D'Arneth, t. II.

de Louis XV lui refusait positivement, en s'appuyant, il faut bien le dire, sur d'assez bonnes raisons, l'aide que Belle-Isle avait implorée en son nom. « Si j'écoutais, disait le roi, toutes les demandes qui me sont faites, je n'aurais plus d'armée au printemps prochain... Je ne dois pourtant pas négliger la sûreté de mes frontières, et quand j'en aurais écarté tous les moyens de défense, s'il arrivait quelque revers, elles demeureraient exposées aux effets de la fureur de mes ennemis... On n'a fait que trop souvent des pointes qui ont toutes mal réussi. Le roi de Prusse, notre allié, reconnaît qu'il vient de faire cette faute et projette de faire la guerre dans une autre méthode... J'entre dans la prédilection que Votre Majesté marque pour le séjour de sa capitale, mais je voudrais qu'elle n'en fût pas si absolument et si uniquement affectée. Les affections les plus fortes doivent quelquefois céder à ce qu'exigent les principes de guerre, de politique et les besoins pressans (1). »

Ce langage était un peu dur et touchait sans ménagement à la plaie sensible du cœur de l'empereur, en ne lui laissant apercevoir d'autre ressource que l'horrible extrémité d'une nouvelle fuite. Ce fut un coup trop rude, après tant d'autres, pour sa santé déjà ébranlée par ces émotions successives ; un accès de goutte dont il était atteint remonta violemment vers le cœur et présenta bientôt des caractères très alarmans. Bien que se sentant défaillir, il voulut encore, de son lit de souffrance, dicter une dernière prière au roi de France, afin d'arracher de sa compassion pour un mourant, ce qu'il n'avait pu obtenir même des conseils et de la puissante intervention de Belle-Isle.

« L'habitude, disait-il, où je suis de parler à cœur ouvert à Votre Majesté ne me permet pas de lui cacher la vérité. Les momens sont précieux, et si elle veut prévenir les conséquences affreuses de l'entreprise des ennemis, elle n'a pas un moment à perdre. Je prie Votre Majesté, au nom de son amitié pour moi, dont j'ai ressenti tant de fois les effets, de ne pas me refuser le secours que je lui demande. Je suis bien fâché que l'état de ma santé ne me permette pas d'écrire de ma main à Votre Majesté, je m'expliquerais encore avec une plus grande effusion. » Quand on lui présenta la plume pour apposer sa signature, il eut à peine la force de la prendre. Le lendemain, la mort approchant à grands pas, il fit venir près de lui son jeune fils à peine sorti de l'enfance ; il l'engagea à rester fidèle à l'alliance de la France; puis, se tournant vers son médecin,

(1) Louis XV à Charles VII, 31 janvier 1745. (*Correspondances diverses de Bavière.* — Bibliothèque nationale. Fonds de nouvelles acquisitions.)

il lui dit : « Allez trouver Chavigny et dites-lui, mais à lui seul, de se ressouvenir que j'ai mis toute ma confiance en lui et dans son cher roi, et que j'espère qu'il continuera à mon fils son attachement et ses conseils. »

Puis, il recommanda au prêtre qui lui donnait les derniers secours religieux de faire demander publiquement, du haut de la chaire, pardon pour lui, à ses peuples, des maux dont il n'avait pas su les défendre. Le 21 janvier au matin, il expira. Il n'avait pas achevé sa quarante-huitième année, et cette dignité impériale, objet depuis plus d'un siècle de l'ambition de sa race, il ne l'avait portée que trois ans, au travers des plus douloureuses épreuves (1).

Presque à la même heure, par une étrange et instructive coïncidence, celui qui avait posé sur son front cette couronne d'épines s'acheminait lentement, gardé à vue par des soldats, vers les côtes de la Baltique, où l'attendait un vaisseau de guerre sous pavillon britannique. Le voyage, bien que conduit cette fois avec convenance, grâce aux soins d'un seigneur anglais, lord Douglas, envoyé tout exprès pour y veiller, fut cependant encore long et pénible. On dut faire station toute une semaine dans la petite ville de Guttenberg, le maréchal souffrant d'un redoublement de sa goutte sciatique, dû aux mauvais traitemens qu'il avait subis, et qui l'empêchait de supporter le mouvement de la voiture. Arrivé à Neuhaus, petit port situé à l'embouchure de l'Elbe, un nouvel arrêt fut nécessaire : l'encombrement des glaces charriées par le fleuve rendit, pendant plusieurs jours, l'accès de la haute mer impossible. La traversée, qui eut lieu ensuite, ne dura pas moins de treize jours, par un temps détestable, et ne fut pas exempte de périls, car le bâtiment, avarié par le choc des glaçons, faisait eau de plusieurs côtés. Enfin on ne put entrer dans la Tamise ni atteindre le port de Greenwich, où le vaisseau de guerre était attendu : une embarcation fut mise à flot et alla prendre terre sur les côtes du comté d'Essex, dans le petit port d'Harwick. Les habitans, surpris de cette visite et ne sachant pas bien à qui ils avaient affaire, rendirent, par une courtoisie qui pouvait paraître dérisoire, les honneurs militaires au prisonnier.

Mais, averti de l'arrivée des voyageurs, le ministère anglais envoya sur-le-champ une escorte de cavalerie pour les conduire à

(1) Charles VII au roi, 17 janvier 1745. — Chavigny à d'Argenson, 20 janvier 1745. (*Correspondance de Bavière.* — Ministère des affaires étrangères.) Le ministre anglais à Vienne, Robinson, affirme que sur son lit de mort Charles VII recommanda à son fils de renoncer à l'ambition qui l'avait perdu et de se réconcilier avec l'Autriche. Le récit de Chavigny, présent à Munich, contredit cette opinion, et si elle avait été répandue autour de lui, il en aurait eu connaissance et l'aurait mentionnée dans sa correspondance, au moins pour la combattre.

Windsor, où leurs logemens étaient préparés. La précaution fut nécessaire encore plus pour protéger que pour garder leurs personnes; car dès que leur qualité fut connue, on vit ce jour-là, dit une correspondance du temps, *toute la férocité de la populace anglaise*. Dans toutes les petites villes où passait le cortège, et à Windsor à l'arrivée, la foule ameutée l'accueillit avec des huées et (suivant la mode anglaise) des grognemens sinistres. Des pierres, des ordures et de la boue étaient lancées contre les équipages, et dans le carrosse où était le maréchal, une glace fut brisée en morceaux. Les ministres, au nombre desquels figuraient, avec leur chef, le duc de Newcastle, plusieurs membres de l'aristocratie anglaise qui avaient connu Belle-Isle à Paris, honteux de ces manifestations indécentes, s'efforcèrent d'en atténuer le récit dans les journaux; mais eux-mêmes étaient intimidés par ce déchaînement de passions populaires. Le souvenir des intrigues de Tallard, si sottement rappelé, mais très facilement accepté par la crédulité publique, leur faisait craindre d'être accusés à leur tour, comme l'avaient été les conseillers de la reine Anne, de négociations clandestines avec l'ennemi de la patrie. C'était le thème favori de la presse opposante. « Belle-Isle arrive, disait l'un de ces écrits dont on se disputait la lecture, c'est le cheval de bois qui entre dans Troie et qui porte notre ruine dans ses flancs. — Point de ménagement pour l'espion, disait un autre; si l'honnête bailli qui l'a arrêté l'avait fait pendre au premier arbre du chemin, il n'aurait fait que justice. » Dans une caricature intitulée : *Cortège funèbre de l'empereur*, et où tous les souverains d'Europe paraissent ridiculement travestis, Belle-Isle est représenté montant un grand cheval de Hanovre dont son frère est occupé par derrière à couper la queue, et de sa bouche sort une bande portant ces mots : « Je saurai bien les *entallarder* » (*I'll entallard' them*), et au-dessous : « Belle-Isle est-il un assassin ou un espion? C'est ce qui n'est pas clair; mais ce qui est sûr, c'est que sa présence ne nous apporte rien de bon (1). »

On avait fait espérer au maréchal qu'une fois rendu à Windsor il serait mis en liberté sur parole; mais, dans la crainte de surexciter le sentiment public, on n'osa pas lui témoigner cette confiance. On le renferma, au contraire, très étroitement au secret dans la grosse tour du palais, dont la garde fut confiée à un officier qui

(1) Belle-Isle whether bravo or spy is not clear, but this is certain, he'll do no good here. (*Correspondance de Londres*, 26 février, 2. 5, 9 mars 1745. — Ministère des affaires étrangères.) — Il n'y a point, pour cette année, de dépêches d'Angleterre au ministère des affaires étrangères, la guerre étant déclarée et les communications diplomatiques interrompues; mais un agent secret, La Touche, faisait passer régulièrement à l'abbé de La Ville, en Hollande, un bulletin hebdomadaire relatant tous les événemens de la semaine.

ne le quittait ni jour ni nuit, et on l'avait choisi sachant le français, de manière que pas un mot ne fût perdu de tout ce que l'illustre captif pouvait dire, soit à son frère, soit à ses domestiques. Des fournisseurs de Londres, qu'il fit demander pour renouveler sa garde-robe fort endommagée par le voyage, durent se soumettre à être fouillés à l'entrée comme à la sortie. En revanche, on lui prodigua sous main tous les ménagemens qui pouvaient adoucir matériellement sa détention. Un crédit de 50 livres sterling par jour était alloué pour sa dépense et celle de ses gens.

La correspondance dans laquelle je lis ces détails affirme qu'en arrivant à Windsor Belle-Isle ne savait rien de ce qui s'était passé dans le monde depuis le 20 décembre, jour de son arrestation, et que la première faveur qu'il demanda fut d'avoir connaissance des papiers publics qui avaient paru à partir de cette date. Si le fait est vrai (et malgré la rareté et l'insuffisance des moyens de publicité d'alors, il paraît si peu croyable, que je ne voudrais pas le garantir), la première nouvelle qui dut frapper ses yeux fut celle de la mort du souverain qu'il avait placé sur le trône. Ainsi tout était dit, et c'en était fait de l'œuvre dont il attendait sa gloire.

Belle-Isle en captivité et Charles VII dans la tombe, la Bohême reconquise, la Bavière menacée, la dignité impériale de nouveau promise à l'ambition de Marie-Thérèse, que restait-il du grand dessein qui avait mis l'Europe en feu et coûté tant de sang à la France? A peine un souvenir dans l'esprit de celui qui l'avait conçu, et qui s'en allait maintenant, condamné à l'impuissance et rongeant son frein, languir sur la terre étrangère. Jamais naufrage ne fut plus complet; jamais erreur politique ne fut plus cruellement châtiée. Ceux qui remplaçaient Belle-Isle dans les conseils de la France sauraient-ils du moins profiter de la leçon (1)?

II.

La nuit du vingt au vingt et un,
Monsieur l'empereur est défunt.
Il est mort d'avoir rendu l'âme;
Et, par ce coup du sort malin,
Veuve est restée sa pauvre femme,
Et monsieur son fils orphelin.
Savoir s'il a bien ou mal fait,
On en jugera par l'effet.
S'il donne la paix à la France,
Il ne peut qu'en être approuvé;
Mais s'il nous remet en dépense,
C'est bien le tour d'un réprouvé.

(1) Journal de l'arrestation de Belle-Isle. (*Correspondances diverses.* — Ministère de la guerre.)

Il n'y a pas au fond grande différence entre cette burlesque oraison funèbre, due à la muse d'un chansonnier inconnu, et le jugement que porte un témoin sagace et bien informé sur l'impression que causa à Paris, aussi bien qu'à Versailles, la mort inattendue de Charles VII. « Ce grand événement, écrit à Frédéric le ministre de Prusse, Chambrier, a produit à peu près le même effet sur tous les Français, tant de la cour que de la ville : ils ont tous envisagé cette mort comme un moyen qui leur procurerait la paix et qui, par conséquent, leur était plus favorable que contraire. Tous les ministres pensent de la même manière, si on en excepte le cardinal de Tencin... Ils sont tous unanimes sur le sentiment que la France se trouve dégagée d'une alliance qui lui était infiniment onéreuse par la mauvaise conduite de l'empereur, de ses ministres et de ses généraux ; en sorte que tout le fardeau se trouvait sur les épaules de la France, qu'elle était obligée de soutenir avec des dépenses immenses, la plupart à pure perte, par le mauvais usage qui se faisait de l'argent qu'elle donnait et des troupes qu'elle fournissait. On croit donc avoir beaucoup gagné ici par la mort de l'empereur, et quelques-uns même penchent à croire que la France sera maîtresse de reprendre les premières idées qu'elle avait d'abord après la mort de Charles VI, mais dont elle fut dérangée, dit-elle, malheureusement, par l'entrée de Votre Majesté en Silésie, qui était de se tenir simple spectatrice sur les frontières, entretenir le feu qui serait allumé en Allemagne, et laisser en surplus l'empire se chamailler et s'affaiblir par ses divisions... L'état du jeune prince (le fils de l'empereur) excite une certaine compassion, mais la crainte qu'a ce ministère est de se jeter dans un gouffre aussi profond avec le fils qu'avec le père et de se trouver dans le même embarras... La détention du maréchal de Belle-Isle fait ici un vide immense pour les projets qu'il convient de prendre dans une conjoncture aussi capitale ; personne n'y peut suppléer avec la même supériorité. Ces gens-ci vont d'un jour à l'autre, sans plan ni principe ; aussi ne peut-on savoir ce qu'ils feront (1). »

La vérité, c'est que l'opinion publique, éclairée par l'expérience et revenue d'un premier enthousiasme, n'hésitait plus à reconnaître qu'en s'aventurant au fond de l'Allemagne pour y créer à grand'peine et y soutenir à grands frais un empereur de son choix, la politique française s'était engagée dans une voie contraire à ses intérêts, où les embarras et les périls de toute sorte renaissaient sans cesse sous ses pas. Combien n'eût-il pas été (chacun le sentait

(1) Chambrier à Frédéric, 27 janvier 1745. (Correspondance interceptée. — Ministère des affaires étrangères.) — Droysen, t. II, p. 423.

maintenant) à la fois plus simple et plus loyal, au lendemain de la mort de Charles VI, de tenir fidèlement parole à son héritière et au besoin même de lui venir en aide, sauf à réclamer d'elle, en retour, quelque témoignage de reconnaissance? Cette vérité, qui ressortait tardivement des faits, venait même de subir, comme par une opération mathématique, le contrôle de la preuve et de la contre-épreuve. En quatre ans, en effet, trois grandes armées expédiées ou plutôt engouffrées en Allemagne, s'y étaient fondues de misère et d'impuissance, et trois généraux estimés, Belle-Isle, Maillebois et Noailles, avaient consumé leurs forces et compromis leur renommée dans cette tâche ingrate. Et voilà qu'en moins de six mois, un jeune roi qui n'entendait rien à la guerre, et Maurice de Saxe, un étranger inconnu la veille, par le seul fait qu'ils combattaient aux portes de la France, avaient relevé l'honneur du nom français, mené à fin une série d'heureuses et brillantes opérations, et mis la main sur d'importantes conquêtes! Rien ne pouvait mieux démontrer que, s'il était dangereux pour la France de s'engager elle-même dans les divisions de l'Allemagne, il lui était aisé de profiter de la défaillance qui en était la suite pour étendre le rayon naturel de son action politique et militaire, et fortifier autour d'elle ses défenses nationales? Et c'est au moment même où le sentiment des fautes commises, comme le regret de s'y être laissé entraîner, était général, où la perspective de nouveaux sacrifices à faire, — probablement aussi peu payés de retour, — entretenait dans les esprits les plus sombres préoccupations, que, par un coup inattendu de la Providence, on se retrouvait subitement reporté de quatre ans en arrière, et la France pouvait se croire délivrée des liens dont elle s'était laissé si imprudemment enchaîner. Quoi d'étonnant, alors, que la fin de cet empereur inerte et impuissant, qu'il fallait, la veille encore, non-seulement faire régner, mais faire vivre, — non-seulement protéger, mais nourrir, — parut décharger la conscience publique d'un poids qui pesait sur elle? Puisque le trône impérial était de nouveau vacant, quoi de plus simple et de plus indiqué que de profiter de l'expérience, et de se tenir cette fois en dehors de toute compétition, en faisant payer à Marie-Thérèse, par une paix avantageuse, une abstention dont, plus que tout autre, le grand-duc, son cher époux, le candidat préféré de son orgueil et de son amour, serait en mesure de profiter!

A certains égards même, il semblait que, si on oubliait un instant le sang versé et l'or prodigué pendant quatre années de souffrances et de combats, la position de la France, pour entamer une négociation pacifique de ce genre, fût plus forte qu'au premier jour.

Bien que la fin de la dernière campagne n'eût pas complètement répondu à l'éclat du début, nos armées restaient cependant maîtresses d'une notable partie des Pays-Bas et de toutes les possessions autrichiennes du Rhin. La barrière de forteresses qu'un traité jaloux avait élevée autour de nous pour contenir l'ambition des successeurs de Louis XIV était entamée, et plusieurs des citadelles qui formaient comme les anneaux de cette chaîne continue restaient entre nos mains. A l'extrémité d'une autre frontière, la prise de Fribourg nous livrait les clés d'une des portes du saint-empire. Ces succès partiels étaient de peu d'importance et surtout de peu d'efficacité si on s'obstinait à vouloir régenter l'Allemagne : Frédéric avait raison de dire qu'on ne pouvait conquérir l'Autriche en faisant la guerre sur les bords du Rhin, et qu'on n'arriverait pas à Vienne en passant par Bruxelles. Mais si, au lieu de disputer à Marie-Thérèse le patrimoine de ses aïeux, on ne songeait qu'à traiter avec elle à des conditions honorables et fructueuses, ces conquêtes, en elles-mêmes insignifiantes, étaient pourtant d'excellens gages dont on se trouvait nanti d'avance et qui formaient des objets d'échange nullement à dédaigner. En Italie, les faits d'armes brillans du prince de Conti nous laissaient un avantage, sinon matériellement, au moins moralement égal. L'hiver, il est vrai, en avait interrompu le cours, et le prince avait dû repasser les Alpes sans pouvoir achever le siège de l'importante place de Coni : mais ce n'était que partie remise, car il restait maître, à l'Argentière, d'une voie de communication ouverte qui lui permettait de reparaître, pour reprendre l'œuvre inachevée, au premier souffle du printemps; et, en attendant, les troupes françaises demeuraient campées dans le comté de Nice et les troupes espagnoles en Savoie, ayant peu souffert et pleines de confiance dans leur supériorité. Entamer une transaction diplomatique en offrant la paix avec des moyens d'action qui auraient pu permettre de l'imposer, c'était, pour emprunter à un politique du temps une expression juridique alors consacrée, plaider *les mains garnies*.

A la vérité, si on était plus fort qu'au point de départ, on était aussi moins libre. La France ne se présentait plus seule, pas plus sur le terrain diplomatique que sur le militaire. Elle avait lié sa partie avec des alliés et ne pouvait se retirer du jeu sans les prévenir : un traité spécial l'obligeait envers Frédéric; l'honneur et la loyauté ne lui permettaient pas d'abandonner sans défense le jeune héritier de la Bavière, compromis pour la cause commune et menacé dans sa capitale; l'union des confédérés de Francfort avait été négociée par son ambassadeur et revêtue de sa garantie : c'était là une série

d'obligations solidaires l'une de l'autre et dont aucune ne pouvait être isolément répudiée. Mais quelque respectables que fussent ces engagemens, il était possible, cependant, d'en sortir avec honneur sans manquer de parole ni faire tort à personne, car après tout, en les contractant, personne, pas plus la France que ses alliés, n'avait promis autre chose que de défendre les droits de l'empereur contre ceux qui contestaient la légitimité de son élection.

L'union de Francfort n'était qu'une levée de boucliers de vassaux fidèles répondant à l'appel de leur suzerain légitime. Frédéric, lui-même, avait mis du prix à établir, dans tous ses manifestes, que, s'il entrait en armes sur le sol autrichien, ce n'était pas comme ennemi ni personnel ni déclaré de l'Autriche, mais en qualité de simple auxiliaire de l'empereur, et comme un membre loyal du corps germanique tenu de venir en aide à son chef. La gageure, j'en conviens, était assez difficile à soutenir, et personne ne la prenait tout à fait au sérieux ; mais la prétention n'en attestait que mieux le caractère qu'il voulait donner à sa prise d'armes, et c'est sur cette distinction même qu'il se fondait pour invoquer à Londres et à Pétersbourg les garanties du traité de Breslau, au moment où il en violait toutes les dispositions. On pouvait donc le prendre au mot, lui aussi bien que tous ses associés, et soutenir que, par la mort de l'empereur le litige étant clos, toutes les alliances tombaient avec l'objet même qu'elles poursuivaient. Pour se servir encore du langage technique des jurisconsultes, tous les contrats étant devenus nuls et caducs par défaut de cause, chacun pouvait se dire en droit de rentrer dans sa liberté.

Laissant même de côté ces questions de forme qui, devant les chancelleries diplomatiques comme devant les tribunaux, ont pourtant leur valeur, et en allant au fond des choses avec le coup d'œil juste de la politique, on eût aisément aperçu que la vraie difficulté pour la France n'était pas de se dégager des alliances qu'elle avait conclues, c'était, au contraire, de les maintenir et d'empêcher le lien qui les retenait de se dissoudre par une série de défections individuelles. La situation, en réalité, pesait sur tout le monde, et, le soulagement intérieur que causait aux politiques de Paris l'espoir de s'en affranchir, il n'était personne en Allemagne qui, au fond de l'âme, ne le partageât. Toute la question était de savoir qui serait le premier à confesser ce sentiment tout haut et à y donner libre cours. Il n'était pas un des confédérés de Francfort qui n'eût trouvé à l'épreuve très incommode de défendre un empereur si maladroit à se défendre lui-même, et qui, à peine sa tombe ouverte, ne fût tenté de porter ses regards du côté de l'horizon

si visiblement favorisé par ce coup de fortune. Tous allaient songer tout de suite (il fallait s'y attendre) au moyen de faire, chacun pour son compte et à son profit, sa paix particulière avec Marie-Thérèse. Ne disait-on pas que Charles VII lui-même, à la veille de sa mort, ouvrait l'oreille à quelque capitulation de ce genre, et Belle-Isle, à son passage à Munich, n'en avait-il pas conçu le soupçon et exprimé la crainte? Pouvait-on espérer plus de fidélité et de constance d'un enfant de dix-huit ans, soumis à l'influence maternelle d'une fille d'Autriche, entouré des plus lâches conseils, et pénétré lui-même des terreurs qui avaient assiégé le lit de mort de son père? La suite ne fera que trop voir qu'à Munich la France n'avait pas à craindre de n'être point suivie par le jeune électeur dans des voies pacifiques, mais, au contraire, à le détourner de s'y précipiter tête baissée et sans conditions. Restait Frédéric, de tous nos compagnons d'armes le plus exigeant, le plus impérieux, le plus âpre à sommer à tout moment Louis XV de sa parole, et le plus résolu, en général, à ne pas lâcher prise. Mais celui-là, non plus, si récemment éprouvé par le sort des armes, n'était pas cette fois inaccessible aux conseils de la prudence : là aussi, ce qu'on avait le plus à redouter du caractère qu'on lui connaissait, c'est que, pour peu qu'il y trouvât son avantage, il faussât compagnie à tout le monde sans prévenir personne ; et ses correspondances qu'on va lire nous montreront, par des preuves irrécusables, que la France, en réclamant de lui sa liberté, aurait, non pas devancé, mais simplement pressenti et deviné l'exemple qu'en cachette et à son insu il avait déjà donné lui-même.

Il est donc permis d'affirmer que si, à ce moment critique, le cabinet français eût pris sans précipitation, sans défaillance, en réservant tous ses avantages, l'initiative d'une proposition de paix générale dont la base eût été l'abandon, de sa part, de toute prétention à intervenir dans le choix du nouvel empereur, cet acte d'abnégation eût été approuvé par tous les vrais politiques d'Europe, et sa voix généreuse eût trouvé de l'écho dans le cœur de toutes les populations souffrantes. Loin que la France eût à encourir le reproche d'un égoïste abandon, tous ses alliés lui auraient su gré de les diriger elle-même dans le sens où ils étaient pressés de se porter et d'acquérir, par un sacrifice personnel d'amour-propre, le droit de plaider la cause commune avec plus d'autorité. Ils l'eussent vue figurer bien plus volontiers à leur tête dans un congrès pacifique que sur un champ de bataille. Les conditions d'une telle paix semblaient d'ailleurs (une fois la question épineuse de l'élection impériale écartée) préparées et comme posées d'avance par les événemens mêmes de la guerre, et la situation respective des puis-

sances comme des armées belligérantes. La Prusse et l'Autriche restaient campées en face l'une de l'autre, après avoir éprouvé leur impuissance, celle-ci à conquérir la Bohême, et celle-là à reprendre la Silésie. La fortune des combats prenait soin ainsi de confirmer et de consacrer le partage fait entre elles par le traité de Breslau. C'était, pour parler le langage des chancelleries, un *uti possidetis*, tout naturellement préparé. En restituant à Marie-Thérèse Fribourg et l'Autriche antérieure, nul doute qu'on eût obtenu d'elle de respecter la sécurité et l'intégrité de la Bavière. On aurait eu plus de peine, sans doute, à trouver quelque satisfaction en Italie pour l'ambition maternelle d'Élisabeth Farnèse ; et ni l'Angleterre, ni la Hollande n'auraient accepté sans murmurer une extension de notre frontière de Flandre, que les succès de la dernière campagne nous donnaient pourtant le droit d'exiger. Mais de telles difficultés se rencontrent au début de toutes les négociations et finissent toujours par être surmontées quand ceux qui sont chargés de les résoudre savent apporter, à l'appui du droit et de l'intérêt commun, un suffisant degré d'adresse et de fermeté. Depuis le commencement du siècle, on avait vu à plusieurs reprises des complications bien plus graves dénouées par l'habileté des diplomates. Il n'était pas même nécessaire, pour trouver de tels exemples, de remonter jusqu'au souvenir des négociateurs d'Utrecht qui, à travers le feu des passions les plus ardentes et le jeu des intérêts les plus complexes, avaient pourtant su renouveler, par une série de transactions équitables, toute la répartition des territoires en Europe. Il suffisait de se rappeler la paix beaucoup plus modeste conclue dix années auparavant, après la guerre de la succession de Pologne, et qui avait assuré la Lorraine à la France ; ce souvenir, qui honorait la mémoire de Fleury, n'était pas fait pour décourager ses successeurs.

Si, cependant, le roi de France et ses conseillers, au lieu de suivre les avis de la raison, de la politique et même de l'humanité, n'écoutaient que le faux point d'honneur qui pouvait les détourner de reconnaître leur erreur, — s'ils persistaient à vouloir continuer ou plutôt renouveler la tentative que la mort, en se jouant, venait de mettre à néant ; — alors, un autre devoir bien plus sérieux encore leur était imposé : c'était d'envisager en face toutes les conséquences d'une résolution si hasardeuse pour les aborder ensuite avec fermeté. Pour en mesurer toute la gravité, il fallait commencer par se rappeler par quels efforts de courage, d'habileté et presque de génie, Belle-Isle était parvenu à déplacer pour un jour l'axe de l'empire germanique, et quels sacrifices d'hommes et d'argent il n'avait cessé de réclamer pour atteindre ce but, en se plaignant

toujours de ne les obtenir jamais dans une mesure suffisante. Puis, ce compte fait, il fallait se bien mettre en tête que tout ce labeur, maintenant dépensé en pure perte, n'était rien auprès de ce qu'allait coûter la même opération, reprise à nouveau dans des conditions bien moins favorables.

Le temps était passé, en effet, où Belle-Isle, faisant sa première tournée électorale dans le majestueux appareil de son ambassade, captivait tous les suffrages par le double ascendant de la force et de l'éloquence. Depuis lors, candidat aussi bien qu'électeurs avaient bien changé de situation comme de sentimens. Le prince, que Belle-Isle prenait ce jour-là par la main pour le porter au trône impérial, était dans la force de l'âge, préparé de longue date à cette haute prétention, issu d'une race illustre et guerrière dont on se plaisait encore à croire qu'il avait hérité le courage en même temps que l'ambition et le pouvoir. En face de lui se présentait timidement un jeune homme inconnu, étranger à l'Allemagne par sa naissance, n'ayant d'autres titres à invoquer que la tendresse et les larmes de son épouse : genre d'intercession plus propre à lui attirer la compassion que l'estime. Aujourd'hui, tous les rôles étaient renversés ; c'était le pupille de la France qui n'était qu'un enfant, et si François de Lorraine n'avait pas beaucoup grandi dans l'opinion de ses compatriotes, l'éclat des vertus viriles déployées par sa compagne rejaillissait sur lui ; en plaçant la couronne sur son front, on pouvait être assuré de trouver, à ses côtés, une main ferme qui saurait l'y maintenir.

En se bornant même à établir matériellement un calcul de suffrages (très aisé à faire, dans l'auguste mais petit collège dont l'élection impériale dépendait), non-seulement l'unanimité obtenue par Charles VII ne pouvait plus être espérée, mais la majorité numérique semblait perdue d'avance. Les deux rois électeurs de Pologne et de Hanovre, — dont Belle-Isle avait arraché le concours en flattant l'ambition de l'un, en assurant à l'autre la sécurité de son patrimoine, — s'étaient décidément émancipés. Des conventions expresses les liaient à l'Autriche ; leurs armées réunies combattaient ensemble contre les nôtres, soit en Flandre soit en Bohême. Des trois sièges ecclésiastiques, Mayence, le plus important, puisque la présidence de la diète y était attachée, était dévolu à une créature de Marie-Thérèse : les titulaires des deux autres se renfermaient dans une neutralité de jour en jour plus malveillante et qui déguisait à peine l'hostilité ; la Bohême étant définitivement rentrée sous la main de ses anciens maîtres, il n'y avait plus de prétexte pour tenir en suspens la voix électorale de ce royaume, comme on s'y était décidé, non sans peine, à la précédente épreuve. Mais ce qui

était bien plus décourageant que le hasard d'une majorité toujours mobile, c'était la défaveur qui s'attachait désormais à toute recommandation de la France. Sa protection avait si mal servi ceux qui s'y étaient confiés, que personne ne se souciait plus d'y faire honneur et encore moins de s'en prévaloir. Les actes avaient si peu répondu aux paroles, que ni promesses ni menaces de sa part ne comptaient plus. L'idée même s'était généralement répandue que si la France retrouvait encore quelque trace de sa vertu guerrière quand elle combattait chez elle (*sur son fumier*, comme disait dédaigneusement l'évêque de Cologne), en Allemagne, ses armées avaient désespéré non-seulement de pouvoir vaincre, mais de pouvoir vivre, et loin de chercher à s'y maintenir avaient peine à s'y supporter. Le joug et même l'appui de la France avaient toujours été acceptés à regret en Allemagne, mais pour la première fois son nom y était méprisé. Tout avait contribué à ce discrédit, dont nos dernières victoires n'avaient pas réussi à nous relever : les souffrances prolongées de Prague, l'évacuation désastreuse et précipitée de la Bavière, les plaintes, les gémissemens de nos soldats dans leurs longues stations d'hiver, les récriminations et les lamentations de Charles VII, plus que tout, peut-être, les plaisanteries acérées dont Frédéric, à toute heure, devant tout le monde, à sa table, dans son camp, dans sa cour et par des lettres qui circulaient dans toute l'Europe, ne cessait de harceler les généraux, les politiques et même le souverain de la France.

Un puissant effort militaire, promptement suivi d'une rapide série de victoires, pouvait seul faire renaître la confiance perdue, en rabattant les discours orgueilleux des adversaires et en remontant le cœur des cliens découragés. S'emparer hardiment de Francfort pour retarder l'élection jusqu'à l'heure de sa convenance, monter la garde à la porte des petits électeurs rhénans qu'on avait sous la main pour les empêcher de bouger, puis marcher hardiment sur Vienne en tendant la main à Frédéric, faire trembler Marie-Thérèse à Schœnbrunn et enlever à la pointe de l'épée le désistement de son époux, c'était pour la France le violent, mais unique moyen de rétablir une situation si compromise, et de racheter par la vigueur de l'exécution la témérité de l'entreprise. Supposez Frédéric à la place de Louis XV, c'est avec cette hardiesse de main et ce défaut de scrupule qu'il n'eût pas manqué de procéder. Mais pour tenter une telle aventure et même pour en concevoir la pensée, la première disposition à prendre, c'était de concentrer sur l'Allemagne tout ce qu'on avait de forces et de ressources. La division des armées françaises en trois corps, agissant sur trois champs d'opération différens, prêtait déjà à de justes critiques et nous exposait,

même victorieux partout, à n'être maîtres nulle part. Mais si cette dispersion de forces pouvait encore se justifier quand on avait à défendre en Allemagne un souverain en possession, appuyé sur une puissance propre, au moins nominale, et rangeant autour de lui un parti d'amis et d'alliés tout constitué, c'était une imprudence inexcusable quand il s'agissait, au contraire, d'y créer de toutes pièces une souveraineté et des alliances nouvelles. A l'appui d'une telle prétention, il ne fallait épargner ni un bataillon ni un écu. Donc plus de regards tournés vers les Pays-Bas ou vers l'Italie, dût-on même abandonner les positions déjà prises. C'est sur le Rhin et le Danube qu'il fallait fondre avec tout ce qu'on avait de troupes à mettre en ligne, sous la conduite du meilleur général qu'on pût désigner.

Mais où était-il, le capitaine en état de commander une telle expédition? Où était-il, même le politique en état d'en concevoir le plan? Il est douteux que Belle-Isle lui-même, s'il eût été présent au conseil, au lieu d'être traîné en captif à cette heure décisive, sous la garde des dragons hanovriens, eût eu l'audace d'en réclamer l'honneur et d'en prendre la charge. En tout cas, il n'eût pas joué une telle partie, — éclairé comme il l'était par une douloureuse expérience, — sans se faire munir d'avance de tous les moyens suffisans pour ramener et dompter la fortune, c'est-à-dire sans exiger qu'on mît entre ses mains, à l'exclusion de tout autre objet, toutes les ressources pécuniaires et militaires que le trésor et la population de la France pouvaient fournir et que quatre années de guerre n'avaient point épuisées. Il n'aurait pas consenti à franchir de nouveau le Rhin sans qu'on lui eût promis de mettre sous ses ordres Saxe et Conti, ramenant avec eux tout ce qu'il y avait encore de soldats français dans les plaines de Flandre ou au-delà des Alpes. Peut-être qu'alors, effrayé de cette perspective, tout le conseil eût reculé devant l'étendue de l'effort et du sacrifice. Mais en l'absence du seul homme qui pût mesurer les difficultés de la tâche, personne ne se trouva pour mettre ainsi, en quelque sorte, le marché à la main à Louis XV et poser nettement l'alternative entre deux lignes de conduite qu'il n'était plus possible de concilier sans les compromettre l'une et l'autre. Ceux qui, au fond, désiraient la paix, n'osèrent pas dire tout haut que le seul moyen de l'acheter à bon compte de Marie-Thérèse, c'était de renoncer tout de suite à lui disputer l'empire; ceux qui persistaient à vouloir combattre la candidature autrichienne osèrent peut-être encore moins provoquer l'énergique concentration de forces, qui seule pouvait lui barrer le chemin. Comme, des deux parts, il y avait une responsabilité grave à assumer, personne, pas plus pacifiques que belliqueux, n'osa aller hardiment jusqu'au bout de sa pensée.

Le maréchal de Noailles assure bien, par exemple, dans ses mémoires, qu'il aperçut tout de suite la difficulté de trouver, en place de Charles VII, un autre candidat présentable pour l'empire et le profit qu'on pouvait tirer de cette impuissance même pour entrer en conversation avec Marie-Thérèse, et il cite une lettre par lui adressée au ministre de France à Munich, Chavigny, où ces considérations sont en effet assez judicieusement exposées. — « Il me paraît bien difficile, y est-il dit, de soutenir, sans avoir un empereur pour chef, un système dont le succès a rencontré de grands obstacles, lorsque l'électeur de Bavière était revêtu de la dignité impériale. Voici un jeune prince qu'on ne doit point abandonner, mais qui est sans troupes, sans argent, sans crédit et peut-être sans conseil. Peut-on espérer de lui former un parti capable de l'élever et de le maintenir sur le trône?.. Reste à examiner s'il ne vaudrait pas mieux concourir à ce qu'on ne pourrait empêcher, et la manière de le faire pour en tirer une paix convenable au roi et à ses alliés. » — C'était le langage du bon sens ; mais si Noailles le tint sous cette forme timide et dubitative, il n'est pas surprenant qu'il n'ait pas produit une grande impression sur l'esprit de ses auditeurs. A dire le vrai, pour faire prévaloir un bon conseil, Noailles n'avait plus ni l'assurance ni l'autorité nécessaires. Il ne sentait pas seulement son crédit diminué, il avait perdu la confiance en lui-même depuis que la mollesse de sa conduite en Alsace, si vertement incriminée par Frédéric, le rendait l'objet des railleries de tous les plaisans de Paris. Au moment de plaider une cause qui avait une couleur pacifique, il se souvint peut-être qu'en rentrant à l'hôtel de Noailles il avait trouvé à la porte une épée de bois suspendue, avec cette inscription burlesque : « Homicide point ne seras, » et s'attendant à être combattu par Tencin, qui restait fidèle à l'alliance et à la politique prussiennes, il craignit de paraître moins belliqueux qu'un cardinal.

Chez Tencin, qui défendit le parti opposé, ce fut la même défaillance en sens contraire. Fidèle au souvenir de Belle-Isle et suivant les conseils de l'envoyé de Frédéric, le prélat continua bien à soutenir que tout devait céder à l'intérêt de prévenir la résurrection de l'influence autrichienne en Allemagne ; mais du changement complet de stratégie et de tactique, que la vacance nouvelle de l'empire rendait nécessaire, la pensée même ne paraît pas l'avoir traversé. A la vérité, dès qu'il s'agissait d'opérations militaires, il sentait qu'il était ridicule à lui de s'en mêler et sa robe l'embarrassait. Eût-il proposé d'ailleurs au roi des mesures dont lui-même n'apercevait probablement pas bien la nécessité, il n'eût pas réussi à les faire agréer. C'était le roi, en effet, qui, plus que tout autre, flottait entre des partis contraires, ou plutôt entre des préférences et des répu-

gnances dont il n'avait pas le courage de faire le sacrifice. D'une part, sa fierté royale se sentait blessée à la seule pensée de voir un petit prince de Lorraine, la veille son humble voisin, presque son vassal, devenir empereur, et empereur malgré lui, et acquérir par là une dignité dont le titre était supérieur au sien. C'était comme si un des seigneurs de sa cour, qui portaient le manteau de son sacre, fût sorti du rang pour se placer auprès de lui et marcher son égal (1). Mais, d'un autre côté, rien ne lui tenait plus à cœur que de reprendre lui-même, à la tête de son armée de Flandre, la suite des opérations interrompues l'année précédente par sa maladie. De toutes les prétentions à une action personnelle qu'il avait conçues après la mort de Fleury, celle de commander les armées était la seule dont il ne fut pas découragé. L'assistance aux délibérations du conseil et plus encore le travail du cabinet avaient promptement fatigué son indolence. Mais au feu et dans les camps, le fils de tant de héros se sentait à son aise et comme chez lui. Il était donc très impatient de reparaître sur les champs de bataille. Peut-être aussi que le sentiment des justes censures qu'avaient méritées ses faiblesses, le désir de se réhabiliter aux yeux de ses sujets et d'entendre de nouveau le murmure flatteur des acclamations populaires, accroissaient secrètement son impatience. Mais d'aller guerroyer en Allemagne, c'est ce que ni ministre ni courtisan n'auraient osé conseiller au souverain de la France. La guerre de Flandre était la seule à laquelle il pût raisonnablement se proposer de prendre part, et lui demander d'y renoncer, c'eût été le condamner de nouveau à un régime d'obscurité et de repos où il n'était pas encore résigné à rentrer.

Le roi ne voulant ainsi se décider au sacrifice d'aucune prétention et ne trouvant personne devant lui pour lui montrer la nécessité de faire un choix, le parti fut pris tout naturellement, même sans être discuté, de poursuivre tous les genres de succès à la fois, au risque d'aller ainsi à la dérive au-devant de tous les échecs et de tous les périls. La lutte matérielle dut être continuée sur tous les théâtres, tandis qu'une nouvelle lutte électorale allait s'engager à Francfort. Seulement, ce plan ambitieux, adopté par complaisance plutôt que par conviction, n'était hardi qu'en apparence : on le vit bien à l'exécution, qui ne se trouva dirigée par aucune vue d'ensemble. En Flandre seulement, les préparatifs de guerre durent être poursuivis avec le soin et l'ardeur que mettent des serviteurs

(1) « L'aversion qu'on a ici pour le grand-duc est plus grande dans le maître que dans ses ministres; il y a dans le cœur du roi de France une jalousie et une haine telles que ces deux passions se font sentir dans un supérieur pour un inférieur. » (Chambrier à Frédéric, 20 février 1745.)

travaillant sous les yeux de leur maître à contenter ses passions personnelles; la campagne diplomatique et militaire d'Allemagne allait être menée, au contraire, avec mollesse, avec dégoût, par des agens mal secondés dans une tâche ingrate et que décourageait d'avance le sentiment de leur impuissance.

III.

Il y avait pourtant dans le conseil un ministre qui, par le devoir de sa charge, avait un avis à émettre, et dont l'autorité aurait dû être prépondérante, puisque c'était à lui d'appliquer les résolutions qu'on allait prendre : c'était celui qu'une nomination récente venait d'appeler à la direction des affaires étrangères. Si le marquis d'Argenson n'eut pas à ce moment décisif (comme il le confesse lui-même dans ses mémoires) toute l'influence qui appartenait à sa situation, ce n'est pas que, depuis le peu de temps qu'il avait pris possession de son ministère, il se fût montré aussi dépourvu de capacité propre et de jugement personnel qu'on l'avait cru à la première heure et quelques-uns peut-être l'avaient espéré. Si ceux qui l'avaient désigné au choix du roi avaient pensé s'assurer un écho de leur propre voix dans le conseil et un instrument aveugle de leurs volontés, ils devaient déjà être désabusés. Le marquis, sortant de sa retraite, apportait aux affaires des vues qui étaient le fruit de longues réflexions et dont le moindre défaut assurément était de manquer d'originalité. Comme le nom de d'Argenson est du petit nombre des ministres de Louis XV dont la postérité a gardé le souvenir, et que, de nos jours mêmes, des historiens de renom comme Michelet et des critiques sagaces tel que Sainte-Beuve lui ont fait un regain de popularité ; comme d'ailleurs un rôle important lui est réservé dans le cours des événemens dont le récit va suivre, le lecteur ne sera pas surpris qu'avant de le voir à l'œuvre, je m'arrête un instant pour essayer de pénétrer un caractère dont la singularité même présente une étude qui n'est pas sans intérêt.

J'ai dit quelle surprise avait causée la nomination, à un poste pour lequel la bonne grâce et la finesse d'esprit ont toujours paru nécessaires, d'un homme connu seulement par la rudesse de ses manières et son humeur sombre. L'étonnement eût été bien plus grand encore si l'on avait su que ce solitaire taciturne venait, depuis des années, de consacrer ses loisirs non-seulement à tenir un journal quotidien où tous les événemens et les personnages du

jour étaient jugés avec une sévérité mordante et chagrine, mais à rédiger un vaste plan de réforme politique, embrassant toutes les parties de l'état. La découverte aurait paru d'autant plus étrange que rien dans l'origine ou dans les antécédens du nouveau ministre n'était fait pour y préparer. Bien qu'issu d'une souche de bonne noblesse de Touraine, Louis-René de Voyer d'Argenson était surtout en relation, par ses alliances et par les derniers emplois qu'avait remplis sa famille, avec cette haute bourgeoisie, pépinière des secrétaires et des conseillers d'état, où, depuis longtemps, nos rois avaient coutume de recruter leurs instrumens les plus dociles et leurs serviteurs les plus dévoués. Son père, lieutenant de police avant d'être garde des sceaux, avait fait régner l'ordre dans la capitale en usant très largement de la Bastille et des lettres de cachet. Lui-même avait exercé quelque temps ce redoutable pouvoir de l'intendance qui tenait à sa discrétion la personne et les biens de tous les Français et réalisait l'idéal même de l'arbitraire. Depuis lors, appelé au conseil d'état, il s'y faisait remarquer par l'assiduité de son travail et la variété de ses connaissances, mais sans que jamais, dans les luttes déjà très fréquentes qui s'élevaient entre cette juridiction administrative et celle des parlemens, il eût paru incliner dans le sens de la résistance au pouvoir royal. Le seul symptôme d'un esprit d'indépendance ou d'opposition qu'il eût donné, c'était son assistance à de petites réunions de beaux esprits et de nouvellistes qui se tenaient chez un membre de l'Académie française, l'abbé Alary, et où l'on discutait assez librement des nouvelles du jour; mais sur un signe de mécontentement du cardinal de Fleury, la société de l'*Entresol*, comme on l'appelait, s'était séparée sans murmure, et d'Argenson, pas plus qu'aucun autre de ses amis, ne se l'était fait dire à deux fois.

Ce n'était pas là, on en conviendra, l'apprentissage de ce que nous appellerions aujourd'hui un révolutionnaire, ou seulement un libéral. C'était le fait pourtant : instruit peut-être par l'expérience des inconvéniens d'un pouvoir sans contrôle, l'ancien intendant du Hainaut avait conçu à lui seul, dans le silence du cabinet, un projet de constitution qui faisait passer la France, d'un saut et sans transition, de l'état de monarchie absolue à celui d'une démocratie pure, fondée sur la base de libertés municipales illimitées. Assurément, d'Argenson n'était pas le seul qui, frappé de l'affaiblissement visible de l'antique royauté, et craignant son effondrement prochain, eût médité de lui venir en aide en appuyant sa grandeur trop isolée sur des institutions qui auraient pu la soutenir en la contenant. Fénelon avait rêvé longtemps à cette restauration des

libertés publiques dans le mélancolique exil de Cambray, et pendant les jours trop rapides où son royal élève, le duc de Bourgogne, s'était cru à la veille de gouverner la France, il n'avait pas craint de lui soumettre les linéamens d'une nouvelle organisation politique, dont le but était de limiter la puissance royale et de rendre à la nation une part légitime dans le gouvernement de ses destinées. Mais, loin de vouloir rompre avec le passé de la France, Fénelon, dans ses plans, moins chimériques peut-être qu'on ne l'a dit, songeait, au contraire, à rattacher ses projets d'innovation à d'antiques franchises nationales, et, en particulier, à rendre à la noblesse le rôle politique dont elle s'était laissé dépouiller. Tout autre était le plan de d'Argenson, tel que nous le trouvons développé dans un document intitulé : *Considérations sur le gouvernement de la France*, déjà rédigé tout entier avant son entrée au ministère, bien qu'il n'ait vu le jour qu'après sa mort. Admirateur enthousiaste de l'œuvre de nivellement accomplie par la main vigoureuse de Richelieu, il ne s'y montre pressé que de l'achever. Il a hâte de balayer du sol tout ce qui survivait encore de distinctions, de classes et d'immunités privilégiées pour les remplacer par des libertés nouvelles largement puisées à des sources populaires. Assemblées de paroisses, de districts et de provinces librement élues par un suffrage très étendu, et chargées de percevoir les impôts, puis de les répartir proportionnellement entre tous les citoyens, — suppression de toute exemption ecclésiastique ou nobiliaire, — abolition de la vénalité des charges de la magistrature, — tous ces points sont abordés de front et toutes les questions tranchées sans hésitation par une solution radicale. En fait d'audace à fouler aux pieds toutes les traditions, en fait de confiance dans la valeur absolue et la puissance logique des principes, les constituans de 1789 n'auraient pu mieux dire et n'ont pas fait plus. Le mot lui-même ne fait pas peur au hardi novateur ; c'est bien la démocratie qu'il appelle par son nom et qu'il veut greffer sur la monarchie de Louis XIV. Seulement à un point qui pourrait paraître la conclusion du système, la pensée s'arrête et tourne court ; au-dessus des assemblées provinciales, on s'attend à voir élever une assemblée nationale provenant également de l'élection et décidant des intérêts généraux du pays. Ce couronnement manque à l'édifice, et le roi, dans l'écrit de d'Argenson, garde la prérogative de faire les lois en son conseil et de les promulguer sous forme impérative ; c'est lui aussi qui fixe le montant des contributions, et à qui même, en certains cas, est attribué le droit de casser les arrêts de la justice.

D'où vient cette inconséquence ? Est-ce défaut de logique ou timi-

dité d'esprit? On ne peut guère en soupçonner un penseur qui ne reculait pas devant des exécutions en apparence moins téméraires. Je croirais plutôt que ce fut chez d'Argenson une précaution prise pour rassurer le souverain sur la diminution que l'étendue et l'intégrité de son pouvoir pourraient souffrir de l'introduction du principe démocratique dans l'état ; car, on a peine à le croire, mais il n'y a pas à en douter, ce plan gigantesque de réforme, qui touchait à la base de la société monarchique tout entière, ce n'était pas chez d'Argenson une œuvre d'imagination, une république de Salente ou d'Utopie destinée à rester toujours à l'état de rêve. Très sérieusement, il avait conçu le dessein et n'abandonnait pas l'espérance de le faire adopter de bonne grâce, non-seulement par Louis XV, mais par Fleury en personne, qui vivait encore quand le document fut écrit. Tout le travail, en effet, est préparé comme s'il devait être présenté le lendemain à la signature royale. C'est un édit en trente-cinq articles, portant en tête un préambule tout rédigé où Louis, quinzième du nom, roi de France et de Navarre, au nom de l'autorité qu'il tient de Dieu seul, fait connaître à ses peuples ses intentions pour assurer leur bonheur. Le lieu et l'heure de la promulgation solennelle sont également prévus ; ce doit être à Reims, dans la cathédrale, avec tout l'éclat et toute la solennité des cérémonies du sacre. Puis une série de notes détachées indique la voie qu'il faudra suivre pour amener le roi, sans lui dire où on le conduit, à souhaiter lui-même l'émancipation de ses sujets. C'est par l'intérêt que le roi prend à l'agriculture qu'il faut le conduire insensiblement à des mesures dont l'effet sera de la faire fleurir. Viennent ensuite les objections prévues et leur réfutation : entre autres cette difficulté que l'auteur se pose consciencieusement à lui-même : un état quasi-républicain, établi sur la surface d'un pays, peut-il être compatible avec l'autorité souveraine d'un monarque héréditaire? A quoi l'auteur ne trouve guère à faire d'autre réponse que d'affirmer qu'un roi ne peut jamais souffrir de ce qui fait le bonheur de ses peuples, et que, pour qu'un règne soit florissant, il faut que

Rome soit toujours libre et César tout-puissant (1).

Ce qui prouverait d'ailleurs, au besoin, qu'en s'élevant par l'imagination dans ces régions d'une politique idéale, il n'entendait nul-

(1) *Considérations sur le gouvernement ancien et présent de la France*, par le marquis d'Argenson. Amsterdam, 1784, p. 196 à 200, et *passim*. — *Mémoires de d'Argenson*, publiés par son petit-neveu chez Janet, 1758, t. v, p. 301 et suiv. — Cette édition, assez fautive, et en général beaucoup moins complète que celle qui a été publiée par la Société de l'histoire de France, renferme pourtant des notes et des correspondances tirées d'archives de famille qui ne se trouvent pas dans cette dernière.

lement y passer sa vie, mais qu'il comptait bien, au contraire, en descendre le plus tôt possible pour arriver à l'application de ses idées, c'est le soin qu'il mettait en même temps à se tenir au fait, dans le moindre détail, des affaires courantes et des incidens de la cour. D'une part, grâce à une activité infatigable, il ne laissait passer devant ses yeux aucune question importante de diplomatie, d'administration ou de finance, — ni déclaration de guerre, ni traité de paix, — ni édit d'impôt, ni constitution de rente publique, — ni débats du parlement avec l'église ou la royauté, sans en faire l'objet d'un mémoire qu'on retrouve dans ses papiers. Ces documens présentent, comme son plan général, un mélange d'études sérieuses et de solutions aventurées; mais la forme est celle même qu'un commis donnerait à un mémoire destiné à éclairer un ministre en place sur une décision qu'il aurait à prendre. Puis, dans le journal qu'il tenait quotidiennement depuis plus de vingt années, on le voit attentif à toutes les nouvelles de Versailles et à l'affût de tous les changemens ministériels, comme s'il attendait à chaque instant qu'une porte s'ouvrît par où il pourrait passer lui-même. Dans cette espérance vague, mais toujours en éveil, malgré son humeur grave et frondeuse, il ne laisse fermer devant lui aucune des entrées de la faveur; il sait à un jour près ce que pense et pour qui penche le valet de chambre Bachelier, de quelles amours le roi s'éprend ou se lasse, et quelle beauté nouvelle réveille sa curiosité et ses sens. Sur ce dernier point, en particulier, il obtient des confidences d'une intimité surprenante qui figureraient à leur place dans les historiettes de Tallemant des Réaux, et qu'il exprime avec une crudité de termes que Rabelais n'eût pas désavouée; car c'est encore une des singularités de cette nature pleine de contrastes que, tandis que dans ses discours d'apparat il affectait volontiers le beau ton et s'élève même parfois jusqu'à l'emphase, dans ses conversations et dans ses correspondances privées, au contraire, on l'accusait de rechercher les expressions triviales et les gros mots. Probablement il pensait que la philosophie a partout son franc-parler et doit appeler les choses par leur nom. Cette attitude de liberte philosophique, il y tient non-seulement parce qu'elle l'honore, mais parce qu'elle peut être mise à profit pour l'état et au besoin pour lui-même. « Je passerai, dit-il quelque part, dans ce siècle-ci, pour un homme modéré, philosophe attaché à mes devoirs, éclairé cependant et capable, plus digne de places que ceux qui y sont. Ce rôle a sa beauté, et, si l'ambition le nourrissait, il pourrait aboutir à une grande élévation. » Quelques pages plus loin, il revient à cette considération, mais c'est pour la faire valoir auprès de son frère devenu ministre et lui faire sentir l'avantage qu'il trouverait à prendre un sage comme lui pour collègue. Je lui

ai dit : « Croyez-moi, je vous serai utile dans cette place ; je pourrai vous aider par les endroits qui peuvent vous manquer... Ma petite naïveté, ma petite vérité, dont j'ai même quelque réputation, manquent aujourd'hui à nos affaires : tout le monde nous attaque parce que toute confiance à la France manque aujourd'hui. » Et, un peu plus loin, vient un véritable rêve où il se voit appelé à gouverner la France et à jouer auprès de Louis XV (les noms y sont en toutes lettres) le rôle de Sully auprès d'Henri IV (1).

Par malheur, Louis XV ressemblait encore moins à Henri IV que d'Argenson à Sully, et ce n'était ni l'amitié ni la confiance réciproque, mais une rencontre fortuite qui avait rapproché cette fois le souverain et le ministre. Il est plus que douteux que Louis XV, s'il eût bien su à qui il avait affaire, eût fait un tel choix, à une telle date, et pour la tâche à laquelle il avait à pourvoir. Assurément, si l'on examine les écrits de d'Argenson avec nos sentimens d'aujourd'hui et à la lumière des événemens qui ont suivi, on y reconnaît des mérites qu'il serait injuste de contester. Ce n'était pas un esprit d'une portée commune que celui qui saluait, cinquante ans avant 89, et vingt-cinq ans avant le *Contrat social*, l'avènement de la démocratie, et qui condamnait d'avance toutes les institutions que la génération suivante devait voir disparaître. Savoir faire maison nette, dans son propre cerveau, de toutes ses habitudes d'enfance et de tous ses préjugés héréditaires ; offrir généreusement en sacrifice les privilèges dont sa naissance lui assurait une part, c'était aussi, de la part d'un homme bien né et pouvant aspirer à tout, faire preuve d'une largeur d'idées et d'un désintéressement personnel auxquels il convient de rendre hommage. Mais ces qualités, qu'on peut estimer chez le publiciste ou chez le philosophe, si elles ne sont pas incompatibles, n'ont pourtant rien de commun avec celles qui conviennent à l'homme d'état et surtout au négociateur. En dehors de là, que de signes et d'indications contraires ! Dans l'agencement même du plan de réforme conçu par d'Argenson, dans cette confusion d'élémens contradictoires, — liberté en bas, pouvoir absolu au sommet, — quelle inexpérience, quelle ignorance de la nature humaine, aussi bien de celle des peuples que de celle des princes ! Quel mélange de naïveté et de présomption ! S'imaginer gravement qu'on pourra amener en douceur, et par la voie de la persuasion, un souverain du tempérament de Louis XV à se lancer à l'aventure dans des voies inconnues ! Et un vieux routier comme Fleury, se flatter qu'on pourra le convertir sans même l'avertir ! Puis quelle facilité à se payer de mots et à se débarrasser des objections qui importunent, par des

(1) *Journal de d'Argenson*, t. IV, p. 55, 75, 107.

considérations sentimentales doublées de citations classiques! Cette façon de terminer des débats sérieux par des effusions de sensibilité et d'emphase constitue un genre oratoire dont d'Argenson ne devait pas longtemps garder le monopole. On allait le retrouver chez la plupart des écrivains politiques de la fin du siècle : les Raynal, les Mably, chez Rousseau lui-même, et les derniers accens en viendront retentir à la tribune de nos assemblées révolutionnaires. En ce genre, et pour les formes de langage comme pour le tour des pensées, si l'on a voulu voir dans d'Argenson le précurseur de nos philosophes constituans et législateurs, c'est un titre qu'on ne peut pas lui refuser. Mais, en vérité, une chose, pour la beauté du fait, me paraît regrettable : c'est que d'Argenson n'ait pas eu l'occasion de mettre à exécution la pensée qu'il paraît avoir conçue de faire confidence à Fleury de ses vues novatrices. Entre le théoricien qui entreprenait de changer la face de la France avec des idées systématiques et le politique nonagénaire qui, traitant la monarchie comme lui-même, ne songeait qu'à prolonger son existence en la faisant vivre de régime, de silence et de repos, l'entretien, qui n'aurait pas été long, eût été des plus curieux. Depuis le renard et la cigogne de La Fontaine, jamais dialogue n'eût été engagé entre gens moins faits pour s'entendre; et la conclusion la moins sévère que Fleury en aurait tirée, c'est que, le sens pratique et la connaissance du monde étant des dons indispensables à un diplomate, un rêveur qui en était à ce point dépourvu était, de tous les hommes, le dernier à qui il fallût confier le ministère des affaires étrangères.

Au demeurant, sans qu'il fût besoin de cette communication, qui ne pouvait guère avoir lieu, Fleury, avec la divination instinctive, le flair, si on peut ainsi parler, qui était chez lui une qualité naturelle aiguisée par l'exercice jaloux du pouvoir, avait compris de bonne heure le caractère du personnage et s'était mis sans affectation sur ses gardes. Tandis qu'il traitait avec faveur le cadet des d'Argenson, qu'il fit même entrer au conseil, la veille de sa mort, il tenait l'aîné à distance avec une froideur malveillante. Un instant, le ministre Chauvelin, lié d'amitié et de parenté avec toute la famille, et trouvant chez le marquis une faculté de travail et des connaissances variées dont il faisait cas, l'avait fait désigner pour une ambassade; mais Chauvelin lui-même étant tombé en disgrâce, le protégé voulut partager la fortune de son patron, et nul effort ne fut fait pour le retenir. Depuis lors, toutes les fois qu'on prononçait son nom pour un emploi ou une dignité quelconque, le cardinal l'écartait dédaigneusement, et quand on lui demandait le motif de cette défaveur : « Il est l'ami de Voltaire, disait-il, et Voltaire est son digne ami. »

D'intimes relations avec Voltaire, tel était, en effet, le seul indice

extérieur que d'Argenson eût donné de son penchant pour les idées nouvelles, dont le travail souterrain agitait déjà la société. Comment cette intimité avait commencé, c'est ce qu'il serait difficile de savoir exactement, aucun biographe de d'Argenson ne donnant de détails à cet égard. Il avait fallu revenir de loin, puisque l'un des premiers poèmes du jeune Arouet, encore inconnu, contenait une satire virulente contre le lieutenant de police, qui, pour un méfait de jeunesse, l'avait fait claquemurer quelques jours à la Bastille. Il est vrai que, rendu à la liberté, le captif avait écrit à son persécuteur pour le remercier de lui avoir donné une leçon utile dont il promettait de profiter. Mais ces excuses banales faites au père n'expliquent pas l'amitié contractée avec le fils. Je n'oserais affirmer non plus que ce fût à Voltaire que d'Argenson dut la première inspiration de ses projets de réformes politiques. Rien ne le prouve, et je serais même disposé à penser le contraire : Voltaire était à cette époque, comme du reste dans tout le cours de sa vie, moins désireux de faire des révolutions en politique qu'en religion et de réformer l'état que de détruire l'église. Dans les écrits de d'Argenson, d'ailleurs, règnent un esprit égalitaire et comme une saveur démocratique qu'on ne retrouve nulle part dans ceux du gentilhomme de la chambre de Louis XV, nullement ennemi pour son compte de la cour et de ses grandeurs, et qui n'a jamais témoigné que peu d'attrait et même un certain dédain pour le populaire. Mais il est certain que le manuscrit du *Gouvernement de la France*, s'il ne fut pas dicté par Voltaire, lui fut communiqué de bonne heure, et que des lectures mystérieuses en furent faites à huis-clos, à Cirey, avec Mme du Châtelet. L'accueil était assuré d'avance. Dans la situation déjà très brillante, mais encore incertaine et menacée, où était Voltaire, trouver un marquis philosophe, fils et frère de ministre, qui le prenait pour conseiller et pour confident, c'était une bonne fortune qu'il ne pouvait laisser échapper ; c'était acquérir, en même temps qu'une relation très flatteuse pour son amour-propre, le plus utile des auxiliaires pour ses idées et, au besoin même, un défenseur pour sa personne. Il n'aurait eu garde de lui chercher querelle sur des principes dont l'application très éloignée n'avait pas besoin d'être examinée de trop près. Aussi, dans les lettres datées de Cirey qui accusent réception du précieux dépôt, c'est d'abord une expression de reconnaissance, puis un élan d'admiration qui s'élève jusqu'à l'enthousiasme. Le marquis est un citoyen doué des vertus d'Aristide et un penseur qui égale le génie de Platon. On peut dire de cet ouvrage, à plus juste titre que du *Télémaque*, « que le bonheur du genre humain naîtrait de ce livre, si un livre pouvait le faire naître. »

Mais personne n'a jamais égalé, on le sait, Voltaire dans l'art de

comprendre les faiblesses humaines et de les caresser quand il voulait plaire. Aussi, avant de fermer la lettre, l'idée lui vient que ce souvenir de *Télémaque* pourrait ne sourire qu'à moitié à son noble ami, en paraissant mettre son œuvre sur le rang d'une simple vision poétique, sans rapport avec la réalité. Il faut se hâter de le rassurer et lui bien montrer qu'on voit en lui un homme d'état et un poète; aussi Voltaire se hâte d'ajouter :

« Ce ne sont point ici les rêves d'un homme de bien, comme les chimériques projets du bon abbé de Saint-Pierre... Ce n'est pas ici un projet de paix perpétuelle qu'Henri IV n'a jamais eue... Ce n'est pas non plus la colonie de Salente, où M. de Fénelon veut qu'il n'y ait pas de pâtissier et sept façons de s'habiller. C'est ici quelque chose de très réel et que l'expérience prouve de la manière la plus éclatante; car, si vous en exceptez le pouvoir monarchique, auquel un homme de votre nom et de votre état ne peut que souhaiter un pouvoir immense, — aux bornes près, dis-je, de ce pouvoir monarchique aimé et respecté par nous, — l'Angleterre n'est-elle pas un témoignage subsistant de la sagesse de vos idées? Le roi avec son parlement est législateur comme il l'est ici avec son conseil; tout le reste de la nation se gouverne selon les lois municipales, aussi sacrées que celles du parlement même. »

Voltaire ayant vu à l'œuvre et très bien analysé dans d'autres écrits la constitution anglaise, je ne lui ferai pas l'injure de croire qu'il ne comprenait pas la différence du rôle imposé au roi d'Angleterre par un parlement élu et une chambre des pairs héréditaires, et celui que d'Argenson assignait au roi de France, législateur tout-puissant dans un conseil de magistrats nommés par lui. L'assimilation à ses yeux mêmes ne pouvait donc avoir aucune valeur. Mais d'Argenson voulait à tout prix passer pour un esprit pratique, tenant en poche un plan prêt à être mis en œuvre du soir au lendemain. Il fallait le flatter à ce point sensible, et dût-on feindre la confiance sans la partager, le rassurer, par un exemple bien ou mal choisi, sur le côté faible de son œuvre de prédilection.

D'autres complimens non moins vifs, portant sur la grandeur d'âme dont un seigneur faisait preuve en s'élevant au-dessus des préjugés de sa naissance, bien que mieux mérités, ne furent peut-être pas aussi sensibles à d'Argenson que celui-là; mais ce qui dut le toucher plus que toutes choses, ce furent des vœux discrètement exprimés pour que l'auteur d'un plan si généreux fût mis le plus tôt possible en mesure d'en poursuivre l'application. « Plût à Dieu que vous fussiez dans la place que vous méritez! Ce n'est pas pour moi, c'est pour le bonheur de l'état que je le désire... Soyez chancelier de France, monsieur, si vous voulez que j'y revienne. » — De telles exclamations

se retrouvent à toutes les lignes, dans une correspondance qui, de 1740 à 1745, ne cessa pas d'être très active entre l'auteur inconnu et son illustre confident. Une autre pensée paraît s'être aussi emparée de l'esprit de Voltaire et ne l'avait plus quitté : c'était de rapprocher, malgré la distance qui séparait Berlin de Paris, d'Argenson de Frédéric, et d'établir ainsi, sous les auspices des idées philosophiques qui leur étaient communes, un lien d'estime et de correspondance entre les deux grandes amitiés dont il s'honorait. Ce dessein paraît dater même chez lui de l'époque où Frédéric, encore prince royal, lui témoignait toute la déférence d'un écolier pour son professeur. Puis, quand le nouveau roi de Prusse lui fit, comme je l'ai raconté, la galanterie de lui adresser, avant toute autre visite, l'envoyé qui allait faire part à Louis XV de son avènement, Voltaire n'eut rien de plus pressé que de partager cette politesse avec d'Argenson.

« Il n'est pas juste, monsieur, lui écrivait-il, que je laisse partir le digne envoyé de Marc-Aurèle sans saisir cette occasion de dire encore combien je suis enchanté qu'il y ait un tel roi sur la terre, et sans le dire à vous, monsieur, qui étiez né pour être son premier ministre. Je crois que M. de Camas (l'envoyé de Frédéric) aimera mieux la France quand il vous aura vu. » — Un peu plus tard, revenu d'une entrevue avec Frédéric : « Le Salomon du Nord, écrit-il,.. m'a parlé souvent de ceux qui font le plus d'honneur à la France : il a voulu connaître leur caractère et leur façon de penser. Je vous ai mis à la tête de ceux dont on doit rechercher les suffrages; je voudrais que vous me marquassiez si on ne désire pas qu'après avoir écrit comme Antonin, l'auteur vive comme lui. Je voudrais enfin quelque chose que je pusse lui montrer. » — Valori, ami personnel de d'Argenson, entrait volontiers dans la pensée de ce rapprochement, et se fit à plus d'une reprise l'intermédiaire d'un échange de complimens entre ceux que Voltaire nommait ses protecteurs et qu'au fond de l'âme il regardait comme ses élèves. Il ne paraît pourtant pas que ce jugement du poète ait fait grande impression sur l'esprit de Frédéric : j'en ai du moins cherché vainement la trace dans ses mémoires et dans sa correspondance. Quant à d'Argenson, au contraire, il semble bien s'être laissé convaincre qu'avec Frédéric la vertu et le génie étaient montés sur le trône, et Chambrier, au moment de la nomination, rapporte qu'on lui avait entendu dire qu'il fallait vivre en intimité avec un si grand prince et le regarder comme un oracle (1).

(1) Voltaire à Frédéric, à d'Argenson. (*Correspondance générale*, 8 mai 1739, 8 janvier, 18 juin, 6 juillet 1740; 8 janvier 1741; 8 août 1743.) — Chambrier à Frédéric, 20 novembre 1744. (Ministère des affaires étrangères.) — Droysen, t. II, p. 399.

On peut aisément s'imaginer de quelle joie Voltaire fut comblé par le choix imprévu, pour lui comme pour tout le monde, qui chargeait d'Argenson de diriger la politique extérieure de la France. C'était le plus beau de ses rêves subitement réalisé; l'année précédente, il avait essayé, sans y réussir, de se faire l'intermédiaire d'une alliance entre la France et la Prusse, et il avait eu le désagrément de la voir conclure, dès le lendemain, sans lui et en quelque sorte par-dessus sa tête. Cette fois, les deux états se trouvant gouvernés par des hommes qui l'admettaient dans leur intimité, il devenait par là même leur lien naturel, et allait tenir entre ses mains le nœud de leur union. Ami du roi à Berlin, et d'un ministre dirigeant à Paris, quel rôle ne lui était pas réservé! Vainement lui aurait-on rappelé ce qu'il avait déjà pu éprouver, c'est que les disciples couronnés changent souvent d'humeur, et ne gardent pas longtemps l'oreille ouverte aux avis de leurs premiers maîtres. Sa joie était trop grande pour être tempérée même par ce fâcheux souvenir, et, d'ailleurs, l'amitié de d'Argenson (je dois le dire par avance) ne lui réservait pas de telles déceptions; aussi quel transport dans ce billet écrit à l'arrivée même de la bonne nouvelle: — « Vous voilà cocher, monseigneur, menez-nous à la paix tout droit par le chemin de la gloire; et quand vous verrez en passant votre ancien attaché dans les broussailles, donnez-lui un coup d'œil... Vous allez embrasser, être embrassé, remercier, promettre, vous installer, travailler comme un chien, mais surtout portez-vous bien et aimez toujours Voltaire. »

Sans partager l'enthousiasme de Voltaire il est permis de trouver, comme lui, très curieuse la coïncidence inattendue qui livrait le pouvoir, dans deux grands états, à deux sectateurs des doctrines dont il était l'apôtre, avant même qu'elles eussent complètement prévalu dans l'esprit public; et il sera triste de constater que de ces deux apprentis philosophes, élevés à la même école, celui qui s'est tiré le mieux de l'épreuve toujours redoutable du pouvoir, c'est celui qui se piquait le moins de rester fidèle aux maximes de la philosophie.

DUC DE BROGLIE.

AU

MONT-CASSIN

J'avais lu quelque part qu'il existait dans les archives du Mont-Cassin, parmi tant d'autres richesses inédites, des leçons manuscrites du professeur Cremonini, un ami de Galilée, qui enseignait la philosophie à l'université de Padoue vers la fin du XVIe siècle. J'en connaissais seulement ces premiers mots du discours d'ouverture : « *Mundus nunquam est, nascitur semper et moritur*, — le monde n'est jamais, il ne fait que naître et mourir à chaque instant. » Cela me donnait grande envie d'en connaître davantage. J'étais curieux de savoir comment pensait un homme si sage, comment il professait, trois siècles avant que nous eussions inventé la philosophie de Hegel et retrouvé celle de Çâkya-Mouni, la doctrine de la métamorphose perpétuelle et de l'universelle illusion.

Ces jours passés, me trouvant de loisir et aux portes de l'Italie, je partis un matin pour aller lire au Mont-Cassin les cahiers du Cremonini. Le lendemain, le train de Rome à Naples me jetait à San-Germano ; cette bourgade, de tout temps inféodée au monastère qui domine la montagne au-dessus d'elle, lui sert de succursale dans la plaine ; les évêques-abbés y descendaient et y descendent encore pour tenir les plaids de leur diocèse. De San-Germano part le chemin, raide et rocailleux, qui mène là-haut à la

maison du renoncement. Un petit fainéant des Abbruzzes m'offrit son baudet, nous gravîmes les lacets de la vieille route, — c'est l'affaire d'environ cinq quarts d'heure, — jusqu'au porche de citadelle, ménagé sous une longue voûte dans les soubassemens colossaux de l'abbaye. La physionomie rébarbative de cette entrée est adoucie par le sourire serviable du frère custode, qui vous accueille sur le parvis du premier cloître. Il me conduisit à ma cellule, et me voici, depuis l'autre soir, l'hôte des fils de saint Benoît. Ils mettent toujours en pratique, j'en puis témoigner, la prescription touchante de leur fondateur, qui ordonne dans sa règle de recevoir chaque voyageur « comme s'il était le Christ, — *tanquam Christus.* »

I.

On a beaucoup visité le Mont-Cassin, on en a souvent et très bien parlé chez nous. Chacun connaît, au moins vaguement, la beauté, l'ancienneté, la grande signification historique et littéraire de ce lieu illustre. Cela me dispense d'une description méthodique, et je ne prétends pas être neuf en transcrivant mes impressions. Je passe, je m'asseois à la table commune des pèlerins, je prends ce qu'elle me donne.

On se rappelle que cette abbaye fut la mère de tout le peuple monastique d'Occident. Ses armes le disent : elles portent le fleuve qui s'épanche de la tour cassinienne. Saint Benoît y vint instituer sa famille en ces jours troubles et tristes du VIe siècle. C'était un de ces momens de l'histoire où les âmes lasses regardent vers le ciel, tant il leur semble qu'il n'y a plus rien à faire sur la terre, que la vie ne vaut pas la peine d'être vécue ; et la tentation leur vient d'anticiper ici-bas sur la vie éternelle. Le vieux monde n'était plus, le nouveau n'était pas encore. Il n'y avait pas une patrie à défendre, pas une vérité à servir. La patrie romaine s'en était allée à Byzance ; les barbares se disputaient ses lambeaux, saccageant les lieux et les souvenirs augustes ; ce qui en restait était gouverné par des eunuques et amusé par des rhéteurs. Ceux qui pouvaient encore jouir jouissaient, éperdument et vite, dans l'insécurité du lendemain ; la masse des autres cherchait où fuir la grande misère de ce temps. L'espérance interrogeait en vain ces ruines, elle n'y apercevait qu'une seule étoile de primevère : la foi du Christ. Dans la sénilité, la mollesse et la menace universelles, c'était la seule chose jeune, sévère et sûre. Beaucoup s'y jetaient à

cœur perdu et la poussaient du premier coup à l'ascétisme monacal, surtout parmi les fils des maisons patriciennes; leur vieux sang romain demandait à s'employer encore à de fortes œuvres; rien ne lui offrait cet emploi; ils prenaient en dégoût la richesse, le plaisir, l'orgueil de la condition. C'est une erreur vulgaire de croire que les premiers moines furent des mendians et des ignorans. Elle naquit dans le patriciat de race et d'esprit, cette étrange soif d'obéissance et de pauvreté.

Benedictus de Nursia fut un de ceux-là. Il se réfugia d'abord dans sa grotte de Subiaco. Rome était trop près. L'ermite chercha plus loin dans les montagnes, en descendant vers le sud, et il choisit ce lieu. On aurait peine à trouver un site qui traduisît plus clairement pour les yeux tout le sens et les exigences de l'état monastique: les joies terrestres laissées en bas, les rudes cimes où il faut se maintenir, les grands horizons qui doivent occuper l'âme, le ciel proche vers lequel elle tend. Sommet solitaire, le Mont-Cassin se détache du massif des Apennins à l'entrée des plaines de la Campanie; elles se déroulent à ses pieds, de Ponte-Corvo à Capoue, tièdes et charmantes, arrosées par le Liri et ensuite par le Garigliano. De cet observatoire, on embrasse tout le vaste amphithéâtre de montagnes qui abaisse ses gradins autour de la vallée, depuis les crêtes neigeuses des Abruzzes jusqu'aux rameaux de la chaîne centrale, mollement infléchis vers le golfe de Gaëte. Une échancrure de ces derniers laisse apparaître un petit coin de mer à l'extrême horizon, par-delà Gaëte; on ne le voit que par les midis de grand soleil, brillant au bord du ciel comme un morceau de miroir brisé. Dans la plaine, le printemps de Naples sourit, avec ces premiers jours d'avril; l'air est chaud, la vie travaille, les pêchers fleuris mêlent partout un brouillard rose au brouillard gris des oliviers. A mesure qu'on s'élève vers le monastère, on sent fuir le printemps et revenir l'hiver; sur le plateau que l'abbaye couronne, un air vif souffle des neiges voisines, le froid du cloître vous saisit sous les voûtes nues des hautes galeries. Peu de végétation sur ces pentes rocheuses, des arbres plus tristes, le chêne vert et des buissons épineux; dans les jardins de la communauté seulement, quelques transfuges de la plaine se hasardent. De la terrasse où ils se promènent, les moines peuvent respirer encore, comme un faible rappel de la douce saison d'en bas, les fleurs pâles des amandiers.

De cette terrasse, ils voient sous leurs pieds toute la terre de Labour; on dirait une carte en relief, avec les détails distincts et l'éloignement irréparable des choses qu'on regarde dans le passé. Sur la place du marché de San-Germano, à pic au-dessous de nous,

un mouvement de fourmis, des points noirs qui sont des hommes. De temps en temps, un gros insecte annelé glisse sur le pays; c'est le train du chemin de fer, qui emporte la vie, la pensée, les préoccupations du siècle. Il n'en arrive ici qu'un peu de fumée et l'écho affaibli d'un bruit qui passe.

Quand les yeux se relèvent à niveau, ils n'aperçoivent plus que les joies pures de la lumière sur les flancs nus des Apennins. Elle a des jeux magnifiques, variés pour toutes les heures. Vers le soir, les plans décroissans des montagnes sont marqués par des lignes bleues, très sombres au-devant, de plus en plus claires à mesure qu'elles fuient dans l'étendue. La dernière est si blême qu'elle se confond presque avec l'outremer du ciel. Tel l'horizon de rêves et d'espérances où ces religieux attachent leur regard; les yeux trop faibles le tiennent pour un bleu chimérique; ce n'est pas qu'il n'existe point, c'est qu'il est plus lointain et plus haut.

Au temps de saint Benoît, la Campanie était encore païenne. Ce pays ne fut jamais austère; on sait quelle réputation les gens de Rome avaient faite à Capoue et à tous ces jardins de la Grande Grèce. Les dieux indulgens du vieux monde s'y défendaient dans leur dernier paradis. Cela enflamma le zèle de l'apôtre et décida son choix. Il y avait, dit-on, sur le Mont-Cassin une statue d'Apollon qu'il détruisit de sa main. En tout cas, des établissemens religieux occupèrent ce sommet depuis la plus haute antiquité. Les assises du couvent portent par endroits sur des lits de blocs cyclopéens, attribués aux Pélasges. Saint Benoît édifia sur ces ruines conquises la première maison de sa famille. Puis il s'occupa de lui donner la maison morale, la règle.

Je viens de lire cette règle bénédictine, qui servit de modèle à toutes les autres. Notre époque fait grand état et grande montre de la psychologie; ceux qui s'y plaisent devraient pratiquer ce petit livre, il en apprend long. L'homme qui l'a écrit avait une singulière expérience de l'âme humaine, des ressorts par lesquels on la meut et on la tient. Pour le politique, le chapitre consacré aux devoirs de l'abbé serait le meilleur des traités de gouvernement. L'esprit général de cette loi, c'est l'obéissance absolue de tous au pouvoir librement délégué par tous; obéissance tempérée par la charité dans les rapports communs, par la terrible responsabilité du supérieur devant Dieu. La pensée constante du législateur est de rendre l'homme dur à lui-même, doux à autrui; son objet final, d'assurer la paix extérieure de la communauté et la paix intérieure de chacun des membres par la remise de la volonté propre. A côté des dispositifs les plus sévères, on rencontre des prévisions d'une délicatesse maternelle; ainsi il est recommandé aux plus diligens,

quand ils se lèvent à l'heure prescrite, de ne pas trop se presser vers le chœur, afin que les paresseux puissent les rejoindre et que ceux-ci n'aient pas de confusion. Les religieux ne devraient manger que d'un seul plat ; mais on doit toujours en servir deux sur la table, pour ne pas forcer les répugnances des infirmes à l'endroit de tel ou tel mets. J'ai dit plus haut comment il était ordonné d'accueillir les hôtes. On pourrait citer bien d'autres exemples qui découvrent cette fleur de charité tendre sur l'arbre à la rude écorce. La partie pénitentiaire, si l'on en compare l'esprit à celui des institutions romaines et barbares au VIe siècle, marque un progrès incommensurable dans les idées de justice et de douceur ; il y a autant de distance entre le législateur bénédictin et ses contemporains qu'entre Beccaria et les juristes du moyen âge. J'éprouve quelque honte à répéter, dans ces observations rapides, ce qui a été si bien développé par M. Guizot et par tant d'autres historiens ; mais ce lieu-commun surprendra encore beaucoup de monde, mieux que le paradoxe le plus nouveau.

En rédigeant ce code très souple, destiné à se plier aux diverses formes et aux divers emplois de la vie religieuse, il ne semble pas que saint Benoît ait prévu la vocation spéciale de ses fils, appelés à représenter l'ordre des lettrés dans le peuple monastique. A mesure que leur vinrent la richesse et le loisir qui les dispensaient des travaux de la terre, ils modifièrent leur règlement et appliquèrent leur activité au labeur intellectuel. Sauf de courtes éclipses, cette tradition s'est maintenue jusqu'à nos jours, et le seul nom de bénédictin en dit assez. Le Mont-Cassin fut la bibliothèque principale de l'Europe, à une époque où il n'y avait plus guère de bibliothèques, le grand atelier d'écritures et parfois de productions originales. Quand on regarde d'en bas cette abbaye, placée sur ce piton isolé, on pense à un phare sur son récif ; et ce fut bien un phare : durant dix siècles, à travers la nuit du moyen âge, il garda la pensée humaine réfugiée dans ce peu de latin où elle vivait ; elle a veillé là-haut, petite lampe trouble, vacillante, vingt fois près de périr dans les tempêtes qui s'élevaient des ténèbres environnantes.

II.

Et quelles tempêtes ! que d'histoire engouffrée sous ces arceaux ! Si les flots de la vie laissaient, comme ceux de l'Océan, un peu de leur grondement dans la coquille abandonnée, on entendrait remonter sous ces voûtes, avec l'amplitude et les sonorités d'une évocation

des Niebelungen, la symphonie continue du drame universel : un choral fait de tous les bruits morts depuis treize cents ans, écho de toutes les langues, de tous les chocs d'armes, de tous les noms illustres qui ont retenti dans l'épopée européenne. Devant la croix de ce carrefour, tous ont passé, pour l'abattre ou pour l'adorer; d'ici au pied de la montagne, on ferait une chaîne de gloire avec les personnages légendaires qui l'ont gravie, pour incliner sur la tombe de saint Benoît leur tiare, leur couronne ou leur épée. Tous les fléaux qui ont dévasté l'Italie sont venus s'abattre sur cette proie : Lombards, Sarrazins, Normands, Angevins, Allemands, Espagnols, et des soldats de toutes les Frances, pairs de la Table-Ronde, chevaliers de la Croisade, gendarmes de Louis XII, demi-brigades républicaines et dragons du roi Murat. Les nôtres s'appellent et se répondent ici sans interruption, de Charlemagne à Godefroy de Bouillon, de Bayard à Championnet.

Je parcours cette chronique dans la savante *Histoire du Mont-Cassin*, composée par dom Tosti, l'ancien archiviste du couvent, aujourd'hui retiré à la Vaticane. C'est une tragédie aux péripéties toujours nouvelles, qui ramènent sur l'étroite scène les acteurs les plus inattendus; on y voit la maison du salut sans cesse ruinée et renaissant de ses ruines, prenant parfois une part directrice dans les événemens du temps. Elle eut sa grande époque au XIe siècle, qu'on pourrait appeler avec justice le siècle du Mont-Cassin. A ce moment, l'abbaye traite de puissance à puissance avec les divers conquérans des Deux-Siciles, avec l'empire et la papauté; à côté de cette dernière, elle constitue un pouvoir subordonné, mais distinct, souvent plus solide que celui de Rome; quand la barque de saint Pierre est en détresse, on cherche au Mont-Cassin les pilotes qui peuvent la remettre à flot. Presque tous les papes du XIe siècle ont porté la robe de saint Benoît. C'est d'abord le plus grand de tous, le moine Hildebrand, qui fut Grégoire VII. Puis son ami l'abbé Didier, qu'on vint arracher de force au couvent, comme le seul homme capable de mettre fin aux embarras de l'église, et qui la gouverna sous le nom de Victor III. Cet abbé Didier reste la plus haute figure de la chronique cassinienne; nous le voyons mêlé à toutes les affaires du siècle, légat en Orient, négociant les accords entre l'empereur de Constantinople et le saint-siège, entre les princes normands et lombards, liguant ces derniers pour défendre Grégoire VII contre Henri IV d'Allemagne, tenant tête au César germanique et à l'antipape. L'église et les bâtimens de l'abbaye, tels qu'ils subsistèrent jusqu'au XVIIe siècle, avaient été reconstruits avec beaucoup de magnificence par Didier.

Ses successeurs continuent à jouer un rôle prépondérant, tantôt

belliqueux, tantôt pacificateur, dans la querelle des investitures. Au XIIe siècle, l'abbé Roffredo ne quitte guère la cuirasse : tour à tour Gibelin avec Henri VI, Guelfe avec Innocent III, combattant avec Gauthier de Brienne pour chasser les Allemands du royaume de Naples. Ce Roffredo fut un redoutable capitaine; l'ordre en avait déjà connu d'autres, depuis l'abbé Berthaire, un moine français qui se fit tuer au pied de l'autel en disputant son église aux Sarrasins. Avec la fin du moyen âge, ce tumulte d'armes va décroissant; de tout autres renommées traversent le monastère, Dante, saint Thomas, venu ici de ce petit village d'Aquino, qu'on voit tout proche dans la plaine. Après la renaissance et à partir du cardinal-abbé Jean de Médicis, le régime des grands seigneurs commendataires succède à celui des abbés batailleurs. Le Mont-Cassin perd sa signification politique, il garde son opulence, un domaine d'une étendue et d'une valeur royales. On peut lire encore, gravée en lettres d'argent sur les portes de bronze qui ferment l'église, la liste des fiefs et propriétés de Saint-Benoît au temps de l'abbé Didier. Ces portes avaient été forgées pour lui à Constantinople; un des vantaux, qui périt en mer avec le navire sur lequel il était chargé, fut remplacé par les fondeurs d'Amalfi.

Comment une communauté de solitaires, établie pour les intérêts spirituels et pour la vie au-dessus du monde, prit-elle rapidement une si grande place dans les affaires séculières? Il y eut là, si je ne me trompe, un phénomène inévitable qui confirme une loi générale. Chaque fois qu'un organisme très vigoureusement constitué apparaît dans une société en dissolution, il ne dépend pas de lui de rester étranger à cette société. Qu'elle le veuille ou non, cette force supérieure attire et subordonne les autres forces, tout s'agrège à elle, rien ne peut demeurer en dehors de sa sphère d'attraction. La république du Mont-Cassin, telle que saint Benoît l'avait façonnée, était un de ces organismes; deux siècles après sa naissance, tout venait aboutir à elle.

Maintenant, la vie est redescendue dans la plaine, la paix et la prière ont repris les lieux qui leur étaient voués. De toute cette histoire enfuie, il ne demeure d'autres témoins que ces minces feuillets, qu'on déploie avec respect dans les archives du couvent; bulles d'or, brefs pontificaux, depuis celui du pape Zacharie, en 748; rescrits impériaux des Carlovingiens et des Hohenstauffen, chartes, lettres, diplômes, portant ces signatures : Charlemagne, Lothaire, Othon, Frédéric, Hildebrand, Innocent, Robert Guiscard, René d'Anjou, et tant d'autres. La voici sur ces parchemins, la *Légende des siècles*, plus vivante qu'aucun poète ne saurait l'évoquer; chacun de ces pèlerins fabuleux y a collaboré d'une ligne ou d'un mot; c'est

bien sa chair évanouie qui s'est posée là, sur cette feuille tenace que mes doigts déroulent, que dérouleront après eux d'autres doigts encore à naître ; et c'est tout ce qui reste des œuvres de ces mains puissantes, quelques traits de plume s'annulant les uns les autres. Voilà un bon commentaire pour se préparer à lire la leçon du philosophe : « Le monde n'est jamais, il ne fait que naître et mourir à chaque instant. »

III.

Les souvenirs du passé m'entraînent en arrière; c'est la physionomie du Mont-Cassin dans l'instant où nous sommes que je voulais fixer. Quand on approche de l'énorme carré de pierres, lourdement posé au sommet de ces pentes abruptes, on croit avoir devant soi un château féodal plutôt qu'une maison religieuse ; tout confirme cette impression, les assises pleines et sans jour pour l'attaque, le portail qui défend l'accès de la voûte, les petites fenêtres irrégulièrement percées dans les hauts étages. Vue du dehors, la forteresse raconte bien qu'elle est ancienne, qu'elle a défié le temps et les hommes. Dès qu'on pénètre dans l'intérieur, rien ne révèle plus sa vénérable antiquité. Les bâtimens actuels datent du XVIIe siècle. L'église qui remplaça alors celle de l'abbé Didier est construite dans le goût pompeux des Italiens de ce temps, avec un grand luxe de marbres de couleur, sous des voûtes peintes à fresques par Luca Giordano ou par ses élèves. Elle n'a de particulier que les stalles du chœur, d'un travail charmant et peu édifiant ; les figures païennes qui se tordent sur les accoudoirs ne sont pas pour faire méditer des moines. Rien de gothique non plus, mais un très grand air de magnificence dans les immenses corridors, larges comme des nefs d'église, qui règnent aux deux étages sur toute la longueur du monastère. Les uns desservent les cellules, les autres ont été transformés en dortoirs pour les élèves du collège. Les fenêtres ouvertes à leurs extrémités encadrent des vues plongeantes sur la vallée, de lointains horizons de montagnes ; merveilleux diorama qui change à chaque tournant et vient éblouir le regard dans la profonde perspective de ces galeries. Un peu partout, des cloîtres ; les trois principaux sont juxtaposés devant l'église ; leurs arcades supportent une terrasse, promenoir habituel des religieux. Sur cette face méridionale du couvent, une solution de continuité dans les bâtimens d'enceinte permet d'apercevoir toute la plaine par-dessus le parapet de la terrasse.

Près du portail d'entrée, un escalier descend à de petites chambres, pratiquées dans l'épaisseur des soubassemens cyclopéens ; là se trouvaient, d'après la tradition, l'oratoire de saint Benoît et les cellules de ses premiers compagnons. On vient de restaurer ces chambres ; des bénédictins allemands les ont décorées de fresques d'un style singulier. Ils ont combiné les traditions d'Overbeck avec des réminiscences égyptiennes, des emprunts faits aux hypogées de Thèbes et de Memphis; sous les frises de lotus, les personnages de l'hagiographie chrétienne sont emprisonnés dans les roides attitudes des Anubis ou des Ammon. L'idée n'est pas banale, l'exécution a de l'habileté.

Quinze profès et quelques frères convers habitent ce monastère, qui pourrait loger une armée. Démesurée pour leur petit nombre, la demeure le serait encore plus pour leurs modiques ressources, si le Mont-Cassin n'était aujourd'hui un monument de l'état. La sécularisation des biens monastiques a dépouillé la communauté de sa maison en même temps que de ses derniers domaines ; les moines sont tolérés à titre de gardiens dans ce qui fut leur église, leur bibliothèque, leurs archives. Ce ne sont pas des moines fainéans, comme on va le voir. En plus des offices prescrits par la règle et des publications savantes qui sortent de leur imprimerie, ces quinze hommes ont sur les bras la direction d'un collège et d'un séminaire. Chacun de ces établissemens compte quatre-vingts élèves environ. Le gouvernement a confié à leurs soins l'observatoire météorologique installé sur ce sommet. Enfin, ils forment le chapitre de l'évêque-abbé et doivent vaquer aux affaires diocésaines. Par une anomalie peut-être unique aujourd'hui, les abbés du Mont-Cassin ont gardé tous les droits effectifs attachés à l'anneau ; ils continuent d'administrer leur ancien diocèse, ils reçoivent de l'état la mense épiscopale, au même titre que leurs frères des sièges séculiers. Et la circonscription ecclésiastique du Mont-Cassin renferme 50,000 âmes, chiffre considérable pour l'Italie, où certains diocèses n'en comptent pas plus de 20,000 ; elle englobe des paroisses disséminées fort loin, jusqu'au fond des Calabres.

Hier, à la chute du jour, on a sonné la cloche, les religieux se sont précipités vers l'entrée pour recevoir leur père ; le prélat revenait de San-Germano, où il descend le samedi pour donner audience à ses ouailles. Le successeur de tant d'abbés qui chevauchèrent sous la cuirasse était pacifiquement monté sur son âne ; deux moines, ses grands vicaires, le suivaient sur des montures pareilles. Le cortège et la réception qu'on lui fit avaient un air naïf d'autrefois. Par un singulier enchaînement de fortunes, Mgr d'Orgemont appartient à une famille de protestans français,

émigrée après la révocation de l'édit de Nantes, passée au service de Naples, revenue au catholicisme. Un autre de nos compatriotes a pris ici l'habit de saint Benoît; ce jeune religieux m'a obligeamment servi de guide durant mon séjour. Il portait dans le siècle un nom connu chez nous, celui d'un prince de l'église qui suivit Charles X en exil; Chateaubriand a gravé ce nom dans une page inoubliable des *Mémoires d'outre-tombe*.

Les élèves du collège se recrutent parmi les enfans des familles napolitaines. Aux heures où on leur donne la volée, les cloîtres déserts se réveillent, emplis de cris et de gaîté; la bande joyeuse s'y répand, effarouchant les corbeaux qu'on nourrit sur le parvis, en souvenir des oiseaux familiers de saint Benoît. C'est le torrent de la vie qui remonte sur ces pierres moroses, rapportant son bruit et ses promesses, comme un défi à ces aînés qui n'espèrent plus rien d'elle. Les petits séminaristes ne sont pas moins turbulens; pourtant ils portent déjà la soutane et le tricorne; c'est étrange, ces garçonnets de douze ans qui rient à l'espoir de vivre, sous la livrée noire du renoncement.

Aujourd'hui, dimanche des Rameaux, d'autres hôtes viennent animer notre solitude. Dès l'aube, les paysans de la plaine sont montés en grand nombre, chargés de branches d'oliviers. Les femmes arborent le costume pittoresque de leur province, tabliers de drap bleu, rouge ou vert, corsages bas ourlés d'un galon d'or, grands mouchoirs de toile ou de dentelle rustique pliés en carrés sur la tête. Ces contadines s'accroupissent par petits groupes autour des piliers, sur les dalles de l'église. Par les portes toutes grandes ouvertes, la lumière de midi entre à flots; elle rejaillit sur les battans de bronze et sur les parois de marbre, elle promène ses jeux éclatans sur les nuances vives des jupes et des *fazzoletti*, tandis qu'arrive à nous, des fonds sombres du chœur, la psalmodie des religieux qui chantent le drame de la Passion.

Le soir venu, les gens du dehors sont redescendus dans la plaine, les dortoirs de l'aile orientale ont repris les enfans sous leurs voûtes sourdes, le silence rentre dans sa maison déserte. A peine si l'on entrevoit par instans, dans le lointain des cloîtres ou des longs corridors inondés par la clarté de la lune, quelques ombres rapides et muettes, des robes noires qui surgissent brusquement et s'évanouissent de même au fond de ces blanches perspectives.

J'observe avec intérêt mon entourage. Deux traits me frappent surtout. On s'imagine volontiers le moine, tristement occupé à attendre l'éternité, comme un homme d'allure oisive et de mine contemplative. Or les moines que je vois ici sont gais et actifs. Nulle inquiétude, nulle concentration sur leurs visages; ils ont la paix souriante. Il

faut croire qu'on sait bien l'étouffer, dans ce lieu, le grain d'amertume qui germe toujours, qui pourrit le bonheur dans le cœur du plus heureux. Avec cela, sans cesse en mouvement, pressés de quelque besogne : un chef d'industrie à son usine, un boursier à sa corbeille, ne sont pas plus affairés, plus ménagers du temps. J'éprouve d'abord quelque étonnement à voir les religieux regarder leur montre à chaque instant. Que signifient-elles pour eux, ces petites lances de fer, d'argent ou d'or, qui lacèrent notre vie, à nous ? Notre pensée les tire sans relâche en arrière ou en avant, soit qu'elles emportent trop vite des lambeaux de joie, soit qu'elles courent trop lentement vers des promesses attendues. Mais les moines ne perdent ni n'attendent rien au jeu des heures. Elles leur ramènent les mêmes devoirs, aucune n'est menaçante ou souhaitée ; une seule compte pour eux, la dernière, celle sur laquelle ils ont fondé tous leurs calculs. Je les entends ce soir qui tombent de la grande horloge et roulent dans le vide des cloîtres, monotones, mortes en naissant ; et je leur retrouve le son étrange des heures qui descendent parfois d'un clocher sur le cercueil qu'on emporte hors de l'église ; gouttes d'éternité, inutiles et de nulle signification pour celui-là qui a plongé dans l'océan ; parcelles absurdes du tout indivisible où il est entré.

Et pourtant les cénobites regardent leurs montres. Ceux-ci, il est vrai, ne sont pas des contemplatifs ; par ce que j'ai dit de leurs occupations, on peut deviner que les heures sont trop courtes pour tout ce qu'ils ont à faire. Dom Piccicelli, le savant directeur des archives, me mène visiter son imprimerie. L'outillage est bien modeste ; il ferait sourire de pitié nos maîtres imprimeurs. Une humble presse à bras, quelques casses, dans un coin de la bibliothèque ; trois ou quatre jeunes garçons, recueillis et formés au couvent, composent et tirent sous la direction du père. Avec ces moyens rudimentaires, dom Piccicelli accomplit des tours de force ; il imprime de volumineuses collations des anciens textes ; sur des pierres qu'il grave lui-même, il tire des planches chromolithographiques, où il reproduit les plus délicates miniatures des psautiers et des évangéliaires. Ce bénédictin milanais est un artiste, et des plus inventifs ; il a imaginé d'emprunter aux caractères lombards, sur les manuscrits des xe et xie siècles, tout un ordre de motifs nouveaux pour l'art ornemental. En s'inspirant des lettres capitales et des têtes de chapitres, il a composé un album de dessins qui figurait à l'exposition de Turin. Ce sont des modèles d'un même style pour le céramiste, l'orfèvre, le verrier, la dentellière. Ces motifs sont peut-être moins nouveaux que le bon père ne le croit ; beaucoup se rapprochent sensiblement de l'ornementation byzan-

tine adoptée chez les Russes. La tentative est néanmoins d'un réel intérêt. Je feuillète un autre album qui reproduit en *fac-simile* des manuscrits de tous les âges, les plus précieux diplômes conservés dans ces archives. On voit que la mine d'or est en bonnes mains, en pleine et intelligente exploitation.

IV.

Me voici dans la place, et dans les bonnes grâces du directeur des archives; c'est le moment de lier connaissance avec le Cremonini. On cherche, on m'apporte le codex qui renferme les leçons sur la nature du monde; et j'entame le déchiffrement de ces hiéroglyphes. Oh! les exécrables copistes du XVIe siècle! Nous voilà loin des calligraphes gothiques et lombards, des nobles onciales, des belles écritures lapidaires qu'on mettait tout à l'heure sous mes yeux. C'est un curieux phénomène, cette loi constante en paléographie, d'après laquelle le signe de la pensée s'altère et se néglige à mesure que la pensée se fait plus riche et plus libre. Dans les textes des âges enfantins, l'idée est absente ou sommeille, la langue balbutie, la main est ferme et patiemment appliquée à son œuvre matérielle. Dès que l'esprit humain devient adulte, les idées s'éveillent, fécondent la langue, la main tremble et court, le travail remonte des doigts dans le cerveau; le scribe, promu écrivain, méprise l'instrument dont il tirait naguère toute sa gloire.

J'avance péniblement, et je me demande si la lecture vaut toute cette peine. Des idées banales sous du beau latin fleuri. Un averroïsme dissimulé, destiné à faire valoir l'éloquence du discoureur et son audace de pensée. Il développe son texte à grand renfort de périodes cicéroniennes, en invoquant toute la nature à l'appui de sa thèse, avec des argumens choisis pour démontrer que toutes choses sont caduques, hormis l'esprit d'un savant qui a fait d'aussi bonnes études. Voici une description du printemps et une de l'hiver; la rhétorique d'un sermonnaire qui s'enfle pour nous prouver cette vérité assez évidente : le néant de tout. On voit les jolis ruisseaux fuir dans la vallée, l'herbe se flétrir, les feuilles tomber, l'homme très petit et très sujet à périr sous les étoiles très grosses et qui changent pourtant, elles aussi. On voit cent autres redondances du même ordre, un peu usées depuis l'Ecclésiaste. On voit surtout le professeur, confortablement installé dans sa chaire de Padoue, désireux d'attirer les doctes, les sénateurs, le beau monde, de charmer les oreilles délicates et de recueillir des applaudissemens.

Deux petites lettres que je trouve un peu plus loin dans le manuscrit achèvent de me mettre en garde. C'est une correspondance entre le philosophe suspect de matérialisme et l'inquisiteur du saint-office à Padoue. Ce dernier signale au brillant universitaire les thèses qui ont ému la congrégation, il l'invite à les expliquer ou à les retirer; c'est dit en quelques mots péremptoires, clairs et secs comme un pétillement de fagots. Cremonini répond en phrases embarrassées, il explique, il commente, il rétracte sans rétracter. On devine les deux sentimens qui l'agitent, nous les connaissons bien! Qu'on suppose un professeur populaire du Collège de France, sous un régime de compression, mis en cause par son ministre pour avoir taquiné le pouvoir, flatté la jeunesse libérale et libre penseuse; il veut garder la faveur et les ovations de celle-ci, mais il n'entend pas perdre sa place et sa feuille au budget; le pauvre homme écrirait du même style au grand-maître de l'Université. Décidément, ce Cremonini n'est qu'un habile et un disert. Toujours l'odeur d'homme, toujours les belles idées pures changées en grosse monnaie ou en paillon, dans la main du saltimbanque intelligent qui les exploite pour en tirer profit ou vanité! Ce n'était pas la peine de venir jusqu'au Mont-Cassin pour y chercher un nouveau cas de cette simonie.

Je rends le manuscrit à la poudre où il moisissait, et je vais sur la terrasse. Le soleil qui décline embrase le cirque des montagnes, la plaine s'endort dans une ombre chaude d'où montent des bruits calmés. Quelques moines regardent en bas, accoudés sur le parapet. A quoi pensent-ils, ces noirs compagnons, les yeux fixés sur le petit coin de mer qui brille là-bas, ouvrant à l'imagination les chemins du monde? Comment leur esprit est-il fait, pour demeurer toujours au port sur une ancre immobile? Il n'a donc pas ces voiles folles, brusquement gonflées par tous les vents du large, qui arrachent le nôtre au repos? Parmi ceux que le soir trouve là, il y en a de vieux, il y en a de jeunes. Passe encore pour les vieux; s'ils ont quelque regret de la jeunesse perdue sans avoir connu la vie, de la sainte avarice qui leur a fait placer tout leur bonheur sur les biens célestes, ils peuvent se dire qu'à cette heure le gain de la partie serait égal dans toute autre condition; à leur âge, qu'on soit du siècle ou du cloître, l'ardeur de vivre et les illusions s'affaissent, comme tombent, la nuit venue, les pavillons et les flammes d'un vaisseau de combat. Mais ce jeune religieux qui est à côté d'eux? Il respire les parfums que les fleurs d'avril envoient timidement sur la terrasse. Est-il possible que sa jeunesse, prisonnière inutile, ne remue pas dans son cœur, et qu'il ne regrette pas ces amours d'attente, pauvre apprentissage de l'amour éternel? Je ne sais. Si

quelque défaillance lui est venue, rien ne la trahit; la souffrance est enfouie dans ce cœur comme une chair morte sous le marbre. La cloche sonne l'office; d'un geste rapide, il ramène le capuchon du froc sur ses yeux, qui erraient dans la plaine; il les relève, les tourne vers son église et, au-dessus, vers le ciel. La prière l'appelle, il s'empresse, il sourit.

Et tous ces gens-là n'ont pas lu le Cremonini. Mais la vérité que le professeur commente médiocrement, ils la savaient avant lui, ils la démontrent et la pratiquent. Je ne m'étais pas trompé en venant chercher au Mont-Cassin cette leçon philosophique : je m'étais seulement trompé de livre. Voici les philosophes qui la donnent, et depuis bien des siècles, depuis leur premier instituteur. Dans le préambule de sa règle, saint Benoît passe en revue les diverses classes de moines. Il met au premier rang la forte milice des cénobites; il mentionne au dernier les *gyrovagues*, ces moines vagabonds qui errent d'un monastère à l'autre et ne peuvent se fixer, parce qu'ils sont indisciplinés de cœur et d'esprit. Le Cremonini, et moi qui viens de le lire, et nos pareils qui me liront, nous sommes tous des gyrovagues, dispersés sur les choses vaines. Pour sentir notre infériorité, il suffit de regarder vivre les cénobites, comme je l'ai fait ici durant quelques jours. Ceux-là ne formulent pas en beau langage la théorie du grand rien et de la grande fuite des apparences; ils la prouvent en renonçant au néant du monde. Et ils ne concluent pas au pessimisme. L'aphorisme du rhéteur de Padoue, cruel et mélancolique pour nous, est pour eux un motif de joie; il justifie leur sacrifice, il confirme leur espoir. Ce que nous professons tristement, ils le pratiquent avec allégresse, ayant établi leur demeure au-dessus de ce monde « qui n'est jamais, qui ne fait que naître et mourir à chaque instant. »

EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ.

LES

COMMENCEMENS D'UNE CONQUÊTE

X[1].

LA RUPTURE DU TRAITÉ DE LA TAFNA. — LE COL DE MOUZAIA. — MÉDÉA. — MILIANA.

I.

Comment le maréchal Valée allait-il faire la guerre? D'après quels principes? Entre la méthode qu'il préconisait et celle que soutenait le général Bugeaud, il y avait toute la distance de la défensive à l'offensive. Il le reconnaissait volontiers et s'en faisait gloire. « Mon opinion sur le système à suivre pour soumettre le pays, écrivait-il, le 31 août 1839, au maréchal Soult, diffère de celle émise par plusieurs généraux. La guerre offensive a de nombreux partisans, et on répète encore qu'il faut avoir en Afrique de nombreuses colonnes mobiles qui aillent chercher partout l'ennemi, qui le combattent et le détruisent; l'on assure qu'on arrivera ainsi à la domination générale. Je ne le crois pas, car l'expérience des Turcs est là pour montrer les résultats d'un semblable système. Mon avis, au contraire, est que désormais en Afrique la guerre doit être défensive. L'Arabe fuira constamment devant nos colonnes; il les laissera s'avancer aussi loin que la nécessité de nourrir les soldats le

(1) Voyez la *Revue* des 1er janvier, 1er février, 1er mars, 1er avril, 15 mai 1885, du 1er janvier, du 1er février, du 1er mars et du 1er avril 1887.

permettra, et il reviendra ensuite en donnant à leur retraite l'apparence d'un revers. L'habileté, en Afrique, consiste à attirer les Arabes au combat. Pour atteindre ce but, il faut se tenir habituellement sur la défensive, s'emparer à l'improviste des portions du territoire qu'on veut occuper et y former des établissemens permanens qui excitent la susceptibilité nationale des Arabes. Ces établissemens ne tarderont pas à être attaqués. Le succès du combat sur une position choisie à l'avance sera certain, et la terreur qui suivra une défaite amènera la soumission des tribus voisines. »

Cependant, le 20 novembre 1839, quand la Métidja fut inondée par la cavalerie d'Abd-el-Kader, une colonne mobile aurait apparemment mieux servi que tous les camps retranchés du maréchal, qui ne servirent de rien. Sans vouloir avouer que sa théorie avait tort, il ne laissa pas, dans la pratique, de faire comme s'il le reconnaissait; car il se hâta de se créer une colonne mobile en faisant évacuer la moitié de ses postes retranchés. Ainsi furent abandonnés, du 27 novembre au 7 décembre, le camp inférieur de Blida, les camps d'Oued-el-Alleg et de l'Harrach, en même temps qu'une douzaine de redoutes et de blockhaus. L'évacuation fut si vite menée qu'on fut réduit à livrer aux flammes, faute de temps et de moyens de transport, le foin en meules d'Oued-el-Alleg; il y en avait pour une somme importante. Des garnisons retirées le général Rullière composa une colonne de 2,500 hommes destinée surtout à la protection du Sahel, où la terreur était grande. « C'est, lui écrivait le gouverneur, la défense du Sahel qui doit vivement nous préoccuper, et dans toutes les opérations que vous croirez utile d'entreprendre, c'est toujours le Sahel dont il ne faut pas permettre l'entrée à l'ennemi. C'est à cet effet qu'un corps mobile est formé, et si, en le portant en avant ou à droite, vous vous apercevez qu'un corps ennemi manœuvre vers le Sahel, c'est ce corps qu'il faut suivre, attaquer et détruire, s'il est possible. » Dans Alger même, la population était assez inquiète pour que l'ordre fût donné d'armer les batteries de l'enceinte et d'exercer sur l'entrée et la sortie des indigènes la plus active surveillance; peu s'en fallut même que la ville ne fût mise en état de siège.

Tout en prenant un peu tard ces mesures de protection et de défense, le maréchal Valée réclamait du gouvernement un renfort considérable et immédiat. Les états de situation ne donnaient pour toute l'armée d'Afrique, au 1er décembre, qu'un total de 39,624 hommes présens sous les armes. « L'ennemi, disait le gouverneur dans une dépêche du 23 novembre, l'ennemi nous appelle à la guerre. Il ne veut même plus nous laisser l'étroit espace dans lequel nous étions resserrés. La France doit lui faire une éclatante réponse; notre armée doit le refouler à son tour et assurer par un vaste établisse-

ment au sud et à l'ouest la sécurité du territoire livré à la colonisation. L'issue de la convention de la Tafna a prononcé sur le système d'occupation restreinte. Je ne me dissimule pas que de grands sacrifices doivent être la suite de la position dans laquelle la force des choses nous a placés. Ces sacrifices, je viens, au nom de la colonie, les demander au roi et au pays; 12,000 hommes de plus sont indispensables; j'en fais au gouvernement du roi la demande formelle. Je demande surtout qu'il n'y ait aucune hésitation et que, dès l'ouverture de la session, un vote non équivoque de la législature, un crédit de 20 ou 30 millions, s'il le faut, vienne enlever à l'émir sa dernière espérance. » Avant le 17 décembre, près de 5,800 hommes d'infanterie étaient déjà réunis à Toulon.

« Le roi et son conseil, écrivait au maréchal le duc d'Orléans, ont accepté sans hésitation, sans récrimination, la situation actuelle de l'Algérie. L'opinion publique, la presse, ont suivi cet exemple; les chambres seront entraînées de même. Jamais général en chef n'aura été soutenu et traité comme vous l'êtes: appui moral, récompenses pour vos troupes, pouvoir d'agir, liberté de mouvemens, renforts immédiats et abondans en hommes, chevaux, mulets, matériel, approvisionnemens de tout genre, vous aurez tous les élémens d'un succès que garantit votre habileté et que réclame un pays qui a droit d'être jaloux de son honneur, lorsqu'il se montre prodigue de ses ressources. La juste confiance du roi et de son gouvernement a dû laisser au général en chef, qui est sur les lieux et qui est le seul juge de l'opportunité et de la possibilité des opérations, le choix des coups que, dans cette lutte critique et décisive, il s'agit de porter à la puissance d'Abd-el-Kader; cependant, la pensée du roi et du conseil serait d'opérer principalement par Alger dans la province de Titteri, de s'y établir fortement, en occupant, s'il y a lieu, Médéa, Miliana, Cherchel, et de se relier par la vallée du Chélif avec les troupes qui d'Oran auraient fait une diversion vers ce fleuve, sans occuper, dans une première campagne, Mascara, ni surtout Tlemcen. Reprendre, pour une lutte solennelle, une place encore chaude, si je puis m'exprimer ainsi, parmi ces troupes que je viens de commander dans une expédition presque pacifique, répondre à l'appel que l'Afrique fait à ses défenseurs, c'est plus qu'un droit pour moi, c'est à mes yeux un devoir d'honneur qui fait taire toute autre considération et qui a été apprécié par le roi et son conseil. J'ai écarté l'offre d'un commandement distinct du vôtre; le service en eût souffert. Je n'ai d'autre ambition que le bien général. Je partirai d'ici avec mon frère d'Aumale, qui fera ses premières armes sous vos ordres. L'opinion publique et la presse se préoccupent vivement de mon départ, et, tant que cela ne va pas jusqu'à des manifestations qui trouble-

raient ma liberté, je ne puis qu'être touché d'une sollicitude qui me prouve que mes efforts pour me tenir à hauteur de ma position n'ont pas été complètement perdus ; mais ni les motifs qu'on allègue, ni aucune considération d'intérêt, ni aucun calcul d'avenir ne pourront me retenir ici lorsque, dans mes inflexibles idées de point d'honneur, je crois avoir un devoir à remplir. Le cri de ma conscience me conduira en Afrique ; Dieu réglera l'avenir. »

II.

En attendant l'arrivée des renforts demandés et promis, le maréchal Valée ne pouvait que se tenir sur ses gardes. Des trop nombreux camps retranchés qui avaient été complètement inutiles, ceux qui restaient occupés étaient plutôt un embarras qu'autre chose ; car, bloqués comme ils étaient, il fallait, pour les ravitailler seulement, livrer presque tous les jours de petits combats où l'on perdait du monde sans avancer en rien les affaires. Le 30 novembre, le maréchal avait envoyé à Boufarik le colonel Changarnier avec deux bataillons de son régiment, 250 chasseurs d'Afrique et deux pièces de campagne commandées par le capitaine Bosquet ; le troisième bataillon du 2e léger était au camp de l'Arba. Les zouaves du colonel de La Moricière continuaient d'occuper le camp de Koléa. La Moricière et Changarnier relevaient du général de Rostolan, qui se tenait en arrière, à Douéra, avec 1,500 ou 1,600 hommes. Les ménagemens qui, l'année précédente, avaient fait différer l'occupation effective de Blida, n'étaient plus de saison. Duvivier, récemment promu maréchal de camp, y avait établi son quartier-général et commandait à la fois la ville et le camp supérieur. Le général de Rostolan et lui avaient pour chef direct le général Rullière ; enfin, les garnisons de Kara-Moustafa et du Fondouk recevaient les ordres du général de Dampierre.

Situé à distance à peu près égale de ces divers postes retranchés, Boufarik avait une grande importance stratégique. C'était de ce point central que devait rayonner la colonne dont le commandement mit tout de suite en vedette le colonel Changarnier, son chef. Attentif à tout ce qui se passait aux alentours et très alerte, il était résolu à ne laisser jamais sans réponse les provocations de l'ennemi. Le 3 décembre, le khalifa de Miliana, Mohammed-ben-Allal-ben-Sidi-Mbarek, plus brièvement connu sous le nom de Ben-Allal ou de Sidi-Mbarek, le plus habile et le plus vaillant des lieutenans d'Abd-el-Kader, était descendu en plaine avec trois ou quatre mille chevaux, et, s'approchant de Beni-Mered, manœuvrait de façon à envelopper le troupeau de l'administration ; les deux bataillons du 2e léger, de front, en colonne double à distance de peloton, l'artil-

lerie et la cavalerie dans l'intervalle, marchèrent à lui d'une si belle allure qu'il n'attendit pas leur approche, et, suivi à coups de canon, rentra prudemment dans la montagne.

Le 14, une division de 5,000 hommes, composée en grande partie des troupes de Douéra et de Boufarik, partit de ce dernier camp, sous le commandement du général Rullière, pour ravitailler Blida et le camp supérieur. Telle était la vigilance des Kabyles, qui, avec l'assistance d'un bataillon d'askers, en faisaient étroitement le blocus, que ces deux postes si rapprochés ne pouvaient même plus communiquer entre eux. A 4 kilomètres de Blida, au-delà de Méred, la division aperçut sur sa gauche les réguliers formés en bataille et la cavalerie arabe prête à fondre sur l'arrière-garde. Une double charge des chasseurs d'Afrique, conduite par le colonel de Bourjoly d'un côté, par le commandant Bouscaren de l'autre, prévint la double attaque et dégagea, la mitraille aidant, les abords du camp supérieur. Depuis trois jours, on y criait la soif, les Kabyles ayant obstrué la rigole qui l'alimentait. Le lendemain, le convoi fut conduit à Blida, sous la protection du 2e léger, dont les tirailleurs, embusqués sur la berge de l'Oued-Kébir, tenaient l'ennemi à distance. Quand la colonne reprit le chemin de Boufarik, réguliers et cavaliers essayèrent d'un retour offensif qui ne réussit pas mieux que leur tentative de la veille. Dans ces petites affaires, la division française eut dix hommes tués et quatre-vingts blessés, dont cinq officiers. Ce fut la dernière opération menée par le général Rullière, qui, n'étant pas toujours d'accord avec le maréchal Valée, demanda son rappel en France.

Dans le même temps, les généraux de Rostolan et de Dampierre s'occupaient de ravitailler, l'un Koléa, l'autre les camps de l'Arba, de Kara-Moustafa et du Fondouk. L'état des affaires, à l'orient de la plaine, n'était pas brillant: Ben-Salem y régnait en maître et partageait justement, avec Sidi-Mbarek, la confiance d'Abd-el-Kader.

Aussitôt après le départ de la colonne, qui, le 14 et le 15 décembre, venait de débloquer, pour un moment, Blida et le camp supérieur, Sidi-Mbarek avait repris et resserré plus étroitement le blocus; il lui était arrivé de Médéa un canon et un obusier qu'il mit en batterie contre la ville; mais ce n'était pas le feu de cette artillerie mal servie qui inquiétait la garnison, c'était le manque d'eau. Maîtres du cours supérieur de l'Oued-Kébir, les Kabyles espéraient réduire leurs adversaires par la soif. Il y avait dans Blida des citernes, et, pendant un temps donné, la garnison pouvait se passer du torrent; mais, au camp supérieur, le 24e n'avait pas cette ressource. Deux fois, le colonel Changarnier, venu de Boufarik, réussit à déblayer la rigole du camp; lui parti, le barrage était aussitôt refait par les Kabyles. Averti de la détresse du 24e,

le maréchal Valée prit à Douéra les troupes du général de Rostolan et se rendit le 30 décembre à Boufarik. Il y arriva triste, préoccupé, impatient des retards qui retenaient à Toulon la plus grosse part des renforts promis de France, humilié de l'attitude passive qu'en attendant il était contraint de subir. « On nous oublie, dit-il en arrivant au colonel Changarnier ; notre situation est déplorable ; elle est honteuse. Ces trois ou quatre mille hommes sont tout ce que j'ai pu réunir pour voir ce qui se passe autour de Blida et de Koléa. » Le lendemain, au point du jour, la colonne se mit en marche, grossie de la garnison de Boufarik. Le convoi, venu d'Alger à la suite du maréchal, fut laissé provisoirement à l'abri des parapets du camp retranché.

Après une avant-garde de spahis et de voltigeurs marchaient, à hauteur égale, deux bataillons du 2e léger, puis deux bataillons du 23e de ligne, les uns et les autres encadrant quatre cents chevaux du 1er chasseurs d'Afrique et quatre pièces de campagne, puis un bataillon du 17e léger et cent chasseurs à l'arrière-garde. La direction était donnée, non sur Blida, mais sur l'ancien camp d'Oued-el-Alleg. L'espoir du maréchal était d'attirer l'ennemi en plaine. Vers neuf heures, on vit un gros de cavalerie, détaché du blocus de Blida, défiler parallèlement au flanc gauche de la colonne, mais à rebours, contourner l'arrière-garde, reparaître sur le flanc droit et faire, deux heures plus tard, sa jonction avec un autre corps qui venait de traverser la Chiffa ; mais d'infanterie on n'apercevait pas trace encore. Deux fois cette masse de cavalerie fit mine d'attaquer ; deux fois elle s'arrêta devant le feu des tirailleurs. Après une longue halte près de l'ancien camp d'Oued-el-Alleg, la marche fut reprise au sud, vers Blida. Il était trois heures ; la journée, bien avancée dans cette saison, semblait perdue. On approchait du ravin herbu qui marque l'ancien lit de l'Oued-Kébir, quand un lieutenant des gendarmes maures, employés comme éclaireurs, vint dire au colonel Changarnier qu'il avait vu, de l'autre côté du ravin, en avant de la nouvelle direction que suivait la colonne, briller une ligne de baïonnettes. Se porter au galop vers le point indiqué par le guide fut pour le colonel l'affaire d'un instant ; alors il vit de ses yeux un gros corps d'infanterie marchant sur un grand front. Pendant qu'un de ses officiers courait à toute bride vers le maréchal, Changarnier tirait le 2e léger de la colonne et déployait, sur la berge droite du ravin, ses deux bataillons. Sur l'autre berge, l'infanterie signalée faisait aussi son déploiement. Il y avait là trois bataillons de réguliers, un seul déployé selon les règles, les deux autres divisés par pelotons entre lesquels étaient intercalés des groupes de Kabyles : l'uniforme de ceux-là, le burnous de ceux-ci marquaient, par des bandes alternées, grises et blanches, la composition singulière de

cette longue ligne de bataille. Pendant le déploiement de l'ennemi, lentement fait, le colonel Changarnier donnait pour instructions, aux officiers, de ne pas laisser tirer un coup de fusil, aux soldats de marcher résolument, la baïonnette au canon, mais, jusqu'à nouvel ordre, l'arme sur l'épaule droite, au tambour-major, de ne le pas perdre de vue et de se tenir prêt, au signal de son épée, à faire battre la charge. En ce moment, le maréchal arriva, non plus triste et morne comme la veille, mais rayonnant de joie et de bon espoir.

L'épée tendue, Changarnier commençait à lui indiquer les dispositions faites, quand, le tambour-major prenant pour le signal convenu le geste de son colonel, tout à coup la charge battit. Tandis que le 2e léger, d'un pas allègre, franchissait le ravin, le maréchal donnait ses ordres au 23e de suivre le mouvement, aux chasseurs d'Afrique de se porter en avant et de se rabattre sur le flanc droit de l'ennemi, au 17e léger et à l'artillerie de faire un feu nourri sur la cavalerie arabe. Quand le 2e léger, le ravin franchi, parut au sommet de la berge, une salve l'accueillit, une seule ; ceux qui venaient de la fournir n'eurent pas le temps d'en préparer une seconde. Abordée, percée, rompue en tronçons épars, l'infanterie si laborieusement alignée par Sidi-Mbarek fuyait vers la Chiffa, Kabyles et askers confondus, rejetés de la baïonnette sur le sabre et du sabre sur la baïonnette. Côte à côte avec le colonel de Bourjoly, le maréchal Valée menait la charge des chasseurs d'Afrique ; mais tel était l'élan du 2e léger qu'après 3 kilomètres parcourus tout d'une haleine, quand il fit halte aux broussailles de la Chiffa, les chasseurs n'avaient pas sur lui d'avance. Il avait laissé au 23e de ligne, qui venait après lui, le soin de glaner sur le champ de bataille les prisonniers qu'il n'avait pas le temps de faire. « Jamais, dans toutes mes campagnes, disait le maréchal, jamais je n'ai vu un aussi beau mouvement d'infanterie. » Le succès était complet ; sur le terrain jonché de morts et de blessés, l'ennemi avait abandonné une pièce de canon, trois drapeaux, des caisses de tambour, des fusils par centaines. Du côté du vainqueur, la perte était de quatre-vingt-douze blessés et de treize morts. Le combat d'Oued-el-Alleg acheva pour la fortune de Changarnier ce qu'avait ébauché la retraite de Constantine. Déjà bien vu du maréchal Valée depuis l'expédition des Biban, la confiance du gouverneur lui fut de ce jour-là tout à fait acquise.

Le 1er janvier 1840, le général de Rostolan amena de Boufarik à Blida le convoi de ravitaillement, et, le 4, la division reprit, en passant par Koléa, le chemin d'Alger. Boufarik était occupé par le 23e de ligne et le 2e bataillon d'Afrique. La garde de Blida était confiée au 24e de ligne et celle du camp supérieur au 2e léger, qui fut rallié par son troisième bataillon.

Sous le commandement énergique et l'initiative hardie de son colonel, le 2e léger fut bientôt un modèle pour les troupes d'Algérie. La marche du régiment, la première où la sonnerie du clairon ait accompagné le battement du tambour, devint célèbre et n'eut quelque temps après pour rivale que celle des zouaves ; le sac de campement décousu et soutenu par des piquets fut le premier type de la tente-abri ; la couverture que les hommes trouvaient trop lourde à porter sur un sac déjà lourd, coupée en deux, devint la demi-couverture réglementaire. Nulle troupe n'était plus alerte à se rassembler sous les armes. Si le clairon de garde à la baraque du colonel sonnait la marche du régiment, en trois minutes il était formé en colonne, les hommes ayant dans le sac le pain, le biscuit, le riz, le sucre et le café pour trois jours ; si la sonnerie, suivie d'un certain refrain, indiquait qu'il ne fallait prendre que la couverture, une chemise et les vivres, trois minutes et demie suffisaient pour modifier le paquetage ; si un autre refrain prescrivait de ne prendre que le fusil et la cartouchière, en deux minutes la colonne était prête. L'appel se faisait pendant la marche ou à la première halte. Sévère, acerbe pour les négligens, impitoyable pour les poltrons, « car, a dit expressément Changarnier, il y en a dans les meilleures troupes, même en plus grand nombre que ne croit le vulgaire, si prodigue de courage en paroles, » il était obligeant pour les zélés et les braves. En tout ce qui intéressait la subordination et la discipline, il avait une main de fer.

Peu de jours après l'installation du régiment au camp supérieur, un matin, au moment de la soupe, on entend des cris, des coups de feu des appels ; c'est le troupeau du camp qui est enlevé par les Arabes ; aussitôt, d'instinct, les hommes se jettent sur leurs fusils et, sans ordres, s'élancent hors du camp à la poursuite des maraudeurs ; le bétail est repris : victoire ! En arrière, sur les parapets du camp, les clairons ont depuis longtemps sonné la retraite ; les héros de l'escapade reviennent, joyeux de la recouvrance, quand, au milieu de la route, ils voient se dresser devant eux, à cheval, le colonel pâle de colère, les lèvres serrées, l'œil plein de menaces. On est rentré dans le camp, on a formé le carré ; le colonel est au centre : « Soldats du 2e léger, dit-il d'une voix frémissante, allez vous vanter de vos exploits ! Tout un régiment pour combattre une centaine de mauvais Arabes contre lesquels il m'aurait suffi d'envoyer une escouade ! J'en rougis pour notre drapeau. » Les officiers sont mis aux arrêts, les sous-officiers à la garde du camp. Tout le monde est saisi ; l'humiliation est grande, mais elle est méritée : on ne s'y exposera plus.

Depuis la journée du 31 décembre, l'ennemi ne faisait plus que de temps à autre des apparitions timides ; du haut de la position

de Mimich, leurs vedettes se bornaient à surveiller Blida. Entre la ville et le camp supérieur, le général Duvivier faisait ouvrir une route à travers les jardins et les orangeries. Chaque jour, un millier d'hommes sortaient du camp et de Blida, employés alternativement au travail et à la surveillance. Le 29 janvier 1840, ils venaient d'arriver à l'ordinaire, quand, à huit heures, d'une futaie d'oliviers, appelée communément le Bois-Sacré, une violente fusillade éclata sur eux; puis apparurent des compagnies d'askers et des bandes de Kabyles. D'abord surpris, les travailleurs se rallièrent sous la protection de leurs camarades armés, reprirent leurs fusils, et, commandés par le lieutenant-colonel Drolenvaux, du 2e léger, se formèrent, prêts à combattre. Aux premiers coups de feu, le général Duvivier avait fait sortir de Blida un bataillon du 24e; plus rapidement encore, le colonel Changarnier était accouru avec ses deux bataillons disponibles et quatre obusiers de montagne. En passant, il avait posté, dans un jardin entouré de cactus, sous les ordres du capitaine Leflô, deux cents hommes et deux obusiers, pour tenir à distance un gros corps de cavalerie qui venait de la Chiffa; puis il s'était jeté dans le flanc gauche de l'infanterie ennemie, que les troupes de Drolenvaux attaquaient de front. En peu d'instans, le Bois-Sacré fut repris, et il ne fallut pas beaucoup plus de temps pour refouler au-delà de l'Oued-kebir l'assaillant qui avait compté faire de cette surprise la revanche de l'Oued-el-Alleg. Dans cette affaire, qui découragea définitivement l'ennemi et rendit la sécurité à Blida, le 2e léger eut soixante-cinq hommes tués ou blessés.

Autant le gouverneur était satisfait de la prestesse de Changarnier, autant il blâmait l'extrême circonspection du général Duvivier, qui, d'ailleurs, avait eu le tort de se laisser surprendre. « Le général Duvivier, écrivait-il au général d'Houdetot, le 1er février, me paraît trop exclusivement occupé de la défense de Blida; quatre mille cinq cents hommes y sont réunis contre un ennemi beaucoup moins fort, en admettant même qu'il y eût deux bataillons réguliers. Ce point, fort par lui-même, fort par l'existence du camp supérieur, que le général regarde comme un inconvénient, et qui cependant empêche Blida d'être bloqué de près, en prenant des revers contre les attaques et la base d'opération de l'ennemi, s'il veut sortir des montagnes, ce point ne devrait pas faire oublier au général l'ensemble des opérations de l'armée et le concours qu'il doit prêter à leur exécution. »

III.

Il y avait près d'un mois que la guerre avait envahi la province d'Alger, alors qu'autour d'Oran tout restait tranquille encore; c'est

qu'Abd-el-Kader avait concentré ses forces entre Médéa et Miliana, dans le Titteri. Le 13 décembre, pour la première fois, le khalifa de Mascara, Ben-Tami, fit une démonstration contre Mazagran, puis, le 17, une autre contre Arzeu. Le 23, ce fut le khalifa de Tlemcen, Bou-Hamedi, qui se présenta devant Misserghine. Deux mois s'écoulèrent ensuite sans autres incidens que des vols de bétail faits par les Gharaba, et des représailles infligées aux voleurs par le général Moustafa-ben-Ismaïl : le vieux guerrier avait reçu du gouvernement français le grade de maréchal de camp au titre étranger. Au mois de février 1840, des attaques simultanées furent dirigées par les Arabes contre Misserghine, Arzeu et Mazagran. La dernière, seule, vaut la peine qu'on s'y arrête, moins pour son importance réelle que pour la renommée excessive qui lui a été faite inopinément par la légende.

Mazagran, petite ville aux trois quarts ruinée, désertée par ses habitans, était pourvue d'une redoute bien construite où 123 hommes du 1er bataillon d'Afrique tenaient garnison, sous les ordres du capitaine Lelièvre ; ils avaient une pièce de canon, des cartouches, de l'eau et des vivres ; rien ne leur manquait. Le 2 février, 500 ou 600 Arabes, dirigés par Moustafa-ben-Tami, se logèrent dans les ruines, tandis que, du côté de la plaine, un nombre de cavaliers à peu près double investissait la redoute. Le khalifa avait amené de Mascara une vieille bouche à feu qui ne put tirer qu'un seul coup. Après quatre journées de fusillade, inquiété sur ses derrières par le lieutenant-colonel Du Barail, commandant de la petite garnison de Mostaganem, et menacé d'être abandonné de ses hommes, qui, leurs maigres provisions consommées, ne pensaient plus qu'à regagner leurs douars, Ben-Tami essaya, le 6 au matin, d'une tentative d'assaut que la défense repoussa sans beaucoup de peine ni beaucoup de pertes ; dans ces cinq jours, elle n'eut que trois morts et seize blessés; après quoi, les Arabes se retirèrent. Réduite à ses proportions exactes, l'affaire faisait assez d'honneur aux défenseurs de Mazagran; mais que dire de ces exagérations prodigieuses, de tous ces détails imaginés ou grossis à plaisir, disproportionnés, hors de mesure : présence d'Abd-el-Kader, multitude d'assaillans, canonnade furieuse, carnage de l'ennemi, silos comblés de cadavres? Que penser de ces éclats de fanfare lancés par les journaux de Toulon et de Marseille pour étourdir les gens de bon sens, égarer l'opinion publique, abuser le gouvernement, donner le change à l'histoire? Oui, malgré la protestation des *Annales algériennes*, l'histoire est encore encombrée de ces faussetés voulues. Était-elle bonne pour l'armée, cette glorification, cette apothéose des *zéphyrs*, l'écume de la société militaire? « Les exemples qu'ils donnent aux autres troupes sont pernicieux, écrivait le général Trézel ; il faut regretter même d'avoir quelquefois des éloges à leur accorder pour

leur bravoure, dans la crainte que ces éloges n'accréditent l'opinion très fausse, très dangereuse, qu'un mauvais sujet, un homme adonné à toute sorte de vices, peut être un bon soldat et mérite alors la même considération et les mêmes récompenses. »

Cinq semaines après l'affaire de Mazagran, le 12 mars, 300 ou 400 Arabes viennent, sous le canon du camp de Misserghine, menacer les troupeaux des Douair. Le lieutenant-colonel des spahis d'Oran, Jusuf, qui commande le camp, sort avec 250 de ses hommes, quatre compagnies du 1er de ligne, sous les ordres du chef de bataillon Mermet, et deux obusiers de montagne. Les spahis s'avancent sur un large front dans la plaine, suivis de deux compagnies déployées en tirailleurs; les deux autres en colonne forment la réserve. A leur approche, les Arabes se retirent et les attirent; on est déjà loin du camp. Tout à coup, du ravin de Ten-Salmet, débouche à grand bruit, à grands cris, une masse de cavaliers: c'est Bou-Hamedi qui a dressé l'embuscade; c'est lui qui va diriger le combat. La ligne trop étendue des spahis est enfoncée, coupée, mise en déroute. Les tirailleurs d'infanterie, traversés eux-mêmes, se pelotonnent par petits groupes, cinq ou six ensemble, la pointe de la baïonnette au poitrail des chevaux, et peu à peu se replient sur la réserve. Voilà quatre compagnies, 300 hommes environ, noyées dans des flots d'ennemis en rase campagne. Heureusement, quatre autres compagnies, mises en éveil par les fuyards, sont accourues du camp avec le commandant d'Anthouard. Au lieu de les laisser se former en carré comme les premières, et d'avoir ainsi deux petites redoutes mobiles échelonnées pour la retraite et flanquées l'une par l'autre, le lieutenant-colonel Jusuf a la fâcheuse idée de donner au commandant Mermet l'ordre de faire entrer dans sa formation les nouveau-venus. C'est un mouvement et c'est un moment critique d'où peut résulter la destruction des uns et des autres. Par une bonne chance, les Arabes ne savent pas mettre l'occasion à profit. Enfin, les huit compagnies forment un carré unique de 600 hommes qui rétrograde lentement, la baïonnette croisée, s'arrêtant quelquefois pour fournir des feux de salve. Après sept heures de combat, il est rejoint par quelques pelotons de spahis ralliés, par des secours envoyés d'Oran, et rentre enfin derrière les parapets de Misserghine. Si, au lieu de s'acharner uniquement sur cette faible troupe, Bou-Hamedi s'était porté en avant avec une partie de son monde, ce n'est pas le camp à peu près dégarni qui aurait pu arrêter ses ravages. Tel quel, son succès lui paraissait suffire : il emportait trente-deux têtes de spahis et neuf de soldats français; si tous les blessés étaient tombés entre ses mains, c'eût été une centaine de têtes qu'il aurait envoyées à Mascara. Mauvaise pour le lieutenant-colonel Jusuf et pour les spahis, la journée du

12 mars était glorieuse pour le 1er de ligne et pour les commandans Mermet et d'Anthouard. Les Arabes disaient de ce carré : « C'était un blockhaus de feu. » Et maintenant, quand on sait que jamais les Arabes n'ont pu forcer un poste retranché, que l'on compare à la défense de Mazagran le combat de Ten-Salmet! C'est celui-ci qui est vraiment un beau fait d'armes ; mais qui le connaît? Qui donc en a jamais entendu parler? La renommée est allée tout entière à l'autre.

Djémila nous a montré, dans les derniers jours de l'année 1838, un poste ouvert bien défendu ; la même province de Constantine va nous fournir encore, en 1840, l'exemple d'une défense aussi mémorable; mais, auparavant, il convient de signaler un fait considérable accompli dans le sud par Ben-Gana, le Cheikh-el-Arab. Bel-Azouz, khalifa d'Abd-el-Kader pour le Zab, était entré dans le Djérid avec un bataillon de réguliers, deux pièces d'artillerie et mille cavaliers. Attaqué, le 24 mars, par le Cheikh-el-Arab, et complètement battu, il perdit ses canons, ses tambours, trois drapeaux, la moitié de ses fantassins et le tiers de ses cavaliers. En témoignage de son succès, Ben-Gana envoya au général Galbois son propre yatagan tout ébréché des coups qu'il avait portés, les trois drapeaux et cinq cents oreilles droites proprement coupées sur les morts. A la réception de cet étrange et sanglant trophée, la population de Constantine se mit en fête, comme au temps du bey Ahmed, quand elle allait voir les têtes des Français accrochées à la kasba. Ben-Gana fut fait officier de la Légion d'honneur et reçut une indemnité de 40,000 francs pour les primes qu'il avait dû payer de sa bourse aux coupeurs d'oreilles. « Cet événement, écrivait le maréchal Valée au ministre de la guerre, a une grande importance. Pour la première fois depuis dix ans, un chef institué par nous marche seul contre les troupes d'Abd-el-Kader et obtient sur elles un succès constaté. Désormais le petit désert nous appartient. Ben-Gana, soutenu par nos troupes qui vont se rapprocher des Portes de fer, soumettra toutes les tribus du Djérid et appuiera Tedjini. Je prescris de lui rembourser les dépenses qu'il a faites. »

Puisque le gouverneur et le gouvernement, d'après son avis, acceptaient, dans la province de Constantine, le concours des grands chefs, il fallait bien accepter aussi, dans une certaine mesure, leurs façons de faire qui chez eux étaient de tradition : ainsi les oreilles coupées, ainsi, en dépit du maréchal Valée, la responsabilité collective et la razzia. Cernés, au mois d'avril, par trois colonnes parties de Constantine, de Sidi-Tamtam et de Ghelma, les turbulens Harakta se virent enlever en un jour 80,000 têtes de bétail ; il est vrai que le lendemain, quand on fit, au camp d'Aïn-Babouch, le recensement de la capture, il ne se trouva plus que 230 chameaux,

550 bœufs et 22,700 moutons; les Arabes auxiliaires s'étaient honnêtement attribué, pendant la marche, les 56,000 bêtes qui manquaient. L'effet de cette grande razzia fut de rendre les Harakta plus humbles et de rétablir la tranquillité dans toute la partie orientale de la province.

A l'ouest, l'occupation définitive de Sétif, après l'expédition des Biban, paraissait avoir eu un résultat pareil. Dans la Medjana néanmoins, Abd-el-Salem et Ben-Omar, lieutenans d'Abd-el-Kader, disputaient encore au khalifa Mokrani la possession de la plaine. Afin de relever et de soutenir l'influence du grand chef allié des Français, le général Galbois prescrivit l'établissement d'une redoute sur la position d'Aïn-Turco. Le 3 mai, un bataillon du 62e y fut conduit par le commandant de La Cipière. A peine les travaux de terrassement étaient-ils ébauchés que, dès le 4, Ben-Omar vint à l'attaque avec un bataillon de réguliers et de nombreuses bandes de Kabyles. Pendant cinq jours, tout autant qu'à Mazagran, le commandant de La Cipière sut se maintenir dans un poste absolument ouvert. Ravitaillée de vivres et de munitions par le colonel Lafontaine, commandant de Sétif, qui lui laissa un canon et quelques fusils de rempart, la petite garnison d'Aïn-Turco se vit, après son départ, investie et attaquée derechef, jusqu'à ce que le camp d'Abd-el-Salem eût été emporté par le général Galbois et ce qui restait des bandes de Ben-Omar mis en déroute par les Arabes de Mokrani. Pour perpétuer le souvenir de la belle défense d'Aïn-Turco, le général décida que l'ouvrage construit sur la position porterait le nom de Redoute du 62e. En France, il en fut d'Aïn-Turco comme de Djémila : on n'y sut rien d'un des plus beaux faits de guerre qui aient été accomplis en Afrique. Il convient cependant d'ajouter, à titre de circonstance atténuante, qu'en ce mois de mai tout ce que le public avait d'attention était absorbé par les événemens militaires de la province d'Alger.

IV.

Au mois de février 1840, le maréchal Valée avait reçu la plus grande partie des renforts réclamés et promis. Sans parler des nombreux détachemens envoyés par les dépôts des corps qui servaient en Afrique, le ministre de la guerre avait fait partir de France deux nouveaux régimens d'infanterie, le 3e léger et le 58e de ligne, un bataillon de tirailleurs, armé d'une carabine à longue portée, créé l'année précédente à Vincennes et type des futurs chasseurs à pied, douze escadrons de chasseurs à cheval et de hussards formant deux régimens de marche, trois batteries de campagne, trois compagnies de sapeurs, un escadron du train des équipages et quinze

cents mulets de bât. L'effectif général de l'armée d'Afrique, au 1er mars, approchait de 60,000 hommes répartis en quatre divisions, affectées, les deux premières avec une réserve à la province d'Alger, la troisième à la province d'Oran, la quatrième à la province de Constantine. L'effectif des divisions d'Alger et de la réserve dépassait 33,000 hommes.

L'heure était venue d'exécuter le plan de campagne proposé par le maréchal, accepté par le gouvernement, et dont le prologue devait être l'occupation de Cherchel. Il y avait pour commencer par là une raison urgente, la même qui, l'année précédente, avait décidé l'occupation de Djidjeli. Le 26 décembre, un bâtiment de commerce français avait été capturé par une tartane de Cherchel ; était-ce donc, après dix années, la renaissance de la piraterie barbaresque? Le bruit courait que des corsaires musulmans avaient été signalés dans les parages de Barcelone.

Pour cette opération préliminaire, trois brigades furent organisées, sous les ordres des généraux d'Houdetot, de Dampierre, Duvivier, et sous le commandement supérieur du maréchal Valée en personne. Le rendez-vous général était indiqué à Bordj-el-Arba. Le 12 mars, les trois colonnes commencèrent, chacune de son côté, le mouvement, se réunirent le 13 au soir et arrivèrent le 15 devant Cherchel, après avoir échangé quelques balles avec les Arabes. La ville était déserte ; il n'y restait qu'un mendiant aveugle et un idiot contrefait. Les trois journées suivantes furent employées à construire quelques ouvrages avancés, dans lesquels on planta des blockhaus, et à creuser un fossé autour du mur en pisé qui formait le corps de place. Le 19, l'expédition quitta Cherchel, dont le commandement fut confié au colonel Bedeau, et la garnison formée du 2e bataillon d'Afrique, dont le chef était alors le commandant Cavaignac. Le 21, les troupes rentrèrent dans leurs cantonnemens ; elles ramenaient une soixantaine de blessés, mais elles n'avaient à regretter que deux morts, dont un noyé au passage de la Chiffa.

Pendant que le maréchal Valée préparait l'occupation de Cherchel, un changement politique dans le gouvernement avait ramené M. Thiers au pouvoir ; depuis le 1er mars, il était pour la seconde fois président du conseil. Sa haute situation était assurément un gage de faveur pour les affaires algériennes ; cependant tous ses collègues ne paraissaient pas aussi bien disposés à leur égard. « Ce brusque changement, écrivait le duc d'Orléans au gouverneur, devait réagir naturellement sur l'Algérie. Tout fut remis en question, les hommes et les choses. On attaqua avec une ardeur, contenue par la seule influence du roi et, j'ose le dire, par mes efforts, le système que vous avez appliqué avec tant de succès et dont vous êtes le pivot, même aux yeux de ceux qui le combattent aujour-

d'hui. » Le 17 mars, le général Despans-Cubières, ministre de la guerre, fit porter par un de ses aides-de-camp au gouverneur l'ordre d'attendre de nouvelles instructions et de renforcer d'abord la division d'Oran qu'il trouvait sacrifiée. Cette crise, qui ne laissa pas d'ébranler l'autorité du maréchal, dura quinze jours; enfin, le 2 avril, le ministre autorisa l'exécution du plan de campagne agréé par son prédécesseur; le 1er avril, le duc d'Orléans put écrire au maréchal Valée : « Je pars satisfait de voir se dissiper toutes les préventions dont le nouveau cabinet n'avait pas d'abord été tout à fait exempt dans son premier jugement sur l'Afrique. Le président du conseil et ses collègues vous rendent aujourd'hui pleine justice. Vous le verrez par les communications que j'ai à vous faire et, dès auparavant, par les instructions qui vont vous être transmises pour les opérations premières de la campagne et qui ne sont guère que la confirmation de vos propositions au gouvernement du roi. Mon départ a été laborieux, car personne que moi ne pouvait vouloir sacrifier à la voix inflexible de ma conscience toutes les considérations auxquelles j'ai dû préférer le sentiment qui me ramène dans les rangs de vos troupes. »

Le 13 avril, la population d'Alger fit au duc d'Orléans le plus chaleureux accueil; au premier rang de son état-major, on se montrait avec une curiosité sympathique un chef de bataillon au 4e léger, le plus jeune de ses officiers d'ordonnance; c'était le duc d'Aumale, son troisième frère.

Avant d'attaquer Abd-el-Kader corps à corps, il importait de savoir aussi exactement que possible quelles étaient ses ressources. D'après les notes et les informations rapportées de Mascara par le capitaine Daumas, le trésor renfermé dans ses coffres pouvait être évalué à 1,500,000 francs, et l'entretien de ses troupes régulières à 54,000 francs par mois. Il avait sur pied 4,800 fantassins askers, 1,000 cavaliers khiélas et 150 topjis qui servaient quatorze pièces de campagne. Ces forces réglées étaient inégalement réparties entre ses huit khalifas, Mohammed-Bou-Hamedi à Tlemcen, Moustafa-ben-Tami à Mascara, Ben-Allal-ben-Sidi-Mbarek à Miliana, Mohammed-el-Barkani à Médéa, Ahmed-ben-Salem au Sebaou, Ahmed-ben-Omar dans la Medjana, Bel-Azouz dans le Zab, Kaddour-ben-Abd-el-Baki dans le Sahara; mais chacun d'eux pouvait appeler aux armes les goums de sa circonscription, de sorte qu'on estimait à 50,000 chevaux pour le moins le chiffre de cette force irrégulière. Les magasins militaires de toute sorte, les ateliers, les fabriques étaient dans le fond du Tell, à Takdemt, Boghar, Taza, Saïda, Tafraoua.

Dans sa lutte pour le triomphe de l'islamisme, c'était à l'âge glorieux de Saladin que l'émir demandait les plus hautes inspirations de son zèle. Hanté par les grands souvenirs du temps héroïque des

croisades, il adressa, le 15 avril, au maréchal Valée ou plutôt à la France entière, ce défi superbe : « J'ai appris que vous voulez m'attaquer avec cinquante mille hommes ou plus. Je ne crains pas, avec l'aide de Dieu, le nombre de vos soldats. Vous savez que mon royaume n'a que huit ans d'âge, tandis que le vôtre dure depuis près de deux mille ans, que vous avez des troupes nombreuses et de nombreux instrumens de guerre. Eh bien! donnez-moi des instrumens de guerre que je vous paierai avec de l'argent; alors, je réunirai des troupes, la moitié seulement des vôtres, et nous combattrons. Ou bien, restons chacun dans les pays qui sont dans nos mains d'ici à douze ans; alors mon royaume aura vingt ans d'âge; chaque année de mon royaume comptera pour un siècle du vôtre, et nous combattrons. Envoyez un homme de chez vous qui comptera mes soldats; opposez-moi deux hommes contre un, je vous jure que je n'augmenterai pas d'un guerrier le nombre qui sera compté. Que le maréchal vienne sur le champ de bataille : j'enverrai contre lui un de mes khalifas. Si mon ami est le plus fort, alors vous m'abandonnerez l'intérieur du pays et vous resterez dans les villes maritimes; si votre ami est le plus fort, alors, moi, je ne vous disputerai pas le chemin depuis Alger jusqu'à Constantine. Que le duc d'Orléans vienne sur le champ de bataille; moi, l'esclave de Dieu, j'y viendrai aussi. Si je parviens à le vaincre, alors vous retournerez tous dans votre pays, et vous laisserez dans les villes tout ce qui appartient au beylik; vous partirez seulement avec vos biens et vos têtes. Si, au contraire, lui parvient à me vaincre, vous serez débarrassés de moi et la province sera pour vous. Si vous acceptez une de ces propositions, faites réunir les consuls des nations pour qu'ils soient témoins. Quoique vous nous regardiez comme faibles, nous sommes forts par Dieu, qui est notre maître et notre victoire. Je vous jure, au nom de Dieu qui nous a honorés par l'islam, qui nous a chéris pour avoir suivi notre seigneur Mohammed, — que le salut soit sur lui! — que vous ne posséderez pas la régence, que vous n'y serez jamais en repos et que vous n'en jouirez pas. Celui de vous qui restera vivant me verra un jour sur le trône d'Alger, et celui de vous qui sera alors à Alger sera sous le sabre des croyans. » Que répondre à ce fier cartel, à cette provocation d'un autre âge? Évidemment rien selon la raison. Mais le sentiment chevaleresque s'indignait qu'on n'y pût rien répondre, et l'honneur trouvait humiliant que la raison silencieuse laissât le beau rôle avec le dernier mot à l'émir.

Puisqu'il était interdit de parler, il fallait au plus tôt substituer l'action à la parole. Le corps d'armée qui allait faire campagne sous le commandement du maréchal-gouverneur était formé de deux divisions et d'une réserve commandées, la première division par le

duc d'Orléans, la seconde par le général de Rumigny, la réserve par le général de Dampierre. Il comprenait quinze bataillons, treize escadrons, quatre batteries, quatre compagnies de sapeurs, un nombre de soldats du train suffisant pour conduire un convoi de six cents mulets; l'effectif total était de dix mille hommes. Douze bataillons, quatre escadrons et huit bouches à feu restaient dans la province d'Alger, sous les ordres du général de Rostolan. Avant de s'engager à l'ouest au-delà de la Chiffa, le maréchal voulut assurer la tranquillité de la Métidja orientale que menaçait un rassemblement d'Arabes et de Kabyles commandés par Ben-Salem. Une colonne, formée au camp du Fondouk, de sept bataillons, de six escadrons et de quatre obusiers de montagne, se porta, le 19 avril, sur le campement de l'ennemi, qui, refusant le combat, se mit en retraite et disparut derrière les montagnes des Isser. En revenant au Fondouk, le maréchal y laissa le général de Rostolan avec quatre bataillons, prescrivit l'évacuation du camp de l'Arba, passa deux jours à Alger pour régler l'administration des affaires pendant son absence, et se rendit, le 25, à Blida, où l'attendait le corps expéditionnaire.

Le 27 avril, il passa la Chiffa. La plaine des Hadjoutes s'étendait devant lui; au fond, sur la droite, on apercevait le bois des Kareza, à gauche, sur les hauteurs d'El-Afroun, les tentes d'un campement arabe. Le soir, vers quatre heures, la première division commençait à installer son bivouac au bord du lac Halloula quand les avant-postes signalèrent un gros corps de cavalerie qui débouchait par la gorge de l'Oued-Djer. C'était la cavalerie de Sidi-Mbarek. Aussitôt, les marmites renversées, les faisceaux rompus, les troupes sous les armes, le duc d'Orléans se dirigea rapidement sur l'aile gauche de l'ennemi que l'artillerie de la réserve canonnait au centre. Quand il voulut faire porter aux chasseurs d'Afrique l'ordre de charger sans retard, ce fut le duc d'Aumale qui se présenta, et quand le régiment s'ébranla pour la charge, ce fut le jeune officier d'ordonnance qui partit en avant, botte à botte avec le colonel. A gauche, les deux régimens de marche s'étaient pareillement engagés. Traversée par les escadrons français, la ligne arabe s'était reformée derrière; il fallut d'un autre élan la repercer au retour, puis la charger deux fois encore et de front et de revers avant de la décider à la retraite. Dans le va-et-vient de ces heurts de cavalerie, semblables au choc des vagues dans une mer démontée, le lieutenant-colonel Miltgen, commandant le 1er régiment de marche, fut atteint d'une blessure mortelle. Débarrassés de leurs sacs, les zouaves et le 2e léger achevèrent la défaite des Arabes, qui, la nuit venue, disparurent par le ravin du Bou-Roumi. Tel fut le combat d'El-Afroun, prologue heureux de la campagne ouverte ce jour-là même, et pour le duc d'Aumale, vaillant début, joyeux élan dans la carrière qu'il se préparait à fournir.

Le lendemain et le jour d'après, l'armée ne fit que des mouvemens indécis; le maréchal Valée paraissait attendre qu'Abd-el-Kader descendît dans la plaine. Il y descendit en effet, le 29, au milieu du jour, avec dix mille cavaliers en bel ordre. On eût dit vraiment qu'il passait en revue les troupes françaises, tant il mit d'insolence à parader en avant d'elles. On pouvait aisément le distinguer, au milieu de la longue colonne, précédé de ses étendards, suivi de ses cavaliers rouges. Tout à coup, par un mouvement absolument inattendu, on le vit s'engager entre le lac Halloula et la droite de l'armée. Une marche de flanc, dans un défilé, quelle audace! mais pour le maréchal quelle occasion magnifique! On attendait un ordre, un coup de canon, un signal; rien ne vint. Au bout d'une heure, d'une longue heure, le maréchal commanda face en arrière et ce fut tout; l'émir était déjà loin. Inquiet pour le Sahel qu'il semblait menacer, le maréchal se contentait de le suivre. Dans tous les rangs, la déception fut grande : « Ah! se disaient les vieux *africains*, ce n'est pas le maréchal Clauzel qui eût manqué la chance! Comme il aurait eu bientôt fait de bousculer cette parade! » D'autres, au souvenir de la Sikak, rappelaient le général Bugeaud. Cette journée malheureuse devait faire à l'autorité morale du maréchal Valée un tort irréparable. On ne cessa pas de respecter son caractère, on continua de rendre justice aux qualités solides de « ce bronze vivant, de ce lanceur de bombes, de cet obusier de vingt-quatre, » comme disaient entre eux les jeunes officiers, mais on lui contesta les mérites d'un manieur d'armée, d'un capitaine de champ de bataille, et la confiance des troupes s'éloigna instinctivement de lui. « On n'a pas d'idée de ce que c'est que 10,000 hommes conduits de la sorte, écrivait La Moricière; cela dépasse de beaucoup tout ce que je pouvais imaginer. Il est impossible de prévoir ce qui pourrait arriver dans une affaire un peu sérieuse. »

Le lendemain 30 avril, pendant que l'armée rétrogradait vers la Chiffa, il y eut, au passage de l'Oued-Djer, un combat d'arrière-garde où se distingua particulièrement un bataillon de la légion étrangère. Le 2 mai, le corps expéditionnaire bivouaqua autour de Haouch-Mouzaïa; c'était là que le maréchal avait résolu de faire construire, avant de s'engager dans la montagne, une vaste redoute destinée à recevoir les blessés, les malades, un grand dépôt de munitions et de vivres. Lorsque les travaux lui parurent assez avancés, il laissa pour les achever les sapeurs du génie avec un bataillon du 48e, et se remit, le 7 mai, en mouvement, non pas dans la direction de Médéa, mais encore une fois à travers la plaine. Contraint naguère par les ordres du ministre d'envoyer un renfort à la division d'Oran, l'entêté gouverneur n'en avait pas pris son parti;

c'était l'équivalent de ce renfort qu'il s'était fait renvoyer d'Oran et qu'il allait recevoir à Cherchel.

Le 8, dans l'après-midi, le corps expéditionnaire n'en était plus qu'à trois lieues; il venait d'entrer sur le territoire de la belliqueuse tribu des Beni-Menacer. La route, belle et large, était dominée, sur la rive gauche de l'Oued-Hachem, par une suite de hauteurs peu élevées, mais très abruptes; afin de protéger le passage de la colonne, le colonel Changarnier reçut du général Duvivier l'ordre de les faire occuper par trois compagnies de son régiment. Le détachement parti, le colonel, qui le jugeait un peu faible, voulut le rejoindre et le commander lui-même. Quand il fut au sommet de l'escarpement, il aperçut à quelque distance une grande masse de Kabyles, dix fois supérieurs en nombre, qui se disposait pour l'attaque. Une sorte d'isthme séparait les deux troupes. Couchés derrière un pli de terrain, les hommes du 2e léger attendaient; seuls, le colonel Changarnier et le commandant Levaillant, à cheval, apparaissaient au-dessus des broussailles; derrière eux, les clairons étaient prêts à sonner la charge. Au moment où les Kabyles, resserrés par l'étranglement du terrain, abordaient l'isthme sur un front plus étroit, au signe du colonel, la sonnerie éclata, les trois compagnies se dressèrent et d'un feu à bout portant foudroyèrent les rangs pressés de la colonne ennemie; puis, sans lui donner le temps de se reconnaître, elles se jetèrent, tête baissée, baïonnette en avant, sur la masse ahurie, qui s'enfuit à la hâte et se dispersa dans le dernier désordre. « Cette attaque, a dit Changarnier, fut irrésistible parce qu'elle était imprévue; elle eût été moins impétueuse et moins franche si nos soldats n'eussent été placés de manière à ne pas voir, avant le choc, les masses contre lesquelles ils allaient se heurter. Ils furent étonnés de leur victoire en voyant les Beni-Menacer, éparpillés par la fuite, couvrir au loin le plateau. » Dans cette lutte corps à corps, les trois compagnies eurent douze tués, dont un officier, et huit blessés. Quelques heures après, le 17e léger eut avec d'autres bandes kabyles une affaire d'arrière-garde.

A Cherchel étaient arrivés d'Oran trois bataillons détachés du 15e léger, du 1er et du 41e de ligne, et d'Alger un gros approvisionnement de munitions et de vivres. Le 10, le corps expéditionnaire, grossi du renfort, mais alourdi par le convoi, reprit le chemin de la Métidja. Tant qu'on fut en pays de montagne, la fusillade ne cessa pas à l'arrière-garde et sur les flancs; le lendemain, journée plus calme, ramena de bonne heure la colonne à la redoute de Haouch-Mouzaïa, son point de départ. Le bivouac établi, le duc d'Orléans convoqua dans sa tente les deux généraux de brigade avec tous les chefs de corps de la première division et leur annonça pour le lendemain, 12 mai, l'attaque du col de Mouzaïa. Il ajouta que toutes

les forces d'Abd-el-Kader, réunies derrière des retranchemens construits à l'européenne, préparaient à l'assaillant une résistance qu'il serait d'autant plus glorieux de vaincre.

V.

La nuit était venue. Étagés de gradin en gradin sur l'amphithéâtre de montagnes au fond duquel s'ouvre le col, les feux de l'ennemi donnaient à l'armée le spectacle d'une illumination splendide; ainsi s'annonçait la fête. Au bivouac, on ne dormit guère; la veillée des armes se fit comme il convient dans l'attente d'un grand jour. Les hommes avaient ordre de n'emporter que les cartouches, le biscuit, la ration de viande cuite et le bidon plein d'eau; une heure avant l'aube, ils mangèrent la soupe; puis, aux premières lueurs du crépuscule, le mouvement commença. L'immense convoi restait parqué dans la redoute, gardé par la cavalerie et le bataillon du 1er de ligne. Pendant deux ou trois heures, à la fraîcheur du jour naissant, la marche eut tout le charme d'une promenade matinale; pas un coup de feu; aucun indice ne signalait encore le voisinage de l'ennemi. Au plateau du *Déjeuner*, on fit halte. Là se formèrent les colonnes d'attaque. Il y en eut trois : la première, forte de dix-sept cents hommes et composée du 2e léger, d'un bataillon du 24e de ligne et d'un bataillon du 41e, devait, sous le commandement du général Duvivier, s'élever à l'extrême gauche par un large mouvement tournant jusqu'au Djebel-Enfous, qui est le grand pic de Mouzaïa, et se rabattre ensuite sur le col; la deuxième, forte de dix-huit cents hommes et composée des zouaves, des tirailleurs de Vincennes et d'un bataillon du 15e léger, sous les ordres du colonel de La Moricière, avait sa direction moins à gauche, de façon à rejoindre la première entre le grand pic et le col; la troisième, composée du 23e de ligne et d'un bataillon du 48e, sous les ordres du général d'Houdetot, devait suivre la route carrossable ouverte, en 1836, par le maréchal Clauzel et marcher directement au col, quand les deux autres se seraient rendues maîtresses des crêtes supérieures. Le maréchal Valée, le duc d'Orléans et tout l'état-major se tenaient avec la troisième colonne. La deuxième division et le 17e léger avaient pour mission de couvrir les mouvemens de la première et de repousser toute diversion qui pourrait venir du côté de la plaine.

Pendant que le corps d'armée se préparait à prendre ses formations de combat, l'ennemi achevait de prendre les siennes; l'air était si calme qu'on entendait distinctement les commandemens des réguliers, et comme ils avaient adopté les intonations françaises, c'était parfois à s'y méprendre. Il arriva qu'au moment où le 2e léger, qui s'en allait à la colonne de gauche, passait

auprès du duc d'Orléans, un tambour des askers commença de battre aux sergens-majors : « Eh bien! messieurs du 2e léger, dit en souriant le prince, est-ce que vous n'allez pas répondre? » Aussitôt le sergent-major de la compagnie la plus voisine, se faisant un porte-voix de ses deux mains, se mit à crier : « Minute! minute! colonel, on y va! » et le duc d'Orléans, et ses officiers, et tout le bataillon de partir d'un éclat de rire, et les hommes, mis par cette saillie en belle humeur, de marcher d'un pas plus allègre au combat. C'était à eux, placés en tête de la colonne, d'affronter les premiers coups.

Il était midi ; la première division s'était échelonnée sur la route du col pour céder le plateau à la seconde. Le 2e léger, suivi du 24e de ligne et du 41e, commençait à gravir les pentes de gauche ; les zouaves attendaient que le mouvement fût assez prononcé pour s'ébranler à leur tour. Tout à coup, la fusillade éclata; ce n'était pas encore le feu des réguliers. Derrière chaque pointe de roc, chaque pierre éboulée, chaque touffe de broussailles, les Kabyles, embusqués avec intelligence, l'arme bien appuyée, tiraient comme à la cible sur le 2e léger qui ne répondait pas. Officiers et soldats avaient bien assez à faire de lutter avec les difficultés du terrain qu'il fallait d'abord vaincre. On y allait des pieds et des mains, grimpant à la paroi, s'accrochant aux saillies, aux branchages, les hommes, le fusil en bandoulière, s'aidant mutuellement, se faisant la courte échelle ; on ne s'arrêtait pas pour les blessés que les bataillons suivans devaient recueillir. A l'abri d'un saillant qui défilait à peu près ses hommes, le colonel Changarnier leur donna dix minutes pour reprendre haleine. Au-dessus s'étageaient trois retranchemens gardés par les réguliers. Le premier n'avait qu'un faible relief; il fut emporté sans trop de peine ; le profil du second était un peu plus marqué ; il fut emporté aussi, mais avec plus d'efforts. Reste à prendre, au sommet du grand pic, une grande redoute, clé de la position. Afin de réduire ses pertes autant que possible, le colonel en fait serrer la base et se dirige à gauche vers un ravin dont l'origine doit être apparemment au niveau de la redoute. A ce moment, un nuage entoure le régiment, arrête sa marche, mais le dérobe aussi aux coups de ses adversaires. « Semblables, a dit un des acteurs de cette grande scène, à ces héros de l'*Iliade* et de l'*Énéide* que des divinités enveloppaient de nuées pour les protéger, nous attendions, et les coups des réguliers, sans but précis, incertains, sifflaient sans nous atteindre au-dessus de nos têtes. »

Pendant ce temps, la deuxième colonne, partie plus tard, mais cheminant sur des pentes moins raides, avait gagné du terrain, tandis que la troisième, suivant lentement les lacets de la route, servait de point de mire à deux pièces de petit calibre qu'Abd-el-

Kader avait établies à droite du col, et dont le feu, peu efficace d'ailleurs, fut bientôt éteint par celui d'une batterie de campagne que le maréchal Valée, toujours artilleur de prédilection, se donna le plaisir de mettre en position lui-même. En tête de la colonne s'avançait le duc d'Orléans et, près de lui, à pied, le duc d'Aumale, qui avait donné son cheval au colonel Gueswiller, du 23e de ligne. Répercutées par les échos des montagnes, la canonnade et la fusillade roulaient avec des grondemens de tonnerre. Parfois, comme si le combat se rapprochait, le retentissement éclatait plus net et plus fort. Dans un de ces momens, le maréchal, silencieux, immobile, les mains croisées sur les fontes de la selle, crut entendre derrière lui ces deux mots chuchotés : « Nous reculons. — Non! dit-il, en se retournant, le front sévère; non, c'est l'effet du vent. Silence! » Tout à coup, le bruit lointain cessa, on n'entendait plus que les coups de feu les plus rapprochés; que se passait-il donc au fond du champ de bataille? Pendant un quart d'heure, l'anxiété fut grande. Enfin, une sonnerie de clairon apportée par la brise de l'est fit tressaillir de joie tous les cœurs; c'était la fanfare du 2e léger qui sonnait avec entrain la marche bien connue du régiment. « A ce moment, a dit le maréchal Valée, toutes les poitrines se dilatèrent, soulagées de l'oppression qui les accablait lorsque, ne voyant plus nos bataillons cachés dans les replis de la montagne, on n'entendait que le roulement de la fusillade arabe à laquelle pas un coup de fusil français ne répondait, roulement si formidable qu'on l'entendait même de Blida, à huit lieues de distance. »

Ce quart d'heure de silence et d'angoisse, c'était le temps que le 2e léger avait passé sous la brume du nuage protecteur. Quand il fut revenu à la lumière, ce fut pour recevoir à bout portant le feu d'un bataillon d'askers sorti de la redoute. Quarante hommes tombèrent, mais les autres, bondissant comme des fauves, rompirent le bataillon, en poursuivirent les débris et franchirent après eux le fossé de l'ouvrage. Le premier qu'on vit sur le parapet, le lieutenant Guyon, tomba mort; le duc d'Orléans l'avait décoré le matin même. Au plus haut sommet du Djebel-Enfous, le drapeau du 2e léger flotta déployé sur la redoute conquise, et les clairons à perte d'haleine sonnèrent la marche du régiment. C'était pour le maréchal et pour l'armée l'annonce de la victoire. Du point où l'avait porté son élan, le colonel Changarnier embrassait le panorama de la bataille; à l'ouest, les restes du bataillon qu'il venait de défaire s'éloignaient avec un millier de Kabyles en suivant une arête qui devait aboutir au col; à l'est, d'autres bandes descendaient vers la Chiffa; au sud, une colonne, presque entièrement composée d'infanterie régulière, semblait se retirer vers Médéa.

Aussitôt que le 24e eut remplacé le 2e léger dans la redoute, le

colonel Changarnier prit la direction du col; à mi-chemin, La Moricière le rejoignit, et tous deux s'arrêtèrent pour attendre le général Duvivier, qui, retardé par l'âpreté du terrain, avait laissé jusqu'alors ses deux lieutenans mener l'action d'eux-mêmes. La jonction s'était faite dans un site ravissant, au bord d'un petit lac aux eaux limpides, encadré par des bouquets de chênes d'une rare beauté. Au-delà, la prévoyance des ingénieurs, déserteurs ou autres, qui s'étaient mis au service d'Abd-el-Kader, avait coupé par une redoute l'arête qui mettait en communication le pic de Djebel-Enfous avec le col. Deux compagnies de réguliers l'occupaient encore. Carabiniers du 2e léger, zouaves, tirailleurs de Vincennes, s'y élancèrent à l'envi et l'emportèrent en commun. Vif et court, ce combat fut le dernier. Les deux premières colonnes réunies descendirent au col que la troisième atteignit dans le même temps, sous le feu d'un demi-bataillon d'askers qui fit sa retraite, après avoir fourni régulièrement la salve. Dans le lointain, au pied des pentes que les colonnes triomphantes venaient de gravir, on entendait encore quelques détonations; c'était la fin d'un combat que la deuxième division avait soutenu contre une partie de la cavalerie de Sidi-Mbarek et quelques centaines de Kabyles.

Le succès était grand, car Abd-el-Kader avait rassemblé pour la défense du Ténia toutes ses forces; mais quand il avait vu le progrès du 2e léger sur sa droite, il n'avait pas voulu, en homme habile, s'entêter au combat, et, sauf pour les corps destinés à faire l'arrière-garde, il avait de bonne heure donné les ordres de retraite. En fait, il était battu, mais non hors de combat, et ses pertes étaient relativement peu importantes. Celles de son adversaire dépassaient trois cents hommes; elles portaient, pour les deux tiers, sur le 2e léger, qui comptait quarante-deux morts, dont trois officiers, et cent quarante-cinq blessés; après lui venait le 24e, avec une perte d'une quarantaine d'hommes; la deuxième et la troisième colonne, moins longtemps et moins sérieusement engagées, avaient beaucoup moins souffert.

Dans la journée du 13 mai, les blessés furent évacués sur Haouch-Mouzaïa; parmi eux, on comptait les généraux de Rumigny et Marbot, et le commandant Grobon, des tirailleurs de Vincennes. L'escorte qui les conduisit ramena, le lendemain, avec le concours de la cavalerie, l'énorme convoi parqué, depuis le 11, dans la redoute. Le 16, l'armée descendit à Médéa; le lieutenant-colonel Drolenvaux gardait, avec deux bataillons, le col où le maréchal avait fait faire quelques travaux défensifs. La marche fut peu inquiétée; cependant, avant d'arriver au bivouac, l'avant-garde eut à débusquer des vieux oliviers de Zeboudj-Azara un bataillon d'askers qui, sans s'éloigner beaucoup, alla s'établir, de l'autre côté du ravin, en face

des mines de cuivre, sur un plateau qui prit dès lors le nom de plateau des Réguliers. Le lendemain, après un court engagement en avant de Médéa, la ville fut occupée; elle était absolument déserte. Le maréchal la fit mettre en état de défense, autant qu'il était possible de faire en trois jours, l'arma d'artillerie, la pourvut de munitions et de vivres pour deux mois, et en confia le commandement au général Duvivier, avec une garnison de deux mille quatre cents hommes formée du 23e de ligne, d'un bataillon du 24e, d'un bataillon du 58e et de détachemens d'artillerie et du génie. Dans la nuit du 17 au 18, la cavalerie venue de France, qui se croyait bien en sûreté dans l'angle compris entre le mur de la ville et l'aqueduc, se laissa surprendre par une bande de partisans heureusement peu nombreuse; autrement la surprise eût pu avoir des résultats funestes, car la panique fut grande, et sans l'infanterie qui vint à la rescousse, les régimens de marche n'en auraient pas été seulement pour une trentaine de chevaux blessés ou enlevés.

Le 20 mai, l'armée reprit le chemin du col. La première division marchait en tête, puis le convoi escorté par la cavalerie; l'arrière-garde était faite par ce qui restait de la deuxième division, c'est-à-dire un bataillon du 15e léger, un du 48e et les trois bataillons du 17e léger. C'est à ce moment-là que l'émir attendait la revanche. A droite de la route, un bataillon d'askers se dissimulait dans le ravin de la haute Chiffa; à gauche, deux autres bataillons occupaient le plateau des Réguliers; en arrière, une colonne de cinq mille cavaliers se prolongeait sur le chemin de Miliana. Le mouvement des troupes françaises avait commencé tard et se faisait lentement; quand, après le défilé de l'interminable convoi, l'arrière-garde s'engagea dans le bois des Oliviers, ce fut sur elle que, selon l'usage traditionnel des Arabes, s'abattit l'orage. La vieille futaie devint le théâtre d'un des combats les plus acharnés qu'on eût encore vus en Afrique. Pendant longtemps le 17e léger presque seul en supporta l'effort; car les deux autres bataillons avaient assez à faire de protéger le convoi menacé par des Kabyles embusqués dans la montagne. Abd-el-Kader dirigeait habilement ses troupes; les cavaliers avaient mis pied à terre et fournissaient un feu plus meurtrier que s'ils étaient demeurés à cheval. On voyait des cheiks richement vêtus s'avancer à vingt pas des tirailleurs français et aligner les leurs sur les hampes des drapeaux fichés en terre. Les réguliers de droite essayèrent de couper derrière le 17e léger la route du col en gagnant du terrain vers la mine de cuivre, mais un détachement de chasseurs d'Afrique, démontés comme les cavaliers de l'émir, leur barra le passage. Que faisait cependant le maréchal? Toujours plus préoccupé du convoi que de la bataille, il se borna d'abord à faire mettre en batterie deux pièces de mon-

tagne dont la mitraille fit peu d'effet. Témoins éloignés de la lutte dont ils n'entendaient que le grondement, les six bataillons d'avant-garde frémissaient d'impatience. Enfin, sur la demande réitérée du duc d'Orléans, le maréchal consentit à lâcher la bride au 2e bataillon de zouaves. Ils s'élancèrent, le colonel de La Moricière et le commandant Renault en avant, chargeant de front avec les compagnies décimées du 17e, que le colonel Bedeau, couvert de sang, entraînait l'épée à la main, ne voulant pas se laisser dépasser par ses généreux camarades. Abd-el-Kader recula, mais menaçant encore ; si la nuit ne fût intervenue, le combat eût recommencé sans doute.

Pour lui, c'était presque un succès; quoiqu'il eût perdu beaucoup plus de monde qu'au col de Mouzaïa, il en avait aussi fait perdre davantage à son adversaire ; il lui avait tué plus de cinquante hommes et blessé plus de trois cents ; un trop grand nombre étaient atteints de blessures mortelles et quelques-uns n'avaient pas pu être sauvés de l'ennemi. Enfin, remarque pénible à faire : la journée du 20 mai, revanche en quelque sorte de la journée du 12, rehaussait autant, parmi les soldats de l'émir, l'éclat de son prestige qu'elle achevait d'abaisser, parmi les Français, l'autorité morale du maréchal Valée. Le 21, le corps d'armée, suivi des deux bataillons qu'il avait laissés au col, descendit à la redoute de Haouch-Mouzaïa, et le lendemain, les troupes qui le composaient rentrèrent dans leurs cantonnemens, tandis qu'une longue colonne de voitures d'ambulance et de cacolets amenait aux hôpitaux d'Alger le douloureux contingent des blessés et des malades. Quelques jours après, les princes firent leurs adieux à leurs compagnons d'armes et s'embarquèrent pour France.

VI.

Pendant l'absence du maréchal, Alger avait mené une vie inquiète; le général de Rostolan n'avait pas dormi tranquille. Les Hadjoutes d'un côté, Ben-Salem de l'autre, infestaient la Métidja; le Sahel même n'était pas à l'abri de leurs coups de main. A Birkhadem, le 27 avril, on avait signalé leurs coureurs; deux maisons de campagne étaient brûlées, trois personnes enlevées près de la Ferme modèle; le lendemain, c'était Hussein-Dey qui recevait leur visite. Le général multipliait les postes, les rondes, les patrouilles ; il faisait marcher la milice; il armait les condamnés militaires. Pendant quelques jours, l'ennemi se tint à distance; mais tout à coup, le 15 mai, on le vit de plus près qu'on ne l'avait jamais vu depuis 1830, dans le Hamma, au café des Platanes. Il y eut ce jour-là un épisode émouvant, renouvelé d'Hercule, de Nessus et de Déjanire.

Hercule était un maraîcher du Hamma, Déjanire sa jeune femme, le Centaure un cavalier de Ben-Salem. Emportée au galop par Nessus, Déjanire se débattait en poussant des cris; Hercule, qui mieux aimait la voir morte qu'abandonnée au ravisseur, tira sur le groupe, et Nessus tomba mort. L'histoire ne dit pas si le burnous de l'Arabe dont le colon s'empara lui devint aussi funeste qu'à l'époux de Déjanire la tunique empoisonnée du Centaure.

Le retour de l'armée allait mettre pour quelques jours un terme à ces insultes, mais Alger ne pouvait pas compter beaucoup sur sa protection immédiate; car, dès le 4 juin, elle était de nouveau en campagne. D'après des informations qui paraissaient au moins probables, Abd-el-Kader aurait divisé ses forces et renvoyé même une partie de ses réguliers à leurs dépôts pour se refaire; il ne serait resté que le bataillon de Barkani devant Médéa, celui de Sidi-Mbarek à Miliana et celui de Ben-Tami à quelque distance de cette ville, au pont du Chélif. C'était à Miliana qu'en voulait le maréchal. Il partit le 4 de Blida, traversa la plaine hadjoute, bivouaqua le 5 à Karoubet-el-Ouzri, sur le territoire des Beni-Menad, qui, le lendemain, pour lui avoir cherché noise, virent brûler leurs moissons, passa le défilé de Chab-el-Keta et s'arrêta, dans la soirée du 6, au confluent de l'Oued-Hammam et de l'Oued-Djer. Le 7, le corps d'armée rejoignit, au marabout de Sidi-Riar, le chemin direct d'Alger à Miliana, remonta la vallée de l'Oued-Adelia, franchit sans difficulté le col du Gontas et descendit dans la plaine du Chélif. Pendant la nuit, la lueur d'un grand incendie éclaira de ses reflets rougeâtres les sommets du Zaccar, et, le jour venu, des tourbillons de fumée servirent à la colonne de point de repère et de guide dans la direction de Miliana livrée aux flammes.

Suspendue au flanc méridional du Zaccar, qui lui prodigue ses eaux bienfaisantes, la ville est reliée à la plaine du Chélif, qu'elle domine de très haut, par un couloir à pente raide au fond duquel court, pendant deux lieues et plus, l'Oued-Boutane, rapide et limpide. C'est au marabout de Sidi-Abd-el-Kader qu'est le seuil du défilé. C'est de là que le maréchal Valée fit ses dispositions pour aborder la ville et combattre l'ennemi, s'il était possible. Les deux brigades de la première division, composées, l'une des zouaves et du 2e léger, l'autre des tirailleurs de Vincennes, du 17e léger, d'un bataillon du 23e et d'un bataillon du 24e de ligne, avaient pour chefs les colonels Changarnier et Bedeau. A ces deux brigades était confiée l'action de vigueur; la seconde division, formée du 3e léger, d'un bataillon du 1er de ligne, du 48e et de la légion étrangère, demeurait en réserve, ainsi que le 1er régiment de chasseurs d'Afrique, le 1er régiment de marche et les gendarmes maures. A l'ouest de la ville, sur un plateau, on apercevait un bataillon de réguliers et

trois petites pièces d'artillerie que le feu d'une section de campagne eut bientôt fait disparaître ; à part quelques groupes de cavaliers qui se tenaient en observation sur les hauteurs, le gros de la cavalerie arabe était massé dans la vallée du Chélif.

La première brigade par les crêtes de droite, la seconde par les crêtes de gauche, avançaient lentement, réglant leur pas sur le convoi qui gravissait péniblement la pente accidentée du vallon. Quand elles arrivèrent à portée de l'ennemi, les réguliers les honorèrent d'une salve, puis firent demi-tour et se mirent en retraite par le chemin de Cherchel. Le premier soin des troupes, après leur entrée dans Miliana, fut de courir aux incendies; l'eau ne manquant pas, elles en eurent assez facilement raison ; mais c'était une désolation que cette ville aux maisons croulantes, aux ruelles encombrées de ruines. Au dehors, dans le ravin de l'est, les ingénieurs à la solde d'Abd-el-Kader avaient commencé l'établissement d'une fonderie et d'une forge à la catalane. Pendant trois jours, le maréchal fit réparer les brèches de l'enceinte, construire en avant des jardins quelques ouvrages défensifs, et approprier pour le logement des troupes les maisons les plus habitables. Deux mosquées furent occupées, l'une par l'hôpital, l'autre par le service des vivres. Après cette installation hâtive, la garde de la place fut confiée au lieutenant-colonel d'Illens, du 3e léger, avec un bataillon de son régiment, un bataillon de la légion étrangère et deux détachemens du génie et de l'artillerie; l'effectif de la garnison était de 1,236 hommes.

Le 12 juin, le corps d'armée quitta Miliana; comme d'habitude, il fut sérieusement inquiété au départ. Les réguliers avaient reparu; il y en avait trois bataillons et beaucoup de Kabyles; l'infanterie des colonels Changarnier et Bedeau repoussa leurs attaques, et lorsque la colonne eut débouché dans la vallée du Chélif, la cavalerie ne s'épargna pas. Deux belles charges furent poussées par le commandant Bouscaren, à la tête des gendarmes maures, et par le commandant Morris, à la tête des chasseurs d'Afrique. La perte de cette journée fut de quatorze morts et de cent dix blessés. Le soir, le bivouac fut établi sur les deux bords du Chélif, au gué de Souk-el-Arba. Selon les ordres du maréchal, l'arrière-garde avait brûlé tous les gourbis, toutes les moissons sur son passage. Constamment observé, mais à distance, par la cavalerie arabe, le corps d'armée traversa, le 13, la plaine des Djendel et les ravins des Ouamri, passa, dans la matinée du 14, en vue de Médéa, et bivouaqua, l'après-midi, au bois des Oliviers. On apercevait au loin, de l'autre côté du Bou-Roumi, la cavalerie d'Abd-el-Kader; mais son infanterie, qu'était-elle devenue? N'avait-elle pas occupé le col? Si elle n'y était pas, il importait de l'y prévenir, ou, si elle y était, de l'y surprendre.

A minuit, une colonne, composée des zouaves, du 2e léger et du 24e, quitta le bivouac, sous le commandement du colonel Changarnier. On cheminait en silence, l'œil au guet, l'oreille ouverte; défense de tirer un coup de fusil; les armes étaient chargées, mais les bassinets n'avaient pas d'amorce. Sur le ciel, d'une sérénité splendide, deux nuages passèrent, colorés en rouge par les reflets d'un grand feu. Ce grand feu reflété, c'était assurément celui des réguliers au bivouac. Une détonation retentit, puis une autre, puis un cri d'appel. La colonne montait toujours, silencieuse, attentive. Quand elle arriva au col, elle n'y trouva personne et rien que trois ou quatre tisons fumans. Il n'y avait évidemment eu là qu'un petit poste qui venait de s'enfuir, et ce n'était pas ce foyer chétif qui avait pu donner aux nuages une coloration si intense. On eut, le lendemain, l'explication du phénomène, quand, tout à côté de la redoute de Haouch-Mouzaïa, on vit l'emplacement noirci d'une grande meule de foin toute brûlée.

Quoi qu'il en soit, le col était libre, et, dès l'aube, le maréchal avait mis en mouvement la cavalerie, le convoi, et l'infanterie à l'arrière-garde; mais aussitôt ces réguliers qu'on avait cherchés où ils n'étaient pas étaient apparus, et avec eux les cavaliers et les Kabyles. C'était à peu près sur le même terrain et dans les mêmes conditions la répétition prévue et voulue par Abd-el-Kader du combat si émouvant du 20 mai. L'arrière-garde, que commandait le général d'Houdetot, se composait du 48e, d'un bataillon du 3e léger et d'un bataillon de la légion étrangère. A peine eut-elle dépassé le bois des Oliviers que les réguliers s'y logèrent et ouvrirent contre elle un feu nourri. En même temps, le convoi était attaqué sur ses deux flancs par des Kabyles qui le mirent en désordre. D'un petit plateau situé au niveau des mines de cuivre, une batterie de campagne canonnait le bois. Un peu en arrière et au-dessus se tenaient, l'arme au pied, les carabiniers et les voltigeurs du 2e léger, spectateurs du combat, impatiens d'y prendre part. Abrité des ardeurs du soleil par un bouquet de lentisques, le colonel Changarnier attendait. Le maréchal le fit chercher par le capitaine Lebœuf, un de ses officiers d'ordonnance. « On ne me fait là-bas que des sottises; allez-y, lui dit-il, et donnez à l'affaire une meilleure allure. » Comment se récuser? Mais aussi comment enlever au général commandant l'arrière-garde la direction du combat? Avec une habileté rare et sans manquer à l'ordre hiérarchique, Changarnier sut faire agréer des avis que le général s'appropria le plus naturellement du monde; puis, du conseil passant à l'action, il mena ses compagnies d'élite au soutien du 48e, qui tint avec honneur, ce jour-là, le rôle difficile qu'avait joué le 17e léger dans le drame du 20 mai. Un dernier retour offensif rejeta l'ennemi

hors du bois des Oliviers et mit fin à la lutte; dans l'après-midi, tout le corps d'armée bivouaqua aux environs du col. Les nombreux blessés, — il n'y en avait pas moins de trois cent quatre-vingts, — furent transportés à l'ambulance de Haouch-Mouzaïa, et, le lendemain, de l'ambulance à l'hôpital de Blida. La cavalerie qui les avait escortés ramena, au retour, un convoi énorme destiné au ravitaillement de Médéa et de Miliana.

Le 19 juin, à huit heures du matin, des berges ombragées du lac de Mouzaïa, sous le couvert des chênes, la première brigade au repos voyait serpenter au-dessous d'elle, par toutes les sinuosités de la route, la file interminable des mulets chargés qui remontaient lentement au col; à l'ombre, le colonel Changarnier attendait le moment de faire prendre les armes aux bataillons d'escorte, lorsqu'un officier d'ordonnance vint, comme dans la matinée du 15, le chercher de la part du maréchal. Il le trouva préoccupé, soucieux; les généraux et la plupart des colonels étaient venus lui représenter qu'il était urgent de ménager les effectifs réduits, harassés de marches et de combats, épuisés surtout par l'ardeur d'un soleil implacable, et que de nouvelles opérations, en présence d'un ennemi acharné, nombreux, fait au climat, pourraient avoir un échec, sinon un désastre, pour conséquence. D'autre part, pour approvisionner du nécessaire Médéa, Miliana surtout, ces opérations, jugées si périlleuses, n'en étaient pas moins indispensables. C'était sur ce dilemme embarrassant que le maréchal avait voulu consulter le colonel du 2e léger. Toujours prêt à l'action, Changarnier opina sans hésitation pour une expédition sans retard. Revenu à sa brigade, dès que les derniers mulets du convoi eurent défilé, il la mit en marche. Le soir, à quatre heures, au bivouac du bois des Oliviers, le maréchal le fit appeler derechef : « Votre opinion, lui dit-il, est-elle toujours la même? — La réflexion l'a confirmée. Vous avez encore assez de troupes pour passer partout, et si Abd-el-Kader veut vous barrer le chemin, vous le battrez. — Mon estomac et mes entrailles m'ennuient; je serai obligé de rester à Médéa pour régler le système de fortification que Duvivier veut trop étendre. — Nous vous regretterons, monsieur le maréchal; mais nous seconderons si énergiquement le général Schramm que... — Est-ce que je pense à lui? C'est vous qui commanderez. C'est vous qui comprenez ce qu'il faut faire; c'est vous qui avez la résolution nécessaire; c'est vous qui commanderez. » Et, laissant le colonel ravi, mais stupéfait, le maréchal rentra dans sa tente.

Le 20 juin, les troupes étaient de bonne heure sous les murs de Médéa. Depuis l'occupation, la ville n'avait pas subi d'attaques sérieuses; les pertes de la garnison n'étaient que de quatre tués et

onze blessés; mais Duvivier, mécontent de son inaction, réclamait ou des renforts qui le missent en état d'agir au dehors, ou sa mise en disponibilité. C'était encore un dilemme. Par un mélange d'autorité, de promesses et d'éloges, le commandant de Médéa se laissa persuader de patienter encore; mais quelle dut être l'amertume de ses réflexions quand, le lendemain matin, il apprit par l'ordre du jour la fortune inouïe de Changarnier, son rival! Un corps expéditionnaire était ainsi constitué : 350 zouaves, 900 hommes du 2e léger, 400 du 17e léger, 1,000 du 23e de ligne, 1,000 du 24e, 400 du 58e, 400 chasseurs d'Afrique, deux compagnies du génie, une batterie de montagne, soit 4,600 hommes; tout ce qu'il y avait de valide dans le rang, et le commandant de ce corps était Changarnier! Tous les généraux, tous les colonels plus anciens que lui étaient retenus sous Médéa; seuls, les colonels Bedeau et Drolenvaux, moins anciens, étaient appelés à marcher sous ses ordres avec les lieutenans-colonels.

Le 22 juin, vingt minutes avant l'aube, la cavalerie, suivie de la moitié des bataillons, prit la direction du col de Mouzaïa; aussitôt les vedettes arabes coururent en donner avis à l'émir, qui, comme au 20 mai et comme au 15 juin, envoya toutes ses forces, réguliers et cavaliers, occuper les ravins autour des oliviers de Zeboudj-Azara. Cependant, tandis que Changarnier longeait, avec une lenteur calculée, les pentes du Nador, derrière lui, le reste de ses bataillons, l'artillerie et le convoi gagnaient le plus de terrain possible sur le chemin de Miliana; puis, lorsqu'il jugea qu'ils avaient pris assez d'avance, il les rejoignit par une marche en diagonale avec l'avant-garde du matin, qui allait devenir l'arrière-garde du soir. C'était le pareil stratagème qui avait réussi deux fois au général Bugeaud avant la Sikak; Abd-el-Kader s'y laissa prendre encore; quand il s'avisa de son erreur, il était trop tard et son infanterie trop loin. Changarnier lui avait habilement dérobé une marche. Au plus fort de la chaleur, les troupes se rafraîchirent à la charmante fontaine de Sidi-Ali-Tamjiret; dans la futaie qui l'entoure, on se montrait avec admiration trois arbres à la ramure si étendue que chacun d'eux pouvait abriter du soleil tout un bataillon sous son ombre. Le soir, à six heures, la colonne bivouaquait au bord du Chélif, au Souk-el-Arba des Djendel; le lendemain matin, avant huit heures, elle s'arrêtait à l'entrée du vallon de Miliana. Les crêtes fortement occupées à droite et à gauche, le seuil du défilé gardé par le 24e et par l'artillerie, le convoi, précédé d'un bataillon, monta vers la ville; c'était un supplément de 60,000 rations qui allait entrer dans les magasins aux vivres et suffire, avec ce qu'ils devaient contenir encore, selon les calculs de l'intendance, aux besoins de la garnison jusqu'au 20 septembre. Pendant que le

colonel Changarnier pressait le déchargement des mulets de bât, une vive fusillade, appuyée de coups de canon, le rappela en hâte au seuil du vallon, attaqué par la cavalerie de l'émir, mais si bien défendu par le colonel Gentil, du 24e, que l'ennemi ne parvint pas à le forcer. A trois heures, tout était fini, et les mulets haut le pied ralliaient le bivouac sous le marabout de Sidi-Abd-el-Kader. Vers cinq heures, on aperçut les réguliers, qui, du Djebel-Mouzaïa, étaient revenus à marches forcées au Djebel-Gontas.

Autant le colonel Changarnier avait pris soin, la veille, d'éviter une rencontre, autant, allégé du convoi, il attendait, il espérait, il recherchait une affaire générale; mais il en fut pour son vain espoir. Suivi de loin par les bataillons d'Abd-el-Kader, qui longeaient prudemment le pied des montagnes, escorté de plus près par la cavalerie, très nombreuse, mais presque aussi prudente que l'infanterie, le colonel faisait des haltes fréquentes afin de donner à l'ennemi des tentations d'attaque. Une seule fois il parut mordre à l'appât; mais la charge, rompue par un feu de deux rangs, n'arriva même pas jusqu'aux carrés hérissés de baïonnettes. La colonne revit avec plaisir, le 24 et le 25, les bons bivouacs de Souk-el-Arba et de Sidi-Ali-Tamjiret, et le 26, au pied du Nador, elle fit sa jonction avec les troupes restées sous Médéa.

Du 27 juin au 2 juillet, cavaliers et fantassins ne cessèrent pas de faire la navette de Médéa à Blida et réciproquement, pour amener de celle-ci les chargemens de munitions et de vivres destinés à celle-là. Le 2 juillet, pendant que le corps d'armée quittait définitivement le col, le 2e léger et le 24e de ligne d'un côté, les zouaves et le 17e léger de l'autre, brûlaient et détruisaient tout ce qu'ils pouvaient atteindre, moissons, gourbis, jardins, vergers, dans les montagnes des Mouzaïa et des Soumata. Le 3 juillet, au camp supérieur de Blida, La Moricière et Changarnier reçurent des mains du gouverneur leur brevet de maréchal de camp, signé à Paris le 21 juin, le même jour où, sous Blida, la confiance du maréchal Valée avait conféré au colonel du 2e léger un commandement d'officier-général. En quatre ans, cinq mois et vingt jours, Changarnier avait franchi, du grade de capitaine à celui de maréchal de camp, la distance que La Moricière et Duvivier avaient parcourue, celui-ci en neuf ans, celui-là en six ans et huit mois. Pour avoir été plus long que celui de leur heureux émule, l'avancement de Duvivier et de La Moricière n'en était pas moins exceptionnellement rapide.

VII.

Les troupes regagnaient leurs cantonnemens; les grandes opérations avaient pris fin. « Le plan de campagne est exécuté, disait

le maréchal Valée dans son rapport au ministre; la France est fortement établie dans la vallée du Chélif; de grandes communications lient à la Métidja Médéa et Miliana. Le moment approche où les tribus se sépareront de l'émir. » N'était-ce pas montrer beaucoup de satisfaction et beaucoup de confiance? Le maréchal Clauzel, qu'on blâmait tant, en avait-il naguère montré davantage? A Paris, on était loin d'être aussi rassuré. C'était le moment où les affaires d'Égypte mettaient la France en contradiction avec la plus grande partie de l'Europe. Les adversaires de l'Algérie ne pouvaient pas manquer de tirer parti pour leur thèse des inquiétudes de l'opinion publique.

Au mois de mai, une commission parlementaire avait proposé la résolution suivante: « Dans le cours de la prochaine session, le gouvernement soumettra aux chambres les conditions de la domination et de l'occupation françaises en Algérie. » M. Thiers s'y opposa énergiquement. « Si la proposition, dit le président du conseil, n'est que l'expression détournée d'un système qui aurait pour résultat d'affaiblir aux yeux de l'étranger ou des Arabes la ferme résolution du gouvernement français de posséder l'Algérie et d'employer toutes les forces du pays, si cela est nécessaire, pour triompher des résistances qu'il y rencontre, je la combattrai de toutes mes forces. Un système d'occupation restreinte, je le déclare impossible. Le traité de la Tafna est la réponse la plus victorieuse au système de l'occupation restreinte. Je crains que la commission n'ait contribué, contre sa volonté, à affaiblir la force morale dont nous avons besoin en Afrique. Tout se sait en Afrique, tout ce qui se dit ici a du retentissement. Je le dis encore, l'occupation restreinte serait une résolution funeste; ce serait un rêve, une chimère de gens qui ne connaissent ni les hommes ni les choses. » Devant cette déclaration si nette, le plus fougueux des antialgériens, M. Piscatory, ne se contint plus: « L'Afrique, s'écria-t-il, c'est la ruine pendant la paix, l'affaiblissement pendant la guerre. Je croyais à la possibilité d'une occupation restreinte; j'y croirais encore sans M. le président du conseil; mais, puisqu'il veut tout conquérir, tout soumettre, tout occuper, je le dis hautement: l'Afrique est un malheur, une folie, et si on doit la pousser hors de toute limite, sans hésiter je suis pour l'abandon. » Avec moins de violence, le général Sébastiani exprima le même sentiment: « Jusqu'à ce que l'on me démontre qu'on est en état de conserver Alger dans le cas d'une guerre en Europe, que l'influence de la France ne serait pas plus grande lorsqu'elle aura la libre disposition de ses forces et de son argent, je persisterai dans mon opinion. »

On attendait le général Bugeaud; quand il parut à la tribune, l'attention devint grande. Il fut comme toujours énergique, absolu. « Voulez-vous, dit-il, rester imperturbablement en Afrique? Eh

bien! il faut y rester pour y faire quelque chose; jusqu'à présent, on n'a rien fait, absolument rien. Voulez-vous recommencer ces dix ans de sacrifices infructueux, ces expéditions qui n'aboutissent qu'à brûler des maisons et à envoyer bon nombre de soldats à l'hôpital? Vous ne pouvez continuer quelque chose d'aussi absurde. Messieurs, puisque vous êtes condamnés à rester en Afrique, il faut une grande invasion, qui ressemble à celles que faisaient les Francs, à celles que faisaient les Goths; sans cela vous n'arriverez à rien. » Serrant de plus près la question militaire, à propos des faits de guerre qui étaient en train de s'accomplir, il blâma l'occupation de Cherchel; à Médéa, selon lui, ce n'était pas deux mille quatre cents hommes qu'il aurait fallu mettre, c'était huit mille hommes. « Il y a, dit-il encore, un système qu'il faut abandonner: c'est le système de la multiplication des postes retranchés. Je n'en connais pas de plus déplorable; il nous a fait un mal affreux. C'est le système de la mobilité qui doit soumettre l'Afrique. Il y a entre le système de l'occupation restreinte par les postes retranchés et celui de la mobilité toute la différence qu'il y a entre la portée du fusil et la portée des jambes. Les postes retranchés commandent seulement à la portée du fusil, tandis que la mobilité commande le pays à 25 ou 30 lieues. Il faut donc être avare de retranchemens et n'établir un poste que quand la nécessité en est dix fois démontrée. » Il était impossible de viser plus droit et plus juste; le coup devait atteindre le maréchal Valée en pleine poitrine.

Cependant le maréchal se complaisait dans l'excellence de sa méthode. « L'armée, écrivait-il au général Corbin, le 2 juillet, a besoin d'un repos honorablement gagné, et l'ennemi est suffisamment occupé à lécher ses plaies. Tous les renseignemens s'accordent à dire qu'il a fait des pertes extrêmement considérables. Il n'était pas accoutumé à deux mois de campagne consécutive au sein de ses provinces. Les Kabyles eux-mêmes, peu portés naturellement à prendre part aux affaires d'Abd-el-Kader, contraints de marcher et poussés par les troupes régulières, désirent vivement la fin d'un état de choses qui les ruine et les rend très malheureux. »

Les troupes ont besoin de repos, disait le maréchal; mais ce repos, où le trouver? Était-ce dans ces postes multipliés dont la chaîne presque ininterrompue embrassait le Sahel? Terrassés par la fièvre, les hommes y tombaient, suivant l'expression vulgaire, comme des mouches. En veut-on un exemple? Voici ce qu'écrivait, le 28 août, un officier du 1er de ligne, le capitaine de Montagnac: « Dispersés dans six ou huit postes, nous occupons les endroits les plus malsains en ce moment; ce sont les postes avancés qui bordent le Sahel du côté de la plaine, où l'on est sous l'influence des miasmes de cette infernale Métidja où personne ne peut vivre.

Aussi sommes-nous minés par les maladies d'une façon déplorable. Notre pauvre bataillon, qui était de 760 hommes à notre départ d'Oran, se trouve réduit à 210; depuis que nous sommes ici, — il n'y a qu'un mois, — il est entré plus de 500 hommes à l'hôpital. Ma compagnie, qui était de 86 hommes le 26 juillet, lorsque nous sommes partis de Boufarik, est aujourd'hui de vingt-six grenadiers, trois caporaux et un sergent; plus de sergent-major, plus de fourrier, plus de tambour. Des compagnies de cent vingt hommes réduites à trente, c'est effrayant! Ces malheureux sont frappés de la fièvre comme de la foudre; ils tombent, et l'on n'a que le temps de les porter à l'hôpital. J'ai été détaché, le 6 de ce mois, avec cent et un hommes de mon bataillon au camp de Bouderba, le plus important de tout le Sahel, car il en est la clé. Mes cent et un hommes sont aujourd'hui réduits à cinquante-deux. On a réuni dans ce malheureux camp les débris d'un bataillon du 58e et un détachement de cent hommes du 48e. J'ai le commandement de tous ces corps, avec un personnel de sept officiers du 58e, — reste des cadres d'un bataillon, — deux officiers du 48e et un de chez nous. Cela me donne un effectif de 240 hommes avec deux pièces d'artillerie. Sur ces 240 hommes, il nous faut en fournir 100 chaque jour pour la garde de six postes, dont quatre redoutes avancées. Voyez ce qu'il reste pour faire des sorties, lorsque les Arabes s'approchent de trop près, ce qui arrive souvent; c'est pourtant avec cette poignée d'hommes que je suis appelé à fermer l'entrée du Sahel aux bandes de sauvages qui essaient à chaque instant de traverser nos lignes. Dernièrement, le 12 août, ils ont fait, du côté de Koléa, un coup qui a dû leur donner bien de l'orgueil : un détachement composé de 40 chasseurs à cheval, de 15 indigènes et de 150 hommes du 3e léger, sorti, les uns disent pour relever un blockhaus, les autres disent pour pousser une reconnaissance, est tombé dans une embuscade et a perdu 103 hommes : 60 ont eu la tête coupée; le reste fut fait prisonnier. Un voltigeur qui avait été pris s'est échappé; il a rejoint son corps et a raconté que le capitaine qui commandait l'infanterie avait été emmené avec un certain nombre d'hommes; l'officier de cavalerie a été tué. Sept ou huit cents cavaliers, soutenus par un bataillon de réguliers, les ont surpris et enveloppés tout d'un coup. Vous voyez comme les Arabes sont atterrés par les coups que nous leur portons! Leur violence et leur audace augmentent chaque jour. Nous ne sommes maîtres nulle part. Ils nous attaquent de tous les côtés : Miliana attaqué, Cherchel attaqué, nos convois attaqués, nos correspondances attaquées tous les jours. Le maréchal ne pourrait pas mettre 4,000 hommes sur pied; il y a en ce moment, dans la province d'Alger, plus de 6,000 malades. Moi, je vais toujours bien; tout tombe autour de moi et je reste de-

bout, quoique je ne me sois pas déshabillé depuis *le 6 mai* et que je n'aie pas couché autrement que par terre, rongé par les puces et les poux. Je suis tout en guenilles. »

Y avait-il beaucoup d'exagération dans ce tableau poussé au noir? Non, par malheur; les documens officiels ne le démentent pas, au contraire. Dans toute l'armée, au 1er novembre 1840, il y avait tout près de 15,000 malades ou malingres, incapables d'aucun service. Sur un effectif de 71,703 hommes, la situation à cette date porte en effet 14,812 absens et 56,891 présens, indigènes compris. Depuis le 1er juin, 4,200 hommes étaient morts dans les hôpitaux; 2,700 hommes avaient été évacués sur France; 745 étaient en congé de convalescence. Dans les seuls hôpitaux d'Alger, il y avait 3,600 malades, sans compter les malingres traités dans les infirmeries régimentaires. Le nombre des hommes présens sous les armes se réduisait à 150 pour un bataillon du 3e léger, à 500 pour le 53e de ligne, à 200 pour tout le 58e.

L'effrayante réduction des effectifs dans les troupes françaises eut pour effet d'incliner le maréchal à plus d'indulgence pour les corps indigènes. Le bataillon des tirailleurs de Constantine fut organisé définitivement à huit compagnies; il y eut un demi-bataillon de trois compagnies à Bône, un bataillon de six compagnies à Alger. L'effectif de la gendarmerie maure, des spahis réguliers et des irréguliers reçut une augmentation notable. En somme, à la fin de l'année 1840, le nombre des indigènes soldés par la France était de 2,300 fantassins et de 3,300 cavaliers.

VIII.

S'il était vrai, comme s'en vantait le maréchal, qu'il eût fortement établi dans la vallée du Chélif la domination française, que de grandes communications fussent désormais ouvertes entre Alger d'une part, Médéa et Miliana de l'autre, comment se faisait-il qu'on n'eût reçu, depuis les premiers jours de juillet, aucune nouvelle ni de l'une ni de l'autre? Pour Médéa, notamment, le fait était inexplicable, car, à défaut de la correspondance postale, Duvivier avait à sa disposition la correspondance télégraphique. En effet, dès le 4 juillet, le général Changarnier, à peine reconnu de la veille et nommé commandant supérieur de Blida, avait reçu du maréchal la mission d'installer au point culminant des montagnes visibles de Médéa un télégraphe, et non content de lui en donner l'ordre, le maréchal avait voulu de sa personne aller reconnaître avec lui l'emplacement le plus favorable à l'exécution de ce dessein. Il le trouva chez les Beni-Sala, au Djema-Dra, à plus de 1,200 mètres de hauteur, au-dessus d'une belle source d'où le nouvel établissement prit

son nom, Aïn-Tailazid. Aussitôt le terrain choisi, on y avait construit d'abord la redoute du télégraphe, puis un vrai camp retranché. Des dix bataillons que le général Changarnier avait immédiatement sous la main, quatre occupaient avec lui Aïn-Tailazid; les six autres, qui étaient à Blida, venaient à tour de rôle relever les premiers.

Dans la seconde quinzaine de juillet, le télégraphe avait reçu tous ses apparaux; les employés étaient à leur poste. Le 28, par un temps superbe, on se mit en mesure d'échanger avec Médéa les premiers complimens. Les grands bras de la machine aérienne s'agitèrent : « Attention! » Médéa n'eut pas l'air de s'en apercevoir. Deux fois, trois fois, on répéta le signal : Médéa ne répondit pas. Les jours suivans, Aïn-Tailazid continua de gesticuler : peine perdue. Enfin, le 2 août, le général Changarnier eut l'idée malicieuse d'intercaler, parmi des signaux hors de sens, trois mots : « Ordonnance... Avancement... Lieutenant-général. » O miracle! Aussitôt les bras de Médéa s'agitèrent : « Signal pas compris; répétez. » A quoi ceux d'Aïn-Tailazid ayant répliqué : « Gouverneur très mécontent de n'avoir pas de vos nouvelles, » Médéa redevint inerte; mais on avait désormais le mot de l'énigme : la paralysie n'était que volontaire. C'était un entêtement du général Duvivier : commandant d'une place bloquée, il ne voulait plus communiquer avec le dehors. « La position de Médéa n'était pas fâcheuse, écrivait un peu plus tard le maréchal Valée à M. Thiers; le manque de communications tenait à l'esprit de système, bien connu dans l'armée, du général Duvivier. Plusieurs Arabes que j'ai laissés près de lui porteraient volontiers des dépêches à Médéa; par système, il s'isole et ne fait aucun usage des moyens mis à sa disposition. L'année dernière, lorsqu'il commandait à Blida, je ne pouvais avoir de rapports de lui qu'en envoyant le général d'Houdetot les chercher. »

Le maréchal avait, lui aussi, ses entêtemens; il s'était mis dans l'idée qu'entre Blida et Médéa, par la région tourmentée des Beni-Sala, des Beni-Meçaoud et des Ouzra, il devait y avoir nécessairement un chemin direct, et ce chemin-là, il avait donné au général Changarnier l'ordre formel de le découvrir. Le 26 août, le 2e léger, le 24e de ligne, les tirailleurs de Vincennes, un escadron de chasseurs d'Afrique, une batterie de montagne, un convoi de cent dix mulets chargés de munitions et de vivres, se formèrent en colonne au-dessous d'Aïn-Tailazid; deux bataillons demeurèrent pour la garde du camp. Le 27 commença le voyage d'exploration; il dura deux jours, sans autre résultat qu'un excès de travail et de fatigue au-delà de ce que les plus déterminés grimpeurs de montagnes auraient pu imaginer ou prévoir. Les Kabyles eux-mêmes étaient si loin de s'attendre à pareille visite qu'à peine essayèrent-ils d'y faire obstacle; s'ils avaient eu le temps de se réunir, la colonne, surprise

dans des gorges où le soldat étouffait de chaleur, se serait trouvée plus d'une fois en mauvaise passe. Le 28 au matin, l'ennemi était déjà plus nombreux; mais on apercevait la crête du Djebel-Dakla, et Médéa n'était pas loin. « L'ardeur du combat, a dit l'un des vieux soldats de Changarnier, la poudre que nous brûlions, celle qui restait sur nos lèvres en déchirant la cartouche, avaient enflammé nos gosiers; nos bidons étaient vides et tous les torrens à sec. Nous atteignîmes enfin les vignes qui entourent Médéa; notre soif était si grande que les tirailleurs se précipitaient vers les puits et s'y disputaient un bidon d'eau, sans s'inquiéter des Kabyles qui nous suivaient en nous fusillant de crête en crête. »

Arrivé sous les murs de la ville que l'apparition imprévue de la colonne avait débloquée, le général dut attendre un certain temps devant la porte. Son aide-de-camp, le capitaine de Mac-Mahon, qui l'avait précédé d'un quart d'heure, n'avait pas pu obtenir qu'elle fût ouverte, quand Duvivier parut enfin, grave et solennel : « Soyez le bienvenu, dit-il, mais vous savez, mon cher général, qu'une place assiégée ne doit pas avoir de relations avec l'extérieur. » Il lui fallut bien pourtant recevoir le convoi qu'on lui amenait et permettre à Changarnier de visiter la place, dont la bonne tenue ne pouvait que faire honneur à son commandant. Il n'y avait eu qu'une seule attaque vraiment sérieuse, le 3 juillet, trois jours après le dernier ravitaillement. Ce jour-là, sous la direction d'Abd-el-Kader, Barkani, avec deux bataillons de réguliers et de nombreux contingens kakyles, avait surpris les travailleurs de la garnison occupés à la construction d'une redoute extérieure. La réserve accourue avait rétabli le combat, qui ne s'était terminé que le soir, par la retraite de l'ennemi, très maltraité. Les pertes avouées par Duvivier étaient sérieuses : 62 morts, 86 blessés; selon les informations recueillies par Changarnier, elles auraient été plus graves encore. Quoi qu'il en soit, l'attaque ne s'était pas renouvelée; Barkani et les Kabyles avaient seulement resserré le blocus. Dans le journal tenu régulièrement par Duvivier, on lisait, à la date du 13 août, cette page d'une forme un peu plus qu'originale : « La ville prend tous les jours une situation plus imposante. Si M. d'Abd-el-Kader veut faire enterrer son monde, son plus court parti est de venir nous attaquer ici. Je doute qu'il en ait le cœur; il se contente de nous bloquer, croyant probablement que nous mourrons bientôt de faim. S'il était homme à conversation, je lui proposerais de venir faire un tour dans nos magasins de vivres et de liquides; mais il ne vient pas plus à conversation qu'il ne vient de près, de sa personne, dans les combats qu'il livre lui-même, se tenant à trois quarts de lieue en arrière des siens. » Excessif en tout, Duvivier était ici beaucoup trop injuste pour son grand adversaire.

Quand le général Changarnier eut tout vu dans Médéa, les fortifications, l'hôpital, les magasins, les casernes, même le télégraphe, qui était en parfait état, il se remit en chemin, le 29 août, aux premières lueurs du jour. Au moment où Duvivier recevait ses adieux : « Vos troupes se trompent, dit tout à coup celui-ci ; elles vont passer sous l'aqueduc. — Elles ne se trompent pas ; nous retournons par le col de Mouzaïa. — Pourquoi pas par la route que vous avez prise en venant? — Je la connais assez, et le gouverneur approuvera ma résolution quand il aura lu mon rapport. Persuadé que si nos colonnes fréquentent ce pays, l'une d'elles aura quelque jour à s'en repentir, je ne veux pas que ce soit celle que je commande. — Votre résolution est bien subite ! — Ma résolution est prise depuis avant-hier, à neuf heures du matin. Les chefs de corps et mes deux aides-de-camp, Mac-Mahon et Pourcet, ne l'ont apprise qu'hier soir, après la fermeture des portes de Médéa, dont les habitans ont les oreilles très ouvertes. »

Comme Duvivier, Barkani s'était imaginé que la colonne allait refaire la dangereuse exploration qu'elle avait hasardée l'avant-veille, et il avait embusqué le gros de ses forces au-dessous d'Aïn-Tailazid, dans le coupe-gorge. Vers dix heures seulement, Changarnier vit descendre rapidement du Djebel-Dakla les premières compagnies des réguliers rappelés à la hâte. A cette heure, l'avant-garde, la cavalerie, l'artillerie et les bagages avaient assez d'avance sur le chemin du Ténia pour ne laisser au général aucune inquiétude. Arrêté derrière un pli de terrain auprès des mines de cuivre, avec les tirailleurs de Vincennes et le 2e léger, il attendit l'approche de l'ennemi ; quand il le vit à moins de deux cents pas, il fit rapidement replier les tirailleurs. Encouragés par cette fuite apparente, les réguliers se lancèrent à la poursuite ; mais, au premier tournant, ce furent les baïonnettes du 2e léger qu'ils rencontrèrent. Le choc fut terrible, la mêlée courte : l'ennemi en déroute, laissant la pente jonchée d'une centaine de cadavres, courut chercher asile dans le bois des Oliviers. Le lendemain, les troupes expéditionnaires regagnèrent, les unes Blida, les autres Aïn-Tailazid. Depuis l'établissement de ce dernier poste, le camp supérieur n'était plus occupé.

L'année d'après, Duvivier se mit en tête de chercher à son tour et de découvrir enfin cette communication de Blida à Médéa, ce chemin direct rêvé naguère par le maréchal Valée, qui n'était plus alors gouverneur-général. Il n'y réussit pas mieux que Changarnier, il y perdit même plus de temps et de monde, ce qui lui attira les sarcasmes du général Bugeaud et le décida, pour s'y soustraire, à demander peu de temps après son rappel en France. Un jour que devant un cercle de généraux et de colonels, Bedeau

faisait au gouverneur le récit de cette fâcheuse opération à laquelle il avait pris part, quelqu'un rappela l'expédition de Changarnier et son retour par le col de Mouzaïa. « Moi, dit à ce propos le général Baraguey-d'Hilliers, qui n'était pas aimé des troupes, moi, à votre place, je serais revenu par le même chemin, quand j'aurais été sûr d'y rester avec tout mon monde. » A quoi Changarnier répondit doucement : « Vous ne paraissez pas comprendre qu'en ayant assez vu pour faire un rapport concluant, ma mission était remplie. J'ai ramené mes troupes, je leur ai procuré un beau succès, je suis revenu sain et sauf, et l'armée en a été bien aise. Vous, vous y seriez resté, et elle n'en aurait pas été fâchée peut-être. » Là-dessus, le général Bugeaud fut saisi d'un fou rire qui gagna tout le monde, sauf Baraguey-d'Hilliers.

IX.

Le ministre de la guerre n'était pas aussi satisfait du maréchal Valée que le maréchal l'était de lui-même : « La situation générale ne s'est pas améliorée depuis le commencement de la campagne, disait le ministre ; nous occupons, il est vrai, Médéa et Miliana, mais dans des conditions jusqu'ici peu favorables. Les partis arabes n'en demeurent pas moins à peu près maîtres de la plaine, et les communications entre nos postes sont difficiles et rares. Il est urgent de remédier, par des opérations *heureuses* et *décisives*, à un tel état de choses dont il y aurait bientôt à s'alarmer. » Il est certain que nulle part dans la Métidja, pas même dans le Sahel, les communications n'étaient sûres. Un jour, la diligence d'Alger à Douéra était attaquée, un voyageur tué, le sous-intendant Massot pris et emmené chez les Hadjoutes ; le lendemain, c'étaient trois carabiniers du 17e léger qui étaient enlevés tout près de Boufarik. Cependant, à l'est de la plaine, un heureux coup de main du général Changarnier venait de donner une sévère leçon à l'ennemi.

Le 18 septembre, comme il se trouvait à Alger pour l'inspection des troupes, il avait appris que Ben-Salem, avec des forces considérables, tenait assiégés dans le réduit de Kara-Moustafa cinquante hommes du 58e, et que le commandant du Fondouk ne se croyait pas en état de leur porter secours. « Allez vite chasser ces gens-là, lui dit le maréchal, avant que nous n'ayons la honte d'une capitulation. » Aussitôt, sous couleur d'inspection, les zouaves du commandant Leflô à Birkhadem, les tirailleurs à Koubba, les chasseurs d'Afrique à Hussein-Dey, la compagnie du génie, la batterie de montagne et la section d'ambulance à Moustafa-Pacha, reçurent l'ordre de se rendre immédiatement à la Maison-Carrée. Les hommes, en petite

tenue, ne devaient prendre avec eux que les cartouches et trois rations de vivres. Le soir, entre huit et neuf heures, le général se mit en route avec sa colonne légère. Après un bataillon de 550 zouaves venaient trois escadrons du 1er chasseurs d'Afrique, un bataillon de 290 tirailleurs, 40 sapeurs du génie, quatre obusiers, une section d'ambulance, enfin 480 hommes du 17e léger de la garnison de la Maison-Carrée, au total : 1,800 hommes. On marcha toute la nuit; avant l'aube, on fit halte au pied des collines de Kara-Moustafa. L'ancien camp, occupé par un poste kabyle, fut enlevé tout de suite, puis ce fut l'infanterie de Ben-Salem, qui, surprise au bivouac, ne fit pas longue résistance. Restait la cavalerie; au lever du soleil, on la vit, sur l'autre rive du Boudouaou, en ligne de bataille : au centre, un escadron rouge; sur les ailes, 1,200 cavaliers du Sebaou et de l'Isser. Couverts à droite par les tirailleurs, à gauche par les zouaves, les chasseurs d'Afrique franchirent la rivière, poussèrent droit aux rouges, les rompirent, et, l'infanterie aidant, mirent toute la ligne en déroute. Les Arabes laissèrent sur le terrain 129 morts, 200 fusils, des pistolets, des yatagans; on leur prit 17 hommes, 44 chevaux, 35 mulets; dans la tente de Ben-Salem, on trouva ses tapis, ses éperons, son cachet. Parmi les morts, on reconnut un vaillant chef, le kaïd des Isser, tué d'un coup de sabre par le lieutenant-colonel Tartas. Du côté des vainqueurs, la perte en tués ou blessés ne fut que d'une vingtaine d'hommes. Le soir même, tandis que les troupes se reposaient au bivouac avant de reprendre, le lendemain, le chemin de leurs cantonnemens, le général Changarnier entrait chez le maréchal, tout surpris de le revoir sitôt, victorieux en vingt-quatre heures.

« Il y a ici, écrivait le capitaine de Montagnac, un général qui est tous les généraux d'Afrique : c'est Changarnier. Y a-t-il une expédition à organiser? Vite on ramasse des fractions de tous les corps et l'on prend mon Changarnier. Y a-t-il une razzia à faire? Changarnier. S'agit-il d'établir un télégraphe dans les nuages? Encore Changarnier, toujours Changarnier! Changarnier est donc le *factotum*, l'homme universel, indispensable, de toutes les affaires africaines. Du reste, il répond à la confiance qu'on a en lui : il se bat bien. Sa réputation va toujours grandissant, et bientôt la terre ne sera plus assez vaste pour le contenir. Voici les opérations de ravitaillement qui vont commencer; Changarnier commande l'expédition. Il a dû traverser le col, aujourd'hui 3 octobre, car on a entendu une canonnade assez nourrie toute la journée. Ils auront encore un fameux pavé à arracher pour franchir cette barrière infernale où tant de Français ont péri et qui nous coûtera encore bien du monde. Quel système, grand Dieu! que celui qu'on a adopté pour occuper ce pays! Ces horribles villes, véritables prisons, dans les-

quelles on a jeté trois mille individus, sont autant de gouffres où disparaissent ces malheureux abandonnés. Déjà l'on sait qu'à Médéa le général Duvivier a été obligé de faire de la gélatine avec ses bœufs, qui, tous les jours, mouraient de faim. L'officier supérieur qui commande à Miliana aura-t-il su tirer parti des carcasses des malheureux animaux desséchés par les privations de tout genre? Nous avons appris, dans le courant d'août, par un espion, qu'au commencement du mois deux cent quatre-vingt-neuf hommes avaient péri, que beaucoup d'hommes de la légion étrangère avaient déserté, que la garnison, réduite à un très faible effectif, avait été obligée de construire un réduit dans l'intérieur de la ville, pour s'y réfugier en cas d'attaque. Nous ne savons plus ce qui s'est passé depuis cette époque, et je crains bien qu'on ne trouve nos malheureux soldats morts ou mourans. » Lugubre prophétie! vérité lugubre!

Le capitaine de Montagnac ne se trompait que sur un point : le canon qu'il entendait de Birkhadem était bien celui de Changarnier; mais ce n'était pas au col de Mouzaïa qu'on se battait, c'était au col du Gontas. Changarnier allait au secours de Miliana, non de Médéa; il y allait, le 3 octobre; c'était bien tard. Le dernier ravitaillement datait du 23 juin, et les magasins n'avaient reçu de vivres que pour un trimestre. Dès le 1er septembre, le maréchal avait fait avertir le commandant par un espion qu'il se préparait à lui envoyer prochainement un convoi; cependant, les jours et les semaines passaient, et le convoi ne se faisait pas. Pourquoi ce retard? Changarnier, qui s'en inquiétait et qui était en situation d'en parler au maréchal, l'expliquait, sans le justifier, par la difficulté de mobiliser une colonne d'une certaine force, tant il y avait de petits postes à garder et tant la fièvre d'automne y propageait ses ravages! Enfin, dans la nuit du 27 au 28 septembre, un homme vêtu en Arabe se présenta au palais du gouvernement; c'était un échappé de Miliana, ancien soldat de la légion étrangère, ancien ouvrier des arsenaux de l'émir. Les nouvelles qu'il apportait *in extremis* étaient de telle sorte qu'il n'y avait plus un jour à perdre. Appelé avant l'aube, le général Changarnier reçut les instructions du maréchal. Le soir même, il était à Blida, donnant ses ordres pour le rassemblement des troupes et l'organisation d'un convoi destiné, selon le bruit public, au ravitaillement de Médéa. Personne, même dans l'état-major du général, n'avait reçu ni pénétré son secret. Ce ne fut qu'au bivouac, près de Haouch-Mouzaïa, dans la soirée du 1er octobre, que les troupes apprirent où on les menait.

Il y avait, avec les zouaves, trois petits bataillons détachés du 17e léger, du 24e et du 48e de ligne, quatre cents chasseurs d'Afrique, deux compagnies de sapeurs, une batterie de montagne. Les

mulets du convoi portaient cent cinquante mille rations, farine, riz, sel, sucre, café. La colonne traversa la plaine hadjoute et pénétra, le 2, dans les montagnes des Beni-Menad. Il y eut des engagemens assez vifs au passage de l'Oued-Bou-Rkika, à Karoubet-el-Ouzri, au défilé de Chaba-el-Keta, et, le lendemain, au col du Gontas. Le 4, la cavalerie arabe parut vouloir défendre le seuil du vallon de l'Oued-Boutane, qui fut aisément forcé. Pendant que les zouaves, l'artillerie, le génie, s'établissaient à l'entrée de la gorge, et les autres bataillons sur les hauteurs de droite et de gauche, le convoi, précédé d'une petite avant-garde, montait vers la ville. Quand le général y entra, ce qu'il vit tout d'abord dépassa sa plus douloureuse attente. L'état des troupes était navrant. Il y avait encore une certaine quantité de vivres dans les magasins, mais ces vivres étaient avariés, et si le nombre des rationnaires n'avait pas été depuis longtemps réduit par la mort, la faim aurait assurément fait des survivans ses victimes. La nostalgie, l'ennui, la dysenterie, la fièvre, la maladie morale et les maladies physiques, tout concourait à les abattre. « La moitié de la garnison, a dit le général Changarnier, était dans le cimetière, un quart dans les hôpitaux; le reste se traînait sans force et sans courage, incapable de défendre les remparts que l'ennemi, mal informé, n'avait heureusement pas attaqués. » Cette malheureuse garnison fut relevée tout entière, à l'exception d'un seul homme, le capitaine du génie Tripier, qui demanda comme une faveur de rester dans ce poste abhorré. Le commandant Brunet, du 48e, remplaça le lieutenant-colonel d'Illens; le général Changarnier lui composa un effectif de douze cents hommes. Réduite d'autant, car les survivans de Miliana ne pouvaient pas compter, la colonne dut être conduite, pendant la retraite, avec une sûreté de coup d'œil, une habileté tactique et une décision qui firent à son chef, au jugement des hommes du métier, plus d'honneur que le succès d'une offensive heureuse. Observée, suivie, côtoyée par la cavalerie arabe, attendue par les montagnards aux passages difficiles, sans se laisser entamer ni retarder même, elle rentra, le 7 octobre, à Blida, avec une perte de quarante-deux tués et de deux cent soixante blessés. Le capitaine de Mac-Mahon, aide-de-camp de Changarnier, fut cité particulièrement pour sa bravoure et son intelligence de la guerre.

Victimes d'une fatalité impitoyable, les tristes débris qu'on croyait avoir sauvés des horreurs de Miliana avaient été suivis par la mort ; ils lui appartenaient : elle les reprit presque jusqu'au dernier tour à tour. Des douze cent trente-six hommes laissés au mois de juin dans la ville maudite, soixante-dix survivaient seuls au 31 décembre. Étonnée de ce grand désastre, émue par la poésie frémissante de Joseph Autran, l'opinion publique fut sévère pour

le maréchal Valée. Le maréchal, homme de conscience et de probité, n'essaya de dissimuler, pas plus à autrui qu'à soi-même, la gravité de la catastrophe dont ses lenteurs étaient la cause, et comme il y allait de son honneur d'en prévenir un second exemple, il voulut, sans plus de retard, diriger en personne le ravitaillement des garnisons bloquées.

Le 27 octobre, un corps de sept mille combattans, escortant un convoi de huit cents mulets, quittait Blida, et le lendemain s'établissait au col de Mouzaïa sans opposition. Le 29, au bois des Oliviers, l'arrière-garde, un moment compromise, fut dégagée par un retour offensif du général Changarnier. Après Médéa, ce fut Miliana qui reçut la visite du maréchal; il y arriva le 8 novembre, compléta pour un semestre l'approvisionnement de la place, substitua au 3e léger, qui n'y était que depuis un mois, le 2e bataillon d'Afrique, et revint sur Blida par un nouvel itinéraire, en châtiant les Beni-Menad au passage. Du 15 au 20 novembre, un convoi supplémentaire acheva de remplir les magasins de Médéa, dont la garnison fut intégralement renouvelée; les zouaves y relevèrent le 23e de ligne, et Cavaignac, leur lieutenant-colonel, le stoïque bloqué de Tlemcen, remplaça Duvivier, qui reprit avec satisfaction le commandement d'une brigade active. La campagne d'automne ainsi terminée, les troupes rentrèrent dans leurs cantonnemens.

X.

Presque uniquement absorbé par les opérations sur Médéa et Miliana, le maréchal Valée avait à peu près négligé la province de Constantine et tout à fait la province d'Oran. Dans une dépêche qui ne lui fut pas agréable, le ministre de la guerre crut devoir lui rappeler, le 25 septembre, l'importance de l'une et de l'autre. « Vous aurez, disait le ministre, à considérer quels résultats a déjà produits sur les Arabes de l'intérieur et sur la fidélité de nos alliés la longue défensive dans laquelle la province d'Oran a été tenue, et à examiner s'il est, en effet, sans danger de la prolonger... D'un autre côté, Abd-el-Kader, après une suite de combats glorieux pour nos armes, a pu cependant envahir, par ses lieutenans, la Medjana et porter la guerre dans la province de Constantine, où nous n'avions que quelques embarras intérieurs. »

Il est certain que, dans la Medjana, El-Hadji-Moustafa, le propre frère d'Abd-el-Kader, avait provoqué, au mois d'août, une insurrection générale et bloqué, ou peu s'en faut, la garnison de Sétif; mais il faut ajouter qu'un beau combat de cavalerie, livré le 1er septembre aux environs de cette place, à Medzerga, par les chasseurs d'Afrique du colonel de Bourgon, dissipa la ligue insurrectionnelle et contrai-

gnit le frère de l'émir à se retirer dans la montagne, d'où il ne tarda même pas à regagner le Titteri. La tranquillité parut même assez bien rétablie pour que le général Galbois, qui avait porté son quartier-général à Sétif, pût retourner à Constantine. Son attention était appelée sur un autre point de la province, du côté de Bône, où le capitaine d'état-major Saget, officier de la plus grande distinction, et le kaïd de La Calle, venaient d'être assassinés en trahison par un cheik des Beni-Sala. Commis au mois d'octobre, le crime fut sévèrement puni, six semaines plus tard, par le général Guingret, qui mit à feu et à sang le territoire de la tribu coupable; malheureusement, le cheik assassin put échapper à toutes les recherches, mais soixante de ses complices payèrent de leur tête l'assistance qu'ils avaient prêtée au guet-apens.

Dans la province d'Oran, il semblait qu'on eût rétrogradé de cinq ans, au lendemain de la Macta, au temps fâcheux où les garnisons, retenues en arrière des blockhaus, laissaient les Arabes parader triomphalement en plaine. Telle était la détresse des Douair et des Sméla, resserrés entre les murs d'Oran, le Figuier et Misserghine, que l'intendance était obligée de pourvoir à la nourriture des hommes et des chevaux, à raison d'un demi-kilogramme de blé et de trois kilogrammes d'orge par jour. Heureusement l'heure approchait où, les affaires prenant une autre allure, la division d'Oran allait sortir de cet état de marasme. Au mois d'août, le général Guéhéneuc fut remplacé par La Moricière. Ce changement, décidé à Paris, ne plut pas au gouverneur, qui ne l'avait pas provoqué : mauvais symptôme. Afin de remettre les troupes en haleine, La Moricière commença par faire des razzias. Avec les chasseurs d'Afrique du colonel Randon, les spahis du commandant Montauban, les 13e et 15e léger, le 1er et le 41e de ligne, il était toujours prêt à déboucher du Figuier ou de Misserghine, et décidé à ne plus laisser Bou-Hamedi ou Ben-Tami courir impunément du Sig au Rio-Salado. Le temps n'était plus où le maréchal Valée dictait ses volontés au gouvernement; obligé de se plier aux instructions du ministre, voici ce qu'il écrivait, lui, l'ennemi de la razzia, lui, l'adversaire des colonnes mobiles, le 11 octobre, à La Moricière : « Le rôle de la division d'Oran devra être de tenir la campagne, de manière à inquiéter sérieusement l'ennemi, à lui faire éprouver des pertes considérables, à attirer dans notre alliance les tribus, à faire peser sur celles qui resteront hostiles le poids de la guerre. Vos opérations devront commencer par une attaque, tenue autant que possible secrète, contre les Gharaba et les Beni-Amer. Ravager le pays au sud du lac, enlever les troupeaux, amener Bou-Hamedi à un combat décisif, puis, si on le pouvait, se porter dans la plaine de l'Habra, empêcher les tribus d'ensemencer les terres, tel est le but qu'il conviendrait d'atteindre. »

Le 21 octobre, sous prétexte d'une revue, 3,000 hommes d'infanterie, une batterie de montagne, 700 chevaux du 2e chasseurs d'Afrique, 400 spahis, 500 Douair et Sméla étaient rassemblés au Figuier. Dans la nuit, La Moricière les porta rapidement sur le haut Tlelate. Il devait y avoir là, d'après le capitaine Daumas, un grand campement de Gharaba et de Beni-Amer, sous les ordres de leurs aghas Ben-Yacoub et Sidi-Zine. La surprise, au point du jour, fut complète et le butin énorme : un millier de bœufs, 3,000 moutons et chèvres, 60 chevaux, 30 chameaux, 300 ânes, de l'orge, des poules, du blé, des tentes, des tapis, des bijoux, des boudjous, etc. Les femmes de Ben-Yacoub avaient été prises ; l'agha offrit de payer largement leur rançon, à condition qu'elles n'eussent pas subi d'insultes ; autrement il les abandonnait « pour être salées et mangées. » C'était, selon le capitaine Daumas, l'expression courante chez les Arabes en pareil cas. Le 2 novembre, visite de la colonne mobile aux silos des Beni-Amer ; le 8 et le 9, visite aux silos des Gharaba. Dans cette dernière affaire, il y eut un assez vif engagement à l'arrière-garde. A la tête d'un escadron de chasseurs d'Afrique, côte à côte avec le général de La Moricière, le colonel de Maussion, son chef d'état-major, tomba frappé de trois balles, en pleine charge. « Nous avons perdu un homme qu'on ne remplacera jamais ici, écrivait, quelques jours après, le capitaine de Montagnac ; il emporte non-seulement les regrets de l'armée, mais encore ceux de toute la population. Le colonel de Maussion est mort au bivouac, deux heures après avoir été blessé ; le 11, nous l'avons enterré. Les derniers adieux à cet honnête homme ont été touchans, et quelques paroles prononcées sur sa tombe par le commandant de Crény ont fait couler bien des larmes. » Ce fut le lieutenant-colonel Pélissier qui prit l'emploi de chef d'état-major de la division d'Oran.

La guerre ne donne pas de loisir aux longs attendrissemens, et ceux qu'elle passionne lui pardonnent ses rigueurs en faveur de ses mâles jouissances. Encore et sincèrement ému de la mort héroïque du colonel de Maussion, le capitaine de Montagnac esquissait d'une plume allègre, en dilettante, le combat du lendemain : « Il faisait un temps superbe, le soleil était brillant ; le terrain, pas trop accidenté, laissait apercevoir tous les mouvemens des deux partis. Ces nuées de cavaliers, légers comme des oiseaux, se croisant, voltigeant sur tous les points, ces *hourras*, ces coups de fusil dominés, de temps à autre, par la voix majestueuse du canon, tout cela présentait un panorama délicieux et une scène enivrante. Il paraît que demain nous allons nous mettre encore en course. Le petit La Moricière ne nous laisse pas beaucoup de repos, et il a raison, s'il veut avoir des troupes aguerries et faites à la fatigue pour les expéditions du printemps prochain. »

Les expéditions du printemps prochain, qui donc allait les diriger en chef? La nomination de La Moricière à la division d'Oran n'était-elle pas l'indice d'un changement plus considérable? La Moricière n'était-il pas un précurseur? Pendant trois années, le maréchal Valée avait donné sa mesure; l'expérience de sa méthode était largement faite; qu'avait-elle produit? Sauf un cas unique d'offensive, l'assaut du col de Mouzaïa, toutes ses opérations militaires n'étaient qu'escortes de convois et ravitaillemens. On savait de reste ce que valaient les postes retranchés et le système d'attente. N'était-ce pas au tour des colonnes mobiles et du système d'action de faire leurs preuves? C'était de ce côté-là qu'inclinait visiblement déjà le cabinet que présidait M. Thiers. Celui qui lui succéda, le 29 octobre 1840, sous la présidence nominale du maréchal Soult, sous l'autorité réelle de M. Guizot, ministre des affaires étrangères, et du comte Duchâtel, ministre de l'intérieur, décida la question en tranchant résolument dans le vif. Le 29 décembre, une ordonnance royale releva de ses fonctions le maréchal Valée et nomma le général Bugeaud à sa place. L'affaire d'Algérie allait entrer dans une phase absolument nouvelle.

L'Algérie, comme l'ancienne Grèce, a eu ses *Temps héroïques*, son âge légendaire. J'appelle de ce nom les dix années, de 1830 à 1840, dont la période s'achève avec ces lignes. C'est une ère confuse, incohérente, pleine de disparates, mais qui, ce me semble, ne manque ni d'originalité ni de grandeur. Les hommes y sont livrés à eux-mêmes, dans le libre jeu de leurs qualités et de leurs défauts, sans direction, sans contrôle, aux prises avec des difficultés de toute sorte. La France hésite; dix fois, elle semble près de renoncer à cette lutte ingrate, d'abandonner cette Afrique dévorante: l'honneur la retient cependant, et ce sont des défaites à venger qui l'enracinent dans un sol imprégné de son sang. En face d'elle et par elle a grandi un Arabe de génie; lui seul a de la persévérance, un dessein suivi, une volonté que rien ne décourage: c'est un caractère. Mais voici qu'en face de lui va se dresser, à son tour, un homme de guerre à sa taille, aussi persévérant, énergique, résolu, qui, après avoir d'abord hésité lui-même, entraînera dans son élan les hésitations de la France. Avec lui, tout se range, tout s'organise, tout se règle.

Chez les Grecs, les *Temps héroïques* ont pris fin quand s'est ouverte la grande histoire. La grande histoire en Algérie s'ouvre avec le général Bugeaud. Son avènement clot décidément pour nous les *Commencemens d'une conquête*.

CAMILLE ROUSSET.

L'INCONNU

PREMIÈRE PARTIE.

Il y a trois mois environ, je publiai, dans une petite Revue, un travail sur *les Raisons des fous*. Certes, mon étude ne prétendait à aucun caractère scientifique, et n'était qu'un plaidoyer psychologique et fantaisiste au bout duquel je tendais à réhabiliter les âmes condamnées de ma clientèle. Je dois ajouter qu'au-dessus de mes arguties dominait le ton d'une sympathie douloureuse et surtout craintive.

La vérité est que le destin m'a donné, parmi les fous, un grand nombre d'amis, encore en liberté, près desquels je m'aperçois anxieusement que je partage trop de leurs imaginations, et dont j'ai peut-être un peu bien pris les façons d'être et de sentir. En tout cas, le mystère de leurs prunelles si claires me tourmente excessivement. On jurerait qu'elles sont à l'envers, et qu'au lieu de vous regarder, elles contemplent un intérieur invisible pour les autres, surnaturel, et qui les effare.

Plusieurs semaines après ce premier article, j'étais à corriger les épreuves d'un second, dans un bureau de la même Revue. J'étais, ce jour-là, plus déprimé qu'à l'ordinaire ; et j'ai conservé le sentiment que je venais de m'assoupir, lorsque le garçon accourut me prévenir qu'une dame, tenant à l'incognito, réclamait de moi quelques instans d'audience.

Je consultai ma montre : l'heure d'un rendez-vous, pour une affaire qui m'importait, était proche. Déjà, j'ébauchais un de ces gestes négligens qui indiquent l'intention d'esquiver un contretemps auquel on n'est point tenu de s'exposer. Oh ! je me souviens bien de cette inspiration, car elle était heureuse ; et, à la suivre, je me fusse épargné beaucoup de tracas...

— Tenez, poursuivit le garçon en se déplaçant un peu, vous pouvez la reluquer d'ici...

Au-dessus de son épaule, j'allai regarder de biais, par la fente que la porte entre-bâillée laissait entre ses deux charnières. Au bout du couloir sombre, au-delà d'une seconde porte grande ouverte, dans la pleine lumière de l'antichambre, quelque chose de blanc accroché à hauteur d'homme, ou plutôt à hauteur de femme, vibrait suivant une tension presque verticale. A force d'attention, je constatai que la visiteuse devait être debout, derrière un battant qui masquait presque en totalité le profil de sa silhouette. Le bout d'une chaussure vernie, hors de l'angle sombre d'un bas de jupe, pointait au ras du plancher. Plus haut, une main gantée, sous l'extrême lisière d'un corsage fort bombé, tirait par saccades cet objet blanc dont l'agitation m'avait d'abord frappé. C'était un mouchoir tordu en cordelette, retenu à la morsure des dents, subissant ainsi les secousses d'un poignet dénué de manchette et perpétuellement mû par l'impatience ou l'émotion, ou mieux encore par l'un de ces sentimens multiformes et plus complexes qui, pour être innomés, ne sont pas les moins impérieux. Surmontant ce buste aux trois quarts invisible, la saillie d'un menton assez proéminent et celle d'un nez mince et busqué; puis l'auvent d'un chapeau élevé, dont le faîte, en arrière, se dérobait à mes investigations.

Les particularités de ce spectacle, dans lequel je m'attardai, transformèrent mes dispositions primitives; et j'ordonnai d'introduire cette dame.

Celle qui pénétra dans le cabinet de rédaction était fort élégante, et embaumait. Très brune, son aspect était d'une femme de trente ans, petite, assez grasse, mais avec une taille exactement ronde et bien centrale. Loin d'être laid, son visage était pourtant autre chose que joli. La dimension des yeux était telle qu'on ne distinguait guère que leur noir et leur blanc parmi toute la pâleur étrange, ou plutôt étrangère, si je puis m'exprimer ainsi, d'un teint mat. Sur le front, deux bandeaux, départagés par une raie médiane, se composaient de cheveux si fins, si lustrés, si fondus ensemble, qu'on eût dit les ailes d'un oiseau à plumes très foncées... En avançant à ma rencontre, cette personne cambrait si fort son buste; sa queue de robe (en losanges blancs et noir bleuté) frémissait tant sous les saccades de la tournure; son port de tête était si hautain et vraisemblablement léger de cervelle, que je fus tenté de la prendre pour une de ces figurantes dont les comparses saluent l'entrée en scène par des : « Bonjour, madame la Pie! » ou des : « Tiens! voici venir la Fée des Merles! »

— Monsieur, prononça-t-elle avec un accent italien, vous ne sa-

vez point qui je suis, et cependant je viens vous demander votre appui dans une affaire très grave, très difficile...

En offrant un siège, je dissimulai la grimace à laquelle avaient abouti mes tentatives immédiates de sourire.

— Un hasard miraculeux, continua-t-elle, — car je ne lis jamais de journaux, — m'a mis sous les yeux un article de vous, monsieur, sur les fous, si charmant,.. si estimable...

Je rougis de vanité, tout en me confondant en protestations d'une modestie mensongère.

— Oh! oui, murmurait-elle,.. si charmant!.. Mon Dieu! que cela était donc estimable!..

J'avais bien l'assurance que cette jeune dame désirait m'honorer de ses meilleurs complimens; mais, dans une mesquinerie exigeante, j'aurais souhaité que les termes flatteurs se succédassent sur ses lèvres avec plus de facilité, plus d'abondance.

Juste alors, elle soupira :

— Certainement, à toute autre époque, je n'aurais pas attaché d'importance à cette lecture de hasard.

A ces mots, ma rougeur dut se dissiper aux dépens de ma gravité, tandis que la voix de mon interlocutrice s'animait :

— Voyez-vous, monsieur, pour le moment, je suis sous l'influence d'événemens incroyables... Les sentimens que vous avez exprimés tellement à propos... Vous m'avez profondément émue. Si vous saviez quelle coïncidence!.. Je vous le jure, monsieur, vous m'êtes apparu, c'est-à-dire que j'ai deviné en vous le sauveur providentiel!.. Car moi, moi! qu'est-ce que je puis?.. Vous seul êtes capable d'empêcher l'accomplissement d'une action affreuse... Mais comment vous expliquer?..

Une angoisse subite convulsa les traits de sa figure. Durant quelques minutes, toute son attention parut s'absorber dans la batiste fripée de son mouchoir, où ses doigts pointus s'occupaient à faire et à défaire des nœuds.

Puis, comme si elle se fût décidée à un grand parti :

— J'aime mieux tout vous révéler, monsieur, tout de suite... Je suis... Non, j'ai été... Hélas! jugez de ma confiance, de ma franchise. Il faut que ce soit ainsi. Voilà : j'étais devenue...

Sa phrase fut interrompue par une contraction nerveuse de la bouche. Une rangée de ses dents parfaites venait de se planter dans l'épaisseur rouge et charnue de sa lèvre inférieure.

Aussitôt, elle changea de ton, en levant son regard au ciel; mais le désordre de son langage ne fit que croître.

— Qu'ai-je à parler de moi, lorsqu'il s'agit de *lui?*.. Monsieur, à l'heure actuelle, dans votre pays, il existe un homme... Dieu sait s'il est aimant et bon!... Et même existe-t-il encore? Dieu aussi

peut seul le savoir!.. Oui, monsieur, un homme admirable, un vrai gentilhomme, pour qui je... Eh bien! depuis vingt-sept jours, on l'a enfermé, sans justice, dans la prison des fous!..

Elle eut une peine excessive à terminer cette période. Elle étouffait. Un éclat de sanglots échappa à sa nature exceptionnellement démonstrative. Un certain malaise s'était emparé de moi.

Un peu plus tard, la séduisante créature chevrota :

— On l'a fait disparaître, monsieur!... Comment cette infamie a-t-elle pu s'accomplir? Oh! Sainte Vierge! On le tue, de force!.. Vous, monsieur! un Français! Tolérerez-vous cela chez vous?.. Je vous dis qu'il n'est pas fou! Je vous jure qu'il n'est pas fou!

J'étais tout désorienté. Je dis à cette dame que je me mettais à sa disposition pour ce qu'il me serait possible de tenter utilement, selon ses désirs. Mais j'ajoutai qu'elle devrait ordonner un peu mieux ses propos, car je ne comprenais point ce qu'elle pouvait espérer de mon zèle. Sans répliquer, elle écarquilla ses yeux noirs, en arrondissant leurs longues paupières, et me dévisagea.

— Vous affirmez, fis-je, madame, qu'un homme a été interné, depuis plus d'un mois, dans un asile français d'aliénés?

Elle inclina affirmativement la tête.

— Et que cet homme est tout à fait sain d'esprit?

— Mon Dieu, il est peut-être un peu *excentrique*; mais, la veille encore de son emprisonnement, j'ai passé plusieurs heures en sa compagnie, et il raisonnait avec autant de calme qu'à l'ordinaire.

A cette qualification d'excentrique, un petit frisson m'avait couru à fleur de peau; et je m'étais de nouveau senti sous l'influence pénible de cette inexplicable attraction que les fous exercent sur moi. Je balbutiai :

— Appartenez-vous, madame, à la famille du séquestré?

Elle hésita :

— Je suis,.. c'est-à-dire... Je le voyais très souvent...

Néanmoins, ma foi instinctive dans le bon fonctionnement des mœurs civilisées me rendait circonspect. J'insinuai :

— Vous n'ignorez sans doute pas, madame, qu'un directeur d'asile ne reçoit le pensionnaire que sous la garantie de plusieurs formalités?

— Quelles formalités? demanda-t-elle sèchement.

— On exige : primo, *une pièce propre à constater l'individualité;* secundo...

— Attendez, s'il vous plaît, cria-t-elle en répétant ma formule syllabes par syllabes... Et elle se prit à deux mains le front, dont la pure clarté resplendissait derrière la claire-voie de ses dix doigts surchargés de bagues multicolores et d'une singularité exotique.

— En deuxième lieu, la *demande d'admission* doit être formée

par une personne qui joint à sa signature la désignation des liens par lesquels elle est unie au malade...

La jeune femme était très attentive. Elle chuchota :

— Bon! La comtesse aura rempli ce papier.

— Troisièmement, il faut un *certificat de médecin*.

— Très bien! Le docteur Corail était là!.. Et ensuite?

— Ensuite, c'est tout.

— Comment! cela suffit pour supprimer la liberté d'un individu?

— Mais oui!

Et, poussé par une envie indiscrète, je me permis d'ajouter :

— Qui est donc ce docteur Corail?

Elle repartit doucement :

— L'amant de la comtesse.

— Et qui est la comtesse? insistai-je.

— C'est la femme du prisonnier...

La curiosité, qui s'était mise à m'aiguillonner, allait peut-être m'arracher un indécent : « Et vous-même, qui donc êtes-vous? » quand la jeune femme, devançant mon interrogation avec une impudence spontanée, se leva toute droite. Elle effectua vers moi quelques brusques pas, à la manière des pies, qui firent superbement onduler la queue de sa robe; et, le port de la tête très fier :

— Moi, dit-elle, je suis la maîtresse du comte!

J'étais ahuri par le spectacle, dans le fond du tableau, du quadrille infernal de ce double adultère. Mais, en même temps, une foule d'hésitations soupçonneuses me venaient à l'esprit. J'étais mis en éveil par l'aisance d'allures qui avait si cavalièrement remplacé, chez ma visiteuse, son récent accès de chagrin. J'entrevoyais de ténébreux dessous, des manœuvres redoutables sous cette surface d'immoralités qui venait de m'être si brutalement étalée. L'idée aussi d'une vague machination de chantage s'y mêlait; et maintenant encore, j'inclinerais à soutenir l'exactitude de cette supposition. Quoi qu'il en fût, j'avais hâte de m'éclairer.

— Ah çà! observai-je, et les parens du séquestré, ils n'interviennent donc pas?

— S'il en a, ils sont loin. Il est Russe...

Mon cœur s'était serré. Mes tempes s'échauffaient à la pensée que j'allais avoir une résolution immédiate à prendre. J'avais peur d'être dupé; et, d'autre part, le besoin naturel qu'il y eût une justice sociale me tracassait. Enfin, je soufflai :

— Que voulez-vous que je fasse?

La Pie se redressa majestueusement :

— Vous êtes journaliste, dit-elle. Je vais vous fournir tous les noms, tous les renseignemens. Vous, vous ferez du tapage...

Ce plan ne convenait nullement à mes mœurs et fournissait

de nouveaux indices à mes doutes prudens. Néanmoins, je demandai :

— Où est détenu votre... la personne?

— A Z.., dans le département de la Somme, je crois bien...

— Allons donc! En êtes-vous bien sûre?.. Mais alors le directeur est cet excellent M. Dupont!..

Elle s'écria, dans un son rauque :

— Vous êtes l'ami de son gardien?

— C'est-à-dire qu'à l'automne dernier je me suis trouvé avec lui dans une partie de chasse. Il m'a même offert de visiter son établissement, si l'occasion m'amenait dans ses parages...

Je devais bientôt regretter cette intempérance de langage. Rigidement, sévèrement, l'Italienne s'était avancée contre moi. Elle m'empoigna par les revers de mon habit; et, me fixant du regard comme un sujet à hypnotiser :

— Monsieur, vous allez aller à Z...!

— Moi?.. quelle idée! m'exclamai-je, en essayant de me dégager pour me soustraire à l'autorité de ses prunelles.

— Entendez-vous?.. Vous irez!.. Demain matin!..

— Pourquoi?

— Pour réclamer du geôlier la délivrance de son captif... Mais non, au fait! Toutes ces canailles sont complices... On a dû lui promettre beaucoup d'argent, à votre Dupont, une somme énorme!.. Surtout, ne lui dites pas un mot; ne lui confiez rien!

— Alors, à quoi bon ce voyage?

Et je tentai, je ne sais pourquoi, — car elle était bien légitimement captivante, — de me délivrer de son étreinte. Mais ses mains m'avaient agrippé comme des crampons de fer...

— Vous vous arrangerez, fit-elle, pour approcher du comte en cachette. Vous lui commanderez de ma part, tout bas, de ne point se désespérer, de patienter jusqu'à ce que nous ayons agi...

Depuis quelques minutes, depuis que cet être singulier s'était appliqué à me magnétiser, je me sentais comme sous un charme. Déjà mon concours lui était irrésistiblement acquis dans son entreprise. Je hasardai seulement cette remarque :

— Mais je ne le connais même pas de vue!

— C'est vrai... Attendez!..

Mon adversaire m'avait lâché subitement. Maintenant, elle tenait un mignon porte-cartes dont son ongle rata plusieurs fois le fermoir dans la fièvre de la hâte. Enfin, l'objet s'ouvrit.

— Regardez ça, dit-elle.

A l'intérieur d'un des compartimens, une miniature oblongue m'apparut. Au premier aspect, cela ne présentait qu'une teinte d'ombre presque uniforme; mais je ne tardai pas à distinguer un

remarquable portrait d'homme. Le personnage avait de fortes et sombres moustaches sur un teint olivâtre, et des yeux ronds, ténébreux et fiers. Il était grand et nu-tête. Ses cheveux bruns, coupés ras contre la surface supérieure du crâne, capitonnaient abondamment chaque oreille, ainsi que celle des king-charles, d'une touffe de poils. Un habit de drap noir sanglait la taille. Une culotte noire descendait jusqu'au luisant d'une paire de bottes. Les mains, gantées de noir, ployaient en cerceau une cravache noire, dont le bout de mèche seul était blanc et papillotait comme un minuscule papillon.

— Étudiez bien ces traits, me recommanda la jeune femme. Il faut que vous les reteniez!

A présent que je n'étais plus sous l'empire de son regard électrique, je me crus affranchi de ma soumission récente. J'étais aussi très énervé et à court d'expressions pour affirmer mon indépendance. Par timidité plutôt que par audace, je tombai dans une exagération de grossièreté familière dont je sens encore la honte.

— C'est cela, votre amant? fis-je avec une moue.

Pour toute réponse et sans s'effaroucher, la dame, ayant séché du revers de la main ses lèvres charnues et pourpres, embrassa longuement l'image de carton glacé. Pourquoi ce sans-gêne m'exaspéra-t-il autant qu'une provocation? Et quel droit avais-je de me formaliser? On n'est pas à ce point absurde! Toujours est-il que mon insolence augmenta encore.

— Dites donc? hasardai-je, je trouve qu'il est bien où il est...

Avec l'instantanée furie d'un éclair, elle me lança la décharge d'un regard brûlant, qui piqua le mien de deux étincelles. Et, me ressaisissant par les épaules:

— Je veux que vous partiez pour Z... demain matin!

Je baissai humblement le front. Pourtant, le cours normal du sentiment qui venait de m'inspirer, sans que je l'eusse défini, me fit encore ajouter, tandis que mes yeux fixaient le parquet:

— Soit! Mais vous me récompenserez?

J'entendis immédiatement un petit rire contenu et continu. Ce rire était si étrange, que je relevai la tête, voulant aussi le voir. Il était invisible, tout en continuant de bruire. Aucun muscle ne bougeait, à ce moment, parmi la figure mate de l'Italienne. Ses dents restaient serrées, et ses prunelles étaient devenues si ternes et si mortes que, malgré mon malaise, j'avais une tentation de les toucher pour me convaincre qu'elles étaient froides...

Enfin, elle articula lentement:

— Je vais vous donner une lettre pour lui, où je l'avertirai que vous viendrez rechercher la réponse. Vous lui glisserez, par la même occasion, de quoi écrire. Cela n'est pas bien compliqué,

j'imagine? Puisque vous êtes en relations avec Dupont, les prétextes d'introduction ne vous manqueront pas...

— Et après?

— Dans trois jours, je viendrai m'informer ici des résultats.

— Et si je ne suis pas de retour?

— J'attendrai, je reviendrai.

— Mais si...

— Chut!

Son ton était si péremptoire, que je ne me risquai point à raisonner davantage ni à lui demander son adresse ou son nom. Quand elle m'eut confié un pli sous enveloppe cachetée, l'étrangère prit congé en me tendant son poignet à baiser. La fraîcheur de sa peau, à ma bouche, me laissa le picotement d'un fruit savoureux qu'on aurait saupoudré de poivre.

... Sur le coup de dix heures du matin, je descendis à la petite station de Saint-Erf...-sur-Al... Quatre lieues de route départementale me séparaient encore du but de mon voyage. Je perdis beaucoup de temps et de patience avant de m'être procuré un mauvais véhicule. Enfin, un fermier podagre consentit à me conduire.

L'attelage roulait avec un lamentable grincement de roues. La rosse qui nous traînait était cornarde, et un de ses sabots, au trois quarts déferré, sonnant mélancoliquement, la faisait boiter très bas. Cet appareil m'avait communiqué une impression d'angoisse qui ne fit qu'augmenter de poids à mesure que la succession des bornes kilométriques m'avertissait des progrès de l'étape. Le bidet, cahin-caha, dépassant la lisière d'une forêt, finit par aborder une de ces vastes plaines de Picardie, ensoleillées, quadrillées en jaune et en vert par les cultures de cent petits héritages. A l'extrémité de cette étendue déserte, un triangle sombre était formé par un groupe d'arbres, qu'à son élévation et à l'aspect des cimes, je supposai être un parc de hêtres.

Mon conducteur, avec lequel je n'avais pas échangé une seule parole depuis notre départ, m'enfonça alors rudement son coude dans les côtes; et, sans desserrer les dents, il tendit vers cette direction le bout de son fouet. J'exhalai un « Déjà! » avec une oppression subite. Et, dès lors, malgré moi, mes regards s'attachèrent à ce point de l'horizon, qui se dressait comme un îlot escarpé au milieu de l'océan des seigles et des blés mouvans sous la brise. Bientôt nous tournâmes à angle aigu pour nous engager dans une impasse toute droite, allongée, obscure et creuse comme un défilé, grâce aux abrupts talus de gazon qui surélevaient, sur chaque bord, le tronc grisâtre d'arbres gigantesques. La pente en était assez accentuée pour accélérer le trot de la rosse, de telle sorte que

la cornemuse de ses poumons poussifs et les ferrailles de l'équipage me consternaient de leur affreux orchestre.

Au bout du chemin, une large grille, hérissant ses crocs de métal rouillé, précédait un bâtiment central, couvert d'ardoises moussues et flanqué de deux ailes plus hautes.

Aucun être humain ne se montrait.

La voiture s'arrêta contre un saut-de-loup, vers le fond duquel le dernier pilier de la clôture dardait une multitude de piques, et où quelques grenouilles crevèrent simultanément la vase liquide de leurs bonds effarouchés. Je tirai une première fois, mais trop mollement, sans doute, la poignée d'une sonnerie en laiton si tortillé que cela s'agrafait aux anneaux de conduite. Je recommençai avec aussi peu d'ardeur. Rien n'en résulta. J'éprouvai un soulagement. Les bras croisés, je m'attardais à examiner les circuits d'allées en sable rouge, parfaitement ratissé, autour d'une pelouse qu'ornaient, dans les coins, des corbeilles de géranium. A son centre, un petit bassin, d'où jaillissait un jet d'eau mince comme un fil de la Vierge, était endigué par des tuileaux multicolores. Soudain, une sorte de jardinier s'élança d'un massif de lauriers touffus.

— Que demandez-vous? me cria-t-il rudement à travers les barreaux.

— M. Dupont?

Vrai! j'aurais été bien content, je me serais confondu en excuses et en remerciemens, si la mâle franchise de cet artisan avait pu seulement me répliquer :

— Allez au diable!.. Ce n'est pas ici.

Mais, hélas! au simple prononcé d'un nom qui était bien celui de son patron, il ôta son chapeau de paille, tourna l'espagnolette de la grande grille, me livra passage et me pria de l'accompagner. Ce à quoi j'obtempérai en soupirant. Mon esprit était, à cette heure-là, si tendu, qu'aucune espèce d'incidens ne m'a échappé.

Le jardinier, donc, côtoya la bordure du gazon, jetant parfois en arrière, à la dérobée, un regard attristé et timide (qui pourtant m'intimidait) sur les empreintes dont mes semelles défloraient l'œuvre de son râteau. Je me décidai à emboîter ses traces. Devant le seuil de l'habitation, il déchaussa ses sabots. Puis, m'ayant introduit dans une petite pièce aux volets clos, dont l'atmosphère était légèrement moisie, il me prévint que j'aurais à y patienter un peu, parce que M. le directeur devait être occupé à finir son repas. J'acquiesçai par un signe. La perspective de ce délai de grâce était propre à me plaire.

On m'incriminera peut-être de ce manque d'énergie que j'étale aussi complaisamment. Mais, depuis vingt-quatre heures, ainsi que dit le vulgaire, je n'étais plus tout à fait dans mon assiette : et c'est

sans doute à cause de cela que je ne m'avisais point de ce que mes intentions avaient d'incorrect, en somme. Pour la centième fois, je me mis à ressasser mentalement ma phrase de préambule :

— Il est probable, monsieur, que vous ne me reconnaissez pas?..

Bon! Et s'il me répondait qu'il ne me reconnaissait pas?

Alors, je sourirais poliment, comme ceci... Devant une glace, ajustée dans un cadre de sapin lisse, je m'évertuai à composer le vrai sourire de la situation. Après avoir diminué de moitié l'étendue d'un premier modèle, je renouvelai l'opération pour en arriver à un très convenable quart de sourire, et je marmottai :

— Votre oubli n'est pas étonnant, mon cher monsieur Dupont, vous devez voir tant de physionomies, chaque jour, et qui sont bien plus attachantes que la mienne...

Là-dessus je me mirai encore une fois, avec une humilité craintive : j'étais blême, verdâtre... autant que je le pus distinguer dans le peu de lumière.

Soudain, un bruit de pas résonna sur les dalles de l'antichambre immédiate... Le bouton de la porte vivement tourné céda pour livrer passage à un grand individu, d'une cinquantaine d'années, en redingote grise. C'était bien mon M. Dupont, à moi. Impossible de me méprendre sur sa barbe laineuse, ni sur l'ovale et l'axe busqué de sa face de mouton. Son abord m'inspira aussitôt une insurmontable méfiance, que néanmoins j'aurais mieux fait de combattre. Je ne pus, sur sa mine instantanée, le considérer autrement que comme un adversaire devant lequel il importait de dissimuler. Rien, par la suite, n'a justifié, d'une façon absolue et précise, cette opinion témérairement conçue, qui toutefois détermina ma conduite ultérieure et dont le présent récit gardera partout les marques. Si la petite somme de clairvoyance dont je dispose à l'ordinaire a subi là quelques altérations, j'en rendrai responsable le pouvoir lointain et usurpateur qui s'était mis à régenter mon moral par une violente persuasion.

Le nouveau venu s'excusa de son retard, et s'empressa de donner du jour au local. Après un échange de saluts, je dominai mon émoi et j'articulai, conformément à mon programme :

— Tout me porte à croire, monsieur, que vous ne vous rappelez pas qui je suis?..

M. Dupont écarquilla les yeux et manifesta une certaine obligeance à chercher dans ses souvenirs. Il était entre moi et la glace, dont il m'interceptait les secours. Je lâchai néanmoins la bride au sourire que j'avais préalablement dressé, et que je ramenai tant bien que mal à l'allure voulue...

— Parbleu, repris-je aimablement, les physionomies variées qui défilent devant vous sont faites pour égarer votre mémoire!..

M. Dupont souleva un peu les épaules et exprima son ignorance en écartant les deux coudes loin de ses flancs. Sa sincérité était admissible en somme; mais, sans y croire, j'insistai cependant :

— Monsieur, j'ai eu le plaisir, un dimanche de l'automne passé, de me trouver, en même temps que vous, à Neuville, chez les frères G***.

— Ah! oui, grommela-t-il, les raffineurs!.. En effet, ce sont mes bons amis, et même presque mes parens, car l'un d'eux a épousé ma cousine...

Sa voix me produisit un drôle d'effet. Elle était faible, bégayante, étouffée, plaintive. J'ajoutai par contenance :

— Quels charmans garçons cela fait!

— Oh! certes... Et Mmes G***! Comme elles sont gracieuses! Voilà des personnes gracieuses!..

J'envisageai le ciel avec componction. Mais la conversation ne prenant pas ainsi le chemin d'aboutir, je résolus, non sans inquiétude, d'aller droit au but :

— Eh bien! monsieur, durant cette rencontre, trop courte à mon gré, vous avez eu la galanterie de m'engager à visiter, à l'occasion, votre si curieux établissement...

M. Dupont ne broncha point. Il resta même plus froid qu'une politesse élémentaire ne le permettait. Sans me décourager, je persévérai. Je lui exposai libéralement un projet de roman imaginaire sur les aliénés, l'étourdissant et m'étourdissant moi-même de mon abondance. Pendant ce temps, lui ne cessait de renifler et de presser les deux côtés de son nez plat, avec les ongles, dos à dos, de ses pouces.

— En vérité, monsieur, dit-il, je suis charmé... Mais comment donc!.. J'aurai, je vous assure, beaucoup de... Seriez-vous assez bon pour me rappeler votre nom?

Je lui tendis ma carte de visite.

Les prunelles errantes comme à la poursuite d'une idée en l'air, il allongea une main, au hasard, vers ce carré de carton, tandis que son autre main ajustait un pince-nez sur la grosse arête qui, départageant ses rayons visuels, descendait en pente douce jusqu'à son faux col droit et empesé. Ses gencives pâles et les rangées de ses dents jaunes se montrèrent comme celles d'un bélier prudent qu'un passant relance dans sa pâture en lui tendant une poignée d'herbes inconnues. Bientôt il me restitua ma carte, sans avoir sourcillé; puis, retirant ses verres concaves après avoir encore reniflé en me regardant de profil, d'un seul œil, il bêla plus bas que jamais :

— J'entends bien!.. Votre serviteur, monsieur!.. Votre démarche est des plus naturelles... Pour ma part, c'est évident; je vous ai

convié, l'année dernière. Remarquez bien : l'année dernière!.. Hum! hum! l'année dernière n'est pas l'année présente... Plaît-il?.. Cela, n'est-ce pas? ne crée point de doute?.. Je vous fais juge de notre situation, à nous autres qui relevons de l'administration, ainsi que vous le savez... Moi, en ce qui dépend de moi, je suis tout prêt... Mais notre dépendance, cher monsieur, vous la compterez bien pour quelque chose? Nous sommes, dans une certaine mesure, astreints... Comment dirai-je?.. Hé! c'est bien cela : nous sommes astreints. Oh! mais vous ne soupçonneriez pas à quel point nous le sommes...

Son embarras me fournissait de l'aplomb, ainsi que cela arrive toujours entre deux timides. Je lui objectai posément que le règlement n'avait pas été modifié depuis la saison précédente. D'ailleurs, je n'en savais rien; mais je prétendis être à l'affût de tout ce qui paraissait en ces matières, et, de plus, avoir d'intimes relations avec M. X***, directeur au ministère, dont je n'avais rien appris sur ce sujet.

Or, aucun lien ne m'unissait à cet important fonctionnaire. Seulement, je me lançais à bien mentir. Maintenant que je me sentais en présence d'un caractère aussi irrésolu, j'étais en veine de charger effrontément, sans m'arrêter. Le nom officiel, que j'avais retenu par hasard et cité à propos, produisit son effet.

M. Dupont changea de ton. Par un rire subit et muet, il desserra ses mâchoires étroites et qui tournaient court :

— Comment donc! fit-il, cher monsieur!.. Et surtout ne vous méprenez pas sur le sens exact de mes paroles... Voyez-y, je vous prie, une petite coquetterie de ma part. J'ai voulu vous prévenir que ce n'était point une faveur banale dont j'aurais la satisfaction de vous faire profiter...

De nouveau, il comprima entre deux pouces son espèce de naseau; et, comme s'il eût pris son parti d'en plus tôt terminer :

— Je vais, moi-même, vous conduire tout de suite...

Puis, se ravisant :

— Dans un moment, je suis à vous. Veuillez vous asseoir.

Et il se dirigea vers la porte.

A tort ou à raison, ce brusque changement dans sa résolution m'inspira la crainte qu'il ne méditât quelque mesure propre à contrarier mon entreprise. Je feignis de ne pas avoir entendu son dernier avertissement, et je le suivis. Oh! quelle confiance j'avais acquise de ma vigueur, en pénétrant cette nature encore plus molle que la mienne. Le dos tourné, il supplia :

— Rien qu'une minute de patience, une toute petite minute!

Moi, j'avais toussé très bruyamment, de manière à presque étouffer son murmure. M. Dupont voulut repousser le battant derrière

lui et contre moi. Mais mon bras s'y opposa ; et je m'exclamai avec une jovialité simulée :

— Pardon !

— Oh ! pardon ! répéta-t-il, ébahi, avec sa douceur moutonnière.

M. Dupont se munit d'un lourd trousseau de clés accroché dans le vestibule, et me fit visiter tour à tour un parloir, une lingerie, des cuisines et une série de chambres vides. Partout il insistait sur la propreté de la tenue, sur les avantages du matériel et de l'aération. Il m'ennuyait considérablement. Je brûlais du désir d'apercevoir des *êtres* ; et lui, par calcul ou non, s'éternisait dans des locaux déserts. Une seconde fois, il essaya encore de me quitter, en me perdant au fond d'une ténébreuse buanderie. Mais je prévins sa tactique en l'empoignant par une basque de redingote, sous prétexte de me faire diriger. Et, sortis de l'obscurité, je continuai à le maintenir ainsi, durant quelques instans, par une distraction ridicule, contre laquelle il s'abstint de protester. Enfin le directeur ne put différer davantage l'inspection des lieux habités.

— Je vais maintenant, mon cher hôte, me dit-il, vous montrer mes autres hôtes... involontaires, ceux-là !

La façon dont il avait prononcé chaque fois et rapproché ce mot « hôte » me causa une peine indéfinissable. Et je faillis lâcher une réplique stupidement aigre, dont il aurait eu le droit de s'étonner.

Nous traversâmes, d'abord, une étroite ruelle, entre de hautes murailles, où plusieurs hommes en blouse pratiquaient un manège de pompes et de seaux pour emplir une énorme cuve.

— Voici déjà, fit M. Dupont, quelques spécimens...

Mes artères battirent plus vite ; et, sans parvenir à rendre mon ton négligent :

— Alors, dis-je, ces gens sont... fous ?

L'affirmation me fut fournie par un simple signe de tête.

Les malades contemplèrent notre passage. Quelques-uns ôtèrent la casquette. Leurs physionomies n'offraient rien de notable, sinon cet air de consternation servile, commun à tous les ouvriers, pendant le travail.

— Ces gaillards-là, observa M. Dupont, ne sont pas à plaindre. Voyez un peu leurs mines !.. Hein ? On ne se douterait pas que ce sont des indigens placés par le département ?..

Il manœuvra une serrure fermée à double tour, et nous pénétrâmes, de plain-pied, dans une chambre du rez-de-chaussée, où un vieillard dormait tout habillé sous les draps de son lit, avec le sourire aux lèvres et le calme d'un petit nourrisson.

Il me sembla que j'avais connu cette figure aux bains de mer. Je marchai sur la pointe de mes chaussures. M. Dupont souffla :

— Un noble !.. L'ancien conseiller-général du canton...

A l'autre bout de ce logis, par une autre porte ouverte à deux battans, entrait un air assez frais, humide même.

Après avoir gagné par là un perron de cinq marches, nous descendîmes dans un petit jardin polygonal et clos de tous les côtés par des bâtimens très élevés. Dans une ombre perpétuelle, les touffes d'hortensias s'y étiolaient; et, autour de leur cœur rosé encore, les pétales étaient verdis et décolorés...

Cet endroit eût été bien morne, si une dizaine de garçonnets ne l'eussent empli de rumeurs et d'ébats. Tous jouaient au cerceau, sous la surveillance d'un gardien âgé qui grommelait :

— Sapristi! sapristi! ne nous faisons pas trop chaud!

Les gamins, arrachant leurs chapeaux de paille d'un sou, se précipitèrent à notre rencontre. Ils s'alignèrent sur deux rangs, après s'être tous bousculés pour être en premier...

— Tendez les doigts! leur ordonna paternellement M. Dupont.

Aussitôt les cerceaux lâchés plaquèrent leurs ronds par terre, et les petits s'empressèrent de se cacher les mains sous leurs tabliers.

— Ah! gronda leur maître en caressant sa barbe filasse et en roulant des yeux qui n'étaient point méchans, vous avez donc encore les ongles sales? Gare à la privation de confitures!..

— Ha! ha! ha! Des rires pétillèrent, comme si l'inanité de la menace fût établie par l'expérience. Ces rires étaient naïfs et bien francs. Mais comme ils duraient! N'allaient-ils donc point s'éteindre?

M. Dupont s'éloignait. Douloureusement atteint par les échos de cette gaîté, je murmurai en le rattrapant :

— Quoi! ces enfans... aussi?..

Il fit un : oui! très grave, presque imperceptible pourtant, rien qu'en abaissant ses paupières.

... Ensuite, nous gravîmes un escalier en plein air, raide comme une échelle, qui conduisait à un pont de bois couvert, parallèlement éclairé de vitres et fermé à chaque extrémité par une porte en fer où de petits carreaux rouges étaient enchâssés. Sous l'arche unique courait une rivière rapide.

M. Dupont m'appela vers l'extrême limite du pont pour m'indiquer, à travers la couleur intense des carreaux, un vaste préau, fort au-dessous de notre observatoire, que plus d'une centaine d'individus se partageaient à leur guise.

Certains étaient accroupis sur leurs talons. D'autres, par groupes, marchaient très vite. Des solitaires étaient couchés sur le dos, ou à plat ventre, les bras en croix. Le désœuvrement de la captivité, plus que l'aliénation encore, me semblait devoir inspirer ces attitudes anormales. Par-ci par-là des surveillans faisaient leur ronde.

J'exprimai à M. Dupont le désir d'approcher ses pensionnaires, et même de causer avec quelques-uns d'entre eux.

Il avait froncé la laine de ses sourcils écrus; mais sans résister ni protester, le crâne incliné comme un bélier qui va porter un coup de cornes, il poussa la porte dont la lueur d'incandescence étincela. Cet incident détermina, en bas, une attention générale. Presque tous les fronts se levèrent, garnis de paumes en abat-jour.

Nous descendîmes la spirale d'un escalier extérieur, défendu encore par une grille, à sa base. Pendant que nous enjambions les marches difficiles, une quantité de curieux étaient survenus et se pressaient contre l'issue. L'un battit des mains, un autre siffla.

— Paix donc! gare donc! jurait le directeur, en s'évertuant à forcer le passage.

A part cette petite démonstration, l'ordre était resté parfait. L'assistance réunissait des gens de tous les âges et de manières les plus variées. En examinant chacun, avec le soin le plus minutieux, je remarquai un adolescent monstrueusement obèse et un vieux maigre, qui, assis face à face dans un coin, échangeaient des poignées de sable en chantonnant.

Nonobstant, ce monde avait l'apparence la plus calme et la plus avisée. Un pensionnaire vint présenter à M. Dupont, sur un ton très convenable, des réclamations contre le cuisinier. En longeant un banc, j'entendis deux personnages à barbe blanche discuter, à voix basse, sur les ordonnances du ministère Polignac... Étaient-ce là des insensés? Et n'en verrais-je point de plus caractéristiques?

Soudain, j'aperçus un homme dont les allures trahissaient le plus farouche égarement. Toujours, il se détournait à mon approche, me tendant le dos lorsque je tentais de le dévisager. Son manège m'intrigua. Je m'obstinai, et je réussis enfin à l'acculer dans un angle de la cour, malgré les recommandations de l'aliéniste... J'étouffai un cri! C'était *lui!* c'étaient ses inoubliables tempes velues d'énormes touffes, ainsi que celles d'un bichon.

Sous ses yeux, où la peau avait une sorte de transparence, de petits points brillaient, comme des paillettes de mica, dans un teint gris de pierre. Son regard était éperdu. A l'inverse de ses compagnons, tous ses mouvemens étaient détraqués. Lui seul, au milieu de ces fous, avait l'air fou!

J'eus alors l'intuition subite que c'était ainsi parce que cet être seul se trouvait dépaysé dans cette atmosphère, et que, par conséquent, l'Italienne ne m'avait point menti, et que, moi aussi, et vous, et tous, nous aurions ce regard et ce désordre des membres, après un mois de séquestration en une aussi lugubre ménagerie.

Maintenant, il m'inspectait avec une fixité étrange. Discrètement, je posai un doigt sur ma bouche. Une flamme de sa prunelle répondit à ce signe d'intelligence. Il marcha vers moi; et, la vue portée

ailleurs, comme en se promenant, il prit, de son coude, contact avec le mien. Désormais, nous étions liés. Mais quel moyen d'opérer?

M. Dupont, qu'un surveillant avait, une minute, accaparé pour un rapport, était déjà sur mes talons. Déjà, il m'emmenait à la « ferme, » pour m'édifier sur les travaux agricoles de son personnel...

A cet instant, par une fatalité prodigieuse, sans que ni lui ni moi nous eussions été avertis par la finesse d'aucun de nos sens... Oui! cette attaque fut perpétrée avec une dextérité merveilleuse, à peine croyable, folle...

M. Dupont avait lâché un cri terrible, et chancelé... Deux biceps lui enlaçaient le cou. Un énergumène (justement le vieux maigre qui tout à l'heure faisait un trafic de sable en chantonnant) avait enfourché les reins de son directeur, lui broyant les côtes sous l'étreinte des genoux et hurlant sans trêve : — A dada! à dada!

Très alarmé pour ma propre sécurité, et, je le confesse, indifférent au sort de M. Dupont, j'avais bondi à l'écart.

Car, sans une seconde de délai, une nuée de maniaques, de monomanes, d'épileptiques et d'alcoolisans avaient fondu sur ce pauvre diable, qui galopait ou tâchait de se rouler par terre, comme une monture rouée de coups.

Les subordonnés accouraient bien à la rescousse ; mais ils n'étaient point en nombre efficace. Du moins, la mêlée devint générale et horriblement tapageuse.

De spectateurs oisifs, il ne restait plus que *lui* et moi. Dans une démarche prudente et simultanée, nous nous rejoignîmes. Je lui glissai ma lettre, qu'il enfouit silencieusement dans sa poche, dominant sa curiosité immédiate, ce que n'aurait point su faire un dément. Il dissimula de même, avec une égale prestesse, le calepin et le crayon que je lui remis. J'apposai encore mon index sur mes lèvres; le sien était déjà sur les siennes. Tout entier à mon œuvre, je puis me vanter d'avoir, en ce dernier instant, ignoré l'appréhension de ce que l'émeute voisine m'eût réservé en cas de triomphe. Dorénavant, j'appartenais à l'amitié charmante d'une belle âme, qui m'était apparue dans le regard humide de reconnaissance où m'avait remercié mon protégé... Quand je fis volte-face, il en était temps.

A présent, M. Dupont et ses auxiliaires s'étaient rendus maîtres du terrain. Leurs inconsistans adversaires, dispersés vers les quatre points cardinaux, fuyaient comme les bêtes d'un troupeau épouvanté, et se cognaient l'occiput contre des palissades. Vers le centre de la cour, le jeune homme obèse exhalait des psaumes à genoux.

— Filons! souffla brièvement le directeur.

Dès que nous fûmes à l'abri de toute reprise d'hostilité, M. Dupont me demanda, avec un sourire forcé :

— J'espère que vous voici satisfait ! Rien n'a manqué à votre excursion ; pas même l'accident traditionnel...

Je crus devoir me confondre en témoignages de gratitude et d'apitoiement à son égard. Une griffure ensanglantait les ailes de son nez. Il déplorait deux larges trous dans l'étoffe de son pantalon.

Une de ses phalanges avait été si cruellement mordue par une bouche très gloutonne (car les dents avaient comprimé l'attache de l'annulaire), qu'une lourde bague de sang extravasé s'y dessinait sous l'anneau tordu d'une alliance.

— Qu'est-ce que cela ? grognait le personnage... J'en ai souvent vu bien d'autres, dans la section des agités !..

— Au fait ! interrompis-je avec empressement, ce si intéressant quartier me reste à visiter...

Et sur un soubresaut de mécontentement chez mon interlocuteur, je me dépêchai de conclure :

— Mais aujourd'hui, j'ai déjà trop abusé de votre courtoisie. D'ailleurs, il se fait tard... Si vous le permettez, nous achèverons la promenade une autre fois, demain, par exemple...

Je préparais ainsi un retour nécessaire.

M. Dupont eut manifestement du mal à contenir une irritation. Il retrouva pourtant son bêlement patelin, dont le son allait toujours s'appauvrissant :

— J'en suis bien fâché, cher monsieur, mais mon établissement, pour le quart d'heure, ne renferme pas le plus petit agité .. Pas le moindre, hélas ! ou plutôt, Dieu merci ! Car cet état de souffrance est atroce ! Ça se trouve comme ça, pour le quart d'heure... Pas de chance pour vous ! Oui, bien sûr ! Une fatalité... Mais l'occasion ne tardera pas à se produire. Comptez sur moi pour vous prévenir...

M. Dupont cherchait à me tromper. Depuis mon arrivée, à plusieurs reprises, j'avais perçu, dans les environs, des cris inhumains, ou mieux : surhumains, tels que n'en jette aucune bête, tels que n'en arrache à la matière nul phénomène physique. Je sentais la supercherie ; et, de plus, je sentis qu'il sentait que je la sentais. Ce qui m'enhardit.

J'affirmai l'intention de revenir au cas probable où l'abondance de mes rapides observations comporterait des lacunes. Une rédaction de notes m'édifierait le soir même sur les imperfections à corriger. Le directeur s'inclina, de profil, me surveillant d'un seul œil, inexpressif et oblique ; et, après m'avoir reconduit jusqu'à mon équipage, il me congédia dans ces termes :

— Bien des amitiés de ma part aux frères G***, je vous prie, quand vous leur écrirez. De mon côté, je leur exprimerai toute ma gratitude pour m'avoir procuré l'aubaine de votre visite...

Je me retirai très perplexe, aussi peu renseigné qu'auparavant sur

son rôle, sur celui de l'Italienne et de son amant, et sur le mien, dans cette pièce improvisée qui risquait encore autant de tourner en farce qu'en tragédie.

... Le lendemain, à midi, je resonnais à la grille de l'asile.

Comme la veille, j'avais été accueilli par les clapotemens lugubres des grenouilles en déroute. Mais, à l'inverse de ce que j'avais remarqué durant la précédente attente, le jet d'eau était coupé. Et cette modification futile m'impressionna avec une vivacité hors de tout rapport saisissable entre la cause et l'effet.

Le même jardinier accourut; mais, à ce qu'il me sembla, sa façon de m'envisager était, je ne sais comment dire?.. toute chose... Peut-être le vague effroi de mille conséquences bravées avait-il complètement remplacé en moi l'influence déjà ancienne de mon inspiratrice inconnue? Peut-être cette crainte intime m'illusionnait-elle d'un mirage là où d'autres n'eussent rien vu?.. Ou bien la tension spéciale de ma nervosité coutumière me douait momentanément d'une clairvoyance presciente?

En tout cas, secoué par une brusque inquiétude, la gorge haletante, je rebroussai chemin, à grands pas, jusqu'à mon cocher podagre. J'escaladai le rayon d'une roue, et je lui dis à l'oreille :

— Si, dans deux heures... Regardez votre montre... Bien! Si, dans deux heures, je ne suis pas revenu, faites-en la déclaration à la gendarmerie...

Il me contempla stupidement.. Je rougis; j'essayai de pouffer de rire. Puis je suivis le jardinier.

Ce jour-là, je n'eus pas à languir avant l'entrevue. On m'introduisit, non plus dans le sombre petit salon d'attente, mais dans un cabinet trop éclairé pour ses dimensions, par deux fenêtres tendues de perse verte. L'ameublement sévère était en vieux noyer.

M. Dupont était à son bureau. Il se leva quand on m'annonça, et parla plus doucereusement que jamais :

— Je vous attendais. Comment n'êtes-vous pas venu plus tôt me demander à déjeuner, sans cérémonie?.. Au surplus, je sais ce qui vous amène. Vous venez réclamer votre crayon, n'est-ce pas?..

Il tira l'objet de son gousset, et reprit :

— Le voici... Mais quelle figure vous me faites? Ne serait-ce pas à vous? Si, n'est-ce pas, cher monsieur?.. Oh! je me suis douté tout de suite que cela vous appartenait; un joli crayon, ma foi! C'est de l'or, hein? Vous devez y tenir?.. Vous l'aurez sans doute perdu dans la bagarre d'hier, ou on vous l'aura arraché?.. Quoi qu'il en soit, ce petit bijou a été trouvé sur un de mes pensionnaires... Veuillez lui pardonner ce larcin; je vous certifie son absolue inconscience... Oui, je vous la certifie!

Au ton intentionnel qu'il eut pour répéter cette affirmation, je

compris qu'il était instruit de tout, et que le message de l'Italienne était saisi. Alors je payai d'audace :

— J'ai aussi, dis-je, égaré un petit cahier de notes. Vos fouilles ne l'auraient-elles point découvert?

Le directeur eut une seconde d'hésitation, mon aplomb imprévu lui donnant à réfléchir. Puis il se décida à plonger les doigts dans une poche de sa redingote pour en extraire mon carnet :

— Serait-ce ceci?

Je m'en emparai aussitôt et je le feuilletai avec prestesse : plusieurs pages venaient d'en être déchirées dans la partie que j'avais laissée blanche. On avait indubitablement supprimé, par cette détérioration, une communication compromettante du prisonnier.

Je me taisais, pensif. M. Dupont, de même. Nous étions tous deux sur la défensive, nous sentant bien ennemis, mais également désireux d'éviter un éclat, à la recherche commune d'un terrain de conciliation...

A la fin, mon adversaire se hasarda à sonder mes dispositions :

— *Il* a la manie de griffonner, fit-il avec son œil de côté... Où se procure-t-*il* les matériaux pour écrire? C'est un mystère. Du moins, vous avez constaté qu'*il* volait les crayons... *Il* a, depuis qu'*il* est ici, composé la valeur d'un tome... On confisque ses productions sans le décourager d'un labeur qui l'épuise...

Je murmurai un « Ah! » qui était d'une cordialité assez engageante. M. Dupont tendait de plus en plus à un armistice. Il mut dans un secrétaire le ressort secret d'un tiroir, et exhibant une liasse de pages noircies :

— Aimeriez-vous consulter cela?.. Les mémoires d'un fou! c'est un document précieux pour un romancier!.. Je ne vous garantis pas que ce soit un chef-d'œuvre de suite, au contraire! Mais, en définitive, cela instruit, cela forme une conviction...

L'aliéniste avait prononcé le mot juste. J'avais besoin d'une conviction; depuis assez longtemps, je courais après elle. Et je croyais naïvement que j'allais enfin la puiser dans cette lecture offerte et acceptée. Mais le vieux routier des chemins et traverses de l'âme humaine, auquel j'avais affaire, savait bien dans quels méandres le novice que j'étais ne tarderait pas à s'égarer. Peut-être aussi son coup d'œil expérimenté en la matière lui avait-il révélé les tendances dont j'ai primitivement entretenu le lecteur, et qui ont toujours porté ma raison à faire des tours d'équilibre sur les pentes de la déraison.

Ce qu'il y a de certain, c'est que ce sournois de M. Dupont sourit énigmatiquement dans sa barbe en me remettant le volume inédit...

Comme je faisais mine de me retirer avec ce butin :

— Non pas! objecta-t-il... Ces pièces sont un dépôt. Mais, sur cette table, je vous autorise à les déchiffrer à votre aise...

Je pris place. Lui s'installa vis-à-vis de moi.

L'écriture était fine, distinguée, serrée, serrée... Au bout de quelques minutes d'attention, ce qui m'était communiqué avait déjà surexcité jusqu'à la passion mon goût naturel pour l'excentrique. Je demandai :

— Puis-je prendre une copie?

— Parfaitement ! répliqua M. Dupont avec un second sourire, en voulez-vous encore, des gribouillages?.. En voilà ! Et en voilà !..

Sur ces exclamations, il sortait, de son tiroir machiné, de nouveaux cahiers, plusieurs ardoises où une pointe dure avait tracé des lignes. Et dans une sorte d'ostentation de possesseur joyeux, dont il parut se repentir plus tard, il compléta cet ensemble par un lot de bandes de linge couvertes de caractères rouge sang.

Ceux qui prendront la peine de parcourir l'œuvre ici reproduite réussiront peut-être à se former une opinion parfaite sur l'état mental d'un héros dont personne n'élucidera jamais le nom.

I.

« Ceci est le récit de ma propre existence, que je vais me raconter à moi-même pour essayer de la comprendre, pour essayer de définir d'où vient et où va ce que je ne suis même pas sûr d'être.

Quand s'accomplirent les événemens qui ont gravé sur mon intelligence l'empreinte initiale, j'avais treize ans. J'étais maigre, pâle, fiévreux, malingre, sous le climat de Pétersbourg. Je vivais avec un vieux pope, tristement. En ce temps-là, je traversais de longues périodes pendant lesquelles tout me faisait pleurer, surtout les consolations de mon précepteur. Et, durant ces états de larmes, ma tête était affligée d'une telle sensibilité physique que j'éprouvais une répulsion invincible à me laisser couper les cheveux, ou rien qu'à les peigner. De sorte que, le plus souvent, l'active végétation de mes touffes brunes formait une inextricable tignasse, dont s'amusaient certains passans et où certains autres trouvaient matière à des propos dégoûtés qui me faisaient encore pleurer davantage. J'avais aussi, comme les chiens ou les chats que le plus furtif craquement met en éveil, le besoin de me rendre compte de tout ce qui se passait dans mon voisinage. C'était alors le prélude d'une fureur de curiosité qui devait constamment croître par la suite, et exercer, en se spécialisant, une véritable tyrannie sur ma destinée...

... Au début d'un printemps, le pope m'avait installé avec lui dans un gentil logement du péréoulok Vilennski. Notre nouvel escalier de bois blanc, fermé par une balustrade, aboutissait à une entrée par la cuisine. Au-delà, une étroite salle à manger séparait ma chambre de celle de mon bon pope.

Ah! que cet éloignement relatif, entre nous deux, m'avait donc enchanté, durant toute la journée de notre emménagement. Car le pope avait coutume de ronfler avec une puissance qui m'avait, au cours de bien des nuits précédentes, tant oppressé, dans une chambre commune... Mais, dès qu'était venu le soir, et qu'à l'heure de m'endormir je m'étais trouvé, pour la première fois, dans le *noir*, isolé par des portes closes, entre quatre murs inconnus ; Dieu!.. j'avais éclaté en sanglots!..

... Bientôt, à travers le plancher très mince du domicile que j'étrennais, j'entendis des individus marcher, causer, commander à boire, tapoter des choses, choquer des verres, dans un maudit cabaret, établi juste au-dessous de ma couche.

Tout à coup s'éleva un chœur de voix si étouffées et si confuses qu'elles me semblèrent gronder dans les régions souterraines. Des mots orduriers s'échangeaient sur un ton de réserve. On chuchotait des défis, des protestations furieuses comme les rudoiemens en arrachent. Une vibration de secousses réitérées, mais très brèves, montait par le mur de mon chevet...

Les injonctions du tavernier se perdaient dans l'impuissance.

— Après? objectait-il... Quand vous m'aurez valu la fermeture?.. Où vous abriterez-vous après le couvre-feu? Hein? tas de brigands! Hein? vous le savez bien? gare la prison!..

Tandis que je demeurais terrifié, des pas lourds s'approchèrent de la maison, et le cabaretier proféra vivement :

— Dieu merci! ce n'est pas trop tôt. Voici Chinois!

Un timbre, au seuil du bouge, eut un léger tintement. Le tapage immédiatement s'apaisa. Seules, deux voix persévérèrent dans une aigreur égale et contenue, annihilant leur double effet par une prolixité réciproque.

... Ensuite, un silence absolu se fit. Puis, s'exprimant à tour de rôle, plusieurs personnes répondirent sans que j'eusse perçu aucune interrogation : — Oui, Chinois! — Non, Chinois!

Après quoi, le colloque général s'étant ranimé, je n'y pus distinguer que cette interpellation permanente :

— Chinois! Chinois! Chinois!

Et tout le monde se tut encore une fois.

Qu'est-ce que cela pouvait bien être, Chinois?.. Depuis que ce surnom avait été prononcé, une violente curiosité avait dissipé mon épouvante. D'où tirait-il tant de prestige, Chinois, que son apparition avait suffi pour créer une paix magique?.. Et, moi-même, pourquoi donc étais-je ainsi raffermi, depuis que sa volonté agissait et que je le savais là?.. Quelques minutes s'étant écoulées, un tapage vite refréné recommença. Il y avait eu une imprécation. Un objet s'abattit sur le sol et y fut traîné contre la poussière qui

grinça du frottement. La porte ouverte et repoussée à de nombreuses reprises sonnait sans discontinuer. Drelin din din ! Drelin ! Drelin ! Drelin din din !.. Quelqu'un cria : — Hardi ! Chinois !

Cette fois, la nouvelle audition de ce nom mystérieux avait eu sur moi une action décisive. Instinctivement, je sautai du lit. Je me dirigeai à tâtons vers ma fenêtre, dont je tournai l'espagnolette, et je me penchai en dehors...

J'avais vu une ombre qui, poursuivie par une autre ombre, s'enfuyait vers le péréoulok Podgorny...

... Bientôt une des ombres avait reparu, revenant en une allure ferme et tranquille. Pour saluer ce retour, un tout petit brouhaha d'approbations cordiales et empressées partit d'une compagnie alignée au-dessous de mon observatoire, et chez laquelle mon regard vertical ne pouvait discerner que le relief intermittent de membres noirs se mouvant sur un fond de ténèbres.

— Bravo, Chinois ! insinuait-on... Tu as bien fait, Chinois !

C'était donc ça, Chinois ?.. Je m'étais courbé contre mon appui, au point de manquer de choir sur le pavé... Lorsque Chinois franchit, entre la haie de ses acolytes, le carré de lumière tracé en bas par le cadre de la porte, je discernai autour de ses joues, que gonflaient des aspirations fières et brèves, un collier de barbe court, touffu, jaune, et par place écrasé comme la bande d'un gazon mort sous le talon des passans. Son buste cambré était vêtu d'une blouse rouge de moujik. Il marchait le front haut, les jambes écartées, en s'appuyant sur un gourdin énorme, évasé du bout, que j'estimai être la portion inférieure d'un aviron cassé en deux... Derrière lui, six hommes rentrèrent dans le cabaret à la queue-leu-leu.

Après cela, je n'entendis plus rien.

... Vers le milieu de la matinée suivante, les paternelles gronderies du pope m'éveillèrent en sursaut.

— Oh ! le paresseux ! dit-il... J'espère que tu en as fait, un somme ! Jésus ! quel somme !

Après m'être longtemps frotté les cils, dont la frange avait un poids de plomb, à peine sorti d'un cauchemar qui n'était que le prolongement de ma veillée, je m'écriai avec effarement :

— Est-ce qu'il est encore là ?

— Qui ça ?

— Chinois !

— Hi ! hi ! hi ! mon bonhomme !.. Tu rêves donc encore ! Ah ! mon Dieu ! regarde un peu la paire d'yeux que tu me lances !..

Le bon pope me traîna de force devant un miroir. J'ouvris aussitôt la bouche pour m'expliquer ; mais, incapable de trouver un mot, je restai ainsi béant et taciturne.

— Ho! ho! ho! recommença-t-il, ha! ha! ha!.. Mais ris donc, petit âne!.. N'es-tu pas à l'âge où l'on est heureux?

Là-dessus, je fondis en larmes. Cet incident le rendit grave. Sans doute qu'il réfléchit soudain aux choses connues de lui seul, sur les mystères de ma naissance et de mes sorts possibles. Le vieil ami m'embrassa, en murmurant :

— Calme-toi... Traverser la vie n'est pas traverser une plaine!..

... A divers momens de cette journée, je fus sur le point de lui confesser mon secret. Mais, à chaque fois, mes lèvres ne furent pas plutôt desserrées, pour tout dire, que je les resserrai avec la force mécanique d'un étau. Et, du reste, comment, quoi, *tout dire?* qu'avais-je matériellement à dire? Les ressources de mon langage étaient encore trop rudimentaires pour traduire la complexité des sensations auxquelles mon jeune être était en proie...

... Une angoisse aiguë me saisit, après ma prière du soir, que j'avais articulée avec plus de ferveur qu'à l'ordinaire. Une espèce de remords, pour ce que j'avais dissimulé à mon tendre maître, me fit palpiter et soupirer sans fin sur ma couche.

Dans le quartier, les manifestations coutumières de l'activité humaine s'atténuèrent peu à peu...

Alors, *mes* voix de la veille recommencèrent à me harceler. Malgré ma volonté contraire, j'écoutai attentivement le ronron des conversations inférieures. Tout de suite, j'acquis la certitude qu'on s'entretenait de Chinois... Toujours Chinois! même en son absence.

Parmi les buveurs, ceux-ci soutenaient qu'il avait quitté Pétersbourg; mais ceux-là contredisaient cette assertion.

Tour à tour, je m'abandonnais à partager l'assurance du dernier opinant. Tantôt, je me réjouissais, la poitrine délivrée à la nouvelle de ce départ; et tantôt, envahi par l'accablement, il me semblait que, si je ne devais plus revoir Chinois, rien ne me rattachait plus à la vie. J'en étais là, lorsqu'une exclamation se produisit en bas.

— Tenez donc!.. La preuve!.. Ha! ha! ha! quelle façon de se présenter il a, Chinois!.. Ha! ha! ha!..

Un remue-ménage, des ricanemens comprimés me mirent sens dessus dessous. Une impulsion irréfléchie, comme la nuit d'avant, me jeta vers ma croisée... En m'étendant presque aux trois quarts dehors, je fus frappé d'un spectacle des plus insolites et d'abord indéfinissable.

Un être, debout sur ses mains, dans l'éclairage de la porte, en cognait avec délicatesse le panneau transparent de la pointe de ses souliers... L'accès lui ayant été consenti, cette tête à l'envers s'introduisit aussitôt, en imitant le croassement du corbeau...

J'étais définitivement hors de moi. Après un délai de silence durant lequel je ne respirai point, une exigence unanime fut formulée en ces termes :

— Chinois, vas-y de ton grand morceau !..

Cette réclamation fut répétée jusqu'à l'éclosion d'un chant bizarre, dont une musique plus bizarre encore accompagnait les onomatopées. C'était une sonorité médiocre et qui variait, comme si des ongles eussent gratté les bords de verres inégalement pourvus de liquide. Des chiquenaudes aussi tintaient avec des forces différentes. Et l'air était si pénétrant et les paroles tellement inouïes que, sous leurs charmes, mon corps subissait un balancé, et que je devenais incertain d'être vivant ou ressuscité dans un monde nouveau.

— Encore, Chinois ! encore ! implora-t-on dès que la mélodie eut cessé. Et les applaudissemens n'avaient pas encore interrompu leurs claques menues, lorsque ceci fut prononcé :

— Ça, Chinois ! si tu l'avales, je te paie des concombres !

Un concert de louanges suivit de près ce défi...

Oh ! si seulement j'avais pu *voir*, pendant un millième de seconde ! Qu'était-ce donc que Chinois avait avalé ?.. Mais j'eus beau me ployer en deux sur la rampe qui m'écrasait les entrailles et tirer démesurément la langue, je n'appris rien de plus, cette nuit-là.

... Pendant un mois entier, Chinois fut ma perpétuelle hantise. Pourquoi l'appelait-on Chinois ? Lui, qui n'avait pas seulement une queue nattée pour lui pendre de l'occiput aux talons !..

Je dépérissais. Je ne travaillais plus. J'étais indifférent aux propos de mon maître et à ses remontrances. Je n'avais plus, à son égard, mon ancienne affection. Oh ! que j'aurais voulu posséder un père ou une mère auxquels m'ouvrir de ma misère morale, un vrai père et une vraie mère, comme en avait mon ami Yégor, du gymnase de M. Babikof, qui souvent le promenaient en voiture et souvent aussi le battaient.

... Longtemps après l'heure de la brune, je me postais aux aguets. Là, je frémissais d'impatience jusqu'à ce que Chinois arrivât de sa démarche souveraine et sûre, quoiqu'elle procédât souvent sur les mains. Chaque fois, j'étais tenté de révéler ma présence voisine à ce véritable héros de roman dont l'incarnation s'était révélée à mon étrange mysticisme. Je souhaitais de l'assurer de mon dévoûment à toute épreuve, de lui crier : — Chinois ! je suis là !

... Une nuit donc résulta ce qui devait fatalement résulter. C'était la trentième nuit de veille. Une vilaine nuit de dégel ! L'odieux canon de Galerna-Gavanne multipliait, depuis plusieurs heures, ses décharges d'alarme, pour annoncer aux riverains la crue menaçante de la Néva... Il pleuvait ! Dieu sait comme il pleuvait ! et comme les eaux clapotaient dans la ruelle !

Tout à coup, au rez-de-chaussée diabolique, un corps pesant culbuta. Aussitôt des voix se prononcèrent ainsi :

— Çà, Chinois!.. çà, pour ça, tu l'as fait exprès!.. On t'avait pourtant bien prévenu, Chinois!..

Une altercation s'ensuivit, au cours de laquelle mon idole gronda :

— Tout beau!.. sinon, c'est moi qui irai tout raconter!..

Des grognemens protestèrent.

— Oui! répéta Chinois, j'en ai assez à la fin de vos histoires!.. J'irai tout raconter à cette vieille canaille d'intendant de police!

Une série d'imprécations encadrèrent ces mots, repris avec ensemble : — L'intendant de police!.. l'intendant de police!..

Puis, instantanément, Chinois jaillit au dehors du bouge, malgré une chaîne de bras qui l'enserrait. Sa vigueur était tellement superbe que je trépignai d'admiration et que je faillis applaudir.

... Trois individus roulèrent, par une secousse unique, sur le pavé glissant; et Chinois, avec la vitesse et l'irrésistible élan d'une locomotive, détala vers le tournant du péréoulok. Il emportait, sur le creux de l'épaule, une immense caisse en zinc qui devait être vide, car ses parois frémissaient et tintaient comme un glas.

... Ses adversaires, éparpillés parmi la crotte, s'étaient relevés; et ils se concertaient, dans l'obscurité presque opaque, sous ma croisée. D'autres les avaient rejoints. Tous causaient très bas; mais 'écoutais très finement. On disait :

— Lui réglons-nous son compte? — Oui! — En es-tu aussi? — Oui! — Et toi, la Tante?.. et toi, la Nièce? — Nous en sommes!..

Je contenais, de ma respiration, le peu qui ne s'en fût pas suspendu... La tante? la nièce? Il n'y avait pourtant là que des hommes. Celui qui devait être l'instigateur du complot continua :

— On se mettra trois, là-bas, au coin de la place, et trois à ce bout-ci... La Nièce, as-tu ton outil?

Ceux qui répondaient au surnom de la Tante et de la Nièce ripostèrent :

— Nous avons nos tranchets... Et toi?

— Ceci, c'est mon affaire.

Le groupe se sépara. Quand le dernier qui eut parlé traversa la zone lumineuse que créait la chandelle du cabaret, un éclair courut sur la lame d'un couteau emmanché dans son poing.

On allait tuer Chinois!.. Et j'en étais prévenu à temps, moi, son ange gardien! moi, qui avais tant de fois formulé le vœu de me sacrifier pour cet être prestigieux!.. Non! cela ne sera pas!

... Par une impulsion magique, je me dirige vers l'issue de ma chambre. En proie à une sorte de délire somnambulique, d'autant plus atroce que j'en ai la notion, je manie sans bruit la serrure. Je parcours, sans rien y heurter, les ténèbres de la salle à manger. D'ailleurs, l'instinct prodigieux qui m'anime dégage une phosphorescence devant mes prunelles... Mon Dieu! comme le pope ronfle,

à côté !.. En quelques enjambées, je franchis la cuisine et l'escalier de sapin sur la pointe de mes orteils nus, et je ne m'aperçois d'avoir passé dehors qu'après que la plante de mes pieds a trempé dans une flaque glacée.

... Ah! Chinois n'était pas loin... Voici sa silhouette qui débouche là-bas, plus sombre que la nuit ambiante. Je ne le reconnais pas : je le devine. Il s'avance au pas de course... Encore un peu, Chinois, et tu es mort...

Je ne remue ni les bras, ni les paupières, ni les lèvres : je suis pétrifié. Ainsi qu'une borne, je me plante en ligne droite avec la trajectoire de Chinois. Ses yeux, qui étincellent de lueurs félines, discernent mon attitude avant que son choc m'ait atteint...

Sans s'arrêter, il fait dévier son élan vers la gauche. Je me transplante aussitôt vis-à-vis de lui.

Chinois saute à droite. Je surgis à droite, le front à la hauteur de son thorax, mes bras croisés. Je pense simplement, sans être en mesure de l'exprimer : « Chinois, tu ne passeras pas! »

Tout à coup, ce dernier a poussé un cri rauque et incomparable avec aucune des vociférations humaines ni de celles que pratiquent les animaux connus... Il recule d'une quantité de pas brusques, ploie ses reins jusqu'à tendre son buste parallèlement au sol... Alors, puissant comme un engin actionné par la vapeur, Chinois fond sur moi. Le projectile de son crâne m'atteint au creux de l'estomac, me soulève à une certaine altitude où j'oscille un instant, comme un mannequin en baudruche ; et, enfin, projeté à une distance énorme, je vais choir sur les reins, sur la nuque, suffoqué, assommé, évanoui. . . . . .

. . . . . .

... Dès que je repris un peu de sentiment, une cruelle douleur me tortura derrière la tête. Du sang poissa ma main tremblante quand je l'eus dirigée vers le siège de mon mal...

Quelles affreuses bourrasques chevauchaient dans le ciel nocturne! Par instans, une lugubre clarté tombait de la lune sur ma figure. Puis une violente rafale amenait des nuages monstrueux et noirs comme des crapauds, dont les ignobles masses, en franchissant d'un bond l'astre blanc, lâchaient sur moi des trombes d'eau.

Soudain, un rat, échappé d'une gargouille, en filant sur le trottoir au bord duquel j'étais allongé, frôla de ses moustaches mon oreille droite. J'eus peur de crier. Comme pour ajouter au sinistre de ma position, le canon de Galerna-Gavanne continuait à tonner, de quart d'heure en quart d'heure. La tempête emportait des toits un grincement de girouettes et le fracas des ardoises brisées. Seigneur ! Seigneur ! Je frissonnais de froid et plus encore d'épouvante...

Tous les bruits humains se taisaient. Je me signai et je balbu-

tiai une prière. Aussitôt un petit chien, que j'accueillis comme l'intervention divine, survint et s'arrêta à me flairer. Je voulus l'étreindre, comme si une réalité salutaire s'incarnait en lui pour dissiper un mauvais rêve. Mais lorsque j'avançai mes faibles bras pour le saisir, le maudit animal se replia brusquement sur ses pattes de derrière et me mordit au pouce, très fort.

Dieu ! que ce petit chien me fit mal !.. D'un soubresaut, je m'assis. Mon occiput meurtri me sollicitait en arrière par son anormale pesanteur ; et, pour ne pas retomber, je dus empoigner à pleine poignée la pointe de mes rotules. Alors, je m'aperçus que mes pieds étaient nus et presque gelés. Et, en même temps, une douleur sourde et nouvelle se déclarait dans le creux de mon estomac, opprimant le cœur et farfouillant les interstices de mes côtes avec une lenteur continue.

Cela secoua l'engourdissement de ma mémoire. Au fond de ma conscience, des mots chuchotèrent entre eux ; et, au travers des larmes qui obscurcissaient mes prunelles, je distinguai à une vingtaine de pas, de mes chétifs pas, l'angle du péréoulok Vilennski. Sur les vitres du débit de liqueurs, un seul volet manquait : le volet de la porte derrière laquelle une langue rouge de chandelle buait ténébreusement. A ce moment, une tête coiffée d'un béret verdâtre approcha son profil du flambeau pour y allumer sa pipe. Une boucle de métal étincela au bas d'une oreille...

— Ah ! m'écriai-je désespérément, Chinois !..

Mais alors, on ne l'avait donc pas assassiné ?

— Tant pis ! grommelai-je, dans la rage de mon âme désabusée.

Je me relevai péniblement... Mon crâne, dont la peau s'était crevée sur les cailloux de la chaussée, saignait toujours. L'écrasement de mes poumons emplissait ma bouche d'une salive sanguinolente ; et un de mes doigts ensanglantés portait la morsure du petit chien errant que j'avais voulu caresser.

Que de sang me coûtait Chinois ! Et, maintenant, combien je le haïssais !

Je me mis en marche, d'un pas timide et entrecoupé... En me faufilant, au long du cabaret, pour regagner ma chambrette, par un coup d'œil, je surpris Chinois en train de ripailler et de chanter la réconciliation avec ses prétendus ennemis.

En rentrant, sur la pointe de mes pieds, je constatai que le pope continuait de ronfler. Tressaillant d'un malaise inquiet qui ne se dissipa jamais complètement depuis cette aventure, je m'ensevelis sous l'ouate de mes couvertures, et je finis tout de même par m'y assoupir, en suçant mon doigt blessé...

... Le lendemain, sans que j'aie pu m'instruire du motif, l'autorité fit précisément fermer la funeste taverne.

Que devint alors Chinois?.. Où s'en alla-t-il?.. Peut-être en Chine?.. Je vécus longtemps sans le revoir. Heureusement pour lui! Hélas! heureusement pour moi aussi!.. Mais ma rancune ne cessa de grandir avec les années, jusqu'au jour où elle aboutit à l'heure la plus néfaste de mon existence.

Mon cher pope ne sut jamais rien de ces événemens. Une seule fois cependant, intrigué d'une manière exorbitante par un propos qui m'avait particulièrement frappé durant la nuit mémorable, malgré son apparente simplicité, je hasardai cette question :

— Petit père, dis-moi, quels sont les gens qui peuvent avoir à raconter des choses? et quelles choses? à l'intendant de police?..

Le pope était alors distrait. Je revins à la charge, en accentuant ma phrase par le terme injurieux qui avait été exactement employé. Et, plus haut, jugeant qu'ainsi je serais mieux compris :

— Dis?.. à cette *canaille* d'intendant de police?..

Il tressauta ; et, obstruant mes lèvres sous la paume de sa main :

— Tais-toi! s'écria-t-il... Petit malheureux! ne blasphème pas! Dieu châtie les fils qui...

C'est la seule fois où une allusion à mes origines lui ait été arrachée. Il s'interrompit net, et me fit partager sa prière... »

II.

« Lorsque le testament paternel et une toute-puissante faveur eurent corrigé ma bâtardise par la concession des titre et fortune héréditaires, je ne tardai pas néamoins à m'apercevoir de l'excessive réserve avec laquelle on m'accueillait dans la société de Pétersbourg. J'attribuai cette malveillance à la fâcheuse réputation de mon père, à la tare originelle de ma naissance, plutôt qu'à des défauts personnels. Quoi qu'il en fût, je me déterminai à quitter le pays natal, pour parcourir l'Europe.

J'avais alors près de vingt-cinq ans, et une des particularités les plus vivaces de ma nature se développait alors en moi. Je veux parler de mon goût précoce pour l'observation physiognomoniste des caractères humains.

A cet égard, je puis affirmer que, depuis l'âge viril, pas un mouvement dans les membres d'autrui, pas un tressaillement dans sa face, ne se sont manifestés en ma présence sans que je me sois aussitôt appliqué à définir le sentiment de provenance. Que de fois aussi suis-je parvenu à reconstituer le passé de certaines gens, rien qu'à examiner les rides qui, par la répétition des mêmes émotions, avaient sillonné leurs visages de plis permanens!

Bien souvent encore, j'ai pratiqué un divertissement ingénieux, dont je me flatte d'être l'inventeur, et qui consistait à jouer avec le masque facial de mes semblables, à y tenter des *réussites*. Quoi de plus facile que de pétrir en quelque sorte les physionomies étrangères en leur infligeant, selon la fantaisie de ses conceptions artistiques, les aspects les plus inattendus et les plus variés ! Pour communiquer à ces physionomies les expressions qui leur seyaient le mieux ou qui les défiguraient de la pire manière, j'opérais tantôt par le moyen des récits, des allusions, des attitudes, et tantôt par celui des promesses, des menaces, des insinuations inquiétantes ou enorgueillissantes. Pour de courts instans, j'ai embelli des têtes en les contraignant à modifier leur profil naturel ; et j'ai créé aussi, en pleine chair humaine, de fugitives caricatures...

Cette prédisposition physiognomoniste s'était déjà depuis quelque temps déclarée en moi, lorsque j'entrai en relations avec cette Laura qui, comme « Chinois » et comme deux autres personnes encore dont je m'entretiendrai tout à l'heure, ont eu, sur ma destinée, une influence décisive.

J'étais alors aux eaux d'Ems, où je m'étais nécessairement lié avec quelques compagnons temporaires, plus âgés que moi pour la plupart, monde abruti, cosmopolite, et rencontré au Kurhaus, quand arriva, dans mon hôtel, une jeune et jolie femme que j'avais maintes fois croisée à Berlin. J'avais subi la grâce conquérante de sa beauté brune, tandis qu'elle parcourait les allées du Thiergarten, au pas de ses deux superbes carrossiers, élégamment disposée dans une toilette lâche où s'épanouissait la fleur de ses formes. En plusieurs circonstances, notamment en dînant au théâtre de Kroll, sur une table voisine de la sienne, j'avais pu apprécier aussi le charme reposant de ses propos toujours vides, durant lesquels elle promenait la tête autour d'elle, dans une sécurité fière de créature désirée, avec un sourire riche de dents perlées. Pour ma part, je n'avais jamais manqué, dans ce cas, de charger mon regard d'une puissante gravité pour l'instant où il rencontrerait le sien. Et ce choc, préparé par moi, imprévu pour elle, distendait aussitôt ses lèvres et rendait toute sa figure sérieuse.

Laura était donc, à mon égard, comme une vieille connaissance, quoiqu'elle fût extrêmement jeune ; et, le premier soir, je manquai la saluer, machinalement, en passant près d'elle, sur l'Esplanade, où la colonie circulait, au son voisin des schotichs. Mon hésitation fut remarquée par mes compagnons de table d'hôte ; et ce fut pour eux un sujet immédiat de taquineries réitérées. Je protestai de mon innocence. Eux répliquèrent par des doutes poliment exprimés, qui n'avaient d'autres motifs d'être que la disette commune de sujets de dialogue. Forcé dans mes derniers retran-

chemens, j'avouai qu'une invincible timidité m'avait jusque-là tenu à l'écart de toutes les femmes. Cela égaya beaucoup mon auditoire. Et, d'ailleurs, comme Laura n'avait plus de secrets pour certains de ces messieurs, et comme elle confirma mon dire, ils se décidèrent, le lendemain, à accorder à sa parole le crédit qu'ils avaient refusé à la mienne.

Probablement, ils se concertèrent à la suite de cet incident. Car bientôt leur conversation de chaque jour, à la buvette, au restaurant, dans les salons de danse ou de jeu, fut unanime à me répéter :

— Comte, mettez-vous donc avec Laura !.. Pourquoi est-ce, mon cher, que vous ne vous mettez pas avec la Lauretta ?..

Quels imbéciles ! Mais les imbéciles ont la patience et la force des bœufs. Ceux-ci allaient de Laura à moi, et réciproquement, se plaisant à lui conter que je l'aimais, m'apportant l'assurance qu'elle était non moins amoureuse de moi. Quels imbéciles ! C'était leur tour de se jouer de mon air. Ainsi, quoique ces propos fussent absurdes, je faisais maintenant très attention à Laura; et elle, à mon individu. Notre double façon de nous manifester consistait: pour moi, à la considérer fixement, au passage, selon le mode des mâles de mon espèce ; pour elle, à éviter de me fixer, selon la tradition féminine. Ces péripéties eurent pour conclusion un dîner organisé en notre honneur, et pour notre mutuelle présentation, dans un chalet sur les rives de la Lahn.

Nous étions bien une douzaine de convives. Dès le début de l'entretien, la jeune femme plaça un de ses récits préférés qui roulait sur le suicide, à cause d'elle, d'un officier de Victor-Emmanuel, un grand gaillard, avec des moustaches comme son roi.

— C'est vrai, me dit-elle dans une moue amicale, ce que je vous dis là... Vous n'avez pas l'air de le croire...

— Moi ?.. quoi ?..

J'étais mal à l'aise. Toutes mes idées s'effaraient.

— Oui, reprit-elle, qu'il s'est noyé pour moi !

Elle rougit légèrement. Je ne cherchai point si c'était de vanité ou d'un reste de pudeur. Je remarquai seulement le phénomène de sa rougeur même, de sa délicieuse rougeur, dont les mille atomes n'étaient point solubles dans la pâleur mate de son teint. Ils en mouchetaient la peau de leurs microscopiques essaims.

Peu à peu, le prestige de la *femme* s'empara de mon être, où tous les buts de la vie se brouillaient pour se fondre vers Laura. Pour la première fois, je sentais en mon âme un possesseur étranger de ce que l'égoïsme instinctif et l'expérience intéressée y avaient accumulé de propre amour. Je ne concevais d'autre état que le présent. J'étais bien, j'étais mal. Surtout, je ne savais que dire.

Enfin, je montrai de l'index une minuscule cicatrice que ma voisine avait à la joue gauche.

— Qu'est-ce que cela? interrogeai-je tout bas, avec embarras.

Elle s'empressa de m'expliquer que jadis elle était tombée, toute petite fille, sur une aiguille à tricoter de sa nourrice...

Pendant cette anecdote, un des dîneurs s'était levé, le plus enragé pour le succès du plan général ; et, derrière moi, il vint me chuchoter, tandis que les autres l'incitaient par des clignemens d'yeux auxquels Laura et moi feignions de ne pas prendre garde :

— Eh bien?.. cher ! il faut vous mettre avec!..

Mon front était brûlant, ma langue desséchée. Tous mes dons d'élocution ordinaire continuant à me faire défaut, je contemplais Laura dans un silence dont j'avais honte. La petite marque, gravée dans une fossette, me fascinait et sollicitait de plus en plus fort mon attouchement involontaire. Je suppose à présent que chaque molécule de la fine chair de Laura attirait également mon corps entier, et que j'étais dirigé vers l'un plutôt que vers les autres, par la seule indication du signe. En tout cas, le bout de mon ongle, comme celui d'un aimant, vint se poser sur ce point dont l'infime reflet d'un gris métallique servait de mire à toute ma virilité. Laura éclata de rire d'abord, en essayant de se dérober. Mais l'adhérence de mon doigt ne la lâchait point. Elle roula de beaux yeux sévères, m'interpella, en ployant le col comme un cygne indigné. Mais vainement. J'étais impuissant à me détacher. L'assistance applaudissait, criait, et choquait les couverts. Les serviteurs accoururent en hâte pour demander si l'on avait sonné. Personne ne comprenait rien à la durée de ma pantomime. Moi non plus...

... Le même soir, vers onze heures, je sortis de mon appartement pour me rendre, à l'autre bout de l'hôtel, dans celui de Laura, où j'avais lieu de me croire attendu. Arrivé presque à sa porte, j'arrêtai mes pas depuis longtemps ralentis. Puis je rebroussai chemin inconsciemment; et, sans mobile, je descendis un escalier jusqu'au vestibule de l'hôtel. Là, une bouquetière terminait ses préparatifs de départ quotidien. Une botte d'héliotropes blancs lui restait encore à emballer. Je les achetai. Et, soudain, je remontai l'étage, enhardi, grisé par le parfum de ces fleurs, dont un sachet au corsage de Laura m'avait donné l'avant-goût, et qui, devant moi, s'envolait d'elles capricieusement vers une destination que je ne m'avouais pas.

... Les deux pièces louées à la nouvelle venue étaient, par leur forme, leur ameublement et leur dimension, identiques à celles de mon logement. Et, néanmoins, lorsque sa cameriste m'eut introduit dans le petit salon d'entrée, j'eus l'impression d'être en un endroit mystérieux et d'aspect extraordinaire. L'art de la courtisane, ses mille bibelots de cristal, d'ivoire et de cuir odorant avaient imprimé un cachet particulier à ce banal intérieur d'hôtel. Son âme

aussi régnait dans l'atmosphère publique qu'y avaient laissée les précédens voyageurs. Était-ce l'effet de mon imagination? Mais ces murs, dont le papier rose partageait avec celui des miens une vulgarité criarde, me semblaient dégager des rayons d'une chaleur douce que je n'avais jamais ressentie.

Une voilette de gaze bleue, tombée sur un coin des nattes dont le parquet était couvert, suffit pour m'empêcher de reconnaître le même dessin de paille tressée que, du matin au soir, je piétinais dans ma résidence actuelle. Ici, plein d'émoi, je ne marchais plus que sur la pointe des pieds. Les sièges, au nombre égal d'un canapé, de deux fauteuils et de trois chaises, étaient garnis de ce drap historié sur lequel j'avais, non loin de là, tant de fois étendu mes bottes boueuses, au retour d'une chevauchée. Mais chez Laura, sans doute, ces meubles étaient disposés avec une ingéniosité spéciale dans leurs façons d'être rapprochés ou répartis. Seule, la table, dont le tapis bleu était semblablement maculé, au centre, du rond d'un plateau supprimé, occupait, dans le salon, une place correspondante à celle de la mienne. J'y jetai nèrveusement mon chapeau, ainsi que j'en avais l'habitude quand je rentrais chez moi... Mais, d'ailleurs, est-ce qu'ici je n'étais point *chez moi?..*

En même temps que cette considération réconfortante, Laura survint, toute rieuse et frétillante sous une sorte de déshabillé galant. Ses cheveux, dont la torsade noire pendait d'un peigne d'écaille sur son échine, étaient relevés très haut au-dessus de son front, dont le pur éclat m'éblouit.

Par contenance, je lui offris hâtivement mon bouquet, qu'elle s'empressa de respirer avec une aimable satisfaction. Et tandis qu'elle savourait cet arome, ses paupières s'abaissèrent, dans un spasme subit de l'odorat; l'arc de sa bouche se releva, les ailes de ses narines se dilatèrent, un frisson courut par tout son corps, et les grains extraordinaires de son incarnat poudrèrent délicatement son visage mat. Je la contemplais ardemment, quand, elle, brusquement, interrompant le manège facile de sa sensualité, tourna vers moi sa figure assagie et rassérénée :

— Vous voyez, fit-elle, comme je suis contente de peu... Je passerais toutes les heures de ma vie à sentir ainsi des fleurs...

— Quoi! m'écriai-je,.. n'importe lesquelles?.. Et si vite que cela? Avec cette ardeur universelle de tempérament?..

Elle me regarda, très étonnée de mon emportement sans cause apparente; et, moi-même, je répugnais à m'expliquer ma propre pensée. Ce n'était pourtant point un accès de jalousie qui m'avait animé. On ne le croirait pas : j'avais uniquement cédé à un dépit de physiognomoniste longtemps mis en défaut. Si médiocres que fussent les autres capacités de Laura, du moins j'avais maintenant

découvert l'artiste qui était en elle pour jouer les expressions physiques de la passion. J'étais prodigieusement vexé d'avoir failli de si près devenir sa dupe. Et désormais mon amour-propre éveillé allait me tenir sur mes gardes et bientôt me conduire à l'offensive. J'avais dépouillé le soupirant de hasard, pour rentrer dans ma peau d'observateur professionnel et ferré.

En possession d'un calme revenu, je m'étais assis. A côté de moi, Laura disposait la gerbe d'héliotropes dans un cornet de porcelaine où elle vidait une carafe. Elle parlait tranquillement, au-dessus des glouglous du liquide, sans une gêne, comme si nous eussions constitué un vieux ménage. L'impassibilité actuelle de son visage m'agaçait ; mais je ne tenais pas encore les ficelles propres à le faire mouvoir selon mon gré. Agir sur l'orgueil de sa beauté me paraissait un moyen commun. Je hasardai toutefois sur le mode tendre :

— Que vous êtes jolie !..

Elle répliqua, sans me regarder, en ébauchant une mignonne grimace, soit de ce que je lui disais, soit de ce que l'eau du bouquet roulât sur ses mains en gouttes comme des perles :

— Voulez-vous bien vous taire !..

— Oui ! répétai-je négligemment, tandis que mes yeux cherchaient un plan d'attaque au milieu des lignes du plafond, oui ! ma chère amie, vous êtes la plus jolie femme que j'aie encore rencontrée...

J'achevais à peine ces mots qu'une sensation de douleur m'arracha une légère plainte...

— M'obéirez-vous à présent? fit Laura, qui replantait dans les dentelles, au bord de son corsage flottant, la tige en or d'une longue épingle dont elle s'était servie pour me piquer rudement au coude.

Impressionnable et douillet comme je le suis, j'eus une tentation de lui sauter à la gorge. Dieu ! que cette fille était idiote ! Elle affectait de froncer les sourcils, avec un air exagéré de menace frivole.

A cet air qui lui était bien personnel, je brûlais d'en substituer un de ma fabrication. Mais j'errai encore quelque temps à la découverte d'un expédient. De là, cette série de banalités, pour entretenir la conversation :

— Figurez-vous, ma chère, qu'un de mes amis est amoureux de vous à en perdre l'appétit et le sommeil !..

— Vraiment ! s'exclama-t-elle avec une étourderie naïve... Et qui est-ce donc ?.. Est-il à Ems ?..

— Pas encore. Mais il vient de m'annoncer sa prochaine arrivée.

Alors je lui rapportai mille propos imaginaires que ce comparse aurait tenus sur elle. C'étaient des louanges fantastiques dont je ne pouvais m'empêcher de rire intérieurement, mais qui avaient l'utilité d'assouplir ses muscles faciaux par la chaleur des coquet-

teries allumées. Laura m'écouta avec une attention modèle. A en juger par les précédens, m'aurait-elle assez lardé si je lui eusse débité ces complimens en mon propre nom? Pourquoi cette différence de traitement? Ah! que les complications, qui déterminent ou retiennent les mouvemens des femmes les moins compliquées, sont donc compliquées!

A mesure que je causais librement, les joues de mon écouteuse s'étaient un peu gonflées. Elle respirait souvent et avec force, redressant la tête, ainsi qu'une paonne flattée par des voix admiratrices. Toujours debout, elle faisait saillir, en des ondulations imperceptibles, le triangle de soie blanche dont la pointe descendait, entre les hanches, sur une pente cintrée de son jeune corps.

De ces divers indices, je conclus que celui-ci approchait de l'état de température et d'élasticité convenables pour mes expériences de physiognomonie transcendantale.

Juste à ce moment, la persévérance de mes méditations fut récompensée par l'invention d'un procédé efficace et décent.

Je m'appliquai d'abord à compléter la préparation du sujet, en lui faisant absorber une certaine dose d'illusions qui achevèrent de le surexciter.

— Comment, dis-je, charmante et douée comme vous l'êtes, ne débutez-vous pas au théâtre?

— Ah! soupira Laura,.. parce que,.. parce que...

Elle vint s'installer auprès de moi, sur le canapé. Au-dessus du croisement de ses genoux, elle croisa ses doigts minces et resta à contempler le parquet de biais.

— Vous serait-il agréable, continuai-je, que je vous fasse engager quelque part?

— Est-ce possible?.. (Ses yeux étincelèrent)... Vous? vous le pourriez?..

— Rien de plus aisé! Et dans la ville qui vous plaira le mieux : à Vienne, à La Haye, à Varsovie, à Munich!..

— Pour jouer la comédie?

— Comédie, drame, opéra, ballet!.. A votre choix.

Laura s'était levée, droite, frémissante; le lobe rose de sa petite oreille remuait. Un rayonnement humide filtrait de son regard d'ordinaire opaque. Elle heurta les paumes de ses mains, sauta d'un pied sur l'autre. Je vis poindre, dans un tressaillement de sa lèvre supérieure, l'envie, une envie frénétique d'embrasser n'importe quoi : homme ou bête, ou même une chose inanimée. Et c'est, j'en jure bien, à cette dernière catégorie qu'appartenait ma bouche lorsque y tomba son baiser vagabond.

Je la repoussai avec un peu de dureté involontaire, dont elle ne se formalisa point. Pourquoi avais-je aussitôt songé à des circon-

stances qui auraient dû m'être indifférentes? Que m'importait, en somme, si une partie de mes compagnons d'Ems m'avait ou non précédé dans la réception de ces caresses spontanées? Comment me rappelai-je le grand officier romanesque qui s'était noyé jadis pour Laura, lui et ses grandes moustaches?

En tout cas, ces souvenirs accélérèrent l'éclosion du projet diabolique qui m'était venu. Je ne pouvais résister davantage à la tentation de faire naître sur le visage de Laura des aspects neufs, des mines insolites dont le spectacle artificiel et la vue nouvelle n'eussent encore été profanés par aucun viveur international, ni même par cet amant forcené jusqu'au suicide.

— Au moins, articulai-je gravement, votre santé est-elle bonne?..

Pour toute réponse, elle éclata de rire.

Je m'emparai de son poignet, qu'elle m'abandonna gaîment, et où je sentis battre la force pure de son jeune sang. Je feignis un soin méticuleux pour inspecter les veines bleu ciel qui couraient sous la surface interne. A diverses reprises, je hochai la tête avec commisération. Puis, d'un coup d'œil rapide et mécontent, j'enveloppai toute la personne de Laura.

— Êtes-vous donc médecin? fit-elle en plaisantant encore un peu, mais pas bien haut.

Car, tandis que je relevais jusqu'à l'épaule une de ses manches flottantes, une inquiétude lui était née. Du bout du pouce, je fouillai méchamment, comme avec une vrille, et d'un air entendu, dans la tiède cavité de son coude...

— Aïe! aïe! répéta-t-elle... Mais est-ce que vous êtes médecin?

Je fis un signe affirmatif et mélancolique. A présent, la patiente scrutait mes actes, muette, la gorge oppressée, les yeux agrandis, les cils érigés. Elle n'était plus d'humeur à rire, non, pour cela : non!

Ensuite, j'examinai ses longs ongles, je les ployai, je les fis craquer, je les comprimai ainsi que pour les écraser. Je ne m'appartenais plus, vous dis-je : j'appartenais tout entier à ma ferveur idolâtre pour la physiognomonie.

—Diable! proférai-je enfin, sans m'expliquer davantage... Diable!..

Malgré la distance entre nous deux, je perçus dans sa poitrine une augmentation notable des bonds de son cœur. Elle bâilla plusieurs fois. Très déprimées, ses lèvres s'étaient un peu décolorées et s'agitaient sans parvenir à formuler une interrogation.

— Ma pauvre enfant! murmurai-je, je pourrais bien encore vous ausculter... Mais à quoi bon?..

— Pourquoi dites-vous cela? s'écria-t-elle avec une impétuosité que je fus tout fier d'avoir prévue... Je veux que vous m'auscultiez, entendez-vous? Je le veux! je le veux!

Et m'enlaçant dans une étreinte frénétique, sa bouche collée à mon oreille comme pour y exhaler toute l'aspiration de son être :

— Ausculte-moi ! s'écria-t-elle... Vite !..

Après m'être fait beaucoup prier, je cédai. J'adaptai mon ouïe tout autour de son buste, en maints endroits, par ces approches brusques et d'allures inspirées dont les véritables praticiens donnent l'exemple.

Ce tour fait, je gardai un effrayant silence.

— Quoi ! cria Laura... Qu'avez-vous? Qu'est-ce qu'il y a?

Je l'engageai doucement à ne point désirer savoir. Mais, tour à tour, elle m'implora et me commanda de parler, pendant que les mèches de ses cheveux frissonnaient dans une moiteur des tempes.

— Eh bien ! chère petite ! prononçai-je en mâchant mes paroles comme on mâche les balles pour les empoisonner, pauvre chère petite, puisque vous ne voulez point m'écouter !..

— Ne me trompez pas ! interrompit-elle fébrilement... Surtout ne me dissimulez rien !

— Eh bien ! mon enfant, vous êtes... poi-tri-naire...

— Oh ! gémit-elle seulement.

Ces filles galantes sont, au fond, crédules comme on ne l'est pas !

Des contractions musculaires bouleversèrent la face de celle-ci. Je pris ses deux mains dans les miennes et, sondant tous ses traits du regard, je continuai à lui décrire les ravages épouvantables et sans remède de la phtisie du même ton que si j'eusse professé devant un auditoire désintéressé. Et j'évoquai successivement l'appareil d'une agonie solitaire et d'obsèques presques furtives...

Bientôt Laura s'écarta de moi avec horreur, comme du contact d'un démon. Mais je n'étais pas encore complètement satisfait. Je m'ingérai de battre, par la rudesse d'une dernière phrase, et de mêler en sa cervelle tous les sentimens que je venais d'y jeter.

— Notez bien, repris-je, que si ma proposition d'entrée au théâtre vous séduit, je la maintiens. Mais, raisonnablement, serait-il opportun de goûter au bonheur des succès et du luxe, de multiplier les liens qui rattachent à la vie, je vous le demande, quand on est, comme vous, à bref délai, hélas ! condamnée à... *mourir?*..

J'avais articulé ce verbe terrible dans une intonation pénétrante et en étendant les bras avec une ampleur prophétique.

— Taisez-vous ! hurla Laura, dont la chevelure s'était hérissée.

Sans doute, l'idée de la mort, de sa mort, ne s'était jamais présentée à cette folle jeunesse, qui ne put la supporter.

Elle s'abattit à la renverse sur le canapé. Des convulsions tétaniques resserraient ses mâchoires ; ses oreilles vibraient par saccades, et une congestion sanguine violaçait le bord de ses yeux, dont le

noir central et fixe avait une telle profondeur d'abîme qu'aucune lueur n'en remontait à la surface. Sous la chaleur des impressions actuelles, son teint s'était uniformément empourpré, et la petite cicatrice étoilait sa joue d'un seul point impassible.

Alors je couvris la victime de ma manie psychologique et physiologique d'un regard tendre et compatissant. J'avais momentanément effacé sur son visage les formes personnelles de sa naturelle beauté, dont tant d'autres s'étaient délectés avant moi. Mais j'avais su y substituer d'autres formes (hideuses peut-être) que je préférais pourtant, parce qu'elles étaient impolluées et filles de mon art. Et il y avait comme une reconstitution de virginité dans le type que j'avais créé en courtisant Laura par ces sensations exceptionnelles et inconnues dont elle était transfigurée.

Peu à peu, malgré son geste de répulsion, je m'approchai d'elle, bien près, tout près, plus près encore. Et le front uni au sien, je persistai à admirer mon œuvre.

L'expression hostile diminua graduellement chez elle. Ses lèvres remuèrent, dans un sourire délicieux, comme pour dire : « Oh ! j'aime la vie ! » En même temps, ses sourcils se froncèrent, tandis que ses épaules admirablement rondes se tordaient au ressouvenir probable d'une vision de la mort détestée... Enfin, un cri suprême de volupté. Et le globe de ses yeux se renversa en arrière, comme si j'allais recevoir son dernier souffle. Pauvre petite Laura ! ses larmes m'inondèrent en se mêlant aux miennes... Une migraine authentique fut pour elle le résultat de notre entrevue. Hélas ! hélas ! ce fut mon premier amour ! Nous étions alors deux enfans et, l'un et l'autre, nous avions suivi, nous allions suivre l'impulsion souveraine de nos natures et de nos destinées...

. . . . . .

III.

« Rien n'est plus rare qu'un être humain dont la bouche et les muscles faciaux soient conformés de manière à produire ce phénomène du rictus sardonique que la science explique par un retour atavique à une grimace primitive, alors que nos ancêtres devaient employer leurs mâchoires comme armes d'attaque ou de défense. Pour ma part, je n'avais jamais rencontré de pareil spécimen avant l'occasion que j'eus de repêcher aux bains froids un jeune homme qui se noyait dans la Seine. Celui-ci, après s'être remis, séché et rhabillé, crut bon de se confondre en protestations de gratitude auxquelles j'avais hâte de me dérober.

Tout à coup, à l'échappée d'une de ses périodes les plus chaleureuses « ... d'éternelle reconnaissance, » il eut un rictus de la lèvre

supérieure, en forme d'M, qui découvrit exclusivement ses deux canines. Je ne pus réprimer un tressaillement d'amateur. Je dévisageai aussitôt mon obligé avec une attention que je ne lui accordais point précédemment.

C'était un garçon de mine intelligente, d'assez bonne tournure, très brun, avec une grande barbe. Il avait achevé sa toilette, en se recoiffant d'un large feutre à bords mous, après avoir renoué, d'un nœud lâche, sa cravate flottante.

— Si vous le voulez bien, lui dis-je sympathiquement, nos relations n'en resteront pas là... Veuillez accepter ma carte.

Il me remercia d'un air indifférent, et affecta de chercher l'objet d'échange dans les poches de son veston effiloché. Puis :

— Moi, prétendit-il, je n'ai point de carte sur moi. Mais voudriez-vous me prêter un crayon?.. Je m'appelle Corail, étudiant en médecine. Voici mon numéro, carrefour de la Croix-Rouge.

Je quittai cette nouvelle connaissance, en l'avertissant qu'il me trouverait à mon domicile tous les matins.

... Au bout d'une semaine, il n'avait pas encore déféré à mon invitation. Je n'y tins plus. Une incessante curiosité me poussait à revoir la structure merveilleuse de cette physionomie, de même qu'un collectionneur est attiré vers l'endroit où l'existence d'un bibelot unique lui a été révélée.

... Carrefour de la Croix-Rouge, la maison de Corail débouchait, entre la boutique d'un fruitier et une sale mercerie, par une allée noire. A l'entresol, je trouvai une portière rébarbative, qui, du seuil de son logis obscur et délétère, me toisa, sans interrompre une indéfinissable occupation de ses mains.

— Qu'est-ce que vous lui voulez, grogna-t-elle, à M. Corail?.. Lui apporteriez-vous l'argent de son loyer?..

— Justement, ripostai-je à tout hasard, sans délibération préalable, par simple désir d'être péremptoire, et probablement aussi par habitude physiognomoniste, pour voir la figure que ferait cette portière devant une déclaration si imprévue.

— Vous arrivez à propos, reprit-elle... Il est en retard de deux termes, M. Corail... J'allais lui flanquer son congé!..

Je réglai la dette, qui était modique, et ayant laissé mon nom à cette brave femme, je rentrai très guilleret, et d'abord enchanté de mon initiative. Mais bientôt une perplexité me troubla sur les suites possibles de mon sans-gêne étourdi et passablement incorrect. Je ne tardai pas à me demander, avec une certaine anxiété, comment mon obligé involontaire apprécierait ma récidive dans les bienfaits. Ne pourrait-il avoir sa fierté? A la longue, je fus conduit à déplorer de n'avoir pas recommandé le silence à la concierge; puis d'avoir payé; puis même (au bout de mes regrets rétrospec-

tifs), oui! même d'avoir repêché ce Corail, lorsqu'il m'était si simple de le laisser noyer, sans plus d'explications. Bref, ma nervosité, toujours prompte à détruire l'équilibre de mon jugement, me fit passer une très mauvaise nuit.

Ce malaise prit les proportions d'une véritable crise, dès que mon domestique, le lendemain matin, vint m'annoncer, avant neuf heures, la visite de Corail. Je n'osai pas ordonner qu'on le congédiât; mais il dut faire assez longtemps antichambre. Enfin, ayant préparé des excuses pour le cas où Corail prendrait les choses de haut, et (dans l'hypothèse opposée) d'immédiates exigences à faire valoir, je me sentis en état de rejoindre celui-ci au salon.

Un seul regard suffit à ma perspicacité. Instantanément, je vis dans l'attitude de mon visiteur, nettement, entre ses ronds de bras et le flageolement de ses jambes, autour de sa bouche et de son nez, sous ses sourcils, partout et nulle part, je vis qu'il venait pour m'emprunter de l'argent.

Il s'avança à ma rencontre, les mains brandies :

— Ah! s'écriait-il... Monsieur!.. monsieur le comte!..

Et me broyant les doigts dans son effusion, il répétait :

— Je suis honteux!.. Non, vraiment, là... je suis honteux!..

Mais, moi, je ne lisais que de l'audace et de la cupidité au fond de ses yeux noirs. Peut-être un millième d'embarras se dessinait-il à chaque coin de sa bouche hermétiquement close, où je guettais avec impatience la manifestation du féroce atavisme.

Je le priai de ne pas insister sur un misérable service que j'étais trop heureux d'avoir pu lui rendre, et je l'invitai à s'asseoir. Ce qu'il fit, en tortillant les larges bords de son feutre mou, selon des méthodes variables. Mais son rictus sardonique faisait relâche, pour mon grand dépit. J'aurais voulu entamer la conversation, à l'emporte-pièce; mais je ne savais où frapper le mieux.

— Vous êtes étudiant, lui dis-je, mon cher monsieur Corail... En médecine, n'est-ce pas?.. Je soupçonne ce que ce genre d'existence comporte de difficultés. On est jeune. On emploie ses ressources à s'amuser, à faire l'élégant (*il était vêtu comme un tire-laine*)... On aime la bonne chère, à quatre repas par jour (*sa mine était maigre, hâve et affamée*)... Bref, on jette l'argent par les fenêtres!.. Ou bien encore on n'a pas d'argent du tout!..

— Ce dernier cas est le mien, murmura-t-il un peu sèchement, mais sans que le revêtement de ses canines en fût soulevé.

— A côté de cela, mon cher monsieur Corail, d'autres gens sont riches à ne savoir que faire de leur fortune!.. Ainsi, moi, par exemple, mes revenus sont tels que... En vérité, est-ce que ces inégalités ne vous révoltent pas? Soyez franc, allez!.. Je ne vous le cacherai pas : j'en suis révolté moi-même!..

Hélas! mes incitations envers les plus bas instincts se dépensaient en pure perte. Corail m'entendait, à coup sûr; mais je m'apercevais bien qu'il s'absorbait dans son projet d'emprunt. Je commençais à craindre d'avoir été, lors de notre première entrée en relations, dupe d'une erreur sur sa conformation...

— Je dois vous avouer, risqua alors Corail, que mes études sont très avancées. J'ai déjà abordé le doctorat; et si les frais d'inscriptions, d'examens... Ajoutez que, d'autre part, j'ai à ma charge...

— Combien, interrompis-je, avez-vous décidé de me demander?

— Moi! s'écria-t-il avec un soubresaut, moi!..

Ses bras se décollèrent du buste, et s'enlevèrent pour protester; mais, dans ses yeux noirs, l'espérance faisait en même temps courir des rayures sombres où je m'amusais à déchiffrer l'inscription supposée du chiffre qu'il était en train de se fixer. Ensuite il balbutia :

— Du moins, je désirerais, monsieur... monsieur le comte,.. que vous soyez bien convaincu...

Et prenant son parti :

— Pourriez-vous m'avancer... quand ce ne serait que deux, trois, quatre ou, à la rigueur, cinq cents francs!..

Corail était très ému. Sa gorge devait avoir séché; tous les tendons en saillissaient. Mais toujours point de rictus sardonique! Cela devenait exaspérant. Je m'absentai, pour bientôt revenir avec mon portefeuille, en disant :

— Veuillez m'accorder quelques instans de réflexion. Je ne sais encore quelle somme j'ai là disponible.

Quand j'eus extrait une liasse de mille francs en dix billets, j'ôtai lentement leur épingle sans perdre de vue le partenaire. Durant ce manège préparatoire, un coin de sa bouche, en haut, s'était enfin relevé, en une sorte de vé à l'envers (A)... Je comptai les dix billets, rien qu'en leur faisant faire froufrou entre le pouce et l'index, et en arrondissant un coude comme si je m'apprêtais à tendre toute la liasse. De son côté, Corail avançait déjà la main. Je le regardai fixement : son abominable et typique sourire allait, au lieu de se compléter, s'effacer dans une détente générale. Je recommençai à recompter : un billet, deux billets... Revenu ainsi au minimum sollicité, je pliai ce double papier et je le déposai sur un guéridon, comme si ç'eût été la part définitive de mon sacrifice. Puis je reliai les huit autres billets... Et de nouveau je regardai fixement Corail. Enfin! enfin!.. Tandis que ses yeux exorbités ne lâchaient point le gros lot qu'il avait cru gagner, un contournement de sa lèvre supérieure avait tout à fait dénudé jusqu'à l'alvéole des deux dents pointues. Oui! à ce moment, l'homme dont j'avais sauvé la vie et payé la dette, l'homme dont je consentais encore à exaucer un souhait impudent, cet homme-là semblait bien être

sur le point de se précipiter contre son bienfaiteur et d'en déchirer les chairs, avec l'arme atavique de sa dent sauvage...

Je prolongeai l'épreuve jusqu'à ce qu'elle me fît peur. Puis, je donnai le paquet des huit cents francs à Corail. Il les avait, à mon gré, mérités. Il se jeta à mes genoux. Il s'exclamait. Il suffoquait. Je lui déclarai que mes fonds seraient toujours à sa disposition, mais que je le priais, en retour, de vouloir bien venir, chaque matin, déjeuner avec moi. Bientôt, je lui offris le logement et le défrayai de tout. De cette façon, Corail put terminer facilement son doctorat, et, par suite, devenir ce qu'il est aujourd'hui, un médecin à la mode.

Pour ma part, sa société m'a valu une de mes meilleures délices physiognomoniques. Je me plaisais à tenir, avec ce commensal quotidien, d'interminables conversations sur la politique, les arts ou la science. Tandis que ma fatuité s'abandonnait à d'interminables bavardages, lui, très digne sous la coupe irréprochable de vêtemens que j'avais soldés, la bouche pleine des douceurs de ma table, il me prodiguait les approbations et les complimens; mais soudain, sans qu'il s'en doutât, une démonstration de ses énergiques canines me rappelait comment il eût coupé court à mes sottises, en me mangeant sans sauce à l'époque du grand ours des cavernes.

... J'avais provoqué l'M de son rictus sardonique aux exercices d'une gymnastique continuelle, par divers moyens dont le plus propice était de parler de moi, et encore de moi! Surtout lorsqu'il m'était advenu quoi que ce fût d'heureux ou de flatteur. J'en narrais à profusion les détails : aventures féminines, floraisons de santé, emplettes d'un bon cheval ou d'un joli tableau, succès de salons, etc... Alors les deux dents pointaient, aiguës, démesurées, implacables... Un jour, je m'en souviens, c'était pendant le récit d'une spéculation de bourse qui promettait de bien tourner. L'air de Corail, tout en me congratulant, devint si carnassier que, machinalement, naïvement, affectueusement même :

— Je t'en prie, dis-je en lui livrant mon poing, mords-moi!.. ça te soulagera...

Bref, il constituait la seule amitié que j'aie eue. C'était mon intime, mon inséparable. Il me devait son salut, et en partie sa carrière. Je ne lui réclamais, en échange, que de rire sardoniquement, le plus souvent possible, chaque fois qu'il aurait à réprimer un sentiment de haine envers moi. Corail s'est acquitté avec largesse. Personne n'a jamais pu détester son ami davantage. Drôle de type!..

PAUL HERVIEU.

(La dernière partie au prochain n°.)

UN

PAMPHLET ANGLAIS

CONTRE

LES PRÉJUGÉS ANGLAIS

Quiconque a couru le monde, quiconque a comme Ulysse visité les cités étrangères et connu leurs mœurs et leurs pensées, a pu se convaincre que des Chinois et des Arabes jusqu'aux Monténégrins, aux Serbes, aux Bulgares, il n'est pas un seul peuple, grand ou petit, qui ne soit disposé à se regarder comme le premier peuple de l'univers. Il n'y a pas grand mal à cela; il ne suffit pas d'aimer son pays, il est bon d'en être amoureux, et l'amour n'est jamais exempt de chimères et d'illusions; c'est le royaume des aveugles. Mais les vanités nationales n'ont pas toutes le même caractère; il en est d'ingénues, qui désarment la critique par leur candeur; d'autres sont dures, agressives, irritantes. La nôtre a paru plus d'une fois insupportable, et, dans le temps de nos prospérités et de nos grandeurs, elle nous a fait bien des ennemis; nous y mêlions pourtant beaucoup de bonnes intentions; nous nous croyions chargés de faire le bonheur de tous les peuples, et comme nous étions fort contens de nous-mêmes, il nous semblait tout naturel qu'ils le fussent aussi. L'orgueil moscovite est sans borne; on s'y perd comme dans l'immensité d'une steppe; mais le slavophile en voyage s'entend à tout sauver par les complaisances de son esprit et les grâces de son ironie. L'orgueil britannique, trop souvent, s'épargne la peine de rien sauver et de dissimuler ses mépris pour tout ce qui n'est pas anglais; il n'accepte aucun compromis, il

est aussi immuable qu'un article de foi, aussi raide, aussi tenace qu'un dogme, et les dogmes ne transigent jamais.

Si l'Anglo-Saxon du commun est le plus dogmatique des hommes, le plus obstinément attaché à ses préjugés, qui font partie intégrante de sa personne et qu'il ne saurait perdre sans cesser d'être lui-même, l'Angleterre, par un heureux contraste, a toujours été un pays de libre examen, de libre discussion, et, dans tous les temps, des Anglais d'humeur franche, d'esprit indépendant, se sont fait un devoir ou un plaisir de dire à leur pays toutes ses vérités. Les uns sont des philosophes, tels que M. Matthew Arnold, ce disciple de Platon, qui a appris de son maître l'art de tout dire sans jamais déplaire. N'a-t-il pas eu l'audace d'avancer que la population de la Grande-Bretagne se composait de trois classes, les barbares, les philistins et la vile populace? Il a assaisonné sa démonstration de tant de sel et d'agrément que personne ne lui en garde rancune (1).

D'autres sont moins philosophes que lui; ils ne possèdent ni son enjouement, ni ses rares connaissances, ni sa bonté d'esprit. Ils ne raillent pas, ils se fâchent, ils censurent, et leur zèle est amer. M. Sidney Whitman, par exemple, qui vient de publier un pamphlet contre les préjugés anglais, n'a jamais lu Platon, et son livre, composé sans méthode et sans art, écrit d'un style âpre, dur et chagrin, est plus curieux qu'agréable à lire (2). Il y prend à partie, sans ménagemens, « le pharisaïsme propre aux classes moyennes de l'Angleterre, » qu'il déclare « plus sot, plus impertinent, plus répugnant que le chauvinisme français, que le philistinisme germanique, que l'orgueil agressif du Slave, que l'arrogance naïve de l'Espagnol, lequel n'a peur que de sa redoutable personne quand il la contemple dans son miroir. » — « L'estime pharisaïque que nous professons pour nous-mêmes est vraiment unique: il n'y a point de gouvernement comparable à notre gouvernement parlementaire, point de vie de famille qu'on puisse rapprocher de la nôtre, point de propreté comme celle que procure le savon anglais... Dire qu'une chose est anglaise, c'est dire qu'elle est excellente, et nous passons notre vie à savourer un mets délicieux, à nous repaître du sentiment de notre propre supériorité. »

Toutes les nations ont leurs philistins, qui se ressemblent par certains côtés, diffèrent par d'autres et qu'on peut regarder comme des variétés distinctes de la même espèce. Le philistin anglais n'oublie jamais qu'il a eu le bonheur de naître sur une terre entourée de toutes parts de grands fossés pleins d'eau. On a dit de lui qu'il n'était pas

(1) *Culture and anarchy*, an essay in political and social criticism, by Matthew Arnold, 3e édition. Londres, 1882; Smith, Elder et Ce.

(2) *Conventional Cant, its results and remedy*, by Sidney Whitman. Londres, 1887.

seulement un insulaire, qu'il était une île. Grâce à la Manche, à la Mer du Nord, il peut tenir ses voisins à distance, il ne sent pas leurs coudes, et il ne dépend que de lui de considérer tour à tour l'Angleterre comme une partie de l'Europe ou comme un monde à part. Aussi garde-t-il en toute rencontre son hautain quant à soi, et c'est par pure condescendance qu'il consent à s'intéresser quelquefois aux affaires des autres peuples.

Cet océan qui, jour et nuit, monte la garde autour de l'Angleterre, la préserve de beaucoup d'embarras, de beaucoup de dangers. Quand elle rêva jadis de s'étendre sur le continent, elle connut ces décevans triomphes que suivent les grandes catastrophes. Depuis que, renonçant aux vaines entreprises, elle a consacré toutes ses ressources, tous ses efforts à conquérir l'empire des mers, elle ne se mêle des affaires de l'Europe que lorsque ses intérêts le lui commandent, et selon les cas, tantôt elle s'applique à y maintenir la paix, tantôt elle souffle sur des tisons trop lents à s'enflammer, et souvent elle trouve son bonheur dans le malheur d'autrui. Le philistin anglais attribue volontiers à son mérite, à sa vertu, à sa haute raison, à son infaillible bon sens, les avantages dont jouit son île natale et dont elle est surtout redevable aux bienveillantes dispensations de la nature ou aux faveurs de la fortune. Les calamités, les désastres qu'essuient les autres peuples lui inspirent une orgueilleuse pitié; il tient les malheureux pour des pécheurs qui ont attiré sur eux la colère céleste, et comme le pharisien de l'évangile, la narine gonflée, croisant ses larges mains sur sa puissante poitrine, il s'écrie : « Seigneur, je te remercie de ce que les Anglo-Saxons ne ressemblent pas aux autres hommes ! »

Il y a plus de huit cents ans que l'Angleterre n'a pas connu le fléau d'une invasion étrangère, et, depuis deux siècles, elle est le seul pays qui ait été à l'abri des révolutions intérieures. C'est encore un sujet d'orgueil pour le philistin anglais; il est fier de la durée de ses institutions comme s'il les avait inventées. — « Nous nous consolons de beaucoup de choses, dit M. Whitman, par la pensée que nous possédons l'inestimable avantage d'une constitution qui, fondée dans les âges les plus reculés, a su s'accommoder heureusement de siècle en siècle aux exigences des temps nouveaux par l'action persévérante d'un peuple aussi libre qu'éclairé. » Comment le philistin ne serait-il pas fier de sa constitution? Tous les publicistes du continent l'ont vantée à l'envi, et il n'est guère de peuple qui n'ait tenté de l'introduire, de l'acclimater chez lui.

Ces essais ne furent pas tous heureux, quelques-uns ont misérablement échoué. Le philistin se rengorge en pensant que toutes les autres nations cherchent encore, que l'Angleterre seule a trouvé, que seule elle possède cet esprit de conduite et ces vertus civiques qui font prospérer les états. Les historiens qui flattent sa manie, reportant très haut dans le

passé les origines de la monarchie parlementaire, l'envisagent comme une invention propre à la noble race anglo-saxonne, un instant viciée dans son sang par l'invasion normande, mais qui a su s'affranchir bientôt de cette greffe impure. « Freeman, lisons-nous dans le remarquable livre de M. Boutmy sur l'histoire de la constitution anglaise, a dû singulièrement aventurer ses inductions et forcer les analogies pour établir non-seulement le lien d'une tradition, mais une sorte d'identité entre le witenagemot anglo-saxon et la chambre des lords actuelle, et Stubbs lui-même paraît s'être trop complu à considérer la cour de comté, institution d'avant la conquête, comme l'œuf vivant d'où est sortie spontanément la représentation parlementaire. Witenagemot et cour de comté languissaient et se mouraient au XIe siècle, et les institutions correspondantes qui paraissent après 1066 diffèrent par tant de points de leurs prétendus originaux qu'on peut les considérer comme des créations nouvelles. Elles doivent évidemment beaucoup plus au grand événement qui vient de s'accomplir qu'à l'édifice ruiné dont elles ont utilisé plus ou moins la distribution et les matériaux (1). » Mais les philistins anglais ne daigneront jamais lire le livre de M. Boutmy. Il faut être Anglais pour apprécier les institutions anglaises, et l'étranger qui les admire est aussi incapable de les comprendre que celui qui les critique.

Toujours plein de la grandeur de son pays, le philistin d'outre-Manche se souvient sans cesse que la Grande-Bretagne occupe la première place parmi les nations commerçantes, et qu'elle a fondé un immense empire colonial où le soleil ne se couche jamais, et il faut convenir que cet empire est la plus étonnante création qu'ait vue le monde depuis le temps de la domination romaine. Le philistin en rapporte tout le mérite, toute la gloire aux qualités supérieures de sa race. En vain M. Seeley a-t-il démontré, dans ses éloquentes conférences, que les ambitions anglaises furent secondées et heureusement servies par les circonstances, par les événemens, par les guerres continentales, le philistin est un de ces sourds qui n'entendent que ce qu'il leur plaît d'entendre. Il a décidé depuis longtemps que l'Anglo-Saxon possède seul le génie de la colonisation, qui manque entièrement aux autres peuples. On perdrait son temps à lui représenter que les grands Anglais qui ont fondé l'empire des Indes avaient eu des précurseurs, qu'ils ont appliqué avec bonheur et avec génie les procédés inventés par Dupleix; quand un fait dérange, incommode le philistin, il a bientôt fait de le supprimer. Il ne se résoudra jamais à confesser que si les Anglais ont porté très loin l'art du gouvernement, d'autres nations s'entendent mieux à s'assimiler leurs sujets, à les réconcilier avec leur sort, à leur faire

(1) *Le Développement de la constitution et de la société politique en Angleterre*, par E. Boutmy, membre de l'Institut. Paris, 1887; Plon.

aimer leur joug. « L'exemple de l'Irlande, dit M. Whitman, est toujours devant nous pour nous rappeler combien nous sommes impuissans à nous concilier l'affection. C'est une vieille histoire : il nous est difficile de plaire à nos amis, il nous est plus difficile encore de gagner le cœur de nos ennemis. Nous nous y prenons gauchement, nous faisons de grimaçans efforts pour mettre un sourire sur nos lèvres... Quand les principaux représentans de nos colonies viennent parmi nous, nous les blessons souvent par notre manque de tact. Nous conférons des distinctions de rebut à des hommes qui occupent chez eux une situation analogue à celle de nos ministres. Nous leur offrons des colifichets que nos hommes de science dédaignent et refusent, et qui ne sont acceptés avec plaisir que par nos illustrations municipales... Tandis que la France honorait Abd-el-Kader et que la Russie a su fêter Schamyl, nous traitons le premier ministre d'un puissant continent, l'Australie occidentale, sur le même pied qu'un alderman de province qui a mérité quelque récompense. »

Le philistin anglais a l'humeur voyageuse. Comme le rat de la fable, il est facilement « saoûl des lares paternels. » Il aime à promener son *spleen* à travers le continent, à secouer son ennui, à lui faire voir du pays. Il revient de ses voyages le teint frais, l'esprit serein, et confirmé dans sa conviction que les peuples étrangers sont des peuples inférieurs qui n'ont rien à lui donner, rien à lui apprendre, que non-seulement la nation britannique est la première nation du monde, mais que l'individu anglais est supérieur à tout autre, qu'il faut être né au nord de la Manche pour aspirer à l'honneur d'être un vrai *gentleman*. Appartenir à un pays dont la constitution n'a jamais changé, qui possède l'empire des mers et qui a inventé le *gentleman*, que d'avantages aussi précieux que divers !

Tous les pays, dans tous les temps, ont eu leur code de la bonne compagnie, dont il fallait observer religieusement tous les articles pour se distinguer de la commune humanité et même du vulgaire des classes aisées. L'Arabe, chef de tribu, n'est pas seulement tenu d'être un incomparable cavalier, de posséder plus d'un faucon et plus d'un sloughi ; à l'art de s'envelopper avec grâce dans son burnous, il doit joindre quelque chose d'exquis dans la politesse, des raffinemens de manières, un mélange tout particulier de dignité et d'abandon qui le fait reconnaître sur-le-champ pour un homme de race. Au xve siècle, l'auteur du *Jouvencel* traçait un savant portrait du vrai noble, du vrai chevalier, qui passe sa vie à défendre son droit et le droit d'autrui, qui agit en toute rencontre avec hardiesse et loyauté, qui se distingue à la fois par son haut vouloir et son grand courage, par son amour pour la louange du monde et par le plaisir qu'il éprouve « à voir et apprendre de jour en jour choses nouvelles. » A quelque temps de là, Balthasar Castiglione écrivait son *Cortegiano* et enseignait à l'Italie que l'homme de

cour doit exceller également dans tous les exercices du corps et dans la pratique de tous les arts. Au XVIIe siècle, le chevalier de Méré rédigea le code de l'honnête homme, dont le propre est de n'avoir point de métier ni de profession, d'être doux, civil et fier, hardi et modeste, de porter légèrement le poids de la vie et des affaires, de se rendre agréable aux autres sans se déplaire jamais à lui-même, d'unir le bon air à l'agrément. Le parfait *gentleman* a pour trait distinctif d'être propre à tout, en demeurant supérieur à toutes les petites vanités comme aux intérêts grossiers. On le reconnaît surtout à ce qu'il est exempt de toute affectation; il joint la distinction de l'âme, des sentimens et des manières au parfait naturel, et il faut avouer que le parfait *gentleman* est un des représentans les plus nobles et les plus agréables de l'espèce humaine, qu'on serait heureux de pouvoir juger de la pièce par l'échantillon.

M. Whitman se plaint qu'en Angleterre les classes moyennes ont toujours eu un fâcheux penchant à imiter, à singer l'aristocratie, ses mœurs, ses habitudes, son étiquette, ses plaisirs, jusqu'à ses airs de tête. Rien n'est plus admirable qu'un vrai *gentleman;* le faux *gentleman* est une sotte et ennuyeuse engeance.

> Voulant se redresser, soi-même on s'estropie,
> Et d'un original on fait une copie.

Dans le temps où l'aristocratie aimait à se griser, les classes moyennes buvaient comme elle avec excès; quand elle adopta des mœurs plus décentes, on se réforma à son exemple et on cacha ses plaisirs; quand elle recommença à se permettre beaucoup de choses, on se les permit aussi. Mais, quoi qu'elle fît, elle semblait s'abandonner à ses inclinations naturelles, et c'était le naturel qui manquait aux imitateurs; ils avaient l'air emprunté, leur gaîté était factice, leur sérieux était gourmé. « Notre pierre d'achoppement, dit M. Whitman, est notre effort désespéré pour paraître naturels. Nous essayons de l'être, et cela produit des résultats, sinon alarmans, du moins ridicules... On nous répète aujourd'hui sur tous les tons que Sa Majesté la reine est fort gracieuse, et cela nous frappe, parce que nous ne sommes pas accoutumés à rencontrer la grâce dans nos supérieurs. Aussi, le plus grand éloge que nous puissions faire de quelqu'un, homme ou femme, est de dire qu'il n'a point de prétentions, point d'apprêt, et nous prouvons ainsi combien la simplicité est une qualité rare chez nous... C'est une des malédictions de notre vie sociale qu'un Anglais doive être de très haute ou de très basse condition pour oser se permettre d'être simple. »

Ce n'est pas chose aisée que de joindre la distinction des sentimens et des manières au parfait naturel. Il est plus facile de se distinguer

du commun peuple par la pratique assidue et pointilleuse d'un cérémonial qui règle toutes les circonstances de la vie, par la stricte observation de petites lois arbitrairement établies, auxquelles on se soumet religieusement comme un chrétien scrupuleux aux prescriptions de l'évangile. Celui qui les observe est un *gentleman*, celui qui les ignore ou les transgresse est un homme qui ne sait pas vivre. Il est permis d'avoir l'âme commune et de basses façons de penser, pourvu qu'on ait en toute occasion la contenance, le geste, la tenue, les manières prescrites. Le vulgaire ne saura jamais manger un œuf à la coque dans toutes les règles, et il suffit d'entrer dans sa maison pour s'assurer qu'il n'entend rien à la vie fashionable.

Nulle part le code des conventions sociales n'est à la fois plus tyrannique, plus compliqué et plus minutieux qu'en Angleterre, et M. Whitman maudit ces conventions : *the cant in our manners*. Il s'indigne que M. Smith, en parlant de sa femme, soit obligé de l'appeler Mrs. Smith. Il rappelle à ce sujet la sensation que produisit le prince royal d'Allemagne lorsque, visitant le Palais de cristal, il présenta M. Hallé à la princesse sa femme en l'appelant simplement sa femme. Il s'indigne que ce même M. Smith ne puisse se permettre de saluer dans la rue une dame de sa connaissance avant qu'elle lui ait fait la grâce de le saluer la première. Il s'indigne qu'on reconnaisse un Anglais qui a du monde et se respecte à sa façon tout arbitraire de prononcer certains noms propres et de transformer les Marjoribanks en Marchbanks, les Leveson Gower en Lewson Gore, les Menzies en Minnies. Il s'indigne surtout que le philistin anglais se fasse un devoir sacro-saint de se soumettre scrupuleusement aux caprices d'une mode déraisonnable et changeante, et du même coup se croie tenu d'être froid ou hautain envers ses subalternes et de témoigner de plats empressemens ou de basses soumissions à tel sot personnage qui est mieux né ou mieux renté que lui.

Les caractères nationaux sont infiniment complexes; ils offrent des contrastes et de singulières oppositions d'ombre et de lumière. Étudiez le génie d'un peuple, découvrez son défaut ou son vice dominant, et soyez sûrs qu'il possède la vertu contraire dans un degré qui ne se retrouve pas ailleurs. Cela se voit dans la littérature. Les Romains avaient le cœur dur : qui eut plus de tendresse que Virgile? Les Italiens sont volontiers prolixes : est-il un poète plus concis que Dante, un prosateur plus avare de ses mots que Machiavel? La France, qui aime à rire, a produit Calvin, Pascal et M. Guizot. L'Angleterre, dont les préjugés sont invincibles, a enfanté le plus libre de tous les grands dramaturges. Il en va des mœurs comme de la littérature. L'Angleterre est le pays des hommes forts et des cols raides, des volontés fières et tenaces, des grands cœurs qui s'insurgent et qui, pour détruire l'abus ou l'iniquité qu'ils détestent, ne comptent que sur eux-mêmes et disent :

« Moi seul, et c'est assez ! » L'Angleterre est aussi le pays où le *servum pecus* est le plus servile, se prête le plus facilement à toutes les obéissances, accepte avec le plus aveugle empressement des devoirs convenus, de pédantesques routines, de puériles superstitions, qu'il n'a garde de discuter. Aussi l'Anglais a-t-il inventé un mot intraduisible dans les autres langues pour désigner l'humble adorateur de toutes les conventions; il l'appelle le *snob*, et le philistin anglais est essentiellement *snob*.

Il y a des sociétés où l'esprit de subordination maintient une sévère discipline, où les petits et les humbles ont pour les grands une extrême révérence. — « Il n'est pas d'art plus précieux que celui d'embellir sa vie, lisons-nous dans un petit livre que M. Thomas Sergeant Perry vient de publier à Boston, et rien n'est plus propre à frapper l'imagination des hommes que les grâces naturelles d'une aristocratie d'élite, douée des plus rares qualités et entourée de tous les signes de la puissance et de l'éclat. La vénération qu'elle inspire se tourne facilement en idolâtrie. Comme le sauvage prend une pièce de bois, la transforme en quelque chose qui offre une vague ressemblance avec une figure humaine, aiguise ses griffes et ses redoutables dents, polit ses terribles yeux et, la posant dans une niche, s'agenouille devant elle et l'adore, ainsi l'homme plus ou moins civilisé revêt d'une majestueuse grandeur une créature que sa naissance ou son mérite ont mise en lumière et s'humilie devant cette image de la souveraine puissance (1). » Les grandeurs de ce monde inspirent au *snob* de tout autres sentimens et un culte beaucoup moins désintéressé. Le *snob* les glorifie parce qu'il se flatte de les posséder un jour en quelque mesure, et certaines conventions lui sont sacrées parce qu'il espère qu'en les observant lui-même, il s'élèvera au rang des êtres privilégiés à qui le respect est dû. — « La richesse, dit encore M. Perry, était désormais une clé qui ouvrait toutes les portes; ceux qui l'avaient acquise s'efforcèrent de se faufiler parmi les grands, de pénétrer dans le cercle magique, et ceux qui réussirent à entrer s'empressèrent de fermer la porte derrière eux... Toute étiquette leur devint sacrée; ils se montrèrent plus orthodoxes que le pape. Loin de se poser en rivaux de l'aristocratie, ils furent ses alliés et s'appliquèrent à la flatter par le soin qu'ils mettaient à l'imiter en toute chose... Le *snob* apparut lorsque les vieilles barrières commencèrent à céder, lorsque l'aristocratie fut moins exclusive et qu'une nouvelle force, celle de la ploutocratie, prit conscience de son pouvoir. Thackeray nous dit que ce nom n'entra guère en usage que vers l'an 1815; il faut en conclure que les *snobs* firent leur apparition dans le monde le jour où les vieilles classes n'eurent plus qu'une

(1) *The evolution of the snob*, by Thomas Sergeant Perry. Boston. 1887; Ticknor and Company.

autorité contestée et où la richesse pensa s'honorer en singeant leurs mœurs et leurs manières. »

M. Perry remarque qu'aux États-Unis il en va tout autrement, que la société américaine, acceptant les choses telles qu'elles sont, adore franchement la richesse, et la prend pour l'infaillible mesure de la valeur des individus, tandis qu'en Angleterre, « la *snobbishness* est un hommage que la ploutocratie rend jusqu'à nouvel ordre à l'aristocratie. » Il faut se défier des apparences et des concessions hypocrites. Le *snob* n'aspire ouvertement qu'à la respectabilité; mais il pose en principe que, pour être respectable, il est rigoureusement nécessaire d'avoir un grand train de maison et de remplir envers soi-même une foule de grands et de petits devoirs très coûteux, qu'un gentilhomme pauvre n'est pas un gentilhomme, que la qualité de *gentleman* est inconciliable avec les conditions médiocres et avec les petits revenus. Il en résulte que, selon l'expression de M. Whitman, une barrière toujours plus haute s'élève dans le Royaume-Uni entre l'homme qui possède et celui qui ne possède pas, et qu'aux yeux du philistin anglais, « la pauvreté est non-seulement un malheur, mais une flétrissure et presque un crime. »

Les philistins anglais sont sujets à beaucoup de contradictions. Ils estiment que la richesse est nécessaire à la respectabilité, et la plupart pensent aussi que, pour être tout à fait respectable, il faut avoir des principes religieux très arrêtés et joindre les pratiques à la conviction. Or, la religion qu'ils professent enseigne qu'il est plus facile à un chameau de passer par le trou d'une aiguille qu'à un riche d'entrer dans le royaume des cieux. Le vrai *gentleman* est tenu d'avoir des rentes, il est tenu aussi de lire souvent la Bible, et, en la lisant, il risque de tomber sur ces paroles : « Comme au lever d'un soleil brûlant l'herbe se sèche, ainsi le riche se séchera et se flétrira dans ses voies. Riches, malheur à vous ! Vos richesses sont pourries. » Le philistin ne songe pas un moment à s'émouvoir de ces terribles déclarations. Le respect de la Bible et l'adoration de la richesse se concilient on ne sait comment dans son cœur; jusqu'à la fin, il continuera de vénérer infiniment le saint livre et d'avoir pour ses écus la plus haute estime, quoiqu'ils soient pourris, et il méprisera le pauvre, bien que le pauvre ait plus de chances que lui d'entrer en possession du bonheur éternel.

Ces inconséquences révoltent M. Whitman, et il s'en prend surtout à l'église anglicane, dont il dénonce, avec une véhémence pathétique, les préjugés, les accommodemens mondains et la pernicieuse influence. Il déclare « que, née des fureurs adultères d'un roi, elle n'a jamais pu effacer les traces de son impure origine; » qu'Henri VIII, en dépouillant l'église romaine, a dépouillé les pauvres, à qui le tiers des revenus ecclésiastiques était affecté; qu'en conservant la hiérarchie épis-

copale et en autorisant le mariage des prêtres, il a fait de l'église établie une institution oligarchique et un bureau de placement pour les cadets des classes supérieures et de la haute classe moyenne. — « Une fois sur deux, a dit M. Boutmy, c'est le grand propriétaire qui nomme les pasteurs, vicaires ou desservans. Ce droit lui est venu par héritage du fondateur originaire, à moins qu'il ne l'ait chèrement acheté d'un voisin ou du lord haut-chancelier. Aujourd'hui, sur 13,305 bénéfices spirituels que compte l'Angleterre, il y en a 8,151 qui appartiennent à des patrons laïques. Ce sont autant de places enviées que la *gentry* distribue à ses puînés, à ses créatures. » N'est-il pas naturel qu'un clergé qui se recrute exclusivement parmi les classes possédantes, en épouse avec chaleur tous les préjugés et s'entende à prêcher l'évangile sans se brouiller avec Mammon? A vrai dire, l'église anglicane a fourni à l'Angleterre quelques-uns de ses plus nobles penseurs, de ses plus admirables philanthropes. Mais, selon M. Whitman, l'exception confirme la règle, et il nous peint les prêtres anglicans comme des hommes qui se piquent d'être avant tout des *gentlemen*, et accessoirement les bergers d'un troupeau d'âmes. Esprits étroits et petits cœurs, pleins d'un respect superstitieux pour toutes les distinctions sociales, quelle sympathie peuvent-ils avoir pour le pauvre et que peuvent-ils trouver à lui dire?

M. Whitman nous raconte qu'il a vécu longtemps à la campagne, dans un endroit retiré où l'évangile était prêché par un digne vicaire, mort depuis, lequel ne permettait pas à ses enfans de parler l'anglais, mais les retenait à perpétuité sous la sévère discipline d'une bonne française, de peur qu'ils ne s'avisassent d'échanger leurs idées avec les enfans du village. Ce vicaire entendait que ses fils fussent de vrais *gentlemen*, et le contact de la pauvreté salit. Que dirons-nous d'un M. Smith, secrétaire d'une compagnie d'assurance, dont M. Matthew Arnold déplore la funeste aventure? Dévoré à la fois de deux craintes aussi vives l'une que l'autre, celle d'encourir un jour l'éternelle damnation et celle de s'engager dans de mauvaises affaires et de tomber subitement dans la pauvreté, la vie lui devint insupportable, et il se brûla la cervelle. M. Arnold ajoute que ce pauvre homme était bien de son pays et de sa classe; que nombre de philistins anglais sont également préoccupés de sauver leur âme et d'amasser beaucoup d'argent. Par bonheur, ils ne prennent pas les choses aussi tragiquement que M. Smith : l'inquiétude les engraisse.

Il faut être indulgent pour les vicaires mondains, pour les secrétaires de compagnies d'assurance qui se tuent, et, en général, pour les philistins inconséquens. Réservons nos sévérités pour les philistins hypocrites, pour les pharisiens qui ont deux morales : l'une austère, scrupuleuse, qu'ils prêchent à leur prochain; l'autre très commode et très coulante, qu'ils destinent à leur usage particulier. Quand ils se mêlent de politique, les procédés les plus louches leur semblent bons

pour agrandir encore l'immense empire britannique, et, l'instant d'après, ils revêtent la robe longue pour dénoncer avec une pieuse indignation les intrigues ténébreuses et les menées criminelles de la Russie. Ils enseignent aux peuples étrangers le respect religieux du droit, et ils approuvent toute loi d'exception qui pourrait être votée contre l'Irlande. D'un bout du monde à l'autre, ils voient la paille qui est dans l'œil de leur prochain, et ils ne verront jamais la poutre qui est dans leur œil. Si quelque scandale arrive chez eux, ils disent : « Tout doux, pas de bruit ! » — et ils fulminent de solennels anathèmes contre les Gomorrhes et les Sodomes du continent.— « Il n'y a rien de si ridicule, disait lord Macaulay, que le public anglais dans ses accès périodiques de moralité. »

M. Whitman est de ces hommes qui ne rient jamais. Ce sombre pamphlétaire est aussi farouche que Jonas quand il fit le tour de Ninive en criant : « Encore quarante jours et Ninive ne sera plus ! » M. Whitman est fermement convaincu que non-seulement ses compatriotes s'attirent l'inimitié des autres peuples par leur affectation de paraître meilleurs qu'ils ne sont, mais que leurs préjugés, leur *cant*, leur pharisaïsme, leur absurde respect pour de sottes conventions, sont de véritables calamités sociales et mettent en danger les destinées du Royaume-Uni. Cependant Jonas lui-même finit par s'attendrir, et sur les représentations de l'Éternel, il consentit à faire grâce à Ninive, cette grande ville dans laquelle il y avait, sans compter les bêtes, plus de cent vingt mille créatures humaines qui ne savaient pas distinguer leur main droite de leur main gauche. En terminant son livre, M. Whitman se radoucit comme Jonas, et il déclare que la race anglo-saxonne est si forte, si saine, si merveilleusement douée, qu'il lui est impossible de désespérer de l'avenir de son pays. N'a-t-elle pas reçu du ciel, dans une plus large mesure que toute autre, les dons qui honorent l'espèce humaine, la bravoure magnanime, l'abnégation de soi-même, l'héroïque patience, « cette solidité de nerfs qui rend capable de triompher dans la bataille de la vie quand d'autres s'abandonnent et succombent ? » A toutes ces vertus, elle joint la parfaite loyauté, *the sense of fair-play*, et M. Whitman nous apprend que l'Anglo-Saxon est le seul homme qui dédaigne de frapper son ennemi tombé à terre.

Cette race miraculeuse était visiblement destinée à devenir la lumière du monde. D'où lui viennent ses vices et ses maux ? Des accidens fâcheux de son histoire, de la malice perverse de ses gouvernans et surtout de ses institutions. Que faut-il faire pour la rétablir dans l'intégrité de son heureux naturel ? Qu'on la débarrasse bien vite de son église établie, « qui a failli ignominieusement à sa tâche, » qu'on épure la chambre des lords, qu'on en chasse les évêques, qu'on supprime les majorats, qu'on s'applique à refondre les lois civiles, à modifier la distribution des richesses et de la propriété, qu'on rapporte toutes les

ordonnances de police sur l'observation du dimanche, qu'on protège la musique, la danse, qu'on donne à l'Angleterre un théâtre subventionné, et, comme par enchantement, la nation recouvrera toutes ses vertus natives; d'un bout de la Grande-Bretagne à l'autre, il n'y aura plus ni préjugés, ni *cant*, ni philistins, ni pharisiens, et le peuple élu remplira de nouveau ses nobles destinées.

Il est possible que, cédant à de pressantes nécessités, l'Angleterre accomplisse avant peu quelques-unes des réformes que M. Whitman lui recommande; mais il n'est pas prouvé que du même coup elle en finisse avec ses philistins, avec son *cant*. M. Whitman, ennemi acharné des préjugés, a les siens. Il s'imagine qu'il suffit de changer les lois pour changer les mœurs et les esprits. M. Matthew Arnold, dont il goûte médiocrement les écrits et la personne, lui représenterait au besoin, avec sa grâce attique, que les réformes ont leur utilité, mais qu'il ne faut pas en attendre des merveilles, que ce coquin d'homme reste toujours le même. Si M. Whitman était plus philosophe, il jugerait les institutions de son pays avec plus d'équité et sa race avec moins de faveur. Il renoncerait à croire qu'elle a reçu du ciel des vertus sans alliage; il conviendrait que, si forte que soit la lame, on y trouve des pailles, que l'Anglo-Saxon, comme tous les peuples, est un composé de grandeurs et de faiblesses, qu'il a les qualités de ses défauts et tous les défauts de ses qualités, et qu'il n'est pas nécessaire d'inventer des fables pour expliquer ses misères.

Le voyageur en Tunisie, qui se rend de Kairouan à Dar-el-Bey, où l'attend la plus gracieuse des hospitalités, chemine longtemps entre deux murailles de blocs calcaires, formées par des affleuremens de roches et exactement parallèles, qui s'allongent devant lui à perte de vue et lui montrent sa route. Les Arabes ont une belle légende à ce sujet. Ils racontent que, lorsque Okba-ben-Nafê eut choisi l'emplacement de sa capitale dans un lieu plat et marécageux, on lui demanda où il prendrait des pierres pour la construire. Il répondit que Dieu ne manquerait pas d'y pourvoir; il se mit en oraison, et le maître de l'univers fit un miracle. La terre s'ouvrit à quelques lieues de là; il en sortit deux armées de rochers, qui s'avancèrent jusqu'à la tente du conquérant, comme pour lui offrir leurs services et pour attendre ses ordres. Il avait trouvé ses carrières, et Kairouan fut bâti. Cette légende s'impose au souvenir quand, du haut d'une colline, on aperçoit la cité sainte se déployant dans sa plaine austère avec ses longues murailles crénelées, ses terrasses blanches, ses coupoles innombrables et le glorieux minaret de sa grande mosquée. Mais en entrant dans la ville, on découvre bientôt que, comme beaucoup d'autres, elle est bâtie en briques.

G. VALBERT.

REVUE LITTÉRAIRE

SUR UN BUSTE DE RABELAIS.

A Meudon, — où il n'est point né, où il n'est pas mort, où peut-être il n'a jamais seulement résidé, — on a élevé l'année dernière un buste, en plâtre, de François Rabelais. Je n'ai pas besoin d'ajouter qu'à cette occasion, selon l'usage, on a discouru, festoyé, banqueté. C'est notre manière en France d'honorer nos grands hommes, et surtout nos grands écrivains : ils ont pensé pour nous, et nous mangeons pour eux. N'ai-je pas lu dans les journaux que l'on mangerait encore ce mois-ci, que l'on se proposait de manger l'année prochaine, qu'une société enfin s'était formée pour manger tous les ans en l'honneur de Rabelais? Comme on mangeait déjà l'hiver, à Paris, en l'honneur de Molière, des mets choisis, on mangera donc désormais, à Meudon, au printemps, en l'honneur de Rabelais, des mets sans doute plus champêtres, tels que tripaille ou gaudebillaux. « Gaudebillaux, — pour que nul n'en ignore, — sont grasses tripes de coiraux; coiraux sont bœufs engraissés à la crèche et prés guimaux; prés guimaux sont qui portent herbe deux fois l'an.» S'il est permis aux Moliéristes, à l'imitation de Molière lui-même, d'avoir l'estomac délicat, les Rabelaisiens doivent l'avoir plus robuste, moins difficile, et capable au besoin de digérer les pires crudités.

J'espère cependant, puisqu'ils ont tant fait que de former une société, que ces Rabelaisiens voudront aussi qu'il en sorte un jour quelque chose. Car, tout le monde parle de Rabelais, mais, en réalité, peu de gens l'ont lu jusqu'au bout, et je ne sache guère de grand écrivain dont la légende populaire ait plus étrangement défiguré la vraie physionomie. Si nous en avons de nombreuses éditions, et de fort belles,

— j'entends de fort bien imprimées, — il n'y en a pourtant pas une dont on puisse dire qu'elle soit tout à fait satisfaisante, pas une dont le texte ou le commentaire ne laissent beaucoup encore à désirer. Et tandis qu'enfin l'inexactitude ou l'erreur, depuis qu'elles s'y sont mises, continuent de fourmiller dans les meilleures biographies que l'on ait de l'homme, l'œuvre elle-même, toujours énigmatique, malgré tant d'interprétations que l'on en a données, demande aussi toujours de nouveaux éclaircissemens. Voilà une tâche tout indiquée pour les Rabelaisiens : quand ils n'en rempliraient qu'une partie seulement, leur société du moins aurait eu sa raison d'être; et il ne faut point douter que ce soit pour cela qu'ils l'aient constituée.

On les verra donc, je n'en doute pas davantage, commencer par enlever à Rabelais ce masque d'ivrogne ou de bouffon, qui peut bien avoir contribué à faire de lui le plus populaire de nos grands écrivains, mais qui n'est cependant, comme ils le savent tous, qu'un masque, et le plus trompeur des masques.

> Le bon Rabelais, qui boivoit
> Toujours, cependant qu'il vivoit,
> . . . . . .
> Qui parmi les escuelles grasses,
> Sans nulle honte se touillant,
> Alloit dans le vin barbouillant;

le Rabelais de tant de bons contes, et de bons tours, et de bons mots qu'il est inutile de reproduire ici, puisqu'on les trouve aussi bien partout, et qu'ils sont passés presque en proverbes; le moine qui se ruait volontiers en cuisine, « par induction et inclination naturelle, aux frocs et cagoules adhérente ; » cette espèce de curé philosophe qui disait à ses paroissiens, comment, à l'invention... de ce que vous savez, le bonhomme Grandgousier connut l'esprit merveilleux de son fils Gargantua, ce Rabelais-là n'est qu'un Rabelais de convention, formé par la légende à l'image de son livre, un faux Rabelais, une caricature, et d'autant moins ressemblante à l'homme qu'on la fait grimacer davantage. Mais le vrai Rabelais a mis toute sa folie dans son livre, et, au contraire, dans sa conduite une sagesse, ou du moins un bon sens exemplaire. Sans doute, sa vie ne fut pas d'un saint, et on peut croire qu'il aimait à rire; elle ne fut pas toujours d'un ecclésiastique, ni d'un moine fidèle à ses vœux, puisqu'on lui a découvert un fils, il y a tantôt vingt-cinq ans, dans les vers latins de l'un de ses amis, savant jurisconsulte. Mais, à travers bien des péripéties, ce fut la vie d'un habile homme, — nous pouvons aujourd'hui l'affirmer, — d'un homme très avisé, très prudent, qui sut compenser la liberté de son langage par la décence extérieure de ses mœurs, arranger sa tenue pour en faire le garant ou le témoin de l'innocence de ses intentions, qui buvait peut-être

de l'eau claire, et le plus incapable, en tout cas, de compromettre sa fortune ou sa sécurité pour un bussart de vin pineau. S'il y en a, comme il le dit lui-même quelque part en citant le vers de Juvénal :

Qui Curios simulant et Bacchanalia vivunt,

il est au contraire, lui, de ceux qui en font beaucoup moins qu'ils ne disent, qui se fâcheraient tout rouge que l'on les confondît avec leurs personnages, et qu'ainsi l'on ne peut caractériser qu'en les distinguant tout d'abord de leur œuvre.

On ne saurait trop appuyer sur ce trait : Rabelais, correspondant et ami du savant Budé; commensal de Geoffroy d'Estissac, évêque de Maillezais; secrétaire de Jean du Bellay, cardinal-évêque de Paris ; médecin de l'autre frère, Guillaume, seigneur de Langey, vice-roi du Piémont; protégé à la fois des Guise et des Châtillon, Rabelais, s'il fallait voir en lui le *biberon* de la légende et le propre original de son ignoble Panurge, n'eût pas duré trois mois dans les palais ni dans la compagnie de tous ces grands personnages, qui peut-être lui eussent passé, selon les mœurs du temps, la débauche et l'orgie, mais non pas la crapule. Protecteurs et amis, ils nous sont autant de témoins de la dignité de sa conduite. La souplesse nous en est à son tour démontrée par ses rapports avec ses évêques et avec la cour de Rome. Cordelier, il demande à passer de son ordre dans un autre, et on le lui accorde; fatigué d'être moine, il se défroque, et on le laisse faire; il veut reprendre l'habit, et on le lui permet, et on l'investit même d'un canonicat, et en dépit de Panurge et de frère Jean des Entommeures, des Papefigues et des Papimanes, on lui confère une première cure en 1543 et une seconde en 1550 : c'est celle de Meudon, que d'ailleurs, selon toute apparence, il n'a jamais occupée, mais dont il a perçu les fruits. On n'a point de ces complaisances pour un ennemi, on n'en a point même pour un suspect, et je ne puis reconnaître à ces traits un irrégulier, un réfractaire, un révolté.

C'est qu'aussi bien, s'il aime à penser librement, Rabelais aime encore davantage à penser tranquillement. Rien en lui de l'humeur ou du tempérament d'un apôtre, ni seulement d'un réformateur, rien de la sombre obstination de Calvin ou du fanatisme agressif des Estienne, mais un homme qui sait calculer les occasions et les temps, prendre le vent, se taire, faire à propos le mort, et toujours ne s'aventurer ou ne se commettre qu'à bon escient. Le premier livre de *Pantagruel* avait paru pour la première fois en 1533, et *Gargantua* en 1535, — ou peut-être en 1532, — à Lyon, sans nom d'auteur, ou plus exactement sous le pseudonyme devenu depuis fameux d'Alcofribas Nasier. Rabelais attendit douze ou

treize ans à faire paraître son troisième volume, — le deuxième livre de *Pantagruel*, 1546, — et s'il y mit cette fois son nom, c'est qu'il se croyait, c'est qu'il pouvait se croire assuré de la protection de François Ier. Sauf quelques circonstances, contre lesquelles ne peut rien toute la prudence humaine, on le trouve en effet toujours « au bon bout, » je veux dire du côté du pouvoir, et n'épargnant rien pour s'y maintenir. Si ses ennemis l'attaquent sur une plaisanterie qui pourrait bien sentir en effet quelque peu le fagot, il s'en excusera par une autre, et, si cela ne suffit pas, il effacera la première; et il n'entendra pas raillerie sur l'article de ses ratures. En 1542, il se fâcha tout net avec son ami Dolet, — celui dont on a fait le *martyr de la renaissance*, et qui le fut surtout de la violence de son caractère, — parce que Dolet, dans une édition des deux premiers livres, avait rétabli quelques hardiesses que Rabelais en avait effacées. On notera que, si le livre eût été signé, l'imprimeur eût couru pour le moins autant de risques que l'auteur; mais, comme il ne l'était point, Dolet, dans l'espèce, était seul à les courir : il faut voir de quel ton Rabelais le désavoua ! Mais aussi, grâce à cette prudence, il se tira, les braies nettes, comme il eût pu dire en son gaulois, et la vie sauve, d'une aventure où dix autres eussent laissé leur liberté ou leurs os; et j'avoue que j'ose à peine le lui reprocher, ou plutôt je ne le lui reproche pas du tout, — pour le cas que les hommes font de la vérité !

Cette connaissance de son vrai caractère nous permettra de nous faire de son œuvre une plus juste idée, plus exacte, moins superficielle, plus conforme à lui-même.

On n'en louera jamais assez les qualités tout à fait singulières, le mérite, l'importance unique dans l'histoire de la littérature française, ou même européenne : le *Pantagruel* de Rabelais, c'est notre *Roland furieux*, c'est notre *Don Quichotte;* c'est en même temps notre *Gulliver ;* et c'est encore quelque chose de plus, que nous essaierons de dire tout à l'heure. Mais, pour le fond, je ne sais si la satire, — politique, sociale, religieuse ou philosophique, — y est aussi violente et aussi hardie, aussi neuve surtout qu'on l'a dit, que l'on le croit, que l'on est convenu de le croire. Il s'est moqué des moines, il s'en est moqué cruellement; mais qui est-ce qui ne s'est pas moqué des moines, au XVIe siècle, en même temps que lui ou avant lui ? et, dans les moqueries qu'il en fait, que voit-on qui dût déplaire si fort à François Ier, ou à l'auteur de l'*Heptaméron?* Il se raille de la scolastique; mais, quand il commence, quand il publie son *Pantagruel*, en 1535, combien y a-t-il d'années qu'Ulric de Hutten, par exemple, ou Érasme encore, et tant d'autres, en France comme en Allemagne, ne font pas autre chose? et la guerre à la scolastique, n'est-ce pas alors, dans toute l'Europe, depuis cinquante ans, et jusqu'à Rome même, sur le trône pontifical, ce que l'on pourrait appeler le mot d'ordre de la renaissance? Il nous dépeint, en

bouffonnant, les horreurs de la guerre, la sottise ambitieuse de Picrochole et de ses conseillers; mais pourquoi les rois de son temps, François Ier ou Henri II, eussent-ils été si sots que de se reconnaître eux-mêmes en Picrochole, plutôt qu'en Grandgousier, plutôt qu'en Gargantua, plutôt enfin qu'en Pantagruel, ces modèles de la bonhomie, du bon sens et de la modération sur le trône? O Rabelaisiens! un peu de franchise! et surtout de mesure! Lisez attentivement les trois premiers livres de votre Bible; rappelez-vous que le quatrième n'a paru qu'en 1552, c'est-à-dire un an peut-être à peine avant la mort de son auteur; considérez ce qui se disait, ce qui s'écrivait, ce qui s'imprimait autour de lui; et vous reconnaîtrez que, fidèle à son personnage, il n'a point passé la limite, qu'il n'a rien dit de plus audacieux que ses contemporains; — et qu'il n'a enfin de supériorité sur eux que celle de l'abondance et de l'éclat de son imagination, de l'énormité de sa verve bouffonne, et de la force, de la puissance, de l'éloquence, de la perpétuelle invention de son style.

Il est vrai qu'il y a le quatrième et le cinquième livres : les Papefigues et les Papimanes, les *Uranopètes Décrétales*, l'Ile sonnante, Grippeminaud et les Chats fourrés. Mais j'avais l'occasion, tout récemment, de le dire en un tout autre sujet; c'est une question discutable et très controversée, que de savoir si le cinquième livre est de Rabelais. Car, tout d'abord, le fait est qu'il ne fut publié qu'environ dix ou douze ans après la mort de l'auteur, et que plusieurs de ses contemporains en ont nié l'authenticité. Ce qui est également certain, et en admettant que l'idée lui en appartienne, l'exécution n'en saurait être de la main de Rabelais, s'il est mort en 1553, puisqu'en effet plusieurs passages n'en peuvent avoir été écrits qu'après sa mort, et l'un d'eux seulement en 1558. On remarquera que je ne dis rien de la diversité des styles : tout le monde sait que, si l'on entrait une fois dans cette voie, il n'y a pas un de nos grands écrivains dont l'œuvre ne fût en danger d'y fondre tout entière. Qui croirait, s'il ne le savait par ailleurs, que le *Poème de la captivité de saint Malc* fût de l'auteur de *Joconde* et des *Oies du frère Philippe;* ou *le Temple de Gnide* de l'auteur de *l'Esprit des lois?*

Or, des cinq livres de Rabelais, c'est ici le plus audacieux, celui qui contient contre les gens de justice et de finance, contre Rome et contre l'église, contre « le trône et l'autel » les plus violentes attaques, et non plus enveloppées, comme dans les précédens, d'allégories ou de symboles plus ou moins obscurs, mais à peine déguisées sous des fictions plus que transparentes, et presque à visage découvert. Imaginez donc, si vous le pouvez, que l'on mît en discussion l'authenticité du *Tartufe* de Molière, ou celle encore du *Candide* de Voltaire; et tâchez de mesurer à quel point Voltaire sans *Candide*, et Molière sans *Tartufe*, différeraient d'eux-mêmes. Si le cinquième livre est

de Rabelais, l'idée qui s'en dégage réagit aussitôt sur les quatre autres pour leur donner une signification et une portée nouvelles. Où l'on ne voyait que la bouffonnerie d'un ogre en belle humeur, son rire plus qu'homérique, l'ébattement ou l'ébrouement, parmi ses propres inventions, d'une imagination également fantasque et puissante, il faut chercher maintenant des intentions et des *dessous*, il faut voir le masque d'un philosophe et d'un réformateur, il faut trouver un sens profond à ce qu'il y a dans son livre de plus énigmatique, de plus incompréhensible et de plus ordurier. Mais, au contraire, ôtez ce cinquième livre : je ne dirai pas que tout s'éclaircit, mais ce qui était obscur le reste, et doit le rester, et n'a pas besoin que l'on se creuse l'esprit à en vouloir trouver une interprétation. Alors, quand Rabelais, dans trois longs chapitres, célèbre les vertus de l'herbe « nommée *Pantagruélion*, » il n'y a plus de mystère, et c'est tout simplement un plaisir pédant qu'il se donne de nous étaler sa science botanique. Ailleurs, quand il nous fait l'interminable « anatomie de Quaresme-prenant » ou qu'il nous raconte la grande bataille de Pantagruel et des Andouilles, c'est son imagination qui s'amuse, et s'attarde, et se complaît en des variations sur un thème bien connu des conteurs du moyen âge; et si peut-être il y glisse quelques allusions, elles sont claires. Et lorsqu'il veut, en vingt autres endroits, se railler des gens de justice, de finance, de guerre ou d'église, il le fait ouvertement, avec une grosse gaîté, exubérante, contagieuse, irrésistible, mais en réalité, et au fond, avec une mesure qui diffère beaucoup de la violence injurieuse du cinquième livre, ou, pour mieux dire, avec cette modération qui ne caractérise pas moins sa philosophie que sa conduite. Et c'est pourquoi je suis de ceux qui pensent que le cinquième livre n'est pas de Rabelais.

Faut-il aller plus loin? C'est donc dans le quatrième que l'on en trouve la meilleure preuve. On connaît l'île des Papimanes, et le chapitre intitulé : « Comment par la vertu des Décrétales est l'Or subtilement tiré de France en Rome. » Mais aucun éditeur ne nous fait observer qu'au temps même où Rabelais composait ce chapitre, on publiait à son de trompe, dans les carrefours de Paris, un édit qui défendait « sur peine de la vie, et de la confiscation des biens, à qui que ce fût, *de porter aucun argent*, pour quelque raison que ce fût, ni à Rome ni en d'autres lieux de la dépendance du pape. » Et, à la vérité, quelques jours auparavant, on en avait, par compensation, publié un autre contre les hérétiques. Mais, de ce côté-là aussi, Rabelais s'était mis en règle, si je puis ainsi dire, par une déclaration de guerre aux « Démoniacles Calvins, imposteurs de Genève. » De telle sorte que sa plus grande hardiesse aurait donc consisté, dans son quatrième livre, à dire également contre les protestans et contre Rome ce qui pouvait être le plus agréable

à la cour de France, le plus conforme aux intentions du maître, et le plus propre à en aider enfin la réalisation. Il y a, d'ailleurs, mieux encore. Et si l'on considère que le Parlement ayant fait défense à l'imprimeur « de vendre et exposer le livre, » le roi, sur la simple requête de l'auteur, leva l'interdiction, on est tenté de se demander si Rabelais n'écrivait pas « par ordre, » ou à tout le moins si son audace même n'était pas une forme de courtisanerie. On voit qu'en tout cas cette audace n'était pas de nature à lui attirer de bien sérieuses persécutions, — et cela suffit pour le moment. A moins que l'on ne veuille que j'ajoute qu'un homme s'indigna que les théologiens de Paris n'eussent pas fait brûler Rabelais avec ses livres, et qu'il s'appelait Robert Estienne. Mais on voit aussi que, dans la mesure où cette interprétation du quatrième livre est conforme à l'exactitude historique des faits, elle ruine en même temps l'authenticité du cinquième, et réduit à leur juste valeur les hardiesses prétendues des trois autres.

Rabelais, à vrai dire, n'a rien ou presque rien attaqué qu'il ne pût attaquer, dans le temps précis qu'il l'attaquait, sans le moindre péril de sa tête ou de sa liberté. S'il n'est guère plus ordurier, comme on l'a fait remarquer avec raison, que tel ou tel de ses contemporains, et si peut-être même il est moins obscène que Marot, il n'est pas plus hardi que la plupart d'entre eux, et il l'est nommément beaucoup moins que Bonaventure des Périers, l'auteur du *Cymbalum mundi*. Là même où l'on croirait volontiers, à le lire, que la fougue de son imagination l'entraîne, et que ses idées, roulant pêle-mêle dans un torrent de mots, se débordent et lui échappent, Rabelais, toujours parfaitement maître de son style, — et rien n'est plus aisé que de s'en apercevoir à la nature des corrections qu'il fait, — l'est également toujours de sa pensée. Mieux équilibré, plus robuste, moins nerveux, moins irritable que Voltaire, et très différent en cela d'un homme qui lui ressemblera par tant d'autres côtés, Rabelais, ni dans l'attaque ni dans la riposte, n'a jamais perdu le sang-froid ou le calme. Il sait d'ailleurs qu'en France on peut tout dire, à la seule condition de ne pas toucher au principe du pouvoir, et à Rome, non-seulement tout dire, mais tout faire, pourvu qu'on respecte le dogme. Aussi a-t-il toujours respecté le dogme et le pouvoir, et dans toute son œuvre, si je ne trouve pas un mot qui pût effaroucher l'ombrageuse susceptibilité du prince, je doute que l'on en trouvât un, dans le quatrième livre lui-même, que l'on pût noter d'hérésie. Non pas que l'hérésie n'y soit; mais comment les contemporains eussent-ils pu l'y saisir, dissimulée, ou plutôt disséminée qu'elle est dans l'œuvre tout entière, sans se déclarer nulle part; et puis, si cette hérésie n'est autre que l'hérésie de la renaissance elle-même? Calvin seul, parmi les lecteurs de *Pantagruel* et de *Gargantua*, l'a peut-être soupçonnée. Il nous faut la démêler maintenant, et après avoir,

pour ainsi dire, accordé l'homme et l'œuvre dans une modération commune, les accorder avec l'impression qu'ils produisent, — qui est celle de l'excessif, du gigantesque et du prodigieux.

Cette hérésie, c'est le *naturalisme*, dans le sens le plus large, le plus étendu, et le plus profond du mot. Source inépuisable de vie, « grandement féconde et fertile de soi-même, » Nature ou *Physis*, comme il l'appelle, c'est pour Rabelais la mère de toute Beauté, toute Harmonie et toute Bonté; la mère de toute Santé de l'esprit et du corps. Longtemps persécutée par les « Matagots, Cagots et Papelards, » par les « Briffaux, Caphards, Chattemites et Cannibales, » la voilà libre enfin, émancipée pour toujours du cloître et de la scolastique, rendue à elle-même, libre d'aller, de venir, de parler, d'agir, d'étaler au soleil sa splendeur et sa fécondité. Rabelais est un adorateur de la Nature, adorateur ardent, l'un des plus ardens qu'il y ait peut-être jamais eus, capable de s'elever, pour en célébrer les mystères, lui, « le charme de la canaille, » jusqu'aux accens du plus pur lyrisme, mais aussi qui l'adore tout entière, dans toutes ses fonctions, sans distinction ni préférence, avec la liberté d'un médecin, le cynisme d'un moine, et l'impudeur d'un païen. Voilà ce qu'il y a « d'excessif » et de « prodigieux » dans son œuvre. Voilà ce qu'il a figuré ou symbolisé dans ces ogres joyeux et dans ces bons géans dont il a fait les héros de son livre, dans sa Gargamelle et dans son Grandgousier : une humanité dont les capacités égaleraient les appétits, celui de manger ou de boire aussi bien que celui de savoir, dont les appétits se renouvelleraient comme d'eux-mêmes en se satisfaisant, dont il n'y aurait pas jusqu'aux manifestations inférieures qui ne fussent admirables pour leur régularité, leur abondance, leurs étonnans effets ou leur gigantesque ampleur. Et voilà ce qui fait de lui le représentant par excellence de ce qu'il y a de meilleur et de pire à la fois dans l'esprit de la renaissance.

Par là s'explique en effet, et d'abord, selon le mot de La Bruyère, cette « ordure dont il a semé ses écrits. » Il s'y complaît et il s'y délecte, pour l'amour de la nature. N'y cherchez point de mystère, il n'y en a pas; n'y voyez pas, comme quelques-uns, des palimpsestes d'une nouvelle espèce, il n'y a rien d'écrit par-dessous; n'essayez pas enfin de l'en excuser ou de le justifier sur la liberté du langage de son temps, car ce langage est sien avant d'être celui de ses contemporains. Mais en réalité, comme chez quelques peintres flamands, comme chez Téniers, comme chez Jordaens, comme chez Rubens lui-même, — dont la *Kermesse* du Louvre peut servir d'illustration à ce que nous disons, — toutes ces images, bien loin de provoquer chez lui aucune répugnance et de lui soulever le cœur de dégoût, comme à nous, éveillent chez Rabelais l'idée de leur cause, pour ainsi dire, des idées de nourriture facile, abondante et grasse, d'animalité saine et forte, de joie, d'épanouissement, et de dilatation physique. Si le sujet était moins

difficile, je ne dis pas que j'aimerais à y insister, mais je ne serais pas embarrassé de montrer que telle est bien la nature, chez Rabelais, de cette sorte de plaisanteries, et combien elle diffère ainsi dans son *Pantagruel* de ce qu'elle est dans le *Gulliver* de Swift, un autre maître, aussi lui, du genre.

Par là encore, par le culte de la nature, s'explique chez Rabelais ce que l'on en a le plus admiré : ses programmes d'éducation, dont je défie bien qu'on démêle autrement la confusion très réelle. Il n'y a qu'une règle en sa clause ou qu'une clause en sa règle, aisée à retenir, facile à pratiquer : *Fais ce que voudras ;* « parce que, — comme il le dit, — gens libères, bien nés, bien instruits, conversans en compagnies honnêtes, ont *par nature un instinct et aguillon* qui toujours les pousse à fait vertueux et les retire de vice. » Nature est à ses yeux institutrice de vertu, et tout le secret de l'éducation ne consiste pour lui qu'à favoriser l'expansion des instincts. Le vice ou le mal, selon Rabelais, c'est de s'écarter de la nature, le bien ou la vertu, c'est de s'en rapprocher. Ne rien étouffer, comprimer, gêner ou corriger, mais tout aider, encourager, favoriser, développer, voilà donc son système, ou, pour mieux dire, son idéal, car il n'a point de système, à le bien entendre, mais plutôt ce qu'on appelle des vues. Pendant près de mille ans, *Antiphysis* a gouverné le monde, mais maintenant *Physis* triomphe ou va triompher d'elle, et la vie, rendue à son objet, qui n'est autre que la vie même, que le plaisir et la joie de vivre, va s'épanouir dans l'orgueil de sa force et de sa liberté. Plus de « lois, de statuts ni de règles, » plus de contrainte ni d'autorité qui resserre, ou qui émonde, ou qui ébranche, plus d'efforts sur ou contre soi-même, mais le développement plein et harmonieux de toutes les facultés, de toutes les puissances de l'être, l'enfant ou le jeune homme institué par « passe-temps » plutôt que par « estude, » et le monde transformé en une immense abbaye de Thélème.

Et par là s'explique enfin, sous la modération, quoique réelle, ce que l'on peut appeler le caractère militant et agressif du *Pantagruel* et du *Gargantua*. Rabelais respecte le dogme ; — et peut-être, au fond, continue-t-il d'y croire, à moins encore qu'il ne se soucie pas de savoir ce qu'il en pense ; — mais, en attendant, il ruine le support et il attaque la racine du dogme. Qu'est-ce en effet que cette adoration de la nature qui circule dans le roman tout entier, qui l'anime, qui donne à ses allégories, en même temps que leur sens, l'air, les couleurs et le mouvement de la vie ? sinon, tout simplement, une conception nouvelle de l'homme et de l'objet de l'existence humaine, qui se substitue insensiblement à l'ancienne ? puisque c'est la réhabilitation de tout ce que l'Église, en son langage, a condamné, condamne encore sous le nom de concupiscence. Les commentateurs ne l'ont pas toujours très bien vu, et parmi eux ceux qui continuent, sur la parole de

La Bruyère, à diviser Rabelais, pour ainsi dire, à faire de son œuvre deux parts, dont ils rejettent l'une, qu'ils délèguent à la canaille, et tout de même veulent retenir l'autre. Mais « la canaille, » mieux inspirée que les commentateurs, ce qui lui est arrivé quelquefois dans l'histoire, et notamment en cette circonstance, a parfaitement compris que Rabelais ni son livre ne sont de ceux que l'on divise ; et la preuve, c'est qu'elle a créé la légende du curé de Meudon, précisément pour mettre entre l'homme et le livre un accord ou une unité dont elle sentait bien, pour ainsi dire, mais dont elle ne discernait pas le lien. Si Rabelais était moins ordurier, quelques lecteurs estiment qu'il serait moins *divertissant*, — en quoi peut-être ils donnent une étrange idée de l'espèce de divertissement qu'ils aiment, — et les autres, les délicats, le trouvant plus lisible, se trouveraient eux-mêmes soulagés d'un peu de juste honte qui se mêle à leur admiration. Mais ce ne serait plus Rabelais, ce ne serait plus le plus grand de nos *naturalistes*, ce ne serait plus le rénovateur parmi nous du culte de la nature ; et ce qu'elle gagnerait en décence, il faut bien dire que son œuvre le perdrait en importance et en signification historique, littéraire, philosophique. Rabelais est beau de son impudence ; et sans cette impudence, belle elle-même de son naturel et de sa sincérité, son livre, au lieu d'être ce qu'il est, l'expression de toute une part de la renaissance, n'est que roman, que *folâteries*, que contes à dormir debout.

Que l'histoire serait instructive, depuis deux cent cinquante ans, du progrès parmi nous de ce culte de la nature ! C'est Calvin, presque le premier, qui essaie de s'y opposer ; et, dans la seconde moitié du XVIe siècle, par-dessous les guerres de religion, la grande question qui s'agite, c'est de savoir si l'antique morale, — cette morale fondée théologiquement sur le dogme de la chute, mais en réalité, sur l'expérience de la perversité native de l'homme, — sera dépossédée du gouvernement de la conduite humaine, et si la nature suffira désormais toute seule à maintenir l'institution sociale. Calvin l'emporte, et l'église catholique se réforme elle-même, dans la discipline et dans les mœurs, sur le modèle du protestantisme. Dans les dernières années du XVIe siècle, dans les premières années du XVIIe, il semble que le concile de Trente ait donné le signal d'une renaissance religieuse ; et rarement on a vu, chez les protestans comme chez les catholiques, de plus beaux exemples de vertu. Mais le petit troupeau des épicuriens, ou, comme l'on dit alors, des libertins, ne s'est pas dispersé. Postérité dégénérée, mais postérité de Rabelais tout de même, et directe, les Théophile, les Saint-Amant, les Saint-Pavin, les Scarron continuent le XVIe siècle jusqu'au milieu du XVIIe siècle ; et le bourgeois parisien les approuve, ce bourgeois dont les fils vont s'appeler ou s'appellent déjà Boileau, Chapelle, Molière, Regnard, Voltaire.

En vain le jansénisme, avec Nicole et Pascal surtout, essaie une fois encore de rétablir dans ses anciens droits une morale plus pure, plus rigoureuse, presque calviniste, — et c'est ici le lien qui unit entre elles *les Provinciales* et *les Pensées;* — en vain, et tout en combattant la théologie janséniste, et au besoin le parti, Bossuet et Bourdaloue, dans la chaire chrétienne, secondent cependant cet effort. Ils n'ont pas plus tôt disparu, ou même ils vivent encore, que déjà l'esprit du XVIe siècle reparaît dans celui du XVIIIe, et, en particulier, dans ce fameux *Dictionnaire* de Bayle, mélange surprenant et caractéristique, d'érudition, d'athéisme et d'obscénité...

Je craindrais, si je poursuivais, que l'on ne m'accusât de vouloir, avec ses fanatiques, transformer Rabelais en un précurseur des idées de la révolution. Et, en effet, il faut prendre garde aux expressions dont on se sert pour caractériser un homme; et ne pas lui prêter des intentions ou des idées que nous n'avons appris nous-mêmes à nommer que depuis qu'il est mort. Dire de Rabelais qu'il fut un précurseur de la *Tolérance* et de la *Libre pensée*, cela est aussi ridicule que de dire de César que ses discours *électrisaient* ses troupes, ou qu'un regard de lui *magnétisait* ses soldats rebelles. Il n'est pas moins vrai cependant que l'on ne saurait, comme l'a fait Montaigne, mettre l'auteur de *Pantagruel* au nombre des auteurs « simplement plaisans; » ni se contenter, avec Sainte-Beuve, d'en faire un « Homère bouffon. » Rabelais est quelque chose de plus, ou quelque chose d'autre. Il s'égaie, et il nous égaie; mais il pense, et il nous fait penser: c'est ce qui le distingue des conteurs de son temps et de ceux qui l'ont précédé. Que d'ailleurs on ne puisse pas l'entendre aisément ni toujours, rien de plus naturel. Lui-même, en effet, n'entend qu'à peine sa propre pensée; ou du moins, comme il n'en voit pas toutes les conséquences, qui ne s'en dégageront qu'une à une, selon que l'occasion et le temps le voudront, il n'en donne pas toujours une expression assez nette, assez compréhensive. Mais, pour n'y être pas exprimées comme elles ne pouvaient l'être que longtemps après lui, presque toutes les idées dont le monde moderne a vécu jusqu'à nous n'en sont pas moins dans Rabelais. On doit même ajouter que la plus enveloppante, en quelque sorte, celle d'où sont sorties depuis lors presque toutes les autres, est justement celle dont il semble avoir voulu, en ne se lassant pas d'y revenir, épuiser la fécondité. Et si j'aurais mieux aimé, je l'avoue, — pour nous, non pas pour lui, — qu'il appliquât son génie à un autre usage, j'espère que les Rabelaisiens eux-mêmes, respectueux de la liberté de penser, ne m'en voudront pas de ce vœu, — rétrospectif, admiratif et inoffensif!

F. Brunetière.

REVUE DRAMATIQUE

Vaudeville : *Renée*, drame en 5 actes, de M. Émile Zola. — Ambigu : *Mademoiselle de Bressier*, drame en 5 actes, de M. Albert Delpit. — Gymnase : *le Gentilhomme pauvre*.

Deux essais de tragédie moderne, à quelques jours d'intervalle, ont paru sur la scène : *Renée*, de M. Émile Zola, au Vaudeville, et *Mademoiselle de Bressier*, de M. Albert Delpit, à l'Ambigu. L'auteur de *l'Assommoir*, dans l'imagination des hommes, n'est pas précisément un jeune frère de Corneille et de Racine ; on sait assez, d'autre part, que l'auteur des *Dieux qu'on brise* n'arrive pas de Medan. Du premier, cependant, une telle entreprise n'étonnera que ceux qui ne connaissent pas toute sa doctrine ; quant au second, si l'on connaît son naturel, on ne sera pas surpris de le trouver sur ce terrain, même aux côtés du premier. On peut augurer, d'ailleurs, qu'il y a entre les deux ouvrages de singulières différences ; et d'abord on peut gager que les héros de M. Zola ont plus de vices, les héros de M. Delpit plus de vertus. Mais quoi ! Chimène et le Cid nous donnent de meilleurs exemples que Phèdre : et *Phèdre* et *le Cid* sont pourtant deux tragédies.

La tragédie ! A maintes reprises, dans ses campagnes de critique, M. Zola s'est tourné vers elle et a invoqué son souvenir. Il a constaté que le drame, après un demi-siècle à peine, était caduc : le public, les auteurs mêmes, reconnaissaient la vanité de ce genre, où la peinture des passions et des caractères est sacrifiée à l'action ; et, devant cette décrépitude précoce, on éprouvait un malaise, on s'inquiétait

du lendemain; à tâtons, voire en piétinant sur place, on cherchait un genre nouveau. Eh bien! par-delà le drame, il fallait remonter jusqu'à la tragédie : non pas, sans doute, pour lui emprunter ses procédés, la pompe de son langage, la longueur de ses récits, l'artifice de ses confidens; mais pour imiter son mépris de l'intrigue et son perpétuel souci du cœur humain. Peu d'événemens, et qui ne seraient point compliqués, mais l'homme, tout simplement, voilà, derechef, ce qu'on mettrait sur la scène. L'action, comme autrefois, ne serait que la révélation de la personne, mais non plus seulement de la personne spirituelle et isolée dans le vide; c'est la personne physique aussi, la personne entière, et telle qu'un certain milieu la présente, qui revivrait devant nous. Et comme toute l'histoire de l'homme ne saurait tenir en un seul ouvrage, un fait unique, du domaine commun de la physiologie et de la psychologie, serait la matière d'une pièce. De quel nom s'appellerait cette pièce, tragédie ou drame, peu importe : le renouvellement de l'art classique, son « adaptation à notre époque,» voilà le problème.

La théorie est irréprochable : à qui l'honneur de la pratique? M. Zola y prétend : il n'a écrit *Renée*, — cela se voit assez, cela se voit même trop, — que pour s'exercer à cette « adaptation. »

Un simple fait, et qui est bien du domaine commun de la physiologie et de la psychologie, — l'inceste, — voilà le sujet de l'ouvrage. Quel inceste? L'amour d'une femme pour le fils de son mari. Hé! mais... ce fait-là, chacun sait qu'il a déjà servi pour un poème tragique; s'il n'en est pas d'autres, parmi les œuvres du répertoire, où la vie du corps se manifeste aussi bien que celle de l'âme, il y a du moins celle-ci, *Phèdre :*

Je sentis tout mon corps et transir et brûler...

C'est justement, j'imagine, parce que cette matière est celle de *Phèdre*, que M. Zola en a fait choix pour son essai de tragédie renouvelée.

Il a trouvé, d'ailleurs, un milieu moderne où le crime antique, s'il se reproduisait, pouvait demeurer intéressant; il a paru profiter d'un bon avis. « Supposez, avait-on dit (1), que Mlle Rougon-Macquart ayant épousé M. Quenu-Gradelle, charcutier, devienne amoureuse de son beau-fils Quenu-Gradelle, garçon épicier... Le sujet aussitôt devient odieux et repoussant, ou ridicule et grotesque... Dans ce milieu bourgeois, il n'y a pas d'explication *psychologique* du crime, et l'amour incestueux de la femme Quenu deviendrait une pure dépravation des

(1) M. Ferdinand Brunetière, *le Roman naturaliste;* Calmann Lévy.

sens... Mais à la hauteur où les circonstances ont placé la Phèdre et l'Hippolyte tragiques, c'est-dire dans un monde où ni les désirs ne sont habitués à connaître d'entraves, ni les volontés à s'embarrasser des obstacles,.. tout est changé. » Aussi M. Zola n'a-t-il pas logé l'inceste en quelque arrière-boutique, mais dans le plus riche hôtel du parc Monceaux : à défaut d'un roi, d'une reine et d'un prince, personnages à présent presque fabuleux, il a pris un financier parvenu, — un des tyrans du jour, — sa femme et son fils; pas plus que chez les demi-dieux, dans ce monde-là, les passions ne sont habituées à se modérer ni à subir aucune gêne; l'ivresse de la toute-puissance, le vertige moral, dans un pays où il n'y a plus de trône, où peuvent-ils s'expliquer mieux que sur une montagne d'or?

Enfin, cette question préalable se posait: conçue par un tel auteur, pour qui toute la personne humaine est soumise à la science et le libre arbitre n'est qu'un vieux mot, Phèdre serait-elle encore un personnage dramatique? Offrirait-elle encore l'émouvant spectacle d'une lutte de sentimens et pourrait-elle montrer, dans le crime, « une douleur vertueuse? » Ou ne serait-elle pas plutôt une malade, qui roulerait sur une pente unie vers sa fin nécessaire? M. Zola, par bonheur, avait de quoi répondre à ces doutes : nous ne recevons pas de la nature et de nos parens les bons instincts ou les mauvais, mais les uns et les autres; la bataille est la même entre ceux-ci et ceux-là que naguère entre la passion et la liberté. Admettez, pour simplifier les choses, que le père de l'héroïne soit parfaitement pur, et sa mère parfaitement impure: l'héritage de l'un et celui de l'autre, en son âme, se livreront de furieux combats. Qu'importe au spectateur que le dogme ait péri, si le *drame* est sauf?

Ainsi, non-seulement le dessein de M. Zola était louable, mais aucune des conditions essentielles pour le succès de son entreprise ne lui manquait. On entrevoit ici la tragédie moderne; elle n'est donc pas une chimère : si elle n'est pas faite, elle se fera.

Hélas! non, elle n'est pas faite!.. Mon premier reproche à cette œuvre-ci, à *Renée*, c'est que l'exécution en est trop naïve. M. Zola reprend, malgré les défenses qu'il a publiées jadis, les procédés les plus vieillis du répertoire. Écoutez sa Phèdre et son Hippolyte, au deuxième acte, admirez quels discours il leur souffle : est-il quelque part, chez Racine, d'aussi froides analyses de sentimens? Au troisième, l'entretien de Renée avec son père n'est qu'un monologue à peine déguisé : « Mon père, dit-elle, vous êtes ma conscience. » En effet, elle parle devant lui comme on se parle à soi-même dans un vestibule classique; et, si inquiétans que soient les propos de la jeune femme, ce père la laisse tout de suite après : il a fini son office de conscience. A la dernière scène, surprise par son mari, pressée entre cet homme

et son fils, et prête à se tuer, l'héroïne prononce une harangue et distribue des arrêts : à celui-ci, à celui-là, et puis à la société entière elle rend la justice. Vous reconnaissez cette convention; fut-elle jamais plus forte? — Et M. Zola, naguère, s'interdisait les confidens ! Qu'est-ce donc que cette Mlle Chuin, sinon une autre Œnone, dix fois plus docile que l'ancienne aux impulsions de l'auteur, une traîtresse de mélodrame chargée du maniement des ficelles?

A cet appareil démodé qu'il a tiré de la remise, notre homme ajoute un ornement trop neuf : c'est le pédantisme d'une science récente. Les personnages eux-mêmes font le commentaire pathologique de la pièce. On ne dit plus, comme autrefois :

Je reconnus Vénus et ses feux redoutables;

on se pique d'un diagnostic plus précis, et l'on ne craint pas le jargon. Ce père, ce magistrat, parlant à sa fille, lui définit le cas qu'elle présente avec la même rigueur qu'un indifférent qui serait médecin, ou romancier naturaliste : le mal dont elle souffre est la suite d'une lésion héréditaire, dont sa mère offrait déjà de fâcheux symptômes. Elle-même, peu s'en faut qu'elle ne dise couramment : « Ma lésion; » elle distingue à peu près, en se tâtant le pouls, les globules du sang paternel et ceux du sang maternel. C'est un monologue, disions-nous, que cette scène du père et de la fille : c'est aussi une consultation du Dr Charcot et la confession d'une de ses clientes. — Ainsi va cette singulière pièce, où des formules hétérogènes sont appliquées en même temps. A la regarder par ce biais, on croirait parfois que c'est l'œuvre de deux hommes : d'un abbé d'Aubignac et d'un petit-fils de Thomas Diafoirus. Au moins n'est-ce pas une tragédie moderne, mais une tragédie modernisée par un écolier. Un maître facétieux aura donné ce pensum : transposer la *Phèdre* de Racine dans le ton de nos contemporains. Un élève laborieux s'y est efforcé. Qu'était-ce que l'héroïne?

La fille de Minos et de Pasiphaé.

Qu'était-ce que Minos? Un magistrat du temps, un membre de la cour suprême des enfers. Et Pasiphaé? Une princesse à qui plaisaient trop les libertés de la vie champêtre :

Mugilusque boum mollesque sub arbore somni!

La Phèdre nouvelle sera donc la fille d'un président de la cour de Paris et de son épouse, qui aura pris la clé des champs. Qu'était-ce

que Vénus? Le symbole d'un certain tempérament, dont la raison première est une lésion. Dès lors, on ne dira plus : « Puisque Vénus le veut... » Mais on dira : « Fatale lésion ! » D'ailleurs, la disposition générale de l'ouvrage sera respectée : ni les examens de conscience ni les tirades n'y feront défaut. Ainsi transformée ou travestie, la pièce aura l'air d'une espèce de parodie sérieuse.

Mais par ces raisons, *Renée* pourrait faire sourire ou faire bâiller ; — sourire : c'est une parodie ; bâiller : elle est sérieuse ; — elle a fait crier cependant : où donc gît le scandale?

Un sujet tel que celui-ci, « ne donnant que de très méchantes idées, ne devait jamais remplir notre scène... J'ai vu les dames les moins délicates n'entendre ces mots, dont cette pièce est farcie, qu'avec le dégoût que donnent les termes les plus libres, dont la modestie ne peut s'empêcher de rougir. » C'est de *Phèdre*, et non de *Renée*, comme on pourrait croire, qu'il est ici question, et ce témoignage d'un critique date de deux siècles. Un autre, il y a quatre-vingts ans, écrivait : « Si la poésie est l'art de farder le vice, je conviens que cette scene (où Phèdre se déclare) mérite de grands éloges ; car la plupart des lecteurs ne reconnaîtront pas, sous la politesse des formes et l'élégance des vers, ce qui, sans ce déguisement, les aurait choqués au plus haut point. » Chez M. Zola, ce « déguisement » n'est pas en usage : suffit-il, pour expliquer ces hauts cris, d'alléguer que la vue de l'inceste, en ce temps-ci même, est trop pénible aux honnêtes gens? Mais M. Zola, qui n'est pas si barbare qu'on se le figure, a voulu ménager notre pudeur. S'il n'a pas pris la même précaution que Racine, s'il n'a pas mis sur le théâtre « la seule pensée du crime » au lieu du crime accompli, j'ose dire qu'il a fait plus pour les délicats : il a renouvelé le tour de Pradon ! Celui-ci, pour corriger la donnée, avait inventé cette malice : Phèdre n'est pas la femme, elle n'est que la fiancée de Thésée. De même à peu près, si Renée est la femme d'Aristide Saccard, elle n'est sa femme que de nom. Dans ce roman, *la Curée*, que l'auteur a refondu pour le couler en drame, — il ne s'est pas contenté de le mettre en dialogue et de le découper par scènes, c'est une justice à lui rendre, — on était incestueux à la bonne franquette. Au moment de produire ces gens-là sur les planches, M. Zola tout seul, sans l'aide de M. Busnach, a été pris d'un scrupule. Quelqu'un avait dit de Pradon : « Il a détruit le sujet en voulant affaiblir le crime ; » M. Zola s'est exposé au même compliment. Son stratagème perfectionné est d'ailleurs plus extraordinaire que celui de l'inventeur : une telle femme, qui fait durer dix ans un mariage tout spirituel, est un personnage plus rare qu'une fiancée. Ajoutez que cette supercherie repose sur une combinaison encore plus étrange, et qui sent le mélodrame plutôt que la tragédie : Renée a été violée, on ne sait comment ni par qui ; elle a révélé ce

malheur à son père, on ne sait pourquoi; elle s'est procuré, par l'appât de sa dot, un inconnu qui prend le dommage à son compte, et que le père, contrairement à quelques vraisemblances, accepte pour gendre; elle déclare à ce mari que toujours, après de telles noces, elle restera pour lui une étrangère. Nous voilà loin de la simplicité classique. Et cette femme ainsi mariée, cette femme que ravage la névrose héréditaire, l'auteur dramatique, plus sévère que le romancier, ne lui permet aucun délassement amoureux avant l'inceste : elle vit côte à côte avec son mari et sans le trahir, sans pécher en action contre la pureté, dix années durant; — c'est une sainte!.. M. Zola, en vérité, ne la retient-il pas un peu trop, par un trop rigoureux souci des bienséances? Après un tel noviciat, il n'est guère croyable qu'une femme, au lieu de prononcer le vœu définitif de chasteté, prenne pour premier amant son beau-fils, — et quel beau-fils!

Rarement un auteur sacrifia davantage à la pudeur publique : tant de concessions, et de si coûteuses, comment peuvent-elles être inutiles? La cause du mal, la plus profonde, l'irrémédiable, et qui devait toujours l'être, quelle que fût l'exécution de la pièce, nous venons d'y toucher. Dans la préface du roman, l'écrivain se glorifiait d'avoir étudié « trois monstruosités sociales; » pour principaux personnages, il annonçait une femme névropathe, un spéculateur forcené, un tiers enfin qu'il désignait par cette qualité : « l'homme-femme des sociétés pourries. » A ces trois héros, joignez une vieille soubrette, qui est proprement une entremetteuse : vous avez un quadrille qui, sur la scène, est d'un aspect peu ragoûtant. Le père de l'héroïne, un parfait honnête homme, apparaît bien deux fois, en guise de cavalier seul : oh! oui, bien seul! La compensation est mince. Le public, à cette gerbe de plantes vénéneuses qui sentent mauvais, préférerait un bouquet de fleurs artificielles et ingénieusement parfumées : à l'heure qu'il est, il se pâme de joie, au Gymnase, devant ce vieux vaudeville optimiste, *le Gentilhomme pauvre*. Il pourrait cependant, par curiosité, flairer ici trois ou quatre poisons à la fois, et ne se plaindre qu'ensuite. Mais considérez la réaction d'un de ces poisons sur les autres; c'est du rôle de « l'homme-femme » que je veux parler : ce gamin vicieux est aimé par sa belle-mère. Quelle sorte d'attrait il a pour elle, on pouvait l'expliquer dans le roman : il est impossible, absolument impossible, de le montrer sur la scène. Vainement Renée répète elle-même ce que disait le romancier : à savoir que son naturel énergique est un élément mâle, et que la faiblesse de Maxime est femelle. Nous ne pouvons voir les raisons de cet amalgame, ni par conséquent les comprendre. Ce n'est plus qu'un fait, un accident physique, et justement ce qu'on craignait tout à l'heure, un trait de « dépravation des sens; » et le pis encore, c'est que ce fait, il faut que nous l'admettions sur la foi de l'auteur.

Cela ne va pas tout seul. Un amant, avec cette mine! La chose n'est guère vraisemblable. Ce petit bonhomme se vante, cette femme se calomnie; ou plutôt, c'est une invention de M. Zola : elle est odieuse et ridicule. Qu'on nous rende Hippolyte!

Athènes me montra mon superbe ennemi,

disait Phèdre. A la bonne heure! Voilà un gaillard qui aurait justifié l'inceste; mais ce vilain *groom!*.. Et ce chapitre du roman revient à la mémoire, où Maxime et Renée assistaient à une représentation de *Phèdre;* Maxime, à demi-voix, portait ce jugement sur Hippolyte : « Quel godiche! » Hé bien, et lui?.. Renée, il est vrai, ce même soir, s'était rendu justice par avance, et en même temps aux comparses que voici : « Comme son drame était mesquin et honteux, à côté de l'épopée antique! » — M. Zola eût mieux agi pour son intérêt en montrant un inceste franc, pourvu que le complice en fût présentable. J'entends bien que c'est une spéciale nuance de corruption qu'il a voulu peindre, et justement cette contagion qui s'établit d'une créature telle que Renée à une créature telle que Maxime : un autre modèle n'eût pas servi son idée; mais le tableau qu'il a conçu ne pouvait s'exposer à la lumière de la rampe.

Nous connaissons à présent le mal essentiel de l'ouvrage : le caractère de Maxime, ou plutôt le rapport de ce caractère à celui de Renée, n'est pas dramatique. D'autres causes d'insuccès pouvaient s'éviter. La camaraderie du père et du fils, tous deux lancés dans le monde galant, pouvait se trahir avec aisance et vivacité, au lieu de se marquer, ainsi qu'il arrive dans ce deuxième acte, par une lourde affectation de cynisme. Il n'était pas nécessaire que cette figure épisodique, introduite vers le milieu de la pièce, la fiancée de Maxime, fût une ingénue de vaudeville. Aucune loi esthétique ne voulait que le dénoûment de cette tragédie fût amené par des moyens de mélodrame, ni que ces moyens fussent employés gauchement; le destin n'avait commandé ni ce manège des acteurs ni cet usage des accessoires : intervention d'une traîtresse, quiproquo, flagrant délit, revolver apporté par le mari pour tuer l'amant, ramassé par la femme et tourné contre elle-même. On avait le droit de s'attendre que le plus fameux des « naturalistes » fît parler naturellement ses personnages, et ne leur prêtât pas tant de phrases écrites et mal écrites. Mais supprimez tous ces défauts : un vice intime aurait encore perdu l'ouvrage; et contre ce vice, d'autre part, même ses beautés ne pouvaient prévaloir.

Ses beautés! Il en a donc? — Le premier acte, ou plutôt le prologue, malgré la bizarrerie de ses données, a un air de grandeur. Il est tiré presque entier d'une nouvelle, *Nantas*, qui doit dater de la jeunesse de

M. Zola : le futur créateur des Rougon-Macquart était alors soumis, sans doute, aux parties les plus romantiques du génie de Balzac. Quoi qu'il en soit, les scènes de ce prologue ont une carrure, elles sont juxtaposées avec une franchise qui impose le respect. Cette facture est un peu grossière, elle exprime la puissance : elle convient à M. Zola, qui ne se donne, que je sache, en aucun sens, pour un petit maître. Et ce qui est d'un maître, tout de bon, c'est la scène culminante de la pièce, au quatrième acte, c'est ce débat du mari et de la femme. Ici, l'auteur recueille le bénéfice dramatique de son étrange invention d'un mariage non consommé. Renée, depuis la veille, appartient à son beau-fils : si elle se livre à son époux, c'est là que va commencer l'inceste réel. Or justement, après dix années de lutte pour la conquête de Paris, il ne manque plus rien à Saccard, excepté sa femme. Elle seule, après que la fortune lui a cédé, lui résiste encore. Elle a méprisé d'abord cet aventurier, qui, pour un salaire, a couvert de son nom la violence d'un autre. Cette première mise de fonds, il l'a fait valoir avec intelligence, avec énergie, n'importe : elle se défend d'apercevoir ses mérites. Lui, cependant, ces dédains l'irritent, le piquent au cœur, et le voici dans la chambre de Renée. Il plaide avec éloquence la cause de son juste désir ; il raconte sa vie et ses efforts, il en réclame le prix suprême : « La première heure de notre existence commune a été infâme, soit ! Relevons la tête ensemble, et soyons heureux. » Elle est émue, la misérable, et son émotion même lui fait horreur ; elle recule, et, d'un souffle strident, elle murmure : « Trop tard ! il est trop tard !.. » Mais ce que j'admire surtout, c'est la suite ou le mélange des sentimens de cet homme. L'occasion de sa visite, c'est un marché qu'il doit faire signer à sa femme : bien qu'amoureux, il demeure ambitieux d'argent ; sous un prête-nom, il veut acheter à bas prix des biens dotaux qu'il revendra cher. Et puis il s'anime, il s'attendrit : « Ne signez pas ce papier, dit-il. — Pourquoi ? — Parce qu'on vous vole ! » Il s'échauffe encore, il est repoussé : alors, sa passion ayant échoué, sa cupidité reprend le dessus : il réclame la signature.

La matière morale d'une telle scène et sa conduite, le grand train dont elle est menée, font honneur à M. Zola. Toute une pièce de cette qualité, de cette allure, voilà ce que méritaient ces artistes : Mlle Brandès, qui prête à Renée ses nerfs et son âme ; M. Raphaël Duflos, qui a composé le rôle de Saccard en comédien. Cette pièce digne de sa renommée, M. Zola l'écrira-t-il un jour ? Oui, sans doute, celle-là et bien d'autres : il se le promet assez publiquement ! Aux téméraires qui le malmènent, il ne jette pas seulement les noms d'imbécile et de menteur ; se raidissant sous leurs critiques, il riposte encore par cette menace : « Vous ferez de moi un grand dramaturge, comme vous en avez fait déjà un grand romancier. » *Amen !*.. J'avais ouï dire que la

cabale, en s'attaquant à *Phèdre*, avait découragé Racine du théâtre, et je pensais m'inquiéter pour M. Zola; je suis rassuré par son algarade : il est plus résistant que Racine.

C'est le souvenir de Corneille qu'on a évoqué à propos de *Mademoiselle de Bressier :* un *Cid* en habit de nos jours, ni plus ni moins, tel s'annoncerait le nouveau drame, tiré d'un *romancero*-feuilleton que les lecteurs du *Figaro* n'ont pas oublié (1). *Le Cid* au courant, juste en même temps que *Phèdre*, ô l'heureuse semaine pour les classiques!.. Mais si, en effet, M. Delpit veut les continuer, c'est à sa manière : il n'a pas l'esprit fait comme M. Zola. Il ne sait pas s'attacher avec tant de patience au « document humain; » en revanche, il a ce don, il l'a même à un degré tout à fait éminent : l'imagination des situations tragiques. Aperçoit-il un Rodrigue contemporain, né du mauvais côté de la barricade, et sa Chimène, fille et sœur de loyaux soldats? Ce serait peu, à son gré, que le souvenir d'une seule mort séparât le héros de l'héroïne. Le père de ce Rodrigue aura combattu contre le père de Chimène, tué dans la guerre civile; complice d'un guet-apens, il aura trempé dans l'assassinat de son frère; et Chimène, à son tour, de ses propres mains, aura livré le père de Rodrigue à des vengeurs.

Est-ce bien, cependant, Chimène et Rodrigue qu'il faut nommer, à propos de Faustine de Bressier et de Jacques Rosny? Mais le fils de don Diègue et la fille du comte s'aimaient avant la querelle de leurs pères; aussitôt que cette querelle éclate, ils savent leur malheur. Jacques et Faustine, au contraire, pourraient soupirer, comme la Juliette de Shakspeare, et même avec plus de raison : « Mon unique amour émane de mon unique haine! Je l'ai vu trop tôt sans le connaître et je l'ai connu trop tard. Il m'est né un prodigieux amour, puisque je dois aimer un ennemi détesté! » Aussi bien que Roméo, et mieux encore, Jacques pourrait s'écrier : « Oh! je suis le bouffon de la fortune! » L'affreuse aventure qui les avait désignés pour une mutuelle exécration, et dont le spectateur fut témoin, les enfans de Pierre Rosny et du général de Bressier ne la découvrent qu'après avoir commencé de s'adorer, quand ils sont déjà l'un à l'autre, à l'heure même où leur félicité va s'établir pour jamais. Ainsi, par sa conduite, par le progrès fatal des événemens, la pièce rappelle cette tragédie antique plutôt que cette tragédie moderne, *Œdipe roi* plutôt que *le Cid;* ou peut-être elle joint l'horreur sacrée de celle-là au pathétique humain de celle-ci : elle a quelque peu, du moins, de l'une et de l'autre source d'émotions. Deux actes durant, nous sommes mis dans la confidence du destin, nous assistons à ce duel des familles dans la mêlée d'une guerre; pendant deux actes encore, nous voyons les enfans marcher,

(1) Un vol. in-18; Ollendorf, éditeur.

les yeux bandés, les lèvres souriantes, vers le désespoir; au dernier, nous sommes témoins de leur chute dans un abîme de douleur, et enfin de leur salut : l'amour est plus fort que la haine... « Des entrailles prédestinées de ces deux familles ennemies a pris naissance, sous des étoiles contraires, un couple d'amoureux dont la ruine néfaste et lamentable doit ensevelir avec eux la lutte de leurs parens. » Ainsi chantait le chœur, dans le prologue de *Roméo et Juliette*. Le héros et l'héroïne de M. Delpit, au théâtre du moins, ont un meilleur sort : dans la couche nuptiale, et non dans le tombeau, finissent les inimitiés de leurs deux races.

C'est que notre auteur a exposé ici d'autres dissensions que celles des Capulets et des Montaigus, et qu'il importait davantage qu'il en montrât l'heureuse fin. On connaît « ce téméraire ou plutôt ce vaillant; » on sait que, même au théâtre, il n'a pas peur de grand chose : *le Fils de Coralie*, *le Père de Martial*, *les Maucroix*, passeraient difficilement pour les œuvres d'un timide. Il ose maintenant, cet amateur de prouesses, porter sur la scène nos dernières discordes civiles. C'est le tambour de la Commune de Paris qui gronde lugubrement à nos oreilles pendant ce premier acte; cette fusillade, au second, c'est le bruit que fait la juste colère des soldats de Versailles. Pour remuer impunément ces tisons récens, il fallait des mains courageuses et pures, — comme dans la vieille épreuve du jugement de Dieu. — La prudence et la décision, les diverses habiletés du dramaturge, ne suffisaient pas à faire écouter jusqu'au bout un pareil drame : sans la pureté d'intention, sans la hauteur d'âme, elles ne valaient rien. L'entreprise était une sorte de gageure, dont le gain serait doublement glorieux : M. Delpit ne l'a pas perdue.

Il est poignant, ce premier acte, en sa simplicité : à Paris, pendant « le second siège, » le ménage d'un ouvrier honnête, fourvoyé dans l'insurrection, tel est ce tableau d'intérieur. Rien n'y manque, on n'y trouve rien de trop. Comment un brave homme peut se battre pour une mauvaise cause, l'auteur le fait voir avec une irréprochable équité; je dis qu'il le fait voir, et non qu'il l'explique : sa pièce n'est pas une déclamation, mais une image de la vie. Quand Pierre Rosny quitte le chevet de son fils Jacques, blessé pendant le premier siège, et s'arrache aux embrassemens de sa femme pour aller rejoindre ses compagnons, les fédérés; quand sa femme, la bonne Françoise, entendant battre *la générale*, se précipite sur ses traces, je vous jure bien qu'il n'y a dans la salle ni cœurs « versaillais » ni cœurs « parisiens, » mais des cœurs français ou plutôt des cœurs d'hommes, saisis tous d'une même angoisse.

Un coin de paysage, à présent, une oasis dans cette banlieue désolée par la guerre civile : c'est le parc du général de Bressier, entre Paris

et Versailles. Le général n'est pas ici, mais à son poste, en face des insurgés. Sa fille Faustine, avec une amie, garde la maison. Étienne, son fils, entre deux alertes, y fait une visite. Des entrées, des sorties, des propos interrompus, — le tout nécessaire à l'exposition, — c'est la première partie de cet acte : elle peut sembler un peu longue, mais patience ! la suite va récompenser notre attention. Mlle de Bressier a recueilli, réconforté, fait reconduire à Paris une pauvre femme, tombée de fatigue devant sa porte : c'était Françoise Rosny, errant depuis deux jours à la recherche de Pierre. Soudain arrive cette nouvelle : le général, ce matin même, a été tué à la tête de ses troupes. Et aussitôt après, un fédéré fugitif, traqué par des chasseurs à pied, vient demander asile : un vaincu est sacré, disait le général ; Mlle de Bressier cache le suppliant. Mais un nouveau coup la déconcerte : son frère, tout à l'heure, a été pris dans une embuscade et massacré, oui, massacré par les compagnons de cet homme. « Entrez ! crie Faustine aux chasseurs. Celui que vous cherchez est ici. » Pierre Rosny, — c'était lui, — n'attend pas qu'on le saisisse ; il se présente de lui-même et dit à Faustine : « Si l'on m'avait tué ma femme et mon fils, j'aurais fait comme vous. » Les soldats l'entraînent. « Ah ! gémit la jeune fille, j'ai livré mon hôte ! » Et elle conjure un officier de le sauver. Mais la fusillade, éclatant derrière le mur, répond à sa prière. Elle jette ce cri : « Ah ! malheureuse !.. » et tombe évanouie. — Voilà un morceau de tragédie sans amour, exactement conforme au vœu de Fénelon et à cette définition qu'il donnait dans sa fameuse *Lettre à M. Dacier :* « Un tel spectacle pourrait être très curieux, très vif, très rapide, très intéressant : il ne serait point applaudi ; mais il saisirait, il ferait répandre des larmes, il ne laisserait plus respirer... » Point applaudi ?.. Ah ! si fait, — après que la toile est tombée.

Le troisième acte et le quatrième « laissent respirer. » Il se peut même que ce drame privé, après ce commencement de drame historique, paraisse un peu rétréci et que l'intérêt s'y refroidisse. Il est pourtant rattaché au second, par-delà dix années, ce troisième acte, il y adhère par un lien naturel autant qu'ingénieux. Jacques Rosny, devenu un sculpteur de talent, fait le buste de Faustine de Bressier, devenue Mme de Guessaint. Il annonce qu'il veut dédier un bas-relief aux héros de la Révolution française. « Fi de la politique ! » dit la jeune femme. L'artiste répond : « Ceci n'est pas de la politique, mais de l'histoire. — A ce compte, reprend-elle, les héros de la dernière insurrection... » Jacques l'interrompt avec gravité : « Les soldats de Versailles ont fusillé mon père. — Les insurgés, réplique-t-elle, ont tué mon père et massacré mon frère. » Vont-ils découvrir sitôt l'obstacle qui les sépare ? Mais non ; s'aimant déjà, ils l'évitent d'instinct : Jacques n'a point de curiosité, mais seulement de la pitié, pour le malheur de Faustine, et Faus-

tine pour le malheur de Jacques. Cet accord discret de sentimens nous cause un délicat plaisir.

Cependant le héros a déclaré son amour; et, par vertu, l'héroïne l'a fui. Au quatrième acte, elle revient, se croyant veuve; ils touchent l'un et l'autre au bonheur permis. Mais, par une péripétie tirée du Code, ce bonheur recule : on n'a pas la preuve de la mort de M. de Guessaint. Jacques, cette fois, désespère, il est tout près d'attenter à ses jours; Faustine tombe dans ses bras : « Mon honneur pour ta vie! »

Les voilà l'un à l'autre, une seule âme, une seule chair; et cette union va être consacrée : le document souhaité, un messager l'apporte... Messager du destin, assurément! Quelques mots, qu'il a prononcés par courtoisie, amènent la reconnaissance, — « l'agnition, » comme disait Corneille, interprète d'Aristote. Il y a là deux ou trois scènes entre la veuve du fusillé, son fils et la jeune femme qui l'a livré naguère, deux ou trois scènes qui sont toutes pleines, en effet, d'une terreur antique ou bien cornélienne. Et celle qui suit, où Jacques presse Faustine sur son cœur, et puis l'écarte et l'interroge : « Tu te rappelles mon père... Est-ce que je lui ressemble?.. » Ah! si seulement c'était traduit de Shakspeare!.. On sait que c'est du Delpit : on applaudit, mais moins. On applaudit encore, et c'est justice, à l'heureux dénoûment, à la veuve qui abjure sa rancune, aux enfans réconciliés. On applaudit, et c'est justice encore, pour faire relever la toile, pour fêter ces généreux artistes : Mlle Tessandier, M. Chelles, et cette distinguée recrue, Mlle Deschamps. On n'oublie pas leurs camarades, disparus au cours de la pièce, Mlles Pierval et Vrignault, MM. Gravier et Fugère. *Mademoiselle de Bressier*, à l'Ambigu, est montée comme elle aurait pu l'être sur des planches plus illustres.

Ce n'est pas facile, pourtant, de jouer la tragédie, même la moderne; et ce n'est pas facile de l'écrire : il y paraît bien. Si l'auteur commet quelques fautes, plutôt que d'en triompher on doit regarder ses mérites. « La tragédie est quelque chose de beau quand elle est bien touchée, » est-il dit dans la *Critique de l'École des femmes;* il est vrai qu'un personnage, par commission de Molière, réplique aussitôt : « Quand, pour la difficulté, vous mettriez un peu plus du côté de la comédie, vous ne vous abuseriez pas. » Tragique ou bien comique, en fin de compte, « l'art est difficile; » — pourquoi n'est-il pas vrai que la critique soit aisée?

LOUIS GANDERAX.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

30 avril.

Y a-t-il donc une fatalité acharnée à ruiner les espérances de paix à mesure qu'elles se réveillent, à remettre le trouble dans les affaires des peuples dès que le calme semble renaître, à fatiguer l'opinion de perpétuelles alertes? Le fait est qu'aux jours où nous vivons, la corne d'abondance des incidens paraît aussi inépuisable que la corne d'abondance des fautes. On va, sans y songer, sans le vouloir, d'une crise à une autre crise. Il n'y a pas si longtemps encore, on a passé quelques semaines, près de deux mois, à interroger tous les matins les augures, à se demander, non sans une certaine anxiété, ce qui allait arriver, si on ne touchait pas par hasard à quelque effroyable conflit. Pourquoi? A quoi tenait cette situation troublée? On ne le savait même pas; on sentait vaguement le danger, on ne pouvait pas le saisir. On nous disait galamment, il est vrai, que nous étions sous le tranchant du couteau, on ne nous disait pas pourquoi. Les vraies causes, les faits précis se dérobaient sous des prétextes frivoles ou d'artificieuses déclamations, et le péril, pour être mystérieux et insaisissable, n'en était pas évidemment moins grave. Puis un matin, sans doute sous l'influence des premiers souffles du printemps et des bonnes élections allemandes, les nuages ont paru se dissiper comme ils étaient venus; on a dit que c'était la paix, que cette année encore serait sauvée du grand conflit. La paix a été certes saluée partout comme la bonne nouvelle! A peine, cependant, avait-on échappé à cette crise d'hiver et commençait-on à se reposer dans le sentiment

d'une sécurité renaissante, l'alerte est venue d'un autre côté, à l'improviste. Cette fois, c'est une affaire de frontière, ou, pour mieux dire, une très délicate affaire d'arrestation sur la frontière lorraine; c'est l'incident de Pagny-sur-Moselle qui est venu renouveler l'épreuve des agitations d'opinion, remettre brusquement en présence les susceptibilités nationales promptes à s'émouvoir, les gouvernemens eux-mêmes devant le monde surpris et attentif.

Comment les choses se sont-elles passées réellement dans cette malencontreuse et pénible affaire, qui, une fois de plus, met pour ainsi dire brutalement à nu une situation difficile? Dégagé de tous les commentaires, de tout ce qui peut le compliquer ou le dénaturer, l'incident par lui-même n'aurait eu sans doute qu'une importance relative et limitée s'il n'y avait des circonstances où tout s'aggrave et s'envenime d'un instant à l'autre. Prenons les faits pour ce qu'ils sont. Il y avait depuis bien des années, à Pagny-sur-Moselle, un commissaire de surveillance français, M. Schnæbelé, vieux et fidèle fonctionnaire, accoutumé au service de frontière, habile à remplir ses devoirs de sentinelle avancée, et qui, par cela même, était visiblement devenu dans ces derniers temps suspect aux autorités allemandes. Il avait été, paraît-il, enveloppé dans des poursuites dirigées par la cour de justice de Leipzig pour des faits qui se seraient passés dans l'Alsace-Lorraine, et il aurait même été, dit-on, sous le coup d'un mandat d'arrestation dans le cas où il pourrait être saisi sur le territoire allemand. Le savait-il lui-même? Connaissait-il la position délicate qui lui était faite? Toujours est-il que récemment, à la veille du 20 avril, il recevait pour la seconde fois de son collègue allemand, commissaire comme lui d'un poste voisin, un rendez-vous officiel sur la frontière pour une affaire de service commun. M. Schnæbelé n'hésitait pas à se rendre à l'appel qui lui était adressé; au moment voulu, il était à la limite, — et c'est ici que le petit drame de Pagny se précipite. Peut-être le commissaire français, en attendant son collègue qui ne paraissait pas et qui n'a jamais paru, s'aventurait-il à quelques mètres sur le territoire allemand, lorsqu'il se voyait tout à coup assailli par deux agens jusque-là invisibles, qui se jetaient sur lui, remplaçant d'une étrange façon leur chef absent. Vainement il se débattait et il réussissait même un instant à se replier à l'abri de la frontière : il n'était pas moins poursuivi sur le territoire français, terrassé, garrotté et traîné prisonnier à Metz, où il est resté jusqu'à ces derniers jours. C'est là le fait simple et avéré. A peine l'arrestation de M. Schnæbelé dans ces conditions a-t-elle été connue, l'émotion, on le comprend, a été aussi vive que profonde sur la frontière, et de là elle a gagné avec une rapidité électrique la France entière. L'affaire s'est trouvée naturellement portée aussitôt devant les gouvernemens, et,

depuis ce jour, une négociation active, pressante, n'a cessé de se poursuivre entre Paris et Berlin, surtout à Berlin, où tout se décide. Le dernier mot ne pouvait qu'être à l'équité internationale; c'est là tout ce que la France demandait.

Le vrai point, en effet, est là. Que la cour de Leipzig, sans se préoccuper des conséquences de son action, ait cru devoir instrumenter contre un fonctionnaire français accusé d'être trop zélé à remplir ses devoirs de sentinelle de frontière, c'est son affaire. Que M. Schnæbelé ait pu, à la première minute, être strictement, matériellement arrêté sur le territoire allemand, c'est encore une autre question sur laquelle les témoignages peuvent être contradictoires et difficiles à concilier; mais, tout examen de ces détails mis à part, il y a un fait qui domine tout, qui donne aux légitimes réclamations de la France le caractère évident d'une revendication de droit international. Le commissaire français a-t-il été officiellement convoqué par son collègue d'Allemagne sur la frontière pour une affaire de service? S'il l'a été, et on n'en peut plus douter, il était placé sous la sauvegarde de l'appel qui lui avait été adressé en sa qualité de fonctionnaire; il n'a pu être arrêté que par une surprise inavouable, par un subterfuge qui a vicié d'avance son arrestation, et les agens clandestins qui l'ont attendu au piège pour le saisir, ont été, les premiers, les vulgaires violateurs de la garantie représentée par la parole de leur chef. On a cité justement un arrêté des consuls de l'an VIII refusant de retenir des émigrés jetés par un naufrage sur la côte de Calais, et motivant leur décision par ce considérant : « qu'il est hors du droit des nations policées de profiter de l'accident d'un naufrage pour livrer, même au juste courroux des lois, des malheureux échappés aux flots. » A plus forte raison n'est-il pas permis d'attirer par un louche et équivoque stratagème de police, pour un délit dit politique, un fonctionnaire d'état sur le territoire voisin. S'il en était autrement, il n'y aurait plus ni traditions tutélaires, ni règles protectrices entre les peuples, ni bonne foi publique, ni droit international. Il est clair qu'il n'y aurait plus aucune garantie le jour où un fonctionnaire de frontière, qui est une espèce de plénipotentiaire à chaque instant exposé à traiter avec les fonctionnaires de l'état voisin, pourrait être pris dans un piège à loup au sortir d'une conférence. La frontière serait livrée à la force et à la ruse. Le gouvernement de l'empire allemand, c'était à prévoir, ne pouvait se laisser compromettre par des agens subalternes dans ce qui n'apparaît plus que comme un médiocre guet-apens. Le chancelier de l'empereur Guillaume, avec ses saillies de génie et ses impatiences de domination, a l'esprit assez haut pour ne point hésiter à désavouer un acte maladroitement violent, fait pour émouvoir l'Europe autant que la France, et la constatation de l'irrégularité de l'arrestation du commissaire

français ne pouvait qu'être le préliminaire de sa mise en liberté. C'est ce qui arrive aujourd'hui, c'est ce qui paraît être en définitive le résultat de la négociation suivie en toute simplicité, avec une patiente modération, à Berlin.

A en juger d'après les apparences, on aura échappé encore à une crise qui aurait pu être plus grave : c'est certainement ce qu'il y a de mieux. Tout ce qui est gagné pour la paix est un bienfait pour les peuples. Tel qu'il est, cependant, si tant est qu'il soit fini, cet incident de Pagny a sa moralité, peut-être même plus d'une moralité, et pour la France, qui peut y puiser, si l'on veut, des conseils de prudence pour sa conduite sur sa frontière, et pour l'Allemagne elle-même, qui peut être intéressée à réfléchir, à se défendre des entraînemens de sa propre puissance. Nous tenons à ne parler qu'avec la plus simple modération.

L'Allemagne a la fierté de ses succès, c'est possible; elle en a aussi l'arrogance, c'est un fait tout humain. Elle encourage aisément ses serviteurs à tout oser, en croyant trop volontiers quelquefois que tout lui est permis. Quand on voit une cour de justice, qui a été la première cause des complications récentes, mandant devant elle, au besoin par voie d'arrestation, un fonctionnaire français comme prévenu de haute trahison contre l'empire, on se demande positivement ce que cela peut signifier. Si M. Schnæbelé s'était mêlé à des conspirations en Alsace-Lorraine, s'il avait été un agent d'agitation, il aurait eu assurément tort, il se serait gravement exposé, il serait sorti de son rôle : en réalité, le dernier rapport de justice qui vient d'être publié à Berlin n'articule rien de semblable contre lui. S'il s'est borné comme agent français à avoir les yeux ouverts sur ce qui se passait autour de lui, à se tenir informé et à informer son gouvernement, il n'a fait que ce qu'il devait, ce que font de leur côté les fonctionnaires allemands, sans qu'une cour française songe à les mander devant elle pour cause de trahison contre la France. Avec les procédés allemands, on peut aller loin : il n'y aurait pas un Français qui, accusé de relations suspectes, ayant eu par hasard l'occasion de s'exprimer un peu librement sur l'Allemagne et passant la frontière, ne fût exposé sans le savoir à être saisi pour crime de trahison. Cela rappelle un peu trop les décrets de Napoléon frappant le « nommé » Stein, déclaré coupable de haute trahison pour hostilité contre l'empire! Il y a là évidemment une interprétation démesurée, un abus de la puissance souveraine, qui a été récemment une menace pour la France, qui peut être demain une menace pour d'autres, en attribuant à l'empire allemand une juridiction mal définie au-delà de ses frontières. Et qu'on ne dise pas que c'est un cas spécial, isolé : si le droit existait contre le commissaire français, il existerait contre d'autres; que devient la sécurité des relations?

Cette triste affaire de Pagny a une autre moralité : elle dévoile malheureusement une situation des plus difficiles, des plus aiguës, que des rigueurs nouvelles ne peuvent guère adoucir. M. de Bismarck, qui n'agit jamais en homme vulgaire, a écarté de sa main puissante l'incident de Pagny par un acte de déférence pour le droit international. Soit, c'est l'essentiel aujourd'hui, si c'est fini ; mais dans les conditions laborieuses qu'on crée, d'autres incidens peuvent à tout instant survenir. A mesure qu'ils se succèdent, les esprits s'aigrissent, les rapports se fatiguent, la diplomatie épuise ses efforts de plus en plus pénibles à détourner des complications toujours nouvelles. Et alors que devient la paix, objet d'un vœu universel ? Sur quelle base fragile et incertaine l'appuie-t-on ? Voilà la situation cruelle et dangereuse dont devraient s'occuper avant tout ceux qui ont la responsabilité des affaires des peuples et qui ne veulent pas, nous le supposons, mettre sans cesse le repos du monde à la loterie des incidens.

Par une fortune singulière, pendant que la France en était à ces préoccupations et à ces émotions d'un incident malheureux, une partie de nos ministres, et avec les ministres, des sénateurs, des députés, continuaient leur voyage d'agrément en Afrique. Ils avaient bien choisi leur moment ; ils ont du moins montré à M. de Bismarck qu'ils ne songeaient pas à la guerre, à des agressions contre l'Allemagne. Ils avaient bien autre chose à faire ! Ils étaient occupés à organiser leurs caravanes algériennes, à se promener, allant porter la bonne parole chez les Kabyles, recevant les complimens des populations émues de voir tant de grands personnages, prodiguant les discours, promettant tout ce qu'on a voulu et encore plus. Ils ont fait leur tour complet à travers les ovations et les illuminations; ils reviennent l'un après l'autre comme des écoliers qui ont assez fait l'école buissonnière. La toile est déjà tombée sur cet intermède inutile des vacances parlementaires, sur cette médiocre représentation de politiques en tournée de plaisir, qui a disparu devant les affaires sérieuses du continent.

Que fera-t-on maintenant dès que les chambres vont être de nouveau réunies, d'ici à quelques jours ? Va-t-on recommencer les luttes stériles, le jeu éternel des partis, les comédies entre opportunistes et radicaux, les agitations vaines, les expériences décousues aux dépens de tous les intérêts de la France ? Les incidens qui viennent de se passer, qui succédaient eux-mêmes à d'autres incidens, seraient assurément bien faits pour ramener nos politiques du gouvernement et des chambres au sentiment de la réalité, pour leur rappeler qu'il y a des situations avec lesquelles il faut enfin cesser de jouer. Il y a surtout deux ordres de questions pressantes où il faut absolument se défendre de tout ce qui est esprit d'aventure et de parti. On a présenté une loi de réorganisation militaire qu'une commission du par-

lement manie et remanie depuis assez longtemps déjà et dont elle se prépare à demander la discussion à la rentrée des chambres. Cette réorganisation sera bonne ou mauvaise, elle offrira des avantages ou des inconvéniens, la question aura son jour; mais il est bien clair, dans tous les cas, que la première nécessité est de maintenir ce qui existe en le fortifiant, que ce n'est pas le moment de s'engager dans une entreprise qui exige du temps, de la maturité, et de s'exposer à être surpris par les événemens en pleine transformation ou plutôt en pleine désorganisation. Ce serait jouer le sort même de la France pour quelques fantaisies de théoriciens. Il y a un autre point où il n'est pas moins nécessaire de revenir à la vigilance la plus sévère, à la plus stricte prudence, c'est l'ordre financier. On a assez répété depuis dix ans aux ministères et au parlement qu'ils abusaient de la fortune de la France, qu'ils épuisaient le crédit et qu'ils s'exposaient ainsi à se trouver, un jour ou l'autre, avec des finances embarrassées, en face d'événemens qu'on peut toujours prévoir. Ce jour est venu, et les finances, qui pourraient être une des forces du pays, sont aujourd'hui une de ses faiblesses. On ne sait plus comment refaire l'équilibre dans le budget, comment relever le crédit affaissé sous le poids de charges démesurées; il le faut absolument, cependant, et on ne le peut que par le plus sévère esprit d'économie et de prévoyance, en se mettant résolument à l'œuvre pour rétablir à tout prix les conditions essentielles de l'ordre financier. Ce n'est plus une affaire de parti, c'est une affaire de patriotisme, et les chambres qui vont se réunir, le gouvernement qui va les seconder, qui devrait les diriger, prendraient assurément la plus redoutable des responsabilités s'ils touchaient, pour les diminuer ou les affaiblir encore, à l'armée et aux finances, ces deux grands ressorts de la puissance française.

Les affaires de l'Angleterre offrent certainement, depuis quelques semaines, un spectacle curieux au milieu des agitations, des diversions et des incidens qui remuent ou occupent le monde. Rien ne se dessine clairement, rien ne finit, tout se complique au contraire, tout se traîne dans une indécision agitée. Les partis sont plus divisés que jamais, les esprits s'aigrissent ou se troublent, et le désordre envahit le parlement lui-même, où les scènes violentes se succèdent, où les votes ne sont enlevés que par des coups de majorités accompagnés d'injures, de défis et d'expulsions. L'Angleterre n'est pas dans un de ses plus beaux momens, sous le consulat conservateur de lord Salisbury !

Si le ministère n'avait à s'occuper que de l'Egypte, éternel objet de négociation à Constantinople, avec le divan, ou à Londres, avec l'ambassadeur de France, il pourrait être tranquille. Ce n'est pas que la question ait cessé d'être délicate et qu'elle ne puisse retrouver un

jour ou l'autre quelque gravité ; elle n'a du moins pour le moment rien d'inquiétant ou d'irritant. Le ministère négociera, comme il a déjà négocié à la suite de ses prédécesseurs, prolongeant, en attendant, une occupation de l'Égypte, qui, à la vérité, ne résout rien, qui laisse tout en suspens aux bords du Nil. Si le gouvernement de la reine n'avait encore, pour exercer son activité, que l'Afghanistan, redevenu depuis quelques jours un objet de polémiques et de préoccupations, il pourrait ne pas trop s'émouvoir. L'insurrection qui a éclaté contre son protégé, l'émir de Caboul, n'est pas un danger bien pressant, et la question de délimitation qui s'agite depuis plusieurs années entre l'Angleterre et la Russie est maintenant transférée à Saint-Pétersbourg. Les commissaires envoyés par les deux gouvernemens ont fait leur travail, la diplomatie étudiera la frontière à tracer sur ce théâtre lointain éternellement disputé entre Turcomans russes et Afghans plus ou moins anglais. C'est une affaire de temps, de patience. Le grand conflit qui doit mettre aux prises l'Angleterre et la Russie en Asie peut traverser encore bien des phases avant de se dénouer. L'impératrice des Indes, la reine Victoria, qui vient de passer quelques jours de villégiature en terre française, sur les bords de la Méditerranée et sur les rives gracieuses du lac du Bourget, n'en paraît pas jusqu'ici plus émue que lord Salisbury à Londres. Avec l'Afghanistan et l'Égypte, on peut vivre encore plus ou moins longtemps sans être en péril; mais avec l'Irlande on n'est jamais en paix, il n'y a ni diplomatie ni temporisation. L'Irlande n'attend pas, elle ne laisse aucun repos ; elle ébranle gouvernement et parlement en les obligeant à s'occuper d'elle. Le ministère, avec son nouveau bill agraire et son nouveau bill de coercition, s'est engagé dans une campagne qu'il ne peut plus interrompre, qui est pour lui une occasion de difficultés toujours renaissantes et de luttes de plus en plus violentes.

C'est la grande affaire anglaise. Elle se déroule au milieu de toutes les péripéties, des agitations d'opinion, des manifestations, des contradictions passionnées, des conflits parlementaires, et elle n'est pas au bout. La majorité ministérielle, composée des conservateurs et des unionistes libéraux, se maintient, il est vrai, et elle finit par avoir raison de toutes les résistances des Irlandais et des libéraux amis de M. Gladstone; mais elle est obligée d'emporter chaque vote d'assaut, et la lutte est aussi dramatique que laborieuse. Depuis un mois que la discussion a commencé et qu'elle se prolonge presque sans interruption, elle n'en est qu'à la seconde lecture, c'est-à-dire au vote du principe du bill de coercition, dans la chambre des communes. Elle est à chaque instant entrecoupée d'incidens imprévus, et les dernières séances ont été marquées par des scènes de la plus étrange violence. L'autre jour, un conservateur, le colonel Saunderson, a cru

devoir associer les noms de quelques députés irlandais, membres de la ligue, aux noms des meurtriers et des assassins. Aussitôt un Irlandais, M. Healy, emporté par la colère, a rendu injure pour injure, apostrophant grossièrement le colonel Saunderson. Il a été naturellement appuyé par tous les Irlandais, et pendant quelques instans, dans un tumulte indescriptible, ont été échangés les défis, les menaces, les accusations de mensonge, de lâcheté, opposées à l'accusation de complicité dans les meurtres. Le speaker M. Arthur Peel, un fils de l'illustre Robert Peel, armé du droit de police que lui a récemment attribué le nouveau règlement, a été ou s'est cru obligé d'intervenir, et la scène a fini provisoirement par une mesure des plus graves, inusitée jusqu'ici, par l'expulsion de M. Healy. Les autres députés irlandais se sont hâtés, on le pense bien, de prendre fait et cause pour leur collègue expulsé, de répéter et d'aggraver ses paroles, bravant à l'envi les foudres du speaker. Pour la première fois peut-être, dans une chambre des communes d'Angleterre, le speaker a été insulté, et c'est là un des plus dangereux effets du nouveau règlement : on a prétendu armer le speaker d'un droit plus efficace de police dans la direction des débats, et on l'a, en réalité, compromis en le faisant sortir de la neutralité impartiale et toute pacifique à laquelle il devait une autorité jusqu'ici respectée. M. Peel a été, dit-on, malade de l'expulsion de M. Healy, qui, dans tous les cas, reste un fait curieux et nouveau, un signe caractéristique dans l'évolution des mœurs parlementaires en Angleterre.

Ce n'est pas tout. La guerre continue sous toutes les formes. Comme pour justifier et confirmer l'accusation lancée par le colonel Saunderson contre les Irlandais, on a produit dans la presse une lettre intime que M. Parnell aurait écrite il y a quelques années, à l'époque de l'attentat de Phœnix-Park, de l'assassinat de lord Frédéric Cavendish et de M. Burke. M. Parnell, en témoignant quelque regret de « l'accident » dont lord Cavendish était la victime, aurait ajouté qu'après tout M. Burke n'avait que ce qu'il méritait, et il se serait disculpé en secret de la réprobation dont il croyait devoir frapper publiquement le crime. Voilà donc le chef des Irlandais, M. Parnell, de par la lettre divulguée aujourd'hui, rangé à son tour parmi les alliés et complices des assassins! M. Parnell désavoue la lettre qu'on lui prête ; on ne maintient pas moins l'accusation, qui a évidemment un double objet : on croit ruiner la cause irlandaise et on veut montrer quels alliés se donne M. Gladstone dans la campagne qu'il poursuit. Tout cela ne prouve que l'exaspération croissante des partis. C'est à travers ces incidens et ces scènes que se déroule cette discussion du bill de coercition. Elle a doublé le cap de la seconde lecture, c'est un succès pour le ministère et pour ceux qui le soutiennent, si l'on veut; mais rien n'est évidem-

ment fini. C'est maintenant, au contraire, à la troisième lecture, avec la discussion des articles, que les vraies difficultés vont commencer : elles peuvent être inextricables. Il y a, dit-on, près de six cents amendemens proposés : ne fussent-ils pas tous sérieux, ce qui est bien probable, il en restera toujours assez pour provoquer de longues et ardentes discussions. La lutte sera soutenue non-seulement par les Irlandais, mais par M. Gladstone et ses amis; les uns et les autres paraissent résolus à disputer le terrain pied à pied, à combattre jusqu'à la dernière extrémité la politique de répression en Irlande. Ceux-là forment le camp de l'opposition à outrance, et de plus, parmi les libéraux unionistes qui ont voté jusqu'ici avec le ministère, qui ont admis le bill dans son principe, il en est qui ne cachent pas leur désir d'en atténuer quelques dispositions, qui reculent devant certains excès de coercition. De sorte qu'après avoir eu l'avantage sur l'ensemble, dans les deux premières lectures, le ministère peut le perdre dans les détails, à la troisième lecture, à propos de quelque amendement calculé avec habileté.

Tout dépendra de ce que feront les amis de lord Hartington et de M. Chamberlain. La meilleure chance pour le ministère est qu'il n'y a jusqu'ici aucune apparence de rapprochement entre M. Gladstone et ceux de ses anciens alliés qui ont refusé de le suivre dans sa politique irlandaise. M. Chamberlain, dans une tournée récente en Écosse, appelait sans doute de ses vœux le moment où le parti libéral pourrait se reconstituer dans son intégrité; mais ce moment paraît encore assez loin, à en juger par la vivacité des dissidences entre les deux fractions libérales. Ces dissidences sont une garantie pour le ministère : elles peuvent le sauver dans les défilés de la discussion qui se rouvre en ce moment. La lutte ne menace pas moins d'être singulièrement compliquée, et, le bill fût-il voté d'ailleurs, le ministère se trouverait en face de difficultés plus inextricables encore peut-être, puisqu'il aurait à l'appliquer dans un pays où toutes les répressions se sont épuisées à vaincre une force de résistance jusqu'ici inépuisable. De toute façon, l'Angleterre n'est pas près d'en finir avec l'Irlande.

Avant qu'un mois soit passé, le jeune roi d'Espagne Alphonse XIII comptera, sans le savoir, une année de règne. On ne peut pas dire que la jeune royauté n'ait point eu son épreuve dès sa première année, puisqu'il y a eu, au-delà des Pyrénées, une tentative d'insurrection militaire; mais cette tentative, promptement et heureusement réprimée, est restée sans écho. Elle n'a eu d'autre résultat que de montrer le travail incessant des propagandes révolutionnaires dans l'armée espagnole et l'impuissance des agitateurs devant la raison publique. La régence de la reine Marie-Christine n'en a pas été sérieusement ébranlée; elle reste paisible et respectée au milieu des

partis. Toute la question est de savoir si la situation est également favorable et sûre pour le ministère de M. Sagasta, qui est au pouvoir depuis la mort du roi Alphonse XII, qui a eu déjà le temps de préciser sa politique, de réaliser quelques-unes des idées libérales avec lesquelles il est arrivé au gouvernement dans une heure de crise. Le ministère espagnol, qui se résume surtout en M. Sagasta, n'a pas tant duré sans subir quelques modifications partielles; il a vécu dans tous les cas et il vit encore. Il a évidemment profité d'une certaine trêve des partis à la suite de la mort du dernier roi. Peut-être touche-t-il maintenant au moment où il va rencontrer des difficultés plus sérieuses, une opposition plus vive, des adversaires plus résolus. Il vient d'avoir, il est vrai, quelques avantages parlementaires, notamment à propos de deux questions qui ont pris une certaine importance. Il avait proposé au sénat une loi assez libérale sur les associations qu'il a eu à défendre contre les conservateurs, et il a fini par obtenir tout au moins le vote du principe de la loi. En même temps, il a réussi à faire sanctionner, par la chambre des députés, un acte par lequel il a concédé directement, sans adjudication, un service postal assez étendu, assez considérable à la compagnie des paquebots transatlantiques; la question spéciale cachait peut-être ici une question politique. Le cabinet de Madrid a obtenu ce qu'il voulait, il a eu son double succès dans des affaires qui passaient pour délicates. Ce n'est cependant pas sans peine qu'il est arrivé à rallier une majorité, et il est clair que plus il va, plus sa situation devient incertaine et embarrassée.

Le ministère espagnol a devant lui des difficultés de plus d'un genre. Il est exposé à en trouver même dans une fraction de libéraux, parmi les alliés et amis de M. de la Vega y Armijo, dont il a été jusqu'ici l'appui. M. Sagasta en a fait l'autre jour l'expérience à l'occasion du débat sur les services maritimes. Le président du conseil sentait visiblement quelque résistance, et, dans un mouvement d'irritation, il a essayé de faire violence aux dissidens; il a posé avec un certain accent de défi hautain une question de cabinet. Il n'a réussi qu'à blesser ceux qu'il voulait rallier en les intimidant, et la scène eût peut-être mal fini s'il n'y avait eu bien à propos un petit congé de quelques jours, qui a permis aux conciliateurs de ménager un rapprochement et au président du conseil lui-même de désavouer ce qu'il y avait eu de provocateur dans son langage. Encore bon nombre de libéraux se sont-ils bornés à s'abstenir d'attaquer le cabinet, sans aller toutefois jusqu'à voter pour lui : ils sont restés neutres, ils n'ont pas voté. Cela pourrait bien être le commencement d'une scission embarrassante pour M. Sagasta. D'un autre côté, le ministère est exposé à avoir un jour ou l'autre contre lui l'opposition conservatrice dont M. Canovas del Castillo reste le chef éloquent et habile dans le congrès. Les con-

servateurs, depuis la mort du roi Alphonse XII, ont mis un zèle patriotique à s'abstenir de toute opposition déclarée, à se défendre de créer des difficultés au gouvernement de la régence, ils ont même soutenu plus d'une fois le ministère. S'ils se sont effacés, en pensant mieux servir ainsi pour le moment la monarchie, ils n'ont pas cependant abdiqué, et ils semblent maintenant assez disposés à rentrer dans la lutte pour combattre quelques-unes des lois nouvelles sur les associations, sur le jury, que M. Sagasta croit devoir proposer pour faire honneur à son programme de libéralisme. Il y a enfin un parti nouveau qui ne cache pas son hostilité. Il est né d'une coalition entre un des chefs de la gauche dynastique, le général Lopez Dominguez, et un dissident du parti conservateur, M. Romero Robledo. Il y a peut-être dans ce parti plus de chefs que de soldats : ils ne sont pas nombreux, mais ils sont actifs et ils ne manquent pas de talent. De sorte que M. Sagasta est exposé à se trouver pris entre des adversaires de toutes couleurs, ne pouvant pas rallier tous les libéraux, ne voulant pas se livrer aux conservateurs. Il a été jusqu'ici assez habile pour manœuvrer entre les partis en changeant au besoin de collègues. La tactique a réussi encore dans cette session, elle risque de ne plus réussir dans une session nouvelle, si d'ici là elle n'a pas échoué devant l'imprévu.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

Au milieu d'avril, la rente 3 pour 100 était cotée 81.45. La Banque d'Angleterre venait d'abaisser le taux de son escompte de 3 à 2 1/2 pour 100, et si quelque chose étonnait dans cette mesure, ce n'est pas qu'elle eût été adoptée, mais qu'elle n'eût pas été plus complète, car l'extrême aisance du marché monétaire, de l'aveu des journaux économistes anglais, aurait justifié une réduction immédiate à 2 pour 100.

Les consolidés s'élevaient à 102 3/4. Rien de grave ne semblait plus menacer la paix en Europe. La question de la Bulgarie elle-même tendait à s'assoupir, la Russie étant résolue à ne point se départir d'une politique purement expectante. On commençait à peine à parler de troubles en Afghanistan. Dans le conflit d'influence engagé à Saint-Pétersbourg entre M. Katkow et M. de Giers, le tsar semblait vouloir tenir la balance égale entre le représentant des idées de paix et d'entente amiable avec l'Allemagne et l'apôtre du panslavisme.

Le 16, jour de la liquidation de quinzaine, des dépêches relatives au progrès de l'insurrection des Ghilzais contre l'émir afghan ont causé quelque préoccupation. Cependant les fonds étrangers n'étaient guère émus, les Consolidés reculaient à peine de 1/8, le Hongrois se maintenait au-dessus de 82 francs, l'Italien à 98.50. La rente française 3 pour 100 valait 81.30, l'amortissable 84.75, et le 4 1/2 110 francs.

Sur les valeurs, la liquidation s'effectuait plutôt un peu en baisse, malgré le bon marché des reports et le peu d'importance des engagemens. Les affaires, en général, étaient fort inactives, et la spéculation, très réservée, ne manifestait que peu de dispositions à manœuvrer dans un sens ou dans l'autre.

Le 19, les fonds russes ont baissé d'une unité à Berlin, et le 3 pour 100 français a reculé de 81.25 à 81 francs. Le faux bruit de la retraite imminente de M. de Giers avait causé cette alerte, qui apportait une nouvelle preuve du peu de solidité de la hausse survenue pendant la première moitié du mois. Le lendemain, on ne pensait même plus aux nouvelles fantaisistes du jour précédent, et les cours tendaient à se relever dans la proportion exacte où ils avaient fléchi. Le 21 éclatait sur le marché la nouvelle de l'incident de Pagny-sur-Moselle.

La place était trop mal préparée pour qu'un incident quelque peu sérieux ne la troublât pas profondément. Le 3 pour 100 a baissé seulement de 0 fr. 45 le premier jour ; mais le lendemain les offres ont afflué, et comme il n'y avait plus de contre-partie, la rente est tombée brusquement de 80.90 à 78.60, pour se relever aussitôt à 79.70. Cette baisse n'a pas amené le moindre surcroît d'activité dans les transactions. Personne dans le monde financier n'a voulu admettre qu'une guerre entre l'Allemagne et la France pût sortir de cette aventure fâcheuse, où, de l'aveu spontané de toute l'Europe, les torts étaient manifestement du côté allemand. Malgré cette conviction, la prudence était opportune, et, pendant quelques jours, on s'est tenu sans variation sensible entre 79.50 et 80 francs, c'est-à-dire à 1 franc au moins au-dessous du niveau si promptement abandonné.

C'est dans les derniers jours du mois seulement, alors que l'affaire parut s'acheminer vers sa solution logique, et que le cabinet de Berlin annonça son intention de mettre en liberté le commissaire français,

que la spéculation a repris un peu courage. Le cours de 80 francs a été regagné et dépassé, et la lutte pour la réponse des primes a pu s'engager entre 80 et 80.50.

Rarement on a vu une quinzaine aussi vide d'affaires, et le marché aussi complètement soumis à l'influence d'impressions d'ordre exclusivement politique. Fonds d'état et valeurs ont reculé ou progressé tour à tour au gré des nouvelles du moment, et toujours avec le plus parfait ensemble. En général, cependant, les valeurs étrangères ont montré moins de facilité à prendre peur, moins de nervosité que le marché de nos fonds publics. L'attitude des places de Berlin et de Vienne a prouvé que, dans les cercles financiers et politiques de ces deux villes, on n'a pas eu la pensée que l'arrestation de M. Schnæbelé pût être maintenue. Il n'y avait d'incertitude qu'au sujet de la promptitude avec laquelle le gouvernement allemand saurait reconnaître l'illégalité de ses procédés et réparer la maladresse ou l'excès de zèle de ses agens.

L'Italien est après notre rente 3 pour 100 le fonds qui a eu les plus larges fluctuations. A la rentrée de la chambre, à Rome, M. Depretis et M. Magliani ont fait d'intéressantes déclarations sur la mesure dans laquelle les dépenses projetées, soit pour l'accroissement des forces militaires du pays, soit pour la colonie de la Mer-Rouge, affecteraient la situation des finances. Il a été promis qu'on ne se laisserait pas entraîner en Afrique à des entreprises téméraires. Les ressources nécessaires seront demandées à l'impôt et non à l'emprunt. Vendredi soir, le bruit a couru à la Bourse que les Italiens avaient subi un échec à Massaouah. La rente, que les acheteurs avaient réussi à relever à 98.25, a reculé aussitôt à 97.75.

Si nous comparons, à quinze jours d'intervalle, le cours des valeurs principales, nous relevons les différences suivantes en baisse : 1 franc sur le 3 pour 100 et l'amortissable, 0 fr. 40 sur le 4 1/2, 0 fr. 80 sur l'Italien, 1/2 pour 100 sur le Hongrois, 3/4 sur l'Extérieure, 5 francs sur l'Unifiée, 23 francs sur le Crédit foncier et sur le Gaz, 10 francs sur l'Orléans, 30 francs sur le Suez, 12 sur la Banque de Paris, 11 sur le Crédit lyonnais, 17 sur la Banque d'escompte, la Banque franco-égyptienne et le Crédit mobilier, 5 francs sur les Chemins autrichiens, 10 sur le Nord de l'Espagne, 7 sur la Banque ottomane.

Les valeurs d'épargne n'ont accusé qu'une assez faible émotion dans les rangs de la clientèle du marché au comptant. Les obligations du Crédit foncier ont baissé de 3 à 5 francs, celles des chemins de fer de 1 à 2 francs.

Les fonds russes, dont le marché est aujourd'hui à peu près exclusivement à Berlin, ne se sont pas relevés de la baisse du 19. Toutes les catégories restent en réaction de 1 à 1 1/2 pour 100. Les obliga-

tions du Crédit foncier de Russie sont toujours très offertes. Il a été ouvert, du 26 au 28 avril, en Russie, une souscription publique à un emprunt intérieur 4 pour 100 papier à 84 pour 100, pour un montant de 100 millions de roubles. Dès la fin de la première journée, les demandes s'élevaient à 2 milliards de roubles.

Le 23 avril a eu lieu à Vienne l'assemblée générale des actionnaires de la Banque des Pays-Autrichiens. Le revenu net de 1886 s'est élevé à 3,800,000 florins et a permis la répartition d'un dividende de 30 florins par action.

Le rapport présenté aux actionnaires du chemin de fer de l'Est algérien, réunis en assemblée générale, leur a annoncé le fait intéressant de l'achèvement et de la mise en exploitation, vers la fin de l'année 1886, de la ligne de Sétif à Ménerville, qui relie la section d'Alger à la section de Constantine. Le rendement net de l'ensemble des lignes du réseau a été de 267,000 francs. Le revenu net garanti étant de 4,937,000 fr., l'état doit à la compagnie, du fait de la garantie, 4,670,000 francs. La longueur moyenne exploitée en 1886 a été de 497 kilomètres. La compagnie a placé dans l'année 35,000 obligations au prix moyen de 362 fr. 50, sans avoir eu recours à une émission publique.

Il y a plus d'un an, le conseil municipal de Paris a voté un emprunt de 250 millions, réalisable par fractions jusqu'à l'année 1897. Une première fraction, s'élevant à 40 millions, vient d'être émise le 30 avril par voie de souscription publique. Cette souscription comprenait des obigations entières et des quarts d'obligations, les premières remboursables à 400 francs, produisant 12 francs d'intérêt annuel, et offertes à 375 francs, les autres remboursables à 100 francs, produisant un intérêt de 3 francs et offerts à 93.75. L'attrait principal de ces titres, en dehors de l'intérêt et de la sécurité du placement, consiste dans la participation à quatre tirages annuels de lots, chacun de ces tirages comportant 50 lots pour une valeur totale de 250,000 francs. Les obligations nouvelles se sont négociées par anticipation, avec une prime qui a varié de 12 à 8 francs. Les obligations 1869 et 1871 du même type valent les unes 407 francs, les autres 393 francs.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

UN

HOMME D'AUJOURD'HUI

ROMAN D'UN CONTEMPORAIN.

DERNIÈRE PARTIE (1)

XIV.

Le mariage de Mlle de Nargues avec M. de Volvereins n'indigna que Fabien d'Estreville et n'étonna qui que ce fût, le comte étant à l'âge où les veufs convolent avec le plus d'entrain et de désintéressement. L'apparition météorique de Marie-Thérèse dans les salons de la rue de l'Élysée avait, d'ailleurs, préparé les esprits à cet événement de médiocre importance pour la plupart des familiers de l'hôtel, d'intérêt nul pour les indifférens. Et l'on trouva généralement de très bon goût, en même temps que fort naturel, le choix qu'un si riche personnage avait fait d'une personne si belle et si distinguée, dont la fortune semblait des plus modiques. Cet ensemble de commérages que l'on désigne, par convention, d'un nom pompeux : l'opinion du monde, se montra d'autant plus favorable à la séduisante épousée que le bruit se répandit bientôt du refus

(1) Voyez la *Revue* des 1er et 15 avril et du 1er mai.

formel qu'elle avait opposé à toutes les offres de libéralités, contractuelles et autres.

L'effet prévu par les intéressés ne manqua point de se produire tout d'abord. Fabien ne parut pas au mariage et se retira sous sa tente, ce qui veut dire qu'il prévint les intentions de son beau-père en témoignant la volonté de faire désormais ménage à part. M. de Volvereins avait offert à sa fille de lui abandonner son hôtel, disant qu'au retour du voyage en Angleterre qu'il se proposait d'accomplir, de compagnie avec la nouvelle comtesse, il en achèterait volontiers un autre, qu'il avait en vue. Mais Fabien refusa de souscrire à cet arrangement et déclara, avec une dignité glaciale, — dont le comte n'eut pas l'air de s'apercevoir, — que c'était à lui et à sa femme de quitter la place.

Marie-Thérèse eut bien quelque tristesse et aussi deux ou trois regains d'opposition intérieure avant de contracter l'irrémissible engagement qui devait la lier pour la vie à un homme qu'elle savait ne pouvoir aimer comme il lui avait toujours semblé nécessaire qu'une femme aimât son mari. Mais sa sympathie croissante pour celui dont elle avait accepté le nom ne tarda pas à se fortifier encore de tout ce qu'y apporta de secours sa religion du devoir, d'abord, la galante et paternelle sollicitude dont elle se vit entourée, ensuite. L'amour, dans l'âge mûr, l'amour heureux revêt parfois une forme douce, atténuée, attendrissante, du moins quand il a respecté la raison de celui qu'il a touché sur le tard. Ce ne sont plus les grâces vives de la passion jeune et enthousiaste : c'est une dévotion contenue, qui se surveille et se modère par peur du ridicule, mais s'affirme discrètement dans les moindres actes, dans les plus insignifians propos. A l'âge qu'avait M. de Volvereins, on peut aimer ainsi sans encourir d'humiliations ni de sarcasmes. L'assouplissement subit et persistant de cet orgueilleux et dur caractère d'homme, non toujours exempt de morgue, avait par-dessus tout frappé Marie-Thérèse et, plus que tout le reste, l'inclinait à la bienveillance, aux sentimens affectueux. Rien ne saurait rendre la recherche, la délicatesse de procédés, la patience, que déploya, sans étalage, le comte de Volvereins, au début de son second mariage, pour s'insinuer dans la confiance et les bonnes grâces de sa jeune femme. Il parvint à ses fins.

Dépouillée, allégée de cette déplaisante suffisance qui altère et déprécie tant de bonnes et honnêtes natures parmi les gens riches, c'était une remarquable et attachante personnalité que celle du comte de Volvereins. Intelligence robuste et prompte, indomptable énergie, puissance de travail sans pareille, miraculeuse faculté d'assimilation, ce financier, qui avait bien été réellement et personnellement, à la différence d'un grand nombre de ses pairs, l'artisan de

sa propre fortune, possédait, et au-delà, de quoi expliquer et justifier son succès. C'était une organisation merveilleuse, qui s'adaptait merveilleusement à la fonction que le hasard ou une préférence sagace lui avait assignée. Et, outre cela, c'était un esprit fin, délié, captivant. L'âme seule s'était durcie au choc des intérêts, dans le feu de la lutte quotidienne, et montrait des calus partout où l'amour n'avait pu encore l'amollir ou la polir.

Une des grandes préoccupations du comte, ce fut, dès l'origine, de laver, si l'on peut dire, aux yeux de Marie-Thérèse, la profession d'homme de finance, ou du moins de s'exonérer, pour sa part, des reproches que l'on a coutume d'adresser aux financiers.

— Voyez-vous, lui disait-il, nous sommes voués au mystère par la nature même de nos opérations habituelles ; de là vient surtout la défaveur, le mépris dont les rigoristes nous accablent, de là aussi les quolibets dont nous éclaboussent, par derrière, les gens qui font le mieux, en face, la révérence à nos millions. Le public s'irrite de ce qu'il ne comprend pas ; il veut bien qu'on s'enrichisse, à condition qu'il puisse suivre le progrès des fortunes, être témoin de leur formation, de leur épanouissement successif, voir passer l'argent, le voir circuler au soleil. Il veut surtout être dans le secret de ce qui réussit. C'est plus amusant, sans doute, mais la prétention est-elle légitime? A ce compte, la diplomatie, qui, elle non plus, du temps qu'on s'y adonnait encore, ne se pratiquait guère en plein vent, serait œuvre de réprouvé. On n'est pas forcément un malfaiteur parce qu'on dissimule ses projets, et ce n'est pas toujours pour faire de la fausse monnaie qu'on s'enferme... Au surplus, les trafiquans, quels qu'ils soient et de quelque nom qu'ils s'appellent, n'ont pas plus que nous pour habitude de publier à son de trompe les devis et les plans de leurs petits commerces... Nous accomplissons, croyez-le, une besogne profitable à tous ; et, si quelques-uns d'entre nous élargissent encore à leur bénéfice la morale déjà si large, si nécessairement large des affaires, ce n'est pas une raison suffisante de déconsidérer notre métier. On y peut être honnête, dans la mesure ordinaire et utile...

Et, partant de là, il lui exposait le rôle et la fonction du spéculateur, du brasseur d'affaires, du boursier. Il lui représentait que l'existence même de la fortune mobilière implique celle de l'agiotage, et que la spéculation est un phénomène d'ordre général et forcé, qui s'étend à toutes les marchandises et à toutes les denrées. Il lui démontrait que, faute de ce trafic de valeurs, aucune grande industrie, aucune entreprise un peu vaste ne parviendrait à s'asseoir, tout en mobilisant son capital. Et ses explications détaillées étaient d'une lucidité incomparable, en leur savante et simple ordonnance, pittoresques, complètes, péremptoires.

— Voilà que je comprends, remarquait Marie-Thérèse, ce qui m'apparaissait comme aussi abstrus que la Cabale et l'Hermétique. Vous êtes un docte et tout-puissant moniteur ; vous me parlez mon langage pour m'expliquer vos affaires ; vos leçons ont la clarté, la saveur d'entretiens familiers et la profondeur du haut enseignement. C'est au mieux. Voilà que je saisis le rôle du jeu, ou plutôt du pari, dans le développement de la puissance industrielle d'un pays et dans l'accroissement de la fortune publique. J'aperçois des chemins de fer, des usines sans nombre qui naissent, fonctionnent, prospèrent, grâce à la confiance que votre hardiesse a suscitée ou propagée dans les couches profondes du capital et de l'épargne. Mais... j'aperçois pareillement beaucoup d'erreurs, beaucoup de mécomptes, qui, plus ou moins coûteux pour vous, sont ruineux pour le commun des mortels... Qu'il doit être malaisé, grand Dieu ! de tirer son épingle,.. toute une pelote d'épingles d'un pareil jeu, sans endommager ses voisins ni léser sa propre conscience !

— C'est vrai, répliquait le comte avec franchise, et les timorés, ceux dont l'humeur est vétilleuse ou l'honneur tâtillon doivent désespérer d'y parvenir. Mais, quand on se contente, comme je crois que c'est notre droit, et peut-être notre devoir, de chercher son propre avantage dans des combinaisons que l'on suppose d'accord avec l'intérêt général, quand on ne vise qu'à fonder sa fortune sans méditer la ruine de personne,.. ma foi ! je vous avoue que scrupules et remords me semblent sans emploi.

Évidemment, Marie-Thérèse faisait bien quelques réserves mentales ; mais cette parfaite quiétude d'esprit, cette belle santé intellectuelle de son mari s'imposait à son admiration. Elle ne pouvait s'empêcher de mesurer la distance séparant d'un tel homme Fabien d'Estreville et presque tous ceux qui appartiennent aux générations nouvelles. Ici, le vouloir net, la précision des vues, la tranquillité d'âme, l'absence de toute curiosité impossible à satisfaire, le sens pratique de la vie sans prosaïsme outré ; en un mot : l'équilibre. Là, l'effort inutile d'esprits inquiets vers une indifférence absolue et contre nature ; l'égoïsme et l'intérêt aux prises avec des passions exigeantes ou des appétits troublans ; un scepticisme précaire, qui ne parvient jamais à se convaincre de sa légitimité, tout en la criant sur les toits ; des contradictions innombrables, des hésitations, des tâtonnemens continuels, l'anarchie morale enfin.

Une fois seulement, M. de Volvereins eut une allusion à son gendre, et encore par voie détournée.

— La plupart de ces jeunes gens, — dit-il un jour, en réponse à certaine réflexion de Marie-Thérèse, qui traduisait d'involontaires comparaisons, — beaucoup, du moins, en dehors de la catégorie des nigauds qui se rendent justice en ne faisant rien, sont bien

doués et bien armés pour la vie; mais ils ne savent se servir longtemps ni de leurs dons ni de leurs armes. Ils ont de l'intelligence, une moyenne de savoir supérieure à celle de leurs aînés; ils ont, en outre, le courage de vouer une forte portion de leur existence au travail, pour gagner de quoi embellir le reste. Mais, dès qu'ils ont touché le fond des plaisirs ou des agrémens qu'on peut se procurer à prix d'argent, ils prennent tout en dégoût, plaisirs et travail. De plus, ils manquent de ressort dans l'adversité... Si vous saviez ce que j'en ai vu sauter autour de moi, de ces jeunes cervelles, sous les balles des revolvers ou sous le coup de pompe de la folie! et pour des disgrâces, pour des revers qui ne nous auraient pas même abattus, nous autres, pendant une semaine... Tenez, il y en a un que vous connaissez, que j'ai vu de près, qui me doit un peu plus des trois quarts de ce qu'il est... Eh bien! il a des trous dans le cerveau, à y mettre le poing, et je parie, moi, que, s'il donne suite à ses velléités d'indépendance, s'il prétend gouverner seul, à l'avenir, sa barque et sa fortune, à la première bourrasque, il perdra le nord et finira par sombrer... Oui, avec toutes ses belles qualités, que je n'ai jamais méconnues... Ah, dame! c'est qu'ils sont drôlement organisés ou désorganisés, ces jeunes hommes! Vous me parliez, il n'y a pas longtemps, de la difficulté de sauvegarder la morale, de respecter les droits de la conscience dans la mêlée des intérêts... Mais, nous, les hommes d'hier, nous avons conservé, en quelque coin de notre âme, un idéal de probité, un idéal de vertu même, jusqu'où nous nous haussons assez rarement, je le confesse en toute humilité, mais où nous tendons comme malgré nous, d'où nous ne dévions que par secousses; or, c'est tout l'essentiel de la morale humaine, cette constante faculté d'orientation. Et, à supposer que notre existence entière soit trop mouvementée pour que l'aiguille prenne jamais sa direction normale et la garde, dans un état de stabilité que ne comportent guère les vicissitudes et les agitations auxquelles la vie soumet toutes les boussoles, du moins l'a-t-elle sans cesse indiquée, cette direction, par ses oscillations mêmes et jusque dans ses saccades. Eux, les hommes d'aujourd'hui, ils ne sont pas aimantés du tout; voilà le mal! Ils ont des idées vagues sur toutes choses, des croyances vagues, des doutes vagues, des négations vagues, jamais d'affirmations, ne sachant ni ce qu'il faut faire ni ce qu'il faut penser. Permis en politique, cela : le diable ne s'y reconnaîtrait pas! Et, d'ailleurs, c'est tellement contingent, tranchons le mot: tellement insignifiant, la politique! Mais, sur tout le reste, il faut avoir une opinion, que diantre! des idées arrêtées, presque des dogmes. Ils n'en ont pas, ils n'en ont sur rien, ni sur les doctrines, ni sur les faits, ni sur les individus, ni sur l'art, ni sur la littérature, où le succès n'est même plus affaire de mode.

mais simplement le résultat des engouemens ou des caprices contradictoires et parfois simultanés de différens groupes ou de certaines collectivités... Ils ont si peu de convictions fermes, motivées, que leurs femmes, ne pouvant s'en approvisionner chez eux, en demandent à tous les échos, et qu'ils perdent ainsi, à leur foyer même, toute autorité, toute dignité, quelquefois l'honneur. Car l'incohérence est encore ce que les femmes pardonnent le moins volontiers aux hommes,.. peut-être parce qu'elles la considèrent comme un privilège de leur sexe... Si cela devait durer, s'il n'y avait pas là une simple crise, le malaise, comme on dit, des périodes de transition, si l'avenir, que l'on peut toujours disposer et régler à sa guise, en imagination, pour s'indemniser du présent et du passé, ne nous appartenait point, ce serait à désespérer de la société française et peut-être des sociétés humaines...

M. de Volvereins ne désespérait pas ou ne désespérait, tout au plus, que de son gendre. Encore, en voyant celui-ci se renfermer dans une froide et superbe réserve, dans une dédaigneuse impassibilité, pouvait-il concevoir l'espérance d'en être quitte à bon compte avec lui. Le jeune homme, tandis que son beau-père poursuivait un laborieux voyage de noces à travers le Royaume-Uni et poussait jusqu'à l'extrême nord de l'Écosse, pour revenir par l'Irlande, le canal de Bristol et les grands centres manufacturiers de l'Angleterre, — et surtout pour ne pas revenir trop tôt, — le jeune homme avait pris un appartement à Paris et commençait à se mettre en mesure d'habiter bientôt Estreville avec sa femme. Il déclarait vouloir s'occuper activement de sa candidature législative et, sous prétexte de s'y consacrer d'une manière plus efficace, il se retirait chaque jour davantage, et retirait ses fonds des affaires où M. de Volvereins l'avait engagé. Depuis plus d'un an déjà, il n'avait conservé, suivant en cela les avis du comte, qu'une participation financière aux agissemens de la maison de coulisse où il s'était brillamment affirmé pour ses vrais débuts dans la carrière. Il n'était donc plus qu'un capitaliste, un spéculateur, marchant dans l'ombre du comte de Volvereins et partout considéré comme *l'alter ego* du puissant remueur de millions. Mais il voulait rompre désormais avec ces erremens, et il se disposait ostensiblement à s'affranchir de toute tutelle, — ce qui n'était point pour déplaire à son ex-mentor, lequel estimait avec sagesse que, plus les occasions de contact seraient rares, mieux iraient les deux ménages, du moins pendant les premiers temps et à l'origine de ces nouveaux rapports de famille.

Lorsque le comte et la comtesse revinrent de leur voyage, au milieu de l'été, pour s'installer à la Travée, dans le magnifique château, tout flambant neuf, qui s'élevait sur un emplacement voisin de celui où avait longtemps, et sans trop de gloire, trôné

l'ancienne habitation, — dont il ne restait plus trace, — M. et Mme d'Estreville étaient fixés au manoir. Ils y vivaient avec somptuosité, recevaient beaucoup de monde, quoique le cadre fût un peu étroit pour tant de faste déployé, et ils paraissaient s'entendre à merveille. En fait, aucune parole qui fût un rappel du passé n'ayant été proférée entre eux, et Fabien se conformant, sans effort apparent, aux exigences de son triple rôle de mari, d'amphitryon et de candidat, il n'y avait pas matière à récriminations de la part de Jacqueline. Celle-ci jouissait, au reste, avec plénitude, du genre de vie qui lui convenait par excellence.

Marie-Thérèse était calme, presque heureuse, mais surtout définitivement apaisée. Son excursion et son séjour en terre anglaise, parmi des populations qui ont, à peu près, — mieux que les autres, en tout cas, — concilié les nécessités pratiques de la vie avec le respect des traditions spiritualistes, religieuses même, avaient eu pour effet de compléter et de redresser, sur certains points, les notions de réalité, de sagesse usuelle et de philosophie sociale qu'elle devait à ses seules facultés, comme aussi de lui faciliter l'intelligence du caractère de son mari. Il n'y avait plus rien entre elle et lui que la mélancolie nuageuse, sans cesse atténuée, du souvenir d'une méprise sentimentale. Ils professaient, à peu de chose près, la même philosophie, estimant tous deux que la société moderne ne va de travers que pour avoir, par un absurde contre-sens, renié l'esprit chrétien, d'où découlent pourtant, à l'évidence, tous les progrès qu'elle a réalisés, toutes les réformes dont elle s'enorgueillit. S'ils n'avaient pas toujours la même foi, ils parvenaient toujours à se mettre d'accord en s'inspirant du précepte de saint Augustin, qui permet de recourir au sens figuré quand le sens littéral ne vous satisfait point. Et, s'ils n'avaient pas la même charité, du moins le comte ne s'opposait-il jamais à ce que sa femme en eût plus que lui. Elle ne délaissait rien de l'ambition qu'elle avait nourrie avec constance d'utiliser socialement une grande fortune, mais elle était plus encline à se défier des rêves, des illusions philanthropiques et humanitaires, plus prête à se modérer dans ses projets d'endoctrinement sur la personne de son mari. Et, comme elle sentait son ascendant grandir, se confirmer, se fortifier chaque jour, patiente et reposée, elle pouvait attendre, espérer, sourire.

L'unique sujet d'inquiétude qui s'imposât à ses réflexions était personnifié par Fabien. Elle eut bientôt lieu de se rassurer. Les châtelains d'Estreville firent une visite des plus correctes à ceux de la Travée, qui la leur rendirent avec empressement ; après quoi, Jacqueline revint seule, et il parut bien que l'habitude s'établirait de relations espacées, plus fréquentes avec Mme d'Estreville qu'avec Fabien, convenables et peu gênantes, en somme. La distance, d'ail-

leurs (près de quatre lieues), suffirait, au besoin, à en justifier la rareté. Sans compter que, gendre et beau-père allant toutes les semaines à Paris pour leurs affaires respectives, l'un par Honfleur ou par le Havre, l'autre par Trouville, l'embarras diminuerait d'autant. Et puis, il y avait les tournées, les soins multiples d'une candidature à poser, — du moins pour Fabien, car M. de Volvereins, probablement influencé par sa femme, ou s'inspirant des vœux secrets qu'il lui supposait, avait abandonné son plan d'élection en partie double et, voyant son gendre prêt à tenter la fortune du scrutin directement, sans son patronage, il s'était effacé. Il avait résolu de se contenter du Lot-et-Garonne et abdiqué ses vues sur le Calvados. Il eut même la générosité de travailler sous main au succès de Fabien, en donnant à croire partout que l'entente était parfaite dans la famille et en glissant dans le jeu du jeune homme quelques-uns des atouts qu'il avait rassemblés pour le sien.

XV.

Le Buttard était une maison vide, mais non une habitation absolument désertée. D'abord, Marie-Thérèse y avait établi, à poste fixe, sa Victorine, qui, prenant de l'âge, y trouvait tout à point ses Invalides. Puis, elle y venait elle-même, de loin en loin, seule, goûtant un plaisir délicat à revivre, quelques heures durant, sa vie d'autrefois, si unie, si simple, si pleine de recueillement et de contemplations. Elle reposait là sa vue et son esprit du grand luxe de la Travée. Ce luxe, d'ailleurs, ne la fatiguait pas sérieusement, car le comte entendait qu'elle en usât à sa guise et ne lui imposait quoi que ce fût. Mais l'éclat en était trop vif pour lui plaire, et c'était bien un délassement qu'elle venait chercher dans son ancienne demeure.

Un peu avant la mi-septembre, le comte étant allé battre le rappel au milieu de ses électeurs méridionaux et leur porter la bonne parole, — sauf à ne leur laisser qu'un bon billet, — Mme de Volvereins avait accoutumé de se rendre presque quotidiennement au Buttard, en poney-chaise ; elle y déjeunait comme jadis, sans autre société que celle de Victorine, et tout aussi frugalement que par le passé.

Il y avait une dizaine de jours peut-être que Marie-Thérèse avait adopté ce train de vie, qui lui agréait fort, lorsqu'un incident, qu'elle avait négligé de prévoir, vint lui donner à réfléchir.

Certain dimanche, en arrivant, comme elle faisait le tour de sa maison pour appeler Victorine, elle crut apercevoir un homme, une forme masculine plutôt, qui, dans la brume dorée du matin, évoluait autour d'un arbre, au centre du petit bouquet de bois voi-

sin de la palissade, avec le souci probable de dissimuler sa présence. Était-ce Fabien? Elle n'aurait pu s'en assurer sans marquer que son attention avait été mise en éveil, et la gêne qui fût résultée pour elle d'une constatation, expresse ou indirectement avouée, n'était pas pour l'y pousser. Néanmoins, elle ne douta guère, elle ne douta point. C'était donc Fabien, Fabien qui la guettait, qui l'aimait encore ou s'imaginait l'aimer. Une grande tristesse l'envahit soudain, avec une grande pitié et de grands scrupules. Elle était venue trop près de lui, trop tôt. Mais en était-elle beaucoup plus loin à la Travée, où son mari pourtant avait jugé que son séjour serait sans risques pour personne? La menace dolente du jeune homme lui revenait à l'esprit : « Je vous aimerai toujours, toujours, entendez-vous... » Voilà ce qu'il avait dit. A la vérité, ces *toujours*-là sont sujets à caution ; elle savait maintenant par elle-même, par sa propre expérience, qu'il est assez difficile d'aimer, ne fût-ce que très longtemps, sans aucune lueur d'espoir à l'horizon. Et, si cela se vérifie jusque dans la durée des sentimens où il entre le moins d'alliage, le moins d'élémens impurs ou vulgaires, à plus forte raison en peut-on dire autant de ces passions incertaines d'elles-mêmes, intermittentes, qui se révèlent par quintes ou par accès, qui ont besoin d'être sollicitées par les circonstances pour se trahir ou se réveiller. Cependant, comme c'était précisément là le cas, comme les circonstances, les circonstances de lieu tout au moins, étaient plutôt favorables qu'hostiles à la prolongation d'un dangereux ou pénible état de choses, il y avait de quoi s'émouvoir et s'alarmer. Si peu que dût avoir de durée cette insistance, cet entêtement de la passion du jeune homme, rien n'était plus propre à troubler Mme de Volvereins que la certitude d'être amoureusement épiée, chaque jour, par celui qu'elle aurait tant voulu désormais voir oublieux, ou du moins guéri comme elle.

Après une longue et chagrine méditation, Marie-Thérèse décida qu'elle s'interdirait dans l'avenir ces pèlerinages devenus intempestifs. Seulement, comme elle avait quelques dispositions à prendre pour fermer définitivement sa maison, si mal à propos rouverte ; comme la gardienne du petit immeuble n'en occupait qu'une pièce, au rez-de-chaussée, et désirait que le reste fût clos en l'absence de la maîtresse du lieu, une visite encore était indispensable. Cette visite fut fixée au lendemain même, et Mme de Volvereins arrêta, par prudence suprême, qu'elle changerait l'heure de sa venue pour cette dernière apparition dans son domaine aimé. — La précaution devait être inutile.

Le lendemain, il faisait un très beau temps. En voyant, du haut de son balcon de la Travée, le soleil se dégager splendide des voiles de brume qui l'enveloppent presque toujours, à pareille époque

de l'année et dans ces régions, pour le début des journées chaudes, Marie-Thérèse fut frappée d'un rapprochement qui, d'abord vague, indéterminé, se précisa bientôt dans sa pensée en traits accusés, en traits vifs, en traits ardens, de plus en plus nets et importuns, à mesure que le ciel devenait plus lumineux et plus pur. Ce jour était, bel et bien, un anniversaire : il y avait trois ans, ce matin-là, que Fabien l'avait regardée, pour la première fois, avec des yeux d'amoureux. Elle ne pouvait pas s'y tromper : la mémoire des dates, cette forme essentielle de la religion du souvenir chez les femmes, ce culte du calendrier, qui les porte à noter, au moins mentalement, toutes les éphémérides de leur cœur, lui retraçait le fatidique quantième de ce mois de septembre où son premier rêve de jeune fille avait commencé de vivre. Et, à contempler le paysage normand, qui, assez semblable à un autre paysage voisin, s'étendait sous ses yeux, sortant du brouillard matinal, émergeant des roses vapeurs maintenant lacérées par le soleil, comme à coups de javelines d'or, elle percevait de mieux en mieux le rapport secret de cette matinée avec une autre matinée, dont le souvenir devait visiter, à la même heure, l'esprit de l'homme qu'elle voulait fuir. Et elle finit par se féliciter d'avoir remis à l'après-midi sa dernière course au Buttard. Il lui semblait deviner qu'elle y était attendue.

Elle y était si bien attendue, en effet, que, dès son arrivée, elle aperçut d'Estreville tristement appuyé à la petite porte à claire-voie du jardin. Cette fois, il n'y avait pas moyen de feindre l'inattention ou l'affairement. Fabien avait soulevé son chapeau. D'un mouvement de tête, elle lui rendit son salut.

— Vous êtes étonnée, lui cria-t-il, de me trouver là ?

Elle s'avança de quelques pas pour lui répondre et fut alors frappée de la mine souffrante du jeune homme.

— Étonnée ? fit-elle avec hésitation. Oui et non. Vous êtes presque chez vous, quoique le pré m'appartienne ; il fait suite aux vôtres, et nous n'avons pas l'habitude de nous chamailler pour des questions de bornage.

— C'est juste ; vous m'avez même invité, dans le temps, à me promener par ici tout autant que le cœur m'en dirait... Et, aujourd'hui, aujourd'hui en particulier, il m'est agréable d'user de la permission.

Marie-Thérèse eut un geste pour exprimer qu'elle ne voyait rien à objecter, et qui clairement signifiait : A votre aise ! Mais elle se garda de répondre autrement.

— Vous ne me demandez pas, reprit Fabien, pourquoi ce but de promenade, aujourd'hui plusqu'à l'ordinaire, m'a paru naturel et tentant.

— Pour avoir l'idée de vous le demander, il eût fallu pressentir une réponse intéressante.

— Vous ne devinez pas?.. Vous ne voulez donc rien vous rappeler... rien, pas même les dates?

Marie-Thérèse pâlit, mais se tut encore.

— C'est aujourd'hui le dix-sept septembre. Il y a trois ans... Vous vous souvenez? A cette place même... Depuis ce matin, je vous y attends... Je ne l'ai quittée, voyant que vous ne veniez pas à votre heure habituelle, que pour aller faire acte de présence dans la salle à manger d'Estreville... Il y a trois ans, j'étais ici, accoudé comme je le suis à cette clôture. Vous, vous étiez là, avec un grand chapeau...

— Ah! voyons, mon cher Fabien, — interrompit Marie-Thérèse, beaucoup plus rouge qu'elle ne l'avait été dans la circonstance à laquelle on faisait allusion, — il y a des choses que vous oubliez trop; il y en a d'autres que vous n'oubliez pas assez.

— Je n'oublie rien; c'est mon malheur. Et je viens ici comme au cimetière, pleurer mes morts.

— Pleurez-les donc en silence et n'essayez pas de m'y intéresser.

Elle allait tourner le dos à Fabien, lorsque celui-ci, allongeant le bras par-dessus la palissade, lui saisit le poignet.

— Eh quoi! c'est vous, dit-il avec colère, qui trouvez de ces sèches paroles, lorsque vous me voyez désespéré! C'est vous!

— Je vous en prie, murmura Marie-Thérèse, finissons-en avec cette cruelle, avec cette odieuse situation... Que jamais, jamais plus un seul mot ne soit prononcé qui m'oblige à me défier de vous comme d'un ennemi, comme du plus terrible des ennemis...

— Ah! qu'il vous a bien et adroitement changée, cet homme, et en peu de temps! Se peut-il que le dépit, qui vous a jetée dans ses bras, eût à ce point préparé la métamorphose?.. Ah! si vous aviez gardé votre cœur d'autrefois, comme il viendrait à vos lèvres d'autres paroles pour accueillir ou endormir ma souffrance!

Mme de Volvereins tournait la tête avec inquiétude du côté de la maison. Fabien lui avait lâché le bras, mais il ne faisait pas mine de vouloir s'éloigner.

— Je ne puis, dit-elle, vous écouter plus longtemps.

— Allez, allez... Il me suffit que vous sachiez bien que la politique de M. de Volvereins... et la vôtre ont échoué. Il me suffit de m'être dressé devant vous comme un remords vivant... Je me trompe, cela ne me suffit pas: il faudra que je recommence.

— Ce qui veut dire?..

— Ce qui veut dire que j'entends rester pour vous un spectre accusateur, un fantôme trouble-fête...

— Ah!.. C'est là ce que vous suggère votre passion?.. Eh bien! venez, entrez, et, pour la dernière fois, nous allons causer ensemble...

Résolument elle se retourna.

— Victorine, Victorine! appela-t-elle.

La vieille servante accourut en trottinant.

— Apportez la clé, lui cria sa maîtresse. M. d'Estreville est là; il vient me voir.

Et, comme Fabien, étonné de son succès, assistait sans mot dire au manège de la brave femme en train d'ouvrir la porte :

— Passez, reprit Marie-Thérèse. Et suivez-moi.

Elle le précéda, marchant d'un pas pressé, visiblement impatiente et nerveuse. Puis, après l'avoir introduit dans le salon qu'il connaissait si bien et où rien n'avait été dérangé ; après en avoir fermé la porte :

— Mon cher Fabien, — dit-elle de sa voix la plus nette, sans rudesse ni sécheresse toutefois, — je regrette d'avoir encore à vous apprendre que je suis honnête femme dans toute l'acception du mot, et que rien de ce qui est louche ne saurait me plaire, ni même être toléré par moi... Sans voir fort clair en votre âme, je ne puis guère ne pas deviner que, vous étant repris d'un goût plus ou moins vif pour ma personne, vous gardez l'espoir que, secrètement malheureuse, rendue faible, un jour ou l'autre, par une inclination persistante, par la compassion, par... bref, que j'en arriverai à répondre, d'une manière quelconque, à vos sentimens... Eh bien! sachez que, si vous deviez continuer de m'inquiéter par vos allures suspectes, je n'hésiterais pas longtemps à prévenir M. de Volvereins.

— Pardon, mais qui vous menace, qui vous outrage? demanda Fabien avec une ironie sifflante. Attribuez-vous à mon beau-père l'étrange pouvoir de régenter mes impressions, et va-t-il me défendre, un de ces jours, de vous aimer?

— Il ne vous défendra probablement rien, mais il sera au courant des faits, il connaîtra la situation,.. et il agira en conséquence. Il saura qu'il s'est trompé, et surtout que je me refuse, moi, à le tromper par le mensonge d'une attitude de sécurité que votre coupable et blessante poursuite, je pourrais dire persécution, m'interdit de conserver... Il saura qu'il a eu tort de croire que vous reculeriez devant une infamie,.. au moins de sentiment et de pensée...

— Prenez garde, interrompit le jeune homme amèrement, vous allez, en fait de pensée, plus loin que moi-même, peut-être... Je vous aime, malgré moi, follement, cruellement aussi... C'est vrai. Mais il n'y a rien de plus, jusqu'à présent, et je ne sache pas vous avoir montré d'inconvenantes prétentions... De prétentions, je n'en ai pas; d'intentions, guère davantage. Pourquoi m'en prêtez-vous?

— Parce que votre conduite m'en révèle... Tenez, parlons hardiment. Il y a un souvenir entre nous, un souvenir que ces lieux

où nous sommes vous doivent rendre comme à moi-même plus présent, et qui, sans doute, a causé beaucoup de mal... Je mets de côté, pour y faire allusion, mieux que des préjugés : ma pudeur... Un soir, ici même, je vous ai donné une marque de faiblesse...

— Ah! dites donc, avec plus de simplicité et de vraie noblesse : une marque d'amour.

— D'amour, je n'ai pas à le nier. Qu'eût-ce été, sans cela? D'amour donc, mais aussi de faiblesse. Or, je crois, je sens que c'est là que vous avez puisé votre dangereuse et fausse opinion sur ma nature... Fausse? Non, peut-être. Je serai courageuse... Je vous avoue que je vous aimais assez pour perdre momentanément, sous vos caresses, l'usage de ma volonté, de ma conscience. Vous en avez eu la preuve, vous y avez souvent pensé et vous vous êtes dit, vous vous dites encore... Ne mentez pas! Vous vous dites encore que la femme qui s'est abandonnée quelques secondes dans vos bras n'est pas et ne sera jamais à l'abri des défaillances. Mais ce calcul est mal fondé, outre qu'il est peu généreux. D'abord, l'amour est mort ; ensuite, je crois vous avoir montré qu'une âme forte dompte assez vite un corps lâche et trop prompt à désarmer. Il ne faut que se réveiller à temps ; ma torpeur n'a pas été de longue durée, vous en conviendrez.

— Hélas! dit Fabien, qui baissait la tête en se jugeant démasqué, je voudrais bien que vous dissiez vrai et qu'il suffît d'un effort de volonté pour rentrer en possession de soi-même. Malheureusement...

— Allons donc! Vous oseriez prétendre, vous qui saviez faire appel à la patience lorsqu'il s'agissait de différer notre mariage jusqu'à l'établissement définitif de votre fortune, vous oseriez prétendre qu'il vous est impossible de concéder au devoir un peu plus que ce que vous accordiez à l'intérêt!.. Le voilà bien votre caractère, qui est peut-être celui de toute une époque, et tel que je l'ai entrevu en cette soirée néfaste... ou bénie : sacrifier, autant que possible, l'amour à l'argent, ne rien sacrifier du tout à la morale, à la conscience, au devoir, qui sont des idées d'autrefois, sans base assurée et sans aucune sanction définie. Et voilà bien pourquoi je vous ai déclaré, plus vite que mon cœur ne m'y poussait, sans doute, que je ne serais point votre femme... Je vous aimais encore, car ce n'était qu'une lueur de vérité, à peine aperçue : ma raison devançait mes sentimens... Plus tard, vous m'aviez presque toute reprise, quand, dans une dernière épreuve, qui était une sorte de recours suprême de ma tendresse, vous avez définitivement donné le pas à vos intérêts sur votre amour... A présent, vous répéterai-je que je ne vous aime plus? Vous le savez, vous le voyez... Cela n'est plus possible

à aucun titre... Ah! si, tenez, j'étais prête à vous garder une part de mon affection, la meilleure peut-être, et que j'avais réservée. Vous n'en voulez pas, vous n'en avez pas voulu. Faudra-t-il aller maintenant jusqu'à vous haïr? Puisque vous m'obligez à me défendre contre vous, j'y viendrai... A la haine? Non, peut-être, mais au mépris, sûrement... Ah! Fabien, épargnez-moi cela, je vous adjure de me l'épargner!

Sa voix s'était adoucie par degrés, et finalement se mouillait de larmes. D'Estreville, qui la regardait et la trouvait plus belle qu'autrefois, aussi belle que le soir où il l'avait revue dans la lumière et l'éclat d'un bal où tout pâlissait autour d'elle, s'écria avec un accent de sincérité et d'impuissance vraiment douloureux :

— Eh! demandez-moi ce que vous voudrez, pourvu que vous ne me demandiez pas de vous chasser de ma pensée! Est-ce que vous croyez que c'est à la portée de mes forces? Vivre dans votre air, vous voir ou vous deviner, là, tout près, savoir que vous êtes à cet homme... Dites-moi du moins que vous êtes malheureuse, que c'est bien le dépit...

— Non. Ce n'est pas le dépit; c'est le désir de vous sauver de vous-même et de vous rendre à vos devoirs, à votre femme... Et je ne suis pas malheureuse, car M. de Volvereins a forcé mon estime, puis mon affection.

— Alors, dit Fabien, très sombre, ne me demandez rien. Vous n'avez aucun droit... Je ne suis point un criminel,.. quoique je regrette, à cette heure, de ne pas avoir le courage du crime. Ne l'a pas qui veut, ce courage-là, et c'est purement un paradoxe de prétendre que l'incroyance mène au crime : la hardiesse des francs scélérats est un don de nature. Je ne suis qu'un malheureux. Donc, que craignez-vous? Que n'êtes-vous plus calme, plus philosophe? Pourquoi refusez-vous de vous montrer consolatrice? Je ne tuerai personne, je ne vous violenterai point. N'est-ce pas assez que vous en ayez la certitude ou que je vous en donne l'assurance?

— Non; ce n'est pas assez. Il faut que vous vous engagiez à vous conduire, en toute circonstance, comme si l'oubli...

— Quant à cela, je ne puis...

— Eh bien! M. de Volvereins saura, il jugera...

— Qu'il prononce donc... sur ce qui est de sa compétence. Vous n'avez plus rien à dire?

— A vous? non. J'ai tout dit, hélas!

M. d'Estreville, à ces mots, salua Marie-Thérèse et se retira lentement. Il emportait le souvenir du ton doux et triste qu'on avait pris pour lui parler, plutôt que des paroles mêmes qu'on lui avait dites. Or, ceci était plus décourageant que cela.

XVI.

Mme de Volvereins n'avait rien avancé qu'elle ne fût prête à exécuter sur l'heure. Son devoir lui paraissait clairement tracé : puisque Fabien, au lieu d'accepter, avec une philosophie au moins apparente, le fait accompli, s'attardait à une inutile et dangereuse révolte, qu'il traduisait par des actes compromettans, il fallait que son beau-père fût averti. Avec un homme de si grand sens, l'aventure ne risquait guère de tourner au tragique ; le comte saurait, à n'en pas douter, trouver une solution qui ménageât les intérêts de sa fille et sauvegardât la dignité de son propre intérieur. Toutefois, à la pensée de Jacqueline, la comtesse ressentit quelque hésitation. Ne convenait-il pas de s'enquérir d'abord de l'état des relations de Mme d'Estreville avec son mari? M. de Volvereins ne devait revenir qu'au moment des élections, peut-être même quelque temps après : c'était un délai de quinze jours ou de trois semaines, qu'il eût été difficile d'abréger sans donner des marques d'un affolement excessif, injustifié ; or, ce délai pouvait être employé à éclaircir la situation de Jacqueline, et, en cas de besoin, à préparer le terrain pour une entente entre le père et la fille, autrement dit, pour une action commune.

Marie-Thérèse, en conséquence, demanda par lettre à Jacqueline de venir seule à la Travée, afin d'y recevoir une communication intéressante.

La jeune femme arriva, le lendemain, très empressée, très affectueuse et très souriante. Elle avait une toilette claire, au dernier goût de Trouville, une mine assez fraîche, quoique légèrement fatiguée déjà par l'abus prématuré des veilles et peut-être aussi par l'usage des préparations *hygiéniques* appliquées à la conservation du teint de nos élégantes contemporaines. En somme, elle était plutôt en beauté et figurait mal une victime. — Toujours évaporée, d'ailleurs, comme il sied à une mondaine de cet âge, quand elle se respecte et ne tient pas à se faire respecter.

Elle entra dans le salon particulier de Marie-Thérèse, au premier étage, non sans avoir regardé attentivement les magnificences nouvelles du grand vestibule, dont on achevait la décoration en même temps que celle de tout le rez-de-chaussée.

— Franchement, s'écria-t-elle, c'est superbe, c'est trop beau, chez vous ! On habiterait le vestibule, on en ferait une chambre ou un salon. Et l'escalier, avec ses marbres de deux tons !.. Ah ! ma chère Marie-Thérèse, de mon temps, la Travée n'était pas si magnifique. L'escalier était de pierre, et avec des brèches encore au bord des marches ! Le vestibule, aux murs nus duquel on avait

adossé des bacs bien garnis, pour en cacher la froide misère, avait un faux aspect d'orangerie! Ce n'est plus ça du tout... Il est vrai que ce n'est plus le même château...

Elle s'assit; puis, changeant de ton :

— Vous savez, ma chérie, que je m'amuse quand je fais l'envieuse... En réalité, je suis absolument ravie de vous voir ici, et je me sens toujours prête à vous remercier d'y être venue.

Marie-Thérèse pensa qu'elle chercherait longtemps, et peut-être en vain, une pareille occasion d'aborder le point délicat.

— C'est bien vrai, au moins, ce que vous dites, ma petite Jacqueline? demanda-t-elle en regardant Mme d'Estreville avec insistance.

— En douteriez-vous?

— Il y a des jours où j'aimerais à en avoir la certitude... Celui-ci, par exemple. Je suis seule, un peu triste... Bref, je me demande, en ces momens d'obligatoire recueillement, si tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes.

— Et c'est pour me le demander, à moi aussi, que vous m'avez priée de venir?

— Oh! mon Dieu, oui... Voici, du reste, ce qui m'y a déterminée. Votre père est absent, et j'ai peur qu'il ne m'interroge, à son retour, sur... sur ce qui doit être l'objet de ses préoccupations intimes et, jusqu'à présent, secrètes,.. car il ne m'en a rien dit. Mais je devine... Enfin, je voudrais savoir de vous, ma chère Jacqueline, dans le libre épanchement d'une confidence à huis-clos, si notre présence à quelques lieues de chez vous ne vous a pas, après plusieurs semaines d'épreuve, inspiré des doutes ou des craintes quant à l'effet, quant au résultat final de nos combinaisons... Ma position, vous le comprenez, est délicate. Entre M. de Volvereins et vous, à qui je dois des ménagemens égaux, je puis me sentir embarrassée... En fait, je le suis. Votre père a tout l'air de considérer les choses comme entrées dans leur état définitif; je sais qu'il se propose de séjourner ici, ou plutôt de m'y laisser séjourner jusqu'à l'hiver. Je n'ai pas osé le prier de s'informer auprès de vous, en vue d'acquérir la certitude que de pareils projets n'ont rien qui vous contrarie. Mais il me paraît bien de m'en assurer par moi-même.

Elle avait parlé avec une lenteur calculée, insistant sur les mots, comme pour taire le moins possible sa pensée, examinant, en outre, très attentivement, l'expression du regard, de tout le visage de Mme d'Estreville. Celle-ci souriait, sans tension ni grimace.

— C'est très gentil de votre part, Marie-Thérèse, cette sollicitude. Merci, merci!.. Je vous en aime davantage. Mais, parole d'honneur! un voisinage... aussi relatif ne me gêne ni ne m'inquiète en aucune

manière. Fabien est redevenu ce qu'il a été pendant deux ans. Vous savez qu'en fait de bonheur, je ne suis pas gourmande, n'ayant pas été gâtée et n'ayant peut-être pas, d'ailleurs, un bien gros appétit. Fabien est très poli, très doux, très convenable ; il s'occupe énormément de son élection, car il est presque toujours dehors ; nous avons souvent du monde, quelquefois du monde utile, gens d'affaires ou hommes politiques, mais aussi, et c'est assez l'ordinaire, du monde inutile, et gai, et bruyant, et encombrant! Bref, je ne m'ennuie pas, et je ne songe plus, mais là, plus du tout, à être jalouse. Tout s'est arrangé selon les prévisions de notre sagesse.

De toute évidence, elle était sincère. Revenir à la charge eût été vain ou scabreux. Car, à supposer même qu'elle usât de dissimulation, comment tirer d'elle le demi-aveu nécessaire à la conclusion d'une alliance défensive, alors qu'il lui plaisait de laisser passer tant de prétextes, de dédaigner tant d'amorces? Mais, bien probablement, elle ne cachait rien et ne voyait rien au-delà de ce qu'on lui montrait, ses facultés divinatoires, sa perspicacité de femme, n'étant plus surexcitées par aucun fait précis : elle était trop légère pour se fixer dans une voie quelconque, mais surtout dans une voie douloureuse. Quant à lui jeter au nez, brutalement, la révélation de la constance à rebours et des entêtemens malencontreux de son mari, on peut croire que Marie-Thérèse n'y songea guère, la voyant si mal préparée. D'ailleurs, la gracieuse écervelée détourna très vite la conversation, ou du moins la ramena brusquement au point de départ.

— Splendide, splendide! s'écria-t-elle en allant à l'une des trois fenêtres. Une vue idéale! la vue que j'avais autrefois de ma chambre, mais plus vaste, moins étranglée par la proximité des futaies... Ce que je n'avais pas, par exemple, c'est un balcon de ce genre... Faites-m'en les honneurs, voulez-vous, ma chérie?

Sans attendre, elle souleva l'espagnolette de bronze doré.

— Ce que je vous recommande ici, dit-elle, ce sont les clairs de lune. Du fond de cet hémicycle boisé où s'adosse le château, avec l'immense étendue des champs devant soi et cette autre étendue plus immense, infinie, celle-là, de la mer qu'on devine dans ces lointains perdus et noyés, ce doit être un enchantement, une féerie... C'était déjà très bien de mon temps, quoique la situation fût moins belle, plus oblique... Oh! la superbe terrasse que j'ai imaginée là! Car elle est un peu de mon invention. Mon père voulait trois balcons en fer forgé pour chacune des trois fenêtres centrales de cette façade. Moi, je ne voulais qu'un seul balcon très large pour la pièce du milieu, un balcon de pierre à encorbellement, se détachant

bien sans trancher sur le ton général de la construction. Et l'architecte m'a donné gain de cause.

Elle avait entraîné Marie-Thérèse sur le balcon, qui était, en effet, une vraie terrasse.

— Ce que je n'aimerais peut-être pas beaucoup, reprit-elle en se penchant par-dessus l'appui, ce sont les facilités d'escalade fournies à messieurs les voleurs ou à messieurs les assassins par la hauteur des fenêtres du rez-de-chaussée, dont les contrevens, quand ils sont ouverts, rasent presque les corbeaux du balcon, ou en arrivent si près que, grimpé sur le faîte, un homme n'aurait plus qu'à enjamber l'entablement pour se trouver derrière vos carreaux... A vrai dire, ce dallage de marbre qui s'étend sous vos fenêtres pourrait, le cas échéant, donner à réfléchir.

— Je n'avais pas remarqué cela, dit Marie-Thérèse en souriant. Mais n'ayez pas de remords : je ne suis point poltronne. Vous pensez bien que l'on n'habite pas seule le Buttard pendant des années, seule ou avec une ou deux femmes pour toute garnison dans la place, sans s'aguerrir jusqu'à l'intrépidité. Oh! non, je ne suis pas peureuse. Et, aussi bien, mes inquiétudes, si j'en devais avoir, pourraient s'alimenter à meilleur compte encore que vous ne le supposez. Car il n'est aucunement besoin de se mettre en dépense d'agilité pour venir couper mes vitres et me couper le cou : ce salon, sur lequel s'ouvre la porte de ma chambre, communique, à toute heure, avec le rez-de-chaussée par une voie moins aérienne que celle que vous indiquez. Dans l'antichambre, en effet, qui y donne accès, l'escalier débouche librement, ainsi que vous le savez. Ma chambre, il est vrai, n'y a pas d'issue, mais comme elle est en communication directe avec le salon, il résulte de tout cela que je ne suis séparée du rez-de-chaussée que par deux portes à deux battans. Or, ce sont précisément ces portes-là qui se défendent et qui vous défendent le moins... Je n'ai même pas encore de verrous; simples serrures, ici et là, à la porte de ma chambre et à la porte du salon. N'en dites rien aux malintentionnés!

Ce n'était qu'une plaisanterie, commandée par le tour de l'entretien; mais, à peine l'eût-elle lancée, que Marie-Thérèse fut toute saisie en apercevant soudain l'étrange interprétation à laquelle Jacqueline eût pu recourir, si elle eût été au courant des agissemens de son mari, ou simplement en défiance. Le trouble de Mme de Volvereins fut même si profond qu'elle perdit, pendant un long moment, l'usage de la parole, et que Jacqueline la questionna vainement, à plusieurs reprises, sur des choses indifférentes; tant et si bien que, remarquant à la fin ce bouleversement et cette stupeur, la jeune femme allait en rechercher la cause, lorsque son attention fut, par bonheur, sollicitée d'un autre côté.

A l'angle du château, un jeune homme venait de paraître, furetant du regard, hésitant, avec l'air de chercher quelqu'un à qui parler. Le jeune homme en question avait trop de cheveux et les cheveux trop longs pour être un *gentleman*, au sens français de ce mot anglais ; mais ce n'était évidemment ni un rôdeur, ni un indigène, ni un domestique.

— Tiens ! fit Jacqueline en mettant une sourdine à sa voix éclatante, ce monsieur... Quelle mine ahurie ! On dirait d'un chien perdu... Attendez. Je connais cette tête... Je crois bien ! c'est M. Lemègre.

— M. Lemègre ?.. Voyons donc... Un ami, un camarade de M. d'Estreville ?

Marie-Thérèse, étonnée, regarda ; puis, reconnaissant le brave Édouard et se rappelant, du même coup, les circonstances où elle l'avait rencontré, ainsi que les propos qu'il lui avait tenus, elle demeura plus embarrassée que jamais. Jacqueline lui dit :

— Écoutez, ma chère, vos gens ne sont pas là ; il ne trouve personne. Appelez-le ou appelez-les : c'est une charité, positivement... Et ce serait un cas de conscience de... Ah ! voici quelqu'un. On va le piloter... Il sera entré tout de go par la grille, que l'on a laissée grande ouverte après le passage de ma voiture. Mais que vient-il faire ? Est-il donc en relations avec vous ?

Lemègre fit une entrée d'autant moins triomphale que la présence de Mme d'Estreville, tout imprévue, compliquait très évidemment pour lui des prolégomènes déjà laborieux et d'une suffisante aspérité. Il se tira de là comme il put, c'est-à-dire avec une adresse médiocre, mais sans trahir toutefois le fond de sa pensée, qu'il ne paraissait pas vouloir dévoiler devant Jacqueline. Il était venu, disait-il, pour voir Fabien, à qui il avait un besoin urgent de parler,.. venu par Trouville, de sorte qu'il avait naturellement songé à saluer Mme de Volvereins, en passant...

Ici, une tuile formidable menaça de lui choir sur la tête, car Mme d'Estreville lui coupa la parole pour lui dire obligeamment :

— Puisque vous avez à conférer avec mon mari, je vais vous emmener, monsieur Lemègre, vous prendre dans ma voiture et vous conduire jusqu'au dîner que vous êtes appelé à partager aujourd'hui.

— C'est que, madame, — fit observer Lemègre, qui en avait décidément à Marie-Thérèse, — je suis attendu ce soir à Trouville. Je ne comptais pas sur cette rencontre,.. sur cette bonne fortune, veux-je dire,.. et j'ai pris mes mesures pour passer la soirée, la nuit même à l'hôtel,.. enfin, pour ne me rendre que demain matin à Estreville...

— C'est bon, c'est bon ! — interrompit Jacqueline, riant avec une gaminerie sans pitié de cette explication diffuse, — dès l'instant que

vous avez disposé de votre nuit... Ma chérie, je vous laisse avec monsieur, dont j'annoncerai la visite à Fabien pour demain... N'essayez pas de le garder à dîner : vous le gêneriez en insistant. Je vais faire appeler mon cocher... Ne vous dérangez pas.

Avant de monter en voiture, elle demanda à Marie-Thérèse, qui l'avait accompagnée jusque sous la véranda du château :

— Vous n'aviez rien de plus à me communiquer, n'est-ce pas?.. Eh bien ! plus de délicatesse de conscience, croyez-moi. Je suis très contente comme cela, et heureuse, ravie, encore une fois, de vous avoir à ma portée.

Fort soucieuse, Marie-Thérèse rejoignit Lemègre, qui avait retrouvé tous ses moyens pendant une récapitulation forcée de son projet de discours.

— Madame, dit-il aussitôt, je n'ai pas de chance avec vous : les événemens me condamnent à courir encore le risque de vous étonner par la hardiesse de mon ingérence... Mais ma personnalité est trop chétive pour que j'hésite à la sacrifier lorsqu'il s'agit de servir des gens que j'aime ou que j'estime : mon ami Fabien,.. et vous, madame,.. si j'ose le proclamer.

— Soit ! monsieur. Passons le préambule, puisque vous êtes coutumier de certaines témérités.

— Madame, Fabien a perdu la raison... C'est pour vous l'apprendre, au cas où vous ne seriez pas complètement édifiée là-dessus, que j'ai entrepris le voyage de Trouville ; pas du tout pour voir mon ami. La prétendue nécessité de causer avec lui n'est qu'une défaite inventée par moi pour expliquer à sa femme mon apparition dans vos parages. J'irai le trouver demain, mais ce n'est pas avec lui que j'ai affaire : c'est avec vous... Madame, par un hasard étrange, je suis devenu, presque à l'origine, le confident de Fabien en cette matière délicate de...

— Passez, monsieur, passez encore. J'ai su... Je suis au fait.

— Êtes-vous également au fait de ce qui m'amène ?

— Peut-être... Je le crains.

— Ah !.. je vois que Fabien n'a même pas su vous cacher... Mais, pour tout ce qui est du domaine de sa passion et sur ce qui concerne la conduite à tenir, je ne me permettrais pas, croyez-le... Seulement, cette folie sentimentale et déplacée a des conséquences pratiques fort inattendues, sans doute, et qu'il m'appartient, je crois, de mettre en lumière, d'étaler sous vos yeux, afin que vous contribuiez à en arrêter le développement funeste. Fabien se ruine en ce moment... Par ma position, par mes relations à la Bourse, position et relations que je dois à d'Estreville, et qui, toutes modestes et subalternes qu'elles sont, me livrent bien des secrets de ce genre, je suis à même de juger qu'il compromet sa fortune, qu'il s'engage,

et au-delà peut-être de ce qu'il possède, dans une campagne désastreuse. On dirait qu'il s'étudie à prendre le contre-pied des doctrines et des opérations de son beau-père... Il y a présentement, en Bourse, un antagonisme très accentué entre ce qu'on appelle deux groupes de valeurs rivales: l'un de ces groupes est sous la dépendance presque absolue de M. de Volvereins, tandis que l'autre obéit, plus ou moins, aux impulsions que voudrait lui donner un syndicat, une coalition de spéculateurs infimes et de banquiers audacieux ou véreux. Or, c'est ce dernier groupe que Fabien, par une volte-face subite, quoique déjà ancienne, essaie d'appuyer, plus ou moins secrètement, de tous ses capitaux et de toute son influence. La ruine, la déconfiture est certaine, car il s'agit là d'une lutte entre le pot de terre et le pot de fer : le résultat n'est pas douteux pour les initiés, encore que les valeurs soient passables. Quant à moi, je considère comme avéré que d'Estreville cède à une aveugle jalousie, perfide conseillère qui lui coûtera les yeux de la tête... Cette jalousie haineuse ne se révèle-t-elle pas jusque dans son attitude de candidat? Le voilà qui se fait porter sur une liste beaucoup plus conservatrice que celle où il devait d'abord figurer. Pour quelle raison, s'il vous plaît? Parce que M. de Volvereins affecte une neutralité politique de plus en plus indulgente aux idées républicaines... Mais cela, c'est insignifiant ; le sérieux, ce sont ces manœuvres de Bourse, tout à fait insensées, et au bout desquelles je ne vois pour lui qu'une terrible culbute...

— Mais, pour moi, monsieur, quel rôle avez-vous entrevu dans tout ceci?

— Mon Dieu, madame, au point où en sont les choses, la lutte étant dans son plein, il n'y a que M. de Volvereins qui puisse en limiter les effets meurtriers... Je devais vous avertir. C'est fait.

Contrairement à ses habitudes, il n'ajouta rien à l'essentiel, il n'entreprit ni amplifications ni paraphrase, et se retira sur-le-champ, laissant Marie-Thérèse en proie à la plus cruelle incertitude, à toutes les angoisses d'une indécision sans remède.

Dans la soirée, elle se déterminait à informer son mari, par télégramme, qu'elle avait besoin de lui. Il répondit qu'il arriverait le surlendemain, dût-il sacrifier ses intérêts politiques. Alors, reprise par des doutes inextricables sur le parti le plus opportun et sur le choix des responsabilités qui s'offraient à elle, il lui fallut convenir, après Montaigne, que le plus difficile n'est pas toujours de faire son devoir, mais de le connaître. Et elle adressa une nouvelle dépêche à M. de Volvereins pour le prier d'attendre la lettre qu'elle allait lui écrire et qui lui fournirait tous les élémens d'appréciation. Mais cette lettre ne mentionna que la visite de Lemègre et les révélations techniques que celui-ci avait apportées, — Marie-

Thérèse, en dernière analyse, ayant reculé devant les autres révélations, devant la crainte d'un dramatique conflit, lequel, à tout bien peser, était possible, sinon probable, en cas de brusques péripéties.

XVII.

Fabien était dans l'ancien appartement de son père, lorsque Lemègre arriva, dès le matin, à Estreville. Cet appartement, comme tout le manoir, au reste, avait été transformé, sous prétexte de réparations indispensables, et, on peut le dire, abîmé, saccagé. Non-seulement le mobilier ancien avait été mis au rebut, — ce que justifiait, à la rigueur, son état de délabrement, — mais les boiseries avaient été partout refaites, les moulures partout grattées, — ce qui était moins légitime. Dans ce travail de réfection, d'incomparables morceaux de sculpture sur bois avaient été sacrifiés ; de délicats listeaux avaient disparu des corniches, dont ils soulignaient jadis harmonieusement les découpures, effacés par l'ignorante brutalité d'un outil de maçon.

— Comment!.. Ah! par exemple, ce n'est pas toi que j'attendais !

Le jeune homme, tout habillé déjà, était couché sur un sofa, à l'instant où son ami était venu le surprendre, en marchant sur les talons d'un domestique, — qui n'était pas l'honnête Blaisiot, mis au rancart avec le mobilier. Il s'était dressé, d'un mouvement fébrile, ainsi que fait un dormeur qu'on réveille, non en plein somme, mais dans l'assoupissement tardif qui suit les longues veilles ou les insomnies inquiètes et tracassières. Il avait le tour des yeux bistré, les veines gonflées aux tempes, un teint terreux, la mine enfin d'un joueur ou d'un viveur sur ses fins. Et il n'était cependant ni viveur ni joueur, à parler juste.

— Pardonne-moi si ma venue te cause une déception. Mais j'ai bien des choses graves à te dire.

— Que peux-tu avoir de si grave à m'annoncer? demanda d'Estreville avec une complète indifférence. Les remises ne donnent-elles plus? A part cela, je ne vois pas... Car il n'y a pas grand'chose de commun entre mes affaires et les tiennes.

Édouard Lemègre, en effet, exerçait, depuis peu, la profession de *remisier*, où il trouvait à employer ses facultés avec d'autant plus de succès que les vicissitudes de sa carrière avaient assagi son imagination et triomphé, à la longue, d'une timidité native, qui seule s'était opposée d'abord à la mise en rapport de tous ses dons, très réels. Son entrain disert, en particulier, faisait merveille, depuis qu'il y savait donner un libre cours, sans maladresse ni affectation.

M. de Volvereins lui-même avait fini par lui rendre justice, après l'avoir longtemps méconnu, par le prendre en gré, et par l'aider, après s'être convaincu que c'était mieux qu'un poète manqué. « Il placerait, disait le financier, des perruques et des crêpés en pays nègre. » Mais l'ancien chantre de la *saponaire dulcifiée* et de la *lotion astringente*, des guanos et des gîtes aurifères, ainsi que des banques internationales ou exotiques, réservait le meilleur et le plus clair de sa gratitude à Fabien d'Estreville, son vrai bienfaiteur, disait-il, — un bienfaiteur privilégié, qui avait acquis un homme moyennant un prêt de quinze cents francs et quelques menus services!

— Mon ami, je n'ai rien peut-être à t'apprendre, mais je considère que j'ai le devoir de te rapporter ce qui se dit couramment... Tu cours à un gros échec... Les pronostics sont détestables... La liquidation promet d'être ruineuse pour toi.

— C'est tout? fit d'Estreville sans se départir de son flegme. Mais, mon cher, si je me suis engagé à fond dans le sens que tu sais,.. puisque tu le sais,.. c'est apparemment que je crois au succès. D'ailleurs, la bille tourne. Rien ne va plus.

— Fabien, tu sais que je te suis dévoué,.. que je t'aime... Je t'en prie, rappelle ta raison, réveille-toi... Crois-tu que je ne devine pas à quel mobile tu cèdes? Est-il si difficile de voir que ta préoccupation constante est de faire le contraire de ce que fait ton beau-père?.. Que tu ne veuilles plus marcher sur ses traces, dans ses empreintes, je le conçois... Mais est-ce donc une raison pour lui livrer une bataille où tu es sûr de succomber sans aucune apparence de gloire?.. Je t'en prie, je t'en prie! S'il est encore temps, arrête-toi.

D'Estreville, à ces accens d'une sympathie profonde et vibrante, à ces cris d'alarme, prophétiques et désespérés, parut s'agiter. Il se mit bientôt à arpenter son cabinet d'un pas bref.

— Et si cela m'est indifférent d'être ruiné?.. Non, cela ne me serait pas indifférent. J'ai besoin de triompher, au contraire, de triompher deux fois, en affaires et en politique, sans lui, contre lui... Sa protection, sa tutelle, depuis quelque temps surtout, me pesaient, m'irritaient, m'affolaient incroyablement... Car je le hais... Et d'autant plus, vois-tu, qu'il y a des momens où j'en ai peur, vraiment, où je le sens supérieur à moi... Et j'enrage... Et je me jette, tête basse, plus avant dans ma rancune...

— En es-tu là?.. Mais cette haine contre lui n'est pas uniquement faite de ton amour pour sa femme?

— Ah! mon cher, — s'écria le jeune homme, dont le sang-froid avait disparu et qui, les traits contractés, les poings crispés, s'était arrêté en face de son ami, — tu ne te doutes pas de ce qu'une pas-

sion impuissante et jalouse peut nous creuser de plaies au cœur et d'abîmes dans la conscience... Si tu savais! Si je te racontais!..

— Raconte, raconte... Tu verras peut-être plus clair dans ton cas lorsque tu te seras efforcé de me le faire comprendre.

Fabien haussa les épaules, mais il entreprit tout de même la narration qu'on lui demandait.

L'histoire de son amour n'était pas simple, quoique elle fût humaine et surtout moderne. Il eut à dépeindre les envahissemens successifs d'une passion qui n'avait pas été bien noble dans son principe, ni peut-être bien impérieuse dans ses manifestations primitives, et qui n'en était pas moins devenue cuisante et tracassière sous le régime de contradictions et d'épreuves auquel elle avait été soumise, sans cesse irritée par l'aiguillon du regret ou celui du désir. Cela, c'est de tous les temps. Ce qui était plus particulièrement de celui-ci, c'était le genre d'argumens et de défenses que Fabien avait opposés d'abord à sa fougue amoureuse. Car ce qu'on sacrifiait jadis en premier lieu, c'était l'intérêt; le premier holocauste qu'on offrît à l'amour, c'était une fortune, un poste ou un avenir brillant, une ambition, une vanité, un lucre ou un calcul; et quand, par hasard, on luttait contre son propre cœur avec acharnement, c'était au nom d'un devoir ou d'un scrupule de conscience. Aujourd'hui, la lutte s'établit plus volontiers entre la folie passionnelle et la sagesse bourgeoise, entre le cœur et la bourse. Il y a toujours eu des gens cupides, affamés d'or; mais ce qui différencie la société contemporaine de ses aînées, c'est la généralisation de ce cas pathologique, d'abord, et ensuite, la tyrannie qu'exerce maintenant sur les penchans qui échappaient le mieux à son empire ce prurit dévorant de la richesse, incessant désormais, absorbant comme une infirmité chronique et incurable.

— Eh bien! oui, mon ami, j'ai été lâche, lâche devant l'argent, lâche devant l'amour, puisque, après avoir hésité à me marier sans une grande fortune, je n'ai pas hésité à blesser par une tentative outrageante la femme que j'aimais... Et je suis lâche encore, à présent, plus lâche que je ne le fus en aucun temps, puisque je ne sais pas, soutenu par tant de devoirs qui m'y exhortent, résister à cette passion, devenue impossible et monstrueuse... Je fus lâche, je le suis... Je le serai. Car ce n'est pas fini, tu vois... Tu t'apitoyais dernièrement sur ma mine. Qu'en dis-tu donc aujourd'hui? Qu'en diras-tu demain?.. Je ne dors plus... Le jour, je me surmène de mon mieux. A Paris, ce sont les affaires; ici, c'est la politique que j'essaie de prendre à cœur :. partout, je tâche de me donner des passions que je n'ai pas ou que je n'ai plus pour étouffer celle que j'ai, la seule qui demeure, celle qui m'étouffera moi-même... Le jour, c'est presque tolérable; mais,

la nuit!.. Pendant les premiers temps de notre séjour, je m'efforçais d'être encore le mari de ma femme : je ne suis plus que l'amant imaginaire et enragé de celle... Ah! ces nuits! Car ce n'est point, hélas! un délire élégiaque... C'est une furie des sens alliée à des colères de l'âme, tout mon être qui s'insurge et s'élance à de chimériques assauts, d'où je retombe brisé, fracassé,.. invaincu pourtant, invincible... Ces nuits! les dernières surtout!.. Pourquoi les dernières? Parce que je le sais absent, lui, parce que je sais qu'elle est seule, elle, là-bas, à quatre lieues d'ici, à quatre pas de moi... Et je rêve je ne sais quoi, je guette je ne sais quelles occasions de reprendre, par surprise, par violence, au prix d'un attentat, d'une lâcheté nouvelle, ce dont mes lâchetés anciennes m'ont frustré!.. Il y a longtemps que cela dure, mon idée fixe, mais pas avec ce caractère de pernicieux entêtement. C'est depuis que, l'ayant revue libre, en pleine lumière et en pleine beauté, il a fallu...

— Enfin, tu ne médites pas un crime, je suppose?

— Si fait, je médite un crime, je ne pense même qu'à cela... Mais, rassure-toi, ce crime, je ne le commettrai pas. Je le lui disais à elle-même, l'autre jour.

— Tu l'as donc vue, seule? Tu lui as donc parlé?

— Oui; cinq minutes, après l'avoir attendue, épiée cinq heures.

— Mais, fit Lemègre en joignant les mains, c'est terriblement grave, tout cela!

— Grave pour moi... Pour elle, encore une fois et ainsi que je le lui affirmais, ce sera sans conséquences... On naît criminel.

— Prends garde! On le devient quelquefois.

Fabien eut un rire nerveux.

— Ah! je ne l'espère plus, dit-il.

— Tu ne l'espères plus!.. Singulière espérance, plus singulier désespoir!.. Mais qu'espères-tu, dès lors?

— Je tâche d'espérer de grands succès qui me distrairont, qui humilieront M. de Volvereins et peut-être le ruineront... un jour.

— Et si c'est toi qui te ruines, ainsi qu'il est probable?

— Alors, qui sait? L'obligation de recommencer ma vie, de travailler comme un forçat, comme un meurt-de-faim, me distraira peut-être, et mieux que les plus beaux triomphes... Le succès enivre, la misère abrutit, à ce qu'on assure : ceci ou cela fera donc mon affaire.

— Prends garde! encore un coup. Tu ne sauras plus travailler, travailler assez pour vivre et pour oublier... D'ailleurs, songe bien que, si tu perds la partie, M. de Volvereins, qui la gagnera, ne laissera pas sa fille ni même son gendre dans l'indigence. Donc, tu en seras réduit à vivre de ses largesses, à ses crochets.

— Si je ne peux plus vivre, mon bon, je n'aurai plus besoin d'oublier; si je ne peux pas oublier, je ne pourrai plus vivre. Quant

à accepter des subsides, une aumône, de cette main-là... Ah! mon cher, tu me fais tort!

— C'est cela! Tu te tueras?

— On ne sait pas.

— Allons, allons, tu es fou!.. Mais non. Tu ne te tueras point. Tu n'es pas assez sûr qu'il n'y ait rien de l'autre côté de la mort pour faire le dernier pas en d'aussi mauvaises conditions.

— Ah! oui, fit d'Estreville en ricanant, tu es spiritualiste, toi, tu es de ces bons gobeurs... Mais c'est le vieux jeu, ça, mon cher; nous autres...

— Oh! vous autres, vous autres, vous n'êtes rien du tout. L'athéisme est une opinion, — quand ce n'est pas un hoquet d'ivrogne, — la plus carrée, la plus hardie, la plus radicale de toutes... Et je vous défie bien d'en avoir une, une de cette envergure, du moins. Il n'y a peut-être pas un homme de ce temps-ci qui pût refaire, avec franchise et conviction, le serment de Cabanis: « Je jure que Dieu n'existe pas! » Il faudrait, tout ensemble, plus de résolution et moins de science que vous n'en avez. Depuis le commencement du siècle, tous tant que nous sommes, nous avons appris pas mal de choses qui, à défaut d'une foi précise, imposent généralement une réserve prudente. Ceux qui n'ont pas trouvé Dieu le cherchent ou l'attendent; on ne le nie plus guère, hors des cabarets. Qu'il se montre, dit-on, qu'il se révèle! On ne dit plus: Il n'y a rien. Les hommes de savoir se méfient de lui sans y croire; ils ne veulent plus risquer de se compromettre: si quelqu'un allait le découvrir, un beau jour, au fond de quelque creuset ou de quelque alambic, sous les espèces d'un phénomène imprévu!.. Donc, tu ne te tueras point... tant que tu raisonneras. Et c'est bien le cas de dire: Grâce à Dieu!

— Tant que je raisonnerai... Prudent correctif! Car il y a nombre de gens, ce me semble, qui, fort à propos, cessent de raisonner... Enfin, soit! J'aurai encore cette lâcheté de ne pas savoir me tuer, même si je ne peux plus vivre,.. lâcheté suprême! Mais, l'heure venue d'essayer, je persiste à croire que j'essaierai. Et alors, comme je disais, on ne sait pas! A force de manier l'arme, d'appuyer sur la gâchette, pour éprouver la détente ou pour éprouver mon âme, le coup pourra partir... On me poussera peut-être le bras.

Il était redevenu parfaitement calme et réussissait même à revêtir d'une teinte de raillerie ses funèbres prévisions. Lemègre, soulagé, délivré, pour le moment, de l'espèce de strangulation que lui avaient causée les propos et les dispositions sinistres de son ami, se mit à rire, tant bien que mal.

— En ce cas, dit-il, ce serait un accident, et non plus un suicide... Mais, quoi qu'il t'advienne, rappelle-toi que les âmes de suici-

dés sont unanimes à proclamer que le suicide est la plus terrible des mystifications.

— Les âmes de suicidés?.. Ah! ah! tu es spirite aussi, et non pas seulement spiritualiste? Gourmand, va! Comme ça, tu es complet... Bah! ils disent cela, ces pauvres mystifiés, ils nous préviennent obligeamment?

— Oui, mon cher. Une charité posthume.

— Du reste, j'aurais dû m'en douter, que tu communiquais avec l'autre monde... Un gaillard si affirmatif, ayant l'air si bien renseigné... Ta hiérarchie des mondes, tes volontés intermédiaires, tes enchaînemens de responsabilités, tout cela effectivement ne pouvait s'appuyer que sur des tables tournantes... Ah! mon pauvre vieux, mon pauvre vieux, toi qui viens faire le médecin chez moi, tu as bon besoin qu'on te soigne! Ah! ah!..

Lemègre s'associa à ces éclats de gaîté, avec d'autant plus de bonne grâce qu'il avait eu d'abord moins envie de plaisanter. Mais il reprit bientôt son sérieux pour répondre :

— Écoute, mon ami, je ne te demande pas d'être spirite, ce qui n'est pourtant pas plus bête qu'autre chose,.. malgré les apparences. Ce que je te demande, c'est de réfléchir, l'heure venue, — pour parler comme toi-même, — c'est de méditer sur les risques infinis du suicide. S'il faut revivre ailleurs ou revenir ici-bas, même sans disgrâce ni châtiment, à quoi bon? S'il faut recommencer la vie dans des conditions plus dures, quelle folie de la quitter ainsi! Enfin, s'il faut subir, de ce chef, une punition éternelle ou qui dure seulement plusieurs milliers d'années, quelle niaise bravade! Voilà les risques.

— Bon! Passons aux avantages, s'il te plaît.

— Aux avantages problématiques?

— Comme les risques.

— Soit!.. Eh bien! il n'y en a qu'un, et il est purement négatif : le non-être...

— Je m'en contenterai dans l'occasion...

— Le non-être, c'est-à-dire quelque chose d'incompréhensible dès qu'il s'agit d'une créature vivante ou ayant vécu, et quelque chose qu'on ne peut pas goûter, qu'on ne peut pas sentir, puisque ce n'est rien... C'est pour gagner cela, pour tenter de le gagner, que tu encourrais... Allons donc! Tu es joueur : tout joueur est capable de raisonner là-dessus comme Pascal sur la religion ; on ne s'expose pas à perdre, dans l'espoir de gagner quoi? le droit de ne plus jouer... Tu t'en contenterais, dis-tu... Eh bien! écoute-moi : je te mets au défi...

Il s'interrompit pour se rapprocher de Fabien, qui souriait de pitié en secouant les épaules. Puis, sans aucune affectation tragi-

que, s'abritant, au contraire, derrière une apparence de badinage qui lui permettait de tout oser, mais regardant son ami au plus profond des yeux, comme pour lui planter sa pensée jusque dans le cœur :

— Écoute, reprit-il. Je te mets au défi d'oublier ce que je vais te dire, lorsque tu en seras à essayer ton pistolet... et ton âme. Écoute. Je t'affirme sur l'honneur que j'ai évoqué moi-même, pour m'amuser, à une séance de spiritisme assez peu solennelle, deux ou trois suicidés de ma connaissance, et que ma forte envie de rire a totalement disparu après que l'un de ces invisibles revenans, que je supposais être de simples farceurs, et appartenant plutôt à ce monde-ci qu'à l'autre, m'eut adressé cette communication clairvoyante : « Tu songes quelquefois à faire comme moi. Garde-t'en bien ! Il n'y a pas de déception comparable à la mienne. C'est une déception suprême, infinie ! » Cela avec la mise en scène et les procédés absolument grotesques que tu connais, que tout le monde aujourd'hui connaît... N'empêche que, depuis, je n'ai jamais, fût-ce dans mes plus mauvais jours, pu songer pendant plus d'un instant au suicide. Et, je te le prédis, tu n'oublieras jamais ce mot, venu de loin et tombant à propos, d'où qu'il vînt : Déception, déception suprême !.. Te voilà désarmé, hein?

Il partit d'un éclat de rire, sûr d'avoir produit son effet, et désireux de clore à peu près gaîment l'entretien.

— Et maintenant, je te laisse. Je suis tranquille.

— Déjeune avec moi... avec nous, car je me mets encore à table, tu sais... Nous boirons au succès de ma candidature,.. à tous mes succès, parbleu ! Car je n'abandonne rien.

Lemègre accepta. Il n'était pas fâché de juger un peu, par ses yeux, de l'état du ménage. Tout lui attestait que Fabien s'était on ne peut plus mal embarqué, avec de très mauvaises affaires sur les bras et un désespoir ou une rage d'amour qui, venant compliquer, à l'heure critique, l'humiliation et les embarras d'une déroute financière, pourraient fort bien l'amener à un scandale ou à une catastrophe. Bien entendu, l'honnête garçon avait exagéré sa quiétude en déclarant qu'il était tranquille depuis qu'il avait, en guise d'épouvantails, agité sous les yeux de son ami des spectres de suicidés à la gêne. Certes, il l'avait fait dans la conviction que ces exemples falots, empruntés aux expériences de spiritisme amusant, si fort en honneur de nos jours, ne laisseraient pas d'impressionner un peu Fabien, si ce dernier devait jamais songer sérieusement à établir le bilan de ses croyances, un revolver à la main : il y a beaucoup de gens aujourd'hui qui trouvent là matière à réflexions, plus que dans la lecture de l'Ancien et du Nouveau-Testament. Et, quoiqu'il n'eût pas personnellement une foi très robuste à ces diaboliques mani-

gances, — dont il n'avait que faire, d'ailleurs, car un des avantages du spiritualisme, entre autres, c'est de vous dispenser d'être spirite, — il se rappelait avoir vu plus d'un sceptique décontenancé en face de quelque manifestation vraiment surprenante d'une force ou d'une volonté mystérieuse et inconnue. Il s'était dit qu'il faut faire flèche de tout bois, et que ce sont souvent les plus piètres argumens qui se fichent dans les cerveaux détraqués avec le plus de puissance et de solidité. Mais il eût préféré des garanties plus directes et plus immédiates ; or, dans cet ordre d'idées, l'affection de Mme d'Estreville pour son mari lui semblait appelée à jouer un rôle important, capital, pourvu que cette affection fût éclairée. Il n'y avait assurément pas à prendre l'initiative de difficiles confidences, fût-ce par un avertissement détourné ; mais, si la jeune femme était au fait des entreprises financières de Fabien, il ne serait peut-être pas impossible d'encourager, à mots couverts, son dévoûment, de l'inciter discrètement à surveiller de près son mari, qui, menacé d'une grande déconvenue, pouvait, d'un jour à l'autre, avoir besoin d'être soutenu, relevé par les conseils et la douce sollicitude d'une amitié à toute épreuve. — Lemègre, qui se souvenait, non sans quelque remords, d'avoir influencé Fabien, peu ou prou, dans l'acte décisif de sa vie, se plaisait à doter Jacqueline d'un fonds de vaillance aimable, caché sous des allures de dissipation fashionable, où il ne voulait voir que la livrée, non le vêtement naturel de cette âme de jeune mondaine.

La salle à manger du manoir avait dû être une chapelle, à l'époque lointaine de la distribution primitive. C'était une pièce voûtée, dont les pendentifs historiés et maladroitement repeints, avec des rehauts éclatans, les colonnes vermiculées à la base et agrémentées de fines nervures sur toute la surface de leurs fûts élancés, disaient assez la destination originelle. Aux fenêtres, des vitraux clairs, d'une évidente modernité, n'interceptaient que peu de lumière. Telle quelle, cette salle, avec sa décoration spéciale et ses murs épais formant des ébrasemens profonds en avant de chaque fenêtre, ses voussures enluminées, ses blasons peints sur l'ove et ses devises gravées sur l'orle des chapiteaux, ses meubles neufs, mais sculptés d'après d'anciens modèles, les buires, les aiguières, les plats et toutes les pièces d'argenterie ou d'orfèvrerie qui en ornaient les buffets et les dressoirs, avait encore un grand caractère.

Il n'y avait, outre Lemègre, que deux convives priés : deux maires de village, qui, tout occupés qu'ils étaient à ménager la chèvre et le chou, politiquement parlant, ne perdirent pas un coup de fourchette. D'où, pour Lemègre, une grande latitude dans ses évolutions autour de Mme d'Estreville. Il chercha seulement, tant que dura le repas, à gagner le plus possible des sympathies de la jeune

femme en lui parlant de ce qui l'intéressait, en l'égayant de ses saillies, en la sauvant de l'ennui d'une conversation politique, dont Fabien paraissait accepter volontiers toute la charge. Au sortir de table, il s'arrangea pour rester seul avec elle, pendant que le candidat donnait l'assaut aux dernières résistances des deux consciences municipales, amollies par les fumées d'une agréable digestion. Alors, tout doucement, il mit les questions d'affaires sur le tapis, les oscillations de la cote, l'incertitude du lendemain par ces temps troublés, le revers de la médaille enfin. Tout doucement aussi, Jacqueline bâilla. Sans tenir compte de ce symptôme, l'intrépide voulut continuer et parla de la généralisation des inquiétudes dans le monde des affaires.

— Ah! monsieur Lemègre, monsieur Lemègre, que me contez-vous là? Vous avez le café mélancolique, savez-vous bien? Vous êtes noir comme un four. Tout à l'heure, vous étiez pourtant plein d'esprit... Pourquoi voulez-vous que je m'inquiète, et de quoi? D'abord, ça ne me regarde pas, les affaires. Et puis, je suis la fille de papa, n'est-ce pas? Eh bien! je vous demande un peu ce que la fille du comte de Volvereins peut avoir à craindre des caprices de la Bourse? Demain, pour nous, sera comme hier; ou, au pis-aller, après-demain nous dédommagera de demain. Qu'est-ce que vous avez à vous lamenter comme cela? Vous lisez trop de journaux anglais; ils sont remplis de fausses nouvelles, paraît-il.

Elle ne savait rien des affaires de son mari.

— Oh! madame, je voulais dire simplement que personne aujourd'hui n'est sûr de rien... Par exemple, on ne se doute pas de ce que seront les élections...

— Elles seront ce qu'elles ont toujours été : une course au clocher, que gagneront les plus agiles et les plus désarticulés.

— Je vois avec plaisir que vous comptez sur un succès pour Fabien.

— Moi? Oh! Dieu non! Je compte seulement qu'on ne me rebattra plus les oreilles de cette insupportable question, qui m'a enlevé mes amis pour tout l'automne, les dispersant à tous les coins de la France. Quant à Fabien, ça l'amuse, ça le distrait; il court, il n'engraisse pas : j'en suis enchantée pour lui. Ce sera une petite gloriole de plus, s'il réussit : conseiller-général à vingt-six ans, député à vingt-huit! Les hommes de cet âge-là portent de pareils titres comme nous nos premiers diamans et nos premières dentelles. Et, s'il échoue, ce sera un tout petit malheur.

— Vous avez ouï parler, madame, de ce personnage de conte moral qui se félicitait d'avoir enfin rencontré sur sa route un homme heureux... Permettez-moi de saluer en vous une femme heureuse.

Il la salua, en effet, après l'avoir attentivement regardée, pour tâcher de surprendre un tressaillement quelconque sur son visage. Elle souriait en inclinant la tête d'un air d'insouciante affirmation.

Il s'en alla, désolé, étonné aussi. — Pour étonné, il l'eût été bien davantage, s'il eût su que Mme d'Estreville, sans être informée de toute la gravité de son désastre conjugal, n'en était plus à se croire libre et unique propriétaire, depuis son mariage, du cœur de son mari. — « Fabien est perdu, c'est clair, se disait Lemègre en regagnant Trouville dans la voiture qu'on avait mise à sa disposition, perdu, perdu sans ressource,.. à moins que l'entière et improbable réussite de ses spéculations à rebrousse-poil ne le détourne d'équipées plus folles et plus funestes... Cette petite femme-là n'a rien du tout dans la tête, et elle n'a presque rien dans le cœur : il n'y a aucun secours à en attendre. Quant à M. de Volvereins, en supposant même qu'il puisse quelque chose, sa bonne volonté n'ira-t-elle pas se heurter, se briser contre l'humeur rebourse de son gendre? Quand un homme se bute à sa perte, qui diable aurait le pouvoir de le sauver?.. Et dire qu'il aurait pu vivre si heureux, mon pauvre Fabien, dans son joli manoir, avec sa belle Marie-Thérèse et sa petite fortune! Et penser que j'ai peut-être une part de responsabilité dans tout cela! Car, enfin, sait-on jamais l'exacte portée d'une parole imprudente ou d'un mauvais conseil? Voilà ce que c'est que de douter de la bonne et vieille Providence, qui finit par donner à chacun son dû... quoiqu'elle vous le fasse attendre quelquefois un peu bien longtemps. Est-ce qu'elle m'a abandonné, moi, avec ma femme et mes petits? Nous avons trimé. Eh bien! après?.. Allons, j'ai été un ingrat... par anticipation, une brute, un misérable... » — De quelque façon qu'il retournât la question, à quelque point de vue qu'il se plaçât pour l'envisager, il ne découvrait que périls, drames ou scandales. La ruine n'était rien au prix des péripéties à prévoir.

Dans quelles transes plus vives encore n'eût-il pas été jeté, s'il avait vu, le soir même, son ami Fabien rôder dans le chemin bordant le mur d'enceinte de la Travée!

XVIII.

Il ne pouvait le voir, et personne ne le vit, cette nuit-là. Mais la folie, qui tenait une proie complaisante, ne devait plus lâcher celui qu'elle avait happé. Quand une passion de ce genre s'abat sur quelqu'une de ces organisations, non pas compliquées, comme on le dit parfois à tort, mais déséquilibrées, qui sont de si beaux sujets d'études pour les physiologistes, — encore bien plus que

pour les psychologues et les moralistes, — elle y exerce de stupéfians ravages, ne laissant dans ces cœurs et ces consciences difficiles à attendrir, faciles à ronger, qu'une poussière fétide, une nielle faite de sentimens et d'idées en putréfaction. De là tant de subits effondremens de caractères, tant de hontes inattendues, tant de tragédies qui surprennent plus encore qu'elles n'épouvantent. Ce n'est pas l'ordinaire : dans la vie, ce qui est tragique ne saurait devenir banal; mais ce n'est déjà plus l'exception retentissante et monstrueuse; on s'habitue aux faits divers lamentables qui mettent de la fange ou du sang sur des noms honorés. — Jamais peut-être il n'y eut moins d'amour qu'en ce temps-ci; jamais plus de drames de la passion. Les contemporains de cette belle invention de la névrose universelle ne peuvent moins faire que de se comporter, parci par-là, en fous furieux, pour l'honneur du système; et le doute philosophique, à la mode et universel comme la névrose, n'est pas une merveilleuse camisole de force.

Quelle espérance ou quel dessein le ramenait ainsi, ce névrosé, presque chaque soir, en face des fenêtres de Mme de Volvereins, sur la route qui passe entre la grille sans portes fermant de ce côté le domaine du comte et les champs qui s'étendent, parsemés de genêts, jusqu'aux derniers grands arbres du littoral, sentinelles, postes avancés de la végétation sur la côte? Une pensée unique, qui le tenait et le possédait, aussitôt qu'il avait réussi à se dégager de la prostration léthifère où il croyait sentir son âme près de sombrer, quand, au retour de ses courses et de ses tournées, il essayait de prendre un peu de repos. Marie-Thérèse avait deviné juste : il portait partout et toujours avec lui, ancrée dans son cerveau, dans sa chair, cette conviction qu'il était aimé et qu'il lui suffirait d'une étreinte, d'un contact, pour reprendre ce que, par sa faute, il avait perdu. Le souvenir de la sensation était ineffaçable en lui; il pouvait tout oublier, hors ce qui était associé, dans sa mémoire, à une vibration des sens, à une commotion vigoureuse de son organisme. Il ne pouvait admettre que la femme fût devenue insensible à ce qui avait fait chanceler la jeune fille, que cette chair frissonnante se fût changée en marbre par la vertu d'un mariage odieux. Car, en ce point aussi, il s'opiniâtrait. Il répugnait, de toute la force de son idée fixe, à reconnaître que le temps et les circonstances avaient pu modifier le cœur, les dispositions, toute la personne de la jeune femme. Il savait Marie-Thérèse vertueuse, mais il la savait également sensible, pour ne pas dire sensuelle, et il s'obstinait à croire que seul le dépit, ainsi qu'il le lui avait dit, l'avait jetée dans les bras du comte, qui la guettait depuis si longtemps. Elle avait bien, il est vrai, protesté contre cette interprétation de sa conduite; mais quel mobile avait-elle donc allégué, quelle

explication de ses actes avait-elle prétendu qu'on substituât à celle dont elle répudiait l'endosse et la responsabilité? Une pensée charitable, une pensée de sauvetage... Mais ceci n'équivalait-il pas à cela? Et y avait-il donc une différence appréciable entre un mariage contracté par dépit et un mariage qu'avait déterminé l'esprit de sacrifice? Dans un cas comme dans l'autre, elle avait fait violence à son cœur, et l'homme qu'elle avait aimé, qu'elle aimait, pouvait espérer une revanche. — Le mot n'était pas juste, mais Fabien, dominé par la jalousie et la rancune, n'en cherchait pas d'autre. Il eût peut-être accepté de vivre séparé de Marie-Thérèse, même après l'avoir revue dans l'éclat et le triomphe de sa beauté définitivement épanouie, s'il n'avait pas eu à accepter aussi de la voir en la possession d'un autre, et tout près de lui. Chaque nuit, une image terrible le hantait, une odieuse vision brûlait ses yeux et torturait son âme. Et il se levait, pour y échapper. Puis, il prenait un cheval, sous prétexte de courir vers une réunion lointaine qui devait commencer, le lendemain, à une heure matinale. Quelquefois, il partait à pied. D'abord, il n'avait pas eu de but précis; maintenant, il en avait un: il voulait guetter une promenade solitaire de Mme de Volvereins, une promenade du soir. De jour, il n'avait pas réussi : l'unique entretien qu'il fût parvenu à obtenir par surprise n'avait pas tourné à son avantage. Mais savait-on si le silence et le poétique mystère de la nuit, si un isolement complet au milieu de la campagne endormie ne le favoriseraient pas mieux? Tout cela jadis avait incontestablement produit un effet presque inespéré. — Il était incapable de comprendre qu'une femme peut avoir des sens et néanmoins de la vertu ; que toute femme vraiment digne d'être aimée peut fléchir, à l'occasion, sous une caresse désirée, sans s'abattre en pleine honte.

Marie-Thérèse était seule, à présent ; telle que Fabien la connaissait, elle devait sortir parfois le soir, au moins dans son parc. Or, le grand chemin longeait ce parc, et le mur d'enceinte présentait, sur une longueur correspondant à la façade postérieure du château, une solution de continuité destinée à ménager une vue plus belle aux habitans de la Travée. En cet endroit, le mur avait été remplacé par une grille. Il n'y avait pas de porte de ce côté, l'entrée se trouvant à l'opposite, du côté du parc; mais la grille, qui se raccordait avec le mur, était assez basse. Fabien avait-il, d'emblée, conçu le projet de s'introduire par là, nuitamment, dans la propriété? C'est peu probable. Toujours est-il qu'il y songeait à l'heure présente, las de n'avoir pu même entrevoir la jeune femme, de loin, fût-ce à travers la grille. Mais, pour mettre à exécution ce projet hardi et fou, il eût fallu qu'il fût sûr au moins d'arriver jus-

qu'à Mme de Volvereins. Il y avait bien un moyen de la voir, qui était d'entrer chez elle tout simplement par la grande porte et de se faire annoncer; mais, en admettant qu'elle le reçût, que fût-il advenu d'une semblable visite? Gênée, sur ses gardes, entourée de ses gens, Marie-Thérèse eût été plus en sûreté qu'au Buttard, en plein jour. Non; il fallait, pour la suprême tentative, une demi-surprise bien conduite, qui livrât au jeune homme le secret de cette âme qui lui avait appartenu.

Le lendemain du jour où Lemègre était venu à Estreville, comme Fabien passait, vers onze heures du soir, au galop de son cheval, devant la grille, il eut un saisissement de joie en apercevant une forme blanche sur le balcon de la Travée. La nuit était assez noire; on ne pouvait, sans doute, de si loin, reconnaître un cavalier sur la route. Toutefois, le jeune homme salua, pensant qu'on distinguerait au moins son geste et que ce geste servirait à éclairer, à guider les recherches mentales auxquelles on ne manquerait point de se livrer. Il salua donc, mais il passa. Seulement, après une vingtaine de foulées, il arrêta son cheval, en descendit, l'attacha et revint épier la rêveuse attardée. Elle n'avait pas bougé; si elle avait reconnu le passant, c'était pour lui presque un succès que cette immobilité, qui ne pouvait plus, dès lors, procéder que d'une attente curieuse. Mais l'avait-elle reconnu? La nuit était aussi lourde que noire; des éclairs, pareils à des lézardes ignées, se dessinaient à tout moment dans l'obscure masse des nuages entassés, qui semblaient se fendiller et s'entr'ouvrir comme les murs d'un sombre édifice près de crouler sur les illuminations intérieures d'une fête cachée. Par ce temps d'orage, encore à l'état de menace, cette longue station sur un balcon pouvait s'expliquer sans qu'il fût besoin de recourir à aucune hypothèse particulière. Cependant, il parut à Fabien que la forme blanche s'agitait, se penchait, depuis une minute, comme pour interroger l'ombre. Précisément, le jeune homme venait de franchir le fossé qui avait servi jadis de ligne démarcative au domaine, et, ce faisant, de heurter le pied maçonné de la grille, contre lequel sa botte avait porté. L'instant d'après, il n'y avait plus personne sur le balcon, et le bruit d'une fenêtre fermée avec précaution parvenait à l'oreille du guetteur. On l'avait entendu, sinon vu. C'était ce qu'il désirait : prévenue, si Marie-Thérèse se montrait encore, ce soir-là ou un autre, il pourrait, sans l'effrayer, ou du moins sans risquer d'être pris pour un voleur, se présenter à ses yeux. Car il ne doutait plus qu'il n'eût été reconnu.

Ne voyant plus de lumière aux fenêtres, il allait s'éloigner, quand une porte du rez-de-chaussée, donnant de plain-pied sur les jardins, s'ouvrit. Marie-Thérèse était seule, drapée dans un manteau qu'elle avait jeté sur ses épaules. Sans hésiter, elle marcha droit à

la grille, traversant ainsi toute la pelouse, le vaste boulingrin qui, de ce côté, sépare le château de sa ligne de clôture. Fabien, anxieux, dérouté, l'attendit, s'asseyant machinalement sur le parapet de maçonnerie où il avait d'abord appuyé son genou.

— C'est vous, monsieur d'Estreville?.. Je vous ai reconnu, deviné plutôt. Et, vous le voyez, sans peur, je viens à vous...

Il ne distinguait pas nettement les traits de la jeune femme, quoiqu'elle fût bien près de lui, mais la voix qu'il entendait lui paraissait haletante. La sienne ne put d'abord sortir de son gosier, tant il était ému, bouleversé, honteux du rôle à la fois bas et ridicule que lui infligeait la prompte manœuvre de Marie-Thérèse. Il balbutia enfin quelques paroles confuses, embrouillées, à peine intelligibles, car il avait tout prévu peut-être, hormis ce qui lui arrivait. Un instant, il avait cru que le comte, revenu à l'improviste, était au château : mais il réfléchit que la présence même de Mme de Volvereins démentait cette supposition, car elle n'eût pas, sans doute, risqué une scène scandaleuse pour éviter un danger purement hypothétique. Et il fit mieux que de se rassurer, il se persuada que la jeune femme était émue de pitié, autant et plus que de crainte : ne l'avait-il pas vue déjà, dans une conjoncture à peu près semblable et toute récente, manifester plus d'affliction que de courroux, en dépit des protestations et des menaces obligées?

— Vraiment, sans peur? dit-il en raillant avec tristesse. Je ne dois pas, en effet, avoir l'air fort redoutable, à travers ces barreaux!

— Sans peur, ai-je dit, sans peur pour moi-même, mais terrifiée, pour vous et pour les vôtres, de ce que votre folie nous prépare...

Mme de Volvereins s'appuyait maintenant à la grille, comme si elle eût eu peine à se soutenir, brisée par l'émotion.

— Il faut pourtant que vous compreniez, reprit-elle, que c'est une infamie, ce que vous faites, et que je n'ai pas le choix des moyens pour y couper court... Je voudrais, je veux, à tout prix, préserver l'honneur et le repos de chacun, comprenez-le. Je ne vous parlerai pas de votre femme, mais de vous... Je ne vous parlerai même pas de vous : je ne vous parlerai que de moi, de moi, entendez-vous? de moi que vous prétendez aimer, de moi qui vous ai aimé, qui suis prête à vous accorder encore autant d'affection que votre conduite pourra m'autoriser à vous en rendre...

— Ah! si vous disiez vrai!.. Que vous demandé-je donc? De ne pas me traiter comme un misérable amoureux éconduit, d'entendre ma plainte quelquefois, d'en avoir pitié, de me consoler... Voyez, je suis là comme un mendiant!

— Puisque vous avez conscience de votre attitude, comment y pouvez-vous plier votre fierté? Jugez-vous que ce soit digne de vous et de moi? Ne sentez-vous pas que, même si j'avais gardé les

sentimens que vous me prêtez, vous m'obligeriez ainsi à en rougir?.. Allons, comprenez que cette mendicité louche vous abaisse autant qu'elle m'outrage. Sous peu de jours, M. de Volvereins sera de retour. Sans lui rien apprendre qui vous déshonore, j'obtiendrai qu'il m'emmène... Dites-moi que vous ne serez plus ce mendiant de compassion que je ne puis ni estimer ni aimer; dites-moi que vous ne mendierez plus rien dans l'ombre, parce que vous n'attendrez plus rien que je ne sois en droit de vous accorder au grand jour, et je vous tends la main, et je vous donne tout ce que je puis encore vous donner : une franche et fraternelle amitié, qui bientôt, je l'espère, sera libre, grâce à vous, de se manifester en toute occasion... Vite, signons... Voici ma main, partez, et ce n'est pas adieu que je vous crie, c'est: au revoir! à plus tard! à bientôt!

Il ne prit pas la main qui se tendait vers lui. Des paroles de Marie-Thérèse, de ces paroles qui, ardentes et pressées, s'échappaient des lèvres de la jeune femme, martelées par le tremblement de l'angoisse et de la prière, il n'avait rien retenu, rien entendu, si ce n'est qu'elle lui reprochait de s'avilir par son attitude et qu'elle s'en irait, au premier jour, emmenée par son mari. Elle s'emparait du mot auquel il avait eu recours pour caractériser la posture ingrate, presque digne de risée, où elle l'avait surpris, — lui qui était venu pour la surprendre, — et elle l'en affublait pour le renvoyer avec sa honte! Et ce qu'elle lui promettait, le remède, la solution qu'elle avait trouvée, c'était de fuir avec celui...

— C'est par excès d'humilité, dit Fabien, qui se remit debout brusquement, que je m'accusais de me comporter en mendiant. J'étais là, sachez-le, comme un rôdeur en embuscade. J'avais la candeur de croire que les cœurs comme le vôtre ne changent jamais, malgré tous les efforts... Je vous croyais uniquement défendue par votre conscience; vous l'êtes aussi par votre inconstance. Je vous guettais pour vous reconquérir,.. vous tout entière, non pas seulement votre affection, votre sympathie,.. pour vous reconquérir sur votre vertu, que je supposais être seule contre moi. Je m'étais dit que, peut-être, un hardi coup de main triompherait d'une défense toujours fragile quand elle ne s'appuie pas sur le cœur même... Voilà ce que je rêvais et méditais dans l'ombre; ce n'était pas de me faire jeter l'aumône à travers les barreaux d'une grille. Cette grille, j'attendais une occasion de la franchir, de l'escalader au besoin... Rendez-moi mon rang : j'étais aspirant criminel.

— Prenez garde!

— A qui?

— A Dieu, d'abord.

— Dieu!.. Que de fois lui ai-je dit : Frappe-moi donc, que je te sente!

— Le beau cri de votre part! et la belle besogne à lui offrir!.. Il ne se dérange pas pour si peu; mais faites attention que le jour pourrait venir où il n'aurait pas besoin de se déranger, où il lui suffirait de permettre à vos actes de produire toutes leurs conséquences logiques.

— Nous verrons cela... En attendant, dénoncez-moi à votre mari, si vous l'osez!..

— Je vous plains de toute mon âme... Mais vous, n'osez plus rien! Rappelez-vous...

— Je me rappelle que vous m'avez aimé, et je vous répète que ni vous ni moi ne sommes libres de l'oublier! A votre tour, prenez garde!..

Sa voix se perdit dans le double fracas d'un coup de tonnerre et des cataractes soudainement ouvertes au-dessus de leurs têtes, dans la masse noire des gros nuages qui crevaient tous à la fois, épandant des nappes d'eau verticales sous le poids desquelles il fallait, bon gré mal gré, fléchir le cou et les épaules. — Il était écrit que, ce soir-là, les effets tragiques de Fabien tourneraient, sinon au comique, du moins au pitoyable.

Cinq minutes plus tard, la façade de la Travée, où avait un moment reparu la lumière d'une lampe, s'était définitivement rendormie derrière ses volets clos, et Fabien d'Estreville, sans tourner la tête, repassait au galop sur la route.

Le lendemain, il était à Paris; et, pendant qu'il tâchait de dépenser sa fièvre au profit de ses affaires, dont la tournure n'était pas, aux approches de la liquidation qui devait achever de l'enrichir ou le ruiner d'un coup, fort nette ni fort rassurante, Marie-Thérèse recevait de son mari, en réponse à l'avertissement d'alarme qu'elle lui avait adressé touchant les opérations de Bourse de Fabien, une lettre qui contenait le passage suivant:

« Quant à ce que vous m'apprenez ou croyez m'apprendre, ma bien chère enfant, il ne faudrait pas vous en tourmenter à l'excès. Je sais bien qu'il y a dans tout cela quelque chose de grave: ce qui en est le plus caché, ce qui seul en est vraiment resté secret, je veux dire la raison déterminante d'une si inqualifiable folie. Il paraît que je me suis trompé en me refusant à prendre tout à fait au sérieux... Mais nous parlerons de ces choses-là dans quelques jours, le moins possible, autant qu'il sera nécessaire pourtant. Je ne pense pas pouvoir être de retour avant le surlendemain de la bataille électorale; à moins d'abandonner moralement mes troupes et avec elles toutes mes chances de victoire, je dois me résigner à demeurer jusqu'à la dernière heure sur le terrain. Encore une fois, pour ce qui est des extravagances purement financières de mon gendre, il n'y a pas lieu de se lamenter: je suis là. Et il m'en coûtera d'au-

tant moins de lui venir en aide, par l'entremise de ma fille, que je gagnerai tout ce qu'il perdra, le pauvre nigaud ! Jamais plaies d'argent n'auront été moins mortelles, croyez-moi. »

Dès l'instant que M. de Volvereins reconnaissait son erreur et s'accusait spontanément de n'avoir pas pris en suffisante considération la passion morbide, le détraquement moral de Fabien, il parut à Marie-Thérèse que le danger des premières révélations et des premières mesures serait moindre qu'elle ne l'avait prévu. Elle avait été par-dessus tout effrayée d'avoir à réclamer, à l'improviste, le secours de son mari et à lui confesser à brûle-pourpoint ses terreurs. Mais elle n'en demeura pas moins très inquiète et sur ses gardes. Pourquoi sur ses gardes ? Elle osait à peine se l'avouer : elle redoutait de la part de Fabien une tentative audacieuse et bruyante, quelque chose comme un guet-apens. La conduite du jeune homme lui paraissait inexplicable, à moins d'admettre qu'il fût aussi osé que dément. Elle ne se rendait pas compte de cette faiblesse morale unie à cette véhémence du regret et du désir physiques ; elle prenait pour des témoignages d'une force, d'une énergie scélérate autant que passionnée ces lamentables symptômes d'une sorte de déliquescence psychique. Et elle veillait, ne sortant plus, défendant sa porte et attendant, avec une impatience mêlée d'angoisse, le retour du comte.

Les derniers jours de septembre s'écoulèrent ainsi. La liquidation du mois, qui vint, inexorable, à son heure habituelle et dans les conditions qu'avaient prévues les bien avisés, se solda, pour Fabien, par une perte énorme : quelque chose comme trois ou quatre millions. Tout compte fait, et après réalisation de tout son avoir personnel, qui était déjà considérable, il devrait encore un peu plus d'un million. La dot de sa femme était intacte, il est vrai, car il l'avait respectée, la laissant en dehors de ses opérations ; mais, à supposer qu'il pût et voulût l'employer au paiement de ses *différences*, elle eût tout juste fourni l'appoint nécessaire, la plus grosse part en étant absolument inaliénable. C'était donc bien la ruine, et un peu plus que la ruine. Les valeurs sur lesquelles le jeune homme avait spéculé à outrance n'étaient pas de mauvaises valeurs, mais il avait spéculé à contre-sens. En fait, il avait eu de sincères illusions et de sérieuses espérances, entretenues par des gens intéressés à le maintenir dans un aveuglement que des raisons à peu près plausibles justifiaient en partie et qu'expliquaient, pour le surplus, ses emportemens de passion, le leurre de sa rancune, ses rêves d'affranchissement et de revanche.

Le coup était d'autant plus terrible qu'il dépassait en rudesse les prévisions les moins optimistes. Il est probable que, si le gendre de M. de Volvereins en eût, par avance, mesuré les résultats pos-

sibles, il ne s'y fût pas exposé, malgré la tentation d'assouvir à la fois sa haine et ses ambitions. Mais la passion lui avait troublé la vue ; et, d'ailleurs, à la Bourse, les chutes sont toujours plus profondes et plus rudes qu'on ne les saurait prévoir. En outre, Fabien d'Estreville, quelques grandes aptitudes qu'il eût eues à l'origine pour les calculs et les jeux de Bourse, était plutôt capable, comme la plupart des hommes appartenant aux dernières générations, de tirer parti des idées d'autrui que d'avoir personnellement des idées fécondes. Depuis quinze à vingt ans, les plus remarquables des intelligences nouvelles imitent, suivent, accompagnent, bien plus qu'elles ne créent, précèdent et entraînent. Si cela devait continuer, il n'y aurait bientôt plus que des aides-de-camp dans l'état-major de l'humanité.

Le mari de Jacqueline, dégrisé, recouvra instantanément la netteté de son coup d'œil pour apprécier l'étendue de son désastre et l'impossibilité d'y porter remède par ses propres ressources. Sa première pensée fut, comme il convenait, pour le suicide. Il n'était pas, du reste, on le sait, sans avoir envisagé déjà cette solution extrême : il n'y a presque pas d'hommes aujourd'hui qui n'y aient songé, une ou plusieurs fois. Mais, sauf le cas de fièvre chaude, de transport au cerveau, il y en a très peu, aujourd'hui comme dans tous les temps, qui l'acceptent avant d'avoir passé en revue toutes les autres, — même les plus désagréables et les plus répugnantes. Parmi ces dernières, il en était une qui s'offrait à Fabien : s'adresser à sa femme pour arriver à la caisse de son beau-père. Il la repoussa avec un insurmontable dégoût.

Il s'enferma donc dans son grand appartement à moitié meublé du quartier Monceau, en tête-à-tête avec son revolver. Ce confident de la dernière heure lui remémora certains doutes, un entre autres, inéluctable : que nous pouvons bien avoir une âme immortelle et que c'est chose grave de l'envoyer on ne sait où. Au milieu de ce vide et de ce silence d'un logis désert, les pensées et les visions suprêmes revêtirent pour le jeune homme un caractère de solennité froide particulièrement saisissant. Ce n'était point le recueillement attendri grâce auquel une existence près de finir se ramasse, en quelque sorte, sur elle-même, se concentre autour de certains souvenirs émus où elle se ravive un moment, pour jeter sa dernière flambée en une gerbe de regrets jaillissans ; ce n'était pas davantage la sarabande échevelée des impressions confuses d'un fou qui s'élance tête baissée dans la mort. C'était une méditation navrée, glaciale, sinistre, comme le décor qui l'encadrait : se tuer là, c'eût été se tuer cent fois pour une, se tuer en philosophe qui prend des notes. Mieux valait aller chercher ailleurs le coup d'élan indispensable de la passion. Fabien ne se sentait pas assez réellement

chassé de la vie par l'impossibilité de vivre, à moins que son désespoir d'amour ne vînt à la rescousse; et, pour être sûr qu'il y viendrait, rien de tel que d'aller le relancer. D'ailleurs, l'image de Marie-Thérèse s'était présentée, tout naturellement, parmi celles qui avaient défilé avec lenteur devant ses yeux comme en une hallucination méthodique et compassée. Il essaya de la laisser s'évanouir avec les autres, d'en détourner ses regards pour achever cette funèbre revue et y mettre, en même temps qu'à son existence, le point final d'une balle ensanglantée. L'image revint; il la chassa, puis la rappela malgré lui : c'était presque toute sa vie morale que résumait et symbolisait cette image. Alors, peu à peu, une idée nouvelle se dégagea de la fantasmagorie macabre qui se déroulait, monotone, ironique et provocante, dans ce cerveau d'agonisant volontaire : il fallait au moins que la femme qui était cause de ce sinistre en reçût le contre-coup et les éclaboussures. La plupart des gens qui se tuent, surtout en ce temps-ci, aiment la mise en scène, — qui a, en outre, pour ceux qui ne le font pas d'enthousiasme, l'avantage de prolonger et d'occuper les derniers instans. — Mais c'est, après tout, une assez grave détermination et assez incompréhensible, dans le plus grand nombre des cas, pour qu'on prenne souci d'en entourer l'exécution de quelques pièces justificatives. Faute de cela, il semble qu'on craigne de passer pour une dupe.

Fabien, plus qu'un autre, devait sentir cette crainte-là. Car il avait eu constamment à plaider auprès de Marie-Thérèse, afin de bien établir le sérieux de sa passion. Et la pensée que la jeune femme pourrait ne voir dans cette mort tragique qu'un vulgaire suicide de joueur malheureux devint vite odieuse à l'amant méconnu ou qui se jugeait tel. A ce compte, le véritable auteur du drame n'en aurait même pas le remords. Se tuer? Oui, mais devant Marie-Thérèse ou près d'elle. Elle saurait au moins quelle part lui revenait dans la catastrophe; et, à condition de l'en prévenir, qui pouvait affirmer...

La tête pleine d'obscurs projets, Fabien retourna en Normandie. Il rentra chez lui le lendemain des élections. Par une singulière ironie du sort, il apprit, en mettant le pied dans sa demeure, qu'il était élu député. Au même moment, à plus de deux cents lieues de là, M. de Volvereins recevait la nouvelle de son échec, — le premier depuis vingt ans : avec le suffrage universel, il ne faut pas être trop malin, sous peine de se voir laisser ses malices pour compte. Juste comme le financier devenait républicain, avec une certaine conviction, d'ailleurs, la moitié des Français cessaient de l'être, — ou faisaient semblant, pour donner sur les doigts au gouvernement.

D'Estreville, à l'annonce de son succès, haussa les épaules.

« A quoi bon, maintenant? » murmura-t-il. Et il pénétra chez sa femme, où le jour devait commencer à poindre.

Elle était couchée dans son immense lit à courtines de soie brodée. A peine éveillée, elle venait de s'accouder sur son oreiller ; son coude nu plongeait dans un flot de dentelles ; ses cheveux noirs, à demi déroulés, se répandaient autour de l'ovale rose et brun de son visage, et ses paupières, lourdes de cils, alourdies de sommeil, se soulevaient avec effort pour donner passage à son magnifique regard velouté, tout pailleté d'or, qui clignait, offensé par un filet de lumière.

— Fabien! s'écria-t-elle en se dressant un peu plus sur son bras. Je désespérais...

Elle ne savait rien, ayant accepté sans contrôle les motifs rationnels d'absence mis en avant par son mari. Celui-ci s'était arrêté au pied du lit, en proie à une émotion dont il n'avait pas prévu la nature. Certes, il avait bien pensé qu'il ne reverrait pas sa femme en un pareil moment et en de telles circonstances sans qu'il lui en coûtât quelque attendrissement. Mais elle était si étrangère à sa vie, qu'il ne croyait pas que le lien matériel qui l'unissait à elle se dût resserrer de façon subite, pour le meurtrir en cette occasion. Or, c'était par le côté pratique que la physionomie du mariage s'imposait surtout à ses réflexions *in extremis*. Que de paix, de sécurité, de charme même on pouvait goûter dans un ménage, fût-ce dans un ménage imparfait! Eût-il égaré ses vœux, à la suite de ses regrets, dans une voie sans issue, si sa femme, au lieu de vivre dehors, eût entrepris de le cloîtrer chez lui, dès l'origine, en un aimable tête-à-tête conjugal? si seulement ils avaient l'un et l'autre pris le temps d'avoir des enfans ?.. Enveloppé par la séduction de ce gracieux et luxueux intérieur, qu'imprégnaient les plus suaves parfums féminins et que poétisait le demi-jour, il laissait dériver de leur cours funèbre ses pensées doucement captées.

— Eh bien? Quelles nouvelles rapportez-vous de Paris?.. Et, ici, que s'est-il fait hier?

— Les nouvelles? dit Fabien en s'approchant du chevet de sa femme après un tressaillement. Il y en a de deux sortes, comme presque toujours : d'assez bonnes et de très mauvaises.

Puis, précipitamment, il ajouta :

— Je suis nommé, mais je suis ruiné.

Jacqueline eut un geste plus étonné que douloureux.

— Ah çà! fit-elle en s'asseyant tout à fait sur son lit, c'était donc vrai ce que me disait M. Lemègre, l'autre jour, sur un ton de prophète et avec une mine d'oiseau de mauvais augure? Les affaires vont donc bien mal?

— Elles ne vont pas mal pour tout le monde, mais seulement pour les maladroits. J'en suis.

— Vous!.. Mais alors, mon père?

— Votre père n'en a jamais été, répondit Fabien avec amertume.

— Je comprends! Vous avez voulu vous séparer de lui?

— Tout juste.

Jacqueline appuya son menton sur sa main et réfléchit pendant quelques secondes.

— Eh bien! mais, — dit-elle, en relevant son regard, qu'elle fixa sur son mari avec une réelle tendresse, — tout n'est pas perdu, je pense. Qu'allez-vous faire?.. En tout cas, vous savez bien que mon affection ne vous manquera pas dans une si méchante occurrence... Voyons, asseyez-vous là, sur mon lit, et expliquez-moi un peu vos affaires.

Fabien céda à la pression de la main de Jacqueline. Et celle-ci reprit:

— C'est cela... Maintenant, dites. Vous êtes ruiné,.. ruiné de combien? de tout?

— De tout ce qui m'appartenait en propre et de quelque chose en outre.

— De sorte que ma dot, d'abord, en attendant mieux, pourrait... Serait-ce suffisant?

— Je le crois, mais à peine. Si bien qu'il ne nous... qu'il ne vous resterait rien...

— Oh! rien...

— Rien que ce qui est inaliénable.

— Oh! cela... Mais procédons par ordre. Il est entendu que ma dot vous appartient. Prenez-la toujours.

— Merci, ma chère Jacqueline... Mais...

Soudainement, il lui vint à l'esprit d'éprouver sa femme. Et il se dit à part lui : « Si elle accepte, je m'arrache des griffes du suicide pour me donner à elle de mon mieux. »

— Mais quoi? demanda Jacqueline.

— Mais, si je prends votre dot,.. en admettant que je la prenne, il n'en faudra pas moins vendre tout ce qui m'appartient et tout ce qui nous appartient en commun, pour aller vivre, je ne sais où, d'une existence assez étroite, assez mesquine...

— Je ne saisis pas bien pourquoi vous vous résoudriez à ce parti extrême, interrompit Jacqueline. Si ma dot suffit à désintéresser immédiatement vos créanciers, qu'avez-vous besoin de prendre une résolution désespérée? Vous avez l'argent sous la main, car je signerai, si ma signature est nécessaire, je signerai tout ce que vous voudrez dès demain, dès ce soir... Après, nous verrons... Il y a mon père.

Fabien se leva et s'éloigna même un peu du lit.

— Ah! voilà, précisément... Ma chère Jacqueline, je ne veux pas recourir à votre père... Entendez-le bien, je ne le puis.

— Vous disiez mieux d'abord, en affirmant que vous ne le voulez pas... Mais aux grands maux, n'est-ce pas?..

— Non! Cela ne sera jamais.

— Alors, que ferez-vous?

— Mon intention était de vous demander, puisque vous m'en offrez généreusement les moyens, de me laisser régler mes comptes, puis de me suivre à l'étranger. Il serait trop dur, pour vous et pour moi, de déchoir à Paris. Mais, en Angleterre ou en Amérique...

— C'est une folie! s'écria Jacqueline.

— Si je vous priais pourtant de la partager, cette folie?

— Comment! quand mon père, riche à millions, n'aurait qu'à détacher un chèque de son carnet pour nous remettre exactement dans la situation que nous sommes sur le point de perdre, nous irions nous expatrier et vivre chichement au loin!.. Les choses se passeront comme si mon père avait eu deux filles au lieu d'une; il me dotera deux fois, voilà tout.

— Jacqueline, je vous conjure de peser mes paroles... Je suis fermement déterminé à ne rien accepter de votre père. Je ne suis point un lâche ni un paresseux... J'ai l'habitude du travail; je saurai refaire ma vie et la vôtre sur des bases assez solides et assez brillantes pour que vous n'ayez bientôt plus rien à regretter... si vous m'aimez. Consentez-vous?

Jacqueline regarda fixement son mari.

— Non, dit-elle. Et voici pourquoi. Vous n'avez pas d'autres raisons sérieuses de repousser l'intervention et l'assistance de mon père que votre rancune, votre haine, votre jalousie, qui subsistent, je le vois bien... Or, si je suis très capable de sacrifier mes goûts, mes habitudes, ma vie à mon affection pour vous, je ne le suis pas du tout, je le confesse, de faire le même sacrifice à votre amour ou au souvenir de votre amour pour une autre femme.

— Et, si je vous disais que je considère ma dignité, indépendamment de tout ce que vous pouvez me prêter d'inavouables ressentimens, comme intéressée au maintien de mes résolutions?

— Je ne vous croirais pas... Je conçois fort bien tous les froissemens d'amour-propre qui peuvent résulter pour vous de la situation où vous vous êtes mis; je les trouve particulièrement légitimes et fondés en ce qui concerne vos rapports futurs avec mon père, et je vous supplie de ne pas douter que je n'eusse apporté tous les ménagemens possibles dans l'accomplissement de la tâche qui m'est imposée par les circonstances... Mais je ne crois pas, mais je ne croirai jamais qu'une simple question d'amour-propre, d'orgueil même, si vous voulez, pèse d'un poids si lourd sur votre volonté que vous n'hésitiez pas à m'entraîner avec vous aux derniers sacrifices...

— C'est bien ! interrompit d'Estreville. Mon dernier mot a été dit, et je devine le vôtre. Adieu !

— Où allez-vous, Fabien?

— Je rentre chez moi. Ce soir ou demain,.. je serai parti.

— Vous réfléchirez.

— Adieu !

Fabien avait sincèrement tenté l'épreuve. Si sa femme eût accepté sa proposition, il eût avec elle recommencé sa vie, ce qui eût été mieux que de la finir ainsi qu'il l'avait projeté. Mais ni l'éducation de Jacqueline, ni les habitudes morales que son mari lui avait laissé prendre par indifférence, comme son père par nécessité de milieu, ne l'avaient préparée à l'héroïsme résigné qu'on lui demandait soudain. Elle ne comprit pas d'abord qu'il s'agissait là d'une question vitale, abstraction faite même de tous les risques de dénoûment sanglant. Elle ne devina pas tout de suite que, moyennant une courageuse abnégation, il lui appartenait de sauver Fabien, de le reconquérir peut-être. Et elle le laissa seul avec lui-même. Mais, comme ce n'était point un cœur sec, un cœur vide, malgré certaines apparences et en dépit du jugement final qu'Édouard Lemègre en avait porté, elle réfléchit, s'inquiéta et, confiant à sa femme de chambre qu'elle était tourmentée de l'état mental de son mari, elle lui donna mission de le surveiller.

Au fond, sans être positivement lâche devant la mort, M. d'Estreville continuait de se montrer, non pas timoré, mais irrésolu en face de cette grande décision sans appel, et irrésolu surtout quant à la forme à y donner. — Il occupa une partie de la journée à s'assurer que ses négations sur l'âme et Dieu passaient ses doutes ; et ce fut alors qu'il se rappela, avec une netteté singulière, toutes les démonstrations, même informes, qui lui avaient été fournies de ce qu'il niait, de ce qu'il avait tant d'intérêt à ne pas croire. Il assista, partial, mais patient, à ce long défilé des preuves, depuis les affirmations dogmatiques du catéchisme jusqu'aux fantaisies spirites récemment appelées en témoignage par son ami Lemègre. Et, selon la prédiction de ce dernier, rien ne le fit hésiter plus, ni même autant, que cet ordre de phénomènes ou d'indices encore inclassables, rien ne le troubla davantage. Car, dans la précision minutieuse de ses souvenirs, il revoyait, en un bizarre relief, les moindres détails de certaines séances d'évocation auxquelles il avait assisté jadis en raillant, et il lui suffisait de ne pas pouvoir les expliquer tous pour que tous l'inquiétassent par momens jusqu'à l'effroi. Mais, ne fût-ce que par amour-propre, il se devait à lui-même de passer outre, de renvoyer ces diableries aux arsenaux théologiques du moyen âge. Un argument que Marie-Thérèse avait un

jour incidemment opposé à son scepticisme, près du lit de mort de Mme d'Estreville, le retint presque aussi longtemps : la nature n'escamote rien, et, d'ailleurs, tous les escamotages sont suspects ; où passe cette muscade qu'on appelle l'âme ?

L'autre moitié de l'après-midi fut consacrée par Fabien à triompher de la crainte des souffrances physiques qui peuvent accompagner la mort et surtout être la conséquence d'un trépas manqué. — On se tuerait plus souvent, s'il n'y avait à craindre dans la mort que la mort même.

Enfin, vers le soir, le jeune homme, maître de son âme, en pleine possession de sa volonté, chercha et marqua sur sa personne, avec le secours d'un miroir, la place où il se frapperait. Il en marqua même deux, pour plus de sûreté : la tempe et le cœur. Devant sa glace, à plusieurs reprises, il appuya le canon de son revolver entre son œil et son oreille, pour s'habituer au contact de l'acier : à peine tressaillait-il encore après la seconde épreuve. Pareillement il s'étudia à placer, au juger, l'orifice de son arme en face du cinquième espace intercostal du côté gauche de la poitrine, à une distance d'un travers de main, — ayant lu ou entendu dire quelque part que c'est la meilleure manière de ne pas se manquer. Et, tout étant ainsi réglé, ayant mis son revolver chargé dans la poche de son pardessus, il sortit à pied et prit la route de Trouville. Car son intention, désormais bien arrêtée, était de se tuer, sinon chez Marie-Thérèse, du moins dans le voisinage de celle-ci et après l'avoir revue. — Il avait calculé que M. de Volvereins ne pouvait être de retour (en supposant que le comte eût quitté Agen le jour même, chose assez peu probable, et qu'il voyageât sans débrider, sans une halte à Paris) que dans la journée du lendemain, au plus tôt, faute de trains rapides.

Il se mit donc en chemin. Il voulait d'abord louer une voiture dans les environs ; mais la nuit était si belle qu'il y renonça. Et, par un doux clair de lune lacté, après trois grandes heures de marche, qui lui semblèrent courtes, il arriva devant la grille de la Travée. Aux fenêtres de Marie-Thérèse, une lumière brillait. Alors, le cœur de Fabien, qui avait été calme pendant toute la durée du trajet, se mit à battre avec force, — ce qui peut donner à penser que la partie la plus essentielle du dessein formé par le jeune homme, c'était de revoir Marie-Thérèse, plutôt que de se tuer chez elle ou près d'elle.

Quoi qu'il en soit, M. d'Estreville comprima de sa main les battemens de son cœur, tout en explorant du regard le mur et la grille, pour voir par où il effectuerait le plus commodément son escalade L'entreprise, au reste, était facile pour un homme rompu comme lui à toutes les gymnastiques. Il suffisait de s'élever, par la force des poignets, le long des barreaux de la grille, jusqu'au point de

jonction de cette grille avec la muraille, puis d'enfourcher la muraille elle-même, plus hospitalière que la grille, et de sauter ensuite dans le parc. L'ascension et le saut étaient de cinq à six pieds, tout au plus : il n'y avait donc pas de quoi dérouter un homme agile. Sans tergiverser, sans attendre, Fabien exécuta l'une et l'autre opération. Mais, comme onze heures n'étaient pas encore sonnées, que la lumière brillait toujours aux fenêtres de Mme de Volvereins, et qu'il avait l'espoir de voir la jeune femme paraître à son balcon, il résolut de laisser s'écouler une heure, et il s'appuya au tronc d'un arbre, dans un épais massif où il était parfaitement à l'abri des regards ou des investigations éventuelles, sans perdre de vue pour cela les fenêtres éclairées. Après un assez long temps d'observation, il crut s'apercevoir qu'une porte du rez-de-chaussée semblait ouverte ; du moins les volets n'en étaient-ils pas complètement tirés. Et il se fit à lui-même cette remarque, récemment faite par sa femme à Marie-Thérèse, que la crête cintrée de ces hauts volets venait juste au ras de l'entablement du balcon. Mais il pensa tout de suite que, si la porte, comme il semblait, avait été laissée ouverte par mégarde, un nouveau tour de force serait superflu : il n'y aurait qu'à profiter de la circonstance. Seulement, cette négligence des gens de service était-elle bien vraisemblable?

Il n'eut pas le temps d'approfondir la question ni de se demander quelle autre explication du fait il convenait de chercher. Une des fenêtres du premier étage venait, en effet, de s'ouvrir : Marie-Thérèse sortait sur son balcon.

Elle avait reçu, dans l'après-midi, une dépêche de M. de Volvereins, par laquelle ce dernier lui annonçait son retour pour la nuit même, à une heure incertaine. Mécontent de son échec, qui était pressenti depuis la veille, impatient de rentrer chez lui, agacé du retard et de l'attente que lui imposaient les imperfections du service des trains réglementaires, il avait usé de son privilège d'homme riche et, dès le matin, avait obtenu un train spécial, qui devait le transporter à Paris en douze heures; de Paris à Trouville, par le même procédé, ce n'était guère plus de trois heures de route à ajouter. Marie-Thérèse attendait donc son mari, et, soulagée par avance d'une partie de ce grand poids d'inquiétude qu'elle devait à son isolement et aussi à sa responsabilité en présence des manœuvres offensives de Fabien, elle n'avait pu résister à l'attirante et douce splendeur de la lune, qui mettait un ruissellement d'argent fluide à ses carreaux. — Elle s'était tout à coup souvenue de la recommandation de Jacqueline lui prônant les clairs de lune de la Travée, les enchantemens et les merveilles de ces blonds paysages nocturnes, et elle cédait au muet appel de la magique clarté.

Le spectacle ne lui avait point été surfait; il était bien tel qu'on

le lui avait décrit. Dans un cirque immense et presque nu, parsemé seulement de quelques bouquets de genêts et fermé par de sombres parois faites des altières futaies environnantes, une lumière blanche et molle se jouait sur le sol vague. C'était exquis et fantastique, un vrai paysage de rêve, grandiose et vaporeux, *irréel* surtout.

Aussitôt qu'il avait vu la jeune femme accoudée à la balustrade de pierre, en une pose de méditative extase, M. d'Estreville s'était avancé hors du massif où il avait d'abord cherché asile. Elle ne le vit pas tout de suite, absorbée qu'elle était dans sa rêverie. Mais son regard, attiré par l'ombre mouvante de Fabien, s'abaissa subitement vers lui. Dominant à grand'peine sa frayeur ou paralysée par le saisissement, car elle sentait son cœur comme submergé dans un bain de glace, elle resta sans crier, toute droite, les bras raidis, les mains crispées sur la pierre. Puis, elle parut tendre l'oreille et se rejeta violemment en arrière. Fabien, qui était parvenu au pied du château, pour y constater que la porte du milieu, qu'il savait donner sur une bibliothèque, était réellement entr'ouverte, ainsi qu'il en avait cru, de loin, faire la remarque, entra résolument, ou plutôt se précipita, avec une espèce de hâte frénétique, comme pour s'ôter le temps de la réflexion, dans la pièce qui lui offrait accès. Il lui sembla bien, à ce moment-là, entendre un bruit confus de l'autre côté du château; mais il n'en tint pas compte et, connaissant à peu près les êtres, il s'élança à l'intérieur.

Il s'attendait à trouver l'escalier plongé dans l'obscurité : tout était éclairé. Il ne doutait pas que les portes de l'appartement de Marie-Thérèse ne fussent closes et même barricadées : elles étaient grandes ouvertes. Et, sur le seuil de cet appartement, Marie-Thérèse en personne attendait, livide, se tenant adossée au chambranle de la porte de son salon. Elle fit un geste suppliant, qui réclamait le silence, et de son doigt étendu elle désigna le bas de l'escalier. En effet, un grand bruit, des allées et venues, des claquemens de portes et de fenêtres y signalaient l'arrivée de M. de Volvereins, qui pénétra d'abord dans la bibliothèque, première pièce de son appartement particulier, trois minutes peut-être après que son gendre l'eût traversée, tout courant.

Sans paroles, Mme de Volvereins montra à Fabien la porte-fenêtre restée ouverte et donnant sur le balcon. — Elle voulait, à tout prix, gagner du temps, car elle savait son mari capable de violence, à l'occasion; elle le savait surtout très épris d'elle et le devinait prompt à un retour de jalousie envers Fabien, n'ayant point oublié, notamment, certains détails de sa mimique lorsqu'il l'avait menacée de ruiner l'avenir du jeune homme. Elle avait bien songé à une entente rapide avec celui-ci, pour un mensonge provisoire qui eût rendu momentanément plausible, même à cette heure tardive, une visite du

soir. Mais les domestiques n'avaient vu entrer personne, et, outre les complications ultérieures qui eussent pu être le résultat d'une feinte de ce genre en présence de la domesticité du château, il y avait à prévoir la stupeur compromettante des valets au premier abord... Pourtant, il fallait trouver, coûte que coûte, un expédient pour amortir le premier choc. Or, ce n'était qu'en se réfugiant sur le balcon que Fabien éviterait un scandale et l'épargnerait à Marie-Thérèse.

Il obéit à l'injonction muette qui lui était adressée. Mais, comme Mme de Volvereins poussait sur lui les battans de la fenêtre, le comte atteignait le seuil de la chambre. La jeune femme était dans un tel état de trouble qu'il n'y avait pour elle aucune chance dorénavant de cacher ou de déguiser la vérité : elle n'avait plus qu'à parler. Ses forces la trahirent, son courage l'abandonna; défaillante, elle ne parvint pas à articuler un son. Mais ses regards, un mouvement peut-être involontaire de sa main indiquaient à son mari la fenêtre entre-bâillée. Le comte s'en approcha. Saisi, puis courroucé, après un coup d'œil au dehors, il se retourna vers sa femme, avec une expression terrible d'angoisse, de menace et d'interrogation. Mme de Volvereins renouvela son effort, sans réussir davantage à proférer un seul mot. Cependant, elle put, avant de tomber à la renverse, fauchée par une syncope, nier énergiquement du regard et du geste, en élevant avec force sa main vers le ciel, l'outrage dont on était prêt à lui demander compte. M. de Volvereins respira bruyamment : il avait compris, en partie, la scène qui avait servi de prologue au drame. Il revint alors à la fenêtre, jeta un nouveau regard sur le balcon; puis, ayant vu Fabien acculé à la balustrade, un revolver au poing, dans une attitude farouche et résolue de bandit traqué, froidement, méthodiquement, il manœuvra l'espagnolette et ferma la croisée. Après quoi, il souleva le rideau et, sans broncher, il vit que le jeune homme armait le revolver qu'il tenait à la main, en s'assurant que les cartouches étaient à leur place. Et, sans plus broncher, le comte se vit ajuster à travers le carreau. Il eut seulement un coup d'œil de défi. Le revolver alors se retourna, comme de lui-même, contre celui qui le maniait. A cet instant, le visage de M. de Volvereins, marbré par une émotion contenue, était effrayant, à force d'énergie cruelle, avec les cavités du front, semblables à deux trous sanglans. Ce visage ne menaçait point; mais Fabien avait l'impression que ces yeux fixes et aigus, dont l'acier luisant trouait ce masque dur, étaient là pour le repousser dans la nuit, pour le pousser dans la mort, pour lui commander d'en finir, — comme deux stylets dardés vers lui. Et, affolé de rage, le jeune homme fit mine de briser la fenêtre afin de sauter à la figure du comte. Mais un méprisant sourire l'arrêta net et ramena contre son cœur sa main armée : il lui avait paru que son

beau-père le raillait de sa lâcheté et, implacable, le défiait de se tuer, comme il l'avait défié d'assassiner. Pourtant, au moment précis où le coup allait partir, le bras du comte s'allongea rapide, faisant voler la vitre en éclats, et l'arme de Fabien lui fut arrachée des mains. L'homme avait-il eu, à la fin, pitié de l'enfant, ou n'avait-il jamais prétendu que lui laisser le profit d'une leçon complète? Qui le saura? Toujours est-il que, humilié, hagard, éperdu, Fabien voulut mourir quand même. Et d'un seul bond alors il se trouva debout sur la balustrade du balcon. Dressé sur le ciel clair qu'argentait la lune, son corps vacilla deux secondes, puis s'abîma, disparut, tête en avant, comme fait le corps d'un homme qui plonge...

C'est ainsi que faillit se tuer, vers la fin de l'avant-dernière année, M. Fabien d'Estreville, dont les pertes à la Bourse permirent d'expliquer autrement la tentative, — comme aussi la présence chez son beau-père à une heure insolite. Il pouvait se fracasser le crâne sur le marbre dont est dallé le sol au-devant du château; il se fractura la clavicule et l'humérus, se fendant, en outre, le front : son second mode de suicide ne valait pas le premier, puisqu'il souffrit beaucoup et ne mourut pas. Il est vrai qu'on l'avait gêné; mais est-on certain qu'il eût même essayé sérieusement de se tuer, si personne ne lui eût *poussé le bras?*

Il vit à Paris, toutes dettes payées, raisonnable et laborieux, comme c'était sa vocation, en bonne intelligence avec sa femme, qui, accourue sur ses traces, le soigna et le veilla dès la première nuit; mais il vit à distance respectueuse de son beau-père, et surtout du ménage de son beau-père. Celui-ci a eu l'ingénieuse idée (est-ce bien lui qui l'a eue?) d'acheter Estreville fort cher, assez cher pour permettre au jeune endetté de liquider sa situation sans recevoir un cadeau en forme; puis, il a eu la délicate générosité de faire don du petit domaine à sa fille, mais sous réserve d'usufruit, afin d'éviter les inconvéniens ou les embarras du voisinage. Le « manoir » est donc assuré de retourner quelque jour à son légitime seigneur, — d'autant plus que Mme d'Estreville a un fils. Et la maternité lui a réussi, comme le suicide à son mari. — Parmi la brillante jeunesse contemporaine, il y a plusieurs individualités marquantes qui, après des phases agitées ou périlleuses, se sont étonnamment bien trouvées de l'une ou de l'autre solution, selon le sexe.

HENRY RABUSSON.

ÉTUDES DIPLOMATIQUES

LA SECONDE LUTTE DE FRÉDÉRIC II ET DE MARIE-THÉRÈSE, D'APRÈS DES DOCUMENS INÉDITS.

III[1].

NÉGOCIATIONS POUR LE CHOIX D'UN CANDIDAT A L'EMPIRE. — MISSION DE LORD CHESTERFIELD A LA HAYE.

Le ministère des affaires étrangères n'offrait pas à d'Argenson l'occasion de mettre en application ses vues de réforme intérieure. Il avait bien, à la vérité, tracé aussi dans ses momens perdus un vaste plan de politique étrangère fondé sur cette idée que la France, étant parvenue à un point de puissance qui lui permettait de renoncer à toute idée d'agrandissement et à toute visée d'ambition, pouvait jouer, à elle seule, le rôle du tribunal international rêvé par Henri IV, et se faire l'arbitre impartial de tous les différends qui diviseraient les autres états d'Europe. Mais au cours d'une guerre engagée, et avec des conquêtes inachevées en Flandre et en

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril et du 1er mai.

Italie, il n'était guère possible de s'élever, du soir au lendemain, à ce rôle suprême de médiateur; d'Argenson devait donc, bon gré mal gré, laisser ses projets tout rédigés en portefeuille et ajourner l'expression complète de ses idées. Il n'en tint pas moins à signaler son avènement par un certain nombre de déclarations solennelles, rendues sous forme sentencieuse, qui étonnèrent un peu les gens du métier. C'est ce qu'il nous raconte lui-même. J'ai tort de dire lui-même, car ce n'est pas lui, c'est son secrétaire, qui, dans un rapport à lui adressé, a soin de lui rappeler quelles furent ses premières paroles à ce moment solennel de son existence.

Je ne sais, en effet, si c'est pour ressembler davantage à Sully que d'Argenson, à cette date de son journal, croit devoir recourir au procédé de composition employé par le ministre d'Henri IV dans ses *Économies royales*, et qui consiste, comme on sait, à se faire raconter par des serviteurs bien appris les faits et gestes de sa propre administration. Et au fait, pour un homme politique qui veut faire connaître sa vie à la postérité, ce détour n'est peut-être pas sans quelque avantage; c'est un moyen ingénieux de se décerner à soi-même, par un intermédiaire dont on est sûr, des témoignages d'approbation et même des hommages d'admiration qui, exprimés sous la forme directe et à la première personne, pourraient paraître trop dénués de modestie. Laissons donc parler un moment le client, fidèle interprète de la pensée de son patron.

« La première vue que vous vous proposâtes, dit-il, ce fut de rétablir cette réputation de bonne foi et de candeur qui ne devrait jamais abandonner notre nation. La couronne de France est aujourd'hui trop grande, trop arrondie, trop bien située pour le commerce, pour préférer encore les acquisitions à la bonne réputation : elle ne doit plus viser qu'à une noble prépondérance en Europe, qui lui procure repos et dignité. Toutes nos maximes politiques devraient se réduire aux plus justes lois de la morale et de la générosité, de relever les faibles, d'abaisser les tyrans, de faire du bien, d'empêcher le mal, de ne faire aux autres que ce que nous voudrions qui nous fût fait à nous-mêmes; enfin, de ne régner en Europe que par la justice et par les bienfaits. Il est démontré que, par là, la France parviendrait à une grandeur et à une abondance dont il y a peu d'exemples dans le monde. Rempli de ces maximes, vous ne les avez pas assez dissimulées, vous allâtes peut-être jusqu'à l'exagération. Le siècle et la nation n'y sont point encore accoutumés, et l'on prit facilement pour manque d'habileté ce qui n'était que le fruit de profondes réflexions... Autre scandale pour les courtisans : vous souteniez qu'il n'y avait point ou qu'il n'y avait que peu de mystères d'état;.. vous prétendiez qu'on pouvait négocier

tout haut, puisqu'on n'avait que de bonnes vues; qu'un état pouvait se conduire comme un honnête homme du monde, qui, après avoir bien pourvu à sa sûreté et à ses affaires, augmente sa considération par l'utilité dont il est à ses citoyens, arbitre actif sur leurs différends, n'évoquant que la justice et le bonheur parmi les hommes (1). »

Ces maximes, d'une honnêteté irréprochable, mais dont la généralité un peu vague pouvait prêter à bien des commentaires et l'application donner lieu à plus d'un mécompte, n'auraient pas suffi pour assurer la considération du nouveau ministre, si, par son zèle et son assiduité à remplir les devoirs de sa profession, il ne s'en fût montré plus véritablement digne. Mais d'Argenson se comporta tout de suite, comme il avait fait d'ailleurs toute sa vie, en travailleur actif et scrupuleux, et le ministère qui, depuis que le roi avait entrepris de le diriger lui-même, se plaignait de n'avoir plus de direction du tout, dut reconnaître que cette fois il avait retrouvé un chef. Levé à cinq heures du matin, d'Argenson prenait connaissance de toutes les dépêches, puis s'en faisait remettre une analyse sur un feuillet à mi-marge, disposé de manière à lui permettre de noter lui-même en regard, paragraphe par paragraphe, la réponse qui devait être faite. Ces notes autographes, précieusement conservées dans nos archives, sont d'une lecture curieuse et véritablement amusante. On y surprend, jetée sur le papier, avec une vivacité primesautière, la pensée qui jaillit d'un esprit original. C'est un mélange, un contraste d'expressions familières, parfois triviales, mais toujours piquantes et de maximes déclamatoires et même légèrement pédantesques. Le canevas ainsi préparé était transmis, pour être converti en dépêche, à l'un des premiers commis que j'ai déjà nommés, Laporte-Dutheil et Ledran, le dernier surtout, que d'Argenson préférait, et qui avait trouvé grâce devant son jugement habituellement assez dédaigneux. « Ledran, dit-il, sait beaucoup, mais il écrit mal. » Ce que d'Argenson appelait mal écrire, c'était probablement mettre en usage le style traditionnel des instructions diplomatiques, style un peu lâche, dépourvu de relief, quelquefois même de précision, mais qui est, par là même, souverainement commode pour laisser à un négociateur la liberté de ses mouvemens, lui permettre de reculer ou d'avancer à son gré, suivant les circonstances, sur le terrain mobile où il doit manœuvrer, et de s'exposer même à être désavoué si à la dernière heure un intérêt supérieur l'exige. Rien, en effet, ne devait plus surprendre un employé, nourri dans de telles habitudes, que le lan-

(1) *Journal de d'Argenson*, t. IV, p. 135-137.

gage heurté et tranchant, tantôt pittoresque, tantôt dogmatique, qu'affectionnait d'Argenson, et dont il tenait à retrouver la trace dans les communications envoyées à ses agens. Aussi parfois un dialogue s'engage, dont le papier a gardé la trace, entre le commis et le ministre. Le commis s'oppose respectueusement à telle expression trop vive, à tel jugement trop précipité, à tel aphorisme rédigé sous une forme trop absolue par le ministre; le ministre insiste et veut être obéi, et de ce conflit, suivi d'une collaboration entre deux esprits si différens, sort une pièce d'un ordre composite, sorte de marqueterie où les mots qui portent le cachet particulier de d'Argenson ressortent en saillie sur le fond terne et un peu effacé des formules officielles qui l'entourent.

Quelques semaines seulement s'étaient écoulées entre l'entrée de d'Argenson au ministère et la mort imprévue de Charles VII, qui changeait par un coup de théâtre toute la face de la politique. Cet intervalle, trop court pour lui permettre de s'initier à tout le détail des affaires, lui avait suffi cependant pour qu'il se déclarât hautement, dans le conseil, partisan d'une paix prochaine, et pour qu'il fît connaître au roi lui-même à quelles conditions il croyait possible de l'obtenir; suivant lui, il aurait fallu adopter sur-le-champ le système d'une *heureuse* et *prévoyante défensive*, renoncer, par conséquent, à tout mouvement en avant, soit en Flandre, soit au-delà du Rhin, soit en Italie, et se borner à garder vigoureusement les positions prises. Dans cette attitude expectante, on pouvait espérer que, de guerre lasse, et grâce à cette démonstration évidente de nos vues modérées et désintéressées, un mouvement se prononcerait de toutes parts en Europe en faveur de la paix. On ne voit pas trop comment cette *prévoyante défensive* eût été compatible avec les engagemens pris envers Charles VII, envers Frédéric, envers tous les alliés de la France, en un mot, qui comptaient sur sa parole pour être secondés dans des opérations d'un tout autre caractère. C'est ce que le roi, allant moins vite en besogne que son ministre, lui fit assez sagement remarquer. Dans une pièce écrite de sa propre main, et qu'il appelait lui-même son ultimatum pour la paix, Louis XV établit, non sans raison, qu'il ne lui paraissait pas possible de poser les armes, si l'empereur, alors encore vivant, n'obtenait pas satisfaction, et si l'infant d'Espagne n'était pas doté en Italie de l'apanage qui lui était promis; et il ajoutait, toujours avec cette justesse de coup d'œil qui ne l'abandonnait jamais, même dans ses jours de paresse et d'indolence, qu'on n'obtiendrait pas de telles conditions en se pressant de les proposer, et qu'une vigoureuse attitude militaire, en effrayant les ennemis, pouvait seule les réduire à venir à composition; c'était là, disait-il, l'utilité de la campagne de Flandre. « Effrayer! dit douloureuse-

ment d'Argenson. Pourquoi effrayer? Cessons les injures, diminuons les craintes, et nous ramènerons la paix (1). »

Ce qui prouve que d'Argenson ne comprenait pas aussi bien que le roi la conséquence du système dans lequel il voulait l'engager, c'est qu'au moment même où il proposait une ligne de conduite qui aboutissait directement à l'abandon de tous les alliés de la France, il n'en cherchait pas moins le moyen de continuer et même d'étendre son union avec les princes d'Allemagne. Un de ses premiers soins, en effet, fut de faire composer sous ses yeux une lettre destinée à la publicité, et censée écrite par un *fidèle sujet de l'empire*, pour presser tous les membres du corps germanique, au nom de l'intérêt de leurs libertés communes, de se resserrer autour du chef que l'élection leur avait donné.

Dans cet écrit, que nos archives conservent et qui porte la trace d'une plume exercée et parfois éloquente, la conduite et la personne de Marie-Thérèse sont qualifiées dans des termes d'une virulence qui n'annonçaient pas les pensées pacifiques dont le ministre était animé; la verve poétique a évidemment entraîné l'écrivain et lui fait oublier, à tout moment, la modération officielle qui sans doute lui était commandée. « L'archiduchesse! s'écrie-t-il, ravage la patrie, elle dépouille l'empereur de ses états héréditaires : elle remplit l'Allemagne de troupes qui ne connaissent de discipline que le brigandage. Et nous doutons encore si nous devons tous nous unir contre les Huns et secourir notre empereur et notre empire! Princes et villes libres qui voulez continuer de l'être, réfléchissez sur ce qui s'est passé et sur ce qui nous menace, et voyez si l'union la plus prompte et la plus durable n'est pas l'unique moyen qui vous reste pour notre sûreté et pour votre gloire... » Ce n'est que vers la fin et dans la péroraison que le Français, déguisé en Allemand, paraît se souvenir qu'on l'a chargé, non de prêcher une croisade et la guerre à outrance, mais de disposer, au contraire, les esprits à une solution pacifique. — « De votre union, dit-il alors, dépend le bonheur de l'Europe;.. par elle, les lois régneront à la place des armes, et nous verrons la félicité publique assurée depuis l'Elbe jusqu'au Tibre. C'est ce que tant de peuples, les uns à genoux, les autres les armes à la main, demandent à la reine de Hongrie, et cette paix nécessaire, à laquelle il faudra bien revenir tôt ou tard, n'est pas si difficile à faire qu'on pense : l'histoire des temps anciens et modernes en fournit de bons modèles. » Avant de livrer la pièce à la publicité, d'Argenson crut devoir la communiquer à un diplomate expérimenté, qui était de ses amis,

(1) *Mémoires et Journal de d'Argenson*, t. IV, p. 247-261.

Bussy, le dernier envoyé qui eût représenté la France en Angleterre. Bussy resta évidemment un peu surpris du ton incohérent et disparate de ce mélange de satire et d'idylle. Il annota la pièce avec soin, signalant plusieurs erreurs de faits et de chronologie qui ne pouvaient manquer d'être relevées par des publicistes allemands et auraient trahi l'origine de la composition, puis il résuma son jugement par ces deux notes mises, l'une en tête et l'autre en queue du manuscrit : « Ce mémoire est du poète Voltaire; c'est une vraie capucinade politique (1). »

A travers ces inconséquences, les tendances pacifiques de d'Argenson s'étaient pourtant manifestées avec assez d'éclat pour que le roi, qui s'en amusait, dît volontiers qu'il avait dorénavant deux d'Argenson dans son conseil, le d'Argenson de la guerre et le d'Argenson de la paix. On peut donc s'étonner que le jour où la vacance du trône impérial faisait disparaître le principal objet du conflit européen et offrait un moyen naturel de le terminer, d'Argenson n'ait pas été de ceux qui bénirent cet événement providentiel et se montrèrent pressés de répondre à cet appel de la fortune. Il y a d'autant plus lieu d'en être surpris qu'on peut voir, par son journal, qu'au début même de la guerre, il avait été du nombre des censeurs les plus sévères du cardinal de Fleury, auquel il reprochait amèrement d'avoir compromis la bonne renommée de la France en manquant aux engagemens pris envers la succession autrichienne. Le moment devait donc lui paraître tout à fait opportun pour réparer la faute commise, puisqu'il n'était même plus besoin d'en faire pénitence. Il n'en fut rien cependant : on chercherait vainement dans les premiers écrits qui portent la signature de d'Argenson une indication quelconque d'où on puisse conclure qu'il ait aperçu la voie nouvelle qui s'ouvrait devant lui et encore moins qu'il ait eu la tentation d'y entrer. Rien de plus confus, de plus contradictoire que les premières instructions qu'il envoie après l'événement imprévu de Munich. Là où on chercherait le coup d'œil et la décision de l'homme d'état, on ne trouve que l'émotion d'un esprit systématique arrivé aux affaires plein de confiance dans ses théories, et qui se trouve jeté à l'improviste dans la mêlée confuse de complications pratiques qu'il n'avait pas même soupçonnées; c'est l'éblouissement d'un solitaire qui sort de l'obscurité, et que les jeux inattendus de la lumière aveuglent au lieu de l'éclairer. Toutes les difficultés sont soulevées, aucune n'est résolue. Ce sont des questions qu'il pose et non des indications qu'il donne. L'union de Francfort peut-elle subsister quand

(1) *Correspondance d'Allemagne.— Diète de Francfort*, décembre 1744. (Ministère des affaires étrangères.)

elle n'a plus pour objet la défense des droits de l'empereur? Si elle se dissout, quels engagemens reste-t-il à la France envers ses alliés? La présence des troupes françaises dans l'empire peut-elle être justifiée, quand elle n'est plus appelée par une réquisition impériale? Dans l'intérêt même de la liberté de l'élection future, ne serait-il pas plus convenable qu'elles fussent éloignées? Le jeune électeur de Bavière doit-il se presser de prendre le titre royal de Bohême? Et puis, avant tout, il faut savoir ce que pense et ce que veut le roi de Prusse. Ce qui n'empêche pas qu'en attendant « il faut que notre conduite et nos démarches témoignent d'une hauteur noble et constante, et ne se sentent d'aucun relâchement dans cette occasion triste et malheureuse où le fruit de nos dépenses et de nos efforts périt tout à coup (1). »

Pendant ces hésitations, les délibérations du conseil allaient leur train, comme je l'ai dit, et la continuation de la guerre en Alle-

(1) Voir les lettres de d'Argenson à Valori, à Chavigny, à Lanoue, ministre résident auprès de la diète de Francfort, 27, 28 et 29 janvier 1745.— (*Correspondance de Prusse, de Bavière et d'Allemagne.*— Ministère des affaires étrangères.) — Chambrier à Frédéric, 29 janvier 1745.

Toutes ces pièces attestent que la plus grande incertitude régnait en ce moment dans l'esprit de d'Argenson sur le parti à prendre par suite de la mort de Charles VII et de la vacance de l'empire. A la vérité, Flassan, dans l'*Histoire générale de la diplomatie française*, ouvrage justement estimé, insère une pièce qu'il attribue à d'Argenson et dont il résulterait que ce ministre aurait proposé au roi d'abandonner à peu près complètement l'attaque des Pays-Bas pour concentrer toutes ses forces sur l'Allemagne, où il aurait conduit lui-même une expédition afin d'empêcher l'élection du grand-duc. — (Flassan, t. II, p. 244 et suiv.) La plupart des historiens ont adopté de confiance l'assertion de Flassan, et présenté d'Argenson comme ayant à cette époque donné un conseil hardi que Louis XV, suivant eux, eut le tort de ne pas suivre. J'ai vainement cherché aux archives des affaires étrangères une trace quelconque de la pièce donnée par Flassan. M. E. Zévort, dans sa complète et curieuse étude sur le marquis d'Argenson, que j'ai souvent consultée avec profit, ne me paraît pas avoir été plus heureux que moi, car il ne mentionne même pas ce document, qu'il n'aurait certainement pas négligé s'il l'avait rencontré. Je suis loin de dire cependant que la pièce n'ait jamais existé : la plus grande partie des papiers laissés par d'Argenson a péri, comme on sait, dans l'incendie de la Bibliothèque du Louvre (où ils étaient déposés) en 1871, et c'est là sans doute que Flassan l'avait trouvée, ainsi que d'autres documens qu'il cite et qui ont également disparu. Mais ce qui prouve qu'en la rédigeant d'Argenson n'y attachait lui-même que peu d'importance, et qu'il n'y faut voir qu'une des différentes phases par lesquelles son esprit passa dans ce moment critique sans pouvoir s'attacher à aucune idée fixe, c'est qu'il n'en fait aucune mention lui-même dans ses mémoires, et que, notamment, il n'y est question nulle part d'un projet d'expédition à conduire en Allemagne sous le commandement du roi. L'idée d'envoyer le roi au fond de l'Allemagne après les malheurs de l'année précédente, et avec les souvenirs que ces épreuves avaient laissés, était tellement étrange que, si elle fut réellement présentée au conseil, elle dut exciter un véritable soulèvement et ne put obtenir l'honneur même d'un instant de discussion.

magne, ne rencontrant pas d'opposition sérieuse, fut définitivement arrêtée. Force est alors à d'Argenson de donner connaissance de la décision aux cours neutres et alliées, et c'est le sujet d'une de ces curieuses discussions dont j'ai parlé qui s'engagent par écrit entre le ministre et son premier commis. Au moment de rédiger la circulaire, Ledran, qui tient la plume, croit devoir présenter quelques observations sur les difficultés qu'il prévoit : « J'aimerais bien mieux, répond le ministre, un projet de dépêche prêt à partir cette nuit, comme on me l'a recommandé, que ces remontrances générales et contradictoires à ce qui a été ordonné hier dans deux conseils après quantité de délibérations... Il en arrivera ce qui pourra : bien, j'espère ; mais pour la paix et un armistice dans le *statu quo*, il n'y faut plus penser... A tout ceci, monsieur, vous voyez plus de doutes que de solutions, ce qui me donnera plus d'inquiétudes et de labeurs jusqu'à ce que vous ayez adopté l'avis du conseil. Il faut écrire à nos alliés et neutres que nous restons dans nos engagemens... que nous sommes bien affligés, que nous leur demandons conseil et que nos troupes ne sont dans l'empire que pour défendre nos alliés (1). »

La dépêche à peine partie, on dirait pourtant que d'Argenson y a regret, car, revenant par un détour à ses vues favorites de politique expectante, il se demande si on ne viendrait pas aussi bien à bout d'éloigner l'Autrichien du trône, simplement en faisant le vide en Allemagne et en y laissant aux prises les amis et les adversaires de Marie-Thérèse, sauf à entretenir sous main leurs divisions. « Le moyen, dit-il dans une autre note (qui, cette fois, a le caractère d'un monologue), de tirer finalement quelque profit secret pour nous (de la situation actuelle) est peut-être que les partis se balancent en Allemagne. Pour faire naître ces partis et ces divisions semblables à ceux que la pomme de discorde éleva parmi les déesses, le meilleur moyen est de laisser faire : la jalousie et l'envie suffisent à la discorde, ces ressorts ne sont que trop naturels à l'humanité! Aujourd'hui, tout s'est réconcilié à la maison d'Autriche, on a oublié ses méfaits, on a été ému de pitié pour la reine de Hongrie : on déteste ses persécuteurs ; on sent les maux qu'ils ont causés et qu'ils causent en Allemagne ; c'est que les progrès de cette discorde ont été menés un peu lourdement par notre ministère. Une conduite plus délicate serait plus efficace : ne point presser l'accouchement. La personne du grand-duc est haïe et méprisée dans l'empire. Il y aura assez de défauts à reprocher à ce dernier : son origine, sa naissance hors d'Allemagne. Faire élever des écrits en

(1) Note de d'Argenson, 20 janvier 1745. — (*Correspondance d'Allemagne, diète de Francfort.* — Ministère des affaires étrangères.)

quantité contre ce dessein, en appuyer sourdement les difficultés et les rivaux... Par plus de tranquillité et d'apathie, nous serons plus actifs que par la conduite passée. L'air de tranquillité et la contenance de force se feront valoir et nous feront rechercher. Je demande ce qui arriverait si la France n'existait pas? Doute-t-on que l'élection d'un chef ne causât toujours de grands troubles parmi les membres (1)? »

On aurait difficilement persuadé à personne, soit en France, soit en Allemagne, que le moyen le plus sûr de disputer l'empire au grand-duc était de ne lui susciter aucun obstacle et de ne lui opposer aucun rival en état de lui faire tête. De gré ou de force, par conséquent, et malgré ces bonnes ou mauvaises raisons pour ne rien faire, il fallait bien chercher un concurrent, et le champ électoral étant très restreint, il n'y en avait au fond qu'un seul possible. Les trois électeurs ecclésiastiques et les deux rois protestans étaient hors de cause : le fils de Charles VII, presque un enfant, se reconnaissait lui-même trop jeune pour qu'on pût songer à charger ses épaules d'un fardeau que son père n'avait pas su porter. L'électeur palatin, presque aussi novice, et d'ailleurs cadet de la maison de Bavière, ne pouvait prendre le pas sur son aîné. On pouvait sans doute choisir en dehors du collège électoral; mais aucun des princes qui n'y siégeaient pas n'aurait justifié par un mérite exceptionnel cette dérogation aux habitudes, et c'eût été affaiblir l'argument principal qu'on faisait valoir contre le grand-duc. Le seul nom qu'on pût prononcer, c'était donc celui de l'électeur de Saxe, roi de Pologne, maître à ce double titre de deux grands états, époux d'une archiduchesse comme l'empereur défunt, et pouvant rallier par là comme lui beaucoup de partisans de la maison d'Autriche. C'était un prétendant des plus sérieux et la carte forcée pour ceux qui ne voulaient pas du grand-duc. Restait à savoir si Auguste III lui-même accepterait la candidature, au moins dans des conditions qui conviendraient à la politique française, et si la personne conviendrait à ses confrères couronnés, de qui le choix dépendait, en particulier au puissant, à l'illustre, au royal électeur de Brandebourg?

Mais que voulait-il donc et qu'allait-il penser dans cette occurrence inattendue, ce grand et toujours mystérieux personnage, dont l'esprit livré tour à tour à de secrets calculs, ou emporté par la mobilité de ses caprices, tenait constamment en inquiétude ceux qui avaient à traiter avec lui? D'Argenson avait raison de dire que

(1) Note de d'Argenson, février 1745 — (*Correspondance de Bavière.* — Ministère des affaires étrangères.) — Cette note n'est pas comme les autres de la main même du ministre; mais il n'est pas douteux qu'elle vienne de lui, puisqu'il y est parlé des ordres qu'il a reçus du roi.

l'opinion de Frédéric était la première chose à connaître ; mais c'était là aussi le point qu'il était le plus difficile de démêler, bien qu'il ne fût pas tout à fait impossible de le deviner. Dès le lendemain, en effet, du jour où la mort de Charles VII fut connue à Berlin, Frédéric, s'attendant à la question qu'on allait lui faire, s'était arrangé de manière à être dispensé d'y répondre, en prenant lui-même les devans pour la poser à Louis XV. — « Monsieur mon frère, lui écrivait-il le 26 janvier, il semble qu'il y a une fatalité singulière qui, depuis quelques mois, se plaît à contrarier et à bouleverser tout ce qu'on édifie ; il n'était point assez de la détention du maréchal de Belle-Isle, voilà l'empereur mort, et la reine de Hongrie qui, par la supériorité qu'elle a dans le collège électoral, regarde déjà la couronne impériale comme assurée sur la tête de de son époux. Je prie Votre Majesté de me dire ce qu'elle pense dans la crise terrible où sont les choses, quelle idée elle a sur l'avenir et sur le remède qu'elle regarde le plus convenable pour rétablir le mal. Je suis si affligé que je ne puis lui en dire davantage. »

L'affliction n'était pas telle que, deux jours après, il ne pût reprendre la plume, cette fois pour dépeindre, sous les plus sombres couleurs, l'état où l'empire était jeté par la disparition subite de son chef ; mais en se gardant bien d'indiquer, même par un mot, le remède qu'il regardait comme de nature au moins à atténuer le mal. — « Depuis que l'empereur est mort, disait-il, il me semble qu'il y a un changement prodigieux dans les affaires d'Allemagne, qu'il faut songer à de nouvelles mesures à prendre... Je ne dois pas cacher à Votre Majesté le découragement et l'abattement où la mort de l'empereur a mis nos alliés. En un mot, il n'y a que Votre Majesté qui puisse porter remède à tout cela... Il est temps de prendre des mesures solides pour l'avenir. J'attends avec beaucoup d'impatience les idées de Votre Majesté. Il est sûr que l'empereur ne pouvait mourir plus mal à propos pour tous nos intérêts, et que cet événement dérange toutes nos mesures (1). »

Quelques jours se passent encore et, à la suite d'un entretien avec le ministre de France, Valori, qui, en attendant des instructions plus positives, avait essayé de sonder le terrain et de le faire parler, c'est par des complimens à moitié ironiques et des protestations d'une modestie affectée qu'il persiste à couvrir un silence énigmatique. — « Monsieur mon frère, écrit-il le 8 février, je me trouverais trop heureux si je pouvais servir d'instrument pour rétablir la paix en Europe ; les grandes choses que Votre Majesté a faites auraient dû produire des sentimens pacifiques chez ses enne-

(1) Frédéric à Louis XV, 26 janvier 1745. — *Pol. Corr.*, t. IV, p. 24.

mis. Je ne sais s'ils pensent ainsi, ou si la fureur du gain leur fera continuer le jeu... Si Votre Majesté le souhaite, je puis leur tâter le pouls et sans la commettre en rien. S'il y a apparence de calmer les esprits, j'emploierai tous mes efforts pour rétablir la paix et l'union. Je ne suis pas à même de pouvoir donner des avis à Votre Majesté, et la supériorité de ses lumières sont autant d'objets qui me réduisent au silence (1). »

Cette défiance de ses propres lumières et cette confiance dans celles d'autrui n'étant pas des traits habituels du caractère de Frédéric, Valori ne se crut pas obligé d'en être dupe, pas plus qu'il ne se sentit tenté de remettre à un intermédiaire si peu sûr le soin de *tâter le pouls* à l'Europe. « Le roi de Prusse, écrivit-il en rendant compte de la même conversation, me paraît prendre le même train qu'il a pris après la mort de Charles VII, c'est-à-dire qu'il va négocier pour son compte à peu près partout (2). »

Valori ne voyait que trop juste, et les éditeurs des dépêches prussiennes prennent soin de nous l'apprendre. C'était bien, en effet, le vieux jeu qui recommençait, et que j'ai eu tant de fois l'occasion de signaler qu'il est presque monotone d'y revenir. Non-seulement au même moment, mais le même jour et à la même heure où Frédéric faisait humblement confidence à Louis XV de ses incertitudes en lui demandant de l'éclairer, il écrivait à ses deux représentans, à La Haye et à Londres, en les chargeant de sonder sur-le-champ les intentions des deux puissances maritimes, et il ne faisait pas difficulté de leur offrir son concours dans l'élection si inopinément ouverte, dussent même leurs préférences se porter sur l'époux de Marie-Thérèse, pourvu qu'on voulût bien lui tenir équitablement et même généreusement compte de ce sacrifice. — « Vous direz, écrivait-il à Andrié, son ministre en Angleterre, que je me prêterais avec plaisir aux idées que le ministre anglais pourrait avoir pour l'élection d'un *nouveau* (*sic*) empereur, et que, si nous étions une fois d'accord là-dessus, il ne serait pas difficile d'y faire entrer le reste du collège électoral;.. que mon intention était sincère de tirer fidèlement la même corde avec l'Angleterre, dès que la paix serait rétablie entre moi et la reine de Hongrie... Vous pouvez même trancher le mot, et faire entendre que si on veut travailler en cette occasion pour les intérêts de la maison d'Autriche, comme cela paraît probable, il faudrait avoir soin de mes intérêts, pour me procurer un *bon morceau* pour m'indemniser pour le présent, et ajouter de fortes clauses d'une sûreté suffisante pour l'avenir. »

(1) Frédéric à Louis XV, 30 janvier, 6 février 1747.— *Pol. Corr.*, t. IV, p. 31-35.

(2) Valori à d'Argenson, 31 janvier 1745. (*Correspondance de Prusse.* — Ministère des affaires étrangères.)

Enfin, il résumait tout par cette métaphore qu'il affectionnait : « C'est l'heure du berger qu'il ne faut pas négliger, si l'on veut m'avoir (1). »

Venant de regretter, comme je me suis cru en droit de le faire, que le cabinet français n'ait pas saisi, lui aussi, l'occasion de mettre à profit pour son propre compte les prédilections conjugales de Marie-Thérèse, je n'aurais pas le droit de blâmer Frédéric précisément d'avoir fait preuve de l'esprit politique qui manqua, suivant moi, aux ministres de Louis XV. Sans doute, la loyauté exigeait que ce genre de marché ne fût ni conclu ni même engagé sans que tous les alliés fussent prévenus et appelés à y participer ; mais à ce reproche près (auquel Frédéric eût été certainement peu sensible), il est impossible de ne pas rendre hommage à la promptitude de coup d'œil qui lui permettait de se retourner ainsi sur place, dans une circonstance aussi imprévue, surtout quand on vient d'être témoin de l'indécision et du trouble qui régnaient à la même heure dans les conseils de Versailles.

Ce qui donnait à Frédéric l'espoir de faire accueillir ses ouvertures du cabinet anglais, c'était, comme j'ai déjà eu l'occasion de l'indiquer, la modification que ce cabinet même venait de subir et qui paraissait inspirée par des sentimens pacifiques. Il faudrait entrer dans des détails qui seraient ici déplacés sur le mouvement des partis en Angleterre, et même avoir pénétré plus avant que je n'ai pu le faire dans les coulisses du parlement pour bien faire comprendre quelles étaient la nature et surtout la mesure de cette modification ministérielle. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'en moins de deux ans, un revirement tel s'était opéré dans l'opinion britannique, que, tandis que Walpole avait succombé pour avoir hésité trop longtemps à prendre la défense de Marie-Thérèse, ses successeurs, en butte au reproche contraire, étaient mis violemment en cause pour avoir engagé trop avant, au service d'une politique allemande, les troupes et surtout les finances de l'Angleterre. Le principal accusé était le ministre des affaires étrangères, lord Carteret, appelé, depuis son entrée au cabinet, à la succession du titre de comte Granville. Cet habile courtisan avait su entrer dans la faveur royale presque aussi avant que Walpole lui-même, mais par le même procédé, disait-on, c'est-à-dire en prenant au détriment des intérêts de l'Angleterre ceux du patrimoine de la maison de Brunswick. On lui reprochait en particulier de consacrer à la solde des troupes hanovriennes la plus grande partie des subsides dont le parlement le laissait disposer, tandis que l'électorat, si cher au cœur de George II, maintenu dans une neutralité prudente, ne contribuait

(1) Frédéric à Podewils et à Andrié, 26-27 janvier 1745. — *Pol. Corr.*, t. IV, p. 26-27.

en rien à la défense de sa propre sécurité. Sous l'empire de cette préoccupation, disaient toujours les adversaires passionnés du cabinet, on avait négligé la suite si importante des opérations maritimes, mollement résisté à l'invasion française dans les Pays-Bas, laissé dépérir l'influence britannique à La Haye, en un mot affaibli l'action de l'Angleterre partout où sa propre cause était véritablement en jeu et sa supériorité facile à établir. Vraies ou fausses, ces imputations, dont l'éloquence passionnée du grand Pitt faisait retentir tous les échos de la tribune, avaient tellement ému le sentiment public que les collègues de Granville, les deux Pelham, qui, depuis longtemps, ne l'aimaient guère, durent décider le roi, bien malgré lui, à l'abandonner. Entrant alors en alliance avec leurs adversaires de la veille, ils formèrent un cabinet de coalition dont le programme fut de se retirer le plus et le plus tôt possible des complications d'outre-Rhin pour concentrer son action là où l'Angleterre avait véritablement intérêt à l'exercer. « La guerre, disait une lettre d'une personne bien informée du temps, devra être continuée, mais *anglicisée.* » Ces dispositions étaient assez connues pour qu'avant même la mort de l'empereur, Frédéric eût déjà essayé d'en profiter ; mais aujourd'hui, la vacance du trône lui offrant un moyen facile de dégager l'Angleterre de l'Allemagne pour la laisser en tête-à-tête avec la France, il pouvait raisonnablement se flatter de trouver à Londres des oreilles prêtes à l'écouter.

Le courrier, porteur de ses propositions, était donc déjà parti, et il en attendait le retour avec anxiété, quand Valori, cette fois muni d'instructions officielles, vint lui demander son concours pour appuyer l'élévation du roi de Pologne à la dignité impériale. L'invitation était faite avec instance, et Valori était même autorisé à offrir d'aller en personne porter à Dresde la proposition. On l'autorisait également d'avance à proposer à Auguste un large subside pour tenir lieu de ce qu'il perdrait sans doute en quittant l'alliance anglaise. Quand même Frédéric n'aurait pas déjà eu un autre dessein en tête, l'idée lui aurait paru médiocrement séduisante. Il avait très pauvre idée de son voisin de Saxe, et ne s'était pas gêné pour lui faire savoir son opinion, en décochant journellement contre lui ces traits sarcastiques dont il était prodigue, et qui allaient toujours blesser au point le plus sensible l'amour-propre de ses victimes. Entre le mépris affiché de l'un des princes et le ressentiment de l'autre, les relations de la Prusse et de la Saxe étaient arrivées à un degré d'aigreur qui se trahissait en toute occasion. Si les deux états n'étaient pas en guerre ouverte, peu s'en fallait, puisque, en moins de six mois, les Prussiens avaient traversé la Saxe en armes sans en demander la permission, et qu'en retour les Saxons étaient venus en Bohême aider le prince Charles à chasser Frédéric ; mais

ces dissentimens particuliers auraient pu céder aisément à un intérêt plus général, et Frédéric eût été le premier à s'y prêter si le couronnement d'Auguste III fût entré à un degré quelconque dans les vues de sa politique. Par malheur, c'était précisément le contraire, et peut-être à Versailles aurait-on pu s'en douter, seulement en regardant la carte. Autant, en effet, il pouvait convenir à un roi de Prusse que le centre de l'empire fût à Munich, autant il devait peu lui plaire de le voir transporté à Dresde. Un électeur de Bavière, par la situation même et la dimension modeste de ses états, ne pouvait menacer la Prusse d'aucune agression, et, au contraire, devait constamment avoir besoin de son appui pour se défendre, soit de la France, soit de l'Autriche. Aussi Frédéric avait-il pris l'habitude de considérer Charles VII comme son client, plutôt que comme son suzerain. Mais il ne pouvait voir du même œil le souverain héréditaire de Saxe, souverain également de la Pologne (par élection à la vérité, mais le troisième pourtant de sa race qui eût régné à Varsovie). Cette double qualité faisait d'Auguste un monarque presque aussi puissant que l'héritier des margraves de Brandebourg. Placé en armes à la porte même de Berlin, tenant les clés de la conquête encore si récente et si précaire de la Silésie, il pouvait, pour peu qu'il fût appuyé de la Russie, prendre la Prusse par surprise, à la fois en flanc et à dos. Que ne devait-on pas craindre d'un tel rival, si à l'avantage de la position il joignait la supériorité du rang? — « Nous aurions-là un furieux voisin, » disait le ministre Borck à Valori; et Podewils, plus discret, ajoutait tout bas : « Du grand-duc ou de celui-là, je ne sais pas qui serait le plus redoutable pour nos intérêts. »

Frédéric, cependant, plus réservé que ses ministres, laissa moins éclater son déplaisir et se contint par une raison qui faisait honneur à sa prudence plus qu'à sa franchise. Il connaissait trop bien Marie-Thérèse pour ne pas prévoir qu'exaltée, comme elle devait l'être, par un événement qui comblait ses espérances, animée plus que jamais de ressentiment à la fois et d'ambition, elle serait peu disposée à l'admettre en grâce et n'y consentirait qu'en lui imposant des conditions humiliantes qu'il était décidé d'avance à ne pas subir. Il n'avait, de plus, nulle confiance dans l'énergie que déploierait, pour la contraindre à se montrer plus accommodante, le nouveau cabinet anglais encore très mal assis et sourdement contrecarré par son roi. La seule manière, par conséquent, qu'il eût de s'assurer le *bon morceau* qu'il convoitait, c'était de vendre à un prix élevé sa voix électorale au grand-duc. Mais cette denrée n'avait de valeur vénale qu'à la condition qu'il se présentât sur le marché un autre acheteur que le grand duc lui-même. Aux enchères politiques comme à toute autre, c'est la concurrence qui élève les prix. Il lui convenait donc,

non-seulement qu'Auguste III se mît en avant, mais que sa candidature fût assez sérieuse pour inquiéter sa rivale et la disposer à faire quelques sacrifices en vue de l'écarter. C'était un objet d'échange qu'il était bon de préparer pour la négociation de la dernière heure (1).

Dans cette pensée, il se garda bien de faire à Valori une réponse trop décourageante; il se montra même disposé d'assez bonne grâce à se mettre en campagne pour Auguste III : mais le prétendant acceptait-il lui-même la prétention? C'est avant tout ce qu'il fallait savoir, et ce n'était pas lui, fit-il remarquer, qui pouvait se charger de s'en informer. Auguste III nourrissait, dit-il, contre lui un ressentiment qui allait jusqu'à la haine, et toute ouverture qui porterait l'étiquette prussienne paraîtrait un piège contre lequel, d'avance et sans rien écouter, toute la cour de Saxe se *raidirait* et se mettrait en garde. Que la France fît donc la première avance, qu'elle se mît elle-même en mesure de sonder les intentions et d'adoucir l'humeur de son candidat. Rien de mieux imaginé à ce point de vue que le voyage de Valori, et il y donnait les mains de grand cœur. Le ministre de France avait su, pendant les transactions de la guerre précédente, se rendre agréable au roi et surtout à la reine de Pologne. On ne saurait trouver de meilleur porteur de paroles; « seulement, répéta Frédéric à plusieurs reprises, qu'on ne parle pas de moi, mon nom seul gâterait tout. »

Gagner du temps en éloignant Valori, c'était tout ce que Frédéric pouvait souhaiter. Rien ne pouvait donc mieux lui convenir qu'une mission qui, sans l'engager personnellement, lui laissait le loisir de voir venir la réponse de Londres. En attendant, il était charmé d'être délivré de la présence d'un observateur sagace dont la surveillance le gênait, qui connaissait toutes ses finesses et pouvait même au besoin se ménager des intelligences secrètes dans sa chancellerie (2).

Par le même motif, Valori était beaucoup moins pressé de partir que Frédéric de le mettre en voiture. « Je ne ferai rien, écrivait-il

(1) D'Argenson à Valori, 29 et 31 janvier 1745. — Valori à d'Argenson, 17 mars et 3 avril 1745. C'est dans ces deux dernières dépêches, postérieures de quelques semaines à la première mission de Valori, que cet envoyé rapporte les propos des ministres prussiens; mais il les donne comme la suite et le résumé de plusieurs conversations antérieures. La pensée de Frédéric se trouve, d'ailleurs, dans une lettre de lui à Chambrier, 2 mars 1745. (Ministère des affaires étrangères.)

(2) *Pol. Corr.*, 10 février 1745, t. IV, p. 41. — Mémoire intitulé : Réponse qu'on peut faire au marquis d'Argenson. — Valori à d'Argenson, 9 février 1745. (*Correspondance de Prusse.*— Ministère des affaires étrangères.)— Dans une lettre à ses ministres, Borck et Podewils (*Pol. Corr.*, t. IV, p. 75), Frédéric dit expressément : « Je sais de science certaine que les Français ont eu notre chiffre et que Valori a des espions dans la chancellerie.

à Paris, si le roi de Prusse me défend de parler de lui, à peine pourrai-je rompre la glace. » Le roi insistait pourtant et les ordres de Versailles étant positifs, il fallut bien se décider à se mettre en route; mais auparavant Valori voulut être admis à une dernière entrevue afin de tâcher d'obtenir quelques paroles dont il pût se servir pour le succès de sa mission. Frédéric, qui était allé à Potsdam soigner une indisposition vraie ou fausse, ne se prêta qu'à regret à cette audience de congé. « Le voyage de Valori me convient beaucoup, écrivait-il à Podewils en fixant l'heure du rendez-vous; mais il s'agit de ne pas me barbouiller trop profondément dans l'affaire du roi de Pologne, c'est-à-dire de me ménager des moyens honnêtes de m'en tirer, vu les négociations où nous sommes avec les Anglais et dont il y a grande apparence que nous nous en tirions à notre honneur... Arrivez avant Valori, afin que nous puissions bien peser les termes et employer toutes les chevilles dont une matière aussi délicate que celle-là est susceptible. »

Valori trouva, en effet, son royal interlocuteur tellement boutonné et redisant sur tant de tons qu'il ne voulait pas qu'on parût venir de sa part, qu'à la fin impatienté : « Eh bien! sire, dit-il, si pour réussir il faut dire autant de mal de vous que j'en entendrai, je vous promets de ne pas m'en abstenir! — Allez donc, reprit Frédéric, prenant la plaisanterie en bonne part, vous tenez la destinée de l'Europe dans vos mains, et si vous réussissez, je vous dresserai des autels. »

Si Frédéric, en poussant Valori dehors en quelque sorte par les épaules, avait espéré être délivré pour quelques jours au moins de toute conversation avec la France, il fut déçu, car, avant même que Valori eût quitté Berlin, un autre Français y arrivait. C'était l'officier supérieur dont il avait lui-même sollicité l'envoi avec instance, après l'arrestation de Belle-Isle, pour lui faire connaître, à la place du maréchal, les vues du gouvernement français au sujet de la campagne prochaine et établir un plan concerté d'opérations. Le chevalier de Courten (c'était son nom) était l'ami de Belle-Isle et, en cette qualité, il s'attendait à être mis tout de suite sur la sellette et pressé de révéler les desseins qu'avait dû lui confier l'illustre captif. Sa surprise fut grande de trouver, au contraire, que Frédéric évitait, éludait la conversation, ne se laissait entretenir qu'à bâtons rompus, « m'assommant de questions, dit Courten, et sans donner le temps d'y répondre... Le peu d'intérêt que ce monarque me paraît prendre à nos manœuvres, le peu de concert qu'il me paraît avoir envie d'y apporter, me fait craindre qu'il ne ménage quelque accommodement avec la cour de Vienne et qu'il n'attende pour se déterminer le succès de la négociation de M. de Va-

lori à la cour de Dresde... Il m'a répété à plusieurs reprises: Si M. de Valori ne réussit pas, que ferons-nous?.. Qui faire empereur?.. Il ne m'a plus parlé de notre armée du Bas-Rhin, ni de celle de Bavière, ce qui, comme j'ai l'honneur de vous le dire, me donne beaucoup de défiance. Pendant que j'étais dans le cabinet du roi de Prusse, dit Courten en terminant, on lui a apporté un papier qu'il a décacheté avec une grande précipitation. Je l'examinai pendant qu'il en faisait la lecture. Il m'en paraissait extrêmement préoccupé et a relu plusieurs fois la même page avec émotion. Je n'ai pu savoir d'où venait ce paquet (1). »

Nous en savons peut-être un peu plus que Courten, car ce n'est point s'aventurer de supposer que la lettre, décachetée d'une main nerveuse, venait de Londres ou de La Haye; mais il paraît que la réponse si impatiemment attendue fut évasive et peu concluante, et que Frédéric eut beau la relire à plusieurs reprises, il ne se trouva pas assez édifié sur les intentions obscures et encore timides du nouveau cabinet anglais. Il restait donc dans un embarras dont deux jours après il faisait confidence à son ministre. « La poste de Hollande est arrivée, elle n'a rien apporté d'intéressant; celle de dimanche prochain sera plus décisive sans doute; j'ai presque dessein de me faire malade afin de gagner le jour de poste de dimanche, qui peut-être sera plus catégorique que celui-ci. Quel plan puis-je régler avec le chevalier de Courten? Si nous en ajustons un et que les Anglais fassent ma paix, les Français diront que je les ai trompés; si je n'en fais pas, ils diront que je négocie. Il faut se déterminer cependant, et je ne veux rien leur dire qui puisse m'attirer le reproche de les avoir trompés. Je ne veux pas non plus m'éloigner d'eux sans être sûr que ma partie est bien liée avec l'Angleterre. Le cas est embarrassant, le remède presse, il faut penser à s'en tirer. Si je me fais malade, j'évite toutes les perquisitions. » Il n'attendit pourtant pas jusqu'à ce dimanche suivant pour envoyer à Andrié un plein pouvoir en règle avec ordre de mettre le successeur de Carteret aux affaires étrangères, lord Harrington, au pied du mur. « Il m'est impossible, disait-il, de rester plus longtemps dans l'incertitude... Insistez auprès de ce ministre, avec toute la politesse imaginable, de finir le plus promptement qu'il est possible... Si c'est tout de bon du ministre anglais de m'avoir et de me détacher de la France, il faut qu'on se dépêche (2). »

Valori, cependant, arrivait à Dresde pour y trouver (quelle que fût

(1) Courten à d'Argenson, 15 février 1745. (*Correspondance de Prusse.* — Ministère des affaires étrangères.)

(2) Frédéric à Andrié, 19 février, à Podewils, 21 février 1745. — *Pol. Corr.*, t. IV, p. 55-58.

la différence, — et elle était grande, — des deux hommes et des deux caractères) le prince saxon exactement dans les mêmes dispositions où il avait laissé le prussien. Là aussi l'offre de joindre la couronne impériale à celle de Pologne allait être non positivement repoussée, mais accueillie avec une bonne grâce apparente et du bout des lèvres, uniquement afin de s'en servir dans des intentions tout opposées à celle qui déterminait la France à la proposer.

Frédéric, en effet, connaissait (comme toujours) bien la nature humaine quand il affirmait qu'Auguste III nourrissait contre lui une de ces haines qui ne pardonnent pas. Il n'est rien dont un être à la foi peureux et vain garde un souvenir plus amer que des injures qu'il n'a pas eu le courage de venger et des faiblesses auxquelles il a eu la lâcheté de consentir. Depuis quatre années, Auguste, tour à tour ami ou ennemi de Frédéric, tantôt malmené par lui, tantôt trahi, toujours moqué, n'avait pas cessé d'être son jouet. Il vivait dans une terreur constante de ce voisin incommode, véritable monstre à ses yeux, fait de génie et d'astuce, et dont l'amitié lui paraissait plus à craindre encore que l'hostilité. C'était une vision qui l'obsédait : guerre ou paix, faire quoi que ce soit de concert avec un tel homme, c'était toujours se mettre dans ses mains, j'ai presque dit tomber dans ses griffes. Aussi, pour se garantir de ce redoutable contact, venait-il, le 3 janvier précédent, quinze jours avant la mort de l'empereur, de conclure à Varsovie un traité secret avec l'Autriche, l'Angleterre et la Hollande, par lequel les quatre signataires s'engageaient à se préserver réciproquement de toute attaque ; et un subside de 500,000 écus était assuré annuellement par le trésor britannique pour le paiement des troupes saxonnes. A la vérité, c'était là un acte purement défensif, dont les ratifications mêmes n'étaient pas encore échangées, et qui ne stipulait rien en vue d'une éventualité qu'on n'avait pu prévoir. En se portant pour successeur de Charles VII, Auguste, à la rigueur, n'eût manqué à aucune parole. Mais il n'en eût pas moins offensé gravement une femme irritable et couru le risque de retourner contre lui la coalition même des états dont il venait d'invoquer le patronage. Que lui resterait-il alors ? Les promesses perfides de Frédéric et le mol appui de la France, qui ne passait pas en Allemagne pour soutenir très énergiquement ses alliés. La seule pensée d'être réduit à une telle extrémité aurait fait frémir un cœur moins débile, et le fantôme de Charles VII, délaissé, bafoué, chassé de ses états, et finissant par mourir de misère et de terreur, était là devant tous les yeux comme un épouvantail fait pour détourner les ambitieux les plus téméraires de se lancer, à son exemple, dans une si périlleuse aventure.

De plus, j'ai expliqué par quelle singulière capitulation de conscience Auguste III en était venu à se laisser gouverner à la fois par un ministre protestant, le comte de Brühl, et un confesseur jésuite, le père Guarini. Ce ménage mixte convenait assez au peuple saxon, qui ne partageait pas la foi religieuse de la famille régnante. Le protestant rassurait les sujets contre les atteintes que le souverain aurait pu porter à la liberté de leur culte, tandis que le confesseur calmait les scrupules du souverain lui-même sur les concessions qu'il devait faire à l'hérésie. Mais l'accommodement conviendrait-il autant à l'Allemagne tout entière, où les divisions religieuses, à peine assoupies, étaient toujours à fleur de terre, et où la moindre atteinte portée à l'équilibre très instable établi par la paix de Westphalie entre les diverses confessions pouvait soulever des nuages? De quel œil les états catholiques verraient-ils un disciple de Luther devenu l'*alter ego* du chef du saint-empire? Et les protestans, à leur tour, se soucieraient-ils de rendre leurs hommages au pénitent d'un jésuite? Le plus sûr, pour l'un comme pour l'autre des deux favoris, était de détourner un surcroît d'honneur qui, en relevant la dignité de leur maître, aurait compromis leur fortune et leur crédit personnels.

Si donc il eût été nécessaire de faire à l'offre de Valori une réponse catégorique et immédiate, nul doute que souverain et ministres n'eussent été d'accord pour repousser le calice à peine doré qu'on leur présentait. Mais la décision n'était en réalité pas si pressante: dans l'état de trouble de l'Allemagne, l'élection impériale ne pouvait avoir lieu avant quelques mois, peut-être avant la fin de l'année courante. D'ici là, qui pouvait savoir ce qu'amènerait la fortune des armes et les retours souvent imprévus de l'opinion publique? Les peuples, lassés de la guerre, pouvaient, à un jour donné, jeter d'eux-mêmes les yeux sur un choix qui ne serait le triomphe d'aucun parti, mais au contraire un gage de conciliation et de paix. Marie-Thérèse elle-même, ou vaincue ou découragée, pouvait finir par s'y résigner, surtout si on réservait pour l'avenir au jeune archiduc son fils l'espoir d'obtenir la dignité qu'elle n'aurait pu conférer à son époux. Ce rôle d'arbitre accepté de tous et de médiateur suprême aurait sa grandeur, exempte de périls. On pouvait le laisser venir sans se compromettre, et sans se hâter d'y renoncer par avance. En attendant, le traité de Varsovie n'étant pas encore ratifié, la menace d'une candidature rivale dont on ferait peur à Marie-Thérèse pouvait aider à y introduire des stipulations nouvelles contenant, en faveur de la Saxe, des avantages nouveaux qu'on n'avait pas pu obtenir, ou qu'on n'avait pas osé demander.

Dans de telles dispositions, la conduite d'Auguste aurait été concertée avec celle de Frédéric qu'elles n'auraient pas semblé plus exactement calquées l'une sur l'autre. Sans paraître ni séduit ni flatté, Auguste, d'un ton de désintéressement hautain, fit savoir que, bien que dépourvu lui-même de toute ambition personnelle et ne songeant qu'à finir en repos, en faisant le bonheur de ses sujets, il ne refuserait pas à se charger du fardeau écrasant de l'empire, s'il y était contraint par le vœu général et par le désir de servir à la paix commune. Mais il ne lui convenait de faire aucune démarche pour rechercher des suffrages, et celui du roi de Prusse moins que tout autre. Il avait contre son ancien allié trop de griefs légitimes pour que sa dignité lui permît de lui tendre le premier la main. Ses sujets, cruellement maltraités par la récente et brutale invasion de l'armée prussienne, ne lui pardonneraient pas d'oublier si vite la satisfaction due à leurs injures. C'était à la France, puisqu'elle avait la réconciliation à cœur, d'obtenir pour lui les réparations auxquelles il avait droit. On verrait ensuite à marcher d'accord. Dans une série d'entretiens répétés de jour en jour, et presque d'heure en heure, Valori ne put rien obtenir, ni du maître ni des serviteurs, que ces vagues protestations. La reine de Pologne seule paraissait par momens se laisser toucher par la pensée de porter elle-même la couronne qu'elle n'avait pu voir sans dépit sur la tête de sa sœur cadette de Bavière. Mais Brühl était d'une froideur dont rien ne pouvait rompre la glace, et Valori ayant essayé de le prendre par un genre d'argumens auxquels il passait pour n'être pas insensible : « N'essayez pas de me corrompre, s'écria-t-il avec indignation; les bontés du roi, mon maître, ne me laissent rien à désirer.» Quant au père Guarini, il y alla plus franchement : « Le roi n'a rien à faire, dit-il, et pas à bouger, il n'y a d'autre empereur possible que lui : le grand-duc ne peut régner, car il n'est pas Allemand, il faudra donc bien qu'on vienne à nous (1). »

Tant de raideur et de hauteur chez des gens ordinairement d'un naturel plus humble et moins inflexible étonnaient Valori, qui n'y voyait d'autre cause qu'un ressentiment aveugle contre le roi de Prusse et le désir de le perdre à tout prix. Les révélations de M. d'Arneth et les dépêches anglaises, qui (comme tout à l'heure

(1) Valori à d'Argenson, 17-26 février 1745. (*Correspondance de Prusse.*— Ministère des affaires étrangères.)— D'Arneth, t. IV, p. 30 et suiv. Cet historien croit que Brühl se montrait favorable à la candidature du roi de Pologne. Les dépêches françaises assurent le contraire.— *Mémoires de Valori*, t. I, p. 212 et suiv. Je ne sais pourquoi ce diplomate, dans ses mémoires, se montre beaucoup plus confiant que dans sa correspondance, dans la sincérité de Frédéric. « Ce prince, dit-il, voulait de bonne foi le roi de Pologne pour empereur. » Ses lettres n'expriment, au contraire, que la méfiance.

celles de Prusse) servent de contre-partie et de commentaire à nos informations françaises, nous donnent, de l'attitude d'Auguste et de son conseil, une explication plus simple. Avant même que l'envoyé français fût arrivé à Dresde, comme on se doutait de ce qu'il apportait, et que d'ailleurs l'opinion publique se préoccupait déjà de l'ambition possible du roi de Pologne, un envoyé saxon était parti pour Vienne. Il y apportait les ratifications promises du traité de Varsovie, mais sous une condition nouvelle, à savoir qu'au cas où la fortune des armes rendrait à Marie-Thérèse la possession de la Silésie, cession devait être faite à la Saxe de trois duchés de cette province (ceux de Sagan, de Glogau et de Jauer), qui confinaient au territoire saxon, moyennant quoi on laissait entendre que toute prétention contraire à celle du grand-duc serait écartée, et que la voix saxonne lui serait assurée dans la diète électorale (1).

Si la proposition eût été acceptée avec autant d'empressement qu'elle était faite, il est possible que Valori eût emporté de Dresde, au lieu de promesses en l'air, un congé en bonne forme. Par bonheur, ou plutôt par malheur (car il eût été préférable d'être arrêté dès le premier pas dans une voie qui ne conduisait qu'à des déceptions), les offres de services conditionnelles de la Saxe vinrent échouer devant la résistance indignée de Marie-Thérèse. Ici encore, Frédéric jugeait bien en pensant que rien n'égalait l'exaltation causée à la hautaine princesse par la mort inopinée qui, en la délivrant d'un rival, semblait combler en sa faveur les bontés de la Providence. Pour le coup, la justice triomphait, et la moindre dérogation au droit n'était plus permise : le trône vacant lui appartenait, même avant l'élection, et sans avoir besoin de réclamer aucun concours. Elle se croyait déjà impératrice. A ses yeux, les jours de l'usurpateur étaient comptés, et l'antique patrimoine de sa famille lui paraissait rentré en sa possession; ce serait un sacrilège d'en laisser une seconde fois sortir la moindre parcelle. Une altercation très vive eut lieu à ce sujet entre le ministre autrichien Uhlfeld et l'envoyé saxon, le comte de Loss. Le grand-duc lui-même vint déclarer que, la conscience de la reine étant engagée au maintien de la pragmatique sanction, tout ministre qui consentirait à un nouveau démembrement de l'héritage autrichien serait considéré comme un traître. « Que faire, écrivait à ce sujet, en plaisantant, le ministre anglais Robinson, de ces Autrichiens et de ces Saxons? Ils ont tous deux des confesseurs; mais

(1) D'Arneth, t. IV, p. 33. — Robinson à Harrington et à Villiers, ministre d'Angleterre à Dresde, 3-20 février 1745. (*Correspondance de Vienne.* — Record Office.) Voir aussi Dépêche d'Érizzo, ambassadeur de Venise, 26 février 1745.

ces confesseurs, à ce qu'il paraît, n'ont pas les mêmes règles pour les mêmes cas. Si la reine ne peut, en conscience, faire la promesse qu'on lui demande, et si sa conscience est bien dirigée, je ne vois pas comment le roi de Pologne peut, en conscience aussi, en faire la demande, s'il a, lui aussi, un bon directeur. Mais, d'après ce que je vois, la couronne impériale elle-même ne paraît pas ici suffisante pour compenser le sacrifice de trois petites couronnes ducales (1). »

Le débat se prolongeant à Vienne, tout resta en suspens aussi à Dresde. Valori ne tarda pas à s'apercevoir qu'il ne gagnait rien à attendre, et dut reprendre, assez peu fier de son succès, le chemin de Berlin, où l'attendait Frédéric, très peu content lui-même des incertitudes prolongées du cabinet anglais. Le roi le laissa raconter sa déconvenue avec un sourire ironique sur les lèvres. Puis, quand le récit fut fini : « Je vois ce que c'est, dit-il en se levant, il veut être empereur sans que je m'en mêle; je réponds bien que cela ne sera pas (2). »

On voit à quel résultat aboutissait, dès le premier pas, le dessein politique auquel le cabinet français accordait étourdiment son patronage. Sa candidature préférée, n'étant prise au sérieux par personne, pas même par le principal intéressé, devenait tout simplement un instrument à double tranchant qui servait à engager deux négociations dirigées en sens contraire, mais toutes deux à l'insu et au détriment de la France. La France fournissait ainsi, à Berlin comme à Dresde, un moyen commode pour travailler contre ses intérêts en se servant et en se jouant d'elle. C'étaient les premières armes diplomatiques de d'Argenson : il y en eut rarement de plus malheureuses.

II.

Aucune démarche n'étant encore publique, il était temps de revenir sur ses pas, et Valori en donnait à plusieurs reprises discrètement le conseil. Mais d'Argenson parut décidé non-seulement à ne pas le suivre, mais à ne pas même le comprendre. Persuadé qu'ayant longtemps réfléchi sur le cœur humain, il en connaissait tous les replis, il ne douta pas que derrière la réserve d'Auguste III se cachât une ambition secrète qui ne demandait qu'à être encou-

(1) Robinson à Villiers, 20 février 1745. Lettre particulière, 21 février. (*Correspondance de Vienne.* — Record Office.)

(2) Valori à d'Argenson, 27 février 1745. (*Correspondance de Prusse.* — Ministère des affaires étrangères.)

ragée pour se produire au jour. Quelques mots de Valori sur les velléités qui avaient paru traverser un instant l'esprit de la reine, — l'attitude confiante du ministre saxon à Versailles, qui, fidèle au mot d'ordre du père Guarini, laissait volontiers entendre que tout le monde aurait besoin de son maître, et qu'on viendrait à lui sans qu'il eût besoin d'aller chercher personne, — ce furent là autant d'indices dans lesquels il crut voir ce qu'on n'osait pas dire tout haut, et, bien loin d'écouter aucun avertissement, ce fut lui qui crut pouvoir en remontrer à son agent et lui assurer qu'il avait mal jugé et trop vite désespéré de sa cause. « Il paraît *clairement*, lui écrivait-il (cet adverbe dut un peu étonner Valori), que le prince, la reine son épouse, sa famille et ses ministres sont touchés de l'ambition de la couronne impériale, et vous avez plus fait et vous nous avez fait plus connaître sur ce point que vous ne l'avez pensé vous-même. Dès qu'une fois ils se flattent de l'espoir séduisant de cette dignité, on peut compter que cet espoir, nourrissant les désirs et les faisant croître tous les jours, les engagera en même temps à en aplanir les obstacles, surtout quand ces obstacles ne sont que volontaires et fondés uniquement sur des vues de rancune et de ressentiment... Qu'il sera beau, dit-il encore, d'être à la fois empereur et pacificateur! Le roi de Pologne n'a qu'à parler, il n'aura plus d'ennemis, il régnera par amour et non par la force des armes. » Enfin, à Chambrier, qui restait froid en face de tant d'optimisme : « Croyez-vous donc, lui disait-il, que le roi de Pologne renonce volontairement à être empereur? Je ne le croirai pas que je ne le voie (1). »

En conséquence, et pour achever la tâche que Valori, trop vite découragé, s'était trop pressé d'abandonner, d'Argenson décida de dépêcher coup sur coup deux nouveaux députés à Auguste III, d'abord le ministre qu'il envoyait en Russie, le comte de Saint-

(1) D'Argenson à Valori, 1er-5 mars 1745. (*Correspondance de Prusse.* — Ministère des affaires étrangères.) — Chambrier à Frédéric, 15 mars 1745 — Flassan, *Histoire de la diplomatie française*, t. v, p. 260 et suiv., donne encore, à cette date du mois de mars 1745, l'extrait de plusieurs pièces que je n'ai pas trouvées au ministère des affaires étrangères. C'est en premier lieu un mémoire du marquis d'Argenson adressé au roi de Pologne pour indiquer les conditions auxquelles la France consentirait à la paix et engager Auguste III à se joindre à elle pour les obtenir, en lui promettant en même temps d'appuyer sa candidature à l'empire. Viennent ensuite deux réponses évasives d'Auguste III et une seconde dépêche plus pressante de d'Argenson. Toutes ces pièces ont dû être communiquées, soit par le maréchal de Saxe à son frère, soit par d'Argenson lui-même au ministre de Saxe à Versailles. J'ignore encore ici de quelle source M. Flassan les tenait ; aussi ai-je hésité à m'en servir, bien que je reconnaisse qu'elles présentent un grand caractère d'authenticité. Les lettres de d'Argenson en particulier ont bien le cachet particulier de son style et de son tour d'esprit.

Severin, et à qui il recommanda de passer par Dresde, puis un envoyé spécial et devant y résider à demeure, le marquis de Vaulgrenant.

Mais ce n'étaient pas ses propres agens, obligés, quoi qu'ils pussent penser intérieurement, d'obéir sans répliquer, c'était Frédéric, plus rebelle à la persuasion, qu'il fallait convaincre de la bonne volonté, si douteuse, d'Auguste III. L'étiquette ne lui permettant pas de prendre l'initiative de correspondre directement avec Frédéric, ce fut Louis XV lui-même que d'Argenson décida à prendre la plume à deux reprises, mais en donnant aux lettres royales un tour si conforme à ses propres habitudes de style et à la recherche philosophique de sa pensée qu'on ne peut douter qu'il les ait à peu près textuellement dictées. « Par tout ce qui revient, dit le roi de France au roi de Prusse, le roi de Pologne est tenté de la couronne impériale ; il a bien reçu Valori : il n'a point rejeté ses offres ; mais nous n'avons dû ni désirer ni attendre qu'il passât subitement, avec la reine de Hongrie, de l'alliance à l'inimitié... Il est tenté, il succombera : sa famille et sa cour y concourent, ils l'exciteront chaque jour davantage : on cache avec soin ce qu'on désire. Laissons faire au temps et à la nature. Je ne laisserai pourtant pas la scène vide. A Valori succède Saint-Severin et à celui-ci Vaulgrenant. Nos ennemis sont avantageux; c'est une marque de faiblesse ; en effet, nous leur sommes supérieurs de toutes parts. Il ne nous manque que la saison pour agir ; je ne l'ai jamais vue s'avancer avec tant de plaisir et d'impatience. Nous en profiterons, s'il plaît à Dieu, avec le courage et le bonheur que le ciel accorde à la bonne cause. Nous ne voulons qu'une paix modérée, qui prévienne la guerre à l'avenir et délivre le monde de ses tyrans. Si nous obtenons les plus grands succès, j'exige de Votre Majesté de se souvenir comme moi de la modération qu'elle a voulu apporter aux conditions de paix quand nous avons cru nos affaires moins bonnes. C'est le moyen de rendre nos peuples heureux et de nous mériter une réputation de vertu qui nous rende beaucoup plus forts que nos armes mêmes (1). »

L'auteur de l'anti-Machiavel devait peut-être saluer son propre langage dans ces maximes de générosité politique, qu'on devait qualifier quelques années plus tard de philanthropiques et qu'aujourd'hui nous appellerions humanitaires ; mais s'il aimait encore s'en servir dans des documens publics et dans les occasions officielles, il y avait longtemps que, revenu des illusions de sa jeu-

(1) Louis XV à Frédéric, 6-15 mars 1745. (*Correspondance de Prusse.* — Ministère des affaires étrangères.)

nesse, dans sa diplomatie confidentielle, il avait renoncé à en faire usage. Aussi, en les retrouvant si singulièrement placées dans la bouche de Louis XV, il dut reconnaître l'inspiration d'un disciple de Voltaire plus naïf que son maître, et j'imagine qu'il dut en légèrement sourire, à moins pourtant qu'il n'en fût très sérieusement impatienté. Il avait, en effet, quelque lieu de l'être, car, d'une part, sa négociation clandestine avec l'Angleterre, par des raisons sur lesquelles je ne vais pas tarder à revenir, avançait beaucoup moins vite qu'il ne l'avait espéré, et de l'autre, ses agens, bien mieux informés que les nôtres, lui avaient fait connaître sinon le texte, au moins l'esprit du traité signé par Auguste III à Varsovie. Devinant sur-le-champ ce qui en pouvait sortir, il ne se souciait nullement de faire rire à ses dépens en prenant trop ostensiblement fait et cause pour les prétentions d'un prince qui, peut-être à ce moment-là même, traitait avec ses ennemis de la conquête et du partage de ses états. Sa réponse adressée à Louis XV fut donc sèche et même assez maussade. Avec Valori, il s'expliqua cette fois plus franchement et laissa même, dans des boutades d'humeur, apercevoir le fond de sa pensée : « Ne voyez-vous pas, lui dit-il, que vous poursuivez une chimère? Ces gens-là sont vendus à l'Autriche ; la Russie, d'ailleurs, ne permettra jamais que son voisin et son protégé se fasse empereur, et les Polonais ne se soucient pas davantage de grandir à ce point leur roi ; nos deux voix, d'ailleurs, ne feraient pas encore la majorité du collège électoral. Retournez à Dresde, si vous comptez toujours sur votre éloquence ; mais, quant à moi, je ne m'abaisserai pas à *gueuser* ainsi l'amitié du roi de Pologne. » Et, quelques jours après, revenant sur le même sujet, il ajoutait : « Lisez les relations de nos envoyés en Saxe, et si elles ne vous servent pas d'ellébore, je vous déclare incurable... Adieu, mon bon Valori, faites-vous saigner trois fois par jour, buvez beaucoup d'eau et prenez encore plus de poudre blanche pour vous guérir de la fièvre chaude que vous avez assurément (1). »

Il n'aurait pas fallu, en vérité, beaucoup de perspicacité pour se douter que du moment où Frédéric ne prenait qu'un médiocre intérêt à une opération dont il jugeait le succès douteux, n'ayant pas l'habitude de laisser sa pensée inactive, il l'avait déjà tournée vers quelque autre adresse ; et le soupçon eût été d'autant plus naturel qu'au même moment le bruit des négociations occultes engagées par le cabinet prussien avec les puissances maritimes se répandait généralement en Europe et revenait par tous les échos de

(1) Frédéric à Louis XV, 26 février, 14 mars 1745 ; — à Valori, 3-9 avril 1745. — *Pol. Corr.*, t. IV, p. 60, 79, 102, 116.

Londres, de La Haye, de Munich et même de Pétersbourg. Il n'en pouvait guère être autrement, aucun secret n'étant jamais longtemps gardé par des gouvernemens soumis aux conditions d'une large publicité, comme l'étaient déjà à cette époque ceux d'Angleterre et de Hollande. Les gazettes très bien informées de ces deux contrées ne pouvaient manquer de faire remarquer à leurs lecteurs les assiduités du ministre Andrié auprès de lord Harrington et du jeune Podewils, envoyé prussien à La Haye, auprès du pensionnaire et des principaux membres des états-généraux ; il n'en fallait pas davantage pour que le très habile chargé d'affaires que la France gardait encore en Hollande, l'abbé de La Ville, prenant l'éveil, surveillant de près et pressant de questions son collègue, remarquât son air contraint, ses discours embarrassés et entortillés, ses réponses insuffisantes, et signalât à Versailles tous ces indices d'une défection mal déguisée.

A ces indiscrétions inévitables s'en joignaient d'autres calculées, parties de Vienne même, où Marie-Thérèse, qu'il avait bien fallu informer des ouvertures de Frédéric et qui n'avait nulle envie d'y accéder, était, au contraire, très empressée de publier tout ce qui pouvait semer la discorde entre ses ennemis : elle y était, sous main, aidée par le roi George, qui, détestant plus que jamais son neveu, était de plus bien aise de contrecarrer les dispositions semi-pacifiques de ses ministres. Dans de telles conditions, si d'Argenson avait voulu tenir la preuve en main des manœuvres de Frédéric, il n'avait qu'à ouvrir l'oreille et à laisser venir les révélations qui frappaient en quelque sorte de tous les côtés aux portes de son cabinet. Il n'y avait pas jusqu'au ministre saxon, le comte de Brühl, qui, pendant qu'il tenait Valori à distance avec une réserve si hautaine, envoyait son secrétaire de légation à La Haye, auprès de l'abbé de La Ville, pour lui offrir de lui faire connaître le texte même des offres de Frédéric et lui demander si, au lieu de laisser renouveler la trahison de Breslau, il ne conviendrait pas mieux à la France d'user de légitimes représailles, en ne songeant plus qu'à ses propres intérêts et en abandonnant aux justes rigueurs du sort un homme qui faisait métier de tromper tout le monde. Cet émissaire secret ajoutait (et le fait n'était pas faux) que l'irritation et la méfiance étaient générales en Europe contre Frédéric depuis sa dernière équipée, et le prestige de ses armes très compromis par leur mauvais succès en Bohême ; que personne ne se souciait plus de traiter avec lui ; et il finissait par insinuer clairement que la France obtiendrait pour elle et ses protégés de bien meilleures conditions si, au lieu de s'obstiner à garder un si mauvais allié, elle laissait tomber une grandeur improvisée qui semblait ne

s'être élevée que pour jeter le trouble chez tous les peuples. Pour la Silésie recouvrée que ne donnerait pas Marie-Thérèse (1)!

Je ne vais assurément pas jusqu'à dire qu'il eût été ni loyal ni prudent de se précipiter sur de telles ouvertures, et, changeant de voie sans réflexion, de tourner bride aussi brusquement qu'on s'était engagé; mais l'offre d'être mis au courant des pratiques secrètes de Frédéric n'était pas à dédaigner, ne fût-ce que pour se mettre en garde contre toute surprise et être en droit de retrouver à l'occasion, à l'égard d'un allié si peu fidèle, toute sa liberté d'action. Inutile précaution, suivant d'Argenson, qui non-seulement ne voulait rien croire, mais rien écouter; aux avis qui lui arrivaient de toutes parts, il fermait obstinément les yeux. Quand les indices suspects devenaient trop avérés et que l'inquiétude traversait un instant son esprit, il recourait pour la calmer à un moyen suivant lui infaillible. Il interrogeait directement le ministre de Prusse, Chambrier, ou faisait interroger Frédéric lui-même par Valori; les réponses qu'il obtenait ne manquaient jamais d'être satisfaisantes. Si un courrier était parti en hâte de Berlin pour Londres par La Haye, c'était, s'empressait-on de lui dire, pour insister de nouveau sur la mise en liberté du maréchal de Belle-Isle. Si le jeune Podewils ou Andrié s'étaient entretenus trop longuement avec les ministres hollandais ou britannique, c'était pour sonder le terrain et voir quelles bases on pourrait offrir pour une paix générale. Pleinement satisfait, d'Argenson écrivait alors : « Le roi de Prusse ferait mieux sans doute de ne pas faire d'ouvertures à La Haye, pour la paix; ce rôle nous conviendrait mieux qu'à lui; mais une vérité qu'il faut avouer, c'est que les démarches qu'il a faites pour la paix n'ont point eu le caractère de défection, et qu'il a, au contraire, paru vouloir marcher dans la plus étroite union avec le roi. Il écrit très souvent à Sa Majesté; ses lettres sont remplies d'assurances de la fidélité à ses engagemens. Il est vrai que la vivacité de ce prince lui fait embrasser toutes les idées qui se présentent à son esprit, et qu'en conséquence il donne ses ordres avec légèreté et pétulance, et que l'empressement de ses ministres à les exécuter peut exciter des soupçons. Désabusez-vous d'aucune trahison de la part

(1) La Ville à d'Argenson, 16 février, 5-9-12 mars 1745. (*Correspondance de Hollande.* — Ministère des affaires étrangères.) — Latouche, agent secret à Londres, 12-19-25 février, 2 mars 1745. (*Correspondance d'Angleterre.*— Ministère des affaires étrangères.) — Les ouvertures de l'agent saxon avaient même précédé la mort de l'empereur.— Les dépêches de l'ambassadeur de Venise à Vienne font voir que les offres de Frédéric étaient publiques dans cette cour, comme aussi le refus de Marie-Thérèse d'y accéder. 16 17 mars 1745.

de ce prince. » Comment, d'ailleurs, pourrait-il trahir, pensait d'Argenson, quand ses intérêts, la nécessité, la défaveur même dont il est l'objet, lui imposent l'obligation de rester uni avec la France? — « Il se laisse emporter par le feu de son imagination et de ses inquiétudes, quand il autorise ses ministres à tâcher d'obtenir de toutes parts, sans la participation de ses alliés, quelque négociation qui puisse conduire à la paix; mais comme toutes les cours paraissent se méfier de sa conduite et de ses principes, nous devons compter que son intérêt le ramènera toujours à être uni avec nous. Il ne faut donc jamais paraître douter de sa bonne foi et *arborer*, au contraire, un grand air de confiance. »

Quant à l'idée de profiter du discrédit momentané de Frédéric pour conclure, à son insu et à ses dépens, une paix plus avantageuse à la France, d'Argenson ne saurait la rejeter avec trop d'indignation. — « Il ne faut pas écouter ni même laisser parler sur ce sujet; *on me proposerait les Pays-Bas*, s'écrie-t-il quelque part, que je croirais les payer trop cher à ce prix... Vous devez faire entendre clairement que Sa Majesté est bien résolue à ne point souffrir qu'on dépouille ce prince de ce qui lui a été cédé par son traité de Breslau, de juillet 1742, avec la reine de Hongrie, et que *Sa Majesté céderait plutôt les plus chers intérêts de son royaume* que de consentir à jamais permettre qu'on ôte à ce prince la Silésie et le comté de Glatz. Peu à peu, les hommes reviennent au vrai et à la raison, quand ils voient de grands obstacles à ce qui fait l'objet de leurs passions. Il faut donc espérer qu'avec un peu de temps les puissances intéressées à la paix reviendront de cette fureur aveugle contre le roi de Prusse. Plus elles se déclarent contre un prince qui a les mêmes ennemis que le roi, et qui ne se les est attirés que pour avoir embrassé conjointement avec lui la juste cause du feu empereur et de la maison de Bavière, et plus il est de la sagesse et de l'honneur de Sa Majesté de le soutenir avec toute l'ardeur la plus grande, et de s'y montrer aussi déterminée qu'elle a jamais pu le faire pour aucune autre vue d'état embrassée de sa part. C'est ce dont vous devez donner au roi de Prusse et à ses ministres, en toute occasion, les plus fortes assurances pour les convaincre qu'aucune raison ni considération ne pourra changer ni affaiblir les sentimens de Sa Majesté, et que nous sommes inattaquables sur toutes les mauvaises semences de soupçon qu'on nous jette de toutes parts pour nous diviser. »

Il faut se rappeler que c'était le moment même où Frédéric ne demandait que l'assurance d'un *bon morceau pour se détacher de la France*. D'Argenson dit à plusieurs reprises, dans ses mémoires, que sa maxime favorite était celle-ci : le roi de France aime mieux

être trompé que de tromper. On ne peut disconvenir qu'il donnait dans cette occasion une forte preuve de cette préférence (1).

Et ce qu'il y a de plus singulier dans cet état d'esprit de d'Argenson, c'est qu'en même temps qu'il fermait ainsi obstinément l'oreille aux avis éclairés même de ses propres agens, il accordait sa confiance, presque sans réserve, à un confident qui n'y semblait pas naturellement appelé, car c'était le ministre que la Hollande, malgré son hostilité à peu près déclarée contre la France, entretenait encore à Paris. Il est vrai que ce ministre était toujours le brave docteur Van Hoey, dont j'ai eu, dans la série de ces études, plus d'une fois l'occasion de parler, ami fidèle de la France, où il était très aimé, et animé des intentions les plus pacifiques. Mais si ce digne homme était, par sa loyauté, par la simplicité de ses mœurs et ses sentimens de charité chrétienne, l'objet de l'estime générale, il était aussi, j'ai eu l'occasion de le dire, le point de mire de beaucoup de railleries. Voltaire l'appelait plaisamment le Platon de la Hollande à cause de son habitude de faire intervenir à tout propos, dans les négociations diplomatiques, des maximes philosophiques et des versets de l'Écriture sainte. Tout le monde l'aimait; tout le monde souriait en parlant de lui. D'Argenson seul le prit tout à fait au sérieux; et de fait, malgré la diversité de leurs croyances (Van Hoey était un chrétien zélé, tandis que d'Argenson était suspect de ce qu'on appelait alors le libertinage), une certaine ressemblance existait entre eux : c'était la même élévation de vues, mais aussi la même confiance dans la puissance absolue des principes et l'action des moyens moraux, la même facilité à juger des autres par soi-même et à ne douter jamais de la sincérité ni de ses alliés ni de ses adversaires. Aussi la plus tendre intimité ne tarda-t-elle pas à régner entre eux. Van Hoey, dans le billet de chaque jour, n'appelait jamais d'Argenson que son très *cher marquis*, et d'Argenson, en retour, poussait la confiance jusqu'à communiquer à Van Hoey toutes les pièces qu'il envoyait à La Haye à l'adresse des états-généraux, et à prendre parfois même et suivre son avis sur leur rédaction. Ils faisaient ensemble des plans de pacification qu'ils se chargeaient ensuite de faire agréer au-dessus et autour d'eux. Par malheur, Van Hoey était l'homme du monde le moins en mesure d'agir sur l'esprit de ses supérieurs, les politiques de Hollande doutant fort, non sans raison, de sa perspicacité, traitant ses vertueuses intentions de duperie, et mettant tous ses avis en quarantaine. Tout ce qui passait par son canal était condamné d'avance à La Haye. C'est ce dont l'abbé de La Ville aver-

(1) D'Argenson à La Ville et à Valori, 12 février, 4-14, 15, 20 mars 1745. (*Correspondance de Prusse et de Hollande.* — Ministère des affaires étrangères.)

tissait discrètement son ministre, sans parvenir toutefois à le désabuser complètement. — « Rien n'est plus flatteur, écrivait-il, pour M. Van Hoey que les sentimens favorables dont Sa Majesté daigne l'honorer; mais il est si cruellement discrédité dans ce pays-ci que des amis, s'il en conserve, tenteraient vainement de lui ménager la confiance de ses maîtres. Il a toujours eu raison dans le fond, mais il a constamment péché par la forme (1). »

S'il était pourtant un lieu où il aurait fallu n'agir que par l'intermédiaire de gens avisés et ne faisant pas rire à leurs dépens, c'était à La Haye, où arrivait au même moment, chargé d'une mission mystérieuse, un connaisseur, très bon juge en fait de travers et de ridicule humain, et le dernier homme du monde à se payer de belles paroles. Ce n'était autre qu'un politique anglais qui a laissé un grand renom dans les lettres, le célèbre lord Chesterfield. On sait quelle place (assez semblable à celle de Mme de Sévigné parmi nous) tient dans la littérature anglaise ce grand seigneur devenu auteur classique, moins par le mérite de ses écrits proprement dits que par le goût délicat et par le tour exquis de son style épistolaire. Bien que l'insuffisance de ses talens oratoires ait toujours empêché Chesterfield de prétendre à figurer au premier rang sur la scène politique, il n'y jouait pas moins un rôle important. Il venait même de prendre une part active et presque décisive aux derniers conflits ministériels par un pamphlet dont tout le monde lui attribuait l'origine, et qui résumait, en termes mordans et sévères, les griefs de l'opinion britannique contre la politique de Carteret. La victoire remportée, on lui fit une part dans les dépouilles, en lui déférant (au grand déplaisir du roi, qui lui gardait rancune) la vice-royauté d'Irlande. Seulement, avant qu'il allât prendre possession de son gouvernement, il fut invité à remplir une mission diplomatique sur le continent. Il dut se rendre à La Haye pour exhorter les états-généraux à se montrer dans la campagne prochaine plus actifs et moins timides qu'ils n'avaient fait dans les années précédentes. Ses instructions lui prescrivaient de déterminer la république à augmenter son effectif militaire et naval et, par une déclaration de guerre officielle, à passer de l'état de simple auxiliaire à celui de partie belligérante et principale. Mais, derrière cette mission belliqueuse, le nom même et le caractère connu de l'envoyé faisaient supposer qu'une arrière-pensée pacifique était cachée. Chesterfield, en effet, avait fait de longs et fréquens séjours sur le

(1) Van Hoey à d'Argenson, 15 décembre 1744, 19 mars 1745. — La Ville à d'Argenson, 20 avril 1745 et suiv. (*Correspondance de Hollande*. — Ministère des affaires étrangères.)

continent, formant partout des relations étendues et affectueuses, et nulle part plus qu'à la cour de France, où il conservait de véritables et même de tendres amitiés : écrivant purement notre langue et la parlant sans accent, il restait Français d'habitude, sinon de cœur. La société française était à ses yeux un type de politesse et d'élégance, dont il accusait volontiers ses compatriotes, mal dégrossis, de ne pas sentir le charme, et dont il professait en toute occasion l'admiration et presque le culte. Malgré la guerre déclarée, il continuait à faire élever à Paris, sous la garde d'une dame du grand monde de ses amies, un fils très chéri, fruit des amours de sa jeunesse, uniquement pour lui faire apprendre les belles manières, espérance qui, pour le dire en passant, a été (comme on sait) complètement trompée. Ce parfait courtisan, cet honnête homme par excellence, ce *grand-prêtre des grâces*, comme on l'appelait, n'était donc rien moins qu'un foudre de guerre et ne ressemblait nullement à un missionnaire pressé de prêcher une croisade, surtout contre son pays de prédilection. Il était clair que tout en faisant un appel aux armes, il était homme, si des paroles de paix circulaient en l'air autour de lui, à les saisir au passage et à ne pas les laisser tomber à terre.

C'est ce qui fut compris tout de suite et plus encore à Berlin qu'ailleurs. Chesterfield n'était pas encore débarqué que le jeune Podewils avait déjà reçu l'ordre de se rendre auprès de lui avec une politesse empressée, afin de l'assurer de l'estime que le roi de Prusse professait « *pour la beauté* de son *génie* et le mérite de son caractère, et du désir qu'il éprouvait d'être de ses amis. » Puis, pour aller vite et droit en besogne, il devait ajouter que ce qui confirmait le roi dans ces sentimens, « c'était la connaissance qu'il avait de la manière de penser *modérée* et *raisonnable* du lord anglais sur les circonstances présentes ; » et enfin il lui était généralement recommandé de faire ces démarches avec assez de discrétion pour que l'envoyé de France n'en fît pas la remarque (1).

D'Argenson voyait et traitait les choses de plus haut. « Pour la première lettre que j'écrirai à M. de La Ville (dit-il, dans une de ses notes où il résumait d'avance pour lui-même sa propre pensée), il faut dire que milord Chesterfield, qui va arriver à La Haye, n'est point ennemi de la France, à ce qu'on m'assure ; au contraire, il est dans le système de nous allier à la nation britannique comme cela a été pendant la régence ; que cet Anglais est homme doux et

(1) *Pol. Corr.*, t. IV, p. 15-19-20.— Frédéric à Podewils, 18-21 janvier 1745. Comme on le voit par ces dates, les avances de Frédéric à Chesterfield avaient même devancé la mort de l'empereur.

raisonnable; qu'on dit qu'il va à La Haye autant pour raisonner de la paix que pour forcer les états-généraux à nous déclarer la guerre; que si ces notions sont vraies en tout ou en partie, M. l'abbé de La Ville pourrait se ménager quelque entretien particulier avec lui, en lui parlant comme de lui-même et par *un zèle de cosmopolite;* examiner quels sont les moyens de la pacification générale; l'amener insensiblement, en faisant parler ledit milord, à quelques articles faisant partie de ce que je lui ai écrit touchant la négociation avec le secrétaire de Saxe; surtout qu'il s'étende sur les bonnes qualités du roi, sur ses qualités de justice, d'honneur et de bonté qui se développent tous les jours; parlant aussi avantageusement du ministère qui ne cherche qu'à servir le roi, suivant ses véritables instructions, qui seraient de rendre son peuple heureux et de le faire aimer de ses voisins pendant un long règne, ce qui n'avait pas été ici depuis Henri IV (1). »

En recevant ces instructions, La Ville dut se trouver (et il le laisse un peu voir dans ses réponses) assez en peine de les comprendre et plus encore de savoir qu'en faire. D'abord il n'était pas très aisé d'entrer, sans une mission expresse, en conversation avec Chesterfield, les relations officiellement hostiles des deux cours ne permettant au chargé d'affaires de France ni d'aller chercher ni d'attendre chez lui, pour une visite de politesse, un envoyé britannique. Il était moins facile encore de faire parler sans qu'il s'en aperçût un homme que sa bonne éducation et son parfait savoir-vivre préservaient des indiscrétions et des écarts auxquels un novice, moins fait aux usages du monde, aurait pu se laisser entraîner. Enfin, le plus embarrassant, c'était, si on réussissait à le faire causer, de n'avoir absolument rien à lui répondre. Or, en prescrivant à La Ville de se tenir sur le même terrain qu'avec le secrétaire de Saxe, à qui on avait refusé toute conversation, on lui interdisait de se prêter à l'ombre d'une transaction sur les deux sujets véritablement en question : l'élection du grand-duc et la réponse à faire aux demandes de Frédéric. Que lui restait-il alors en portefeuille? Des généralités vagues et *cosmopolites* sur les avantages de la paix, et un panégyrique des vertus de Louis XV. Chesterfield était trop poli assurément pour se refuser à faire écho à de bonnes paroles qui, n'engageant à rien, ne menaient non plus nulle part. Mais après?

Cependant, quand des gens d'esprit ont envie de causer ensemble, ils finissent toujours par en trouver l'occasion. C'était le cas de La Ville et de Chesterfield lui-même, qui, se rencontrant assez souvent

(1) Note de d'Argenson, 3 février 1745. (*Correspondance de Hollande.* — Ministère des affaires étrangères.)

en maison tierce, sentirent bientôt l'embarras de leur situation réciproque, et avaient au moins, chacun à part soi, l'envie de savoir si l'autre n'avait rien à lui dire. Ce fut La Ville qui fit naître la première occasion, en envoyant avec empressement à Chesterfield une lettre que la marquise de Mauconseil (la dame qui était chargée de l'éducation mondaine du jeune Stanhope) lui faisait passer par l'intermédiaire de la légation de France. Dès le lendemain, Chesterfield, voyant entrer La Ville dans un salon où il était en visite, s'approcha de lui pour lui faire ses remercîmens, en exprimant le regret de n'avoir pu aller les lui porter lui-même. « Je répondis, dit La Ville, que j'étais persuadé qu'il pouvait contribuer plus que personne à me remettre en liberté de lui rendre mes devoirs chez lui. » La glace ainsi rompue, Chesterfield, à son tour, dans une entrevue suivante, essaya de faire un pas de plus. « Il m'aborda, écrit encore La Ville, chez le prince de Nassau, et après m'avoir questionné quelque temps sur plusieurs personnes qu'il connaît en France, il me demanda s'il était vrai que le roi dût faire la campagne et se mettre bientôt à la tête de son armée en Flandre, et que le prince de Conti fût destiné à commander l'armée du Bas-Rhin. Je répondis que je n'étais en état ni d'autoriser ni de contredire ce qu'on débitait à cet égard, mais que je ne doutais pas que, puisqu'on obligeait Sa Majesté à continuer la guerre, elle n'employât toutes les forces pour procurer à ses alliés une paix équitable ; que je ne doutais pas non plus que le roi, animé des sentimens les plus respectables de justice et de bonté, ne fût prêt à mettre fin par une telle paix aux maux de tous les peuples. Lord Chesterfield parut m'écouter avec beaucoup d'attention et de plaisir, et il me dit qu'il était bien à souhaiter qu'on pût parvenir à un accommodement ; mais il évita d'entrer dans aucun détail sur les moyens, et il ne m'entretint plus que de son goût personnel pour la France, le seul pays où il avait trouvé des mœurs douces et aimables, une société agréable et facile, et une manière de penser et de vivre qui, à son avis, donnait aux Français une supériorité sur toutes les autres nations (1). »

C'était aussi insignifiant qu'aimable, mais La Ville, n'ayant apporté que des complimens, devait être plus ennuyé qu'étonné de s'en retourner payé dans la même monnaie ; d'Argenson n'en jugea pas de même, car il invita spécialement son envoyé à remercier le ministre anglais de sa bienveillance pour la France, et, comme preuve de ce bon vouloir, il le chargea de lui demander s'il ne pourrait pas s'employer à faire relâcher le maréchal de Belle-Isle. La Ville,

(1) La Ville à d'Argenson, 23 février 1745. (*Correspondance de Hollande.* — Ministère des affaires étrangères.)

charmé d'avoir un sujet (même un peu maigre) pour reprendre la conversation, ne manqua pas de s'acquitter de la commission dès sa première rencontre avec l'envoyé anglais, mais Chesterfield, qui, en le voyant s'avancer vers lui avec empressement, s'était attendu à quelque chose de mieux, fut visiblement désappointé... « Il me fut aisé de m'apercevoir, à la contenance du comte de Chesterfield, qu'il ne s'attendait pas à une pareille insinuation. Il me répondit avec beaucoup de politesse, mais froidement, que je concevais bien que cette affaire n'était pas de son ressort, que d'ailleurs elle avait déjà fait un grand éclat, qu'elle ne paraissait guère susceptible d'accommodement, surtout dans les circonstances du moment présent. — Je lui répliquai sur le même ton et en affectant la même indifférence, qu'à la vérité Sa Majesté britannique avait mis bien de l'humeur dans cette affaire, mais qu'il devait être persuadé que l'on était plus affligé qu'affaibli de la prise de M. le maréchal de Belle-Isle, au mérite duquel pourtant on rendait toute la justice qui lui était si légitimement due. Le lord Chesterfield répondit qu'il comprenait parfaitement que la privation d'un excellent sujet ne pouvait pas causer pendant longtemps un vide réel dans un royaume où le génie était certainement plus commun qu'ailleurs, et il ajouta obligeamment qu'il regardait comme le chef-d'œuvre de la nature un Français dont l'esprit naturel était cultivé par l'éducation et les connaissances acquises. Je tâchai de n'être point en reste de politesse et de complaisance avec ce ministre, et c'est par là que notre conversation se termina. »

La nuit porte conseil, et Chesterfield se repentit sans doute d'avoir tourné si court en écartant une demande qui pouvait servir d'entrée pour d'autres plus sérieuses. Aussi courut-il bientôt après ses paroles et remit-il lui-même, peu de jours après, l'affaire du maréchal de Belle-Isle sur le tapis : « Redites-moi donc, dit-il à La Ville, en le prenant à part, ce que vous m'avez dit hier? » Et La Ville ayant renouvelé sa demande presque dans les mêmes termes, il l'accueillit cette fois avec beaucoup plus d'*onction*, assurant qu'il se chargerait avec plaisir d'une démarche qui témoignerait à la cour de France « les sentimens distingués de respect qu'il avait pour elle. » — « Mais Belle-Isle, ajouta-t-il, était l'auteur de la guerre qui troublait l'Europe, et que ne pourrait-on pas craindre de son caractère entreprenant et de ses vastes desseins, » si on le rendait à la liberté? Là-dessus, nouvelles protestations de La Ville, affirmant qu'un génie aussi étendu et aussi souple que celui de Belle-Isle saurait servir les desseins du roi aussi bien pour rétablir la paix que pour conduire la guerre.—Vous parlez toujours d'accommodement, dit alors Chesterfield, et tout le monde le désire, l'Angleterre plus que tout

autre, mais on ne fera pas un pas si on ne joint à ces assurances générales quelque chose de plus précis sur les conditions qui pourraient y conduire. — Le roi est prêt à tout entendre, répondit La Ville, déjà un peu gêné et se sentant serré de trop près; il écoutera toutes les propositions qui pourront donner à ses alliés la satisfaction qui leur est due. — Mais, enfin, vous n'êtes pas apparemment sur ces satisfactions aussi exigeans que du vivant de l'empereur? »

Cette fois, l'invite était claire, et si La Ville eût eu dans son jeu une carte pour y répondre, la partie était engagée. La question par excellence, celle du choix du futur empereur, était remise naturellement sur le tapis. Mais c'était sur ce point surtout que La Ville avait bouche close et ne le savait que trop : il se contenta de répliquer « qu'en effet les objets relatifs à la dignité impériale ne subsistaient plus depuis la mort de ce prince. » — « Nous en demeurâmes là, monseigneur ; ce ministre me promit de me communiquer la réponse qu'il recevrait de sa cour touchant M. de Belle-Isle (1). »

Aucune réponse ne fut envoyée et la causerie ne fut pas même reprise. Chesterfield, ayant compris à qui il avait affaire et ce qu'il pouvait attendre de ce côté, se retourna naturellement d'un autre; aussi n'y a-t-il pas lieu de s'étonner que, quelques années après, ayant occasion de faire, dans une lettre à son fils, allusion à un incident de sa mission à La Haye, il ait parlé de La Ville avec une bienveillance railleuse, en concluant par cette maxime de moralité mondaine à l'usage de son élève : « Quand un homme bien élevé, qui a une affaire à débattre, rencontre dans le monde son adversaire, il a deux manières de s'y prendre, ou de le regarder en face pour le terrasser, ou de se jouer de lui en le couvrant de fleurs. »

Ce n'était pourtant pas la faute de La Ville si l'envoyé prussien, bien moins gêné que lui dans ses allures, pourvu d'instructions plus nettes et muni d'argumens solides pour les défendre, avait pu aborder tout de suite le ministre anglais, et, au lieu de perdre le temps en passes d'armes inutiles, engager le débat et croiser le fer. Pour commencer, il avait du premier coup nettement établi son terrain. « Le roi, dit-il, n'a ni les intentions, ni surtout *les liens avec la France* qu'on lui suppose. Il ne désire que la tranquillité de l'empire, la libre élection du futur empereur, la conservation de son bien, tel que le traité de Breslau le lui a assuré, et la réparation des dommages qu'il a subis. » Puis, sachant d'avance que le grand reproche fait à son maître était d'avoir violé lui-même le traité qu'il

(1) La Ville à d'Argenson, 30 mars 1740. (*Correspondance de Hollande.* — Ministère des affaires étrangères.)

invoquait et compromis la garantie du cabinet britannique, il s'efforça, à grands renforts de sophismes et de prétextes (dont une lettre autographe de Frédéric lui avait fourni une provision), de démontrer que l'invasion de la Bohême n'avait pas été un acte d'agression véritable, mais une précaution de défense légitime prise contre les vues menaçantes et les pièges de la politique autrichienne. « J'entends, dit Chesterfield en souriant ; en réalité, vous demandez tout et vous n'offrez rien, car la Silésie n'est plus à vous depuis que vous avez vous-même déchiré le traité qui vous la donnait. Je doute fort en effet (et Grotius, s'il revenait au monde, penserait, j'en suis sûr, comme moi) que des craintes bien ou mal fondées, des rumeurs plus ou moins certaines, puissent servir de raison suffisante pour entrer à main armée chez le voisin. Les traités les plus solennels ne seraient que des chiffons de papier si de tels motifs autorisaient à les rompre. » — « Je lui dis tout cela, écrivait lord Chesterfield lui-même, en prenant soin de rester aimable et même respectueux dans mon langage, de manière à le faire parler sans crainte, et je reste convaincu que, si on garantit au roi de Prusse la Silésie, il ne demande au fond pas autre chose (1). »

Frédéric, relevant la balle, répondit courrier par courrier : « Je laisse aux rhéteurs et aux jurisconsultes à disputer sur les mots et à décider qui a été l'agresseur, de la reine de Hongrie ou moi. Il n'y a pas de roi de Prusse qui n'eût fait comme moi... Et dans tout contrat, quand tout l'avantage est d'un côté et rien de l'autre, la disparate rompt l'engagement. Faites donc savoir à lord Chesterfield, avec toute la politesse imaginable,.. que si je trouve toutes les portes fermées en Angleterre, je mettrai mes ressources dans l'alliance de la France, dans les conjonctures qui peuvent changer en ma faveur, et dans mon courage... Mais priez-le de croire que je n'en estimerais pas moins sa personne en combattant ses principes (2). »

Voilà parler, et c'est ainsi qu'on mène une affaire quand on sait ce qu'on veut et où l'on va. Chesterfield n'eût-il été que juge des coups et spectateur désintéressé, que, recevant ainsi, en partie double, les confidences de deux alliés dont l'un était visiblement la dupe de l'autre, il eût donné la palme de l'habileté, sinon de la loyauté, au moins scrupuleux des joueurs. Mais de plus, ayant tout intérêt à rompre l'alliance de la France et de la Prusse, il était tout simple qu'il se rapprochât de celle des deux parties qui offrait elle-

(1) Chesterfield à Harrington. (*Correspondance de Hollande.* — Record Office.) — Frédéric à Podewils, 22 février 1745. *Pol. Corr.*, t. IV, p. 44-47.

(2) Frédéric à Podewils, 21 février 1745. *Pol. Corr.*, t. IV, p. 67-69.

même de se détacher à des conditions qui n'avaient rien d'excessif. Aussi, à partir de ce moment, se fit-il, sans plus d'hésitation, non-seulement l'intermédiaire, mais l'avocat, auprès de ses collègues, des demandes de Frédéric, et il en eût assuré le succès si le roi d'Angleterre (plus passionné que jamais, comme je l'ai dit, contre son neveu) n'eût opposé une résistance dont lui-même, très mal noté dans la pensée royale, était moins que tout autre en mesure de triompher. Un instant, cependant, on put croire que le coup était fait, et que le ministre anglais à Vienne allait être chargé de promettre à Marie-Thérèse la voix électorale de Brandebourg pour le grand-duc, en échange de l'abandon de toute idée de recouvrer la Silésie. Tout paraissait convenu, et déjà Frédéric s'inquiétait de savoir comment il *insinuerait* l'affaire au roi de France ; mais, à ce moment même, un événement qu'on pouvait prévoir, mais qui devançait et dépassait l'attente commune, vint porter à un si haut degré la confiance déjà très exaltée de la reine qu'on ne pouvait plus lui proposer, avec une chance de succès, la plus modeste concession. « La couronne impériale sans la Silésie, avait-elle répondu à la première insinuation qui lui fut faite dans ce sens, ne vaudrait pas la peine d'être portée (1). » Chesterfield se borna alors à faire venir chez lui le ministre prussien et à lui déclarer que, toute sa bonne volonté devenant inutile, il ne pouvait qu'engager son maître à songer à ses propres intérêts et à se mettre promptement en défense, en attendant que ses amis de Londres trouvassent une occasion favorable pour le servir.

Cet incident, qui fermait pour le moment l'ère des négociations, c'était la capitulation du jeune électeur de Bavière, qui, en se rendant à l'Autriche à discrétion, lui livrait la suprématie sur toute l'Allemagne méridionale, et ne laissait plus même à la France un prétexte légal pour lui disputer le terrain. C'est ce que je dois maintenant exposer brièvement (2).

DUC DE BROGLIE.

(1) Robinson à Carteret, 12 avril 1745. (*Correspondance de Vienne.*— Record office.)

(2) Frédéric à Podewils, 2 avril 1745. *Pol. Corr.*, p. 98-101. — *Histoire de mon temps*, chap. XI. — On ne trouve pas de trace dans les correspondances du conseil donné par Chesterfield par l'intermédiaire du jeune Podewils. C'est Frédéric qui le mentionne dans son histoire. Il impute l'impuissance de Chesterfield seulement aux engagemens du traité de Varsovie, mais les correspondances de Chesterfield lui-même avec Harrington (Record Office) indiquent l'effet considérable produit à ce moment par la soumission de l'électeur de Bavière, à laquelle on ne s'attendait plus, les conditions exigées par l'Autriche ayant paru trop dures pour pouvoir être acceptées.

L'INCONNU

DERNIÈRE PARTIE (1)

IV.

« Après les ardeurs des jeunes années qui nous font attribuer à l'universalité des choses la saveur qui est en nous, un écœurement général m'était venu de la réalité. Et la curiosité dont j'avais fait mon but principal, et un stupide abus, m'avait frappé d'une sorte d'intoxication cérébrale.

— Je souffre! dis-je à Corail, un matin.

Nous nous promenions, bras dessus, bras dessous, sur les boulevards.

— Ha! ha! ha! s'exclama-t-il amicalement.

Du reste, n'est-ce pas la coutume, à l'égard de ceux qui se plaignent d'une douleur, d'essayer d'abord, à tout hasard, si on ne va pas les en faire rire? Mais mon sérieux avait de solides racines.

— Ah çà! mon cher, reprit Corail, qu'est-ce que tu as?

A la même minute, une horloge publique sonna onze coups. J'indiquai la direction d'où s'échappaient les ondes sonores, et je murmurai :

— Tiens, par exemple : ça!..

— Sacrebleu! Explique-toi!

Un orphéon défilait sur la chaussée à côté de nous, précédé par un porte-étendard : « Ville de Paris. — XIXe arrondissement, »

(1) Voyez la *Revue* du 1er mai.

disait sa bannière garance, dont les ondulations inquiétèrent, au passage, le cheval d'un petit omnibus de chemin de fer. Sur la plate-forme, chargée de malles, de ce véhicule, d'énormes affiches propageaient un avis ainsi rédigé : « Été de *188**. — Côtes de Bretagne en *quinze* jours, pour *100* fr. *50* c. »

— Tiens encore! criai-je en désignant ces choses, vois-tu bien ça aussi?.. Et ça? Et ça?.. Voilà ce que j'ai! sans compter le reste!..

Corail haussa les épaules, en déclarant qu'il n'était pas assez fort pour me comprendre. Je m'indignai :

— Comment! Tu ne conçois pas ce qu'il y a d'atroce à ne pouvoir jamais ignorer ni l'année ni même l'heure qu'il est, ni le nom ni les divisions administratives de la ville dont la loi vous régit... Tu les entends bien : je n'ai qu'à grimper dans la voiture qui s'en va là pour être sûr qu'on me conduira, en tant de temps, pour tel prix, à tel endroit déterminé. Pas d'illusions possibles là-dessus : tous les espaces sont calculés en kilomètres ou au chronomètre... Oh! savoir indubitablement qu'il est onze heures, que tant d'autres heures me séparent d'hier et de demain, de Londres ou de Lisbonne; et, qu'à changer quoi que ce soit de cela, je ne puis rien, rien, quelque envie ou besoin que j'en aie! Non, pas une illusion n'est possible!.. Regarde ces uniformes, là-bas, sur ce trottoir qui trace la ligne arbitraire de nos futurs pas : la vue de ce soldat, de ce facteur, de ce croque-mort ou de ce garçon de banque m'interdit d'oublier qu'il y a des nationalités, des lettres à répondre, des échéances fixes, et notamment celle du décès... Quel supplice!.. Ah! si nous pouvions encore être à ces époques problématiques où nos ancêtres erraient songeurs et solitaires, nous rencontrer soudain au cœur d'une forêt, alors que la blancheur des dents humaines ne se mettait pas à luire dans le sourire toujours prévu des politesses depuis apprises, et nous entre-déchirer, Corail, ingénument...

Mon compagnon sifflotait, dédaigneux pour tant d'insanités. Je lui en témoignai du mécontentement :

— Tu n'es pas gentil! Tu t'aperçois bien que je suis malade. C'est grâce à moi que le grade de médecin t'est acquis; cela double, à mon égard, ton devoir professionnel. Examine, délibère et prescris!..

— Tâche d'abord de ne point te faire de bile! Tu n'es pas malade du tout. Tu es trop heureux! Voilà mon diagnostic. Pour dissiper les chimères qui t'importunent, je te conseille de voyager. A la rigueur, je t'ordonnerais bien le mariage; c'est efficace aussi.

— Soit donc, je vais partir, à l'aventure.

— Veux-tu que je t'accompagne?

— Oh! non, protestai-je. Seul! Je souhaite être seul, et loin de tout ce dont me ferait souvenir ton individu contemporain!..

— Bon! Alors, à bientôt?

— A jamais, j'espère!

Mon départ suivit de près cette consultation.

Je m'en allai droit devant moi, à travers le continent, sans me retourner, insensible aux besoins du corps, infatigable, et le regard fixe. Évitant les villes et les routes battues, marchant plutôt de nuit, sous les abois des chiens, je poursuivis ma fuite, parmi des plaines nues et des bois si denses que la pluie n'y pénétrait pas.

Les biens naturels de la terre avaient la charge de me nourrir. Je traversai souvent des plaines de bruyère ou de tourbe, des carrières abandonnées, des marécages où je faillis mourir de faim. Quand j'atteignais la rive d'un fleuve, au lieu de le franchir par les ponts ou les bacs, je m'acheminais jusqu'au-delà de sa source. Et je sentis, en me privant de la société de mes semblables et de tout ce que le progrès leur a procuré, que l'âme n'a rien acquis de la civilisation, car rien ne manquait à la mienne dans son existence sauvage. . . . . .

. . . . . .

... Depuis combien de temps durait ma course par vaux et par monts? En quelle saison était la terre? Comment étais-je parvenu si haut? En remontant le cours de quel torrent? Quelle région, quelle partie du monde s'étendait à mes pieds, dissimulée sous les ternes vapeurs de l'aube?

J'étais debout sur le promontoire d'un roc immense, surplombant des vallées infinies, à travers des brumes déchiquetées qui semblaient les derniers lambeaux de ce voile mystérieux dont la nuit est faite. Aucun autre bruit que l'appel insaisissable et tentateur du vent éternel.

Seule, dans cet univers, la lune m'était connue. Parmi la nuée d'astres diffus, sa forme familière évoquait l'unique souvenir qui me rappelât un passé. Le croissant sublime dépouilla bientôt sa couleur d'or, pour devenir rouge feu, dans le bleu encore noir du ciel; puis une candide blancheur lui vint, tandis que les étoiles s'éteignaient à la surface de l'azur éclairci.

Devant cette majesté solitaire, je songeai, je ne sais comment, au jour suprême qui doit me mettre en la présence de Dieu; et je la saluai, en guise de répétition, avec une aisance que j'attribuerai à la cérémonieuse distance qui nous séparait, et aussi à l'espèce de sécurité que les timorés du ridicule, comme moi, prennent, n'importe où, à n'être qu'à deux, face à face.

Ensuite, la contemplation du firmament sans fin me sollicita par le vertige de bas en haut, qui est celui de l'âme. De rapides visions m'éblouirent, indescriptibles, paradisiaques; et je crus que j'allais échapper à mon enveloppe de chair... Mais, sur ces entrefaites, le

plus magnifique des artifices de la création vint inopinément me distraire.

Du soleil, encore souterrain comme un volcan, les projections lumineuses et souples avaient atteint subitement la voûte céleste; et, d'un seul jet, leurs coulées radieuses se répandirent aux quatre coins de l'horizon, entre lesquels cette masse de couleurs se solidifia. Puis une boule incandescente jaillit de l'Orient; et, sous sa chaleur immédiate, tout le panorama parut se transformer. Les crêtes environnantes se dentelèrent, dans les buées matinales, comme si la matière venait d'en craquer. Et la superficie des fonds eut l'air de se dilater, de bouillir et de s'élever vers moi. Alors, parmi ces étendues inférieures, je distinguai une myriade de ces carrés de culture que trace la main des hommes, dans la mesure de leurs héritages. Dans ces régions plates, des villes de pierre et basses s'égrenaient, à perte de vue, reliées entre elles par le fil des rivières...

Du dépit d'être encore si près de l'humanité, je frappai le sol du pied. Un caillou en roula, dont mon regard suivit les bonds jusqu'à un val étroit et sombre, où des forêts de pins s'étageaient comme les gradins d'un cirque. Au même moment, l'aurore parvint à pénétrer là; et elle y fit étinceler les multiples clochetons d'une abbaye solitaire.

Cette vue m'impressionna ainsi qu'une révélation. Je crus que la Providence m'avait guidé vers cette splendeur théâtrale, afin de mieux m'enseigner que des lieux de retraite s'offrent aux désabusés et dans quelle grandiose paix s'éveillent ces asiles bénis! Parmi les enceintes de murailles, des formes circulaient; les unes blanches comme de blancs moutons, les autres brunes comme des chevreaux bruns. Déjà, je me demandais si ce troupeau loin apparu n'était pas celui d'un simple bétail, quand des carillons envolés par les airs lui suggérèrent des mouvemens généraux et coordonnés. De vulgaires animaux ne sont pas si dociles et ne connaissent point non plus un système de castes entre eux. C'étaient donc bien des moines. La musique des cloches continuait. Les cagoules blanches se rangèrent, deux par deux, les premières; derrière elles, les cagoules brunes prirent la file. Et toute la cohorte, peu à peu, s'engouffra sous un porche, selon sa hiérarchie.

Misère! J'exhalai un souffle de pitié sur le pauvre effort de ces êtres qui s'étaient arrêtés à mi-ascension, sur la pente des volontés divines, et qui, installés définitivement, avaient apporté là, des bas-fonds du monde, le sentiment de l'obéissance, l'absurdité d'une règle et des inégalités sociales attestées par des insignes!...

Donc, le but inconnu, vers lequel je tendais instinctivement, était encore ailleurs. Je repris ma course. Plus haut! Beaucoup plus haut! Toujours plus haut!

Je me hissai contre des parois à pic; je franchis des précipices, les yeux fermés par l'émotion, sous le rude baptême des cascades perpétuelles. Au fur et à mesure, je m'élevais davantage au-dessus de l'oubli voulu des lieux et des âges. Libéré de mes souvenirs, dispensé de toute prévision, j'avançai, dans la solitude inexplorée, avec l'insouciance vagabonde des premiers anthropoïdes.

Maintenant, j'étais arrivé à me persuader que je vivais au temps préhistorique. Si bien même que, mon attention ayant été attirée par une masse énorme et noire qui émergeait d'un champ de neige, j'y voulus deviner le repos d'une bête monstrueuse et ne pas corriger mon erreur probable, née sans doute d'un de ces rochers qui affectent le paisible aspect de pachydermes immenses...

A la longue, épuisé, haletant dans l'atmosphère raréfiée, je butai contre une saillie de granit; et, m'étant abattu à plat ventre, je ne me relevai pas. J'avais dû instantanément m'assoupir...

... Tout à coup, dans l'épaisseur ténébreuse de mon sommeil, un rêve prodigieux promena ses spectres légers et encadrés de lumière.

Devant le seuil d'une grotte, deux bûches en croix flambaient sans fumer. L'absence de toute créature rendait encore plus inexplicable ce phénomène dans le désert.

Mais je me trompais. Quelqu'un était présent et m'avait aperçu des profondeurs de la grotte.

— Étranger! fit une voix, soyez le bienvenu!

Un beau vieillard sortit. Sa barbe blanche lui descendait jusqu'aux genoux. Pour vêtement, il avait endossé la peau d'un bœuf au poil roux, dont le muffle et les cornes lui coiffaient la tête. Il était nu-pieds, et ses bras couleur d'ivoire pendaient au long de son corps. Le vieillard reprit :

— Je vous attendais!.. Approchez! Mais prenez garde de tomber dans cette fosse; je l'ai creusée hier pour m'y coucher, car je sentais approcher l'heure de mon repos mérité.

En parlant ainsi, il désignait une excavation en forme de cercueil. Puis son geste circulaire porta successivement sur une innombrable quantité de tertres alentour, où de maigres tiges de rhododendrons serpentaient, en dardant la pointe rosée de leurs petites fleurs.

— Là-dessous, poursuivit-il, j'ai enseveli mon épouse, là, au milieu; ici, mes fils, mes filles et les descendans d'eux.

Les principes d'une bonne éducation et de la sociabilité, dont je m'étais cru affranchi, me revenaient en dormant.

— Quoi! fis-je sur le ton des condoléances, restez-vous seul au monde?

— Patience! commanda le vieillard en sa solennité.

Je dus prendre place, à sa droite, sur une éminence, et l'écouter. Il entreprit le récit de son existence, avec l'insistance radoteuse de ceux de son âge, m'exposant tout, jour par jour, d'année en année. Je comptai une durée de plus de six mille ans. Lui-même ignorait depuis quelle époque il était né du limon de cette cime qu'il n'avait point quittée, et où nul étranger n'était, depuis lors, survenu.

— Mais votre femme? objectai-je, qui vous l'a donnée?

— A mon réveil, répondit-il, je l'ai trouvée à mon côté.

Tout endormi que je fusse, cette riposte me fit tressauter. Je supposai que mon interlocuteur se moquait de moi, et je le dévisageai sévèrement. Mais son air était encore plus sévère que le mien et d'une autorité indubitable, comme s'il parlait les Écritures.

Il revint aux détails de sa biographie. C'était un ronron continuel et toujours le même. Il disait les années de disette et celles d'abondance. Une par une, il se les rappelait toutes. Et moi, à travers ma somnolence bercée, je réfléchissais qu'en effet c'était là, depuis le Premier Homme, toute l'histoire de l'humanité.

Un sentiment n'animait l'indifférence de son murmure narratif que lorsque le conteur rééditait les époques de la mort pour l'un de ceux qu'il avait engendrés. En ce cas, il me décrivait l'individualité de ce disparu, citant ses propos anciens, imitant ses manières. Alors, rejeté ainsi vers mon penchant physiognomonique, je m'évertuais à reconstituer, sous le physique du grand ancêtre, les traits de l'être évoqué. Chacun de ces fils se montrait, à mon étude expérimentée, avec un caractère particulier dans le type; mais tous, naturellement, empruntaient, à passer par le masque identique de leur auteur commun, une ressemblance avec lui-même et une ressemblance entre eux.

En vérité, la puissance expressive du vieillard était telle, qu'à travers sa mimique, je pensais m'entretenir avec d'autres, des inconnus, des morts. J'en avais retenu les noms, que j'étais à même de rectifier, lorsqu'il les confondait entre eux au cours d'une scène rétrospective.

— C'est juste, avouait-il; qui donc avais-je dit?

Pendant le rapport interminable d'une conversation conjugale, je surpris sur le visage du patriarche une réverbération spécialement significative de quelque moue féminine.

— Votre femme, risquai-je, devait s'ennuyer ici et souhaiter l'émigration?

— En effet, elle avait rêvé d'une autre existence dont je n'ai point l'idée, dans d'autres pays que je n'imagine point; mais comment savez-vous cela? C'est seulement dans ses dernières paroles qu'elle m'a exprimé ce premier regret.

Certes, je n'ai jamais accompli rien de plus fort qu'interpréter de

cette façon une physionomie artificielle dans les méandres d'une autre. J'étais fier et content. Un moment, j'avais failli m'éveiller; et cet effort m'avait fait apercevoir que je dormais, et replonger hâtivement dans mon songe. De temps en temps, la voix du vieillard devenait si lente, comme ses gestes, qu'il me semblait qu'il était mort, et que j'étais mort aussi, dans tout ce monde de morts... C'était délicieux!

Cependant des ombres commencèrent à obscurcir ma vision. Je les pris pour les indices du soir. Tant d'heures avaient dû s'écouler, dans ces bavardages! Je rêvai que je me levais pour me préparer à la retraite.

— Non! Pas encore! ordonna le vieillard,.. attendez!

Il se leva aussi; et, sa taille dominant d'un tiers la mienne, il rajusta sur son front le mufle de taureau, dont les cornes me menacèrent. Ensuite, dans le porte-voix de ses vastes mains, qui étaient couleur de l'argile environnante et non moins fendillées, il cria :

— Petite!.. petite!..

Et se retournant vers moi, pour me renseigner :

— C'est mon enfant Marie que j'appelle. Tout ce que j'ai conservé : mon arrière-petit-fille, arrière!.. arrière!.. arrière!.. arrière!..

Il scandait chaque fois ce mot, d'un geste immense qui retentissait étrangement dans la brise. On y eût dit le battement des ailes du Temps.

J'étais tout yeux et tout oreilles. Un bruit discret venait de la grotte sombre.

— Vous êtes, fit en souriant le patriarche, l'époux prévu pour elle et prédestiné!

Je bondis de surprise, du moins je rêvai que je bondissais dans une telle vigueur de protestation que je manquai choir dans la fosse qu'il s'était creusée à l'avance, et que j'y faisais ébouler des gravats dont il était mécontent de voir encombrer sa tombe toute prête.

— Mais, déclarai-je, je ne suis pas disposé à me marier.

— Silence! répliqua-t-il, nul autre homme ne doit parvenir ici. Marie ne peut donc se marier qu'avec vous... Petite! cria-t-il de nouveau.

Des feuilles mortes craquèrent sous des pas, sans que le secret de la grotte se dévoilât encore.

— Petite! grondait l'aïeul, dépêche-toi, quelqu'un est là.

— Je le sais! répondit une voix douce comme un chant d'oiseau... J'écoutais.

Lui fronça les sourcils :

— O femme! Curieuse femme!.. Pourtant quelle pureté et quelle ignorance sont celles de Marie! C'est le lait de mes brebis qui a

composé la blancheur de sa peau ; et le sang rose de ses veines coule des fraises sauvages et fraîches dont je l'ai nourrie. Son âme n'est qu'un reflet de ces neiges et de cet azur... Approche, petite !

Une ravissante figure apparut dans l'encadrement de la grotte, et un mignon corps de jeune fille. Sa chevelure blonde la drapait jusqu'aux talons, et des fleurs d'edelweiss tressées la paraient tout entière de leur velours clair. Le patriarche frappa du pied :

— Marie ! Pourquoi t'es-tu ainsi affublée ?

Elle rougit, et, le visage caché dans ses mains, soupira :

— Parce que j'avais honte d'être nue...

— Que veux-tu dire ? Qu'est-ce que cela signifie ?

Et il grommela encore, en me regardant d'un œil irrité.

Mais je n'avais plus d'attention que pour celle à qui j'étais soi-disant prédestiné, et que les générations avaient mis six mille ans de soins à confectionner pour moi, rien que pour moi !

Le fabuleux vieillard plaça la main de Marie dans la mienne et nous rangea devant lui pour nous bénir. Sur ses traits, je vis successivement repasser tous les traits de ceux de sa famille, comme s'il les convoquait en un conseil, dans cette circonstance solennelle. Et les deux cornes de son casque rudimentaire, que des hochemens de tête faisaient vibrer dans l'air limpide, étaient telles qu'un symbole de la force traditionnelle à laquelle je me soumettais en contractant l'hymen.

— Aimez-vous ! dit-il en pleurant, les paupières baissées.

Je pleurais. Dans les prunelles bleues de Marie, deux points brillaient que j'eus tort de prendre pour des larmes. Elle tirait déjà mes doigts, pleins de chauds frissons, avec une familiarité que je ne partageais point. Et tandis que les paumes bénissantes étaient encore imposées sur nous :

— Partons vite ! chuchota-t-elle.

Docilement, je reculai comme elle, selon sa volonté, qui m'entraînait à pas de loup...

Nous atteignions la pente du versant lorsque le vénérable consécrateur de notre union rouvrit les yeux. Aveuglé, en face, par le dernier rayon du soleil couchant, il nous chercha. Quand il nous découvrit, loin déjà, il dressa désespérément vers le ciel ses bras, qui tracèrent dans notre chemin deux grandes raies d'ombre au bord desquelles nous trébuchâmes. Il exhala un sanglot expirant, et se renversa, tout de son long, dans sa fosse béante.

— Laissez, laissez ! me dit la petite Marie, craignant de ma part un retour qui nous eût retardés, ce n'est rien !.. Grand-père est sujet à ce genre d'attaques...

Et elle avait pris quelques pas d'avance sur moi, hâtive, posant

avec un sourire radieux la peau fine de ses pieds nus sur les âpres cailloux.

Nous abandonnâmes donc, sous le manteau froid dont allait le recouvrir la nuit, le corps de l'antique solitaire, au centre de sa nécropole aérienne, sur laquelle planait déjà le vol circulaire des vigilantes corneilles, et où ne devaient plus monter que les petites fourmis noires à six pattes . . . . . .

. . . . . .

... Je demeurais toujours endormi ; mais j'éprouvais la sensation de redescendre longtemps, longtemps, ramené par la main de ma femme, vers les basses plaines de la terre. Peu à peu, mes narines, contractées de dégoût, furent envahies par l'âcre odeur des boucheries, des fumées charbonneuses, des sueurs exploitées, des maladies qui suintent... Et ma femme, triomphante, joyeuse dans sa végétale toilette de pétales blancs, aspirait avec délices cette atmosphère, dont mes poumons avaient été insupportablement saturés, et qui avait pour elle la saveur indécomposable de toutes les nouveautés. »

— Ta-ta, ta-ta-ta! modula subitement M. Dupont... Oh! iou-iou-iou-iou! (continua-t-il en affectant de rire jusqu'à s'en tordre les côtes)... Quel galimatias!..

Il était derrière moi, et c'était après avoir lu, par-dessus mon épaule, qu'il s'exclamait de la sorte, à propos des pages qui précèdent. Ses glapissemens tombèrent sur mon crâne comme une douche opportune, pour me rappeler à la réalité de ma situation. En effet, avec la malléabilité et la souplesse qu'on lui connaît, ma raison s'était presque immédiatement juxtaposée contre celle qu'elle venait de rencontrer, et elle en partageait tous les martelages.

Mon identification était même si avancée que mon premier mouvement fut une velléité de physiognomonie. Je levai les yeux avec la conviction qu'ils allaient plonger jusqu'au fond de l'âme de ce Dupont, dont le souffle continuait à courir désagréablement dans mes cheveux. Mais, par un geste simultané, son front, à lui, du haut de sa longue stature, s'abaissa vers le mien. Ainsi que j'aurais bien dû le prévoir, ses traits m'apparurent à l'envers, et, par conséquent, plus énigmatiques que jamais.

— Ah çà! dit-il, les insanités de ce grimoire ne vous abasourdissent donc pas?

Je faillis riposter avec la même vivacité que si j'eusse été le propre destinataire de ce sarcasme. Mais, à cet instant, M. Dupont me couvrit d'un regard si inquiet et si pratique à la fois de marchand de soupe pour fous, qui flaire un client à recruter, que j'eus un douloureux frisson.

— Euh! euh! fis-je en me remettant prudemment à ma copie,.. euh! euh!

Désormais, le rêve du narrateur se transformait en un hymen bel et bien réel, dont les suites avaient mal tourné.

Evidemment, le mémorial comportait ici une lacune.

V.

« La lucidité des somnambules, la suggestion aux hystériques, les communications spirites, bref, tous les phénomènes intellectuels que l'imagination humaine a conçus au-dessus des formes ordinaires de l'entendement : les pressentimens, les attractions, tout cela, j'y crois. J'ai, au fond de l'âme, une sorte de centre de réception où aboutissent des fils invisibles par lesquels je suis mis en rapport avec les points qui m'intéressent au dehors de moi, même au loin, même à mon insu. Certes, les commotions que je reçois ainsi sont bien moins explicites que celles d'où l'on traduit les dépêches télégraphiques. C'est aussi vague et infiniment plus étouffé en mon for intérieur que la simple sonnerie d'avertissement. Mais cela ne cesse pas avant que j'y aie répondu d'une façon ou d'une autre.

Ainsi, je suis prévenu que quelque chose d'inconnu, me concernant dans une mesure non délimitée, est ou va être quelque part, ici ou là. A moi d'aviser, de chercher, de trouver.

... Or donc, un matin, dans mon lit, la banale lecture du journal m'attacha avec une force extraordinaire... Déjà, j'étais à lire la page des publicités, dont j'inspectais le détail avec une obstination abrutissante, lorsqu'une annonce ainsi rédigée me sauta aux yeux :

« *A louer*, chambre délicieusement meublée ; *escalier particulier*, telle rue, tel numéro. *S'adresser* au Magasin de Calorifères. »

En vain, je voulus passer à l'avis suivant. Mes regards furent constamment ramenés vers l'annonce précédente par une traction souple comme celle d'un cordon élastique. J'éloignai le journal de ma vue ; je le rapprochai, je l'écartai de côté, à gauche, à droite... Le résultat fut toujours le même : la « chambre délicieusement meublée » m'apparaissait toujours comme un point de lecture inévitable, quoique sa typographie n'eût rien d'insolite.

Au bout de quelque temps, cette obsession eut pour effet naturel de me donner une ardente envie de connaître cette chambre délicieuse, qui semblait, malgré la formule d'offre publique, s'offrir particulièrement à mon choix. C'était là une de ces étranges influences auxquelles je suis soumis.

Le lieu indiqué se trouvait dans le quartier de l'Europe. Avant l'heure du déjeuner, je pouvais, tout en me promenant, m'acquitter d'une démarche d'où mon curieux désir reviendrait tourné en

ridicule ou expliqué. Tandis que je m'habillais à la hâte et que je me rendais à destination de cette chambre, son idée ne cessa de me hanter. Je m'en représentais les aspects, selon les souvenirs que j'avais de chambres diverses.

J'arrivai ainsi dans une rue nouvelle et très large, dont un seul côté était entièrement terminé. Aucun vestige de trottoir n'existait encore de l'autre côté, où une seule maison, toute neuve, mais ne comportant qu'un étage, s'élevait au milieu de terrains vagues.

Le rez-de-chaussée consistait en une boutique peinte de noir dont l'enseigne majuscule disait :

M. BICK
Marchand de Calorifères.

Dans le coin gauche de la façade, au niveau de l'entrée de la boutique, mais sans en dépendre, une porte basse, étroite, délicatement ouvragée, se détachait par sa couleur mauve. Une artistique poignée de cuivre brillait au centre. L'étage unique n'avait que deux fenêtres revêtues intérieurement par des rideaux de soie mauve dont le ton vif blessa un peu mes yeux levés.

Je résolus de m'adresser, ainsi que le journal le recommandait, au magasin de calorifères.

Pouah ! La misérable installation ! Pour tout assortiment, entre les quatre murs nus et exhalant une âcre odeur de plâtre frais, quatre vieux poêles de fonte sur le sommet desquels quatre chats roux se dressèrent en arquant leurs dos au premier bruit de mon pas. Au même moment, un individu, qui pouvait avoir une soixantaine d'années, s'élança, de l'arrière-boutique, à ma rencontre. Je pus à peine réprimer un mouvement de répulsion. A force d'être obèse, le personnage ne bénéficiait point, en apparence, de la hauteur de sa taille. Il était absolument chauve, imberbe et sans cils ni sourcils. Sa face était écarlate et carrée. Ses joues, en se boursouflant, avaient fait reculer au fond de deux trous, nets et petits comme si un foret les eût pratiqués dans l'épaisseur des chairs, une paire d'yeux gris qui semblaient dépourvus de paupières, tant ils étaient fixes et incapables de clignotement. La graisse engonçait trop son encolure pour qu'il pût me saluer mieux que par l'agitation de ses bras empressés.

— Est-ce vous le propriétaire de la chambre à louer? demandai-je en poursuivant mon examen sommaire, au bout duquel une découverte stupéfiante m'attendait.

— Oui, monsieur. Je suis M. Bick...

En le considérant de profil, un choc subit frappa mon cerveau, d'où sortit une bouffée de souvenirs non encore refroidis.

... Maintenant M. Bick me faisait face. Et j'étais de plus en plus persuadé de l'avoir déjà aperçu, jadis, lorsqu'il était svelte et dans la plénitude de son âge, avant que l'obésité ne l'eût contrefait et que les maladies ne l'eussent épilé. Mais où cela?.. quand cela?..

— Monsieur Bick, fis-je, vous n'avez pas toujours habité Paris?.. C'est bien cela!.. Vous avez habité Berlin?.. Non!.. Alors Ems?..

Il tourna la tête, en effectuant des signes négatifs. Tout à coup, je m'écriai :

— Vous avez habité Pétersbourg!

— Non! répliqua-t-il toujours de côté, et devenant cramoisi, d'écarlate qu'il était.

Mais ses dénégations étaient désormais inutiles. A présent, ma certitude était claire et formelle. Je l'avais vu, M. Bick, environ trente ans auparavant, la nuit... Là-dessus, je jetai un coup d'œil involontaire vers son crâne, qui était lisse et pointu autant qu'un œuf. Et, non moins involontairement, je portai la main au creux de mon estomac, comme pour y tâter une empreinte conforme.

— Vous avez habité Pétersbourg, dis-je avec une insistance rancunière... On vous appelait « Chinois! »

Son teint s'enflamma davantage, sans que je définisse par quel sentiment, et il essaya encore de nier. Mais je tenais bon.

— Pourquoi croyez-vous ça? maugréa-t-il bientôt.

— Peu importe!.. Vous êtes « Chinois; » et vous veniez, le soir, au cabaret du péréoulok Vilennski?..

— C'est vrai! se décida-t-il à avouer... Ah! c'était le bon temps. On était jeune alors. On s'amusait!

Je manquai riposter qu'en effet on s'amusait à empêcher un pauvre et innocent petit garçon de dormir, à le terroriser, et à le précipiter sanglant et inanimé dans la boue glaciale en récompense du salut de la vie qu'il apportait. Oh! je n'avais rien oublié... Mais patience!

Enfin, enfin, je le surprenais, « Chinois, » en plein jour, vivant dans l'exercice officiel d'un de ces métiers que mes épouvantes anciennes avaient, par ignorance, voués aux ténèbres. La profession de « Chinois, » dit Bick (était-ce définitivement là son véritable nom?), consistait donc à avoir quatre calorifères à vendre en si mauvais état, à nourrir quatre chats roux, et à louer une « chambre délicieusement meublée... »

Au fait, ce dernier point était le but auquel j'avais instinctivement tendu. J'y fis, sans plus de retard, allusion.

— Parfaitement! déclara M. Bick, quoique son air fût des plus incertains... Nous allons visiter...

Après avoir été quérir une clé minuscule, une sorte de bijou par la dorure et la ciselure, il me précéda hors de la boutique.

En quelques pas, nous eûmes atteint la porte mauve. M. Bick en releva le marteau luisant; et, dans la petite enclume de cuivre incrustée, l'orifice presque imperceptible d'une serrure se présenta. La clé dorée accomplit aussitôt là-dedans une œuvre aussi compliquée et sonore que si elle mouvait les pènes puissans d'un coffre-fort. Et, dès que la clôture eût évolué sur ses gonds, je lâchai un cri de surprise, même d'une certaine admiration.

Du seuil d'un vestibule, un tapis moelleux et blanc comme une fourrure d'ours s'élevait, par deux ressauts, dans la cage mignonne d'un escalier, où pendait une veilleuse allumée ainsi qu'en un sanctuaire. Sur le premier palier, des gerbes de lilas, des touffes de violettes embaumaient l'air, et se penchaient au bord de cornets en porcelaine tendre. Des tentures d'étoffes recueillaient, dans les teintes assorties de leurs plis, la lueur épandue à travers un cristal mauve. Les couleurs et les parfums exhalaient comme un chant d'harmonie.

En haut de l'étage, la même petite clé donnait accès dans la seule chambre. Là, le règne des aromes était plus tyrannique encore; et la splendeur du jour, s'infiltrant parmi une combinaison mauve de rideaux superposés, communiquait ce ton à une atmosphère qu'on avait soif de respirer.

La pièce n'était point vaste, mais joliment agencée, sans style exclusif toutefois. Un grand lit d'acajou massif en occupait la majeure partie, sous un baldaquin à panaches. Autour, une profusion de sièges bas, de guéridons et de consoles. Contre les murs tendus de soie mauve, des gravures galantes de l'autre siècle et les attributs en bois sculpté des arts aimables. Entre le courant de lumière mauve qui glissait par les fenêtres, dans le panneau, une vitrine, fermée au cadenas, supportait une quantité de merveilles sur ses trois tablettes. C'étaient des aiguières d'Oiron, des porcelaines de Saxe, de Chine et de Sèvres, sur lesquelles brillaient les blasons, les tiges d'œillets, les libellules d'émail...

Tout était ordonné comme sur le catalogue illustré d'un tapissier ingénieux.

L'œil satisfait de M. Bick circulait en inspection. Subitement, celui-ci fronça le pointillé livide sous lequel était morte la sève de ses sourcils. Il se précipita vers un miroir, encadré d'écaille, où la pointe d'un diamant avait dû esquisser un commencement d'inscription: date ou initiales entrelacées. Le propriétaire s'efforça vainement d'effacer le stigmate, en le frottant avec son mouchoir à carreaux sales.

J'éprouvais une émotion profonde dans cette retraite exquise, silencieuse, solitaire. Quoique cela parût inhabité, la vie humaine ne devait pas s'en être retirée depuis longtemps, car il y avait en-

core quelque chose de sa chaleur et de son mystère, dans cet espace surnaturellement mauve. Et, malgré tout ce luxe bizarre et ce charme bien recherché, mon impression était plutôt pénible; et j'en avais la gorge étranglée.

— Combien louez-vous cette chambre? demandai-je.

— Deux cents francs par semaine.

— Diable! c'est bien cher!.. Mais ne m'accorderiez-vous pas une concession si je vous faisais un engagement de six mois?

— Impossible!.. Je ne loue jamais pour plus de huit jours à l'avance!..

— Quelle plaisanterie?

— C'est comme ça!

Que signifiait encore cette manie de propriétaire?

Je m'acharnai à le faire démordre de son système ou à en avoir au moins la raison. J'arguai de ma crainte d'être, à son gré, congédié à trop courte échéance. Au lieu de marchander, j'offris ensuite le double, le triple du prix réclamé, en échange d'un bail d'une certaine durée. Ce fut en pure perte. J'aurais pourtant bien désiré que nos relations fussent nouées pendant un laps de temps suffisant pour me permettre de déchiffrer l'énigme de M. Bick, dit « Chinois. » En désespoir de cause, je dus limiter ma location au délai d'une semaine. Et, aujourd'hui encore, je n'interprète l'entêtement du bailleur que par un principe chez lui de rectitude excessive en affaires, car la suite m'apprit combien les résiliations devaient lui être faciles à imposer, tous les locataires qui me succédèrent étant devenus pour ainsi dire ses esclaves.

Quand notre contrat fut signé, M. Bick, qui avait exigé l'accomplissement de cette formalité, s'affranchit des mines hésitantes qu'il avait gardées depuis mon bref interrogatoire. Je suppose maintenant qu'il avait la sécurité de m'avoir désormais dans sa main, dans son ignoble main bouffie et cramoisie. Je crus alors tout bonnement qu'il reprenait son calme extérieur en même temps que la bourbe, remuée par le heurt de mes apostrophes, se reposait au fond de sa conscience.

— Avec ça, insinua-t-il, vous êtes ici chez vous... Remarquez que vous avez votre *escalier particulier*... Pas de concierge! Moi seul habite la maison;.. et au rez-de-chaussée encore!.. et dans l'arrière de mon magasin!.. Vous saisissez l'avantage, hein?

Il s'évertuait à stimuler mon contentement par des signes d'intelligence et de cordialité familière. Les tronçons de chair pelée, qui bordaient ses yeux gris, étaient rebelles aux efforts expressifs; mais la pointe de sa langue, intérieurement poussée tour à tour contre chacune de ses joues déjà si tendues, réussissait à les distendre encore et à y faire surgir des bosses.

— Oui, monsieur, répéta-t-il en lançant sur les rougeurs dénudées et moites de son crâne une dizaine de claques qu'esquiva une mouche acharnée, oui, monsieur, c'est comme j'ai l'honneur de vous le garantir ! Personne au monde n'a rien à voir de ce que fait ou ne fait pas mon locataire, ni de ce qu'il reçoit chez lui ni de ce qu'il n'y reçoit pas !.. Vous appréciez la commodité, hein ?

Et, roulant d'une joue à l'autre, la langue de M. Bick forma une boule à gauche; puis, une boule à droite. Malgré l'éloquence de cette pantomime, je ne compris que plus tard le zèle de proxénétisme qui animait M. Bick, et surtout le genre interlope de bénéfices qu'il savait faire rendre aux passions clandestines.

Après avoir acquitté d'avance le loyer convenu, je retournai pour l'heure du déjeuner, à laquelle la comtesse m'attendait, dans notre hôtel de l'avenue de l'Alma. J'étais enchanté d'avoir retrouvé « Chinois, » avec qui j'étais depuis trente années en compte. Mais pourtant mon impression dominante était celle que m'avait laissée la vision fugitive de cette chambre mauve aux subtils aromes. Sa teinte avait si intimement pénétré, imprégné mes pupilles que, longtemps après être rentré dans la pure clarté du soleil, tout m'apparaissait en mauve : les équipages, les arbres des Champs-Élysées, et surtout les femmes, que je croyais voir (quel caprice de mes sens !) toutes se faufilant, parmi les passans, dans une pénombre mauve.

... Pendant sept jours consécutifs, je me rendis fidèlement, à des heures variées, au singulier pied-à-terre que j'avais pris. Chaque fois, j'avais l'espoir de m'introduire chez « Chinois » à l'improviste, et de relever ainsi quelques indices sur le secret de sa personne. Mais, comme s'il eût flairé mon approche, chaque fois le loquet de son magasin était retiré, et lui-même semblait absent.

Je montais alors dans la chambre mauve, et là, collant mon oreille au parquet, j'essayais vainement de surprendre des bruits au-dessous, comme ceux de jadis au cabaret du péréoulok Vilennski, quand « Chinois » était jeune et que c'était le bon temps !..

Tous mes après-midi d'une semaine se perdirent ainsi dans un espionnage inutile. C'était un sorte de réédition diurne de mes anciens enfantillages nocturnes.

Enfin, le septième jour, au moment de mon départ, M. Bick, se montrant pour la première fois, me happa au passage :

— S'il vous plaît, dit-il assez rouge, ma clé !.. C'est aujourd'hui que votre location prend fin...

Cette mise en demeure me déconcerta. Je voulus parlementer ; mais je n'obtins aucune concession.

— Voyons ! reprit M. Bick, je ne vous ai point pris en traître. Vous étiez prévenu de mes habitudes... Je vous ai laissé libre d'user

des lieux loués. Vous m'avez payé. Notre contrat expire aujourd'hui. Nous sommes quittes. Rendez-moi ma clé !

Il le fallait bien ; je restituai, à contre-cœur, l'objet qui ne m'appartenait plus.

Tandis que je m'éloignais, tout songeur, M. Bick me cria :

— Des cliens comme vous, je n'en souhaite pas souvent, monsieur le comte !..

Je sursautai ; et, revenant sur mes pas :

— Comment savez-vous qui je suis ?

— Peu importe ! me répondit-il.

Avec un peu de raisonnement, j'aurais pu m'aviser que « Chinois » avait suivi ma piste jusqu'à mon domicile, et s'était renseigné de la sorte sur mon identité. Mais en présence de ce diable d'individu, j'ai toujours rêvé l'extraordinaire et l'impossible. Je le quittai puérilement effrayé.

Le lendemain, l'annonce de la « chambre délicieuse » réapparaissait dans mon journal... Et ainsi de suite, de semaine en semaine, tous les lundis. Et chaque fois les caractères de cette annonce m'obsédaient la vue, se détachant en mauve dans leur milieu noir. Puis, les lettres composant les mots : « Escalier particulier, » me semblaient chevaucher hors de leur alignement et se distribuer dans l'ordre des marches d'un étage, en même temps qu'une odeur affolante de lilas et de violette énervait toutes mes forces...

Dans cet état de malaise, j'en arrivais à me révolter contre la Providence, qui, selon moi, aurait dû choisir un moyen moins détourné pour me remettre dans la voie de « Chinois. » Pour quel motif cette chambre mauve intervenait-elle dans mon affaire, sinon pour détraquer mon énergie par ses senteurs et son miroitement ? Quelle importance de chose me reliait avec la chambre mauve ? Aucune, me disais-je aveuglément. Hélas ! l'emploi que nous faisons de nos pressentimens a ceci d'imparfait que nous les repoussons aussitôt, s'ils ne s'affirment point par des résultats instantanés ou des coïncidences immédiates. L'école du pressentiment reste encore à créer.

Quoi qu'il en soit, mon esprit, déjà tiraillé dans le même sens par tant d'autres causes, était fort émotionné de l'étrangeté de cette location hebdomadaire, fatalement hebdomadaire. L'annonce n'était jamais publiée deux fois de suite. Donc, une seule fois suffisait pour attirer les hôtes de passage, qui, suivant une tradition inviolable, se renouvelaient chaque semaine pour une semaine. Quels étaient ces hôtes ? Par quelle nécessité, sous l'empire de quelle passion, y en avait-il toujours pour se soumettre à une pareille lubie ? A vrai dire, je commençais à ne plus en être aux doutes par trop vagues sur ce dernier point. Mais cela ne m'expliquait point le mobile qui déterminait constamment M. Bick à remplacer les uns par les autres.

Au bout d'un mois environ, en tout cas, après quatre annonces conformes, la violence de ma curiosité me poussa vers la région de « Chinois. » J'allais, les yeux fixés sur la pointe de mes chaussures, avec tant d'inconscience automatique, que j'aurais, sans m'en apercevoir, dépassé le magasin de calorifères, si un éclat de voix ne m'avait opportunément fait redresser la tête. Un peu en arrière de moi luisait le vernis mauve de la porte basse et close. Dans la boutique, devant laquelle je venais de m'arrêter, je discernai les quatre chats baignant leurs poils roux dans la douche de poussière que les rayons du soleil faisaient ruisseler sur les quatre poêles.

Au centre de la salle, M. Bick comptait des pièces dans le creux de sa main, le visage plus empourpré que jamais, la casquette posée sur l'oreille. Auprès de lui, un homme jeune, beau, très élégant, en souliers vernis et en costume de coutil à carreaux, tenant à la main son chapeau de paille à large ruban de soie, écoutait humblement. Je surpris même de sa part un geste émouvant de prière; mais, à cet instant, ma silhouette, trop indiscrètement approchée des glaces de la devanture, l'inquiéta. Avec vivacité, cet inconnu se masqua de son chapeau, tout en cherchant à distinguer mes traits, du coin de l'œil. En même temps aussi, j'avais provoqué l'attention de M. Bick, qui porta sur moi son regard émerillonné. Je m'éclipsai aussitôt, plus perplexe que jamais.

Dorénavant, une espèce d'aimantation me ramena, chaque jour, aux abords de la chambre mauve et du magasin de Chinois. A diverses reprises, je fus témoin de scènes analogues à la précédente; mais sans pouvoir les tirer au clair, dans l'impossibilité où j'étais, d'ailleurs, de prolonger décemment ma station trop apparente en ces parages peu fréquentés.

Par une extraordinaire fatalité, durant mes allées et venues, une soubrette vint me quérir, un jour, de la part de sa maîtresse, qui habitait précisément un entresol en face de M. Bick.

Je me rendis à cette invitation, j'en jure bien, sans projet coupable. J'aimais de tout mon cœur ma femme; et, loin d'être capable de la trahir pour aucune autre, j'aurais certainement accompli à ses pieds toutes les heures de mon existence, si des effluves perpétuels, si des attractions magnétiques ne m'eussent sans trêve arraché à moi-même et conduit au dehors vers des destinations ignorées, involontaires.

— Laura ! m'exclamai-je en entrant.

Je ne m'abusais point d'une ressemblance. C'était bien ma Laura, d'Ems; non plus la fillette faible et naïve en ses désordres que j'avais jadis connue, mais une énergique femme dans toute la puissance de sa beauté.

— Eh bien! répondit-elle gaîment, espèce de charlatan! mauvais prophète! tu vois que je vis toujours!

Sans m'arrêter à ce sujet de discussion, je proposai aussitôt à la fille un marché lucratif pour elle. D'un geste, j'avais accueilli ses coquetteries de manière à la détromper sur les intentions qu'elle aurait pu m'attribuer à son égard. Je demandai qu'elle me cédât, pour un temps indéterminé, l'usage d'une des fenêtres de son appartement, dans la pièce où ma présence encombrerait le moins, pourvu que cela donnât sur la rue. On m'enfermerait derrière un paravent; on ne s'occuperait jamais de ma personne. Et je paierais royalement, comme un amant jaloux, exclusif. L'affaire fut aussitôt conclue sur ces bases. Néanmoins, j'ai su, depuis, qu'en se vantant de mes assiduités chez elle, Laura prétendait partout être ma maîtresse, peut-être pour forcer ma volonté, peut-être par amour-propre ou spéculation de courtisane qui ne veut pas avouer le dédain où sont tenus ses charmes.

Malheureusement, une circonstance imprévue, qui aurait pu être une catastrophe définitive, vint me retarder au moment même où j'allais prendre possession de mon observatoire sur le magasin de « Chinois. »

VI.

« La préoccupation de ces dernières aventures avait sans doute surmené mes facultés physiques et morales. Divers symptômes me firent présager un accident. J'étais subitement tombé dans une sombre tristesse.

Ce fut à la tombée de la nuit, après une journée de grosse chaleur. Je revenais de l'allée des Acacias, où un humide vent d'orage avait jonché ma victoria de petites feuilles, arrachées vivantes et vertes. Ma tristesse avait encore noirci. Le cours de mes actions repassait en ma mémoire; je voyais pêle-mêle ce que j'avais profané ou adoré, convoité ou fui. Je me disais avec un doute désespéré: « J'aurais dû agir autrement!.. » Mais une voix intérieure me répliquait: « Tu ne le pouvais pas! » Et ainsi je perdais jusqu'à la consolation de m'adresser des reproches. Tout à coup, un frisson, avant-coureur d'un malaise plus grave, secoua tous mes nerfs.

— Vite! rentrons! criai-je au cocher.

Celui-ci fouetta ses chevaux, qui prirent le galop. Malgré cet effort, il me sembla que nous nous mouvions à peine et que le poids de mon corps se centuplait, de manière à presque immobiliser, par cet alourdissement phénoménal, les roues de la voiture.

Durant le reste du trajet, je n'eus qu'un sentiment très embrouillé

des milieux que je traversais. Mon indisposition augmentait toujours. C'était une détresse accablante, une inertie sans retour, l'angoisse d'une attente terrible. Sous le porche de mon hôtel, je fus pourtant capable encore de descendre et de faire quelques pas. Je gravis sans aide le petit perron et je pus pénétrer dans le hall. Mais quand il s'agit de parcourir cette étendue, où les gens de service avaient négligé d'allumer les lampes, je me traînai lentement par l'effet de la faiblesse, et aussi de l'effroi; car j'avais la vertigineuse sensation d'être engagé sur une planche étroite, au niveau d'une eau immense et sans cours. A travers l'obscurité, je distinguais vaguement, comme point d'arrivée, le mirage d'une île, et, dans cette île, un petit temple, sous le péristyle duquel des ombres d'hommes et d'animaux allaient et venaient, amicales entre elles.

Soudain, étant parvenu au milieu de ce pont illusoire, je m'imaginai qu'il ployait sous ma pesée et que mes chevilles commençaient à tremper dans l'onde mystérieuse. Ne serait-ce point là ce qu'éprouvent tous les êtres lorsque la vie sous eux se dérobe?

Un froid horrible saisit donc mes pieds, et aussitôt, comme si je m'étais mis à cheval sur la planche périlleuse par crainte d'en tomber, un froid uniforme gagna mes jarrets et mes cuisses... J'étendis mes mains vers mes genoux pour en tâter la glace; mais le même froid gela l'extrémité de mes bras, au moment où mes membres supérieurs et inférieurs se rejoignaient dans ce vide que je croyais être une eau. Je tombai raide, tout allongé...

... Au bout de je ne sais combien de temps, les deux valets me trouvèrent dans l'état où je gisais, qui leur inspira une quantité de protestations. Dans leur trouble, ils m'emportèrent jusqu'à la chambre de la comtesse, qui était la plus à proximité, et là, m'ayant déshabillé, ils me couchèrent dans le lit si coquet de ma femme, qui, sortie pour quelques emplettes et quelques visites, n'était pas encore de retour.

J'étais rigide, impuissant à ébaucher aucun mouvement ni tressaillement; mais l'alcôve où j'étais, ornée de glaces et en forme de conque dorée, possédait des qualités merveilleuses pour la vue et l'acoustique. Je voyais tout, j'entendais tout autour de moi.

... Bientôt, mon ami et médecin Corail, qu'on avait mandé en hâte, accourut. Corail interrogea mon pouls, se pencha attentivement contre mon cœur et finit par déclarer, en se redressant :

— Il est mort!

J'aurais peut-être douté de sa science, si j'avais vu poindre son rictus sardonique. Mais, hélas! aucune de ses féroces canines ne se montra. Corail était de la race de ces vrais fauves qui n'ont point de dents pour les cadavres. Cette preuve de mon décès était la plus convaincante qu'on pût m'en fournir.

Ainsi donc, j'étais mort. Voilà pourquoi un bien-être instantané avait succédé à ma violente souffrance. J'ai constaté que l'instant le plus douloureux de la mort est cette période de l'agonie où le froid exécute ses envahissemens. Le fameux dernier soupir s'envole aussi facilement que tous ses prédécesseurs. Le mien, en tout cas, m'avait échappé imperceptiblement.

En vérité, j'étais mort. Alors le petit temple, dont j'avais tout à l'heure discerné la ténébreuse colonnade, était le seuil des trépassés? J'allais sans doute y toucher à bref délai. J'étais assez satisfait d'avoir cette première indication sur l'autre monde, auquel mes rêveries n'avaient jamais attribué de formes précises, et qui, dès l'abord, me semblait d'une belle tenue.

Mais, pensai-je subitement, si je suis mort, comment se fait-il que je continue à voir, à entendre, et aussi à sentir cette odeur féminine qui règne alentour, douce et chère? C'était assurément bien bizarre!

En réfléchissant sur cette circonstance, je finis par m'aviser que, pendant un certain laps, les ongles et les cheveux persistent à croître aux défunts. Dès lors n'était-il pas également naturel qu'une partie des facultés intellectuelles et sensitives subsistassent chez ces derniers, dans une durée correspondante?

Mais pour combien de temps en avais-je encore?..

... L'absence prolongée de ma femme me chagrinait. J'avais un désir immodéré, une curiosité voluptueusement cruelle de jouir de sa stupeur,.. de sa douleur! Oh! la mine qu'elle allait faire!.. D'avance, je savourais ces égoïstes et ultimes délices d'amour.

D'autre part, la présence de mes seuls domestiques m'agaça, après le départ de Corail. Ils étaient là, les bras croisés, m'interceptant la lueur suprême du crépuscule, se concertant tout bas. Mon premier dépit d'être mort fut de ne pouvoir les chasser au loin.

Après en avoir délibéré, sans doute par acquit de conscience, ils m'infligèrent les pratiques d'un barbare empirisme. L'un appliqua sur mes lèvres un miroir qui ne se ternit point, tandis que l'autre me scarifiait le talon avec la lame d'un canif.

Assuré enfin que j'étais bien mort, celui qui était le plus anciennement entré à mon service se mit à me tripoter, avec impudence, partout, comme pour se rendre compte de la substance en quoi était fait l'homme qu'il avait si longtemps accepté pour maître... Puis, il pinça très fort mon nez, probablement trop évasé pour son goût, et qu'il était libre, en cette minute, de rectifier à sa guise. Après avoir bien comprimé mes narines avec ses doigts, qui empestaient d'un astiquage de cuivre, il fit flamber une allumette pour mieux apprécier le résultat de son ouvrage... Ensuite, poursuivant ses expériences sur ma chair malléable, il tordit mon appendice nasal d'une façon apparemment si comique qu'il pouffa de rire, en prenant à té-

moin son camarade... Ce dernier était pour lors très occupé à fouiller les poches de mes habits, d'où il avait extrait déjà mon porte-monnaie et mon porte-cigarettes. Les deux gaillards comptèrent aussitôt la somme livrée à leur discrétion...

Devant ce spectacle, j'eus l'étonnement de reconnaître que l'instinct de la propriété s'était encore conservé en moi. J'étais furieux. J'appréhendai la découverte de la clé de ma caisse. Seigneur! Et Marie qui n'arrivait toujours pas!

Un conciliabule eut lieu entre les deux compères. Ils chuchotaient, en m'observant du coin de l'œil, comme si j'eusse encore été gênant. Ensuite ils réintégrèrent dans mes vêtemens ce qui en avait été tiré, avec une probité scrupuleuse. Dieu merci! j'avais été servi par d'honnêtes gens, et j'en eus comme de la fierté, oui, dans ma situation!

Cependant l'un des serviteurs avait reporté la main sur mon bien. Il ouvrit mon étui de galuchat, offrit une cigarette à son acolyte et en prit deux pour lui, d'un air capable et autorisé. J'admis cet acte comme une compensation accordée au droit de vol que tant de gens sont tentés de s'attribuer, dans les conjonctures favorables.

... Enfin, ce n'était pas trop tôt! Marie survint...

Elle se précipita vers mon corps, tandis qu'on l'informait en quelques mots des mesures prises et du diagnostic de Corail. Ma femme se contourna sur ses hanches en proférant quelques cris, rapides comme des aboiemens :

— Vo! vo! vo!..

Elle tortilla ses mains jointes et, se jetant sur ma face, feignit de la baiser. Mais, moi, je sais bien qu'elle ne me baisa point. Ses lèvres, sèches et contractées d'horreur, s'arrêtèrent à quelques millimètres de mes yeux fixes. Et soudain, se détournant :

— Pourquoi, demanda-t-elle nerveusement, l'avez-vous mis dans mon lit?..

Les valets balbutièrent une excuse. Mais déjà Marie s'enfuyait en répétant :

— Jamais je n'oserai plus coucher dans mon lit... Mais puisqu'il y avait le sien!.. Pourquoi ne pas l'avoir mis tout bonnement dans le sien?..

Je supposai que la comtesse allait se réfugier dans la solitude de quelque pièce, pour s'y abandonner aux larmes du deuil et des prières.

... A mesure que mon anéantissement final devait approcher, il me semblait que mes facultés survivantes s'affinaient davantage, notamment celle de la vue. Je contemplais passionnément, dans les glaces de l'alcôve, où ils étaient réfléchis, tous ces objets environnans, dont le charme avait tant de fois jadis distrait mes regards

querelleurs d'amour ou radieux... Par exemple, un admirable coffret en vieil ivoire (que j'avais donné à Marie en récompense de m'avoir, un matin, permis de la coiffer selon mon caprice) risquait, trop au bord d'une petite commode, de tomber et de briser sa fragile merveille. J'aurais voulu le ranger en une meilleure place, avant de n'être plus rien. Sinon, j'allais entrer avec cette inquiétude dans l'éternité.

Cela me tourmentait, ainsi que la vue d'autres bibelots regrettés. Mais néanmoins voir, c'était vivre ; revoir bientôt Marie, ce serait tout à fait revivre! Oh! voir, voir, voir encore!

Sur ces entrefaites, un ecclésiastique, demandé à la paroisse voisine, se présenta en une allure digne et sereine ; et son enfant de chœur posa près de mon chevet le récipient des saintes huiles. Quoique ce ministre ne fût pas de mon culte, il fut reçu avec un recueillement pieux par mon âme, qui, pour la dernière fois sans doute, allait se trouver en communion avec celle d'un de ses semblables, dans la grâce des implorations divines.

Ah! que j'étais donc recueilli!

Le prêtre clignait, de droite et de gauche, comme pour se renseigner sur le milieu bizarre où on l'avait introduit, et dans lequel un mort gisait, solitaire, parmi les raffinemens de la plus pécheresse coquetterie. Il cherchait encore avec embarras une place pour déposer son couvre-chef, quand déjà je récitais intérieurement les prières que le pope m'avait autrefois apprises. Le jeune assistant avait déballé les insignes sacerdotaux et les burettes consacrées, avec le zèle heureux de cet âge. Après quoi, il se complut en une série de grimaces distraites et abominables, farfouillant son nez, agitant sa langue, sans souci de la solennité du sacrement qui se préparait. Je le confesse, j'aurais alors donné une aumône de cent louis pour obtenir la faveur de gifler ce petit masque.

L'obscurité du soir avait achevé d'emplir la pièce mortuaire. Mes valets, chacun à une extrémité de mon lit, soutenaient, à bout de bras, une grande lampe. Entre eux deux, l'officiant, paré de son surplis, allait procéder à la cérémonie. Les femmes de chambre étaient agenouillées au second plan. C'était un tableau bien émouvant pour moi. L'onctuosité de la religion baignait toutes mes fibres. Il ne manquait plus à ma sublime extase que la vue de ma bien-aimée femme. Enfin, elle s'avança, languissante, le visage inondé comme cela convenait, le front voilé, plus belle que je ne l'avais encore contemplée...

Soudain, au moment même où il me semblait que si des siècles me restaient pour regarder Marie, ces siècles seraient plus courts que des secondes au gré de mes yeux jamais lassés, soudain, à ce moment même, le prêtre, se ravisant avant de prononcer les pre-

mières paroles de bénédiction, se dirigea vers moi, noblement, ses deux pouces tendus...

Et, instantanément, des ténèbres complètes, les ténèbres de l'éternité, recouvrirent mes deux yeux. Dans un attouchement double et simultané, le ministre de Dieu venait, selon la tradition, d'abaisser mes paupières!..

Enfer et ciel!.. Une rage surhumaine bouillonna au fond de ma dépouille... Quoi! lorsqu'une de mes dernières participations à la vie était la propriété de *voir*, quelqu'un s'était permis de me ravir ce bien, sans remords, impunément, pieusement, avec un sourire de béatitude mystique!..

Hélas! j'avais un peu trop tardé pour me formaliser de cette règle ordinaire. C'était plutôt quand j'étais encore de leur monde que j'aurais dû prendre mes précautions contre les vivans, et ainsi les apostropher durement :

— Qui vous autorise, dites, à aveugler les morts? et pourquoi les aveuglez-vous?.. Parce que la fixité de leurs regards vous importune?.. La belle affaire, en vérité!.. Sybarites! Vous violez les intentions manifestes de la Providence! La nature, sachez-le, est une artiste habile. Si elle l'avait voulu, après le dernier souffle des êtres, leurs paupières se seraient relâchées et rabattues d'elles-mêmes. Mais la Providence, la nature, vous le voyez bien, profanateurs! ont décidé que les yeux des trépassés resteraient grands ouverts...

Non, vraiment, les vivans négligent par trop les égards dus aux hôtes qui les quittent. Aucun de ces derniers n'avait jamais réclamé avant mon aventure. J'étais épouvantablement indigné.

— Comment, pensais-je, les hommes civilisés, dans leur ignorance absolue des phénomènes au-delà de la vie, ont-ils l'audace idiote de rejeter, comme de vils matériaux, dans les entrailles de la terre, les personnes qui leur ont été les plus chères?.. de les murer dans des fosses, loin de ce qu'elles ont préféré parmi l'existence, dénuées de tout?.. Au moins, les peuplades sauvages, sur des tertres aériens, entourent les défunts de leurs armes aimées, de leurs parures coutumières, des poteries où ils avaient le goût de boire...

Mais moi, dans vingt-quatre ou dans quarante-huit heures au plus, selon le bon plaisir de la police, on allait me sceller dans une caisse de plomb garnie de son et de substances puantes. On me descendrait dans un trou profond et humide, dont l'insalubrité hâterait misérablement ma dernière fin en tuant la sève dernière de mes cheveux et de mes ongles...

Mon Dieu! mon Dieu! Serait-ce donc si malaisé (faisant ainsi bénéficier d'un doute incurable ceux qu'on vient de perdre) de leur

accorder une sorte de confortable ingénieux et sans cesse renouvelé, jusqu'à complète annihilation des restes visibles?

Hommes qui avez organisé froidement la pompe des funérailles, comment n'avez-vous pas réfléchi aux parcelles d'âme et de sentiment que pouvaient conserver les morts, ni aux ménagemens que méritent ces parcelles, tandis qu'elles vont s'atténuant jusqu'à la dispersion de la dernière poussière du dernier ossement?

Ah! du moins, ceux qui dilapident au vent les cendres de leurs ennemis sont plus avisés que ceux qui n'imaginent aucun bien-être pour les reliques de leurs amis! La haine est une plus subtile conseillère que la tendresse.

Qu'il serait pourtant facile et beau, pour adoucir les épreuves finales des pauvres morts, de les étendre en des salles tièdes, avec un parfum partout épars, et, au milieu, un orchestre dont la musique perpétuelle bercerait nuit et jour leur croissante langueur! Et, pour distraire ces regards mornes, des fantasmagories, des illuminations chatoyantes tourneraient sans trêve, devant leurs yeux ébaubis du spectacle comme ceux des petits enfans. Car les morts, — c'est un revenant qui parle! — retraversent, pour gagner le néant, toutes les naïves sensations de l'enfance d'où ils sont sortis...

Oh! quel besoin, moi, j'avais d'être amusé en cette conjoncture suprême, comme jadis! Dans la nuit anticipée de mes prunelles, je rêvais de revoir apparaître une splendeur de fêtes innocentes, des arbres de Noël lumineux, des milliers de bougies roses... Mais peut-être cela n'était-il que l'effet indirect d'un désir inavoué et fou d'être redevenu jeune et de ravoir devant moi une longue carrière de vie?..

... En dépit de ma cécité prématurée, je me rattachais encore aux jouissances des vivans par l'organe de l'ouïe, et surtout par celui de l'odorat, que j'avais particulièrement développé.

La psalmodie du prêtre s'était tue. Un bruit de pas s'était éloigné.

Maintenant, des émanations délicieuses à mes narines montaient dans le silence, des quatre coins de la chambre de ma femme, éveillant mes souvenirs d'affection charmée. Je distinguais, dans ce bouquet de parfums, ce qui me venait des sachets d'un vide-poche ou de fleurs déjà sèches dont j'avais, la veille, orné la cheminée de Marie, ou d'un missel de cuir fleurdelisé, ou d'un simple petit corsage de surah jeté là-bas. J'aspirais avec rapacité ces richesses flottantes, pendant que j'en avais encore la possession, pour en faire mon trésor du tombeau...

Tout à coup, les orifices de mon nez ne me transmirent plus aucune impression. Un corps souple mais épais, brusquement apposé, les obstruait.

— Ces sales mouches, dit une voix, voyez où elles prendraient leur plaisir!..

Je compris qu'on venait de me recouvrir le visage avec quelque foulard d'un tissu très serré. J'éprouvai alors ce qu'il y a d'infernale torture dans une fureur sans épanchement possible. Ainsi, c'était dans l'ordre. Et mes tortionnaires ne faisaient qu'accomplir un devoir en me bouchant les narines, après m'avoir bouché les yeux. Je n'avais plus qu'une ressource : écouter éperdument toutes les rumeurs de la vie et m'en approvisionner le tympan...

... Qu'on ouvre, au moins, les deux battans des fenêtres aux gais tapages de la rue, qu'on parle haut, qu'on marche!.. Oh! si quelqu'un pouvait chanter!..

Non, je n'entendrai pas le roulement des voitures, ni de conversations, ni de bons pas sonores...

... On a fermé mes volets et matelassé toutes les issues de la chambre sous des portières ou des rideaux. On circule sur la pointe des pieds; on chuchote sans que je puisse percevoir un mot...

Pourtant, toutes mes facultés étaient bien attentives et siégeaient dans mes oreilles, où la force des choses les avait reléguées.

J'en arrivai, dans ma détresse, à me contenter de peu. Par exemple, du tic-tac d'un cartel, unique en sa grâce, que j'avais dépensé tant de ruses à acquérir. Mon trousseau de clés, qu'on posa sur le marbre de la commode, eut un tintement familier qui me ragaillardit. L'acuité de mon oreille devint de plus en plus perspicace. Je distinguai qu'on pliait mes vêtemens avec ce soin extrême qu'on a parfois pour les choses qui ne doivent plus servir. Mon parapluie, qu'on remettait à jamais dans sa gaine, fit un léger susurrement de soie.

Un long temps de silence s'ensuivit.

Puis je reconnus le souffle de ma femme, qui, de loin, laissait échapper un murmure insaisissable. Une voix de femme inconnue, celle d'une couturière sans doute, répondit plus distinctement :

— Parfaitement!.. Je vois ce qui convient à madame... Madame désire ce que nous appelons un deuil coquet?..

... Après quoi, mon invisible entourage sembla redevenir taciturne. J'eus alors l'atroce inquiétude d'avoir progressé dans la mort et d'avoir perdu l'ouïe...

Mais, heureusement, des opérations, enfin recommencées auprès de moi, me prouvèrent bientôt que mon dernier sens était encore intact... On froissait des linges, on les dépliait, on les déchirait.

Ensuite on dut, sans que mon corps insensible et glacé ressentît aucun attouchement, le manier, le soulever, l'envelopper dans un linceul. En effet, parfois, de chaque côté de moi, des bouches poussaient, tout près de mes oreilles les « Han! ahan! » des grands efforts. Probablement, j'étais fort lourd à remuer. Car le plus an-

cien de mes serviteurs proféra un juron si net, si vibrant de santé, si beau d'humanité, que j'aurais été ravi de pouvoir le récompenser. A la bonne heure! tout ce remue-ménage m'enchantait. Et je n'avais qu'un souci, en cet instant, c'était que ces préparatifs funèbres fussent un peu bâclés. Comme tout allait me paraître triste et monotone après!

Sur ces entrefaites, un de mes chiens, faufilé par hasard dans le lieu mortuaire, l'emplit d'aboiemens allègres, selon l'humeur où le mettait un désordre insolite. Sans doute quelque méchante brutalité châtia aussitôt cette pauvre bête, car elle tomba en de lugubres hurlemens dont je ne pus entendre la fin...

Non! Sang du Christ! Il était décidé que je n'entendrais plus rien ici-bas!..

Que s'était-il passé? Cela ressemblait à une abominable gageure; mais ce qui est certain, c'est que, avec une simultanéité consternante, des deux oreilles j'étais devenu instantanément sourd!..

Les transitions avaient trop manqué à ce prodige pour qu'il fût naturel. Aussi, je me lançai dans les hypothèses; et je n'aurais probablement abouti à aucune interprétation, si, par une nouvelle et aussi subite manigance, mon appareil d'audition n'avait été délivré pendant quelques secondes, le temps pour moi de recueillir cette phrase :

— Ce n'est pas comme ça qu'on attache une mentonnière!..

Et immédiatement, pour la deuxième fois, une surdité artificielle me fut infligée.

La scène dont j'étais victime était désormais commode à reconstituer... On avait ficelé ma mâchoire inférieure avec le sommet de ma tête, pour lui épargner la disgrâce de se décrocher. Ce petit soin était un des premiers principes du rite funéraire; et moi-même j'en avais, en plusieurs circonstances de ma vie passée, approuvé la galanterie. Soit! Mais, cette fois-ci, c'était une autre paire de manches, ou plutôt une autre paire d'oreilles!

Ah! les canailles! Ah! les crétins!.. Quoi! On me volait tout alors! tous mes débris d'existence! On me volait mes yeux, mon nez, mes oreilles... Oh! voler l'indigence de la mort!..

Un ouragan de frénésie s'était déchaîné dans ma raison. Je faisais des efforts endiablés pour vociférer toutes ces récriminations qui expiraient dans mon gosier :

— Ah bien! si c'est ça votre façon d'honorer vos morts, ramassis de vivans que vous êtes, tuez-les plutôt, vos morts, oui, tuez-les tout à fait, d'un seul coup!..

Sacrebleu! si j'avais seulement eu la chance de ne pas mourir de ma « belle mort, » comme on dit, dans mon lit; si, au contraire, j'étais décédé à bord d'un paquebot, par exemple, on eût noyé ma

carcasse. Ailleurs encore, on m'eût peut-être incinéré... Et une seconde mort eût achevé la première.

— Mais faites-moi donc rôtir, bourreaux, asphyxiez mon cadavre ; et ne le torturez plus !..

Aucun son ne sortait de ma bouche. Toutefois, mon exaspération était telle, que je sentais bien que ça ne pouvait pas durer. J'allais forcément archi-trépasser ou ressusciter.

Employant toute ma volonté, je concentrai ce qui me restait de fluide vital dans un coin de mon crâne, où cela me sembla avoir la forme d'une petite boule. Alors, dans une pression inverse, je fis éclater l'objet et j'en chassai les gaz par tous les canaux de mon corps. Quelle poussée, Seigneur ! L'effet fut merveilleux.

Mes jambes, emmaillotées ensemble, se soulevèrent d'abord, malgré la bordure résistante d'un drap ; puis, elles retombèrent rigides, en mettant, par une sorte de jeu de bascule, mon buste sur son séant. La batiste qui me voilait la figure glissa sur le tapis. Mes yeux s'écarquillèrent. J'émis un soupir violent, qui éteignit des cierges plantés au bord de mon lit.

Deux religieuses qui sommeillaient, leurs doigts mêlés à des grains de chapelets, se dressèrent en sursaut, l'une près de mes pieds, l'autre près de mon chevet. Elles reculèrent précipitamment, trébuchant, esquissant le signe de la croix, gémissant d'effroi.

Je me mis debout avec prestesse, et je m'appliquai à rassurer les bonnes sœurs par un cordial sourire. Mais ce fut une peine perdue.

Elles prirent la fuite, frissonnantes sous leurs cornettes, qui battaient l'air comme des ailes de colombes effarouchées.

Je les poursuivis, sautillant dans mon suaire, ainsi qu'un concurrent des courses en sac, et je ne cessais de leur répéter :

— Attendez-moi, mes bonnes sœurs. Je n'ai qu'une observation à vous faire... Ne craignez rien. Je ne puis pas vous nuire, puisque je suis encore presque mort.

Mais ouiche ! . . . . . .

. . . . . .

Depuis cet événement miraculeux, je n'ai jamais pu voir de morts sans un sentiment de pitié querelleuse envers cet aspect de résignation qu'ils ont tous et qui leur est fatal.

Lorsque j'en ai eu la licence, je me suis approché du défunt avec l'autorité qui désormais m'appartient en la matière, et je me suis appliqué à l'entretenir sur le ton persuasif de la camaraderie, de la confraternité. Je lui ai confié que, moi aussi, j'ai été mort, et que probablement je le serais encore sans l'esprit de rébellion qui m'avait à propos ranimé. Et je n'ai point manqué de lui indiquer la

tactique à laquelle je dois mon salut. J'ai usé de tous les moyens : prières, menaces, railleries...

Mais les morts n'ont jamais eu l'air de me comprendre. Alors, je me suis rabattu sur leurs proches, pour leur recommander ceci :

Asseyez-vous au chevet du vôtre, jusqu'à ce que les règlemens l'arrachent à vos affections. Surtout ne fermez pas ses yeux ; laissez son visage libre ; car les morts entendent et voient... Parlez-lui comme si rien de grave ne lui était survenu, comme à un parent alité. Ne le traitez pas ainsi qu'une chose devant laquelle on peut tout dire. Pour discuter les horreurs nécessaires, mettez-vous à l'écart. Que l'un de vous l'occupe constamment, lui lise les poètes préférés, lui montre les images chéries. Au besoin même, inventez des projets en l'y associant. Les morts se font encore tant d'illusions ! je vous le jure. . . . . .

. . . . . .

Par malheur, les vivans ne m'ont pas témoigné plus de foi que leurs morts. . . . . .

. . . . . .

VII.

« ... Il y a moins d'un mois, à mon réveil, trois individus, qui m'apparaissaient pour la première fois, trois espèces d'estafiers, se sont jetés sur moi, dans ma propre chambre. Ils m'ont ligotté, entortillé dans mes vêtemens, emballé, pour ainsi dire, au fond d'une sorte de voiture cellulaire, et déposé entre les murs de cette enceinte, d'où je daterais mes pages si je savais son nom.

Par qui et par quoi ces énergumènes étranges étaient-ils inspirés? Qui m'avait livré à leur merci? Comment mes appels furibonds n'ont-ils fait surgir à mon secours personne de ma maison? Cela, je ne me charge pas de l'expliquer.

D'autre part, ma carrière a subi tant d'adversités, tant de vicissitudes anormales, que je n'en suis plus à m'étonner de rien.

Pourtant, si je suis las de commenter mon destin, j'entends du moins le relater avec l'intégralité de tous ses détails.

Or, voici exactement la scène qui précéda, de trente-six heures, l'incarcération dans laquelle je continue à me débattre sans lui prévoir une seule issue.

... C'était un soir, après dîner, dans un des petits salons de l'hôtel. Pensivement, et à faibles gorgées, je humais ma tasse de café. Comme à l'ordinaire, Corail était là, bavardant, gai, sceptique, plein d'aises.

La comtesse Marie, ayant renversé contre le dossier cambré d'un

bas fauteuil sa chevelure abondante, couleur des blés jaunissans, et croisé ses genoux l'un sur l'autre, montrait entièrement un de ses brodequins qu'elle agitait avec une complaisance un peu trop libertine.

Toutefois, je retins à cet égard une observation futile, car j'étais en train de méditer une leçon plus haute et générale, et que certains faits récens rendaient indispensable, à ce que j'estimais.

Ma femme écoutait avec un sourire négligent notre ami qui *potinait*, qui *potinait* en gardant sa gravité malicieuse de joli médecin des dames. C'étaient les anecdotes les plus vicieuses sur l'inconduite de personnes du meilleur monde. Le conteur semblait même prendre plaisir à choisir les moins décriées d'entre les femmes en vue pour leur attribuer tant de fautes, qu'afin d'y faire face le don d'ubiquité eût été nécessaire aux sujets.

La comtesse finit par l'interrompre ; et la lueur de ses prunelles démentant ses paroles d'ennui :

— Corail! soupira-t-elle en maniant son éventail, vos bêtises me fatiguent... Vous répétez des on-dit ignorans... Est-ce que ces choses ont jamais de témoins?.. Pourriez-vous m'en citer un? Un seul témoin d'une seule de ces intrigues?.. Mais non! mais non! Vous voyez bien!.. Les secrets sont des secrets; et ce dont le public jase est ce qui n'existe pas...

Sur cette réprimande, le jeune homme se tut. Il affecta d'essuyer le carreau de son monocle, et de se consacrer au polissage de sa barbe pointue de beau brun, selon son habitude, quand il était un peu vexé.

J'avais été tenté d'intervenir en ce point du débat; mais une hésitation suprême m'avait arrêté. Ce fut une insistance maladroite de Marie qui me relança dans ma réserve. Un téméraire amusement de l'autre sexe consiste à prendre les taureaux par les cornes.

— N'êtes-vous pas de mon avis? me demanda-t-elle...

— Pardon! déclarai-je alors, moi, je suis un de ces témoins que vous réclamez...

Ma femme ouvrit de grands yeux; et :

— Comment cela? fit-elle, vous? Vous-même? Est-ce possible?

Comme si tous deux eussent intérieurement qualifié d'aberration nouvelle ma sortie imprévue, elle échangea des signes de condescendance avec le docteur, qui s'écria :

— Ah! mon cher, vous nous devez l'histoire,.. si elle est convenable.

Pour me donner un loisir de réflexion, j'exprimai un : « A quoi bon? » par un bref haussement d'épaules. Puis, érigeant mes moustaches à l'encontre de mon regard perpendiculaire, j'exprimai, dans

la moue de mes lèvres, le « Pourquoi pas? » des caractères philosophiques.

Ce manège avait assez duré pour que l'intérêt de mon auditoire eût eu le temps de se développer. Désormais, j'étais sûr d'entretenir cet intérêt, par la suite. Pour ma part, j'étais très calme, tout à fait maître de mon langage.

— Mon cher, répliquai-je à Corail, l'histoire n'est pas convenable. Cependant, la voici... Oh! restez, mon amie. Je tâcherai de corriger le fond par la forme. Et, à la rigueur, vous voudriez bien m'arrêter sur la limite de la décence.

Je m'accrochai à la tablette de la cheminée, par l'angle de mes coudes, et je commençai dans ces termes :

— L'un ou l'autre de vous s'est-il jamais soucié de savoir où, depuis près de six mois, j'ai passé toutes mes journées?.. Non, n'est-ce pas?.. Naturellement. On ne songe pas à tout. Vous aviez vos occupations. J'avais la mienne. Celle-ci provenait d'origines si compliquées et si lointaines que, sans la légitimer, je me bornerai à vous apprendre en quoi elle consistait.

Sur ces mots, je roulai un canapé en travers d'une croisée, je m'y étendis tout de mon long, tournant le dos à mes auditeurs, laissant pendre une de mes mains, dont les ongles se remirent aussitôt à gratter la bordure du tapis par un retour instinctif à une manie contractée à la longue dans ce genre d'attitude. En cet état, j'élevai le ton pour qu'il portât suffisamment derrière moi :

— Remarquez ma position. Hein? Elle est peu confortable. Néanmoins, je me suis astreint à la conserver souvent pendant cinq ou six heures de suite. Et cette persévérance quotidienne a eu la durée d'une demi-année. Et, d'un bout à l'autre de ces séances, mon regard immobile restait fiché entre deux planchettes d'une persienne fermée.

Après cette démonstration, je me relevai d'un bond, et j'examinai mes compagnons. Corail continuait à frotter son monocle, et Marie venait d'étouffer un mignon bâillement.

— Encore une minute, repris-je, et le récit va prendre du piquant... Bien entendu, ce n'est pas ici, chez moi, dans ma chambre, que je m'imposai ces manières de fakir. C'était derrière une fenêtre que j'avais louée, à une fin connue de moi seul, dans une région de Paris assez distante de l'hôtel, dans le quartier de l'Europe... Oui! Eh bien? quoi donc?.. Mon but était d'espionner les allures d'un négociant établi en face, de l'autre côté de la rue... Si peu que ce détail puisse vous importer, je vous dirai en passant que le personnage simulait un commerce nul de calorifères et qu'il s'appelait Bick...

A ce nom, Corail ne put retenir un tressaillement. Marie ne broncha point. A peine un souffle éphémère anima-t-il la nacre de ses narines.

— Vous allez vous-mêmes juger si les façons de ce Bick et ses relations n'étaient point faites pour captiver la curiosité d'un observateur... Le premier jour où je pris possession de mon poste, il était environ neuf heures du matin, un lundi. Le marchand de calorifères prenait son café au lait et jetait à ses chats des mies de pain préalablement détrempées. Ensuite, il se mit à circuler de long en large dans sa boutique déserte. A partir de dix heures, il interrogea sa montre rageusement. Il consulta un agenda qu'il tapota cordialement comme si les annotations en avaient justifié son impatience... Une demi-heure encore s'écoula. Puis un homme qui avait la tournure d'un magistrat, avec des favoris noirs et une serviette sous le bras, survint à grandes enjambées. M. Bick effectua une pantomime sévère qui signifiait : « Enfin! il était temps!.. » Je vis le nouveau venu, très poli, très digne, tirer de son portefeuille un billet de banque, et prendre rapidement son congé, tandis que l'autre encaissait la somme et rayait une ligne de son agenda... Après quoi, la rue presque inhabitée devint le domaine de quelques gamins échappés de l'école... L'heure de notre déjeuner, ma chère Marie, était proche. Je m'octroyai, à mon tour, quelques instans de récréation...

Ma femme jouait avec les plis de sa robe. Aucun trouble n'altérait la sérénité de son visage. A peine l'envie de découvrir où je voulais en venir perçait-elle à travers ses pupilles, si claires qu'elles en paraissaient blanches. En revanche, Corail donnait les marques physiques d'une anxiété grandissante. J'adoucis, à l'extrême, le timbre de ma voix :

— A midi trois quarts, j'étais revenu derrière la claire-voie de mes volets. C'était le bon moment. Un jeune homme svelte, de tournure militaire dans sa redingote sanglée, dépassa lestement le magasin de calorifères, et, à l'aide d'une clé brillante qu'il avait sur lui, il ouvrit et referma promptement une petite porte adjacente à la boutique de M. Bick... Mais je m'aperçois que j'ai négligé de vous décrire cette petite porte. Sa couleur était mauve,.. d'un mauve tendre, uniforme, obsédant... Je voudrais que vous ayez, comme moi, cette teinte dans les yeux!.. Vous la figurez-vous un peu?..

Ma femme fit : oui!.. Corail fit : non!

— Je ne vous ai pas non plus, continuai-je, décrit la clé. Elle avait pourtant son cachet, telle que j'ai eu occasion de l'examiner... Désirez-vous, à cet égard, quelques renseignemens typiques?..

— Comme il vous plaira! murmura Marie.

Corail, qui maintenant était pâle, ah! bien pâle! enfonça ses deux

pouces dans ses goussets, pour se donner une contenance. Puis il y serra nerveusement les extrémités de la double chaîne qui tombait de son gilet. D'un côté, c'était sa montre, et de l'autre, sans doute, quelque breloque, quelque bien précieuse breloque!..

Je m'amusai à dessiner sur une carte l'image de la clé, et je conclus :

— C'était un vrai bijou. En or, je crois... Bref, le nouveau venu s'était éclipsé derrière la porte mauve. M. Bick, averti probablement par quelque bruit mitoyen, accourut sur son seuil, avec une espèce de torchon au cou, une fourchette et un couteau dans les mains. Il inspecta la rue, à gauche, à droite, n'y remarqua rien et se retira... Trois quarts d'heure plus tard, au coin là-bas, le roulement d'une voiture s'arrête... Une dame petite, rondelette, un peu roussotte, le visage voilé de gaze blanche, arrive devant la porte mauve. Celle-ci s'ouvre, avant qu'on n'y ait sonné, comme si, derrière, le guet eût été patiemment fait. La petite dame, sa toilette discrète sont déjà engouffrées... Pan! la porte mauve a claqué... Jusqu'à cinq heures du soir, ce couple ne reparut point... Dans son magasin de calorifères, M. Bick fumait et buvait sans trêve... Au-dessus de sa tête, deux fenêtres tendaient leurs rideaux de soie, du même mauve que celui de la petite porte... Plusieurs fois, ces étoffes frissonnèrent légèrement, tandis que mes yeux s'abîmaient aux bords de leur insondable mystère...

Depuis quelque temps, je m'étais mis à parler de plus en plus bas; ma dernière phrase avait coulé comme un soupir. Insensiblement, la contenance de Corail et celle de ma femme avaient subi l'impression de ma langueur, et tous deux semblaient plongés dans une rêverie identique...

— Vous m'écoutez? n'est-ce pas? criai-je brusquement.

Ils tressautèrent ensemble, et leurs protestations se confondirent.

— A cinq heures donc, continuai-je, la toilette discrète, le masque de gaze, les petits talons sonores s'échappèrent par un entre-bâillement de la porte mauve. Un peu plus tard, la redingote sanglée se présenta dehors à son tour et battit en retraite... A sa suite, un gros ouvrier en blouse bleue sortit du magasin de calorifères et disparut dans la même direction... Longtemps après, ce même gros ouvrier était de retour. Il se mit en bras de chemise, et adapta les volets sur le vitrage de la boutique de M. Bick. Je regardai attentivement cet officieux... Ha! ha! ha! c'était M. Bick en personne, qui venait, à respectueuse distance, de reconduire l'amoureux à domicile... Au fait, quand on héberge les gens, c'est bien le moins qu'on se renseigne authentiquement sur leurs noms et adresses! Pas vrai? Hé! Corail?..

Ce dernier, livide maintenant, contemplait obstinément la pointe de ses chaussures. Sur mon interpellation, il leva la tête, ouvrit la bouche et resta muet... Ma femme, très maîtresse d'elle-même, vint au secours de notre ami. Et, me montrant toute la rangée de ses belles dents, par le rapide éclair d'un mince sourire :

— Ce récit vous énerve, me dit-elle... Reposez-vous... Quelque autre soir, vous terminerez...

Pour déférer à cette sollicitude, je repris la parole avec une lenteur ménagère. J'avais même peine à entendre ma propre voix, qui filtrait dans la pièce, en un filet ténu, comme si j'eusse désiré ne point tarir trop tôt la source de mon souvenir.

— L'espèce d'officier refranchit encore trois fois la porte mauve : le mercredi suivant, le jeudi, enfin le samedi. La petite dame aussi, toujours en retard. Lors du deuxième rendez-vous, après la séparation au crépuscule, ce fut sur sa piste, à elle, que se lança M. Bick, de nouveau déguisé en maçon... Puis ce ménage clandestin ne se réunit plus jamais à ma connaissance ;.. seulement, dans le cours de la semaine suivante, le jeune homme au visage martial réapparut, essoufflé. D'un pas désordonné, il se rua dans le magasin de calorifères, gesticulant avec fureur, brandissant une canne, croisant en fin de compte ses bras las de s'indigner... M. Bick l'écoutait, la face violacée, très calme dans l'ensemble de son attitude, et ne lâchant que quelques syllabes. Cela suffit pour radoucir son adversaire. Celui-ci, une main sur son cœur, l'autre sur ses paupières, s'humilia dans la plus suppliante des postures... A partir de cette entrevue, il revint à dates régulières, le 15 et le 30 de chaque mois, et versa docilement à la caisse de M. Bick une somme sans doute convenue dès lors... Vous supposez peut-être, vous, ma chère Marie, dans votre naïveté d'honnête femme, toi, Corail, dans ta simplicité d'homme loyal, qu'il ne s'agissait là que du paiement d'un calorifère acheté à tempérament?.. Erreur! mes bons!.. c'était bel et bien un abonnement au *silence* de ce marchand exceptionnel, dont l'enseigne et l'achalandage apparent ne servaient que de trompe-l'œil... Comprenez-vous, à présent?.. Ha! ha! ha! Appréciez-vous le comique de la situation pour le spectateur que j'étais?..

La comtesse eut la politesse de partager mon rire, qui, d'ailleurs, n'était pas plus sincère que le sien. Corail semblait inconscient; quatre de ses doigts continuaient seuls à se crisper au-dessous de chacune des poches de son gilet, où il avait maintenu le crochet de ses pouces. Je continuai, d'un ton, malgré moi, farouche et caverneux :

— Oui! c'était bien comique, le défilé auquel j'assistai de tous ceux sur qui la discrétion de M. Bick avait des créances antérieures à celle que j'avais vue naître... C'étaient des gens de divers âges

et qui devaient appartenir aux conditions les plus variées : des jeunes, des vieux, des beaux, des laids, les uns respirant la richesse, d'autres trahissant une gêne malgré tout exploitée... Tous revenaient à tour de rôle, furtifs, soumis ; et ils s'acquittaient hâtivement, en espèces ou en billets de banque, envers M. Bick, qui, aussitôt, notait avec soin le reçu sur son livre-journal. Et quelle inflexible expression de refus celui-ci savait prendre, si quelqu'un des débiteurs avait l'air de marchander ou de solliciter un délai! Ah! ce Bick était un comptable bien entendu! Souvent il consacrait à sa correspondance des journées entières, soit pour rappeler des échéances en retard, soit pour mettre en demeure un client nouveau dont je me représentais, en y compatissant, la terrible stupéfaction... Comme il buvait aussi, ce Bick! pour se donner sans doute l'énergie de persévérer dans sa pénible besogne! Vers la chute du jour, toute sa corpulence oscillait, et sa figure jetait les feux rouges d'un phare !..

Une quinte de toux m'interrompit. Mais déjà je recommençais, pressé d'atteindre mon but :

— Bientôt, sous mes yeux assujettis par la puissance d'une étrange anxiété, la porte mauve avait livré son obscur passage à un deuxième couple. Cette fois, je vis distinctement la femme. Elle ne cachait point ses traits. C'était une beauté mûre et probablement aguerrie. L'homme était mûr aussi, mais timide comme un adolescent. Effaré sans doute par les conséquences possibles de sa faute, il se retournait sans cesse, pour inspecter la rue, à l'aller et au retour. Ses précautions prudentes n'empêchèrent point pourtant le faux ouvrier d'emboiter habilement ses traces... Et, de semaine en semaine, attirés comme des alouettes au miroir par une annonce ingénieuse, les locataires clandestins se succédèrent, sous mon contrôle ignoré d'eux. Et Bick à leurs trousses, avec une ponctualité constante, partit s'enquérir de leurs états civils, près de concierges malfaisans ou bavards... Au bout de sept jours pleins, la complaisance du propriétaire expirait net... Dorénavant, les victimes, qui s'étaient prises au piège de la porte mauve, devaient renoncer à ses amorces. Leur itinéraire obligatoire ne les ramenait plus qu'au lugubre magasin de calorifères, où, après quelques attitudes de violence préliminaire et promptement apaisée, elles arrondissaient leurs dos et leurs gestes sous la clémence d'une transaction offerte... Heureux, du moins, les amans qui avaient eu l'inspiration de mettre à profit la semaine intégrale de bonheur que M. Bick leur concédait, dans sa mesure scrupuleuse... Hélas! j'en sais qui furent rivés à la chaîne des angoisses perpétuelles, pour n'avoir gravi qu'une seule fois, durant ce délai, l'étage paradisiaque et fatal... Cependant, M. Bick observait une sorte de délicatesse en s'adressant, pour ses petits traités,

de préférence aux hommes. Je suppose, du moins, que cela était ainsi, car je n'ai assisté, en six mois d'incessante surveillance, qu'à l'asservissement de deux femmes. A peine jolies : une grosse, une maigre... Oh! quelle immense pitié s'emparait de moi, rien qu'à les voir apparaître, au tournant de la rue, de leurs petits pas raides, faisant une brave mine, tandis que leur cœur, leur pauvre cœur de faible créature, devait être rongé par toutes les vipères de la pensée!.. D'où venait à celles-là leur particulière disgrâce?.. Misère! N'était-ce point trop facile à deviner? Leurs complices, par avarice ou par frayeur, avaient sordidement abandonné ces maîtresses compromises!.. Mais elles, laissées seules pour faire face au péril, ne pouvaient-elles donc pas de même s'enfuir?.. Misère! misère! Sans doute, elles se sacrifiaient, dans cet esclavage infamant, pour sauvegarder la paix d'un foyer où on les honorait... Mes yeux s'emplissaient de larmes! Ces femmes... ces femmes étaient peut-être des mères de famille!!!

A cette réminiscence, je pleurai abondamment. Les hoquets d'un sanglot me coupaient la parole.

Ma femme, comme épuisée par la trop longue attente d'un dénoûment (quel qu'il fût) souhaité, semblait s'assoupir. A son exemple, Corail affectait de fermer les yeux. Mais j'étais convaincu qu'il me surveillait à travers ses cils. Et une de ses féroces canines commençait à pointer extérieurement.

— O perversité humaine! fis-je un peu remis... Quel prestige avaient, sur mes sens, ces fenêtres derrière lesquelles tant d'amours faisaient leur nid fragile! Quel délire sensuel me transportait! Quelles indulgences et quelles tendresses changeantes (l'objet en étant sans cesse renouvelé) pour les imprudentes que je savais en face de moi tordre leurs frêles carcasses dans les flammes de leur passion damnée!.. Oh! surtout, le soir, parfois, quand la lueur d'une lampe, à travers les rideux mauves, baignait la rue d'un brouillard mauve... Oui, j'ai idéalement aimé toutes ces inconnues, comme on s'aime en une religion, dans l'amour qu'elles aimaient tant... Et j'étais là à me dire : « Demain, après-demain, les joies de ces bien-aimées seront finies. Elles ne riront plus jamais. Elles trembleront toujours!.. » Pitié! divin Seigneur! Plus d'une n'avait même pas vingt ans!..

Les soupirs m'arrêtèrent de nouveau. Je me dominai par un violent effort :

— Un projet me vint. C'était comme le sentiment d'un devoir qui m'incombât. Je résolus d'arracher leurs proies aux griffes de M. Bick, au prix de n'importe quelle rançon... Je me dirigeai donc, un matin, vers le magasin de calorifères. Une des plus récentes dupes en sortait... Celui-là, je l'avais spécialement remarqué, pen-

dant les jours de son court triomphe. C'était un grand gaillard, puissant et barbu... Tenez, il ressemblait identiquement au géant de pierre devant lequel nous nous sommes arrêtés l'autre jour, ma chère Marie, en faisant le tour de l'Arc-de-Triomphe... Vous vous rappelez bien : celui qui personnifie le départ guerrier dans ce bas-relief de Rude?.. Eh bien! quand il arrivait au rendez-vous, un tel air d'enthousiasme animait ce colosse que je m'attendais toujours à lui voir, à l'instar de la statue, brandir son chapeau comme un casque... Je me croisai donc, avec cet étranger, sur le seuil de M. Bick, à qui je venais proposer le marché que j'ai dit... « — Pardon! me demanda-t-il, que venez-vous faire ici?.. » Ce géant était très agité... Avant que je lui aie répondu, il m'avait pris par le bras et il m'entraînait... « — Excusez-moi! reprit-il, mais je voudrais savoir, dans votre intérêt, si vous ne viendriez pas chez ce... cet individu, pour louer une chambre... qu'il a?.. » Ses lèvres tremblaient. Son trouble me frappa... « — Peut-être!.. » répliquai-je hypocritement, pour le déterminer à formuler le conseil salutaire qu'il me destinait, d'une façon évidente... Mais soudain, après quelques bredouillages hésitans, le sosie de l'homme de pierre se ravisa... Un mauvais sourire crispa les coins de sa bouche; et me tirant, avec son couvre-chef, le grand salut du bas-relief : « — Dépêchez-vous, dit-il, le local va être vacant... » Ce procédé d'un de mes frères en Jésus-Christ, au moment où je méditais son soulagement avec celui de tant d'autres, me donna à réfléchir. Et, ayant fait sur moi-même un retour égoïste, j'ajournai la négociation projetée... J'eus tort. Ou bien, j'eus raison... Écoutez plutôt...

Corail et ma femme relevèrent leurs paupières en même temps.

— Un jour, un lundi selon la règle, la clé dorée de la petite porte mauve passa aux mains d'un couple adultère que je connaissais, que vous connaissez, Marie, que tu connais, Corail... Eh bien! quoi? Vous imaginez-vous ne connaître que des saints, l'une et l'autre?.. L'homme, depuis longtemps, faisait avec moi profession d'amitié; c'était un bien gentil garçon, un charmeur dans ton genre, Corail... Mais qu'as-tu, mon cher, à te détraquer ainsi la mâchoire? Et quels yeux tu me fais!.. Quant à sa complice, je veux dire sa compagne, je n'ai jamais rencontré de créature plus adorable... Oui, madame, c'est la seule femme que je puisse me permettre, sans injure, de vous comparer...

Marie inclina gracieusement sa tête, qui retomba aussitôt avec un peu plus d'abandon sur le dossier de son fauteuil. Sa peau était plus blanche, son front plus altier que jamais. Mes deux auditeurs avaient compris qu'un grand moment à traverser était proche, pour nous trois. Alors, je m'efforçai de paraître encore davantage affectueux, conciliant, paternel :

— Je ne trahirai point l'incognito de ces amans. Non! je ne vous les nommerai pas... D'ailleurs, qui les avait jetés dans les bras l'un de l'autre?.. N'était-ce pas la faute du mari? un être aussi que je connaissais bien, celui-là, bizarre, compliqué d'esprit, capable d'excès en un emportement... Pourtant, je réfléchis d'abord que, si un hasard lui révélait cette intrigue, il trouverait peut-être le courage de la pardonner, dans son affection pour sa femme, et même pour son ami... Mais aussitôt je pensai à l'instant prochain où M. Bick entrerait en scène. Qu'allait-il se passer? Hein! si l'ignoble trafiquant d'honneurs, exaspéré de quelque résistance, poussait ses menaces jusqu'au scandale? Et si on lui cédait, comment la femme, que je savais fière, supporterait-elle une pareille servitude?.. Grand Dieu! elle prendrait peut-être la fuite? peut-être, elle se tuerait?.. Oh! le pauvre, le pauvre mari!.. Moi, je demeurais incertain et tremblant. Sous mes yeux, à quelques mètres de moi, derrière un frémissement de rideaux mauves, les amans épuisaient le nombre réglementaire de leurs rencontres assidues... La semaine s'écoulait. Mon âme errait encore parmi des hésitations tragiques...

A cet endroit, j'eus sans doute, en faisant un pas en avant, quelque chose d'effrayant dans la mine ou dans le geste; car Corail se leva en sursaut, et ma femme ne put étouffer un petit cri d'épouvante.

— Enfin, mon parti fut pris. Après le dernier rendez-vous où ceux que nous connaissons avaient goûté le bonheur de leur folle sécurité, à la nuit tombante, je retournai délibérément chez le marchand de calorifères. Celui-ci achevait de boulonner les volets de sa devanture. Il me reçut très mal, sans allumer la moindre lumière. Depuis une certaine expérience, ce drôle ne me considérait plus comme un client sérieux. Comme tant d'autres probablement avant moi, j'avais envie de lui sauter à la gorge, et pourtant je l'implorais : « — Non! me répétait-il cyniquement, vous, vous êtes un locataire amateur... » Mais, j'avais préparé mon plan. « — Au fait, dis-je,.. avant d'insister, je devrais m'être prémuni d'un petit renseignement... Vous n'avez pas de cave, sans doute, sous votre bicoque? — Si bien! j'en ai une! protesta le propriétaire piqué au vif. — Peuh! repris-je, votre cave ne peut guère être profonde. Il me faut un lieu très frais. J'ai à y loger un tonnelet d'eau-de-vie que l'on a conservé, depuis 1811, dans ma famille. Vous comprenez : cela vaut peut-être cent francs la bouteille!.. » De ce coup-là, je vis le triomphe de ma perspicacité : avant toute autre qualité, M. Bick était un ivrogne. L'aubaine qu'il se proposait de réaliser à mes dépens, dans un délai bref, faisait déjà bruire les cavités de son abdomen. Ses yeux sans cils étincelaient, comme ceux des hibous, dans l'ombre crépusculaire : « — Voulez-vous un peu, souffla-t-il, que je vous la fasse seulement visiter, ma cave?

— Voyons toujours,.. fis-je froidement... Passez devant! » ajoutai-je dès qu'il eût mis le feu au bout de son rat-de-cave... Bick me fit traverser l'arrière-boutique que meublait une misérable couchette d'avare. Au-delà, dans l'angle de sa cuisine, un étroit escalier de pierre débouchait. Cela tournait et s'enfonçait profondément dans le sol. Nous descendîmes au moins trente marches. Mon guide mit en branle une immense clé, qui, dans un grincement atroce, finit par faire virer une porte massive sur d'énormes charnières. Devant nous, un caveau noir était béant. M. Bick s'y introduisit péniblement; et, pour m'édifier sur les mérites de la place, il promena son fil de bougie au long des murs suintans où ses rotondités évoluaient avec difficulté... « — Eh bien? grommela-t-il, mal à l'aise, tout au fond du fond qui allait en se resserrant par des maçonneries obliques, n'est-ce pas parfait ici?.. » Je bondis en arrière : « — Ha! ha! ha! c'est parfait ici! Chinois! Chinois! Restes-y donc!.. Voici ma revanche!.. » Je vois encore, en l'espace d'un éclair, les yeux égarés de M. Bick et l'afflux de sang qui bleuit sa face apoplectique dans l'effort désespéré qu'il tenta pour dégager son ventre et ses reins d'entre l'étau des moellons... Mais déjà la lourde clôture était retombée sur lui, et je l'avais fermée à double tour. J'entendis à peine l'imprécation étouffée d'une voix qui avait, ainsi que je m'en étais déjà aperçu, un son humide et lointain, comme si elle émanait d'une tuyauterie souterraine... Quatre à quatre, je regrimpai l'escalier, tandis qu'un faible tapage de semelles battant du bois me parvenait encore. Sans flâner, je saisis sur un poêle l'agenda du condamné à mort. Un matou, que je dérangeai, feula. Je le chassai d'un coup de poing; je chassai, à coups de pied, trois autres chats roux qui s'engouffrèrent dans la cave par un galop désordonné... Enfin, je fermai solidement la porte extérieure de la boutique, et j'en jetai le bouton d'entrée dans un soupirail d'égout...

Ceci dit, avec une tranquillité solennelle, je tirai de ma redingote le carnet de M. Bick, et, le feuilletant :

— Voilà mon butin. Les dates, les noms, les adresses, détails particuliers, tout y est... Là-dedans, il y a de quoi déshonorer deux cents familles et jeter, dans la société parisienne, une semence féconde de duels, de meurtres et de suicides...

J'arrachai les pages de ce diabolique grimoire et je les déchiquetai une à une. Cette besogne accomplie, je me dirigeai vers la croisée en murmurant :

— Depuis quinze jours, le magasin de calorifères reste fermé. Soir et matin, je passe devant, le front haut, le cœur libre. Je m'arrête longuement à écouter s'il ne montera point quelque plainte des entrailles de la terre. Mais la cave de Bick est demeurée, pour les humains, muette comme l'enfer...

Je passai la main sur mon front en sueur en regardant au dehors.

— Que la soirée est douce et belle!.. Oh! la teinte de ce clair de lune doit être délicieuse à travers les rideaux mauves...

Soudain, je me retournai. Corail était toujours là, immobile, inerte sur son siège...

— Ah çà! m'écriai-je subitement hors de moi, tu n'as donc pas compris, misérable?.. Qu'est-ce que tu fais encore ici?..

Je me ruai vers lui. Ses deux canines luirent dans son rictus sardonique comme pour me dévorer; mais c'était la menace stérile d'une bête lâche qui prit peur aussitôt, et se détourna pour s'enfuir. Il y eut une courte lutte. Le drap d'un vêtement craqua brusquement; des chaînons brillans roulèrent sur le tapis. Et Corail disparut, abandonnant dans une de mes mains la moitié de sa chaîne de montre à l'extrémité de laquelle pendait la petite clé dorée de la porte mauve...

Alors, dans l'ivresse d'un délire amoureux qui ne fit point sourciller mon intrépide femme, je m'abattis à ses genoux, râlant toutes les ardeurs que je venais de comprimer. Maintenant, la chambre mauve, tant de fois convoitée, n'avait plus d'autre maître que moi, et je rêvais de m'éblouir, jusqu'à la mort, des teintes merveilleuses qu'elle donnerait aux baisers de Marie.

Et je plantais les ongles de celle-ci dans mes tempes en criant :

— Cela me fait du bien que tu me déchires la figure, comme tu m'as déchiré le cœur!. . . . . .

. . . . . .

. . . . . »

(*Ici finissaient les cahiers du mémoire.*)

. . . . . .

. . . . . .

— Enfin! voilà qui est terminé! s'exclama M. Dupont avec un soupir de soulagement... Ah çà! êtes-vous donc pétrifié?

J'étais, en effet, accablé d'émotion et de fatigue. Une crampe torturait ma main droite, qui tremblait sans pouvoir se dessaisir de la plume. Mais ma vraie souffrance était au fond de ma tête. J'essayais en vain de mettre en œuvre toutes les ressources de mon jugement. J'étais transporté dans un songe éveillé où s'agitaient comme des ombres fantastiques tous les personnages de cette étrange histoire. Et toujours j'étais ramené à cette conclusion lamentable :

— Si l'homme, qui me fait ainsi éprouver et voir ce qu'il a éprouvé et vu, est fou, alors je suis fou aussi!..

Je ne sais ce que M. Dupont démêla dans mon attitude. En tout cas, voici ce qu'il me dit avec assez d'à-propos :

— Allons! allons! ne devinez-vous pas que tous ces racontars sont de pures conceptions délirantes, et qu'ils ne reposent sur aucune base, sur aucun témoignage matériel?..

Ayant reporté, sur la table où j'avais si longuement écrit, mes regards incertains, j'y aperçus les bandes de linge zébrées de caractères rouges que j'avais encore en réserve. M. Dupont avait surpris mon mouvement.

— Quant à ça, objecta-t-il avec empressement, vous n'allez pas, j'imagine, y perdre votre latin?..

Et, sans plus tarder, il voulut reprendre ces documens. Par un geste machinal, je contrariai le sien. Chacun de notre côté, pendant une seconde, nous tirâmes sur ce rouleau, qu'une fine écriture avait ensanglanté. Soudain, un objet en tomba et rendit un son clair sur le parquet. C'était une petite clé dont la dorure venait de se ternir dans la cendre de nos cigares. M. Dupont la ramassa et l'essuya précipitamment. Sans doute par contenance, il prolongea ce soin outre mesure. On eût dit que la clé lui semblait toujours maculée, comme celle du légendaire cabinet de Barbe-Bleue.

Ensuite, le directeur marmotta, pour réparer l'effet manifestement exercé sur moi par la production imprévue de cette pièce justificative :

— Mon pensionnaire a encore de la chance qu'un certificat dûment en règle établisse son état de folie, sinon je serais dans la nécessité de transmettre au parquet les pièces où il s'accuse si formellement d'un assassinat...

Cette réflexion me frappa. Dans la communion des sentimens auxquels m'avait fait participer mon héros, son homicide prémédité m'était apparu comme un des actes les plus réguliers du monde. Décidément, mon état mental était grave. Mais non, après tout, ruminais-je, c'est M. Dupont qui est la dernière des canailles et qui cherche à me désorienter. Celui-ci restait debout. Voyant que je ne me disposais toujours point à partir, il articula d'un ton sec :

— Mettez-vous bien dans la cervelle, mon cher monsieur, que toutes les questions de folie sont des matières délicates, et que, pour s'y débrouiller, il faut une habitude longue et professionnelle...

C'était un congé en bonne forme. Je pliai mes notes, je les empochai et je me retirai en remerciant, du bout des lèvres, le directeur de l'asile.

A la porte de l'établissement, je fus très ennuyé de ne plus retrouver mon véhicule, d'autant que le soir tombait. Au cours de mon étonnement, je me rappelai tout à coup l'instruction, que j'avais donnée à mon cocher, de quérir la gendarmerie si mon retour tardait par trop. Le campagnard avait donc exécuté ponctuellement sa consigne, et j'allais bientôt me retrouver avec une charretée de force

publique sur les bras. Ma situation devenait de plus en plus ridicule; et, de nouveau, je m'alarmais déjà d'avoir provoqué le mécontentement des gendarmes, qui, on le sait, n'aiment pas à se déranger pour rien. C'est qu'ils goûtent peu la plaisanterie, les gendarmes! Toute démarche d'eux exige, en échange, un attentat. Quand ils arrivent, s'ils trouvent une victime dévalisée, violée ou même assassinée, ils disent : « C'est bien ! » Mais sinon, non ! Qu'allaient-ils me dire?

Bref, je préférai filer sans les attendre. J'en serais quitte pour payer, par la poste, mon cocher, qui tout à l'heure s'expliquerait à sa guise avec M. Dupont et quelque bon brigadier. A eux trois, ils seraient assez grands pour s'entendre.

Et, au pas gymnastique, à travers champs, je regagnai la gare, à temps pour saisir un train de nuit au passage.

. . . . . .

Une fois de retour à Paris, ma pensée, pleine et chaude de tout ce que j'avais appris, continua à bouillonner. J'avais voué au personnage à peine entrevu, mais si franc dans ses confidences écrites, une sympathie profonde. Je sentais intimement que, comme moi, comme vous, comme nous tous, c'était une victime dans l'humanité souffrante, et qu'elle y avait sa place à reprendre et sa mission à remplir dans le commun mystère de nos existences imparfaites.

Je méditais des démarches officielles et même les plans d'une évasion à favoriser, ainsi que dans les romans. J'avais hâte surtout de rendre mes comptes à l'Italienne et de me concerter avec elle.

Je passai toute la journée suivante et celle du lendemain à l'attendre vainement dans le bureau de la Revue. Pourtant nous avions échangé un engagement bien formel.

Après la fermeture du local, ne concevant d'autres distractions que celles qui se rattachaient à cette affaire, je promenai mon impatience, pour la bercer, dans les régions que le mémoire m'avait indiquées. Je rôdai autour de tous les hôtels de l'avenue de l'Alma, décidant tour à tour que ce devait être celui-ci ou celui-là dont il avait été parlé. J'explorai tout le quartier de l'Europe sans y découvrir de magasin de calorifères, ni de porte mauve, ni même de terrains vagues. Aucun Bick ne figurait dans le *Dictionnaire du commerce*, que je consultai ; aucun docteur Corail non plus.

Pourtant, la clé dorée, je l'avais bien vue !.. Et Laura aussi ! L'Italienne, n'est-ce pas?

Mais pourquoi celle-ci ne revenait-elle plus?.. D'ailleurs, c'était une menteuse : n'avait-elle pas voulu se donner aussi, devant moi, les gants d'une liaison qui n'existait point?

Plusieurs autres jours s'écoulèrent. N'y tenant plus, ne sachant

où chercher cette inconséquente personne, je m'avisai d'insérer, dans le numéro de la Revue, une note, compréhensible pour elle seule, et l'invitant à me venir voir, en termes assez raides. Peut-être, me disais-je, a-t-elle continué de nous lire?

En tout cas, mon moyen réussit à souhait : l'Italienne accourut.

Dès que je fus en sa présence, sous la pesée de son regard si noir, l'humeur cavalière que je venais de contracter à son égard se dissipa comme par enchantement.

— Arrivez donc, lui confiai-je avec chaleur... Je l'ai vu. J'ai aussi appris beaucoup de choses. Tout se sera passé comme vous l'aviez deviné, d'après les renseignemens administratifs que je vous ai fournis : c'est le docteur Corail qui aura fait le coup, avec la comtesse, au lendemain d'une scène, oh! mais d'une scène! Figurez-vous...

L'Italienne coupa net mon bavardage officieux.

— Je suis bien fâchée, répondit-elle, du dérangement que je vous ai occasionné... Je viens parce que j'ai eu peur que vous ne fassiez quelque scandale... Mais, au fait, dites-moi : je ne vous ai pas cité de noms propres, n'est-ce pas?

— Ma foi, non!.. A part celui de Corail...

Son front se rembrunit.

— C'est déjà celui-là de trop, reprit-elle... Voyez-vous, on a un mouvement de colère,.. on se laisse emporter,.. on est injuste... Maintenant, la comtesse est venue me voir. J'apprécie mieux les choses... Il n'y a plus rien à faire... Vraiment, m'excuserez-vous de votre peine?.. Je suis désolée!..

Ce revirement m'abasourdissait. Je n'en pouvais croire mes oreilles.

A ce moment, l'horloge du bureau sonna quatre heures.

— Oh! déjà si tard! s'exclama l'Italienne, il faut que je me sauve!.. Pas un mot à personne de tout cela, je vous en prie! Vous me jurez d'être discret? murmura-t-elle dans un sourire d'une provocante effronterie et en me tendant la main.

Cette main, je ne la pris pas. Je frémissais d'indignation.

Je proférai crûment ma pensée :

— Vous n'aviez d'autre but que de vous faire acheter. Vous vous êtes servie de moi comme d'un instrument, et vos adversaires auront alors accepté votre prix!..

L'Italienne eut une moue ; et, pivotant sur ses talons :

— Vous êtes drôle, monsieur ; mais vous n'êtes pas galant...

— Vous, lui ripostai-je, débordant de colère envers cette fille qui m'avait mystifié, vous, vous êtes une drôlesse!.. Mais, sachez-le bien, votre ignoble marché n'entravera pas ma campagne pour

délivrer celui qui ne tardera pas à cracher tout son mépris à votre face et à celles de vos complices, en pleine place publique !..

Elle fit une seconde pirouette, et, tandis qu'elle me dévisageait avec une tranquillité superbe :

— C'est du comte que vous parlez ?.. Il est mort.

A cette nouvelle, je chancelai, étourdi :

— Quoi ? mort !

— Mais, oui ! hélas ! deux jours après votre visite...

Je ne conçus aucun doute sur la réalité de la catastrophe. Elle était logique. J'eus seulement l'intuition que ma démarche offensive avait dû en hâter les causes.

Qu'avais-je à tenter désormais ?..

Assumer le souci stérile de tirer ce dénoûment au clair, contre tant d'intérêts communs, habiles et puissamment ligués ?.. Merci bien ! Demander une enquête ? Et de quel droit ? à quel titre ? sur quels indices ? avec quels noms ?

Admettons même qu'on procédât à une autopsie. Que révélerait-elle ? Les médecins ne connaissent-ils point des poisons qui tuent sans laisser de trace ? D'ailleurs, la séquestration fournit toutes les aises à quiconque veut se débarrasser d'un hôte gênant. En plaçant ce dernier dans les courans d'air, on peut lui insuffler aux poumons la pleurésie mortelle ; par la piqûre d'une veine, on peut lui inoculer dans le sang toutes les fièvres et toutes les virulences. Que sais-je encore ?..

Alors, je vis nettement que je n'avais qu'à me tenir bien sage, à oublier, dans leur quiétude, les divers personnages de ce drame étrange, et à laisser le cadavre à peine refroidi du héros, mon ami d'un jour ! dormir son repos bien conquis.

Sur ces entrefaites, l'Italienne avait battu en retraite. Je la suivis, oppressé, voulant, sans le pouvoir, lui dire et lui demander mille choses. Elle descendit les marches de l'entresol, sans plus me regarder. Dès qu'elle eut disparu sous le vestibule, je courus m'accouder à la fenêtre.

Un coupé stationnait dans la rue. L'Italienne était déjà sur le point d'y atteindre, dans sa marche de pie, naturellement saccadée, qui faisait frémir, comme une queue vivante, la queue de sa robe.

J'avais subi par sa volonté, et sous son charme énigmatique du premier jour, des sensations trop profondes pour la voir partir (à tout jamais, peut-être ?) sans un émoi où il y avait du regret.

Une réminiscence hasardeuse m'inspira. Je criai nerveusement :

— Laura !

Oui, c'était bien Laura. A l'appel de ce nom, elle ne se retourna

point; mais sa taille et le lobe de ses oreilles tressaillirent distinctement.

Puis son cheval, d'abord cabré, prit le grand trot, et la voiture s'en alla, emportant la femme.

. . . . . .

... Cette dernière vision s'étant évanouie, combien de temps restai-je, appuyé contre le garde-fou de la croisée, à me débattre dans un tourbillon d'imaginations et de souvenirs?

Ah! un temps obscur et infini!

Maintenant qu'à l'issue de cette intrigue mystérieuse tous les personnages s'en étaient dispersés, mon existence était la seule dont je sentisse la réalité. Obsédé sans répit par la curiosité de savoir ce qu'était cet Inconnu, j'en arrivai à me demander éperdûment si le vrai fou de cette histoire n'était pas moi-même?

Étais-je éveillé ou perdu dans un songe?

Le mal du doute paralysait mes sens. Il me sembla que la nuit tombait; mais je ne savais au juste si c'était dans ma pensée ou dans l'atmosphère. Bientôt, je ne distinguai plus, en face de moi, qu'un bocal bien connu de pharmacie, lumineux, gigantesque et *mauve*, derrière lequel un bec de gaz venait d'être subitement allumé, à l'heure habituelle.

Je ne cessais d'interroger ma conscience, d'analyser les matériaux étrangers qu'elle s'était assimilés avec les ans: lambeaux pris sur le vif des types et des destinées d'autrui, aspects morcelés de lieux çà et là entrevus. Tout cela, en se transformant, n'avait-il pu me fournir une semence de chimères assez fertile pour féconder la part d'Idéal avec laquelle mon cerveau est accouplé, selon la loi commune aux hommes? Et, pour une pareille création intellectuelle, quel appoint aussi dans le reliquat des suppositions au fur et à mesure inspirées par la foule des inconnus qu'on a croisés sur le chemin de la vie! Quelles ressources dans le ressouvenir des envies et des répulsions qu'on a arbitrairement attribuées à ces passans, ou des sorts possibles qu'on leur a départis à la légère!

Tout à coup, ces dernières hypothèses prirent une sorte de forme apparente devant mes pupilles éblouies par la contemplation du vif coloris où elles s'obstinaient. Dans la lueur liquide du bocal, comme dans une lanterne magique, galopèrent une suite d'ombres que je reconnus pour être celles des pays et des gens dont je m'étais approché. Là se déroulaient les replis de ma mémoire, sous une projection de mes rayons visuels.

Les épisodes de cette fantasmagorie, remontant peu à peu vers l'origine de mes souvenirs, se succédaient avec une frappante exactitude et une régularité chronologique.

Malgré la rapidité de son passage, je réussissais à découvrir chez chacune de ces apparitions, et à lui restituer mentalement l'élément qui avait dû lui être emprunté si, en définitive, une conception délirante m'avait dupé. Et, dans un murmure, je citais pertinemment le nom et la date des êtres et des choses.

A la longue, le défilé continu des panoramas et des silhouettes, quoiqu'il charriât toujours de nouveaux débris de cette histoire, commença de mettre ma perspicacité en défaut, lorsqu'il eut rétrogradé jusqu'aux temps confus de mon enfance.

Enfin, le sentiment de mon identité, convaincu de ne plus rien avoir à se rappeler au-delà, se révolta dans ses profondeurs, tandis que la procession imaginaire persistait à me montrer des individus désormais sans nom pour moi, desquels tous les personnages du présent récit tiraient encore ostensiblement une partie de leurs traits. Qui les évoquait, pourtant, ces physionomies oubliées et précises, sinon les mille parcelles d'âmes diverses et anciennes dont les métempsycoses ont mêlé l'alliage à la substance de mon âme incertaine?

... Je ne saurais dire ni quand ni pourquoi je me déplaçai de la fenêtre où je méditais, pour revenir dans la salle de rédaction. De même, j'ignore comment je m'endormis et combien de temps dura ce repos cérébral.

Soudain, je sursautai, du tapage que faisait le garçon de la Revue, pressé de fermer les bureaux à l'heure réglementaire.

Je regardai avec effarement, sans oser le questionner par crainte du ridicule, ma tête baissée dans mes mains, mes coudes posés contre les épreuves non encore corrigées de ma deuxième étude sur *les Raisons des fous*.

Après quoi, je rentrai chez moi, juste à temps pour prendre le lit, où je fus heureusement soigné d'un accès de fièvre chaude. Et, depuis lors, mon passé comporte un événement dont je ne puis déterminer le caractère ni la durée ; et, par alternatives, je crois tantôt que j'ai vécu les circonstances qu'on vient de lire, tantôt que je les ai rêvées.

PAUL HERVIEU.

L'ARMÉE ROYALE

EN 1789

I.

L'EFFECTIF. — LE RECRUTEMENT. — LA COMPOSITION ET LA FORMATION. LE COMMANDEMENT.

1. Bibliothèque du dépôt de la guerre; collection des ordonnances et règlemens militaires. — II. Archives de la guerre, *Correspondance générale* et *correspondance des armées*. — III. *Encyclopédie méthodique*. — IV. Mémoires du maréchal de Saxe, de Saint-Germain, de Ségur, du prince de Montbarey, de Rochambeau, du prince de Ligne. — V. Frédéric II, *Œuvres historiques et militaires*. — VI. Napoléon Ier, *Précis des guerres de Frédéric*. — VII. Retzow, *Histoire de la guerre de sept ans*.— VIII. Jomini, *Histoire de la guerre de sept ans*.— IX. Mirabeau, *Système militaire de la Prusse*. — X. Guibert, *Œuvres complètes*. — XI. Camille Rousset, *Histoire de Louvois; le Comte de Gisors*. — XII. Duc de Broglie, *Marie-Thérèse et Frédéric II; le Secret du roi*. — XIII. Mention, *le Comte de Saint-Germain*. — XIV. Gebelin, *Histoire des milices provinciales*.— XV. Léon Hennet, *les Milices et les troupes provinciales*. — XVI. Susane, *Histoire de l'infanterie, de la cavalerie et de l'artillerie françaises*. — XVII. Favé, *Histoire et tactique des trois armes et plus particulièrement de l'artillerie de campagne*. — *Histoire des progrès de l'artillerie*. — XVIII. Pajol, *les Guerres sous Louis XV*, etc.

La connaissance des institutions de l'ancien régime est la condition nécessaire de tout travail honnête sur la révolution. Faute d'en avoir exploré les avenues, on ne comprendrait rien à celle-ci, on risquerait fort au moins d'y tomber en de singulières méprises. De là cette étude ou plutôt cette introduction: avant d'aborder les

armées de la république, il m'a paru bon de faire en quelque sorte mon stage dans l'armée royale. Quelle était la valeur de cette armée? Quels en étaient les défauts? Tombait-elle en dissolution, comme beaucoup d'historiens l'ont prétendu? Avait-elle seulement besoin de quelques réformes pour redevenir aussi belle qu'elle avait jamais été? Est-ce à elle, à sa forte constitution, à la supériorité de ses cadres et de ses vieilles troupes, que revient l'honneur d'avoir fait reculer la première coalition? Et dans quelle mesure? Est-ce aux volontaires de 92? Graves et difficiles questions. Non pour la foule, qui les tranchera toujours dans le sens de ses préjugés et de ses instincts, mais pour les esprits habitués à ne se point contenter d'opinions brutales. A cette catégorie d'esprits, la vérité n'apparaît pas toujours tout d'une pièce : elle est faite de nuances et d'élémens très complexes, dont une investigation minutieuse peut seule établir le rapport et montrer la combinaison.

C'est à ce besoin que répondent les pages qui suivent. Sous une forme très sommaire, je me suis efforcé d'y présenter le tableau le plus fidèle possible de nos institutions militaires à la fin de l'ancien régime. Il m'a fallu pour cela prolonger un peu mon temps de service; je comptais n'y rester que quelques mois, voici deux ans passés que j'y suis : un jour dans Auvergne ou Picardie, le lendemain simple milicien; une autre fois dans les chasseurs des Vosges ou dans les hussards d'Esterhazy; deux ans que je monte à l'assaut de Prague ou de Berg-op-Zoom ou que j'enlève les retranchemens de Raucoux; que je pousse des charges et que je m'attèle à la bricole des vieux canons de Vallière; que je pleure de rage à Dettingen et à Rosbach, et de joie à Lawfeld et à Bergen; que je m'exalte pour Gribeauval et que je me passionne pour Guibert. Je ne m'en plains pas; car à cette longue communion de tout mon être avec l'ancien régime, sans compter la joie de vivre quelque temps d'une vie moins terne et moins plate que la nôtre et de changer de contemporains, j'aurai du moins gagné ceci de me sentir un peu plus Français qu'auparavant. Les démocrates ont beau dire, on n'aime vraiment son pays qu'à condition de l'aimer tout entier, sous tous les régimes et dans la bonne comme dans la mauvaise fortune. Le noviciat que je viens de faire m'a rendu ce service : j'avais gardé quelques préventions d'école contre la France de la fin du XVIIIe siècle; elle m'apparaissait encore à travers les vertueuses indignations de mon professeur d'histoire, de Charlemagne, qui ne l'avait étudiée que dans Michelet et qui nous *faisait* encore la révolution, — le pauvre homme! — d'après M. Ponsard.

Je me sens enfin délivré de cette obsession de jeunesse : la France de Rosbach et de la Pompadour ne me cache plus la vraie France, si belle et si grande en dépit de ses fautes et de ses malheurs, la première puissance du monde encore et de beaucoup ! Je la vois, d'un abaissement et de malheurs sans exemple, se relever comme d'un bond et reprendre en quelques années sa place en Europe, par la réforme de ses institutions militaires et l'habileté de sa diplomatie. Grande et haute leçon qui ne s'est peut-être jamais imposée par une plus angoissante actualité qu'à l'heure où j'écris ces lignes, et que je m'estimerais heureux d'avoir contribué pour ma part à mettre en lumière.

I. — L'EFFECTIF.

L'armée française ou plutôt l'armée du roi, car c'est ainsi qu'elle s'appelait encore, se composait, au 1er janvier 1789, de trois sortes de troupes : la Maison, les troupes réglées ou la ligne, comme on commençait déjà de les nommer, et les troupes provinciales ou la milice.

La Maison du roi n'était plus à beaucoup près aussi considérable que sous le dernier règne, ayant subi de notables réductions, par suite de la détresse des finances. Cependant elle offrait encore une belle réunion de 8,000 soldats d'élite.

Les troupes réglées comptaient, sur le pied de paix, 172,974 hommes, et sur le pied de guerre, 210,948 hommes.

L'effectif de la milice s'élevait, sur le pied de paix, à 55,240 hommes, et sur le pied de guerre, à 76,000 hommes.

En somme, 236,000 hommes au petit pied, 295,000 hommes sur le pied de guerre, tel était en chiffres ronds, et sur le papier, l'état militaire de la France au commencement de la révolution.

Ces chiffres évidemment ne sauraient avoir une rigueur absolue. Je les emprunte à M. Camille Rousset (1), qui les a lui-même extraits de l'*État militaire de la France pour l'année 1789*. Mais il faut toujours un peu se défier des évaluations et de la statistique officielles ; elles pèchent généralement par excès d'optimisme, et la prudence commande de ne les accepter que sous bénéfice d'inventaire. C'est ainsi que l'auteur du *Tableau historique de la guerre de la révolution*, Grimoard, ne porte l'effectif de l'armée de ligne, au 1er juillet 1789, qu'à 163,483 hommes, Maison comprise, et que le baron Poisson, dans son livre : *l'Armée et la garde*

(1) *Volontaires.*

nationale, s'en tient au chiffre rond de 160,000 hommes, soit une différence de 18 à 20,000 hommes en moins pour les troupes de ligne seulement entre les évaluations de l'état militaire et celles de deux écrivains justement estimés. L'écart est important.

D'autre part, il est vrai, Guibert, qui eut entre les mains tous les moyens d'information possible, donne pour les troupes réglées sur le pied de paix un chiffre supérieur encore à celui de l'*État militaire*. « On verra par le tableau annexé à cet ouvrage, — dit-il, dans son mémoire sur les opérations du conseil de la guerre, publié précisément en 1789, — que le pied de paix de l'armée, telle qu'elle existait au moment où le Conseil fut chargé d'en réformer et d'en consolider la constitution, était de près de 180,000 hommes. »

Quoi qu'il en soit, et que l'on adopte l'un ou l'autre de ces chiffres, il est certain que la monarchie, dans ses derniers jours, possédait encore une force militaire imposante.

Il s'en fallait toutefois que cette force fût en rapport avec les changemens intervenus dans l'équilibre européen. A l'époque de la ligue d'Augsbourg et pendant toute la durée de la guerre de la succession d'Espagne, Louis XIV avait pu mettre en ligne presque autant d'hommes que l'Europe coalisée. Un tel effort n'eût plus été possible en 1789, avec l'armée telle qu'elle était demeurée constituée. Grimoard a calculé que, de 1660 à la révolution, le pied de paix n'avait guère varié que de 90,000 hommes, « augmentation beaucoup trop faible, dit-il, en raison de celle du territoire français et surtout de celle des armées étrangères (1). »

L'Autriche, en effet, n'avait eu garde de licencier une partie de ses régimens comme la France, après la guerre de sept ans, et son état de paix, sur une population inférieure d'environ 6 millions (20 au lieu de 26), était de 270,000 hommes de troupes réglées, qu'elle pouvait porter très aisément, grâce à son mode de conscription, à 400,000 hommes. Les subsides que le roi lui avait payés pendant toute la durée des hostilités, en vertu du traité secret de 1758, lui avaient permis de ménager ses finances et de rester « puissamment armée (2). » Elle était d'ailleurs résolument entrée dans la voie des économies et s'était créé par là de grandes res-

(1) *Recherches sur la force de l'armée française depuis Henri IV jusqu'à la fin de 1806.*

(2) Favier, *Conjectures raisonnées*. — Par le traité de 1756, la France s'était engagée à fournir à l'Autriche, en cas de guerre, un corps de 24,000 hommes. Le traité secret du 30 novembre 1758 avait converti ce secours en hommes en une contribution annuelle de 8,340,000 livres, dont il était encore dû quatre années d'arrérages à la paix et dont le paiement ne put être achevé qu'en 1769.

sources. « Autrefois, dit Mirabeau (1), le luxe de la cour impériale absorbait les fonds nécessaires pour la guerre et empêchait qu'on ne fît, en temps de paix, les dispositions nécessaires pour résister à un ennemi toujours prêt à frapper. Tout est changé : ce n'est plus cette armée réduite à la paix et à laquelle il fallait des mois pour se recruter avant de pouvoir s'opposer à l'ennemi en rase campagne, ce ne sont plus ces arsenaux et ces magasins dépourvus de tout. L'armée autrichienne est toujours complète et incessamment fournie de tout ce qu'il faut pour camper, etc. »

Moins riche et plus confiante dans la valeur de généraux accoutumés à vaincre un contre deux ou trois, la Prusse entretenait moins de soldats. Frédéric-Guillaume II n'avait que 182,658 hommes sous les armes ; mais, à la première apparence de guerre, il pouvait en élever le nombre à 250,000 avec la rapidité qui caractérisait déjà l'administration prussienne. Chiffre énorme (2), si l'on considère que la population des états prussiens n'allait pas alors à plus de 6 millions d'habitans. (Mirabeau.)

Cependant, dans cette armée, naguère si supérieure à toutes les autres, plus d'un symptôme de décadence se montrait déjà. Les contemporains ne s'y trompaient pas tous. On voyageait beaucoup en Allemagne alors ; on allait surtout beaucoup en Prusse ; c'était pour les hommes de qualité, pour la jeune noblesse militaire, comme un complément d'éducation. Avoir vu le grand Frédéric était un titre ; lui avoir été présenté, le comble de l'honneur et du bon ton. De 1763 à 1786, les visiteurs abondent à Berlin, comme autrefois à la cour du roi-soleil. Très bien reçus par le roi, quand il était de bonne humeur, par le prince Henri et par le duc de Brunswick, beaucoup revenaient « enivrés de louanges, n'ayant vu des choses que la superficie, et se faisaient les apôtres des principes et des idées de Frédéric (3). » D'autres, au contraire, moins faciles à éblouir, saisissaient fort bien les parties faibles du colosse et rapportaient de là-bas une impression fort rassurante. « Dans cet état même, que nous appelons militaire, parce que son roi est un guerrier habile, écrivait Guibert au retour d'un long voyage d'étude en Allemagne, dans cet état qui s'est agrandi par les armes, qui n'existe et ne peut se flatter de conserver ses

(1) *Système militaire de la Prusse.*

(2) C'est celui de Grimoard ; mais ici, comme pour la France, les documens contemporains ne sont pas absolument d'accord. D'après Mirabeau, l'armée prussienne, à la mort de Frédéric, comptait 190,924 combattans, dont 143,000 d'infanterie, 37,774 de cavalerie et 10,000 d'artillerie ; d'après Favier, son effectif, en 1773, s'élevait déjà à 250,000 hommes (avec l'infanterie de garnison, qui équivalait à notre milice).

(3) Montbarey, *Mémoires.*

conquêtes que par elles, les troupes n'y sont pas plus vigoureusement constituées qu'ailleurs ; elles n'y sont point citoyennes, elles y sont, plus qu'en aucun pays, un assemblage de stipendiaires, de vagabonds, d'étrangers, que l'inconstance ou la nécessité amène sous les drapeaux et que la discipline y retient. Cette discipline, ferme et vigilante sur quelques points, y est relâchée et méprisable sur beaucoup d'autres. Elle n'est, en comparaison de celle des Romains, qu'un enchaînement de choses, de formes, de demi-moyens, de correctifs, de supplémens vicieux. Ces troupes, mal constituées, ont eu des guerres heureuses; mais elles doivent ces succès à l'ignorance de leurs ennemis, à l'habileté de leur roi, à une science toute nouvelle de mouvemens dont il a été le créateur. Qu'après la mort de ce prince, dont le génie seul soutient l'édifice imparfait de sa constitution, il survienne un roi faible et sans talent, on verra dans peu d'années le militaire prussien dégénérer et déchoir; on verra cette puissance éphémère rentrer dans la sphère que ses moyens réels lui assignent, et peut-être payer cher quelques années de gloire. »

C'est en 1773 que le jeune Guibert, par une véritable intuition de génie, faisait déjà cette curieuse prédiction. En 1787, frappé des mêmes vices et des mêmes causes de fragilité, Mirabeau la rééditait avec plus de force encore. « Si jamais, écrivait-il, un prince peu sensé monte sur ce trône, on verra crouler soudainement, sans cause apparente, ce géant formidable, et l'Europe étonnée n'apercevra plus à sa place qu'un pygmée débile. Alors, toutes les causes de destruction qui naissent d'un mauvais système d'économie politique, d'une mauvaise composition de la soldatesque par les recrues étrangères, que le système d'ordre et de discipline avait su tempérer et contenir, agiront avec une force redoublée pour la dissolution du corps politique : on verra la Prusse tomber comme la Suède et ne retenir plus que la mémoire du rôle brillant qu'une seule tête lui a fait jouer... »

Telle était sur la Prusse, non pas à coup sûr l'opinion la plus répandue, mais celle de deux hommes qui l'avaient étudiée de très près, et qui étaient loin de nourrir contre elle aucune animosité; car ils appartenaient, en politique, à l'école de Favier, et regardaient l'alliance autrichienne comme une grande erreur. Jusqu'à quel point avaient-ils raison? C'est ce que les événemens ne devaient pas tarder à décider.

La Russie n'avait pas perdu son temps, et si le génie d'un grand capitaine avait eu raison « de l'ignorance de ses officiers, » l'incomparable bravoure de ses troupes (1) lui donnait « une considé-

(1) Mirabeau, *Système militaire de la Prusse*.

ration très dangereuse (1). » Dans ses *Réflexions sur la tactique*, Frédéric II affiche un mépris d'assez mauvais goût pour « ces hommes aussi féroces qu'ineptes, et qui ne méritent pas, ajoute-t-il, qu'on les nomme. » La vérité, c'est que ces gens innomables avaient fait preuve de beaucoup de solidité, et que « le service russe n'était plus si loin de la perfection, puisque, dans une guerre contre le roi de Prusse lui-même, les armées d'Élisabeth et de Catherine avaient eu de signalés avantages (2). »

Ce n'était pas le nombre, en tout cas, qui leur faisait défaut. En 1772, lors du partage de la Pologne, l'ensemble des forces russes s'élevait déjà, milice et cosaques compris, à 350,000 hommes, dont la moitié, il est vrai, nécessaire aux lignes du Caucase, en Finlande et sur le Pruth (3).

Comme la Russie, les Turcs manquaient surtout d'officiers instruits; mais ils « avaient immensément de tout ce qui est nécessaire pour la guerre et pour la faire longtemps : hommes, argent, munitions, subsistances, artillerie; et si la constance ne les abandonne pas, écrivait Vergennes (4) au retour de son ambassade à Constantinople, il est vraisemblable que, même en essuyant des défaites, ils réussiraient à réduire l'orgueil de la Russie. »

L'Espagne, toute dégénérée qu'elle fût, et bien qu'elle eût fait assez triste figure dans la récente guerre de Portugal (5), ne laissait pas d'avoir encore cent et quelques mille hommes sous les armes (6).

Le corps germanique en avait toujours fourni de trente à quarante.

La Hollande en entretenait presque autant sur le pied de paix et pouvait en doubler le nombre: l'expérience l'avait prouvé.

La Sardaigne n'avait pas moins de 22,000 hommes de troupes réglées pouvant être aisément et promptement augmentées d'un tiers par l'appel de 12,000 hommes d'excellentes troupes provinciales qui s'étaient acquises, dans les dernières guerres, presque autant de réputation que nos grenadiers royaux (7).

Il n'était pas jusqu'à Naples, enfin, dont l'état militaire ne fût

(1) Mirabeau, *Système militaire de la Prusse.*

(2) Favier, *Conjectures raisonnées sur la situation actuelle de la France...*

(3) C'est le chiffre de Grimoard. Celui de Favier s'en rapproche beaucoup. Ceux que donne Jomini, pour 1792, sont beaucoup plus faibles : 200,000 habitans seulement, non compris les Cosaques! et sans doute aussi la milice. Quant à Sybel, il porte à 300,000 hommes la force active de la Russie sous Paul Ier.

(4) *Mémoire sur la Porte ottomane*, publié par Ségur.

(5) Favier, II, p. 244.

(6) Servan, *Mémoires sur les moyens offensifs et défensifs de l'Espagne.*

(7) Favier, III, p. 32.

digne de considération (1), malgré le peu d'estime dont jouissait un corps d'officiers peu scrupuleux sur le chapitre de l'honneur professionnel (2).

Quant à l'Angleterre, peu redoutable sur terre par elle-même, à cause de la dispersion de ses troupes réglées dans ses nombreuses colonies, il lui était toujours loisible de recruter contre nous en Allemagne et même en Russie.

Loin d'avoir conservé son ancienne prépondérance numérique, la France n'avait donc plus, — ces chiffres le montrent, — que le troisième rang parmi les puissances. Après avoir donné, un siècle auparavant, l'exemple des plus grands armemens qui se fussent encore vus, elle s'était tout à coup arrêtée dans cette voie, pendant que l'ancienne Europe continuait à marcher et que la nouvelle se constituait. Grave imprudence. On l'avait bien vu lorsque, en 1784, Joseph II avait été sur le point d'envahir les Provinces-Unies : on venait de le voir plus nettement encore au sans-gêne avec lequel la Prusse était intervenue dans ce même pays pour y rétablir le stathouder, chassé par une révolution que nos agens avaient encouragée et que nos troupes elles-mêmes avaient secrètement soutenue (3). Grave, si l'on songe qu'en cas de nouvelle guerre maritime, le roi se fût trouvé dans la nécessité de consacrer une partie de ses forces de terre (vingt bataillons au moins) à la défense des colonies ; une autre portion (40,000 hommes environ) à la protection des côtes de Dunkerque à Antibes, en y comprenant la Corse ; une troisième enfin (18,000 hommes), à la garnison de nos soixante-quatre vaisseaux de ligne, chiffre prescrit par les dernières ordonnances sur la réorganisation de la marine (4). Grave enfin et surtout en ce que ni l'état des finances ni celui de l'opinion, déjà fort agitée, ne permettaient de songer à l'armée, si ce n'est pour la réduire. En 1787, les dépenses de la guerre s'élevaient encore à 115,600,000 livres (5) ; pour 1789, elles ne se montent plus, par suite des économies de Brienne et du conseil de guerre, qu'à 96,883,645 livres.

Par bonheur, la puissance militaire d'un pays ne se mesure pas au nombre d'hommes qu'il entretient sous les drapeaux, et ce n'est

(1) Favier en fait grand cas surtout au point de vue des ressources en tout genre qu'offrait le royaume.

(2) Voir Ségur, II, p. 369.

(3) Plusieurs détachemens d'artillerie française avaient été incorporés dans les troupes des états-généraux. (Voir Susane, *Histoire de l'artillerie.*)

(4) J'emprunte tous ces chiffres au précieux mémoire de Guibert sur les opérations du conseil de la guerre.

(5) D'après les états remis aux notables. (Voir Grimoard, I, p. 342.)

pas seulement sur des chiffres et sur des comparaisons numériques qu'il en faut juger; elle dépend aussi de son crédit, des rapports qu'il entretient avec ses voisins et des liaisons qu'il a su contracter avec eux. Or, à ce point de vue, jamais peut-être la France n'avait été mieux partagée. Jamais sa force offensive et défensive n'avait été mieux appuyée. Par le traité de 1756, elle avait mis dans son jeu l'une des quatre grandes puissances, l'Autriche, et s'était assurée de son concours en cas de guerre continentale, concours qui entraînait celui de la Toscane (1). D'un autre côté, par le pacte de famille, elle tenait l'Espagne, Parme et Naples; par les mariages du comte de Provence et du comte d'Artois avec des princesses de la maison de Savoie, la Sardaigne. Si bien qu'à l'abri de toute agression aux Pyrénées, sur les Alpes, en Flandre et même sur ses côtes, par la réunion de la flotte espagnole à la sienne, elle était libre de porter la majeure partie de ses forces sur le Rhin, tandis que la Prusse et la Russie, prises entre plusieurs feux, menacées au nord, à l'ouest, au sud, se voyaient condamnées, sur presque toutes leurs frontières, à une pénible défensive.

Tels étaient, en 1789, les nombreux et puissans intérêts qu'une diplomatie prévoyante avait su grouper autour du trône. Dans ces conjonctures, et quels que fussent d'ailleurs les inconvéniens du système autrichien, l'insuffisance numérique de l'armée royale se trouvait largement compensée. Ainsi soutenue, la France était, suivant l'expression d'un des meilleurs esprits de l'époque, le comte de Ségur, « inattaquable avec avantage, quand bien même toutes les puissances de l'Europe auraient fait une ligue contre la maison de Bourbon : 24 à 25 millions d'habitans (2), des frontières bordées par deux mers, des ports magnifiques, bien approvisionnés en tout genre, des places de guerre bien fortifiées, soutenues, dans beaucoup de parties, de deux et quelquefois de trois lignes; d'autres places d'un ordre inférieur, un militaire nombreux, bien discipliné et bien entretenu, dont la valeur était reconnue; le pacte de famille entre toutes les branches régnantes de la maison de Bourbon qui assurait toutes les frontières méridionales, tout enfin paraissait propre à inspirer au gouvernement une sécurité parfaite... »

(1) L'empereur était grand-duc de Toscane. Quant au duc de Parme et au roi de Naples, un des articles portait qu'ils seraient invités à accéder au traité.

(2) C'est aussi le chiffre que donne Guibert dans sa Défense du système de guerre moderne, d'après Moheau.

II. — LE RECRUTEMENT.

Le mode de recrutement en usage dans les troupes réglées était celui des enrôlemens volontaires à prix d'argent. Ce système était aussi vieux que l'armée royale elle-même, et de tout temps il avait donné lieu dans la pratique à de nombreux abus. Louvois lui-même, en dépit de sa vigilance et sa sévérité, n'avait jamais pu les extirper complètement; sa correspondance en fait foi (1). C'est qu'en effet ces abus étaient inhérens au système lui-même. Toute industrie, si réglementée et si surveillée qu'elle soit, donne naissance à des transactions souvent inavouables. Or, les enrôlemens volontaires étaient devenus, depuis l'époque des grandes guerres de la fin du XVIe siècle, l'objet d'une véritable industrie. La spéculation s'en était emparée, dans les grandes villes surtout, où la matière première abondait. C'est là qu'opéraient de préférence les recruteurs et leurs agens; là qu'ils trouvaient à faire main basse au plus juste prix sur de pauvres diables, trop heureux d'aller cacher dans quelque régiment, sous un nom d'emprunt, leur misère et même parfois leurs antécédens. Paris, naturellement, fournissait un grand nombre de ces Brin-d'Amour, de ces Va-de-Bon-Cœur et de ces La Tulipe, dont les types, restés légendaires, ont servi de modèle à plus d'un vieux sergent de Bonaparte ou de Masséna. Ils se donnaient rendez-vous quai de la Ferraille et dans les cabarets des faubourgs : on trouvait toujours, dans ces parages, abondance de chair à canon et de première qualité souvent, à vendre. Que d'ailleurs on ne la payât pas son prix (1); que l'on usât, pour se la procurer à bon compte, de pratiques et de moyens déshonnêtes, la chose est malheureusement certaine.

(1) Louvois au lieutenant de police La Reynie : « L'intention du roi n'est pas de tolérer les friponneries qui se font à Paris pour les levées, et Sa Majesté trouve bon que tous ceux qui sont présentement dans les prisons et qui seront pris à l'avenir pour ce fait là soient punis suivant la rigueur des ordonnances. » Louvois à d'Oppède, décembre 1677 : « Il n'y a presque pas de soldats qui ne prétendent avoir été pris par force. » — Louvois aux gouverneurs et intendans, 14 février 1691 : « Le roi a appris avec surprise qu'il a été fait des violences considérables dans les provinces par les officiers de ses troupes pour faire des levées. Sa Majesté trouve bon que l'on dissimule les petites tromperies qu'ils font pour enrôler ses soldats. Mais comme elle désapprouve absolument les violences qu'ils font de prendre les gens sur les grands chemins, aux foires et aux marchés, elle m'a recommandé de vous faire savoir ses intentions, afin que vous teniez la main à ce que pareille chose n'arrive plus et que vous fassiez réprimer ces violences. »

(2) Les ordonnances avaient fixé ce prix à 92 livres, savoir : 50 livres pour l'engagement, 30 livres pour boire et 12 livres pour frais de recruteurs. L'homme avait droit, en outre, à 2 sols par lieue de pays à faire pour se rendre au corps.

« Qu'est-ce qu'un recruteur? dit un contemporain (1). Trop souvent ce n'est qu'un homme ivrogne, débauché, sans mœurs et sans probité; trop souvent ce même homme emploie la violence, la fraude et la friponnerie, quelquefois même le crime, pour enrôler des dupes ou des gens timides. De là des enfans trompés et que leur crédulité perd, des hommes plus raisonnables, mais aussi crédules, dont on surprend le consentement après avoir aliéné leur raison au moyen du vin pris avec excès;.. presque point enfin qui soient engagés de leur propre volonté et avec le consentement de leurs pères. »

Le portrait n'est pas flatté; il est vrai qu'il faut toujours un peu se défier des portraits, témoin le fameux paysan de Labruyère. Observons, en outre, qu'il ne s'agit ici que d'une catégorie de recruteurs et de la pire, celle des racoleurs de barrières. Il y en avait une autre heureusement, et celle-là fort honorable. Elle se composait d'officiers en congé, qui étaient tenus, d'après les ordonnances, à ramener avec eux au régiment un certain nombre d'hommes levés dans leur pays. Cette obligation ne laissait pas d'être onéreuse; car, outre la difficulté de trouver des recrues dans les campagnes, il fallait souvent les nourrir et les garder jusqu'à leur entrée au corps; il fallait les y conduire ou leur donner un conducteur à prix d'argent. Enfin, en cas de désertion, l'officier était doublement puni : d'une part, il perdait ses frais; de l'autre, il subissait une retenue sur sa solde pour n'avoir pas *fait* son nombre d'hommes. Quant à la valeur physique et morale de ces derniers, et quant à la régularité des engagemens par lesquels ils se liaient, ce n'était pas de la faute de l'administration si parfois elles laissaient à désirer. Les dernières ordonnances, en effet, notamment celle du 20 juin 1788, avaient pris les plus sages précautions « pour écarter des enrôlemens jusqu'à l'ombre de la fraude et de la violence (2), » et pour éviter que les recruteurs, militaires ou autres, n'acceptassent des sujets indignes ou débiles.

Par exemple, il était fait défense à tout officier, bas officier ou soldat, et à tout recruteur ou particulier faisant des recrues, d'engager aucun homme par surprise, force ou menace, le tout à peine de nullité, de perte de tous les frais et de punition plus grave, suivant le cas; défense à tout marchand de vin, cabaretier, traiteur ou autre de souffrir qu'il soit fait chez lui aucun engagement par violence, et « sera tenu dans ce cas d'avertir sur-le-champ le commissaire des guerres ou le magistrat le plus prochain; » défense d'enrôler les vagabonds, les mendians et les hommes passés par les verges ou

(1) Servan, le futur ministre de la guerre.
(2) La Tour du Pin, *Mémoire sur l'organisation de l'armée.*

chassés de leur régiment; défense d'engager aucun homme « qui ne soit bien fait et bien conformé, et qui n'ait : dans l'infanterie, au moins cinq pieds un pouce; dans les hussards et les chasseurs, cinq pieds deux pouces et pas plus de quatre; dans les dragons et dans la cavalerie, cinq pieds trois pouces et moins de cinq;» défense d'engager pour moins de huit et pour plus de douze ans; défense d'engager aucun homme sans lui désigner l'espèce de troupe et le régiment auquel on le destine, et sans qu'il ait produit ou signé les pièces suivantes : — 1° un engagement imprimé conformément au modèle; 2° son signalement; 3° des renseignemens sur ses antécédens; 4° un certificat du chirurgien; 5° la ratification de son engagement.

Tel était ce système si décrié. On voit qu'en dépit des déclamations accumulées contre lui par les âmes sensibles de la fin du XVIIIe siècle, il n'était pas sans offrir de sérieuses garanties. L'ancien régime avait tout fait, et il y était presque parvenu, pour le régler et le moraliser. Au surplus, s'il se glissait encore, en dépit des prohibitions édictées, quelques mauvais sujets dans nos corps, le mal n'était pas si grand. Tel vaurien qui se perd dans les villes se réhabilite au régiment et fait souvent un excellent troupier, qui donne l'exemple et qui entraîne les autres. Et c'est avec des armées de stipendiaires et de vagabonds (1), il ne faut pas l'oublier, que Frédéric II a vaincu l'Europe.

Une seule critique grave pouvait être adressée et l'était déjà par de très bons esprits au système. On lui reprochait, non sans fondement, son insuffisance en un temps où la conscription existait déjà chez l'une des grandes puissances du continent, l'Autriche, et lui permettait, « comme à Cadmus, de faire sortir des hommes de la terre et d'engloutir tous ses sujets dans ses légions (2). » Tandis que notre armée perdait annuellement, par la désertion et les maladies, vingt mille hommes environ (3), ce n'était pas au moyen d'enrôlemens volontaires qu'on pourrait jamais, disait-on, lutter contre de pareils effectifs et combler de tels vides. Il y fallait une armée citoyenne. L'idée, mise en avant par le maréchal de Saxe dans ses *Rêveries*, lancée par Servan dans son *Soldat-citoyen* et reprise après lui par des Pommelles, avait très vite fait son chemin. Restait à savoir, et c'est un des premiers problèmes qui s'imposeront à la Constituante, jusqu'à quel point elle était réalisable.

(1) Guibert, *Essai de tactique.*
(2) Mirabeau, *Système militaire de la Prusse*
(3) Grimoard.

Le recrutement des troupes provinciales différait complètement de celui des troupes réglées. Il se faisait par la voie du tirage au sort. On n'était pas arrivé de prime abord à cette procédure. Dans le principe (ordonnance du 29 novembre 1688) (1), c'était aux paroissiens rassemblés le dimanche après la messe qu'avait été dévolu le choix des miliciens. Mais Louvois était trop bon administrateur pour ne pas apercevoir les inconvéniens d'un système qui laissait une si large part à l'arbitraire, à la cabale et à toutes les petites tyrannies locales. Aussi, l'année même de sa mort, en 1691, avait-il soumis à la signature du roi une nouvelle ordonnance qui substituait le sort au choix (2). C'est de là que date l'introduction en France d'un mode de recrutement qui devait durer autant que l'ancien régime.

Aucune institution n'était plus juste, plus raisonnable, mieux faite pour répondre aux instincts égalitaires qui travaillaient déjà sourdement l'armée française ; aucune pourtant n'a été plus impopulaire ni plus décriée. L'explication de ce phénomène est assez simple. Si le tirage au sort avait été pratiqué comme il l'est aujourd'hui, de façon à peser du même poids sur toute la population valide, il est probable qu'il n'eût pas soulevé tant de résistances et de colères. La masse de la nation n'a jamais été très belliqueuse en France, mais elle a toujours fort bien supporté les charges communes. Malheureusement ni l'ordonnance de 1691, ni les ordonnances subséquentes, notamment celle de 1726, qui acheva l'organisation des milices, n'avaient imprimé ce caractère égalitaire à l'institution. Tout au rebours, elles avaient laissé subsister beaucoup d'exemptions et d'immunités. Ainsi, jusqu'en 1743, un grand nombre de villes, Paris tout le premier, ne fournirent pas de levées. A dater de cette époque, elles y participent, il est vrai, mais beaucoup sont dispensées du tirage au sort et autorisées à recruter, comme les régimens, au moyen d'enrôlemens volontaires à prix d'argent (3).

(1) Cette ordonnance, œuvre de Louvois, peut être considérée comme l'ordonnance constitutive des milices. Depuis des siècles, sans doute, elles existaient, mais à l'état d'expédient passager et local. (Voir Gébelin, *Histoire des milices provinciales.*) « Un danger pressant survenait-il? on armait à la hâte les populations de la région menacée ; on improvisait des soldats, des officiers, des compagnies, des régimens. Les officiers étaient choisis, les compagnies et les régimens étaient formés par les autorités locales Une fois le danger passé, soldats, compagnies, régimens disparaissaient. De cette organisation, il n'existait rien avant le besoin du moment, il ne demeurait rien après... Louvois en fit une institution générale. »

(2) Il est arrivé, dit cette ordonnance, dans plusieurs paroisses qui devaient fournir des soldats pour les milices, que les habitans, ayant la liberté de les choisir à la pluralité des voix, ont fait des cabales pour en exempter leurs parens et amis, et ont fait qu'elle est tombée sur ceux qui étaient le moins en état de servir.

(3) Parfois cette autorisation n'était que partielle : on l'accordait à certains corps de métiers seulement.

Ainsi, la répartition se faisait d'une façon tout à fait arbitraire. Faute d'une législation précise, fondée sur le dénombrement exact de la population, les intendans suivaient tantôt une marche, tantôt une autre, et il en résultait de grandes inégalités entre les paroisses et les généralités. « Quelques-unes fournissaient le double des autres sur un nombre égal d'hommes. » Ainsi encore, et c'est ici surtout qu'apparaît le vice du système, non-seulement les deux premiers ordres étaient exemptés de la milice, comme de la taille et de la corvée, mais la roture elle-même avait ses privilégiés, si nombreux qu'en fait la catégorie des miliciables se bornait à peu près exclusivement aux petites gens. Étaient exempts, entre autres, pour cause d'agriculture :

Le fils unique et à son défaut le valet d'un laboureur ayant le labourage d'une charrue, âgé de soixante-cinq ans ou infirme ; le fils unique et à défaut le valet d'une veuve de laboureur ayant le labourage d'une charrue ; le fils et à défaut un valet d'un laboureur ayant quatre chevaux de labour toute l'année ; le fils et un valet, et à défaut de fils deux valets d'une veuve de laboureur ayant quatre chevaux de labour toute l'année ; le fils unique ou le fermier d'une terre au-dessus de 1,000 livres de revenu ; le berger possédant au moins cent bêtes à laine ; le maréchal ou le charron de la paroisse, etc.

Pour cause de commerce ou d'industrie : les marchands ou artisans établis dans les villes et payant 40 livres de taille ; les maîtres de métier dans les villes de jurande ; le principal commis d'un négociant en gros ; les monnayeurs, ajusteurs, changeurs, imprimeurs, orfèvres et horlogers maîtres ; le directeur de forges et son commis, le fondeur et son garde, le marteleur et son chauffeur, l'officier et son principal valet, etc.

Pour cause de profession libérale : les médecins et chirurgiens, les apothicaires reçus maîtres, eux et leurs enfans ; les maîtres d'école ayant trente ans accomplis et approuvés par l'évêque diocésain ; les étudians issus de père ne faisant aucun métier.

Pour cause d'utilité générale : les maîtres de poste ; leur commis principal, leur fils ou leur postillon ; les principaux employés et les conducteurs de messagerie ; les salpêtriers et leurs fils et leurs ouvriers utiles.

Pour cause de justice, finances et fonctions diverses : les pourvus de charges de justice et de finance, eux et leurs enfans ; les maires, échevins, conseillers, assesseurs et procureurs du roi, eux et leurs enfans ; le fils aîné et les maîtres clercs des avocats, procureurs, notaires et greffiers en chef ; les principaux employés de la ferme

générale ; les collecteurs de taille ou de sel pendant l'année de leur exercice ; tous les employés des ponts et chaussées.

Pour cause de famille : les frères d'un milicien à raison de deux par milicien et à la condition d'être de la même paroisse.

Pour cause de bourgeoisie : le fils aîné des bourgeois payant 35 livres de capitation.

Pour cause de domesticité : les domestiques des maisons royales, des princes, des princesses et des seigneurs ; les jardiniers des pépinières royales ; les domestiques des officiers de justice et de finance ; les valets à gages des ecclésiastiques, communautés, maisons religieuses, gentilshommes, gouverneurs et commandans de provinces, gens de police, gens du roi, etc. ; le principal valet d'un curé (1) ; les garde-chasse, etc.

Et ce n'est pas tout ; à ces cas d'exemptions légales, déjà si nombreux, venaient encore s'ajouter ceux dont l'appréciation appartenait aux intendans et dont la liste était dressée chaque année par le gouvernement sur leur proposition.

En somme, sous un prétexte ou sous un autre, tout ce qui comptait dans le tiers-état bourgeois, marchands, industriels ou cultivateurs aisés, fonctionnaires publics, gens de robe, avocats, maîtres d'école, ainsi que leurs fils et leurs domestiques, échappait à la milice, et c'était le peuple des campagnes qui en supportait presque toute la charge. Quoi d'étonnant qu'il la trouvât lourde (2) et qu'il cherchât par tous les moyens à s'y soustraire ! La correspondance des gouverneurs et des intendans est pleine de doléances à ce sujet. « Chaque tirage, écrit Turgot, était le signal des plus grands désordres dans les campagnes et d'une espèce de guerre civile entre les paysans, dont les uns se réfugiaient dans les bois, où les autres allaient les poursuivre à main armée pour enlever les fuyards et se soustraire au sort que les premiers avaient cherché à éviter.— Les meurtres, les procédures criminelles se multipliaient ; la dépopulation des paroisses et l'abandon de la culture en étaient la suite. » Le mal était si grand qu'on en était venu dans beaucoup de généralités à permettre aux communautés de se procurer des hommes à prix d'argent. Condorcet l'avoue dans sa biographie de Turgot, et, chose étrange, le loue hautement d'avoir eu recours à cet expédient, d'ailleurs fort répandu. Il y avait longtemps, en effet,

(1) Tous ces cas d'exemptions sont extraits de trois textes contenus dans les ordonnances du 27 novembre 1765, 19 octobre 1773 et 1er décembre. Chacun de ces textes n'a pas moins de huit pages in-4°. (Voir la collection des *Ordonnances*.)

(2) La milice est « en horreur dans toute la France, » écrit le maréchal de Chaulnes dans un mémoire adressé au roi. (*Mémoires du duc de Luynes*, v, 266.)

qu'en dépit des ordonnances et avec la complicité des intendans et de leurs subdélégués s'était établi l'usage des cotisations, et que cet usage avait conduit au remplacement. Les cotisations entre les miliciables d'une même paroisse n'avaient eu dans le principe d'autre but que d'assurer à celui d'entre eux qui amenait le billet noir une indemnité pécuniaire. C'était ce qu'on appelait mettre au chapeau. Mais cette mise au chapeau n'avait pas tardé à se transformer en une véritable prime d'engagement que touchait « le garçon qui s'offrait à servir volontairement (1) », qu'il fût ou non de la paroisse, et qui atteignait souvent une somme assez élevée (2). D'où ce double préjudice : pour les communes de s'obérer et pour les troupes réglées de ne plus pouvoir faire leurs recrues « qu'avec des peines et des dépenses infinies au moyen de tous ces hommes admis à grand prix dans les milices (3). »

C'étaient là, sans contredit, de graves abus ; encore ne faisons-nous qu'en indiquer les plus gros, et l'on conçoit aisément le sentiment de répulsion que le tirage au sort ainsi pratiqué devait exciter chez nos pères. Un système fondé tout entier sur l'arbitraire et le privilège, et d'une application tellement difficile que le gouvernement lui-même était obligé de le violer, un tel système n'était plus soutenable et ne se soutenait plus en 1789 que par la force de l'habitude et de l'impulsion acquise, et seule une réforme radicale, faite à temps, eût peut-être pu le sauver.

III. — COMPOSITION ET FORMATION.

La Maison militaire n'offrait plus, à beaucoup près, le bel ensemble qu'elle avait longtemps présenté sous les deux derniers règnes. Elle ne se composait plus que des huit corps suivans : gardes du corps, compagnies françaises, compagnies des cent-gardes suisses, compagnies des gardes de la prévôté, gardes françaises, gardes suisses, gardes du corps de Monsieur et gardes du corps du comte d'Artois (4). Avaient été successivement réformés depuis

(1) *Mémoire sur les dépenses de la milice dans la généralité de Paris.* — Boislisle, *Mémoire des intendans*, V. I, 1455.

(2) Au commencement, elle ne montait pas très haut, à 60 fr. 75 ou 100 fr. au plus. — Boislisle, *Correspondance des contrôleurs-généraux*, I, 389. Mais, petit à petit, les prix s'étaient accrus et beaucoup de paroisses ne regardaient pas à payer fort cher les sujets de bonne volonté. « Elles se consument en frais. » On retrouve souvent cette expression dans les circulaires ministérielles.

(3) Voir notamment la circulaire du ministre de la guerre en date du 27 novembre 1747.

(4) État militaire de la France en 1789.

1775 : les gardes de la porte, les gendarmes et les chevau-légers de la garde, les mousquetaires, les grenadiers à cheval, la gendarmerie et les Suisses de Monsieur. Certains corps, en outre, avaient subi de sensibles réductions, les gardes notamment ; une première fois en 1775, la seconde tout récemment (1).

Naturellement, ces réformes et ces réductions avaient rencontré beaucoup d'opposition et provoqué de grands mécontentemens. Elles avaient été pour beaucoup dans la chute du ministre de la guerre le plus résolument novateur qu'ait eu le XVIIIe siècle, le comte de Saint-Germain. Et le conseil de la guerre lui-même (2), en dépit de ses bonnes intentions et de l'esprit libéral qui animait plusieurs de ses membres, avait dû reculer devant la résistance des privilégiés. Il eût volontiers sinon supprimé, du moins réduit l'institution elle-même au strict nécessaire, comme le voulait déjà l'aristocratique Saint-Simon lui-même, à l'époque de la régence. Il n'osa. Aucune réforme pourtant n'était plus indiquée, ni n'eût été mieux accueillie, non-seulement par l'opinion, mais encore par les gens de guerre. Une nombreuse maison militaire avait eu raison d'être aux siècles derniers, alors que le roi de France était le premier capitaine de son armée, comme Henri IV ou François Ier, ou qu'il en dirigeait encore de temps en temps les opérations, comme Louis XIV et Louis XV. Il fallait bien, quand le souverain venait au camp, qu'il y parût environné de tout l'éclat dont l'ancien régime aimait à rehausser la personne royale, entouré de l'élite de sa noblesse, et que cette élite fût de force à porter au besoin, comme au siège de Valenciennes, le coup décisif à l'ennemi. En 1789, avec un roi comme Louis XVI et des princes comme le comte de Provence et le duc d'Artois, la Maison militaire ne constituait plus qu'un coûteux anachronisme. Depuis Fontenoy, où elle avait brillé d'un si vif éclat, elle n'avait paru sur aucun champ de bataille ; ç'avait été sa plus belle, mais aussi sa dernière page, et son principal office, en dehors de la garde du roi, n'était plus dorénavant qu'un service d'ordre intérieur. Tantôt, en cas de troubles, elle renforçait le guet ; tantôt, dans les querelles de la cour et du parlement, elle portait les lettres de cachet et les ordres d'exil. Bref, elle avait perdu beaucoup de son prestige et de son utilité. Sa

(1) Ordonnance du 2 mars 1788 portant réduction à un seul bataillon des quatre compagnies des gardes du corps.

(2) Créé par un règlement du 9 octobre 1787, ce règlement avait partagé l'administration de la guerre entre le ministre secrétaire d'état de ce département et le conseil, « de manière que le premier restât chargé de toute la partie active et exécutive de l'administration, et que le second le fût de toute la partie législative et consultative. »

formation, d'ailleurs, laissait fort à désirer, et contrastait de la façon la plus choquante avec la constitution générale de l'armée. Telle de ses compagnies n'avait pas soixante hommes ; telle autre en comptait jusqu'à trois cents. Les effectifs de ses escadrons et même de ses régimens ne variaient pas moins. Les gardes françaises étaient plus de quatre mille. Les gardes suisses n'allaient pas au-delà d'un millier d'hommes. On conçoit combien, en cas de guerre, une troupe aussi disparate eût été difficile à manier. Les vrais généraux lui préféraient de beaucoup d'autres corps, moins brillans peut-être, mais tout aussi solides, avec moins de prétentions, de luxe et de bagages.

La composition des troupes de ligne était infiniment plus régulière. Après avoir, elle aussi, passé par beaucoup de vicissitudes, elle avait fini par se préciser et se fixer. Le temps n'était plus où nos régimens formaient plusieurs catégories, n'ayant ni les mêmes effectifs, ni le même nombre d'escadrons ou de bataillons, ni la même solde, ni les mêmes droits, avantages ou honneurs. On ne distinguait plus entre les vieilles troupes (1) et les autres, entre les *six vieux* et les *six petits vieux* (2), entre les régimens royaux, les régimens de princes, les régimens de gentilshommes, les régimens de province (3), les régimens à prévôté (4) et les régimens fournis de l'ustensile (5). La plupart de ces inégalités avaient disparu sous l'empire des idées et du mouvement qui, bien avant la révolution, poussaient déjà l'ancien régime au nivellement de toutes ses institutions. Les dernières ordonnances avaient ramené presque tous les corps à la même composition. Sauf l'infanterie légère, dont la constitution en bataillons séparés répondait à des nécessités de service en campagne, et le régiment du roi, qui avait été maintenu à quatre bataillons, les régimens ne comptaient plus : ceux d'infan-

(1) Les vieilles troupes étaient celles qui avaient été levées avant la paix des Pyrénées ; elles avaient entre autres privilèges celui de former les têtes de brigade et de subir des réformes moins dures que les autres à la paix.

(2) Les *six vieux* et les *six petits vieux* formaient une véritable troupe d'élite, et c'est avec raison qu'on a pu les comparer à la vieille et à la jeune garde impériale. Leurs hauts faits dans les guerres du XVIIe et du XVIIIe siècle valent les plus beaux exploits des gardes françaises eux-mêmes.

(3) Louis XIV avait, sans compter Royal-Artillerie et Royal-Bombardiers, neuf régimens dont il était colonel propriétaire. C'étaient le régiment du roi, Royal-Vaisseaux, La Couronne, Royal-Roussillon, Royal-Marine, Royal-Italien, Royal-Comtois et Royal-Bavière. Dix autres régimens appartenaient, en outre, à des princes du sang en 1715 ; quinze à des gentilshommes.

(4) On appelait ainsi les régimens qui avaient le droit de former dans leur propre sein des conseils de guerre. Les autres dépendaient du grand prévôt de l'armée.

(5) Ceux auxquels le roi fournissait les objets de caserne et de campement, ainsi que les voitures et les chevaux nécessaires à leur transport.

terie que deux bataillons, ceux de cavalerie et de dragons trois escadrons, ceux de hussards et chasseurs quatre escadrons. Les bataillons à dix compagnies : huit de fusiliers, une de grenadiers et une de chasseurs ; les premières à 120 hommes, officiers compris, les autres à 104 et 110 hommes, officiers compris, soit par bataillon 1,174 hommes (1).

Les escadrons à deux compagnies, chacune de 80 hommes, officiers compris, sur le pied de paix, et de 93 hommes, officiers compris, sur le pied de guerre, soit par escadron 140 et 186 hommes suivant le pied.

Ainsi composées d'élémens identiques et d'après une règle uniforme, les troupes de ligne offraient désormais toute l'homogénéité désirable, et nul doute qu'à la prochaine guerre leur solidité n'en dût être singulièrement accrue.

Quant à la proportion des diverses armes, elle avait été fixée de la sorte :

Infanterie de ligne française. .	1	régiment	à 4	bataillons.
id. id. . .	78	—	à 2	—
Infanterie de ligne étrangère. .	23	—	à 2	—
Infanterie légère ou chasseurs à pied.	12	—	à 1	—
Artillerie	7	—	à 2	—
Cavalerie	26	—	à 3	escadrons.
Dragons	18	—	à 3	—
Hussards	6	—	à 4	—
Chasseurs.	12	—	à 4	—

Soit 218 bataillons d'infanterie, 14 d'artillerie et 204 escadrons de troupes à cheval.

Cette proportion différait en plus d'un point de celle qui avait été longtemps observée dans les armées françaises. Le conseil de la guerre, en effet, s'était efforcé de l'établir en prenant pour base de son travail les données fournies par l'expérience des dernières campagnes. C'est ainsi que le nombre des corps légers, tant à pied qu'à cheval, qui avaient rendu de si grands services dans la guerre de la succession d'Autriche et dans celle de sept ans, avait été notablement accru, tandis que la cavalerie proprement dite et les dragons, dont le rôle avait été moins brillant, s'étaient vus considéra-

(1) Ordonnance du 19 novembre 1788.

blement réduits (1) : 1° par la création de douze bataillons de chasseurs à pied, formant autant de corps indépendans ; 2° par la création de six nouveaux régimens de chasseurs à cheval, destinés au service avancé des armées ; 3° par la suppression de six régimens de cavalerie et de dragons et par la réduction du nombre des escadrons dans ces deux armes de quatre à trois.

Excellentes réformes, inspirées par une juste appréciation des nécessités de la tactique moderne, et qui devaient avoir pour effet prochain de mettre l'armée française en état de lutter de vitesse et de mobilité avec les armées le plus justement réputées pour l'excellence de leurs troupes légères.

La nouvelle formation des troupes n'était pas moins heureuse. Au nombre des causes les plus actives de nos revers dans les dernières campagnes figuraient, de l'avis de tous les hommes de guerre, la faiblesse de notre système de mobilisation et le manque de cohésion des divers corps entre eux. Pour qu'une troupe passe rapidement du petit au grand pied, il faut qu'elle demeure constituée en temps de paix à peu près comme en temps de guerre. Pour que cette même troupe soit solide et donne, une fois en campagne, son maximum d'efforts, il faut qu'elle se sente, comme on dit, les coudes et qu'elle ait confiance en ses chefs. Or, comment se passaient les choses au XVIIIe siècle ? A la paix, le gouvernement réformait, par mesure d'économie, tous les régimens dont il n'avait pas strictement besoin, et distribuait les autres dans les garnisons de l'intérieur et principalement dans celles des provinces frontières. Naturellement, ces corps isolés, réduits souvent à de très faibles effectifs, abandonnés de beaucoup de leurs officiers, qui reprenaient le chemin de la cour ou de leurs terres, se morfondaient dans la paresse et l'oisiveté. Rien pour les en tirer, rien pour l'entraînement et l'éducation du soldat et des officiers, aucune manœuvre, aucun mouvement d'ensemble ; l'exercice journalier, les factions et de temps en temps une revue, c'était tout. La guerre reprenait-elle ? Vite on rassemblait ces corps épars, on les appareillait tant bien que mal, soit entre eux, soit avec des régimens de nouvelle levée, on les plaçait sous le commandement d'officiers inconnus, tout frais émoulus de Versailles et qu'ils n'étaient même pas assurés de garder à leur tête par suite des hasards du roulement ; après quoi, lorsque avec des peines et des lenteurs infinies on était parvenu à faire de ces

(1) A plusieurs reprises, le maréchal de Saxe, dans sa *Correspondance*, se plaint de la faiblesse des dragons, notamment dans une lettre à d'Argenson, du 11 août 1746 : « Si l'on ne prend pas de mesures efficaces pour rendre les dragons solides, il n'y aura plus de moyen de les envoyer à la guerre... Il est impossible de faire plus mal qu'ils ont fait. »

élémens disparates une ou deux armées, la campagne s'ouvrait enfin.

Le vice du système éclatait à tous les yeux et déjà plus d'un effort avait été fait pour y remédier. Sous Louis XIV, après la guerre de Hollande, Louvois avait eu l'idée de former des camps permanens « afin de perfectionner l'instruction des troupes et de les rompre à la fatigue (1). » Quelques années plus tard, en 1698, un rassemblement de soixante mille hommes à Compiègne était ordonné pour l'instruction du jeune duc de Bourgogne, disait-on, en réalité pour montrer à l'Europe que l'armée française n'avait encore rien perdu de ses qualités manœuvrières, sous les successeurs des Turenne et des Condé. Après la déroute de Dettingen, en 1744, pour rétablir la discipline, refaire l'armée que d'Argenson venait de lui confier et qui allait s'illustrer à Fontenoy, Maurice de Saxe n'avait pas trouvé de meilleur moyen que de la tenir pendant plusieurs mois au camp de Courtrai et de l'y soumettre aux plus rudes travaux. Enfin, à une date beaucoup plus rapprochée, le comte de Saint-Germain, sous l'influence de l'école allemande, avait essayé de reprendre et de généraliser ces erremens. Convaincu que « l'ancienne erreur qui prive les troupes en temps de paix des chefs destinés à les conduire en temps de guerre a été de tout temps la première et la principale cause des revers de la nation (2), » il avait présenté et fait signer au roi une ordonnance qui répartissait les troupes et partageait la France en seize divisions militaires, commandées chacune par un lieutenant-général et par trois maréchaux de camp (3), chargés spécialement d'instituer des manœuvres d'ensemble. Malheureusement, cette création touchait à trop d'intérêts et menaçait trop de situations acquises pour durer, et le prince de Montbarey l'avait laissé tomber.

Il était réservé au conseil de la guerre de revenir à cet ordre divisionnaire adopté depuis longtemps déjà par la Prusse, et que des considérations de personnes, jointes à l'esprit de routine, si puissant, à toutes les époques, dans les bureaux, avaient pu seules écarter jusque-là. Dans le travail de revision de notre organisation militaire, aucun point n'était plus urgent ni de plus de conséquence; de toutes les réformes entreprises à la veille de la révolution, aucune, si l'histoire était juste, n'eût mérité de figurer en plus belle place, à côté des meilleurs et des plus utiles legs que l'ancien régime ait faits à ses successeurs.

(1) Susane. (Voir aussi Rousset.)
(2) Archives de la guerre. Projet de lettre de Saint-Germain.
(3) Ordonnance du 25 mars 1776.

C'est un véritable monument, en effet, que cette ordonnance si peu connue (1) du 17 mars 1788 sur « le commandement dans les provinces, sur la division, l'organisation, la police, la discipline et l'administration générale de l'armée. » Elle ne compte pas moins de quatorze titres et de cent dix-huit articles.

En ce qui touche les commandemens de provinces et la répartition des troupes, voici comme elle avait disposé : « Indépendamment des gouverneurs-généraux et particuliers qui exercent aujourd'hui dans les provinces, villes et places de guerre du royaume, sur le nombre, les traitemens, prérogatives et fonctions desquels Sa Majesté se propose de statuer par la suite,.. il y aura dans toute l'étendue du royaume, y compris l'île de Corse, dix-sept commandemens en chef (2) : les trois premiers (Flandre, Évêchés, Alsace) particulièrement affectés, en raison de leur importance, à des maréchaux de France ; les autres réservés aux lieutenans-généraux, à l'exclusion des maréchaux de camp. (Art. 1 et 2.)

« Il y aura, dans chacun de ces commandemens, sous l'autorité du commandant en chef, un commandement en second qui sera donné : dans les provinces commandées par des maréchaux, à des lieutenans-généraux ; dans les autres, à des lieutenans-généraux moins anciens que les commandans en chef ou à des maréchaux de camp. (Art. 3 et 4.)

« Le commandant en chef de la province aura toute autorité sur les troupes qui seront dans l'étendue de leur commandement, ainsi que sur les officiers-généraux employés près desdites troupes.

« Il ordonnera à l'un des officiers-généraux de les faire manœuvrer devant lui toutes les fois qu'il le jugera à propos ; il réglera leur service dans les places; il visitera les établissemens des troupes en tout genre et se fera rendre compte de tous les détails de police, de discipline, d'instruction et d'administration dont il voudra prendre connaissance, sans cependant pouvoir rien changer à cet égard à ce que le commandement de la division aura fait, sauf, en cas de contravention aux ordonnances ou règlemens, à en informer le secrétaire de la guerre ; il aura relation avec les intendans et avec les officiers municipaux pour tout ce qui concerne les établissemens et les mouvemens de troupes ; enfin, il maintiendra la tranquillité et l'harmonie entre lesdites troupes et les habitans, et donnera à

(1) Les historiens militaires eux-mêmes n'en parlent pas, Susane tout le premier.

(2) Savoir : Flandre et Hainaut, Évêchés, Alsace-Lorraine, Franche-Comté, Dauphiné, Provence, Corse, Languedoc, Roussillon, Guyenne, Poitou, Saintonge et Aunis. Bretagne, Normandie, Picardie, Boulonnais, Calaisis et Artois, Bourgogne, le cours de la Loire et les provinces de l'intérieur non comprises dans les susdits commandemens.

cet égard aux troupes tous les ordres qu'il jugera convenables. » (Titre VI, art. 6.)

Venaient ensuite les titres II, III et V relatifs à la répartition des troupes sur les bases suivantes : 1° formation de tous les régimens en brigades permanentes, à l'exception des régimens de chasseurs et de hussards, qui, « vu la nature de leurs services, pourront à la guerre être employés séparément » et non compris : le 11e régiment suisse, « qui restera impair, » les gardes françaises, qui formaient à eux seuls une véritable brigade, les gardes suisses, le corps royal d'artillerie et les bataillons d'infanterie légère ; 2° formation des troupes en vingt et une divisions (21, au lieu de 16, comme dans le projet de Saint-Germain), commandées par un lieutenant-général ; 3° incompatibilité des fonctions de commandant en chef d'une province et de celles de commandant d'une division, le roi se réservant, afin de supprimer le plus de doubles emplois possible, de réunir les commandemens de division aux commandemens en *second* des provinces. Telle était, dans ses traits généraux, la nouvelle formation établie par l'ordonnance du 17 mars. Que si, sans doute, elle offrait encore quelques lacunes et quelques superfétations, comme le maintien des commandemens de province, qu'il eût mieux valu supprimer tout à fait, on reconnaîtra pourtant qu'elle constituait un grand progrès, et qu'en ce point du moins, la tâche de la future assemblée nationale était d'ores et déjà bien avancée.

Milices. — La milice se composait de 13 régimens de grenadiers royaux, de 14 régimens dits provinciaux et de 178 bataillons de garnison.

L'histoire des grenadiers royaux est intimement liée à celle des dernières guerres du XVIIIe siècle. Créés par d'Argenson au cours de la campagne de 1744, ils n'ont pas tout d'abord d'existence autonome. Ils forment simplement dans chaque bataillon une compagnie d'élite de cinquante hommes, réservée de préférence aux miliciens ayant servi dans les troupes réglées.

En 1745, ils sont détachés et réunis pour la campagne en régimens spéciaux au nombre de sept, à un seul bataillon, et prennent déjà le nom sous lequel ils vont s'illustrer. A la fin de cette campagne et des suivantes, ils sont dissous, et chaque compagnie s'en va rejoindre son bataillon. Survient la guerre de sept ans; l'institution, qui avait donné d'excellens résultats, se développe et prend un caractère définitif. De sept, le nombre des régimens de grenadiers royaux est porté à douze, et de un à deux celui de leurs bataillons. En outre, ils demeurent assemblés pendant toute la durée de la guerre. De 1762 à 1779, ils passent, comme le reste de la mi-

lice, par beaucoup de vicissitudes : licenciés en 1762, reconstitués au nombre de onze régimens en 1765, portés à douze en 1773, supprimés par Saint-Germain en 1775, rétablis au nombre de huit en 1778, ils sont l'objet, en 1779, d'une dernière formation à treize régimens de deux bataillons, qui dure, celle-là, jusqu'à la fin de l'ancien régime. Mais au milieu de ces changemens et dans l'état pacifique de l'Europe, il était fatal qu'une institution créée tout en vue de la guerre s'affaiblît. En 1789, l'organisation régimentaire des grenadiers royaux subsistait toujours sur le papier ; elle avait cessé depuis plusieurs années d'être effective (1). Les corps n'étaient plus assemblés ; on se bornait à réunir tous les ans les compagnies sans les grouper. L'état-major, il est vrai, n'avait pas cessé d'être au complet, et cela seul eût permis de reformer très vite les régimens en cas de guerre.

Les quatorze régimens provinciaux comptaient : sept régimens d'artillerie, cinq régimens dits d'état-major (2), le régiment de la ville de Paris et le régiment de l'île de Corse. Ils étaient formés comme les autres à deux bataillons, et gardaient par exception leurs compagnies de grenadiers royaux. Les premiers portaient le nom des régimens d'artillerie avec lesquels ils étaient destinés à marcher en temps de guerre : La Fère, Grenoble, Metz, Strasbourg, Besançon, Auxonne et Toul. On désignait les seconds par de simples numéros : 1er, 2e, 3e, 4e et 5e régimens d'état-major.

Le régiment de la ville de Paris ne différait des précédens qu'en ce qu'il se recrutait par voie d'enrôlemens volontaires. Il restait généralement assemblé, faisant un service de police municipal. Quant au régiment provincial de Corse, il constituait pour cette province une sorte de gendarmerie, chargée spécialement de faire exécuter les jugemens rendus par les juntes nationales et demeurait aussi presque toujours assemblé, l'un de ses bataillons à Bastia, l'autre à Ajaccio.

Les soixante-dix-huit bataillons de garnison étaient attachés aux soixante-dix-huit bataillons d'infanterie de ligne et en portaient les noms. C'avait été une heureuse idée du prince de Montbarey que ce rattachement des troupes provinciales aux troupes réglées (3).

(1) « Depuis la fin de la guerre de sept ans, dit M. Gebelin, les régimens de grenadiers royaux ne furent assemblés qu'une fois, en 1771, pendant vingt et un jours. » C'est, je crois, une erreur. Les rassemblemens ne cessèrent que beaucoup plus tard, et l'on en trouve, de partiels il est vrai, en 1779, 1781, 1782 et jusqu'en 1784.

(2) On ne s'explique pas très bien cette dénomination : les régimens d'état-major étant destinés à exécuter en campagne, sous la direction du génie, les travaux comportant la marche et le campement des troupes, il semble qu'il eût été plus logique de les appeler : régimens du génie.

(3) Ordonnance du 7 mai 1778.

Rien n'était plus propre à relever la milice dans l'estime du pays et de l'armée. L'assimilation pourtant laissait encore bien à désirer; la guerre seule eût été capable d'opérer la fusion des deux élémens.

Les bataillons de garnison étaient destinés, en cas de guerre, à la garde des places et servaient aussi de dépôt aux régimens d'infanterie dont ils dépendaient.

Ils étaient formés à cinq compagnies, dont une de grenadiers; la première à 110 hommes, les quatre autres à 150 hommes, ce qui mettait le bataillon à 710 hommes et 25 officiers.

IV. — LE COMMANDEMENT.

Dans la constitution de l'armée royale, le commandement avait toujours été, même à la grande époque, sous Louvois, la partie la plus défectueuse. Bien des causes y concouraient, les unes inhérentes à l'ancien régime, les autres accidentelles et qui tenaient aux hommes, à leurs faiblesses et à leurs vices.

Au nombre des premières figuraient la vénalité des grades, l'absence d'une règle d'avancement, et la multiplicité des emplois militaires.

Parmi les secondes, les plus actives étaient le favoritisme et tous les abus qui en découlaient.

Vénalité. — « L'armée, dit M. Camille Rousset (1), n'appartenait pas exclusivement au roi ou à l'état. Elle appartenait par parcelles à tous les officiers, soit qu'ils eussent été gratifiés de leurs charges, soit qu'ils les eussent acquises à beaux deniers comptans. Un régiment, une compagnie d'infanterie ou de cavalerie, étaient une propriété réelle. Toutes les fois que les besoins de l'état exigeaient une augmentation de troupes, le secrétaire d'état de la guerre délivrait au nom du roi des commissions pour lever, soit des régimens, soit des compagnies. Ces commissions une fois accordées, soit à titre onéreux, soit gratuitement, devenaient, entre les mains de ceux qui en étaient nantis, de véritables titres de propriété. Les mestres de camp ou colonels dans leurs régimens, les capitaines dans leurs compagnies, disposaient à leur gré des charges inférieures, les vendaient ou les donnaient. Ce n'est pas que le trafic des grades subalternes fût légal; les ordonnances l'interdisaient. » Mais on fermait les yeux sur cet abus comme sur bien d'autres, et par ainsi le commandement tombait souvent entre

(1) Louvois, I. 165.

des mains inexpérimentées au détriment de bons et vieux officiers. Le mal était grand, et le tableau qu'en a tracé l'historien de Louvois n'est que trop fidèle. On se tromperait, toutefois, en appliquant à l'armée de Louis XVI les mêmes couleurs et les mêmes critiques qu'à celles de Louis XIV et de Louis XV. Ce qui était vrai des abus et des proportions de la vénalité des grades en 1670 ne l'était plus également en 1789. A plusieurs reprises, le roi s'était efforcé de les réprimer. C'est ainsi qu'à la paix de Ryswick, pour faire place aux colonels dont les corps venaient d'être réformés, Louis XIV avait exigé de tous les officiers-généraux qui étaient en même temps colonels propriétaires (1) la vente de leurs régimens, ce qui en avait immédiatement fait baisser le prix. Plus récemment, une ordonnance du 26 avril 1774 avait fixé ce prix à 40 et 20,000 livres pour les régimens d'infanterie. L'an d'après, sous le ministère de Saint-Germain, une mesure d'une portée plus générale encore avait été prise. Le roi, sur la proposition de son ministre, avait rendu, le 25 mars 1776, une ordonnance portant « suppression de la finance de tous les emplois militaires des troupes d'infanterie, cavalerie, dragons, hussards et troupes légères. » — « Sa Majesté, disait en un fort noble langage le préambule de cette ordonnance, persuadée que rien n'est plus contraire au bien de son service, à la discipline et à l'esprit d'émulation qu'elle désire maintenir parmi les officiers de ses troupes que la finance attachée aux emplois militaires, par l'impossibilité de faire jouir la noblesse dénuée de fortune des récompenses qu'elle peut mériter par ses services distingués, s'est « déterminée à détruire un abus aussi préjudiciable à la gloire et à la prospérité de ses armes. »

L'abus, il est vrai, ne devait pas disparaître aussitôt; il eût fallu trop d'argent pour indemniser tous les intéressés, et l'ordonnance de 1776 s'était contentée de disposer qu'à l'avenir, en cas de mort, démission ou autrement, les emplois vacans dans les divers corps perdraient un quart de leur finance, de façon à être entièrement libérés à la quatrième mutation. Notons aussi que ces prescriptions ne furent jamais très rigoureusement observées, non plus du reste que celles de bien d'autres ordonnances. En matière de législation sous l'ancien régime, il ne faut jamais prendre les textes tout à fait au pied de la lettre. Même quand ils sont le plus formels, on n'en doit pas nécessairement conclure qu'ils fussent toujours appliqués par les intendans (2), témoin le nombre considérable d'ordon-

(1) Il y avait jusqu'à des maréchaux de France qui restaient colonels de leurs régimens et qui ne s'en défaisaient qu'à des prix exorbitans.

(2) Au mois de février 1778, le roi faisait encore vendre quarante offices de capitaines de cavalerie. (Mention, p. 94.)

nances qui se répètent et qui font souvent double, triple et même quadruple emploi. N'exagérons rien pourtant: si l'ancien régime dérogeait parfois à ses propres lois, celles-ci n'en sortaient pas moins, en général, presque tous leurs effets utiles. Ainsi de l'ordonnance de 1776 : les historiens de la révolution se sont à bon droit, et quelques-uns très éloquemment, élevés contre la vénalité des charges. Seulement ils ont oublié de dire que le jour où la constituante l'abolit, la finance des régimens d'infanterie était déjà presque entièrement éteinte, et qu'elle ne subsistait plus que pour seize régimens de cavalerie (1). C'était encore trop, sans doute; mais ici comme en bien d'autres points, il n'est que juste de rendre à la monarchie la part qui lui revient dans cette grande réforme.

Avancement. — On lit dans l'*Encyclopédie méthodique*, au mot colonel : « Nos roys se sont réservés, dans tous les temps, le droit de confier le commandement des régimens aux personnes qu'ils ont jugé à propos de choisir. » Telle était, en effet, la tradition constante avant la révolution; en fait d'avancement, le roi tranchait souverainement, sans autre règle que son bon plaisir. Il n'était tenu par aucune restriction ni condition; l'armée n'avait d'autres garanties de la valeur de ses chefs que l'intérêt même du prince à lui en donner de bons; car les ordonnances sur l'avancement n'étaient pas applicables à la Maison, et par cette voie la noblesse de cour était assurée d'obtenir d'emblée les premiers grades. Avec un roi laborieux, pénétré de l'importance et de la hauteur de ses fonctions, assez au-dessus même des plus hautes têtes pour ne pas subir ses entours et pour aller chercher ses serviteurs dans toutes les classes de la société, sauf à les élever ensuite par degrés; avec un roi comme Louis XIV, dans la force de l'âge et servi par un ministre comme Louvois, cette prérogative sans limites n'était pas sans inconvéniens, sans doute, mais elle avait encore ses bons côtés; et si l'armée française fut à cette époque et demeura pendant de si longues années la première de l'Europe, elle le dut certainement, pour une bonne part, à la personne royale. Tout au rebours, avec la Pompadour ou la Du Barry et sous un prince perdu de vices, mené par des catins et par des roués, l'absolue prépotence du souverain, en matière de grades et d'avancement, ne pouvait qu'être désastreuse. Les documens contemporains sont pleins des plus justes doléances à cet égard.

« En confiant un régiment à des hommes de dix-huit à vingt ans,

(1) Rapport de Wimpfen à la constituante, février 1791. Dans la milice, la vénalité n'avait jamais existé, les officiers étant nommés directement par le roi, sur la proposition des intendans d'abord et sur celle des chefs de corps à partir de 1765.

disait déjà le maréchal de Saxe, on ôte toute émulation au reste des officiers et à toute la pauvre noblesse du royaume, qui, par là, est certaine de ne pouvoir jamais parvenir à des postes dont la gloire puisse la dédommager des souffrances et des peines d'une vie laborieuse. »

Pendant la guerre de sept ans, le mal avait encore empiré, et depuis Frédéric II lui-même jusqu'aux rédacteurs de l'*Encyclopédie méthodique*, tous les témoignages s'accordent à le signaler comme une des principales causes de nos revers. « Les jeunes gens sans expérience auxquels on donne des régimens, écrit Feuquières, ont dégoûté les vieux officiers qui étaient à leur tête, parce qu'ils se sont trouvés obligés d'obéir à des enfans. »

Encore si ces enfans, ces colonels *à la bavette*, comme on les appelait, n'avaient eu qu'une autorité nominale. « Mais les sujets qu'ils proposaient au ministre étaient souvent incapables de former de bons états-majors, et de là tous les abus qu'on trouve dans l'état militaire (1). » Ou bien encore s'ils avaient eu près d'eux, pour les suppléer au besoin, de bons coadjuteurs. Autrefois, si la fortune et la qualité donnaient seuls des droits au commandement d'un régiment, les emplois de lieutenans-colonels étaient à peu près exclusivement réservés aux officiers les plus méritans. Louis XIV leur avait même ouvert une porte vers les hautes charges militaires, en leur permettant d'aspirer au grade de brigadier (2), et c'est par cette porte qu'avaient pu s'élever au maréchalat des hommes comme Vauban et Catinat.

Il n'en allait plus ainsi, malheureusement, depuis la fameuse ordonnance de Ségur surtout. Plus le siècle marchait dans le sens des idées égalitaires, plus il semble que ce fût l'intérêt, sinon le devoir de la royauté, d'abandonner ceux de ses privilèges qui

(1) *Encyclopédie méthodique*, supplément au mot *colonel*.

(2) « Depuis une trentaine d'années, on avait commencé dans les armées à réunir deux ou trois régimens pour former une brigade. Cette brigade prenait le nom du régiment le plus ancien et était commandée par le mestre de camp de ce régiment, quelle que fût l'ancienneté de cet officier. Ainsi le voulait le droit de préséance des corps. Or, il arrivait souvent que le commandant de la brigade était incapable et avait sous ses ordres des mestres de camp plus anciens que lui. Pendant les dernières campagnes qu'il fit en Flandre, Turenne avait déjà obtenu que les brigades de cavalerie fussent commandées par des mestres de camp expérimentés et commissionnés à cet effet. En 1667, Louis XIV créa des offices de brigadiers dans la cavalerie et, par ordonnance du 30 mars 1668, il étendit cette institution à l'infanterie. Les brigadiers, qui remplirent jusqu'en 1788 les fonctions attribuées aujourd'hui aux maréchaux de camp, étaient officiers-généraux, de sorte que, par une combinaison bizarre, on vit des lieutenans-colonels de régimens qui étaient officiers-généraux et qui étaient quelquefois appelés à commander des brigades où leurs colonels devenaient leurs subordonnés. » (Susane.)

n'étaient vraiment plus défendables. Or, tout au contraire, ce qui éclate dans beaucoup des actes qui datent de la seconde moitié du XVIIIe siècle, c'est une véritable recrudescence de l'esprit féodal et de l'orgueil de caste. Saint-Simon, dès la régence, avait donné le signal de cette réaction. Après lui et à son exemple, l'une des plus vives préoccupations des secrétaires d'état de la guerre sera de boucher toutes les ouvertures par où la roture commençait d'envahir l'armée. Saint-Germain lui-même, si hostile à la noblesse de cour, ne l'était pas moins à ces parvenus qui, souvent « sortis de la lie du peuple, avaient amassé assez d'argent pour acheter les grades sans avoir eu besoin de servir ni d'essuyer les coups de fusil (1). » Et rien ne choquait plus ses idées, si libérales en tant d'autres points, que de voir « de bons et vieux gentilshommes confondus avec tant de personnes d'un rang inférieur. »

Singulier phénomène que ce retour offensif des préjugés aristocratiques à la veille même de la révolution! Ce que Louis XIV, au faîte de la puissance et de la gloire, après la paix de Nimègue, n'eût pas osé faire pour sa noblesse, Louis XVI, entre Rosbach et Beaumarchais, y souscrit. Ni lui ni ses conseillers ne s'aperçoivent du danger auquel ils exposent la monarchie en voulant resserrer le tiers. Depuis longtemps celui-ci, par la force des choses, a fait sa trouée dans toutes les directions : justice, administration, finances. Il a pour lui la clé qui ouvre toutes les portes : l'argent; il a l'opinion, le mouvement des esprits; il a la décadence et la corruption de cette partie de la noblesse qui a perdu, dans les intrigues de cour et d'alcôve, le meilleur de ses qualités militaires. Pendant vingt ans, une fille de finance a régné sur le premier trône du monde, et la « soumission de Louis XV pour une femme de cette classe a produit l'effet de la faire marcher presque de pair avec les classes supérieures (2). » Les plus grandes maisons du royaume y cherchent maintenant de fructueux établissemens pour leurs cadets, quelquefois même pour leurs aînés, et c'est le moment que la royauté choisit pour exiger de ses sous-lieutenans quatre quartiers de noblesse de *père*, dûment certifiés « par le sieur Chérin, son généalogiste (3). » Voilà l'intelligence avec laquelle elle se dé-

(1) Saint-Germain. *Mémoires.* (Voir aussi Gisors, p. 363, sur le danger du grand nombre d'officiers bourgeois qui entrent dans l'armée.)

(2) Montbarey.

(3) *Décision du* 22 *mai* 1781.— « Le roi a décidé que tous les sujets qui seraient proposés pour être nommés à des sous-lieutenances dans ses régimens d'infanterie française, de cavalerie, de chevau-légers, de dragons et de chasseurs à cheval seront tenus de faire les mêmes preuves (quatre quartiers de noblesse de père) que ceux qui lui sont présentés pour être admis et élevés à son école royale militaire, et que Sa

fend, et voilà son état mental en 1781. Dans ses armées comme dans son clergé, Louis XIV avait toujours eu soin de faire une part à la roture. En 1789, sur 11 maréchaux, je relève 5 ducs, 4 marquis, 1 prince et 1 comte. Sur 196 lieutenans-généraux, tous sont nobles, 9 seulement non titrés. Sur 770 maréchaux de camp, il n'y en a que 136 qui ne soient pas titrés et 46 qui n'aient pas la particule, — ce qui n'implique nullement, d'ailleurs, qu'ils ne fussent pas nobles. Sur 113 brigadiers d'infanterie, 39 seulement ne sont pas titrés et 8 n'ont pas la particule. Dans les troupes à cheval, la proportion est plus faible encore : 52 brigadiers de cavalerie ; non titrés, 14 ; sans particule, 1 ; 17 brigadiers de dragons ; non titrés, 4 ; sans particule, 0. Voilà pour les officiers-généraux. Au degré inférieur, parmi les colonels, on retrouve la même composition exclusivement aristocratique : 9 princes, 5 ducs, 25 marquis, 40 comtes, 12 vicomtes, 7 barons, 5 chevaliers, et 6 non titrés seulement pour 109 régimens d'infanterie.

A côté de ces puériles restrictions, signalons cependant quelques bonnes mesures prises à diverses époques pour limiter la prérogative royale en matière d'avancement. C'est d'abord, en 1759, une ordonnance, signée Belle-Isle, disposant qu'à l'avenir « aucun officier ne pourra être pourvu d'un régiment avant d'avoir accompli sept années de service au moins, dont cinq comme capitaine (1). » Un peu plus tard, sous le ministère de Choiseul et sous celui de Saint-Germain, ce sont deux nouvelles ordonnances qui retardent, la première jusqu'à vingt-cinq ans, la seconde jusqu'à vingt-neuf, l'époque de l'admission au grade de colonel ou de mestre de camp, et qui exigent des candidats à ce dernier emploi six ans de service comme mestre de camp en second. C'est enfin, en 1788, une ordonnance du 17 mars sur la hiérarchie des emplois militaires, portant « qu'aucun sujet ne pourra être admis au service de Sa Majesté, dans les emplois de sous-lieutenant, qu'autant qu'il aura seize ans révolus (à l'exception des cadets gentilshommes, qui pourront l'être à quinze), et qu'après avoir subi devant les inspecteurs un examen détaillé sur la discipline, l'exercice, le service et les devoirs des soldats, caporaux, bas officiers

Majesté ne les agréerait que sur le certificat du sieur Chérin, son généalogiste. » L'ordonnance du 17 mars 1788 sur la hiérarchie des emplois militaires apporta, disons-le, plusieurs exceptions à cette règle : en faveur des fils, petits-fils et arrière-petits-fils d'officiers-généraux, des fils de chevaliers de Saint-Louis ayant servi comme capitaines titulaires et des fils de capitaines tués à l'ennemi.

(1) Voir Rousset, *le Comte de Gisors*, p. 453. Cette ordonnance fut renouvelée quelque temps après par le maréchal de Muy.

et officiers jusqu'au grade de capitaine exclusivement. » (Titre Ier, art. 3, 4 et 19.)

La même ordonnance réservait dans toute l'infanterie française, aussi bien qu'étrangère, aux plus anciens lieutenans en premier, les emplois de capitaines en second; aux plus anciens capitaines en second, les emplois de capitaines-commandans; aux capitaines ayant vingt ans de service, les emplois de majors; aux majors ou aux deux premiers capitaines-commandans dans les troupes à pied, aux chefs d'escadron dans les troupes à cheval, les emplois de lieutenans-colonels; aux majors en second et aux lieutenans-colonels après quatre ans de service, sauf action d'éclat à la guerre, les emplois de colonels; aux colonels, après seize ans de service dans leur grade ou dans celui de lieutenans-colonels titulaires, et aux lieutenans-colonels après vingt ans de service, les emplois de maréchaux de camp (le grade de brigadier étant supprimé); enfin, aux maréchaux de camp ayant été employés au moins deux ans pendant la paix ou un an à la guerre, les emplois de lieutenans-généraux.

Multiplicité des emplois. — Dans un état bien ordonné, le nombre des emplois doit correspondre à celui des fonctions d'une utilité reconnue, et celui des employés doit être exactement calculé sur celui des emplois à remplir. Tout ce qui dépasse cette limite n'est que superfétation; la machine, au lieu d'y gagner en puissance, n'en est qu'alourdie. L'ancien régime était condamné par son essence à méconnaître cette règle de bonne administration. Il lui fallait, pour satisfaire ses privilégiés, beaucoup d'offices, et, comme il ne pouvait les multiplier à l'infini, il en était venu de très bonne heure à conférer le même à plusieurs titulaires. De là, dans l'état militaire, ce luxe d'emplois, souvent superflus ou purement décoratifs, qui nous paraît si choquant aujourd'hui : gouverneurs-généraux, gouverneurs particuliers, lieutenans-généraux, commandans en second, lieutenans du roi, majors de ville et majors de château, aides-majors et sous-aides-majors, lieutenans des maréchaux de France, etc. — On a calculé que, sous le ministère de Choiseul, le chiffre total des places occupées par des officiers-généraux ou particuliers, en dehors du service actif et régulier, s'élevait à 2,207, coûtant à l'état 5,165,485 livres (1). Et quand Saint-Germain voulut mettre un peu d'ordre dans cette partie de l'administration, il ne trouva pas moins de 1,211 officiers pour les gouvernemens-généraux et les états-majors de places seulement. L'*Almanach militaire* de 1775 portait encore :

(1) D'Expilly, *Dictionnaire*, au mot *Gouverneur*.

43 gouverneurs-généraux ;
69 lieutenans-généraux commandans en second ;
439 gouverneurs particuliers ;
303 lieutenans du roi ;
121 commandans de villes, châteaux ou forts ;
266 majors ou aides-majors.

Ces places, il est vrai, tenaient lieu de pensions de retraite à beaucoup d'officiers, et l'on s'est vraiment ici montré bien sévère pour nos rois en leur reprochant ces libéralités comme de purs gaspillages. « Dans un grand état comme le mien, disait Louis XVI à Saint-Germain, il faut de grandes grâces pour attacher et conserver les grands seigneurs au service (1). » Que ces grâces fussent trop nombreuses, qu'il y eût trop de prébendes et d'abbayes pour le clergé et trop de commandemens pour la noblesse, c'est certain. Fondé sur le privilège et l'inégalité, l'ancien régime ne pouvait se passer de sinécures : reste à savoir, et ce serait un curieux parallèle à établir, si les sociétés démocratiques en ont trouvé le secret.

Où le mal était plus grave, l'abus moins excusable, c'était dans l'armée proprement dite. Trop de grades et surtout beaucoup trop de gradés, tel est le cri de tous les contemporains dans les dernières années de la monarchie, surtout de ceux qui avaient vu de près les autres armées. Colonels-généraux, mestres de camp généraux, commissaires et inspecteurs-généraux, colonels propriétaires, colonels et mestres de camp en second, colonels en troisième, colonels par commission, colonels à la suite, colonels attachés à l'armée, lieutenans-colonels, majors-colonels, capitaines-colonels, sous-lieutenans et maréchaux des logis colonels, capitaines-commandans, capitaines en second, capitaines réformés, capitaines à la suite, capitaines à finance, tout ce luxe d'emplois, la plupart du temps honorifiques, de titres sans fonctions et de titulaires sans attributions, compliquait singulièrement le service, entravait l'avancement et paralysait l'administration. Comment, en effet, « se démêler (2) » dans ce désordre, et se tirer des embarras et des prétentions de toute espèce qui en étaient la suite? En temps de paix, passe encore; mais en cas de guerre? Comment donner des lettres de service à 11 maréchaux de France, à 196 lieutenans-généraux, à 770 maréchaux de camp, à 113 brigadiers d'infanterie, à 69 brigadiers de cavalerie ou de dragons (3), et à plus de 900 colonels (4)? Comment satisfaire un pareil état-major? Un seul moyen, encore bien insuffisant, c'était de

(1) *Mémoires de Saint-Germain.*
(2) Saint-Germain.
(3) *État militaire de la France en 1789.*
(4) Mirabeau, *Système militaire de la Prusse.*

renouveler à chaque campagne, et souvent à plusieurs reprises dans le cours d'une même campagne, les grands commandemens et de faire rouler les autres sur le plus de têtes possible. Détestable système, — on ne l'avait que trop vu dans les dernières campagnes, — destructif de la confiance qu'il faut que la troupe ait toujours en ses chefs, et qui avait pour effet certain d'avilir le commandement en le faisant passer par trop de mains, souvent inexpérimentées. Il n'y a qu'une voix aussi là-dessus au XVIIIe siècle. « Tel colonel d'infanterie devient maréchal de camp qui n'a jamais eu à commander pendant vingt-quatre heures ni à faire manœuvrer une troupe de 50 maîtres, » écrit, dans son *Traité des légions*, le maréchal de Saxe. Belle-Isle, dans sa correspondance avec Gisors, insiste à plusieurs reprises sur la quantité d'officiers-généraux « mal instruits, plus mal exercés, ne connaissant pas le soldat, à peine connus de lui en temps de guerre, jamais en temps de paix (1), » et sur la nécessité, « pour établir cette connaissance mutuelle et nécessaire, de maintenir à la tête de leurs régimens non-seulement les brigadiers, mais aussi les maréchaux de camp. » Dans cette même correspondance, il se plaint de l'abus du grade de colonel et du nombre excessif d'officiers subalternes. « Pour rétablir la discipline et la subordination de lieutenant à capitaine, il faudrait, dit-il, diminuer le nombre de ceux-ci. » Et l'on a vu plus haut ses efforts pour supprimer les colonels *à la bavette*. Il eût voulu de même réformer en grande partie les états-majors (2). Le maréchal de Muy, Saint-Germain, travaillent dans le même sens : le premier réédite les prescriptions de l'ordonnance de 1759 relatives aux conditions d'âge et de service des colonels ; le second en édicte de nouvelles et de plus sévères. Désormais, dans aucune troupe, aucun officier, fût-il de la plus haute naissance, ne pourra plus obtenir un régiment à moins de quatorze ans de service, dont six dans le grade de colonel en second. En outre, pour éviter l'encombrement sur le tableau des brigadiers et des maréchaux de camp, les colonels et mestres de camp n'y seront plus admis qu'après avoir exercé six ans au moins en temps de paix et trois en temps de guerre (ordonnance du 25 mars 1776). Une autre ordonnance du même jour supprime les emplois d'inspecteurs-généraux. Malheureusement toutes ces bonnes volontés, ce zèle et ces efforts partiels pour donner à l'armée royale une constitution et des cadres plus réguliers viennent

(1) Gisors, p. 361.

(2) Il s'est introduit depuis le commencement de cette guerre une si grande dissipation et facilité de dépenses de toutes les manières qu'il faudra nécessairement supprimer tous ces abus. Il est indispensable de retrancher une grande partie des officiers d'état-major et de revenir sur cet article à l'ancien pied. (Le maréchal de Belle-Isle à Broglie, 2 février 1760.)

échouer devant la résistance des privilégiés et la faiblesse de la cour, et, jusqu'au dernier moment, en dépit de toutes les prescriptions légales, le nombre des officiers-généraux et particuliers ne fera qu'augmenter. En 1775, l'état-major de l'armée se composait de 1,029 personnes; en 1789, après les réformes de Saint-Germain, il en comptait 143 de plus, soit 1,159 (1)!

Il est vrai que la réforme entreprise par le conseil de la guerre en 1788 ne faisait pas encore sentir ses effets. J'ai déjà signalé plus haut l'importance de cette réforme relativement a l'ordre divisionnaire et à l'avancement. Préparée par des hommes animés du plus sincère libéralisme, elle n'est pas moins remarquable en ce qui touche « la hiérarchie de tous les emplois militaires » et la réduction du nombre des officiers-généraux, de troupes ou d'administration (2). Il y a là, de la part et à l'honneur de l'ancien régime, un très sérieux et généreux effort vers la justice et vers l'égalité.

Favoritisme. — Il n'y a qu'une légitimité pour les gouvernemens absolus, c'est de mettre leur toute-puissance au service des intérêts généraux. Richelieu, Mazarin, Louis XIV, Carnot, Bonaparte, ont commis de grandes fautes, des crimes même. Leur excuse est et sera toujours d'avoir eu la passion de la France, et que, dans les pires excès, chez eux, la préoccupation du bien de l'état, l'idée de sa grandeur, alors même qu'elle se confond avec la pensée de leur propre gloire, n'est jamais absente. Prenez la révocation de l'édit de Nantes ou le blocus continental et cherchez-en sans parti-pris les causes. Croyez-vous qu'il suffise d'attribuer le premier de ces actes à l'influence de Mme de Maintenon, le second à un accès de folie furieuse dicté par la haine au génie déséquilibré? Non, dans ces deux énormes fautes, il y a plus, n'en déplaise à Michelet, qu'une main de femme ou qu'une colère de despote; il y a la France et le sentiment, exagéré peut-être, mais louable en somme, de sa puissance et de son unité! Au contraire, quand les gouvernemens absolus ne savent pas s'élever à la considération des intérêts généraux, autour d'eux tout se détend, se rabaisse et se corrompt; tout périclite et languit.

(1) *État militaire de la France en 1789.*

(2) Ordonnance du 17 mars 1788, portant règlement sur la hiérarchie des emplois militaires. Ordonnance du 17 mars 1788, portant suppression des mestres de camp en second dans tous les régimens tant d'infanterie que des troupes à cheval. Ordonnance du 17 mars 1788, portant suppression éventuelle de toutes les charges de colonels-généraux. Ordonnance du 15 avril 1788, portant réduction du nombre des offices de commissaires des guerres; ordonnance du 10 juin 1788, portant suppression de tous les capitaines dits à la suite ou attachés dans la cavalerie et les dragons.

Ainsi de l'armée royale pendant la plus grande partie du XVIIIe siècle. Lorsque s'ouvrit la guerre de la succession d'Espagne, elle était « aussi belle que jamais (1), » malgré les revers partiels qu'elle venait d'éprouver. Malheureusement le roi se faisait vieux; Louvois n'était plus, le règne des femmes avait commencé. La décadence du commandement date de là. Sous Louis XV, elle s'aggrave de toute la distance qui sépare Mme de Maintenon de la Pompadour et de la Du Barry. Plus la royauté glisse dans la fille, plus l'étoffe à maréchaux perd de sa valeur et de sa qualité. Mme de Châteauroux est encore capable d'une certaine hauteur de vues et de sentimens, mais c'est la dernière. Elle parvient un moment à faire courir dans les veines de son amant quelques gouttes du sang de Henri IV; mais, pour être plus généreuse, son action n'en est pas moins dissolvante, et sa présence à l'armée ne fait qu'ajouter aux embarras du général en chef. « Les courtisans, a dit Frédéric II, remplissaient le camp d'intrigues et contrecarraient le comte de Saxe, et une cour aussi nombreuse demandait par jour dix mille rations pour les chevaux des équipages. » Avec Mme de Pompadour, c'est bien pis encore. Le roi ne paraît plus à l'armée, mais quelle valeur morale, quel sentiment du devoir et quelle probité professionnelle attendre de généraux dont plus d'un avait gagné ses grades dans l'antichambre, quand ce n'était pas dans la chambre à coucher de la sultane favorite? Aucune, évidemment.

D'ailleurs eussent-ils réuni toutes ces qualités, et le hasard y eût-il ajouté le talent, qu'ils auraient eu bien de la peine à ne pas être au-dessous de leur tâche. La première condition de succès, à la guerre, c'est la suite dans les opérations. Or, à chaque campagne et parfois même au milieu, le commandement changeait de mains. Au favori de la veille succédait un nouveau favori, gagné sur le roi dans une heure de volupté. « L'histoire de la guerre de sept ans, a dit un historien allemand, offre plusieurs exemples de l'inconstance du cabinet de Versailles dans le choix des généraux. Presque à chaque campagne, on voyait passer le commandement en d'autres mains. Ces continuelles vicissitudes furent une des principales causes des revers que les armées françaises eurent à essuyer (2). » Un autre historien militaire, un Français celui-là, et qui fut le témoin attristé de cette même guerre, a fait le compte et tracé le tableau de ces vicissitudes. Devant ce défilé de généraux, dont plus d'un fort distingué, sacrifiés tour à

(1) Susane.
(2) Retzow, *Guerre de sept ans.*

tour à des intrigues de cour, on pourrait déjà se croire en pleine anarchie républicaine, en 1793, tant c'est la même chose, avec la guillotine en moins pourtant.

« Le maréchal d'Estrées commence la guerre en 1757; au milieu de la campagne, une intrigue lui fait substituer le maréchal de Richelieu, à qui succède, au commencement de 1758, le comte de Clermont, prince du sang. Le prince de Soubise, battu à Rosbach en 1757, désire prendre sa revanche et obtient encore, l'année suivante, le commandement d'une armée avec laquelle ses lieutenans gagnent en sa présence la petite bataille de Lutternberg. On le fait maréchal de France et il retourne à la cour. Le comte de Clermont, ou plutôt son mentor, le comte de Mortaigne, s'était fait battre honteusement à Crevelt en juin 1758. La cour lui donne pour successeur le marquis de Contades, qu'on élève bientôt au grade de maréchal de France. Il est battu à Minden en août 1759; on envoie le maréchal d'Estrées pour l'aider de ses conseils, et leurs efforts réunis ne pouvant rétablir les affaires, ils regagnent Versailles à la fin de la campagne. Le duc de Broglie, qui s'était distingué depuis le commencement de la guerre et qui avait même battu les ennemis à Sondershausen en 1758 et à Bergen en 1759, remplace le maréchal de Contades et reçoit le bâton. Il commence avec succès la campagne de 1760, mais la fortune ne le seconde pas constamment. En 1761, la cour forme deux armées, donne le commandement de la première au maréchal de Soubise et celui de la seconde au maréchal de Broglie. Ces deux généraux essuient des échecs et emploient le reste de la campagne à former mille projets sans pouvoir en exécuter aucun. A la fin de l'année, le maréchal de Broglie, moins puissant à la cour que le prince de Soubise, est congédié et même exilé, ainsi que son frère. En 1762, le maréchal de Soubise reparaît sur la scène avec d'Estrées, qui lui sert de gouverneur. Ces deux têtes dans un même bonnet n'en valent pas une bonne; la campagne est aussi nulle que les précédentes...» (Bourcet, *Discours préliminaire.*)

Encore si, dans cette inconstance du commandement, ces généraux, la plupart médiocres, s'étaient senti les coudes et soutenus les uns les autres! Si seulement ils avaient pu compter sur leurs propres lieutenans! Mais non! contrariés dans leurs plans ou gênés dans leurs mouvemens par la mauvaise volonté de leurs collègues, ils n'ont pas seulement à faire face à l'ennemi par devant : leur plus dangereux adversaire est souvent sur leurs derrières, qui les travaille et qui les épie, ou, dans leur propre camp, prêt à les trahir. Rien d'attristant comme ces compétitions de personnes et comme ce prolongement des petites intrigues et des misères de Versailles ou de Marly

jusque dans les armées. Déjà, lors de la guerre de la succession d'Autriche, le scandale en avait été public entre Broglie et Belle-Isle (1), au siège de Prague ; plus tard, entre Broglie et Maillebois ou Polastron (2), et la *Correspondance d'Allemagne* est pleine de leurs doléances et de leurs dénonciations réciproques. Bien heureux quand le ton n'en va pas à l'insulte, comme le jour où, Broglie ayant tourné les infirmités physiques de son collègue en dérision, Belle-Isle riposte par ce coup droit : « Il y a plus d'un an qu'une fausse attaque d'apoplexie a frappé d'une atteinte irréparable l'intelligence du maréchal de Broglie. » Au cours des campagnes suivantes, l'ordre se rétablit un peu, grâce à la fermeté du maréchal de Saxe, grâce surtout au prestige qu'il doit à ses victoires. La cour n'ose pas le contrecarrer, celui-là, car le roi, à plusieurs reprises, lui a donné plein pouvoir (3). Pourtant il a bien de la peine à se faire obéir de ses lieutenans. Après Lawfeld, si les alliés purent se retirer dans Maestricht sans être poursuivis, c'est, au dire de Frédéric II, « que M. de Clermont-Tonnerre se dispensa de charger avec sa cavalerie, bien qu'il en eût reçu des ordres réitérés, désobéissance qui lui valut le bâton de maréchal (4). » Ainsi vont les choses en pleine victoire et sous un général investi de la plus haute autorité qu'homme de guerre ait eue depuis Turenne (5). Jugez de ce qu'elles peuvent être, avec l'impressionnabilité française, en cette sombre période de 1756 à 1763 ! Quel spectacle offre à présent l'armée et dans quelle anarchie tombe le commandement ! Ce ne sont plus seulement de sourdes menées, des rivalités d'influence et des querelles de personnes, c'est la guerre déclarée, la lutte ouverte entre les généraux (6).

(1) Voir Broglie, *Frédéric II et Louis XV*, t. I, p. 60 et suiv.

(2) Broglie accuse positivement le premier de n'avoir pas voulu faire sa jonction avec lui en Bohême pour ne pas être sous ses ordres, et le second, qui était très appuyé à la cour et auprès de l'empereur, de n'avoir pas voulu quitter Prague alors qu'il lui en avait donné l'ordre, afin de se réserver pour le siège d'Egra. (Voir Broglie à l'empereur, lettre du 16 mars 1742.)

(3) « Vous savez que le roi vous laisse à l'égard de vos opérations la plus entière liberté, » lui écrit d'Argenson, le 19 août 1744. « Le roi vous laisse entièrement le maître de vos opérations et de ce que vous jugerez le plus convenable au bien du service, » lui réitère Noailles, le 17 septembre 1745.

(4) Frédéric II.

(5) « Le maréchal de Saxe, dit Montbarey dans ses *Mémoires*, était souverain absolu dans son armée : le roi lui-même était plutôt son second que son maître. »

(6) Au surplus l'armée française n'est pas la seule à souffrir de ces rivalités au XVIIIe siècle. Il y en avait « au-delà de tout ce qu'on peut exprimer dans les armées autrichiennes. » (Guibert, *Voyage en Allemagne*, I, 263.) — A Prague, entre autres, « le maréchal Brown pouvait éviter la bataille en se joignant à l'armée de M. Daun ; il ne le voulut pas, afin de ne pas perdre le commandement, étant son cadet. Ce dernier, alors peu connu, était porté par la faveur d'une femme. »

Après chaque campagne, durant les quartiers d'hiver, chacun revient plaider sa cause à Versailles et charger son collègue. A la bataille d'Hastenbeck, le maréchal d'Estrées reste maître du champ de bataille; mais, au lieu de pousser à fond son succès, il s'arrête, au grand étonnement de l'ennemi. C'est que le comte de Maillebois (1), son maréchal des logis, grand ami de Richelieu, lui a fait passer un faux avis. Il s'en plaint dans son rapport au roi, sans pourtant nommer Maillebois. Néanmoins, celui-ci riposte par un factum accusateur, auquel le maréchal est obligé de répondre par un nouveau mémoire qui ne l'empêche pas d'être rappelé (2). En 1759, Contades est battu à Minden : vite il rejette tout sur Broglie, « l'accuse de n'avoir pas attaqué à temps malgré ses ordres (3), » le noircit tant qu'il peut. L'an d'après, autre conflit entre Soubise et Broglie cette fois, à propos du combat de Fillingshausen. Qui a raison, de Broglie, qui voulant, dit-on, enlever à Soubise l'honneur de battre le duc Ferdinand de Brunswick, s'est jeté sur lui contrairement à ce qui avait été convenu, ou de Soubise, qui, voyant Broglie dans l'embarras et le voulant perdre, lu aurait refusé tout secours? La question est portée devant la Pompadour, et naturellement son favori Soubise l'emporte (4). On lui donne à commander toute l'armée et les deux Broglie sont exilés. A Crevelt, « Mortagne, voulant perdre son rival, conseille à Clermont de retirer son armée du champ de bataille au moment où Saint-Germain demandait des renforts (5). »

C'est ainsi que, sous le règne de la marquise, le commandement se désorganise et s'avilit (6). Avec la Du Barry, quand la royauté sera

(1) Le fils du maréchal.

(2) Bibliothèque de la guerre. Pièces relatives à la bataille d'Hastenbeck, n° 207 du *Catalogue*.

(3) Retzow, *Guerre de sept ans*.

(4) Retzow, sur ce point, donne aussi raison à Soubise. Pour la justification de Broglie, voir Bourcet, *Mémoires sur les guerres des Français en Allemagne*.

(5) Retzow, *Guerre de sept ans*.

(6) Il y a des exceptions pourtant, et, dans cette émulation de platitudes, on a plaisir à rencontrer encore quelques caractères, témoin cette lettre du maréchal de Broglie au maréchal de Belle-Isle (18 octobre 1760) : « J'ai reçu, monsieur le maréchal, assez longtemps après sa date, la lettre dont vous m'avez honoré, le 29 du mois dernier, concernant le désir qu'avait Mme la marquise de Pompadour que M. de Molmont succédât à M. du Barail au commandement de Clèves... — Outre l'empressement que j'aurai toujours de faire ce qui pourrait être agréable à Mme de Pompadour, j'ai des raisons particulières de vouloir du bien à M. de Molmont... Mais il faudrait ôter le commandement de la citadelle de Wesel à un très bon officier, M. de Castella cadet, si M. de Molmont prenait celui de Clèves; je crois que la plus simple façon sera de donner, pour cet hiver, une autre place à M. de Molmont, et je n'en perdrai pas l'occasion. » — (Minute extraite de la *Correspondance d'Allemagne* (octobre 1760).

descendue d'un cran encore, s'abaissant au tutoiement de la fille et lui prostituant un trône où les autres apportaient encore un reste de décence, l'anarchie ne connaîtra plus de bornes. La guerre est finie, Dieu merci! et il n'y a plus de commandement à distribuer; mais il reste à réparer de grandes ruines, à refaire une armée qui passe maintenant pour la dernière de l'Europe, à la relever dans sa propre estime. Justement, pour cette œuvre de reconstitution, un homme s'est rencontré, non pas tout d'une pièce assurément, ni d'une bien haute envolée, mais un homme enfin, un ministre comme la royauté n'en a pas trouvé depuis longtemps. Avec et par lui, la France, en quelques années, a recouvré du prestige et sa place en Europe. Elle n'est pas restée écrasée sous le coup de massue de Rosbach, elle a contracté des alliances, elle a même acquis une province. Malheureusement Choiseul a déplu par sa réserve à la favorite; il déplaît plus encore à Richelieu qui l'a lancée, à d'Aiguillon son amant, et à Maillebois qui vit dans son intimité. Sa perte est décidée dans le boudoir de la belle Lange. Saute, Choiseul! saute Praslin! et c'est dans le même boudoir que le prince de Condé bâcle en un tour de main la nomination de Monteynard à la guerre, aux lieu et place de l'honnête de Muy, qui n'a pas voulu se soumettre à l'humiliation des petits levers de la toute-puissante courtisane. La place de grand maître de l'artillerie vient à vaquer, c'est elle encore qui en dispose. On connaît son mot cynique à Condé, furieux de n'avoir pas touché le prix de son zèle : « Je vous l'avais promise, eh bien! je vous la dépromets. » Et d'éclater de rire en tirant la langue au premier prince du sang devant le roi (1). Va-t-elle au camp, elle y paraît en reine, passant la revue des troupes et traitant royalement les officiers. On lui porte les armes, la musique joue sur son passage et le colonel de la Tour-du-Pin fait rendre à son carrosse les mêmes honneurs qu'à ceux des princesses.

L'abjection est à son comble; elle touche aussi par bonheur à son terme, et la réaction ne tardera pas. Déjà la dauphine en a donné le signal en refusant d'adresser la parole à la favorite, malgré les objurgations de la trop politique Marie-Thérèse (2) et de Mercy-Argenteau. Déjà, sous les voûtes de la chapelle de Versailles, a retenti, comme un écho de Bossuet, l'âpre et vibrante parole de l'abbé de Beauvais, évoquant devant ce monde de grands seigneurs et de grandes dames proxénètes, et devant le nouveau « Salomon » lui-même atterré, l'image de leur prochaine et fatale destruction.

(1) Voir cette scène dans *la Du Barry*, de MM. de Goncourt.

(2) « Il suffit que le roi distingue une telle ou un tel pour que vous lui deviez des égards. » Marie-Thérèse à Marie-Antoinette (cité par les Goncourt).

Vienne cette heure, et soudain tout sera changé. Le gouvernail était aux mains d'une courtisane et de quelques roués : le voilà dans les mains de la « petite rousse et du grand garçon mal élevé, » comme l'éhontée drôlesse appelait Marie-Antoinette et le dauphin. Et voilà que cette « petite rousse, » qui se trouve être une reine, et ce « grand garçon, » qui n'est pas un roi, mais qui a de l'honnêteté, se mettent à donner du balai dans ce tas d'impuretés. La Du Barry part en exil et du Muy prend la guerre.

Il n'en fallait pas plus pour rendre au commandement sa dignité; car, malgré les scandales et la honte des dernières années, il était resté bon dans l'ensemble; et, si la corruption avait atteint la tête, elle n'avait pas encore, Dieu merci! gagné les moelles. Au-dessous des Soubise et des Richelieu, loin de la cour et des boudoirs, à l'école de l'expérience et du malheur, s'était formée, pendant cette terrible guerre de Prusse, toute une couche d'officiers-généraux des plus distingués : les Condé, les Broglie, les de Castries, les Saint-Germain, les Rochambeau, les Bouillé, les Gribeauval, les Guibert, les Grimoard, les Servan, les Chabot, les Lévis, les Montbarey, les Vioménil, les d'Armentières, les De Vaux et tant d'autres. Avec une telle élite, délivrée des intrigues et purgée des intrigans, l'armée ne pouvait manquer de retrouver très vite de solides états-majors. Il n'y avait qu'à se baisser pour puiser dans cette réserve. On le vit bien quand la guerre d'Amérique éclata. Jamais l'ardeur, l'émulation, n'avaient été plus vives. Jamais, en dépit des théories humanitaires et de la sensibilité du siècle, l'esprit militaire n'avait paru plus vivace, et ce fut vraiment un beau spectacle que celui de cette noblesse, si décriée naguère, si chansonnée et si caricaturée, s'élançant à la défense d'un peuple opprimé sans réfléchir à ce que cette héroïque folie pourrait bien lui coûter. Moins de quinze ans après une succession de revers inouïs dans son histoire, grâce à la solidité de ses institutions, grâce à la persistance des vertus guerrières dans son aristocratie, la France était déjà debout, faisant face, sur terre et sur mer, à la plus redoutable puissance du monde alors. Grand exemple et grande leçon, bien faite pour donner à réfléchir à ceux qui ne se paient pas de lieux-communs révolutionnaires et qui ne croient pas encore, en dépit de la mode et du courant, à la supériorité des armées citoyennes sur les armées de métier.

ALBERT DURUY.

POÉSIE

FRAGMENT D'UN POÈME INÉDIT
LE BONHEUR.

Faustus a rejoint, sur une nouvelle planète, Stella, jeune fille qu'il avait aimée sur la terre et qu'il y avait vue mourir. Elle lui révèle la plus haute expression de la musique et revêt devant lui sa parfaite beauté. Ils échangent leur amour dans une communion sublime.

FAUSTUS.

Que cette matinée en ce beau lieu m'apaise!
Sa fraîcheur, qui m'inonde et me pénètre d'aise,
Dissout le reste amer de mon terrestre ennui,
Jamais je n'ai senti, Stella, comme aujourd'hui,
La parenté secrète et l'harmonie intime
De l'âme et du bonheur que le printemps exprime.
Cette aurore au sourire immense et caressant
Fait songer à l'espoir d'un grand amour naissant;
Le tendre affaissement de ce vallon qui rêve
Rappelle l'abandon d'un baiser qui s'achève;
Vois là-bas dans la brume onduler ce coteau,
Rose au bord d'un lac bleu qui miroite et se plisse:
Il semble qu'une Hébé s'éveille avec délice,
Froissant le lit soyeux que lui fait son manteau;
Cette haleine est vraiment la grâce qui respire,
Ce qu'elle dit aux fleurs, l'amour l'aurait pu dire;

Dans ces lis qu'elle incline on ne discerne plus
Leurs lentes flexions des plus chastes saluts,
Et pourrait-on jurer qu'il ne tremble personne
Dans le feuillage ému de ce bois qui frissonne?
Ah! quelle aménité dans la communion
De l'âme et du zéphir, du cœur et du rayon!

STELLA.

Nous sommes seuls, la terre est très loin, goûte encore
Des mauvais jours vécus la fuite à l'infini;
Que l'oubli lentement un par un les dévore,
Et tout entier te rende à ce séjour béni!

FAUSTUS.

O Stella, mon amie, après tant de vacarmes:
Blasphèmes, cris, sanglots, soupirs, clameurs,
Appels aigus et confuses rumeurs,
Voix d'hommes, bruits d'outils, fracas de chars et d'armes,

Que ce silence est doux, ineffablement doux!
Qu'il est suave à l'âme, ce silence
Où, clair et pur, dans l'air serein s'élance
Le chant de ces oiseaux qui n'ont pas peur de nous!

Vers nous de tous côtés ils arrivent par bandes.
Regarde-les près de nous voltiger,
Ou balancer en éventail léger
Leurs ailes, sur nos fronts ouvertes toutes grandes.

Écoutons-les. Jadis l'hymne du rossignol,
Si renommé sur notre ancienne terre,
Des nuits d'alors enchantait le mystère
Sans jamais rendre au ciel l'âme enchaînée au sol.

Te souvient-il du parc où nous errions si tristes?
Dans un sentier tout jonché de lilas
La solitude alanguissait nos pas,
Le crépuscule aux fleurs mêlait ses améthystes.

Où sombrait le soleil, dans un lointain pays,
Nos cœurs rêvaient une patrie absente,
Quand une note au ciel retentissante
Comme un trait d'or soudain s'éleva du taillis.

Une autre, puis une autre, en sonores fusées
Par temps égaux jaillirent de ce bois;
Puis, d'un essor qui s'essayait, la voix
Préluda vaguement par roulades brisées.

Tu t'arrêtas, le doigt sur la bouche, et me dis :
« Le rossignol chante! prêtons l'oreille. »
Avidement tu l'écoutais, pareille
A quelque ange en exil au seuil du paradis.

La nuit mélancolique achevait de descendre,
Et semblait sur le parc avec lenteur tomber
Comme d'un fin tamis une légère cendre,
En noyant les contours qu'elle allait dérober;

L'écharpe du zéphir frissonnait sans murmure
Et molle s'affaissait sur les prés assoupis,
Le ciel, obscur enfin, couvrit la terre obscure
Comme un dais somptueux parsemé de rubis.

Et le chant déchira, plus large et plus sonore,
De l'azur assombri les voiles plus épais,
De monde en monde allant plus haut, plus haut encore,
Troubler de l'infini l'inaccessible paix.

L'étoile au cœur de feu qui tressaille et palpite
Paraissait écouter avec étonnement
La lyre si puissante et pourtant si petite
Qui vibrait au gosier de son terrestre amant.

Ah! que ces notes sanglotantes,
Ces beaux cris épars, où souffrait
L'oiseau blessé d'un mal secret,
Caressaient nos âmes, flottantes
Du vœu stérile au vain regret!

Nous pleurions, nous croyions entendre
Tour à tour triompher, gémir,
Douter, croire, espérer, frémir,
Dans cette voix vaillante et tendre,
Le genre humain prince et martyr.

Car un mal aussi le tourmente
Quand, sous les riches nuits d'été,
Par l'appel de l'immensité
A fuir sa planète inclémente
Il sent qu'il est sollicité,

Mais que, trop fragile et trop brève,
L'aile d'Icare audacieux
Jusqu'au seuil effleuré des cieux
A cette fange ne l'enlève
Que pour l'y précipiter mieux.

Nous revînmes, gagnés par un trouble indicible,
Nous parlant du bonheur qui ne sera possible
Qu'ailleurs, plus tard, très loin, très haut...
Dans un astre où l'amour sans mensonge et sans tache,
D'incorruptibles cœurs indissoluble attache,
Respirera l'air qu'il lui faut !

Puis dans le vieux salon désert, calme retraite
Qu'éclairait mollement une lune discrète,
Tu t'assis à ton clavecin :
Une gamme rapide en émut chaque touche,
Et tu laissas éclore et vibrer sur ta bouche
L'angoisse qui gonflait ton sein.

Tu repris d'une voix pénétrante et fiévreuse,
Pour en approfondir la douceur douloureuse,
Tous les trilles du rossignol ;
Ton art en fit monter jusqu'à Dieu l'harmonie
Sur les ailes qu'aux sons prête l'humain génie
En les accouplant à son vol !

J'écoutais, tour à tour lente ou vive, ta plainte
Descendre, s'élever, puis retomber éteinte,
Puis ardente se ranimer ;
Écho vivant, mon cœur en sentait chaque phrase,
A ton gré, tour à tour, le ravir dans l'extase,
Dans la détresse l'abîmer...

Ton chant s'évanouit comme un baiser qui tremble,
Et sous tes doigts tendus, arrêtés tous ensemble,

Expira le dernier accord;
Et pâle, les yeux clos, la tête renversée,
Stella, tu répondis tout bas à ma pensée :
« Après la mort, après la mort! »

Maintenant que je touche à la suprême vie,
Aux biens que de si loin la race humaine envie,
Maintenant qu'immortels mon sang, ma chair, mes os
Goûtent après la tâche un souverain repos,
Que ce monde à mon cœur par tous mes sens envoie
Avec de purs plaisirs une innocente joie,
Qu'enfin je suis heureux sans trouble, entièrement;
Il ne se mêle en moi plus de vague tourment,
D'aspiration vaine, à la douceur d'entendre
L'onde fraîche des sons par tes lèvres s'épandre
Des profondeurs de l'âme aux profondeurs du ciel;
L'amertume terrestre en altérait le miel.
Ah! je comprends pourquoi j'en redoutais l'ivresse
Comme une jouissance excessive et traîtresse,
Comme un cruel délice! Aujourd'hui je comprends
Les rêves à la fois suaves et navrans
Qu'inspire la musique aux hommes sur la terre;
La coupe qu'elle y tend jamais n'y désaltère,
Coupe à la fois offerte et refusée au cœur,
Dont il sent le parfum sans goûter la liqueur.

STELLA.

— Ami, de ce nectar, ici, rien ne nous sèvre;
Nous pouvons y porter sans obstacle la lèvre,
Et d'un philtre allégeant sans alarme enivrés,
Des chaînes, qui liaient nos ailes, délivrés,
Aller boire à leur source, en torrens d'harmonie,
La pure extase au pur enthousiasme unie!

Je chante avec l'ancienne voix
Dont le timbre encore te charme;
Mais, plus sereine qu'autrefois,
Il n'y tremble plus une larme;

Il n'y languit plus de soupir
Comme en ces jours de longue attente
Que l'idéal faisait subir,
Là-bas, à notre soif ardente;

Il n'y passe plus de frisson
Comme au temps de l'amour fragile
Où sans cesse un doute, un soupçon
Menaçaient l'idole d'argile;

Il n'y tinte plus de sanglot
Comme sur la terre où tout passe,
Où toute beauté meurt sitôt,
Où si fuyante est toute grâce!

Ici j'exhale en notes d'or
Dont la douceur est sans mélange,
Dont plus rien n'entrave l'essor,
Un amour qui jamais ne change,

Un bonheur sans borne, éternel!
Et sous l'irrésistible empire
Du besoin d'en remplir le ciel,
Je le chante comme on respire.

Parcourant l'échelle sans fin
D'une neuve et sublime gamme,
L'hosanna d'un orgue divin
Monte en ma poitrine de femme!

Je veux t'emporter aux sommets
Où mes propres chants m'ont ravie!
Sois deux fois heureux à jamais,
La musique double la vie,

Car dans leurs mouvemens égaux
L'âme et la voix vibrent ensemble,
Les notes se font les échos
Du sentiment qui leur ressemble,

Et par son incantation
La Mélodie au cœur rappelle
La tendre ou vive passion
Dont l'accent se réveille en elle,

Ou, n'évoquant rien du passé,
Elle ouvre une immense avenue
A son grand vol jamais lassé
Dans le suprême azur sans nue!

Mon chant va te bercer, égal et lent d'abord
Comme un chant de nourrice,
Pour te faire oublier des blessures du sort
Même la cicatrice,

Pour effacer en toi du récent souvenir
La tache encore noire,
Pour qu'il ne reste plus même une ombre à bannir
Du fond de ta mémoire,

Pour qu'un rêve calmant délivre ton cerveau
De la pensée ancienne,
Et que des vieux soucis rien dans ton cœur nouveau
Désormais ne revienne!

Dans les profondes eaux d'un murmurant Léthé
Il faut que tu te plonges,
Comme il faut bien dormir pour être visité
Par l'essaim des beaux songes;

Et quand des jours mauvais ne te hantera plus
L'image évanouie,
Tu goûteras entier le bonheur des élus
Révélé par l'ouïe!

Alors tu sentiras se lever doucement
L'opaque et lourd rideau qui te voile à toi-même,
Éclore dans ton âme une aube vague et blême,
Puis croître et resplendir l'intime firmament.

Grand comme l'autre ciel, celui-là se déploie
Ensoleillé d'amours, et d'espoirs étoilé,
Ouvrant de toutes parts, comme l'autre peuplé,
A d'innombrables vœux des abîmes de joie!

Ces amours, ces espoirs dormaient inaccomplis,
Et ma voix de leur tombe en vibrant les exhume;
La musique ressemble au soleil, qui rallume
Les spectres des objets dans l'ombre ensevelis;

Ce qu'en l'espace font la lumière et la flamme
Qui donnent à la fois couleur et force au corps,
Pour donner forme et vie aux rêves, les accords,
Émules des rayons, le font aussi de l'âme!

O musique, soleil du monde intérieur,
Montre à mon bien-aimé tout le fond de mon être,
Qu'il puisse, au fond du sien me reflétant, connaître
Ce que j'ai de plus beau, ce que j'ai de meilleur!

Fais que par ta vertu sympathique éveillées,
Les fibres de son cœur répètent mon émoi,
Qu'il sente en lui frémir ce qui frémit en moi,
Que nos ailes enfin battent appareillées!

Alors, couple parfait, d'un vol harmonieux
Nous irons explorer l'infini côte à côte,
Du plus profond amour à la paix la plus haute,
L'infini du bonheur, impénétrable aux yeux!

Stella se tait. Au loin son regard semble lire.
Caressant d'une main qu'agite son délire
Les cheveux du jeune homme assis sur le gazon,
Et de l'autre attestant le sublime horizon,
Debout, la bienheureuse en extase s'arrête.
Puis, avec un sourire, elle penche la tête,
Sur sa poitrine croise et presse ses deux mains,
Et pour se préparer aux cantiques prochains,
Elle songe, et tout bas recueille sa pensée.
Puis d'une voix d'abord lentement cadencée,
Elle chante...
O merveille! ô fête! Hélas! quels mots
Seront jamais d'un chant les fidèles échos?
Quels vers diraient du sien l'indicible harmonie?
Toute l'œuvre possible au langage est finie
Quand il a seulement fait signe au souvenir,
Symbole indifférent, impropre à contenir
Le moule et le miroir des choses qu'il doit rendre,
A qui n'en connaît rien il n'en peut rien apprendre;
Or, dans l'air d'ici-bas que seuls nous connaissons,
Jamais pareils transports n'émurent pareils sons.
Ah! ton art est cruel, misérable poète,
Nul objet n'a vraiment la forme qu'il lui prête;
Ta muse s'évertue en vain à les saisir,
Les mots n'existent pas que poursuit son désir;
Si beau que soit un vers par le souffle et le nombre,
La beauté qu'il décrit n'y laisse que son ombre.

On voit les brumes du matin,
Que disperse la tiède Aurore,
En légers lambeaux de satin
Sur les prés se traîner encore,

Errer sous la brise un moment,
S'allonger, s'éclaircir, s'étendre,
Puis disparaître entièrement
Dans l'azur gai, limpide et tendre;

Faustus voit ainsi le passé,
Aux douceurs du chant qui commence,
Se fondre et se perdre, effacé
Dans la béatitude immense.

Son regard étonné trahit
Combien cette paix sans mélange
Qui le pénètre et l'envahit
Lui semble doucement étrange;

Avait-il jamais pu goûter
Rien de bon, depuis sa naissance,
Qu'une amertume à redouter
N'en corrompît pour lui l'essence?

Mais à mesure que décroît
Le nuage ancien qui l'obsède,
Avec moins de surprise il croit
Au calme ignoré qu'il possède.

Il sent enfin s'évanouir
Du souvenir les derniers restes,
Il peut boire aux urnes célestes,
Certain de n'en rien laisser fuir.

Pendant qu'il s'abandonne au suave bien-être
Qui partout comme un baume apaisant le pénètre,
Et que, dans un linceul de joie enseveli,
La paupière abaissée il savoure l'oubli,
Le bonheur le plus vif, le plus doux, le plus rare,
Pour lui ravir les sens et le cœur, se prépare.
Stella, qu'il ne voit pas, debout à son côté,
Revêt une nouvelle et suprême beauté.

Elle n'est plus la femme à la grâce fragile,
Fleur pâle, ouvrage obscur de la terrestre argile,
Qui, sous des cieux changeans par la brume couverts,
Disputait sa fraîcheur à l'affront des hivers,
Et, battue âprement par la pluie et la bise,
Penchait sa tige frêle aux tourmentes soumise.
Vulnérable autrefois et mortelle, sa chair,
Offerte maintenant à la tiédeur de l'air,
S'y peut épanouir à l'aise, enfin rendue
A son moule éternel qui l'avait attendue.
Elle l'a tout à coup, du premier jet, rempli :
Un col fier, un front lisse à tout jamais sans pli,
Que ne courbera plus une vie inquiète,
De l'ancienne exilée ont ennobli la tête,
Et sur sa tempe court, délicat comme un fil,
Le bleuâtre réseau d'un sang vif et subtil.
Le trait de ses sourcils, déjà si pur, décore
La voûte de ses yeux d'un arc plus pur encore ;
L'azur de sa prunelle encor plus ingénu
Qui, sur terre déjà, montrait son âme à nu
A travers l'infini reflété, la dévoile
Plus sereine et plus neuve, inextinguible étoile
Que baigne avec douceur comme un soir qui descend
De ses longs cils soyeux l'ombrage caressant.
Aux senteurs qu'un Avril durable a composées
Palpitent de plaisir ses narines rosées ;
Une lueur d'ivoire avive le carmin
De ses lèvres qu'entr'ouvre un souris plus qu'humain.
Sa chevelure, au bord de l'oreille mignonne,
Comme un sable d'or fin qui ruisselle et rayonne,
Ondule étincelante, et jusques à ses pieds
Retombe, somptueuse, à flots multipliés,
Et sur ce rideau blond qui l'embaume et le flatte,
Son corps renouvelé, frais et splendide, éclate !

A sa voix, dont l'appel tinte mélodieux,
Faustus tourne vers elle à demi clos ses yeux.

Tel Adam se réveille étonné devant Ève,
Devant cette beauté que le bonheur achève
Il se dresse ébloui. L'idéal imprévu
Prend, comme son regard, son âme au dépourvu ;
Muet, dans sa stupeur peu s'en faut qu'il ne tremble,
Il blêmit, sa surprise à la frayeur ressemble.

STELLA.

Faustus, ne reconnais-tu pas
Ta véritable bien-aimée?
C'est elle, mais par le trépas
D'élémens divins reformée,
D'un souffle immortel ranimée,
Plus tienne encore que là-bas!

FAUSTUS.

Je contemple le beau céleste
Que l'ombre me dissimula;
Le rayon qui le manifeste,
Oui, c'est bien ta grâce, ô Stella,
Ce que j'y rêvais, le voilà!
Tout ce que j'en aimais y reste.

STELLA.

Vois-le réalisé! Dans notre ancien séjour
Ton songe sans figure attristait ton amour.

FAUSTUS.

Je sentais se mêler une angoisse inconnue,
Un vague et téméraire espoir
Au terrestre émoi de te voir.

STELLA.

Tu rêvais la Stella qui n'était pas venue,
Tu l'attendais sans le savoir.

FAUSTUS.

Je sentais ta beauté, dont une humble matière
Emprisonnait la floraison,
Chercher la céleste saison.

STELLA.

Vois, le lis est éclos, et sa candeur altière
A dépouillé toute prison!

FAUSTUS.

Je sentais vaguement plus haut que ma tendresse,
Dans les sanctuaires secrets,
Planer l'idéal de tes traits.

STELLA.

Déjà s'ouvrait ton cœur assez grand pour l'ivresse
Que si haut je lui préparais!

FAUSTUS.

Si grand ouvert qu'il soit, ta beauté le dépasse,
Il ne saurait la posséder,
Nul transport ne l'y peut aider...

STELLA.

Une aspiration qui jamais ne se lasse,
Quel idéal peut l'éxcéder?

La pudeur sur la terre est le refus que l'âme
Fait aux sens de mêler son amour à leur flamme
Avant d'être conquise et d'assurer ses droits.
Mais affranchie enfin des pudiques effrois,
L'âme, vêtue ici d'une chair éthérée,
Sœur des lèvres s'y pose, en paix désaltérée,
Et goûte une caresse où, né sans déshonneur,
Le plaisir s'attendrit pour se fondre en bonheur.

FAUSTUS.

Quoi! le bonheur inexprimable
Qui me semblait en vain promis
Par ta grâce accomplie, infiniment aimable,
Va m'être à tes genoux permis!

Par une âme, indigne étrangère,
Plus d'un beau corps fut habité,
Mais la forme chez toi n'était pas mensongère,
Elle m'a dit la vérité.

Ah! que de chères découvertes
Dans ta pure essence, aujourd'hui,
Par tes divins contours sont à mon cœur offertes,
Pour te révéler toute à lui!

STELLA.

Nous nous sommes choisis et nous sommes nos maîtres,
Tu m'as rejointe au ciel, la terre est loin de nous.

FAUSTUS.

Dans un hymen sublime unissons nos deux êtres!

STELLA.

Je m'abandonne entière, épouse, à mon époux.

SULLY PRUDHOMME.

L'ÉDUCATION HYGIÉNIQUE

ET LE

SURMENAGE INTELLECTUEL

L'éducation des enfans a été de tout temps la grande affaire des nations. L'avenir des peuples dépend de la manière dont les jeunes générations sont élevées. Ce sont là des vérités d'une telle évidence, qu'il serait inutile de les exprimer, si l'on ne semblait pas aujourd'hui les méconnaître d'une façon aussi complète. Il serait difficile d'imaginer un système d'éducation moins approprié aux besoins de notre époque, que celui qui s'est établi chez nous, par la force inconsciente des choses, plutôt que sous l'influence d'une volonté raisonnée et d'après un plan déterminé. La nécessité d'une réforme s'impose à tous les esprits clairvoyans, et, pour bien comprendre la direction dans laquelle elle doit s'opérer, il faut d'abord se rendre compte de la façon dont les peuples modernes ont été conduits peu à peu à négliger dans l'éducation des enfans les choses les plus essentielles, pour exagérer l'importance de celles qui le sont moins.

L'éducation se réduit, en dernière analyse, à transmettre à ceux qui entrent dans la vie les connaissances acquises par ceux qui les y ont précédés. Plus ce capital est considérable, et plus l'éducation se complique. Dans les sociétés primitives, elle se réduisait à bien peu de chose. Elle n'avait trait qu'aux exigences matérielles de la vie, et se bornait à montrer aux enfans comment il fallait s'y prendre pour attaquer les animaux, afin de s'en nourrir, et pour résister à ses ennemis ; à leur enseigner quelques arts grossiers et rudimentaires ayant trait aux nécessités les plus impérieuses de leur existence peu compliquée.

Plus tard, lorsque la civilisation eut franchi les premières étapes de la barbarie, c'est encore aux exercices physiques que l'éducation fut exclusivement consacrée. La force, personnifiée par Hercule, était le véritable dieu de l'antiquité ; l'adresse et le courage complétaient, avec elle, l'ensemble des qualités nécessaires à la défense de ces petits états toujours en guerre entre eux et toujours menacés. Ces mâles vertus avaient leurs solennités dans les jeux olympiques, qui remontent au VIIIe siècle avant Jésus-Christ. Elles avaient leurs écoles dans les gymnases fondés à la même époque, et qui occupaient une grande place dans les institutions du temps. Des exercices bien compris formaient la base d'un système régulier d'éducation physique que les populations libres de la Grèce avaient porté à un haut degré de perfection. La gymnastique était militaire, athlétique ou médicale, suivant qu'il s'agissait de former des soldats, des athlètes, ou tout simplement de développer les forces et de maintenir la santé. Dans tous les cas, elle se conciliait à merveille avec le culte des arts, des lettres et de la philosophie, qui étaient alors en pleine prospérité.

Des républiques grecques, ce mode d'éducation passa aux Romains. Chez eux, les exercices physiques duraient autant que la vie active, car, à la sortie des gymnases, les jeunes citoyens, devenus soldats, les retrouvaient au champ de Mars, dans les camps des armées, où les marches, les manœuvres militaires et les grands travaux publics entretenaient leur vigueur et leur activité.

A la chute de l'empire romain, tout système régulier d'éducation disparut avec la civilisation elle-même ; mais la force musculaire conserva son empire, et les exercices physiques ne firent que se transformer. Au moyen âge, les joutes, les tournois, les champs clos avaient remplacé les jeux du cirque et les manœuvres du champ de Mars ; l'équitation et l'escrime avaient succédé à la lutte, au pugilat, au jeu du disque et du javelot. Quant aux lettres, elles s'étaient réfugiées dans la solitude des cloîtres, où la patience des moines s'est exercée, pendant des siècles, à reconstituer, à traduire et à commenter les textes anciens, pour conserver aux générations de l'avenir ces trésors de l'esprit humain.

L'invention de la poudre à canon porta le premier coup à la tyrannie de la vigueur musculaire, et celle de l'imprimerie acheva de la renverser, en faisant prédominer définitivement l'esprit sur la matière, l'intelligence sur la force, l'étude sur l'exercice. Le christianisme avait depuis longtemps préparé cette transformation, en substituant sa doctrine spiritualiste au matérialisme des civilisations anciennes. Enfin, la réforme religieuse et les luttes qu'elle entraîna, la renaissance des lettres et des arts, le grand mouvement d'idées qui en fut la conséquence, imprimèrent à l'éducation une direction

toute nouvelle. Les lettres, et principalement le latin, l'étude des lois, devinrent la base de l'instruction des jeunes hommes qui se destinaient aux carrières libérales, ainsi que des gentilshommes plus spécialement destinés à la guerre et aux grandes fonctions publiques.

L'enseignement des collèges resta pendant longtemps dans cet état de simplicité. Au XVIe siècle, le latin en était encore la base à peu près unique. Tout lui était sacrifié, même la langue française. Les élémens du grec, quelques théorèmes de mathématiques d'après Euclide, venaient à peine s'y joindre à la fin des études. Quant à la géographie, à l'histoire, à la physique, il n'en était pas question. C'est Richelieu qui les a fait entrer dans les programmes et qui a rendu à la langue nationale la place qu'elle devait y occuper. A cette époque, les sciences, encore à l'état rudimentaire, étaient l'apanage exclusif de quelques adeptes. L'instruction professionnelle n'existait pas encore, ou du moins elle consistait uniquement dans des traditions qui se transmettaient directement du maître à l'apprenti dans les corps de métiers. Les exercices physiques avaient alors perdu beaucoup de leur importance. Ils se réduisaient, pour les gentilshommes, à l'équitation, à l'escrime, à la danse et au noble jeu de paume.

A la fin du siècle dernier, les encyclopédistes commencèrent l'attaque contre ce vieux système d'enseignement. Ils déclarèrent la guerre aux langues mortes, s'efforcèrent de leur substituer l'étude des sciences naturelles, et préparèrent ainsi la transformation politique et sociale qui fut l'œuvre de la révolution de 1789 et devint le signal d'une évolution nouvelle. Les sciences prirent, à cette époque, un essor sans précédens, sous l'impulsion d'une pléiade d'hommes de génie. Les découvertes faites en chimie et en physique firent naître de nouvelles industries, perfectionnèrent celles qui existaient déjà et firent entrer de vive force, dans l'enseignement, les connaissances pratiques qui se rattachaient à ces formes nouvelles de l'activité sociale. L'instruction professionnelle, jusqu'alors toute de tradition, se fit dogmatique et donna le jour aux écoles d'arts et métiers.

Tout se tient dans l'évolution des sociétés, et le mouvement industriel qui venait de naître ne tarda pas à modifier les relations économiques des différens peuples. De nouveaux courans commerciaux s'établirent pour satisfaire aux exigences d'une production plus abondante et plus variée. La facilité des communications multiplia, dans des proportions jusque alors inconnues, les rapports des peuples entre eux. Rapprochés par la vapeur et par l'électricité, ils sentirent plus vivement le besoin de se comprendre, et l'étude des langues vivantes s'imposa à son tour : elles vinrent réclamer leur

place dans l'enseignement littéraire, à côté du grec et du latin, qui avaient suffi aux exigences intellectuelles des générations antérieures. Ce fut un nouveau surcroît de connaissances à imposer à la jeunesse. Enfin, la participation des citoyens à la gestion des affaires publiques rendit indispensables certaines notions de droit, d'administration, de jurisprudence, et la somme des connaissances usuelles s'augmenta d'autant.

En résumé, chaque pas fait en avant dans les voies de la civilisation, chaque conquête réalisée dans le domaine intellectuel, se sont traduits par une nouvelle surcharge dans les programmes de l'enseignement. Aujourd'hui, nous sommes arrivés à la limite; le chargement est devenu trop lourd, et il faut de toute nécessité en jeter une partie à la mer, si on ne veut pas faire couler le navire.

En exagérant outre mesure la culture intellectuelle, on s'est trouvé dans l'obligation de négliger l'éducation physique, d'enlever au corps ce qu'on donnait à l'esprit, et nous sommes tombés dans un excès opposé à celui des anciens. Les qualités extérieures, en perdant de leur utilité, ont en même temps perdu leur prestige. Il y a un demi-siècle, les enfans se livraient encore avec entrain à tous les exercices de corps. Ils étaient fiers de leur force, de leur adresse, de leur agilité. Ils se faisaient une gloire de braver le danger et de mépriser la douleur. Aujourd'hui, ils étalent complaisamment leur débilité, ne dissimulent pas leur crainte de la souffrance et leur amour du bien-être. Ils dédaignent les jeux d'adresse; et, dans les cours des lycées, on les voit se promener gravement en cercle comme des péripatéticiens.

Les qualités physiques ont aussi perdu de leur importance dans les classes laborieuses. La puissance des machines et la perfection de leur jeu ont réduit le rôle de l'homme à une simple surveillance, ou à l'accomplissement mécanique d'une fonction toujours la même, aussi fatigante par la monotonie des attitudes qu'elle exige que par l'inactivité intellectuelle qu'elle entraîne. Les hommes ont même désappris à marcher. Ils ont perdu le goût des longues promenades, depuis que les chemins de fer les transportent d'un point à un autre avec une rapidité vertigineuse. Tout conspire, en un mot, à notre époque, pour paralyser le corps et surexciter l'intelligence. Nous allons voir à quel déplorable système d'éducation ce double courant nous a conduits.

I.

L'extension toujours croissante des programmes d'enseignement, en imposant à l'adolescence un surcroît de travail, entraîne l'obligation de commencer les études de trop bonne heure et de

les conduire avec trop de précipitation. Aujourd'hui, suivant la formule de Fonssagrives, dont les livres sur l'éducation ne sauraient être trop médités (1), *l'enfant travaille trop tôt; il travaille trop; il travaille mal; il travaille dans de mauvaises conditions d'hygiène.*

L'enfant a besoin avant tout de grand air, d'agitation et de mouvement. Ses organes, comme son intelligence, ne sont pas faits pour un travail soutenu. Les petits enfans ne sont pas à leur place dans une école. Tout y est contrainte pour eux. On les y maintient pendant de longues heures, assis sur des bancs, courbés sur des livres; on leur y impose l'immobilité, le silence, l'attention, trois choses qui leur sont interdites par l'état de leurs organes : l'immobilité et le silence, par le développement encore imparfait des appareils du mouvement et de la voix qui réclament un exercice continuel; l'attention, parce que leur cerveau n'est pas encore en état de supporter une application soutenue. Leur esprit, sans cesse en éveil, passe d'une impression à une autre avec la rapidité de l'éclair. L'enfant saisit vite, mais il n'est pas susceptible de réflexion, et c'est en vain qu'on cherche à fixer sa pensée sur la compréhension d'un sujet un peu difficile. Il interroge sans cesse, parce qu'il a tout à apprendre; mais s'il ne saisit pas, du premier coup, l'explication qu'on lui donne, il ne s'obstine pas et passe à autre chose. Il est à l'âge où on emmagasine des connaissances qu'on digérera plus tard. Sa faculté dominante est la mémoire; il l'exerce sans cesse d'une manière inconsciente. Quel est celui d'entre nous qui ne se souvient pas d'avoir trouvé, homme devenu, l'explication d'une énigme qu'il gardait dans son souvenir depuis sa petite enfance?

Il est aussi illogique de vouloir exiger de ces petits êtres une attention prolongée que de les maintenir immobiles et silencieux sur leurs bancs. Il serait périlleux de l'obtenir. L'enfant ne reste tranquille que quand il est malade ou qu'il va le devenir; tant qu'il se porte bien, il proteste à sa manière. L'instinct de la conservation, dont la nature a doué tous les êtres vivans, lui inspire une résistance salutaire. Il se trémousse sur son banc, parle à l'oreille de son voisin, étouffe ses éclats de rire, s'amuse d'une mouche qui vole, et n'écoute pas. C'est là ce qui le sauve des déviations de la colonne vertébrale, de la méningite et de l'imbécillité. Les parens qui recommandent sans cesse à leurs enfans de se tenir tranquilles, de ne pas faire de bruit, de prendre garde à leurs vêtemens, ne se

(1) J.-B. Fonssagrives, professeur d'hygiène à la faculté de Montpellier : *Éducation physique des filles.* Paris, 1869. — *Éducation physique des garçons* Paris, 1870. — *Entretiens familiers sur l'hygiène.* Paris, 1869.

doutent pas du tort qu'ils font à leur santé. Si les enfans s'étiolent dans les villes, ce n'est pas à l'impureté de l'air qu'il faut s'en prendre, c'est au séjour trop prolongé dans l'air confiné des appartemens et au défaut d'exercice. L'atmosphère des classes est encore plus viciée, parce qu'elles renferment un plus grand nombre d'enfans, et qu'ils y sont encore plus sévèrement astreints à l'immobilité et au silence; aussi est-il indispensable de réduire au minimum le temps qu'ils sont obligés d'y passer. Le règlement du 18 juillet 1882 sur les écoles primaires a fixé la durée des classes à trente heures par semaine. En tenant compte des deux jours de congé, cela fait six heures par jour, trois le matin et trois le soir. La classe du matin commence à neuf heures, celle de l'après-midi à une heure. Chacune d'elles est interrompue par un repos d'un quart d'heure. En réalité, les enfans restent à l'école de neuf heures du matin à quatre heures du soir, et n'ont pendant ce temps-là qu'une récréation d'une heure, pendant laquelle ils déjeunent. Les repos d'un quart d'heure, qui ont lieu au milieu de chaque classe, ne sont pas des récréations. On les conduit, par séries, dans un endroit écarté où ils séjournent le temps nécessaire; ils en reviennent en silence, mais ils ne jouent pas et ne se livrent à aucun exercice. On les tient ainsi pour éviter le bruit et le désordre; mais c'est au détriment de leur santé. Ils ne devraient pas rester assis un instant, sans travailler d'une manière effective.

Six heures de classe par jour, pour des écoliers de six à onze ans, constituent un véritable excès, et cependant beaucoup d'entre eux, pour obtenir leur certificat d'études, ou pour satisfaire à l'amour-propre des parens et des instituteurs, font des heures supplémentaires et travaillent à la maison. Pour eux, le surmenage intellectuel commence sur les bancs de l'école primaire et y produit ses tristes effets. Ils maigrissent et sont pour la plupart sujets aux maux de tête et aux saignemens de nez, indices d'une congestion sanguine causée par l'excès de travail. L'éducation des petits enfans, je le répète, devrait être basée sur le principe des courtes études, des longues récréations au grand air et de la promenade.

A ce régime, ils apprendraient tout autant, parce qu'il y aurait moins de temps donné à l'inattention et aux espièglerie. Ils se porteraient mieux, se développeraient d'une façon plus complète et seraient plus robustes lorsqu'il s'agirait d'aborder l'éducation sérieuse et l'épreuve du lycée. Tous les médecins sont d'accord à cet égard. La commission d'hygiène des écoles, instituée par un arrêté du ministre de l'intérieur, en date du 24 janvier 1882, a proposé de réduire le temps des classes, dans les écoles primaires, à quatre heures, deux le matin et deux le soir, avec une récréation au milieu de chaque séance. MM. Marsoulan et Mesureur se sont arrêtés

aux mêmes chiffres dans leurs rapports au conseil municipal, et Mgr Freppel les a adoptés dans le discours qu'il a prononcé sur le même sujet, le 27 janvier 1887, à la chambre des députés, pour appuyer la même thèse. La commission d'hygiène a émis de plus l'avis d'interdire les classes supplémentaires, sauf celles du jeudi matin, et de réduire le travail fait à domicile à une heure par jour pour les élèves du cours moyen, et à une heure et demie pour ceux du cours supérieur. Elle a été plus loin pour les écoles maternelles, en proposant d'abaisser la durée des classes à deux heures pour les enfans de deux à quatre ans, à deux heures et demie pour ceux qui ont plus de six ans révolus (1).

On ne peut qu'applaudir aux conclusions de la commission, aussi bien qu'à celles qui concernent les récréations, les exercices, les repos et les promenades. Le rapport de M. Javal est le document le plus important et le plus complet que nous possédions sur l'hygiène scolaire. Les réformes qui y sont réclamées sont d'autant plus urgentes, ainsi que l'a fait observer Mgr Freppel, que l'enseignement primaire est obligatoire aujourd'hui, que personne ne peut s'y soustraire, et que le nombre des enfans instruits dans les écoles primaires joint à celui des écoles maternelles, s'élève cette année à près de cinq millions, d'après les chiffres énoncés à la tribune, le 23 janvier, par M. le ministre de l'instruction publique, à l'occasion de la discussion de son budget (2).

L'enseignement secondaire n'a pas moins d'intérêt à mes yeux. S'il n'est pas obligatoire comme l'autre, il n'est guère possible aux familles aisées d'y soustraire leurs enfans, puisqu'il ouvre l'accès de toutes les carrières et qu'il est la condition forcée de toute éducation sérieuse. Il se donne à l'époque critique de l'existence, au moment où se forme la constitution des enfans, et il l'absorbe tout entière. Cette période décisive de l'éducation commence en moyenne à neuf ans et finit à dix-huit. Elle comprend, par conséquent, la seconde enfance et la majeure partie de l'adolescence, ce qu'on a coutume d'appeler les belles années de la vie. Elles le seraient, en effet, si les sévices d'une éducation forcenée ne venaient pas les assombrir.

Pendant ces neuf années, l'écolier est soumis au régime suivant : il a vingt heures de classes par semaine, c'est-à-dire quatre heures par jour, en tenant compte des deux jours de congé. Les élèves des écoles préparatoires ont, de plus, une classe de deux heures le jeudi. Les internes, dans les lycées, ont, en dehors des classes, sept

(1) Javal, *Rapport d'ensemble de la commission d'hygiène des écoles primaires et des écoles maternelles*. Paris, 1884; Imprimerie nationale.

(2) Discours prononcé par M. Berthelot, ministre de l'instruction publique, à l'occasion de la discussion du budget. (*Journal officiel* du 24 janvier 1887.)

heures quarante-cinq minutes d'étude pendant l'hiver et une heure de plus pendant l'été. Dans ce nombre, on compte deux études de deux heures et une de trois, la grande étude du soir.

Il y a deux ans, sur la proposition du conseil supérieur de l'assistance publique, le ministre décida que toute étude de plus de deux heures serait coupée par un repos de quinze à vingt minutes, pour les élèves des classes de grammaire, à partir de la quatrième; on se réservait d'appliquer plus tard la même mesure aux classes supérieures, mais on y a renoncé. Les internes ont, dans toute la journée, deux heures de récréation en hiver et deux heures et demie en été; mais il faut prendre, sur ces deux heures, le temps du déjeuner et du dîner, celui que réclament les arts d'agrément et les visites au parloir. Il en résulte que ces jeunes gens passent douze ou treize heures par jour, dans l'atmosphère viciée des classes et des études, assis sur des bancs, livrés à des travaux arides par leur nature, énervans par leur prolongation, astreints à une immobilité qui finit par devenir de la douleur. Qu'ont-ils fait, ces malheureux, pour qu'on les condamne à ces travaux forcés intellectuels auxquels pas un homme libre de ses actions ne consentirait à se soumettre, quand il devrait s'ouvrir par là l'accès de la plus brillante carrière? Tous les hommes de labeur intellectuel déclarent qu'il leur est impossible de fournir plus de huit heures de travail par jour en moyenne, sans arriver à l'épuisement, et on exige un tiers de plus d'enfans dont le cerveau n'a pas encore acquis tout son développement et, par conséquent, se fatigue plus vite.

Il en est un certain nombre qui savent se soustraire à la servitude du corps par l'émancipation de l'esprit. Ils ont les yeux fixés sur leur livre, mais leur pensée est ailleurs. Elle les promène dans le pays des rêves, dans les champs de l'avenir, et, comme le prisonnier, ils comptent les jours qui les séparent de l'émancipation définitive. Il en est d'autres qui résistent à ces tentations et veulent s'acquitter quand même de la tâche qui leur est imposée. Ce sont les bons élèves, ceux que l'émulation entraîne, qui veulent atteindre les premiers rangs dans leurs classes ou figurer au grand concours. Pour ceux-là, le labeur est sans trêve, sans merci, et le surmenage complet. Comme les élèves qui se préparent aux écoles spéciales, ils ne connaissent plus ni congés ni récréations, et on ne peut pas les retenir sur la pente de cet entraînement fatal.

Autrefois les parens avaient la ressource de l'externat pour soustraire leurs enfans à l'existence épuisante des lycées. Les devoirs terminés, les leçons apprises, l'écolier pouvait se distraire, se reposer à sa guise et se familiariser avec les exercices de corps; mais, aujourd'hui, on a augmenté les devoirs et les leçons dans une mesure telle que les externes, qui veulent tenir leur rang, sont obligés

de se soumettre au même régime que leurs collègues de l'internat. J'ai, depuis quelque temps, entendu les plaintes de bien des pères de famille, appartenant aux classes de la société dans lesquelles on connaît le prix du temps et la valeur du travail intellectuel. Tous m'ont déclaré que la vie faite à leurs enfans était devenue intolérable; qu'ils n'avaient plus un instant de loisir; qu'il leur fallait veiller jusqu'à une heure avancée de la nuit, et qu'on était obligé de les contraindre à sortir de temps en temps pour prendre l'air. J'ai vu des mères, et des plus intelligentes, déplorer, les larmes aux yeux, l'état de santé de leurs fils. Elles les voient, pendant le cours de l'année scolaire, s'étioler, s'amaigrir, devenir nerveux, irritables, dyspeptiques; puis, lorsque l'heure des vacances a sonné, lorsqu'elles peuvent les emporter dans l'air salubre des montagnes, et les laisser vivre au grand soleil, en pleine liberté, la gaîté de leur âge revient comme par enchantement, avec le coloris et la fraîcheur de la jeunesse, avec l'appétit qu'on a d'habitude à quinze ans. Les vacances finies, il leur faut rentrer au lycée, reprendre le collier de misère, s'étioler de nouveau et attrister encore leurs mères. Et cela pourquoi? Parce qu'on a pris à tâche de vouloir faire entrer toutes les connaissances pêle-mêle dans ces jeunes cerveaux, alors qu'on devait se borner à leur enseigner ce qu'il faut savoir pour pouvoir s'instruire plus tard. Il faut qu'ils apprennent en neuf ans : le français, le latin, le grec, une langue étrangère, l'histoire ancienne et l'histoire moderne, la géographie, la philosophie, l'arithmétique, les élémens de la géométrie, de l'algèbre, de la physique, de la chimie et de l'histoire naturelle. Il faut du moins qu'à la sortie du collège ils aient effleuré tout cela. Cet enseignement encyclopédique, cette instruction de catalogue épuise, avant le temps, ces intelligences à peine formées, et les rend souvent obtuses pour le reste de la vie. Les arbres élevés en serre-chaude ne donnent que des fruits sans saveur; les esprits surmenés font de même. Le résultat le plus clair de ce système d'éducation est d'enlever aux jeunes gens le goût du travail. Lorsque l'heure de la délivrance arrive, ce qui domine chez eux, c'est l'horreur de l'étude. Il en est un grand nombre qui ne peuvent plus se réconcilier avec elle, et qui perdent ainsi l'une des plus douces, l'une des plus nobles jouissances de la vie.

J'ai dit plus haut combien les récréations étaient insuffisantes comme durée; elles le sont encore davantage par le triste usage qu'on en fait. Lorsqu'on entre dans la cour d'un grand lycée à l'heure où les jeunes gens y sont réunis, on est surpris de la façon dont ils utilisent le temps si court qui leur est accordé pour se distraire. Les plus jeunes crient et se bousculent; les grands se pro-

mènent en cercle, comme des prisonniers dans leur préau, ou causent par groupes dans un coin. On sent que ce n'est ni un repos pour l'esprit, ni un exercice salutaire pour le corps ; que c'est la continuation pure et simple des occupations fastidieuses dont se compose la journée. Les cours sont trop petites, les élèves trop nombreux, les récréations trop courtes pour qu'on ait le temps d'organiser une partie sérieuse. Et puis, au bout de quelque temps d'internat, le goût des jeux est passé.

Pour contre-balancer cette inertie musculaire si fâcheuse à l'âge de la vie où on a le plus besoin d'exercer l'appareil locomoteur, on a introduit, depuis une trentaine d'années, dans les collèges et les lycées, l'usage de la gymnastique. Cet art, qui tenait tant de place dans l'éducation chez les anciens, était, on le sait, complètement tombé dans l'oubli, lorsqu'à la fin du siècle dernier il fut remis en honneur, de l'autre côté du Rhin. Le premier gymnase fut fondé à Dessau, en 1776 ; le second à Schnepfenthal, en 1786. A partir de ce moment, ils se multiplièrent, en Suède, en Allemagne, en Suisse, en Danemark, et, depuis cette époque, la gymnastique est entrée officiellement dans les procédés d'éducation de ces pays. Elle n'a pénétré en France que beaucoup plus tard. C'est en 1818 qu'elle y fut importée par le colonel espagnol Amoros-y-Undéano, qui, forcé de quitter son pays à la suite de la restauration de Ferdinand VII, vint se réfugier dans le nôtre et y fit adopter, par le gouvernement français, les institutions gymnastiques qu'il avait établies à Madrid en 1807. Le colonel Amoros avait adopté la méthode de Pestalozzi, en la perfectionnant par l'adjonction du chant, qui rythmait, régularisait les mouvemens, et communiquait son entrain aux exercices musculaires, tout en fortifiant les organes de la respiration et de la voix.

Ce nouveau mode d'éducation eut une vogue dont les hommes âgés se souviennent encore. Toutefois, il fallut près de quarante ans pour vaincre la routine scolaire, et l'enseignement de la gymnastique n'a été obligatoire que par le décret du 13 mars 1854. On n'a pas mis d'empressement à regagner le temps perdu, car, en 1867, lorsque Vernois voulut s'assurer des progrès que cette innovation tardive avait imprimés à l'éducation physique de la jeunesse française, il eut le regret de constater que, sur 77 lycées, il n'y en avait que 33 qui fussent munis de gymnases à peu près convenables ; 31 en avaient de si mal installés qu'ils étaient à peu près inutiles, et 13 en manquaient complètement. C'était, du reste, une simple concession faite aux exigences de l'hygiène. Elle n'avait pas été prise au sérieux par le ministère de l'instruction publique. Deux leçons de vingt minutes par semaine lui avaient paru suffisantes. Aujourd'hui, les leçons sont d'une heure chacune, mais on n'en a

pas augmenté le nombre. Deux heures de travail musculaire contre soixante-dix heures de travail intellectuel, quelle dérision!

Les élèves, il faut le dire, ne montrent pas plus d'entrain pour ces exercices que ceux qui sont chargés de les leur enseigner. Cela se comprend: on n'a rien fait pour leur en donner le goût. La gymnastique n'est pour eux qu'un cours supplémentaire auquel ils s'empressent de se soustraire s'ils le peuvent. Ces mouvemens monotones, s'exécutant en silence, sous l'œil du maître, sont absolument dépourvus d'attrait. Ce n'est plus qu'une leçon ajoutée à tant d'autres, qu'une fatigue, qu'un ennui d'une autre espèce, et voilà tout. Quel contraste entre ces travaux de force exécutés, comme à regret, dans la cour étroite d'un lycée, et les ébats joyeux de ces mêmes jeunes gens, lorsqu'ils se livrent, en plein soleil, en pleine liberté, aux jeux de leur âge et aux exercices de leur goût! Au lieu des évolutions méthodiques du trapèze et du portique, c'est la course, le saut, la lutte et le pugilat au besoin; ce sont les longues promenades dans lesquelles chacun s'amuse à sa guise. On s'exerce à grimper aux arbres, à franchir les ruisseaux, à escalader les rochers. Les plus favorisés suivent leurs parens à la chasse, à la pêche. Si la mer est proche, on n'a pas besoin de professeur de natation, et on apprend vite à conduire un canot et à manier un aviron. Dans ces courses, si profitables pour la santé, l'esprit se repose et se détend. Il se retrempe pour l'étude prochaine, et l'élève, qui s'est bien diverti, l'aborde presque avec plaisir. Il reprend ses livres sans se faire prier, tandis que son camarade de l'internat, après sa leçon de gymnastique, rentre nonchalamment à l'étude, s'assoit d'un air ennuyé devant ce pupitre confident de ses peines, et reprend avec un soupir son fastidieux et stérile labeur.

Les exercices en pleine campagne n'ont pas seulement pour avantage de développer les forces physiques et de reposer l'esprit, ils donnent aux enfans la vigueur, l'adresse, l'agilité, la précision des mouvemens et l'expérience des mille petits dangers qu'ils sont destinés à affronter dans le cours de leur existence. C'est un apprentissage comme un autre, et il faut le faire de bonne heure, sous peine de rester toute sa vie empêtré, gauche et maladroit. On reconnaît d'un coup d'œil les jeunes gens qui ont grandi captifs de ceux qui ont été élevés en liberté.

Les accidens que les mères redoutent, lorsqu'elles abandonnent leurs fils à eux-mêmes, ne sont pas à craindre quand on a eu soin de commencer de bonne heure, et de donner aux enfans, dès le plus jeune âge, la somme de liberté compatible avec leur développement physique et intellectuel, en exerçant sur eux une surveillance attentive. L'enfant fait, petit à petit, l'éducation de ses organes; il s'accoutume au monde extérieur et aux risques qu'on peut y cou-

rir ; il s'enhardit peu à peu et acquiert l'énergie et le courage qui prennent leur source dans la confiance qu'on a en soi. Ceux-là se blessent rarement, tandis que les enfans qui ont toujours été tenus en laisse sont exposés à des accidens graves, le jour où, livrés à eux-mêmes, ils veulent imiter leurs camarades et se livrer avec eux à des exercices auxquels ils ne sont pas accoutumés. Cette liberté, sagement mesurée, est aussi profitable au moral qu'au physique. C'est le remède le plus efficace contre les habitudes vicieuses que l'ennui, le défaut d'exercice, la promiscuité des dortoirs et le mauvais exemple font naître et entretiennent dans les lycées et les pensionnats. Un sentiment de réserve facile à comprendre m'interdit d'insister sur ce sujet ; je dois rappeler pourtant que tous les médecins qui s'en sont occupés ont reconnu que le vice auquel je viens de faire allusion est plus commun chez les internes que chez les enfans élevés dans leurs familles.

Dans l'existence claustrale des lycées, la longueur des études et l'absence de distractions sont encore moins pénibles que la compression incessante sous laquelle il faut vivre, et qui devient intolérable lorsqu'on avance en âge. Ne pas avoir un instant pour s'appartenir, accomplir tous les actes de l'existence sous la surveillance souvent inintelligente d'un maître, sous la menace d'une réprimande ou d'une punition, cela devient à la longue, et vers la fin des études, un véritable supplice. On comprend alors l'antipathie réciproque qui s'établit entre l'élève et le surveillant. Les maîtres répétiteurs se rapprochent trop par leur âge des jeunes gens qu'ils sont appelés à conduire, pour leur inspirer le respect et la déférence nécessaires. Ils n'ont point encore acquis la patience et le tact qu'exigent ces difficiles fonctions. C'est une lutte de tous les instans, qui se traduit, d'un côté, par des froissemens continuels et, de l'autre, par des punitions souvent exagérées. Lorsque, de part et d'autre, l'exaspération est arrivée à son comble, on voit éclater ces révoltes insensées dont les parens ne se rendent pas compte et dont ils subissent les conséquences, parce qu'elles se terminent toujours par l'expulsion de quelques-uns de leurs enfans. Ce ne sont ni les maîtres répétiteurs ni les élèves qui sont coupables, c'est le système déplorable d'éducation dont les uns et les autres sont victimes. Et pourtant les parens devraient se souvenir. Pour ma part, je n'oublierai jamais les deux années d'internat par lesquelles j'ai terminé mes études. J'ai connu depuis les dures épreuves de la navigation, l'ennui des longues traversées, les calmes sous la ligne, les stations dans les colonies insalubres, j'ai souffert de la soif, de la fièvre et des privations de tout genre ; mais rien de tout cela ne m'a laissé un souvenir aussi cruel que mes deux années d'internat. Il est vrai que j'avais jusqu'alors grandi en liberté, au sein de ma famille, suivant

paisiblement, comme externe, les cours d'un petit collège de Bretagne, et que le contraste a dû me sembler plus pénible. Il est vrai que les lycées d'aujourd'hui ne ressemblent pas à ceux d'il y a cinquante ans, que des améliorations sans nombre ont été apportées dans le régime de tous les établissemens consacrés à l'éducation; mais, au fond, le système est resté le même, les études sont aussi démesurées, les recréations aussi nulles, les exercices aussi insuffisans. Sous le rapport de l'hygiène, le résultat est identique, et c'est ce résultat qu'il s'agit maintenant de constater.

II.

Lorsqu'on aborde, sans parti-pris, l'examen des troubles que la vie trop sédentaire et l'abus du travail intellectuel amènent, à la longue, dans la santé des enfans, il faut avant tout se tenir en garde contre les exagérations. C'est aller trop loin que de qualifier d'*homicide* notre système d'éducation. La plupart des jeunes gens en réchappent, grâce à l'admirable flexibilité dont jouit l'organisme à cet âge de la vie et à la somme de résistance qu'il possède contre les causes de destruction; mais ils épuisent, dans une lutte inutile, cette force qu'il faudrait réserver pour les épreuves de l'avenir; leur développement en est entravé, et ils sortent affaiblis du collège. Il en est même qui ne se relèvent jamais complètement.

La statistique prouve que, parmi les jeunes gens exempts du service militaire pour faiblesse de constitution, les bacheliers sont beaucoup plus nombreux que les autres. D'après les calculs récemment produits à la tribune de l'Académie de médecine, par M. Lagneau, la proportion est de 575 sur 1,000 pour les premiers et de 460 seulement pour les seconds.

La mortalité n'est pas considérable dans les lycées. En dehors des épidémies de fièvre typhoïde, de diphtérie et de maladies éruptives qui y passent de temps en temps, les décès sont rares, et les infirmeries ne sont pas encombrées. Cela tient, il est vrai, à ce que les familles s'empressent de rappeler leurs enfans lorsqu'ils tombent malades, et, quant à ceux qui sont atteints d'affections chroniques, on les renvoie chez eux aussitôt qu'elles prennent un caractère menaçant. Il résulte de ce fait qu'on ne peut pas tirer parti de la statistique pour établir le bilan de la mortalité dans les établissemens d'éducation, et qu'il faut s'en rapporter aux souvenirs et à l'expérience des médecins qui y sont attachés. Or, il n'en est pas un qui ne soit convaincu qu'il meurt proportionnellement plus d'enfans parmi les internes des lycées que parmi les externes élevés dans leurs familles.

Les partisans de l'internat répondent que c'est une épreuve, et

que, s'il meurt quelques enfans de plus, il y en a d'autres qui prennent des forces et se développent au collège, tandis qu'ils périclitaient dans la maison paternelle. Le fait est vrai, quoique très exceptionnel; mais il demande une explication. Les enfans dont la santé se raffermit au lycée sont ceux qui étaient mal élevés par leurs parens, qu'on entourait de trop de soins et de précautions. La crainte exagérée des refroidissemens, de la contagion, des accidens qui menacent le premier âge; la terreur qu'inspirent le croup, les angines, les maladies éruptives, portent beaucoup de mères à élever leurs enfans en serre chaude. On ne les fait sortir que lorsque le temps est sûr; on les couvre de vêtemens trop chauds qui les font transpirer au moindre mouvement et les rendent impressionnables au plus léger abaissement de température. Ils s'enrhument s'ils sont exposés un instant à un courant d'air, ou si leur bonne les arrête au coin d'une rue. Passant leur vie dans un air trop chaud, insuffisamment renouvelé, dans la demi-obscurité d'appartemens soigneusement défendus contre la vive lumière, ils s'étiolent et ne se développent pas. Soumis à une alimentation trop raffinée, bourrés de friandises et ne faisant pas d'exercice, ils perdent l'appétit de leur âge et deviennent dyspeptiques, comme les gens de lettres. Leur système nerveux s'exalte et leurs muscles restent grêles. Ils sont pâlots, chétifs, sujets à une foule d'indispositions, et, bien que doués d'une bonne constitution, ils ne peuvent pas prendre le dessus.

Chez ceux-là, la vie de collège opère un changement favorable. N'étant plus ni gâtés ni dorlotés, soumis à des habitudes régulières, ils se transforment, et, au bout de quelque temps, on constate dans leur état une amélioration sensible. Ils font comme les plantes que l'on retire du salon pour les porter dans la cour et qui s'y épanouissent parce que ce nouveau milieu leur est encore moins nuisible que l'autre; mais pour que ce changement de vie soit profitable à l'enfant, il faut qu'il soit doué d'une bonne constitution. S'il porte en lui le germe de quelque maladie organique, l'épreuve lui sera fatale. La tuberculose, notamment, évolue dans les lycées avec une rapidité souvent effrayante. Il n'est pas de médecin qui n'ait eu l'occasion de voir des enfans un peu débiles, mais n'ayant jamais toussé et appartenant à des familles complètement indemnes, devenir phtisiques au collège.

Parmi les maladies qui doivent être mises sur le compte de la scolarité, les plus incontestées et les plus fréquentes sont : les déviations de la colonne vertébrale chez les jeunes enfans, les maladies des voies respiratoires dans l'adolescence, et celles du système nerveux chez les élèves qui se préparent aux écoles spéciales. L'anémie et la myopie s'observent pendant tout le cours des études.

Les déformations scolaires sont le résultat des attitudes vicieuses

que les enfans prennent ou qu'on leur fait prendre, et de la station assise trop prolongée à laquelle on les soumet. Elles ont été étudiées avec beaucoup de soin par le docteur Dally, et constatées en France par MM. Dujardin-Beaumetz, Vallin et Thorens; en Suisse, par les docteurs Guillaume (de Neuchâtel) et Fahrner (de Zurich); en Allemagne, par le professeur Virchow. La Société de médecine s'en est occupée à diverses reprises; enfin, au congrès des médecins allemands, qui a eu lieu en 1885, le docteur Schenk (de Berne) a montré les appareils ingénieux à l'aide desquels il était parvenu à tracer le graphique exact de ces déformations.

La plus fréquente est une déviation de la colonne vertébrale d'un type spécial. Elle consiste dans une courbure unique, à grand rayon, avec convexité à gauche, compliquée d'élévation de l'épaule correspondante et d'inclinaison du bassin. Cette difformité se produit en général de six à quatorze ans. Elle est plus commune chez les filles que chez les garçons, parce que ceux-ci sont plus remuans et font plus d'exercice en dehors des classes. Le docteur Dubrisay, dans le manuel d'hygiène scolaire qu'il vient de publier, en collaboration avec M. Yvon, cite une école suisse dans laquelle on comptait, en 1876, six cent quarante élèves sur sept cent neuf qui présentaient, à un degré plus ou moins prononcé, cette déformation caractéristique. Une pareille fréquence est exceptionnelle. En réunissant les observations recueillies à la même époque en France et à l'étranger, je suis arrivé à une moyenne de 30 pour 100.

Le docteur Dally attribue la déviation, qu'il a si bien décrite, à l'attitude prise par les enfans pour écrire, surtout lorsqu'on leur fait suivre la méthode anglaise, adoptée dans les écoles depuis vingt-cinq ans. Ce genre d'écriture, dont les caractères sont très inclinés, force l'enfant à s'asseoir de côté, en s'appuyant sur la hanche gauche et en inclinant la tête dans le même sens, tandis que le coude gauche s'avance pour se placer en travers de la table, afin de maintenir le papier, et que le droit s'applique fortement contre le tronc. Le corps repose alors sur l'ischion et sur le coude gauche; la colonne vertébrale, pressée entre ces deux points, s'infléchit et se courbe en entraînant la poitrine dans son mouvement. L'épaule gauche se relève et le bassin s'incline en sens inverse. Lorsque cette attitude vicieuse est longtemps gardée, les ligamens vertébraux se relâchent, les surfaces articulaires se déforment et la courbure devient définitive.

Une pareille difformité ne compromet assurément pas la vie. On parvient à la prévenir en surveillant les enfans et en leur enseignant l'écriture à plans verticaux; mais elle est la démonstration irréfutable du principe que j'ai posé en commençant. Elle prouve que le repos prolongé, que la station assise ne conviennent pas

aux jeunes enfans, que le mouvement leur est indispensable et que leur squelette se déforme très vite, lorsqu'on les oblige à prendre et à garder des attitudes pour lesquelles ils ne sont pas faits.

J'ai dit plus haut que la phtisie se développe fréquemment sur les bancs des lycées et qu'elle y marche avec une vitesse très grande. Tout y favorise, en effet, sa production. La tuberculose est une maladie de misère que font éclore toutes les influences dépressives et notamment l'immobilité, la claustration et l'encombrement. Le défaut d'exercice ne permet pas la libre expansion des poumons et la mise en action de toutes les régions de ces organes délicats, dont l'intégrité ne se maintient que par un jeu régulier et complet. L'habitation presque continuelle des classes, des études, des dortoirs où l'espace fait défaut, où l'air n'est pas suffisamment renouvelé, a été signalée par tous les médecins comme l'une des causes les plus actives de la phtisie. « Dans les maisons d'éducation, dit le professeur Michel Peter, il n'y a pas seulement le travail excessif du cerveau et la réparation insuffisante, il y a la rumination de l'air dans des salles d'études mal ventilées durant la saison chaude et nullement pendant la froide, la rumination de l'air dans des dortoirs moins aérés que ne le sont les salles d'études; il y a, pendant la plus grande partie du jour, la claustration loin du soleil, c'est-à-dire l'étiolement; l'immobilisation sur les bancs, c'est-à-dire les muscles au repos, la cervelle aux travaux forcés. Tel alors était né pour être un cultivateur bien portant qui devient un *fort en thème* tuberculeux. »

Si l'on joint à tout cela l'ennui, la tristesse inséparables de cette existence à rebours, le défaut de précaution, les bronchites causées par les courans d'air dans les couloirs humides, à la sortie des études et des classes trop chauffées, on ne s'étonnera pas que les lycées soient un milieu favorable à l'éclosion de la tuberculose. Encore n'ai-je pas parlé de la contagion à laquelle expose cet air banal et non renouvelé du dortoir que chacun respire et renvoie à son voisin douze cents fois par heure. C'est cependant une question dont il commence à être temps de se préoccuper.

Les troubles digestifs ont beaucoup moins d'importance; cependant tous les médecins des lycées signalent la fréquence de la dyspepsie chez les élèves un peu avancés dans leurs études; ces jeunes gens se plaignent de n'avoir plus d'appétit; ils digèrent mal et maigrissent. On attribue ces troubles, si peu naturels à leur âge, à la précipitation avec laquelle ils prennent leurs repas, au défaut d'exercice et surtout à la position assise à laquelle ils sont astreints tout le jour, penchés en avant, le tronc affaissé sur lui-même, les fausses côtes pressant sur les organes abdominaux.

Les affections cérébrales et les névroses ne sont pas l'apanage

exclusif des jeunes gens qui se préparent aux écoles spéciales, mais c'est chez eux qu'on les observe le plus souvent et qu'elles prennent le caractère le plus sérieux. Cela se comprend. Tant qu'il n'est question que de se mettre à même de subir, tant bien que mal, des examens d'aptitude, comme les baccalauréats, les élèves peuvent en prendre à leur aise. Ceux qui sont dépourvus d'ambition se préservent, comme je l'ai dit, par l'inattention et la flânerie intellectuelle; mais, quand il s'agit d'entrer dans les écoles de l'état, c'est autre chose. Ce sont des concours dans lesquels l'élite de la jeunesse française est engagée. Il faut arriver dans les premiers; l'amour-propre et le souci de l'avenir sont en jeu. L'écolier insouciant et ennuyé, qui assistait passivement aux cours et sommeillait à l'étude, a fait place à un jeune homme ardent à la lutte, déployant toute son aptitude au travail et toute son intelligence, pour se faire une place dans la carrière qu'il a librement choisie. A l'indifférence a succédé l'émulation ardente, passionnée. C'est la rivalité avec ses doutes, ses émotions, ses angoisses et les suprêmes efforts des jours qui précèdent le combat. Tous ceux qui ont passé par les rudes épreuves des concours savent ce qu'elles coûtent. Les têtes solides, les intelligences d'élite unies à une constitution vigoureuse, les traversent sans faiblir. Le plus grand nombre en sort fatigué, avec le besoin d'un long repos intellectuel. Les faibles sont obligés de s'arrêter en chemin ou meurent à la peine, après avoir passé par tous les degrés de la névropathie.

C'est d'abord un mal de tête que le sommeil apaise, sans le dissiper complètement; puis le sommeil lui-même disparaît peu à peu pour faire place à un état pénible, dans lequel le cerveau travaille encore et repasse douloureusement ce qu'il a appris pendant la veille. Bientôt l'appétit se perd, l'anémie se prononce, la sensibilité s'exalte, et ce grand garçon, naguère énergique et résolu, devient nerveux comme une femme, tressaille au moindre bruit et sent les larmes lui venir aux yeux à la plus légère émotion. Alors l'inquiétude le prend; il sent que son travail ne lui profite plus, que son intelligence devient paresseuse et qu'il a trop préjugé de ses forces. Son imagination surexcitée lui montre sa carrière brisée, son avenir perdu. Un désespoir démesuré s'empare de cette pauvre tête déséquilibrée. C'est à cette période que le danger sérieux commence; les lésions cérébrales ne sont pas loin. Parmi ceux qui s'obstinent, plus d'un arrive à la folie ou meurt de méningite. Les autres ne se relèvent jamais complètement, et beaucoup de jeunes gens, qui annonçaient sur les bancs de l'école les plus brillantes dispositions, ne tiennent pas, dans le cours de leur carrière, ce que promettaient leurs débuts.

Cette éducation à outrance, dans laquelle la mémoire fonctionne

seule, qui ne laisse pas à la réflexion le temps d'intervenir, ressemble à l'entraînement des chevaux de course. Il s'agit d'arriver en tête, de l'emporter sur les autres dans une lutte d'un moment. On apprend, non pas pour savoir, mais pour être prêt, le jour de l'examen, à répondre sans hésiter à toutes les questions d'un immense programme. Quant au profit ultérieur qu'on peut en retirer, personne n'en a souci. On ne peut pas attendre de résultats durables de cette instruction hâtive, et, si les écoles spéciales produisent tant d'hommes de mérite, si les jeunes gens qui en sortent peuplent les grands services publics de fonctionnaires distingués par leur savoir, c'est en dépit de l'éducation qu'ils y reçoivent et non par son fait. Peut-être verrait-on sortir de leurs rangs plus d'esprits originaux, plus de savans de premier ordre, s'ils n'avaient pas été tous pétris dans le moule uniforme d'une éducation mal dirigée. Cet enseignement à haute pression n'est propre qu'à former ces petits savans à lunettes, myopes, chétifs, bourrés de chiffres et de formules, s'obstinant à tout faire passer, les raisonnemens comme les faits, sous les fourches caudines d'une équation algébrique, et dont on trouve des spécimens dans toutes les carrières.

On ne m'accusera pas, je l'espère, de calomnier la science et le travail intellectuel. Je leur ai dû le bonheur de ma vie, et c'est au nom du culte que je leur ai voué que je proteste contre l'abus qu'on en fait partout aujourd'hui.

La myopie, à laquelle je viens de faire allusion, est un des résultats les plus fâcheux de l'éducation actuelle. Cette infirmité est extrêmement rare au moment de la naissance, et, bien qu'il faille tenir compte de l'hérédité, elle résulte, dans la grande majorité des cas, des conditions fâcheuses dans lesquelles les enfans travaillent, à l'école comme au lycée. On l'y voit naître et s'aggraver, d'année en année, pendant le cours des études. Cohn (de Breslau), en relevant les observations faites sur plus de 40,000 élèves, a trouvé qu'on comptait 1 myope sur 100 dans les écoles rurales, 5 à 11 pour 100 dans les écoles élémentaires, 10 à 24 dans celles de filles, 20 à 40 dans les écoles réales, 30 à 55 dans les gymnases. « Le nombre des myopes, dit cet ophthalmologiste, oscille entre 35 et 60 pour 100 dans les deux dernières années de nos gymnases et de nos écoles réales; il monte à 64 pour 100 à Breslau, à 75 à Magdebourg, à 80 pour 100 à Erlangen, et va jusqu'à 100 pour 100 à Heidelberg (1). Les mêmes observations ont été faites en France, et personne n'en conteste l'exactitude. Tout le monde a remarqué la fréquence de cette infirmité chez les élèves de l'École polytechnique, et j'ai toujours été

(1) Conférence faite à la séance générale de la 53e réunion des naturalistes et médecins allemands, le 18 septembre 1880, par M. Hermann Cohn.

frappé de son extrême rareté chez les marins et chez les pêcheurs de nos côtes, qui vivent en face de la mer et de ses grands horizons, et dont la vue s'exerce sans cesse à reconnaître les navires qui passent au large. »

La myopie scolaire résulte de l'effort d'adaptation que nécessite la vision à courte distance, lorsqu'elle s'applique à de petits caractères, à des lignes déliées, dont l'œil s'approche de plus en plus pour les mieux distinguer, surtout lorsque cet exercice se prolonge pendant de longues heures. L'exécution des épures, dans les classes de hautes mathématiques, est signalée, par les oculistes, comme particulièrement fatale à la vue. Elle devient plus dangereuse encore lorsque l'élève s'y livre dans des salles mal éclairées ou à la lumière artificielle. Rien ne vient compenser l'influence fâcheuse de ces exercices, puisque les écoliers n'ont jamais d'autre horizon que les murs des classes ou ceux des cours, dans lesquelles ils passent leurs trop courtes récréations.

La myopie est devenue tellement commune qu'on n'en fait plus de cas. Il n'est pas d'infirmité dont on prenne plus facilement son parti. On croit en être quitte en se servant de verres concaves. On oublie que la myopie est souvent le point de départ de troubles plus graves de la vision et qu'elle provoque souvent la formation de staphylômes postérieurs irrémédiables.

L'indifférence avec laquelle on traite cette demi-cécité est telle qu'on a renoncé à en faire un motif d'exclusion pour les carrières où l'intégrité de la vue est indispensable. Les règlemens qui interdisent l'entrée des myopes dans la marine sont presque tombés en désuétude, et pourtant, s'il est une profession qui exige impérieusement une acuité visuelle de premier ordre, c'est bien celle de l'officier de marine, puisque la vie des hommes et la sécurité du navire dépendent de la justesse de son coup d'œil. Il suffit d'une erreur d'appréciation pour causer un de ces terribles abordages qui se multiplient aujourd'hui d'une façon si désastreuse. Au temps de la marine à voiles, ils étaient moins fréquens et moins graves. La vitesse des navires était beaucoup moindre; ils ne pouvaient jamais courir à contre-bord, et la grande surface de leur voilure permettait de les apercevoir de loin. Aujourd'hui, maîtres de leur vitesse comme de leur direction, ras sur l'eau, marchant toujours droit au but, ils se croisent, avec la rapidité de l'éclair, sur ces grandes routes de la mer que l'expérience a tracées et qui n'ont que quelques lieues de large. Il suffit de se tromper sur la couleur d'un feu, sur la distance d'un navire qui vient sur vous, pour causer un de ces irréparables malheurs. Et ce sont souvent des myopes, quelquefois des daltoniens, qui sont chargés de conduire ces immenses navires, dans la nuit et dans la brume, à travers la pluie

et les embruns. Les médecins de la marine n'ont pas cessé de signaler ce danger. On les a longtemps écoutés; mais on recule aujourd'hui devant le nombre croissant des candidats qu'il faudrait exclure.

Je suis loin d'avoir parcouru le cadre des maladies et des infirmités que notre système d'éducation détermine ou aggrave. Les lecteurs qui désireraient des renseignemens plus complets sur ce sujet les trouveront dans les ouvrages spéciaux, et notamment dans la brochure publiée récemment par le docteur Lagneau et à laquelle j'ai fait plus d'un emprunt (1). J'aurais craint, en prolongeant cette triste revue, de sembler me complaire à assombrir le tableau. J'ai dû me borner à mettre en relief les points les plus saillans, et surtout je me suis efforcé de me tenir dans une juste mesure. Je crois en avoir dit assez pour prouver que l'éducation donnée dans nos écoles est désastreuse pour la santé, malsaine pour le moral comme pour l'intelligence. Ses fâcheux effets se transmettent des pères aux enfans; ils s'aggravent par l'hérédité, et, si cela continue, nous n'aurons bientôt plus que des générations débiles et névropathiques également incapables d'entretenir la race et de défendre le pays.

III.

La nécessité de réformer notre système d'éducation est signalée depuis longtemps par les hygiénistes. La plupart des ministres de l'instruction publique l'ont reconnue tour à tour, et le grand-maître actuel de l'Université, le savant de premier ordre que l'Académie de médecine s'honore de compter parmi ses membres, vient de prendre l'engagement d'alléger les programmes et de donner à l'enseignement des sciences une forme moins scolastique (2). La question du surmenage intellectuel est à l'ordre du jour. Après avoir été agitée dans tous les congrès, elle a été récemment portée à la tribune de l'Académie de médecine, ainsi qu'à celles du sénat et de la chambre des députés. L'opinion publique s'en émeut, et la solution du problème s'impose. Il s'agit donc d'en indiquer nettement les termes, et, cette fois, il est du devoir de l'hygiène d'en faire connaître les conditions. Elles sont simples, n'ont rien de tyrannique et sont compatibles avec la plus puissante culture intellectuelle qu'un pays puisse donner à ses enfans.

(1) G. Lagneau, *Du surmenage intellectuel et de la sédentarité dans les écoles.* (Mémoire communiqué, en 1886, à l'Académie des sciences morales et politiques et à l'Académie de médecine.)

(2) Discours de M. Berthelot, ministre de l'instruction publique (séance du sénat du 25 février 1887).

Le premier point sur lequel tout le monde est d'accord, c'est qu'il faut diminuer le nombre des heures d'étude, augmenter la durée des récréations, consacrer plus de temps à la promenade et aux exercices physiques.

La division et l'emploi du temps dans les écoles et les lycées ont constamment préoccupé les hygiénistes. La plupart d'entre eux ont accepté, comme moyenne, la formule américaine qui consiste à partager la journée en trois parties égales, et à consacrer la première au sommeil, la seconde aux travaux intellectuels, la troisième aux repas, aux soins de propreté, aux récréations, aux exercices physiques et aux arts d'agrément.

Huit heures de sommeil sont un minimum pour l'adolescence, mais ne suffisent pas pour les jeunes enfans. Il faut leur en accorder neuf. L'aphorisme de l'école de Salerne pouvait convenir au XIe siècle et sur les bords de la mer Tyrrhénienne; mais il est faux de tout point à notre époque et sous notre climat. Les jeunes sujets ont besoin d'un long repos, et la privation de sommeil est celle qu'ils supportent le plus difficilement. Lorsqu'on les rationne, ils se dédommagent en dormant en classe ou à l'étude, et il vaut mieux les laisser dans leur lit.

J'ai dit plus haut que huit heures de travail actif et bien employé devaient être considérées comme un maximum; mais il est évident qu'on ne peut pas demander aux enfans qui entrent au collège ce qu'on peut exiger des grands garçons qui se préparent aux écoles spéciales. Pour les élèves des dernières classes, il faut abaisser la durée du travail jusqu'à cinq heures. Pour les autres, on peut, pendant la période de lutte qui précède les examens, aller jusqu'à neuf, et cela ne contredit pas la règle que j'ai posée plus haut, parce qu'il faut toujours faire la part du temps perdu, même au plus fort de cette crise. La durée des classes et des études réunies doit donc varier entre cinq et neuf heures, suivant l'âge des élèves, et ne jamais dépasser cette dernière limite. Ainsi réduit, le travail sera plus profitable, parce que les élèves s'appliqueront davantage. On a reconnu, dans les écoles anglaises, que les jeunes gens auxquels on n'imposait qu'un nombre raisonnable d'heures d'étude faisaient plus de progrès que les autres.

En diminuant d'un quart le nombre des heures consacrées au travail intellectuel, il faudra nécessairement réduire dans la même proportion les programmes de l'enseignement; mais c'est encore une nécessité reconnue par tous les hommes et par tous les corps compétens. Seulement, si l'on est d'accord sur la mesure en elle-même, lorsqu'il s'agit de l'appliquer, chaque professeur défend sa spécialité. « Le malheur de nos programmes, dit le recteur de l'Académie de Paris, c'est d'être trop bien faits, c'est-à-dire d'être

faits par des hommes spéciaux. Comment s'étonner de ce que rien de ce qu'ils professent ne leur paraisse inutile (1)? » Nos programmes ont été rédigés en vue des intelligences d'élite et d'après le maximum de travail qu'elles peuvent fournir. On n'a pas pris souci des autres. En Angleterre, en Allemagne, on prépare les enfans pour les luttes de la vie; nous préparons les nôtres pour les examens. Notre système d'éducation n'est propre qu'à faire des bacheliers. Il est temps d'en finir avec cette instruction de catalogue qui effleure tout et n'approfondit rien, et qui, comme le dit M. Jules Simon, déshabitue les enfans de penser, en les tenant, pendant dix ans, occupés à écouter, à copier et à réciter (2).

S'il appartient à l'hygiène de fixer le nombre d'heures de travail que peut fournir le cerveau d'un enfant, ce n'est pas à elle à en régler l'emploi. C'est l'affaire des maîtres de l'enseignement. Toutefois, il est un certain nombre de choses que le bon sens apprend à tout le monde et sur lesquelles on se met aisément d'accord, quand on n'a pas l'esprit voilé par les idées préconçues et les habitudes invétérées. La première de toutes, c'est l'obligation de réduire à un strict minimum la somme des connaissances qu'il faut imposer à tout le monde et sans lesquelles on n'est plus qu'un paria dans les sociétés modernes. On n'a pas besoin, pour remplir ses devoirs de bon citoyen, de savoir tout ce qu'on enseigne dans les écoles primaires. Il n'est pas nécessaire que les enfans qui en sortent soient de première force en grammaire, en histoire, en géographie et en arithmétique. On dirait que les programmes de cet enseignement ont été faits pour former des instituteurs, de même que ceux de l'enseignement secondaire semblent avoir été rédigés en vue de faire entrer tous les élèves à l'École normale.

Pour ma part, je bornerais volontiers l'instruction élémentaire aux points suivans : montrer à tous les enfans à lire et à écrire ; leur enseigner les élémens de la grammaire, les quatre règles de l'arithmétique, et leur faire apprendre par cœur un petit manuel comprenant, sous forme d'aphorismes, les connaissances usuelles qui sont indispensables à la conduite de la vie. On les mettrait ainsi à même de travailler seuls et de compléter peu à peu leur instruction, à mesure que le besoin s'en ferait sentir.

A partir de cette base commune, il faut, à mon avis, que l'éducation se spécialise. C'est une nécessité qui résulte du progrès même des connaissances. Plus elles se développent et plus ceux qui les cultivent sentent le besoin de se limiter. Les savans eux-mêmes ne

(1) Gréard, *Rapports sur l'enseignement secondaire*. (*Journal de la société de statistique de Paris*, 1880.)

(2) Jules Simon, *la Réforme de l'enseignement secondaire*. Paris, 1874.

se dépensent pas en dehors de la science à laquelle ils se sont voués. Il en est même qui n'en cultivent qu'une branche. C'est le seul moyen d'arriver à un résultat utile. La division du travail est la loi des civilisations modernes, et quand les hommes se résignent à la subir, pourquoi les enfans ne feraient-ils pas comme eux? Pourquoi les contraindre à épuiser leurs forces, indifféremment et pêle-mêle, sur des encyclopédies tout à la fois écrasantes et superficielles? « L'unité absolue du type classique, tel qu'il a été compris depuis le XVIe siècle, dit M. Gréard, ne répond plus au développement du savoir et des idées. La diversité s'impose aujourd'hui à notre éducation, si l'on ne veut pas qu'à force de vouloir tout étreindre, elle arrive à ne plus embrasser rien du tout. La seule manière d'établir l'égalité entre les enseignemens, c'est de leur constituer leur domaine propre. »

Ces vues élevées, que l'éminent recteur de l'Académie de Paris a développées avec tant de talent dans ses remarquables études sur l'enseignement secondaire (1), ont depuis longtemps cours dans les hautes sphères de l'instruction publique. Le principe de la séparation est nettement formulé dans les arrêtés des 22 septembre 1847, 7 octobre 1848 et 17 septembre 1849. Il a été repris sous l'empire par M. Duruy, sous le nom de bifurcation, et n'a pas réussi; mais il a reçu, il y a vingt ans, sa consécration définitive. L'enseignement secondaire spécial a été organisé par la loi du 2 juin 1865, et son utilité a été si bien comprise par les familles que les élèves ont afflué, au début, dans les classes où cet enseignement était donné; mais l'extension exagérée qu'ont déjà reçue les programmes et certaines difficultés budgétaires ont entravé cet essor.

Il sera, je crois, nécessaire d'aller plus loin dans le sens de la division des études, et d'appliquer sans restriction le principe si nettement formulé, il y a quarante ans, par Saint-Marc Girardin: « Le temps est venu, disait-il alors, d'organiser dans les collèges des cadres d'enseignement, entre lesquels les élèves pourront se répartir, suivant les besoins de leur profession à venir (2). »

Il me tarde de quitter ce terrain, qui n'est pas le mien, et c'est parce que je ne m'y sentais pas à l'aise que j'ai multiplié les citations, afin d'abriter mes opinions derrière l'autorité des grands noms auxquels l'instruction publique doit, depuis un demi-siècle, sa force et sa splendeur.

Ces hommes éminens n'ont pu que poser la question; c'est à leurs successeurs qu'il appartient aujourd'hui de la résoudre. Quant à

(1) Gréard, *la Question des programmes dans l'enseignement secondaire*. (Comptes-rendus de l'Académie des sciences morales et politiques, 1885.)

(2) Saint-Marc Girardin, *de l'Enseignement intermédiaire*, 1847.

l'hygiène, il suffira qu'on lui accorde le temps nécessaire pour les exercices physiques, et elle saura l'employer de façon à entretenir la vigueur et la santé des élèves. C'est le dernier côté du problème qu'il me reste à envisager.

IV.

J'ai donné plus haut les raisons pour lesquelles le tiers de la journée doit être consacré aux repas, à la toilette, aux récréations, aux jeux, aux exercices du corps et aux arts d'agrément. Ces huit heures trouveront facilement leur emploi. On pourra accorder un peu plus de temps aux repas, pour permettre aux élèves de manger moins vite, et quelques minutes de plus aux soins de propreté, afin qu'ils soient un peu moins sommaires. Les récréations seront plus longues et mieux utilisées, parce que les élèves reviendront d'eux-mêmes aux jeux d'adresse, lorsqu'on leur laissera le temps de s'y livrer et lorsqu'on les y encouragera, comme on le fait en Angleterre, où la gymnastique est remplacée par la course, le canotage, la paume, le ballon et le noble jeu de *cricket*. Toutefois, comme les habitudes nationales ne sont pas les mêmes, on fera bien d'insister sur les exercices physiques, qui ne sont pas des jeux à proprement parler.

La gymnastique doit y occuper le premier rang, en raison de la possibilité de s'y livrer en tout temps et de la variété des mouvemens qu'elle exige. On n'aura pas de peine à la rendre plus attrayante ; mais il faudra rappeler aux professeurs qu'il s'agit de développer l'agilité et la vigueur de leurs élèves, et non d'en faire des acrobates ou des clowns. Il sera nécessaire, pour rendre les leçons régulières, d'installer deux gymnases dans chaque lycée, l'un couvert et l'autre à l'air libre, ainsi qu'on l'a fait à Vanves.

La gymnastique a pour complémens nécessaires l'escrime, l'équitation, le chant, ainsi que la natation, toutes les fois qu'elle est possible.

L'escrime est un excellent exercice. Indépendamment de la vigueur, de l'agilité, de la précision des mouvemens qu'elle développe mieux que tout autre, elle donne aux jeunes gens cette attitude hardie et dégagée qui sied beaucoup mieux à leur âge que la taille voûtée avant le temps de ceux qui ont trop pâli sur les livres. Et puis, dans un pays où tout le monde est destiné à passer sous les drapeaux, il est bon que les hommes instruits, qui peuvent être appelés à porter une épée, apprennent de bonne heure à s'en servir.

L'équitation s'impose pour les mêmes raisons. Elle a sa place marquée dans toute éducation libérale, et est indispensable à ceux qui se destinent aux carrières militaires.

Le chant n'a pas la même importance, mais il est très utile au développement de l'appareil respiratoire et, de tous les arts d'agrément, c'est le plus hygiénique. J'ai parlé du rôle que lui faisait jouer le colonel Amoros dans l'enseignement de la gymnastique, et ceux qui ont connu les écoles mutuelles d'autrefois se souviennent du parti qu'on savait en tirer pour rythmer les mouvemens et pour rendre les études plus agréables. Les hygiénistes sont tous d'accord pour demander qu'on lui rende, dans l'éducation, la place qu'il n'aurait pas dû perdre.

La natation est, de tous les exercices, le plus propre à fortifier l'organisme. Elle met en jeu des muscles qui sont d'habitude au repos, et elle développe la poitrine par les inspirations profondes et soutenues qu'elle exige. Ces efforts ne s'accompagnent d'aucune déperdition, parce qu'ils s'opèrent dans l'eau froide, et qu'ils joignent à l'action musculaire l'effet tonique du bain froid. Utile à tous les hommes, elle est nécessaire à ceux qui vivent sur le littoral ou près des fleuves, et indispensable aux jeunes gens qui se destinent aux professions maritimes. Il est incroyable qu'on rencontre dans la marine tant d'officiers ne sachant pas nager. Cette ignorance compromet souvent leur vie, et les place parfois dans un état d'infériorité regrettable par rapport aux hommes qu'ils sont appelés à commander. Toutes les fois donc que la proximité de la mer ou d'un cours d'eau, d'une profondeur suffisante, permet de donner aux élèves ce complément d'éducation, il est indispensable d'en profiter.

Il serait même à désirer que, dans tous les lycées qu'on élève aujourd'hui, on établît une piscine de natation comme celle qui a été installée à Vanves, par l'architecte du gouvernement, M. Normand. Le bassin à 32 mètres de long sur 16 de large, avec des profondeurs variées, pour permettre aux enfans de tout âge de s'y baigner. L'eau est un peu réchauffée par des appareils disposés dans l'épaisseur du radier. Quarante-huit cabines sont disposées autour du bassin, dont elles sont séparées par des pelouses gazonnées sur lesquelles les enfans peuvent jouer sans se blesser les pieds. Je n'ai pas besoin d'insister sur le parti qu'on peut tirer d'une installation semblable, pour fortifier et divertir les élèves, tout en assurant leur propreté.

Les longues promenades à la campagne sont indispensables à des jeunes gens qui passent les deux tiers de leur vie enfermés. On peut les rendre agréables et instructives tout à la fois, en leur donnant un but scientifique. On sait combien les excursions botaniques ont d'attrait pour les écoliers; la géologie, la minéralogie, l'archéologie, pourraient donner un intérêt analogue aux longues courses que l'hygiène réclame.

Les voyages scolaires accomplis pendant les vacances seraient le complément naturel de ces exercices salutaires. La Suisse nous en a donné l'exemple, les récits de Töpffer les ont fait connaître à tout le monde, et le docteur Varrentrap, conseiller sanitaire à Francfort, en a démontré les avantages au congrès international d'hygiène de Genève. L'essai fait à Paris, en 1883, sous le patronage de la caisse des écoles du IXe arrondissement, a complètement réussi. Les enfans, qu'on avait à dessein choisis parmi les plus débiles, sont revenus brillans de santé, avec une augmentation très notable de taille et de poids. Il serait bon de généraliser cette mesure. Ce serait la manière la plus avantageuse d'utiliser, au point de vue de l'hygiène, ces vacances trop longues, pendant lesquelles les parens, retenus dans les villes, ne savent souvent que faire de leurs enfans.

Les exercices militaires doivent trouver leur place dans l'éducation des lycées, pour les mêmes raisons que l'escrime, mais avec un degré moindre d'utilité, parce qu'ils sont moins propres à développer l'adresse et la vigueur. Ils sont, du reste, réglementaires. On leur accorde une demi-heure par semaine. C'est peu de chose, et cependant cela suffit, parce qu'il s'agit de jeunes gens instruits dont l'intelligence est prompte à saisir. Il y a intérêt à ce qu'en arrivant sous les drapeaux, ils soient initiés au maniement du fusil et aux principaux mouvemens du soldat; mais il est inutile d'aller plus loin, car il serait fâcheux de renouveler dans les lycées l'expérience des bataillons scolaires.

Le tir me paraît avoir plus d'importance. Il exerce le coup d'œil, la vision à distance, et contre-balance avantageusement les funestes influences que l'abus de l'écriture et du dessin exercent sur l'organe de la vue.

L'éducation hygiénique dont je viens d'indiquer les bases principales est incompatible, je le reconnais, avec les dispositions actuelles de nos lycées; mais c'est précisément sur ce dernier point que les réformes sont le plus urgentes. Presque tous ces établissemens sont situés au sein des villes, et ce n'est pas là leur place. Les lycées, comme les hôpitaux, comme les casernes, doivent être à la campagne. L'atmosphère viciée des quartiers populeux ne convient pas aux agglomérations de jeunes gens, et l'espace y est trop restreint. La plupart des collèges se composent de bâtimens à plusieurs étages, serrés les uns contre les autres. Les cours sont trop petites, les classes, les études n'ont pas les dimensions nécessaires, les dortoirs sont insuffisans. On en cite dans lesquels le cube d'air attribué à chaque élève ne dépasse pas 8 mètres. C'est à peine le tiers de ce qu'on regarde aujourd'hui comme indispensable. Enfin,

il n'y a de place pour aucune des installations que réclame l'hygiène. Il ne devrait y avoir, dans les villes, que des externats.

A la campagne, au contraire, l'air est vif et pur; la place ne fait pas défaut; on peut espacer les bâtimens, en diminuer la hauteur, donner à toutes les parties de l'ensemble les proportions les plus avantageuses et réserver de grands terrains gazonnés et plantés d'arbres pour les jeux, les exercices et les installations qu'ils nécessitent. C'est ainsi qu'au lycée de Vanves, le vaste parc qui entoure les bâtimens scolaires renferme deux gymnases, l'un découvert, l'autre abrité, un manège avec piste, des salles d'escrime, et enfin la piscine de natation dont j'ai parlé plus haut. Le magnifique lycée Lakanal, que M. Baudot vient de faire construire pour le compte de l'état, est également un modèle de confortable et de salubrité.

Les établissemens d'éducation situés en dehors des villes ont, de plus, cet avantage qu'on se trouve en pleine campagne aussitôt qu'on en a franchi la porte. Pour aller respirer l'air des champs, les élèves n'ont pas besoin de traverser la ville, en files lugubres, marchant deux à deux, d'un pas languissant, au milieu de spectacles qu'il serait préférable de leur épargner. C'est bien pis encore lorsqu'en sortant du lycée ils tombent en pleine fête foraine, comme cela arrive tous les jours à ceux du collège Rollin.

Il est donc indispensable de ne plus construire de lycées dans l'intérieur des villes et de transporter peu à peu à la campagne tous ceux qu'il sera possible de déplacer. Cette décision rencontrera de l'opposition de la part des professeurs et même des familles, à cause de la distance à franchir. Le lycée Lakanal, pour lequel on a fait des dépenses considérables, est redouté des uns et délaissé par les autres, parce qu'il est loin de Paris. Il n'est pas de mesure qui n'ait ses mauvais côtés; mais celle-là est si impérieusement réclamée par l'hygiène, qu'il faudra passer sur les petits inconvéniens qu'elle peut avoir, et tout le monde finira par en prendre son parti.

V.

Après avoir indiqué quelles sont les bases de la réforme réclamée par l'hygiène, il me reste à dire un mot des moyens à l'aide desquels on peut parvenir à la réaliser. Tout le monde en reconnaît l'urgence; malheureusement cet accord ne suffit pas. Il faudra vaincre bien des résistances, avant de mettre un terme au surmenage intellectuel. Il a pour auxiliaires l'habitude, les traditions universitaires, et pour complices le zèle des professeurs, l'amour-propre des parens et l'émulation des écoliers.

Les professeurs font de leur mieux pour faire entrer dans le cerveau de leurs élèves la plus grande somme possible de connaissances, dans un temps donné, sans se préoccuper de savoir si ce cerveau a la capacité nécessaire pour les contenir. Leur idéal serait de tout faire apprendre aux jeunes gens pendant la durée de leurs études, afin sans doute qu'ils n'aient plus rien à faire après. Ils perdent complètement de vue le but de l'éducation scolaire, qui devrait se borner à donner aux enfans une bonne méthode, des connaissances limitées mais solides, et le goût du travail, afin de réserver à leur avenir la jouissance délicate d'ajouter tous les jours quelque chose au petit capital amassé sur les bancs des écoles. Le chancelier d'Aguesseau disait à son fils aîné, au moment où il allait quitter le collège : « Mon fils, vos classes sont terminées, vos études commencent. » Nous sommes bien loin aujourd'hui de cette sage réserve. Les parens ne la comprendraient pas. Dominés par le désir, je devrais dire par le besoin, d'ouvrir de bonne heure à leurs fils une carrière qui les fasse vivre, aiguillonnés par l'amour-propre qui les pousse à en faire de petits prodiges, ils conspirent avec les professeurs pour les exciter à travailler plus que de raison. Ils veulent avant tout que leurs garçons l'emportent sur ceux des autres, sans se demander ce que ces succès de collège coûteront un jour à leur intelligence et à leur santé. Les enfans eux-mêmes, élevés dans ces idées, ayant perdu les goûts de leur âge, entraînés par l'exemple, par l'esprit de rivalité, se lancent à fond de train dans ce sport intellectuel, et, comme les chevaux de course, ils vont jusqu'au bout de leurs forces.

Ce n'est pas chose facile que de lutter contre ces influences combinées. Il ne suffira pas, pour en triompher, de diminuer les heures d'étude ni même de réduire les programmes de concours. La première mesure aurait pour effet de chasser des lycées les meilleurs élèves, ceux qui se destinent au grand concours ou aux écoles de l'état. Ils se réfugieraient inévitablement dans les institutions libres, afin de travailler à leur guise et de l'emporter sûrement sur leurs camarades de l'internat, réduits à huit heures de travail par jour.

L'allègement des programmes d'examen ne serait même pas un préservatif suffisant. Tant qu'il y aura beaucoup de candidats et peu de places, la difficulté d'en obtenir une sera la même, quoi qu'on fasse, et les jeunes gens désireux de parvenir se livreront au travail avec le même acharnement, pour devancer les autres, quelque restreint que soit le terrain de la lutte; ils emploieront à pousser jusqu'à la perfection la préparation de leurs programmes réduits le temps qu'ils consacrent aujourd'hui à parcourir en entier le cercle démesuré de connaissances dans lequel ils sont forcés de se mouvoir. Il faut des mesures plus radicales pour déraciner

l'abus du travail intellectuel qui est entré dans nos habitudes, et voici celles qui me paraissent les plus rationnelles.

Il faudrait d'abord fixer, pour chaque classe, un âge au-dessous duquel les enfans ne pourraient pas y être admis, reculer la limite d'âge pour l'obtention des certificats d'étude, des brevets de capacité, des diplômes et surtout pour l'entrée dans les écoles spéciales.

Il faudrait ramener à quatre heures la durée des classes dans les écoles primaires ; y interdire les leçons supplémentaires et les devoirs de maison ; réduire, dans les lycées, la durée totale du travail intellectuel à huit heures par jour pour les internes, et régler sur ce même chiffre la longueur des devoirs que les externes ont à faire chez eux et des leçons qu'ils ont à y apprendre. Il serait indispensable surtout de supprimer les compositions de récitation et d'histoire qui imposent aux élèves un excès de travail inutile, et pendant la préparation desquelles ils n'ont plus un instant de loisir, ni un jour de congé.

Il faudrait consacrer aux promenades, aux exercices, aux récréations, le temps que j'ai indiqué, en proportionnant la nature et la durée de ces exercices à l'âge des enfans et à la saison de l'année, de manière à ne pas les accabler de fatigue, ce qui serait tomber dans un excès opposé à celui qu'il s'agit de combattre.

Enfin, et c'est la mesure à laquelle j'attache le plus d'importance, il serait indispensable, pour contre-balancer l'influence dépressive du travail intellectuel, de rendre les exercices du corps obligatoires, de les faire entrer comme élément dans les examens d'aptitude et dans les concours, en leur donnant des coefficiens assez élevés pour que les jeunes gens qui désirent parvenir aient intérêt à s'y rendre habiles. Lorsque l'escrime, le tir, l'équitation et la gymnastique feront partie des épreuves probatoires et y tiendront une place suffisante, les élèves seront bien forcés, sous peine de courir à un échec certain, de passer dans les gymnases, les salles d'armes et les manèges, le temps nécessaire pour s'y exercer convenablement, et, indépendamment des talens qui leur sont nécessaires, ils y trouveront la vigueur et la santé qui leur manquent aujourd'hui.

Je ne me dissimule pas ce que cette réforme a de radical, et je ne me fais aucune illusion sur l'accueil qui lui sera fait par le personnel enseignant. Je n'ose même pas compter, pour la faire aboutir, sur le concours de l'Université. M. Jules Simon, qui a traité toutes ces questions-là avec une supériorité telle qu'on est tout intimidé d'oser les aborder après lui, M. Jules Simon disait, en 1874 : « L'Université ne se dérange pas facilement de ses habitudes. » Il m'en avait dit la raison, trois ans auparavant, lorsque nous visitions en-

semble les vaisseaux-écoles, mouillés en rade de Brest : c'est qu'il faudrait commencer par réformer le personnel de l'enseignement, et c'est une rude tâche que de refaire l'éducation de toute l'armée pédagogique.

L'Université consentira sans peine à refondre ses programmes. Le ministre en a pris l'engagement, et, d'ailleurs, c'est ce qu'elle fait tous les cinq ou six ans ; mais ces remaniemens-là se traduisent toujours, en fin de compte, par une augmentation de charges. D'ailleurs, ce n'est plus de cela qu'il s'agit. C'est une réforme fondamentale de l'éducation qui s'impose aujourd'hui, et, pour celle-là, je crains que l'Université ne soit impuissante. Si le ministre de l'instruction publique voulait la tenter, malgré tout son bon vouloir, il se heurterait à des difficultés de tout genre. Il rencontrerait, dans son administration même, cette résistance passive, cette force d'inertie que connaissent si bien ceux qui ont vécu dans les bureaux. Les ministères n'ont plus une assez longue durée pour mener à bonne fin les projets qui demandent de la persévérance et du temps. Quand il s'agit de réduire les programmes, chaque professeur prend la défense de sa spécialité ; ce sera bien autre chose lorsqu'il sera question d'une refonte totale dans le sens que j'ai indiqué. Les directeurs de l'enseignement, ceux qui voient les choses de haut, sont convaincus qu'elle est nécessaire ; mais il n'en est pas de même de leurs subordonnés hiérarchiques. Lorsqu'on parle aux proviseurs des lycées, ainsi qu'aux professeurs, des dangers que le système actuel d'enseignement fait courir à la santé des enfans, ils sourient doucement, comme des gens bien élevés qui consentent à écouter les observations qu'on leur adresse, mais qui n'admettent pas qu'on puisse leur apprendre quelque chose en matière d'éducation. Il y aura là des résistances dont il est prudent de tenir compte par avance. L'Université, du reste, n'est pas maîtresse absolue de l'enseignement. Les écoles spéciales ne sont pas dans ses attributions. Saint-Cyr et l'École polytechnique dépendent du ministère de la guerre, et l'École navale de celui de la marine. Or, quand il faut qu'une entente s'établisse entre trois départemens ministériels, lorsqu'on entre dans la voie des commissions mixtes, on n'en sort pas et on n'arrive à rien.

La réforme scolaire ne se réalisera que le jour où l'impulsion partira des pouvoirs publics. Je suis surpris que personne, dans nos assemblées, qui renferment tant de médecins et surtout tant de pères de famille, n'en ait pris l'initiative. On a bien fait une loi pour limiter le travail des enfans dans les manufactures, pourquoi n'en ferait-on pas une pour réglementer le travail intellectuel dans les écoles et les lycées? Celle-là serait d'un intérêt bien plus général

que l'autre, puisque, indépendamment des cinq millions d'enfans qui suivent les cours des écoles primaires et des écoles maternelles, il y a 90,400 élèves dans les collèges et les lycées. C'est la population infantile de la France tout entière dont la santé et l'avenir sont en jeu.

La loi ne serait pas difficile à faire. Il ne s'agit pas de rédiger des programmes ; il suffit de poser des principes généraux. Le reste se réglera par voie d'arrêtés ministériels et sera l'affaire de l'Université. La loi scolaire pourrait, à mon avis, se borner à formuler les prescriptions que j'ai indiquées et que je vais résumer à titre de conclusion :

Fixer la durée des classes, des études, le nombre d'heures à consacrer aux devoirs de maison, aux récréations et aux différens exercices, en les rendant obligatoires;

Déterminer une limite d'âge pour l'admission dans les différentes classes des lycées et reculer celle des examens pour l'obtention des diplômes et des brevets de capacité, et surtout pour l'admission aux écoless péciales;

Prescrire la réduction des programmes d'examen et l'obligation d'y faire entrer les exercices physiques, en leur assignant des coefficiens suffisans pour que les candidats aient intérêt à les cultiver.

Ces principes une fois inscrits dans la loi, il faudrait bien que l'Université s'y conformât. Il y aurait sans doute, dans les premiers temps, un peu de désarroi; le niveau des études pourrait même baisser pendant les premières années, mais il se relèverait vite. L'instruction des jeunes serait moins étendue, mais plus solide, et ils rachèteraient par leur vigueur et leur santé ce qui leur manquerait du côté de l'érudition. A tout prendre, pour faire un militaire ou un marin, mieux vaut moins d'algèbre et plus de force et d'agilité. Il est préférable que nos officiers soient en état de supporter la fatigue, les longues marches et les privations, qu'ils aient une bonne vue et qu'ils puissent distinguer au loin l'escadron qui passe, le navire qui apparaît à l'horizon et la couleur de ses feux, plutôt que d'être ferrés sur le calcul différentiel et intégral. Du reste, nous n'avons plus le choix. La réforme scolaire ne peut plus être ajournée, si nous voulons que les générations de l'avenir soient à la hauteur des devoirs qui leur seront imposés. Quoi qu'il advienne, le législateur qui en prendra l'initiative et qui la fera réussir aura bien mérité de son pays.

JULES ROCHARD.

REVUE MUSICALE

Éden-Théâtre (direction Lamoureux). — *Lohengrin*, opéra romantique en 3 actes et 4 tableaux, paroles et musique de Richard Wagner; traduction française de M. Ch. Nuitter.

« Adieu mon cygne! Adieu mon cygne aimé! » Le bel oiseau blanc n'a fait que passer pour ne plus revenir, et de longtemps encore le public parisien ne pourra entendre *Lohengrin*. Horace avait raison de haïr la foule et de l'écarter. Il eût fallu l'écarter de l'Éden, et de telle sorte, qu'elle perdît l'envie d'y retourner. On ne l'a pas osé. On n'a pu assurer contre l'imbécillité de quelques-uns le plaisir légitime et inoffensif du plus grand nombre; on n'a pu sauvegarder ensemble les intérêts de l'art et ceux du pays. Les artistes et les patriotes ont également le droit d'en avoir beaucoup de regrets, avec quelque honte. Et maintenant, parlons musique.

L'opposition que Wagner rencontra d'abord et l'admiration qu'il excita plus tard; l'humilité ou l'humiliation de ses débuts, et la gloire de sa maturité et de sa vieillesse, cette gloire qui fut longtemps nationale, provinciale même, à laquelle pourvut, plus peut-être que le sentiment public, la sympathie exaltée et la réclame d'un roi; le bruit fait par le maître et autour de lui; la création d'un théâtre pour représenter ses œuvres, d'une littérature pour les expliquer, d'un nom pour désigner sa doctrine et ses doctrinaires; le fanatisme de ses partisans et le fanatisme à rebours de ses adversaires; tout cela, autant que son génie, a fait de Wagner un homme à part, plus idolâtré et plus haï que pas un, dont il a été longtemps impossible, même aux plus sages, de parler avec mesure.

Il faut, pour le juger sainement, oublier d'abord tout cela, ne tenir compte ni de nos injustices, ni de ses injures, ni de l'excentricité de son caractère, ni de son étonnante fortune. Il eût fallu surtout, est-il

besoin de le répéter, écarter tout scrupule patriotique : le patriotisme véritable se garde pour d'autres épreuves. Mais, même au point de vue esthétique, il n'est pas bon d'isoler ainsi, de singulariser Wagner, de voir en lui, soit au-dessus, soit au-dessous de ses devanciers, une exception prodigieuse. Je suis un homme comme les autres, disait Méphistophélès à l'écolier. Wagner aussi, du moins le Wagner de *Lohengrin*, le seul qui nous occupe aujourd'hui, celui-là est un homme comme les autres; comme les autres grands hommes, s'entend.

C'est pendant l'été de 1845 que l'auteur de *Rienzi*, du *Vaisseau-Fantôme* et de *Tannhaüser* esquissa le poème de *Lohengrin*. On sait l'histoire d'Elsa, princesse de Brabant, faussement accusée d'avoir tué son frère, défendue et sauvée par un chevalier inconnu, qu'elle épouse en jurant de ne jamais lui demander son nom. Mais les perfides conseils d'Ortrude, femme du traître Telramund, jettent dans l'âme d'Elsa le doute et l'inquiétude; pendant la veillée nuptiale, elle interroge son époux. Aussitôt le charme tombe, et le chevalier doit regagner sa mystérieuse patrie. Devant tous il se nomme : il est fils de Parsifal, et Lohengrin est son nom; il est un de ces soldats pieux qui, dans un burg inaccessible, gardent quelques gouttes du sang de Jésus et ne peuvent combattre, aimer sur terre, une fois leur secret dévoilé. Lohengrin s'éloigne donc, mais, avant de partir, il rend à Elsa son frère, que l'enchanteresse Ortrude avait métamorphosé en cygne.

Après avoir longtemps dédaigné cette légende, Wagner finit, dit-il lui-même, par y voir un mythe dont le sujet était dans le cœur même de la femme. Voilà bien, en effet, le berceau de cette fable mystérieuse. Elsa est fille de Psyché, fille elle-même d'Ève, qui la première voulut savoir et fut punie. La curiosité la fit coupable et malheureuse, condamnée à enfanter des malheureux. Et depuis, le désir de la science, éternel au cœur de l'humanité, et amenant éternellement la souffrance, resta la vieille et dure loi, que toutes les religions, celle des faux dieux comme celle du Dieu véritable, ont reconnue et subie, et dont l'histoire d'Ève, celle de Psyché, celle d'Elsa, paraissent les mélancoliques symboles.

Dans un livre récent (1), une femme, qui sait chanter et qui sait écrire, a analysé le système wagnérien. Elle en indique avec précision les principes essentiels. Nous allons voir que la beauté de *Lohengrin* vient, sinon de la désobéissance à ces principes trop rigoureusement posés, au moins d'une certaine liberté prise avec eux. Wagner, satisfait sans doute d'être prophète ou dieu, en son pays, voulait d'abord créer un art germain par opposition à l'art latin. Il a prétendu le faire et s'est vanté de l'avoir fait. Cependant la fable de *Lohengrin*, celle de *Tristan*,

(1) *L'Opéra et le Drame musical, d'après l'œuvre de Richard Wagner*, par Mme H. Fuchs. Paris, 1887; Fischbacher.

celle de *Parsifal*, sont d'origine française. Une autre prétention de Wagner, celle-ci plus digne d'intérêt, était de demander ses sujets toujours à la légende, jamais à l'histoire. A ses yeux, la *tétralogie* devait être la justification de cette loi; aux nôtres, elle en est la condamnation. Wotan, Freia, Fricka, Mime, Loge, Alberich, les géants et les nains, les nornes, Erda et Siegfried lui-même, le héros, sont des personnages par trop imaginaires, auxquels nous ne pouvons nous intéresser. De même, la donnée de *Parsifal* est si vague, si étrange, qu'un drame ainsi conçu tourne au mystère, à l'oratorio, parfois sublime, souvent inintelligible. Dans *Lohengrin*, au contraire, le merveilleux et le réel, l'élément surnaturel et l'élément humain, sont heureusement fondus : c'est un compromis entre le rêve et la vie, un coin du pays bleu, mais aperçu de la terre.

Très allemand, très peu français, le goût de Wagner pour la légende au théâtre peut se défendre par de hautes raisons d'esthétique. Notre collaborateur, M. Ganderax, écrivait récemment ici même, à propos d'un autre réformateur : « Il a constaté que le drame, après un demi-siècle à peine, était caduc : le public, les auteurs même reconnaissent la vanité de ce genre, où la peinture des passions et des caractères est sacrifiée à l'action... Eh bien! par-delà le drame, il faliait remonter jusqu'à la tragédie... pour imiter son mépris de l'intrigue et son perpétuel souci du cœur humain. Peu d'événemens, et qui ne seraient point compliqués; mais l'homme tout simplement, voilà derechef ce qu'on mettrait sur la scène. » Wagner aussi a cru constater, il a prononcé la déchéance d'une forme d'art : l'opéra, tel que les Auber, les Halévy, les Rossini, les Meyerbeer l'avaient fait. Lui-même, tenté un instant par l'idée d'un drame historique, *Frédéric Barberousse*, revint bientôt à la légende. Disciple, disait-il, des tragiques grecs, c'est dans la légende qu'il pensait trouver « l'homme tout simplement, » des sujets dégagés de toute intrigue un peu complexe et de toutes les péripéties qui ne font qu'entraver l'étude psychologique. Il savait le mot de Vauvenargues : « Tôt ou tard on ne jouit que des âmes; » — c'est aux âmes seules qu'il en voulait et que voulait se prendre sa musique. De plus en plus il a quitté le souci du monde extérieur, de l'histoire, de la nature, pour s'enfermer dans l'étude d'une crise passionnelle, unique matière de son œuvre. A ce point de vue, la conception de *Tristan et Yseult* serait la plus parfaite de Wagner. Elle l'était pour lui, elle l'est pour ses vrais disciples; il s'en faut qu'elle le soit pour nous. *Tristan*, terrible résultat du système wagnérien poussé aux dernières limites! *Tristan!* analyse musicale en trois actes (et quels actes!) d'une rage d'amour, est par trop psychologique. Cet idéal : ne chanter que l'âme, Wagner, à force de le poursuivre, l'a pour ainsi dire forcé. La musique ne saurait, sans se perdre, pénétrer aussi avant dans les mystérieuses régions du sentiment. On ne disserte pas en musique,

même sur l'amour ; le théâtre a besoin de mouvement et de vie. A cet égard, *Lohengrin* est une œuvre encore raisonnable : on n'y philosophe point. Je reconnais bien avec Wagner que « l'intérêt de *Lohengrin* repose sur une péripétie qui s'accomplit au fond du cœur d'Elsa. » L'expression, voilà la grande affaire de cet opéra et sa grande beauté ; mais l'action n'en est pas tout à fait absente, et c'est un mérite aussi.

Au point de vue musical comme au point de vue littéraire, les principes wagnériens ne sont pas encore dans *Lohengrin* appliqués avec rigueur. Comme la conception, l'exécution en est libérale. Sans parler de la poésie du sujet, la forme et la coupe de l'ouvrage demeurent presque classiques. La musique ici n'est pas immolée sans miséricorde à la déclamation ; malgré l'importance nouvelle et l'intérêt constant de l'orchestre, la voix humaine est encore respectée et quelquefois chérie ; enfin plusieurs personnages chantent ensemble des duos, des trios et des chœurs. Pour toutes ces raisons, l'école avancée méprise déjà *Lohengrin* et nous l'admirons encore. Nous l'admirons, cette œuvre de juste milieu, œuvre de génie et de sagesse, comme nous admirons *Orphée*, *Don Juan*, *Guillaume Tell*, les *Huguenots* ou *Faust*. Mais nous ne l'aimerons peut-être jamais autant, parce qu'elle répond moins à notre nature, parce que dans son ensemble elle est plus spéciale et moins humaine, parce qu'au milieu d'immortelles beautés elle trahit çà et là des défauts antipathiques à notre race. Il faut l'étudier simplement, de bonne foi, sans voir en elle avec ses adorateurs le commencement, avec ses ennemis la fin de la musique. Musique de l'avenir ! Voilà un mot dont peut sourire l'expérience humaine. L'avenir n'est à personne, a dit le poète, et la preuve, c'est que le passé est à tout le monde. Pour s'en convaincre, il suffit de regarder derrière soi. Bach après Palestrina, Haydn après Bach, Mozart après Haydn, Beethoven, Glück, Weber, Rossini, Meyerbeer auraient pu s'arroger l'avenir ; aucun ne l'aurait possédé seul. Voilà ce qu'il ne faut pas oublier. Même un chef-d'œuvre nouveau ne saurait faire tort aux vieux chefs-d'œuvre.

Le prélude de *Lohengrin* est une des inspirations les plus pures et les plus caractéristiques de Wagner. Jamais une ouverture n'avait été conçue ainsi. Les ouvertures d'opéra se rapportaient toutes à deux types : le type Rossini et le type Weber. Rossini, peu soucieux de l'unité dramatique, compose une ouverture indépendante, étrangère au corps de l'opéra ; les idées y fourmillent, mais sans esprit de retour. Weber, au contraire, fait de l'ouverture une vraie préface, un résumé des mélodies futures. Les ouvertures du *Barbier*, de *Guillaume*, du *Freischütz* et d'*Obéron* témoignent de ces deux manières opposées. Wagner en crée une troisième avec le prélude de *Lohengrin*, avec le prélude de *Tristan*, qui n'est que celui de *Lohengrin* exagéré, ou plutôt exaspéré.

Parmi les quelques *leitmotive* de sa partition, il en choisit un seul, le plus saillant, celui qui représente le principal personnage ou l'idée maîtresse, et il en tire une symphonie. Tout *Lohengrin* tient dans le prélude comme une gerbe de roses dans un flacon de parfum. Berlioz a très bien dit de ce morceau : « C'est en réalité un immense *crescendo* lent, qui, après avoir atteint le dernier degré de la force sonore, suivant la progression inverse, retourne au point d'où il était parti et finit dans un murmure harmonieux presque imperceptible. Je ne sais, ajoute-t-il, quels rapports existent entre cette forme d'ouverture et l'idée dramatique de l'opéra ; mais, sans me préoccuper de cette question, et en considérant le morceau comme une pièce symphonique seulement, je le trouve admirable de tout point. » — S'il avait connu l'ouvrage entier, Berlioz eût saisi les rapports qui lui échappaient. En retrouvant au dernier acte, dans le grand récit de Lohengrin, la phrase du prélude développée une seconde fois, il eût compris que cette phrase symbolise l'essence même du héros, son être presque divin ; que là est l'idée mère de tout le drame et la mélodie génératrice de toute la partition. Dans ce prélude, il n'aurait peut-être pas vu, avec Wagner, une troupe d'anges apportant aux chevaliers du Graal la coupe sacrée, et regagnant ensuite les célestes hauteurs; avec Liszt, un temple merveilleux reflété par une onde azurée ; il aurait vu seulement dans ce *crescendo* et ce *diminuendo* la figure musicale du sujet : l'approche d'abord, puis la plénitude, et aussitôt l'évanouissement du bonheur. En dehors de toute idée symbolique, le prélude de *Lohengrin* est de la plus grande beauté. Une exquise mélodie chante doucement au sein de l'orchestre. Elle flotte dans une atmosphère sonore ; l'éther l'enveloppe et palpite autour d'elle de frissons lumineux. Faible d'abord et lointaine, exposée par les violons à l'aigu, elle descend et se fortifie ; elle se passionne avec les violoncelles, elle éclate avec les cuivres. Au-dessus d'elle, les violons étendent toujours leur voile vaporeux. Puis, à travers des ondulations immenses, elle remonte lentement vers les hauteurs, et comme un souffle qui passe elle disparaît.

Au premier acte de *Lohengrin*, le roi et ses barons sont assemblés sur le rivage de l'Escaut, sous le chêne où se rend la justice féodale, pour juger la cause d'Elsa. Toute cette scène est longue : récitatifs pesans, beaucoup d'intentions et de recherche, peu d'intérêt. Mais le héraut appelle la vierge accusée ; elle vient, apportant avec elle le charme et l'émotion. La voici, une plainte de l'orchestre l'accompagne, et le peuple tout bas s'attendrit sur sa grâce et sa beauté. Impossible de mettre en quelques accords, en quelques notes plus d'accablement et de misère. Des instrumens désolés, hautbois, cor anglais, traduisent la détresse d'Elsa. Le silence même de la jeune fille est expressif, et sa tardive réponse : *Mon pauvre frère!* s'exhale en un soupir de re-

gret, non de remords. Elle se tait longtemps encore, mais sur une longue note mélancolique, sa voix se pose enfin. A la brutale accusation de Frédéric, devant tous ces hommes farouches, elle répond par le frêle récit d'un rêve. C'est pour elle-même, pour elle seule qu'elle chante. Elle a prié, pleuré, murmure-t-elle avec une douceur infinie; soudain elle a entendu des concerts divins. Ses yeux croient revoir l'apparition céleste, le chevalier à l'armure d'argent qui viendra la défendre. Tout cela est très beau, d'une beauté simple et touchante. Quand Elsa dépeint son héros, un thème guerrier sonne à l'orchestre, mais tout bas encore, comme dans un songe; quand elle avoue son espérance, la phrase s'épanouit avec tendresse, la jeune fille semble retenir les notes une à une, et ne les quitter qu'à regret. Par une orchestration aussi délicate, par des harmonies aussi douces, par des chants aussi légers, l'extase d'Elsa ne saurait être troublée. « Je me soumets, dit-elle, au jugement de Dieu. » — « Mon chevalier, s'il est vainqueur, ceindra la couronne au pays de mon père, » et elle ajoute avec abandon : « S'il veut se nommer mon époux, je lui donne tout ce que je suis. » Ces derniers mots surtout sont notés avec une pudeur exquise.

Deux appels du héraut au champion d'Elsa sont restés sans réponse. Alors l'orchestre s'émeut, un chant de clarinette le traverse, éperdu. Elsa, pour la première fois, s'effraie du péril imminent, et, tombant sur les genoux, elle crie vers le sauveur que lui a promis son rêve. L'élan est superbe, soutenu par une grave prière des femmes. Tout à coup la voix d'Elsa reste comme suspendue. Du trémolo des violons le thème martial de Lohengrin se détache, à peine perceptible encore : là-bas, sur le fleuve, un point brillant apparaît; il approche et la foule l'aperçoit : Voyez! — Un cygne! — Il traîne une nacelle! — Dans la nacelle, un chevalier! — Il vient! Il vient! — Les cris se croisent et se répondent; de seconde en seconde, le frémissement de l'orchestre est plus intense, et la fanfare sonne plus triomphale. Le peuple court au rivage, que Lohengrin touche déjà. Une immense acclamation éclate : Miracle! Le ciel a fait un miracle! — et le crescendo, un de ces crescendo si terribles qu'on se lèverait presque pour les voir, se termine par une foudroyante descente de syncopes, abîmée dans un brusque silence.

Sans emphase de ténor, sans cri et sans mélodrame, un pied encore dans la nacelle, Lohengrin adresse au cygne qui l'a conduit un mélancolique adieu; phrase célèbre, inspiration de génie, et d'un génie nouveau, qui parle ici comme on n'avait pas parlé avant lui. Un regret étrange, je ne sais quelle tristesse attirante, la véritable *Sehnsucht* allemande emplit ces quelques mesures. Dirons-nous que cette impression tient au petit espace vocal dans lequel se meut la mélodie, aux cadences successives sur la dominante, à l'absence de tonique?

Nous dirions tout cela que nous n'aurions rien dit. Un chœur respectueux, presque religieux, répond à Lohengrin. Là encore, l'idée musicale est belle et se développe librement. Puis vient, toujours sur le thème du prélude, un admirable dialogue entre Lohengrin et Elsa : très peu de notes, mais toutes expressives; pas d'éclats, pas d'écarts de voix, mais une force, une autorité souveraine chez Lohengrin, chez Elsa la soumission et la reconnaissance. A deux reprises, grave d'abord, puis à demi menaçant, Lohengrin exige d'Elsa la promesse de croire sans comprendre, et d'aimer sans connaître. Ce pacte d'amour et de foi est d'un grand maître; tout cela est plein de sentiment et de passion, voilà bien cette fois la musique des âmes. Les préparatifs du combat, malgré de beaux dessins d'orchestre, traînent un peu; le héraut abuse des proclamations. Trop longue aussi, malgré le puissant ensemble, la prière du roi rappelle celle de Sarastro dans *la Flûte enchantée*. Le duel est intéressant; le finale, quoique un peu vulgaire, et au-dessous de certain chant de *Tannhaüser*, auquel il ressemble, est un éclatant finale d'opéra. Il termine bien cet acte, qui commence dans la tristesse et s'achève dans la joie, cet acte, magnifique en somme, où l'on voit que Wagner, lorsqu'il daignait faire de la musique comme tout le monde, en faisait comme personne.

Le second acte, exécuté intégralement, sans aucune des coupures réclamées et pratiquées partout, même en Allemagne, ce second acte dure une heure et demie. On passe en l'écoutant plus d'un mauvais quart d'heure, entre autres le premier. Ortrude et Telramund, le ménage de traîtres, sont assis la nuit sur les degrés de l'église, devant le château, et ils causent. Or les personnages de Wagner ont une terrible manière de causer. Il y a forcément dans un opéra, surtout dans l'opéra wagnérien, peu mouvementé, certains relâches d'action, certains vides dramatiques. Wagner les remplit avec les dialogues dont il a le secret, entretiens interminables, récitatifs mesurés et accompagnés. Accompagnés, ils le sont à ce point et si bien, qu'on voudrait imposer silence aux personnages et n'écouter que les instrumens. Jamais l'orchestre n'avait eu pareil rôle avant Wagner. Le maître de Bayreuth en a fait un être vivant, passionné; toutes les voix humaines cèdent à cette grande voix impersonnelle qui ne se tait jamais. Même dans un duo aussi ennuyeux que celui-là, les timbres, les rythmes sont prodigués avec une richesse, combinés avec une variété étonnante; certain motif tortueux d'Ortrude se décompose sans cesse, reparaît par tronçons, plus lent ou plus rapide selon que la haine s'apaise ou se ranime dans l'âme des traîtres. Mais, en dépit de ce travail, de ce talent, l'incohérence, le décousu du dialogue nous fatigue, la dureté des intonations vocales nous blesse; Ortrude chante trop comme la Kundry de *Parsifal*, si cela peut s'appeler chanter. Et puis cette prééminence de l'orchestre nous déroute; le renversement des rôles détruit l'équilibre

rationnel, déplace le centre de gravité de l'ensemble. Aussi l'on respire, on retrouve toutes choses en ordre quand vient à la fin du duo le beau serment à l'unisson, accompagné par un trémolo vieux style, qui soutient les voix au lieu de les écraser. Si tout est prémédité chez Wagner, si l'on doit avec lui se rendre compte de tout, pourquoi donc a-t-il mis ici dans la bouche du couple méchant une phrase de la douce Elsa au premier acte? Faut-il voir là un hasard ou une intention?

Souvent, dans *Lohengrin*, les hasards du génie reposent des intentions du talent. On donnerait toutes les combinaisons du monde pour l'air d'Elsa aux étoiles. Eh! oui, c'est presque un air, assez court, mais un air : autrement dit une phrase mélodique avec un commencement, un milieu et une fin, une phrase qui se suit, qui s'épanouit en modulations adorables et revient s'éteindre amoureusement dans la tonalité où elle était éclose. Le duo des femmes marque très fortement l'opposition des deux caractères; il accuse le contraste entre la perfidie d'Ortrude et la simplicité d'Elsa. On voit jusqu'au fond de ces âmes, l'une indulgente et l'autre farouche. Les moindres phrases d'Elsa débordent de mansuétude et de pitié, de cette pitié qui naît du bonheur. Dès que parle la jeune fille, l'orchestre s'adoucit et s'éclaire; il s'assombrit au contraire pour accompagner la superbe apostrophe d'Ortrude appelant à son secours les dieux infernaux. Ce duo, dont l'allure, l'instrumentation même, rappellent Weber, se termine par une effusion délicieuse, une des phrases les plus exquises que Wagner ait trouvées. Comme il accueillait de pareilles inspirations quand elles venaient à lui, et comme nous leur faisons fête! Les voilà, les vraies beautés de Wagner, différentes sans doute des beautés déjà connues et aimées, mais non pas en contradiction avec elles.

Il faudrait raccourcir beaucoup ce second acte. Le réveil du château est un tableau pittoresque, avec les appels de trompettes douces, mais les proclamations du héraut se répètent trop. La marche des fiançailles est un chef-d'œuvre bien connu. Les deux thèmes en sont nobles et dignes de se réunir. L'apparition d'Elsa surtout est splendide. Quand la jeune épousée s'arrête, c'est d'elle, de sa beauté que semblent rayonner la lumière et l'harmonie. La péroraison atteint sans tapage le maximum de l'intensité sonore; des élans de violons syncopés d'octave en octave soulèvent l'orchestre tout entier, comme des lames de fond soulèvent la mer; mais à partir de ce moment l'acte se traîne en des longueurs terribles. Ortrude, d'abord, querelle Elsa, puis Telramund l'insulte longuement à son tour. Lohengrin et le roi surviennent, les chœurs succèdent aux chœurs, le drame ne marche pas, tout cela est lourd, pénible, chargé d'ennui.

En revanche, le dernier acte est au moins égal du premier. Si antipathique, si haïssable que soit parfois la musique de Wagner, si haut qu'on puisse le dire à l'occasion, il ne faut pas dire moins haut,

à l'occasion aussi, que cet homme est parmi les plus grands. Il existe une hiérarchie dans l'art, et des distances à garder, qu'on oublie trop aujourd'hui. Quand on signale les beautés d'un Wagner, d'un Verdi ou d'un Gounod, il s'agit, non pas de ces beautés courantes, qui durent à peine le temps d'être louées, mais de beautés supérieures et plus rares, qui vieilliront lentement, et peut-être ne vieilliront jamais.

Il n'a pas vieilli, l'entr'acte de *Lohengrin*, ce morceau d'une bravoure si fière, d'une couleur si féodale et si chevaleresque, où les trombones hurlent de joie. Plus doux et plus naïf sourit le chœur suivant. Couronnés d'églantine, les jeunes garçons et les vierges amènent les époux en chantant : *Hymen, hyménée!* Délicieux épithalame dont le dessin mélodique et le sentiment rappellent Boïeldieu. Sur le dernier accord, par un effet d'enharmonie exquis, le chœur s'éteint, et dans la nuit monte un frisson d'amour. L'admirable duo qui suit est le premier parmi les grands duos de Wagner. Il a tout pour lui : un crescendo dramatique qui va de la tendresse contemplative à l'égarement de la passion, l'abondance et la beauté des idées, la variété des mouvemens, la mélodie incessante, une clarté parfaite et des proportions harmonieuses. Les épisodes s'enchaînent aisément, aucune phrase n'est étranglée ou délayée; pas de redites, pas même de *leitmotive*, ou à peine; nulle préoccupation de système; partout la fécondité et la liberté du génie. La première phrase de Lohengrin est chargée d'amour; chaque note insiste et appuie. La phrase suivante est délicieuse, alanguie, presque énervée par l'usage, toujours cher à Wagner, du mode chromatique. Admirable encore, et chromatique aussi, le chant de Lohengrin : *Viens respirer ces senteurs enivrantes!* C'est un peu la romance de l'Étoile, de *Tannhaüser*, mais plus passionnée et plus chaude, portée par des souffles plus forts. Peu à peu, la curiosité s'éveille et grandit au cœur d'Elsa; elle s'inquiète : cet époux inconnu, cet amour anonyme l'épouvante. En vain Lohengrin cherche à la rassurer. Avec une dignité un peu sévère, il lui reproche sa défiance; avec des élans magnifiques, il cherche à la ramener aux bras qu'elle veut fuir. Il y a là des pages sublimes; c'est en héros, presque en dieu, que Lohengrin parle à la jeune imprudente; un éclat surnaturel est dans sa voix quand il s'écrie : *Ma route n'est pas ténébreuse! Je viens du monde des splendeurs!* — Rien ne calme Elsa; elle pleure, elle supplie. Son hallucination est poignante; elle croit voir, et nous le voyons avec elle, le cygne qui revient chercher son époux. Déjà Lohengrin ne répond plus que par des cris d'angoisse, il sent le vertige de la catastrophe prochaine. Hors d'elle-même, Elsa n'écoute plus rien. Vainement retentit à son oreille le motif de la défense; sur un trémolo frénétique, la question fatale éclate enfin, Telramund paraît aussitôt, et Lohengrin n'a que le temps de se jeter sur son épée et d'abattre le traître. Alors, dans un silence de mort, les timbales

roulent, lugubres, et l'on a le sentiment d'une grande ruine, d'un irréparable écroulement. Elsa s'est évanouie, et Lohengrin écoute s'éteindre le dernier écho du chant d'amour. Avec une noblesse triste, il remet Elsa aux mains des femmes et s'éloigne, tandis qu'à l'orchestre revient encore, inachevé, inutile désormais, le motif de la défense. Je ne sais rien de plus navrant que cette fin de duo, rien où paraisse plus douloureusement la fragilité de nos joies et de nos amours.

Il y a des longueurs encore et trop de récits dans le dernier tableau; la transformation du cygne en jeune prince est un peu ridicule et gâte inutilement la poésie d'un dénoûment qui d'ailleurs se fait attendre; mais l'adieu de Lohengrin est une merveille. Pour la dernière fois, le héros vient au bord des flots qui l'ont amené. A la foule recueillie, il révèle le mystère de son être et la sainte loi dont il est le serviteur. Si les personnages de Wagner sont parfois anti-humains, ici Lohengrin est surhumain. Son âme est détachée de tout lien terrestre, même de l'amour; il ne s'enivre plus que de visions saintes, de l'extase ravissante qu'il va retrouver et que par avance il éprouve. Sans regarder Elsa qui pleure, il chante les voluptés mystiques et les rites pieux du Montsalvat. Il dit la tendresse des chevaliers pour leur relique sanglante, et sur ces mots : *C'est le Saint-Graal*, l'enthousiasme le saisit; Dieu véritablement est en lui. De plus en plus le délire sacré le transforme et le transfigure; voilà bien l'amour divin, plus fort que tous les amours. Wagner ne retrouvera que dans les scènes incomparables de *Parsifal* cette béatitude, cet idéalisme qui restera peut-être la manifestation la plus émouvante et plus pure essence de son étrange génie.

Le public de la première, de l'unique représentation, a fait à *Lohengrin* un accueil enthousiaste. La foule aurait-elle ratifié le jugement de l'élite? Il eût été curieux de pouvoir l'apprendre. *Lohengrin* a près de quarante ans déjà, et nous sommes peut-être à bonne distance pour l'apprécier. Quel dommage que la passion soit vénue troubler la paix, l'impartialité que le temps apporte dans les esprits! Voilà encore, dira-t-on, la question wagnérienne ajournée. Mais devrait-il y avoir une question wagnérienne? Est-il nécessaire, est-il possible même de remettre aux mains d'un seul les destinées de l'art? Ne vaut-il pas mieux prendre partout où il se trouve le beau, notre bien à tous? — Mais, hélas! ce n'est guère le moment de parler de la liberté intellectuelle, quand elle vient d'être aussi tristement méconnue.

Lohengrin restera sans doute une des grandes œuvres de la musique au milieu de notre siècle, l'œuvre maîtresse d'un génie en équilibre, d'une intelligence en bon ordre, que les théories et les systèmes n'avaient pas encore troublée. On surprend bien dans *Lohengrin* déjà certaines tendances qu'on peut discuter, réprouver même, en se rap-

pelant où elles ont mené; on y découvre certains germes, selon nous mortels, mais des germes seulement. En dépit de longueurs et de lenteurs considérables, en dépit d'excès divers, qui pourraient bien empêcher longtemps encore chez nous la vraie popularité d'un art comme celui-là, *Lohengrin* est une conception de génie, le rêve d'une imagination grandiose et le travail d'une science prodigieuse. Si, après certains opéras de Wagner, on ne saurait taire ses impatiences et ses révoltes, après *Lohengrin*, quand les ombres du second acte ont disparu dans les clartés du troisième, on ne peut taire son émotion et son enthousiasme. L'esprit humain n'est pas tout d'une pièce : il peut aimer *Lohengrin* et répudier *Rheingold* ou les *Maîtres chanteurs*. Bien des gens ont acclamé 89 et détesté 93.

Nous voulons, avant de terminer, offrir à M. Lamoureux un hommage de sympathie et de reconnaissance. Autant que l'amour de l'art, l'amour de la patrie est intéressé à ce qu'une œuvre allemande soit représentée en France mieux qu'elle ne l'a jamais été en Allemagne, au moins devant nous. Jamais orchestre, jamais chœurs d'aucun théâtre n'ont approché des chœurs et de l'orchestre entendus l'autre soir. Cet orchestre semblait un merveilleux instrument aux mains d'un grand artiste : il avait la puissance, l'éclat fulgurant; il avait la délicatesse et la grâce. Les chœurs chantaient à pleines voix, et ces voix étaient justes et fraîches : l'arrivée de Lohengrin a été rendue avec une précision et une animation incomparables. Les solistes n'ont pas paru tous dignes de l'ensemble. M. Van Dyck a surtout du zèle, sa voix est moins bonne que sa prononciation; mais il faut faire crédit à son inexpérience. M. Blauwaërt est meilleur, Mme Duvivier et M. Couturier, plus mauvais. M. Auguez est excellent; il a chanté le rôle ingrat du héraut avec beaucoup de style, en artiste consciencieux et distingué. Quant à Mme Fidès-Devriès, elle ne mérite que des éloges. On ne peut rendre avec plus de poésie la grâce douloureuse d'Elsa. Au premier acte, elle a chanté la vision dans l'extase avec des demi-teintes exquises; elle a trouvé pendant l'adieu de Lohengrin au cygne des nuances de physionomie et des attitudes extrêmement heureuses.

Mais la personnalité artistique qui doit se dégager ici, c'est celle de M. Lamoureux; c'est lui qui perd le plus en cette affaire, et qui gagne le plus. Il a montré une fois ce dont il est capable; peut-être arrivera-t-il à le montrer encore, et plus longtemps. Il pourrait tenir avec plus de sérieux et de conviction le langage de je ne sais quel personnage de Topffer, déclarant « que les fureurs d'une populace imbécile ne changeront rien à ses convictions intimes. » Il faudrait à notre époque un peu plus de ces hommes-là.

CAMILLE BELLAIGUE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

1 mai.

On ne pouvait guère en douter, les crises de gouvernement et de parlement ne sont pas finies pour la France. Elles ont été tout au plus interrompues ou ajournées pendant ces courtes vacances, qui ont eu d'ailleurs la triste fortune d'être marquées par une pénible diversion d'un autre genre. Maintenant les vacances sont passées, la trêve est expirée. Nos assemblées sont rentrées depuis quelques jours au Luxembourg et au Palais-Bourbon. Sénateurs, députés et ministres voyageurs sont revenus de leurs excursions algériennes avec leurs lauriers, et, malheureusement aussi, autant qu'on le peut voir, avec leurs passions et leurs préjugés, avec leurs prétentions et leurs imprévoyances. Ils sont tous revenus, les uns et les autres pour retomber dans la situation qu'ils avaient laissée en partant, pour se retrouver du premier coup entre des discussions inutiles, probablement périlleuses, au moins intempestives, comme la discussion de la loi militaire, et les conflits ministériels, parlementaires qu'ils avaient préparés, qui n'étaient que suspendus. Les vacances sont finies, les agitations et les crises recommencent : c'était inévitable ! Si M. le président du conseil avait cru conjurer le danger en profitant de ses derniers jours de liberté pour aller prononcer au Havre un de ces discours où l'on a l'air de tracer un programme et où l'on ne dit rien, il n'a pas tardé à être détrompé. A peine la session est-elle rouverte, on est plus que jamais en plein gâchis, avec la perspective d'un duel prochain entre le gouvernement et la commission du budget, qui, au surplus, il faut leur rendre justice, ne paraissent ni l'un ni l'autre savoir bien exactement où ils en sont.

Ce qu'il y a de plus curieux, c'est qu'on s'en étonne qu'on ne finisse

pas par s'apercevoir qu'on tourne toujours dans le même cercle, qu'on n'arrive à rien, parce qu'on ne peut arriver à rien dans une situation où tout est confondu, altéré et faussé. Le mal réel, profond, est effectivement dans ce fait que, depuis longtemps, il n'y a pas et il ne peut pas y avoir de gouvernement, parce que tout est livré à l'aventure, aux tyrannies frivoles ou intéressées de l'esprit de parti, à ces entraînemens qui font qu'à tout propos, en toute circonstance, les républicains prétendus modérés, ceux qui ont quelque idée d'une administration régulière, se croient obligés, sous prétexte de discipline, d'abdiquer devant le radicalisme, devant une politique de subversion universelle. Et il n'y a point à aller chercher bien loin les exemples, ils sont de tous les jours, ils se reproduisent à peu près invariablement toutes les fois qu'un scrutin s'ouvre dans une région de la France.

Il y a eu, il y a quelques jours, une élection dans la Haute-Garonne, à Toulouse. La lutte s'est trouvée concentrée entre un candidat conservateur, dont les opinions n'avaient certes rien d'excessif, rien de menaçant pour la république, et un candidat, ancien membre de la commune, radical, socialiste, révolutionnaire avéré. De quel côté se sont tournés ceux qui se disent des républicains de gouvernement? Ils sont allés droit au candidat révolutionnaire. Il y a même une association assez prétentieuse, formée sous le nom du « centenaire de 89, » qui ressemble un peu à une vieille douairière républicaine, et qui a cru devoir se mettre de la partie. Elle a paru d'abord avoir quelques scrupules, elle a fait des façons : elle n'a pas tardé à se mettre au pas, en se prononçant pour le candidat socialiste. Et la république a été sauvée à Toulouse, la chambre ne compte qu'un radical révolutionnaire de plus, avec l'aide des modérés républicains! Il y a eu tout récemment à Paris des élections municipales, qui vont être prochainement complétées. Par elles-mêmes, ces élections ne laissent pas d'avoir leur intérêt. Scrutées de près, elles prouveraient peut-être qu'au fond, dans la masse de la population parisienne, il y a une certaine lassitude, un certain dégoût de ce conseil turbulent qui règne à l'Hôtel de Ville. Dans beaucoup de quartiers, des candidats conservateurs presque improvisés ont réuni un assez grand nombre de voix. Ceux qui étaient déjà dans le conseil ont retrouvé une forte majorité. D'un autre côté, partout où la lutte est un peu vive, les républicains plus ou moins opportunistes se hâtent de s'effacer devant les radicaux, les autonomistes. On vote pour les autonomistes municipaux de Paris, on vote pour un radical à Toulouse, comme on votait, il y a deux ans, pour M. Basly et M. Camélinat. Que gagnent les républicains qui se disent encore modérés à ce jeu étrange? Sous prétexte de se défendre contre une restauration monarchique qui, en vérité, ne semble pas bien menaçante, ils combattent des conservateurs dont ils partagent souvent les opinions, en qui ils trouveraient des alliés utiles, et ils fraient le chemin

aux radicaux, qui sont républicains, mais dont les opinions sont les plus propres à ruiner la république. C'est avec ce système de concessions perpétuelles et indéfinies aux passions extrêmes, aux influences de radicalisme, qu'on est arrivé depuis des années à tout livrer et à tout fausser, à laisser tout désorganiser, et l'administration protectrice de l'ordre civil, et la magistrature gardienne de la justice sociale, et les finances épuisées par les gaspillages, et l'armée maintenant menacée, et les services publics de toute sorte subordonnés aux intérêts électoraux. On a cru fonder par une solidarité mal entendue un règne de parti, on n'a réussi à créer que l'anarchie, une anarchie universelle, où l'on recueille ce qu'on a semé, où l'on retombe sous le poids des désordres administratifs et financiers accumulés, — et où l'on croit se tirer d'affaire avec des mots ou par une crise ministérielle de plus. C'est ce qui arrive précisément dans cette querelle entre une commission parlementaire et le gouvernement, occupés depuis quelques jours à se renvoyer un budget en détresse, sans savoir à quel expédient se vouer.

De quoi s'agit-il en réalité ? Le fait clair et certain, c'est que depuis longtemps, en dépit de tous les avertissemens et des conseils de la plus simple prudence, on a follement abusé des finances françaises. On a augmenté toutes les dépenses sans compter, sans rien calculer, sans ménager la fortune publique, le plus souvent pour satisfaire les faméliques clientèles de parti ou dans des intérêts de propagande électorale. Aux budgets ordinaires on a ajouté les budgets extraordinaires, et, par une combinaison bizarre, on a voulu en même temps avoir des dégrèvemens, comme si l'argent devait couler de quelque source mystérieuse. Pour suffire à tout, on a multiplié les expédiens, les subterfuges, — on a surtout emprunté en pleine paix, sans se demander si on n'allait pas épuiser capricieusement le crédit dont on pourrait avoir besoin dans un moment de crise. Voilà le fait sûr et certain ! Le résultat évidemment inévitable, c'est que le jour est venu où l'on s'est trouvé avec des dépenses démesurément accrues, une dette surchargée, des recettes diminuées par le ralentissement de la fortune nationale aussi bien que par l'affaiblissement de tous les ressorts publics, — et la plaie béante du déficit dans le budget. Tant qu'on en était encore à jouir de la prospérité préparée par une administration plus prévoyante, on ne se disputait pas, on rivalisait d'ardeur dépensière, on se distribuait les pensions, les chemins de fer électoraux, les écoles : tout allait pour le mieux ! Aussitôt que la disette est venue, on a commencé à se quereller, sans s'avouer que cette situation compromise était l'œuvre de tout le monde, de la majorité républicaine qui, depuis des années, a abusé des finances publiques, et des ministères qui ont laissé tout faire, qui se sont prêtés à toutes les fantaisies de prodigalité. Aujourd'hui, le mal est là criant, douloureux, et la querelle s'envenime. Comment sortir de cette crise financière qu'on a créée, où l'on

ne peut pas se débattre indéfiniment? Comment avoir un budget à peu près régulier sans déficit? — C'est bien simple, disent les impétueux financiers de la chambre et la commission qui les représente, c'est l'affaire du gouvernement d'avoir du génie, de présenter un budget, idéal des budgets; mais surtout que le gouvernement ne s'avise pas de mettre dans son budget quelque taxe nouvelle ou quelque emprunt sous prétexte de couvrir le déficit! La chambre s'est prononcée, c'est entendu, le problème financier doit être résolu par des économies! — Qu'à cela ne tienne, répond le gouvernement, et M. le ministre des finances, qui n'a pas du tout de génie, qui joue même dans tout cela un rôle passablement ridicule, s'est exécuté en présentant un budget où, à côté de quelques médiocres économies, il a glissé son prétendu impôt sur le revenu et des menaces d'emprunt. Là-dessus le conflit s'anime, la commission se révolte, prétend qu'on se moque d'elle, mande à sa barre M. le ministre des finances et M. le président du conseil lui-même; le gouvernement proteste qu'il a fait ce qu'il a pu, qu'il est à bout d'imagination, que si l'on a des économies à lui proposer il est prêt à les examiner, qu'il ne tient pas plus qu'il ne faut à ses projets. On s'entend moins que jamais, — et tout finit par une rupture éclatante, par un ordre du jour qui renverrait tout simplement le budget au gouvernement. Ce qu'il y a de plus étrange, c'est que la commission, avec toutes ses prétentions, ne sait pas ou ne dit pas ce qu'elle veut, ce qu'elle entend par des économies, que le gouvernement paraît tout aussi peu fixé sur ce qu'il veut lui-même ou sur ce qu'on lui demande, et que le parlement, en fin de compte, va avoir à trancher les yeux fermés un conflit aussi bruyant qu'inutile.

Que fera la chambre dans ces conditions? C'est certainement assez grave, puisque le vote qui va être demandé au Palais-Bourbon peut décider de la chute du ministère ou de la retraite de la commission du budget; mais que le ministère tombe ou survive pour quelques semaines encore, qu'on fasse voter une fois de plus par la chambre ces économies mystérieuses dont on parle toujours sans les préciser jamais, il n'en sera ni plus ni moins, on n'en sera pas plus avancé. La vérité est que la question n'est pas exactement posée. Le mal est tout entier, non dans quelques détails partiels et insignifians de budget, mais dans la politique qui a créé la situation extrême où l'on se débat et d'où l'on ne sait plus comment sortir. Le vrai et unique remède est de commencer par s'avouer qu'on s'est trompé, de se décider à aborder cette situation pénible par ses grands côtés, d'en revenir enfin à une politique résolue à rentrer dans les conditions invariables de l'ordre financier, à offrir au pays les garanties d'une administration prévoyante et protectrice. Si on prétend persister dans le système qu'on a suivi jusqu'ici, quelques économies n'y feront rien et ne seront qu'un puéril « grapillage, » sans doute une cause de désordre de plus;

si l'on veut agir sérieusement, rendre à la France la sécurité financière, c'est toute la politique qu'il faut changer.

Le mal du temps est dans cet esprit qui remue tout et agite tout sous prétexte de réformes, par une sorte de fanfaronnade de parti, qui joue avec les finances comme il joue avec les intérêts les plus inviolables de la puissance nationale par cette loi militaire qu'on veut encore remettre en discussion. S'il est d'abord un fait surprenant, c'est que, pour l'étude et la préparation d'une loi de cet ordre, de cette importance, on ait négligé les plus simples garanties. Chose singulière! le ministre de l'instruction publique a un conseil supérieur, et il le consulte d'habitude dans les affaires de l'enseignement. Le ministre des travaux publics a un conseil des ponts et chaussées, et il lui demande ses avis sur les entreprises d'utilité publique. M. le ministre de la guerre seul paraît avoir jugé inutile de consulter le conseil supérieur institué auprès de lui précisément « pour aider le ministre à résoudre, avec les lumières et l'unité nécessaires, les questions relatives à l'organisation de l'armée. » Il y a dans la commission parlementaire, qui a été nommée pour accomplir la grande œuvre, des avocats, des médecins, des industriels, même quelques anciens militaires qui ont quitté le service : ceux-là seuls, à ce qu'il paraît, sont compétens; ils n'ont pas besoin de l'opinion, de l'expérience du conseil supérieur, de ce conseil chargé, selon M. le général Campenon, de « donner à l'armée toute sécurité pour la conservation des traditions qui font sa gloire et sa force. » N'y eût-il que cela, il y aurait de quoi s'arrêter pour faire avant tout appel à l'expérience du conseil supérieur de la guerre; mais à part même cette légèreté ou cette insuffisance de préparation, où est la nécessité, où est surtout l'opportunité de cette loi nouvelle, qui reste suspendue sur l'armée? Veut-on coordonner toutes les lois militaires, réunir dans un vaste ensemble toutes les dispositions organiques qui règlent la marche et le mouvement de cette puissante et intelligente machine qui s'appelle l'armée? On a commencé par invoquer cette raison, par avouer cette pensée un peu ambitieuse. On n'a pas tardé à reculer devant cette immense tâche. On en est aujourd'hui à scinder le projet organique, à procéder par propositions fragmentaires, sans remarquer que tout cela se tient, que la réduction du temps de service, par exemple, est impossible tant qu'on n'a pas constitué des cadres, et qu'à procéder comme on le fait, on s'expose tout simplement à tout désorganiser et à tomber dans la plus étrange confusion. Mieux vaudrait cent fois s'en tenir au vieux système, qui, sous des couleurs moins ambitieuses, était plus rationnel, qui consistait à régler par des lois spéciales, quoique inspirées d'un même esprit, toutes les parties de l'organisation militaire.

Aborder tout à la fois, mettre à la fois tout en question, ce serait toujours, sans doute, un inconvénient; il serait bien plus grave, et il

pourrait même être un péril public aujourd'hui. De quelque façon qu'on procède, quelque habileté que M. le ministre de la guerre se flatte de déployer, cette réorganisation qu'on médite, qui touche à tout, exigera plusieurs années, et, pendant ce temps, la réorganisation sera une vaste désorganisation, l'incertitude sera partout; la discussion même de la loi met l'indécision dans l'armée. Ce serait, en vérité, la plus étrange des aberrations de tenter cette aventure dans un moment où la France reste en face d'un danger permanent et peut avoir à toute heure à déployer ses forces pour sa défense. Au fond, on le sent bien, mais on n'ose pas avouer qu'on renonce provisoirement à la loi. On voudrait au moins se réserver quelque popularité, en ayant l'air de discuter sur la réduction des années de service, sur l'abolition du volontariat, sur l'enrôlement des séminaristes, et c'est ainsi que l'esprit de parti se retrouve toujours, subordonnant à ses calculs ou à ses fantaisies les intérêts les plus essentiels du pays. Le mal est là, et, dans les affaires militaires comme dans les finances, c'est la politique de parti qu'il faut combattre, en lui opposant la politique des intérêts nationaux de la France.

Toutes les nations de l'Europe ont sans doute aussi bien que la France leur tâche laborieuse et leurs embarras. Elles poursuivent à leur manière, dans les conditions qui leur sont propres, cette œuvre intérieure qui recommence sans cesse pour elles comme pour nous. L'Angleterre n'est pas près d'en finir avec l'Irlande, à en juger par les luttes passionnées des partis qui tiennent en échec le ministère et le parlement. La Russie, avec toute la puissance de son autocratie, n'a pas facilement raison des nihilistes dont on fait en ce moment le procès et dont le fanatisme défie les répressions. L'Autriche se débat dans ses conflits de nationalités, qui se ravivaient hier encore entre Tchèques et Allemands, en plein parlement de Vienne. L'Allemagne finit par accepter tout ce qu'on lui demande, et les charges militaires et les impôts nouveaux, parce qu'elle est sous la rude main d'un chef accoutumé à vaincre les résistances. Tous les pays ont leurs difficultés intimes, leurs budgets embarrassés, leurs crises morales ou sociales. C'est l'éternelle condition des peuples aux prises avec la vie! Le spectacle est souvent curieux, mais ce n'est point là ce qu'il y a de plus frappant, de plus caractéristique aujourd'hui. Il y a autre chose encore, il y a la crise indéfinissable du monde européen, l'état général d'un continent qui s'agite sans trop savoir où il en est, quelle force mystérieuse le mène et où il va, qui sent seulement que tout est trouble et mobilité dans ses affaires. Ces incidens mêmes qui se succèdent, qui éclatent pour ainsi dire à l'improviste de temps à autre, et qui fort heureusement jusqu'ici ont fait moins de mal que de bruit, ces incidens ne sont visiblement que les signes d'une situation sans fixité et sans garanties, où l'on sent que tout va à l'aventure. Jamais la diplo-

matie ne s'est plus remuée pour avoir l'air de prendre ses mesures contre l'imprévu, pour nouer des combinaisons, des alliances, et jamais les combinaisons des diplomates n'ont paru plus vaines, plus décevantes; jamais il n'y a eu moins de sûreté pour l'avenir le plus prochain, plus de confusion et d'instabilité dans les relations générales du monde. La vie de l'Europe aujourd'hui ressemble à une scène mobile où les rapports changent d'un instant à l'autre, selon l'intérêt du jour, où tout s'essaie et passe à travers une série d'évolutions énigmatiques et de contradictions.

A n'observer que les faits les plus immédiats, les plus saisissables, où en est vraiment l'Europe? Où en sont les relations des plus grands états, de ceux qui passent pour jouer le premier rôle dans le monde? S'il est une chose évidente, c'est qu'il n'y a plus ce qu'on peut appeler un système européen, c'est que tout est subordonné à des calculs incessamment modifiés, et que les principales puissances n'ont d'autre politique que de s'observer, de se rapprocher ou de se diviser, selon des circonstances dont on n'a pas le plus souvent le secret. Depuis quelques années, il y a eu certes entre la Russie et l'Angleterre bien des nuages, qui ont même paru quelquefois devenir menaçans. Les deux grandes rivales ont eu l'occasion de se rencontrer, de se heurter, et dans ces malheureuses affaires bulgares qui sont loin d'être finies et en Asie, dans l'Afghanistan, où elles ont encore un procès de délimitation à régler, les relations n'ont pas été toujours exemptes d'aigreur, et la menace d'une marche des Russes sur Hérat a plus d'une fois troublé les Anglais. Depuis quelques jours cependant, entre Londres et Saint-Pétersbourg, il y a un semblant d'apaisement; on a l'air du moins d'en revenir de part et d'autre à des dispositions plus conciliantes, on paraît s'entendre pour éviter tout ce qui pourrait aggraver ou envenimer des complications dont les deux empires auraient à souffrir. C'est déjà un résultat ou, si l'on veut, le signe d'un certain adoucissement de rapports, des velléités conciliatrices des cabinets. S'il y a eu aussi dans ces derniers temps entre l'Angleterre et la France des difficultés ou des dissentimens assez malheureusement aggravés par les polémiques acrimonieuses de la presse britannique contre notre pays, ces difficultés semblent avoir été atténuées par une patiente diplomatie. Quelle que soit l'importance de toutes ces affaires de Madagascar, des Nouvelles-Hébrides, même de l'Égypte, qui sont encore un objet de négociation, il y a une question qui devrait dominer tout, celle des bons rapports entre deux nations dont l'entente a toujours été une des plus efficaces garanties de l'équilibre du monde. Qu'il y ait un certain rapprochement ou, si l'on veut, une apparence de rapprochement d'un côté, entre Londres et Saint-Pétersbourg, d'un autre côté, entre la France et l'Angleterre, il n'y a là d'ailleurs, bien entendu, rien à exagérer : ce sont tout simplement des faits, des signes

à recueillir dans cet ensemble des affaires européennes dont les élémens sont si complexes.

Les situations se modifient, les intérêts se déplacent, les rapports changent, cela n'est pas douteux, et rien ne le prouve mieux d'une certaine façon que cet incident qui vient de se produire en Allemagne sous la forme d'une divulgation diplomatique, qui dévoile assurément des côtés curieux de la politique contemporaine. De quoi s'agit-il? Le chancelier d'Allemagne, on le sait, a mis, pendant quelques années, toute son habileté à donner à l'Europe la représentation de ce qu'il appelait l'alliance des trois empires. Cette alliance n'a pas visiblement porté tous ses fruits, pas même pour M. de Bismarck, qui en était l'inventeur, le promoteur, et qui se flattait évidemment d'en demeurer le bénéficiaire. La Russie, quant à elle, n'a pas tardé à s'apercevoir qu'elle avait aliéné l'indépendance de sa politique, et elle a fini par reprendre sa liberté, sans dissimuler qu'elle entendait se servir de cette liberté dans l'intérêt de son rôle européen, comme dans l'intérêt de son action en Orient. M. de Bismarck, à défaut de l'alliance des trois empereurs qu'il n'avait plus, a fait la triple alliance avec l'Autriche et l'Italie, qu'il a signée ou renouvelée récemment sans trop d'enthousiasme. C'est la situation qui existe aujourd'hui, qui s'est dévoilée surtout depuis quelques mois. La Russie est restée en dehors de ces combinaisons : elle n'est pas une ennemie pour l'Allemagne, elle n'est pas non plus une alliée; elle entend rester une spectatrice vigilante, attentive, prête à porter ses forces partout où ses intérêts l'appelleront, dans l'Occident comme en Orient, et selon les circonstances qui se produiront. Elle n'a pas caché qu'elle croyait avoir été dupe au congrès de Berlin, qu'elle ne voulait plus l'être. Les journaux de Moscou et de Saint-Pétersbourg, allant plus loin, ont accusé tout haut le chef de la chancellerie allemande, M. de Bismarck, d'avoir abusé de la Russie, d'avoir engagé l'Autriche en Orient, par l'occupation de la Bosnie et de l'Herzégovine, avec la préméditation profonde et calculée de tenir désormais en échec l'influence russe dans les Balkans. C'est alors que les journaux allemands, organes du chancelier, ont répondu à leur tour en divulguant un traité secret qui aurait précédé la guerre de 1877, par lequel l'occupation de la Bosnie par l'Autriche aurait été consentie et acceptée par la Russie, sans aucune participation ou intervention de l'Allemagne; ils ont ajouté que le congrès de Berlin n'avait fait que sanctionner les dispositions du traité secret. C'est là le coup de théâtre, qui n'est en apparence que la divulgation inattendue d'un acte rétrospectif de diplomatie, qui peut néanmoins avoir sa signification et son importance dans la politique du jour, dans les rapports des puissances qui se trouvent en jeu.

La polémique ne laisse point d'être édifiante, et ce qu'il y a de plus curieux, c'est que tout le monde a un peu raison. Évidemment, le traité

secret communiqué aux journaux allemands, divulgué par eux, avec accompagnement d'artificieuses insinuations, ce traité a existé, et les contestations plus évasives, plus subtiles que précises des journaux de Pesth ou de Vienne, ne peuvent donner le change. Le traité a existé, on dit même le jour, l'heure où il aurait été signé à Reichstadt, dans des conditions assez bizarres; seulement il est bien clair qu'en consentant à l'occupation éventuelle de la Bosnie par l'Autriche dans des circonstances déterminées, la Russie entendait se réserver des avantages équivalens, une certaine prépondérance dans les Balkans, le droit d'occupation de la Bulgarie, — et il est arrivé ceci qu'on ne prévoyait pas. Tandis que la Russie, même après une guerre heureuse, n'a pas toujours fait ce qu'elle voulait, et n'a pas réussi, en définitive, à maintenir sa position dans cette Bulgarie émancipée par elle, l'Autriche, habile à tirer parti du congrès de Berlin, est entrée, non plus seulement avec le consentement russe, mais avec une façon d'investiture européenne, dans la Bosnie et l'Herzégovine, où elle est encore. De sorte que tout a changé au cours des événemens, tous les calculs ont été trompés. L'Autriche, suivant sa marche sans bruit, a su profiter de tout pour garder les avantages qu'elle s'était assurés d'avance avec la Russie, qu'elle a fait consacrer par l'Europe. La Russie, pour sa part, battue en brèche par toutes les influences coalisées contre elle sur ce petit théâtre de Bulgarie où elle se croyait un droit privilégié, en est encore à reprendre la position qu'elle a perdue à Sofia. La Russie se dit que l'Autriche a la Bosnie, que l'Angleterre a Chypre, que tout le monde a gagné à la guerre d'Orient, excepté elle, qui l'a faite victorieusement, non sans de sanglans sacrifices. De là l'amertume de ses ressentimens et de ses récriminations contre une politique qu'elle accuse d'avoir contribué à lui préparer ces mécomptes dont elle croit avoir été la dupe.

Il resterait à savoir quel intérêt a pu avoir M. de Bismarck à raviver précisément aujourd'hui toutes ces questions, en jetant dans la discussion publique cette divulgation du traité de 1877, origine première de l'occupation de la Bosnie par l'Autriche. Évidemment, le chancelier d'Allemagne a fait assez bon marché des convenances de ses alliés de Vienne, qu'il n'a sûrement pas consultés; il a mis pour le moins dans un certain embarras et le comte Andrassy, négociateur du traité secret, et l'Autriche elle-même, qui apparaît un peu, dans tout cela, comme une puissance toujours captieuse, procédant par la duplicité et la ruse. Si M. de Bismarck a bravé ces inconvéniens, il a eu sans doute ses raisons, il a voulu vraisemblablement essayer d'apaiser, de regagner à tout prix la Russie, en lui démontrant que l'Allemagne n'était pour rien dans ses déceptions orientales, que le cabinet de Berlin, loin de se prêter à des manifestations hostiles contre la politique russe, serait au besoin tout prêt encore à seconder les vues du cabinet de Saint-Pétersbourg en Orient. M. de Bismarck a cru habile de tenter cette diversion dans

l'intérêt de sa suprématie ou de sa sécurité au centre de l'Europe. Il n'aura pas, sans doute, réussi à modifier sensiblement la direction de la politique russe, qui trouve aujourd'hui sa meilleure garantie dans l'indépendance où elle paraît décidée à se retrancher et à se maintenir; il aura dans tous les cas prouvé, une fois de plus, qu'il était homme à se servir de tout, à ne reculer devant aucune évolution, à tenter hardiment de renouer avec la Russie, au risque d'embarrasser l'Autriche, avec laquelle il venait de renouveler son alliance, de même que récemment encore, au moment où il enchaînait l'Italie à sa cause, il ne craignait pas de reconnaître, de relever l'autorité politique du pape, du souverain du Vatican dans les affaires du monde.

Chose étrange, en effet, singulièrement caractéristique aux temps où nous sommes, que cette sorte de réapparition de l'autorité pontificale dans la mêlée des puissances terrestres, dans l'imbroglio des influences diplomatiques! Qui aurait pensé, il y a dix ans seulement, à la veille de l'élection d'un nouveau chef de l'église, que le pape sorti du conclave, enfermé ou exilé au Vatican, serait avant peu recherché dans sa solitude, consulté, invoqué comme arbitre dans les différends des gouvernemens? Qui aurait cru que la protestante Allemagne serait la première à relever l'autorité du pontife de Rome, que des questions qui paraissaient tranchées par les événemens, qui touchent aux conditions d'existence du saint-siège, à ses relations avec l'Italie, ne tarderaient pas à renaître par une sorte de logique intime des choses? C'est pourtant ce qui arrive, c'est la situation qui se développe par degrés depuis que Léon XIII a ceint la tiare, et de tous les phénomènes politiques du temps, celui-là est certainement un des plus curieux, un des plus caractéristiques; il touche à tout, il se mêle à toutes les combinaisons, et on peut dire que, dès ce moment, il a son influence au-delà des Alpes. Plus d'une fois déjà, depuis quelque temps, on a parlé de négociations qui se rouvriraient ou qui auraient été rouvertes entre le Vatican et le Quirinal pour mettre fin à une situation que le chef de l'église déclarait récemment encore intolérable. Il y aurait eu des essais de réconciliation ou de conciliation, même, dit-on, des projets plus ou moins précis, destinés à préparer une sorte d'ordre nouveau, à régulariser la coexistence des deux puissances à Rome. En un mot, le problème des rapports de la papauté et de l'Italie se débat de nouveau discrètement; on ne peut assurément se faire illusion, le problème n'est pas facile à résoudre, d'autant plus qu'il y a des points sur lesquels les deux pouvoirs en présence sont réduits à ne pas même s'expliquer trop distinctement et ne peuvent s'entendre que par une diplomatie habile aux réticences et aux euphemismes. La question directe entre l'hôte du Vatican et l'hôte du Quirinal est probablement destinée à passer par bien des phases avant d'arriver à un dénoûment; mais ce qui n'est point douteux dans tous

les cas, ce qui reste un fait avéré et d'une évidente importance, c'est la position reprise par le souverain pontife dans les affaires du monde. Cette position, elle ne s'est pas seulement attestée une première fois, d'une manière ostensible, par l'arbitrage que Léon XIII a été appelé à exercer, il y a quelques années, entre l'Allemagne et l'Espagne au sujet des Carolines; elle a été confirmée, elle s'est étendue et fortifiée bien plus encore depuis quelque temps par le rôle que le pape a accepté dans les crises les plus délicates, par son intervention auprès des catholiques allemands à propos du septennat, par son succès auprès du cabinet de Berlin dans les affaires religieuses. On ne peut pas s'y méprendre, la position du chef de l'église catholique n'est plus ce qu'elle était il y a quelques années encore : elle a pris un caractère nouveau et une importance sérieuse dans les débats européens ; elle est un fait d'un ordre supérieur avec lequel les plus grands gouvernemens se croient obligés de compter.

A quoi est due cette rentrée de l'autorité pontificale dans le mouvement des affaires contemporaines ? Évidemment, la première cause est dans le pape lui-même. Léon XIII s'est habilement inspiré du temps où il vivait, de la situation difficile où il était appelé à gouverner l'église. Il a compris qu'à se retrancher dans les revendications et les protestations absolues, dans les théories mystiques, il s'exposait à rester une puissance morale respectée, isolée et sans action réelle. Il a pris son rôle en politique habile et éclairé, prêt à saisir toutes les occasions de servir les intérêts religieux par les transactions opportunes. Après cela, il y a eu certainement aussi une circonstance qui n'a pas peu contribué à cette résurrection de l'influence pontificale dans la politique : c'est que le plus puissant des hommes, celui qui a l'action la plus décisive sur la marche des affaires, M. de Bismarck, a cru avoir besoin du pape. Le chancelier d'Allemagne a senti ce que pouvait toujours cette grande force morale de la papauté, et avec la résolution de son caractère, il est allé droit à Léon XIII : il l'a entouré de ses déférences, il l'a ménagé dans sa dignité, il lui a offert ce qui pouvait le mieux toucher le chef de l'église, la paix religieuse en Allemagne. Que M. de Bismarck ne se soit inspiré que de son intérêt, c'est bien évident ; il a traité le pape en souverain, parce que tel était son intérêt, sans s'inquiéter de ce qu'en penseraient ses alliés les Italiens et les progressistes allemands. Il faut savoir prendre exemple et conseil même d'un ennemi, quand ce puissant ennemi sait ce qu'il fait et ce qu'il veut. M. de Bismarck le disait récemment sans détour : « Il est possible que nous soyons exposés à de rudes épreuves, à des luttes à l'extérieur et à l'intérieur;.. en face d'une pareille situation, je suis d'avis que nous devons nous efforcer de mettre fin à toutes les dissensions inutiles... Je crois que nous pouvons fort bien nous passer des disputes ecclésiastiques... » C'est là le secret, — et c'est ainsi qu'un

politique supérieur donne l'exemple de mettre au-dessus de tout le premier des intérêts, l'union des forces morales de son pays.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

L'incident de Pagny-sur-Moselle, qui avait, pendant la seconde moitié d'avril, causé de sérieuses inquiétudes au monde financier, a eu son dénoûment, et un dénoûment satisfaisant, au moment même où allaient se liquider les opérations effectuées dans le courant du mois. Ces opérations, en dépit de très larges fluctuations des cours, n'avaient pris à aucune époque du mois une grande importance; en baisse comme en hausse, la spéculation s'était tenue très réservée. Aussi, à l'heure finale du règlement des comptes, ne s'est-il trouvé presque rien à liquider. L'argent était fort abondant, et s'est offert aux conditions les plus modestes, mais il n'a rien eu à reporter. Les quelques acheteurs, de second ordre en général, qui avaient mené le mouvement de reprise, ont pu obtenir sans trop de peine la fixation des cours de compensation au niveau le plus élevé. Mais là s'est arrêté leur succès. La réaction a prévalu aussitôt la liquidation terminée, et le 3 pour 100 a reculé en quelques jours de 0 fr. 75.

La question extérieure est restée étrangère à ce mouvement. Au contraire, il s'est produit, après le dénoûment de l'affaire de Pagny et la mise en liberté de M. Schnæbelé, une sorte d'accalmie générale en Europe. L'Autriche en a profité pour émettre une portion des emprunts en rente 5 pour 100 papier qu'elle a à contracter pour couvrir ses dépenses d'armement. L'opération a bien réussi et a été suivie d'une reprise légère sur le 4 pour 100 hongrois. Les valeurs russes se sont également relevées à Berlin, et la Banque de l'empire d'Allemagne a réduit à 3 pour 100 le taux de son escompte. A Londres, où le taux du loyer des capitaux est tombé à un niveau exceptionnellement bas, les consolidés ont atteint le cours de 103, qu'ils n'avaient pas vu depuis longtemps.

Les autres fonds étrangers ont été en général non moins fermes. L'Extérieure est en hausse de près d'une unité, de même le Portugais et les obligations helléniques. L'Italien, qui d'ordinaire suit les fluctuations de nos rentes, a rompu cette fois le lien de solidarité et s'est avancé de 97.60 à 98 francs. L'Unifiée est immobile depuis le détachement du coupon. Les valeurs turques restent faibles; il est vrai qu'il est difficile de discerner pour quelles causes elles s'amélioreraient.

Si nos fonds publics, au lieu de participer à ce mouvement, ont au contraire reculé pendant la première quinzaine de mai, on ne peut l'attribuer qu'à des considérations se rattachant à notre situation financière et au conflit qui a fini par éclater entre le gouvernement et la commission du budget. Ce conflit est actuellement à l'état aigu, et la chambre sera appelée à le trancher mardi ou mercredi. La situation est exceptionnelle, on a presque dit révolutionnaire. La chambre se montre assez perplexe. Il se peut qu'elle hésite à suivre jusqu'au bout cette commission qu'elle a elle-même nommée au scrutin de liste, et qui doit, par conséquent, refléter exactement ses tendances et ses idées. Si la proposition de la commission est adoptée, le cabinet sera renversé comme coupable d'avoir présenté un budget insuffisant et de s'être refusé à le corriger. Si le ministère triomphe, c'est la commission qui devra se retirer comme coupable d'avoir refusé d'examiner en détail le budget, quel qu'il fût, que lui avait présenté le ministère.

Quelle que soit la solution, la loi de finances de 1888 n'en aura pas un sort meilleur. Dès maintenant, c'est un budget condamné, comme l'avait été celui de 1887 et pour les mêmes raisons, parce que le temps manque pour réaliser les fameuses réformes tant de fois promises, et qui, aussitôt qu'on veut les aborder, s'obstinent à reculer dans le lointain le plus brumeux. M. Dauphin a déjà abandonné son projet de reconstitution du capital d'emprunt. Les 13 millions d'économies font une pauvre figure à côté d'un déficit annuel qu'on ne peut évaluer à moins de 300 millions de francs. Le projet de transformation de l'impôt mobilier est condamné d'avance. Il n'y a aucune chance de voir la chambre voter la surtaxe sur l'alcool. Il ne reste donc rien du budget dont la commission a déclaré se dessaisir.

Le 3 pour 100, après avoir fléchi de 80.80 à 80.10, s'est relevé à 80.40; le 4 1/2 est à peu près immobile à 108.15. La Banque de Paris s'est avancée de 705 à 716; le Gaz a reculé de 10 francs, le Panama de 13 francs, les Chemins autrichiens et le Nord de l'Espagne de 7 francs. Le bruit que le dividende de la Banque ottomane ne dépasserait pas 12 francs a fait baisser cette valeur de 510 à 505 francs.

L'assemblée de la Banque de Paris et des Pays-Bas s'est réunie le 4 mai. Le bénéfice net réalisé par cet établissement, en 1886, s'élève à 4,910,232 francs. Il permet de répartir aux actionnaires un divi-

dende de 35 francs sans rien emprunter aux réserves et en reportant 1,942,637 francs à l'exercice 1887, alors que le solde reporté de 1885 à 1886 avait été seulement de 1,791,894 francs.

La Compagnie générale française de tramways, qui exploite des lignes de tramways et d'omnibus au Havre, à Nancy, à Marseille, à Orléans, à Tours et à Gênes, a réalisé, en 1886, pour 4,430,951 francs de recettes brutes. Les dépenses d'exploitation se sont élevées à 3,265,555 francs. Déduction faite des charges d'intérêt aux obligations et des frais généraux d'administration, il reste, comme bénéfice net, 275,800 francs à la disposition des porteurs d'actions (ces titres étant au nombre de 20,400).

La Compagnie des docks et entrepôts de Marseille a réuni ses actionnaires le 25 avril. Le dividende voté pour 1886 est de 25 francs. Mais, de même qu'il avait fallu déjà prélever 265,000 francs sur le fonds de prévoyance pour porter à ce chiffre de 25 francs le dividende de 1885, de même il a fallu prélever cette année sur le même fonds de prévoyance, pour assurer une répartition égale à la précédente, une somme de 340,000 francs. La cause principale de la diminution des bénéfices est la concurrence que font à la compagnie les établissemens créés à côté des siens par la chambre de commerce de Marseille.

L'emprunt de la ville de Paris, mis en souscription le 30 avril, a été couvert vingt-neuf fois. Le nombre des titres offerts était de 79,998 obligations entières et de 106,664 quarts. Les souscriptions de un à trois titres, déclarées d'avance irréductibles, ne pouvaient s'effectuer que moyennant libération complète. Il a été demandé en titres irréductibles 41,392 obligations entières et 27,447 quarts, et en titres réductibles 3,015,040 obligations.

Le conseil d'administration de la Compagnie des chemins de fer du sud de l'Autriche a décidé de proposer, à l'assemblée générale des actionnaires, la répartition d'un dividende de 1 franc pour 1886. Les recettes brutes et les produits divers se sont élevés à 95,610.291 francs, et les dépenses d'exploitation à 39,659,256 francs. Ces deux chiffres sont inférieurs, l'un de 4,225,648 francs et l'autre de 405,918 francs aux chiffres correspondans de 1885. Les produits nets de l'exercice, augmentés de l'annuité italienne, de l'annuité hongroise et des intérêts en compte courant, et déduction faite des frais généraux et de l'impôt sur le revenu, s'élèvent à 79,177,268 francs. Malheureusement, cette somme est entièrement absorbée, sauf un solde insignifiant, par le service d'intérêt et d'amortissement des emprunts et par les pertes de change.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

ÉTUDES DIPLOMATIQUES

LA SECONDE LUTTE DE FRÉDÉRIC II ET DE MARIE-THÉRÈSE, D'APRÈS DES DOCUMENS INÉDITS.

IV[1].

CAPITULATION DE LA BAVIÈRE.

I.

La plus grande difficulté causée à la politique française par la mort inopinée de Charles VII était moins encore de lui trouver un successeur à la dignité impériale que de savoir quelle conduite tenir envers son fils Maximilien, le nouvel électeur de Bavière. La situation de ce jeune prince, devenu souverain à dix-huit ans, était pénible autant que périlleuse. A part la couronne du saint-empire, à laquelle son âge ne lui permettait guère d'aspirer, il héritait de toutes les prétentions que son père avait élevées sur la succession autrichienne, mais il héritait aussi de toutes les inimitiés et de tous les dangers qui en étaient la suite. A moins de démentir toutes les théories de droit public et privé dont Charles VII avait fait retentir les chancelleries d'Allemagne et d'Europe, à moins d'infliger sur une tombe

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril, du 1er et du 15 mai.

à peine ouverte un désaveu éclatant à la mémoire paternelle, il ne pouvait guère se dispenser de défier Marie-Thérèse en réclamant, dès le premier jour, la qualité d'archiduc d'Autriche et de roi de Bohême, de représentant, en un mot, de tous les droits de la maison de Habsbourg. Mais ces orgueilleuses qualifications ne l'empêchaient pas de se trouver seul et dénué de toutes ressources personnelles en face de ses provinces ruinées et de son trésor mis à sec, pendant que les armées autrichiennes, campées sur le sol même de son patrimoine, menaçaient sa capitale tout ouverte. Pour leur tenir tête, il ne pouvait compter avec confiance ni sur sa propre armée en mauvais état et mal commandée, ni sur le petit corps de troupes françaises du marquis de Ségur, que la prudence obligeait à rester sur une stricte défensive. Nul espoir à fonder non plus, pour sortir de cet état précaire, ni sur la protection du cabinet de Versailles, qui était resté sourd aux derniers appels d'une voix mourante, ni sur le concours d'alliés qui avaient bien promis leur appui au chef de l'empire, dans l'intérêt commun du corps germanique, mais nullement à l'électeur de Bavière pour le soutien de ses revendications personnelles. C'était donc l'abandon et l'indigence aujourd'hui, peut-être demain la captivité ou l'exil. Quel trouble de telles perspectives ne devaient-elles pas jeter dans l'âme d'un enfant, et quelle fermeté précoce ne lui aurait-il pas fallu pour en supporter l'angoisse sans fléchir!

Ce n'était peut-être pas dans l'étourdissement du premier jour, alors qu'à l'émotion sincère de la douleur filiale se mêlait le charme secret que cause toujours une grandeur imprévue, que l'orphelin pouvait sentir toute l'étendue de son malheur; mais il avait à ses côtés un confident, placé auprès de lui par son père lui-même, qui ne pouvait se faire la moindre illusion. C'était le ministre de France, Chavigny, à qui Charles, en mourant, avait remis le soin de la destinée de son fils, et qui n'ignorait pas combien il était loin d'être en mesure de répondre à cette confiance. Personne ne connaissait mieux que Chavigny à quel degré de gêne et presque de misère était réduit, sous tous les rapports, pécuniaires aussi bien que militaires, le gouvernement électoral, car il ne cessait depuis plus d'un an d'être l'intermédiaire des demandes de subsides de toute nature transmises par l'empereur et par son épouse pour subvenir à tous leurs besoins, même personnels et domestiques, et de la nature la plus intime; et l'accueil fait à Versailles en dernier lieu à cette mendicité constante n'avait rien qui l'encourageât à en renouveler les instances.

De plus, Chavigny était l'inventeur, l'inspirateur, l'âme de l'union de Francfort; c'était lui qui avait tenu la plume pour en rédiger l'acte définitif. Il ne pouvait ni penser lui-même, ni faire croire à

personne que l'alliance dût survivre à la cessation de l'objet qui l'avait fait naître. C'était donc son œuvre si laborieusement élevée qui s'écroulait en quelque sorte sur sa tête ; le sol, en même temps, lui manquait sous les pas. Il se rendait compte, en effet (nous le savons par son propre aveu), du discrédit où était tombée en Bavière l'alliance française, et du désir ardent qu'éprouvait le pays tout entier, aussi bien la cour que le peuple, de se réconcilier, à quelque prix que ce fût, avec l'Autriche. Il lisait ce sentiment dans tous les regards, et, s'il eût été assez peu clairvoyant pour ne pas s'en apercevoir, une démarche éclatante, faite par le personnage de qui, peut-être, on devait le moins attendre une initiative pacifique, aurait suffi pour lui dessiller les yeux. Dès le lendemain même de la mort de l'empereur, c'était le commandant en chef des troupes impériales, le général Seckendorf, qui venait déposer son épée entre les mains du nouvel électeur, en déclarant qu'il ne pouvait plus porter les armes contre ses concitoyens, du moment qu'il s'agissait non de défendre l'empire contre des sujets rebelles, mais de commencer et de continuer une guerre civile (1).

Chavigny, homme de ressource et d'énergie, ne perdit pourtant pas contenance. Il sut user discrètement de l'autorité que lui donnaient sur le jeune prince sa réputation d'habileté, l'affection que le défunt lui avait témoignée jusqu'à la dernière heure, et le plaisir que la faiblesse et l'inexpérience éprouvent toujours à entendre une parole encourageante : — « Jetez-vous, lui dit-il avec plus de confiance qu'il n'en éprouvait peut-être lui-même au fond de l'âme, dans les bras du roi de France ; c'est lui qui va vous tenir lieu de père. » — Puis, devinant qu'il devait en coûter à l'orgueil d'un jeune homme qui avait grandi sur les marches du trône impérial d'être obligé à en descendre, il sut, sans lui faire aucune promesse précise, lui insinuer adroitement qu'on avait vu plus d'une fois dans l'histoire la vertu et le courage suppléer au nombre des années ; pour peu qu'il sût se conduire en homme et en prince, paraître à la tête de son armée, marcher avec elle au combat et peut-être à la victoire, aucune ambition, lui fit-il entendre, ne lui serait interdite. En attendant, pour lui faire adopter tout de suite une attitude décisive, il l'engagea à prendre, non pas le titre royal, qui aurait pu donner lieu à des difficultés d'étiquette avec les cours neutres ou même alliées, mais celui d'archiduc d'Autriche, tout aussi provoquant pour Marie-Thérèse. Ému par ses conseils et écrivant presque sous sa dictée, Maximilien se décida à adresser à Louis XV une lettre d'une tendresse filiale et presque enfantine. — « Ce jeune homme est une cire molle, disait en envoyant l'épître Chavigny, qui croyait

(1) *Graf Seckendorf und der Friede von Fuessen.* — Gotha, 1882, p. 43.

s'être rendu maître de son esprit; les maximes que son père lui a laissées sont pour lui la loi et les prophètes; il s'ouvre à moi plus qu'à tout autre, il prendra le pli qu'on lui donnera. » — Mais il ne manquait pas d'ajouter timidement qu'en récompense de ces bonnes dispositions et afin de les entretenir, quelques secours envoyés à temps pour éloigner des périls ou subvenir à des besoins pressans ne seraient pas superflus (1).

Avec les alliés de Francfort qui accouraient tous à lui, tout émus, les uns en personne, les autres par leurs envoyés et leurs correspondances, demandant ce qu'on allait faire d'eux, il ne montra pas moins de sang-froid et de fermeté. Si le but direct de l'alliance ne subsistait plus, leur disait-il, l'intérêt qui y avait donné naissance, le besoin de défendre l'indépendance du corps germanique contre l'arrogante prépondérance de l'Autriche, était plus pressant que jamais, à la veille d'une élection que Marie-Thérèse, campée avec ses troupes au centre de l'Allemagne et presque à la porte de Francfort, allait tenter sans doute d'enlever par la force pour en gratifier un étranger. L'union contractée pour la défense des droits de l'empereur, ne pouvait-on pas la maintenir ou la renouveler pour le soutien de la cause tout aussi sacrée de la liberté électorale? « Si le maintien de la dignité impériale, écrivait-il dès le 31 janvier à l'un des confédérés, fait, il est vrai, un grand vide à la ligue de Francfort, manque-t-on d'objets aussi essentiels pour le remplir? La liberté d'élection d'un empereur doit-elle être comptée pour rien, et verrons-nous tous, tant que nous sommes, la cour de Vienne et ses adhérens, aussi prostitués qu'ils le sont, faire un empereur à leur mode, et l'empire plus que jamais enchaîné dans la maison de Lorraine? Si les alliés se démanchent, la France, qui peut, Dieu merci, se soutenir de son propre poids, saura bien se démêler des fusées qu'on lui a laissées : elle verra avec douleur ses alliés s'abandonner à une oppression visible; elle n'aura pas à se reprocher de les avoir abandonnés. Ne parlons donc plus, mes chers maîtres, de dissolution. Songeons plutôt à renouveler des conseils, des mesures et de nouveaux efforts, à nous resserrer par des liens plus étroits s'il le faut. Donnez au roi et à son conseil une quinzaine de jours, et je vous promets un plan ferme et tel qu'il pourra réunir les alliés (2). »

Pendant que Chavigny, faisant tête ainsi au désarroi général, rassemblait son monde et remettait en ligne ses batteries, une ma-

(1) Chavigny au roi, 22 janvier; — à d'Argenson, 30 janvier et 8 février 1745. (*Correspondance de Bavière.* — Ministère des affaires étrangères.)

(2) Chavigny, 31 janvier 1745. (*Correspondance de Bavière.* — Ministère des affaires étrangères.) — La minute de cette lettre n'indique pas à qui l'original fut adressé; peut-être était-ce une sorte de circulaire envoyée à tous les confédérés de Francfort.

nœuvre en sens contraire était tentée à Vienne avec autant d'activité et de résolution. La nouvelle de la mort de l'empereur y était à peine connue, que Marie-Thérèse, par l'intermédiaire du nonce du pape, faisait offrir la paix à sa tante l'impératrice. La proposition fut envoyée par elle le jour-même où, déjà prise des douleurs de l'enfantement, l'infatigable princesse attendait la naissance d'un sixième enfant, qui devait être son second fils. La communication dut arriver à Munich avant que l'impératrice, obligée par l'étiquette (et n'étant peut-être pas fâchée de l'être) de ne recevoir personne pendant les premiers jours de son deuil, eût pu donner audience au ministre de France. Marie-Thérèse comptait, et non sans raison, sur le désir que devait éprouver une mère d'assurer la sécurité des jours et du pouvoir de son fils, et une archiduchesse d'Autriche de rentrer en paix avec sa famille. Mais quand les conditions demandées, ou plutôt imposées, furent connues, la noble veuve resta consternée et osa à peine les faire connaître au jeune prince. Renonciation à toute prétention, soit à l'empire, soit à la moindre parcelle de la succession d'Autriche ; adhésion pure et simple à la pragmatique sanction ; promesse de la voix électorale de Bavière pour le grand-duc ; rupture immédiate de toute alliance avec la France ou avec la Prusse ; engagement de prendre part à la défense de la liberté germanique contre l'étranger : tel était l'ultimatum dicté par Marie-Thérèse, et dont les cours de Londres, de La Haye et même de Saxe, quand elles en eurent connaissance, cherchèrent vainement à faire adoucir la rigueur. A ce prix seulement, la reine offensée consentait à restituer les points qu'elle occupait encore dans l'électorat et à rendre à Maximilien la totalité de ses biens héréditaires, mais sans y ajouter un pouce de terre (1). En attendant, les hostilités n'étaient pas suspendues, et si la soumission n'était pas faite à temps, l'envahissement de la Bavière allait continuer et s'étendre, et la conquête deviendrait définitive. En réalité, ce n'était pas offrir la paix à un adversaire, mais bien la grâce à un coupable.

Une double partie était donc engagée : ici pour séduire et là pour intimider Maximilien, placé lui-même, pour son début dans la vie royale, entre deux voies contraires, comme le héros de la fable.

(1) D'Arneth, t. III, p. 8 et suiv. — (*Correspondance d'Erizzo*, ambassadeur de Venise à Vienne, février et mars 1745.— Chesterfield à Harrington, même date. (*Correspondance de La Haye.*— Record Office.) — Chavigny à d'Argenson, 4 mars 1745.— C'est ce jour-là seulement, un mois après la mort de l'empereur, que Chavigny obtient une audience de l'impératrice. Il fait semblant de ne pas comprendre la cause de ce long retard ; mais il est peu probable qu'il pût s'y tromper. On voit par une dépêche de l'ambassadeur de Venise, Erizzo, que dès le 29 janvier, jour où la mort de l'empereur fut connue à Vienne, ordre était donné au général des troupes autrichiennes en Bavière de poursuivre les opérations militaires avec la dernière vigueur, malgré les rigueurs de la saison.

Il s'agissait de savoir lequel des deux sentimens, de l'ambition ou de la peur, l'emporterait dans sa jeune âme, ou plutôt, des promesses de Chavigny ou des menaces de Marie-Thérèse lesquelles passeraient le plus tôt à l'exécution, et de quel côté les effets répondraient le mieux aux paroles.

Mais Marie-Thérèse était reine, unique et souveraine maîtresse de ses actions; Chavigny n'était qu'un serviteur, écho très peu fidèle d'un monarque débile et d'un ministère partagé. Les lettres suppliantes qu'il avait fait écrire à l'électeur causèrent à Louis XV un instant d'émotion et firent une impression plus vive encore sur d'Argenson, très porté à mêler la sensibilité à la politique. Disposé d'ailleurs à croire à la sincérité des autres, parce qu'il avait conscience de la sienne, et surtout à celle de la jeunesse, qui était à ses yeux l'âge de la candeur et de l'innocence, le ministre ajouta une foi entière aux assurances de fidélité et de soumission dont Maximilien était prodigue : « Ce jeune homme est la droiture même, dit-il, et sa lettre est tout ce qu'on pouvait désirer. » — Mais cela dit, il se borna à donner en réponse quelques assurances vagues que le roi ne manquerait, de son côté, ni à ses devoirs, ni à ses promesses ; puis rien ne suivit, aucune mesure décisive ne fut adoptée, et du plan ferme que Chavigny promettait à ses alliés on n'aperçut pas la moindre trace. Loin de là, l'idée de ressusciter sous un titre et avec un objet différent l'union de Francfort fut très mal accueillie : elle paraissait de nature à resserrer des liens qu'il était peut-être heureux de dénouer, et à créer de nouveaux engagemens dont on pourrait plus tard regretter les conséquences. « Gardez-vous bien, écrivait d'Argenson, le 6 février, de vous livrer à des idées de nouvelle ligue, sous le prétexte apparent de maintenir la liberté de l'élection du futur empereur, ou pour tout autre objet que ce puisse être. L'essentiel est de faire bonne guerre : les succès nous conduiront au but que nous nous proposons, et de faibles alliés ne feraient qu'accroître nos embarras, si les événemens ne succédaient pas aussi favorablement que nous avons lieu de l'espérer. » — Par le même motif, et pour réserver toute la liberté de l'avenir, Chavigny recevait la défense d'entretenir chez l'électeur la moindre espérance de se voir promu à l'empire, et, en fait d'accroissement de son électorat, on ne lui permettait de prétendre qu'à la conservation des conquêtes faites par la France, à la suite de la prise de Fribourg, sur la rive autrichienne du Haut-Rhin (1).

En réalité, le plan que Chavigny appelait en secret de ses vœux,

(1) D'Argenson à Chavigny, 6 février. — Note autographe de d'Argenson, 15 février 1745. (*Correspondance de Bavière.* — Ministère des affaires étrangères.)

et dont il faisait un peu témérairement la promesse à ses alliés, ne pouvait être autre que celui que j'ai indiqué moi-même comme le seul qui fût de nature à conduire la France au but qu'elle s'obstinait, à tort ou à raison, à poursuivre en Allemagne ; celui, par conséquent, qui n'avait pas même été discuté ni entrevu dans le conseil des ministres : je veux dire la concentration de toutes nos ressources sur un point et vers un objet unique. Pour rétablir sur le corps germanique la domination un instant acquise à Belle-Isle, mais que tant de secousses avaient ébranlée et qu'un dernier coup venait de mortellement atteindre, il fallait la racheter, en quelque sorte, à prix d'argent et la reconquérir à la pointe de l'épée. Ce n'était pas trop de toutes nos forces pour suffire à une telle tâche. Mais du moment que l'on persistait à disperser l'action de la France sur trois théâtres éloignés l'un de l'autre, — à recruter, à nourrir, à mettre en ligne et en campagne trois armées, toutes obligées de vivre sur un même fonds, qui n'était pas inépuisable, — il était clair que la limite imposée par cette triple entreprise à nos sacrifices nous commandait de les réduire là où il aurait été le plus nécessaire de les prodiguer. Chavigny ne songeait qu'à l'Allemagne, et effectivement, pour s'en rendre ou y rester maître, il aurait fallu ne point avoir en tête d'autre pensée ; mais d'Argenson était bien obligé de songer aussi à l'Italie et surtout à la Flandre, où rien ne devait être négligé pour assurer le succès d'une prochaine expédition royale. Dès lors, quand il s'agissait d'entretenir le conseil des demandes transmises par Chavigny, en fait, soit d'hommes, soit d'argent, il devait se heurter contre une impossibilité matérielle que ses collègues n'avaient pas de difficulté à lui démontrer. On lui prouvait sans peine qu'il n'était pas possible de détacher un bataillon, ni de l'armée que le maréchal de Maillebois gardait sur les deux rives du Rhin pour défendre la frontière de France, ni de celle que le maréchal de Saxe rassemblait pour permettre au roi de venir en personne achever la conquête des Pays-Bas. Quant à l'argent, l'état du trésor ne permettait pas d'augmenter les subsides fournis à la Bavière ; il convenait même, dut-on leur dire, de les diminuer, principalement ceux qu'on appelait les subsides alimentaires et qui étaient destinés à pourvoir à la dépense personnelle du souverain, car un simple électeur n'avait pas besoin d'un train de maison aussi coûteux que le chef d'un grand empire.

Contraint par là de refuser à peu près tout ce qu'à Munich on attendait et même on réclamait de lui avec impatience, le ministre, ennuyé de ce rôle maussade, finit par en concevoir une humeur qu'il avait peine à déguiser, et qu'il fit retomber tour à tour sur la tête ou du jeune électeur, trop peu soucieux, suivant lui, de se tirer d'affaire lui-même, ou de l'agent qui se faisait l'intermédiaire trop

complaisant de ces exigences. — « Soyez donc, écrivait-il dans une de ses boutades à Chavigny, plus Français et moins Bavarois, et ne laissez pas faire de notre patrie une vache à lait... Il semble, en vérité, qu'on veuille rançonner notre amitié : on nous demande tous les plus petits besoins. » — Effectivement, il venait de recevoir un mémoire où on le pressait de subvenir au renouvellement des habits et même du linge de l'électeur. — « Bientôt vous nous demanderez de vous fournir d'air et d'eau... Quand on est ainsi dans la gêne, on fourrage ses propres sujets, pour faire vivre son armée et pour soutenir son trône. Pensez-vous que notre bon Henri IV n'ait pas fait vivre la sienne aux dépens de ses bons sujets, quand il s'est agi de reconquérir son royaume, et alla-t-il demander à ses alliés de l'argent et des troupes? On laisse pleurer ses sujets quand il s'agit de se défendre de l'ennemi... Il n'y a qu'un mot pour tout ceci : la Bavière ne s'aide pas assez, car on nous demande tout. Je vous demande sur quoi elle s'exécute elle-même? Quand nous requérons sa fidélité, on m'en assure, à la vérité, mais on en use comme les prudes qui font enrager leur époux et ôtent ainsi toute grâce à la vertu.» — Puis, Chavigny essayant de revenir à la charge pour excuser son client et insinuer de nouveau quelques considérations d'intérêt général sur l'état de l'Allemagne et les moyens énergiques nécessaires pour y recouvrer l'ascendant perdu : « Où prend-il ce galimatias? écrit le ministre d'une main irritée, sur son carnet de notes. Je ne trouve M. de Chavigny bon que pour brouiller les cartes, s'il est nécessaire de les brouiller; mais ce secours sera cher... Je suis persuadé qu'il y a moins à faire qu'à laisser faire. M. de Chavigny, par son expérience, devrait sentir quelle est cette politique adroite qui évite d'éteindre le feu en voulant l'attiser, qui fait naître chez les autres les discordes qu'on souhaite de voir naître, et qui les excite doucement et avec adresse (1). »

En définitive, la seule marque d'intérêt un peu ostensible que la France se décida à donner à ses alliés d'Allemagne, ce fut la substitution du jeune prince de Conti au maréchal de Maillebois dans le commandement de l'armée du Rhin. On pouvait penser, en effet, que la présence d'un prince du sang encore à la fleur de l'âge, actif, ardent et venant de s'illustrer en Italie par une campagne très bien conduite, serait de nature à rendre confiance aux esprits découragés et à imprimer une vigueur nouvelle aux opérations militaires; d'Argenson ne se faisait pas faute de donner cette espérance à Chavigny pour le consoler du peu de succès de ses réclamations. Mais

(1) D'Argenson à Chavigny, au prince Grimberghe, ministre de Bavière à Paris, et notes autographes, 13-16 février, 15-20 mars 1745. (*Correspondance de Bavière.* — Ministère des affaires étrangères.)

ce changement de main ne pouvait avoir d'effet qu'à la condition que le nouveau général se mît en campagne tout de suite et fît sentir à temps son action sur les points menacés. Or Conti n'obtint aucune autorisation de ce genre et dut, comme son prédécesseur, attendre, pour entrer en lice, l'époque ordinaire de la reprise des hostilités. L'instruction qui lui fut donnée, plutôt diplomatique que militaire, lui conférait seulement les pouvoirs nécessaires pour s'entendre avec les princes, qui, dégagés de l'union de Francfort, désireraient pourtant rester dans l'amitié de la France (1).

Pendant que Conti prenait ainsi lentement possession de son poste, et que Chavigny, accusé de servir trop chaudement la cause qu'il était chargé de défendre, perdait son temps à se justifier de n'être pas assez Français, Marie-Thérèse, sans consulter personne et sans un jour d'hésitation, marchait droit à l'accomplissement de ses desseins. D'une part, elle offrait encore d'envoyer à Augsbourg son ministre Colloredo pour entrer en négociation sur les bases qu'elle avait posées; mais de l'autre, et le même jour, elle donnait ordre au comte Bathiany de faire avancer vers le centre de l'électorat le corps autrichien, qui, maître d'Amberg et de la contrée environnante, en occupait déjà la lisière. Effectivement, le 21 mars, Bathiany passait l'Inn avec 11,000 hommes de troupes, partagés en trois colonnes, et s'emparait rapidement de Landshut, de Straubing, de Landau et de Dingolfing, désarmant et emmenant prisonnières les garnisons surprises de ces cités. A Dingolfing, on n'était plus qu'à quelques lieues de Munich, et les Croates et les Pandours, se livrant au pillage et à des violences que le général autrichien ne réussissait pas à réprimer, répandaient la terreur jusqu'aux portes de la ville. Mais avant de s'avancer lui-même sur la capitale, Bathiany voulut avoir raison de Ségur et des Français qu'il commandait, et vint le chercher à Pfaffenhofen où il était campé. Ségur fit d'abord mine d'attendre l'attaque pour y faire tête; mais reconnaissant bientôt l'infériorité de ses forces, il ne tarda pas à se mettre en retraite, et, poursuivi de poste en poste, l'épée dans les reins, il ne s'arrêta qu'au-delà de Donawerth, c'est-à-dire à l'extrême limite du territoire bavarois. Ainsi, en quinze jours, tout l'électorat était conquis (2).

On peut juger du trouble et de la stupeur que ces nouvelles désastreuses, arrivées coup sur coup et se suivant d'heure en heure, répandaient à Munich. Le danger avait bien été prévu, mais on ne s'attendait ni à une si vive attaque, ni à un succès si prompt. Il y

(1) Instruction donnée au prince de Conti, 3 avril 1745. (*Correspondance d'Allemagne.* — Ministère des affaires étrangères.)

(2) D'Arneth, t. III, p. 16.

avait même quelque chose de si rude et de si brutal dans le procédé autrichien, dans cette manière de pousser une négociation tambour battant et mèche allumée, sans laisser aux gens le temps de respirer, qu'au premier moment le jeune prince et sa mère, froissés dans tous leurs sentimens de famille, s'en montrèrent également blessés, et pendant quelques jours, dans leur intérieur, on ne parlait que de résistance. L'électeur dut partir pour Augsbourg, accompagné du ministre de France, pour y rassembler les restes de son armée et en prendre lui-même le commandement. L'impératrice restait à Munich pour contenir, par sa présence, l'audace des envahisseurs. — « Cette vertueuse princesse, écrivait Chavigny, m'a confié son fils, et ce ne sera pas sa faute s'il suit d'autres conseils que les miens. Il n'appartient qu'à Dieu de lire dans les cœurs; mais sur ce qui paraît jusqu'à cette heure, je dois rendre à l'électeur et à l'impératrice cette justice qu'ils n'ont pas l'air d'être ébranlés. La fermeté et la constance de l'un et de l'autre ne pourraient être mises à une plus rude épreuve; il serait à désirer que nous ne l'eussions pas faite, mais au moins leur fera-t-elle honneur, pendant qu'elle donnera à penser à nos ennemis (1). »

Mais cette exaltation de la première heure et ces fusées d'orgueil ne tardèrent pas à se dissiper devant l'affreuse réalité des faits. Augsbourg n'était pas plus facile à défendre que Munich, et l'armée, débandée, ne voulait ni se rassembler ni combattre : généraux, courtisans, ministres, tous demandaient la paix à haute voix. Le maréchal Torring ayant émis l'idée que l'électeur, à la tête de ses troupes, pourrait aller rejoindre l'armée française sur le Rhin et combattre avec elle, comme son aïeul avait fait dans la dernière guerre de Louis XIV, le successeur de Seckendorf dans le commandement de l'armée ne lui répondit que par un éclat de rire. C'était, en un mot, un murmure général qui assourdissait les oreilles du pauvre prince. Il lui fallait donc se rendre ou bien fuir seul, abandonné de tous les siens, sans savoir où poser sa tête et n'ayant pas même, comme son père, la ressource de chercher un asile dans les cités impériales qu'il n'avait pas le droit de se faire ouvrir. La nécessité était si cruelle et parlait si haut que Chavigny eut à peine le courage de le blâmer, lorsque, mandé chez lui le 19 avril, il le trouva la tête basse, balbutiant des excuses embarrassées, mais résigné et vaincu. Un traité de paix était sur la table, déjà revêtu de sa signature. C'était Seckendorf, sortant de sa retraite simulée, qui l'avait apporté tout rédigé d'avance par le ministre Colloredo, lequel s'était tenu lui-même en observation pendant cette rapide campagne sur

(1) Chavigny à d'Argenson, 7-15 avril 1745. (*Correspondance de Bavière.* — Ministère des affaires étrangères.)

la frontière du Tyrol et de la Bavière. Force fut bien alors de changer de ton et de justifier ce qu'on ne pouvait plus empêcher. — « Tant de disgrâces accumulées les unes sur les autres, écrivait tristement Chavigny, une armée en fuite, le cri des courtisans, les conseils pressans des malintentionnés, tout cela a ébranlé l'électeur,.. si bien que, pour le faire court, il fut décidé, hier matin, qu'on répondrait dans la journée aux propositions du comte de Colloredo; de suite la réponse fut projetée, sous la direction du maréchal de Seckendorf. » — Le ministre autrichien n'avait donné que deux fois vingt-quatre heures pour la recevoir. Effectivement, quarante-huit heures après, Colloredo rencontrait le plénipotentiaire bavarois dans la petite ville de Fuessen en Bavière et la capitulation était signée.

Elle ne pouvait être plus complète, car toutes les exigences de Marie-Thérèse y recevaient satisfaction, sauf une seule qu'on avait consenti, non à écarter complètement, mais à laisser dans l'ombre en l'atténuant. L'électeur n'était plus tenu de passer immédiatement d'un camp dans l'autre, et d'ennemi de l'Autriche de devenir son auxiliaire. Il s'engageait seulement, par un article secret, à mettre à la disposition des puissances maritimes un corps de 12,000 hommes, à la condition qu'en retour elles lui accorderaient un subside égal à celui qu'il allait perdre du côté de la France. On lui épargnait ainsi le scandale de se mettre directement, du jour au lendemain, en lutte, sur le terrain même de l'Allemagne, avec ses alliés de la veille. Mais pour que la promesse fût sérieuse et constituât de sa part une obligation véritable, l'Autriche consentait à lui avancer un acompte, sur les subsides promis, de 400,000 écus le jour même de la ratification du traité. L'engagement de voter à Francfort pour le grand-duc fut aussi rejeté dans un acte également secret annexé au traité public. Maximilien avait réclamé cette faveur, et ne l'obtint qu'en promettant d'employer toute son influence pour que son exemple fût suivi par ses cadets de la maison de Bavière, les électeurs de Cologne et Palatin.

Ces concessions n'étaient pas considérables, mais, quelque modestes qu'elles fussent, on eut encore de la peine à les faire agréer de Marie-Thérèse. Le secret gardé en particulier sur l'objet qui lui tenait le plus au cœur lui semblait renfermer une arrière-pensée suspecte qui excitait sa méfiance. Elle laissa clairement voir ce sentiment dans une lettre adressée de sa main à l'électeur, où des assurances affectueuses lui étaient données sur un ton de menace : « Autant j'ai été heureuse, lui disait-elle, de la signature des préliminaires qui amènent la réconciliation de nos deux maisons, autant il m'a été pénible d'apprendre que ce qui était convenu entre nous était encore mis en doute... Tout le mal est venu de la lutte de nos maisons, et rien ne peut être réparé que par leur union. J'ai

toujours été disposée à me prêter à cette union, quoique bien des circonstances aient pu m'en détourner; mais il faut que, tout à la fois, si votre électorat en profite, l'archiduché d'Autriche y trouve sa sûreté... La seule concession qui est demandée à votre Dilection, en échange de tant d'autres qui lui sont faites, ne lui coûte rien et ne peut tourner qu'au profit de votre électorat... Quiconque parle autrement à votre Dilection obéit à un intérêt étranger et oublie celui de la Bavière et de la patrie. Il faut que toute méfiance disparaisse, si vous voulez que votre union soit durable. » — Et elle ordonnait en même temps à Colloredo et à Bathiany d'avoir l'œil ouvert, et, au cas où ils apercevraient la moindre tentative faite pour s'écarter de la lettre des préliminaires, d'arrêter au passage les ratifications et de recommencer immédiatement les hostilités. Il restait convenu d'ailleurs que, jusqu'à l'élection impériale, les places d'Ingolstadt, de Braunau et de Schœrding continueraient à être occupées par les troupes autrichiennes (1).

Chavigny n'avait pas absolument tort quand il disait, en levant les mains au ciel avec désespoir, qu'un traité ainsi commenté ne pouvait porter d'autre nom que celui d'un véritable coupe-gorge ; mais il n'en fallait pas tant pour faire fléchir tout ce qui restait encore de courage ou de fierté dans le cœur du jeune prince. Passant d'un extrême à l'autre, comme c'est l'habitude des âmes faibles, ce fut lui qui se retourna subitement avec hauteur contre le petit nombre d'amis fidèles de la France qui avaient combattu et qui, tout bas, blâmaient encore sa défection. Il chassa de son conseil et bannit de sa présence le maréchal Torring, le principal ministre de son père et le dernier soutien de l'alliance française. — « Tenez-vous encore pour heureux, lui dit-il en le congédiant, d'en être quitte à si bon marché : pour avoir attiré tant de maux sur votre patrie, vous mériteriez la peine capitale. » — Telle était la joie causée par le retour de la paix que personne ne songea à accuser ni même à remarquer cette honteuse et cruelle défaillance. On n'était sensible qu'à la joie de voir le souverain remis, bien qu'un peu tard, à l'unisson des sentimens de son peuple. C'était ailleurs que s'adressait la malignité populaire. On jouissait de l'embarras et même des craintes de Chavigny, qui, pour retourner d'Augsbourg à Munich, fut averti de ne partir que sous bonne garde, de peur que sur la route on ne lui fît un mauvais parti (2).

Quand la Bavière applaudissait ainsi à l'humiliation de son prince, abdiquant pour jamais les prétentions séculaires de sa dynastie, on

(1) D'Arneth, t. III, p. 23-27-403.

(2) Chavigny à d'Argenson, 24 avril 1745. (*Correspondance de Bavière.* — Ministère des affaires étrangères.)

peut juger de ce qui se passait à ses portes. C'était la débandade et la déroute de tout ce qui, de près ou de loin, tenait encore à la France. Le signal de la défection avait été donné par le prince de Hesse même, avant la soumission de l'électeur, pendant la marche triomphale des Autrichiens. Par son ordre et à la suite d'un concert secret avec le général de Marie-Thérèse, les six mille hommes dont ce prince perfide et volage trafiquait publiquement, et qui avaient passé l'année précédente de l'Angleterre à la France, étaient rentrés chez eux, mettant bas les armes et n'attendant que l'occasion de faire une nouvelle volte-face. L'électeur Palatin et le duc de Wurtemberg, bien que moins pressés de se rallier au vainqueur, firent pourtant savoir que, menacés chez eux et obligés de pourvoir à leur sûreté personnelle, la neutralité leur était imposée et qu'on n'avait plus à compter sur leur appui. Quand les alliés devenaient neutres, les neutres ou prétendus tels ne se mettaient plus en peine de déguiser leur hostilité. Dans les petites cours des bords du Rhin, un joyeux sentiment de délivrance s'épanchait en effusions insolentes. — « Voilà tous mes vœux exaucés, s'écriait l'électeur de Cologne ; » et il se livrait à de bruyantes parties de plaisir, oubliant qu'il portait encore le deuil de son frère, et que c'était son neveu qui venait de signer l'abaissement de sa famille. « C'est un beau manteau que celui de la France, disait en raillant l'électeur de Trèves au résident français; mais vous connaissez le proverbe allemand, c'est dommage qu'il soit trop court et qu'on voie passer les pieds. » — Quant à l'électeur de Mayence, son attitude était si provocante, que le ministre Blondel dut quitter la ville, laissant à sa place un officier détaché de l'armée du Rhin, qui était autorisé à rendre menace pour menace et appeler la force à son aide si sa sécurité était menacée. Enfin, l'électeur de Saxe, agissant en qualité de vicaire intérimaire de l'empire, sommait par lettres impératives les troupes françaises d'avoir à évacuer le sol germanique, où rien, disait-il, ne justifiait plus leur présence, puisqu'elles cessaient d'avoir, soit à défendre un empereur qui n'était plus, soit à secourir la Bavière qui était pacifiée.

Dans ce soulèvement général, la résidence ou la traversée de l'Allemagne n'étaient plus sûres pour aucun Français, de quelque caractère qu'il fût revêtu : le sort de Belle-Isle les menaçait tous. L'officier-général Courten, revenant de sa mission militaire à Berlin, ne put arriver à Francfort que sous le déguisement d'un voyageur de commerce et en prenant les voitures publiques. Le comte de Sade, retournant à son poste à Cologne, se vit arrêté et emmené par un parti d'Autrichiens dans une petite ville du Palatinat, et ni les magistrats du lieu où la capture avait été opérée, ni le prince auprès duquel il était accrédité ne se soucièrent ou n'eurent le

courage de le réclamer. — « J'ai mis huit jours de Manheim à Eisenach, écrivait le marquis de Vaulgrenant se rendant en Saxe, sans manger, boire ni dormir ; il n'est sorte de mauvais procédés, de friponneries, de retardemens que je n'aie éprouvés, même sur les terres de Saxe, malgré le passeport du roi de Pologne (1). »

II.

Mais si l'humiliation était grande et le danger personnel menaçant pour les Français résidant ou même faisant route en Allemagne, ce n'était pourtant pas la France elle-même qui était le plus directement atteinte, puisqu'elle gardait en Flandre tous ses avantages, et qu'une de ses armées, prudemment ménagée pendant l'hiver, restait intacte et l'arme au bras sur le Rhin. Bien plus grave, bien plus périlleuse devenait la position de Frédéric, que la défection de la Bavière laissait absolument seul au milieu de l'Allemagne, en butte à toutes les attaques et en face de sa rivale triomphante. Non que l'événement le prît tout à fait par surprise, car, mieux informé ou moins enclin aux illusions que Chavigny, il n'avait jamais fait grand fonds sur les promesses d'inébranlable fermeté arrachées à l'électeur ou à sa mère ; mais il avait espéré que, moyennant quelques bonnes paroles de sa part et des secours plus effectifs de la France, on pourrait maintenir le jeune prince dans une attitude de résistance, au moins pendant le temps nécessaire pour créer quelque embarras à l'Autriche, paralyser une partie de ses forces, et laisser arriver et agir les conseils pacifiques de l'Angleterre. Si une négociation s'engageait d'ailleurs (comme il voulait toujours s'en flatter), il lui importait essentiellement de garder groupés autour de lui les princes qui l'avaient secondé dans la lutte, de pouvoir porter la parole au nom de l'héritier de Charles VII et de tous ses défenseurs. — « Empêchez l'électeur de céder, si c'est possible, écrivait-il à son envoyé à Munich, et si vous le voyez mollir, tâchez au moins qu'il ne précipite rien et que nous ne tirions pas les uns sur les autres. » — La rapidité de la victoire de l'Autriche et l'effondrement de la Bavière qui en était la suite, en devançant son attente, trompaient son calcul : le coup qui lui enlevait ses alliés de la veille le privait en même temps de tout espoir d'obtenir de ses ennemis une paix honorable. On a déjà vu que le ministère anglais, devant ce succès qui dépassait ses prévisions et peut-être ses vœux, avait dû renoncer à ramener à des vues conciliantes, soit les

(1) *Correspondances de Bavière, de Treves, de Cologne, de Mayence, de Manheim, de Francfort, de Saxe*, etc., mars-avril 1745 *passim*. — Ministère des affaires étrangères.)

prétentions orgueilleuses de Marie-Thérèse, soit les répugnances sourdes et obstinées de George II. Le même effet était produit à La Haye, où, à peine la paix de Fuessen fut-elle connue, que les conseils les plus belliqueux prévalurent dans l'assemblée des états-généraux, et qu'on votait d'enthousiasme tous les supplémens de concours militaire et naval réclamés par Chesterfield (un peu malgré lui) pour la continuation de la guerre. Même résultat aussi à Dresde, où Auguste III et son ministre, mettant fin à leurs hésitations vraies ou simulées, se précipitaient ouvertement dans les bras et aux pieds de Marie-Thérèse. Ordre était envoyé au ministre saxon, à Vienne, de se déclarer prêt à exécuter le traité de Varsovie et de promettre l'aide de son maître pour l'attaque de la Silésie, sans insister davantage pour lui faire réserver d'avance une part dans la province à reconquérir. Par le même acte, Auguste s'engageait, non pas expressément, à renoncer à la couronne impériale si elle venait à lui être offerte, mais à s'abstenir de toute démarche pour la rechercher et de toute opposition au choix du grand-duc. Et ces concessions n'étaient pas aussi désintéressées de sa part qu'elles en avaient l'air; car Marie-Thérèse, en échange, offrait à l'ambition d'Auguste d'autres perspectives. — « Il ne suffisait plus, disait-elle tout haut, d'enlever au voleur de la Silésie le bien qu'il avait dérobé. Pour venger la justice offensée et assurer le repos de l'avenir, c'était le spoliateur qui devait être dépouillé à son tour. On réduirait à d'étroites limites le domaine héréditaire de la maison de Brandebourg, et dans le butin enlevé à l'ennemi commun, chacun pourrait se tailler un lot à sa convenance. » — Un partage des provinces prussiennes était déjà médité et une nouvelle négociation engagée sur cette base. Ainsi, de quelque côté que Frédéric jetât ses regards, il ne voyait plus que passions déchaînées contre lui. Dans le concert des princes, nulle voix ne s'élevait plus en sa faveur, tandis que les populations, le voyant seul rester en armes, l'accusaient seul aussi de la prolongation de leurs souffrances; ses amis se taisaient; ses ennemis, peu contens de le vaincre, ne songeaient plus qu'à l'écraser (1).

Dans cette défection générale, une dernière espérance lui restait encore, et, comme dit son historien Droysen, une dernière corde à son arc; mais, par cette fatalité qui s'attache souvent à la mauvaise fortune, celle-là aussi vint inopinément à se rompre à la dernière heure. Il croyait pouvoir compter au moins, pour empêcher la Saxe d'agir, sur l'intervention amicale de la Russie. On sait quel soin il avait mis, dès le début de la guerre, à se ménager la bienveillance de sa puissante voisine, la tsarine Élisabeth, dont la neutralité lui

(1) D'Arneth, t. III, p. 38 et suiv. — *Pol. Corr.*, t. IV, p. 106.

était indispensable pour la sécurité de sa frontière du nord. Il se flattait d'y avoir réussi, et tout semblait l'en assurer. N'avait-il pas su habilement profiter d'un moment d'irritation d'Élisabeth contre un ambassadeur de Marie-Thérèse pour obtenir d'elle la garantie du traité de Breslau, en même temps qu'elle appelait dans sa famille, comme épouse du grand-duc héritier, une princesse qui tenait de près à la maison de Prusse? Depuis lors, que n'avait-il pas fait pour lui complaire! Quels soin délicats n'avait-il pas pris pour aller au-devant de ses désirs et ménager ses secrètes faiblesses! Un véritable commerce amoureux s'était établi entre les deux souverains, avec une correspondance habituelle de billets doux et l'échange classique des portraits. — « Quelle satisfaction n'est-ce pas pour moi, s'écriait Frédéric en recevant l'image grotesque de la sauvage tsarine, de paître mes yeux dans les traits de la plus grande, de la plus belle, de la plus accomplie souveraine que l'Europe ait vue naître! »

Et de plus réels services venaient en même temps confirmer ses tendres protestations. Ainsi, quand Élisabeth, dans une boutade d'inconstance ou de jalousie, traitant un ambassadeur comme le plus vulgaire des amans, avait brusquement donné son congé au ministre de France La Chétardie (après l'avoir honoré de bontés compromettantes), c'était Frédéric qui s'était entremis auprès de Louis XV pour empêcher que cette querelle d'amoureux ne dégénérât en rupture diplomatique. Il avait si bien fait que, loin de lui en garder rancune, le roi de France, en accréditant un nouvel ambassadeur, avait consenti à donner à la fille de Pierre le Grand le titre de majesté impériale, qu'elle convoitait depuis longtemps, et que l'orgueilleuse étiquette de la maison de Bourbon avait refusé même à son glorieux père. Tant de coquetteries et de déférences semblaient avoir produit leur effet, car Élisabeth venait d'annoncer l'intention d'offrir sa médiation aux puissances belligérantes pour terminer le conflit européen, et Frédéric, se croyant maître de son cœur, s'applaudissait d'avance du verdict qu'en qualité d'arbitre de la paix du monde, elle ne pouvait manquer de rendre en sa faveur.

La nouvelle, promptement transmise à Versailles, n'y inspirait pas moins de confiance et n'y causait pas moins de satisfaction. D'Argenson s'était empressé de faire écrire à Louis XV une lettre pleine de tendresse pour l'impératrice, une vraie lettre d'*agacerie*, disait-il, et pour être plus sûr qu'elle serait bien tournée, il en avait confié la rédaction à la plume habile de Voltaire. — « La souveraine à qui je dois le plus d'estime, faisait-on dire au roi de France dans cette épître galante, veut être la bienfaitrice des nations. Les rois ne peuvent aspirer chez eux qu'à la gloire de faire la félicité de leurs sujets :

vous ferez celle des rois et des peuples... Personne d'eux ne sentira mieux que moi le prix que votre personne ajoute à ce bienfait, ni quel est le bonheur de vous devoir ce que les souverains doivent désirer le plus.» — Ajoutons pour le dire en passant qu'à ces douceurs royales le poète diplomate trouva moyen de joindre, par le courrier qui les emportait, un hommage délicat pour son propre compte : c'était l'offrande d'un exemplaire de la *Henriade*, accompagné d'une dédicace où il assurait qu'après avoir chanté Élisabeth d'Angleterre, il ne désirait rien de plus que de célébrer une autre Élisabeth qui égalait la première par sa magnificence en la surpassant par ses autres vertus (1).

Malheureusement, quand cet envoi, si bien préparé par Frédéric et ses bons amis pour achever de tourner la tête de la tsarine, arriva à Saint-Pétersbourg, le vent y avait brusquement changé. On ne tenait, en vérité, jamais rien avec cette cour fantasque, où tout se décidait par de puériles vanités de femme et par les appétits de ministres corrompus. Subitement et coup sur coup, Frédéric apprit de son envoyé auprès d'Élisabeth d'abord que la tsarine renonçait, sans dire pour quelle cause, à toute idée de médiation, puis que, le considérant lui-même, dans la guerre présente, comme le véritable agresseur et le premier violateur de la paix de Breslau, elle déclarait n'être plus tenue de faire honneur à la garantie qu'elle avait promise. Bien plus, elle laissa même entendre que, liée à la Saxe par des conventions antérieures, si Auguste, après avoir pris part à la lutte qu'elle croyait légitime, était exposé à des représailles, elle croirait devoir étendre sur lui sa protection.

Quand cette nouvelle inopinée parvint à Frédéric, toute sa fermeté d'âme ne put le défendre de laisser voir une douloureuse surprise; quoi, non-seulement, après tant de protestations d'amitié, on renonçait à le défendre, mais on donnait publiquement carte blanche à ses ennemis pour lui courir sus! Et d'où venait ce revirement inattendu? On se perdit en conjectures pour l'expliquer. Le seul motif allégué (et qui ne paraissait pas sérieux), ce fut que, dès que le projet de médiation russe avait été connu, une proposition du même genre avait été mise en avant, à Constantinople, par le sultan, et qu'une impératrice de Russie ne pouvait consentir à être mise en collaboration ou en concurrence avec le Grand-Turc. Beaucoup pensèrent (et l'hypothèse plus simple était plus vraisemblable) que c'était le chancelier Bestuchef qui, largement payé par l'or britan-

(1) Note de d'Argenson à Ledran, 15 avril 1745. (*Correspondance de Russie.*—Ministère des affaires étrangères.) — Voltaire, éd. Beuchot, t. XXXVI, p. 130. — *Correspondance générale*, 3 mai 1745.

nique, avait su retourner à la dernière heure l'humeur mobile de sa maîtresse. Il est vrai que le même Bestuchef avait accepté 50,000 ducats du ministre de France pour opérer en sens contraire, mais l'Angleterre était bien assez riche pour surenchérir. Toutes les suppositions étaient permises, car tout était croyable de tels gens conduits par de tels mobiles. Le fait cependant que tout changeait à Saint-Pétersbourg le même jour et presque à la même heure où Vienne était dans le triomphe, et où Munich se rendait à discrétion, permet de penser que là comme ailleurs, et même dans ces régions reculées, la voix de la fortune s'était fait entendre et obéir. Le rôle d'arbitre, d'ailleurs, ne devenait-il pas inutile et presque ridicule quand le procès semblait décidé d'avance par le sort des combats (1)?

Quoi qu'il en soit et quelle qu'en fût la cause, l'abandon inattendu de la Russie, à un moment si critique, déguisant peut-être des desseins plus hostiles, était pour Frédéric la plus redoutable des complications; attaqué de front par l'Autriche, pris en flanc par la Saxe, s'il venait à être menacé aussi au nord et sur ses derrières, il allait se trouver véritablement entouré comme par un cercle de feu. Les revers de la campagne précédente n'avaient atteint que le prestige de sa renommée : l'issue de la lutte qui allait s'engager mettait en cause l'existence même de sa royauté. La frontière silésienne n'étant séparée que par une petite distance et par une plaine tout ouverte de la capitale même de la Prusse, Breslau reconquis après une bataille malheureuse, c'était presque Berlin remis à la discrétion du vainqueur. Tout d'ailleurs manquait à la fois au conquérant d'hier, qui n'était même plus sûr d'être demain maître chez lui; car, pour la première fois depuis qu'il menait ses troupes au combat, l'argent lui faisait défaut pour les payer régulièrement. La première guerre avait épuisé l'épargne laissée par son père, et un court intervalle de paix n'avait pas suffi pour remplir le trésor mis à sec. Quand l'horreur de cette situation apparut à tous les yeux avec sa réalité poignante, ce fut dans l'entourage même le plus intime du prince un cri de douleur et d'effroi; à Berlin, la terreur était au comble, chacun songeait déjà à fuir, et les gens riches (ils n'étaient pas nombreux dans cette capitale, jusque-là peu favorisée de la fortune) faisaient ouvertement leurs paquets, pour emporter avec eux tous les objets de quelque valeur. Tout le mal provenant d'une agression peu motivée dont le roi était seul responsable, il pouvait lire un reproche silencieux dans tous les regards. On murmurait même assez haut

(1) D'Arneth, t. III, p. 41-46. — Droysen, t. II, p. 58 et suiv. — D'Aillon, ministre de France en Russie, à d'Argenson, mars et avril, *passim*. (*Correspondance de Russie*. — Ministère des affaires étrangères.)

que ce serait folie de sacrifier l'état entier et les vieilles provinces de Prusse au maintien d'une conquête improvisée par une fantaisie de la veille. — « Si j'ose le dire avec un profond respect, écrivait Podewils éperdu, Votre Majesté se rendrait responsable à elle-même et à toute la postérité, si elle voulait mettre toute la fortune de son état au hasard d'être renvoyé de fond en comble sans pouvoir jamais s'en relever (1). »

A ces conseils d'une prudence trop bien justifiée par l'imminence et la gravité du péril, Frédéric répondit avec un calme et une confiance qui ne provenaient d'aucune illusion. — « Je ne suis point étonné, dit-il, de l'embarras où vous êtes à Berlin. Je risque le plus de vous tous, et je suis tranquille et préparé à tout événement. Berlin n'est pas une ville qu'on puisse défendre; il faut l'abandonner et sauver effets, argenterie à Magdebourg et les dicastères de même. Laissez dans ce cas l'alternative dans ma famille d'aller à Magdebourg ou à Stettin. Mon intention est de tomber sur les Saxons après que leur armée et celle des Autrichiens sera entrée ici et que nous les aurons battus. Il faut des remèdes violens aux maux violens. Je veux tout conserver ou je veux tout perdre. Ne voyez pas tout en noir, mon cher ami. Il est vrai que la trahison de la Russie, si subite et pour une raison si frivole, n'était pas un événement à prévoir; il est vrai que nous sommes dans une grande crise et qu'il peut nous arriver bien des malheurs; mais à cela je réponds que deux ans plus tôt ou plus tard ne valent pas la peine qu'on s'afflige d'un malheur prévu,.. et que, si les choses tournent à bien, notre situation deviendra plus sûre et plus affermie qu'elle n'a été par le passé. Continuez à travailler à mon plan en honnête homme, et pensez que, quand nous n'avons rien à nous reprocher, nous ne devons pas nous affliger des événemens et des malheurs auxquels tous les hommes sont exposés... En cas que toutes les conjonctures se déclarent contre moi, j'aime mieux périr avec honneur que d'être perdu pour toute ma vie de gloire et de réputation. Je me suis fait un point d'honneur d'avoir contribué, plus qu'aucun autre, à l'agrandissement de ma maison; j'ai joué un rôle distingué parmi toutes les têtes couronnées d'Europe : ce sont autant d'engagemens personnels que j'ai pris et que je suis tout résolu de soutenir aux dépens de ma fortune et de ma vie. Vous pensez en fort honnête homme, et, si j'étais Podewils, je serais dans les mêmes sentimens; mais j'ai passé le Rubicon, et je veux soutenir ma puissance ou je veux que tout périsse, et jusqu'au nom prussien soit enseveli avec moi... Tranquillisez-vous, cependant, et donnez-vous

(1) Laurence, chargé d'affaires d'Angleterre en Prusse, à Carteret, 4 mai 1745. (*Correspondance de Prusse.* — Record Office.)

patience ; si l'ennemi entreprend quelque chose, nous le vaincrons à coup sûr, ou nous serons tous massacrés pour le salut de la patrie et pour la gloire de la maison. Mon parti est pris, quoique vous puissiez faire ; il est inutile d'entreprendre de m'en dissuader. Quel capitaine de vaisseau est assez lâche, lorsqu'il est entouré de l'ennemi et qu'il a fait tous ses efforts pour s'en dégager, et ne voyant plus de secours, qu'il ne mette généreusement le feu aux poudres pour priver aussi l'ennemi dans son attente? Pensez que la reine de Hongrie, cette femme, n'a pas désespéré de son sort lorsque ses ennemis étaient devant Vienne et que ses plus florissantes provinces étaient envahies, et vous n'auriez pas le courage de cette femme lorsque nous n'avons pas encore perdu de bataille, qu'il ne nous est arrivé aucun échec et que, par un heureux succès, nous pouvons remonter plus haut que nous n'avons jamais été! Adieu, mon cher Podewils ; fortifiez votre courage, donnez-en aux autres, et si un malheur arrive, — dont certainement je souffrirai le plus, — soutenez-le avec magnanimité et constance ; c'est tout ce que Caton et moi peuvent vous dire (1). »

Noble langage et vraiment royal ! Pourquoi faut-il que celui qui le tenait eût attiré sur sa tête l'orage même qu'il mettait tant de grandeur d'âme à braver? — « Quand on n'a rien à se reprocher, » disait-il. Pouvait-il donc oublier que, s'il était réduit à jouer toutes ses destinées sur une seule carte, c'était pour avoir voulu doubler un enjeu frauduleusement gagné dans une première épreuve? Ce n'est pas la seule fois, d'ailleurs, qu'on devait le voir dans le cours de cette vie mémorable, après avoir soulevé la conscience publique par l'abus de la puissance, reconquérir l'admiration et presque l'estime par sa fermeté dans le malheur, comme s'il se fût fait un jeu de provoquer la fortune à l'abandonner, pour la contraindre ensuite de se ranger derrière lui par des coups de force et de génie.

Ce calme étonnant d'esprit, et surtout de conscience dont jouissait Frédéric, avait l'avantage incomparable de lui permettre d'organiser d'avance dans le moindre détail, avec un sang-froid qui pensait à tout et prévoyait toutes les chances, la résistance à l'attaque qui, de tant de côtés à la fois, était prête à fondre sur lui.

(1) *Pol. Corr.*, t. IV, p. 133-134. — Frédéric à Podewils, 19, 26, 27 avril 1745. La première de ces lettres est antérieure à la paix de Fuessen, comme le sont également plusieurs de celles que je vais avoir encore à citer; mais elles datent toutes du moment où le succès des armées autrichiennes en Bavière fut regardé pour assuré par tout le monde, sauf par ceux qui, comme Chavigny, avaient un intérêt personnel à en douter jusqu'à la dernière heure. A partir de la fin de mars, la capitulation de l'électeur n'était plus qu'une affaire de peu de jours à attendre, et l'effet, comme nous dirions aujourd'hui, en était escompté d'avance.

Un point, cependant, plus important que tout autre, et qu'il avait peine à tirer au clair, c'étaient la nature et l'importance du concours que, dans ce péril dont la face était nouvelle, il pouvait attendre de la France. Tout ce qui avait été médité, discuté ou arrêté à cet égard; tous les plans de campagne formés par Belle-Isle, apportés à Berlin ou remportés à Versailles par Courten, et sur lesquels d'ailleurs on n'était jamais bien tombé d'accord, devenaient sans application depuis que la Bavière, soumise, était soustraite au mouvement des armées, puisque tous ces projets avaient la défense de l'électorat pour objet principal et le Danube pour base d'opérations. Tout était donc à recommencer sur nouveaux frais, et ç'allait être là, on peut bien le penser, le sujet de nouveaux et vifs débats entre les deux gouvernemens, dans lesquels Frédéric, tel qu'on le connaît, ne devait se faire faute ni d'amers reproches ni de récriminations mordantes.

Dans une série de dépêches pressantes, il mit littéralement à la question le ministre français pour tirer de lui la promesse d'une aide immédiate et effective; et, pour commencer, il lui faisait sans pitié son procès, le déclarant seul coupable et seul responsable de tous les maux et de tous les périls de la situation. La défection de la Bavière, suivant lui, n'était imputable qu'à la France, qui n'avait pas su la secourir à temps. De même l'attitude aggressive de la Saxe n'était due qu'à l'orgueil qu'on lui avait inspiré, en perdant son temps à la courtiser; et maintenant, après tant de fautes commises, qu'allait-on faire? Oubliait-on donc que, si sa personne et son royaume couraient fortune aujourd'hui, c'était parce que l'année précédente il avait, par une diversion opportune en Bohême, forcé l'Autriche à lâcher l'Alsace déjà conquise, et sauvé ainsi de la ruine la France envahie et son roi à l'agonie?

Le grief était spécieux et la réclamation fondée en apparence; mais, comme il était aisé de prévoir l'attaque, il n'aurait tenu qu'à d'Argenson d'avoir en poche la meilleure des répliques à y opposer. Il lui aurait suffi de s'être procuré la preuve (qu'on lui avait, je l'ai dit, cent fois offerte à La Haye, à Londres et à Dresde) des négociations clandestines engagées par Frédéric avec l'Angleterre. Si ces pourparlers avaient abouti, en effet (et ce n'était pas, on l'a vu, la faute de Frédéric s'ils étaient restés en route), quel eût été le sort d'une armée française engagée en Bavière sur sa parole? Aurait-elle pu s'y défendre, seule, contre toute l'Allemagne soulevée, en présence de la Prusse devenue tout à coup neutre, inactive et presque hostile? Frédéric n'aurait-il pas lui-même engagé la Bavière à se faire comprendre dans une pacification générale des puissances allemandes, conclue à l'insu et à l'exclusion de la France? C'eût été la répétition exacte des scènes dont la Bohême avait été le témoin deux années au-

paravant : la France délaissée, sinon trahie, aurait vu de nouveau ses troupes bloquées dans quelque citadelle et contraintes de se rendre à discrétion ou de se faire jour, l'épée à la main, par une retraite périlleuse. En tout cas, l'isolement auquel Frédéric se plaignait de se voir livré, ce serait lui qui l'aurait imposé à sa trop confiante alliée. Partant quitte, chacun était libre désormais de rester chez soi et de ne songer qu'à ses propres intérêts; les griefs étant au moins égaux de part et d'autre, personne n'avait le droit de rien reprocher ni de rien réclamer à l'autre. Mais ne s'étant pas muni à temps de la pièce de conviction qui aurait fermé la bouche aux récriminations et rétorqué l'accusation contre l'accusateur, il ne restait à d'Argenson d'autre rôle à prendre dans ce dialogue que la tâche toujours ingrate de plaider les circonstances atténuantes et d'offrir, pour des torts dont il ne se disculpait qu'à moitié, des justifications et des réparations insuffisantes.

En réalité, le trouble du ministre français était très grand et presque égal à sa surprise; car, trompé par les illusions, volontaires ou non, de Chavigny, l'anéantissement de la Bavière le prenait absolument au dépourvu. — « Comment quarante mille hommes ont-ils pu céder devant quinze mille? » répétait-il, en oubliant qu'on l'avait averti depuis longtemps que les troupes bavaroises n'existaient que sur le papier. Dans cette confusion d'esprit (dont ses notes confidentielles nous donnent le témoignage), la communication qu'il prépara pour répondre aux plaintes du roi de Prusse parut si imparfaite, si peu concluante, même au conseil des ministres, qu'il fallut la faire corriger, compléter et presque refaire par le maréchal de Noailles, aidé du diplomate Bussy. Elle n'en fut, à dire le vrai, ni meilleure ni plus forte. Tout se bornait toujours à dire qu'on n'avait pu défendre la Bavière, parce qu'on ne défend pas un peuple et un prince qui s'abandonnent eux-mêmes; et que, si la Saxe s'éloignait, c'est qu'on n'avait pas su la détacher de l'Autriche, en lui offrant de bonne grâce la candidature impériale; mais qu'il serait peut-être temps encore de réparer cette faute. D'ailleurs, on se mettait toujours à la disposition du roi de Prusse pour combiner les mesures à prendre, en vue de la campagne prochaine, en Allemagne, et en attendant, les opérations de Flandre, poussées avec vivacité, allaient opérer la diversion la plus avantageuse. Le tout fut envoyé à Frédéric avec un petit billet flatteur de la main de Louis XV lui-même.

C'était là, il en faut convenir, une assez pauvre argumentation, qui, sans donner aucune satisfaction à Frédéric, lui laissait tous les avantages de la discussion; aussi n'y a-t-il pas lieu d'être surpris qu'il l'ait accueillie avec une impatience à peine tempérée par le mépris. Après avoir criblé la pièce française de notes amères et de coups de crayon irrités, il s'amusa à y répondre point par point,

prenant exactement la même forme, celle d'un mémoire didactique mis sous le couvert d'un billet royal. — « Il semble, est-il dit dans ce mémoire, que le meilleur parti qu'on puisse prendre entre des alliés est de ne point entrer dans la discussion de certains faits qui ne peuvent causer que des reproches, et ces reproches de l'aigreur. Suffit que celui qui fait son apologie croit avoir besoin de se justifier. » — Partant de là, l'idée de rentrer en négociations avec le roi de Saxe au moment où il est déjà en armes aux portes de la Silésie y est repoussée avec dédain. Même accueil est fait à la promesse d'une diversion en Flandre, qui ne peut rien changer à l'état des affaires en Allemagne. — « Si les Espagnols, dit toujours le mémoire, font une descente dans les Canaries, que le roi de France prenne Tournay ou que Thomas Tuli-khan (*sic*) assiège Babylone, ces faits sont tout à fait égaux, et personne dans l'état n'est d'opinion que cela apporte le moindre changement dans la guerre de Bohême et de Moravie (1). »

Bref, cette correspondance plus qu'aigre-douce se termine par l'exigence des trois points suivans : 1° marche immédiate de l'armée française du Bas-Rhin sur le Hanovre, *seul moyen*, dit Frédéric, *de faire prendre une dose d'émétique à l'Angleterre ;* 2° notification officielle faite à la Saxe, portant que l'entrée d'un seul de ses soldats en Silésie serait considérée par la France comme une offense personnelle, et, par conséquent, comme un cas de guerre ; 3° enfin, l'octroi d'un subside de 4 millions à prendre sur les fonds qui devaient rester libres depuis qu'on n'avait plus de pension à payer à l'électeur de Bavière. Chambrier eut ordre d'obtenir sur ces divers articles une réponse par oui ou par non (2).

C'était une instruction que l'envoyé prussien aurait été bien embarrassé pour exécuter, car, avant que la lettre qui le portait fût non-seulement arrivée à Versailles, mais partie de Berlin, le roi de France s'était mis en campagne pour la Flandre, les opérations militaires étaient déjà très vivement engagées, et comme il emmenait avec lui plusieurs de ses ministres, notamment celui des affaires étrangères, il était clair qu'aucune résolution définitive ne pouvait être prise ni même sollicitée avant que l'issue au moins des premiers engagemens ne fût connue.

Seulement, ce départ royal en lui-même était une réponse anti-

(1) Observations sur les événemens de Bavière, 3 mai 1745. (*Correspondance de Prusse.* — Ministère des affaires étrangères.) — *Pol. Corr.*, t. IV, p. 152. — Frédéric à Louis XV, 16 mai 1745. — Réponse au mémoire du roi de France. — *Pol. Corr.*, t. IV, p. 158 et 166.

(2) Frédéric à Chambrier, 17 mai 1745. (*Correspondance de Prusse.* — Ministère des affaires étrangères.)

cipée, et en fait, sinon en paroles, un refus catégorique opposé aux exigences de Frédéric. Ce que demandait Frédéric, en effet, c'était au fond tout simplement qu'on mît à sa disposition deux armées françaises, l'une immédiatement pour marcher en droiture sur le Hanovre, l'autre éventuellement pour appuyer et rendre sérieuses les menaces qui devaient être adressées à la Saxe ; en d'autres termes, que le principal effort des armes françaises fût porté de nouveau au cœur de l'Allemagne et engagé au service de la Prusse. Or, du moment qu'une armée royale combattait déjà en Flandre, l'impossibilité de faire droit à une telle demande était évidente et ne souffrait même plus de discussion. Il était clair que là où le roi de France payait de sa personne, là serait toujours et devait être la plus forte et la meilleure partie de ses troupes. Tout ce qui n'était pas mis directement sous ses ordres devait pourtant être conduit et ménagé de manière à rester toujours disponible, et à pouvoir être rallié en cas d'échec pour lui venir en aide. Par cela seul donc que le roi commandait en Flandre, toute autre opération militaire que celle qu'il dirigeait lui-même n'était plus qu'un accessoire exposé à tout instant à être sacrifié au principal. L'incompatibilité entre le parti déjà pris à Versailles et celui que sollicitait Frédéric était manifeste.

Le ministre de Prusse ne pouvait même conserver à cet égard aucune illusion, car Louis XV, en donnant, par sa seule présence, la préférence à la campagne de Flandre sur toute autre, ne faisait que répondre à un sentiment national très vivement exprimé autour de lui. Le dégoût des expéditions allemandes, déjà si général et si profond, ne pouvait qu'être accru et passer à l'état aigu à la suite des derniers événemens. De Flandre on avait déjà vu venir une fois la victoire, on courait volontiers à sa rencontre ; mais d'Allemagne n'arriverait-il donc jamais que des nouvelles d'humiliation et de ruine? A tout prix on voulait bannir la pensée de ce pays néfaste et en détourner ses regards, et cet élan de l'opinion commune était secondé par des raisons politiques et militaires très solides, que développaient tout haut des juges compétens. — « Les armées du roi ne sont pas assez fortes pour prendre l'offensive à la fois en Flandre et sur le Rhin ; il faut choisir. » — Ainsi s'exprimait, dès le commencement même de l'hiver, un rapport très bien fait, attribué à un ami personnel du maréchal de Saxe, le comte de Lowendal, et écrit sous son inspiration... — « La conduite de l'armée du Bas-Rhin ne doit donc être qu'un jeu qui tienne en suspens et rende inutiles les forces détachées de l'armée ennemie. Mais l'effort doit se faire, de notre part, en Flandre. Agir autrement, ce serait perdre de vue notre objet... Quand nous nous emparerions du Hanovre (continue l'auteur anonyme, parlant ici comme s'il avait eu la confidence ou la

divination des désirs que devait exprimer Frédéric), il faudrait une armée pour le garder tant que la guerre durera. Elles sont fort chères à entretenir dès qu'elles sont au-delà des frontières, et la paix, si avantageuse qu'elle soit, il n'en restera rien, pas le moindre dédommagement. Le roi d'Angleterre n'a rien à nous offrir qui fût à notre bienséance. Du côté de la Flandre, il n'en est pas de même; nous pouvons y faire des conquêtes : elles ne nous resteront pas toutes, mais nous pouvons espérer d'en garder quelques-unes, et ce qui nous en restera sera autant de diminué aux possessions de la maison d'Autriche. De plus, nous y vivons à ses dépens. »

Les mêmes considérations étaient développées, avec plus de force encore, par le maréchal de Noailles, dans une lettre adressée confidentiellement à Louis XV, et il les appuyait non-seulement sur l'intérêt de la grandeur, mais sur les nécessités de la défense nationale. « Dans la position où nous sommes, disait-il, il est de la prudence et même presque indispensablement nécessaire de ne faire la guerre offensive que d'un seul côté à la fois. Il serait impossible de l'entreprendre en plusieurs endroits en même temps : les guerres passées fournissent assez d'exemples du peu de succès de pareilles entreprises, et l'on n'a pas de forces suffisantes pour oser seulement le tenter. Il n'y a plus de choix, Sire, sur le lieu où on doit agir offensivement. » — Et il allait jusqu'à conclure que le meilleur plan serait de faire retirer l'armée du Rhin derrière le fleuve, avec ordre de maintenir sur la frontière française une ligne purement défensive. La conclusion était hardie, et peut-être la seule logique ; seulement, pour qu'elle fût vraiment applicable, il aurait fallu, en évacuant le sol de l'Allemagne, renoncer aussi à lui dicter le choix d'un empereur, car on ne pouvait faire le vide de toute action militaire et prétendre y conserver même l'ombre d'une influence diplomatique. C'était une inconséquence ou une contradiction dont il était peut-être un peu tard pour s'aviser (1).

Quoi qu'il en soit, Noailles et Lowendal voyaient juste, et le Danois, si récemment devenu Français, raisonnait avec l'instinct du véritable intérêt et de la gloire de la France. Ce jour-là, comme dans tout le cours de notre histoire, c'était bien sur notre frontière septentrionale que se jouait la partie décisive et que notre patrie devait tourner ses regards, soit pour défendre, soit pour accroître sa grandeur. Mais il n'est pas étonnant non plus que ces considérations d'un patriotisme exclusif et un peu jaloux ne fussent que

(1) Mémoire sur la campagne de 1745, attribué au comte de Lowendal. (Papiers de Condé. — Ministère de la guerre.) — Noailles au roi, 29 avril 1745. Rousset, t. II, p. 191.

médiocrement du goût de Frédéric. Il exagérait sans doute sa pensée, quand il prétendait qu'une armée française en Flandre ne lui rendait pas plus de service qu'au Monomotapa, car une diversion qui empêche une coalition de concentrer ses forces n'est jamais sans utilité. Mais il est certain que, pour sauver Berlin en péril, soixante mille hommes, commandés par le maréchal de Saxe auraient mieux fait son affaire sur le Danube ou sur l'Elbe que sur l'Escaut. Quand il se bornait à dire à Valori : « La Flandre est un objet pour le roi de France, elle n'en est pas un pour le roi de Prusse, » il restait dans l'exacte mesure de la vérité. C'est ainsi que, des deux parts, sans s'être donné le mot, mais à la lumière des faits et par les leçons de l'expérience, on arrivait à une conviction pareille, à savoir qu'entre les deux états encore nominalement unis avait cessé d'exister cette communauté d'intérêts qui peut seule assurer la solidité et même la fidélité des liaisons politiques. La France était lasse de se ruiner en hommes et en argent pour fonder à ses dépens, au fond de l'Allemagne, une puissance nouvelle dont la reconnaissance était plus que douteuse, et le monarque prussien, de son côté, qui s'était fait un jeu de prendre ou de laisser à son gré l'alliance française, suivant le caprice du jour ou l'humeur de son ambition, s'irritait de ne plus trouver sous sa main le jouet ou l'instrument aussi docile. Sur le seul point que les deux gouvernemens poursuivissent encore en commun, l'élection impériale, leur accord tout négatif n'était qu'apparent, puisqu'ils ne pouvaient s'entendre sur le choix du candidat à opposer au grand-duc, et que Frédéric était prêt à sacrifier sa résistance au moindre profit personnel qui lui serait offert.

Ainsi, peuples, armées et princes se dégoûtaient et se détachaient insensiblement les uns des autres, et on allait avoir le spectacle singulier de deux gouvernemens encore engagés dans une alliance apparente, mais travaillant et combattant chacun de leur côté, sans unir leurs efforts, sans concerter leurs desseins, se soupçonnant à toute heure et se reprochant même l'un à l'autre la stérilité de leurs victoires. C'est qu'une alliance, quand elle n'est pas fondée sur une confiance mutuelle et sur des intérêts communs, loin d'être une force, est une chaîne pesante qui, gênant les mouvemens des deux parties, et tirée en sens contraire avec un frottement continu, ne peut tarder à se rompre.

Duc De Broglie.

UN

ACCIDENT

I.

Entre Bâle et Schaffhouse, à un endroit où le Rhin, profondément encaissé, se précipite en tourbillonnant par-dessus les rochers qui rendent toute navigation impossible, apparaît, pittoresquement située sur les deux rives que réunit un pont couvert, l'agglomération confuse de vieilles tours, de murailles croulantes, de toits en escalier, de pignons pointus, qui porte le nom de Laufenbourg, emprunté tout ensemble aux rapides et au château. Une coloration uniforme et singulièrement vigoureuse recouvre les ruines encore imposantes du *burg*, les façades jadis enluminées des maisons, les tuiles moussues des toitures, le clocher peint de l'église, les établissemens épars des pêcheurs de saumon ; tout cela est d'un brun rouge, éclairé, pour ainsi dire, par les jeux brillans du remous, par le bouillonnement de l'écume argentée. Si peu considérable que paraisse ce point géographique, il se divise entre deux nationalités et forme deux villages distincts : le Grand Laufenbourg est suisse, le Petit Laufenbourg est badois. Leurs habitans sont soumis à des lois différentes ; par exemple, tandis que, d'un côté du pont, les hommes subissent le régime militaire allemand dans toute sa rigueur, leurs voisins d'Argovie, plus doucement traités, ne se rendent sous les drapeaux que pendant la très courte période des manœuvres annuelles. C'était contre cette apparente injustice du sort que s'indi-

gnait Hermann Wolf, échappé depuis la veille seulement à la vie de caserne, qui lui avait laissé de médiocres souvenirs, et rendu enfin au plantureux bien-être dont on jouissait chez son père, l'hôtelier de la *Gasthaus zum Rothen Ross*.

L'auberge du *Cheval rouge* n'est guère qu'un cabaret assez rustique, mais sa situation en plein marché lui assure une clientèle nombreuse, celle des paysans qui viennent vendre leurs denrées en ville. Il y a de riches cultivateurs dans la plaine fertile qui se déroule comme un étroit ruban de verdure entre les ramifications sud de la Forêt-Noire et le lit du Rhin, en face des escarpemens rocheux et boisés de la rive helvétique. Ceux-là estimaient fort tels vins de propriétaire que recélaient les caves renommées du *Cheval rouge*. La cuisine aussi était excellente; il suffisait pour s'en convaincre de voir le vieux Wolf assis au seuil de sa maison, sous l'énorme enseigne qui portait, suspendu à un croc de fer, le plus fougueux des coursiers, lequel eût d'ailleurs ressemblé à un lièvre, si un lièvre pouvait être bai-cerise touchant au vermillon. Gras à lard, la face rubiconde, l'œil noyé dans une double béatitude d'ivrogne et de fumeur, le vieux Wolf avait toujours l'air de ruminer un repas copieux. Peut-être faisait-il en lui-même le compte des écus que lui rapportaient le *Cheval rouge* et quelques terres, en outre, d'un bon produit, qu'il tenait de sa défunte femme, sans parler du commerce de bois assez considérable qui regardait plus spécialement son fils; mais, ce jour-là, le gros aubergiste n'avait pas le temps de s'engourdir au soleil : c'était fête au village allemand, et presque toute la population ouvrière de la ville suisse avait franchi, pour s'y rendre, le pont couvert où continuaient de défiler les promeneurs endimanchés. L'hôtel de la Poste n'héberge que les bourgeois; au *Cheval rouge*, des cliens plus modestes débordaient jusque dans le jardin, dans la rue même où l'on avait dressé une longue table. Les gobelets s'alignaient par douzaines devant de taciturnes et pacifiques buveurs, enveloppés d'un nuage épais de tabac. On entendait sous la treille qui abritait le jeu de quilles les boules s'entre-choquer avec un bruit sec, et les premiers grincemens du violon appelaient la jeunesse dans la salle de danse voisine.

— Dire que c'est la première fois depuis trois ans que je me trouve ici pour la fête! grognait Hermann Wolf, attablé sous une tonnelle, devant un peloton serré de bouteilles.

Il était, en l'honneur de son retour, l'hôte fêté de la maison plutôt qu'un aide bien actif; dans la joie qu'il éprouvait de le revoir, son père l'avait dispensé de toute corvée : « Amuse-toi d'abord! » avait-il dit. Et l'ex-soldat profitait de la permission.

Il trinquait depuis le matin avec des amis, empressés à célébrer sa bienvenue.

— Allons, Anton, tu boiras encore une rasade! Cet *affenthaler* vous a un bouquet!.. Je ne crois pas que tu aies eu souvent l'occasion de goûter du vin pareil.

— Ni même de moins bon, répondit philosophiquement le camarade interpellé. Je suis un buveur d'eau, tu le sais bien.

— Contraint et forcé, je suppose, moi qui connais le fond de ta bourse, repartit le jeune Wolf avec un gros rire. Raison de plus pour te laisser faire quand il n'en coûte rien.

— Non, la tête me tourne déjà. Merci!

— Poule mouillée! *Weibling!* s'écria d'un air de mépris le fils de l'aubergiste. Je reprends donc enfin mes avantages sur toi! Pendant que je faisais l'exercice et que je montais la garde comme une machine, tu étais ton maître, tu restais au pays, et j'étais réduit à t'envier, sans le sou comme tu l'es; mais me voilà libre à mon tour, libre de boire, de flâner, de me divertir, et cette liberté-là, tu ne l'auras jamais de la même façon. Il ne suffit pas de trois ans pour se débarrasser de toutes les servitudes. La discipline militaire en est une, très dure, mais la misère, c'est encore pis, n'est-ce pas?

Il riait encore, un peu excité par l'ivresse commençante qui met à nu les mauvais sentimens ensevelis d'ordinaire dans les noires cachettes de l'âme, où ils se dissimulent à celui-là même qui les éprouve.

L'autre, les yeux baissés sur son verre, tordait sa moustache blonde d'une main nerveuse, mais sans se fâcher autrement. Il avait l'espèce de patience habituelle aux déshérités, et, d'ailleurs, il savait qu'Hermann pouvait dire, sans songer à mal, des choses qui eussent blessé de la part d'un autre; il était grossier,.. c'était sa manière; toujours il l'avait connu ainsi; de pareilles dispositions n'avaient pas dû s'améliorer au régiment. Ces deux garçons, nés dans des conditions très différentes sous le rapport de la fortune, avaient eu pourtant presque la même mère, c'est-à-dire qu'ils avaient été nourris du même lait, Hermann, orphelin dès son premier jour, ayant été confié aux soins d'une belle et brave femme du grand Laufenbourg, Bertha Claus, qui l'avait élevé avec son petit Anton. Une tendresse presque égale avait veillé sur leur berceau; de là l'espèce de fraternité qui semblait autoriser un excès de sans-gêne chez Hermann et condamner Anton à tout supporter en silence. Ces frères de lait, qui avaient dit *mutterchen*, petite mère, à la bonne âme qu'ensemble, tout jeunes encore, ils avaient pleurée, — c'était surtout le souvenir de ces larmes-là qui attachait fidèlement Anton à Hermann, — ces compagnons presque du même âge, et qui avaient puisé la vie à la même source, se ressemblaient d'ailleurs aussi peu que possible. Le plus riche

des deux, celui qui était vêtu de drap fin comme un bourgeois et qui portait à son gousset une chaîne de montre en or, avait malgré cela, et d'autant plus peut-être, la mine d'un rustre. Sa tête trop grosse, où frisaient des cheveux roux plantés très bas sur un front énergique et volontaire, s'attachait à un cou trop court, qui lui-même tenait à des épaules démesurément larges. Le visage presque carré, avec ses pommettes et sa mâchoire saillantes, avait quelque chose de léonin sous l'abondant poil fauve de la barbe et des sourcils. Petit et trapu, il réunissait tous les signes d'une force physique peu commune; l'éclat de ses dents blanches prêtait seul quelque agrément à cette physionomie où dominait la dureté. Mais il ne souriait guère, étant de ces hommes que le vin rend sombres et querelleurs, que l'amour rend jaloux, dont toutes les passions contenues à grand'peine prennent en éclatant un caractère farouche. La beauté très frappante du jeune homme qu'il avait traité de poule mouillée et de damoiseau parce qu'il refusait de lui faire raison, une fois de plus, le verre à la main, paraissait efféminée, en effet, auprès de sa robuste laideur.

La mère d'Anton Claus n'avait pu lui laisser que cela : des traits réguliers et le corps souple qui portait, avec une sorte d'élégance native, les plus pauvres vêtemens : cette veste de grosse toile, ces hautes guêtres usées. La nature a de tels caprices : sans s'occuper des habits dont on recouvrira son ouvrage, elle donne à un gueux l'allure d'un grand seigneur et coule un millionnaire dans le moule d'un manant. Par les seules comparaisons que suggérait sa présence, le fils de la lavandière humiliait le fils du riche aubergiste mille fois plus que celui-ci ne pouvait l'humilier par ses discours insolens.

Hermann n'était pas assez sot pour manquer d'en faire la réflexion, tandis qu'il le regardait assis vis-à-vis de lui, accoudé à la table avec cette expression de mélancolie pensive qui lui était habituelle et qui tenait peut-être, — car Anton ne pensait pas plus qu'un autre homme de sa classe, — à une longue moustache pendante et aux cils noirs qui ombrageaient en les alanguissant ses yeux bleus couleur d'eau profonde.

— Je vois à ta mine allongée que je n'ai touché que trop juste, poursuivit Hermann Wolf en se versant une nouvelle rasade. Allons, il ne faut pas prendre les choses au tragique. Le saumon n'a donc pas donné cette année?

— Quand on travaille pour les autres, on n'arrive jamais qu'à gagner sa vie... et tout juste encore, répondit Anton d'un air morose. Les patrons se réservent tout le profit, on n'a que la peine. Si j'avais pu apprendre un métier...

— Ou devenir savant... Pourquoi pas instituteur?.. interrompit

Hermann goguenard. Tu réussissais si bien à l'école, tandis que moi, j'ai toujours eu la tête dure. Avec tes manières douces et ton air hypocrite, cela t'aurait convenu tout à fait. Bah! la pêche est un métier comme un autre : c'était le métier de ton père après tout!

— Un métier qui ne l'a pas enrichi et qui ne m'enrichira pas non plus!

— Plains-toi donc! Quand on est exempt du service dont je viens de tâter...

— J'aurais fait volontiers la guerre et j'aurais consenti à y laisser ma peau pour être d'abord riche une année seulement... riche comme toi.

— A quoi bon? Un année, c'est bien vite passé,.. à moins qu'on ne soit soldat pourtant, car alors elle semble interminable. Du reste, tu n'es pas dégoûté. Faire la guerre... Ma foi, je l'aurais faite aussi de bon cœur, je ne demandais que cela, me battre! Mais moisir dans une garnison... Après tout, tu ne t'y ennuierais pas, peut-être ; tu aurais pour te consoler des succès de joli garçon, dit Hermann avec un regard à demi railleur, à demi envieux, de ses petits yeux noirs couverts et perçans.

— Fais-moi donc accroire, s'écria Anton, que les femmes ne t'ont pas aidé à passer le temps!

— Avec de l'argent, parbleu, on a raison d'elles toutes,.. mais, au fond, je leur fais peur. Qu'importe, reprit brutalement Hermann, en écrasant le sable sous son talon, qu'importe, si, en somme, on les trouve dociles? Je me moque de plaire, pourvu qu'on me cède. Voyons, sans être trop curieux, je voudrais savoir... Que ferais-tu si ton souhait se réalisait, si tu étais riche comme moi pendant un an ou davantage?

— Je me marierais tout de suite.

— Voilà une belle idée! Se mettre volontairement la corde au cou! Mon père me persécute pour cela depuis que je suis arrivé. Il voudrait voir une femme derrière le comptoir et des petits enfans autour de lui. Plus tard, je ne dis pas non. Mais le vieux devra, bon gré mal gré, attendre. Je suis décidé à courir encore un peu de la blonde à la brune. Tout ce que j'ai vu de jolies filles depuis hier, des gamines qui ont eu le temps de pousser en mon absence,.. cela fait venir l'eau à la bouche, ma parole! Tiens, la petite Bærbel, quelle gentille luronne! Elle vous a pris un minois effronté, un embonpoint appétissant avec cela! Une vraie caille! Et Lina Burgi! Quand je l'ai embrassée hier, dans notre jardin, sous prétexte qu'elle devait me payer droit de passage, elle a rougi jusqu'aux oreilles. Et la grande Agathe Rebstock! Je la crois devenue coquette comme il convient. Oh! j'aurai encore de gais dimanches. Me marier! Plus

souvent! J'ai mieux à faire. Toi aussi... Quel diable te talonne?.. Tu es donc bien amoureux? Et d'une fille terriblement sage?.. Amoureux de la mauvaise façon?.. Amoureux comme une bête!.. Mais, tonnerre! En voici une plus jolie que toutes les autres, dit soudain Hermann en baissant la voix.

Il se leva, non sans trébucher un peu, puis retomba assis, les yeux fixés sur l'extrémité de l'allée où venait d'apparaître une troupe babillarde de jeunes filles qui riaient en se tenant le bras deux par deux. Celle qui marchait seule devant toutes les autres, avec la fierté joyeuse d'une jeune reine, était ravissante en effet: menue comme un oiseau, d'une délicatesse de teint si singulière que le soleil semblait pénétrer cette peau transparente, presque nacrée, pour la faire respendir. Lumineuse aussi était la torsade couleur de lin, espèce d'auréole soyeuse et argentée qui coiffait sa tête fine. Ces blondes-là ne sont pas très rares dans le pays, mais généralement enlaidies par des yeux d'albinos et par une grosse fraîcheur sur laquelle tranche le ton fade des cheveux, tandis qu'il n'y avait rien à reprendre au visage qui se penchait en ce moment pour la respirer sur une touffe de roses moins délicatement colorées que lui-même. La taille, dont un corsage tout uni à col blanc rabattu dessinait les contours, était des plus mignonnes. Une demoiselle de haut parage n'eût pas été mieux habillée en satin et en dentelle que ne l'était cette fille du peuple, dans la petite robe de cotonnade bleu pâle, probablement taillée et cousue de ses mains.

Le regard d'Anton s'était tourné aussi vers les nouvelles venues, mais avec une expression très différente de celle qui luisait dans la prunelle fauve d'Hermann; il avait l'air mécontent et soucieux. Peut-être, cependant, était-il pour lui, le sourire que la petite fée vêtue d'azur et couronnée d'un rayon de lune envoyait de loin, dans la direction de la tonnelle, tout en cueillant la rose qu'elle avait commencé par sentir.

— D'où sort celle-là? reprit brusquement Hermann. Je ne l'ai jamais vue. Elle n'est pas du pays.

— Si fait, c'est la petite Mina Rœssli, dont le père travaillait autrefois dans la fonderie Moser...

— Et qui traînait pendant ce temps-là des guenilles par les rues de Gross-Laufenburg, où sa grand'mère, votre voisine, était une espèce de mendiante? Impossible,.. tu te moques de moi. Je me rappelle un petit enfant chétif et barbouillé...

— Qui a été recueillie après la mort de ses parens par l'épicière, Mme Blasius, et placée, grâce à elle, aussitôt après sa confirmation, au grand hôtel de la chute du Rhin, le Schweizerhof, là-bas, à Neuhausen. Elle y était encore quand tu es venu en congé.

— Et depuis?

— Depuis, Mme Blasius est tombée malade et a chargé Mina de tenir sa boutique.

— Il y a longtemps?

— Un an peut-être. Vraiment tu l'admires tant que cela? Moi, je trouve Bærbel tout aussi bien.

— Imbécile! Bærbel n'est pas digne de dénouer les cordons de ses souliers. Auprès d'elle, c'est une lourdaude. Mais retourne-toi donc! Voilà qu'elle te fait signe.

Mina Rœssli s'avançait à petits pas dégagés, en souriant toujours et en portant par intervalles à ses narines palpitantes la rose dont elle semblait vouloir absorber tout le parfum; parfois aussi elle la mordillait du bout des dents. Près de la tonnelle où les deux hommes se trouvaient attablés, elle s'arrêta soudain et adressa de la tête un bonjour familier à Anton, qui s'était remis à contempler le fond de son verre avec persistance.

Hermann se leva, cette fois sans trébucher, comme si une nouvelle ivresse, s'allumant en lui, eût chassé celle du vin.

— Mademoiselle, dit-il avec un salut militaire qui voulait être plaisant, — mais sa voix rauque et sourde trahissait son émotion secrète, — mademoiselle, voulez-vous me donner votre rose?

Elle éclata d'un petit rire moqueur :

— Et pourquoi donc, monsieur? Je ne vous connais pas.

— Cette rose est à moi, vous l'avez cueillie sur mes terres. Je suis Hermann Wolf; mon père est le maître du *Cheval rouge* et de ce qui en dépend, des rosiers comme de tout le reste.

Mina parut embrasser d'un coup d'œil confus et respectueux l'auberge et le jardin, puis elle baissa ses paupières blondes en murmurant, sérieuse tout à coup et encore plus charmante ainsi :

— Pardon, monsieur, nous venons de prendre notre café à l'hôtel, mes amies et moi, voilà pourquoi nous nous trouvons dans ce jardin. C'est, du reste, le chemin le plus court pour aller au bal...

— Ah!.. tu vas au bal? interrompit Anton, qui, continuant de tirer sa moustache, n'avait encore rien dit.

— Sans doute! répondit-elle avec un éclair de son œil vert sablé d'or, lequel, pour quiconque l'observait de sang-froid, n'était nullement timide, mais caressant plutôt comme celui d'une chatte; c'était la même pointe d'hypocrite perfidie.

Malheureusement, il était difficile d'analyser, sans perdre la tête avant la fin de l'opération, les ingrédiens qui pouvaient bien entrer dans le charme subtil de Mina Rœssli. Ce regard chargé de sortilèges avait vite fait de vous ôter le jugement. Hermann en fut ébloui.

— Peste! tu tutoies les demoiselles, dit-il à Anton d'un ton sec

et méprisant qui lui rappelait sans paroles la bassesse de sa position.

— Nous demeurions porte à porte quand j'étais enfant, expliqua Mina ; il me faisait jouer, il m'emmenait à la pêche, il a toujours été bon pour moi. Pauvre Anton!.. Voilà votre rose, monsieur Wolf, puisqu'elle vous appartient.

— Non, je veux qu'elle soit à vous et que vous me la donniez de votre plein gré, riposta Hermann s'obstinant au jeu.

— Quelle idée! s'écria la jeune fille en recommençant à rire. Vous faire un cadeau?.. comme cela?.. à première vue? Que dirait-on de moi?..

Anton semblait attendre avec anxiété la fin de ce badinage. De fait, c'était son cœur, son cœur torturé que la coquette tenait et balançait au bout de ses doigts au lieu de cette fleur qu'il eût voulu lui arracher.

— On ne peut trouver mauvais, répliqua Hermann, s'échauffant davantage, que je porte les couleurs de la plus jolie fille des deux Laufenbourg, je devrais dire peut-être de la Suisse et de l'Allemagne ensemble.

Cet éloge hyperbolique décerné devant ses compagnes amena une rougeur d'orgueil aux joues de la petite Rœssli ; sans se faire prier plus longtemps, elle passa elle-même sa rose à la boutonnière d'Hermann.

— Je regrette de n'en avoir pas cueilli une seconde, dit-elle à Anton Claus, comme pour ôter toute importance à la concession qu'on venait d'obtenir d'elle.

Il ne répondit pas et resta, les lèvres serrées, sans la regarder.

— Non! dit Hermann, il vaut mieux, je vous jure, que vous n'ayez qu'une rose et qu'elle soit pour moi. Je la porterai au bal où nous allons nous retrouver et où je rattraperai, avec votre permission, le temps perdu sans vous connaître ; je la porterai fanée demain et toujours. Elle ne me quittera plus.

Ces paroles sentimentales, prononcées d'une voix enrouée par cette bouche qui semblait coutumière des jurons et des plaisanteries de caserne plutôt que de galans propos, parurent amuser singulièrement toutes les jeunes filles, car elles se mirent à rire en chœur. Elles riaient toujours en se dirigeant vers la salle de danse, et se retournaient pour regarder de loin tantôt Hermann, qui, fasciné, les suivait de l'œil, tantôt Anton, toujours debout, la tête baissée.

En s'éloignant, Mina lui avait dit : « On te verra au bal, toi aussi, n'est-ce pas? »

Il avait répondu en secouant la tête, et, d'un mouvement d'épaules, elle avait paru répliquer avec insouciance :

— Soit! à ton aise.

— Il est maussade, ton amoureux! dit la grosse Bærbel.

— Lequel? demanda audacieusement Mina.

— Oh! te voilà fière, parce qu'Hermann Wolf t'a conté des douceurs à nos dépens, ricana la brunette que l'on nommait Lina Burgi.

— De plus grands messieurs m'en ont conté bien d'autres au Schweizerhof, riposta Mina d'un ton dédaigneux. Ce n'est pas un gros butor de soldat qui me fera tourner la tête.

— Le gros butor est riche, insinua malicieusement Agathe Rebstock.

— Et je ne le crois pas sot, ajouta Mina. C'est un homme,.. un homme qui doit bien vouloir ce qu'il veut.

Elle-même, la frêle créature, avec ses traits délicatement aquilins et ses yeux verts brillant d'une flamme étrange, elle savait ce qu'elle voulait, et elle était capable d'arriver à ses fins tout autant que cet hercule à mâchoire de dogue et à crinière rousse.

II.

Les bals villageois au bord du Rhin et par toute l'Allemagne diffèrent sur deux points essentiels des fêtes du même genre que l'on a pu voir en d'autres pays : l'orchestre, pour rustique qu'il soit, est toujours bon, et il n'est personne qui ne danse en mesure. Les valses, entraînantes ou rêveuses, appelaient la jeunesse dans la longue salle décorée de guirlandes de feuillage et des drapeaux entrelacés de Suisse et de Bade. Elles valsaient avec une précision presque mécanique et une légèreté d'oiseau, la grande Agathe et la brune Lina, et toutes les autres, même la trop rondelette Bærbel ; mais Hermann ne réalisa guère, en portant ses invitations de celle-ci à celle-là, son programme d'inconstance : il ne fit danser que Mina Rœssli, affectant, quand elle agréait un autre cavalier, de se traîner désemparé, sur les bancs où maintes agaceries venaient en vain le chercher. Ce n'était pas seulement l'ambition de plaire à un aussi important personnage qui excitait toutes ces fillettes; les femmes avaient peur de lui sans doute, il l'avait dit, mais certaines femmes ne haïssent pas d'avoir peur. Sans doute Hermann manquait de grâce; en revanche, il avait de la fougue et de l'élan : on se sentait emportée par lui comme l'est une alouette dans les serres du faucon, et ce genre de violence, sous la protection de la musique qui excuse les étreintes trop rudes, est souvent apprécié, ailleurs même qu'au village. Mina, par exemple, semblait y prendre goût. Elle s'abandonnait sans résistance aux bras vigoureux qui la serraient plus que de raison, permettant tout au plus à ses petits pieds de toucher le sol; sa joue qu'effleurait un souffle brutal était rouge de

plaisir plutôt que de honte ; les yeux levés vers ceux de son danseur, elle lisait dans ce regard dévorant mille choses hardies et y répondait par un sourire, le sourire de l'innocence. On eût pu croire qu'elle était simplement ravie de s'envoler, tout à l'ivresse de la valse ; mais, en réalité, elle pensait avec une satisfaction qui n'avait rien d'ingénu : « Ne dirait-on pas vraiment qu'il veut me prendre toute à lui et m'emporter! Soit! mais il n'ira que du côté où je veux qu'il me conduise. » Et dans un rêve très médiocrement poétique, elle voyait tournoyer l'auberge bien achalandée, puis des vergers, de grasses cultures, et, en bonnes espèces sonnantes et trébuchantes, le produit de cette jolie ferme, là-bas, dans la plaine. Peu importait à l'ambitieuse le chagrin d'autrui, peu lui importait qu'Anton, après de longues et mélancoliques réflexions sous la tonnelle du jardin où il était resté seul, fût entré dans la salle de bal, et qu'adossé au mur, il suivît d'un regard navré ce qui lui représentait un enlèvement. Elle se moquait que le malheureux interprétât d'une façon douloureuse ou sévère cet air d'extase que venait de remarquer en riant une dame anglaise au costume de touriste à demi masculin qui s'appuyait sur son bâton ferré au milieu d'un cercle de curieux venus des environs : « Titania, avait-elle dit, Titania et le clown! »

La valse fut longue, au gré d'Anton ; il passa par tous les degrés de l'indignation, de la colère et du mépris, mais son lâche amour resta malgré tout le plus fort, car, Mina ayant été ramenée ou plutôt rapportée à sa place par le ravisseur, il profita d'un moment où celui-ci s'éloignait pour s'approcher d'elle et l'inviter à danser.

— J'ai promis la prochaine valse, répondit-elle. C'est ta faute. Pourquoi te cachais-tu si bien?

— Tu l'as promise à Hermann Wolf? demanda Anton, très sombre.

— A lui ou à un autre, qu'est-ce que cela peut te faire?..

— Cela me fait que... Je ne peux pas le supporter... Depuis que je suis ici, j'entends des propos... Comment ne comprends-tu pas que vous vous donnez tous les deux en spectacle?

Il est curieux que ce soit toi, *toi*, entends-tu? qui me fasse de la morale!

— *Moi*, j'étais et je suis toujours prêt à t'épouser.

— Qui te dit qu'il ne soit pas dans les mêmes dispositions?

— Tu te moques pour me mieux tourmenter... Un homme que tu connais depuis une heure,.. et un homme dangereux, je t'en avertis, avec lequel il ne ferait pas bon plaisanter!..

— Prends garde, ton ami va t'entendre dire du mal de lui! Le voilà qui revient. Je te réserverai la prochaine danse.

— Non, je n'en veux pas, répliqua Anton, pâle comme la mort.

— A ton aise.

Il s'éloigna lentement, tandis qu'Hermann criait de loin, très haut :

— Mademoiselle Rœssli, j'ai fait apporter de l'auberge des rafraîchissemens ; ils vous attendent.

Et Mina prit son bras, parfaitement indifférente à tout ce qui n'était pas le triomphe de sa vanité. Elle se dirigea vers le buffet improvisé à son intention, en offrant à ses compagnes de profiter des galanteries dont elle était l'objet. Elle se fit des ennemies du même coup et le sentit avec délices ; elle connut l'âcre plaisir d'être enviée. Les impressions nouvelles qui lui remplissaient le cœur donnaient plus d'éclat à sa beauté.

Au milieu de la colère qu'il éprouvait, Anton ne pouvait s'empêcher de reconnaître qu'elle n'avait jamais été jolie à ce point ; l'idée de renoncer à elle lui devenait une torture insupportable. Après l'avoir vue danser un galop avec Hermann, qui trouva moyen, dans sa course échevelée, d'effleurer d'un baiser furtif cette tresse blonde à portée de ses lèvres, le malheureux vint comme malgré lui réclamer la faveur si fièrement repoussée quelques minutes auparavant.

— Ah ! tu te ravises,.. tu ne boudes plus ?.. lui dit Mina sans s'étonner.

Elle était un peu haletante ; ses lèvres, d'un rose vif, s'entr'ouvraient humides sur ses dents de nacre, et, tout en s'éventant d'une main avec son mouchoir, elle rajustait de l'autre un nœud de ruban très chiffonné à son corsage.

C'était sur ce ruban que restait fixé le regard accusateur d'Anton.

— Comment supportez-vous qu'on vous traite ainsi,.. qu'on prenne avec vous des libertés ?..

— Mon bon ami, n'en avez-vous pas pris beaucoup d'autres ?

Il y avait un contraste tout particulièrement odieux entre le ton sec, les paroles cyniques de la petite Mina et sa physionomie virginale, presque enfantine.

— J'imagine, reprit-elle en riant, qu'il ne serait pas fâché d'être à ta place, mais il est trop laid pour cela. Regarde-le donc là-bas, avec ses cheveux rouges et sa tournure épaisse. On ne choisit pas pour amant un pareil ours.

— Alors, demanda Anton, pourquoi me fais-tu souffrir à cause de lui ?

— Est-ce ma faute si tu es déraisonnable, si tu ne sais pas te contenter de la meilleure part ?.. Allons, nous perdons notre temps...

Elle avait rendu sa voix très douce pour l'apaiser, et sa petite main se posait plus douce encore sur son épaule.

Avec des sanglots dans la gorge et un retour de joie craintive dans le cœur, il se laissa une fois de plus entraîner et bercer avec elle par ce rythme à trois temps, tour à tour sentimental et gai, mélancolique et voluptueux, qui semble inventé pour servir d'accom-

pagnement à l'amour. Les quatre virtuoses à longs cheveux et en habits râpés qui occupaient l'estrade de l'orchestre n'écorchaient pas trop la musique de Weber, que, de son côté, cette assemblée de petites gens n'était nullement incapable de sentir.

Mais ce n'était pas pour la faire danser qu'Hermann venait d'inviter la grande Agathe. Il brûlait d'en apprendre plus long sur Mina Rœssli.

— Quelle chaleur! lui dit-il, dès les premières mesures. On n'en peut plus. Causons d'abord un brin.

Agathe sourit. Elle se rappelait une galante escarmouche engagée au débotté entre elle et le soldat de retour dans ses foyers. Sans doute, il voulait y donner suite.

— J'aurais besoin de conseils. Comment doit s'y prendre pour plaire un garçon de ma sorte, qui n'est ni beau, ni brillant, ni d'humeur aimable, mais amoureux seulement, très amoureux?..

— C'est déjà quelque chose, repartit la belle Rebstock avec une œillade incendiaire, et je connais des femmes qui n'exigeraient guère que cela; mais vous ne vous rendez pas justice, Hermann Wolf.

— Non pas, je me connais, on aurait beau me flatter. Je sais à qui vous donnerez toujours la préférence en secret.

Et il montra d'un geste de dédain affecté Anton, qui profitait du mouvement ralenti de la valse pour parler tout bas à Mina.

— Vous croiriez sérieusement que je préfère à tout une jolie figure? dit Agathe en se récriant.

— Mon Dieu! vous et les autres, vous et Mlle Rœssli.

— Oh! celle-là ne tient qu'au nombre des flatteurs; elle se ferait faire la cour, faute de mieux, par les mendians des rues. Mais il ne s'ensuit pas qu'elle méprise les avantages solides, et, pour ma part, je n'estimerais que ceux-là : une bonne réputation, une aisance convenable, un établissement...

— Alors, elle est coquette avec tout le monde, interrompit Hermann, peu soucieux d'approfondir le genre d'exigences de Mlle Rebstock.

— Qui?.. Mina?.. Les jeunes filles ne deviennent pas farouches dans un hôtel fréquenté par le beau monde.

— Vous la croyez légère tout de bon? C'est peut-être après quelque scandale qu'elle est revenue au pays?

— Comment le saurais-je?.. Vous feriez bien mieux de le lui demander à elle-même. Elle vous dirait que la reconnaissance la retient auprès de sa bienfaitrice, Mme Blasius, qui a besoin d'elle, étant malade.

— Du ton dont vous répétez cela, on supposerait que ce n'est pas la vérité!

— Hum! J'imagine plutôt qu'elle est venue soigner les écus de

la vieille, se ménager un petit héritage. Malheureusement, Mme Blasius, que l'on croyait sans famille, se trouve avoir encore une cousine revenue de très loin à l'improviste et qui mettra la main sur le magot. Mina en sera pour ses peines ; elle est édifiée là-dessus depuis peu. Plus de place et pas le sou, voilà sa situation actuelle.

— Pas le sou ! Elle a dû, ayant de bons appointemens, faire quelques économies.

— Des économies?.. Cette pauvre Mina?.. Quand on est dépensière, quand on ne songe qu'à la toilette...

— Je ne l'aurais pas cru, à la voir si simplement mise.

— Oh! tant qu'elle sera sous le toit de Mme Blasius, il lui faudra cacher son jeu. Elle est sévère, Mme Blasius ; elle ne tolère aucune fanfreluche. C'est une femme du vieux temps. A peine si Mina obtient la permission de sortir. Je m'étonne qu'elle ait pu venir au bal aujourd'hui.

Hermann éprouvait une joie vive à entendre dire que ce joli bijou qui devait tenter les voleurs était si bien gardé ; cette protection trop rigoureuse devait pourtant l'empêcher, selon toute apparence, de mener le siège aussi rondement qu'il l'eût souhaité. Du moins, la place avait-elle été défendue contre les entreprises et les attaques des autres.

— Mais, dit brusquement Agathe Rebstock, dont les noirs sourcils se rapprochèrent, n'avons-nous rien à faire que de parler de Mina ?

— Certes, j'ai auprès de vous toute autre chose en tête, répliqua Hermann, serrant le bras qu'il tenait sous le sien. Mais songez-y, ma belle, je suis comme un étranger dans mon pays, après une absence si longue, et c'est un plaisir d'être remis au courant par une personne qui voit clair et qui cause avec esprit.

— Vous voilà bien avancé, parce que je vous ai dit que Mina calcule volontiers, quoiqu'elle s'entend à jeter l'argent par les fenêtres ; — que c'est une pateline qui se moque ensuite des gens, — qu'elle est rusée, orgueilleuse et fausse...

— En effet, ce n'est pas assez. Il est impossible que vous n'ayez pas encore un peu de mal à débiter sur elle, étant son amie intime.

La grande Agathe se mit à rire.

— Eh bien ! non, je ne puis vous raconter grand'chose, sauf que ce bellâtre de Claus tourne autour d'elle depuis son arrivée, sans qu'elle paraisse le repousser trop fort. Après tout, qui sait? Elle pourrait avoir bien des péchés sur la conscience sans que nous nous en doutions, car la fine mouche ne confie jamais rien à personne. Mais je la soupçonne plutôt d'être honnête par ambition. Tenez, voilà son plus vilain défaut ; elle dit : « Quelqu'un me donnerait demain un château, des voitures, des robes de prin-

cesse, que je n'en serais pas étonnée; je m'y trouverais à l'aise comme si j'étais née dans l'or et dans le satin; et j'aurais aussi bonne façon que toutes ces grandes dames américaines ou russes qui fréquentaient le Schweizerhof. » Quelle horreur! n'est-ce pas? Les filles de notre espèce doivent-elles donc avoir des pensées pareilles?..

— Son ambition et son orgueil la gardent encore mieux que la sévérité de Mme Blasius, pensa Hermann. Dans tous les cas, ils mettront bon ordre aux espérances de cet imbécile d'Anton. Mais qu'a-t-il à lui parler toujours ainsi à l'oreille? Pourquoi ne le renvoie-t-elle pas?

— Vous êtes bien distrait, dit tout à coup Agathe Rebstock. A quoi pensez-vous donc?

— A vous assurément, ma charmante demoiselle.

— Oui, vous pensez si bien à moi que vous oubliez de me faire danser. Voilà la valse finie.

— Vous m'accorderez la prochaine, comme dédommagement.

— Non! non!.. courez donc inviter Mina.

Mais, soit qu'il craignît d'exciter contre ses naissantes amours la langue trop bien pendue de la grande Agathe, soit qu'il eût d'autres affaires plus pressantes, Hermann, au lieu de suivre ce conseil, s'en alla vaguer du côté où s'était dirigé Anton, après avoir reconduit sa danseuse au banc qu'elle occupait. Les deux jeunes gens se heurtèrent près de la porte.

— Tu t'en vas déjà? dit Hermann.

— Oui, je suis las!

— Ce n'est pas d'avoir beaucoup dansé! On a raison, du reste, après une valse avec cette petite Rœssli, de faire comme les buveurs qui cassent leur verre après y avoir bu un coup du meilleur vin. Ah! mon gaillard, je comprends maintenant que tu sois prêt à donner ta peau pour être riche, le temps tout juste de te marier. A quand la noce?

— Ne te moque pas! dit tristement Anton. Ma pauvreté est sans remède : Mina ne m'épousera jamais.

— Je le crois parbleu bien! Il faudrait qu'elle fût trop sotte.

— Soit! dit Anton avec un regard rapide et farouche; c'est peut-être la vérité, mais il est inutile que tu viennes me la dire. Cela, je ne le supporterais pas.

— Tu l'aimes beaucoup, pauvre garçon!

Le jeune homme hésita; une expression de souffrance passa sur ses traits.

— Eh bien! oui, je l'aime plus que tout. Et si je te le dis, Hermann, c'est pour que tu ne me rendes plus malheureux comme je l'ai été aujourd'hui, c'est pour que tu ne la courtises plus sous mes

yeux. Voyons, que t'importe! Tu as toutes les autres, tu peux choisir à ta guise. Je ne te demande que de respecter celle-là.

— Bah! crois-tu que ce respect serait de son goût? Elle le traiterait de négligence et ne me le pardonnerait pas. Tu ne connais guère les femmes. Je tiens à ce que la plus gentille que j'aie jamais rencontrée ait bonne opinion de moi. Je ne la prends pas de force, parbleu! Si tu lui plais, — Hermann avait l'air goguenard autant que s'il l'eût défié de décrocher le soleil ou la lune, — elle me renverra et tu auras sujet d'en être fier. Tu te sentiras tout de bon le préféré. Mettons franchement cartes sur table. Nous courons le même lièvre; tope là! Que la belle décide entre nous. L'un ne gardera pas rancune à l'autre. Est-ce dit?

— Hermann, fit Anton d'une voix très altérée, nous sommes de vieux amis; rappelle-toi ma mère qui t'aimait comme un fils, et ce que tu lui as souvent dit du contentement que tu aurais de pouvoir nous rendre service à elle ou à moi. Nous ne t'avons jamais demandé grand'chose. Aujourd'hui, je t'en prie, laisse Mina Rœssli!

— Es-tu fou? A quoi ça te conduirait-il? Elle nous en voudrait également à tous les deux : à moi de battre en retraite, à toi d'en être cause. Écoute, Anton : as-tu besoin d'argent? Je t'en prêterai. Te faut-il un coup d'épaule pour arriver à n'importe quoi?.. Tout ce que tu voudras, excepté cet enfantillage. Me détourner du chemin d'une jolie fille qui me fait les yeux doux... Allons donc!

— Les yeux doux?.. Elle me les a faits à moi aussi! répondit Anton les dents serrées et avec une rage froide. Je ne veux rien de toi. Adieu!

Il se détourna en laissant une flèche dans le cœur d'Hermann. Non-seulement ce gueux se permettait d'être amoureux, mais il se vantait d'avoir été encouragé. Deux minutes après, il avait rejoint Mina, qui le cherchait du regard. Ce charmant visage s'éclaira de satisfaction en le voyant revenir.

— Je quitte, lui dit-il en s'asseyant près d'elle, un pauvre diable bien affligé.

Elle leva sur lui d'un air interrogateur ses yeux d'enfant.

— Oh! vous savez bien de qui je veux parler : Anton vous veut à lui tout seul, le gourmand; il défend qu'on vous aime!

La petite Mina avait pâli, mais presque aussitôt elle se redressa fièrement.

— De quel droit? demanda-t-elle d'une voix tranchante comme le fil d'un couteau.

— Du droit que lui auraient donné vos coquetteries.

— Je ne sais ce qu'il appelle ainsi, dit Mina avec un calme af-

fecté, mais elle ne put le soutenir longtemps. Deux grosses larmes jaillirent de ses yeux.

— Je vous fais pleurer! s'écria Hermann, profitant de l'occasion pour passer un bras autour de sa taille et l'attirer à lui.

Elle ne se défendit que faiblement.

— Oh! murmurait-elle, c'est indigne, c'est indigne!

Puis, tout à coup, avec volubilité :

— Si j'avais pu prévoir!.. On badine, on s'amuse, on rit avec le premier venu, on se laisse conter des choses qui ne riment à rien, qui ne paraissent pas tirer à conséquence, jusqu'au jour...

— Jusqu'au jour? répéta Hermann suspendu à ses lèvres.

— Mon Dieu, jusqu'au jour où l'on devient sérieuse.

— Et ce jour-là quand arrive-t-il?

— Mais... quand on a le cœur pris, je suppose.

Elle parlait tout bas maintenant, en regardant le bout de son soulier.

— Et vous n'en êtes pas encore là? poursuivit-il sur le même ton.

— Sait-on jamais? répliqua-t-elle avec une œillade furtive qui de nouveau l'enivra.

Il s'était emparé de sa main qu'elle ne retirait pas. Un long soupir de soulagement sortit du joli corsage bleu; puis la bouche, pâlie et contractée par une forte émotion, redevint souriante, et elle reprit :

— J'aurais beaucoup de chagrin si vous me croyiez plus évaporée que toutes les autres jeunes filles. Je n'ai pas eu de mère, voyez-vous, bien peu de bons conseils, sauf les conseils de Mme Blasius, qui, ceux-là, sont trop sévères, si sévères qu'ils me serrent le cœur. A vingt ans, on ne peut avoir l'humeur d'une personne de soixante. Je suis très gaie, très étourdie... Je crois pourtant n'être pas mauvaise, monsieur Hermann, ajouta-t-elle d'un air suppliant qui lui fit dire :

— Ainsi vous tenez à l'opinion que je puis avoir de vous?

— Plus que vous ne le croyez.

— Eh bien! reprit-il avec une gravité quasi-paternelle qui la fit sourire, quoiqu'elle s'essuyât encore les yeux, soyez plus réservée dorénavant avec les hommes. Nous sommes une engeance qui ne vaut pas grand'chose; nous prenons pour des encouragemens de bien petites faveurs. Si j'allais me vanter, par exemple, de vous avoir fait danser aujourd'hui plus souvent qu'un autre et montrer ma rose comme un signe de préférence, que diriez-vous?

— Je ne vous contredirais pas, murmura la petite Mina en baissant la tête.

La salle tout entière tourna autour d'Hermann. Il ne sut rien ré-

pondre, mais le soir on les vit, lui et elle, traverser bras dessus bras dessous le pont qui conduit au Grand Laufenbourg. Hermann ne la quitta que lorsqu'elle lui eut fait craindre la colère de Mme Blasius, et, la nuit tombant fort à propos, il put l'embrasser à son aise dans l'ombre plus noire d'un passage voûté.

Elle s'échappa éperdue, comme une enfant qui, pour la première fois, a reçu le baiser d'un homme.

— Elle aussi ! se dit Hermann, en cherchant à entrevoir encore dans le crépuscule les plis fuyans de sa petite robe couleur du ciel; — l'amour est venu tout à coup la frapper en plein cœur, elle aussi ! Pauvre agneau, pauvre colombe qui s'excusait de bagatelles ! Et moi, triple sot, qui lui ai reproché... Après tout, cet imbécile d'Anton m'a rendu service, sans le vouloir. Il a poussé l'entretien sur une pente où l'on glisse vite. Convoiter ce morceau de roi !.. Lui !.. On vous le renverra joliment à son pain sec. Oh ! je suis trop heureux ! La jolie aventure !

III.

Une aventure, une amourette, il croyait s'en tenir à cela ; mais Mina Rœssli avait d'autres projets et elle était la plus forte. Si elle savait par les facilités du début faire naître une fantaisie, elle s'entendait aussi à l'exciter par des obstacles. Elle se retrancha si bien derrière Mme Blasius, elle joua si habilement le rôle d'une fille amoureuse et timide, surveillée de très près et qui a peur d'elle-même, qu'Hermann dut bientôt désespérer d'obtenir le moindre rendez-vous. En vain se trouvait-il avoir affaire continuellement au magasin d'épicerie ou dans les rues avoisinantes, il ne réussissait qu'à grand'peine à échanger un mot avec Mina ou seulement à la voir passer. Leurs rencontres fortuites le laissaient plus ensorcelé qu'auparavant. Jour et nuit il rêvait d'elle, cherchant à interpréter sa réserve inattendue. L'incertitude même où il était ajoutait à la violence d'un caprice qui ne tarda pas à devenir quelque chose de plus sérieux.

Derrière la maison de Mme Blasius, il y avait un petit verger et quelques plates-bandes de légumes. Combien de fois lui arriva-t-il de guetter par-dessus le mur Mina, occupée à cueillir des fruits ou à étendre sur les arbustes le linge de la lessive ! D'abord il ne révéla pas sa présence; il restait à observer les moindres mouvemens de la tentatrice et à en sentir le charme. Seule, en compagnie des oiseaux et des mouches à miel qui pépiaient ou bourdonnaient dans cet enclos désert, elle était coquette autant qu'ailleurs, si c'est être coquette que de s'étudier à tout faire avec grâce et gentillesse. Hermann en concluait que cette co-

quetterie-là était innocente, comme celle d'un animal joli à son insu, qui ne peut s'empêcher de plaire. Par quelle magie aurait-elle deviné que les murs avaient des yeux? Le naïf garçon ignorait donc que toutes les femmes sont magiciennes. Longtemps il resta de l'autre côté de la clôture, puis un beau soir il s'enhardit jusqu'à la franchir par escalade, et surprit Mina occupée à des soins de jardinage. Elle s'effraya, elle le gronda, elle lui dit qu'il la perdait, mais dut, bon gré mal gré, entendre mille choses brûlantes auxquelles d'ailleurs elle répondit avec plus de tristesse que de colère. Il y avait entre eux trop de distance, hélas! Elle était pauvre, elle n'avait pour tout bien que son honnêteté.

De quelle voix humble et touchante elle parlait, la petite Mina; mais comme tout à coup elle sut redevenir fière et paraître grande en ajoutant qu'elle mourrait plutôt que d'être à lui,.. le jouet d'un jour oublié le lendemain. Non, quand il lui donnerait tout ce que l'argent peut acheter...

La voix fêlée de Mme Blasius interrompit le duo; cette fois, Hermann n'avait pas obtenu un seul baiser; il était moins avancé que le premier jour. Et la cruelle resta toute une semaine ensuite sans reparaître dans le verger. Hermann n'était pas homme à supporter de telles résistances; ces refus, succédant à un soudain abandon, le rendirent comme fou. Cependant, les insinuations d'Agathe Rebstock lui trottaient en tête. Il acheta une parure de corail à Schaffhouse, ce qu'il put trouver de plus élégant, et s'arrangea pour qu'elle fût remise en secret à Mina; mais le cadeau lui fut aussitôt renvoyé. A leur prochaine rencontre, il n'obtint qu'un regard chargé de reproches, étincelant de larmes, qui semblait dire: « Comment donc me jugez-vous? »

La grosse Bærbel fut moins scrupuleuse; elle accepta les bijoux, et Mina eut la mortification de voir suspendus aux oreilles de cette fille les superbes pendeloques qu'elle avait repoussés. Mais comment Bærbel ou aucune autre eût-elle captivé par des avances ce cœur que la lutte enflammait loin de le refroidir? Une menace de Mina, la menace de disparaître pour toujours, d'aller rejoindre une dame noble et riche qui, l'ayant prise en gré au Schweizerhof, ne demandait pas mieux que de se l'attacher et l'appelait à Paris, mit le feu aux poudres. En six semaines, la passion d'Hermann, aiguillonnée ingénieusement et refrénée tour à tour, était venue au point où prétendait l'amener une personne pleine d'expérience, malgré sa jeunesse. Ce n'était pas pour rien que la jolie caméristé du grand hôtel de la chute du Rhin avait observé en portant des bouquets, des billets, en habillant ces dames et en servant le thé, les diverses phases du *flirt* américain; déjà elle avait à plusieurs reprises tiré bon parti des leçons que miss X., Y. ou Z. lui donnaient sans le sa-

voir. Ces brillantes amazones connaissaient et professaient l'art d'amener un cheval, même rétif, à goûter le mors : la main ferme et légère, du vouloir et beaucoup de sang-froid. Ces moyens-là peuvent servir ailleurs qu'au manège. On le vit bien quand, après avoir tenté vainement de regimber et de s'échapper, ce rude et sauvage Hermann Wolf, vaincu par le secret magnétisme qu'exerce la faiblesse intelligente sur la force toute matérielle, se laissa enfin mettre au pas.

L'aubergiste obèse du *Rothen Ross* fut troublé dans la béatitude de sa digestion somnolente par une ouverture aussi brusque, aussi imprévue qu'elle était désagréable. Épouser une servante, une fille d'ouvrier quand on pouvait choisir parmi les bourgeoises ! Quels cris poussa le père Wolf ! Il défendit qu'on lui parlât jamais de cette énormité. C'était peut-être le meilleur moyen d'affermir dans son entêtement un homme du caractère d'Hermann. Il jura que, si celle-là ne lui était pas donnée, il n'en prendrait aucune autre, que son père se passerait de petits-enfans. Là-dessus, désespoir du bonhomme, très affaibli mentalement par l'abus de la boisson et qui aimait son fils comme on aime dans la vieillesse un enfant unique. Lorsqu'il vit Hermann sombre et triste, toujours d'humeur chagrine ou taciturne, lorsqu'il sentit qu'entre eux il y avait maintenant comme une barrière qui ne ferait que grandir à mesure que la rancune s'envenimerait, il relâcha de sa sévérité. De lui-même et sans en parler, il se réconcilia peu à peu avec l'idée de cette mésalliance, mais ce ne fut qu'après avoir pris force renseignemens. Au moins fallait-il que la fille, si elle était sans le sou et sans famille, fût d'ailleurs sans reproche. Il alla lui-même jusqu'à Neuhausen interroger les anciens maîtres de Mina. Ceux-ci déclarèrent n'avoir jamais eu d'employée plus active, plus intelligente ; c'était, dirent-ils, un vrai trésor pour une maison : tout le monde l'avait regrettée quand elle avait voulu partir, et il ne tenait qu'à elle de revenir, ayant été rappelée plus d'une fois, même avec l'offre d'avantages nouveaux.

Cet éloge disposa favorablement l'aubergiste. Mina serait donc à sa place au *Cheval rouge* et le ferait prospérer. Son expérience valait mieux que les prétentions dédaigneuses de certaines mijaurées bien pourvues, qui se rendent désagréables aux cliens, les rebutent et ruinent ainsi la maison qu'elles semblaient devoir enrichir. Revenu à Laufenbourg, il vit en secret Mme Blasius. La bonne dame, émerveillée de l'avenir qui s'ouvrait devant sa protégée, pressée peut-être aussi de se débarrasser d'elle, parla de ses qualités sans nombre avec un attendrissement quasi-maternel. Dans la ville, personne ne semblait avoir rien à dire contre Mina. Les propos d'Agathe Rebstock étaient encore ce qui avait été articulé de plus

malveillant, et le père Wolf n'en eut jamais connaissance. Peut-être, si la mère d'Hermann eût vécu, serait-elle allée au fond des choses avec une tout autre clairvoyance, mais l'intelligence épaisse de l'aubergiste n'était pas capable d'embrasser plusieurs idées à la fois. Quand il eut pris son parti, non sans un terrible effort, de l'absence de dot, le reste alla tout seul. Il céda au plaisir de voir son fils heureux et reconnaissant, il fut gagné par la beauté, par les câlineries timides de cette charmante fille à laquelle il imposait évidemment et qui semblait lui demander pardon d'être irrésistible. Il s'éprit d'elle à sa manière, jusqu'à dire un jour, bientôt après, dans une grosse plaisanterie : — Ma foi ! si le jeune Wolf (le jeune loup) n'avait pas jeté son dévolu sur elle, c'est le vieux qui l'aurait emportée au profit de l'auberge.

Le *Cheval rouge* ferait ses affaires avec une maîtresse aussi avenante ; la mignonne avait de l'esprit ; elle léguerait aux petits Wolf de l'avenir sa jolie figure et sa gaîté pour le plaisir de leur grand-père. Et, ma foi, les louveteaux seraient à leur aise tout de même ; on n'aurait qu'à travailler quelques années de de plus. Maintenant, il était tout près de se figurer que ce mariage, dont la seule idée le révoltait d'abord, était un mariage raisonnable. Mina lui avait persuadé, aussi bien qu'à son fils, qu'elle était désintéressée. Même certaines difficultés étaient venues d'elle : « Épouser une pauvre fille comme moi ?.. Je me ferais scrupule de dire oui. Ce serait comprendre mal vos intérêts, qui me sont plus chers que les miens ! » Bref, il avait fallu la supplier. Pour faire accepter les cadeaux, nouvelles cérémonies.

— Vous m'avez choisie, disait-elle à Hermann ; que m'importe le reste ? Pauvre ou riche, vous me plaisiez, et j'entends vous prouver que votre fortune ne m'a point décidée.

Hermann eut grand'peine à lui persuader qu'elle était tenue, pour lui faire honneur, de se résoudre à un certain luxe. En même temps, il s'indignait rétrospectivement contre les méchancetés que l'envie peut inspirer aux femmes. Les compagnes de Mina ne l'accusaient-elles pas d'être ambitieuse et dépensière ? Quelle calomnie ! Elle qui refusait tout ! Quant à l'amour d'un Anton Claus, l'orgueil d'Hermann ne pouvait admettre que celle qui allait devenir Mme Wolf eût jamais permis à ce gueux de soupirer ouvertement pour elle ; mais il plaignait le pauvre insensé ; il usa même envers lui de ménagemens dont on ne l'eût pas cru capable, car il ne lui parla point des fiançailles qui devaient le mettre au désespoir. Peut-être aurait-il été assez embarrassé en somme de dire en face à cet amoureux transi, comme il le nommait volontiers, que, sans égard pour ses prières, il lui passait sur le corps : la pitié, une sorte de gêne, le poussaient donc à l'éviter. Mina, elle aussi, fuyait Anton, le tenait à distance,

si bien que, pendant les cinq semaines qu'elle employa sans bruit à effectuer pied à pied une brillante conquête, il ne réussit à la joindre que deux ou trois fois. Toujours elle l'accueillit d'un visage sévère, en lui reprochant sa conduite inconsidérée au bal de Klein-Laufenburg.

— Ne pouvais-tu me laisser le soin de me défendre toute seule, lui disait-elle, au lieu de me réclamer comme ton bien à un homme qui me courtise en tout honneur parce qu'il me croit libre? Et, sache-le bien, je suis libre, en effet. Tu as tout juste les droits qu'il me plaît de t'accorder. Je ne te pardonnerai que si tu répares le tort que tu m'as fait en te montrant aussi réservé que tu as été imprudent jusqu'ici.

— Imprudent! soupirait le pauvre Anton, quand je t'ai toujours obéi comme un chien, quoi qu'il m'en ait coûté! Crois-tu que je ne voyais pas que tu avais honte de moi, que tu étais toujours prête à me renier?

— Fallait-il crier sur les toits?.. Non, je ne te reniais pas, mais aujourd'hui je te punis, car tu le mérites doublement par ton indiscrétion et ton ingratitude.

— Tu resteras en pénitence tant que je le voudrai, ajouta-t-elle un matin qu'à la sortie de l'église il s'était approché d'elle et se plaignait tout bas.

— Pourvu, répondit-il, humble et craintif, qu'à la fin tu me dédommages...

Et Mina, fixant sur lui un regard de triomphe où l'on eût pu lire le mépris de ce lâche abaissement, lui dit d'un ton radouci, car elle avait intérêt à le tromper quelque temps encore :

— Patience! Il dépend de toi que je te pardonne. Sache seulement te taire et ne sois pas toujours sur mon chemin.

Il n'avait entendu qu'un mot :

— Tu me pardonnes! s'écria-t-il, tu ne m'en veux plus?..

— Je te dirai cela bientôt, répondit-elle, avec un sourire qui l'eût glacé de terreur, s'il avait pu comprendre. Mais bien loin de là, il n'accusait que lui-même, se rappelant les paroles regrettables qu'il avait prononcées en effet, par dépit, tout disposé à les rétracter si elle l'exigeait, pourvu que les choses redevinssent comme auparavant.

La partie engagée entre Hermann et Mina fut si bien menée par cette dernière et avec si peu de bruit, que personne n'eut aucun soupçon jusqu'au moment où le mariage fut formellement annoncé. La rumeur publique en avertit Anton, qui subissait sa disgrâce en se faisant aussi peu importun que possible, muet, soumis, presque invisible, pour obtenir qu'elle eût plus vite un terme.

— On me la prend! Comme ils ont dû rire de moi! Tout est fini!

Ces pensées le déchirèrent, tandis que chacun autour de lui commentait la grande nouvelle, puis il ne pensa plus à rien. Il chancela étourdi, atterré. Un mugissement comparable à celui des rapides remplissait son cerveau, le sang sifflait dans ses artères, un voile rouge s'étendait devant ses yeux. Comme un animal blessé, qui veut mourir à l'écart, il se traîna jusqu'à la masure où il vivait, sur le bord du fleuve, tout seul, en compagnie de son chien. Le soir même il prit le lit avec une grosse fièvre, sans avoir dit un mot à personne.

IV.

— Il aura reçu un coup de soleil à la pêche par la terrible chaleur de ces jours derniers, dit tranquillement Mina en apprenant la maladie d'Anton Claus.

Le médecin, d'ailleurs, était du même avis.

Quelqu'un l'ayant avertie qu'il l'appelait sans cesse dans son délire :

— Ce n'est pas étonnant, fit-elle observer en s'adressant à Hermann, l'idée fixe dont il m'a tourmentée tant et tant était déjà, sans doute, un commencement de folie. Pauvre garçon!

— Nous lui avons envoyé une garde, la vieille Dietrich, dit Hermann. Il est là si seul, si misérable dans sa cahute! Tout manque chez lui. Pas de linge, un mauvais grabat.

— Il voulait pourtant se mettre en ménage, répliqua la jeune fille avec une moue dédaigneuse. Vraiment, il est si mal logé, le pauvre garçon?

Qui donc eût deviné qu'elle connût le chemin de cette cahute, comme Hermann appelait la pauvre demeure pittoresquement délabrée qui se cachait dans les rochers, parmi les pêcheries, en aval des rapides? Pourtant, à la brune, elle s'y était quelquefois glissée du temps où elle ne pouvait espérer encore de régner au *Cheval rouge*. Mais l'idée ne lui vint pas d'aller y porter des consolations au malade qui l'invoquait à travers le transport de la fièvre.

— Et, reprit-elle en fixant sur Hermann son regard clair, le docteur est-il inquiet?

— Comment ne le serait-il pas? Une fièvre cérébrale est toujours grave.

— On en peut mourir, dit-elle lentement, les yeux baissés et la main dans celle d'Hermann.

Au fond de sa pensée germaient, sinon les desseins, du moins les désirs secrets d'une Sémiramis ou d'une Catherine de Russie. Elle eût aidé volontiers aux événemens, elle se fût faite complice de la mort. Il ne lui manquait pour cela que la puissance.

Hermann, tout en lui trouvant le cœur dur, était content de cette dureté, qui prouvait assez, pensait-il, combien Anton, malgré sa jolie figure, lui avait toujours été indifférent. Il n'en témoigna que plus d'intérêt à son pauvre camarade, veillant à ce qu'il reçût tous les soins nécessaires et allant le voir presque chaque jour, bien que le malheureux ne fût pas en état de s'apercevoir de la présence d'un ami. Longtemps le médecin ne laissa que peu d'espoir. Aux fureurs, aux divagations avait succédé un abattement qui pouvait bien être le signe avant-coureur de la fin. En admettant même que le corps guérît, la raison était menacée de faire naufrage.

Tandis que d'un côté l'effroyable maladie suivait son cours, de l'autre, les préparatifs du mariage allaient leur train. Mme Blasius traitait maintenant son ancienne protégée avec la déférence due à cette nouvelle fortune qui était venue la chercher, une fortune qui faisait mourir de rage Mlles Rebstock, Burgi et autres, priées d'être sous peu demoiselles d'honneur. Hermann s'empressait de présenter sa bien-aimée, selon l'usage, aux parens très nombreux qu'il comptait dans les environs. Le jeune couple était invité ici et là, partout, même au Schweizerhof, où Mina se promettait bien de paraître dans les plus brillans atours pour donner une haute idée de son importance et de sa richesse à ceux qu'elle avait nommés ses maîtres.

Au milieu de cette joyeuse agitation, Hermann, de plus en plus amoureux, oublia pendant quelques jours Anton Claus. Quand il le revit, il fut étonné du retour vague de l'intelligence dans ses yeux cernés de bleu et démesurément grandis, qui se tournèrent vers lui avec lenteur. Les mains, maigres comme celles d'un squelette, tiraillaient toujours le drap, par un geste de mauvais augure, sans avoir conscience du toucher ; mais ces yeux-là vivaient et le reconnaissaient pour la première fois.

— Je gage que te voilà hors d'affaire, mon pauvre vieux, dit Hermann, avec la bonhomie égoïste des privilégiés qui voudraient que tout marchât le mieux possible pour chacun, afin que leur propre satisfaction fût sans nuage.

D'une voix caverneuse qui sortait avec peine, Anton balbutia le nom qu'il avait si souvent prononcé à son insu : — Mina.

Puis, plus distinctement, il le répéta une seconde fois ; l'accent semblait annoncer tout de bon le réveil de la pensée : il était interrogateur ; Hermann crut y démêler un reproche.

— Mina, comme moi-même, ne te veut que du bien, répondit-il un peu ému. On dit que ces grosses maladies, quand on en réchappe, vous refont un homme à neuf. Laisse derrière toi des rêves qui n'avaient pas le sens commun, qu'ils s'en aillent pêle-mêle avec ceux de ta fièvre; sois raisonnable et ne te tourmente pas si de longtemps tu ne peux travailler. Je suis là pour te rendre service au besoin; ce n'est pas ma femme qui m'en empêchera; elle est bonne plus que tu ne peux le croire.

Mais ce discours fut apparemment perdu pour Anton; il avait de nouveau fermé les yeux, incapable de recoudre tant d'idées ensemble. Quand Hermann eut quitté la chambre, il dit cependant à la garde : — Sa femme? — d'un ton qui réclamait une réponse.

— Oui, répliqua ingénûment Mme Dietrich, ou sa fiancée, si vous voulez, Mina Rœssli.

Là-dessus, elle le fit boire, le souleva sur ses oreillers, lui répéta d'un ton jovial, pour le réconforter, qu'il serait guéri avant la noce, car il entrait en convalescence, — elle en était sûre, ayant l'expérience de ces choses-là.

En effet, à partir de ce jour, il y eut des progrès presque insensibles d'abord, puis très marqués dans l'état du malade. Il cherchait à se rappeler, à distinguer des hallucinations de la fièvre une réalité qui le fuyait encore. C'était un rude travail, à en juger par les signes d'angoisse qu'il donnait parfois. L'écheveau était bien embrouillé; avec un soupir il renonçait à s'y reconnaître, jouissant de préférence d'un rayon de soleil qui venait errer sur son lit, et dont il eut bientôt la force d'aller chercher dehors la bienfaisante caresse. Le vieux chien jaune qui, par ses hurlemens, avait attiré les voisins lorsqu'une fièvre de désespoir était venue le foudroyer, la bonne bête qui n'avait pas quitté son lit tant qu'il avait été en danger, lui tenait encore compagnie durant ces heures intermédiaires entre la mort à laquelle il venait d'échapper et la vie qui ne voulait pas le reprendre. Assis au seuil de sa porte, il observait les tourbillons du Rhin pendant des heures entières, il regardait les pêcheries tout près, au bord des roches, et plus loin, les toits serrés de la ville forestière, à cheval, semblait-il, sur le fleuve.

A force de regarder, il se souvenait petit à petit, tout en divaguant, car il parlait de longs voyages très difficiles dont il sortait moulu, et d'un bal dans le cimetière où poussaient beaucoup de roses qui, quand on les cueillait, saignaient comme des choses vivantes, et d'une pêche miraculeuse... Jamais il n'avait pêché tant de saumon; il devenait riche, mais son trésor lui était volé, volé par un soldat. Le chien, cependant, gémissait en lui léchant la main, comme pour rappeler son attention sur les objets familiers qui l'entouraient, et la garde disait à Hermann :

— Les forces lui reviennent; c'est sa tete seulement qu'il ne se presse pas de retrouver.

— Peut-être ne la retrouvera-t-il jamais, dit Mina en haussant les épaules d'un air préoccupé, quand son fiancé lui rapporta cette parole.

— Si vous veniez le voir avec moi pour qu'il comprenne que vous ne lui en voulez plus de ses prétentions et de ses propos, cela lui ferait du bien, je crois, dit Hermann.

Elle refusa d'abord avec énergie, sous prétexte qu'elle avait peur des fous; puis elle réfléchit qu'il faudrait tôt ou tard affronter cette rencontre. Une certaine curiosité aussi la poussant, Mina se ravisa et voulut s'assurer par elle-même de ce qu'elle pouvait avoir à craindre de cet ennemi dont un instant il lui avait plu de se croire délivrée pour toujours. — En somme, dit-elle à Hermann, c'est un devoir de charité. Allons...

Et ils allèrent, en effet, bras dessus, bras dessous, trouver le convalescent.

Il avait risqué ce jour-là une courte promenade le long de l'eau, sur les roches que chauffait le soleil, et il avançait pas à pas, dans un vague bien-être de résurrection, l'âme endormie encore, un sourire hébété sur les lèvres, quand Mina l'aperçut pareil au spectre du bel Anton Claus; à peine aurait-elle reconnu ce visage décharné, creusé, d'une pâleur presque cadavérique, qu'envahissait une barbe inculte. Cette idée lui vint peut-être : — Voilà ce que j'ai fait de lui, — avec des souvenirs sous le poids desquels un instant elle fléchit, s'appuyant plus fort au bras de son fiancé.

— Tu as peur? dit Hermann. Il est effrayant, en effet.

Mais déjà Mina reprenait de l'empire sur ses nerfs. L'heure était sérieuse. Il s'agissait d'intimider, de fasciner ce revenant incommode, de le mettre hors d'état de nuire.

— Anton! dit-elle tout haut, quand elle fut assez près pour qu'il pût entendre.

Le chien jaune s'était élancé vers elle, et lui faisait fête comme à une ancienne connaissance. L'homme se tenait immobile, debout, mais les jambes tremblantes, appuyé à son bâton.

— Anton, reprit Mina d'une voix persuasive, en se rapprochant la main tendue vers lui. C'est une amie, une vieille amie qui vient te voir. Elle te restera fidèle si tu es raisonnable. Oublions le passé... Souhaite-moi d'être heureuse.

Tandis qu'elle parlait, il avait, bien loin de prendre sa main, reculé, hagard, la bouche béante, tous les traits convulsés par une émotion atroce. Puis, soudain, il poussa le plus terrible cri que puisse exhaler une poitrine humaine; la mémoire lui était revenue... Maintenant il se rappelait tout. Mina, épouvantée, prit la fuite,

suivie précipitamment par Hermann, qui lui demandait pardon de l'avoir exposée à cette émotion.

— J'ai cru, disait-il, qu'il allait se précipiter sur nous; il n'est pas guéri, décidément.

— Il est fou,.. il est fou, répétait-elle. — Et aussitôt qu'elle eut réussi à surmonter un effroi assez naturel, Mina entreprit de prouver qu'il y avait grand péril à laisser en liberté un être qui, à l'improviste, pouvait devenir furieux, engageant Hermann à parler au médecin pour que ce malheureux fût surveillé de près ou même enfermé provisoirement dans quelque asile d'aliénés : c'était contre elle que se tournait sa manie, elle n'aurait plus un instant de tranquillité; ce cri serait toujours dans ses oreilles, ce visage égaré toujours devant ses yeux.

— Je verrai le docteur, lui dit Hermann pour la calmer. — Mais, avant qu'il n'eût tenu sa promesse, il fut rappelé aux pêcheries.

Un gamin, neveu de Mme Dietrich, vint le lendemain, de bonne heure, le prier de passer chez Anton Claus, qui ne cessait, disait-il, de demander après lui.

— Il voulait partir de son pied, ajouta l'enfant, mais il a bien vite senti que la force lui manquerait pour faire tant de chemin, quoiqu'il aille mieux, du reste. Il cause comme vous et moi. Ma tante dit que depuis hier il lui fait des questions bien raisonnables sur toute sorte de choses.

Hermann fut frappé, en effet, du calme de l'accueil d'Anton, qu'il trouva tout habillé sur son lit. En le voyant entrer :

— Il fallait bien te déranger, lui dit-il en manière d'excuse, puisque personne ne vous a vus et ne sait me donner de renseignemens. J'ai peut-être rêvé encore, j'ai eu tant de cauchemars qui me semblaient être des choses arrivées tout de bon!.. Est-il vrai,.. dis, est-il vrai qu'elle soit venue?

— Qui donc?

— Mina.

— Sans doute, et pas plus tard qu'hier. Tu l'as même reçue assez mal!

— Je le croyais bien, murmura Anton, mais je n'étais pas sûr... Je ne sais plus jamais si je dors ou si je veille. Pourquoi était-elle avec toi?

— Nous serons dorénavant toujours ensemble, il faut t'y habituer. Un mari et une femme ne se quittent guère.

Anton s'était soulevé sur le coude; ses paupières battirent nerveusement, et son extrême pâleur prit une teinte cendrée.

— Un mari?.. une femme?.. Elle ne peut pas être ta femme, puisqu'elle est la mienne...

— Son idée fixe le reprend, pensa Hermann avec une sourde impatience.

— Écoute, commença-t-il, tu as encore la fièvre ou...

— Non, je ne suis plus malade, interrompit Anton, je sais ce que je dis. Une femme appartient à celui qu'elle a choisi pour la première fois; quand elle s'est donnée, elle ne doit plus se reprendre. Ni la loi ni l'église ne peuvent rien contre cela. Les sermens qu'elle te ferait seraient de faux sermens. Je t'ai envoyé chercher pour te le dire. Tu n'épouseras pas ma maîtresse.

Hermann Wolf avait écouté jusqu'au bout, immobile; mais, à ce dernier mot, il se leva violemment en renversant sa chaise, les yeux injectés de sang, ses lèvres, devenues livides, découvrant ses dents menaçantes comme si elles allaient mordre.

— Malheureux! s'écria-t-il en levant deux poings fermés, deux marteaux de fer au-dessus de la tête d'Anton, si tu étais seulement en état de te défendre, je t'écraserais ici même à l'endroit où tu viens de prononcer ton mensonge; mais à quoi bon achever un misérable idiot, qui parle sans savoir ce qu'il dit?

— Je ne rêve plus, répliqua Anton, et je jure que c'est la vérité.

— Tu mens! tu mens! entends-tu?

Et il le secouait rudement par les épaules.

— Si tu recommences, une fois debout, je ferai rentrer comme il faut les calomnies dans ta gorge; mais j'ai encore pitié de toi, reprit-il en le repoussant sur l'oreiller comme une chose inerte.

Anton était en effet presque évanoui sous les bourrades.

— Seulement, à partir d'aujourd'hui, — retiens bien cela, — nous ne nous parlerons plus. Reste hors de mon chemin. Moi, je ne te connais pas... Si tu en viens à la mendicité, le pasteur me parlera de toi et je t'aiderai encore à ne pas mourir de besoin, rien qu'à cause de ta mère, qui empêche qu'à présent je ne te châtie comme tu le mérites. Adieu!

Sur le seuil, il se retourna:

— Si fait! je me vengerai pourtant. Ta punition sera de nous voir mariés, elle et moi, et heureux... Heureux malgré ton venin, car je ne te crois pas, personne ne te croira...

— Il est fou! répétait-il après Mina, il est fou!

Et il eût donné la moitié de ce qu'il possédait pour en être bien sûr. D'un mot, Anton avait planté dans son cœur une lame empoisonnée que sa main s'efforçait convulsivement d'arracher, tant cette torture morale du doute ressemblait à une torture physique, à une vraie blessure.

V.

Dès que Mina eut compris qu'Anton ne mourrait pas, elle n'eut plus qu'une pensée: précipiter le mariage; mais les conventions de

la pudeur féminine empêchaient qu'elle pût montrer trop ouvertement son impatience, et, à Laufenbourg, les vieilles coutumes allemandes prescrivent d'assez longues fiançailles. Le père Wolf voulait absolument d'ailleurs que l'on attendît, pour la célébration des noces, un sien frère qui ne pouvait venir, avant l'automne, de Carlsruhe, où il était marchand. L'esprit positif de Mina tendait donc vers un seul point. Pourvu que jusque-là rien ne survînt qui lui fît perdre l'auberge, les terres, l'argent, le mari, tout ce qu'elle croyait déjà tenir! Hermann, après avoir regimbé contre ce retard qu'imposait obstinément la tyrannie paternelle, semblait depuis peu s'y soumettre sans trop de murmures. Les transports de son amour, de plus en plus violens, devenaient capricieux. Il était parfois sombre, préoccupé, irritable. Toute autre femme eût pris souci de cette inégalité d'humeur, qui ne promettait pas le meilleur des ménages une fois la lune de miel passée, mais Mina Rœssli avait la confiance en soi des grands aventuriers et des grands conquérans : elle était certaine de réussir à le mâter adroitement et à lui faire porter volontiers le joug quand il serait son mari. L'essentiel, c'était qu'il ne lui échappât pas auparavant, qu'il ne se laissât point influencer par quelque mauvais tour de ceux qu'elle appelait ses ennemis. Or elle s'en connaissait quelques-uns, dispersés en divers lieux. Anton était du nombre maintenant, et le plus dangereux peut-être, parce qu'il était le plus proche. Elle avait d'abord craint que son fiancé ne le vît trop souvent, elle s'alarma ensuite quand il ne le vit plus du tout. A ses questions détournées là-dessus, Hermann répondit d'ailleurs d'une façon rassurante. C'était peine perdue, dit-il, que de parler raison à un maniaque. Il lui enverrait des secours, mais sans s'imposer davantage le spectacle pénible de sa demi-démence.

Pourquoi eût-il dit la vérité à Mina? Dès le début de leurs relations, elle avait nié trop résolument tout autre commerce avec Anton que celui de la pure amitié, pour qu'il pût attendre d'elle un aveu. Ce ne seraient que négations, protestations nouvelles. Et, si elle était innocente, les soupçons risqueraient en outre de l'irriter, d'amener une brouille dont il ne pouvait supporter l'idée ; car son amour, bien loin de décroître, avait, sous l'aiguillon de la jalousie, des recrudescences frénétiques. Si elle était coupable, au contraire, eh bien! elle mentirait. Quoi qu'il en fût, il ne devait croire désormais que ses propres yeux, et pour cela surveiller, épier sans relâche, afin d'arriver à des découvertes qui lui donneraient le repos ou justifieraient toutes les vengeances.

Jamais supplicié sur le chevalet ou sur la roue n'endura de pires tourmens que ceux d'Hermann pendant ces dernières semaines de fiançailles que chacun, autour de lui, s'accordait à nommer le plus

beau temps de la vie. Un mot, toujours le même, lui sonnait dans la tête : « Tu n'épouseras pas ma maîtresse ! » Il entendait, la nuit, des voix infernales le répéter en ricanant à son oreille; il voyait apparaître, comme dans un miroir magique, tout un faisceau de menus faits, qui, réunis ainsi, ne lui laissaient plus de doute, bien qu'ils fussent isolément sans importance : Mina était coupable ! — Le soleil se levait sur cette conviction, sortie comme un démon des ténèbres agitées de l'insomnie, et aussitôt ce qui, la nuit, était certitude, s'évanouissait en fumée. Le jour, clair et radieux, se portait garant de l'innocence de Mina : coquette tout au plus, d'une coquetterie qui était comme la parure naturelle de sa jeunesse, de sa beauté, ou bien un jeu d'enfant dont il eût été cruel de lui faire un crime. Ne voit-on pas tous les jours quelque soupirant éconduit se vanter d'avoir obtenu des faveurs qu'il n'a fait que désirer?.. Anton Claus, cependant, était un honnête homme... Oui, mais la fièvre lui avait un instant chaviré l'esprit. Hermann se promettait, maintenant qu'il allait mieux, disait-on, de lui faire subir un interrogatoire serré dans lequel il faudrait bien qu'il s'expliquât. Et puis, un sentiment complexe l'arrêtait, un sentiment où la rancune et l'orgueil, une insurmontable répugnance à s'humilier devant ce pauvre, en revenant le premier et en lui prouvant ainsi que le trait avait frappé juste, étaient dominés encore par la crainte horrible de *savoir*.

Il n'avait pas rencontré son frère de lait depuis la scène violente qui avait mis fin à leur vieille camaraderie, quand un jour, entrant dans la boutique d'épicerie de Mme Blasius, il le vit assis, toujours bien pâle et bien défait, un coude appuyé au comptoir de l'autre côté duquel se tenait Mina. Celle-ci parlait avec une volubilité extraordinaire, les joues empourprées. En apercevant Hermann dans la rue à travers les vitres, elle s'interrompit brusquement; puis, après une pause, laissa tomber deux mots que le nouveau venu n'entendit pas, mais qui décidèrent apparemment Anton à battre en retraite vers le fond de la boutique.

— Je vous croyais à Waldshut aujourd'hui, Hermann, dit la jeune fille.

Elle affectait de peser avec une extrême attention les bonbons qu'avait demandés un acheteur entré en même temps que lui; elle pouvait éviter ainsi de le regarder, reprenant son calme peu à peu.

— Oui, répondit Hermann, je devais y aller en effet, mais j'en ai été empêché.

Il rougit, car l'habitude du mensonge ne comptait pas parmi ses défauts, quoiqu'il fût descendu à ce subterfuge, feindre une absence, pour tomber ensuite chez elle à l'improviste.

— J'irai demain, reprit-il.

En ce moment, il lui sembla qu'un coup d'œil rapide était échangé entre Mina, qui reconduisait l'acheteur, et Anton, qui disparut tout à coup dans l'arrière-boutique.

— Vous voyez... Il n'ose passer auprès de vous; il s'en va par le jardin, dit Mina. Comme je suis contente que vous soyez venu à mon secours! Il s'est présenté ici sous prétexte d'acheter de la corde pour ses filets, et je ne parvenais plus à me débarrasser de lui. Depuis qu'il a été malade, il me fait toujours peur. Vraiment j'ai hâte d'être une bonne fois défendue et protégée par vous. Personne n'aura l'audace de s'attaquer à votre femme; je ne craindrai rien *chez nous*, poursuivit-elle de sa voix câline, tandis que cette boutique n'est pas sûre... Le premier venu peut y entrer, y rester, se permettre un langage qui ne serait pas toléré si j'avais un père ou un frère; mais nous sommes seules : une vieille femme infirme, une jeune fille. On en abuse. Les hommes sont lâches...

Elle prononça ces derniers mots très bas, avec une sorte d'emportement contenu, puis elle vint se blottir contre lui, à l'ombre de sa robuste carrure : « Prends-moi, garde-moi, » semblaient dire ses yeux supplians. Et, bourrelé de soupçons, il subit néanmoins son charme. Mme Blasius étant rentrée, ils eurent dans la petite pièce voisine, où nul ne venait les déranger, une heure de très doux tête-à-tête, pendant laquelle Hermann se crut heureux; mais le serpent engourdi au fond de son cœur ne demandait qu'à se redresser. Il le sentit aussitôt après avoir quitté cette enjôleuse, qui lui faisait croire ce qu'elle voulait. Qu'avait-elle bien pu dire à Anton Claus pour le décider à filer ainsi docilement devant lui? Quelle puissance exerçait-elle encore sur cet homme qui l'avait outragée, calomniée pourtant?.. Que s'était-il tout de bon passé entre eux? Dans sa grossièreté native, Hermann ne considérait qu'une chose comme impardonnable, celle dont s'était vanté Anton. Ainsi, l'agonie contre laquelle il se débattait, un mot, un seul mot en était cause.

« Il vaut mieux être abusé complètement que d'en savoir un peu... Je ne le voyais pas,.. je n'y pensais pas... cela ne me faisait pas de mal... Je dormais, je mangeais, j'étais libre et joyeux. Je ne trouvais pas sur ses lèvres les baisers de l'autre. Celui qu'on vole n'a qu'à l'ignorer,.. alors le vol n'existe point... »

C'est Shakspeare qui parle ainsi; mais, dans les mêmes circonstances, le dernier des rustres pense comme Othello.

Le lendemain, tandis qu'on le croyait à Waldshut, Hermann alla rôder, vers la tombée du jour, dans la direction des pêcheries. Peut-être espérait-il rencontrer Anton, obtenir de lui une rétractation; mais ce fut en vain qu'il poussa jusqu'à sa maison : la porte

était fermée à clé. Il descendit alors lentement vers la ville, sans savoir sur quoi se porterait l'espionnage qu'il préméditait et dont il avait honte. Le hasard seul pouvait le servir; il invoqua ce douteux complice, et s'en trouva bien : presque aussitôt le plus sûr des guides lui apparut, un chien, le chien jaune d'Anton. Il était seul, ayant sans doute perdu la piste de son maître, car il courait de côté et d'autre, tantôt dressant l'oreille, tantôt flairant le sol. Hermann l'appela sans qu'il y prît garde. Tout à coup, un frétillement allègre de la queue sembla indiquer qu'il avait trouvé. Il s'engagea dans le petit sentier qui donnait d'un côté sur la campagne, longeant de l'autre des murs de jardin. Ce chemin, Hermann avait coutume de le suivre au temps où il n'entrait pas encore par la grande porte dans la maison de Mme Blasius, où il devait se contenter de rencontres furtives au fond du verger! Un noir pressentiment l'étreignit; il prit la traverse, fit, en courant, un assez long détour, atteignit l'angle des clôtures, et, à la faveur de la demi-obscurité qui commençait à s'étendre, rampa sans être vu jusqu'à un pan de maçonnerie assez saillant pour dissimuler la présence d'un homme. Il connaissait bien les êtres : la petite barrière que naguère encore il franchissait à la dérobée ouvrait à deux pas de là. Le chien jaune s'était arrêté devant elle, serré contre les jambes de son maître, que Mina était en train d'éconduire.

— Non, disait-elle résolument, tu n'entreras pas et je ne veux pas t'écouter davantage. Tes prières m'auraient encore fait pitié, mais je me moque de tes menaces. Que pourrais-tu contre moi? Il n'y a pas de preuves!

— Eh bien! reprenait la voix irritée d'Anton, nous verrons si, faute de preuves, il ne s'en rapportera pas à ma parole.

— Quoi! tu aurais l'infamie de lui dire?.. Du reste, peu m'importe, il ne te croira pas...

— Je le lui ai dit... C'est fait depuis longtemps.

— Misérable! misérable lâche!.. — Tout à coup elle partit d'un éclat de rire. — Tu vois bien qu'il ne t'a pas cru, puisqu'il ne m'en a pas même parlé, puisqu'il m'adore, puisque dans huit jours nous nous marions. Va! je te défie...

— Tu as tort peut-être... Ce sera la guerre entre nous,.. la guerre jusqu'à la fin...

Il y eut un moment de silence, pendant lequel Hermann retint son souffle. La première, elle parla, d'une voix changée, un peu émue :

— Ce sera donc la guerre, puisque tu le veux; mais pourquoi m'empêcher de mettre la main sur la fortune? Je ne t'ai rien fait, sinon de t'aimer trop.

— Tu prétends m'avoir aimé quand tu me sacrifies à de l'argent? J'ai servi à te désennuyer un instant, voilà tout.

— Écoute donc : l'amour est une chose, le mariage en est une autre. Je t'ai aimé parce que tu étais joli garçon; je l'épouse, lui, parce qu'il est riche. Tout cela est bien naturel... Si tu voulais réfléchir... Aies seulement de quoi faire vivre une femme dans l'aisance, et tu verras bien qui de vous deux je préférerai.

— A t'entendre, dit Anton, on croirait que tu ne te doutes pas du mal que tu fais.

— Si je ne sais pas comprendre, il faut donc avoir de l'indulgence. Je ne suis qu'une folle ambitieuse peut-être, comme on le dit; je ne me défends pas d'aimer tout ce que l'argent procure; mais je ne crois pas cependant avoir mal agi à ton égard. J'ai été vers toi quand tu n'osais me rien demander. Qu'est-ce qui m'y forçait? Rappelle-toi le jour où tu m'as dit : « Cela me serait à présent égal de mourir. » Eh bien! tu n'es pas mort, et si je t'ai fait un peu de peine, tu t'en consoleras. Les folies n'ont qu'un temps.

— Avec ces idées-là, tu as dû en faire beaucoup de folies avant de m'aimer, comme tu dis, au temps où tu étais loin de chez nous, répliqua Anton d'un ton de mépris profond.

— Quand cela serait?.. Il est à plaindre plus que toi, conviens-en.

— Tiens, dit le jeune homme, tu ne vaux pas que l'on te regrette. Agis donc comme tu l'entendras. Je te laisse à ce qui te fait envie. Hermann peut t'épouser si cela lui plaît. Il aura le rebut des autres.

— Un rebut dont il s'accommodera, j'en réponds, riposta Mina avec effronterie. Je te passe tes injures, si tu promets seulement de lui dire au besoin que tu as menti.

— Ce sera bien inutile, puisqu'il est parti en criant qu'il ne me croyait pas.

— Là! je devinais juste. Mais il peut se raviser. Dis-lui, en ce cas, que la vengeance te faisait parler, que tu étais fou. Tu l'étais bien un peu, car, en supposant que notre mariage ne se fasse pas, serais-tu plus avancé?

— Tout m'est égal maintenant, dit Anton. Je quitterai le pays et n'y reviendrai jamais.

— Pourquoi?.. Es-tu donc si sûr que je ne t'aime plus?

— Ah! malheureuse, s'écria-t-il, je te reconnais bien. Tu veux reprendre tout ce qui t'échappe. Eh bien! il te manquera de me voir mourir de chagrin. Tu n'auras pas cette joie. Je me sauverai plutôt au bout du monde.

En attendant, il s'éloigna précipitamment du verger. Hermann l'entendit à quelque distance siffler son chien. Avec précaution, Mina avait poussé le verrou de la porte; elle était rentrée chez elle.

Maintenant Hermann n'avait plus besoin de continuer son enquête.

VI.

C'était un homme singulier, orgueilleux, nous l'avons vu, et vindicatif, prompt à se décider, parfaitement capable aussi de dissimulation. Peut-être le projet auquel il devait, sans fléchir un instant, conformer sa conduite, fut-il ébauché avant qu'il eût quitté son abri derrière le petit mur.

Mina eut lieu d'être contente du cadeau qu'il lui rapporta de ce prétendu voyage à Waldshut, et, pendant les jours qui suivirent, il ne cessa de l'entourer d'attentions de toute sorte, qui faisaient dire au père Wolf :

— Ces diablesses de femme ! Comme elles vous retournent un homme ! Qui donc aurait cru que mon hérisson de fils serait ainsi apprivoisé, cousu à la jupe d'une blondine du matin au soir et faisant ses mille volontés !..

— Il est temps que le mariage ait lieu, disait Mme Blasius ; ce garçon dépérit d'impatience ; on le voit fondre et changer à vue d'œil.

— Ah ! elle a de la chance d'être aimée comme cela ! reprenait le chœur des filles à marier, Agathe, Lina, Bærbel et autres.

Les accès de mauvaise humeur qui avaient pu jusque-là trahir quelque préoccupation secrète chez Hermann faisaient place à une amabilité constante. Jamais femme amoureuse de domination ne souhaita un époux plus soumis.

— C'est un lion que je mène en laisse, disait gaîment Mina.

Elle le mena triomphante au Schweizerhof. Hermann avait d'abord manifesté une certaine répugnance à visiter ce lieu où sa fiancée avait vécu dans une condition subalterne, dont le souvenir froissait sa vanité ; mais tout à coup il insista, au contraire, pour que le voyage se fît sans retard. Il est du reste facile et charmant, ce voyage de Laufenbourg à Neuhausen. Se frayant un passage au milieu des hauteurs boisées aux escarpemens hardis, le train longe les courbes capricieuses du fleuve, quand il ne se rapproche pas de la Forêt-Noire. Chacun des cours d'eau où roulent les troncs de sapins flottés qui descendent ensuite vers la Hollande, chacune de ces petites rivières torrentueuses, vassales et tributaires du Rhin, creuse des vallées admirables. Celle de l'Alb, dont on aperçoit l'extrémité, cache dans l'un de ses replis la fameuse abbaye de Saint-Blasien ; on loge les voyageurs et on file du coton dans les bâtimens occupés jadis par les savans bénédictins et leur prince-abbé. Des villes industrielles mettent les eaux bouillonnantes qu'elles

surplombent au service de leurs fabriques d'armes et de leurs moulins. Les tunnels se succèdent rapidement, laissant par intervalles apparaître les Alpes. Voilà le pont de la Schlücht; un peu plus loin, le chemin de fer enjambe la Wutach; là-haut, perdues dans les bois, les ruines du château de Küssenberg; Neuhausen enfin, la station de la chute du Rhin, tout en hôtels, dédiés aux touristes étrangers, un nid de verdure retentissant de l'éternel fracas des cataractes. En moins d'une heure, les fiancés eurent franchi cette distance, serrés l'un contre l'autre, la main dans la main, avec la naïve impudeur des *verlobte* de cette condition, qui n'ont jamais craint d'échanger devant témoins des marques de tendresse significatives. On leur fit grand accueil dans ce magnifique hôtel, où Mina Rœssli avait été servante et où quelques habitués, reconnaissant la jolie chambrière, l'abordèrent avec des complimens, équivoques peut-être autant que ceux de don Juan à Zerline, mais auxquels Hermann ne trouva rien à redire.

La maîtresse de l'hôtel, personne affable et gracieuse, décida qu'il faudrait bien deux jours au jeune couple pour voir le pays; elle installa dans son propre appartement Mina, qui fut servie comme une dame par ses égales d'autrefois. On l'entourait de prévenances, on comblait son futur mari de félicitations, et Mina faisait parade de sa conquête, et Hermann donnait à tout le monde l'idée d'un amoureux parfaitement subjugué. Ils promenèrent partout leur bonheur avec une sorte d'affectation, — sur les boulevards ombreux qui rejoignent les jardins du Schweizerhof, dans les restaurans variés, pavillons et belvédères qui accaparent la vue de la chute et en font l'objet d'un trafic auquel n'a pas échappé, prétend-on, le Niagara lui-même.

Le petit château de Wœrth offre aux curieux sa chambre obscure, celui de Laufen sa tourelle aux verres de couleur et des loges tarifées de premier ordre. Au Kænzli, un échafaudage permet de s'avancer sur l'abîme et de sentir l'ébranlement que produit un bélier formidable, déchaîné contre une indestructible muraille; au Fischetz, on parvient, sous des manteaux de caoutchouc, devant le porche même de cristal mouvant qui conduit au palais des ondines. Tout ce charlatanisme des spéculateurs ne réussit pas à gâter l'une des merveilles naturelles de l'Europe. En dépit des cicerone, des aménagemens mesquins, des fils électriques qui promettent pour le soir une illumination rivale du clair de lune, le site reste grandiose et d'une beauté qui, terrifiante et fascinatrice à fois, vous fait oublier tout ce qui n'est pas ce tonnerre incessant, cette avalanche d'écume neigeuse, cette poussière d'eau diaprée des nuances du prisme au-dessus du gouffre où tombe de si haut la nappe immense, contrariée par les obstacles qui la partagent en trois chutes distinctes.

— Croirais-tu, dit Hermann montrant le plus haut des rochers qui s'élèvent au milieu de la cataracte, croirais-tu que je ne suis jamais monté là? On prétend que c'est un si beau point de vue!

— Et il n'est pas difficile de l'atteindre, quoiqu'il y paraisse, répliqua la jeune jeune fille; j'y suis allée plus de dix fois; le passage, par exemple, n'est pas permis à tous les bateliers; il y a des barques exprès.

— Tu n'aurais pas peur d'y retourner avec moi?

— Peur?.. Jamais on n'a parlé d'accidens. Informe-toi plutôt. Mais aujourd'hui, il serait bien tard. Le beau moment des arcs-en-ciel, c'est le matin; ils s'entre-croisent, s'embrouillent les uns dans les autres, se brisent, s'envolent et puis reviennent... Oh! il faut que tu voies cela, que nous voyions cela ensemble!

— Volontiers, nous irons demain, si c'est encore ton idée, dit tranquillement Hermann.

La matinée du lendemain fut radieuse à souhait, propice aux arcs-en-ciel. De bonne heure, Mina courut frapper à la porte de son fiancé.

— Debout, paresseux! Comment peut-on dormir si longtemps avec ce bruit de cascade dans les oreilles! Ne l'entends-tu pas qui t'appelle?

— Oui, je l'entends, dit sans sourire Hermann, qui apparut aussitôt tout habillé; je l'entends depuis longtemps, je n'ai pas fermé l'œil.

— C'est qu'il porte, en effet, la nuit, à plus de trois lieues, et nous en sommes tout près. N'importe, je ne te croyais point si susceptible. Moi, le bruit de l'eau me berce, au contraire. J'ai bien dormi et je n'ai jamais été plus gaie. Un si beau temps! Il y a de quoi chanter avec les oiseaux. — Et elle se mit à gazouiller de sa voix haute et fraîche comme celle d'un oiseau en effet, une espèce de tyrolienne. — Allons vite, ajouta-t-elle en lui prenant le bras.

Devant la station des barques se trouvait une famille anglaise.

— Laissons partir ceux-là, dit Hermann; je voudrais être seul avec toi.

Elle s'appuya tendrement à son épaule et lui offrit son front à baiser.

— Moi aussi, va! Nous croirons qu'il n'y a plus que nous au monde et même qu'il n'y a plus d'autre monde que nous, la cataracte ayant tout dévoré. Oh! c'est une impression que l'on n'oublie jamais. Embrasse-moi encore. Sais-tu bien que ce matin tu ne m'as pas dit bonjour? Pourquoi donc as-tu l'air maussade? Est-ce une raison parce que tu n'as pas dormi?.. Regarde-moi. Oui, je te trouve pâle... Souffrirais-tu?

— Pas du tout. Je suis bien portant et de bonne humeur. Être

triste auprès de toi?.. Quand tout marche à mon gré?.. Quelle sottise! Un prince m'envierait.

La famille anglaise une fois expédiée, ils sautèrent dans cette nacelle plate qui brave les rapides, les écueils et file vers la chute comme pour s'y perdre, procédant par secousses au milieu d'un tapage de plus en plus assourdissant.

— Je regrette presque de t'avoir amenée ici, dit Hermann, un bras autour de Mina, qui se blottissait contre lui.

— Bah! quand on te dit qu'il n'y a rien à craindre. Comme tu deviens poltron!

Ils venaient de toucher la base du rocher. Le batelier leur montra du doigt les degrés abrupts taillés jusqu'au sommet, puis il s'assit au fond de sa barque pour attendre, selon l'habitude, qu'il leur plût de continuer la promenade sur une partie plus calme du fleuve, lequel, après avoir exécuté un saut prodigieux par-dessus le banc qui voudrait l'arrêter, se remet à couler placide et lent dans son large lit. L'escalier ne valait rien. Mina riait aux éclats en se hissant à grand'peine. Les bouts du châle blanc dont elle s'était enveloppée voltigeaient, palpitaient derrière sa tête comme des ailes de papillon. Elle glissait, se rattrapait... Vraiment, ces marches étaient trop hautes! Sans Hermann, elle ne serait jamais venue à bout de les escalader. Après l'effort de l'ascension, il y eut le trouble momentané du vertige. Tous les deux se trouvèrent, sur l'étroite plate-forme, séparés du monde, comme l'avait dit Mina, par le cercle tumultueux des eaux. La chute les enveloppait de son fracas, de son humidité froide; elle semblait menacer le piédestal où ils se tenaient côte à côte, Mina la tête cachée dans le gilet d'Hermann, qui l'enlaçait étroitement. Bientôt, toutefois, elle s'enhardit à regarder.

Les masses verdâtres, frangées d'argent, s'élançaient avec fureur autour d'eux, projetant des gouttelettes sur leurs vêtemens, couvrant de perles la soie blonde de cette chevelure dénouée que le vent poussait contre le visage d'Hermann. Dans une fumée lumineuse se dessinait très nettement le spectre solaire :

— Regarde, il brille en notre honneur! s'écria Mina; c'est un arc de triomphe,.. la cascade prétend fêter, elle aussi, les amoureux qui la saluent. Oh! je voudrais avoir des ailes pour aller admirer de bien près.

— Mais, en attendant, tu t'accroches des deux mains à la barre, dit Hermann railleur. Tu n'oserais seulement pas monter un peu plus haut, jusqu'à cet arbre qui s'est planté tout seul au bon endroit.

En parlant, il avait atteint l'arbre qui prospère en sûreté dans

son refuge aérien, tandis qu'au-dessous de lui le roc se creuse, cède et abandonne des quartiers roulans au tourbillon qui les emporte.

— La mousse est bien glissante, prends garde! s'écria Mina.

— J'aime aller, moi, où ne vont pas les autres.

— Et moi, monsieur, j'irai partout où vous allez. Mon devoir maintenant est de vous suivre.

Légère comme une chèvre, elle grimpa auprès de lui.

— C'est vrai que l'on voit mieux encore, et nous pourrons nous vanter d'être intrépides ; mais la petite rampe avait du bon... Je me sens tout étourdie. Écoute, est-ce que l'homme du bateau ne nous crie pas de descendre?

— Folle! nous ne l'entendrions guère, et, d'ailleurs, comment veux-tu qu'il voie?.. La pointe du rocher est entre lui et nous.

Il l'étreignait, si petite, si délicate, que la brise, semblait-il, l'eût emportée sans cet étau de fer qui se resserrait avec une sorte de rage. Était-il possible qu'un être faible à ce point pût faire autant de mal, et que cette bouche qui riait d'un rire enfantin eût laissé tomber naguère les affreuses paroles qu'il avait entendues, et que cette gentille espièglerie cachât tant de noirceur, et que toute jeune on sût feindre avec un art pareil, et que ce cœur qui battait craintif sous sa main fût sans pitié pour le désespoir d'un homme, et que l'esprit de malice, caché sous cette chevelure si douce, eût résolu froidement de le duper, de le déshonorer, lui, Hermann Wolf? Était-il possible que cette petite fille fût une femme vicieuse et vénale, capable d'aimer pour passer le temps et de se marier pour être riche, sans aucun souci de sa double trahison?

Ces questions roulaient dans le cerveau d'Hermann avec des torrens de malédictions et de blasphèmes; un vertige plus puissant que celui de l'abîme l'avait saisi. Il croyait entendre les flots réclamer une proie promise: il leur répondait : « Tout à l'heure! »

— Tu m'étouffes! balbutia Mina en se débattant un peu.

— C'est que j'ai peur pour toi, répliqua-t-il. La mort, vois-tu, est là sous nos pieds. Un seul faux pas, un mouvement maladroit...

— Mais nous nous garderons bien de le faire! s'écria-t-elle. Tu t'appuies à l'arbre et tu es fort. Pourquoi cherches-tu à m'effrayer? Méchant! Tiens, voilà que je tremble : descendons vite.

— Un instant, dit-il en baissant la tête, de telle sorte que sa bouche toucha son oreille. En face de ce grand danger, réponds-moi, sur ton âme : M'aimes-tu vraiment? Songe à ce que tu vas dire.

— Quelle demande! s'écria-t-elle en lui tendant ses lèvres sou-

riantes. — Mais, tout à coup, le sourire s'effaça. Elle frémit : — Ne me regarde pas de cette façon, je t'en prie!

— Moi, reprit Hermann, je t'aime tout de bon. Je t'aime tant que je te pardonnerais, il me semble, si tu me disais une fois la vérité.

— Me pardonner?.. Hermann, as-tu pu croire?..

— Sois franche... Je ne croirai que toi si tu te confesses comme tu le ferais à Dieu. Vraiment, quand tu ne me connaissais pas encore, tu n'as donné aucuns droits, tu m'entends, aucuns droits sérieux à un homme?.. Jure...

— Je jure!.. dit Mina, suspendue à son cou. Je n'aime et n'ai jamais aimé que toi.

Il retint son souffle une seconde, puis dénouant les deux bras qui l'enlaçaient : — Tu ne rediras plus ce mot-là, murmura-t-il, tu ne le rediras plus à personne en ce monde.

Un cri aigu s'était mêlé au mugissement de la chute. Hermann, soulagé enfin de l'horrible contrainte qu'il s'imposait depuis des jours, répéta tout haut, seul sur le rocher, les dernières paroles de Mina à Anton :

— Il n'y a pas de preuves!.. pas de preuves!

Et il se mit à rire. Les damnés ne pleurent pas sans doute; ils rient de ce rire-là!

VII.

Aucune preuve, en effet, n'existait contre lui; il n'y eut même pas un soupçon. Le batelier, survenu un peu tard, affirma que sans lui le compagnon de la pauvre demoiselle se serait précipité pour la rejoindre. La gazette locale raconta l'accident : comment une jeune fille, par bravade et malgré les prières de son fiancé, avait voulu monter au-dessus de la plate-forme; comment, tandis que le jeune homme se détournait un instant pour cueillir une fleur qu'elle tenait à emporter à titre de souvenir et de trophée, elle avait dû être gagnée par cette terrible fascination qui agit sur les êtres nerveux, à moins que son pied n'eût glissé. Le fiancé avait entendu un cri, et déjà sa bien-aimée n'était plus là. Il l'avait vue rouler dans le gouffre. Maintenant, on le gardait au Schweizerhof, craignant qu'il ne se livrât à quelque tentative funeste contre lui-même. La stupeur prolongée qui l'accablait était plus effrayante que tous les éclats du désespoir. Le corps de M^de M. R... avait été trouvé brisé, défiguré, à une certaine distance au-dessous de la chute. C'était une personne avantageusement connue à Neuhausen, où elle laissait des regrets. La veille encore elle disait

qu'elle était trop heureuse; son mariage devait avoir lieu la semaine suivante avec un homme qui l'adorait; le tragique événement qui avait interrompu la lune de miel anticipée du jeune couple mettait en deuil une famille honorable de Klein-Laufenburg. Le rédacteur de la petite feuille ajoutait à son récit quelques considérations philosophiques assez peu originales, inspirées par le néant de la félicité humaine, mais il appuyait principalement sur un point tout matériel, qui était en somme le véritable objet de l'article : une balustrade tournante, plus haute et plus solide que l'ancienne, allait être établie jusqu'au faîte du rocher, l'édilité de Neuhausen tenant à ce que l'accès de la chute fût absolument sûr.

Une émotion s'était manifestée, en effet, parmi les voyageurs, qui eût pu devenir préjudiciable aux divers intérêts de l'endroit. C'est depuis lors que les galeries réservées au public autour du magnifique spectacle des chutes du Rhin ont été perfectionnées et surveillées de telle sorte que tout accident semble devenu impossible, y mît-on de la bonne volonté; on trouverait difficilement aujourd'hui un lieu moins propice au meurtre ou au suicide; mais l'histoire de la belle jeune fille à qui le caprice de cueillir une fleur coûta la vie ajoute à la sauvage poésie du site, elle est passée à l'état de légende; les guides l'exploitent et la surchargent d'ornemens pour le plus grand plaisir des jeunes *misses* avides de *sensational facts*. Quelques-unes d'entre elles, cependant, voudraient savoir ce qu'est devenu le fiancé; elles n'apprennent pas sans dégoût qu'il eut dans son village une tranquille carrière d'aubergiste.

VIII.

Tout le monde plaignit Hermann. Seul, Anton Claus, peut-être, entrevit la vérité. Il éprouva une invincible horreur, moins encore du meurtrier que de lui-même. N'avait-il pas, en somme, armé son bras par cette dénonciation qu'il eût voulu rétracter ensuite? Faible devant le chagrin, il le fut aussi devant le remords. Tout le reste de sa vie, il traîna un boulet de galérien. L'énergie lui manqua même pour s'éloigner du pays, selon sa première intention. Autour de lui on disait :

— Le pauvre garçon ne s'est jamais relevé de cette maladie qu'il a eue. Quand il marche, ne dirait-on pas un vieillard? Pourtant les filles l'appelaient, il n'y a pas beaucoup d'années, le bel Anton Claus! Et c'est à peine s'il conserve assez de force pour tirer ses filets.

Hermann Wolf, au contraire, demeurait le même, plus taciturne

seulement, très dur aux autres. Il faisait toujours parade d'une force herculéenne. On avait généralement attribué au regret de la mort de sa fiancée le célibat qu'il gardait, et qui, d'ailleurs, n'avait rien d'austère, car ce rousseau poursuivait volontiers les femmes, en faisant profession de les mépriser et en les maltraitant au besoin.

— Toutes à la fois, disait-il ; la sottise, c'est d'en aimer une.

Anton le fuyait avec une sorte d'effroi. Un jour, cependant, ils abordèrent le sujet périlleux qui les avait longtemps tenus séparés. Hermann était assis devant la porte de son auberge, à cette même place où le père Wolf, décédé depuis peu, avait si souvent fumé son *meerschaum*, le ventre au soleil dans un gilet brodé, un bonnet de fourrure enfoncé sur sa large face. Anton vint à passer de l'air sournois et humilié qui était devenu sa physionomie habituelle.

— Halte ! lui cria le maître du *Cheval rouge*. On dirait, ma parole, tant tu t'empresses toujours de m'éviter, que j'ai la peste !

Anton prit place avec répugnance à l'extrémité du banc peint en vert, et ils échangèrent quelques remarques banales sur le beau temps, sur la pêche.

— Le bruit court qu'on te voit plus souvent à l'église qu'au cabaret? dit à brûle-pourpoint Hermann d'un ton goguenard. Tu aurais commis un crime que tu ne t'occuperais pas davantage à faire ta paix avec le bon Dieu.

Anton tressaillit.

— Un crime?.. balbutia-t-il en le regardant fixement. J'en ai commis un peut-être, en effet, et il me pèse, il me pèse jour et nuit. Je ne souhaiterais pas à mon ennemi une souffrance pareille.

— D'abord qu'appelles-tu un crime? demanda Hermann en haussant les épaules.

— Faire du mal à quelqu'un, nuire à sa réputation, lui prendre son argent ou sa vie.

Ce dernier mot s'arrêta étranglé dans la gorge d'Anton.

— J'ai pris l'autre jour la vie d'une vipère, je lui ai sans aucun scrupule écrasé la tête, et je tuerais un loup très tranquillement, je t'assure.

— Un loup, un serpent, ce n'est pas le prochain.

— Le démon n'est pas mon prochain, lui non plus. Il faut se débarrasser des monstres et en débarrasser les autres.

— Tu es fort, toi, dit amèrement Anton.

— Et toi, tu n'es qu'un pauvre homme, un cœur de poulet. Il s'agit de calculer froidement ses actes et d'en accepter les conséquences. Sans cela...

Il cracha dédaigneusement par terre.

— Et la conscience, qu'en fais-tu? demanda Anton. Est-ce que nos péchés, parce qu'ils sont secrets, restent impunis pour cela?

— Je ne te comprends pas, mon garçon.

— Oui, on a le remords, expliqua Anton, le remords qui se charge de vous torturer mieux que ne le ferait un bourreau.

— Je n'ai jamais senti cette torture-là, dit tranquillement Hermann. En fait de torture, je n'en ai connu qu'une : la jalousie. Tu l'as endurée aussi, je m'en souviens. Après cela, tout le reste n'est pas grand'chose, même l'enfer dont parle tant ton ami le pasteur. Je te dirai, moi, ce que c'est que le véritable enfer; on n'a pas besoin de mourir pour faire connaissance avec lui... L'enfer, c'est d'être amoureux et c'est d'être jaloux. Aussi j'en ai fini avec ces sornettes-là. Je l'ai noyée, ma jalousie. — Il éclata d'un rire sinistre. — Et c'est depuis ce temps que je ne bois plus jamais d'eau... Une bouteille encore! cria-t-il à la servante qui passait. Tu ne refuseras pas de trinquer comme autrefois, camarade. Il n'y a plus rien entre nous deux, ajouta-t-il d'un ton significatif.

— Si fait, dit résolument Anton, il y a, il y aura toujours Mina.

Il attendit l'effet que produirait ce nom, mais le trouble qu'une crainte soudaine d'être démasqué suscite d'ordinaire chez les criminels ne se manifesta nullement chez Hermann.

— Imbécile! répliqua-t-il avec mépris, le hasard, en la tuant, nous a vengés tous les deux. Tu ne sais donc pas haïr?.. Tu ne l'aimais donc guère?.. Tu n'as donc jamais été réellement jaloux?

Anton semblait plus déconcerté que lui.

— Bah! Ton enfer, je le défie bien de m'apprendre rien de nouveau, dit Hermann en débouchant la bouteille à l'aide de ses dents aiguës comme des crocs. Non?.. Tu ne veux pas boire? C'est bon pourtant d'oublier!

Il boit comme feu son père et davantage, il s'enivre abominablement, le riche aubergiste du *Cheval rouge*, et son ivresse à lui n'est point somnolente, mais furieuse plutôt. Quand elle arrive au paroxysme, les mêmes discours auxquels personne ne comprend goutte lui reviennent sans cesse :

— Non, tu ne répéteras plus ce mot-là, tu ne le répéteras plus jamais à personne!

Puis, avec l'accent du triomphe :

— C'est toi qui l'as dit, il n'y a pas de preuves!

TH. BENTZON.

LES

ASSOCIATIONS PROTESTANTES

A PARIS

I.

L'ÉCOLE INDUSTRIELLE. — L'ASILE TEMPORAIRE.

Il est difficile de dire, d'une façon précise, combien de protestans vivent à Paris ; les statistiques officielles du recensement quinquennal ne fournissent à cet égard que des chiffres approximatifs ; je n'en pus douter lorsque j'eus à m'occuper des élémens divers qui composent la population parisienne. L'israélite ne dissimule point sa croyance, il la confesse et s'en fait gloire, car il appartient au peuple de Dieu et date des premiers jours de la création. Pour plus d'un protestant, il n'en est point ainsi : un souvenir redoutable pèse sur les églises de la réforme, et la révocation de l'édit de Nantes, qui fut une des fautes irréparables de la monarchie française, n'est point encore oubliée. Les feuilles de recensement peuvent si facilement devenir des listes de proscription, que bien des hommes timides ont répondu sans franchise aux questions qui leur étaient adressées. Crainte chimérique et défiance mal justifiée ; à moins, cependant, que ce que l'on nomme le progrès des lumières n'engage la libre pensée à dissoudre les associations protestantes, comme elle a déjà dispersé quelques associations catholiques. Cela est peu probable, mais l'attentat commis contre les manifestations d'un

culte ne présage rien de bon pour la liberté des autres. En tenant compte de la réserve que je viens d'indiquer et en s'appuyant sur des évaluations recueillies auprès des pasteurs, on ne sera pas, je crois, loin de la vérité en disant que le nombre des protestans de Paris s'élève à 100,000, ce qui est peu pour une population de 2,500,000 habitans. Sont-ils tous de la même communion? Non pas; ils sont divisés par des nuances qui, au besoin, constitueraient des sectes, si l'apaisement religieux ne s'était fait depuis longtemps, après avoir ensanglanté l'Europe. Le principe du libre examen, — *non sum liber?* a dit saint Paul, — autorise bien des dissidences et favorise les fractionnemens. Sous le nom générique de protestans qu'ils ont reçu aux heures des premières luttes, nous comprenons les calvinistes (église réformée), les luthériens (confession d'Augsbourg), et plusieurs autres groupes plus ou moins importans qui se rattachent par un lien quelconque aux dogmes de la réforme (1). Chez les protestans, la foi a une tendance marquée à s'individualiser, elle veut ne relever que d'elle-même et se soustrait aux règles inflexibles; mais dès qu'il s'agit de bienfaisance, elle se généralise et s'exerce indifféremment sur tous ceux dont l'acte de naissance date du 20 décembre 1520, de l'heure où Luther, se dressant contre Rome, jeta au bûcher la bulle qui le condamnait.

Les œuvres que le protestantisme entretient à Paris sont nombreuses; il n'est point difficile de constater que plusieurs ne sont que de propagande et visent à provoquer des conversions. Celles-là échappent nécessairement à notre étude et nous n'avons rien à en dire; mais j'en compte une soixantaine qui sont d'assistance et de charité; sans pouvoir rivaliser avec les œuvres catholiques, dont l'ampleur est extraordinaire, elles sont adjuvantes, bien dirigées et considérables, eu égard à la quantité restreinte d'individus auxquels elles s'adressent. Elles embrassent toutes les formes de la faiblesse et de la misère; elles vont de l'enfance à la vieillesse, du criminel à l'impotent, de l'éducation morale à l'enseignement professionnel, et constituent, en quelque sorte, un cercle où toutes les défaillances de la même communion peuvent se réfugier et s'appuyer. On comprendra que je ne puis étudier successivement chacune de ces œuvres en détail; ce serait une redite perpétuelle dont la monotonie fatiguerait le lecteur. J'en ai choisi quelques-unes dont l'action se manifeste sur l'enfant, sur l'adulte, sur le vieillard, et suit pas à pas la vie humaine dans ses phases principales. Elles s'engrènent pour ainsi dire l'une dans l'autre et font acte de charité en faveur d'êtres

(1) On peut indiquer les églises réformées : luthérienne, indépendante, méthodiste, baptiste, réformée indépendante, réformée libérale, darbyste, méthodiste calviniste, anglaise (anglicane et méthodiste), américaine, allemande (réformée), flamande.

vicieux, malheureux et débiles, qui, sans elles, risqueraient d'être à jamais perdus. Elles enseignent à vivre, elles font continuer à vivre, elles aident à cesser de vivre. Elles font ainsi acte de salut individuel et de préservation sociale.

I. — L'ÉCOLE INDUSTRIELLE.

C'est une œuvre préventive qui a été conçue loin de Paris, au département de Lot-et-Garonne, dans la petite ville de Montflanquin. Là, M. E. Robin était pasteur protestant, il y a une trentaine d'années; entraîné par son zèle, il ne se contentait pas de faire le culte pour ses coreligionnaires, il visitait les prisonniers et se rendait souvent à l'ancienne abbaye d'Eysses, située près de Villeneuve, et que l'administration pénitentiaire a convertie en maison centrale. Sur une population moyenne d'un millier de condamnés, M. Robin trouva quarante protestans; il devint leur aumônier, eut avec eux des rapports aussi fréquens que le permettait l'éloignement de sa résidence, et, s'efforçant de réveiller les bons sentimens qui s'étaient endormis dans leur cœur, il tenta de les ramener au bien, ou tout au moins de les éloigner du mal. Sa parole ne fut point inutile; il put s'en convaincre en constatant qu'en l'espace de dix ans le nombre des récidivistes appartenant à la religion réformée avait diminué des deux tiers. Il attribua ce résultat à l'action morale qu'il avait exercée sur les détenus. Cette observation fit naître en lui une idée simple, dont l'application pouvait devenir féconde. Il se dit que, s'il est possible d'agir sur des coupables que la loi a frappés et que la société repousse, à plus forte raison il doit être facile d'expérimenter sur des natures encore jeunes, mais prédisposées aux actions mauvaises, une méthode préventive qui les éloignerait des délits et des crimes; en un mot, il voulut traiter la maladie avant qu'elle ne fût déclarée, semblable à un médecin qui, reconnaissant certains symptômes morbides, les combattrait par un régime raisonné de prophylaxie. Un vieil axiome juridique dit : réprimer est bien, prévenir est mieux; il s'en inspira : il résolut de saisir le mal au moment de l'éclosion et de le neutraliser autant qu'il se pourrait. Le milieu où il vivait, dans une petite ville de province, était peu propice à la réalisation de son projet; les élémens lui faisaient défaut, et nul enfant pervers ou perverti ne lui offrait le moyen de commencer son expérience.

Après être resté quinze ans à Montflanquin, toujours théoriquement préoccupé de la pensée qui le hantait, le pasteur Robin fut appelé à Paris et chargé de la direction de la paroisse de Belleville. Le poste était de choix, et la pêche pouvait être abondante, car il

était placé au milieu du vivier; il était dans le pays même du vagabondage, là où l'enfant se perd presque naturellement, entraîné par l'exemple, peu surveillé par la famille, fuyant le travail contraire à ses instincts, et avide d'une liberté qui l'excite aux sottises avant de le pousser au méfait. Belleville, La Villette, Ménilmontant sont les lieux de prédilection où se recrute le personnel que « la correction paternelle » envoie achever de se perdre à cette prison dépravée de la Petite-Roquette, qui devrait disparaître, comme ont disparu les cloaques dont Paris était empoisonné jadis. Tout a été dit sur cette geôle, qui produit un résultat inverse de celui que l'on cherche; il n'y a plus à y revenir; l'expérimentation n'a que trop duré, il serait temps d'y mettre fin, car on peut affirmer que, sauf quelques très rares exceptions, cette maison d'amendement a détruit tous ceux qu'elle avait mission de sauver. L'uniformité même de la discipline, la brutalité de la cellule, sont une cause de perdition pour les natures ondoyantes et multiples de l'enfance. Seul avec lui-même, l'enfant se conseille mal; la répression dont il est l'objet est le plus souvent disproportionnée avec la faute commise; il le comprend, s'insurge contre l'injustice dont il est ou dont il se croit la victime; de là naissent en lui des sentimens de révolte qui mûrissent lentement, trouvent leur formule et s'exerceront plus tard sur une société pour laquelle il n'éprouve plus que de la haine. Les jeunes filles qui traversent la correction paternelle à Saint-Lazare en sortent pourries, les garçons qui la subissent à la Petite-Roquette en sortent prêts au crime. Tout cela est à changer, car ces deux léproseries morales sont indignes d'une nation civilisée.

Je n'ai jamais compris pourquoi, dans nos colonies en formation, — l'Algérie, le Sénégal, le Tonkin, bientôt Madagascar, — nous n'avons pas des établissemens, non pas de correction, mais d'éducation, où l'on enverrait les jeunes vagabonds qui pullulent en France. Tout en leur distribuant un bon enseignement primaire, il serait facile de développer leur adresse, leur force, leur agilité et d'en faire, pour les troupes d'outre-mer, des recrues acclimatées, déjà façonnées au maniement des armes et qui seraient redoutables aux heures de combat. On n'a qu'à se rappeler l'héroïsme dont la légion étrangère a fait preuve sur les rives du Fleuve-Rouge, pour comprendre que la plupart des hommes qui repoussent les conventions sociales sont de précieux auxiliaires dans les aventures lointaines. En tout cas, il vaut mieux exercer des conscrits que de garder des détenus.

Lorsque l'enfant est saisi par le vagabondage, à l'heure où il devrait recevoir les leçons de l'école, s'initier à l'apprentissage d'un métier, en un mot, se préparer à la vie, le pauvre petit est dévoyé;

il a pris, sans trop le savoir, la route qui aboutit à la porte des prisons; il sera pernicieux aux autres, pernicieux à lui-même, et pour n'avoir pas été arrêté sur son chemin néfaste, il roulera jusqu'au fond des bourbiers. M. le pasteur Robin disait à des gens de bien réunis pour porter secours à l'enfance abandonnée : « Sur 6,765 enfans des colonies agricoles, 4,267 sont illettrés et 4,119 sont incapables d'exercer aucune profession. » Il en concluait que la question pénitentiaire est avant tout une question d'éducation; soit, mais à la condition que l'éducation soit, autant que possible, préventive et qu'elle puisse faire son œuvre avant que les habitudes de vagabondage ne soient devenues invétérées; car le vagabondage est une passion qui ne lâche plus celui dont elle s'est emparé. C'est pourquoi il faut agir de bonne heure sur l'enfant, si l'on veut essayer en sa faveur un acte de sauvetage sérieux, où il pourra trouver la sécurité de son avenir. Plus le vagabond est jeune, plus on a de chances de l'arracher au vice et à tout ce qui s'ensuit. Vers la quinzième année, il n'est déjà plus temps. Je puis, à cet égard, citer un fait qui m'est personnel.

En 1878, un jour que j'étais au greffe du dépôt près la préfecture de police, occupé à relever des notes pour un travail que je faisais alors, je vis arriver un gamin d'environ quinze ans, l'air penaud et la face intelligente; il s'appelait Ernest B..., orphelin, sans domicile, trouvé endormi sur la voie publique, arrêté et conduit au poste. L'avant-veille, il avait été renvoyé d'une imprimerie où il était apprenti typographe, parce qu'il avait été impertinent avec un contremaître. Ne sachant où aller coucher, errant dans les rues, il avait été « ramassé » par un sergent de ville. Le cas n'était pas pendable, mais il pouvait motiver l'envoi à la Petite-Roquette. Je répondis de lui, j'évitai l'écrou, je le fis loger dans un garni et m'occupai de lui trouver un emploi. Les imprimeries auxquelles je m'adressai ne purent l'utiliser; un de mes amis, le vicomte de C..., auquel j'en parlai, le prit comme domestique supplémentaire. Le garçon n'était pas bête, il sut rapidement se débrouiller et aurait bien fait son service, s'il n'eût trop prolongé les courses qu'on lui donnait à faire et s'il n'eût multiplié les sorties qu'il s'accordait de sa propre autorité. Il devint assez indiscipliné pour que l'on fût dans la nécessité de le congédier. Deux mois après, il était à Mazas en prévention : vol de livres à un étalage. J'allai le voir; tout en affirmant son innocence, il me dit qu'il aimait mieux vivre au hasard, car l'existence régulière qu'il avait été contraint de mener ne lui convenait pas; il fut condamné à un ou deux mois de prison. Quelque temps après avoir purgé sa peine, il vint chez moi; il était vêtu d'une redingote en castorine qui n'était point faite pour sa taille; il me dit qu'il travaillait et gagnait son

pain. Je l'encourageai à ne pas faire trop de sottises et à s'engager dans un régiment d'Algérie, le plus tôt qu'il pourrait. Il me le promit, je ne le revis plus. En 1882, un vol avec effraction fut commis chez le vicomte de C... : en 1883, un vol analogue fut commis dans les chambres de domestiques dépendant de mon appartement. La bande des « casseurs de portes et des cambrioleurs » fut arrêtée ; Ernest B... en faisait partie. Au cours de l'instruction, il fut convaincu d'avoir, avec un complice, assassiné un ébéniste brocanteur ; il fut condamné à mort ; la grâce du président de la république descendit sur lui, et il est actuellement forçat à perpétuité à la Nouvelle-Calédonie. C'est le vagabondage qui l'a conduit dans les pénitenciers d'outre-mer ; lorsque l'on est intervenu pour rectifier sa vie, il était trop tard, le pli était pris, rien n'a réussi à l'effacer. Si l'on avait pu agir sur lui entre l'âge de dix à douze ans, il est probable qu'on l'eût redressé et que l'on en eût fait un bon ouvrier, car il était d'intelligence ouverte ; au lieu de cela, il ne s'est laissé guider que par lui-même et il est devenu un assassin.

Celui-là avait, non pas une excuse, mais une atténuation aux goûts d'indépendance qui ont tué ses bons instincts et fertilisé ses mauvais penchans ; il était orphelin, ne relevant que de lui-même et contraint, dès l'enfance, à pourvoir à ses besoins ; mais combien en existe-t-il, plus coupables encore, qui désertent la maison paternelle et s'en vont courir les hasards pour fuir toute direction et échapper à toute surveillance ? Calcul décevant qui les entraîne au dépôt, puis sur la sellette des tribunaux correctionnels, et enfin dans les cellules de la Petite-Roquette. L'église a vu juste quand elle a fait de la paresse un péché capital : socialement, c'est une maladie mortelle. Elle frappe à coup sûr, mieux encore que la peste et le choléra. Bien des enfans, pour se soustraire à la besogne imposée dans la famille ou à l'atelier, prennent la vie errante sans se douter qu'ils vont se condamner à un labeur terrible, qui bien souvent aboutit aux travaux forcés. Du vagabondage au vol, il n'y a qu'un pas, qui bien vite est franchi ; on le sait dans ce vilain monde, mais on n'hésite guère ; et cependant on peut affirmer qu'un simple ouvrier, de bonne conduite, gagne plus dans son année qu'un voleur habile ; mais la nécessité d'être assidu au travail leur fait horreur ; ils ont bien choisi leur nom ; ils s'appellent : *la pègre*, de *piger*, qui signifie paresseux. Tous les hommes qui se sont occupés du système pénitentiaire et des détenus savent que le vagabondage de l'enfance prépare les crimes de la virilité ; pour le crime, le vagabondage est l'école primaire, et la détention en commun est l'école normale ; c'est pourquoi les gens de bien rêvent d'établir des maisons d'hospitalité laborieuse pour les enfans et d'im-

poser le régime de l'isolement à tous les condamnés. C'est le seul moyen, dans une certaine mesure, de sauvegarder la société des périls qui la menacent sans cesse.

Ces réflexions, il est fort probable que M. le pasteur Robin les avait souvent faites pendant qu'il habitait Montflanquin et qu'il visitait la maison centrale d'Eysses, où il recevait les confidences de ses coreligionnaires détenus. Elles se présentèrent plus vivement encore à son esprit, lorsqu'il fut installé à Belleville et qu'il put voir les bandes de gamins errans à travers le square des Buttes-Chaumont et sur les terrains vagues que traverse la rue des Pyrénées. Là, des enfans se sont creusé des tanières et y viennent dormir, comme les chiens des prairies; les fours à plâtre des carrières d'Amérique ne sont pas loin, et l'on y a chaud pendant les nuits d'hiver. Dans l'arrondissement, dans les quartiers voisins, les faux ménages ne sont point rares; les pauvres petits êtres qui sont issus de ces unions fortuites sont peu surveillés, ils prennent la clé des champs pendant que le père boit au cabaret et que la mère danse au bal public. Le dévergondage de la famille accidentelle fait la mauvaise conduite de l'enfant. S'il ne reparaît pas, le soir, à l'heure du coucher, on s'inquiète : « Où donc est le petit? » on se met en quête, on le retrouve baguenaudant au long des rues; on lui donne une bourrade et on le ramène au logis. Il recommence; on ne s'en émeut guère. Bast! il reviendra. Il ne revient plus; la mère en parle quelquefois, le père répond : « Laisse-moi donc tranquille avec ton méchant gosse! Il est parti, bon débarras! » C'en est fait de l'enfant, à moins qu'une main secourable ne le saisisse et ne l'emporte là où l'on enseigne le travail et la moralité. Pour sauver un garçonnet qui s'égare et bientôt ne saura plus où retrouver le bon chemin, il faut l'intervention administrative, une sentence judiciaire ou l'autorisation des parens, qui ne la refusent jamais, car c'est tout bénéfice pour eux.

L'Angleterre, qui parfois pousse jusqu'à l'absurde le respect de la liberté individuelle, a jugé que le vagabondage était une maladie sociale que l'on ne pouvait combattre trop énergiquement, et elle l'a frappé d'une mesure draconienne; à l'article 14 de la loi votée en 1866, elle a édicté la disposition que voici, et qui ferait jeter les hauts cris en France si l'on tentait de l'y appliquer : « Toute personne a le droit d'amener devant le magistrat, qui peut ordonner l'internement dans une école industrielle reconnue, tout enfant paraissant âgé de moins de quatorze ans trouvé en état de vagabondage, en état de mendicité ou en compagnie de gens connus comme voleurs. » Ceci est de l'arbitraire de qualité supérieure; mais l'Angleterre est une personne pratique, qui ne s'arrête guère aux ques-

tions de sentiment et qui prend le mal au début, afin d'en limiter l'expansion et la contagion. Une loi semblable serait-elle possible en notre pays? J'en doute, et cependant le bon moyen de diminuer la population des maisons centrales est d'augmenter celle des écoles où l'enfant vicieux est soumis à un régime qui peut provoquer sa guérison. En présence de l'encombrement des pénitenciers et de l'augmentation presque régulière des récidives, on ne saurait faire trop d'efforts pour préserver l'enfance de toute contamination.

M. le pasteur Robin était et est encore un membre actif de la Société de patronage des libérés protestans, qui est née à la même époque que celle que fonda M. de Lamarque, et dont M. Bérenger est actuellement le président (1). C'est sur cette société qu'il voulut s'appuyer pour créer une œuvre de protection en faveur de l'enfance, mise en péril par les fréquentations malsaines et l'absence de toute direction morale. Je crois bien qu'il fit un essai personnel avant de s'adresser à ses coreligionnaires. Il recueillit deux enfans abandonnés ou qui s'étaient évadés de la maison paternelle; ils n'avaient ni feu ni lieu, vivaient comme des sauvages, hargneux et grossiers, sachant éviter « les cognes, » qui sont les gardiens de la paix, dépenaillés, dormant de-ci, de-là, au hasard du gîte qu'ils découvraient, et se préparant une existence dont le bagne aurait vu la fin. L'un d'eux n'était pas seulement un vagabond, c'était un voleur, assez adroit pour ne s'être jamais aissé surprendre, mais de main alerte et peu scrupuleuse. Le pasteur y mit du zèle, car il a réussi dans la tâche qu'il avait entreprise. Sous son influence, ces deux vauriens se sont relevés. L'un est un bon ouvrier; l'autre s'est engagé lorsque son âge le lui permit. Dernièrement, il est venu voir le pasteur Robin, qui a eu quelque peine à le reconnaître sous le costume d'un officier décoré de la médaille militaire, mais encore un peu pâle d'une blessure reçue dans un pays que l'on peut deviner, mais dont je ne prononcerai pas le nom. Il disait au pasteur : « Jamais je ne pourrai m'acquitter de ce que je vous dois; c'est vous qui m'avez sauvé. » Le pasteur lui demanda : « Maintenant, qu'allez-vous faire? » Il répondit : « Travailler, travailler sans cesse, et travailler encore, afin de réparer le temps perdu et de ne point faire rougir de moi le corps d'officiers auquel j'ai l'honneur d'appartenir. » M. le pasteur Robin aime à citer cet exemple, et l'on ne saurait l'en blâmer.

Encouragé par ce premier succès, qui n'était alors qu'à l'état de promesse, le pasteur provoqua une réunion de ses coreligionnaires afin de procéder à la fondation d'une société de protection pour les en-

(1) Voir, dans la *Revue* du 15 avril, *le Patronage des Libérés.*

fans abandonnés. La première séance eut lieu le 16 avril 1874; j'en ai le procès-verbal sous les yeux, et, parmi les assistans, je compte les principaux banquiers protestans de Paris. On leur offrait une œuvre de bien à accomplir, ils n'hésitèrent pas; la création de la Société protectrice fut admise en principe.

Le 26 avril, la fondation définitive fut votée; on nomme une commission d'élaboration pour fixer les attributions et rédiger le règlement de l'établissement qui allait naître. Au cours de la discussion, on demande quelques renseignemens statistiques, afin d'être fixé sur l'importance de la maison qu'il s'agit d'ouvrir; le pasteur Robin répond : « Parmi les hommes condamnés, on compte 1 protestant sur 43, et pour les enfans, 1 seulement sur 81. » Pour bien savoir ce que l'on voulait faire, on s'était inspiré de l'expérience des pays étrangers, et c'est à l'Angleterre que l'on avait demandé des leçons à suivre. Le parlement anglais ayant constaté que l'emprisonnement et la séquestration, sous prétexte de correction paternelle, ne produisent que des résultats négatifs, sinon pernicieux, vota, en 1857, la création d'établissemens exclusivement consacrés à l'enfance insoumise, vicieuse, vagabonde, et les désigna sous le nom d'écoles industrielles, spécifiant ainsi le but que l'on visait et qui est de donner aux enfans l'instruction primaire, tout en leur enseignant un métier. La multiplication de ces écoles a été rapide : en 1861, on en comptait 40, et plus de 100 en 1872. Le résultat est appréciable, car le nombre des jeunes détenus ayant commis des délits ou des crimes a diminué de 20 pour 100. L'exemple était encourageant, et, dans les proportions minimes où l'on pouvait agir, on se modela sur les méthodes adoptées en Angleterre et en Amérique. Le premier soin fut de déterminer les conditions d'admission des enfans : « 1° être protestant; 2° être âgé de dix ans révolus et de moins de seize ans; 3° signer un contrat d'apprentissage dont la durée n'est pas moindre de quatre ans; 4° fournir un certificat de médecin attestant que l'enfant jouit d'une bonne santé habituelle et a été vacciné; 5° payer une pension mensuelle de 30 francs, plus le trousseau d'entrée, qui est de 60 francs. » Relativement à cette dernière clause, il restait sous-entendu que si les familles ne pouvaient acquitter les frais de l'école, la charité protestante y pourvoirait : elle y pourvoit.

On ne put éviter les tâtonnemens; toute œuvre qui débute en rencontre et s'y heurte; il ne faut point s'en plaindre, car souvent c'est de là que se forme l'expérience qui permet de rassembler ses forces, de concentrer son action bienfaisante et d'être réellement utile. On procéda avec prudence, et ce fut seulement quatre années après les premières réunions dont je viens de parler que « la So-

ciété d'éducation et de patronage des enfans protestans insoumis » fut autorisée par le ministère de l'intérieur, en vertu d'un arrêté du 31 mars 1878. Pour recueillir les fonds indispensables à l'achat et à l'aménagement spécial d'une maison, on s'adressa à la bienfaisance protestante, qui répondit. On eut une idée ingénieuse : on fit appel aux enfans riches, en leur demandant d'être pitoyables aux enfans pauvres ; on invoqua l'exemple de Celui qui, selon saint Luc, est venu chercher et sauver ce qui était perdu. Ceux que l'on désirait associer à la bonne action ne furent point sourds ; l'émulation fut vive, et l'aumônière du pasteur reçut plus d'une petite épargne qui, sans doute, avait été destinée au pâtissier ou au marchand de jouets. Les enfans auxquels nulle gâterie n'est ménagée dans le logis de leur mère, qui, dès leur naissance, grandissent au milieu du luxe et des superfluités de la richesse, s'empressèrent à secourir la misère matérielle et morale des enfans pervertis. Cela est bien, et, s'ils y ont contracté le goût de la charité, c'est grand service qu'on leur a rendu en fécondant pour leur âme les germes de la plus belle de toutes les vertus.

On commença modestement ; avant de s'étendre, l'œuvre voulut faire ses preuves, qui furent promptement faites ; au bout d'une seule année, il fallut s'agrandir, car l'atelier et l'école ne suffisaient plus : vingt enfans les remplissaient ; c'est tout ce que l'on y pouvait admettre. D'autres pauvres petits frappaient à la porte ; il eût été cruel de ne point la leur ouvrir, et, en 1879, on construisit un établissement où cinquante enfans pourraient trouver asile et protection. On avait calculé que ce nombre correspondait à la moyenne de ce que les familles protestantes appartenant à la population parisienne pouvaient fournir d'enfans ayant besoin d'être traités par un système d'orthopédie morale. Ce calcul était celui de la bienfaisance, il était exagéré ; je lis dans une lettre d'un pasteur : « Si le chiffre de cinquante n'est pas atteint, c'est que les insoumis nous manquent. » On n'a pas à le déplorer.

La maison est située rue Clavel, n° 7, et s'ouvre par une grille qui donne accès dans un vaste préau ; deux pavillons flanquent l'entrée et sont réservés, celui de droite aux bureaux et au logement du directeur, celui de gauche à la cuisine et au réfectoire. Deux grands arbres prouvent que l'on s'est installé sur l'emplacement d'un ancien parc. On a jeté bas des marronniers vénérables ; on les regrette aujourd'hui, car ce n'est pas le lierre que l'on fait grimper au long des murs qui les remplacera jamais. Çà et là, des instrumens de gymnastique : un portique, un tremplin, des barres transversales. Je cherche les mâts, les cordes lisses, les cordes à nœuds, les perches, les

trapèzes, les haltères, et je suis étonné de ne point les voir, car jamais un gymnase destiné à des enfans âgés de dix à dix-huit ans n'est assez amplement outillé. Au fond du préau, avec l'aspect d'une petite fabrique de province, l'école industrielle élève ses deux étages : au premier, les ateliers ; au second, le dortoir ; dans le sous-sol, une large cave bien aérée où les enfans peuvent jouer pendant les jours de pluie. L'établissement est séparé des jardins voisins par des murs trop bas, qu'il est facile de franchir et qui sont propices aux évasions. Parfois un gamin s'en va, car le vagabondage l'appelle au dehors ; on ne tarde pas à le ramener, à moins qu'il ne revienne de lui-même, l'air contrit, le regard inquiet,

Tirant l'aile et traînant le pied.

Est-on bien sévère pour ces escapades ? Je ne le crois pas, car là, plus que partout ailleurs, on doit savoir qu'il faut avoir subi les effets d'une éducation persistante pour renoncer à la vie indomptée et à l'attrait des habitudes perverses. J'imagine que les coupables en sont quittes pour un sermon dont la longueur équivaut à un châtiment.

Les enfans que j'ai vus là appartiennent, pour la plupart, à la plèbe du vice précoce, qui semble réservée à la Petite-Roquette et aux orphelinats de correction charitable. Tous, sans exception, rentrent dans une des quatre espèces qui constituent le fond même du vagabondage parisien ; ils sont ou d'une intelligence habile au mal, — ou bornés et passifs, — ou stupides, — ou délaissés par leur famille et réduits à la nécessité de gagner leur vie sans en avoir la force. Ceux-ci sont très intéressans, on ne saurait leur venir en aide avec trop d'insistance. C'est, je crois, sur la première et la dernière catégorie qu'il est le plus facile d'exercer une influence préservatrice. Dans l'énergie des uns, parfois poussée jusqu'à la révolte, il n'est pas impossible de découvrir les élémens de la persistance, du courage et souvent de la vanité, qui surexcite et entretient l'émulation dont on peut tirer parti pour des actions louables. Dans ce monde où les vices ne sont encore qu'à l'état embryonnaire, ces polissons insurgés et violens forment une sorte de caste à part ; selon qu'on les livrera à eux-mêmes ou que l'on parviendra à convertir leurs défauts en qualités, ils seront de redoutables criminels ou d'excellens soldats, « débrouillards » et aptes aux coups de main. Sur les autres, sur ceux que la famille a rejetés par indifférence ou pour se délivrer d'une charge pesante, l'œuvre d'amélioration est facile ; ils s'y prêtent ; l'irrégularité de leur existence n'a été qu'accidentelle et pour ainsi dire forcée ; le mal eût été pour eux une sorte

de fatalité qu'ils auraient, au début, subie à contre-cœur et dont la dureté de leur sort aurait fait une habitude; le bien les attire, et ils s'y livrent sans hésiter lorsqu'on le leur offre, car ils en comprennent l'utilité. De cette classe de petits vagabonds, on est en droit de tout espérer, quand on sait faire germer les bonnes semences qu'ils contiennent, quand on les aime et que l'on en prend soin. Il ne faudrait pas beaucoup forcer l'histoire pour démontrer qu'un « voyou » déluré peut devenir célèbre, être le plus grand chirurgien de son temps et s'appeler Dupuytren.

M. Charles Robert, dont le ministère de l'instruction publique a gardé bon souvenir, et qui est un des fondateurs de l'école industrielle protestante, a raconté l'histoire d'un enfant qu'il a vu et interrogé dans une des cellules de la Petite-Roquette (1). Il en est peu de plus instructives. Ce pauvre petit détenu n'a d'autre nom que son numéro d'écrou; il s'appelle 784. Il est né en 1861 et est élevé par une grand'mère qui lui apprend à prier et lui enseigne quelques principes de morale; son père s'enivre, sa mère mène une existence déréglée et le force à mendier en le taxant à 10 sous par jour. Il est honteux de ce qu'on lui fait faire, il n'a que dix ans et demi, mais il a la pudeur de sa dignité, et se sauve de Reims, qu'il habite, après avoir pris dans le porte-monnaie de sa mère 16 sous pour ses frais de route. Poussé par l'esprit d'aventure, il partait pour découvrir le monde. A Laon, il va manger à la caserne; vivant au hasard, d'un morceau de pain reçu à la porte d'une ferme, d'une betterave arrachée dans un champ, il traverse Clermont, Pierrefitte, Saint-Denis, et arrive, un soir, à Paris, stupéfait de tant de lumières, de bruit et de voitures. Un sergent de ville voulut l'arrêter comme vagabond; l'enfant était intelligent, il plaida sa cause avec vivacité, les curieux s'attroupèrent, une bonne femme le réclama, on fit une collecte pour lui, il fut laissé en liberté, et le lendemain, ayant en poche la somme de 32 sous, il partit pour Lyon, à pied, au long de la route, comme un bon petit piéton qu'il était. Il s'emploie où il peut, gagne son pain, visite Lyon pendant quinze jours, descend le Rhône jusqu'à Arles en épluchant les légumes pour le cuisinier d'un bateau à vapeur; il va voir la mer à Marseille, puis, refoulant sa voie, il revient à Lyon, s'attache à un cirque américain dont il balaie l'arène, l'accompagne à Belfort, à Strasbourg, et là, tourmenté par le mal du pays, il se dirige vers la ville de Guise où il est né. L'hiver l'arrête à Haut-Clocher, dans le département de la Meurthe; il y passe quelques mois, chez un culti-

(1) *École ou Prison*, par M. Charles Robert. Paris, 1874; Société des écoles du dimanche.

vateur, à conduire les chevaux d'une charrue ; on le maltraite, il reprend sa route, passe par Guise et Reims, où il ne peut se décider à rester, parce que ce qu'il voit dans la maison paternelle lui cause un insurmontable dégoût. Il revient à Paris; il est immédiatement arrêté, traduit en police correctionnelle sous l'inculpation de vagabondage et envoyé à la Petite-Roquette. Lorsque M. Charles Robert l'y vit, on allait le diriger sur la colonie agricole de Lamothe-Beuvron. Si cet enfant n'a pas été préservé du mal, s'il n'a pas développé ses qualités d'intelligence et de probité qui sont remarquables, — car pendant toutes ses pérégrinations on n'a pas un acte d'indélicatesse à lui reprocher, — si on ne l'a pas mis à même de pourvoir honnêtement à ses besoins, il ne faut en accuser que l'indifférence ou les mauvaises méthodes de ceux qui auront eu charge de son salut. Dans la tribu du jeune vagabondage de Paris, de pareils enfans ne sont point rares; la Petite-Roquette les perd à jamais, les écoles industrielles peuvent les sauver à toujours.

Les deux autres catégories, les passifs et les incapables, offrent naturellement une force de résistance contre laquelle les efforts les meilleurs viennent trop souvent se briser. Les premiers sont dénués de volonté; comme des girouettes ils tournent à tous les vents; les bonnes résolutions ne leur manquent pas, mais elles ne sont point de contexture solide, elles semblent se désagréger d'elles-mêmes et ne résistent ni à un conseil perfide ni à une mauvaise incitation. Ces êtres-là sont à plaindre ; ils ne sont point méchans, mais leur faiblesse les rend malfaisans ; ils sont le bouc émissaire de tous les mauvais tours auxquels s'ingénient les polissons ; on les met en avant, quitte à les lâcher à l'heure du péril et à les charger outrageusement lorsque le commissaire de police intervient. J'ai connu plus d'un détenu de cette espèce : ils font pitié, car les étapes de leur vie sont marquées d'avance dans les geôles et dans les cabanons. La veille de leur mise en liberté, ils pleurent de repentir, ils jurent que jamais ils ne retomberont en faute ; ils sont sincères, mais on les connaît. Lorsqu'ils quittent la prison, ils disent adieu aux surveillans, qui leur répondent : « Au revoir. » En effet, deux jours après on les ramène ; ils ont commis un nouveau délit. Si on le leur reproche, ils disent : « Je ne sais pas comment ça s'est fait ; » et ne mentent pas. Rien, ni soin, ni morale, ni aide matérielle, ni bons conseils, ni sévérité, ni indulgence, ne leur donnera ce qui leur manque : la volonté, sans quoi l'homme reste impuissant vis-à-vis des autres et vis-à-vis de soi-même. Quant aux derniers, aux incapables, ils ont une cervelle atrophiée qui reste impénétrable au raisonnement ; à tout ce qu'on leur dit, ils répondent avec douceur : « Oui, monsieur, » et n'ont rien compris. Ceux-là

seront victimes de tout événement, de tout accident qui les heurtera. Dans la tragi-comédie humaine, ils sont condamnés à jouer à perpétuité le rôle de niais.

Actuellement, 34 enfans sont en apprentissage à l'école professionnelle; 18 y ont été placés par leur famille, 7 ont été envoyés par l'Assistance publique, 9 proviennent de la Petite-Roquette. Ceux-là, on a été les chercher. La Société protestante se préoccupe des jeunes détenus appartenant à sa communion. Les pasteurs ont droit d'entrée et de visite dans la prison de la correction paternelle; quand ils découvrent un enfant en prévention pour vagabondage ou pour un délit qui n'offre pas de gravité, ils obtiennent que ce malheureux leur soit confié avant d'être traduit devant les tribunaux; ils lui épargnent de la sorte la note fâcheuse du casier judiciaire, et à la séquestration ils substituent la classe et l'atelier, ce qui est un inappréciable bienfait. Si l'enfant n'a pu éviter les rigueurs du code pénal, il n'en est pas moins le pupille de la Société de protection, qui l'accueille et redouble d'efforts à son égard lorsque l'heure de la libération a sonné. Les enfans dont l'Assistance publique se décharge au profit ou au détriment de l'école professionnelle appartiennent généralement à des gens misérables, qui estiment que le proverbe : « Dieu bénit les familles nombreuses, » ne trouve pas toujours son application. L'impossibilité de pourvoir aux besoins d'un garçonnet autorise celui-ci à courir la pretentaine, à déserter la mansarde où il n'y a point place pour lui, à tendre la main pour récolter quelques sous et parfois à voler pour manger. La tutelle de la société peut s'exercer alors avec la double satisfaction de soulager la pauvreté et d'arracher à l'océan des vices un enfant près d'y sombrer.

Une femme reste veuve avec cinq enfans : nul moyen de subsister que quelques travaux de couture; elle n'échappe ni au dénûment ni à la faim permanente. L'aîné à treize ans; c'est le type du gamin de Paris, alerte, se faufilant partout, trop précoce, volant à l'étalage des épiciers, ouvrant la portière des fiacres pour gagner 2 sous dont il achètera du pain, buvant aux fontaines Wallace et capable de suivre jusqu'au bout du monde la musique d'un régiment en marche. La mère se plaint de ce fils indiscipliné; elle s'adresse à l'Assistance publique : « Prenez-le-moi, je ne sais qu'en faire et je ne puis le nourrir. » L'enfant est expédié à l'école industrielle; je l'y ai vu, il n'y fait point mauvaise figure. Il n'est pas indompté, il est goguenard, le geste est provocant, la voix est « canaille, » l'œil a de l'impudence; il est adroit et va vite en besogne. Si on ne le nettoie pas, si, lorsqu'il quittera l'école, on ne

lui dit pas : *All right*, tout va bien, — j'en serais surpris, car il possède la qualité qui mène droit au salut : il est bon. Lors du premier de l'an, un de ses oncles est venu le voir et lui a donné 6 francs ; c'est là une grosse somme, et plus d'un aurait attendu son jour de sortie pour faire « la noce. » L'enfant n'eut ni fin ni cesse qu'il n'eut obtenu l'autorisation de courir chez sa mère afin de lui porter son petit trésor, sans prélever un centime pour lui. Toute gratification qu'il mérite par son travail est précieusement conservée et reçoit la même destination. En le regardant, je ne pouvais m'empêcher de me répéter le titre d'une pièce de Berquin : *Un bon cœur fait pardonner bien des étourderies*.

Tous les enfans ne séjournent pas à la maison de la rue Clavel ; plusieurs d'entre eux, une quinzaine environ, sont apprentis à l'extérieur chez des serruriers, des relieurs, des tapissiers ; mais ils y viennent coucher et y prendre leurs repas. On n'a pas à se plaindre de la liberté relative qu'on leur accorde, bien peu en abusent, car ceux qui jouissent de cette prérogative très enviée sont déjà grandelets ; la discipline très douce qui leur a été imposée, le travail régulier auquel ils ont été astreints, les a façonnés et, si l'on peut dire, civilisés en détruisant, ou tout au moins en atténuant la violence de leurs habitudes sauvages. Je ne dis pas que l'ancien vagabond résistera à une partie de bouchon proposée par des camarades de rencontre, mais quand il l'aura terminée, il courra si vite pour arriver à l'atelier ou rentrer à l'école, que l'on ne s'apercevra pas trop qu'il est en retard. De ces apprentis externes, on a rarement à se plaindre, et les résultats que l'on a obtenus avec eux suffiraient seuls à démontrer l'utilité de la Société protectrice des enfans protestans insoumis.

Les autres élèves de l'école professionnelle, ceux qui sont assujettis au régime de l'internat et pour lesquels la porte de sortie ne s'ouvre pas, sont au nombre de vingt environ ; ils sont divisés en deux ateliers, dirigés chacun par un contremaître relevant d'un patron qui les surveille, distribue et vérifie le travail. Tous apprennent le même métier : la cordonnerie. Assis sur le tabouret de paille, devant l'établi chargé d'outils et de clous, en silence, tirant le fil poissé, battant le cuir et ferrant la semelle, ils sont à leurs pièces, c'est-à-dire qu'ils doivent, chaque jour, produire une somme de travail déterminée. Sont-ils d'habiles ouvriers, je n'en puis rien dire, étant mal expert en telle matière, mais je sais qu'il faut deux années d'apprentissage au moins pour mettre un soulier en forme. Selon leur degré d'habileté, les élèves de l'école industrielle sont divisés en apprentis du *vieux*, du *neuf* et du *bourgeois* : c'est là le langage de la corporation des saints Crépin et Crépinien ; il

s'explique de lui-même sans qu'il soit besoin de le commenter. On fabrique de treize à quatorze cents paires de chaussures par an; la principale clientèle est celle des divers orphelinats appartenant à la religion protestante. Les œuvres s'aident entre elles et font acte d'ensemble pour le salut des malheureux de leur communion. Le prix des pensions, les subventions, la vente, permettent d'avoir un budget presque en équilibre; l'année 1886, qui a dépensé 24,936 fr. 95, a encaissé 24,438 fr. 50, ce qui réduit le déficit à la somme insignifiante de 498 fr. 45. Néanmoins, il est pénible de constater que la bienfaisance, qui obtient un si grand bénéfice moral, est souvent exposée à des pertes matérielles.

L'emploi du temps des apprentis est réglé minutieusement : comme dans les couvens, dans les casernes et dans les lycées, la vie est inflexible; les jours se suivent et se ressemblent, la même heure ramène le même exercice; nul imprévu; l'enfant sait toujours ce qu'il doit faire, et la monotonie même de son existence semble abréger le temps. Pendant la saison d'hiver, on se lève à six heures, on fait les lits et sa toilette; à six heures et demie, on reçoit le pain du premier déjeuner; à sept heures, on va en classe, où l'on participe aux leçons de l'enseignement primaire; à huit heures, on balaie et l'on nettoie la maison; à huit heures et demie, on assiste au culte et au rapport qui relate les observations faites la veille sur la conduite des élèves; on mange la soupe, et, à neuf heures, on se rend aux ateliers jusqu'à midi, où le dîner est suivi d'une récréation; à deux heures, on se remet à la besogne, qui est interrompue pendant dix minutes, à quatre heures, par le goûter et qui reprend jusqu'à sept heures; un souper et un repos mènent jusqu'à huit heures; on retourne en classe; à neuf heures, après la prière dite, on va dormir dans un grand dortoir où couche un surveillant. Pendant la saison d'été, c'est-à-dire du mois d'avril au mois d'octobre, la distribution de la journée est la même, si ce n'est qu'à cinq heures du matin la cloche sonne le réveil. Si, comme on le dit, l'habitude est une seconde nature, l'enfant qui, pendant quatre années consécutives, a été soumis à ce régime, doit avoir contracté l'usage du travail et de la vie régulière.

Pour stimuler quelque émulation chez les apprentis, on leur accorde des récompenses qui sont combinées de telle sorte qu'elles peuvent, plus tard, leur être d'un secours sérieux. Là, comme dans toute maison d'éducation, on distribue des prix et on affiche des noms sur un tableau d'honneur; on se conforme ainsi aux vieilles méthodes universitaires; mais on fait mieux, car l'on donne des bons points, et chaque bon point vaut 0 fr. 01; il va de soi que le mauvais point annule le bon. J'ai sous les yeux « la statistique

morale » du mois de mars 1887, c'est-à-dire la liste nominative des récompenses et des punitions de cette nature obtenues par les élèves; c'est rassurant, car sur trente-quatre apprentis, huit seulement ont moins de bons points que de mauvais; quatre n'ont même pas mérité une réprimande et cinq ont inscrit à leur avoir un total de bons points qui dépasse le chiffre de deux cents. En outre, un cinquième de la valeur du travail est attribué aux enfans dont la conduite a été convenable. Petits bénéfices, j'en conviens, mais qui, en se totalisant, peuvent former un pécule que l'on sera bien aise de trouver au jour de la sortie définitive. La somme n'est jamais considérable, mais elle n'en représente pas moins une ressource supérieure à celle que la plupart des jeunes ouvriers possèdent à Paris. Les deux derniers enfans qui, leur apprentissage terminé, ont quitté l'école après avoir appris le métier de serrurier et celui de plombier-couvreur, ont reçu, l'un 377 fr. 50 et l'autre 463 francs. Au moment de leur départ, on leur a remis, selon l'usage, un petit trousseau et une partie de leur « masse » pour acheter quelques meubles indispensables; le surplus a été placé à la caisse d'épargne et y restera déposé jusqu'à leur majorité. Plus d'un patron dont les affaires ont prospéré a débuté plus humblement et n'a même pas eu le capital que l'école industrielle réserve à ses bons élèves.

Ce système est excellent, car il est conçu de façon à produire une expérience utile. Enseigner à l'enfant qu'il n'est si médiocre économie qui, par accumulation, n'arrive à réaliser une somme importante, c'est lui apprendre la science de la vie. Un homme qui, chaque jour, mettrait dans une tire-lire les deux sous qu'il dépense au cabaret, se trouverait au bout de dix ans possesseur d'un petit capital. C'est pourquoi je voudrais qu'au lieu d'offrir aux apprentis des livres plus ou moins bien cartonnés, lors de la distribution des prix, on leur remît un livret de caisse d'épargne dont ils seraient tenus de laisser fructifier les intérêts. Ah! si l'on pouvait fermer les débits de boisson, jeter l'absinthe à l'égoût avec les verjus, les mêlés-cassis et autres « casse-poitrine, » l'ouvrier se plaindrait moins et la fameuse revendication sociale ne pourrait plus s'agiter que dans le vide. C'est l'épargne qui a fait la fortune de la bourgeoisie parisienne, c'est « l'assommoir » qui ruine le prolétariat parisien.

On comprend que pour des enfans venus du vagabondage, de la prison et du vice, les mauvais points sont une punition platonique dont ils ne se soucient guère. On compte parmi eux des êtres ingouvernables que l'on essaie de réduire et que l'on ne chasse qu'à la dernière extrémité, car on ne renonce à les amender qu'après avoir

tenté toutes les expériences. Les mutins et les insubordonnés ne sont point rares; quand les bonnes paroles ne parviennent pas à les convaincre, il faut en arriver aux châtimens; ces châtimens, tout collégien les a connus : c'est le pain sec, la retenue pendant la récréation, la séquestration. Je compte quatre cachots à l'école industrielle : c'est beaucoup. Est-ce là un bon moyen à employer pour mater un élève récalcitrant? j'en doute; car je vois que l'on vient d'être obligé de refaire en cœur de chêne une porte de cachot qu'un prisonnier peu endurant a brisée à coups de pied. Comme dans les geôles des vieilles bastilles, on y est au pain et à l'eau, on y couche sur le plancher, sans matelas, avec trois couvertures qui en tiennent lieu. Je ne crois pas à l'influence sédative d'une cellule presque obscure où l'on enferme un enfant; j'imagine plutôt que l'on développe en lui l'esprit de rancune et de révolte. Dussé-je passer pour un esprit rétrograde, regrettant les jours d'autrefois où le père fouetteur faisait son office, j'avoue, sans pudeur, que je préfère, pour un enfant, le châtiment corporel à ces emprisonnemens oisifs et malsains à tous égards. La souffrance physique est plus redoutable et laisse moins de trace dans l'âme que cette claustration inhumaine qui donne à la solitude toute sa puissance de démoralisation. Je n'insiste pas, car, dans le règlement de l'école, je lis : « Les peines corporelles sont formellement interdites. » On peut penser que je n'ai point consulté les élèves à cet égard, mais je me figure qu'au cachot et même à la retenue, ils préfèrent un coup de tire-pied appliqué par le contremaître.

L'école professionnelle est placée sous l'autorité immédiate d'un pasteur. Le premier auquel l'on confia ces fonctions paternelles fut M. Boursaus. C'est lui qui présida aux installations du début, toujours si difficiles, qui donna l'impulsion aux différens rouages de la fondation nouvelle et détermina le mode de vivre imposé aux pupilles. C'est à son dévoûment et à son habileté que l'on doit, pour une bonne part, les fruits qu'aujourd'hui l'on recueille. Depuis huit mois, il est remplacé par M. le pasteur Charbonniaud, qui est accoutumé aux labeurs ingrats, car il a suivi jusqu'à la Nouvelle-Calédonie ses coreligionnaires coupables, afin de tenter de les rapprocher du bien et d'adoucir leur sort. Je ne serais pas étonné que sa mansuétude cachât un caractère ferme et une volonté qu'il doit être difficile de fléchir. Plus que nul autre, sur les condamnés aux travaux des bagnes et sur les enfans insoumis, il a fait des études de pathologie morale, et il sait que pour certains êtres, chez lesquels la bestialité domine, le péché originel subsiste et se défend contre ceux qui voudraient le racheter. Aussi ne se fait-il pas d'illusion et a-t-il accepté sa tâche avec un cœur prêt à

tout pour obtenir le bien, mais ne se dissimulant pas que la certitude de réussir peut ne pas être le prix de son abnégation. Il ne croit pas qu'il suffise à un vaurien d'être admis à l'école professionnelle pour devenir parfait. Le succès n'est le plus souvent que la récompense d'efforts continus, c'est pourquoi il ne les épargne pas. Il me produit l'effet d'un capitaine à bord d'un vaisseau en perdition et qui puise dans son énergie la volonté et le pouvoir de sauver l'équipage. De tous les enfans mal pondérés qu'on lui a confiés, fera-t-il des ouvriers droits et aptes à traverser la vie sans chute morale? Non, certes; un tiers au moins sera la proie du vice et, malgré plus d'une intermittence, retombera sous le coup des pénalités sans merci. Cette proportion a cela de singulier qu'elle est presque constante; je l'ai retrouvée partout, avec une sorte de régularité fatale, au cours des études que j'ai faites sur les différentes catégories qui constituent le groupe parisien. Il semble que nul corps d'état, nulle condition, quelle qu'elle soit, n'y puisse échapper, et que c'est une sorte de tribut payé par la civilisation aux exigences du mal. Au moyen âge, on aurait pu dire : c'est la part de Satan, la dîme qu'il lève sur les âmes. Cette part, on arrivera à la diminuer, lentement, par l'action continue des œuvres préservatrices qui ont souci de l'enfance, l'enveloppent d'une maternité prévoyante et détruisent en elle le virus vénéneux dont plus tard l'homme serait empoisonné.

Le directeur est maître en l'école pour tout ce qui touche à la discipline, à l'influence morale, à l'administration de la maison. Cependant, toutes les fois qu'il s'agit d'adopter une mesure importante, de prendre vis-à-vis d'un pupille quelque décision grave, il consulte le comité, devant lequel il est responsable, et qui représente un conseil de famille ayant charge de mineurs. De cette façon, c'est l'église réformée de Paris tout entière qui, par délégation de quelques-uns de ses membres, toujours en rapport avec le directeur, veille sur l'école industrielle et fait acte de protection envers les enfans protestans insoumis : c'est la mère qui recherche ses fils ingrats, les ramène et les tient sous son aile dans l'espoir, avec la volonté de les rendre à la probité, à la rectitude, à la foi. Elle n'en abandonne aucun et s'afflige lorsque, malgré sa persistance, ceux qu'elle avait recueillis s'éloignent d'elle sans esprit de retour. Le nombre des protestans de Paris est assez restreint, et leurs lieux de secours sont assez multipliés, pour que l'on puisse espérer que nul enfant vicieux n'échappe à la bienfaisance des pasteurs qui ouvrent le bercail aux brebis égarées, et même et surtout aux brebis galeuses.

Le comité administre les finances de l'école et se montre sévère;

il n'est point prodigue des deniers de la préservation et il excelle aux économies; mais, si l'on s'en rapportait aux seules dépenses inscrites régulièrement au budget, on risquerait de se tromper, car il en est d'autres que l'on effectue sans difficulté, et qui ne laissent point trace dans la comptabilité dont l'on doit communication à l'assemblée générale de l'œuvre. On pourrait chanter, comme dans les opéras comiques : « Tout ceci, tout ceci cache un mystère! » Ce mystère, je le dévoilerai sans scrupule. Les membres du comité, agissant en qualité de délégués de l'association, déploient dans le contrôle une rigueur qui parfois peut sembler excessive; ils rejettent tout crédit qui n'est point absolument nécessaire. C'est là leur conduite officielle, car ils ont pour devoir d'être avares du bien qu'on leur a confié; mais leur conduite privée est tout autre, et tel membre du comité qui s'est énergiquement refusé à voter une allocation demandée remettra, de la main à la main, à l'économat de l'école, une somme égale ou supérieure à celle que l'on réclamait pour parfaire une amélioration. Collectivement et en fonctions, les membres du comité sont très économes; individuellement, ils sont très généreux, de sorte que l'école professionnelle n'a jamais à pâtir de la parcimonie de son budget. Des faits analogues ne sont pas rares dans le monde protestant; j'en connais un trop honorable pour que je le passe sous silence. Un ou deux ans avant la révolution de 1848, Gabriel Delessert, qui fut le dernier préfet de police du gouvernement de Juillet, demanda au conseil municipal une somme de 60,000 francs pour faire, à la Petite-Roquette, des aménagemens qu'il jugeait indispensables; le conseil municipal fut d'humeur maussade et refusa. Gabriel Delessert n'insista pas; il fit exécuter les travaux qu'il avait en vue et les paya de sa poche. Il n'en fut que cela.

L'école industrielle n'en est plus à faire ses preuves, et elle est appelée, je crois, à rendre d'éminens services à la communion exclusive qui l'a fondée et dont elle n'accepte que les enfans. Je ne lui reconnais qu'un défaut dont elle est innocente, c'est d'être située à Paris, dans cette ville excessive, où les bâtisses coûtent cher, où les terrains sont hors de prix et où l'on est forcé de se concentrer, lors même qu'il serait urgent de s'étendre. Il en résulte que, faute d'un emplacement suffisant, on est réduit à enseigner aux enfans un métier sédentaire, ce qui constitue, à mes yeux, un inconvénient grave. Pour l'enfant, et surtout pour l'enfant vicié, pour l'enfant parisien, rabougri, chétif, alerte à la dépravation, de conception active et d'intelligence malsaine, il n'est que les métiers en plein air. Ah! les beaux métiers que ceux de charpentier, de couvreur, de forgeron, de maçon, de cantonnier, qui tiennent l'esprit

attentif, développent les muscles et exigent que l'homme déploie ses forces physiques guidées par sa perspicacité. Dans les métiers sédentaires il n'en est point ainsi; il y a bien longtemps que j'ai entendu dire à un ministre de l'intérieur : « Le personnel secondaire des sociétés secrètes se recrute presque exclusivement parmi les tailleurs et les cordonniers. » Cela se comprend : assis sur leur tabouret, accroupis sur leur établi, la tête penchée sur l'ouvrage, le cordonnier et le tailleur, immobiles pendant de longues heures, songent tout en travaillant; l'absence d'exercice amollit la chair, appauvrit le sang et bien souvent produit la prédominance nerveuse, propice aux fantasmagories de l'esprit. Au bout de peu de temps, — deux années, disent les contremaîtres, — on a une telle habitude de l'outil qu'on le manie machinalement; la courte aiguille, le fil poissé agissent entre les doigts par un geste instinctif dont on n'a plus conscience, dont on conserve à peine la responsabilité.

Le même mouvement toujours répété devient une sorte de basse continue sur laquelle la pensée brode ses rêveries. Et quelles rêveries! celles qui poussent au péché sinon au vice, et qui peut-être serviront de propulseurs aux mauvaises actions que l'on commettra plus tard. Sans être vu, j'ai regardé jadis, par le judas d'une porte de prison, des détenus réunis dans un atelier de tailleurs. Leur corps était là, leur âme était ailleurs. A l'expression de leurs traits, à l'absorption de tout leur être, il n'était point difficile de deviner que chacun d'eux se racontait son roman, fait de souvenir ou d'espérance, et il est probable que les combinaisons morales y tenaient peu de place. Le même bruit continu, le même mouvement rythmé font naître les pensées d'où sortent les conceptions qui affaiblissent la volonté de bien faire. Une femme du monde, intelligente et douée d'expérience, me disait : « Travailler à un fond de tapisserie, c'est se donner de mauvais conseils. » Je sais qu'il est impossible d'établir à Paris des chantiers où le pupille insoumis trouverait une besogne active qui le tiendrait sans cesse en haleine; je le regrette, car, pour l'enfant, l'oisiveté du cerveau est dangereuse, tandis que l'agitation physique produit le repos moral. On remédie aux périls de l'immobilité par la gymnastique, c'est bien, mais ce n'est pas assez, et je crois que l'on agira sagement en externant le plus possible les élèves de l'école industrielle, en les embauchant chez des patrons de métiers violens, où la brutalité même de leur travail engendrera la fatigue musculaire qui entraîne l'apaisement de l'esprit et l'affaissement des suggestions coupables.

Lorsque le contrat d'apprentissage a pris fin, lorsque le pupille quitte ses tuteurs, ceux-ci ne l'abandonnent point aux hasards de la vie et à la sollicitation des aventures. L'école se ferme pour lui,

mais le patronage l'accompagne et le dirige, si la résistance d'un naturel récalcitrant rendu à la liberté ne s'y oppose pas. Hamlet criait à Ophélie : « Au couvent! au couvent! » Aux enfans arrachés à la tourbe des vagabonds et que le travail discipliné a essayé de moraliser, je dirais, si ma voix pouvait être entendue : Au régiment! au régiment! C'est là qu'est le salut définitif, c'est là que, inconsciemment, on subit la fortifiante influence de l'esprit de corps et que l'on acquiert des sentimens d'honneur, par cela même que l'on porte sa part, si faible qu'elle soit, de l'honneur de la patrie. Aux âmes rétives, l'armée offre un dressage excellent; plus d'un vaurien est devenu irréprochable pour y avoir été soumis. La sévérité des règlemens militaires ne transmute pas les métaux comme l'alchimie du temps passé, mais elle fait d'autres prodiges plus importans et de conséquences plus hautes : elle transmute les caractères; avec la violence elle fait de l'énergie, avec la brutalité elle fait du courage; elle enferme l'homme dans des prescriptions minutieuses qui neutralisent ses mauvais instincts, elle met en lui l'esprit de sacrifice et lui enseigne à mourir pour une cause sacrée. Comme le vice, l'héroïsme est contagieux, et l'un détruit l'autre. Que l'on n'oublie pas un des premiers pupilles du pasteur Robin, ramassé dans les rues, en frontière du crime, et qui porte aujourd'hui l'épaulette que sa valeur a méritée.

II. — L'ASILE TEMPORAIRE.

Si un des apprentis, devenu ouvrier, traverse, au cours de son existence, une période de chômage, il trouvera rue Clavel même, non loin de l'école industrielle où il a été élevé, un asile temporaire qui le recueillera et lui permettra d'attendre sans souffrance des jours meilleurs. La maison est presque mitoyenne à celle qu'habite le pasteur Robin, qui la surveille et la visite avec assiduité. L'organisation, quoique fort simple, tient à la fois de l'Hospitalité de nuit, de l'Hospitalité du travail et du Patronage des Libérés; comme dans les hospitalettes de certains pays de montagne, on y reçoit les voyageurs, les indigens et les égarés. Petite maison, de chétive apparence, qui a dû être un vide-bouteilles à l'époque où Belleville, encore libre de fortifications, était verdoyante de jardins attenant à des restaurans champêtres dont Paul de Kock a célébré les grandeurs. A la place des guinguettes où les grisettes et les commis de nouveautés cueillaient les lilas du printemps, se balançaient sur les escarpolettes et chantaient les refrains de Béranger; à la place des grands arbres, des ruelles herbeuses, des nourrisseries, des pépinières de fleuristes que j'ai aperçus aux jours de mon enfance, on

voit des rues bordées de hautes maisons, et tout au bout de l'ancien village, auprès de la barrière de Romainville, un enclos sinistre où le crime accomplit le plus incompréhensible de ses forfaits, et où la commune a pour jamais attaché à son souvenir celui du massacre de la rue Haxo.

C'est le 1er octobre 1880, aux approches de l'hiver, que fut inaugurée « la maison hospitalière pour les ouvriers protestans sans asile et sans travail. » On a voulu parer autant que possible à une lacune de la loi, qui ne fait point de distinction entre les divers genres de vagabondage, et frappe d'une peine analogue l'homme sans domicile et l'homme que ses instincts de paresse maintiennent dans la vie errante. La nuance est parfois difficile à saisir, mais elle existe et crée entre les deux catégories d'individus une différence essentielle; mais cette différence, la justice n'en peut tenir compte, car le vagabondage, quelles qu'en soient les causes, est un délit; elle le punit, car elle est obligée de se soumettre aux prescriptions du code. De son côté, la préfecture de police n'a ni ressources pour venir au secours des indigens, ni besogne à leur confier pour les faire vivre : elle est réduite à envoyer les condamnés à la maison de répression de Saint-Denis, ce qui est excessif dans bien des cas; elle le sait et n'y peut rien; elle subit la nécessité que lui impose l'absence d'établissemens officiels où l'on pourrait héberger, pendant quelques jours, les ouvriers en chômage qui cherchent du travail et n'en trouvent pas. L'initiative individuelle poussée par l'esprit de charité ouvre des asiles, institue des sociétés de patronage et s'efforce de remédier à un état de choses qui souvent n'est point équitable. Elle ne confond pas l'homme accidentellement sans asile avec le vagabond de profession; elle les distingue, s'intéresse à celui-ci, repousse celui-là, et ne veut pas que sur ses lits hospitaliers l'un tienne la place de l'autre. Cela n'est pas facile; on y est souvent trompé, rue Clavel comme ailleurs; et cependant là, au fronton de la maison, l'on pourrait inscrire la devise de Philippe de Comines : *Qui non laborat, non manducet!* car on n'y veut admettre que les hommes de bon vouloir, prêts à payer par le travail l'hospitalité qui leur est accordée.

Secourir la pauvreté sans encourager la paresse, subvenir aux besoins de l'indigence et savoir ne point prêter l'oreille aux sollicitations de la mendicité, c'est un problème ardu et dont la solution est pour embarrasser. La mendicité, en effet, n'est pas seulement un métier, c'est une profession; elle prend tous les visages, elle invoque tous les prétextes, elle revêt toutes les formes pour vider les bourses à son profit; son imagination est inépuisable; bien souvent elle parvient à tromper les yeux les mieux exercés, et elle obtient ce

qui n'était réservé qu'à l'infortune. Dès qu'on lui laisse quelque liberté, elle en abuse; elle pullule; elle s'enveloppe de langes, elle se traîne sur des béquilles, elle feint d'être aveugle; elle écume, elle « bat le digdig » comme si elle était frappée du haut-mal; elle a encore l'haleine chaude d'eau-de-vie, et cependant elle tombe d'inanition au long des trottoirs; si elle a le bonheur d'avoir une infirmité réelle, elle s'en fait des rentes, et elle loue des enfans difformes qui lui servent de réclame. Au besoin, elle serait agressive; elle est toujours importune, et le plus souvent elle est menteuse. Aujourd'hui, on peut la voir à l'œuvre; certains boulevards « riches » de Paris semblent être une succursale de la cour des Miracles. Contre ces industriels de la gueuserie, la maison hospitalière de la rue Clavel se tient en défense; elle leur ferme résolument sa porte ou les chasse si, par erreur, elle les a admis.

En échange de la nourriture et de l'abri, on exige un travail dont le produit, — le très mince produit, — entre en défalcation des frais généraux. Pendant la matinée, les pensionnaires sont tenus de sortir et d'aller s'enquérir d'un emploi correspondant, s'il se peut, à leurs aptitudes. Sous ce rapport, ils sont soumis au même règlement que les libérés que nous avons vus à l'asile de la rue de la Cavalerie (1). A midi, ils rentrent, s'ils ne sont point pourvus, et, après le repas, ils doivent se mettre à l'ouvrage; ceux qui s'y refusent sont expulsés. L'atelier est un hangar en plein air; la besogne que l'on y fait n'a rien de compliqué et n'exige pas un long apprentissage. La difficulté que j'ai déjà plusieurs fois signalée se représente ici : comment astreindre à un même genre de travail des ouvriers de provenance et de professions diverses? En en choisissant un tellement facile, qu'un enfant s'y pourrait occuper. A l'hospitalité du travail, on coule la lessive; à l'asile des libérés, on agence de petits cartonnages; rue Clavel, on taille des margotins. Au dépôt des rebuts des chemins de fer, on achète des traverses de sapin créosoté hors de service; on les scie en plusieurs morceaux, que l'on débite à coups de hachette: domestiques, maçons, bijoutiers ou portefaix peuvent sans peine venir à bout de la tâche qui leur est imposée. L'opération financière n'est point brillante; néanmoins, elle donne quelque bénéfice : 147 traverses, achetées 132 fr. 50, produisent 4,425 margotins, qui sont vendus 221 fr. 25; les pensionnaires en font environ 200 par jour. Ce travail est bien peu fatigant, il n'absorbe point l'attention et permet la causerie; il a suffi cependant pour éloigner de l'asile ces paresseux invétérés pour lesquels toute occupation est un supplice, et

(1) Voir la *Revue* du 15 avril.

qui bâillent d'ennui pendant des heures et des heures plutôt que de faire œuvre de leurs doigts. Le jour où l'on supprimerait cette besogne insignifiante, la maison ne pourrait contenir tous ceux qui viendraient y frapper.

Si l'on veut se rendre compte de la quantité de fainéans qui encombreraient les asiles pendant la saison froide et pluvieuse, il faut se promener dans certains quartiers de Paris, au mois d'avril, lors des premiers jours de printemps. C'est alors que les vagabonds vont « se balader, » comme ils disent; d'où sortent-ils, on ne le sait trop; mais partout ils apparaissent, ainsi que des limaces après une ondée. Sur le talus des fortifications, ils dorment vautrés à terre, la tête sur leurs bras croisés, cuvant l'ivresse ou ruminant leurs mauvais songes; au long des quais de la Seine, ils choisissent un amas de sable fin et s'y creusent un lit. Ceux que le sommeil, cher à la paresse, n'a pas voulu engourdir, font un choix parmi les bouts de cigares qu'ils ont récoltés à la marge des ruisseaux et dans la crotte des boulevards ; quelques-uns, assis, les genoux entre leurs mains, ont une sorte de balancement automatique qui rappelle celui des fauves enfermés dans des cages trop étroites : on dirait qu'ils se bercent afin de s'endormir plus rapidement. D'autres, pour une rétribution de quelques sous, font baigner des chiens à l'abreuvoir, et, si le pauvre animal se noie, ils éclatent de rire. Ils ont passé la nuit dans un des dortoirs de l'hospitalité, ou sous un pont, ou dans un bateau à charbon, ou sur des sacs de plâtre dans les caves d'une maison à pied-d'œuvre, parfois sur le grabat d'un garni s'ils ont eu en poche quelques centimes ; dès le matin, ils ont décampé, ils ont mangé aux casernes « les restes » que les troupiers leur ont donnés ; les plus heureux se sont présentés aux fourneaux économiques, où ils ont reçu quelque portion de bœuf bouilli en échange des « bons » que l'on distribue actuellement dans plus d'un grand magasin, et, tout le jour, ils ont erré, comme des chiens vagues, ne sachant qu'imaginer pour parvenir à ne rien faire.

Peu dangereux, en général, ils se contentent de quelques délits anodins que leur offre le hasard et devant lesquels ils ne résistent pas, lorsqu'ils se croient assurés de l'impunité. L'énergie leur manque; peut-être conçoivent-ils le crime, mais ils ne le commettront pas ; tout au plus l'indiqueront-ils à des hommes résolus, dans l'espoir d'en tirer quelque petite aubaine, sans péril. Lorsqu'on les arrête, ils sont humbles et doux ; la maison de répression de Saint-Denis est un pis-aller tolérable ; ils la connaissent et savent que le régime n'y a rien de rigoureux. J'ai assisté, autrefois, à l'arrestation d'une bande de quatre-vingt-trois vagabonds surpris, à une heure du matin, dans les fours à plâtre des carrières d'Amérique ; pas un ne

fit mine de regimber ; bien plus, ils s'empressaient volontiers à se mettre en rang pour aller au poste sous l'escorte des sergens de ville. Si j'étais préfet de police, je ferais faire de temps à autre le dénombrement du vagabondage qui se prélasse dans Paris ; rien ne serait plus facile : les gardiens de la paix, au cours de leur ronde perpétuelle, compteraient les fainéans qu'ils auraient aperçus ; on saurait alors, d'une façon à peu près exacte, à quel chiffre s'élève la tribu des insoumis qui sont les parasites de la civilisation et vivent à son détriment. Rue Clavel, on fait bien de se tenir en garde contre eux et de ne point leur ouvrir les portes de la maison.

Elle est étroite, cette maison, assez mal distribuée, munie d'un escalier surbaissé qui n'est point d'accès facile, mais elle remplit l'objet auquel on l'a destinée, et c'est assez. Elle peut contenir vingt-quatre lits en deux dortoirs ; cela répond aux exigences quotidiennes, car le personnel des pensionnaires dépasse rarement le chiffre de vingt. On a cependant prévu le cas où l'on ne pourrait, faute de place, hospitaliser tous les postulans, et l'on a fait une convention avec un logeur de la rue du Faubourg-du-Temple, qui, moyennant 0 fr. 60 par tête et par nuit, met à la disposition de l'asile cent cinquante chambres. La quantité est considérable et démontre quel préjudice les hospitalités de nuit ont porté aux garnis. Jusqu'à présent, la maison de la rue Clavel a fait face à tous les besoins et n'a pas été dans la nécessité d'envoyer coucher dehors les malheureux qui lui demandaient un lit. La règle y est très paternelle, et, sauf l'interdiction de fumer dans le hangar pour éviter l'incendie des margotins, je n'y rencontre aucune mesure restrictive. Dans la salle, qui sert à la fois de chauffoir et de réfectoire, je compte quelques volumes dont les pensionnaires ont le libre usage ; la nourriture est suffisante, les draps des couchettes sont souvent renouvelés, et la porte n'est jamais fermée, ce qui exclut toute apparence de séquestration. On m'a paru assez silencieux et fort occupé à la besogne ; mais je sais que la présence d'un étranger dont on ignore la qualité et qui éveille instinctivement la défiance produit toujours une accalmie momentanée et fait redoubler d'ardeur au travail.

Les hommes qui sont là appartiennent aux catégories que souvent j'ai déjà rencontrées. Ils viennent du chômage, on n'en peut douter, mais ils viennent aussi de l'inconduite et de la prison. Le patronage des libérés protestans s'exerce rue Clavel ; on ne me l'a pas dit, mais je ne crains pas d'être démenti en l'affirmant. Lorsque le détenu a fait son temps et qu'il n'a pas encore trouvé à ramasser son pain, il vient à la petite maison, qui est trop hospitalière pour

le repousser; il est accueilli, il est réconforté, et parfois, grâce à de bienveillans intermédiaires, il est embauché dans une des grandes usines qui fument vers Charonne et La Villette. Lorsque, comme en ce moment, les usines, forcées de diminuer leur production, congédient une partie de leurs ouvriers, c'est une cause d'embarras sérieux pour l'asile. On s'évertue, on s'ingénie, et souvent la bonne volonté ne reste pas stérile; mais on ne doit pas se dissimuler que le placement de tous ces pauvres gens, dénués ou repentis, devient de plus en plus difficile, et l'on ne saurait trop admirer les hommes de bien qui se consacrent à cette tâche ingrate. Paris s'encombre chaque jour davantage; d'une part, les recrues de province y affluent, et, d'autre part, le malaise industriel, en grande partie provoqué par les grèves, et dont on souffre depuis déjà longtemps, a mis sur le pavé de nombreux ouvriers qui ne demandent que du travail et n'en trouvent pas. On sait cela à l'asile de la rue Clavel, aussi l'on y fait de grands efforts et même des sacrifices d'argent pour renvoyer dans leur pays et dans leur famille les protestans que des espérances exagérées ont poussés vers Paris. L'illusion est tenace dans le cœur des pauvres, qui ne se laissent point aisément convaincre; il faut qu'ils aient éprouvé bien des déceptions, qu'ils aient, comme ils disent, mangé bien de la vache enragée, pour consentir à reprendre le chemin du village et à renoncer aux plaisirs, aux promesses, aux mensonges de la grande ville.

Si j'en crois une personne qui doit être bien informée, la population de l'asile peut se diviser ainsi : un quart d'hommes intéressans, malmenés par le sort, victimes de la maladie ou du chômage, ne demandant qu'à gagner leur vie, prêts à accepter toute situation, si humble qu'elle soit, reconnaissans du bien qu'on leur fait et donnant l'exemple de la bonne conduite; un quart de déclassés de toute sorte, n'ayant pu se maintenir dans un magasin, un bureau ou un atelier. Leur nonchalance native les fait trébucher sur toute occasion d'échapper au devoir; la plupart sont des ivrognes auxquels l'absinthe a versé la faiblesse irascible et l'amollissement de la volonté; ils sont raisonneurs, se plaignent du travail, de la nourriture, des lits, de la discipline. On leur procure une place, ils y entrent en jurant de s'y bien comporter; au bout de huit jours, ils la quittent : la besogne est trop dure, « le singe, » c'est-à-dire le patron, est trop chien; il vaut mieux crever que de faire un métier pareil. Ceux-là préparent eux-mêmes leur destinée; le vagabondage les sollicite, la mendicité les guette, l'alcoolisme les abrutira. Ils deviendront une gêne, sinon un péril, et une honte pour notre civilisation, à moins que les pouvoirs législatifs, enfin émus du nombre toujours croissant des vagabonds et des vauriens, ne

s'inspirent du vœu que, sur la proposition de M. Edmond Fuchs, professeur à notre École des mines, *le congrès pénitentiaire international de Rome* a émis, et qui est ainsi conçu : « 1° que l'assistance publique soit réglée de telle manière que chaque personne indigente puisse trouver des moyens de subsistance, mais seulement en récompense d'un travail adapté à ses facultés corporelles; 2° que l'indigent qui, malgré une assistance ainsi réglée, se livre au vagabondage et tombe par conséquent sous le coup de la loi, soit puni sévèrement par des travaux obligatoires dans des maisons de travail placées sous la direction de l'état. » Ainsi soit-il! Si, en cette matière, qui touche de si près à la sécurité de la société française, nous pouvions imiter l'Angleterre, la Hollande, l'Allemagne et les États-Unis d'Amérique, nous nous rendrions à nous-mêmes un important service et nous aiderions à ce que l'on nomme prétentieusement « la moralisation des classes pauvres. » Le jour où les vagabonds seraient envoyés dans des colonies agricoles analogues à celles que le gouvernement néerlandais entretient sur la province de Drenthe, aux confins de l'Over-Yssel, leur nombre diminuerait rapidement; car, malgré leurs instincts de fainéantise, ils préféreront toujours les ennuis du travail libre au supplice du travail forcé.

Les libérés, dont se compose la dernière moitié des pensionnaires de l'asile, n'ont rien qui les distingue des libérés que déjà nous avons étudiés ailleurs. La loi, dont les prescriptions ont pour but de réglementer l'improbité humaine et de l'empêcher de dépasser certaines bornes, sait que la diversité des communions n'exerce aucune influence sur les procédés des malfaiteurs, sur leur tendance à la récidive, sur les entraînemens auxquels ils ne savent résister. L'autorité jusqu'à l'infaillibilité, le libre examen, le fatalisme, voient les mêmes délits, les mêmes crimes se produire, et ont dû souvent constater avec tristesse qu'il est des âmes sur lesquelles s'émousse toute action régénératrice. Rue Clavel, comme rue de la Cavalerie, les libérés qui ont péché par défaillance d'eux-mêmes, par imprévoyance de jeunesse, par misère, reviendront au bien s'ils trouvent un point d'appui et des encouragemens désintéressés; les autres, ceux que leur perversité a entraînés, que surexcite la violence de leurs appétits et qui ont pris le goût du méfait, peuvent venir se reposer de la prison sur les lits de la charité protestante; ils n'y resteront pas longtemps; le mal les appelle, ils obéiront à sa voix, ils y courront et pour toujours ils se donneront à lui. Maladie chronique avec rémittence, on n'en guérit pas.

L'hospitalité offerte à l'asile de la rue Clavel n'est point limitée; on est autorisé à la prolonger jusqu'au jour où l'on est pourvu.

Cette mesure a permis, dans bien des circonstances, d'obtenir des résultats qu'une résidence abrégée eût fait avorter. On pousse la complaisance très loin, car, auprès des dortoirs, je vois deux chambrettes qui ont leur utilité. L'une a été occupée pendant longtemps par un commis aux écritures parlant quatre langues, demi-scribe, demi-professeur, que la privation d'un emploi avait réduit à des extrémités cruelles. Il tailla des margotins tout comme un autre, mais on ne tarda pas à reconnaître ses aptitudes et il devint, en quelque sorte, le secrétaire du pasteur Robin, qui n'eut qu'à se louer de son zèle. Aujourd'hui, qu'il est en bonne situation, il vient de temps en temps faire une visite de gratitude à l'asile où il a trouvé le refuge qui fut son étape de salut. L'autre chambre est actuellement habitée par un dessinateur qui est convenablement casé, gagne sa vie, mais n'a pas encore pu réunir assez d'économies pour avoir un logement personnel. Chaque matin, il s'en va à son travail, et chaque soir il vient coucher rue Clavel. Sans l'asile, qui s'est refermé sur lui et l'a défendu contre le vagabondage forcé de la misère, que serait-il devenu?

L'hospitalité est ample et bienfaisante, mais elle n'est pas gratuite; à la différence des hospitalités de nuit et de l'hospitalité du travail ouvertes indistinctement et sans rémunération devant les malheureux et les malheureuses, la maison de la rue Clavel reste close à qui ne peut montrer patte blanche. Là on applique rigoureusement le principe : tout service rendu mérite salaire. Mais ce salaire, où le prendront-ils, les pauvres êtres affamés, errans, déguenillés qui crient au secours et n'ont point un centime en poche? N'ayez souci, la charité protestante intervient et fait largement les choses; elle est munie de *bons* qui donnent accès à l'asile temporaire. Ces bons sont de diverses sortes et représentent une valeur différente : bon pour un repas, 0 fr. 50; bon pour un coucher, 0 fr. 50 ; bon pour l'hospitalité complète, 1 fr. 50 par jour. Ainsi, pour être admis dans la maison et y jouir des avantages faits aux pensionnaires, il faut d'abord se pourvoir d'un de ces bons qui servent de passeport à l'indigence. On les distribue dans les diaconats, qui sont pour les protestans misérables ce que les bureaux de bienfaisance de l'Assistance publique sont à la population pauvre de Paris. Cette organisation des secours est intéressante à faire connaître; elle peut servir de modèle à plus d'une institution charitable, car, si elle ne ménage point les aumônes, elle ne les donne qu'à bon escient et les refuse impitoyablement à ceux qui n'en sont point dignes ; elle protège l'indigence, repousse la paresse et exige au moins la volonté du travail.

L'église réformée de Paris est divisée en huit paroisses, à cha-

cune desquelles correspond un diaconat chargé d'administrer la charité, comme aux temps de la primitive église, lorsque les lieux d'hospitalité annexés aux monastères et aux cathédrales s'appelaient des diaconies. Les diaconats de Paris ont une fortune individuelle formée par des legs dont le revenu appartient aux pauvres. Cela ne suffisait pas aux nécessités qui s'imposent, aux infortunes qu'il est urgent de soulager. Sous peine d'être contraints de se détourner du malheur qui appelle à l'aide, de l'enfance délaissée, de la vieillesse impotente, des repentis des deux sexes que l'on ne peut repousser, il faut constituer un fonds de secours, une sorte de caisse de miséricorde où s'accumule l'offrande et où puise la charité. Un seul moyen pour parvenir à ce résultat : la quête dans les temples à l'heure du culte, lorsque le pasteur est en chaire. Le produit des collectes varie selon les paroisses ; tandis qu'ici l'on récolte les pièces d'argent et les joyeuses monnaies d'or, là on ne reçoit que quelques sous rongés de vert-de-gris, obole de la pauvreté donnée à la détresse. Chaque dimanche, la quête est faite pendant le service ; dans les paroisses riches, la moyenne est de 150 à 200 francs ; dans les paroisses pauvres, elle s'élève rarement au-dessus de 5 francs. Ce n'est pas avec des sommes si minimes que l'on réussit à faire le bien d'une façon profitable ; aussi, deux fois par an, une collecte est prescrite, on peut même dire ordonnée, par ce que l'on nomme la délégation générale, qui est composée des représentans élus de chacune des huit paroisses. A cette injonction de l'église réformée, on obéit ; les ressources augmentent aussitôt et deviennent réellement secourables ; mais l'écart de la perception est naturellement le même que dans les quêtes dominicales ; ainsi, au temple du Saint-Esprit, qui est situé rue Roquépine, dans un quartier opulent, la recette est de 15,000 francs, tandis qu'elle atteint à peine 200 francs à Belleville.

Une telle disproportion constituerait un inconvénient grave, si les paroisses avaient la propriété exclusive des offrandes reçues chez elles ; si elles avaient le droit de les distribuer à leurs pauvres, il en résulterait que les paroisses indigentes seraient réduites à la misère et que les paroisses riches auraient des ressources qui dépasseraient leurs besoins. Grâce à une disposition ingénieuse, l'inégalité disparaît. Le produit de toutes les quêtes et de toutes les collectes est déposé à la caisse centrale, qui a son siège au temple de la rue de l'Oratoire-Saint-Honoré, et il est ensuite partagé entre les huit paroisses, selon le nombre de leurs assistés ; de cette façon, la balance est rétablie, car la valeur des secours équivaut à la quantité de pauvres qu'il convient de secourir. C'est ce que dans les diaconats on nomme « l'insuffisance. » De ce seul chef, l'église ré-

formée a donné, en 1886, la somme de 39,948 francs, inégalement répartis, puisque, si Batignolles reçoit 10,488 francs et Belleville 8,028, l'Oratoire (rue Saint-Honoré) et le Saint-Esprit (rue Roquépine) n'ont pas touché un centime. En outre, la caisse centrale verse une subvention plus ou moins importante à une quinzaine d'établissemens de bienfaisance. La comptabilité est très régulièrement tenue : tous les mois, le gérant de la maison hospitalière de la rue Clavel présente à la caisse centrale les bons de repas et de séjour qu'il a reçus : ce sont autant de billets à ordre qui sont immédiatement soldés. Les protestans indigens relèvent de la paroisse sur laquelle ils ont domicile; à cet égard, le contrôle est très sévère : tout individu qui essaie de frauder et de recevoir de plusieurs mains est exclus de la participation aux aumônes. Lorsqu'un protestant arrive à Paris et qu'il n'a pas encore pris logis, il s'adresse à une paroisse quelconque, qui le dirige sur l'asile temporaire, où il est hospitalisé, à titre gratuit, pendant vingt-quatre heures; passé ce temps, et s'il n'a pas trouvé condition, il est astreint au travail et, dans le cas où il répudierait la besogne, renvoyé. C'est toujours l'application du même principe : à celui qui accepte le travail, assistance suffisante; à celui qui le refuse, rien. De cette façon, la mendicité et le parasitisme sont combattus avec persistance. On ne les détruira point, pas plus dans le monde du protestantisme qu'ailleurs, car ils sont inhérens à l'humanité, mais on les amoindrira, et ce sera un grand progrès.

Quoique l'asile temporaire et l'école industrielle soient des fondations de l'église réformée, ces deux œuvres font acte de courtoisie et ne repoussent point, de parti-pris, les dissidens de leur foi; mais c'est là une tolérance, en quelque sorte exceptionnelle, qu'il serait bon de généraliser jusqu'à en faire un article de droit commun pour tous les protestans. Je le voudrais et je sais qu'on le désire. Les services que la maison de la rue Clavel a rendus depuis sa fondation, en donnant asile à 2,715 hommes, ont suscité quelque ambition chez ceux qui l'ont créée et qui la dirigent. Si elle pouvait s'étendre et s'ouvrir devant les différentes communions protestantes qui vivent à Paris, bien des malheureux y trouveraient bénéfice et seraient mis en bonne route. Est-ce donc là un rêve excessif, et des nuances théoriques doivent-elles empêcher d'en tenter la réalisation? Je n'ignore pas que les dissentimens entre frères sont fréquens et parfois énergiques, surtout lorsqu'ils ne reposent que sur des points de discussion qui laissent intact le fond même des croyances; mais je sais que Grégoire le Grand écrivait au moine Augustin catéchisant l'Angleterre : *Ubi unus colitur Christus, nihil efficiet rituum varietas*, — là où le Christ seul est adoré, la variété des rites n'importe pas. Si les sectes se divisent sur des minuties de doctrine et sur les détails de l'organisation intérieure,

elles peuvent se réunir, elles doivent se concentrer pour exercer la vertu par excellence. Pourquoi les communions dissidentes ne profiteraient-elles pas des établissemens de bienfaisance que protège l'église réformée? Un traité peut intervenir en vertu duquel leurs enfans insoumis entreraient à l'École professionnelle et leurs ouvriers en chômage seraient reçus à l'asile temporaire. On peut différer sur l'interprétation d'un texte, on doit être unanime dans l'exercice de la charité. Les pasteurs sont passés maîtres en l'art de commenter les évangiles; qu'ils se souviennent que les disciples ont trouvé Jésus causant avec la Samaritaine. La misère est plus dangereuse que l'esprit de propagande, car elle donne des conseils qui sont la perdition même.

Le nombre des protestans de Paris n'est pas tellement considérable qu'ils ne puissent se grouper dans une œuvre commune, où leurs coreligionnaires indigens, vicieux et libérés, recevraient l'assistance matérielle ou morale dont ils ont besoin. En s'appuyant sur les principes de l'Alliance évangélique, fondée à Lyon en 1844, on pourrait facilement créer une organisation générale où tous les cultes issus de la réforme seraient représentés et centraliseraient au bénéfice de tous, — des assistés aussi bien que des bienfaiteurs, — l'action des paroisses et l'action de la charité individuelle. Au lieu d'éparpiller les efforts, il serait plus utile, il serait de conception plus haute de marcher d'accord vers le même but, qui est de tuer la paresse, de soulager l'infortune, de diminuer le vagabondage et de protéger, par des mesures préventives, le groupe social auquel on appartient. Le système adopté par l'église réformée me semble excellent; comme toutes choses humaines, il est susceptible d'améliorations qui s'indiqueront d'elles-mêmes et seront réalisées, car le bon vouloir ne manque pas aux hommes qui ont mission de l'appliquer. Mais bien plus fécond serait-il, ce système, si, au lieu d'être le partage d'un nombre limité de protestans, il pouvait être accepté par tous, sans distinction de sectes, sans exclusion de principes, dans une large communauté de bienfaits où les uns trouveraient la satisfaction d'eux-mêmes et les autres l'apaisement de leur souffrance. Les diaconats de l'église réformée sont en rapports constans de bienfaisance avec les diaconats de la confession d'Augsbourg; je crois savoir qu'ils ne se refuseraient point à étudier cette question avec les autres communions du protestantisme; si une entente intervenait, elle serait, je crois, à l'avantage de celles-ci, car elles s'ouvriraient l'accès d'instituts de bienfaisance, au moins aussi utiles que l'école professionnelle et que la maison hospitalière. Il en est encore qui méritent d'être signalés et que je m'efforcerai de faire bientôt connaître.

MAXIME DU CAMP.

L'ARMÉE ROYALE

EN 1789

II[1].

LES CADRES. — LE SOLDAT. — LE MILICIEN. — L'ARTILLERIE. — LE GÉNIE.

I. — LES CADRES.

Les cadres sont excellens dans les troupes réglées, sinon dans la milice (2), et cela de temps immémorial. Quand un pays possède une caste militaire (3), il est toujours assuré d'y trouver les élémens

(1) Voyez la *Revue* du 15 mai.

(2) En principe, les officiers de milice devaient être choisis parmi les officiers ayant déjà servi, réformés ou retirés dans les provinces (ord. du 2 février 1726 et du 25 janvier 1729). Mais ces prescriptions ne furent jamais sérieusement appliquées. Beaucoup de gentilshommes, et même de bourgeois, n'ayant jamais servi, recevaient des grades dans les troupes provinciales, et l'on a pu dire avec raison (Gébelin) que c'était surtout par les officiers que l'institution avait été défectueuse. Saint-Germain, dans ses *Mémoires*, et le commentateur de ces *Mémoires*, parlent couramment de leur « nullité. »

(3) « Dans un pays où le premier état est le militaire, où la fleur de la noblesse sert dans l'armée, où tous les officiers sont des gens de naissance,.. on doit bien se persuader qu'il doit y avoir de l'honneur dans des troupes ainsi composées. Aussi y en a-t-il beaucoup; j'ai vu des officiers périr plutôt que de reculer. Eux et jusqu'au commun soldat ne souffrent point dans leur corps des gens qui ont témoigné des faiblesses qu'on ne relèverait pas même dans d'autres armées. Avec de pareilles troupes, on dompterait l'univers entier... »

d'un bon corps d'officiers de troupes. Telle la Prusse encore aujourd'hui, telle l'ancienne France. Aussi loin qu'on remonte dans le cours de son histoire, on y trouve un certain nombre de familles vivant noblement, ne pratiquant ni le commerce, ni l'industrie, ni la finance, ni les arts, et dont l'unique occupation est de donner de grands coups d'épée. Au moyen âge, quand elles ne se battent pas pour le suzerain, ou qu'elles ne courent pas sus au Sarrasin, elles guerroient entre elles. Aux XIVe et XVe siècles, toujours pour le plaisir de rompre des lances et par goût plus que par patriotisme, c'est elles qui chassent l'Anglais et qui travaillent à l'œuvre de l'unité française. Viennent les grandes mêlées du XVIe et du XVIIe siècle; c'est encore elles qui en soutiennent le principal effort. De là, dans ces familles, par un effet de l'hérédité, un tempérament, des aptitudes et des instincts particuliers. Les enfans y naissent braves, entreprenans, guerriers, comme les chevaux de sang naissent vites. Tout jeunes, grâce à leur éducation physique, qui achève l'œuvre de la race, ce sont déjà des hommes faits, très capables de servir et même parfois de commander. Où ont-ils appris? Nulle part. Ils savent pourtant, et notre histoire militaire est pleine des prouesses de cette jeunesse. A quinze ans, Bayard était déjà l'un des plus rudes jouteurs de son temps; à seize, au combat d'Arnay-le-Duc, le Béarnais conduisait sa première charge de cavalerie; à douze, au siège de Fribourg, le prince de Montbarey, enseigne au régiment de Lorraine, recevait dans les tranchées le baptême du feu; à treize, Guibert suivait son père à l'armée d'Allemagne et s'y distinguait; à quatorze, le fils du duc de Boufflers commandait une des colonnes chargées d'attaquer Raucoux, et comme il n'était pas assez grand pour escalader les retranchemens ennemis, son père, qui était venu se placer à ses côtés, le prenait à bras-le-corps et le jetait de l'autre côté (1). Et combien d'autres, combien de petits Bara dont l'histoire n'a pas gardé les noms, tant la bravoure était banale, même chez les enfans, dans les rangs de cette noblesse!

A la fin du XVIIIe siècle, malgré l'introduction de l'élément bourgeois dans l'armée, la composition des cadres n'a pas sensiblement changé; elle est toujours essentiellement aristocratique, et si cette composition n'est plus en rapport avec le mouvement des idées, il faut reconnaître qu'au point de vue purement militaire elle présente de singuliers avantages. Pour relever le commandement, après la guerre de sept ans, il avait suffi d'un retour d'honnêteté dans le gouvernement et d'un changement de règne; il n'y eut même pas à toucher aux cadres, tant ils étaient demeurés solides. La défaite a

(1) Montbarey, *Mémoires*.

glissé sur eux sans les entamer. Ce qu'ils étaient à Fontenoy, ils le sont encore après Rosbach. Trop nombreux sans doute, et, sous ce rapport, il reste encore bien à faire. Mais quelle expérience et quel mérite, dans les bas emplois surtout! Quelle incomparable pépinière de bons et modestes serviteurs sachant leur métier, l'aimant pour lui-même et le faisant en conscience! Payés, c'est à peine s'ils le sont et s'ils ont de quoi subvenir à leur équipement (1). Un colonel a 4,000 livres dans les troupes réglées; un lieutenant-colonel, 3,744; un major, 3,120; un chef d'escadron, 2,500; un capitaine, 1,700; un lieutenant, 950, un sous-lieutenant, 720 (2). Longtemps ils ont eu beaucoup moins. Avec cela, pas de retraite, ou si modique et si mal payée! et des uniformes qui coûtent les yeux de la tête! D'avancement, aucune espérance, ou si faible, que ce n'est pas la peine d'en parler. Pour un qui passera, comme Chevert, combien qui végéteront? Et pourtant la race n'en meurt pas. Ils sont ainsi des milliers dans l'armée, sortis de toutes les gentilhommières de France, élevés à l'école ou dans les collèges militaires, servant pour servir, par atavisme, comme le père ou l'aïeul, sans autre ambition que de se retirer, après vingt-cinq ans de campagne, avec la croix de Saint-Louis. Assurément, ce ne sont pas des anges, et, dans le nombre, les brebis galeuses ne manquent pas. En pays conquis, et même à l'intérieur, trop souvent ils se conduisent en vrais chefs de bandes. Ils ont du sang des compagnons de Montluc ou du captal de Buch dans les veines; et, quoique très chatouilleux sur le point d'honneur, ils prennent avec la délicatesse et la probité de singulières libertés. Au XVIIe siècle, on volait couramment dans l'armée, et Louvois eut toutes les peines du monde à réprimer l'abus des *passe-volans* et des retenues illégales sur la solde (3). Il était presque admis qu'un capitaine s'indemnisât des sacrifices qu'il avait faits pour acheter sa compagnie par beaucoup de petits profits illicites sur l'équipement, la nourriture, les chevaux, les habits, les armes (4). A présent, depuis que Choiseul a repris aux capitaines l'administration des compagnies, ces

(1) « Une très grande partie des officiers particuliers attend avec impatience le moment de son semestre, dit le prince de Montbarey dans ses *Mémoires*, parce que, sans l'économie qui en résulte pour eux, leurs appointemens ne pourraient suffire à leurs dépenses. » Les bas officiers faisaient de même: ils demandaient constamment des congés pour refaire leur bourse, et la discipline en souffrait naturellement. (Voir Guibert, *Mémoire sur les opérations du conseil de la guerre.*)

(2) Ordonnance du 17 mars 1788.

(3) Voir Rousset : *Histoire de Louvois.*

(4) Ils n'en étaient pas beaucoup plus riches. « Vis-à-vis de la misère des capitaines, écrivait le comte de Gisors au maréchal de Belle-Isle, il faut bien des ruses pour exiger d'eux le sacrifice de leur bourse en même temps que celui de leur corps. » (Lettre du 1er mars 1757.)

abus ne sont plus tolérés ; il s'en faut pourtant qu'ils aient complètement disparu, et l'on trouverait encore bien des irrégularités dans les comptes des majors (1). Pareillement, sur le chapitre des mœurs et de la vie privée, toute cette noblesse en prend vraiment trop à son aise. « Faire le désespoir des familles, dira bientôt Camille Desmoulins (2), corrompre les épouses et les filles pour tuer le temps, insulter les magistrats par orgueil, vexer les habitans des villes de guerre et leur faire éprouver toute sorte de souffrances et d'humiliations, toujours impunies par la connivence des chefs, telle était, surtout depuis vingt-cinq ans, la possession d'état des officiers dans les garnisons. » Il y a bien de la haine et de la polissonnerie dans ces lignes, et l'on y sent éclater toute la malveillance de l'homme. Camille Desmoulins me rappelle ici, le courage en moins, ce gamin de Paris, toujours prêt, en temps de trouble, à tirer sur la troupe. Si chargé qu'il soit, le portrait n'est pourtant pas dénué de ressemblance. De tout temps en France, à l'exception de ce pauvre Louis XVI, le roi s'est amusé ; la noblesse fait comme son roi ! Elle est galante, libertine, elle aime l'amour et le fait sans mesure et sans discrétion : c'est son péché mignon. Mais n'est-ce pas aussi le péché national, et les mœurs de la roture sont-elles donc si pures ? Attendez, et quand l'armée se sera démocratisée, vous verrez et vous comparerez.

Ce qui est plus grave que d'enlever à la bourgeoisie ses joyeuses commères et de troubler, dans l'oisiveté de la vie de garnison, le repos de quelques ménages, c'est l'esprit dont la caste est encore animée. Manifestement, en dépit de l'audace croissante de la littérature et de la philosophie, ces gens-ci se regardent encore comme des êtres d'une espèce supérieure, et, dans leurs rapports avec les autorités civiles (3), ils apportent une raideur, une morgue et des

(1) « Depuis longtemps, dira Gasparin, capitaine au ci-devant Picardie et député des Bouches-du-Rhône à la Constituante, ceux qui administraient les moyens de la misérable existence des soldats étaient peu délicats dans leur administration ; les profits des majors avaient passé en proverbe. »

(2) N° 80 des *Révolutions de France*.

(3) Ils ne sont guère moins talon rouge avec les commissaires des guerres eux-mêmes, et la *Correspondance* est pleine de leurs démêlés « avec les gens de plume, » comme ils appellent dédaigneusement tout ce qui tient à l'administration de l'armée, y compris les intendans. Un jour, raconte le général Ambert, « le marquis de Mirabeau, alors capitaine, n'arriva devant sa compagnie, pour la revue du commissaire, qu'après l'appel de sa troupe ; il descendit de cheval et vint auprès du major, qui se tenait aux côtés du commissaire : — Monsieur, dit le major à celui-ci, voilà M. de Mirabeau, que je vous disais ne pouvoir manquer d'arriver dans la journée. — J'en suis très fâché, répond le commissaire, mais mon devoir est de passer la troupe en revue et de noter ce qui y manque d'hommes ; au moment où la compagnie a été vue, M. de Mirabeau n'y était pas ; je ne puis prendre connaissance d'autre chose. En conséquence, la revue est close pour M. de Mirabeau, et il est passé absent. » Celui-ci

façons hautaines qui ne sont plus de saison. De là des discussions perpétuelles, des conflits, des querelles; enfin, l'éternel antagonisme du civil et du militaire, aggravé de toute la force que le tiers commence à se sentir. Grave imprudence, et que l'armée paiera cher avant qu'il soit longtemps!

En attendant, et cette part faite à la critique, rien n'égale la bonté de ces cadres, si ce n'est la valeur et la solidité de celui des bas officiers. *Bas*, c'est encore ainsi qu'on les nomme, et le mot n'est pas heureux : avec les idées nouvelles, il est devenu choquant; il a pris une acception humiliante qu'il n'avait pas dans le principe; il marque trop les distances. Après l'ordonnance de Ségur, rien de plus impolitique et de plus dangereux. Viennent des troubles, et ces bas officiers se souviendront qu'ils sont peuple, que leur chair est faite de sa chair; et quand leurs sous-lieutenans à quatre quartiers voudront les enlever, ils ne trouveront plus personne. Ce n'est pas que leur esprit soit déjà mauvais, ni le sentiment de la discipline affaibli chez eux : sortis du rang après plusieurs années de service, ils y ont pris l'habitude et le sentiment de la hiérarchie. Soigneusement choisis (1) parmi les meilleurs et les plus intelligens, à l'autorité que donne le grade ils ajoutent celle qui est le résultat d'une longue pratique. Ce ne sont pas de jeunes muscadins, comme on dira bientôt, arrivés de la veille au régiment, et n'ayant d'autre supériorité sur la troupe qu'un peu d'arithmétique et d'orthographe. La plupart sont de vieux soldats de huit ou dix ans au moins (2), ayant lentement et péniblement conquis leurs galons à force de patience et de mérite, tout à leur affaire, la sachant et la faisant consciencieusement; aussi leur laisse-t-on beaucoup de latitude. C'est sur eux que roule tout le détail de service intérieur (3), et le temps n'est pas loin, — ils le savent bien, — où l'accès aux places d'officiers leur sera définitivement ouvert dans les troupes réglées comme dans la milice (4). Déjà Saint-Germain, qui les a

laisse le major plaider sa cause et se récrier contre la rigueur du commissaire, qui s'écrie : « M. de Mirabeau est absent, je l'ai constaté; il est absent! » Le jeune capitaine, muet jusque alors, dit au commissaire avec le plus grand sang-froid : « Je suis donc absent! — Oui, monsieur. — En ce cas, monsieur, ceci se passe en mon absence. » Et, tombant sur le commissaire à grands coups de cravache devant le régiment, il répète en riant : « Je suis absent. » L'affaire fit quelque bruit, et les commissaires demandèrent un châtiment exemplaire. Louvois pensait comme eux; mais Louis XIV répondit négligemment : « C'est très mal, mais c'est logique. »

(1) « Depuis la guerre de sept ans, dit Susane, un choix plus sévère préside à leur recrutement. »

(2) Voir, dans la *Revue* du 15 novembre 1885, *le Brigadier Muscar*.

(3) Susane.

(4) Ordonnance du 20 novembre 1726 : « Attendu, dit cette ordonnance, la conséquence dont il est que les moyens soient intelligens et que l'on puisse compter sur eux pour plusieurs années. »

vus à l'œuvre pendant la guerre de sept ans, a tenté d'abaisser la barrière qui les en sépare. Il n'a pas réussi, mais le règlement du 1er juillet 1788 sur le service intérieur a commencé de les relever dans l'estime publique et dans celle du soldat, en les astreignant à de sévères examens (1). Qu'on fasse un pas de plus, qu'on achève de les émanciper, ces « hommes précieux (2), » et l'on verra comme ils se serreront autour du trône. Sans doute, il y a bien dans leurs rangs quelques têtes chaudes et des esprits ardens, inquiets, poussés et troublés par le vague pressentiment des grands changemens qui se préparent. La guerre d'Amérique a fait refluer vers l'armée beaucoup de jeunes gens d'une intelligence et d'une éducation au-dessus du commun et qu'en d'autres temps la carrière militaire n'eût pas attirés. A côté des vieux grognards encore très dévoués à l'ancien régime et ne voyant guère au-delà, s'est ainsi formée, petit à petit, dans les dernières années, toute une élite de jeunes bas officiers et soldats, pleins d'amour-propre et d'ambition, comme les Hoche, les Marceau, les Championnet, les Bon, les Jourdan, les Haxo, les Oudinot, les Lecourbe. Mais c'est le petit nombre, et ceux-là même, si l'on savait, si l'on voulait, comme ils seraient faciles à prendre! Combien, parmi ces futurs vainqueurs de la Bastille, y regarderaient encore à deux fois avant de passer au peuple? Seulement qu'on se dépêche : au train dont marchent les choses, il n'y a pas de temps à perdre ; les vieux patienteraient peut-être encore, ils ont attendu si longtemps ! Eux n'attendront pas. Qu'on se dépêche, car si la défection venait à se mettre dans l'armée, ce ne serait pas seulement, suivant le mot d'un contemporain, « une des causes de la révolution, mais la révolution même (3). » Et cette défection, eux seuls bientôt pourront l'empêcher.

II. — LE SOLDAT.

Troupes réglées.— Le soldat, lui non plus, n'a pas changé depuis les guerres de Louis XIV ; bien qu'il ait perdu de sa réputation, l'espèce en est restée la même. Intrinsèquement, il ne vaut ni plus

(1) « Aucun soldat, dit ce règlement, ne pourra être nommé caporal s'il n'est de première classe, en état d'instruire un homme de recrue, de commander une section, instruit sur le service des postes ; en ce qui le concerne, de la meilleure conduite et tenue, sachant lire et écrire autant que possible, et après avoir subi devant son adjudant un examen auquel assistera le major. Un caporal ne sera reçu sergent qu'après avoir passé devant le major lui-même un examen qui, vu l'*importance des fonctions de ce grade*, sera rendu plus difficile encore... Et ainsi de suite jusqu'au grade d'adjudant inclusivement. »

(2) Turgot, lettre à Monteynard.

(3) Miot de Mélito. (Cité par M. Sorel dans l'*Europe et la révolution*.)

ni moins, il vaut autant. Recruté, comme on l'a vu plus haut, pour une durée d'au moins huit années avec faculté de réengagement, c'est le soldat de fortune ou de métier dans toute l'acception du mot. Il en a les défauts, l'esprit gouailleur et l'humeur un peu frondeuse, il est volontiers glorieux et fanfaron, souvent ivrogne et débauché, pas toujours très docile. Il faut pour le tenir une main de fer et des chefs qui n'hésitent pas à réprimer sévèrement ses incartades. En temps de paix, les baguettes et les coups de plat de sabre en viennent à bout; en campagne, pour l'empêcher de piller, le tirage au billet et la pendaison ne sont pas de trop. Mais, en revanche, que de qualités! Et d'abord il possède la première de toutes : la solidité. Il n'est pas seulement brave et capable d'élan, de *furia francese*, plein d'entrain et de bonne humeur (1), il est résistant (2). On le juge sur Rosbach; on a tort. Dans les dernières campagnes, toutes les fois qu'il n'a pas eu des Soubise ou des Clermont à sa tête, il a fort bien fait. En le prenant par l'amour-propre et les sentimens, on le mènerait au bout de la terre. Répétez-lui sur tous les tons qu'il est le premier soldat du monde et vous lui ferez tout endurer. Parlez-lui le langage de l'honneur, mettez-y même un peu de pompe et de déclamation. Il n'est pas Français pour rien : il aime la phrase, il est sensible aux grands mots; au besoin, il en fait. Tel ce grenadier que le duc de Luynes aperçoit comme il quittait la tranchée, sans se presser, devant Philipsbourg, en 1735 : « Où vas-tu? — Où peut aller un grenadier qui abandonne son poste : je vais mourir! » Le pauvre diable avait un biscaïen dans le ventre!

Autre mérite : ce soldat de métier a l'aptitude et le goût du service; il ne considère pas son *temps* comme une condamnation qu'il lui faut purger et le régiment comme une geôle. Il est là comme il serait chez lui, s'il avait un chez-lui, tranquillement installé dans la monotonie d'une existence automatique et réglée. Matériellement, sans être bien, il n'a pas trop à se plaindre. Autrefois, quand il courait le monde à la recherche d'un embauchement, il ne soupait pas tous les jours. A présent, il a les vivres, l'habit et le coucher. Le roi

(1) Le matin de Raucoux, pendant une dernière reconnaissance qu'avait ordonnée le maréchal de Saxe, l'armée ayant fait halte, les soldats, raconte le prince de Montbarey dans ses *Mémoires*, se mirent, les uns à jouer à coupe-tête en avant du front de bandière, les autres à danser avec les femmes du pays qui étaient venues leur apporter des provisions.

(2) « Je ne puis vous dire trop de bien de la fermeté des troupes, écrivait Broglie après son échec de Fillingshausen, elle est au-dessus de tout éloge, et leur ton est aussi bon aujourd'hui qu'avant l'affaire. Jamais armée n'a été plus ferme et n'a conservé plus d'ordre dans un pays aussi coupé. » Broglie à Choiseul. (Extrait des *Mémoires* de Bourcet.)

lui donne 6 sous 8 deniers par jour dans l'infanterie (1), 6 sous 4 deniers dans l'infanterie légère et dans les régimens allemands, irlandais et liégeois (les Suisses ont un régime à part), 7 sous et 2 deniers dans les dragons et les chasseurs, 7 sous 4 deniers dans les hussards et 8 sous 8 deniers dans la cavalerie (2). C'est peu, sans doute, car il ne faut pas seulement qu'il se nourrisse là-dessus, qu'il achète sa viande et ses légumes, le pain seul lui étant fourni à raison de 2 sous la livre et demie (3), il faut encore qu'il prélève sur sa solde tant pour sa coiffure, tant pour son blanchissage et son tabac, tant pour la chandelle et le balai dans les chambrées; pour le sel de la soupe, pour l'entretien de ses guêtres, chemises, cols, cocardes, bas, souliers et boucles, pour le noir de ses guêtres et de sa giberne, et pour le blanc de sa buffleterie (3). Et, dans les grandes villes, avec tous ces petits frais, il a peine à joindre les deux bouts (4). Il y arrive pourtant, et la preuve, c'est qu'il rengage. De même, pour son costume, il n'a que le nécessaire, et il l'a tout juste : « un habit tous les trois ans, un chapeau tous les deux ans, une culotte tous les ans. » Mais il l'a, et avec de l'ordre et de la propreté, il peut encore s'en tirer. — Le pire, dans sa condition, c'est le logement: « Gardez-vous, dit le rédacteur de l'*Encyclopédie méthodique*, d'être séduit par l'extérieur de quelques casernes, pénétrez dans les chambrées, et vous verrez là entassés trente ou quarante soldats et quelquefois davantage pour

(1) Ordonnance du 17 mars 1788.

(2) En temps de guerre, il recevait une ration de pain un peu plus forte, et, dans les années de disette, le roi en prenait souvent la fourniture entière à sa charge. En 1754, ce supplément lui avait coûté plus de 1,150,000 francs; en 1769 et 1770, il s'était élevé à 2,213,990 francs. (Voir *Mémoires* de Choiseul.)

(3) Ce pain était-il d'aussi mauvaise qualité que beaucoup d'écrivains l'ont prétendu? Je ferai simplement observer ici qu'en 1790, la question ayant été portée devant l'assemblée constituante, celle-ci crut devoir décider, sur la proposition de son comité militaire, que « la fourniture du pain continuerait à se faire suivant les anciennes ordonnances. »

(4) Voir *Encyclopédie méthodique*, au mot *Désertion*, et *Servan* : le *Soldat-citoyen*.

(5) Le conseil de la guerre supprima toute espèce de dépenses relatives à la tenue. Il avait aussi, dans un sentiment d'humanité qui l'honore, essayé d'améliorer la condition matérielle et morale du soldat en lui donnant dans les garnisons la jouissance d'un certain nombre de jardins et en ouvrant à ses fils un débouché par la création de l'école dite des *Orphelins militaires*. Une autre école d'éducation militaire, fondée par une ordonnance du 10 août 1788, l'*École des enfans de l'armée*, existait déjà à Liancourt. Destinée à recevoir cent enfans d'invalides âgés d'au moins sept ans, elle avait été placée sous la direction du duc de Liancourt. L'enseignement y était donné par un capitaine et par un lieutenant d'invalides, assistés de plusieurs sous-officiers également invalides. A seize ans, les élèves devaient être incorporés dans un régiment.

dix, douze ou quatorze lits, des fenêtres basses, un air méphitique, etc. » Le fait est qu'ici, par exception, les continuateurs de Diderot n'exagèrent pas trop. L'ancien régime n'entendait rien à l'hygiène, et de toutes les parties de l'administration militaire, après les hôpitaux, le casernement avait toujours été la plus négligée. Il est vrai qu'on était moins délicat, moins difficile alors, et que le besoin du confortable était infiniment moins répandu qu'aujourd'hui. Allez à Versailles et faites-vous montrer, dans les combles du château, les taudis où logeait la première noblesse du royaume, au temps de Louis XIV : vous serez moins tenté ensuite de vous étonner que l'on trouvât tout naturel encore, à la fin du XVIIIe siècle, de faire coucher deux soldats dans le même lit. Considérez aussi ce qui se passait à la même époque dans les autres armées, comparez la condition du soldat autrichien ou prussien (1) à celle du soldat français. Interrogez Guibert (2), Mirabeau (3), Toulongeon (4), Goethe (5) lui-même. Lisez les pages écœurantes de Laukard et du *Témoin oculaire* sur le service sanitaire à l'armée du duc de Brunswick en 1792 (6), celles du prince de Ligne (7) sur les hôpitaux autrichiens; on oublie trop souvent ces comparaisons synchroniques. Elles s'imposent pourtant à qui veut prendre exactement la mesure d'un fait historique et porter sur ce fait un jugement équitable.

(1) Au dire de Bardin, ils étaient moins bien traités que les Français : « Il n'y avait, dit-il, que les Anglais qui le fussent mieux. » (Bardin, *Dictionnaire.*)

(2) *Voyage en Allemagne.* Il faut lire, dans ces notes au jour le jour, le tableau qu'il trace de la condition du militaire prussien : « Soldats hors de service, sans tenue aucune, malpropres, mal peignés, déguenillés même, enfin comme ils veulent. — Soldats à tous les coins de rue,— dans Berlin,— exerçant toute espèce de professions : conducteurs de fiacres, laquais de louages, vendeurs d'allumettes, mendians. On a pour principe, en Prusse, qu'aucune profession n'avilit le soldat; que tout est bien, pourvu qu'il gagne de l'argent. — Infanterie toute campée sur une ligne; gardes du camp à 150 pas des faisceaux, chaîne de sentinelles doubles à deux pas les unes des autres. Même chaîne sur les côtés et derrière. Quelle armée, sous ce point de vue, que celle où l'on est obligé d'enceindre ainsi les drapeaux pour empêcher que les soldats ne les abandonnent! Il est constant que, dans la première campagne, les régimens prussiens peuvent compter sur un quart de déserteurs; en temps de paix, cela est impossible. — Désespoir de la plupart de ces malheureux, ainsi enfermés et réduits, par la modicité de leur solde, à la vie la plus misérable; suicides très communs parmi les soldats, surtout parmi cette classe d'étrangers qui forme le tiers des compagnies et qu'un moment d'inconstance a privés de la liberté pour leur vie. Quand on les engage, on leur fait bien une capitulation pour tant d'années, mais presque toujours on les trompe... »

(3) *De la Monarchie prussienne.*

(4) Toulongeon, *une Mission en Prusse.*

(5) *Campagne de France.*

(6) Voir la savante étude de M. Chuquet, *la Première invasion prussienne.*

(7) *Mémoires.*

Au surplus, que le soldat soit plus ou moins bien payé, nourri, vêtu et couché, là n'est pas la question ou, du moins, c'en est le petit côté, le côté philanthropique et sensible. L'essentiel, dans un état militaire, c'est que le soldat s'endurcisse à la fatigue et même aux privations sans rien perdre de sa vigueur et soit toujours prêt à faire campagne. Les plus belles armées du monde ont été des armées maigres, et c'est par la graisse qu'a toujours péri le militaire. L'ancien régime avait en ce point des idées fort arrêtées, qui lui venaient en droite ligne de Rome et de Sparte et qu'il devait à son éducation classique. S'il eut un tort, c'est moins de les avoir trop rigoureusement appliquées à la troupe que d'avoir adopté pour ses états-majors une ligne de conduite et des principes différens, et l'on serait peut-être moins tenté de lui reprocher sa dureté pour le soldat, s'il n'avait pas toléré tant de luxe et de mollesse chez l'officier.

III. — LE MILICIEN.

A part les grenadiers royaux, l'espèce du milicien ne vaut pas, à beaucoup près, celle du soldat de ligne. Ce n'est pas, comme ce dernier, le besoin ou le goût des aventures et l'attraction de la vie militaire qui l'ont amené sous les drapeaux : c'est le billet, l'affreux billet noir, tiré « d'une main tremblante et d'un cœur glacé (1). » Il vivait heureux dans son village, entre ses bêtes et ses parens, quand M. le subdélégué est venu et l'a pris. Et, maintenant, le voilà pour six ans dans cette galère. Six ans effectifs? non pas; car, depuis 1778, le roi, dans l'intérêt de la culture, « a réglé qu'il n'y aurait plus d'assemblée générale que dans le cas où la défense de son royaume pourrait l'exiger (2), » et les soldats provinciaux n'ont plus désormais en temps de paix qu'à se présenter une fois par an devant le subdélégué de leur arrondissement. Mais que la guerre éclate, et non-seulement on les retiendra tout leur temps sans leur faire grâce d'un jour, mais rien ne dit qu'on ne les gardera pas plus que leur congé (3). Quelle épée de Damoclès suspendue sur la tête de ces malheureux, dont beaucoup sont mariés, et comment de tels élémens tirer de solides réserves! Encore, s'ils avaient été formés,

(1) Dubois Crancé, séance du 12 décembre 1789.

(2) Règlement du 1er mars 1778.

(3) Pendant la guerre de sept ans, les congés furent prorogés d'année en année. A la paix, en 1765, une ordonnance du 27 novembre proscrivit formellement cet usage; mais il est infiniment probable qu'en cas de nouvelle grande guerre cette ordonnance n'eût pas été plus observée que les précédentes.

disciplinés, s'ils avaient passé quelque temps à la caserne, vivant de la rude vie du soldat, et prenant à ce contact l'habitude, sinon le goût du métier, s'ils avaient été tant soit peu militarisés ! Mais non ; le plus souvent, en cas de guerre, on attend le dernier moment pour les appeler, et c'est à peine dégrossis qu'ils sont envoyés dans les places et même dans les régimens en campagne pour y combler les vides (1). Ils y arrivent avec l'inquiétude et l'ahurissement du villageois transplanté, l'air gauche et contraint dans leur habit neuf, ne sachant pas seulement tenir un fusil (2), le moral abattu, souffrant déjà du mal du pays, en attendant que le typhus ou la dysenterie les livre à la promiscuité de l'hôpital. Avec quelques mois d'entraînement, on en eût fait des hommes capables de supporter les longues marches et les privations. Ainsi jetés pêle-mêle et sans transition aux armées par messieurs les intendans, ils sont marqués d'avance. A chaque campagne, il en périt la moitié de langueur ou de maladie, souvent sans avoir même vu le feu (3).

Avec cela nulle considération (4), rien pour les soutenir et les réconforter ; rien pour leur donner du cœur au ventre et de l'émulation. Au régiment, le milicien est en butte au dédain du soldat de ligne ; on lui fait sentir par toute sorte de quolibets et de mauvais traitemens son infériorité ; c'est la tête de Turc sur laquelle chacun, même l'officier (5), s'exerce à l'envi. Pareillement pour le peuple, ce n'est qu'un soldat d'occasion, un maladroit, un emprunté, qui ne sait même pas porter son costume (6) et qui ne ressemble pas plus à la troupe réglée, si martiale et si bien tenue, que le franc-archer du moyen âge ne ressemblait aux gens d'armes.

(1) C'est pendant la guerre de la succession d'Espagne que ce système avait commencé d'être appliqué. Il fut repris sous Louis XV ; la milice recruta alors, non-seulement l'infanterie, mais la cavalerie, même les carabiniers.

(2) Broglie à d'Argenson 4 avril 1743. « L'armée du roi, n'étant entièrement composée aujourd'hui que de milices, ne nous a pas donné jusqu'à présent de preuves de sa valeur,.. et cela n'est pas étonnant, la plupart ne sachant point se servir de leurs armes. Il y a déjà eu plusieurs soldats ou cavaliers de tués par ces mêmes miliciens en voulant seulement les manier. »

(3) Voir *Encyclopédie méthodique*, au mot *Désertion*. Saint-Germain, *Mémoires ;* Lessac, *de l'Esprit militaire*.

(4) « Il semble que ce soit chez nous un honneur de servir le roi dans l'état militaire et une espèce de honte de tirer à la milice. » (Bernardin de Saint-Pierre, *Vœu d'un solitaire.*) — « Les milices sont avilies. » (Menou, séance de l'assemblée constituante du 12 décembre 1789.) — « L'esclave n'était point forcé de partager la prétendue gloire et le péril de ces débats souvent sans objet qui ensanglantaient la terre... » (Linguet, *Annales politiques.*)

(5) *Encyclopédie méthodique*, au mot *Milice*.

(6) *Ibid.* Voir aussi Barbier (III, 429). — « Un grand nombre d'ouvriers préfèrent, par honneur, la qualité de soldat à celle de milicien. »

Ainsi pense la foule, et avec elle la plupart des écrivains de la seconde moitié du XVIIIe siècle. Les physiocrates voient dans la milice une perte sèche pour l'agriculture, les philosophes la déclarent incompatible avec la liberté humaine et s'apitoient sur « ce fléau des nations modernes. » Parmi les écrivains militaires et les hommes de guerre eux-mêmes, beaucoup, sans aller comme Saint-Germain et son commentateur jusqu'à nier l'utilité de l'institution, reprochent aux troupes provinciales de manquer d'expérience et de solidité, ou leur attribuent l'échec de leurs combinaisons (1); seuls, ou peu s'en faut, les grenadiers royaux, dont la valeur éclate à toutes les pages de notre histoire militaire, échappent à ce discrédit général.

Est-ce bien et complètement juste, et n'y a-t-il pas ici quelque exagération? Plus un peuple s'émancipe et s'approche de la liberté, plus il devient difficile; plus s'allège le poids des abus qui pesaient sur lui, plus ils lui paraissent lourds. Ainsi de la milice à la fin de l'ancien régime. Sous Louis XIV, elle était respectée; le souvenir des services qu'elle avait rendus dans les dernières campagnes du maréchal de Villars la protégeait. Sous Louis XV, dans les guerres de Pologne et de la succession d'Autriche, elle fait encore très bonne figure. C'est elle qui répare les pertes des armées de Bohême et de Bavière, et qui forme en partie celle du maréchal de Noailles en 1743, et l'opinion, Voltaire en tête, ne lui est pas encore trop hostile.

Après la guerre de sept ans, où son rôle avait été beaucoup moins actif, son impopularité se mesure aux progrès de l'esprit révolutionnaire; ses jours sont comptés. Le gouvernement n'ose plus l'assembler, en attendant que la Constituante la supprime d'un trait de plume.

Pauvre Jacques Bonhomme, toujours sacrifié! Pauvre milice, elle valait pourtant mieux que sa réputation! Car enfin, pour peu brillans qu'aient été ses services en général, elle n'avait pas après tout laissé d'en rendre; elle faisait nombre, et, parmi ses défauts, elle avait au moins une vertu : elle savait mourir, avec la tranquille résignation de l'homme des champs. Pendant deux siècles de guerres terribles, elle sème ses os sur toutes les grandes routes d'Europe; elle comble les vides faits dans nos régimens par le feu et la maladie, sans qu'un rayon de gloire ou de popularité descende jamais sur elle. C'est la réserve toujours prête où puisent sans compter nos généraux. Rôle ingrat, lourd impôt, s'il en fut, et dont la bourgeoisie, elle, a bien su s'affranchir! Tout cela pour qu'un jour les bourgeois

(1) Voir notamment Rousset, *Correspondance de Louis XV et de Noailles*, et, dans Gébelin, une lettre de Chevert à Belle-Isle.

de l'assemblée constituante, au lieu de lui donner une organisation plus régulière, lui substituent la garde nationale, « cette noble milice, » comme l'appellera bientôt Dubois-Crancé. En vérité, l'histoire a de singulières injustices, et l'on ne peut sans quelque attendrissement songer à ces petits soldats provinciaux, à leur triste sort et à leur fin plus triste encore. Ce n'étaient pas de grands guerriers sans doute; isolément surtout, on ne pouvait guère compter sur eux, si ce n'est dans les places, et encore (1)! Bien encadrés, dans de vieilles troupes, ils faisaient pourtant assez bien. Mais à qui la faute s'ils n'ont pas fait mieux, et qui dira jamais ce qu'il y eut dans cette jeunesse, poussée comme bétail aux armées, d'obscurs dévoûmens et de forces vives perdues, faute d'un meilleur régime?

IV. — L'ARTILLERIE.

L'artillerie, grâce à Vallière et surtout à Gribeauval, avait fait de grands progrès. Jusqu'à eux, l'arme était restée dans l'état où l'avait laissée Vauban, excellente pour la guerre de sièges, de chicanes et d'expéditions restreintes, comme l'aimait et la pratiquait Louis XIV, tout à fait insuffisante et comme nombre et comme mobilité pour la guerre à la Frédéric II, par grandes marches et par vastes déploiemens.

L'ordonnance du 5 février 1720 lui avait bien donné plus de consistance et d'homogénéité en réunissant les divers élémens (2) dont elle se composait en un seul corps, formé de cinq bataillons s'administrant séparément, sous la direction nominale du grand-maître et sous le commandement réel d'un colonel inspecteur. Mais il restait à compléter cette organisation, dont les traits essentiels existent encore aujourd'hui, par la réforme d'un matériel vieilli et par l'augmentation d'un personnel qui avait cessé de répondre aux besoins du moment. Le temps n'était plus, en effet, où le rôle de l'artillerie, sur les champs de bataille, consistait à se placer dans une position déterminée, à s'y fortifier, quand elle le pouvait, par des ouvrages de campagne, et à y demeurer tout le temps de l'action, « trouvant ainsi parfois l'occasion de faire de grands ravages dans les rangs ennemis, mais le plus souvent ré-

(1) En 1760, le maréchal de Castries écrit à Broglie (13 octobre) que, vu l'importance de Dusseldorf, il y envoie le régiment de Lockmaria. « La place ne serait pas, dit-il, à l'abri d'un coup de main, s'il ne lui restait que de la milice. »

(2) Ces élémens étaient : les 4 bataillons du Royal-Artillerie, les 2 de Royal-Bombardiers, 4 compagnies séparées de canonniers, 4 de mineurs et 1 compagnie de canonniers dite des côtes de l'Océan.

duits à l'impuissance quand il ne se rencontrait rien dans son champ de tir (1). » On a souvent cité l'exemple de Fontenoy, où la colonne du duc de Cumberland, s'étant portée sur un point de la ligne française qui se trouvait dégarnie de canons, était sur le point de la forcer, quand un jeune officier du régiment de Touraine émit timidement l'avis qu'on pourrait bien faire avancer quatre petites pièces de 4 qui se trouvaient à quelque distance de là. Richelieu n'y avait pas songé! Il eut du moins, le propos lui ayant été rapporté, l'esprit de s'emparer de l'idée, et c'est ainsi que la bataille, au lieu de se terminer par une déroute, finit par le plus brillant succès de l'époque. Voilà où en était encore à Fontenoy l'artillerie française! et cependant Vallière avait déjà passé par là.

L'œuvre du premier colonel inspecteur de Royal-Artillerie n'est guère connue que des spécialistes, et c'est à peine si l'on trouve son nom dans les histoires générales (2). Entre Vauban et Gribeauval, ces deux grandes figures, il disparaît presque. Vallière eut pourtant un rare mérite : dans un temps où la routine était toute-puissante, il sut, jusqu'à un certain point, rompre avec elle; il simplifia le matériel, et le rendit à la fois plus roulant et plus facile à servir.

Avant lui, les types de bouches à feu réglementaires étaient très variables. Il les réduisit à cinq, tous plus courts, plus légers, et par conséquent plus maniables que les anciens (3), il sut en déterminer les épaisseurs et les dimensions avec tant de précision que « ces élémens sont restés les mêmes pour les pièces de siège jusqu'au moment où les canons rayés sont venus remplacer les canons à âme lisse (4). » C'est à son administration qu'il faut aussi rapporter la création des écoles d'artillerie et l'établissement d'examens d'entrée au corps et de passage du grade de lieutenant à celui de capitaine en second : excellentes innovations, et qui dans la suite ne contribuèrent pas peu à la formation d'un personnel d'élite.

Le système de Vallière dura plus de trente ans, autant que les Vallière père et fils, et les perfectionnemens dont l'artillerie leur fut redevable avaient déjà singulièrement agrandi le rôle de l'arme sur les champs de bataille. A Dettingen, sous la direction de Vallière lui-même, elle avait failli donner la victoire au maréchal de Noailles; à

(1) Susane, *Histoire de l'artillerie française.*

(2) Seul peut-être en dehors des écrivains militaires, Voltaire lui a rendu justice : « Vallière, dit-il, qui avait poussé le service de l'artillerie aussi loin qu'il peut aller. » (*Siècle de Louis XV.*)

(3) Ordonnance du 7 octobre 1732.

(4) Favé.

Raucoux, elle avait contribué pour une large part au succès du maréchal de Saxe. Il s'en fallait pourtant que son matériel fût encore à la hauteur de celui des autres puissances ; il était demeuré beaucoup trop lourd. On avait bien essayé, pour corriger ce défaut, d'attacher à chaque bataillon d'infanterie une pièce de canon dite à la Rostaing, plus légère que la pièce de 4 ordinaire, attelée de trois chevaux et servie par des canonniers commandés par un simple sergent (1). Mais cette dispersion une par une de bouches à feu, tirant au hasard, sous la direction d'officiers la plupart du temps inexperts, n'avait fait que compliquer les manœuvres et qu'habituer le soldat à ne se croire en sûreté que sous la protection de l'artillerie. Grave danger en tout temps, et plus encore en un temps et dans une armée dont le moral était affecté. On le vit bien dès le début de la guerre de sept ans, à Rosbach, où, Soubise n'ayant pas eu le temps de rassembler son canon pour arrêter la charge du général de Seydlitz, la troupe, bien que très supérieure en nombre à l'ennemi, perdit toute contenance et lâcha pied. Cet exemple fameux, joint à tous ceux que Frédéric II se chargea de donner par la suite, dans sa lutte homérique contre les Russes et les Autrichiens, était tristement concluant. Une nouvelle réforme s'imposait, et de toutes parts, dans l'armée, l'opinion la réclamait avec ardeur : livres, mémoires et brochures pleuvaient. Restait à trouver l'homme le plus capable de l'entreprendre et de la mener à bonne fin, car on ne pouvait demander à Vallière fils, devenu depuis 1747 le chef du corps, de ruiner de ses propres mains le système de son père. C'est alors que Gribeauval parut, ou plutôt revint, précédé, comme autrefois le comte de Saxe, d'une réputation acquise au service et consacrée par le suffrage de l'étranger. Pendant la guerre de sept ans, mécontent de voir ses idées méconnues et les projets qu'il formait déjà repoussés, il avait offert à Marie-Thérèse un concours que celle-ci s'était empressée de reconnaître en l'élevant immédiatement au grade de général (2) et en lui donnant la haute main sur son artillerie. Plus tard, après sa belle défense de Schweidnitz contre Frédéric II, il avait été fait d'enthousiasme feld-maréchal, et cette haute distinction, accordée par la souveraine à ses talens, l'avait mis complètement hors de pair.

Il n'en fallut pas moins pour l'aider à triompher des résistances qui l'attendaient. Encore n'y parvint-il, au prix d'efforts extraordinaires et d'une lutte acharnée, qu'au bout de plusieurs années. Autorisé dès la fin de la guerre à faire des essais, ce ne fut qu'en

(1) Ordonnances du 20 janvier et du 26 février 1757.

(2) Il n'était encore que lieutenant-colonel.

1776, après la mort de Vallière fils, qu'il réussit à imposer ses idées et qu'il eut tout pouvoir pour les appliquer. Saluons cette date, car c'est une des plus importantes qui soit dans notre histoire militaire, et inclinons-nous devant le souvenir qu'elle évoque, car c'est celui d'un des plus grands serviteurs de ce pays. D'autres ont brillé d'un plus vif éclat dans l'art militaire ; aucun, si ce n'est Vauban, n'a laissé une œuvre comparable à celle de Gribeauval. A l'un la gloire d'avoir entouré la France de la triple ceinture de forteresses qui l'avaient faite invulnérable ; à celui-ci l'inappréciable honneur d'avoir, par des inventions de génie, préparé les prodigieux succès de la république et de l'empire !

L'idée mère de Gribeauval était, comme toutes les grandes idées, d'une extrême simplicité : créer un matériel d'artillerie distinct pour chacun des services de campagne, de siège, de place et de côte, et l'adapter à sa destination particulière, tout son système tient en ces quelques mots. Cela nous paraît élémentaire aujourd'hui, et l'on s'étonne qu'il ait fallu tant d'efforts et de temps pour en venir à cette formule. Mais voyez de quelles conséquences elle était grosse. Sous le règne des Vallière, on avait conservé l'habitude de traîner en campagne d'énormes pièces de 24 et de 16, excellentes pour battre une place ou défendre une position retranchée, mais très difficiles à manier sur le champ de bataille. Dans le système de Gribeauval, ces lourdes pièces sont reléguées, avec quelques modifications de détail, dans le service de siège ou de place et remplacées, pour le service de campagne, par des canons de 12, de 8 et de 4, plus légers que les anciennes pièces du même type. Désormais, partout où la troupe ira, l'artillerie pourra la suivre et l'appuyer ; elle ne gênera plus ses mouvemens offensifs et ne risquera plus, en cas de retraite, d'entraver sa marche et de se faire prendre. Car le nouveau matériel n'est pas seulement plus léger de poids : pour ajouter à sa mobilité, Gribeauval s'est avisé de munir ses affûts d'essieux en fer et d'augmenter la hauteur des roues de l'avant-train, multipliant ainsi la légèreté par la vitesse. En même temps il a trouvé la prolonge ! invention capitale, grâce à laquelle l'artillerie peut maintenant franchir les passages les plus difficiles, attendre l'ennemi a petite portée et lui tirer ses derniers coups sans dételer. « L'homme qui a introduit la prolonge dans l'artillerie mériterait par cela seul, a dit un écrivain justement estimé (1), d'y voir son nom honoré. » — « Et pourtant, ajoute le même écrivain, cette innovation disparaît presque dans le nombre de celles que nous devons à son auteur. » Considérez, en effet, le nombre et l'importance des réformes qui

(1) Favé, *Etude sur le passé et l'avenir de l'artillerie.*

viennent s'ajouter, dans le système de Gribeauval, à son œuvre essentielle :

1° *Cartouches à boulet.* — Le mode de chargement des pièces s'était un peu perfectionné dans les derniers temps : on ne se bornait plus, comme autrefois, à faire suivre l'artillerie par des tonneaux où les canonniers puisaient la poudre au moyen d'une lanterne qu'ils introduisaient ensuite avec précaution dans l'âme de la pièce. Dès 1741, quelques officiers s'étaient avisés d'employer des gargousses ou sacs à papier chargés d'avance, et l'usage en était devenu général à la fin de la guerre de la succession. Mais il restait à trouver le moyen de réunir le projectile à la poudre. Le problème est résolu par l'invention d'un ingénieux mécanisme où le boulet, relié par des bandelettes de fer-blanc à un sabot de bois, rattaché lui-même au sachet de serge contenant la poudre, fera désormais corps avec elle.

2° *Caissons.* — La création de nouvelles voitures, aussi mobiles que les pièces elles-mêmes, et disposées de manière à recevoir les munitions ainsi préparées, était la conséquence nécessaire des précédentes réformes. Gribeauval imagine un caisson à compartimens, monté, comme la nouvelle artillerie, sur des essieux en fer et sur de hautes roues de devant, où les projectiles, maintenus chacun dans leur case par des bourrelets d'étoupe et garantis de l'humidité par une bonne fermeture, pourront être impunément secoués et transportés sur le champ de bataille avec une grande rapidité.

3° *Obusiers et mortiers.* — L'obusier de campagne adopté depuis longtemps par plusieurs puissances, notamment par l'Angleterre et par la Hollande, avait été repoussé par Vallière et n'existait guère qu'à l'état d'exception chez nous. C'était une lacune : Gribeauval la répare en introduisant dans nos équipages de campagne un obusier non plus de 8, mais de 6 pouces.

Les mortiers de 12 pouces du système Vallière avaient été reconnus incapables de résister à plus de soixante coups et de porter la bombe au-delà de 800 toises. Ils sont remplacés par des obusiers de 10 pouces, plus résistans et portant la bombe au-delà de 1,200 toises.

4° *Pointage.* — La méthode de pointage était encore fort arriérée : elle consistait uniquement à faire passer la ligne de tir par les points les plus élevés de la culasse et du bourrelet. La hausse est inventée pour « donner à nos pointeurs des lignes de mire artificielles à diriger sur le but, aux distances plus grandes que la distance du but en blanc (1). »

(1) Favé.

5° *Étoile mobile et lunettes.* — Il n'existait aucun moyen de mesurer avec une entière exactitude les dimensions intérieures des pièces neuves, les dégradations des vieilles et le diamètre des divers projectiles. L'étoile mobile et la lunette mettent entre les mains de nos constructeurs les instrumens de précision qui leur manquaient pour donner à leur fabrication toute la rigueur voulue.

6° *Constructions.* — La régularité des constructions laissait fort à désirer ; elle variait d'un département (1) à l'autre, et chaque arsenal avait ses proportions particulières, que les officiers qui y étaient employés se transmettaient pour ainsi dire héréditairement. La voie, les essieux, les timons, les avant et les arrière-trains, tout était différent ; chaque équipage avait ses rechanges particuliers qui n'étaient même pas astreints à des dimensions précises, et qu'il fallait presque toujours retoucher. D'où mille inconvéniens pour toutes les réparations à faire dans les parcs et surtout dans les marches ou les retraites. Gribeauval abolit cette routine véritablement barbare. « Non-seulement, dit un contemporain qui fut l'un de ses principaux collaborateurs (2), il établit une seule voie pour tout le charroi de l'artillerie, non-seulement il décida que toutes les constructions seraient uniformes, mais il porta la précision de l'uniformité au point qu'une partie quelconque d'un affût, d'un canon ou d'un chariot construit à Auxonne, par exemple, s'assemble à première présentation avec les parties correspondantes de l'attirail de même espèce construit à Strasbourg, à Douai ou à Metz. »

Mais ce n'est pas tout : le matériel ainsi renouvelé et perfectionné, il fallait songer à donner au personnel de l'arme une constitution plus forte et plus en rapport avec celle des puissances étrangères. Songez qu'au commencement de la guerre de sept ans, Royal-Artillerie ne comptait encore que 6 bataillons à 16 compagnies de 50 hommes, soit 96 compagnies et 4,800 hommes ; plus 12 compagnies d'ouvriers et de mineurs à 100 hommes ; en tout, une force de 6,000 hommes. En 1765, par une ordonnance élaborée sous l'inspiration de Gribeauval, Choiseul avait bien tenté d'augmenter cet effectif dérisoire. Malheureusement, à sa chute, une violente réaction, marquée par la nomination de M. de Monteynard au secrétariat de la guerre, s'était aussitôt produite ; et le parti *rouge* (3), ressaisissant tous ses avantages, avait obtenu le retour du personnel aux anciennes proportions et l'exil de Gribeauval. Devenu le maître, la première pensée de celui-ci devait être de reprendre

(1) La France était divisée en plusieurs départemens d'artillerie.

(2) Du Coudray.

(3) On appelait ainsi les partisans du système Vallière et plus généralement de la grosse artillerie, par opposition au parti *bleu*, dont Gribeauval était l'âme.

et de compléter l'œuvre ébauchée de 1765. Le 3 novembre 1776, en effet, sous le ministère de Saint-Germain, paraissait une première ordonnance constituant l'artillerie française en régimens au nombre de 7, de 20 compagnies chacun, et qui en portait la force à 12,000 hommes. Deux ans après, la nouvelle organisation des troupes provinciales lui apportait un renfort de 10,000 hommes et de 7 régimens. C'était, en quelques années, un accroissement d'effectif de près des trois quarts. Et l'on ne s'en tint pas là : les idées de Gribeauval avaient fait un si rapide chemin qu'en 1784 la marine voulut avoir, elle aussi, son artillerie de campagne et qu'un nouveau corps destiné au service des colonies fut créé. Cette dernière création équivalait à la formation d'un nouveau régiment d'artillerie de terre, et devait, en cas de guerre continentale, rendre à celle-ci la libre disposition de toutes ses forces aux frontières.

Il ne restait plus après cela qu'à compléter sur certains points l'organisation de Vallière. De louables efforts avaient été faits, on l'a vu, par ce dernier pour doter Royal-Artillerie d'un corps d'officiers d'élite. Il avait institué des examens et fondé des écoles qui avaient déjà donné d'excellens résultats. Mais il n'avait pas osé pousser plus loin, toucher aux règles d'avancement qui laissaient encore une si large part à l'ancienneté dans une arme où la nécessité du choix s'imposait. Gribeauval, lui, n'hésite pas. A l'avenir, tous les grades supérieurs dans l'artillerie, depuis celui de premier inspecteur-général jusqu'à celui de chef de brigade (1), seront donnés au mérite et au talent, sans aucune considération d'ancienneté. Sur cinq emplois de chefs de brigade, trois sont réservés au choix et deux seulement à l'ancienneté. Même proportion pour les emplois de capitaines en premier : ils seront attribués par le colonel, le lieutenant-colonel, les chefs de brigade et le major du régiment assemblés aux sujets les plus dignes parmi les lieutenans en premier ou en second. Quant aux lieutenans en troisième, c'est parmi les sergens-majors qu'ils devront être pris désormais. Encore une brèche faite au corps de place et par où va passer la roture, au grand désespoir des partisans de l'ancienne organisation de l'armée !

Telle est, dans ses traits généraux, l'œuvre de reconstitution entreprise et conduite à bonne fin par Gribeauval. Sans doute, dans cette improvisation hâtive, traversée par tant d'obstacles et de résistances, tout n'est pas également heureux, et la critique y découvre aisément plus d'une lacune. Comment, par exemple, un es-

(1) Une brigade d'artillerie se composait de la réunion de 4 compagnies. Il y en avait 5 par régiment.

prit aussi novateur que Gribeauval n'eut-il pas l'idée de changer le vieux mode d'attelages en usage dans l'artillerie? Depuis longtemps l'expérience avait condamné ce système de charretiers de réquisition, plus soucieux de conserver leur peau et celle de leurs chevaux que de remplir leur office, et qui, le plus souvent, dételaient avant d'arriver sur le terrain, obligeant ainsi nos malheureux canonniers à tirer eux-mêmes leurs pièces à l'aide de bricoles. Ces hussards de *Lenchère*, comme on les appelait, du nom de l'entrepreneur des transports, étaient fameux dans l'armée pour leur insuffisance et leur couardise. N'avait-on pas d'ailleurs en face de soi l'exemple de la Prusse, qui, depuis l'époque du grand électeur, possédait des attelages montés et conduits par ses propres artilleurs et qui n'avait eu qu'à s'en louer? Gribeauval, d'ordinaire si pénétrant, eut-il ici la vue troublée par la routine? Ou bien fut-il opprimé par les préjugés d'un temps où la pratique de certains métiers passait encore pour incompatible avec l'uniforme et la dignité de l'homme de guerre? Quoi qu'il en soit, il eut le tort de reculer devant une réforme qui s'imposait à sa raison et qui eût achevé d'émanciper l'arme.

On pourrait aussi lui reprocher de n'avoir pas deviné le rôle qu'un très prochain avenir réservait à l'artillerie montée. Dès les premières années de la guerre de sept ans, Frédéric II avait eu des batteries à cheval, qui s'étaient formées petit à petit, et dont le combat de Reichenbach, en 1762, avait si bien démontré l'efficacité que plusieurs puissances, notamment l'Espagne et la Russie, s'étaient mises aussitôt à les imiter. Ne nous pressons pas trop, toutefois, d'accuser Gribeauval; ce n'est peut-être pas tant la clairvoyance et la résolution qui lui manquèrent ici que les moyens matériels. Pouvait-il, en l'état des finances et de l'opinion, quand de tous côtés la machine craquait, quand, pour faire des économies, le roi consentait à la suppression d'un de ses plus beaux régimens de cavalerie (1), était-ce le moment, eût-il été bien venu de Necker ou de Brienne à leur proposer la création d'un corps d'artillerie montée? Qu'il soit permis au moins d'en douter.

Au surplus et quelque opinion que l'on adopte à ce sujet, ce n'est pas sur ses lacunes et ses défaillances qu'il faut juger un homme, — les plus grands en ont eu, — c'est sur ses mérites et sur ses services. Or, ici, les faits parlent assez haut. Naguère l'artillerie française ne venait qu'au quatrième rang en Europe, après la Russie! En quelques années, par un prodige d'activité et d'énergie dont l'histoire offre bien peu d'exemples, elle a repris sa place au premier.

(1) La gendarmerie de la garde.

Tous les progrès accomplis par les puissances étrangères, elle les a réalisés et même dépassés; toute l'avance qu'elles avaient prise, elle l'a rattrapée. Son matériel, autrefois si lourd et si peu fait pour seconder la bravoure française, est maintenant le plus léger du monde. Et il compte plus de dix mille bouches à feu, dont les deux tiers au moins disponibles en cas de guerre. Peut-être son personnel entretenu n'est-il pas assez nombreux ; il ne permettrait pas de se conformer à la proportion de quatre pièces par mille hommes, adoptée depuis la guerre de sept ans ; mais il pourrait être doublé du jour au lendemain par la mise en activité des régimens provinciaux. Quant à son corps d'officiers, citer les noms des célèbres écoles d'où il sort, c'est dire qu'il n'a pas son pareil en Europe pour la science et pour les talens (1). Strasbourg, Metz, Grenoble, Besançon, La Fère, Toul, Auxonne, autant de foyers d'instruction autour desquels se presse une jeunesse ardente, stimulée par les perspectives désormais ouvertes à son ambition, et que la gloire attend.

V. — LE GÉNIE.

Le génie, lui, n'avait jamais dégénéré; dans les plus mauvais jours, alors que tout se dissolvait et se désagrégeait, il était demeuré pour l'Europe un objet d'envie. Les dernières guerres, celle de Flandre surtout, loin d'affaiblir la réputation qu'il s'était acquise sous Vauban, avaient achevé de la porter à son comble. Depuis, même, il avait encore fait des progrès. « L'art du génie, dit Guibert dans sa *Défense du système de guerre moderne*, vient d'être lumineusement perfectionné par M. de Ruggy. Cet habile officier, qui dirige notre école de mineurs établie à Verdun, a fait une révolution dans cette science. Elle était, autrefois, plus favorable à l'attaquant qu'à l'attaqué. Il l'a rendue aujourd'hui plus avanta-

(1) Pas même en Prusse, où la composition des cadres laissait fort à désirer pour les raisons suivantes que j'emprunte à Mirabeau (*Système militaire de la Prusse*) : « 1° Frédéric II ne faisait pas assez de cas du corps et lui montrait peu de considération. Il n'accordait que très rarement l'ordre du Mérite à un officier d'artillerie. Le major d'Anhalt, qui a commandé l'artillerie à cheval, est le seul qui l'ait eu depuis la mort du général Holtzendorf et du colonel Merkaetz. Cependant, le roi le donnait souvent même aux officiers subalternes des autres armes. Son mot est bien connu : « Qu'est-ce donc que ces gens-là ont de recommandable? Est-ce si difficile de tirer juste?» 2° Il n'y avait point de véritable école d'artillerie en Prusse. L'artillerie exige une étude théorique que ne reçoivent pas les officiers. Ils sont ignorans. Dans la guerre de 1778, le duc de Brunswick voulut mettre le feu à un village où s'étaient retranchés les Croates. Jamais l'officier d'artillerie, qu'il fit avancer pour cela avec un obusier, n'y parvint; toutes ses grenades tombaient en-deçà ou au-delà du but. »

geuse à l'assiégé qu'à l'assiégeant, par un système de fortifications souterraines au moyen duquel la prise des places doit être infiniment plus lente et plus difficile. Les principes de cette nouvelle science sont encore un mystère pour l'Europe. » Mystère ou non, et quoique ici Guibert, emporté par son enthousiasme, puisse être taxé d'exagération, il est certain que, à aucune époque, l'excellence du corps n'avait été plus évidente et plus universellement reconnue que dans la seconde moitié du XVIIIe siècle. Quand un souverain étranger avait besoin d'un bon ingénieur alors, c'était le plus souvent à la France qu'il le demandait. C'est un ingénieur français, Lefebvre, qui conduisait l'attaque de Schweidnitz contre Gribeauval, et c'est à ce même Lefebvre, un assez triste sire d'ailleurs, que Frédéric II, la guerre terminée, avait confié la construction de Silberberg, en Silésie (1). En dehors de nos littérateurs et de nos cuisiniers, ce prince ne nous reconnaissait guère de supériorité; la légèreté française (2) ne trouvait déjà pas grâce auprès de lui; et souvent, dans ses œuvres, on rencontre les plus malsonnantes épithètes à l'adresse de nos armes (3). Mais il reconnaissait volontiers que nous n'avions pas nos pareils pour l'attaque et la défense des places. Il est vrai que, de sa part et dans sa bouche, l'éloge n'était pas de grande conséquence. Le plus beau siège du monde ne valait pas, à ses yeux, un mouvement bien conduit sur le champ de bataille, en quoi, par parenthèse, il n'avait pas tort; et quant aux ingénieurs eux-mêmes, il les tenait en assez mince estime : « Avec ses idées d'économie, dit Mirabeau (4), il les considérait un peu

(1) L'étranger ne se contentait pas de nous emprunter nos ingénieurs; il nous prenait aussi nos fondeurs. En 1773, Guibert, visitant l'arsenal de Vienne, y trouva comme directeur des fonderies deux Français, les frères Poitevin, « tous deux gens de mérite, très instruits, lumineux même dans leur partie... Il y a deux ans qu'ils sont à la tête des fonderies et ils ont fondu plus de mille pièces de canon. Singulière économie qu'ils y ont introduite... »

(2) « Je passe sous silence les Français, quoi qu'ils soient avisés et entendus, parce que leur inconséquence et leur esprit de légèreté renversent d'un jour à l'autre les avantages que leur habileté pourrait leur procurer. » (*Lettres de Frédéric II sur la guerre de* 1757.)

(3) « L'année 42, je fis une campagne en Moravie pendant l'hiver pour dégager par cette diversion la Bavière, et si je ne réussis pas, c'est que les Français étaient des lâches et les Saxons des traîtres. » (Frédéric II, *Principes généraux de la guerre.*) Il ne faudrait pas voir ici l'expression vraie de l'opinion de Frédéric II sur le soldat français : cette épithète de lâches n'est ici qu'une boutade, une de ces injures comme celles qu'il adressait si souvent à ses propres généraux : « Que le diable te casse le cou ! » La preuve, c'est que ces *lâches*, il faisait tout pour les attirer. Quand Guibert fit son voyage en Allemagne, en 1773, il trouva dans chaque compagnie prussienne, à Breslau, de quinze à vingt déserteurs français; et ce n'est pas à moins de vingt-cinq mille qu'il en porte le total.

(4) *Système militaire de la Prusse.*

comme des fripons (1) qui tiraient sur sa caisse, soit qu'il s'agît de constructions, soit qu'il s'agît d'un siège. »

Toujours est-il pourtant que Frédéric II aimait encore mieux s'adresser aux nôtres qu'aux siens, qui, avec moins de talens, l'eussent sans doute volé tout autant. « On assure, dit encore Mirabeau, qu'il n'est pas une seule des forteresses construites par les ingénieurs prussiens qui n'ait des défauts frappans. La seule partie où ils sont remarquables, c'est la fortification de campagne. Dans la défense des places, ils n'ont montré aucun art. Schweidnitz et Breslau furent pris très lestement en 1758, la première par escalade. Dresde fut défendue avec plus d'opiniâtreté, mais sans rien d'extraordinaire; la défense de Torgau fut beaucoup plus vaillante; mais le génie n'y eut aucune part, non plus qu'à celle de Colberg, où il n'y avait pas un ingénieur dans la place. Quant aux sièges que les Prussiens ont exécutés, deux seulement sont dignes de mémoire par leur importance : celui d'Olmütz, en 1758, et celui de Schweidnitz, en 1762. Le corps du génie montra dans tous les deux une grande inhabileté (2). Le premier avait été dirigé par M. de Bolby, colonel au service de Prusse, qui jouissait d'une grande réputation. Cet officier y commit des fautes grossières, établissant ses batteries à 400 ou 500 toises de la place, chargeant ses pièces aux deux tiers du poids du boulet, et brisant ainsi ses mortiers. A Schweidnitz, les opérations furent plus mal conduites encore. On mit deux mois à exécuter quatre globes de compression qui devaient faire sauter les remparts. Ils n'emportèrent pas seulement la crête du chemin couvert; et, sans une bombe qui fit sauter le magasin à poudre, la place eût encore tenu fort longtemps. »

Telle était encore, après toutes les prouesses accomplies par le génie français depuis un siècle, l'ignorance du génie prussien, et ce fut seulement à la veille de la révolution qu'il reçut, non de Frédéric II, mais de son successeur, une organisation un peu plus régulière. Frédéric-Guillaume II n'avait pas hérité de l'aversion de son prédécesseur pour l'arme, et l'un de ses premiers soins, une fois le maître, avait été de congédier les étrangers et de fonder à

(1) Peut-être n'avait-il pas tout à fait tort en ce qui concerne les ingénieurs français qui s'expatriaient. Dans le nombre, il y avait beaucoup d'aventuriers comme ce Lefebvre, qui, pour échapper à une condamnation honteuse, ayant été pris la main dans le sac, dut se faire sauter la cervelle.

(2) C'était aussi l'avis de Guibert. Lorsqu'il visita Olmütz, en 1773, il obtint du major autrichien commandant l'autorisation de visiter la place. « Dominée, dit-il, et attaquable par la porte de Vienne. C'est là qu'elle le fut par le roi de Prusse, mais mal, mollement et sans intelligence, comme lui et ses troupes attaquent toutes les places... Le roi de Prusse resta devant elle inutilement pendant plus de six semaines, et il n'était pas au chemin couvert quand il leva le siège. »

Potsdam une académie qui assurât le recrutement du corps (1). Il s'en fallait toutefois que cette institution, qui ne faisait que de naître, fût à la hauteur de notre école de Mézières.

Tout de même en Autriche. Cette puissance possédait sans doute un plus grand nombre d'officiers instruits et qui avaient assez bien fait dans les dernières guerres ; mais le corps était loin d'avoir à son actif des pages aussi glorieuses que la défense de Prague ou la prise de Berg-op-Zoom, pour ne citer que ces deux traits entre tant d'autres. Et s'il avait eu quelque succès au cours de la guerre de sept ans, c'était plus à la faiblesse de ses adversaires qu'à ses propres talens qu'il les avait dus.

Quant à la Russie, la plus jeune et la dernière venue des quatre grandes puissances continentales, elle était trop près de sa barbarie primitive pour avoir accompli de grands progrès dans un art qui exigeait de longues études théoriques. Elle demeurait encore, suivant l'expression d'un contemporain (2), à l'école, et son génie surtout avait grand besoin d'y faire un long stage, avant que de pouvoir entrer en ligne avec celui des autres nations.

En somme, rien de comparable en Europe au génie français, tel que l'avait constitué l'ancien régime, en un corps spécial, composé de 300 officiers d'élite, nommés au choix, sans aucune exception, ayant tous passé par une école spéciale où l'on n'entrait qu'au concours, après avoir subi de rigoureuses épreuves sur les mathématiques, l'algèbre, la mécanique, l'hydrodynamique et le dessin (3) ; ayant tous, en outre, servi deux ans dans l'artillerie et deux autres années dans l'infanterie, afin de se mettre au courant des manœuvres de troupe. Un corps pareil, disposant de l'admirable outillage défensif créé par Vauban, pouvait inspirer toute confiance au pays : plus heureux que Royal-Artillerie, il n'avait jamais subi d'éclipse, et, depuis la création de l'école de Mézières par d'Argenson, en 1748, on peut dire que son organisation était aussi parfaite que possible. La seule chose qui lui manquât, c'était une troupe à ses ordres et sous sa direction : les compagnies de mineurs et d'ouvriers lui en tenaient bien lieu dans une certaine mesure ; mais elles étaient toujours rattachées à l'artillerie, qui n'avait pas encore perdu toute espérance de replacer le génie lui-même sous sa dépendance. Grave question qui divisait déjà les meilleurs esprits à la fin du siècle dernier et qui les partage encore aujourd'hui !

ALBERT DURUY.

(1) Heydt, *Recherches sur l'organisation du génie en Europe.*
(2) Favier.
(3) Règlement pour l'admission à l'école de Mézières (septembre 1777).

LE

SALON DE 1887

I.

PEINTURE.

On ne saurait comprendre l'évolution qu'accomplit en ce moment l'art de peindre, si l'on ne partage l'amour toujours croissant de la génération actuelle pour le paysage et, en général, pour tous les phénomènes extérieurs. Depuis qu'à la suite de Jean-Jacques Rousseau et de Chateaubriand, les grands écrivains de 1830, George Sand, Balzac, Victor Hugo, Michelet, Théophile Gautier, ont rouvert nos yeux longtemps aveugles aux joies inépuisables du spectacle des choses; depuis qu'ils ont inventé et perfectionné, en l'honneur de la nature, une langue assez souple et assez éclatante pour en exprimer les aspects les plus variés et pour en traduire les plus vives couleurs, les peintres, de leur côté, ont vaillamment mené la bésogne dans le même sens. Paul Huet, Corot, Théodore Rousseau, Troyon, Millet, et bien d'autres, ont renouvelé, avec une sincérité oubliée depuis les grands Hollandais du XVIIe siècle, l'art de fixer, sur des toiles, les émotions profondes et douces que communiquent à des âmes saines l'inaltérable beauté de la campagne et la simplicité puissante des occupations rustiques. Les effets de cette passion prolongée pour le paysage, dans la littérature et les arts, se font sentir aujourd'hui

dans toutes les branches de leur production ; on les y voit même s'accentuer de plus en plus à mesure que les facilités plus grandes de déplacemens, les habitudes nouvelles de voyages, le développement des sciences d'observation, rendent nos mœurs moins casanières et nous accoutument à des sensations plus variées. Quant aux peintres, quel que soit leur genre, spécialistes ou non, les voilà, tous ou presque tous, gagnés par ce courant de grand air et de lumière. Le soleil, le vrai soleil, brisant les barrières des routines et des conventions, pénètre à grands jets dans les écoles les plus indifférentes ou les plus hostiles pour y troubler, par l'envahissement des réalités éclatantes, la vieille foi dans les combinaisons traditionnelles et la tranquillité des méditations rétrospectives. Où qu'on s'arrête, dans les salles du palais des Champs-Élysées, toutes bondées jusqu'au faîte de tableaux de toute sorte, la sensation qui vous saisit est une sensation de paysage. A droite, à gauche, en bas, en haut, autour des figures grandes ou petites, nues ou costumées, graves ou grotesques, ce ne sont que verdoiemens de feuillées, frissonnemens d'herbes, trouées de ciel, ruissellemens de vagues, couchers de soleil, levers d'étoiles, non-seulement dans les scènes champêtres, dans les paysages proprement dits, mais même dans les décorations, allégories, anecdotes, intérieurs et portraits. Presque partout, au second plan si ce n'est au premier, comme accessoire si ce n'est comme principal, la nature conquérante, avec son ciel, sa végétation, ses fleurs, apparaît résolument, reprenant sa place et réclamant son rôle. Dans cette atmosphère rafraîchie, d'une clarté joyeuse et nouvelle, tous les tableaux faits à l'ancienne manière, dans l'atelier clos, sous une lumière disciplinée et froide, s'assombrissent avec un air de tristesse renfrognée, et semblent au premier abord des survivans démodés d'une époque disparue.

Il n'y a pas à s'y tromper! cette préoccupation, chaque jour plus vive, des réalités générales, cette recherche, de plus en plus hardie, des effets extérieurs, cette analyse, de plus en plus subtile, des phénomènes lumineux, encouragées par le mouvement des esprits vers les sciences naturelles, préparent, dans l'art de peindre, une transformation beaucoup plus grave que toutes celles auxquelles nous avons pu assister. Les étrangers surtout, les hommes du Nord, les Hollandais, les Suédois, les Allemands, d'abord poussés par nous dans cette voie, y marchent avec une audace qui commence presque à nous dérouter. Ce qui est certain, c'est que presque personne n'échappe à l'influence de ces idées, sinon nouvelles, au moins formulées avec une netteté nouvelle, dont les conséquences, bonnes ou fâcheuses, commencent d'apparaître dans tous les genres.

Le Salon de 1887, qui contient peu de chefs-d'œuvre et qui montre même, dans cette crise sérieuse, le désarroi des esprits porté à son comble, permet du moins de reconnaître la nature et d'examiner la portée de ces conséquences : d'une part, c'est la rupture complète avec toutes les formules, la recherche, avant tout, d'une impression vive et simple devant un spectacle réel, c'est-à-dire un développement utile de l'esprit d'observation ; d'autre part, c'est un mépris non dissimulé pour l'imagination, pour la pensée et pour le rêve, avec une indifférence croissante pour la figure humaine, pour sa constitution intime et pour sa beauté plastique, c'est-à-dire un affaiblissement fatal des facultés les plus nécessaires à l'artiste, les facultés d'invention, de réflexion, d'exécution.

S'il y a, dans ce mouvement, certains élémens de rénovation qu'il ne faut pas dédaigner, les élémens de dissolution et de corruption qui s'y mêlent y sont donc plus nombreux encore et tout à fait dangereux. C'est notre école, disons-le nettement, qui peut s'en trouver le plus rapidement et le plus gravement atteinte. Si, depuis deux siècles, acceptant l'héritage des grands génies de la renaissance en Italie et dans les Pays-Bas, les peintres français tiennent la tête en Europe, c'est grâce à des qualités nationales, permanentes et nécessaires, absolument liées à notre tempérament, dont la disparition entraînerait notre déchéance : la science réfléchie de la composition équilibrée et significative, la précision et la souplesse du dessin, l'intelligence de la grâce et de la beauté. A ces qualités traditionnelles, l'école de 1830 ajouta l'éclat et la solidité des colorations, la vivacité et la simplicité du sens pittoresque. Or c'est précisément ce fonds, soit naturel, soit acquis, héritage solide et précieux d'une expérience séculaire, que des novateurs irréfléchis ou trop pressés ne craignent pas de compromettre, sans que la légèreté du public, à la fois étourdi par la multiplicité des expositions inutiles ou ridicules, et par la cacophonie des réclames, des quolibets et des flagorneries qui les suivent, prenne le temps de s'en émouvoir. Notre devoir, à nous, est de le défendre.

I.

C'est dans les genres qui s'éloignent le plus du paysage, dans l'histoire et dans la décoration, qu'il est surtout curieux d'observer, tantôt heureuse, tantôt néfaste, cette action récente de la peinture rustique. Si la liberté d'imagination, la force de réflexion, l'unité de composition, le respect de la forme, sont quelque part nécessaires, c'est sans doute en des ouvrages de grande dimension

destinés, presque toujours, à prendre place dans des lieux publics d'enseignement ou d'édification, écoles, mairies, églises, musées, où le spectateur est toujours en droit de leur demander, outre le plaisir des yeux, quelque matière à réflexion. La réalité naïve et brutale, la réalité subie et non choisie, n'est guère de mise en de semblables ouvrages, soit à cause même de leur placement dans des plafonds, tympans ou voussures, soit à cause de la signification morale qu'elles doivent contenir et de l'impression élevée qu'elles doivent répandre. Une vérité générale, condensée, simplifiée, dégagée de tous les accidens de hasard, soit pour les formes, soit pour les expressions, y devient presque toujours seule acceptable ; c'est avec une extrême prudence qu'on s'y peut servir des études faites directement sur nature. Toute œuvre de ce genre qui n'émane pas d'une exaltation réfléchie de l'imagination et qui, par conséquent, n'agit pas, à son tour, sur l'imagination, demeure, quoi qu'on dise, une œuvre inutile et insuffisante.

La ville de Paris, les municipalités provinciales, l'administration des beaux-arts, fournissent, chaque année, aux peintres, des occasions de faire des expériences à ce sujet. Plusieurs tentatives ont déjà été faites sous leurs auspices, soit pour substituer, dans les décorations murales, à l'idéalisme suspect un réalisme banal, soit pour rajeunir, avec de plus habiles ménagemens, les vieilles traditions scolaires, fondées en général sur des nécessités invariables, par l'introduction d'un élément poétique dû à l'observation contemporaine. M. Puvis de Chavannes a, depuis longtemps, embrassé ce dernier parti ; son projet de décoration pour le grand amphithéâtre de la Sorbonne nous le montre plus affermi que jamais dans des convictions qui nous semblent, en principe, les seules fécondes et les seules raisonnables. M. Puvis de Chavannes, l'un des premiers, a mis à profit les leçons des paysagistes en appliquant à la décoration murale cette harmonie calme, pénétrante et douce dont Corot et Millet, à peu près seuls, donnaient alors un utile exemple, mais il s'est, d'autre part, rattaché plus énergiquement même que l'école académique à la vraie tradition classique, puisqu'il est allé surtout demander pour la disposition, le style et l'expression de ses figures, des conseils aux fresques de l'antiquité gréco-romaine et de la première renaissance florentine. Le grand carton qu'il expose, et dont la mise en couleur, nous le savons, modifiera peu le grave et tranquille aspect, est le résultat, comme ses œuvres antérieures, de cette double préoccupation.

Cette composition majestueuse forme un vaste tryptique dont les parties sont reliées entre elles par un fond de forêts et de clairières alternés, d'un aspect très français, qui déroule, derrière les figures

espacées à la façon antique, ses masses feuillues ou rocheuses et ses lignes profondes d'horizon. Ce paysage, nous n'en pouvons douter, sera, dans la peinture définitive, la note claire et émue dont l'harmonie apaisée enveloppera de sérénité la composition entière. Les personnages symboliques s'y disposent, en groupes expressifs, avec cette simplicité naïve et mate qui donne aux créations savantes de M. Puvis de Chavannes un charme comparable à celui des créations spontanées de l'art primitif. Au fond, devant un roc solide, se tient assise, chastement drapée comme une madone érudite, la vieille Sorbonne, ayant à ses côtés deux éphèbes nus, aux têtes laurées qui portent des couronnes et des palmes. L'Éloquence, la main sur son cœur, s'avance vers elle, tandis qu'à droite et à gauche, assises ou debout, rêveuses ou causeuses, les Muses immortelles, disposées en deux groupes, se reposent au pied des lauriers et des pins. Sur le devant coule le ruisseau de l'éternelle poésie, un jeune homme agenouillé s'y abreuve, tandis qu'un autre adolescent, ayant puisé l'eau sainte dans une coquille, l'offre à un vieillard, couronné de lauriers, qui la reçoit d'une main avide. Dans l'un des compartimens voisins sont symbolisées, de la même façon, la Philosophie idéaliste et la Philosophie matérialiste, l'Histoire et l'Archéologie; dans l'autre, les Sciences naturelles, Géologie, Minéralogie, Botanique, Physique, Chimie, par des groupes de figures en action, d'une signification claire et vivante. L'ingénieux arrangement de toutes ces allégories ne nous toucherait guère et ne serait qu'un mérite littéraire, si l'artiste n'avait pas fait valoir, presque toujours, la délicatesse de sa conception par les qualités supérieures de l'exécution. Nous savons tout ce qu'on peut reprocher à M. Puvis de Chavannes, la simplification excessive de ses modelés, la raideur souvent maladroite de ses attitudes, parfois même de surprenantes incorrections et des gaucheries presque puériles. Son éloquence, pittoresque, abondante, lumineuse, magnifique, comme l'éloquence poétique de Lamartine, roule, en effet, dans ses généreuses improvisations, toutes sortes d'inégalités et de négligences qu'il est facile au plus mince écolier de signaler. Malgré les solécismes et les barbarismes, le génie de Lamartine n'en reste pas moins hors d'atteinte; malgré les ankyloses et les entorses, le talent de M. Puvis de Chavannes n'en demeure pas moins hors de pair. Où se trouve aujourd'hui un autre dessinateur sachant donner à une figure, nue ou drapée, une allure à la fois si naturelle et si noble, un geste si ample et si juste, une expression si haute et si délicate? Parfois, cela est vrai, tout cela n'est qu'indiqué avec des bavures même et des négligences, comme il s'en trouve dans presque toutes les merveilleuses statuettes de Tanagre, dans presque toutes

les délicieuses peintures de Pompéi, comme on en pourrait surprendre peut-être, avec un peu d'attention, sur les plus beaux bas-reliefs de la Grèce. Ayons le courage d'avoir pour nos contemporains, lorsqu'ils nous donnent encore, même incomplètement, mais résolument et clairement, la divine émotion de la beauté, les indulgences dont nous sommes avec raison si larges pour leurs prédécesseurs. Dans ce carton, d'ailleurs, qui est peut-être sa meilleure œuvre, M. Puvis de Chavannes semble vouloir répondre aux justes reproches qui lui ont été adressés. La plupart de ses figures y sont accentuées, dans leur structure interne comme dans leur apparence extérieure, avec une précision mieux soutenue. M. Puvis de Chavannes a senti lui-même, en voyant ce que devient sa façon de faire chez ses imitateurs, qu'il est grand temps de s'arrêter dans la simplification; il a compris que l'excès systématique de l'abréviation dans la forme deviendrait promptement aussi intolérable que le système contraire du détaillage à outrance; nous pouvons espérer que, dans l'exécution définitive, le peintre se souviendra aussi que l'atténuation excessive des colorations n'est pas une condition indispensable de l'harmonie.

En face du carton de M. Puvis de Chavannes pour la Sorbonne se trouve une grande toile décorative, par M. Besnard, pour la mairie du Ier arrondissement (salle des mariages) qui suggère à peu près les mêmes réflexions. M. Besnard, ancien pensionnaire de Rome, ayant ensuite, durant un séjour à Londres, subi le charme des préraphaélites et des aquarellistes anglais, semble, plus encore que M. Puvis de Chavannes, préoccupé du renouvellement de l'art décoratif par une introduction des types, des costumes, ou, tout au moins, des sentimens modernes. C'est un praticien habile et raffiné, qui se plaît aux analyses subtiles des illuminations rares. La pratique de l'aquarelle et du pastel exagère en lui le goût des colorations exquises. Ses excentricités, dans ce genre, comme la *Femme en jaune*, de l'an dernier, et la *Femme vue de dos à la lumière*, de cette année, lui ont fait plus de réputation que ses œuvres originales et poétiques, telles que ses décorations à l'École de pharmacie. Il ne faut pas le condamner sur ces fantaisies, il ne faut pas non plus l'en trop louer. Une pratique prolongée de ces décolorations quintessenciées le rendrait vite impropre à peindre vigoureusement de grandes compositions; et, en vérité, ce serait dommage. Dans l'effroyable pénurie d'inventeurs où nous sommes, M. Besnard semble encore de ceux qui sont capables de mettre dans leurs œuvres une bonne part d'imagination et de poésie. Dans tout ce qu'il fait, on sent l'homme cultivé qui voit de haut et qui peut regarder loin;

s'il apportait dans son exécution autant de vigueur qu'il apporte d'intelligence dans sa conception, il produirait des œuvres supérieures. Son *Soir de la vie* est une composition simple et grande, excellemment appropriée, moralement et matériellement, à sa destination. C'est le dernier compartiment d'une suite de peintures qui présenteront l'histoire de l'hyménée, le dernier acte du drame humain dont les fiançailles sont le prologue, la conclusion mélancolique du livre de la vie. Sur les degrés extérieurs d'une maison rustique, au-dessus de leur village dormant dans la plaine, sont assis côte à côte un vieillard et une vieille femme, deux paysans, deux époux, usés et ridés par le labeur commun d'une existence dure et honnête. Le soleil est couché ; du ciel vague où s'allument les premières étoiles tombe sur la plaine confuse une lueur douce et grise. Tous deux, se reposant devant le seuil qu'ils vont bientôt abandonner, se pressent avec une tendre résignation l'un contre l'autre, regardant en haut avec l'espoir vague et profond des âmes simples et des consciences paisibles. Derrière eux, en haut, dans la maison éclairée, une jeune femme prépare le repas du soir et ses enfans jouent sur le perron, sans s'occuper de ces vieux qui contemplent. L'impression est nette, haute et profonde. Pour que cette mélancolique idylle d'un sentiment si juste, d'une émotion si vraie, d'une ordonnance si décorative, soit une œuvre excellente, que lui manque-t-il donc? Une force d'exécution proportionnée à l'ampleur de la conception et à la dimension du cadre, force que M. Besnard est très capable de donner, mais qu'il semble, comme plusieurs de ses confrères, éviter de parti-pris, comme si l'unité indispensable à la composition monumentale était incompatible avec la résolution du dessin et avec la solidité des couleurs.

C'est bien là, nous le savons, un des récens paradoxes inventés par l'ignorance, la précipitation ou l'impuissance contemporaines. L'an dernier, nous avons déjà eu l'occasion de combattre ces théories commodes, qui ne tendent à rien moins qu'à l'anéantissement de la peinture par l'affaiblissement volontaire et progressif des colorations et des formes. S'il nous fâche de voir un homme de la valeur de M. Besnard se perdre dans ces brouillards, il ne nous fâche pas moins de voir M. François Flameng y entrer. Ses trois compositions pour l'escalier de la Sorbonne marquent, dans la formation de son talent, un progrès marqué vers la simplicité et vers la grandeur. Le compartiment central, *Abélard et son école sur la montagne Sainte-Geneviève*, se présente avec un bonheur de mise en scène qui implique une intelligence très vive des ressources qu'on peut trouver dans les études archéologiques, en même temps qu'un sens très juste de la fonction du paysage dans une scène historique. Le

paysage, ici encore, une vue du Paris au XIIe siècle, occupe tout le fond de la scène et contribue puissamment à lui donner sa date et sa signification. La vieille basilique mérovingienne qu'on est en train de démolir dans la Cité, les ruines de la colonnade antique qui s'échelonne sur la rive droite, l'édifice isolé qui s'élève au loin sur la cime déserte de Montmartre, sont des détails exacts que l'artiste a su placer avec intérêt dans l'horizon calme et lumineux sur lequel se détachent doucement les silhouettes du vaillant théologien et de ses auditeurs attentifs. Si, pour la disposition et pour l'éclairage de ce paysage magnifique, M. Flameng n'a consulté que la nature et les maîtres français, il s'est adressé à l'Italie pour les poses et les gestes de ses auditeurs; bien que les bas-reliefs de Notre-Dame sur ce sujet lui eussent pu fournir des renseignemens suffisans, nous ne songerions pas à lui en faire un reproche, s'il s'en était tenu à consulter les graves et sévères Florentins du XVe siècle; mais, dans son enthousiasme pour ces maîtres incomparables, il s'est laissé entraîner jusqu'au XVIe siècle. Entraînement facile à comprendre, on l'avouera, et que M. Flameng n'est pas le premier à subir; de Ghirlandajo à Michel-Ange, de Michel-Ange à Primatice, la pente est glissante : ne s'y tient pas qui veut! Parmi les auditeurs d'Abélard, on reconnaît Michel-Ange assis, à l'arrière-plan; cela toutefois n'est point pour nous choquer. Le masque écrasé et puissant de Buonarotti n'est jamais déplacé dans un groupe de penseurs. Ce qui nous blesse bien plus, comme un anachronisme d'imagination, c'est l'agitation, sur les épaules de quelques écoliers, de ces vastes draperies soufflées et ronflantes, aux couleurs passées, dans lesquelles les géans musculeux de la Sixtine se peuvent seuls débattre sans s'y empêtrer. Quelques autres souvenirs du Vatican, notamment le liseur exaspéré, qui, de face, compulse, d'un geste orageux, les feuillets agités d'un énorme manuscrit, contrastent encore avec l'aspect général de la scène, ainsi qu'avec la tenue calme et réservée, plus conforme à la vraisemblance, de la plupart des auditeurs aux profils ascétiques et vêtus d'étroits bliaux. La tête brune, douce, convaincue, du jeune Abélard, est d'un beau caractère, très celtique et très ecclésiastique, mais prendrait mieux sa valeur si le corps avait plus de souplesse sous sa longue tunique rouge d'un ton vif et discordant. Le souvenir des miniatures du moyen âge est resté trop présent ici à l'esprit de l'artiste, comme plus loin celui des fresques du XVIe siècle. Imperfections de détail, inégalités d'exécution, dernières traces d'études consciencieuses, qu'une revision attentive peut aisément faire disparaître, mais qui n'enlèvent point leur prix à ce travail estimable. Il est probable que la mise en place prouvera à M. Flameng la nécessité

d'accentuer aussi quelques modelés intérieurs ; à cet égard, on ne saurait rien dire d'avance. La lumière violente du Palais de l'Industrie, notamment dans les grands salons, creuse et dévore si cruellement la peinture, que telle figure y peut sembler vide qui reprendra sa solidité dans un milieu mieux approprié. Les compartimens latéraux, de dimensions moindres, qui complètent le triptyque de M. François Flameng, représentent, l'un, *Saint Louis octroyant à Robert de Sorbon la charte de fondation de la Sorbonne* ; l'autre, le *Prieur Jean Huystin installant la première imprimerie dans les caves de la Sorbonne*; ce dernier surtout, avec les costumes éclatans et bizarres du xve siècle, est d'un arrangement très pittoresque.

Faut-il attribuer aussi au brutal éclairage du salon d'entrée l'impression de sécheresse que donne, à certaines heures, la toile la plus importante qui s'y trouve exposée, celle que nous considérons comme l'effort le plus honorable et le plus complet fait cette année par un artiste respectueux des traditions françaises pour conserver, sur le terrain historique, vis-à-vis de l'invasion croissante des vulgarités et des niaiseries, les positions acquises depuis deux siècles? Faut-il voir, au contraire, dans ces hésitations et ces maigreurs de facture assez surprenantes chez le brillant auteur de l'*Age de pierre*, les marques d'une recherche plus attentive, mais plus laborieuse, à laquelle le temps aurait manqué, comme il manque toujours à la veille de l'exposition, pour se cacher et s'envelopper dans l'éclat hardi d'une illumination triomphale? Nous serions disposé à le croire. Quoi qu'il en soit, malgré ces timidités d'exécution que nous ne voulons pas cacher, les *Vainqueurs de Salamine*, par M. Cormon, restent, dans le domaine historique, l'œuvre maîtresse du Salon ; nous y saluons, de tout notre cœur, cette vieille conscience française qui nous valut autrefois notre grandeur et qui, dans les œuvres d'art comme dans les œuvres littéraires, ne se dissimulant aucune des difficultés de la tâche, ne se dérobe non plus, par aucun subterfuge, à aucune d'elles. Certes, il est beaucoup plus difficile d'atteindre le but lorsqu'on veut unir, dans une vaste représentation d'un événement lointain, la vérité des sentimens à la vérité des formes, l'exactitude des détails à l'unité de l'ensemble, la correction du dessin à l'harmonie des couleurs, que si l'on fait d'avance le sacrifice d'une partie de ces obligations et si l'on se contente de développer avec insistance une seule qualité, à l'exclusion de toute autre. C'est le plus sûr moyen sans doute de faire impression sur le public, qui, ne pouvant avoir la tête à tout, prête surtout l'oreille à ceux qui crient fort. Le procédé, dans ces derniers temps, a souvent réussi. Il n'en est pas moins vrai que les artistes supérieurs répugneront

toujours à l'employer. Quelles que soient les théories paradoxales où nous puissent jeter l'ennui des amateurs blasés, la cupidité des spéculateurs ingénieux ou la fantaisie des artistes paresseux, on aura grand'peine à nous persuader qu'il suffit de retourner aux pratiques des âges primitifs pour retrouver la force des vieux maîtres. Dans une civilisation avancée comme la nôtre, tous les problèmes d'art se présentent avec une complication qu'il n'est pas en notre pouvoir d'éviter. Pour la peinture historique, en particulier, il est certain que les exigences y seront d'autant plus grandes que la science de l'histoire fera plus de progrès. A moins de n'être qu'un manœuvre grossier, tout artiste intelligent, chargé d'un travail de ce genre, ne pourra désormais s'abstenir de consulter les documens contemporains, mis à sa portée par mille moyens nouveaux. La passion de la vérité nous a saisis ; elle nous tourmente, là comme ailleurs; les artistes n'y échapperont pas plus que les autres. Nous aurions pu déjà signaler ce sentiment très moderne chez M. Flameng, qui doit certainement à une étude un peu hâtive, mais intelligente et vive, du moyen âge et de la renaissance, les traits les plus intéressans de son œuvre ; nous le constatons mieux encore chez M. Cormon, qui depuis longtemps montre, par le choix comme par l'exécution de ses sujets, la *Mort de Ravana*, *Caïn*, *l'Age de pierre*, une intelligence préparée, par l'étude des légendes antiques, aux conceptions héroïques. Si l'on examine la chronologie des œuvres de M. Cormon, on peut même supposer que son ambition est de nous montrer, dans une suite de scènes poétiques, les phases successives de la civilisation, une sorte de *Légende des siècles* en peinture.

Dans la merveilleuse et rapide ascension du peuple grec vers la liberté, la gloire, la beauté, rien de plus noble que ces premières heures de sa lutte victorieuse contre la brutalité asiatique. Salamine, après Marathon, c'est le second chant matinal de cette trop courte épopée qui s'achèvera sitôt dans les hontes de Chéronée. Salamine, c'est l'émancipation définitive de l'âme libre de l'Europe, c'est le triomphe de la raisonneuse et éloquente Pallas, c'est la radieuse floraison dans Athènes reconstruite de toutes les sciences et de tous les arts, c'est le clairon triomphal qui suscite Eschyle, Sophocle, Périclès, Ictinus, Phidias! Le monde n'a rien vu depuis et ne reverra sans doute jamais rien de pareil. Le retour des *Vainqueurs de Salamine*, quel sujet incomparable! Sujet qui porte, sujet qui écrase. Parmi nos contemporains, qui donc serait de taille à le traiter comme l'eût pu faire un Raphaël, un Rubens, un Delacroix ? L'honneur restera à M. Cormon de l'avoir entrepris sans succomber à la tâche, et d'avoir ainsi donné un exemple bon à suivre. Nous l'avons

dit, ce qui manque à M. Cormon, c'est l'éclat décisif et dominateur, c'est l'exaltation radieuse de la forme et de la couleur qui convenait à une telle scène, chez un tel peuple, sous de tels cieux. Une lumière plus ardente répandue sur ces promontoires solides aux fermes arêtes, sur cette mer tranquillisée aux vagues d'azur, sur ce pêle-mêle agité de draperies polychromes, de visages enflammés, d'armes étincelantes, un accent de beauté plus noble et plus passionné sur les visages ensoleillés de ces filles joyeuses et de ces éphèbes héroïques, eussent donné à son œuvre le caractère supérieur qui lui manque. Certes, à l'heure de Salamine, la beauté grecque, telle qu'elle nous apparaît dans les œuvres de Polyclète, de Phidias, de Praxitèle, n'avait point encore été fixée par leur souverain génie; en fait de plastique, on en était encore aux figures sévères et rudes des Sicyoniens et des Éginètes. S'inspirer des marbres du Parthénon pour imaginer les belles Athéniennes des générations antérieures n'était pas une stricte obligation pour le peintre, qui, d'ailleurs, à travers les œuvres d'art, ne doit chercher, par un effort d'imagination, que la créature vivante et la nature agissante; mais, à défaut des chefs-d'œuvre attiques, M. Cormon ne pouvait-il consulter ces peintures archaïques de vases où la beauté souple, vive, ardente des femmes ioniennes est si naïvement et si fortement marquée? On éprouve donc, malgré tout, quelque surprise de le voir s'en tenir, sur la gauche, dans son groupe de danseuses, à un seul type de visage épais, lourd, un peu bestial, type qu'on trouve sans doute dans les pays méridionaux, mais chez des peuples mêlés et abâtardis, dans des milieux moins purs que le milieu hellénique au ve siècle avant notre ère.

On pourrait aussi chicaner M. Cormon sur son titre. Ces soldats de tout âge et de toute arme, qui reviennent, bras dessus, bras dessous, chantant à tue-tête, escortés par les femmes et par les gamins, tout chargés des dépouilles luxueuses de la Perse, avec leur chef caracolant, tête nue, sur un cheval au milieu de leurs rangs, le long de la mer, ces chœurs joyeux de jeunes filles, en costumes frais et bariolés, qui s'avancent, en dansant, au-devant d'eux, c'est bien plutôt le retour de Platée que celui de Salamine. Lors de la bataille navale de Salamine, Athènes, détruite et brûlée, était occupée par les barbares; sa population, entassée sur les vaisseaux, n'y put retourner tout de suite; dans la chaleur de la lutte, les navires ennemis avaient été coulés ou mis en fuite plutôt que pris. C'est après la victoire décisive de Platée, victoire en rase campagne, suivie du pillage des tentes asiatiques, que les Athéniens purent s'acheminer en triomphe vers les ruines de l'Acropole. Quoi qu'il en soit, vainqueurs de Platée ou de Salamine, ces soldats-citoyens, vaillamment affublés

de ces casques bizarres et de ces armures étranges que nous font connaître les peintures antiques, poussiéreux et fatigués, quelques-uns fort éclopés, marchent en rangs serrés avec une ivresse de victoire sincère et communicative. L'agitation heureuse de cette multitude bruyante est exprimée avec une émotion sincère et une science réelle. Dans la vivante et claire disposition des groupes, dans la variété intéressante des allures, des expressions et des types, dans le choix ingénieux et la subordination habile des accessoires, on reconnaît un compositeur bien informé et un exécutant expérimenté. Par le temps qui court, quand nous voyons nos plus célèbres virtuoses impuissans et déroutés dès qu'il s'agit de traiter un sujet déterminé ou de mettre en scène deux figures, ce ne sont pas là de faibles mérites. Le groupe même des danseuses, malgré la vulgarité des types, est d'un élan joyeux qui complète l'impression, et le grand fond des côtes et de la mer couverte de voiles blanches enveloppe toute cette scène populaire dans un cadre majestueux d'une délicieuse splendeur. Harmonie de l'ensemble, équilibre des ordonnances, expression des figures, exactitude des détails, précision du dessin, éclat des colorations, M. Cormon, en artiste vaillant et loyal, s'est donc efforcé, comme faisaient les vieux maîtres, de réunir, dans sa peinture, toutes les qualités dont l'union fait seule une œuvre parfaite. Trouve-t-on au Salon d'autres toiles où des ambitions si nobles et si hautes aient été si près d'atteindre complètement leur but?

II.

M. Rochegrosse, dans une génération plus jeune, n'a pas de moins fières visées. Comme M. Cormon, c'est un lettré, c'est un curieux; son intelligence est ouverte à toutes les leçons de l'histoire comme à toutes les exaltations de la pensée. Depuis longtemps son imagination, en quête de superbes spectacles et de fortes émotions, remonte, à l'aide de l'archéologie, vers les peuples disparus et les drames oubliés. On a pu même craindre, un moment, que cet amour du passé, naturel à tous les esprits virils, ne s'emprisonnât dans un dilettantisme d'atelier et n'altérât en lui cette vision vive et passionnée de la réalité vivante sans laquelle il n'y a pas de peintre. Les deux peintures, de styles divers, qu'expose M. Rochegrosse, montrent que ce danger n'est plus à craindre, car, pour y échapper définitivement, il se rattache énergiquement, d'une part, à la nature vivante, et de l'autre à la tradition classique. Son drame romain, la *Curée* ou la *Mort de César*, lui a été inspiré par

le célèbre passage de Plutarque : « Les conjurés, tirant leurs épées, l'environnent de toutes parts. De quelque côté qu'il se tourne, César ne trouve que des épées qui le frappent aux yeux et au visage. Tel qu'une bête féroce assaillie par les chasseurs, il se débattait entre toutes ces mains armées contre lui ; car chacun voulait avoir part à ce meurtre et goûter à ce sang comme aux libations d'un sacrifice. Brutus lui-même lui porta un coup dans l'aine. Il s'était défendu, dit-on, contre les autres et traînait son corps de côté et d'autre en poussant de grands cris. Mais quand il vit Brutus venir sur lui l'épée nue à la main, il se couvrit la tête de sa robe et s'abandonna au fer des conjurés. Soit hasard, soit dessein formé de leur part, il fut poussé jusqu'au piédestal de la statue de Pompée, qui fut couverte de son sang. » Le moment choisi par M. Rochegrosse est celui où César tombe, sur la gauche, au pied de la statue, se cache la tête devant l'effroyable poussée de tous ces conjurés qui se bousculent sur leur proie terrassée comme des mâtins à jeun sur la dépouille du cerf. Ces sénateurs, gesticulant et vociférant, ont la plupart des mines de dogues carnassiers tout à fait conformes à leur action ; le bouvier sauvage des monts Albains reparaît sous le patricien en toge blanche. Ce réalisme vigoureux des têtes carrées et basanées donne à cette boucherie une vraisemblance tragique qu'accentue encore la vive et furieuse lumière dont tout le groupe est éclairé. Une circonstance historique a permis à M. Rochegrosse de donner au soleil et à l'air dans sa peinture ce rôle prépondérant que lui accorde volontiers l'école contemporaine. C'est, en effet, dans une salle découverte, une salle hypètre, le théâtre de Pompée, qu'eut lieu, par exception, la séance du sénat dans laquelle César fut assassiné ; cette superposition de gradins en marbre blanc, sous une colonnade en marbre blanc, où s'agitent des figures vêtues de laine blanche, sous le ruissellement de la clarté libre, était de nature à tenter un coloriste audacieux. La grande difficulté, sous un pareil éclat, c'est de conserver aux figures la solidité qui leur est nécessaire par une résolution équivalente du dessin et par une vigueur proportionnée des modelés. M. Rochegrosse s'est tiré à son honneur de ce pas difficile, au moins dans ses personnages de premier plan, dont la plupart sont fermement accentués. Les silhouettes des fuyards qui gravissent en hâte les degrés de l'hémycicle, à l'arrière-plan, paraissent en revanche un peu sommairement indiqués. Tout en respectant, d'une façon générale, les enseignemens de l'archéologie, M. Rochegrosse a donc, cette fois, parfaitement compris que, dans une scène de cette importance, il ne fallait pas en compromettre l'effet par la multiplicité des accessoires. Son œuvre se présente avec la simplicité

d'une œuvre classique ; il lui suffira de marcher dans cette voie, en perfectionnant sa science de dessinateur, pour prendre décidément dans l'école le rang supérieur auquel il aspire.

Son petit tableau de *Salomé dansant devant Hérode* montre des qualités d'un autre ordre dans le genre anecdotique. Là, le dilettante chercheur pouvait se livrer, sans inconvénient, à sa passion pour les curiosités archaïques, pour les costumes bizarres, pour les somptuosités éclatantes du luxe asiatique, à son penchant parisien pour l'observation satirique et comique. Il n'a pas manqué de le faire, avec esprit, avec science, avec goût. La collection de Sémites, jeunes et vieux, rangés derrière la table du festin pour admirer les beautés provocantes de la danseuse court-vêtue, offre une exactitude et une variété de types fort amusantes. Les figures du premier plan sont précisées avec une attention rare, qui fait paraître, il est vrai, un peu négligées les figures placées à droite sur l'estrade, mais qui montre jusqu'où peut aller, au besoin, la virtuosité du jeune artiste. Là, comme dans la *Curée*, on sent enfin une recherche d'exactitude et un souci de précision qui sont du meilleur augure pour l'avenir de M. Rochegrosse ; car, sans cette recherche et sans ce souci qui rendent l'artiste de plus en plus difficile pour lui-même, l'habileté n'est qu'un leurre et la facilité n'est qu'un péril.

L'influence, bien comprise, des paysagistes qui nous ont rendu l'amour de la lumière, de l'air, de la vérité, n'aura pas été inutile à M. Rochegrosse ; la même influence suscite, à côté de lui, un autre peintre d'histoire, M. Tattegrain. Celui-ci a débuté naguère par une scène maritime d'une exécution simple et forte, les *Deuillans*, qui lui assura, presque du premier coup, une bonne place parmi les poètes de la vie rustique. Sa *Reddition des Casselois à Philippe le Bon* est encore une scène populaire, mais une scène plus importante qui, par les dimensions comme par le style, sort tout à fait du genre familier. M. Tattegrain, je m'imagine, doit être un paysagiste fervent et convaincu, accoutumé à vivre à la campagne parmi les campagnards, et, comme on disait au moyen âge, « fort pitoyable au pauvre peuple. » C'est une phrase touchante d'un vieux chroniqueur qui l'a frappé au cœur : « Tous les hommes au-dessus de XV ans et au-dessous de XL, apportant leurs habillemens de guerre, teste nue, deschaux et nuds pietz, se mirent à genoux en l'eau et la boue... Il fit ce jour si horrible temps de vent et de pluie, qu'il n'estoit homme qui peust durer aux champs, tellement que c'estoit grand pitié à voir... Le duc les reçeut à merci et leur pardonna leurs rébellions, réservé à VI qui eurent les têtes coppées... » C'est avec une sympathie visible que M. Tattegrain a entassé, sur la droite de son tableau, pataugeant dans les

marécages, se bousculant sous une pluie battante, traînant dans les fondrières leurs targes peintes, toute cette cohue de vilains crottés, aux têtes blondes, qui s'agenouille en criant merci, tandis que, sur la chaussée haute, à l'arrière-plan, s'efforce d'avancer vers le vainqueur une procession suppliante de prêtres et d'enfans de chœur, défendant à grand'peine, contre la rafale, ses bannières en lambeaux. C'est un désastre lamentable; M. Tattegrain a vraiment su donner à ces pauvres Flamands, qui se querellent encore dans la commune honte, un accent naïf de dépit et de terreur tout à fait émouvant. Voilà du bon réalisme et bien appliqué. L'exécution est consciencieuse, un peu molle encore dans certaines parties, sans liaison toujours suffisante, mais la note est nouvelle et vivement donnée. M. Jean-Paul Laurens avait déjà indiqué, dans quelques-unes de ses œuvres, le parti qu'on peut tirer de l'étude attentive des types populaires, notamment des types provinciaux et rustiques. On voit que son indication était bonne, et tous ceux qui traiteront désormais nos sujets nationaux ne pourront se dispenser de cette étude préalable.

Quels que soient l'indifférence ou le dédain des marchands, des industriels, des amateurs, des reporters pour la peinture d'histoire, il est certain que c'est la forme d'art qui deviendra de plus en plus nécessaire dans notre pays à mesure que l'instruction s'y développera, que les édifices publics s'y construiront en plus grand nombre, que le sentiment patriotique s'y condensera et s'y fortifiera. Son développement et son encouragement devraient être la plus haute préoccupation de l'état, et nous ne comprenons guère, pour notre part, l'acharnement que met, en général, la critique française à décourager actuellement tous les efforts faits, presque chaque année, dans ce sens, par des jeunes gens plus ou moins habiles, mais bien intentionnés, qu'il suffirait de soutenir quelque peu pour les empêcher de tomber, comme tant d'autres, dans le mercantilisme ou dans la pornographie. Ce qui est clair aussi, c'est que la peinture d'histoire ne peut plus désormais être traitée d'après les formules académiques, en vue d'un pur effet de décoration, de couleur ou de style, et qu'on lui demandera de plus en plus la vraisemblance des choses retrouvée à la fois par l'étude des documens anciens et par l'observation de la réalité contemporaine. Nous disions tout à l'heure l'action heureuse qu'aura eue sur ce point M. Jean-Paul Laurens; nous constatons que cette action n'est pas près d'être épuisée, car le petit tableau qu'il expose, l'*Agitateur du Languedoc*, montre, chez l'illustrateur énergique des *Récits mérovingiens*, une force d'évocation, en fait de physionomies, de plus en plus sûre, pour toutes les périodes

de notre moyen âge. On continue à constater, en même temps, un progrès régulier dans l'exécution de M. Laurens, dont la peinture devient plus souple, plus libre, plus lumineuse; son exemple doit encourager ses imitateurs à proportionner les dimensions de leurs cadres à l'intérêt de leurs sujets.

C'est donc à la fois par les études archéologiques et par l'observation réelle que la peinture légendaire et historique peut être renouvelée, mais un seul moyen n'y suffirait pas. L'archéologie seule ne peut faire des peintres, le naturalisme seul ne peut faire des historiens. Verser entièrement du côté de l'archéologie, c'est s'exposer, comme MM. Lecomte du Nouy, Aman-Jean, Rachou, à ne produire que des imitations glaciales des documens fournis par l'érudition. Qu'il y ait chez l'auteur de *Rhamsès dans son harem* une connaissance très attentive des peintures de l'antique Égypte, chez celui de *Jeanne d'Arc* un respect exalté des miniatures pieuses du moyen âge, chez celui de l'*Entrée du dauphin à Paris* un emploi curieux des armures et des costumes du XIVe siècle, cela n'est pas douteux; mais la recherche d'une exactitude toute matérielle a éteint leur verve d'artistes; leurs restitutions sont figées, sans accent, sans force, sans vie. Or, manquer de vie, dans une œuvre d'art, de vie réelle ou idéale, c'est un crime inadmissible; au contraire, le moindre accent de vie y fait pardonner bien des maladresses. *Les Derniers momens de Chlodobert*, par M. Maisonneuve, le *Saint Louis distribuant des aumônes*, par M. Lesur, ne sont certes pas des œuvres d'une inspiration bien originale ni d'une exécution bien sûre; néanmoins, on y remarque quelques morceaux compris et traités avec une vigueur saine qui donnent un certain espoir dans l'avenir de leurs auteurs.

Les renseignemens fournis par l'érudition ne sont bons pour un artiste que lorsqu'il sait s'en servir en artiste et trouver dans les détails précis des architectures, des mobiliers, des ajustemens d'autrefois des effets nouveaux au point de vue de l'expression pittoresque. C'est ce que cherche à faire M. Benjamin Constant lorsqu'il prend un nom historique comme prétexte à une étude d'étoffes éclatantes et de scintillantes orfèvreries. Sa *Théodora*, assise ou plutôt enchâssée dans son siège de marbre, comme une idole chargée de pierreries sur un autel émaillé, donne une impression d'immobilité dominatrice assez orientale et byzantine; néanmoins, la valeur de l'œuvre réside presque tout entière dans le jeu de la lumière sur les ors de la couronne, les pierreries du gorgerin, les perles des bagues. M. Cabanel a placé sa *Cléopâtre* dans une situation plus dramatique, en lui faisant essayer des poisons sur des condamnés à mort; la colonnade polychrome du temple

d'Edfou, devant laquelle agonisent les victimes de cette expérience, dans un éloignement discret, forme, en contre-bas, un agréable fond de décor fuyant. L'archéologie égyptienne ne sert là qu'à donner un attrait plus piquant à une belle femme assise, au premier plan, sur un divan, dans un luxueux costume, la gorge et les bras nus, tenant des fleurs de lotus à la main, près d'une esclave qui porte un éventail. M. Cabanel a tiré bon parti de tous les détails brillans fournis par les musées pour ressusciter une Égyptienne en grand apparat avec l'aisance d'un artiste consommé, sans effort comme sans pédantisme. C'est vraiment plaisir, par le temps qui court, de trouver encore un homme qui pose une figure avec soin, qui l'ajuste avec attention, qui exécute les draperies avec souplesse et les nus avec précision, qui donne à chaque chose, dans un tableau, sa valeur plastique et son intérêt décoratif. Il n'est pas certain que cette Cléopâtre, malgré la fixité de son regard noir, soit une femme bien cruelle, non plus que la panthère inoffensive qui rêve à ses pieds, M. Cabanel n'étant point le peintre ordinaire des meurtriers ni des fauves, mais c'est assurément une fort belle femme; malgré les déclamations réalistes, n'est-ce pas quelque chose?

Conventions pour conventions, celles qui élèvent l'art valent mieux que celles qui l'abaissent. S'en tenir à l'imitation de modèles réels pour représenter des personnages légendaires ou historiques est une convention aussi flagrante que de leur imposer invariablement des physionomies et des vêtemens d'une noblesse imaginaire; c'est seulement une convention plus grossière et d'un usage plus facile. C'est en vain qu'on s'autorise des Flamands, des Hollandais, des Vénitiens, gens naïfs, on le sait, qui ne se gênaient point, même en des époques de culture avancée, pour affubler à la mode du jour les plus vénérables personnages de l'antiquité profane ou sacrée. Il est facile de répondre que la naïveté du moyen âge n'est plus notre fait, que la fausse naïveté est une hypocrisie ridicule, qu'au XVIIe siècle même ce système ne passait pas pour excellent, qu'enfin Paul Véronèse et Rembrandt, tous ceux qu'on cite, ne se sont fait pardonner qu'à force de génie dans l'exécution, génie de virtuose chez le premier, génie de rêveur chez le second. Encore doit-on remarquer, pour Rembrandt, qu'en introduisant les juifs de la synagogue d'Amsterdam dans ses scènes bibliques et évangéliques, il recherchait justement la couleur historique et locale négligée par ses devanciers, et que, s'il plaçait son Christ, toujours vêtu de sa tunique blanche, au milieu des loqueteux et des infirmes de l'hospice voisin, c'était le Christ idéal des paraboles, le Christ remplissant son rôle d'intercesseur. La continuité d'action attribuée

par les âmes pieuses, soit au Christ, soit à la Vierge, soit aux saints, permet de les faire vivre dans un milieu moderne avec moins d'invraisemblance que des figures historiques, nettes et humaines, d'une réalité et d'un type bien déterminés. Si l'*Adoration des bergers* de M. Binet s'éclairait d'une façon moins arbitraire, si le *Sommeil de Jésus*, de M. Louis Deschamps, présentait des figures mieux charpentées, des membres mieux attachés, des visages mieux étudiés, au lieu d'offrir l'aspect d'un paquet de chiffons blancs et rouges suspendus dans une chambre noire, nous ne serions pas choqués de la modernité de leurs bergers. M. Courtois, en donnant à une belle jeune femme, d'un type grave et pur, aux regards doux et tristes, enveloppée dans un manteau noir et serrant dans ses bras un enfant, le titre de Madone, n'a fait aussi que suivre un usage légitime; cette figure, d'un style délicat et d'un charme élevé, tout en restant une figure moderne, peut se fixer pieusement dans une imagination chrétienne.

En fait, l'anachronisme commis par M. Uhde, par exemple, qui fait manger le Christ, dans une chambre misérable, avec des paysans allemands, est moins blessant que l'anachronisme commis par M. Matejko, qui donne pour escorte à Jeanne d'Arc entrant dans Reims des seigneurs et des dames costumés somptueusement dans les vestiaires d'Anvers et d'Augsbourg. Leurs deux toiles remarquables montrent combien, au-delà du Rhin, la lutte est brûlante sur ces questions d'art, et combien on s'y engage à fond de part et d'autre. Nous ne trouvons dans aucune œuvre française le réalisme contemporain poussé plus rigoureusement à ses dernières conséquences que chez M. Uhde, ni l'idéalisme scolaire soutenu avec autant d'énergie et de virtuosité que par M. Matejko. Ce n'est pas la première fois que M. Uhde tente à Paris ce rajeunissement des sujets évangéliques par l'introduction à haute dose de l'élément moderne. Naguère, il avait traduit en langue rustique le *Laissez venir à moi*, dans une salle de ferme pleine de couples campagnards et de gamins joufflus, avec une simplicité éloquente qui avait ému à la fois les raffinés par les qualités de la peinture et les simples par le charme du sentiment. Sa *Sainte Cène*, toile bien plus importante, lourdement peinte, par malheur, d'une brosse pâteuse, terne, inégale, ne nous paraît pas en progrès pour l'exécution; on ne saurait nier pourtant que les hautes qualités expressives de M. Uhde ne s'y soient encore développées. Il n'y a pas, au Salon, une autre œuvre d'où se dégage, avec une telle intensité, un sentiment moral, grâce à l'unité qui y règne. On peut aimer ou ne pas aimer ces têtes brutales ou souffrantes de prolétaires résignés, de déclassés rêveurs, de misérables pensifs, que M. Uhde range autour du Seigneur.

comme on peut aimer ou ne pas aimer les apôtres chauves et goîtreux dont Rembrandt se plaisait à l'entourer; on ne saurait rester indifférent à leur attention profonde et soutenue, à la bonne foi touchante qui anime et éclaire la laideur de leurs visages consolés. L'intensité de l'émotion personnelle et la franchise de l'observation réelle triomphent là de toutes les habitudes et de toutes les conventions. Dans cette peinture étrange, où la pureté des contours et la noblesse des formes tiennent si peu de place, Léonard de Vinci, qui, le premier, formula nettement la loi de l'unité expressive, reconnaîtrait mieux peut-être la vertu de ses enseignemens que dans nombre d'œuvres académiques copiées sur les siennes.

Le système de M. Matejko, que professent encore nombre d'habiles gens à Vienne et à Munich, est aux antipodes du système de M. Uhde. Nous en avons vu le triomphe en 1878, dans l'*Entrée de Charles-Quint à Anvers* de Makart. C'est la virtuosité fondée sur le dilettantisme et poussée à son comble à force de travail et de volonté. La *Jeanne d'Arc à Reims* de M. Matejko, composition tumultueuse et turbulente par les couleurs comme par les lignes, où s'agitent, dans un enchevêtrement inextricable, des têtes sanguinolentes et des robes de brocard, des bras et des panaches, des jambes et des joailleries, des enfans et des chiens, des fonds d'architecture et des apparitions célestes, est, au point de vue du métier, un tour de force qu'on eût peut-être fort admiré autrefois. Dans ce pêle-mêle rutilant et aveuglant, on pourrait signaler une quantité de morceaux de bravoure, groupes, figures isolées, accessoires, brossés avec une sûreté et une verve qui ne sont plus connus chez nous. A tout prendre, M. Matejko, qui eut de légitimes succès, n'a pas toujours fait mieux, mais notre cœur n'est plus du tout à ces fantasmagories théâtrales. La moindre clarté dans l'exposition, la moindre simplicité dans l'expression, feraient bien mieux notre affaire. Nous devons savoir gré à M. Matejko d'avoir pris tant de peine pour représenter, avec cet appareil splendide, une de nos légendes nationales; nous reconnaissons volontiers la force d'imagination et la sûreté de pratique qu'il lui a fallu pour mener à bout une si rude tâche; nous admirons même sincèrement un certain nombre de ses figures mouvementées, éclatantes, magnifiques, mais nous ne saurions nous dissimuler que c'est là le dernier rayonnement d'un art qui s'en va. A tort ou à raison, nous ne supportons plus qu'une œuvre d'art contemporaine reporte notre esprit uniquement à une œuvre d'art ancienne; nous voulons qu'elle nous reporte franchement à la nature, au moins par la justesse de sa coloration ou par la sincérité de son expression. Une faute de syntaxe nous paraît moins révol-

tante qu'un manque de sincérité, et nous pardonnons l'incorrection plus facilement que la banalité.

Tous les artistes qui se montrent trop insensibles à ce mouvement des esprits subissent forcément, comme M. Matejko, l'indifférence du public. Certainement M. Scherrer, qui a traité avec moins de hardiesse et plus de vraisemblance l'*Entrée de Jeanne d'Arc* à Orléans, dans un cadre plus exact, aurait mieux animé la scène s'il avait fait une part plus large à la vie et à la réalité, soit dans l'accentuation des types, soit dans la qualité de la lumière. Le même aspect terne et conventionnel nuit à la *Velleda, prophétesse des Gaules*, par M. Édouard Fournier. La jeune prêtresse, au milieu de ses compagnons de captivité, dans le cachot souterrain où les Romains les ont entassés comme un troupeau de bêtes fauves, se dresse, échevelée et blanche, le long de la muraille cyclopéenne, pour entonner le chant de la mort et l'hymne de l'espérance. La scène est tragique, la composition virile et puissante. L'effort énergique qu'y fait le jeune artiste pour atteindre au style épique n'est pas toujours inutile; on sent, dans tout l'ouvrage, malgré les défaillances, le travail actif d'une volonté sérieuse et patiente qui marche résolument vers un but déterminé. Le tempérament de M. Edouard Fournier n'est pas celui d'un coloriste; mais il possède l'intelligence de la composition, intelligence assez rare aujourd'hui, qui, soutenue par la science du dessin, peut parfaitement suffire à faire un artiste de valeur. Lorsque son imagination, encombrée pour le moment de souvenirs scolaires, comme il arrive souvent aux pensionnaires studieux de la villa Médicis, se sera éclaircie par l'observation de la nature, on peut espérer de lui des œuvres intéressantes dans l'ordre historique. Ce qui est à désirer, c'est qu'il persiste résolument dans la voie difficile qu'il a choisie, c'est qu'il ne se laisse pas, comme tant d'autres de ses camarades, décourager par les premiers déboires de la transplantation dans le milieu parisien. Jusqu'à présent, nous ne voyons pas bien le bénéfice qu'ont pu retirer de leurs inutiles concessions à la mode courante tous ceux qui, revenus d'Italie avec l'amour des vrais maîtres et des ambitions nobles, ont menti par faiblesse à leurs convictions. Ni anciens, ni modernes, ni Romains, ni Parisiens, ils ont, en général, perdu rapidement, dans ces recherches fiévreuses de lucre rapide ou de basse popularité, les qualités sérieuses qu'ils avaient acquises là-bas, et tiennent, dans l'école, une situation incertaine et fausse qui ne leur assure ni l'estime profonde qui s'attache aux convictions laborieuses, ni même cette richesse désirée, qui, d'ailleurs, ne console pas toujours l'artiste à la mode de son abaissement intellectuel.

III.

C'est une banalité courante dans la conversation et dans la presse que, si nos peintres pensent peu, en revanche ils exécutent bien. Rien n'est plus faux, par malheur, et le Salon de 1887 le prouve mieux encore que les précédens. Le métier se perd en même temps que l'art, la main s'affaiblit en même temps que la tête. Les œuvres les plus méritoires, même la plupart de celles que nous avons signalées, portent des traces flagrantes d'une précipitation plus ou moins désordonnée qui ne les a pas laissées arriver à leur maturité, même extérieure et matérielle. Le nombre de peintures qui méritent le nom de tableaux, sinon par la conception, au moins par la facture, qui soient de bons morceaux pour les yeux, sinon pour l'esprit, est, en réalité, extrêmement limité. Ces bons morceaux sont presque tous dus à des praticiens de la vieille école, à ceux qui ont fait des études régulières, à ceux qui ont commencé par le respect des maîtres, à ceux qui ont poursuivi, dans leur carrière, un but précis, même aux dépens de leur popularité. Leur récompense est de se trouver encore, même à l'heure de la vieillesse ou du déclin, presque les seuls vivans parmi tant de morts précoces, presque les plus jeunes parmi tant de décrépitudes printanières.

C'est de quoi l'on se peut convaincre, si l'on cherche des chefs-d'œuvre dans le genre de peinture où l'on en devrait le plus aisément rencontrer, dans le portrait et dans l'étude de figure isolée. Là, en effet, l'habileté et la science jouent un rôle important; à défaut d'inspiration originale ou élevée, il suffit d'un accent de dessin ferme ou d'un élan de pinceau chaleureux pour donner à l'interprétation d'une physionomie intéressante ou d'un beau modèle une réelle valeur esthétique; mais il y faut cet accent ou cet élan, et cela ne s'obtient pas du premier coup, sans étude, sans expérience, sans conviction. Le portrait le plus vigoureux du Salon, celui de *M. Alexandre Dumas*, est dû à M. Bonnat, qui n'en est pas à son coup d'essai; l'un des plus gracieux, des plus jeunes, des plus frais, sous le titre d'*Étude*, porte la signature d'un octogénaire, M. Gigoux. M. Bonnat n'a jamais précisé, avec une force plus concentrée, une physionomie plus expressive; il l'a fait même cette fois en posant la figure claire sur un fond clair, avec une simplicité de moyens qui donne à son relief un effet encore plus calme et plus naturel. Quant à M. Gigoux, son retour de jeunesse est charmant; nous souhaitons à nos im-

pressionnistes d'en pouvoir connaître un jour de pareils. La conscience de l'observation, l'exactitude du dessin, la distinction de l'arrangement, la fermeté du style, la sûreté du rendu, le soin des détails, assurent aux *Portraits de Mme C*** et de Mme R****, par M. Gustave Boulanger, et à ceux de *Mlle Mary et de M. Robert G****, par M. Jules Lefebvre, une valeur durable et supérieure à toutes les fluctuations de la mode. M. Lefebvre joint à ce groupe d'enfans une étude de fantaisie, une de ces figures vaguement allégoriques, comme les artistes anglais en rêvent volontiers, une jeune fille au sein nu, chastement drapée de blanc, qui tient d'une main une gerbe de végétations printanières, et de l'autre attache une fleur dans ses cheveux. Ce *Morning Glory*, qui, comme les études de ce genre, vaut surtout par l'exécution, montre une fraîcheur d'aspect et une délicatesse de formes que l'artiste rêve depuis longtemps, mais qu'il a rarement si bien réalisées. M. Émile Lévy a deux excellens portraits où l'on trouve, dans la coloration comme dans l'expression, la distinction modeste et pénétrante qui caractérise son talent, celui du *Contre-amiral M**** à la peinture, celui de *Mme E. B**** aux pastels. C'est aussi à la fermeté du dessin, à la gravité de l'impression, à la belle tenue de la peinture que doit son légitime succès le *Portrait de M. Buffet*, par M. Monchablon. Dans un autre ordre d'idées, M. Carolus-Duran, avec son entrain accoutumé, met vivement en scène un groupe de famille, une jeune mère et ses deux enfans, et M. Fantin-Latour nous présente, dans la tonalité grise et harmonieuse qui lui est familière, un portrait d'homme et un portrait de femme d'une simplicité exquise. M. Fantin a de nombreux imitateurs, parmi lesquels on peut remarquer MM. Binet et Marioton : il leur reste supérieur par l'intensité calme du sentiment. MM. Boulanger, J. Lefebvre, Lévy, Monchablon dans le camp de l'Académie, MM. Carolus-Duran et Fantin-Latour dans le camp des indépendans, sont déjà des vétérans.

Chez les jeunes portraitistes, on saisit davantage l'influence des tendances nouvelles. Quelques-uns d'entre eux, comme M. Mathey, M. Moreau (de Tours), M. La Touche, Mlle Breslau, M. Carrière, reconstituent même avec talent, autour du personnage représenté, soit un milieu d'intérieur, soit un milieu de paysage; la plupart s'en tiennent à la simple présentation sur quelque fond neutre, mais on reconnaît, en général, leur âge à une recherche, souvent heureuse et délicate, des harmonies claires et fraîches. Ainsi font MM. Morot et Aviat dans des figures de jeunes femmes d'une honnêteté et d'un charme du meilleur goût. Il est d'ailleurs une influence excellente qui contre-balance chez eux celle des théoriciens

du plein air, ou plutôt qui s'y associe pour la bien diriger : c'est une admiration fréquente et sincère pour les vieux portraitistes flamands, allemands et français de la renaissance. Depuis que Paul Baudry, Delaunay, Bastien Lepage, suivant l'exemple d'Holbein et des Clouet, ont montré de nouveau qu'il suffisait du plus petit panneau pour donner à une effigie humaine toute sa signification, le goût des portraits en format réduit s'est beaucoup répandu chez les amateurs et chez les artistes. Le Salon actuel nous en offre un certain nombre où la précision est poussée quelquefois à un rigorisme minutieux qui, par instans, avoisine la sécheresse; mais ce rigorisme nous effraie bien moins, nous l'avouons, que l'extrême relâchement auquel on semblait naguère s'habituer. Les ouvrages de MM. Dagnan, Friant, Maurin, Lignier, Grison, Crochepierre sont, sous ce rapport, curieux à étudier; c'est dans ceux de MM. Dagnan et Friant que résonne la note la plus juste.

Quant aux figures d'étude, soit habillées, soit nues, si le nombre en est énorme, il en est bien peu qui fixent longtemps l'attention, soit par la poésie de l'attitude, soit par la beauté des formes, soit par l'originalité ou par la perfection de l'exécution. L'imagination des artistes ne se met guère en frais pour relever, par un semblant de rêve ou d'enthousiasme, les modèles grossiers qu'ils déshabillent; jamais on n'a vu s'étaler purement et simplement, dans les ateliers mêmes où elles ont posé, des femmes le plus souvent fort imparfaites, qui se chauffent, lisent, fument, bâillent, s'étirent avec un sans-gêne plus répugnant que provocant. On a quelque peine à voir des praticiens aussi habiles que M. Bompard et M. Lucien Doucet apporter un sentiment si peu respectueux dans l'étude de la beauté féminine. Donner aux carnations roses ou pâles toute la fraîcheur délicate de la nature, aux étoffes souples ou cassantes leur brillant ou leur matité, inventer des nuances délicieuses pour passer harmonieusement de la figure aux fonds, c'est sans doute quelque chose, c'est même beaucoup pour un peintre. Sous ces rapports, M. Doucet, dans son étude au pastel, se montre déjà maître; mais croit-il que la poésie de l'attitude n'y compléterait pas bien la poésie de la chair? On ne peut sans doute exiger de tous les artistes qui se livrent à ce genre d'études d'enseigner la vertu par les nudités, bien que la Grèce et l'Italie aient trouvé, dans la forme humaine, un instrument d'exaltation pure et noble qui ressemble fort à une action morale. On peut du moins leur demander, lorsqu'ils ont la délicatesse du talent, d'apporter la même délicatesse dans la présentation de ce talent. Quelque admiration qu'on doive éprouver pour la dextérité du plus habile d'entre eux, M. Chaplin, ne peut-on regretter qu'en faisant une telle part à l'idéal

dans ses combinaisons subtiles et exquises de colorations imaginaires, il lui en fasse parfois une si restreinte dans l'expression sensuelle de ses figures? La dame couchée, les yeux clos, la poitrine haletante, dans un fouillis de chiffons et de fleurs, qui se pâme *Dans ses rêves*, est au moins égale, pour la qualité de l'exécution, à la célèbre étude du musée du Luxembourg; c'est certainement une figure poétique, mais d'une poésie qui s'inspire plus chez Dorat et Parny que chez Virgile ou Lamartine.

On peut donner pourtant, sans affectation, par la seule délicatesse de la sensation personnelle, une expression pure et presque élevée au sujet le plus vulgaire. Nous en avons la preuve dans le tableau de M. Dantan, *Un moulage sur nature*. Il s'agit d'une jeune femme nue, posée de face sur un socle, sous un jour vif et cru, dans un atelier de sculpteurs dont les murs blancs sont couverts de moulages blancs. On vient de mouler sa jambe. Deux ouvriers, en blouses blanches, sont en train de retirer, en deux morceaux, la couche de plâtre qui enveloppait son pied et son mollet. Il n'est guère de sujet plus réaliste, compris d'une façon plus conforme aux théories les plus radicales de l'école du plein air. La simplicité délicate avec laquelle M. Dantan l'a traité en a fait une œuvre d'une impression charmante et presque une œuvre supérieure. Tout le monde, ouvriers et modèle, est si naturellement à sa besogne dans cet atelier paisible; la jolie fille, aux chairs frissonnantes, rougit si simplement, doucement satisfaite en voyant sa jambe sortir de cette enveloppe pesante; une lumière si douce, si pure, si calme, enveloppe et fond dans une harmonie si pénétrante toutes les notes de cette symphonie blanche, qu'on éprouve, devant cette toile de modeste taille, une sorte d'apaisement heureux. La beauté, fraîche et naïve, de la jeune femme, dans cette atmosphère recueillie, devient presque une apparition poétique, comme le fut sans doute le modèle vivant pour l'imagination chastement émue de l'artiste.

Si un peintre de genre, dans une scène d'atelier, peut dégager, d'un simple modèle, une expression de beauté, pourquoi les peintres de figures mythologiques ou poétiques, beaucoup plus libres vis-à-vis de la réalité, ne seraient-ils pas tenus d'en faire autant? Plusieurs l'ont cherché sans doute, et ce ne sont pas des études vulgaires que celles de MM. Feyen-Perrin, Benner, Fouace, Barré, Mayet, Callot. La femme qui dort sur un gazon, par M. Franck Lami, est, dans quelques parties, d'une exécution charmante. Les figures décoratives de MM. Mazerolle, Lafon, Weiz, Lionel Royer, Blanchard marquent des recherches de style plus élevées; ce sont des œuvres consciencieuses et intéressantes. Le *Brumaire* de M. Berton, où l'on

voit une jeune nymphe inquiète et tremblante sous un ciel d'automne menaçant, près d'un petit faune effaré qui se tapit en grelottant le long d'un tronc d'arbre jauni, est une composition plus originale. M. Berton, dont on avait déjà remarqué des essais distingués, continue à poursuivre, dans l'atmosphère mystérieuse qu'ont aimée Léonard et Prudhon, des rêves pâles de beautés souriantes et mélancoliques. Il a de la distinction, de la tendresse, du charme; il réussira, s'il est pénétré, comme ses maîtres, de la conviction que plus le rêve est vague, plus sa forme doit être palpable.

M. Carolus Duran ne se perd pas dans les rêves; ce qu'il aime, c'est la réalité; il la saisit d'ordinaire, avec une verve communicative et joyeuse, dans l'éclat puissant et sain de ses plus vives couleurs. Son *Andromède*, immobile devant son rocher, attendant, avec une tranquillité païenne, son libérateur, est une de ces études franches et savoureuses comme il se plaît à en faire de temps à autre. L'*Andromède* compose, avec la *Madeleine* de M. Falguière et l'*Hérodiade* de M. Henner, un trio de morceaux de bravoure dont il ne faut pas trop approfondir la signification mythologique ou évangélique, mais qui sont un régal pour tous les yeux sensibles à la musique des belles couleurs et aux raffinemens des pinceaux expérimentés. Le beau corps ferme de l'Andromède étalant sa splendeur cambrée dans la pénombre marine, les carnations brunes et souples de la Madeleine assise dans de vagues rochers, la jolie figure ivoirine, mystérieuse et pensive de la petite Hérodiade cachant le chef sanglant de saint Jean dans une ombre indécise, n'ajoutent certainement aucun commentaire sérieux aux légendes antiques, mais ce sont des peintures excellentes dans lesquelles l'œil charmé trouve une satisfaction durable. L'Hérodiade de M. Henner, notamment, la seule de ces figures où l'expression étrange et pénétrante de la physionomie s'ajoute à la qualité de l'exécution, laisse une impression profonde et douce comme son *Orpheline* d'autrefois. La gamme de M. Henner est toujours très restreinte; cette fois, à son noir et à son blanc, qu'il réveillait parfois d'une pointe de bleu, il a ajouté une note rouge, d'un rouge vif et retentissant, très surprenant et très particulier. On retrouve cette note rouge dans le manteau d'*une Créole* en buste, exposée à côté de l'Hérodiade. Cette créole, qui semble un portrait, est une étude de jeune femme, aux cheveux soyeux, aux yeux bleus et clairs, aux chairs délicieusement pâles, d'un charme extraordinairement vif et pénétrant. Dans les ouvrages de ces trois virtuoses, MM. Carolus-Duran, Falguière, Henner, il y aurait bien, pour les puristes, plus d'une négligence et plus d'une incorrection à signaler, mais il faut prendre ces études pour ce qu'elles sont, des études exquises faites par les derniers maîtres du pinceau,

dans lesquelles on reconnaît, sous une forme hâtive et libre, le résultat d'une longue expérience et de convictions originales.

IV.

Serons-nous toujours un peuple d'entraînemens irréfléchis? Il suffit qu'une idée émise soit juste en quelque point pour qu'on veuille l'appliquer en tout et à tous d'une façon absolue; il suffit qu'un homme de quelque valeur apparaisse pour qu'on se jette à ses genoux et qu'on n'en veuille plus voir d'autres. Rien de plus raisonnable en soi, rien de plus utile sans doute, que ce retour à l'observation exacte de la nature vivante, que cet enthousiasme pour la vérité simple, déterminés par l'école de paysage; mais pourquoi donc s'empresser d'en tirer tant de conclusions absurdes? Pourquoi vouloir, sous prétexte de sincérité, renoncer à tout élan d'imagination, à tout entraînement de rêve, à tout effort de réflexion? Pourquoi, sous prétexte d'indépendance et d'originalité, se priver des armes qui peuvent seules les assurer, en délaissant les études techniques et en méprisant la discipline traditionnelle sans lesquelles on ne saurait être un artiste durable?

Les conséquences de ces exagérations continuent à se dérouler sous nos yeux. Tandis que, d'une part, les yeux des jeunes artistes, très ouverts aux impressions vives et franches, trouvent en effet, dans le spectacle infini de la vie des choses et de la vie des hommes, un plus grand nombre d'heureux motifs qu'on n'en a jamais découverts, d'autre part, l'insuffisance du métier et le manque de réflexion les mettent continuellement dans l'impossibilité de donner à ces motifs les développemens convenables. Il nous serait facile de dresser, dans la nouvelle école, la liste lamentable des carrières brusquement avortées dans ces dernières années par suite de cette insuffisance foncière. Les peintres, plus que les autres artistes, peuvent facilement montrer, à leurs débuts, une sorte de beauté du diable, due à la jeunesse et à l'enthousiasme, dont la floraison est souvent trompeuse. Un premier succès, dû à une vivacité nouvelle d'impression ou à un heureux hasard de brosse, ne garantit point du tout chez eux les succès futurs, si le fonds d'études manque et si la conviction ne se forme pas. Ces avortemens seront d'autant plus nombreux que les hésitans, les déclassés, les déroutés se feront plus facilement une réputation provisoire parmi les apôtres tolérans et ignorans du modernisme, sauf à vouloir vainement, un peu plus tard, revenir sur leurs pas et augmenter ainsi le désarroi de cette foule sans volonté qui marche maintenant à la débandade.

L'une des plus grossières erreurs commises par les théoriciens du modernisme, c'est d'attribuer à tous les sujets contemporains, quels qu'ils soient, la même valeur esthétique; c'est de croire que tous peuvent également fournir matière à des développemens épiques. L'idée de glorifier le travail sous toutes ses formes, le travail des humbles comme celui des illustres, est une idée équitable, utile, élevée. Est-ce une raison pour donner, sur un mur d'édifice public, la même importance, par les dimensions et par la place, à un chiffonnier anonyme qu'à un homme d'état glorieux, à un porteur d'eau qu'à un poète, à une blanchisseuse qu'à une héroïne? Mimi Pinson a-t-elle vraiment autant de droits à notre admiration que Jeanne d'Arc? On peut croire, il est vrai, que cette exagération de dimensions donnée à des scènes insignifiantes a été, dans certains cas, un calcul plus ou moins conscient autant qu'une erreur intellectuelle, car on trouvait ainsi le moyen, sous prétexte de simplification, d'échapper aux critiques qui n'eussent pas manqué d'atteindre les mêmes sujets traités avec la même négligence en des cadres plus restreints. Quoi qu'il en soit et bien que le bon sens public commence à faire justice de ces extravagances, on y a perdu beaucoup de temps.

Trois sérieux artistes, armés d'une conviction évidente, doués d'un talent incontestable, ont peut-être, plus que tous les autres, contribué, par leurs exemples mal compris, à entraîner nombre d'imprudens dans cette voie périlleuse. MM. Lhermitte, Roll, Gervex exposent encore cette année des sujets modernes traités dans de grandes dimensions. On peut juger, en examinant leurs trois remarquables peintures, des difficultés qu'entraîne le système même pour les plus forts. Comme peintre des mœurs rustiques, M. Lhermitte occupe un rang hors pair. Ses dessins surtout, d'un arrangement si pittoresque, d'une facture si large, ont une haute saveur campagnarde. Il sait reconnaître et fixer, chez les paysans et paysannes, des attitudes et des gestes d'une simplicité noble et d'une grâce puissante, dans un style moins grave et moins austère, mais plus souple et plus varié que celui de Millet. Ses types de faucheurs et d'ouvriers dans la *Paie* et dans le *Vin* ont une franchise qui les a tout de suite imposés à l'imagination populaire. Dans sa *Fenaison*, deux figures au moins, celle du faucheur chauve, chaussé de gros sabots, en manches de chemise, qui, assis à terre, martèle sa faux, celle de la grande paysanne en corset lâche qu'on voit, de dos, accoudée sur une botte de foin, parlant à la petite fille chargée de râteaux, montrent la même simplicité saine et robuste. L'ensemble de la scène exhale une forte et bonne odeur champêtre. Dans cette toile intéressante, le peintre a-t-il pourtant, aussi bien

qu'il le devait, servi le dessinateur? Les indications linéaires de ses grandes figures sont excellentes, les modelés extérieurs en sont soigneusement cherchés, mais la peinture s'y émiette et s'y détaille en une multiplicité de touches minces et sèches, si bien que cette page, d'une inspiration majestueuse, prend presque l'aspect d'un travail minutieux au petit point. Entre la forme et le fond, entre la pensée et le rendu, il y a une contradiction que M. Lhermitte évite d'ordinaire dans ses fusains.

Si M. Roll déterminait la structure des corps et faisait agir leurs ressorts avec la même liberté que M. Lhermitte, il serait, de tous les naturalistes, le plus capable aujourd'hui de chanter l'épopée moderne des travaux, des souffrances, des joies populaires. Il apporte, dans ses peintures de la vie commune, un sens naturel et profond de l'unité expressive, un goût foncier pour la vigueur et pour la franchise, qui ont, de bonne heure, donné à ses tentatives une assez haute portée. La fermeté de sa conviction est évidente ; personne ne représente chez nous, avec une sympathie si forte et si simple, avec moins d'emphase et moins de fausse sentimentalité, les types plébéiens dans toute la sincérité de leur force et de leur inconscience. Ses succès se sont trouvés parfois compromis, soit par la dimension excessive de ses toiles, soit par une certaine pesanteur terne d'exécution dont il ne s'est jusqu'à présent tout à fait débarrassé que dans ses études de paysages, d'animaux ou de figures en plein air. Son tableau de *la Guerre; marche en avant*, le plus puissant de ceux qu'il ait encore peints, n'échappe pas complètement à ce dernier reproche, notamment dans les figures de premier plan. Si justes que soient leurs mouvemens, le tambour qui trébuche à gauche dans les terres labourées en battant sa caisse, le soldat qui s'accroupit devant la boîte d'optique pour allumer sa lampe, tout le groupe des troupiers qui s'élancent de la droite pour traverser la route, eussent singulièrement gagné à laisser deviner sous leurs vêtemens opaques et plats des reliefs plus fermes et des corps plus vivans. Cette simplification excessive des modelés, qu'on peut accepter dans une composition murale et décorative, où les effets en trompe-l'œil d'une perspective linéaire et aérienne trop exacte doivent être souvent évités, ne se comprend plus dans une peinture mouvementée et vivante où cette perspective joue précisément le rôle le plus important. Ces trois ou quatre figures brusquement plaquées, qui semblent manquer d'air dans une peinture pleine d'air, nuisent beaucoup, pour les yeux des passans rapides, à l'effet général de la composition, qui, à partir du second plan, devient pourtant grandiose et presque héroïque. Toute la cohue de troupiers, vus de dos, qui marche péniblement, sur une route

boueuse, à travers les embarras de toute sorte, cacolets versés, chevaux tombés, fondrières ouvertes, dans la brume grisâtre du matin, vers les collines lointaines où l'appelle la bataille, est poussée en avant avec une vigueur et une décision rares. Le fond de paysage, solidement établi, est un des morceaux les mieux réussis qu'on ait jamais peints dans l'école. Si M. Roll faiblit quelquefois dans les dessous de ses figures, il excelle d'ailleurs dans l'indication vigoureuse et sommaire de leurs attitudes, de leurs mouvemens, de leurs expressions. Il sait très bien faire parler, non-seulement le visage, mais surtout l'allure générale de ses acteurs. L'officier à cheval, enveloppé dans son caban, le paysan en blouse blanche qui lui sert de guide, tous deux vus de dos, ont une expression d'une vérité saisissante, non moins que tous ces braves fantassins, si naïvement affairés, si gauchement héroïques, qui pataugent, chargés de leur fourniment, dans les mottes de terre gluantes. C'est vu avec conscience, avec simplicité, avec cœur. *La Guerre* prouve une fois de plus que M. Roll joint l'âme vibrante d'un artiste à l'œil sensible d'un peintre.

M. Gervex a toute la désinvolture, tout l'éclat, toute la liberté qui font parfois défaut à M. Roll. Il joue de la couleur avec une dextérité subtile et séduisante, il se sert souvent de la lumière avec une témérité heureuse. Ce n'est point, ce semble, un contemplatif lent et grave, un peu triste, comme M. Roll, mais c'est un peintre alerte et avisé, aimant la vie, la comprenant, la faisant comprendre, et l'exprimant de prime-saut avec l'aisance d'un habile improvisateur. Il ne va guère peut-être au-delà des apparences, mais il rend ces apparences avec éclat. C'est lui qui ouvre au Salon la série de ces scènes médicales et chirurgicales, ingénieux prétextes pour grouper, dans une salle d'étude, autour d'individualités célèbres, d'autres individualités qui désirent l'être. Ces réunions de savans, au-dessus desquelles plane toujours le souvenir de la *Leçon d'anatomie*, ont été remises en honneur, il y a une vingtaine d'années, par M. Feyen-Perrin lorsqu'il représenta, dans la salle des internes, à la Charité, le docteur Velpeau au milieu de ses élèves. L'opération, cette fois, est faite dans une salle de l'hôpital Saint-Louis. Le docteur Péan, ayant devant lui, couchée, une jeune femme à moitié nue, explique à quelques-uns de ses élèves ou confrères sa découverte du pincement des vaisseaux. Ce qui caractérise l'œuvre de M. Gervex, comme les œuvres du même genre faites d'après les purs principes de l'école nouvelle, c'est l'affectation, par opposition avec Rembrandt et les Hollandais, de n'intervenir personnellement en aucune façon ni dans l'éclairage de la salle, ni dans la disposition des figures, ni dans le groupement des accessoires, c'est de rester, en un mot, le pur

et simple copiste de la réalité dans ce qu'elle a de heurté aussi bien que d'harmonieux, de brutal aussi bien que de délicat, d'irritant aussi bien que d'intéressant. Nous avons donc, comme cela pouvait être, en effet, dans la nature, un jour violent et cru qui nous éblouit, qui éclaire les fioles aux dépens des visages, qui exaspère à la fois l'opacité des draps noirs et la clarté des linges blancs pour les faire lutter dans un pêle-mêle aveuglant, qui accentue avec une indifférence brutale les rencontres malencontreuses des figures qui se coupent et qui se confondent. Toute cette réalité est peinte, il faut le reconnaître, avec une vivacité, une souplesse, une verve étonnantes. Que reste-t-il, cependant, lorsqu'on a admiré ce brillant bouquet de lumières? Dans ce pêle-mêle tumultueux, dans cette bataille de clartés et d'ombres, de visages et de verreries, de chairs et d'étoffes, l'artiste, n'ayant insisté sur rien en particulier, ne nous a non plus attirés sur rien, ne nous fait réfléchir sur rien. N'ayant eu pour but suprême que d'être un instrument de précision perfectionné, que de rendre avec une exactitude vive et rapide toutes les attitudes et toutes les expressions, sans insistance comme sans préférence, il n'a presque rien ajouté de lui-même, ni de son émotion ni de sa réflexion, au spectacle qu'il avait sous les yeux; il ne l'a point élevé, transformé, généralisé par cette introduction de l'imagination personnelle qui donne seule aux interprétations pittoresques une valeur propre, un caractère original, une portée durable. MM. Lhermitte et Roll, qui ne manient pas le pinceau, tant s'en faut, avec l'aisance de M. Gervex, mettent pourtant quelque chose de plus que lui dans leurs œuvres : ils s'y mettent eux-mêmes; aussi les imitera-t-on moins aisément que M. Gervex. Le Salon même va nous en fournir la preuve.

M. Brouillet, qui traite un sujet du même genre dans des dimensions plus grandes encore, le traite à la façon de M. Gervex. C'est une *Leçon clinique à la Salpêtrière*, faite par le docteur Charcot. Il s'agit, cette fois, d'une femme hystérique, endormie, la poitrine nue, qu'une infirmière tient sous les bras, tandis que le professeur explique à un nombreux auditoire, composé d'hommes de lettres et de curieux autant que de spécialistes, le cas qu'ils ont sous les yeux. La salle est vaste, régulière, froide, avec des murs plats et nus, éclairée du fond par deux grandes fenêtres. La lumière s'y précipite sans aucun ménagement, et sous la crudité de cette clarté glaciale, les groupes s'émiettent, les visages se creusent, les vêtemens noirs s'assombrissent et se durcissent. L'artiste n'a point cherché à relier, par une harmonie quelconque, le désordre de lumières que lui donnait la nature. L'an dernier, nous avions grandement loué les recherches consciencieuses de dessin et de précision qu'on remarquait dans son *Paysan blessé*. Cette année, on ne saurait déjà

plus toujours reconnaître chez lui les mêmes qualités. La plupart des visages connus qui se trouvent rassemblés dans la *Leçon clinique* n'y sont point ressemblans; la précision qui leur eût donné une valeur historique leur fait constamment défaut, et, par malheur, pour dissimuler la monotonie de leurs attitudes et la raideur de leurs vêtemens noirs, M. Brouillet ne possède point encore, dans le maniement de la lumière, la dextérité qu'on doit reconnaître à M. Gervex. Ni concentration d'effet, ni unité d'ensemble, ni exactitude des détails, c'est vraiment trop peu pour une œuvre de cette taille, où cette hâte d'improvisation, que trahissent presque toutes les peintures du Salon, se manifeste par des négligences trop visibles. M. Brouillet est un des jeunes gens dont les débuts promettaient un artiste attentif et difficile pour lui-même, c'est-à-dire capable de progresser bien et longtemps; il jouerait un jeu dangereux pour son avenir en renouvelant de telles expériences.

La recherche d'une mise en scène plus sévère et d'une expression intellectuelle plus marquée signale un troisième tableau médical, la *Vaccine de la rage*, dans le laboratoire de M. Pasteur, par M. Laurent Gsell. L'éclairage y est toujours donné par le jour à la mode, ce jour de fond, qui, en frisant de lueurs vives les profils des figures, les fait aisément saillir sur les fonds plus ou moins opaques en les cernant d'un trait clair et rayonnant; mais ici ce jour, mieux tamisé, est aussi plus finement distribué. Les personnages, moins nombreux et plus attentifs, s'intéressent plus sérieusement à l'action que chez M. Brouillet; ils nous intéressent donc davantage. Une autre étude de M. Laurent Gsell, les *Boulangers*, prouve que cet artiste se rend bien compte du rôle expressif ou dramatique que peut remplir la lumière naturelle ou artificielle dans une scène contemporaine, et de quel secours elle peut être pour simplifier, transformer, agrandir la réalité. La question est d'ailleurs à l'ordre du jour; aussi les boulangers qui travaillent à la lueur des fours, ont-ils un succès notable. Il en est de même de tous les ouvriers dont la besogne se fait dans un milieu d'ustensiles, d'instrumens, de machines, aux silhouettes bizarres, où des lueurs de fourneaux, de forges, de fours entremêlent des éclairs et des reflets qui se combattent. Les usines et les ateliers sont, en effet, pleins de tentations pour des coloristes. La *Forge*, de M. Menzel, qui fut si remarquée à l'Exposition universelle en 1878, sert aujourd'hui de modèle à plus d'un. M. Rixens s'en souvient dans son *Laminage de l'acier*, où un groupe de rudes ouvriers, aux torses nus, est en train d'enfourner une énorme tige d'acier incandescent. L'effet est juste, vivement rendu, mais super-

ficiellement ; dans un milieu où tout est solide, la peinture est molle ; les muscles saillans de ces Cyclopes, qui devraient être en fer, ne sont qu'en coton. Là, comme ailleurs, ce n'est pas la science qui a manqué, car on connaît de M. Rixens des morceaux très fermes, c'est le temps et c'est la patience. Un effort en sens inverse, un effort viril a été fait par Mme Virginie Demont-Breton, dans sa scène de boulangerie, le *Pain*. Bien que la scène, suivant le livret, se passe en Dauphiné, l'artiste a voulu, de toute évidence, la généraliser en l'ennoblissant ; le boulanger, sa femme, ses enfans sont taillés et musclés comme une famille de héros antiques ; il n'y a que le four qui reste moderne ; peut-être eût-il dû s'ennoblir à son tour. L'ensemble y eût gagné. La science académique de Mme Demont nous semble mieux à sa place dans sa *Danse enfantine*, où l'on voit une faunesse faisant jouer ses enfans. C'est moins, ce nous semble, par l'introduction d'un idéal étranger dans la vie moderne qu'on en peut faire jaillir la haute signification que par l'approfondissement patient et sympathique des grandeurs intimes de cette vie.

M. Fourié, à ce sujet, a développé des convictions qu'on pourrait taxer de colossales. Il ne demande aucun conseil aux Grecs pour peindre, dans sa *Noce à Yport*, des paysans et des paysannes de Normandie et pour leur donner des proportions presque surnaturelles ; il s'adresse seulement à Flaubert en pensant un peu à Paul de Kock. La scène est, comme on dit, prise sur nature. Sous les pommiers verts d'un grand verger, par un beau soleil d'été, la longue table fait briller, sous le remuement des branches, les victuailles, les faïences, les verreries accumulées sur la nappe éclatante. A droite, à la place d'honneur, la mariée, demi-bourgeoise, fraîche et haute en couleur dans sa parure blanche, reçoit les complimens d'un gros homme, en manches de chemise, qui s'est approché d'elle, par derrière, et choque son verre contre le sien en s'essuyant la bouche, du coin de sa serviette, avec un sourire malin. Aux deux côtés de la table sont assis, rubiconds et s'empiffrant, une dizaine de campagnards et campagnardes endimanchés, les femmes en cheveux ou en bonnets blancs, les hommes tête nue, coiffés de chapeaux melons ou de casquettes, tous éclatant d'une grosse joie. Scène à la Bovary, mais que Flaubert n'eût pas décrite du même langage ample et puissant dont il se servait pour décrire Carthage. Ces Normands, si normands qu'ils soient, ont une taille disproportionnée à leurs fonctions. La franchise imperturbable avec laquelle M. Fourié a précisé ces physionomies amusantes, la verve réjouissante avec laquelle il a illuminé tous ces visages rougeauds et ces toilettes hasardeuses de coups de soleil brillant et chaud, n'eussent pas été moins appré-

ciables dans un cadre plus restreint, mais il y eût senti le besoin de modeler aussi avec plus de finesse l'intérieur de ces figures colorées et vivantes, parfois trop sommairement équarries. De toute façon, c'est une œuvre jeune, ardente, pleine de sève, qui promet beaucoup.

Les proportions que MM. P. Lagarde, Victor Gilbert, René Gilbert, Buland, ont données à un lanceur d'épervier, à des marchandes de volailles, à un pêcheur à la ligne, à des héritiers désillusionnés, nous semblent également excessives ; ils eussent obtenu de meilleurs résultats dans de plus petits espaces. Les paysanneries dont on se souviendra le mieux sont en définitive celles de MM. Jules Breton et Dagnan, qu'on pourrait accrocher dans le plus modeste salon. La chute du jour porte toujours bonheur à M. Jules Breton. Ses deux tableaux sont encore deux épisodes, éternellement vrais, de ce poème renaissant du travail champêtre. Dans l'un, le soleil, plein et rouge, est en train de descendre au fond, à l'horizon. Ses rayons aveuglans nous frappent de face, et, dans la grande lueur, deux paysannes s'en reviennent à travers champs ; c'est la *Fin du travail*. L'une, une fermière sans doute, une belle et maîtresse femme, portant haut, sous sa coiffe rustique, sa tête brune, aux grands traits, un peu fatiguée et mélancolique, se retourne, par un mouvement lent et superbe, pour regarder du côté du soleil, tandis que sa compagne, une servante, pliant sous le poids d'un sac plein, continue à marcher devant elle, dans son ombre. A quelque distance, une troisième paysanne les suit, portant aussi un sac sur sa tête. Çà et là, au loin, dans les plaines rougies, à travers la buée des vapeurs tièdes et des floraisons vives, on aperçoit des groupes de travailleurs s'apprêtant à regagner leur logis. L'impression est grave, douce, pénétrante, due tout entière à l'admirable distribution d'une lumière chaude et calme qui enveloppe et pénètre les figures transfigurées. Dans le tableau voisin, *A travers champs*, le soleil est déjà couché ; le croissant de la lune blanchit dans le ciel pâle ; il n'y a plus dans les champs que des retardataires, une pauvre femme, accroupie sur le sol, qui remplit encore un sac de pommes de terre, tandis qu'une autre, debout, prête à partir, se retourne pour répondre au groupe lointain de leurs compagnes, défilant sur la grande route, dont l'une s'est arrêtée pour hêler les lambines en se faisant un porte-voix de ses mains. C'est une impression presque identique rendue avec la même simplicité et avec la même science.

Le *Pardon en Bretagne* de M. Dagnan-Bouveret n'a peut-être pas la même unité d'aspect que son *Pain béni* de l'an passé. On pourrait signaler sur la droite une épaule nue de dévote agenouillée

dans les pierres qui détonne, sans raison, sur l'harmonie calme et grise de l'ensemble. Les figures qui marchent ne sont pas non plus très bien liées entre elles, et les visages, précisés avec une intensité surprenante, se fussent mieux trouvés peut-être d'une intensité proportionnelle de rendu dans les objets environnans. Quoi qu'il en soit, ces figures sont d'une vérité admirable. Ces quelques visages de Bretons et Bretonnes, choisis parmi les types les plus caractéristiques avec un tact remarquable de peintre, de poète, d'historien, ont une franchise et une profondeur d'expression tout à fait supérieures. Toute la vieille Bretagne, la Bretagne héroïque et naïve, fanatique et charmante, sauvage et douce, revit dans ces quelques physionomies, d'une exactitude saisissante, qui perpétuent, avec une fidélité singulière, au physique comme au moral, les traditions des races anciennes et des vertus oubliées. Chez M. Dagnan, comme chez M. Breton, c'est l'analyse approfondie de l'impression naturelle, c'est l'étude et la conscience jointes à une connaissance longue et sérieuse des sujets qui produit la perfection de l'œuvre, en agrandit l'effet, en assure la durée ; aussi sont-ils de ceux que nous pouvons glorieusement opposer, sur ce terrain, aux peintres étrangers, qui, nous devons le reconnaître, lorsqu'il s'agit de scènes familières et rustiques, y apportent souvent une conviction plus naïve, un sentiment plus simple, une création plus profonde que la plupart de nos peintres parisiens, trop souvent paysans d'occasion et de mode plutôt que d'habitudes et de goûts. Ceux qui ont examiné avec attention les ouvrages de MM. Kuehl, Liebermann, Skresdig, Artz, Kroyer, etc.., comprendront ce que nous voulons dire.

V.

Si nous voulions reproduire la physionomie complète du Salon, il nous faudrait encore parcourir de nombreuses séries de peintures militaires et de peintures mondaines où l'on trouve souvent de l'ingéniosité dans l'observation et de l'esprit dans la mise en scène. Là aussi l'influence des idées courantes s'exerce utilement pour imposer plus de liberté dans le choix et dans l'arrangement des sujets, plus de vérité dans les figures, plus de fraîcheur dans les colorations ; mais là aussi la victoire reste à ceux qui joignent à ce vif sentiment de la réalité les traditions des bonnes études, de la conception réfléchie, des patiens achèvemens. Les meilleurs tableaux de la vie militaire sont une *Bataille de Reischoffen*, en petite dimension, par M. Morot, destinée à la salle d'honneur du 3e régiment de cuirassiers, où l'impétueuse mêlée des hommes et

des chevaux est représentée avec une ardeur de mouvement qui n'exclut ni la justesse du dessin, ni la variété des expressions, et un paysage charmant de M. Protais, où l'on voit passer sur une route le long du bois un régiment en marche. Les peintres de la vie mondaine mêlent aussi de plus en plus le paysage à leurs conversations spirituelles ou galantes, et M. Heilbuth, l'un de ceux qui ont des premiers le mieux réussi dans ces combinaisons séduisantes des toilettes fraîches et des floraisons printanières, a de nombreux imitateurs dans un genre où lui-même réussit toujours.

Quant aux paysagistes, aux promoteurs consciens ou inconsciens de ce grand mouvement qui change toutes les anciennes manières de voir, toujours aussi nombreux, mais marchant un peu au hasard, ils se trompent encore volontiers sur l'importance de leur rôle, tout en ne cessant de nous dire bien des choses nouvelles, ou graves ou charmantes. Chacun a été frappé de l'erreur commise par M. Duez, qui, voulant rendre une délicieuse impression de soir d'été au bord de la mer, a cru lui donner plus de force en peignant de grandeur naturelle les arbres désolés qui se tordent sur la falaise et les bestiaux pacifiques qui hument dans l'herbe grasse la fraîcheur du crépuscule. Dans cet agrandissement démesuré d'une étude certainement exquise, il est advenu ce qui advient presque toujours en pareil cas, c'est que l'impression s'est délavée et qu'elle a beaucoup perdu de son intensité. Il n'y a guère d'inconvénient à ce qu'une œuvre d'art paraisse trop pleine et donne longtemps à rêver, il y en a beaucoup à ce qu'elle paraisse trop peu remplie. La marine de M. Mesdag, le *Soleil couchant*, est venu, ce semble, juste à point pour en fournir l'exemple à côté de M. Duez. Il est impossible d'ouvrir aux yeux des horizons plus vastes et plus lumineux au-dessus de l'immensité sereine de la mer que ne l'a fait M. Mesdag par les moyens les plus simples, mais aussi les plus savans. Jamais le pinceau du maître hollandais n'avait montré pareille souplesse ni pareil charme; ce chef-d'œuvre, où s'est condensée la longue observation d'une vie d'artiste, est de ceux qu'on ne peut oublier. On peut constater également une condensation puissante dans le meilleur paysage français, à notre gré, qui se trouve au Salon, dans la *Solitude* de M. Harpignies. La majesté du site, la grandeur de l'impression, la fermeté savante de l'exécution, font de cette scène crépusculaire un chef-d'œuvre classique. En se joignant à MM. François et Cabat, sur les traces de Corot, pour défendre avec opiniâtreté les traditions poétiques du paysage et prêcher la nécessité de la simplification réfléchie et des déterminations résolues, M. Harpignies a rendu un service éclatant à nos paysagistes, souvent disposés à s'éparpiller dans l'étude du morceau et à se contenter du rendu sommaire d'une im-

pression. Aujourd'hui, la cause paraît gagnée, et ce n'est pas sans une profonde satisfaction que nous croyons reconnaître, chez la plupart d'entre eux, un retour marqué aux analyses exactes, au choix judicieux des motifs, à la liberté expressive de l'arrangement. De simples études sur nature, comme celles de MM. Jan-Monchablon et Binet, sont parfois poussées, avec une précision patiente, jusqu'à une exactitude si rigoureuse qu'on y retrouve l'accent même de la réalité; et la plupart de leurs confrères ne s'en tiennent pas là. Ils interprètent les sites naturels, suivant leur tempérament propre, avec une liberté prudente qui donne un accent plus pénétrant et plus vif à leur amour de la vérité. C'est parce que MM. Vollon, Busson, Lansyer, Nozal, Desbrosses, Montenard, Guillon, Girard, Billotte, Hareux, entre cent autres, voient d'une façon particulière et qu'ils insistent franchement sur leurs façons de voir qu'ils donnent à leurs paysages un charme plus original et plus puissant.

Ce sont donc, en réalité, les paysagistes qui vivent le plus tranquilles au milieu de l'orage qu'ils ont déchaîné, et cela est bien naturel. Le travail en plein air, l'observation des réalités, l'analyse des lumières, c'est la vie même du paysagiste, et son éducation ne se peut guère faire autrement. Il n'en est pas de même pour les peintres de figures, qui doivent ajouter à ces impressions extérieures de longues études préparatoires de dessin et de composition. Tout ce qui peut altérer chez ces derniers les habitudes de recueillement et l'effort de la volonté serait donc pour eux une cause d'affaiblissement rapide. Le courant de plus en plus visible qui entraîne les artistes vers les représentations réelles et vers les effets naturels ne les mènera à bon port que s'ils s'y embarquent sans précipitation, avec la résolution de ne s'y point fier aveuglément. Autant il serait sot de fermer ses voiles au bon vent qui se lève, autant il serait imprudent de laisser à terre son gouvernail. Le bon vent qui souffle en ce moment, c'est l'amour de la vérité et de la lumière; le gouvernail qu'il ne faut pas lâcher, c'est la tradition, c'est-à-dire l'expérience.

GEORGE LAFENESTRE.

LE

SERVICE DE SANTÉ

ET LA

NOUVELLE LOI MILITAIRE

Le nouveau « Projet de loi organique militaire » présenté au parlement par M. le général Boulanger supprime le volontariat et impose à tous l'obligation de servir pendant trois ans. Il serait facile de montrer combien cette mesure serait préjudiciable aux vrais intérêts du pays, puisqu'elle porterait une atteinte sérieuse à la haute culture intellectuelle de la jeunesse française et stériliserait en grande partie les efforts et les sacrifices que l'on pourrait faire pour maintenir à sa hauteur notre enseignement supérieur.

Une semblable démonstration serait complètement inutile, puisque nous nous trouvons en présence d'un parti-pris. C'est en vain que nos conseils-généraux des facultés, nos conseils académiques ont énergiquement protesté. C'est en vain qu'on ferait observer que l'Allemagne a su constituer une armée instruite, disciplinée, et dont nous ne connaissons que trop la valeur, tout en établissant et en conservant le volontariat; c'est en vain qu'on montrerait que, par l'éducation spéciale qu'elle donne à ses volontaires, elle assure un excellent recrutement pour ses officiers de réserve; le volontariat me paraît condamné en France. Cette condamnation ne tient pas seulement à ce que sa mauvaise organisation a donné naissance à des abus; elle est due surtout à ce déplorable sen-

timent qui pousse tant de gens à vouloir établir partout et toujours une égalité absolue, alors qu'il y a tant d'inégalités que rien ne saurait faire disparaître : les unes congénitales, comme l'intelligence ; les autres acquises, et légitimement acquises par l'éducation, l'instruction, le travail et l'étude. Individuellement, nos députés et nos sénateurs resteront convaincus que la conservation du volontariat est nécessaire, si l'on veut maintenir la France au rang qu'elle doit occuper dans les sciences, les lettres, les arts et l'industrie ; collectivement, ils n'oseront, par leurs votes, heurter les opinions de leurs électeurs, de cette grande majorité de gens illettrés, incapables de juger ces graves questions, incapables même de soupçonner qu'elles existent, et pour lesquels toute inégalité paraît un attentat à leurs droits, une souveraine injustice, alors même qu'elle est commandée par le juste intérêt de la nation tout entière. J'ai donc la conviction profonde que la chambre condamnera le volontariat pour ne pas s'aliéner les suffrages de l'ignorance populaire, et que le sénat ne voudra pas, en résistant aux calculs électoraux des députés, paraître se faire le défenseur de ce qu'on appelle les privilégiés, alors même que ces privilégiés sont ceux de l'intelligence et de la science acquise.

Un accord est, dit-on, intervenu entre les ministres de la guerre et de l'instruction publique. En vertu de cet accord, cinq cents jeunes gens échapperaient plus ou moins, chaque année, aux rigueurs du service de trois ans et recevraient des facilités pour continuer leurs études. Cette exception est absolument illusoire. On peut évaluer à cinq mille par an les jeunes gens qui, en France, entrent dans les diverses branches de l'enseignement supérieur : médecine, droit, lettres, sciences, beaux-arts. Notre Faculté de médecine de Paris compte à elle seule, chaque année, cinq cents élèves nouveaux ; sur ce nombre, cinquante environ pourront bénéficier de la concession faite au grand-maître de l'Université par le chef de l'armée, puisque les cinq cents exceptions portent sur la totalité des élèves de toutes les facultés, de toutes les écoles d'enseignement supérieur. Cette sélection se fera nécessairement à vingt ans, et par conséquent à un âge où, nos élèves en médecine étant encore au début de leurs études, il nous sera complètement impossible de connaître leur valeur réelle et de soupçonner leur valeur future. Les notes d'examen ne pourront nous guider, puisqu'à vingt ans nos étudians n'ont encore subi aucun examen spécial à la médecine. Quant à procéder par voie de concours, on ne saurait y songer, car il y a impossibilité absolue à instituer tous les ans un concours sérieux entre cinq cents candidats, dans une même faculté, devant un même jury.

Cet accord n'est qu'un leurre, un trompe-l'œil; il semble que l'on veuille faire croire que les cinq cents élus suffiront à maintenir à sa hauteur notre instruction supérieure, et à neutraliser l'atteinte profonde portée par le projet de loi. L'inégalité paraît condamnable, contraire à tous les droits quand elle s'étend à cinq mille jeunes gens; croit-on qu'elle cessera de l'être parce qu'on l'aura restreinte à cinq cents d'entre eux? En réalité, on ne fera que rendre cette inégalité plus choquante; car, au lieu de respecter celle qui existe forcément entre des jeunes gens illettrés et des jeunes gens instruits, on l'instituera cette fois entre des jeunes gens absolument égaux en droits, puisqu'ils possèdent les mêmes titres universitaires.

La raison ne peut rien contre la passion. Si donc j'essaie d'intervenir dans ce débat, ce n'est pas pour défendre l'institution générale du volontariat; elle me paraît condamnée devant le parlement, ce juge suprême, au nom de ce qui est pour lui le plus puissant de tous les intérêts : l'intérêt électoral. Je ne veux envisager la question qu'au point de vue des intérêts de l'armée, qui sont les intérêts les plus chers de la France. Médecin, je veux montrer que ces intérêts exigent qu'on accorde aux étudians en médecine des facilités d'études que ne comporte pas la loi militaire; je veux montrer surtout que cette loi, telle qu'elle est conçue, ne peut donner à l'armée active, en temps de guerre, qu'un service médical insuffisant comme qualité; je veux montrer, enfin, qu'au lieu de créer l'homogénéité du service médical, elle crée sûrement des conflits permanens entre l'élément médical militaire et les médecins civils mobilisés, temporairement incorporés dans l'armée. J'examinerai successivement ces deux parties de la question; voyons d'abord la première.

I.

L'article 38 de la nouvelle loi militaire établit que tout Français de 20 à 30 ans fait partie de l'armée active ou de sa réserve; de 30 à 40 ans, de l'armée territoriale ou de la réserve de cette armée; par conséquent, à vingt-neuf ans révolus, les médecins, comme tous les citoyens français, passent de droit dans l'armée territoriale et sont incorporés dans cette seconde portion de l'armée.

Il est facile de voir que, d'après cette organisation, la mobilisation donnera au service médical de l'armée active environ dix mille médecins civils; mais cette armée, qui livrera des batailles, qui aura des milliers de blessés à relever, à secourir, à

opérer, à soigner, à hospitaliser, ne recevra que des médecins âgés de moins de trente ans. Or, comme on n'est en général docteur en médecine qu'à vingt-six ans, le service médical de l'armée active recevra des milliers d'étudians en médecine qui ne pourront être utilisés que comme infirmiers de visite, et à peine trois contingens annuels de jeunes docteurs n'ayant pas encore le savoir que donne seule l'expérience.

Au contraire, les dix contingens de l'armée territoriale se composeront en totalité de l'élite des médecins soumis à la loi militaire, de médecins qui auront, par la pratique professionnelle, fortifié les connaissances acquises, dans leur jeunesse, à l'école et à l'hôpital. Ces médecins, beaucoup plus capables de rendre de réels services, étant, en raison de leur âge, incorporés dans l'armée territoriale, seront perdus pour l'armée active et en partie inutilisés, car ce n'est qu'en cas de dure nécessité que l'armée territoriale deviendra armée de première ligne. Une pareille organisation ne saurait être conservée.

Il est vrai que le nouveau règlement sur le service de santé en campagne, établi par le décret du 25 août 1884, ne paraît tenir aucun compte de cette distinction entre l'armée active et l'armée territoriale. L'article 7 énumère le personnel qui concourt à l'exécution du service. Dans les *corps de troupe*, c'est-à-dire dans les régimens, nous ne trouvons que les médecins du cadre actif et de réserve; mais, dans les *formations sanitaires*, le personnel comprend « des médecins et des pharmaciens du cadre actif et de réserve, *ainsi que de l'armée territoriale*. » Or, sous le nom de formations sanitaires, figurent les *ambulances de champ de bataille* et les *hôpitaux de campagne* destinés à se substituer aux ambulances dans la soirée, ou au plus tard dès le lendemain du combat. Les ambulances et hôpitaux de campagne appartenant essentiellement à l'armée active, c'est donc d'une manière absolument illégale que le règlement sur le service de santé en campagne fait figurer les médecins de la territoriale dans l'armée de première ligne, conjointement avec ceux de l'armée active.

Pourquoi a-t-on fait, d'après l'âge, une distinction entre ces deux grandes divisions de l'armée? C'est qu'on a jugé que, dans l'intérêt même du pays, il ne fallait pas exposer les hommes de 30 à 40 ans, pour la plupart mariés et pères de famille, aux mêmes fatigues, aux mêmes dangers que les jeunes gens de 20 à 30 ans; l'article 145 de la loi militaire établit que, en cas de mobilisation et de nécessité, « des militaires de l'armée active et de la réserve peuvent être employés dans les corps de troupe ou services de l'armée territoriale, » mais la loi n'établit pas et ne pouvait établir la réci-

procité. Puisqu'elle ne permet pas de prendre individuellement un soldat quelconque de la territoriale pour l'incorporer dans l'armée active, on ne pourrait, sans violer à la fois la loi et le droit, prendre individuellement ou collectivement des médecins de la territoriale pour les incorporer dans l'armée active. Je sais bien que beaucoup de personnes se diront : le médecin des ambulances n'est pas exposé au feu de l'ennemi. On peut tout d'abord leur répondre qu'elles se trompent, car nous ne sommes plus au temps des armes et des canons à courte portée (1). Laissons de côté cette raison, qui importe peu. Quand le pays en a besoin, le médecin comme le soldat donne sa vie à la patrie ; mais ce qui importe dans une loi, c'est le respect des droits de chacun, et ces droits ne seraient pas respectés si, pour les médecins, seuls entre tous les citoyens, on supprimait purement et simplement, *et sans compensations suffisantes*, la distinction entre le service de la territoriale et celui de l'armée active.

Je dois aussi, dans le même ordre d'idées, signaler la possibilité de l'interprétation abusive des articles 146 et 198 de la nouvelle loi organique. L'article 146 est ainsi conçu : « En cas de mobilisation, les *unités* de l'armée territoriale peuvent être affectées à la garnison des places fortes, aux postes et lignes d'étapes, à la défense des côtes, des points stratégiques ; elles peuvent être aussi formées en brigades, divisions et corps d'armée destinés à tenir campagne. Enfin, elles peuvent être détachées pour faire partie de l'armée active. » L'article 198 se prête mieux encore à un abus d'interprétation : « Indépendamment des unités territoriales (infanterie, cavalerie, artillerie, génie, train) visées dans les deux articles précédens, le ministre de la guerre peut utiliser, suivant les besoins de la mobilisation, les ressources fournies par l'armée territoriale *pour constituer d'autres unités*. »

Certes, pour les législateurs qui auront à voter ces articles, à ce mot d'*unités* se rattachant l'idée de bataillons, de régimens, de brigades, etc., ils n'hésiteront pas à les voter, puisque les circonstances peuvent être telles que cette incorporation à l'armée active, d'un nombre plus ou moins grand d'unités de l'armée territoriale, s'impose comme une nécessité de la défense nationale. Toutefois, la dernière phrase de l'article 146, rapprochée de l'article 198 et du texte de l'article 7 du règlement sur le service de santé, cache

(1) Dans la dernière guerre, celle de Turquie, 1877-78, la mortalité par 1,000 hommes d'effectif a été de 108 pour le génie, 92 pour l'infanterie, 86 pour l'artillerie ; elle a été de 136 par 1,000 pour le personnel des ambulances volantes de division, de 212 par 1,000 pour le personnel des hôpitaux temporaires, au total de 174 pour 1,000, presque le triple de la mortalité moyenne des combattans. C'est qu'aujourd'hui, au danger du feu de l'ennemi, se joint comme par le passé celui des épidémies.

un véritable piège, puisqu'il suffirait de regarder comme des unités les *formations sanitaires*, de les constituer dans l'armée territoriale, en vertu de l'article 198, pour se donner le droit, de par l'article 146, de les faire passer dans l'armée active. Je dis que c'est un piège, car le projet de loi n'a pas osé formuler nettement ces dispositions ; il ne l'a pas osé parce qu'il pouvait craindre que cette violation du droit ne fût pas consacrée par le vote du parlement. Si les droits de tous les citoyens sont également respectés par la loi, ce qui doit être, les médecins âgés de plus de vingt-neuf ans ne pourront figurer dans l'armée active qu'avec la partie de l'armée territoriale à laquelle ils appartiennent, et l'on ne pourrait sans violer leurs droits les incorporer dans la première portion de l'armée. On fait partie de l'armée active en raison de son âge et non en raison de la profession qu'on exerce. S'il est de l'intérêt de l'armée que les médecins âgés de plus de vingt-neuf ans et appartenant à la territoriale soient appelés, en temps de guerre, à faire partie de l'armée active, il faut que la loi le dise nettement et que la bonne foi du parlement ne soit pas surprise.

Je veux montrer que l'intérêt de l'armée exige absolument cette extension de la durée du service actif. La distinction entre l'armée active et la territoriale est très facile pour ce qui concerne les unités tactiques. Une division de l'armée territoriale forme une unité distincte qui peut servir de réserve à l'armée active, couvrir une place forte, etc., en un mot avoir un rôle, sinon indépendant, du moins distinct. Pour le service médical rien de pareil. Il commence sur le champ de bataille derrière les tirailleurs, se continue par les ambulances divisionnaires et les hôpitaux de campagne, se prolonge sans interruption par les trains d'évacuation et les hôpitaux d'étapes, pour se terminer au cœur même du pays dans les hôpitaux permanens des villes placées à proximité des voies ferrées aboutissant au théâtre de la guerre. C'est un tout continu, un seul et même service, c'est une longue chaîne dont le blessé ou le malade, suivant la gravité de son état et s'il est transportable, parcourt les divers anneaux, et il n'est guère possible d'établir la limite où cessera d'agir le médecin de la territoriale, où commencera l'action du médecin de l'armée active. Il faut donc l'unification du service médical et la suppression de la distinction entre les deux ordres de contingent. D'autre part, je veux démontrer que l'équité aussi bien que l'intérêt de l'armée exigent qu'en échange de ce surcroît de charges, les médecins reçoivent des avantages sérieux tout autres que ceux qui leur sont attribués par le projet de loi.

L'armée n'a pas seulement besoin de combattans, dont le recru-

tement et l'éducation sont toujours assez faciles; elle a besoin, pour quelques-uns de ses services spéciaux : génie, intendance, télégraphe, chemins de fer, etc., d'hommes ayant acquis, en dehors d'elle, des connaissances techniques. Parmi ces services figure, en première ligne, la médecine militaire. Si l'armée, en cas de mobilisation, veut avoir pour ses services spéciaux des hommes possédant des connaissances spéciales, il faut qu'elle apporte dans leur recrutement des conditions particulières, qu'elle leur fasse même des avantages spéciaux en rapport avec la spécialisation et l'importance de leur concours. Cela est d'autant plus juste que ces connaissances techniques qu'ils mettent à la disposition de l'armée et au service de la patrie, ce n'est pas l'éducation militaire qui les leur a données; ils les ont acquises par un travail personnel, par des études personnelles, par des sacrifices pécuniaires personnels. D'un autre côté, c'est aller contre l'intérêt même de l'armée que de concevoir une loi militaire qui, sous le prétexte d'une égalité qui heureusement n'existe pas, empêcherait les étudians en médecine d'acquérir ces connaissances dont l'armée aura besoin plus tard.

Peut-on concilier ces intérêts de l'armée d'une part, ceux de l'enseignement supérieur d'autre part? Je le crois, et je veux essayer de le démontrer. Toutefois, avant d'entrer dans le détail, je résumerai d'une manière générale ma démonstration, en me supposant revenu à l'âge éloigné où j'étais encore étudiant en médecine et en disant au ministre de la guerre, représentant l'armée et les intérêts militaires de la France : « J'ai besoin que vous me laissiez la possibilité et la liberté de faire de bonnes études médicales, et votre nouvelle loi m'en empêche. Vous, de votre côté, lorsque j'aurai plus de trente ans, vous aurez besoin de moi, non pas seulement dans la territoriale, mais dans l'armée active. Donnant donnant! Laissez-moi aujourd'hui la liberté de faire mes études; moi, je renoncerai pour plus tard au bénéfice de l'âge, et alors que j'aurai, de par votre loi, le droit d'être dans la territoriale, je resterai à votre disposition, comme si j'avais moins de trente ans, et vous m'emploierez, si vous le jugez nécessaire ou utile, dans les ambulances de l'armée active. »

Arrivons maintenant aux détails. On ne manquera pas d'objecter que l'article 23 du projet de loi accorde aux élèves des facultés de l'état, et par conséquent aux étudians en médecine comme aux étudians en droit, un troisième et même un quatrième sursis d'une année, et que, de plus, les docteurs en médecine, après une année de service actif dans un corps de troupe, peuvent être nommés aides-majors de troisième classe de réserve et renvoyés dans leurs foyers. Cette concession est insuffisante et illusoire. Ainsi que je l'ai

dit plus haut, la plupart de nos élèves ne sont encore, à vingt-quatre ans, qu'à la période des examens, ils ne sont pas encore docteurs. Les meilleurs d'entre eux, nos internes des hôpitaux de Paris, ne sont même docteurs que beaucoup plus tard, puisqu'ils n'arrivent à l'internat, au plus tôt, qu'à leur quatrième année d'études, et que pendant leur internat, qui dure quatre ans, ils n'ont pas le droit, sous peine d'être déclarés démissionnaires, de se faire recevoir docteurs. Limiter le maximum de sursis à quatre ans, c'est, d'une part, détruire l'internat de nos hôpitaux, cette pépinière de l'élite des médecins français; c'est, d'autre part, engager les autres élèves à faire hâtivement leurs études, c'est-à-dire à les faire incomplètes, afin d'être docteurs en temps utile pour profiter du quatrième sursis.

Ce n'est pas jusqu'à vingt-quatre ans, c'est jusqu'à vingt-six ans *révolus*, au moins, qu'il faut prolonger le sursis. C'est ce qui a été fait en Allemagne, et si, dans cette étude, je citerai souvent la loi allemande, c'est que cette loi, excellente dans ses effets, est le résultat d'une longue et sérieuse expérience.

L'article 152 de l'ordonnance du 9 décembre 1858 (*Die Militär-Ersatz-Instruction für die Preussischen Staaten*) fixait au 1er octobre de l'année dans laquelle ils accomplissaient leur vingt-troisième année le sursis accordé aux médecins volontaires d'un an; mais il autorisait l'autorité supérieure de la province (*oberen Provinzial-Behörden*) à prolonger ce sursis jusqu'à l'âge de vingt-sept ans accomplis. Au-delà, il fallait une autorisation ministérielle. Cette faculté de prolonger le sursis fut retirée par l'article 5 du *Verordnung über die Organisation des Sanitäts-Corps* du 6 février 1873, ainsi conçu : « Les élèves médecins qui font leurs études dans les universités peuvent satisfaire au service militaire, soit en servant exclusivement dans le rang (*mit der Waffe*) dans un corps de troupe de leur choix; soit en servant six mois dans le rang, puis, après avoir obtenu le diplôme professionnel, en servant les six autres mois comme médecins (1). »

« Le service de six mois dans le rang peut être fait par eux dans chacun des semestres de leur scolarité. Ceux qui s'engagent à faire les six autres mois en qualité de médecins, après qu'ils au-

(1) En Allemagne, le titre de docteur en médecine que confèrent les universités, après des examens analogues aux nôtres, est un titre universitaire qui ne donne pas le droit d'exercer la médecine. Pour exercer la profession médicale, il faut passer devant des jurys spéciaux, dont les membres sont désignés par le ministre de l'instruction publique, des cultes et des affaires médicales, un examen spécial, constitué par des épreuves sérieuses, dit examen d'état (*Staats-Prüfung*). Ce n'est que par cet examen qu'on acquiert le titre professionnel de médecin praticien (*Arzt*).

ront obtenu le diplôme professionnel, ont droit, par ce fait, à un sursis jusqu'à vingt-trois ans révolus. »

Il ne fallut pas longtemps pour qu'on s'aperçût que ce sursis était absolument insuffisant, et, deux mois plus tard, cette question fut définitivement réglée par l'article 82 d'un arrêté du 12 avril 1873, paru dans le n° 12 du *Journal militaire :* « En ce qui concerne la période de service qui reste à faire pour compléter les obligations du service actif, il peut être, une fois pour toutes, sursis à l'entrée au service jusqu'au 1er octobre de l'année où l'intéressé accomplit sa vingt-sixième année. Un sursis plus considérable ne peut être accordé que par le commandement-général et pour un an seulement. »

J'ajoute que l'article 11 prévoit les défaillances : « Quand, pendant la durée de leur sursis, les élèves médecins n'ont pas obtenu le diplôme professionnel (*Arzt*), ou s'ils ont renoncé aux études médicales, ils doivent compléter leur temps de service en servant dans le rang, puis ils sont mis en position de congé (*Beurlaubtenstand*) comme soldats. »

En résumé, depuis 1858 et surtout depuis 1873, le sursis pour les étudians en médecine est prolongé jusqu'à vingt-six ans révolus. Il doit en être de même en France, parce que c'est une nécessité pour les études médicales.

On a pu remarquer que, dans ces différens articles, il est parlé de la division du service en deux périodes : l'une qui est faite dans le rang, comme soldat ; l'autre qui est faite comme médecin. Une explication est d'autant plus nécessaire qu'il se présente ici une question importante sur laquelle je désire appeler l'attention. L'ordonnance prussienne du 9 décembre 1858 permettait aux étudians en médecine de ne pas servir comme soldats et de faire toute leur année de volontariat comme médecins, après qu'ils avaient obtenu le diplôme professionnel. On est en droit de supposer que l'expérience de la guerre de 1870 a montré que les étudians en médecine et les jeunes médecins, appelés par la mobilisation à prendre rang dans le service de santé, avaient laissé à désirer sous le rapport de la discipline et de l'esprit militaire. En effet, l'article 5 de l'ordonnance du 6 février 1873, que j'ai cité plus haut, leur impose, au début de leurs études, six mois de service dans le rang. Une autre ordonnance du 9 avril 1873, complétant la première, s'exprime ainsi : « Avec la publication de cette ordonnance cesse, sans exception, la faculté accordée jusqu'à présent aux élèves médecins de satisfaire à leurs obligations militaires en servant exclusivement comme médecins, pendant toute la durée de leur volontariat d'un an.

« Peuvent seuls être admis, comme médecins, au service volontaire d'un an, les jeunes gens ayant servi six mois dans le rang et en mesure de produire le certificat de service désigné au paragraphe *h*. (Certificat de leurs chefs militaires attestant leur bonne conduite, leur zèle et leur instruction militaire.) Faute de pouvoir produire ce certificat, ils servent dans le rang pendant les six mois qu'ils doivent encore passer au service actif. »

Ce qui est absolument caractéristique, c'est que les élèves des écoles spéciales de médecine militaire, bien que soumis dans ces écoles à des habitudes de discipline, sont obligés, comme tous les étudians en médecine, de faire six mois de service dans le rang. (Ordonnance du 6 février 1873.) Ceux qui n'obtiennent pas leur certificat de bon service comme soldats peuvent être renvoyés de l'école. Enfin, l'ordonnance du 9 avril 1873 spécifie que « ces écoles mettent leurs élèves à la disposition du général commandant le corps de la garde pour qu'ils y reçoivent pendant six mois l'instruction militaire. »

Nous devons imiter encore sur ce point l'exemple de l'Allemagne. Il faut que tous nos jeunes gens, sans aucune exception en vue d'une carrière future, soient incorporés dans le rang pendant six mois. La discipline est la première de toutes les vertus du soldat; on ne l'acquiert que lorsqu'on est encore jeune. S'il n'y a pas de bonne administration sans l'application de ce principe, si peu appliqué en France : *the right man, in the right place*; il n'y a pas d'armée possible sans l'application stricte, absolue de ce second principe : *Un chef qui commande, des subordonnés qui obéissent.* Or, quand on entre au service à l'âge de vingt-quatre ans, ainsi que le concède l'article 23 de notre loi militaire, après avoir fait des études qui mènent à l'indépendance de l'esprit et du caractère, — indépendance si nécessaire en science, — on ne sait plus prendre cet esprit de discipline et de subordination qui fait respecter dans ses chefs, non l'homme et sa valeur personnelle, mais le grade qu'il possède et l'autorité que donne ce grade. L'élève en médecine est plus que tout autre jaloux de son indépendance, et s'il est temporairement appelé à servir dans l'armée, il est quelque peu réfractaire à la discipline. Je suis donc absolument convaincu, et je me permets d'ajouter, par expérience, que nous devons imiter la loi militaire allemande et imposer à tous six mois de service comme soldats, et quand je dis comme soldats, ce n'est pas comme infirmiers ou soldats d'administration, c'est, comme disent les Allemands : *mit der Waffe*, avec le fusil, le mousqueton ou le sabre du fantassin, du cavalier ou de l'artilleur. Avec la faculté de devancer l'appel et de faire, à partir de dix-huit ans, ces six mois de service, il n'y a au-

cun obstacle sérieux apporté aux études, il y a même un avantage au point de vue du développement physique, et je dirai même du développement moral. C'est le lycée qui finit, c'est la vie réelle, la vie individuelle qui commence.

Il est encore une autre question qui ne figure pas dans la loi militaire et sur laquelle je dois attirer l'attention. En temps de guerre, il vaut mieux un médecin de plus qu'un soldat ou même qu'un officier de plus. En Allemagne, l'élève en médecine est libre de renoncer à l'avantage de ne faire que six mois de service comme soldat et six mois comme médecin. Il peut, comme tous ses concitoyens, remplissant les conditions voulues, faire tout son volontariat comme soldat, et, son année écoulée, être mis en position de congé comme officier de réserve. Or, en cas de mobilisation, cette faculté d'option semble disparaître. L'ordonnance du 12 avril 1873 établit que « les étudians en médecine et les médecins de tout ordre appartenant au service actif ou placés en position de congé sont, en cas de mobilisation, incorporés dans le corps de santé. » (Article 1er.)

« Quand des officiers ou des soldats en position de congé et n'appartenant pas au corps de santé militaire acquièrent le diplôme de médecin praticien (*Arzt*), ils doivent en avertir sans retard le commandement de la circonscription de landwehr à laquelle ils appartiennent... Leur nouvelle qualité doit être mentionnée sur les pièces personnelles et sur les contrôles (article 13). » Le commandant de la circonscription de landwehr doit, au 1er décembre de chaque année, établir la liste nominative des médecins diplômés qui figurent sur les contrôles et qui n'appartiennent pas au corps de santé militaire. Les listes doivent parvenir au commandement général le 15 décembre (article 14). »

Une disposition semblable doit être inscrite dans la loi militaire. C'est l'autorité militaire qui, suivant les besoins de l'armée ou les aptitudes professionnelles qu'elle suppose chez le jeune soldat, l'incorpore dans l'infanterie, la cavalerie, le train des équipages. L'état a donc le droit d'exiger qu'en cas de guerre le docteur en médecine serve dans le corps de santé, parce qu'il sera plus utile au pays comme médecin que comme soldat et même comme officier de la réserve ou de l'armée territoriale.

En résumé, l'organisation du service médical, en temps de guerre, ne comporte pas la distinction entre l'armée active et la territoriale, parce que ce service est un tout continu, commun aux deux ordres d'armées, et parce que cette distinction appliquée aux médecins civils mobilisés priverait l'armée active de la meilleure partie du contingent médical. La suppression de cette distinction doit être compensée par des avantages. D'un autre côté, si l'armée

veut avoir des médecins instruits, il faut qu'elle leur donne, dans son intérêt même, toutes facilités pour faire leurs études. Si donc l'on supprime l'institution générale du volontariat, elle doit être rétablie, sous une autre forme, pour la totalité des élèves en médecine.

Puisque le médecin sert en cette qualité, en cas de mobilisation et de guerre, c'est comme médecin qu'il doit faire son apprentissage militaire, et comme les études médicales ne sont pas terminées avant l'âge de vingt-six ans, le sursis de départ doit être prolongé jusqu'à cet âge. Une année suffit à connaître ce qu'a de spécial le service médical militaire, la durée du service imposé aux jeunes médecins ne doit être que d'une année, dont six mois dans un hôpital militaire et six mois dans un corps de troupe. En cas de mobilisation, les étudians en cours d'études servent en qualité d'infirmiers de visite, chargés des pansemens : toutefois les internes des hôpitaux nommés au concours, les élèves ayant passé les trois premiers examens devraient, après avoir subi un examen spécial, pouvoir être admis comme médecins auxiliaires.

II.

J'ai dit que la loi militaire, au lieu de créer l'homogénéité du service médical, crée sûrement des conflits permanens entre l'élément médical militaire et les médecins civils mobilisés, temporairement incorporés dans l'armée. Il est malheureusement facile de le démontrer.

En cas de mobilisation et de guerre, il faut mélanger au cadre permanent de quatorze cents médecins militaires douze ou treize mille médecins civils ou étudians en médecine (1). Or, il ne s'agit pas ici de simples soldats qu'on encadre dans un corps d'officiers ou de sous-officiers, puisque le service de santé, dans sa partie essentielle, ne comprend que des docteurs en médecine qui tous, qu'ils soient mobilisés ou en service permanent, ont rang d'officiers. Il ne s'agit pas davantage d'officiers d'infanterie, de cavalerie, d'artillerie, etc., auxquels viennent s'adjoindre en temps de

(1) Pendant l'année scolaire 1885-86, nos facultés de médecine ont conféré 539 diplômes de docteur, 120 officiers de santé ont été reçus : 48 par les facultés, 11 par les écoles de plein exercice, 61 par les écoles préparatoires, soit, pour une seule année, 659 diplômes donnant droit d'exercer. Par conséquent, la mobilisation des dix contingens de l'armée territoriale adjoindrait à la médecine militaire environ 5,400 docteurs et 1,200 officiers de santé, auxquels il faut ajouter un nombre au moins égal de docteurs et d'étudians en médecine appartenant à l'armée active ou à sa réserve. C'est donc un total de plus de 13,000 médecins civils, incorporés aux 1,400 médecins militaires de profession.

guerre des officiers de réserve. Dans l'armée combattante, il n'y a aucune parité entre ces deux ordres d'officiers. Les premiers font de l'état militaire leur unique carrière; ils font de l'art militaire à tous ses degrés le sujet constant de leurs préoccupations, de leurs études, ils vivent au milieu de leurs soldats et le régiment est leur famille. Les seconds, à l'exception des officiers retraités nommés lieutenans ou sous-lieutenans de réserve, après quelques années de service dans l'armée active, ont quitté l'état militaire pour exercer les professions les plus diverses, et c'est à l'exercice de ces professions qu'ils consacrent leurs principales préoccupations. Il y a donc une très grande différence d'instruction technique, de savoir spécial, d'expérience entre les uns et les autres, et il est tout naturel que les officiers de la carrière forment presque exclusivement le contingent des hauts grades, tandis que les officiers de réserve sont, pour la plupart, confinés dans les grades inférieurs.

Pour la médecine, les conditions sont absolument différentes. Médecins militaires et médecins civils suivent la même carrière. Pendant la paix, ils acquièrent auprès du lit de leurs malades, qu'ils soient soldats ou ouvriers, les mêmes connaissances pratiques, et ils fortifient ces connaissances techniques par la lecture des mêmes livres scientifiques. Pendant la guerre, les uns et les autres appliquent aux blessés et aux malades des connaissances identiques acquises pendant la paix. S'ils diffèrent entre eux, ce ne saurait être par le grade militaire, qui n'est rien, ou par l'ancienneté, qui est peu de chose en médecine, c'est par la science et l'instruction pratique qui seules font la valeur plus ou moins grande du médecin.

En cas de mobilisation, la situation de l'officier de troupe doit être en rapport avec ses capacités militaires; la situation du médecin, dans l'armée mobilisée, doit être, avant tout, en rapport avec sa valeur médicale. L'organisation de la médecine militaire en temps de guerre soulève donc un problème fort difficile à résoudre. La loi militaire l'a résolu d'une manière des plus simples. D'après elle, le médecin civil, quelles que soient sa situation dans le monde scientifique, l'importance de ses travaux, sa valeur personnelle comme médecin, quelle que soit même sa position officielle dans la carrière civile, ne sera rien ou ne sera que peu de chose dans l'armée mobilisée, et il n'y occupera que les situations les plus infimes. Quant au médecin militaire, quelque inconnu qu'il puisse être dans la science, quelque négative que puisse être sa valeur médicale, il dominera, commandera, dirigera des médecins qui, tout en étant médecins civils, lui seront parfois absolument supérieurs en connaissances théoriques et pratiques, en valeur scientifique et professionnelle.

Quand on lit l'article 275 de la loi organique militaire, le premier sentiment est l'étonnement, puisque aujourd'hui encore des médecins des hôpitaux, des agrégés ont le grade de médecin-major de première classe de réserve. L'étonnement ne tarde pas à faire place à l'indignation. Cet article est une injure qui nous est faite, à nous professeurs titulaires de la faculté de médecine, à nous chirurgiens des hôpitaux de Paris, à nous les représentans de la science française, et ce qu'il y a de grave et de profondément triste, c'est que cette injure nous soit faite dans un document officiel, dans un projet de loi présenté devant une chambre française, par la plus haute autorité du pays. Voici cet article :

Article 275. — « Les médecins de réserve pourront être promus aux grades de médecin aide-major de deuxième et de première classe (lieutenant) et de médecin-major de deuxième classe (capitaine), dès qu'ils auront l'ancienneté de grade exigée par la présente loi pour la nomination au grade supérieur, *s'ils appartiennent à l'une des catégories suivantes : 1° professeur titulaire ou agrégé dans les facultés de médecine,* les facultés mixtes, les écoles supérieures de pharmacie et les écoles de médecine ; 2° médecins ou chirurgiens des hôpitaux *des villes où les emplois sont donnés au concours.* La durée du stage est réduite à six semaines pour le personnel des officiers du service de santé appartenant aux catégories mentionnées ci-dessus. »

Ainsi, les collègues, les successeurs des Velpeau, des Nélaton, les hommes qui, par leur mérite établi par les concours et consacré en dernier lieu par l'élection de leurs pairs, tiennent légitimement la situation la plus élevée dans la médecine française, s'ils sont arrivés de très bonne heure et par un mérite exceptionnel à cette haute situation, ou s'ils veulent, en temps de guerre et quoique exempts par l'âge, consacrer leurs fatigues, leur zèle et leur savoir au salut de nos blessés, ceux-là auront le grade d'aide-major de deuxième classe (lieutenant en second) et, pourvu qu'ils aient l'ancienneté de grade, ils pourront s'élever jusqu'à la situation modeste de médecin-major de deuxième classe (capitaine) ; mais ils ne pourront dépasser ce grade, et ils auront au-dessus d'eux des majors de première classe, des principaux de deuxième et de première classe, des inspecteurs du service de santé. Il en sera de même des médecins et des chirurgiens des hôpitaux de Paris, des agrégés de notre faculté de médecine, eux, les jeunes maîtres de la science, eux qui sont l'honneur de la médecine et de la chirurgie françaises, et supérieurs en savoir, en expérience clinique, en valeur scientifique à tout ce que pourrait leur opposer, sauf sept ou huit exceptions, la médecine militaire tout entière. Un seul mot fera comprendre la portée de la loi française et justifiera notre in-

dignation. Cette loi offre libéralement aux professeurs titulaires de la faculté de médecine de Paris, comme le grade le plus élevé auquel ils puissent prétendre, celui de médecin-major de deuxième classe et le rang de *capitaine*; la loi allemande donne à nos collègues le grade et le titre de *chirurgien-général*. Voilà ce qu'on appelle organiser les services de l'armée!

Quand on voit le conseil de santé édicter, ou du moins accepter de pareilles choses (1), on est en droit de dire à nos confrères de l'armée : Pendant vingt ans, nous avons lutté pour vous émanciper du joug de l'intendance, parce que votre subordination, en stérilisant tous vos efforts, était contraire à l'intérêt de l'armée, au salut de nos soldats. Personnellement, je n'ai jamais oublié que j'avais été des vôtres au début de ma carrière, et par mon livre sur *la Chirurgie militaire*, par mes articles dans cette *Revue* et dans d'autres, j'ai lutté pour votre indépendance. J'ai eu, vous l'avez reconnu, une grande part dans le succès de cette campagne; cela me donne le droit de vous dire, aujourd'hui que vous êtes libres. Vous voulez vous servir de votre liberté pour faire peser sur vos confrères civils un joug plus lourd encore que celui que l'intendance faisait peser sur vous, car il est plus préjudiciable au salut des malades et des blessés. Cela ne doit pas être, cela ne sera pas! *Cuique suum*. A chacun suivant son mérite, à chacun suivant sa valeur personnelle. Ce sont nos fils qui constituent l'armée. En donnant leur vie, leur sang à la patrie, ils ne font que leur devoir; mais nous voulons que ceux qui seront appelés à les soigner, en cas de maladie ou de blessures, soient les plus capables; peu nous importe qu'ils soient civils ou militaires. En médecine, ce n'est pas le port permanent d'un pantalon rouge qui fait le talent et l'expérience.

Il ne faut pas que les gens du monde, ignorant l'état vrai des choses, se laissent prendre à cet argument que, le médecin militaire, en sa qualité de militaire, connaissant mieux les blessures par armes de guerre que le médecin civil, il est logique, il est naturel de lui donner la direction du traitement. Il est facile de montrer à quel point cet argument est faux. Dix-sept ans se sont passés depuis la fin de la guerre; par conséquent, les médecins militaires, entrés au corps depuis cette époque, n'ont pas plus d'expérience sur ce point que les médecins civils. Je vais plus loin, j'ajoute qu'ils en ont moins, et il est facile de le montrer. En temps de paix, les plaies par armes à feu ne résultent guère que de crimes ou de suicides; crimes et suicides sont absolument exceptionnels

(1) Il est juste de dire qu'on nous affirme que le conseil de santé n'a pas été consulté sur le projet de loi.

dans l'armée, mais ils sont malheureusement fréquens dans la population civile, et il est assez rare qu'on puisse, à un moment quelconque, visiter un de nos grands services hospitaliers sans y rencontrer quelque blessé par armes à feu. En 1870, tous ou presque tous nous avons fait partie du service de santé de l'armée ou des ambulances, et par conséquent civils et militaires ayant plus de dix-sept ans d'études ou de pratique médicale ont été à la même école. Enfin, la dernière guerre avant 1870 ayant été la campagne d'Italie, ceux qui l'ont faite, ceux que j'y ai rencontrés ont au moins mon âge, et ceux-là sont morts ou, sauf de rares exceptions pour les plus jeunes d'alors, ils ont quitté par la retraite la médecine militaire. La connaissance des plaies par armes à feu n'est donc pas l'apanage des médecins militaires. Il y a plus : en France, grâce, malheureusement, à nos guerres civiles, ce n'est pas à des médecins militaires, c'est à des chirurgiens civils que nous devons les plus importans progrès dans l'étude et le traitement des plaies par armes à feu. Hors de France, et à l'époque contemporaine, c'est à la chirurgie américaine, entièrement composée de médecins civils, que nous devons les admirables travaux qu'a provoqués la guerre de la sécession.

La préoccupation de primer toujours et partout le médecin civil, en cas de mobilisation, se retrouve dans toutes les parties de la loi organique. Lorsque les étudians en médecine se destinant à la carrière militaire ont été reçus docteurs à la faculté de médecine, ils entrent au Val-de-Grâce et, après une année, lorsqu'ils passent dans un régiment comme médecins, c'est avec le grade d'aide-major de troisième classe et le rang de sous-lieutenans. Deux ans après, au plus, s'ils n'ont pas démérité, ils sont, de par l'article 244 de la nouvelle loi, promus aides-majors de deuxième classe (lieutenans), et ils arrivent rapidement à la première classe, car le cadre ne comporte que 100 médecins de troisième classe, 100 de deuxième classe, 290 de première classe et 500 médecins-majors de deuxième classe. De telle sorte que le chiffre des médecins-majors de deuxième classe dépasse celui de tous les aides-majors réunis. Dans ces conditions, on ne reste pas longtemps, — et ce n'est pas un mal, — dans les grades inférieurs.

Lorsque les médecins de la carrière civile ont été reçus docteurs, ils entrent comme médecins dans un régiment pour y terminer leur temps de service ; mais, suivant l'article 23, « ils accomplissent leur service actif dans un corps de troupe comme *médecins auxiliaires.* » Comme tels, ces jeunes gens en possession des deux baccalauréats, du titre de docteur, déjà mûris par l'âge et l'étude, ont le grade de sous-officier (adjudant).

« Si, après une année de présence, dit encore l'article 23, ils sont

l'objet d'un rapport favorable de leurs chefs, ils sont nommés médecins aides-majors de troisième classe (sous-lieutenans) et renvoyés dans leurs foyers. » Ce sous-lieutenant, qui, par la pratique civile, par ses études ultérieures, a chance de devenir un médecin distingué, pourra-t-il du moins, comme couronnement de ses efforts, en se soumettant à des examens spéciaux, en servant temporairement dans un corps de troupe ou dans un hôpital, obtenir un grade plus élevé? En aucune façon. Il gardera jusqu'à quarante ans le grade le plus infime de la carrière, il restera jusqu'à quarante ans aide-major de troisième classe (sous-lieutenant). N'oublions pas, en effet, que l'étonnant article 275 ne permet à un médecin de réserve de s'élever au-delà du rang le plus inférieur que s'il est professeur titulaire ou agrégé d'une faculté de médecine, médecin ou chirurgien d'un hôpital *nommé au concours!* L'auteur ou les auteurs de la loi organique ignorent certainement, non pas seulement ce que c'est qu'un professeur titulaire ou agrégé de faculté, mais aussi qu'il n'y a que six facultés de médecine en France, que la plupart de leurs professeurs titulaires échappent par leur âge à la loi militaire, et que les villes où le recrutement des médecins des hôpitaux se fait par le concours sont, en dehors de Paris et de Lyon, extrêmement rares en France. Le résultat le plus net de la loi militaire est de reléguer tous les médecins civils dans le grade du médecin aide-major de troisième classe (sous-lieutenant), moyen aussi simple que facile de résoudre le difficile problème de l'organisation du service de santé, puisque en donnant le dernier rang de la hiérarchie aux médecins civils, on les soumet à la supériorité hiérarchique de tous les médecins militaires sans exception.

Ainsi, un médecin distingué, âgé de trente-neuf ans, médecin en chef d'un hôpital important, habitué depuis longtemps à la pratique professionnelle, ayant l'autorité légitime que donnent l'âge, le savoir, l'expérience, devra reconnaître pour chef un jeune docteur, sorti tout récemment du Val-de-Grâce, et qui n'aura jamais, sous sa responsabilité personnelle, soigné un seul malade. Voilà ce qu'on appelle organiser un service! Il n'était pas besoin de quinze ans de réflexion pour mettre au jour cette monstruosité. Qu'arrivera-t-il en cas de mobilisation? Il est facile de le prévoir et je vais le dire.

Les quatorze cents médecins militaires seront noyés sous l'afflux de douze à treize mille médecins civils, docteurs ou étudians en médecine appelés à l'activité. Ces médecins militaires auront la suprématie matérielle que leur donnent la loi et leur grade; ils n'auront pas l'autorité morale, sans laquelle il n'est pas d'autorité. L'un d'eux, et je ne prends pour exemple ni un médecin aide-major, ni même un chirurgien-major de première classe, l'un d'eux, dis-je, médecin

principal, a sous ses ordres comme subordonné, non pas un professeur titulaire de la faculté, mais un de nos agrégés, un de nos chirurgiens des hôpitaux. Que va-t-il arriver? Tous les médecins civils du service, temporairement militaires, se grouperont autour de ce subordonné, qui pourra n'être qu'aide-major de deuxième classe (lieutenant), mais qui a un nom dans la science, tandis que celui de son chef hiérarchique (lieutenant-colonel ou colonel) y est aussi inconnu que possible. Ils se grouperont autour de ce subordonné, les plus âgés parce qu'en science on ne reconnaît d'autre supériorité que celle du mérite, les plus jeunes parce que, dans ce médecin subalternisé de par la loi, ils retrouvent leur maître, celui qui, à l'école ou à l'hôpital, leur a enseigné ce qu'ils savent, tous parce qu'en regardant agir, en écoutant ce subalterne, ils continueront à recevoir les leçons d'un maître, à augmenter leurs connaissances. Il en sera de même du personnel inférieur, puisque la grande majorité des infirmiers de visite sera constituée par les étudians en médecine, appelés au service par la mobilisation. C'est déjà l'isolement du chef hiérarchique; mais ce n'est pas tout. Il arrivera fatalement, non pas une fois, mais dix fois, vingt fois, que le diagnostic porté par le supérieur sera fort différent de celui qu'aura porté l'inférieur et que celui de l'inférieur sera le diagnostic vrai. Il arrivera fatalement que l'opération proposée par le supérieur ne sera pas celle que l'inférieur, plus expérimenté, plus instruit, plus sagace, aurait cru convenable ou utile. Qu'on ne discute pas un ordre militaire donné par un chef militaire, rien de mieux; mais un diagnostic se discute, l'opportunité d'une opération se discute : qu'est-ce qu'une consultation médicale, sinon la discussion des symptômes et des indications thérapeutiques? Le personnel médical aura donc à chaque instant, au point de vue scientifique, à prendre parti pour l'un ou pour l'autre; combien de fois se rangera-t-il, en cas de divergence d'opinion, du côté du supérieur? Comment veut-on qu'un service marche dans ces conditions? Ne voit-on pas poindre à chaque instant des conflits d'amour-propre et même des conflits plus graves? Ici, ce n'est pas la hiérarchie qui règle le différend et qui prononce, c'est quelque chose de plus fort que l'autorité du grade, de plus fort encore que la loi : ce quelque chose, c'est la vérité, c'est le fait matériel éclairé, soit par la guérison, soit par l'autopsie. Il faut, je l'ai dit et je le répète : un chef qui commande, des subordonnés qui obéissent; mais il faut aussi *the right man in the right place*; et si l'on veut la discipline, c'est-à-dire l'obéissance du subordonné, l'autorité pour le chef, il faut que le chef soit supérieur au subordonné par le savoir et par l'expérience.

Dans l'armée, le capitaine obéit à l'ordre du colonel, parce qu'il

n'a pas à discuter des ordres dont il ne connaît pas, dont il n'a pas à connaître les motifs; il n'a d'autre responsabilité que celle de l'exécution de l'ordre qu'il a reçu. Mais, en médecine, chacun doit connaître, et, s'il est digne du rôle qu'il doit remplir, il connaît les motifs de l'acte médical qu'il accomplit; toujours l'accomplissement de cet acte, quand il s'agit d'un malade, engage sa responsabilité devant sa conscience. Quelle que soit sa supériorité hiérarchique, quand un chef dira à un subordonné : « Ouvrez cet abcès, » s'il croit, comme cela eut lieu entre Pelletan et Dupuytren, que cet abcès est une hernie, le subordonné n'obéira pas, parce qu'il n'y a pas de hiérarchie au monde qui puisse m'obliger, moi chirurgien, alors que je suis convaincu que mon chef se trompe, à tuer sciemment un malade, et cela par respect pour l'autorité d'un chef insuffisamment instruit ou insuffisamment éclairé.

Il est encore bien des circonstances où l'autorité du supérieur médical pourra recevoir une atteinte sérieuse du fait même des chefs militaires de l'armée. Quand il s'agit de la vie, mise en péril par une maladie ou une blessure, on fait bon marché des considérations de grade et de subordination. Croit-on que, si un général, sérieusement malade ou gravement blessé, apprend que, parmi les médecins subalternes de son corps d'armée, il se trouve un agrégé de la faculté, un chirurgien ou un médecin des hôpitaux de Paris, lui, ses amis, ses collègues hésiteront un instant à appeler ce subalterne en consultation, à solliciter de lui un avis dont ils connaissent la valeur? Il n'y a aucun doute à cet égard, et l'on voit ce qu'il y aura d'étrange dans cette situation d'un subordonné venant, avec l'autorité que donne le savoir, donner un conseil à ses supérieurs réunis, discuter leurs opinions et faire prévaloir la sienne.

Ces conditions fâcheuses d'antagonisme ne se montreront pas seulement dans des cas exceptionnels, où le subordonné sera un médecin ayant une grande autorité scientifique; elles se rencontreront ou pourront se rencontrer, d'une manière relative, à tous les degrés de la hiérarchie scientifique.

III.

J'en ai dit assez pour montrer ce qu'il y a de déplorable dans la conception qui a présidé à la rédaction de l'article 275, pour montrer combien est détestable le projet de loi en ce qui regarde la mobilisation des médecins civils. Il est détestable, parce qu'il part d'un principe absolument faux : la subordination partout et toujours du médecin civil, quel qu'il soit, au médecin militaire quel qu'il puisse être. Mais il ne faudrait pas, de ce que je viens de dire, parce que

cela serait vrai si l'article 275 était maintenu dans la loi, croire que je regarde comme établie la supériorité de la médecine civile sur la médecine militaire prises dans leur ensemble; m'attribuer la pensée que nos collègues de l'armée manquent de savoir et d'expérience, cela serait profondément injuste. La médecine militaire française compte un certain nombre d'hommes éminens; plusieurs, auxquels l'âge a imposé la retraite ou qui sont encore en activité, sont nos collègues à l'Académie de médecine; ils sont l'honneur de cette compagnie et de la science française; la Société de chirurgie en compte d'autres parmi ses membres les plus distingués. J'ajoute que par son mode de recrutement actuel, par son fonctionnement depuis la nouvelle organisation qui la régit, la médecine militaire peut avec avantage soutenir la comparaison avec l'ensemble de la médecine civile.

Elle se recrute parmi les élèves de nos facultés et elle elimine ceux qui ont subi deux échecs au même examen, condition éminemment favorable à un bon recrutement. Les élèves reçus docteurs dans nos facultés n'entrent dans l'armée qu'après avoir acquis pendant une année, au Val-de-Grâce, un supplément d'instruction technique. Il y a peu de temps encore, les médecins de régiment, envoyant leurs malades à l'hôpital, où ils étaient soignés par d'autres médecins, pouvaient passer de longues années sans soigner une maladie sérieuse; aujourd'hui, tous soignent leurs propres malades dans les hôpitaux et augmentent ainsi leur instruction pratique. Dans ces conditions nouvelles, obtenues après de longues années de lutte, la médecine militaire a droit à l'estime et à la confiance de tous. Mais, ce droit, la médecine civile l'a au même titre. Dans l'une et dans l'autre, il y a des hommes inégaux en savoir, en expérience; il est donc absolument injuste de subordonner tous les médecins civils, quels qu'ils puissent être, à tous les médecins militaires quels qu'ils soient. Ce qu'il faut, c'est une fusion de ces deux élémens; ce qu'il faut, c'est faire disparaître du projet l'article 275, qui, outre qu'il est détestable, constitue de plus une injure faite, de par la loi, à ceux qui honorent devant l'étranger la science médicale française.

Le problème de la fusion des élémens civils et militaires est difficile, je l'avoue, mais il est loin d'être insoluble, et nous verrons tout à l'heure qu'il est depuis longtemps résolu, et résolu d'une manière satisfaisante, dans l'armée allemande. Pour arriver à une bonne solution, il faut tout d'abord partir de principes justes, et ces principes sont faciles à établir.

Le rôle du médecin dans l'armée, en temps de guerre, est double. Lorsqu'il s'agit de soigner, d'opérer, de panser les malades et les

blessés, la seule supériorité est celle du savoir. Cet élément doit donc entrer pour beaucoup dans la fixation des fonctions et, par conséquent, des grades. Toutefois, en raison du milieu et des conditions où elle s'exerce, la médecine militaire, aujourd'hui émancipée et ayant la direction de ses services, exige, surtout en temps de guerre, une connaissance particulière du rôle du médecin dans l'armée, de son action sur le personnel sanitaire inférieur, de ses rapports avec le commandement, avec l'administration de l'armée. Elle exige la connaissance pratique de l'organisation des secours, des ressources qu'offre le matériel réglementaire, de la manière de suppléer par l'improvisation à celles qui font défaut, etc. C'est là un élément essentiellement militaire dont il faut tenir grand compte. Ces deux élémens se combinent dans l'action du médecin militaire, et il faut apprécier leur importance relative et essentiellement variable suivant les degrés de la hiérarchie, si l'on veut arriver à une détermination juste et rationnelle des grades et des fonctions. C'est ce que la loi militaire n'a pas même essayé de faire. Elle n'a tenu compte que d'un seul élément, l'éducation militaire ; elle a négligé, d'une manière presque absolue, l'éducation médicale. Or, si l'on veut se rendre un compte exact de l'importance variable de l'un et de l'autre de ces élémens, il faut envisager le rôle du médecin dans les différens emplois qu'il peut occuper, en raison de son grade, dans une armée en campagne.

Qu'il soit dans les corps de troupe, les ambulances, les hôpitaux, le médecin-aide-major de deuxième ou de première classe est presque toujours subalternisé ; il n'a pas ou n'a que peu de direction à exercer ; son rôle médical domine son action militaire. Les connaissances spéciales que comporte ce grade, le médecin civil a pu les acquérir facilement, soit pendant la durée de son stage obligatoire, soit par un stage facultatif ultérieur, dans un hôpital ou dans un corps de troupe ; par conséquent, rien ne s'oppose sérieusement à ce qu'un médecin civil de la réserve ou de la territoriale, après s'être soumis à des conditions de stage et d'examens techniques dont je parlerai tout à l'heure, ne puisse remplir dans l'armée mobilisée les fonctions d'aide-major de première classe et en posséder le grade. Nous avons vu que la loi militaire ne lui laisse, sauf de très rares exceptions, que le grade d'aide-major de troisième classe.

Les choses sont déjà un peu différentes quand il s'agit du grade de chirurgien-major, et suivant qu'il est attaché aux corps de troupe ou aux hôpitaux, tantôt les aptitudes militaires, tantôt les aptitudes médicales prennent une importance prédominante. Dans les corps de troupe, le chirurgien-major est chef du service ; il a sous ses ordres

un certain nombre d'aides-majors, des infirmiers, et au moment du combat, des brancardiers régimentaires; chef médical du régiment, il doit, dans les marches, le bivouac, l'organisation des secours de première ligne, mettre en œuvre une expérience militaire spéciale. En temps de guerre, il ne soigne plus ses malades dans les hôpitaux régimentaires; la mobilité même du régiment auquel il est attaché l'oblige à les envoyer dans les hôpitaux de campagne. En cas de bataille, s'il concourt puissamment aux soins immédiats à donner aux blessés, ce concours n'est que momentané, puisque ses blessés, il ne tarde pas à les abandonner aux soins des ambulances et des hôpitaux temporaires. Il est donc évident que le médecin-major attaché à un régiment a besoin de connaissances spéciales et surtout d'une expérience pratique que peut difficilement posséder un médecin civil n'ayant fait dans l'armée que des séjours temporaires et de peu de durée. Donc, le médecin-major de la réserve est moins apte que celui de la carrière à remplir les fonctions de ce grade dans un corps de troupe.

Les choses sont différentes s'il s'agit des ambulances ou des hôpitaux. Si l'hôpital est important, le médecin-major n'y figure qu'à titre de médecin traitant, car la direction de l'hôpital appartiendra à l'un des cent médecins principaux que comporte le cadre régulier de la médecine militaire en temps de paix. Dans ce cas, la valeur médicale du médecin-major l'emporte en importance sur toutes les autres conditions. Si l'hôpital n'est que d'importance secondaire, le médecin-major peut en avoir la direction; mais il sera en même temps médecin traitant, et, par conséquent, fera acte de médecin plus encore que d'administrateur. En effet, la direction d'un petit hôpital, tel qu'un hôpital d'étapes, par exemple, est assez simple, et un médecin civil peut assez facilement avoir acquis, par les stages suffisans en temps de paix, les connaissances spéciales militaires que comportent ces fonctions. La guerre de 1870 a montré que des médecins civils, antérieurement, il est vrai, chirurgiens des hôpitaux, pouvaient, même sans apprentissage militaire, devenir rapidement d'excellens chefs d'ambulance. Ainsi donc, jusqu'au grade de chirurgien-major inclusivement, exception faite pour le service régimentaire, les aptitudes médicales priment les aptitudes militaires. Il n'y a donc aucune raison pour refuser à un médecin civil, antérieurement médecin en chef d'un service d'hôpital (qu'il soit ou non nommé par concours), la possibilité d'arriver au grade de chirurgien-major, à la condition de prouver, par des examens spéciaux, qu'il a acquis, par un stage suffisant, les connaissances militaires que comporte ce grade.

Nous allons voir, au contraire, qu'il est des situations dans les-

quelles les aptitudes militaires priment absolument les aptitudes exclusivement médicales. Ces situations commencent avec le grade de médecin principal. La médecine militaire dirigeant elle-même ses services, le grade de principal comporte d'importantes fonctions de direction. S'il est à la tête d'un hôpital, il doit s'occuper de l'installation, de l'alimentation de tous les malades, du fonctionnement d'un assez nombreux personnel de médecins, d'infirmiers, de soldats d'administration. S'il est à la tête du service d'une division, d'un corps d'armée, sa mission est plus difficile encore, puisqu'il lui faut régler tout le service médical dans les marches, les campemens, les combats. Pour cela, il faut une connaissance des choses militaires, une expérience particulière qu'on n'obtient que par une longue pratique et qu'il est impossible d'acquérir par des stages successifs et temporaires dans l'armée. Par conséquent, nous devons poser ici cet autre principe, c'est que le médecin de la réserve, quelles que puissent être sa valeur médicale, sa situation dans la science, ne peut avoir, avec le grade de médecin principal, les fonctions que comporte ce grade, parce que ces fonctions, il est incapable de les remplir.

Si un médecin autre qu'un médecin militaire de la carrière ne peut avoir *les fonctions* de médecin principal, que peut-on faire quand la mobilisation incorpore à l'armée des médecins civils auxquels on ne peut donner un grade inférieur sans leur faire injure, et surtout sans diminuer les services qu'ils peuvent rendre? Que peut-on faire si l'on se trouve en présence de médecins, de professeurs titulaires de faculté ayant passé l'âge de la mobilisation, mais voulant mettre leur science au service de l'armée et auxquels on ne pourrait légitimement offrir d'autre grade que celui d'inspecteur, les uns et les autres étant cependant incapables de remplir les fonctions militaires que paraissent comporter ces grades? La réponse est facile. C'est seulement par leur valeur scientifique que ces médecins méritent ce grade; donnez-leur le grade, mais ne leur donnez que des fonctions scientifiques. Ils n'ont pas l'aptitude aux fonctions militaires que comporterait le grade, laissez-leur le grade, mais ne leur donnez aucune action, aucune fonction militaire. C'est ainsi que l'Allemagne, pour le plus grand bien de son armée, pour la sauvegarde et le salut de ses blessés, a résolu le problème, en créant en temps de guerre les chirurgiens consultans, en leur donnant, par l'ordonnance du 29 avril 1869, le grade de chirurgien-général de corps d'armée, en ne leur donnant que des fonctions scientifiques, à l'exclusion de toute direction purement militaire.

L'Allemagne a fait plus : elle a trouvé le moyen de créer l'homo-

généité absolue de la médecine militaire et de la médecine civile réunies, dans l'armée, par la mobilisation. Elle a trouvé le moyen de permettre aux médecins civils d'acquérir les connaissances militaires nécessaires au médecin, en temps de guerre. En soumettant les uns et les autres à des examens spéciaux identiques, elle a permis à tous les médecins civils soumis à la loi militaire d'acquérir, comme les médecins militaires, ce grade de chirurgien-major que la loi française ne permet qu'à ceux pour lesquels l'offre du grade est une atteinte portée à leur situation scientifique. Je crois donc faire une œuvre utile en donnant un aperçu de cette organisation que j'ai tout lieu de croire trop peu connue en France.

L'organisation actuelle de l'armée allemande a été établie par le *Verordnung* du 6 février 1873. Je n'en rapporte que les principales dispositions et seulement celles afférant à notre sujet :

« Les médecins volontaires d'un an, à l'expiration de la durée de leur service dans l'armée active, reçoivent du médecin-général du corps d'armée un certificat (*Qualifications-Attest*) qui spécifie si, pendant leur temps de service, ils se sont montrés dignes d'être promus dans le corps de santé (art. 5).

« Si le médecin volontaire d'un an désire être promu dans le corps de santé, il doit posséder le certificat susmentionné et, après un mois de service, il est proposé, par le médecin-général du corps d'armée, au médecin-général-major de l'armée, pour l'emploi de sous-aide (*Unter-Arzt*)... Avant son placement définitif il doit, bien qu'il ait déjà servi un an comme médecin volontaire, signer l'engagement de servir une année au moins comme médecin dans l'armée active (art. 6). »

Jusque-là, le médecin sous-aide, qui n'a que le rang de porte-épée, n'est pas officier, et ne fait pas, à proprement parler, partie du corps de santé. Pour y entrer, il lui faut obtenir le grade de médecin aide-major de deuxième classe (*Assistenz-Arzt*), qui lui donne rang de lieutenant en second.

Ici, nous allons rencontrer une disposition qui paraîtra, à beaucoup de nos concitoyens, assez singulière, mais qu'on ne peut qu'approuver, parce qu'un corps d'officiers est comme une grande famille, et que cette disposition sauvegarde le corps contre l'intrusion de collègues dont l'honorabilité pourrait donner lieu à des soupçons. C'est une sorte d'élection, et les membres du corps de santé sont les électeurs : « Les médecins sous-aides du service actif, *lorsqu'ils sont en possession du diplôme professionnel* (*Arzt*), et qu'ils ont fait trois mois de service dans un corps de troupe, peuvent, sur la proposition de leur chef médical le plus élevé en grade, et après approbation écrite du commandant militaire, être

proposés par le médecin de la division pour la nomination au grade d'aide-major (*Assistenz-Arzt*) » (art. 7).

La promotion a lieu dans une réunion provoquée par le médecin de la division et à laquelle prennent part les médecins de la division ayant rang d'officier, ainsi que les médecins des corps de troupe et des services ne faisant pas partie de la division, mais appartenant à la garnison. Comme base du jugement à prononcer figurent le certificat du chef de corps et celui du médecin du régiment, établissant que le candidat, par sa conduite et son application au service, aussi bien que par son caractère, son éducation et ses qualités morales, est digne de la promotion. Les médecins de la division appartenant à d'autres garnisons adressent leurs votes par écrit (art. 8).

Par cette élection, les médecins de la division déclarent qu'ils jugent le candidat digne de prendre place parmi eux. Si la majorité est contre l'élection, le sous-aide ne peut plus se représenter ; si la minorité, ou même si un seul membre est contre l'élection, les opposans doivent motiver leur avis défavorable, et le médecin-général du corps examine si les objections sont fondées. D'après le résultat de cet examen, et en tenant compte des raisons données par la minorité, il se prononce sur l'admission (art. 9).

Ceux qui n'ont pas fait l'objet d'une proposition de promotion, ou qui n'ont pas été promus, accomplissent ultérieurement leur temps de service obligatoire dans le grade acquis antérieurement (art. 10).

Je reviens maintenant à ce qui concerne les jeunes médecins se destinant uniquement à la carrière civile. Nous avons vu plus haut qu'après la terminaison de leur volontariat, ils peuvent, en faisant un mois de service, être promus au grade de sous-aide; mais ils doivent s'engager à servir encore une année dans l'armée active. Cette année écoulée, ils sont libres de retourner à la vie civile, et, en cas de mobilisation, ils rentreront au service comme sous-aides, grade qui équivaut à notre grade d'aide-major de troisième classe. Cependant un médecin peut trouver pénible d'être, en cas de mobilisation, incorporé dans le grade le plus inférieur ; il peut désirer obtenir un grade moins infime. D'après notre nouvelle loi, ce désir reste lettre morte pour le médecin français ; au contraire, la loi allemande offre au médecin civil la possibilité de monter en grade. Le médecin retourné dans ses foyers, mis en position de congé comme sous-aide, peut obtenir du médecin du régiment le certificat dont j'ai parlé plus haut, en faisant un service volontaire pendant six semaines dans un corps de troupe. Lorsqu'il est en possession de ce certificat, il est proposé pour le grade d'aide-major

dans les mêmes conditions et avec le même mode d'élection que les sous-aides de l'armée active. Aussitôt que, par sa nomination au grade d'aide-major de deuxième classe, il est entré dans le corps de santé, il doit faire pendant un mois le service de son grade dans un hôpital militaire désigné par le médecin-général du corps (art 12).

Lorsqu'il a satisfait à ces obligations, le médecin retourne à la vie civile et à sa clientèle, comme aide-major de deuxième classe en position de congé. Mais il peut encore ne pas limiter à ce grade sa légitime ambition et désirer, en cas de mobilisation, occuper une situation en rapport avec son mérite et sa situation dans le monde médical. La loi allemande lui en donne encore le moyen. Il doit, dans ce cas, suivre un cours d'anatomie chirurgicale et d'opérations et, pendant cette période, faire le service médical dans un régiment ou dans un hôpital (art. 24).

Veut-il monter plus haut encore et arriver au grade de médecin-major (*Ober-Stabsarzt*), il le peut; il lui suffit pour cela de prouver qu'il possède les connaissances scientifiques et militaires qu'exigent les fonctions inhérentes à ce grade. Il y a près de vingt ans, le *Verordnung* du 20 février 1868 n'exigeait la preuve que de connaissances scientifiques, et il obligeait tous les aspirans au grade de médecin-major à posséder le diplôme du *Physikat* (1).

Le *Verordnung* du 6 février 1873 a substitué au *Physikat* un examen spécial de médecine militaire, examen à la fois médical et militaire, imposé aussi bien aux aides-majors de la réserve qu'aux aides-majors de l'armée active pour passer chirurgiens-majors. Ceux qui ne le subissent pas avec succès sont par cela même exclus de

(1) Le *Physikat* est un diplôme scientifique très important, qu'on obtient en remplissant des conditions d'aptitude déterminées par les ordonnances de 1764, 1808, 1812, 1825, et définitivement établies par le règlement du 20 février 1863. Ses principales dispositions sont les suivantes : 1° pour se présenter à l'examen, il faut être reçu médecin praticien (*Arzt*) depuis cinq ans au moins; 2° on ne peut s'y présenter que sur autorisation du ministre de l'instruction publique et des affaires médicales, laquelle est donnée sur le vu d'un certificat émané de la régence royale du cercle, attestant que le candidat a une bonne réputation comme médecin cultivant la science, qu'il a l'*estime de ses collègues* et qu'on peut lui confier des fonctions officielles. — Les médecins militaires doivent produire un certificat du médecin-général auquel ils sont subordonnés ; 3° l'examen se passe devant la députation scientifique (comité consultatif annexé au ministère et composé de douze membres qui sont tous de hautes notabilités scientifiques). — L'examen comprend trois épreuves : écrite, pratique et orale ; 4° six mois sont donnés pour l'épreuve écrite, la même pour tous, et qui consiste en un mémoire sur une question de médecine légale, d'hygiène ou de médecine militaire ; 5° les épreuves pratique et orale ont lieu à la Charité de Berlin, devant la députation scientifique : elles portent sur la clinique et la médecine légale : 6° le candidat qui a échoué deux fois à l'examen ne peut plus se représenter.

l'avancement au grade de médecin-major. Comme on le voit, il y a parallélisme entre le service actif et la réserve, et les médecins sont tous, jusqu'au grade de médecin-major, soumis aux mêmes conditions. C'est à ce point que, sur les états de mobilisation, « les aides-majors et les médecins-majors en position de congé (réserve et territoriale) sont proposés pour l'avancement concurremment avec leur serre-file de l'armée active, pourvu qu'ils répondent aux conditions exigées pour l'avancement (art. 24).

Il y a plus encore, les médecins de la réserve peuvent entrer avec leur grade dans le service actif. « Pour passer dans le service actif, les médecins-majors et aides-majors ont besoin de l'autorisation de l'empereur. Si elle leur est accordée, leur rang d'ancienneté est fixé sur un rapport du médecin-général-major de l'armée en se basant sur la durée de leur service actif, leurs titres scientifiques et leur âge (art. 24). » Nous voilà bien loin de notre loi organique militaire. Cette fois, je ne voudrais pas demander pareille chose pour notre armée. Grâce à l'intervention constante et si funeste de la politique, nous serions exposés à voir la protection toute-puissante d'un député influent imposer à la faiblesse ministérielle l'incorporation dans le corps de santé d'un médecin de peu de valeur, sans clientèle et sans avenir, mais ayant été l'agent électoral actif d'un candidat heureux.

Il nous reste à voir comment la loi allemande s'est comportée à l'égard des médecins ayant une grande situation scientifique, et qui, la plupart, sinon tous, échappent par leur âge à la loi militaire. La Prusse avait compris qu'il est de l'intérêt de l'armée d'utiliser de pareils hommes, et elle a créé pour eux la situation particulière de chirurgiens consultans. Lorsqu'en 1864 je visitai, pour en étudier l'organisation et le fonctionnement, les ambulances autrichiennes et prussiennes du Schleswig, j'ai pu constater les immenses services que rendit par ses conseils le professeur Von Langenbeck, aujourd'hui un des derniers survivans d'une pléiade de chirurgiens illustres, dont la grande majorité appartenait à la France. En 1870, la plupart des notabilités de la science allemande firent partie de l'armée en qualité de chirurgiens consultans et avec le grade de chirurgiens-généraux. Les résultats obtenus, les services rendus ont été si évidens que le *Kriegs-Sanitäts-Ordnung* du 10 février 1878 a généralisé et régularisé la mesure. Les hautes notabilités scientifiques continuent à recevoir des missions particulières à l'armée; mais à chaque corps d'armée des chirurgiens d'une situation élevée, quoique moins exceptionnelle, figureront dorénavant et d'une manière régulière en qualité de chirurgiens consultans.

Quelques extraits du règlement de 1878 sur le service de santé permettront de se rendre compte de cette organisation.

Article 22. — En dehors des hautes notabilités scientifiques, des chirurgiens consultans peuvent être adjoints à l'armée et surtout à l'armée combattante. Ils sont nommés par l'empereur et roi sur la proposition du médecin-général-major de l'armée. Le médecin en chef de l'armée leur assigne le quartier-général auquel ils doivent être attachés. Ils communiquent directement, d'une part, avec le commandement-général, de l'autre, avec le médecin-général d'armée.

Article 200. — L'action des chirurgiens consultans s'étend sur les ambulances et les hôpitaux. Elle est essentiellement scientifique et technique, et ne porte pas sur le personnel et sur la gestion des affaires médicales militaires (§ 1). — Aux ambulances, particulièrement à l'ambulance centrale, ils sont à côté des médecins pour les aider de leurs conseils et de leur intervention opératoire (§ 2). — Ils doivent inspecter aussi souvent que possible les hôpitaux de leur ressort. Dans le lieu où ils séjournent, l'inspection doit se faire au moment de la visite médicale (§ 3). — Dans ces inspections, le chirurgien consultant recherche avec le médecin en chef les moyens de porter remède aux *desiderata* observés (§ 4). — Le médecin en chef doit surtout prendre son avis pour ce qui lui paraît important dans le traitement des maladies en général ou en particulier. En cas de divergence d'opinions, celle du chirurgien consultant est prépondérante (§ 5). — Si le chirurgien consultant constate que ses avis ne sont pas suivis, il donne par écrit l'ordre de remplir ses instructions, qui doivent être alors suivies sans restriction (§ 6). — La responsabilité de ces ordres incombe à lui seul. Dans les cas importans, il doit adresser de suite un rapport au général commandant et à son supérieur médical militaire immédiat, le médecin-général de l'armée (§ 7). — Le chirurgien consultant doit se rendre aussitôt que possible aux demandes qui lui sont faites par le médecin en chef de la circonscription pour des consultations ou des opérations (§ 8).

Telle est l'organisation générale du corps de santé militaire dans l'armée allemande. On voit qu'elle diffère essentiellement de celle que nous propose la loi militaire. L'une tient compte du mérite personnel des médecins civils, l'autre n'en tient aucun compte. L'une fait à chacun sa place suivant ses mérites et permet au médecin de réserve, s'il remplit les conditions techniques, d'être le collègue et l'égal de son confrère militaire; l'autre subordonne partout et toujours le médecin civil au médecin militaire de profession. La loi allemande a créé un service médical homogène; la loi française créera un service où, dès le premier jour, l'élément civil, beaucoup plus nombreux, mais absolument sacrifié, sera en lutte d'abord

sourde, bientôt ouverte, avec l'élément militaire. L'expérience a prononcé et l'organisation allemande a fait ses preuves. Envoyé en parlementaire après chacune des trois grandes batailles autour de Metz, soit pour demander la remise de nos blessés prisonniers, remise que j'ai constamment obtenue, soit pour présider à la triste mission de l'enterrement des morts dans la partie du champ de bataille qu'un accord réciproque avec mes confrères allemands nous assignait, j'ai eu l'occasion de visiter un certain nombre d'ambulances allemandes quelques heures après les batailles, et j'ai pu constater avec quelle rapidité les blessés, quelle que fût leur nationalité, avaient été relevés, hospitalisés, opérés et pansés; avec quelle homogénéité médecins militaires de profession et médecins civils mobilisés concouraient au même but humanitaire.

Si nous ne pouvons pas, en raison de la différence de nos mœurs et de notre organisation générale, nous assimiler complètement la loi allemande sur le service de santé, nous pouvons du moins lui emprunter son esprit et ses principales dispositions. Loin d'accentuer encore la séparation entre le militaire et le civil, il faut la faire disparaître. Il faut permettre au médecin civil retourné dans ses foyers avec un grade très inférieur d'arriver à un grade plus élevé en faisant volontairement un stage militaire d'une durée déterminée. Il faut que le médecin de la réserve qui a pu, par ce stage, acquérir les aptitudes techniques à un grade supérieur, puisse, devant un jury spécial et par des examens, faire constater qu'il possède ces aptitudes et qu'il est digne d'arriver à un grade supérieur. Ce qu'il faut seulement et exclusivement réserver aux médecins militaires, ce sont les fonctions militaires élevées, dans lesquelles l'action directrice est prédominante, dans lesquelles il faut une expérience que le médecin militaire de profession peut seul acquérir.

Il ne faut pas chasser de l'armée ceux qui, par leur savoir, leur expérience, leur habileté opératoire, peuvent rendre les plus grands services; il faut, au contraire, les y attirer et obtenir leur concours alors qu'ils ne sont plus soumis à la loi militaire; il faut transporter dans notre armée l'institution allemande des chirurgiens consultans. Dans la vie civile, quand la maladie frappe une famille, que le cas est grave et obscur, l'on s'impose parfois de lourds sacrifices pour appeler en consultation un médecin qu'on a le droit de supposer plus expérimenté que le médecin traitant. S'il faut pratiquer une opération difficile, on la confie à un chirurgien dont on connaît l'habileté opératoire, la sûreté du coup d'œil et du jugement. A l'armée, en temps de guerre, c'est à chaque instant que ces circonstances se présentent. Tantôt on hésite sur la nature

et la profondeur des lésions, sur l'opportunité de telle opération ; tantôt le chirurgien chargé du traitement pense que, par une opération délicate, difficile, on pourrait sauver la vie du malade, ou lui conserver un membre gravement blessé ; mais cette opération, il ne l'a jamais faite, et il n'ose pas l'entreprendre, dans la crainte de ne pouvoir la terminer. Ah ! si on avait sous la main, comme dans l'armée allemande, un des maîtres de l'art, on l'appellerait, on lui demanderait conseil, et si ce chirurgien consultant jugeait l'opération utile, il ne craindrait pas de l'entreprendre, parce qu'elle lui est familière, parce qu'il possède à la fois l'esprit qui conçoit, la main expérimentée qui exécute. Grâce à lui, on sauverait la vie de ce pauvre soldat, voué fatalement à la mort ; par lui, on sauverait ce membre qu'une amputation brutale va abattre. Mais ces maîtres de l'art, on ne les a pas, car la loi militaire française les chasse de l'armée, et si elle les y admet, elle les réduit à l'impuissance, car elle les réduit à une infime situation subalterne. Si elle fait cela, c'est parce qu'il ne faut pas que le médecin civil, incorporé dans l'armée, puisse jamais égaler et encore moins primer un médecin militaire ; parce qu'il faut sauvegarder, ménager l'amour-propre des médecins de l'armée. Et c'est pour obéir à de pareilles considérations que l'on annihilerait les efforts des médecins civils mobilisés, que l'on sacrifierait, quand on pourrait les sauver, ces pères de famille, ces jeunes hommes, ces enfans qui, pour obéir moins à la loi militaire qu'à l'appel de la patrie, iront en si grand nombre exposer leur vie sur les champs de bataille et arroser de leur sang le sol sacré qu'ils doivent défendre ! Non, cela ne peut être, une loi pareille ne saurait exister.

LÉON LE FORT.

M. DE BEUST

ET

SES MÉMOIRES

C'est une curieuse destinée que celle du comte de Beust. Cet homme d'esprit, ce politique avisé et subtil, a éprouvé de cruelles déceptions et des joies inespérées, il a connu tour à tour la lune du miel et la lune de l'absinthe; aucun homme d'état n'a eu plus à se plaindre et plus à se louer de la fortune. Il avait été durant dix-sept ans le ministre dirigeant du royaume de Saxe; mais ce rôle honorable et modeste ne suffisait pas à son inquiète ambition. Il aspirait à devenir le chef de file de tous les états allemands de second ordre, à les discipliner, à les grouper autour de lui, à donner à cette ligue improvisée assez de cohésion pour qu'elle pût tenir la balance entre la Prusse et l'Autriche. Il fut réveillé de son rêve par le canon de Sadowa. Le vainqueur nourrissait contre lui de si âpres rancunes que le roi Jean, bien à regret, dut renoncer à ses services, se séparer à jamais de l'homme qui possédait son affectueuse confiance. Il se voyait condamné à rentrer dans la vie privée; il s'occupait déjà, a-t-il dit, à chercher quelque moyen de vivre de sa plume, lorsque, au mois de septembre 1866, l'empereur François-Joseph le choisit pour son ministre des affaires étrangères, et peu de temps après, par un étonnant retour de fortune, ce

Saxon, à bout de voie, devenait le chancelier du grand empire austro-hongrois.

Sa soudaine élévation fit beaucoup de mécontens, beaucoup de jaloux. Les uns disaient : « Il en a pour trois semaines. » Les autres s'écriaient : « Il a toujours eu la main malheureuse ; il a enterré la Saxe, il a enterré la Confédération germanique, il va enterrer l'Autriche. » On se trompait. Celui qu'on traitait de « personnage suffisant et bouffi, de *Gerngross*, d'homme d'état importé, » étonna tout le monde par la merveilleuse facilité avec laquelle il entra dans son nouveau rôle, par la promptitude qu'il mit à accomplir sa mue, comme par ses heureuses inventions, par la souplesse de son esprit fertile en expédiens. La nature l'avait doué, disait-il lui-même, d'une inépuisable provision de belle humeur, et c'était précisément d'un homme de belle humeur que l'Autriche, durement frappée, avait besoin pour se relever de ses désastres et prendre confiance dans son avenir. — « Il se peut, disait-il un jour, que j'aie beaucoup d'ennemis dans cet empire ; mais je puis affirmer qu'il n'y a dans cet empire personne dont je sois l'ennemi, ou plutôt je n'ai trouvé ici qu'un adversaire à qui je veuille du mal et que je sois résolu à combattre corps à corps, parce que je le considère comme le plus grand ennemi de l'Autriche : c'est le pessimisme, c'est notre goût funeste pour les réflexions amères, c'est le penchant fatal que nous avons à broyer du noir, à nous croire toujours menacés, à douter de notre avenir. Notre mélancolie politique nous procure de sombres plaisirs, et il semble vraiment que nous éprouvions un sentiment de malaise quand nous venons à découvrir que la cime des arbres est en repos et que les feuilles ne font entendre qu'un doux et léger bruissement. »

Cet homme de belle humeur était un libéral, moins par principes ou par tempérament que par calcul. On lui disait : « Ce qu'il faut à l'Autriche, c'est un despotisme éclairé. » Il répondait : « Le malheur est que le despotisme ne souffre pas qu'on l'éclaire. » — Il s'employa activement à donner à sa nouvelle patrie les institutions représentatives auxquelles son nom demeure attaché. Il ménagea un accord entre l'Autriche et la Hongrie, et les Hongrois crièrent : *Eljen Beust!* Il supprima le concordat, dont Pie IX disait que c'était une robe de femme qu'on pouvait, selon les cas, allonger ou raccourcir, mais qu'il n'était pas permis de la déchirer. Il la déchira pourtant, et Vienne lui fit des ovations. Comme ministre des affaires étrangères, il se montra vigilant, circonspect autant qu'ingénieux. Tout semblait prospérer par ses soins, et il put croire qu'il serait le Gortchakof et le Bismarck de la maison de Lorraine, que ses honneurs ne lui seraient jamais ravis, qu'il finirait ses jours au *Ballplatz*.

Son bonheur ne se soutint pas jusqu'au bout. On a prétendu que

l'Autriche était le pays des invraisemblances. M. de Beust aimait mieux dire que c'est le pays des contradictions, et quelques ressources qu'il eût dans l'esprit, les contradictions, la lutte passionnée des partis et le conflit acharné des nationalités l'usèrent en peu d'années. Il était souple, il était habile, mais il n'avait pas cette autorité du caractère qui s'impose, et il est des situations où l'habileté ne suffit pas. Il se flattait cependant de triompher sans peine de toutes les difficultés. Depuis bien des mois, sa chute se préparait, et il ne s'en doutait pas. Le jour où, à son insu, le comte Hohenwart, avec qui il ne pouvait s'entendre, fut appelé à la présidence du cabinet cisleithan, M. de Beust aurait dû reconnaître qu'on désirait secrètement sa retraite. Il n'avait pas la fierté qui s'indigne, et il aimait trop le pouvoir pour le quitter avant que le pouvoir le quittât. Il espérait avec raison que le comte Hohenwart ne tiendrait pas longtemps; le comte Hohenwart tomba, mais M. de Beust ne jouit pas de sa victoire : peu de jours après, on lui annonçait que l'empereur devait se priver de ses services et le priait de lui offrir sa démission. Il était pauvre, quelques grands financiers de Vienne lui proposèrent d'organiser en sa faveur une souscription nationale qui lui assurât le repos et la dignité de ses vieux jours, en lui permettant de vivre à son aise et dans l'indépendance. Il aima mieux accepter la consolation que lui offrait son auguste maître; il consentit à être successivement ambassadeur à Londres et à Paris, à devenir le subalterne après avoir été le chef, à exécuter les ordres du comte Andrassy, qui l'avait supplanté. Il ne se consola jamais de sa disgrâce. On ne peut dire qu'il soit mort de chagrin, puisqu'il vivait encore quinze ans après sa destitution ; le chagrin est un poison moins mortel qu'on ne se plaît à le croire. Mais sa blessure était profonde, incurable, la mélancolie le rongeait; il n'était pas de jour où il ne se répétât tristement qu'il avait eu la bonne fortune d'être chancelier d'un grand empire et que son bonheur avait duré cinq ans.

On raconte que, M. de Beust ayant rencontré dans une fête une actrice viennoise aussi célèbre par ses aventures que par les audacieuses libertés qu'elle prenait en jouant la comédie, elle lui avait dit : « Savez-vous, Excellence, ce qu'on pense de moi? Quelqu'un prétendait l'autre jour que j'avais été convenable pendant toute une soirée et que cela avait inquiété mes amis, qui m'avaient crue malade. Voilà, Excellence, les complimens qu'on me fait. Mais il faut que j'en prenne mon parti. Quand on ne criera plus contre moi, je n'existerai plus. » A quoi le chancelier répondit en souriant : « J'en peux dire tout autant pour mon compte. » Il est certain qu'on criait beaucoup contre lui, qu'il a été souvent dénigré, vilipendé. Peu d'hommes d'état se sont vus en butte à de si vives attaques, et c'est pour se défendre contre les médisances de ses ennemis qu'il a employé ses loisirs forcés à écrire

ses *Mémoires*, qui sont moins des mémoires qu'une apologie et un panégyrique de M. de Beust, composés avec art par M. de Beust lui-même (1).

Sa biographie avait été écrite jadis par le docteur Ebeling. Quand le premier volume eut paru, il remercia chaudement l'auteur, qui ne lui avait pas ménagé les éloges, mais il lui fit observer que les louanges produisent plus d'effet quand elles sont tempérées par quelques critiques, par quelques réserves. Le docteur se le tint pour dit, et dans son second volume, il fit tant de réserves, il tempéra si consciencieusement l'éloge, que M. de Beust fut tenté de crier à la trahison, et conclut de cette aventure que le meilleur parti à prendre est de se louer soi-même. Aussi, tout en s'accusant d'avoir commis de fâcheuses imprudences qui témoignent de l'excessive générosité de son caractère, il s'est appliqué à démontrer dans ses *Mémoires* qu'il a toujours vu clair dans toutes les affaires de ce monde, que tous ses desseins avaient été sagement conçus, que ses entreprises n'ont échoué que par une trahison de la fortune, que tout irait mieux aujourd'hui en Europe si l'Europe avait suivi ses conseils et écouté avec plus de déférence ses prophétiques avertissemens.

Il a profité aussi de l'occasion pour reproduire tout au long nombre de ses dépêches dont il était justement fier et plusieurs de ses discours qui avaient été justement applaudis. Il y a joint le recueil de ses reparties les plus heureuses, de ses épigrammes les mieux venues, de ses bons mots qui avaient fait quelque bruit, et comme à ses nombreux et incontestables talens il se piquait d'ajouter celui de faire des vers français, il a glissé dans son gros livre quelques quatrains, choisis, pensons-nous, parmi les meilleurs. Il a tenu à faire savoir à la postérité qu'à l'avènement du sultan Abdul-Hamid il avait formulé ainsi son jugement sur les Turcs :

Si autre part cela va de mâle en mâle,
Chez eux cela va de mal en pis.

Il nous apprend aussi qu'ayant passé quelques jours à Trieste chez le baron Revoltella, dont la maison était ornée de belles statues de femmes, il avait écrit en partant, dans l'album de son hôte, les petits vers que voici :

Adieu donc, cher monsieur de Revoltelle.
Adieu, maison hospitalière.
Adieu encore, ô toutes mes belles.
Pourquoi, hélas! étiez-vous de pierre?

(1) *Aus Drei Viertel-Jahrhunderten, Erinnerungen und Aufzeichnungen*, von Friedrich Ferdinand Graf von Beust, in zwei Bänden. Stuttgart, 1887.

Faut-il préférer à ce quatrain celui qu'il composa pour lady Granville, après que lord Granville eut reçu le titre de gardien des cinq ports?

Alors qu'un grand et noble lord
Commande en roi dans les cinq ports,
On voit pourquoi la noble châtelaine
A pour elle-même un port de reine.

Longtemps avant d'avoir des détracteurs et des ennemis à Vienne, M. de Beust en avait beaucoup à Berlin. Les Prussiens l'accusaient d'être animé à leur égard des sentimens les plus hostiles, d'avoir toujours pris parti contre eux, de s'être appliqué en toute rencontre à les contrecarrer dans leur action. Il affirme dans ses *Mémoires* qu'il ne fut jamais l'adversaire systématique de la Prusse; mais il se défiait de ses remuantes ambitions, de ses gros appétits, et il n'entendait pas que son petit royaume de Saxe fût mangé. Aussi éprouva-t-il un amer chagrin lorsque, en 1850, le prince de Schwarzenberg, « qui méprisait les hommes plus qu'il ne les connaissait, » renonça subitement à jouer une partie qui semblait gagnée d'avance, et refusa l'occasion que la fortune lui présentait de réduire pour longtemps la Prusse à l'impuissance : « L'Autriche avait alors en Bohême trois corps d'armée complètement équipés et accoutumés à la victoire; 80,000 Bavarois étaient prêts à entrer en campagne, 20,000 Saxons occupaient l'Elbe jusqu'à Torgau, et en Prusse rien n'était prêt. Cela m'a été confirmé par celui qui est devenu plus tard empereur d'Allemagne et qui était alors prince de Prusse : « Vous seriez entrés à Berlin, » me dit-il, au commencement de 1851. »

Mais l'occasion fut manquée. Le prince de Schwarzenberg, par imprévoyance plus que par générosité, remit l'épée au fourreau. On avait humilié la Prusse, on ne l'avait pas affaiblie, et de ce jour elle prépara lentement, mais sûrement, sa vengeance. Quand il reçut la nouvelle que les négociations d'Olmütz avaient abouti, que la paix était assurée, M. de Beust fut pris d'une affection bilieuse : « Quelle figure avez-vous donc ce matin? » lui dit son médecin en entrant chez lui. C'était la figure d'un homme qui savait que les occasions perdues ne se retrouvent jamais et que certaines fautes se paient toujours. Que la Prusse lui pardonne ce mouvement de bile en considération des services essentiels qu'il lui rendit quelques années plus tard, sans le vouloir et sans le savoir, par l'aveugle passion avec laquelle il travailla au démembrement d'un petit royaume du Nord! Aussi heureux que fier de figurer dans la conférence de Londres comme plénipotentiaire de la diète germanique, il employa tous les artifices de son éloquence et de sa diplomatie à obtenir que le Holstein et le Slesvig fussent à jamais séparés de la monarchie danoise. Ce jour-là, ne lui en

déplaise, sa clairvoyance fut en défaut. Il ne se doutait pas qu'il venait de travailler pour le roi de Prusse et de lui donner deux provinces.

M. de Beust a consacré plus d'une page de son livre à réhabiliter l'ancienne Confédération germanique, à la défendre contre d'injustes persiflages, à prouver qu'elle valait mieux que sa réputation, qu'elle a procuré à l'Allemagne de longues années de paix et de prospérité, qu'elle était une admirable institution de secours mutuels contre l'invasion étrangère et contre les désordres intérieurs, qu'au lieu de la détruire, il fallait l'amender, la réformer, la rendre plus agréable aux peuples en leur donnant voix au chapitre, en créant un parlement composé des délégués de toutes les chambres électives. Mais il n'a pas prouvé que cette réforme fût possible, que le projet qu'il présenta en 1861 ne fût pas une vaine utopie. — « Comment peut-on transformer le Bund ? disait le prince Wittgenstein. Quand on ôte sa bosse à un bossu, il en meurt. »

M. de Beust mérite plus de créance quand il affirme que dans ses inutiles tentatives pour établir un accord entre les états moyens et les décider à témoigner par leur entente de la communauté de leurs intérêts, il s'inspirait du plus grand bien de l'Allemagne, qu'il ne songeait qu'à la fortifier, et qu'à Dresde on avait le cœur plus allemand qu'à Berlin. Ceux qui l'accusaient de nouer des intrigues avec l'étranger le chargeaient de leurs propres iniquités ; les larrons ont toujours crié au voleur, et dans tous les temps les hommes d'état sans scrupules ont édifié le monde par leurs indignations vertueuses. M. de Beust n'aimait guère la France, il se défiait beaucoup de la politique napoléonienne ; il n'a pas tenu à lui que dès le début de la guerre d'Italie, l'Allemagne n'épousât les intérêts de l'Autriche et ne plaçât un corps d'observation sur le Rhin. — « Vous venez en ennemi, » lui disait l'empereur Napoléon III en recevant sa visite le 23 avril 1859, et il disait plus vrai qu'il ne pensait. Nous avons cru trop longtemps que les petits souverains allemands et leurs ministres ressentaient pour nous une irrésistible sympathie: nous nous persuadons si facilement qu'on nous aime ! M. de Beust nous apprend qu'en 1859 les Bavarois nous voulaient mal de mort, que la haine du Français, *ein unbezähmter Franzosenhass*, s'était répandue de proche en proche à Munich comme une fièvre contagieuse. Il nous apprend aussi qu'à cette époque il eut à Carlsruhe une conférence avec le premier ministre du grand-duché de Hesse, M. Dalwigk, qui était accusé à Berlin d'avoir pour nous de criminelles tendresses : « Mon collègue de Darmstadt, qui était d'ailleurs un homme circonspect, prêchait la croisade contre les Français avec une virulence sans pareille, et le succès ne lui en semblait pas douteux. Peu s'en fallait qu'il ne me trouvât trop modéré. Quant

à lui, un seul point l'embarrassait, la question de savoir qui aurait l'Alsace. »

Les nécessités de la vie ont souvent raison de nos attachemens et de nos aversions, et nous sommes appelés quelquefois à lier partie avec des gens que nous aimons peu. Dans la seconde semaine du mois de juillet 1866, M. de Beust accourait à Paris, chargé d'une mission de l'empereur François-Joseph. Il venait solliciter l'intervention de Napoléon III, seul recours, seule chance de salut qui restât aux vaincus. Le moment était peu propice; l'empereur était malade et dans un état de prostration morale. — « Un an plus tard, nous l'avons revu à Salzbourg, frais de corps et d'esprit. Mais qu'était-il en 1866! Il balbutiait continuellement comme un enfant : Je ne suis pas prêt à la guerre. » — « Je ne demande pas, sire, que vous fassiez la guerre, lui répondait M. de Beust. Je suis, malgré tout, assez bon Allemand pour ne pas même le désirer; mais il ne s'agit pas de cela. Vous avez 100,000 hommes à Châlons, dirigez-les sur la frontière, faites partir une escadre pour la Mer du Nord, c'est tout ce qu'il faut. La ligne d'opération de l'armée prussienne est déjà trop étendue pour qu'elle ne soit pas obligée de faire halte. A Vienne, à Munich, à Stuttgart, on reprend courage, et l'Allemagne vous accepte avec reconnaissance comme médiateur. Si vous ne faites pas cela, vous aurez peut-être la guerre avec la Prusse dans cinq ou six ans, et alors je vous promets que toute l'Allemagne marchera avec elle. » — Il ne put triompher de la résistance inerte d'un malade qui venait de donner Venise à l'Italie et qui était à mille lieues de prévoir qu'un jour l'Alsace serait une province allemande.

En 1871, M. de Beust eut à Gastein un long entretien avec l'empereur Guillaume, qui lui fit une véritable conférence sur l'histoire contemporaine et lui déclara que le sort de la France s'était décidé en 1866, qu'elle s'était perdue par son abstention : « Napoléon, disait-il, aurait pu et dû tomber sur nos derrières.» — Il prétendait que, pour lui, il n'avait jamais pu croire à la neutralité de la France, qu'il s'était décidé difficilement à dégarnir la province du Rhin. Il ajoutait avec une audacieuse candeur que de ce jour il avait voué à l'empereur Napoléon une grande reconnaissance. Toutefois, en 1866, M. de Beust n'avait pas absolument échoué dans sa mission. Grâce à l'assistance du comte Walewski, il avait obtenu que le gouvernement français intervînt pour l'Autriche dans les négociations de paix et interposât ses bons offices pour garantir l'intégrité de la Saxe : « Je peux dire que j'ai sauvé alors mon pays d'un entier anéantissement.» — Qu'y a gagné la France? Il était écrit que dans ce temps-là elle n'aurait d'énergie que pour obliger des ingrats.

Quatre ans plus tard, elle sollicitait à son tour l'assistance de l'Au-

triche et se flatta quelque temps de l'avoir obtenue; mais elle eut le grand tort d'être malheureuse, et, comme le disait le duc de Gramont, on ne s'allie pas à la déroute. Les explications que fournit M. de Beust, dans ses *Mémoires*, sur sa conduite en 1870, sont aussi louches que le fut sa conduite elle-même. Il faut convenir que sa situation était fort difficile, fort délicate. On soupçonnait ce Saxon de n'avoir accepté les fonctions de chancelier de l'empire austro-hongrois que dans l'intention de prendre un jour une éclatante revanche sur la Prusse, de venger à la fois le désastre de sa politique, le naufrage de ses espérances et son injure privée. Mais l'opinion était peu favorable à ses projets. Les Allemands de Vienne s'étaient bien vite réconciliés avec leur défaite et désiraient vivre en paix avec les Allemands de Berlin. D'autre part, les Hongrois, qui avaient dû leur délivrance aux malheurs de l'Autriche, n'entendaient pas l'aider à reconquérir sa situation en Allemagne. Pour que M. de Beust pût ramener l'opinion, gagner la foule à ses secrets désirs, il fallait une occasion favorable. Si elle s'était présentée, son esprit ingénieux en eût tiré parti; mais il n'était pas dans son caractère de la faire naître. Cet improvisateur n'était point l'homme des longs desseins suivis et des savantes préparations, ni un de ces grands politiques qui maîtrisent les événemens et s'en font obéir. Il ne savait pas faire violence à la fortune; il coquetait avec elle et attendait l'heure du berger, qui n'est jamais venue.

Il convenait à M. de Beust, en écrivant ses *Mémoires*, de persuader à l'Autriche, devenue l'alliée de la Prusse, que, s'il était resté au pouvoir, sa politique n'aurait pas différé sensiblement de celle du comte Andrassy, que M. de Bismarck aurait trouvé dans M. de Beust un partenaire aussi sûr que fidèle. Il se défend d'avoir jamais eu les arrière-pensées qu'on lui prêtait, d'avoir jamais songé à une guerre de revanche. Il affirme qu'en 1870 sa conduite fut nette et résolue, et il argumente en avocat subtil, qui mêle adroitement le faux au vrai. Il a raison de dire que, jusqu'à la déclaration de guerre du 15 juillet, aucun accord ferme n'avait été conclu entre les cabinets de Vienne et de Paris. On avait négocié, une année durant, en vue de nouer une alliance défensive entre l'Autriche, l'Italie et la France. Cette négociation, où M. Rouher d'un côté, M. de Beust de l'autre, étaient « les personnages parlans, » où le prince de Metternich, le comte Vitzthum et le comte Vimercati servaient d'intermédiaires, n'avait pas abouti, et tout se termina par un échange de lettres entre les souverains. M. de Beust ne craint pas d'avancer que l'empereur Napoléon III se souciait peu d'aboutir, qu'il voulait se réserver sa liberté d'action et que, dès 1869, il méditait d'entrer en campagne. M. de Beust savait pourtant mieux que personne que la question romaine avait été le seul obstacle à la conclu-

sion d'un traité. Le roi d'Italie demandait que la France évacuât Rome et s'engageât, quoi qu'il advînt, à n'y jamais rentrer, et il répugnait à l'empereur d'abandonner le pape aux hasards des événemens et aux entreprises des révolutionnaires italiens.

M. de Beust soutient que non-seulement il n'avait pris aucun engagement avec la France, mais qu'à peine eut-il connaissance de l'affaire Hohenzollern, il s'était empressé d'avertir le gouvernement impérial que, si la guerre éclatait, on n'eût pas à compter sur lui. Il cite à l'appui de son assertion une dépêche qu'il adressa au prince de Metternich, dès le 11 juillet, et qu'il reproduit dans ses *Mémoires* avec un peu, d'étalage. Dans cette dépêche très explicite, il revendiquait « une entière liberté d'action pour l'empire austro-hongrois. » — « Une attitude bienveillante pour la France, la résolution de ne pas nous entendre avec une autre puissance, voilà tout ce que le gouvernement de l'empereur peut promettre aujourd'hui sans être démenti par le sentiment général. » Il est à remarquer que cette dépêche si importante, si propre à ôter au cabinet français toutes ses illusions, personne ne la vit, sauf celui qui l'avait écrite ou dictée et celui qui l'avait reçue. Elle ne fut pas montrée au duc de Gramont; il n'eut le plaisir de la lire qu'en 1873, quand M. de Beust eut l'obligeance de lui en expédier une copie, et tout porte à croire, en effet, qu'elle n'était pas destinée à être vue, qu'on se réservait le droit de la faire figurer plus tard, le cas échéant, dans quelque livre rouge; qu'on s'était proposé en l'écrivant de se mettre à couvert de toute chance et de tout reproche.

Ce qui prouve que cette mystérieuse dépêche ne devait pas être communiquée au gouvernement français, c'est que le 20 juillet, cinq jours après la déclaration de guerre, M. de Beust écrivait à son ambassadeur à Paris : « Nous avons différé jusqu'ici de nous expliquer sur l'attitude que nous aurions à prendre dans le cas où la guerre deviendrait inévitable. » Si, dès le 11 juillet, M. de Beust avait déclaré nettement au cabinet des Tuileries qu'on n'eût pas à compter sur lui, pourquoi écrivait-il, neuf jours plus tard, qu'il avait différé jusque-là de s'expliquer? Au surplus, sa nouvelle dépêche ne disait pas grand'chose et ne promettait rien. Mais le même jour, il adressait au prince de Metternich une lettre privée, qu'il n'a eu garde de reproduire en son entier, et qui commençait ainsi : « Cher ami, le comte Vitzthum a rendu compte à notre auguste maître du message verbal dont l'empereur Napoléon a daigné le charger. Ces paroles impériales, ainsi que les éclaircissemens que M. le duc de Gramont a bien voulu y ajouter, ont fait disparaître toute possibilité d'un malentendu que l'imprévu de cette guerre soudaine aurait pu faire naître. Veuillez donc répéter à Sa Majesté et à ses ministres que, fidèles à nos engagemens, tels qu'ils ont été consignés dans les lettres échangées l'année dernière entre les

deux souverains, nous considérons la cause de la France comme la nôtre et que nous contribuerons au succès de ses armes dans la limite du possible. » — On lisait plus loin : « Le mot neutralité, que nous prononçons, non sans regrets, nous est imposé par une nécessité impérieuse et par une appréciation logique de nos intérêts solidaires. Mais cette neutralité n'est qu'un moyen, le moyen de nous rapprocher du but véritable de notre politique, le seul moyen de compléter nos armemens sans nous exposer à une attaque soudaine, soit de la Prusse, soit de la Russie, avant d'être en mesure de nous défendre... Que l'empereur Napoléon place la négociation romaine entre nos mains, qu'il nous laisse aux yeux des populations italiennes comme des nôtres l'initiative d'avoir résolu le problème de Rome, et nous croyons pouvoir lui promettre à notre tour que toutes les difficultés qui s'opposent encore à notre action commune disparaîtront. » Le lendemain, il écrivait au duc de Gramont : « Comptez sur nous dans les limites du possible... Avec un peu de confiance mutuelle, nous viendrons à bout de toutes les difficultés. »

De telles dépêches, dans lesquelles M. de Beust exposait ses difficultés et ses desseins « avec toute la franchise qu'on se doit entre bons alliés, » autorisaient-elles, oui ou non, le cabinet français à croire que l'alliance de l'Autriche lui était acquise? Les rapports qu'il recevait de notre ambassadeur à Vienne l'affermissaient dans sa confiance. Le prince de La Tour d'Auvergne ne doutait pas de la sincérité du chancelier, qui causait librement avec lui et l'assurait « de son intention bien arrêtée de hâter ses préparatifs militaires et de nous accorder son appui armé aussitôt que les circonstances le permettraient. » Le prince et le cabinet français se trompaient : partagé, ballotté entre ses désirs et ses inquiétudes, le comte de Beust, qui nous accuse de lui avoir procuré bien des nuits blanches, se trouvait aux prises avec de grands embarras; il tâchait de s'en tirer par des ruses de renard, il tergiversait, il voulait laisser à la fortune le temps de se prononcer. « Si j'avais été un aventurier, nous dit-il, la partie était facile à gagner. Je n'avais qu'à demander à Paris 600 millions, que j'aurais obtenus sans délai. Je suspendais la constitution et la loi sur la presse; la Hongrie ne m'aurait pas arrêté. Vainqueur, j'étais un grand homme; vaincu, je prenais le large. »

Quand le canon eut parlé et que la France fut condamnée, il ne pensa plus qu'à se ménager une réconciliation avec le vainqueur et à se faire pardonner les manèges de sa politique équivoque. Le 26 décembre, il répondait avec un cordial empressement aux premières avances de M. de Bismarck, lui déclarait « que l'union de l'Allemagne, sous la conduite de la Prusse, était un événement de premier ordre dans le développement moderne de l'Europe, et que dans tous les cercles dirigeans de

l'empire austro-hongrois régnait le plus sincère désir d'entretenir avec le puissant état voisin les rapports les meilleurs et les plus amicaux. » Mais il faut lui rendre la justice qu'il sut sauver les apparences. Comme l'écrivait le duc de Gramont, « il y aurait de notre part une certaine ingratitude à ne pas reconnaître qu'entre toutes les puissances, l'Autriche fut la dernière à nous abandonner complètement. »

M. de Beust était sujet aux illusions. Il ne comprit pas sur-le-champ que, par une conséquence fatale, nos malheurs devaient influer sur son sort et hâter sa chute. Depuis que l'Autriche s'était rapprochée de la Prusse et cherchait sa sûreté dans l'alliance allemande, il lui fallait un ministre des affaires étrangères qui fût agréé à Berlin. L'empereur François-Joseph devait s'y rendre l'année suivante; pouvait-il s'y faire accompagner d'un homme avec qui le gouvernement prussien avait refusé de traiter en 1866? Ce qui rassura M. de Beust, c'est que, dans l'été de 1871, il passa trois semaines à Gastein avec M. de Bismarck, qui, après l'avoir traité jadis fort durement, avait témoigné le désir de causer « avec le plus aimable de ses adversaires. » — Ils eurent ensemble de longs entretiens. M. de Bismarck fut charmant; mais M. de Beust aurait dû se souvenir que, vingt ans auparavant, cet étincelant causeur lui avait dit : « Quand mon ennemi tombe dans mes mains, je considère que mon devoir est de le détruire. » Sur ces entrefaites, le comte Andrassy demanda à venir, lui aussi, rendre ses devoirs au chancelier allemand. M. de Beust s'en étonna ; mais résolu à ne s'inquiéter de rien, il s'entremit obligeamment pour procurer ce plaisir au ministre hongrois, qui fut invité à Salzbourg. — « Je suis, nous dit-il, la bête du bon Dieu, et j'ai toujours eu en horreur l'espionnage et les rapports clandestins. Je ne me suis pas inquiété à Salzbourg des entretiens secrets que purent avoir ensemble le comte Andrassy et M. de Bismarck, et j'ai fait peu d'attention à ce qu'on m'en disait. » — Quelques mois avant, il avait écrit à une amie qui lui envoyait un bouquet de violettes cueillies dans ses serres : « Nous nous sommes partagé aujourd'hui vos violettes, Andrassy et moi, et nous les avons portées à notre boutonnière en nous promenant à cheval au Prater, afin que les passans pussent voir que nous n'avons qu'un cœur et qu'une âme (1). » On pourrait écrire tout un livre sur la naïveté des gens d'esprit.

Mais ce n'étaient pas seulement nos malheurs et les victoires de la Prusse qui rendaient M. de Beust impossible; Cisleithans et Transleithans, après avoir exalté son mérite, ne voulaient plus être menés par l'étranger, par l'intrus. Metternich avait dit jadis : « Il est possible que

(1) *Der Kanzler à la minute*, von Sigmund Schlesinger; livraison du 4 janvier 1887 de la *Deutsche Rundschau*.

j'aie gouverné quelquefois l'Europe, je n'ai jamais gouverné l'Autriche. » M. de Beust s'était piqué de gouverner à la fois et l'Europe et l'Autriche. Il se mêlait avec trop peu de discrétion de la politique intérieure, des affaires courantes; il voulait tout savoir, tout conduire. Ce fut par une ingérence indiscrète qu'il se brouilla à jamais avec le prince Auersperg, et il eut lieu de s'en repentir. — « Vous avez trop d'ennemis, » lui dit l'empereur François-Joseph en le remerciant de ses services.

Il avait trop d'ennemis et il ne se défiait pas assez de ses amis. Fidèle à ses attachemens, il ne croyait pas aux trahisons. Il a été souvent desservi par des cliens qui lui devaient tout. Il raconte que, dans le temps de la guerre de Crimée, la femme d'un ambassadeur eut une audience de la sultane validé, mère du sultan, qui la reçut entourée de ses esclaves. L'ambassadrice distingua dans le nombre une Circassienne d'une rare beauté et s'écria : « Quelle admirable créature! — Voulez-vous que je vous en fasse cadeau? — Y pensez-vous? Et mon mari! — Vous ne l'aimez donc pas? » répondit la sultane étonnée. Aussi généreux qu'une sultane, M. de Beust aimait trop son souverain pour ne pas attirer dans ses conseils des hommes de talent qui pouvaient servir utilement la monarchie, et ses protégés l'ont souvent contristé par leur ingratitude et leur perfidie.

Il avait les qualités d'un caractère généreux, il avait les défauts d'un esprit léger, et il s'est compromis par ses imprudences. Il savait pourtant que, si l'Autriche est la patrie des contradictions, Vienne est à la fois le pays de l'insouciance et la ville des noirs soupçons. On assure aussi que les femmes furent pour quelque chose dans sa disgrâce, qu'il leur confiait trop facilement ses secrets. Il déclare à la vérité dans ses *Mémoires* qu'il n'a jamais fait de concessions politiques aux belles dames; mais les sourires engageans, les cajoleries qu'elles lui prodiguaient dans ses jours de gloire, les complimens qu'elles lui faisaient sur ses petits pieds, lui causaient des frémissemens de plaisir. Jusqu'à la fin, il rima des bouquets à Chloris. Il y avait dans ce politique un incorrigible troubadour. Plus d'une fois d'indélicates intrigantes abusèrent de ses confidences ou se prévalurent à son insu de son patronage. Il pensait comme Babouc, que celles qu'on appelle de malhonnêtes femmes ont presque toujours le mérite d'un honnête homme, et aucune erreur n'est plus dangereuse. Mais ce qui lui fit plus de tort que tout le reste, ce furent les aveuglemens de sa vanité. Il se croyait indispensable, nécessaire; il se disait : « Comment s'y prendraient-ils pour se passer de moi? » Le jour de sa naissance, son père, pour fêter l'événement, avait offert en présent à sa nourrice une douzaine de bouteilles d'un très vieux vin du Rhin. La bonne femme, qui était Wende et n'entendait pas l'allemand, se méprit et versa le vin dans une petite baignoire

où elle plongea l'enfant. Il en résulta, nous dit-il, que le premier jour de sa vie, il fut ivre. Il lui en est resté quelque chose; le bonheur lui est toujours monté à la tête, il a toujours eu des enivremens d'amour-propre, des fumées d'imagination.

Il faut lui pardonner sa vanité, à laquelle il mêlait beaucoup de bonhomie; il s'est peint au naturel dans ses *Mémoires;* il n'y pose pas. En 1869, il avait été reçu à Florence par le roi d'Italie, qui l'étonna par ses gasconnades. — « Après ce que l'empereur d'Autriche a fait pour moi, lui disait Victor-Emmanuel, il peut disposer de ma personne, de ma vie. Je lui donne 500,000 hommes le jour où il les voudra. » — Et l'instant d'après, parlant de la grave maladie dont il relevait : « J'ai cru crever, et cela me faisait plaisir. » M. de Beust n'en crut rien; on lui avait appris que, lorsqu'il était malade, le roi d'Italie s'empressait d'écrire au pape. Il n'a pas essayé de nous persuader qu'il avait eu autant de plaisir à quitter le pouvoir que le roi Victor-Emmanuel à se sentir mourir. Il raconte fort tristement qu'après l'explosion de surprise que provoqua sa destitution, après tous les témoignages de regret qu'elle lui attira, la solitude se fit bien vite autour de lui, et que, le jour où il quitta Vienne pour se rendre à Londres, il n'y avait personne à la gare. Il raconte avec la même mélancolie qu'à son premier retour, comme il assistait à un *Requiem* dans l'église Saint-Michel, il aperçut beaucoup de visages connus, mais qu'on n'eut pas l'idée de lui offrir une place ou de se serrer pour lui en faire une, en sorte que pendant tout l'office il dut rester debout. — « J'ai la satisfaction de penser, écrivait-il quelques années plus tard, que, durant ma dernière maladie, personne ne s'est inquiété de moi. Il est bien triste de se survivre ainsi; mais cela a ce bon côté qu'on cesse de tenir à la vie. »

Il se reprochait d'avoir eu trop bonne opinion de l'espèce humaine et d'avoir cru aux amitiés. — « Ma politique, s'écriait-il, aurait dû consister à avoir le moins d'amis possible. » — Puis, faisant un retour sur lui-même et se souvenant des imprudences qui l'avaient perdu, il ajoutait : « On m'a souvent dit que j'avais de l'esprit. Si seulement j'avais eu le bon esprit de ne pas faire de sottises! »

G. Valbert.

REVUE DRAMATIQUE

A PROPOS DE TROIS « REPRISES. »

Odéon : *Claudie.* — Porte-Saint-Martin : *les Beaux Messieurs de Bois-Doré.* — Ambigu : *Marie-Jeanne.*

L'avant-veille, à l'Ambigu, « le tout-Paris des premières » avait vu *l'Assommoir* ; au Vaudeville, ce soir-là, il voyait *l'Aventure de Ladislas Bolski.* La fine prose de M. Cherbuliez s'envolait des lèvres de Mme Pasca, revenue à peine de Russie, surprenante par son grand air sous les cheveux blancs de la mère du héros. Quand le rideau tomba sur le premier acte, une voix de jeune femme, derrière moi, dans l'orchestre, exhala cette phrase, comme un soupir articulé : « Ah ! deux jours après *l'Assommoir*.., à la bonne heure, c'est distingué.. : ça soulage, sacré nom d'un chien ! » — On me pardonnera, je l'espère, de citer cette naïve parole : c'est l'expression la plus heureuse d'un sentiment que j'ai reconnu dans mainte salle de théâtre, et plusieurs fois en ces derniers temps. Tout de suite après *Renée*, voici *Marie-Jeanne*, *les Beaux Messieurs de Bois-Doré*, *Claudie* : « Ah ! ces vieilles pièces, murmure le spectateur, elles donnent plus de plaisir que bien des jeunes... » *Claudie*, en effet, à toute époque, est préférable à *Renée;* de même, sans doute, *les Beaux Messieurs de Bois-Doré ;* de même, je le veux bien, *Marie-Jeanne*. Tout ceci, d'ailleurs, après le ragoût de M. Zola, est un rafraîchissement; qu'on le savoure avec délices, j'en suis fort aise. Je demande seulement que le public ne prenne pas le change sur les raisons de sa jouissance, et je vois avec peine que plusieurs beaux esprits l'y invitent. Ces nouvelles pièces, qui ne trouvent guère de chalands, sont produites sous l'enseigne de la vérité ; ces vieilles, au contraire, qui obtiennent la vogue, il est admis qu'elles sont tirées du magasin

de la convention : nos théoriciens de conclure, et de conclure avec joie, que la convention, à la scène, prévaut et prévaudra toujours sur la vérité. Il se peut que cette joie, en présence de M. Zola, soit malicieuse ; il se peut aussi qu'elle parte d'un bon naturel : voilà les auteurs dispensés de la recherche de l'inconnu, et le public dispensé de les accompagner en ce voyage de découverte ! Plus d'inquiétudes, plus de risques ! Il suffit de faire machine en arrière pour rencontrer l'eldorado ! — Mais la cause de la vérité est-elle liée si étroitement à celle de *Renée*, ou même à celle de M. Zola ? Nous savons qu'il n'en est rien. Est-ce le charme de la convention qui vaut ce regain de faveur à *Claudie*, aux *Beaux Messieurs de Bois-Doré*, à *Marie-Jeanne?* Il est permis, au moins, de poser le problème, et de l'étudier avant de le résoudre.

Le sujet de *Claudie* est-il pris de la réalité, ou bien est-ce une fiction laborieuse ? Une jeune fille a été séduite, elle est devenue mère, elle a été abandonnée ; malgré la révélation de sa faute, un honnête homme l'épouse. M. Dumas, il y a deux ans, a transporté ce sujet de la ferme au château, des classes populaires dans le monde ; l'œuvre de George Sand, aujourd'hui, est moins présente que la sienne à toutes les mémoires ; en la revoyant, on s'écrie : « C'est *Denise* aux champs ! » L'histoire, sous sa première forme, est-elle plus extraordinaire que sous la seconde ? Nullement. S'il peut arriver, dans la bourgeoisie, qu'une fille soit mal gardée, attaquée vivement, amoureuse et faible, et qu'un enfant naisse en cachette, cela se voit aussi dans les campagnes ; il est même reconnu que le chaume, un soir de moisson, est plus glissant qu'un parquet. D'autre part, où ce dommage est le plus fréquent, c'est là justement que la réparation par un tiers est le plus facile, donc le plus croyable. Pour épouser Denise, il faut que le comte de Bardannes soit orphelin, ami d'un philosophe, et courageux contre le préjugé ; encore, à l'annonce de cette union, les gens de peu de charité ou de peu de foi redisent-ils le mot de Barantin, le disciple récalcitrant de Mme Aubray : « C'est égal, c'est raide ! » Ils ne prennent leur parti de ce dénoûment que par indulgence pour la manie de l'auteur : « C'est les Idées de M. Dumas ! » Mais les mœurs rustiques sont plus accommodantes que les nôtres, et nous le savons. Il n'est pas scandaleux ni rare qu'un paysan, désireux de fonder une famille, choisisse une compagne qui a fait ses preuves avec un autre : au moins le souvenir de cet accident n'est-il pas un obstacle au mariage ; il ne peut qu'animer les fiançailles. Oui, vraiment, une petite lutte s'établit dans le cœur du jeune homme et dans celui de la jeune fille, si d'aventure ils ont la conscience délicate et sont épris l'un de l'autre ; mais la fin de cette lutte est naturellement heureuse, et elle n'étonnera personne. Ce double combat est ce qu'il faut pour que l'idylle acquière l'intérêt d'un drame ; en sommes-nous témoins, nous croyons volontiers nos yeux : nulle fantasmagorie dans ce spectacle.

Mais, si le sujet de *Claudie*, en soi, est aussi vrai que celui de *Denise*, et plus vraisemblable en son milieu, c'est pour l'intrigue, peut-être, que l'auteur a gardé sa fantaisie. On n'a pas oublié par quelle combinaison, à la fois savante et simple, M. Dumas contraint son héroïne de déclarer elle-même sa faute à l'homme qu'elle aime et dont elle est aimée : le drame s'élève, par ce ressort, jusqu'aux sommets tragiques. George Sand, peut-être, a imaginé quelque machine plus ingénieuse, dont le jeu nous amuse et dont les effets nous surprennent : c'est par un manège habile que l'ouvrage nous intéresse et par des coups de théâtre qu'il nous émeut. — Hélas! non : cette pièce est menée ou plutôt se laisse aller selon le cours des choses. C'est le galant qui bavarde, un jour qu'il veut se venger de sa maîtresse ; il narre tout uniment sa bonne fortune. La pauvre fille se retire, et l'honnête amoureux la pleure ; mais il l'aime trop pour consentir décidément à la perdre ; assuré que désormais il occupe seul tout son cœur, il la retient et il l'épouse. La substance morale de *Claudie* est comme une eau de source, et voilà tous les travaux d'art qu'elle a subis. Point de cascades ni de gerbes jaillissantes : le flot suit à son gré une pente naturelle.

C'est donc les caractères, apparemment, qui sont d'aimables mensonges? La bonne dame de Nohant n'admet que des brebis et des agneaux, et pas un seul loup dans sa bergerie? Ce coin de province est un paradis terrestre, apparu dans un rêve, et peuplé d'êtres surnaturels, qui ont pour mission de nous divertir et de nous consoler des hommes? Examinons l'hypothèse : où sont-ils, ces anges?

Claudie a fait la bête, plutôt que l'ange, il y a quelques années ; si c'est un agneau, ce n'est pas un agneau sans tache, et, sans sortir du pays, il a vu le loup. Va-t-on soutenir que cette héroïne est plus qu'une femme parce qu'elle est réservée, parce qu'elle est fière et qu'elle ne ment pas? Ceux qui feraient d'elle cet éloge auraient vu l'humanité encore plus en laid que nos réalistes les plus cruels. Il se peut, sans doute, qu'une fille séduite devienne une fille éhontée ; mais il se peut aussi qu'elle s'enferme dans le souvenir de son malheur et ne se permette pas de tromper un honnête homme sur la qualité de sa vertu ; gageons que M. Zola ne dirait pas le contraire. Aussi bien, cette réserve même et cette fierté ne sont pas sans avantages : si Claudie ne s'accorde pas, par fraude, les bénéfices de l'innocence, elle ne s'inflige pas non plus toutes les charges de son état. Elle ne ment pas, mais elle se tait ; elle se dérobe, même, aux questions passionnées de Sylvain. Elle le fuit, c'est assez ; il ne dépend pas d'elle qu'en le fuyant elle ne lui laisse de sa petite personne une image immaculée, à laquelle il continuerait ses dévotions. Assurément, c'est son droit de femme ; ce ne serait pas son devoir d'ange. Et lui, le héros, est-ce un de ces merveilleux amans qui, en pareille conjoncture, prodigueraient les

actions de grâces : « Merci, mon Dieu ! Vous me donnez une illustre occasion de prouver mon amour. Et vous, ma belle, je vous salue : que votre péché soit béni ! Je vous dois compte, à présent, du mal qu'un autre vous a fait; je me réjouis d'acquitter sa dette envers vous. Je vous aimais innocente; fautive, je vous adore! » Mais non ! le pauvre Sylvain n'est pas si bien appris : il souffre, cet homme, — qui n'est qu'un homme. — Aussitôt que cette fille est accusée, il l'interroge avec jalousie, avec colère, et sa défiance est vite injurieuse : « Si Denis Ronciat voulait vous épouser, vous feriez peut-être votre devoir et votre contentement en le voulant aussi? — Je crois que je ne ferais ni l'un ni l'autre. — Ce n'est point ce qu'il dit ! » Quand le malheur est avéré, son ironie éclate : « Courage ! vous voulez qu'on vous respecte comme une sainte, pas vrai ! » Voilà des sentimens qui ne sont guère fabuleux. Quant au rival de Sylvain, à ce Denis Ronciat, c'est le loup en personne, ou plutôt c'est un renard, animal moins rare dans les villages. Il a goûté de la tendre poulette; cette poularde, à présent, la riche dame Rose, ferait bien son affaire. Sensuel et fat, cupide et finaud, vaniteux et poltron, égoïste à souhait, n'est-ce pas assez de titres pour que nous le reconnaissions comme notre prochain, au moins comme le type accompli d'une variété de l'espèce? Et dame Rose, non plus, n'est pas un corps glorieux : assez de voisins en ont tâté. Surprise et fâchée de la froideur de Sylvain, elle apprend qu'il aime Claudie et que la pauvrette n'est pas sans reproche : elle ne se prive pas de lui jeter la pierre. C'est elle ensuite, il est vrai, qui court après la fugitive et la ramène, et qui aide le plus ardemment à son mariage. Hé oui! cette joyeuse commère est une bonne femme; mais une bonne femme, surtout de ce genre-là, est une femme. Enfin, les parens de Sylvain, le père et la mère Fauveau, ressemblent-ils à des figures célestes? Hé non ! Ce n'est pas seulement lorsqu'il traîne la jambe qu'on sent que le père Fauveau n'a pas d'ailes. Il est attaché à la terre, ce brave paysan, et aux fruits de la terre et à leur prix, aux écus bien sonnans, pour le moins aussi fortement qu'à l'honneur. Il fait tout ce qu'il peut pour détourner son fils de Claudie et se résigne difficilement à ce mariage; mais la bru de son choix était dame Rose, propriétaire des moulins qu'elle a éventés de son bonnet. Quant à la mère, tout le suc de son rôle est dans cette phrase : « Ah ! mon fils, comme te voilà épris ! Allons! je vois bien qu'il faudra contrarier ton père pour te contenter ! » Une ménagère qui devine les sentimens de son fils unique et s'en fait la complice, on ne peut la révérer, de bonne foi, comme une apparition. Elle forme, avec ce dur bonhomme, un couple qui n'a rien de chimérique.

Reste un seul personnage : le père de Claudie. Ah ! pour celui-ci, nous avouons qu'il diffère quelque peu du commun des hommes. Il participe de notre nature, mais une essence plus subtile est mêlée en

lui au levain ordinaire. Il est ancien soldat, vieux moissonneur, défenseur de sa fille persécutée : ces qualités, qui sont humaines, suffisent à expliquer ses sentimens et ses actes; il a sa juste place dans le drame, et des intérêts assez particuliers l'y rattachent; il a ses raisons, — il se distingue par là de maint *raisonneur*, — pour défendre et bénir la fille coupable et crier aux parens de l'honnête jeune homme : « Est-ce qu'il est digne d'elle, votre garçon ? » Mais il est aussi le représentant de George Sand sur le théâtre et du bon Dieu sur la terre : à ce double titre, il a des idées générales et le don de l'éloquence. On s'aperçoit qu'il a paru, cet octogénaire, peu après 1848 : il est contemporain de Pierre Leroux, qui rend à l'humanité un culte religieux, et de ce clergé qui arrosait les arbres de la liberté. Il est philosophe et prédicateur. Il est patriarche du Berry et de tout le sol arable; il recommence dans la plaine le Sermon sur la montagne. Il célèbre les bienfaits de la glèbe nourricière; il sépare les bons des méchans. Il glorifie l'abondance; il annonce le règne de la justice. Tout cela est fort beau, mais nous étonne un peu : ni dans ce lieu, ni de cette bouche, nous n'attendions ces leçons magnifiques! Est-ce un personnage de théâtre, est-ce le père Rémy qui nous les donne? Mais non; c'est l'âme de l'auteur qui passe par ses lèvres; ce visage n'est plus guère qu'un masque sonore. Aussitôt reconnu parmi des figures humaines, un masque intéresse peu, même s'il en sort d'admirables paroles; cette musique, du moins, intéresse autrement que le cri de la nature; l'illusion est presque dissipée, la sympathie devient plus tiède. Cette bénédiction de « la Gerbaude, » cette oraison qui s'épanche à la fin du premier acte, assurément nous ne demandons pas qu'on l'abrège : nous ne sommes pas si barbares, si insensibles aux nobles sentences et à la mélodie; ce vin généreux est tiré, il faut le boire; nous le buvons avec respect jusqu'à la dernière goutte. Mais soyons francs : quand le père Rémy, ayant achevé son discours, paraît expirer, nous nous résignons à le perdre et ne le regrettons pas trop. Dieu et l'auteur nous l'ont donné; Dieu et l'auteur nous le retirent : que leur volonté soit faite! Pour continuer le drame, assez de personnages survivent à celui-là, qui semblent exister par eux-mêmes. S'il est mort, toutefois, ce n'est pas pour longtemps : lorsque la toile se relève, le voici ranimé, qui se réchauffe au coin du feu. La joie que nous donne sa résurrection n'est pas sans inquiétude : il va recouvrer la parole! Sans doute, il n'en fera qu'un bel usage : il sera l'orateur de George Sand. Mais ce n'est pas à George Sand que nous avons affaire : c'est à Claudie, à Sylvain, à leurs proches et à leurs compagnons. Chaque fois, par la suite, que le vieillard élève la voix au-dessus du ton qui appartient à son personnage et convient à la situation, nous sommes distraits du drame, notre plaisir change et il s'amoindrit. Ainsi, dans cette pièce, une seule partie d'un seul caractère manque

de rompre le charme, et c'est précisément, comme dirait Molière, ce qui « sort du bon naturel et de la vérité. »

Mais ce charme qui nous tient, réplique un ami de la convention, est surtout l'effet du style : or ce style est celui de George Sand,

Et ce n'est point ainsi que parle la nature!

Il est pourtant simple et coulant, ce style; il n'est rien de plus, à l'ordinaire, que l'expression des sentimens, et dans les meilleurs endroits, il ne vaut que par la mesure et la justesse. Écoutez Sylvain, épris secrètement de Claudie, et refusant de courtiser dame Rose; la galanterie n'est pas son fait, il en laisse le soin à son père : « Est-ce que c'est de mon âge? » réplique le vieux Fauveau. Sylvain, la tête basse, murmure : « C'est peut-être trop tard aussi pour moi. » Voilà de ces mots qui vont au cœur; d'où viennent-ils? Est-ce de l'encrier d'un écrivain? Un paysan n'a-t-il pu les trouver? Et, plus loin, ce cri charmant de Claudie, alors qu'elle se juge indigne de Sylvain, qu'elle a été offensée par lui, qu'elle se défend de l'aimer encore : « Mon père, je n'aime que vous, je n'aime que vous au monde! » ne peut-il jaillir, ce cri, de l'âme d'une paysanne? Est-ce le trait d'un auteur?

Il est des passages, cependant, où l'on soupçonne un peu d'artifice; mais admirez lesquels! C'est justement ceux où George Sand, pour marquer la condition de ses personnages, leur a prêté un parler proprement rustique ou villageois. Ces locutions berrichonnes sont-elles berrichonnes tout de bon, ou seulement à la mode du Berry? Ces fleurs des champs sont-elles fabriquées ou naturelles? Nous les considérons avec plus de curiosité que de foi, et bientôt même, si elles se multiplient, avec je ne sais quelle « languition d'ennuyance. » Hé donc! ce que l'auteur en a fait, d'une part, n'était que pour marquer l'ouvrage d'un signe particulier de vérité; notre malaise, d'autre part, n'est produit que par ce doute : est-ce bien la vérité vraie? Cette affaire, en somme, par quelque biais qu'on l'examine, tourne au détriment des avocats de la convention.

Ils flattent leur cliente, ces rusés compères : ils veulent que George Sand se soit réclamée d'elle, et que George Sand lui doive encore ce regain de succès. A merveille : même dans la critique, ils suivent le contre-pied du réel. Si George Sand, ici, n'a pas montré toute la vérité, rien que la vérité, elle a voulu, elle a cru le faire; ses contemporains ont reconnu son dessein, ils ont juré même qu'elle y avait réussi. Voyez plutôt sa lettre à Bocage, publiée en tête de la brochure : elle sait gré à Fechter d'avoir « idéalisé » le type de Sylvain, mais de quelle manière? « En lui conservant la vérité. » Elle remercie tous les artistes, à la fin, « d'avoir fait de *Claudie* un spectacle émouvant et vrai. » Prenez maintenant ce feuilleton; ce n'est pas le témoignage d'un sot, ni d'un amateur de bassesse, mais celui de Théophile Gautier. Naguère

il écrivait, à propos de *François le Champi :* « La toile se lève et nous montre un intérieur rustique très simple,.. une excellente décoration,.. qui persuade doucement comme la réalité... Cela ne ressemble en rien aux chaumières d'opéra comique,.. nous n'avons pas affaire à des Jeannots et à des Colins. Ce qui donne de la valeur à l'œuvre, c'est le naturel parfait, le sentiment profond de la nature rustique... Les paysans d'Adolphe Leleux ne sont pas plus vrais, plus naïfs, plus robustement plantés sur leurs jambes que ceux de Mme Sand. » Un peu plus tard, à propos de *la Petite Fadette*, le même juge déclarait : « Balzac, habitué à des natures complexes, a le tort de faire de ses paysans des Talleyrands en blouse et des Metternichs en sabots. Mme Sand y convient mieux, par une candeur puissante et par la placidité de son style. » Enfin, le 13 janvier 1851, à propos de *Claudie :* « George Sand a eu cet avantage de se mêler à la vie des champs, de connaître familièrement ses modèles, et de pénétrer dans l'intimité de la chaumière; ses paysans ne sont donc pas des paysans d'opéra comique, des Jeannots en veste tourterelle et en culotte de satin. Ils patoisent et portent des chemises de grosse toile, de larges braies et des vestes élimées; c'est la différence d'un Adolphe Leleux à un Boucher. » — Leleux ! encore ce nom ! Entendez ce qu'il signifie : Leleux est ici comme serait Courbet. — Ose-t-on soutenir, après cela, que George Sand portait la bannière de la convention? Dans ses drames champêtres, elle fut toujours sincère, et, pour sa récompense, presque toujours véridique. Aussi bien, nous l'avons vu, c'est par ce qu'il renferme de vérité que cet ouvrage nous intéresse encore. Il se peut que M. Paul Mounet, sous la chevelure prophétique du père Rémy, soit aussi imposant que Bocage, et qu'il le soit même un peu trop. Il est certain que Mme Crosnier, sous le bonnet de la mère Fauveau, est aussi excellente comédienne que personne; et je croirai difficilement que dame Rose, à l'origine, fût plus belle et mieux délurée que Mlle Dheurs. Quoique M. Barré, sans doute, l'ait représenté avec plus de rondeur, j'accorde que M. Colombey, acteur minutieux et malin, nous offre un Denis Ronciat fort agréable. Enfin, quelque idée que j'aie de Lia Félix, j'ai peine à imaginer une Claudie plus gracieuse et plus ferme, plus modeste et plus touchante que Mlle Panot. Mais, pas plus que leurs devanciers, tous ces artistes n'auraient « fait de Claudie un spectacle émouvant et vrai, » si ce spectacle, en lui-même, n'avait possédé cette double vertu, — s'il n'avait dû, en effet, nous émouvoir par sa vérité.

Voici, à présent, les *Beaux Messieurs de Bois-Doré*. S'il est un ouvrage dispensé, par définition, de rien présenter qui soit conforme au réel, c'est apparemment celui-ci. George Sand, lorsqu'elle a écrit le roman, ne s'est pas souciée d'être sincère, mais amusante. Elle arrivait au déclin de l'âge, sinon du talent; elle s'est plu à ce

long récit, qui ne dut guère la fatiguer. Une suite d'aventures, en ces deux volumes, se développe avec aisance, — une épopée Louis XIII, dans le goût de Dumas père, inventée par une bonne-maman. L'aimable femme a encore l'imagination pimpante et la langue agile : cette histoire, où les occasions d'horreur ne manquent pas, est toujours gracieuse ; il dure plusieurs veillées, ce conte, et ne languit jamais ; jusqu'à la dernière, on ne saurait dire qu'il menace, mais plutôt qu'il promet, d'être interminable ; et, lorsqu'il a pris fin, les auditeurs ont l'esprit aussi frais, aussi léger qu'avant. C'est qu'il ne s'agit pas, pour la conteuse, de croire ni de faire croire tout de bon que ces événemens sont arrivés : le loup veut croquer le chevreau, le chevreau lui échappe ; un gros chien se jette à la traverse ; à la fin, le loup est mangé ; — mais ce n'était pas un vrai loup, un vrai chevreau, un vrai chien : on aurait eu trop peur ! On ne voulait avoir peur qu'un tantinet, et seulement pour rire.

Ce roman ainsi conçu et mené à bien, est survenu M. Paul Meurice pour en tirer un drame. Il a pris le premier volume, qui formait, à lui seul, une fable complète ; il l'a, non sans adresse, accommodé pour la scène. M. Paul Meurice ! il suffit de le nommer : on sait de quelle sorte de héros il est un épigone ; à cette matière, que lui abandonnait George Sand, il ne pouvait qu'appliquer la formule inventée naïvement, vers 1830, par les grands chefs. Voilà donc un roman du genre le plus romanesque, apparu lorsque ce genre touchait à sa fin, et le voilà modifié pour le théâtre par un des derniers romantiques : on ne s'attend pas, en cette occurrence, à une débauche de naturel et de vérité ; on ne sera guère exigeant sur ce chapitre.

Eh bien ! il se trouve un semblant de caractère humain, une parcelle de vraie dans ce gentil mélodrame ; et c'est justement, à l'heure présente, ce qui sauve le reste. Un galant homme, — appelez-le Sylvain de Bois-Doré ou M. Durand, placez-le sous le règne de Louis XIII ou de M. Grévy, peu importe, — un galant homme a vieilli seul, ou plutôt, vivant seul, il n'a pas voulu vieillir. Il n'a pas de fils, pas de neveux auprès de lui, dont la croissance lui prouve sa décrépitude : il prétend donc rester jeune. Il s'habille à soixante-treize ans comme un élégant de vingt-cinq ; il se teint les cheveux et la moustache ; il se farde les joues. Il fait profession d'avoir le cœur aussi fleuri que la figure : il l'offre à toutes les dames, il va le donner à une jeune fille. Mais un enfant, par un hasard quelconque, entre dans sa maison ; peu à peu, le bonhomme éprouve des sentimens plus convenables à son état réel dans la vie. Un jour, il trouve que cet orphelin est le fils de son frère cadet : et ce jour-là, par un miracle naturel, il vieillit d'un demi-siècle ; en devenant père, ou plutôt grand-père, il prend tout à coup son âge. N'est-ce pas une histoire assez vraisemblable ? Ce vieux beau, qui devient un bon vieux, nous avons pu le rencontrer

hier, aujourd'hui, sur le boulevard. Hier, marchant tout seul, il portait la moustache cirée comme sa botte, et relevée en croc : il était ridicule avec assez de grâce. Aujourd'hui, nouvel aspect ; il aura neigé sur sa tête cette nuit : le voici qui donne la main à son petit-fils ; il est digne avec simplicité. Sourire de lui, et lui sourire, pour les passans, c'est l'affaire de deux jours : il les égaie et les émeut doucement.

Est-ce pourtant sous Louis XIII que l'action est placée? On aura l'avantage de costumes plus tranchés et de mœurs plus divertissantes. Jeune ou vieux, dameret ou sévère, M. Durand, sous M. Grévy, serait toujours vêtu à peu près du même drap sombre. Sylvain, marquis de Bois-Doré, peut s'habiller de satin rose, et puis quitter cet ajustement pour le velours noir. Et ce n'est pas seulement pour la coquetterie que l'époque est plus favorable, mais pour la galanterie : on peut faire un peu mieux les choses, si l'on est serviteur du beau sexe, au temps d'Honoré d'Urfé, qu'au temps de Schopenhauer. Boisdoré a donc entrepris de régler son langage, aussi bien que sa toilette, et ses façons et ses jardins même d'après les leçons de *l'Astrée*. Ce ne sont que bosquets bien taillés, autour du château de Briantes, comme sur les bords du Lignon. Le maître qui s'y promène semble Céladon en personne; et son vieil intendant, surnommé Adamas, sait farder la vérité aussi délicatement qu'un visage. Comme son filleul, décoré du nom de Clindor, lui demande pourquoi il peinturlure les pommettes du marquis : « Pourquoi? pourquoi? répond-il... Eh! précisément parce que, certaines fausses apparences pouvant tromper les yeux sur sa jeunesse, il est juste qu'un peu d'art vienne réparer les mensonges de la nature. »

Tout cela est fort joli, et tout cela est humain. Sous la perruque bouclée à la mode de 1617, comme sous de rares cheveux teints par un procédé que nos journaux recommanderaient, ce qui provoque notre sympathie, c'est un éveil de sentimens. Sylvain de Bois-Doré, avant qu'il ait retrouvé son neveu Mario, après qu'il l'a retrouvé, voilà notre homme, voilà un homme. *Sans famille, — En famille*, tel serait le sous-titre de cette comédie à demi pathétique, toute morale et conforme à la nature. Aussi bien, la première fois que la pièce fut représentée, quelle scène toucha le plus vivement les spectateurs? C'est l'apparition de Bocage en cheveux blancs, la main sur l'épaule de Jane Essler. M. Dumaine, aujourd'hui, avec sa bonhomie puissante, n'a pas l'élégance ni la majesté de Bocage; Mme Segond-Weber, qui figure à merveille un garçonnet ardent, ne rayonne pas cependant du même feu que le premier Mario. Tant pis! les applaudissemens éclatent. Notre amitié, depuis le commencement, n'est allée qu'à ces deux têtes : l'invisible partie engagée entre elles, voilà tout le drame qui nous attache.

Mais le reste, — mais la partie la plus considérable du sujet et la plus fertile en événemens, mais l'habile et vigoureuse intrigue, mais

les caractères des autres personnages, mais certains apprêts d'un style théâtral, — ah! comme ce reste, avec ses seuls mérites, nous laisserait indifférens! Le père de Mario, naguère, a succombé dans un duel déloyal; le meurtrier a pris soin de laisser sa dague dans la blessure; et Mario, muni de cet accessoire, voyage pour le découvrir. Avant de rejoindre ce démon, qui l'enverrait volontiers *ad patrem*, il a rencontré sur la route un archange, qui s'est fait son ange gardien. L'un se fait appeler Alvimar (mais son vrai nom est Sciarra); l'autre s'appelle Jovelin (mais son vrai nom est Giovellino des Giovellini). L'un est le persécuteur, l'autre est le champion de l'orphelin. Et tous les deux, celui-ci par amour, celui-là par ambition, aspirent soudainement à la main de la même femme. Le méchant est le favori du maréchal d'Ancre; et le bon est proscrit, réduit au métier de musicien ambulant. La question est de savoir lequel des deux l'emportera : si le mort sera vengé, l'enfant sauvé, ou si l'assassin poussera plus loin sa fortune; si la belle sera le prix du justicier, ou la proie du coupable. Une exacte Providence fait servir tous les événemens au triomphe du droit, à la défaite du crime. Elle donne même cette preuve d'attention qu'elle fait tuer Concini, dans le lointain, à l'heure précise où son protégé aurait le plus besoin de secours. A la fin, elle pousse le démon sur l'épée de l'archange. Du premier acte au cinquième, c'est une lutte bien réglée entre ces deux personnages. Nous la regardons avec curiosité, mais sans battemens de cœur, et pourquoi? C'est que les deux adversaires, plutôt que des hommes, sont des fantoches. Il fait partie de la troupe des *pupazzi* romanesques, ce ténébreux Alvimar, qui « joue avec le fer comme on joue avec l'or. » Et ce Jovelin! Il sort évidemment du *guignol* romantique. Il est « errant, seul, ruiné, hors la loi. » Qu'un scélérat de haute mine fasse difficulté pour croiser le fer avec lui, aussitôt il se révèle gentilhomme : « La preuve que je suis noble et seigneur? la preuve?.. eh bien! c'est que je suis banni, fugitif et condamné à mort par le tribunal de l'Inquisition. » Tout à l'heure, en effet, comme on lui demandait s'il avait aperçu dans quelque fête Marie de Médicis et Concini : « Oui, a-t-il répondu, j'ai vu à Florence ces grands personnages; j'en ai même vu de plus grands. — Qui donc? — J'ai vu Giordano Bruno sur son bûcher, Campanella en prison et Galilée à genoux. — Ah! vous avez connu ces gens-là? — Oui, j'ai eu le bonheur d'approcher plusieurs des grands esprits de mon temps. » Il ne le dit pas, par modestie, mais il a certainement approché Victor Hugo. Et il ne dédaigne pas, ce grand homme à la suite, d'interrompre ses spéculations sublimes pour accompagner un enfant par les chemins, ni même pour chanter la romance à madame; il a des tours subtils pour déclarer sa passion : « Je ne vous aime pas, madame! Je ne vous aime pas! Et comment voulez-vous que je vous aime?.. Je me suis dévoué à vous en silence, je

donnerais avec ivresse ma vie pour votre salut! Mais il est évident que je ne vous aime pas!.. Tenez, en voulez-vous la preuve? c'est que je voudrais être votre frère! oui, pour avoir le droit de prendre vos mains dans les miennes, de poser votre tête sur mon épaule, de vous parler cœur à cœur.., pour avoir le droit enfin de vivre et de mourir pour vous!.. Vous le voyez bien, je ne vous aime pas, madame, je ne vous aime pas!.. » — Si Galilée l'entendait!.. Nous l'entendons, et nous reconnaissons le pèlerin. Dans le roman, il n'avait pas cette importance; d'ailleurs, par une précaution du Saint-Office, il était muet : le bourreau lui avait arraché la langue. M. Paul Meurice la lui a rendue, et, augmentant son rôle, il lui a prêté une éloquence digne de l'emploi : n'est-ce pas en même temps Hernani, Pic de la Mirandole et M. Delaunay, — au demeurant, un pantin?.. Un homme, avec deux mots, nous en dirait plus que lui! Jargon, caractère, intrigue et sujet, tout ce qui ne rappelle pas l'humanité nous est étranger : nous n'aimons ce romanesque et romantique ouvrage que pour ce qu'il offre d'humain. Comment donc publier que le succès de cette reprise est une victoire de la convention sur la vérité?

Mais en face de nous se dresse encore *Marie-Jeanne*, ce redoutable monument de la jeunesse de M. d'Ennery, ce mélodrame illustre. Une femme du peuple et une grande dame se sont mariées le même jour, à deux autels voisins. La grande dame aborde la femme du peuple et lui tient ce langage : « Il me semble que ce n'est pas un simple hasard qui nous a réunies à l'église, et pour un acte bien solennel pour chacune de nous. » Non, en effet, ce n'est pas pour rien qu'elles se sont rencontrées. Dix-huit mois après, la grande dame est veuve et son enfant est malade. « Sauvez-le, a-t-elle dit au médecin, et je vous épouserai. » Or, ce médecin, condamné en Italie comme faussaire, vivant à Paris sous un nom d'emprunt, est léger de scrupules aussi bien que de science : ayant laissé mourir le précieux petit être, il le remplace dans son berceau par un autre; et cet enfant qu'il a volé, quel est-il? Celui de la femme du peuple mariée le même jour que la grande dame. Venue en visite chez sa noble amie, la mère le reconnaît et le réclame; le médecin la fait enfermer comme folle. Mais le directeur de cette maison de santé, où les promeneurs entrent facilement, ouvre volontiers la grille à ses pensionnaires. Aussi bien une mère passe partout : la voici, la femme du peuple, qui pénètre chez la grande dame, le jour même où le docteur fait signer le contrat de son mariage. De force et clandestinement, elle va reprendre son fils : le docteur la surprend, il veut la tuer sur place. Mais le mari de la femme du peuple et le cousin de la grande dame enfoncent la porte. Ce cousin est un brave jeune homme, qui aimait sa cousine avant le premier mariage et après. Il a paru se retirer, il y a quelque temps, persuadé par cette maxime du docteur : « L'amour

le plus pur est toujours blessant pour une femme qui s'est donnée à un autre ! » Heureusement, ce n'était qu'une feinte : il confond le faussaire en lui montrant son arrêt... La pièce que nous avons eu l'honneur d'analyser devant vous est « un des chefs-d'œuvre du répertoire moderne ; » c'est l'affiche même qui l'assure, et les spectateurs sont trop émus pour la démentir.

Ah ! s'ils sont émus par ce sujet, tel que je viens de l'exposer, et par une telle intrigue, et par ces caractères et par ce style, je n'ai plus rien à dire : il faut vénérer toutes les conventions comme autant de souveraines du théâtre, hormis celles de la grammaire. Mais non ! cet appareil suranné fait plutôt sourire : le public en suit le jeu avec bienveillance, mais comme il suivrait, dans une exposition rétrospective, la manœuvre du vieux télégraphe ou l'exercice du mousquet. La seule cause de son émotion, la voici : une mère a perdu son enfant et elle souffre. Est-ce un fait humain, oui ou non ? Humain et même bestial ! C'est le type du fait naturel : aucune convention ne l'a produit. Déjà, en 1845, Théophile Gautier attribuait tout le succès « au jeu puissant de Mme Dorval ; » et, comme on demandait à celle-ci : « Qu'est-ce que c'est que votre rôle, et comment le trouvez-vous ? » elle répondait avec candeur : « Je ne sais pas ; j'ai un enfant ; je le perds, voilà tout. » Mlle Tessandier, non plus, ne sait pas autre chose, quand elle s'écrie, d'une voix qui se fond dans les larmes : « Oh ! tuez-moi, ça m'est bien égal, pour le bonheur que j'ai à présent ! » Et nous-mêmes, à ce moment-là, nous oublions tout le reste, pour pleurer avec elle.

Tout le reste ? Un tableau pourtant nous a frappé ; celui-là seul a entretenu, tout le temps qu'il était sous nos yeux, notre sympathie. C'est une peinture de mœurs populaires. Trois personnages : un ouvrier, sa femme, son camarade. L'action ? Une de celles qu'on peut observer tous les jours, en je ne sais combien de mansardes. Ni la grande dame n'apparaît ici, ni la Providence n'intervient : c'est un coin réservé à la vérité, interdit à la convention. Des critiques, à cette occasion, citent le premier acte de *l'Assommoir ;* à propos de Marie-Jeanne, de Bertrand et de Rémy, par malice, ils nomment Gervaise, Coupeau et Mes-Bottes. C'est peut-être, en effet, de quoi rabattre un peu l'orgueil d'un dramaturge arrogant : il n'a pas tout inventé. Est-ce de quoi ébranler ses théories ? Loin de là, cet exemple les confirme. Dans *Marie-Jeanne*, comme dans les *Beaux Messieurs de Bois-Doré*, comme dans *Claudie*, plus ou moins rare ou abondant, « le vrai seul est aimable ; » — et je ne saurais dire le contraire, même pour taquiner M. Zola.

LOUIS GANDERAX.

REVUE LITTÉRAIRE

CHARLES BAUDELAIRE.

Œuvres posthumes et Correspondances inédites de Charles Baudelaire, précédées d'une étude biographique, par M. Eugène Crépet. Paris, 1886; Quantin.

Je ne sais trop ce que les admirateurs de Charles Baudelaire penseront du livre de M. Crépet, s'ils le trouveront digne de l'auteur des *Fleurs du mal*, égal à leur admiration, ni s'ils estimeront surtout que le consciencieux biographe, en essayant de la dégager des « ombres qui l'obscurcissaient, » ait bien servi la renommée du poète. Pour nous, qui l'admirons moins, et qui, sans le dire en propres termes, insinuerions volontiers que ce qu'il y a de mieux dans l'*Édition définitive* de ses *Œuvres complètes*, ce pourrait être, en y réfléchissant, la traduction de celles d'Edgar Poe, nous avons lu l'*Étude biographique* de M. Crépet, la *Correspondance inédite* et les *Œuvres posthumes* de Charles Baudelaire avec beaucoup de plaisir. Non pas que nous eussions précisément besoin des brouillons de Baudelaire lui-même; que son *Cœur mis à nu* nous manquât, journal piteux de son impuissance; et le plan du drame qu'il n'a jamais fait; et les titres des romans qu'il n'a jamais écrits : *les Enseignemens d'un monstre* ou *la Négresse aux yeux bleus;* ni ses lettres enfin à Poulet-Malassis, son éditeur,

pour lui passer ses billets protestés. Nous connaissions assez le personnage. Mais, auprès de ceux qui ne le connaissaient pas ou qui ne le connaîtraient que par les *Notices* de Théophile Gautier et de Charles Asselineau, ses amis, il nous a paru que ce livre nuirait singulièrement à sa mémoire; et, si nous n'osons pas en féliciter M. Crépet, — qui peut-être le prendrait mal et nous en voudrait de l'avoir compromis, — nous nous en félicitons nous-même. Tout ce que perdra Baudelaire, et notamment dans l'esprit des collégiens hystériques dont il fait la pâture, c'est en effet la vérité, le bon sens, le goût, la sincérité littéraire, la sincérité surtout, qui le regagneront, et c'est bien peu de chose aujourd'hui que tout cela, mais c'est encore quelque chose.

Baudelaire, sa légende, ses ridicules affectations de dandysme, ses paradoxes, ses *Fleurs du mal* ont exercé, depuis une vingtaine d'années, exercent encore sur la jeune littérature, comme elle s'appelle, une grande et fâcheuse influence. Dans ces petites *Revues* qui naissent avec l'aurore et qui tombent avec le soir, et où de jeunes Grecs, de jeunes Belges, des Américains et des Polonais ne dédaignent pas de nous initier, pauvres ignorans que nous sommes, aux mystères du « Verbe » français, on ne jure que par Baudelaire. Pour entretenir leurs communications avec cette jeunesse étrangère et avancée, pour être eux-mêmes sacrés grands hommes par M. Jean Moréas et M. Teodor de Wyzewa, et surtout pour n'être pas prématurément accusés de sénilité, quelques habiles, qui admirent beaucoup Baudelaire, font profession de l'admirer encore davantage, entretiennent son souvenir, et soignent ainsi sa gloire avec leurs intérêts. D'autres l'imitent, mais en le perfectionnant, c'est-à-dire en se rendant plus incompréhensibles encore ou plus prétentieux que lui : M. Stéphane Mallarmé, par exemple, et M. Paul Verlaine, en vers; — ou M. Karl Huysmans, en prose, et M. Francis Poictevin. Un autre encore, qui fut un temps l'honneur de cette école, pour ne pas dire le phénomène, M. Rimbaud, je crois, a disparu un jour brusquement : peut-être, après avoir étonné les Baudelairiens eux-mêmes par la splendeur de sa corruption et la profondeur de son incompréhensibilité, vend-il quelque part aujourd'hui, en province ou par-delà les mers, de la flanelle et du molleton. N'est-ce pas ainsi, ou à peu près, que Schaunard a fini ce mois-ci? Mais, ailleurs encore, et jusque dans les œuvres de certains académiciens, ou qui mériteraient de l'être, si je voulais montrer les traces de l'influence de Baudelaire, il n'y aurait rien de plus facile. Avec Stendhal, et pour d'autres raisons, mais entre lesquelles on trouverait plus d'une analogie, Baudelaire est l'une des idoles de ce temps, — une espèce d'idole orientale, monstrueuse et difforme, dont la difformité naturelle est rehaussée de couleurs étranges; — et sa cha-

pelle une des plus fréquentées. Indépendans et décadens, symbolistes et déliquescens, dandys de lettres et wagnérolâtres, naturalistes mêmes, c'est là qu'ils vont sacrifier, c'est dans ce sanctuaire qu'ils font entre eux leur commerce d'éloges, c'est là qu'ils s'enivrent enfin des odeurs de corruption savante et de perversité transcendantale qui se dégageraient, à ce qu'ils disent, de leurs *Fleurs du mal*.

La faute n'en est pas toute à eux. « Vous m'avez fait grand romancier, » disait naguère à la critique l'auteur de *l'Assommoir* et de *Nana*, et l'on prenait pour un cri d'orgueil ce qui n'était de sa part qu'un soupir de modestie. Car, il voulait dire qu'au lieu d'y voir ce qu'elle y mettait, si la critique n'y avait vu que ce qui y était, *Nana* et *l'Assommoir* n'auraient pas eu presque autant d'éditions que *le Maître de forges*. C'est ainsi que la critique, par sa manière même de s'y prendre pour l'attaquer, n'a pas médiocrement contribué à étendre et à fonder la réputation de Baudelaire. Aujourd'hui encore, de fort honnêtes gens n'oseraient parler des *Fleurs du mal*, — dirai-je sans se signer? mais au moins sans donner des marques publiques d'indignation et presque d'effroi. C'est leur faire bien de l'honneur. Sans doute, n'ayant lu *la Charogne* ou *la Martyre* qu'à travers les commentaires des amis ou des prôneurs du poète, et prenant à la lettre un titre que Baudelaire n'a pas le mérite seulement d'avoir trouvé lui-même, — c'est M. Crépet qui nous l'apprend, — ils y ont vu je ne sais quelle végétation fantastique et hideuse, aux feuillages bizarres, aux colorations inquiétantes,

Aux parfums corrompus, riches et triomphans;

toute une flore du vice et de la putridité. « Vous avez pris l'enfer et vous vous êtes fait diable, — lui écrivait Sainte-Beuve, qui se connaissait pourtant en corruption, — vous avez voulu arracher leurs secrets aux démons de la nuit. » C'est la note, et c'est le ton. Comme si donc Baudelaire avait découvert ou inventé le vice, comme si le vice n'était né que de notre temps, comme si nos romanciers du XVIIIe siècle, un Restif, un Laclos, un Crébillon, ne nous avaient pas depuis longtemps familiarisés avec tous les vices qui sont de la nature, et même avec ceux qui n'en sont pas, on lui a fait une réputation unique de *satanisme*, dont ses os ont dû plus d'une fois tressaillir d'aise dans leur tombe, qui le transfigure étrangement aux yeux d'une simple jeunesse, mais qu'en vérité, le pauvre homme a beau s'être agité, démené, contorsionné, non, je vous assure qu'il ne la mérite point. Ce n'est qu'un Satan d'hôtel garni, un Belzébuth de table d'hôte. Retranchez des *Fleurs du mal* une demi-douzaine de pièces qui ne diffèrent

point de celles que vous savez, — où vous ne trouverez certes pas la verve ignoble, mais réelle, de Piron ou du vieux Regnier, — il ne reste que des lieux-communs; et, dans les procédés de Baudelaire pour les renouveler, bien moins de *satanisme* que d'antique rhétorique.

Au lieu de mettre l'objet de l'art dans l'imitation de la nature et dans l'expression de la vérité, le faire uniquement consister dans l'artifice, et ne se servir de l'artifice lui-même que pour l'expression du paradoxe, telle pourrait être en quatre mots la formule du *Baudelairisme;* et, à la prendre au sérieux, il n'y en a pas de plus impertinente, mais il n'y en a pas, en revanche, de plus fausse. En effet, l'art n'est plus que de la chinoiserie, ses moyens s'exercent pour ainsi dire à vide, nous n'y pouvons plus voir que le caprice ou la fantaisie d'un malade, aussitôt qu'il s'éloigne de l'imitation de la nature; et il n'a plus seulement de raison d'être, puisqu'il n'a plus de véritable objet, aussitôt qu'il ne sert plus qu'à l'étalage de notre personnalité. Ce qui nous dispense d'ailleurs d'insister, c'est qu'en réalité Baudelaire n'a rien voulu, rien essayé, que de se faire un nom, comme l'on dit; s'il y eût pu réussir avec des berquinades, je ne sais s'il n'eût pas écrit, tout comme l'autre, *le Petit Grandisson;* et, parmi les moyens enfin qu'il y a de conquérir le bourgeois, après avoir essayé des autres, il a choisi tout simplement le plus sûr et le plus rapide, qui sera toujours de commencer par le mystifier et le scandaliser. Pessimisme, sadisme et satanisme, tout cela, chez lui, pour user une fois du seul mot qui convienne, n'est que des *poses;* il n'y a de sincère en lui que le désir et le besoin d'étonner.

Ses amis sont eux-mêmes obligés d'en convenir : jamais personne au monde n'a menti comme Charles Baudelaire; il était né menteur, et de ces menteurs vaniteux, dont le mensonge a toujours soin d'avoir quelque air de vraisemblance ou de probabilité. C'était plus qu'un plaisir, c'était une volupté pour lui que de se calomnier; mais, en se calomniant, il composait son personnage; et ce personnage avait fini par devenir conforme, non pas du tout à son vrai caractère, mais à celui qu'il voulait qu'on lui crût. De même quand il formait des projets. En parcourant les *Œuvres inédites* que nous donne M. Crépet, on ne sait de quoi l'on doit s'étonner le plus : de l'affectation prétentieuse des titres, ou de la pauvreté des inventions, lorsque ces titres, comme *l'Automate* ou *la Maîtresse vierge*, sont par hasard suivis d'un commencement d'exécution; on ne sait de quoi l'on doit sourire : de l'apparente énormité des paradoxes ou de leur enfantine banalité. « L'amour peut dériver d'un sentiment généreux : le goût de la prostitution; mais il est bientôt corrompu par le goût de la propriété. » Ne vous récriez pas ! il en serait trop heureux : il veut dire tout sim-

plement que la capacité générale d'aimer, qui est la *sympathie*, devient de l'*égoïsme à deux* quand elle se détermine à un sujet particulier : l'observation n'en est pas très neuve. Ses paradoxes littéraires ont exactement la même originalité : « Poésie française, veine tarie sous Louis XIV; reparaît avec Chénier (Marie-Joseph); car l'autre n'est qu'un ébéniste de Marie-Antoinette. » Qu'est-ce à dire? Tout bonnement qu'il trouve quelques rapports entre la manière dont Chénier (l'autre) incruste dans son vers un hémistiche de Virgile ou de Théocrite, et l'art de la marqueterie. La comparaison n'a-t-elle pas quelque chose de bien rare? Mais surtout qui ne voit *comment* ces paradoxes sont faits, je veux dire fabriqués, et qui ne se chargerait d'en faire à la douzaine : de littéraires et de philosophiques, d'immoraux et d'impies, de scandaleux et d'orduriers?

Aussi, ce qui m'étonne, et ce qui ne fait guère d'honneur à notre perspicacité, c'est que l'on se soit laissé prendre à cette rhétorique, et que l'on n'ait pas vu qu'elle ne servait, même dans *les Fleurs du mal*, surtout dans *les Fleurs du mal*, qu'à déguiser la banalité même. Qu'est-ce, par exemple, que la pièce intitulée *Bénédiction*, et que je vois partout citée comme une des plus belles du recueil?

> Lorsque, par un décret des puissances suprêmes,
> Le poète apparaît en ce monde ennuyé,
> Sa mère épouvantée et pleine de blasphèmes
> Crispe ses poings vers Dieu, qui la prend en pitié...

Pour ne rappeler qu'un seul modèle, c'est une transposition du *Moïse* d'Alfred de Vigny; — nous dirons tout à l'heure au moyen de quels procédés. Et *le Reniement de saint Pierre?*

> Qu'est-ce que Dieu fait donc de ce flot d'anathèmes
> Qui monte tous les jours vers ses chers Séraphins?
> . . . . . .
> Les sanglots des martyrs et des suppliciés
> Sont une symphonie enivrante sans doute;
> Puisque, malgré le sang que leur volupté coûte,
> Les cieux ne s'en sont point encor rassasiés.

C'est une transposition du *Désespoir* de Lamartine, autre lieu-commun, s'il en fut, mais que Baudelaire n'a pas su renouveler. Qu'est-ce que *Don Juan aux enfers?*

> Montrant leurs seins pendans et leurs robes ouvertes,
> Des femmes se tordaient sous le noir firmament,
> Et comme un grand troupeau de victimes offertes,
> Derrière lui traînaient un long mugissement.

C'est le don Juan de Musset, et *la Barque de Dante* d'Eugène Delacroix. Combien d'autres rapprochemens, si Baudelaire en valait la peine! et que d'ailleurs on ne songerait pas seulement à noter, si ses amis ne persistaient à nous le montrer original jusque dans le lieu-commun; et puis, s'il n'était bon de rappeler combien il y demeure au-dessous de ses modèles.

Ses procédés, en effet, sont l'enfance même de l'art; et sans doute c'est pour cela qu'au sortir du collège on s'y trouve déjà si habile. A une idée banale ou vulgaire, comme celle de la rapidité du temps ou de la fragilité de l'amour, Baudelaire commence par associer des images matériellement répugnantes ou malpropres.

Rappelez-vous l'objet que nous vîmes, mon âme,
Ce beau matin d'été si doux,
Au détour d'un sentier une charogne infâme
Sur un lit semé de cailloux...

C'est la pièce fameuse qu'il a intitulée : *une Charogne*. Otez cependant ce seul mot et changez le ton auquel, en mettant sa charogne en belle place, dès la première strophe, il a nécessairement abaissé toute la pièce, vous n'avez qu'une paraphrase du mot de l'*Ecclésiaste : Unus est interitus hominum et jumentorum*. Que veut-on là-dessus que j'admire? L'originalité n'est ici que dans la grossièreté, qui n'est elle-même que dans l'expression. Ce n'est point une façon de sentir, mais une façon d'écrire, dont il n'est pas plus difficile d'imiter que de voir l'artifice. Pour faire du Baudelaire, ne dites point : *un cadavre*, dites : *une charogne;* ne dites point : *un squelette*, dites : *une carcasse;* ne dites point : *une mauvaise odeur*, dites : *une puanteur*. C'est le Baudelaire naturaliste : il ne m'oblige pas même à me boucher le nez.

Un autre procédé, d'un effet non moins sûr, parce qu'il n'est pas plus difficile, mais dont il est arrivé parfois que la police des mœurs ne goûtât point la valeur d'art, consiste à mêler ensemble des images de sang et de lubricité. Telle est la pièce, fameuse elle aussi, car je continue de choisir les plus vantées, qu'il a intitulée : *une Martyre :*

Dans une chambre tiède où, comme en une serre,
L'air est dangereux et fatal,
Où des bouquets mourans, dans leurs cercueils de verre,
Exhalent leur soupir final,

Un cadavre sans tête épanche comme un fleuve
Sur l'oreiller désaltéré
Un sang rouge et vivant, dont la toile s'abreuve
Avec l'avidité d'un pré.

Ce n'est qu'un fait divers, une imagination de reporter. Pour le traiter dans le goût de Baudelaire, vous voyez comme il faut s'y prendre. Ne reculer devant aucun détail : ici des « étoffes lamées, » des « robes parfumées, » des marbres, » des « tableaux, » là « la tête » avec ses « yeux révulsés, » le « tronc nu, » « la chair inerte, » et, pour achever, « un bas rosâtre, orné de coins d'or, et une jarretière. » C'est le Baudelaire sadique.

Troisième procédé : le Baudelaire satanique. A ces expressions grossières, à ces images répugnantes ou obscènes, mêlez maintenant quelques blasphèmes, et, par exemple, pour scandaliser les bonnes âmes, adressez vos prières à Pillardoc ou à Satan :

Toi qui, même aux lépreux, aux parias maudits,
Enseignes par l'amour le goût du Paradis;

O Satan, prends pitié de ma longue misère!

Toi qui mets dans les yeux et dans le cœur des filles
Le culte de la plaie et l'amour des guenilles;

O Satan, prends pitié de ma longue misère!

C'est ce que l'on appelle le christianisme de Baudelaire. « Après *les Fleurs du mal*, il n'y a plus que deux partis à prendre pour le poète qui les fit éclore, disait jadis le plus fougueux de ses admirateurs, — un autre « diabolique, » aussi lui, — se brûler la cervelle ou se faire chrétien. » Baudelaire ne se fit point chrétien, mais il ne se brûla pas la cervelle, et continua de mystifier le monde. Il avait désormais sa gloire à soutenir.

Au moins s'il était maître dans l'emploi de ses procédés! Quiconque de nous fait supérieurement une chose est un homme supérieur en son genre. Mais les vers de Baudelaire suent l'effort; ce qu'il voudrait dire, il est rare, très rare qu'il le dise; et, sous ses affectations de force et de violence, il a le génie même de la faiblesse et de l'impropriété de l'expression.

La sottise, l'erreur, le péché, la *lésine*,
Occupent nos esprits et *travaillent nos corps*,
Et nous alimentons nos *aimables* remords,
Comme les mendians nourrissent leur vermine.

Nos péchés sont *têtus*, nos repentirs sont lâches,
Nous nous faisons payer grassement nos aveux,
Et nous rentrons gaîment dans le chemin bourbeux,
Croyant par de vils pleurs laver toutes nos taches.

Sur l'oreiller du mal, *c'est Satan Trismégiste,*
Qui berce longuement notre esprit enchanté,
Et le riche métal de notre volonté
Est tout vaporisé par ce savant chimiste.

Quelle langue! quel style! et que de mots! et que de peine, surtout, pour ne rien dire que de bien simple pourtant et de banal, qui est que nous manquons communément de volonté. Qu'est-ce qu'il veut dire avec sa « lésine? » Et que vient-elle faire entre l'erreur et le péché, sinon rimer avec « vermine? » Si « nos aimables remords » signifie que nous nous complaisons dans le péché qui les traîne à sa suite, sommes-nous obligés de comprendre? Quel rapport entre ces « mendians qui nourrissent leur vermine, » et le plaisir que nous prenons à renouveler en nous les causes de nos remords? Quels aveux nous faisons-nous payer? Prenez ainsi, une à une, dans ces *Fleurs du mal*, les pièces les plus vantées, à peine y trouverez-vous une douzaine de vers à la suite qui soutiennent l'examen; — et un examen où il en faut venir, parce que Baudelaire est un pédant. Il reçut un jour un billet de George Sand, à laquelle il avait demandé, sans la connaître, un service, et dans ce billet on lisait: « Je vais écrire de suite. » Au bas du billet Baudelaire mit ces mots: « Remarquez la faute de français: *de suite* pour *tout de suite.* » Quand un homme est capable de pareilles chicanes, il n'y en a plus qui ne soient permises contre lui, et notamment quand les siennes ne sont fondées, comme ici, que sur une décision douteuse des grammairiens. En revanche, pour un autre reproche qu'il faisait à George Sand, celui d'avoir « le fameux style coulant, cher aux bourgeois, » il faut convenir au contraire que personne jamais ne l'a mérité moins que lui. Il détestait George Sand, pour son abondance et sa facilité.

C'est qu'aussi bien le pauvre diable n'avait rien ou presque rien du poète, que la rage de le devenir. Non-seulement le style, mais l'harmonie, le mouvement, l'imagination, lui manquent. Pas de vers plus pénibles, plus essoufflés que les siens, pas de construction plus laborieuse, ou de période moins aisée, moins aérée, si je puis ainsi dire. Et quand il tient une image, comme il la serre, de peur qu'elle ne lui échappe! Comme il suit ses métaphores, quand il en rencontre une, parce qu'il sait bien que des mois succéderont aux mois avant qu'il en rencontre une autre! Il ne développe guère que des lieux-communs, et je consens qu'il réussisse quelquefois, par les moyens que l'on a vus, à les rendre plus communs encore. Mais le pouvoir qu'il n'a pas, en dépit de ses prétentions à l'originalité, c'est précisément celui de les renouveler, et de la seule manière qu'il y en ait, en remontant d'expérience en expérience, et d'âge en âge, à travers l'histoire de l'humanité, jusqu'à leur origine. Car enfin, on dirait que

nous ne le savons plus, mais autant qu'il est facile de développer un lieu-commun, autant l'est-il d'y contredire, de le retourner en quelque sorte, et de le renverser. Philosophique ou littéraire, l'originalité serait vraiment à trop bon marché s'il y suffisait de nier ce que les autres affirment, d'affecter le mépris ou le dégoût de ce qu'ils aiment, de pleurer où ils rient, de rire où ils pleurent, de cracher sur ce qu'ils respectent. Entre le lieu-commun et son contraire, ce n'est pas nous qui sommes juges, ni nos impressions, — dans lesquelles souvent nous sommes pour si peu de chose, et notre hérédité, notre éducation, le milieu, les circonstances pour une si grande part, — mais c'est la vie, c'est l'expérience, c'est l'histoire qui nous apprennent tantôt à recevoir le préjugé commun, tantôt à le repousser. Baudelaire, pour lui, s'est contenté de le repousser, ce qui n'est qu'une autre manière d'en demeurer l'esclave. Si la préoccupation de « plaire » est fatale au véritable artiste, celle de « déplaire » ne l'est pas moins; mais la seconde a cela d'admirable qu'elle ramène toujours la première, attendu que pour « déplaire » il faut être soi-même attentif à tout ce qui peut « plaire. » C'est le cas de Baudelaire; et c'est l'explication à la fois de ce qu'il y a de paradoxal, de banal tout de même, et d'artificiel dans ses *Fleurs du mal.*

Mais, à défaut du reste, n'a-t-il pas eu quelques intentions au moins? et la fortune de ces intentions, comme il est arrivé quelquefois dans l'histoire, n'expliquerait-elle pas celle de son œuvre et de son nom? Oui; si, de ces intentions mêmes, la rhétorique encore n'avait gâté les unes, et si les autres n'étaient plus illusoires qu'originales. Par exemple, comme nos romantiques avaient fait entrer la notation des *couleurs* dans une poésie qui, jusque alors, avait dédaigné de traduire la sensation, Baudelaire, dit-on, y a fait entrer les *odeurs*, et avec les odeurs tout le long et mobile cortège d'images ou d'idées qu'elles traînent après elles. Si de tous nos sens l'odorat est le plus grossier, c'est-à-dire celui qui nous rapproche le plus de l'animal, peut-être est-il aussi le plus suggestif, parce que c'est celui dont les impressions demeurent le plus étroitement liées aux circonstances de leur cause :

> Lecteur, as-tu quelquefois respiré,
> Avec ivresse et lente gourmandise,
> Ce grain d'encens qui remplit une église,
> Ou d'un sachet le musc invétéré?
>
> Charme profond, magique, dont nous grise,
> Dans le présent le passé restauré!

Voilà de mauvais vers, mais qui disent toutefois quelque chose. Ni le son ni la vue même ne sont capables comme une odeur de ressusciter

en nous le passé. Convenons donc, de bonne volonté, que quelques-unes des meilleures pièces des *Fleurs du mal*, uniquement composées, si je puis ainsi dire, avec des odeurs, valent pour cela la peine qu'on les lise ou qu'on les respire. Telles sont : *le Flacon*, *la Chevelure*, *Correspondances*, *Parfum exotique* :

Guidé par ton odeur vers de charmans climats,
Je vois un port rempli de voiles et de mâts,
Encor tout fatigués par la vague marine,

Pendant que le parfum des verts tamariniers,
Qui circule dans l'air, *et m'enfle la narine*,
Se mêle dans mon âme aux chants des mariniers.

Mais on voit apparaître aussitôt le procédé : toute odeur, tout parfum, susciteront la vision de leur lieu d'origine; la description suivra l'indication, on n'aura pas besoin d'avoir *vu* ni d'avoir même *senti*; et si l'on sait un peu son art, il suffira du « savon du Congo » pour évoquer des paysages d'Afrique, dont on ira chercher les couleurs et les formes dans les colonnes du *Tour du monde*.

Une autre intention que l'on prête à Baudelaire, et qu'il semble bien qu'il ait eue, c'est de vouloir continuer, prolonger la sensation d'art au-delà d'elle-même, et lui faire exprimer quelque chose de plus que les mots qui servent à la traduire.

La nature est un temple où de vivans piliers
Laissent parfois sortir de confuses paroles,
L'homme y passe à travers des forêts de symboles
Qui l'observent avec des regards familiers.

Comme de longs échos qui de loin se confondent
Dans une ténébreuse et profonde unité,
Vaste comme la nuit *et comme la clarté*,
Les parfums, les couleurs et les sons se répondent.

Ceux-ci sont au moins des meilleurs vers qu'il ait faits. Si d'ailleurs il veut dire par là que les formes colorées et mouvantes, fragiles et transitoires, que le poète essaie de fixer dans ses vers, le peintre sur sa toile ou l'écrivain dans sa prose, ne sont que les fantômes, ou l'apparence, ou l'émanation de quelque autre chose, ne s'expliquent pas toutes seules, ne sont point entièrement contenues dans les contours qui les limitent, il ne dit rien de bien nouveau ni que tous ceux qui ne vivent point uniquement enfoncés dans la matière ne soient prêts à redire avec lui. C'est au surplus, — l'histoire est là pour le prouver, — une forme de mysticisme qui s'allie très bien avec cette cor-

ruption de mœurs que Baudelaire croit avoir inventée. Mais s'il veut dire davantage, s'il veut aller jusqu'au bout de cette indication, s'il essaie de traduire ces affinités qu'il nous disait, alors on commence par écrire des vers comme ceux-ci :

> Il est des parfums frais comme des chairs d'enfans,
> Doux comme les hautbois, verts comme les prairies,
> — Et d'autres, corrompus, riches et triomphans,

qui ne sont pas très éloignés d'être ridicules, et l'on finit par en faire comme ceux-là, qui ne sont point de Baudelaire, mais dont il est bien l'inspirateur, et qui marqueront, je l'espère du moins, avec le dernier excès de sa manière, le terme de son influence :

> Dis si je ne suis pas joyeux,
> Tonnerre et rubis aux moyeux,
> De voir en l'air que ce feu troue,
>
> Avec des royaumes épars
> Comme mourir pourpre la roue
> Du seul vespéral de mes chars.

C'est par là surtout que son influence a été dangereuse, et non point par la contagion d'une corruption que les jeunes hommes de son temps n'avaient pas besoin de lui pour la leur communiquer. Mais, ils n'ont pas fait attention que c'était un malade qu'ils prenaient pour guide, un malade qui s'était fait de sa maladie même un moyen d'existence littéraire. En tête de ses *Œuvres posthumes et Correspondances inédites* on peut voir, et il faut voir, un curieux portrait de Baudelaire. La ressemblance en est frappante avec les images classiques et les représentations consacrées des mégalomaniaques dans nos *Traités des maladies mentales*. Même attitude, même port de tête hautain et provocateur, même regard, même éclair de défi dans les yeux, même sourire, même contentement, épanouissement, et dilatation de soi. Lui-même aussi bien nous apprend « qu'ayant toujours cultivé son hystérie avec jouissance et terreur, » il a senti, tel mois, et à tel jour, « passer sur lui le vent de l'aile de l'imbécillité. » Si Baudelaire ne fut pas ce que l'on appelle un fou, du moins fut-ce un malade, et il faut avoir pitié d'un malade, mais il ne faut pas l'imiter. Les imitateurs de Baudelaire n'ont pas assez bien vu que la perversité de leur maître ne consistait au fond que dans la perversion de ses sens et de son goût, dans une aliénation périodique de lui-même, dont il est vrai d'ailleurs qu'il avait le tort de se glorifier. Quand Baudelaire n'était pas malade, ou plus exactement

quand sa maladie lui donnait du relâche, assez semblable alors à tout le monde, il écrivait ses *Salons*, qui ne valaient en leur genre ni plus ni moins que tant d'autres, et il traduisait Edgar Poë. Mais, quand il était en proie à ses attaques, et, comme les spécialistes le disent, d'un mot qui ne sera jamais mieux appliqué, quand il entrait dans la « période clownique, » alors il écrivait ses *Petits poèmes en prose* et ses *Fleurs du mal*. Obsession, possession, comme on disait jadis, voilà tout ce qu'il y a de sincère dans le cas de Baudelaire, et je ne nie pas qu'il puisse être curieux pour l'observateur; mais le prendre pour modèle, c'est échanger contre les songes d'un malade le véritable objet de l'art; à moins que ce ne soit, — comme parfois j'en ai peur, — simuler l'épilepsie pour attirer l'attention des passans.

Nous n'avons plus, en terminant, qu'à remercier M. Crépet du triple service que nous aura rendu la publication des *Œuvres posthumes* et de la *Correspondance* de Charles Baudelaire, — sans parler de l'intéressante *Étude* et des notes curieuses qu'il y a jointes. En y voyant de quel alliage vulgaire d'impuissance et de vanité ce prétendu talent fut composé, quelques admirateurs de Baudelaire, s'ils ne l'abjurent point, diminueront sans doute un peu de leur admiration. Puisque, d'ailleurs, *les Fleurs du mal* sont devenues un livre célèbre, et Baudelaire une façon de grand homme; qu'il fallait bien une fois le traiter comme tel, et son livre selon l'influence qu'il a réellement exercée; c'est fait, et l'histoire de la littérature contemporaine en aura l'obligation à M. Eugène Crépet. Et nous sommes heureux enfin de pouvoir ajouter que « toutes les sources d'information étant maintenant épuisées, » toutes les *Œuvres* publiées, toutes les *Correspondances* aussi, toutes les anecdotes et tous les documens, c'est une garantie qu'on ne nous reparlera plus de l'illustre mystificateur dont l'unique excuse est d'être lui-même devenu la dupe de ses propres mystifications. Mais, est ce bien une excuse?

F. Brunetière.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 mai.

Ce n'est rien, ce n'est qu'une crise de plus, une suite de la représentation que nous donnent les partis maîtres de la scène publique. A dire vrai, il n'y a pas eu de surprise, cela n'avait rien d'imprévu. C'était écrit au livre des destinées ministérielles; c'était prédit et attendu depuis le jour même où s'était formé le cabinet auquel M. Goblet avait donné son nom sans lui donner une politique et une originalité bien saisissables. Il était venu au monde par accident, faute de mieux, à la fin de décembre; il a disparu par un autre accident, faute de pouvoir aller plus loin, le 17 mai, entre trois et sept heures de relevée, après avoir passé cinq mois à épuiser les expédiens, à vivre au jour le jour, à chercher un répit dans les circonstances, dans les incertitudes de l'opinion.

Le malheur de ce ministère, qui vient d'être emporté ou exécuté, comme on voudra, a été de ne rien représenter, de n'être réellement pas fait pour durer : il était fait pour les intérims! Ce n'était qu'un cabinet de passage ou de rechange, avec ses faiblesses, ses versatilités, ses inexpériences, ses divisions, et un président du conseil visiblement peu préparé à manier ces élémens incohérens, à imprimer une direction, à renouveler une situation. Le président improvisé de ce cabinet, assez mal rajusté dans un moment de hâte, le sentait peut-être ou il avait l'air de le sentir, sans avoir la force de se fixer, de prendre une résolution que ses collègues d'ailleurs ne lui auraient peut-être pas permise. S'il semblait parfois avoir un vague instinct des nécessités conservatrices, il sentait aussitôt le coup d'aiguillon de M. Clémenceau ou de tout autre chef radical qui le rappelait à l'ordre; s'il se résignait à subir le joug du parti, à céder aux radicaux, il ne tardait pas à comprendre qu'on allait l'entraîner à des actes qui rendraient tout gouvernement impossible, et il s'arrêtait un instant. Il a joué ce rôle sans souplesse, avec une certaine gau-

cherie, de façon à n'abuser et à ne contenter personne, pas même ses amis. C'était le cabinet du radicalisme intermittent et des fluctuations, impuissant et menacé de tous côtés. Si malgré tout il a vécu cinq mois, c'est d'abord parce qu'il y a eu de fréquentes vacances parlementaires, qui sont toujours des trêves forcées, qui suppriment les occasions de conflits, et puis surtout c'est que dans l'intervalle se sont produits des incidens extérieurs assez sérieux, assez émouvans pour détourner un instant les esprits des querelles intérieures. Il y a eu une sorte d'armistice momentané qui a pu faire illusion, dont le gouvernement a profité sans en être plus fort, et le jour où les nuages extérieurs ont paru se dissiper, où le parlement est revenu après ses vacances de printemps, la lutte s'est trouvée immédiatement ouverte; elle s'est engagée sur une simple affaire de finance, entre la commission du budget réclamant à outrance des économies, arrivant devant la chambre avec un manifeste aussi impérieux que vague, et le gouvernement se défendant de se jeter les yeux fermés dans des entreprises de réformes financières mal définies. Au fond, le gouvernement avait peut-être raison jusqu'à un certain point dans cette discussion du 17 mai, qui a été d'ailleurs assez molle, assez terne, probablement parce qu'on ne disait pas tout; le ministère n'a pas moins succombé au premier choc, et il a péri, non par une raison spéciale, mais parce qu'il ne pouvait plus vivre, parce qu'il ne représentait rien, parce qu'il n'avait ni autorité ni crédit, ni une politique saisissable, ni une direction assurée. Il est mort des faiblesses de M. le président du conseil, de l'insuffisance de M. le ministre des finances, des témérités brouillonnes de M. le ministre de la guerre. En quelques heures, le dernier cabinet a été expédié, et ici s'ouvre une histoire nouvelle, l'histoire d'une crise qui a certes sa moralité, puisqu'elle dévoile les incohérences d'une situation où tout est devenu difficile.

Renverser un ministère qui se défend médiocrement par lui-même, qui ne représente rien, qui n'est qu'un amalgame de petites importances de parti, de vanités ou d'ambitions mal déguisées, c'est bientôt fait: un coup de scrutin suffit. La difficulté est de remplacer ce ministère, ou mieux encore, si on le peut, de refaire un gouvernement, et à voir les négociations, les combinaisons, les tentatives qui se sont succédé depuis près de quinze jours, le problème doit être assurément épineux et compliqué. En réalité, si l'on voulait agir sérieusement, même correctement, la première chose à faire était de se rendre compte des conditions dans lesquelles s'est produit le vote qui a décidé la chute du dernier cabinet. A examiner de près ce vote, il a une signification évidente, même une double signification. Il n'est point douteux qu'il y a aujourd'hui dans beaucoup d'esprits, parmi les républicains comme parmi les conservateurs, une préoccupation passionnée de l'ordre financier. On sent le besoin d'arrêter le torrent des dépenses,

de remettre l'équilibre dans le budget, de raffermir le crédit ébranlé par l'exagération des emprunts. Il y a dans le scrutin du 17 mai un sentiment tout aussi saisissable: c'est une méfiance profonde à l'égard d'un ministre de la guerre qui, avec ses turbulences et ses infatuations, a fini par être un danger, et ce qui était dans le scrutin du Palais-Bourbon a été rendu plus sensible encore depuis par la démarche directe, un peu extraordinaire même, que des sénateurs républicains n'ont pas craint de faire à l'Élysée. C'était tout au moins un indice, le signe d'un état d'esprit qui n'avait rien de radical. La vérité est qu'on en a tenu compte, et que, la crise à peine ouverte, on ne s'est plus occupé que de rallier des groupes, de ménager les radicaux, d'essayer encore une fois des combinaisons de parti sous le nom de concentration républicaine.

C'est l'œuvre qu'on poursuit depuis douze jours dans une série de tentatives aussi variées que vaines. Nous n'avons pas eu un nouveau ministère Freycinet, mais nous avons failli l'avoir. C'est entendu, M. de Freycinet est l'homme à tout faire, et il a été encore une fois appelé en consultation; il a même été appelé le premier. A quoi, cependant, pouvait-il servir sérieusement? S'il y a une chose certaine, avérée, c'est que depuis dix ans M. de Freycinet est un de ceux qui ont le plus contribué à créer les difficultés politiques et financières de la situation dans laquelle se débat aujourd'hui le pays. Plus que tout autre, il a eu la main dans tout ce qui a compromis nos affaires. C'est lui surtout qui a donné le signal des projets démesurés, des dépenses fastueuses, et des emprunts sous lesquels plient aujourd'hui nos budgets et nos finances. C'est lui qui, avec ses décrets, a ouvert les guerres religieuses, l'ère des persécutions meurtrières pour la paix morale de la France. Le jour où il s'est cru intéressé, pour se tirer d'une difficulté parlementaire, à proposer l'expulsion des princes, il n'a eu garde de refuser ce gage inique aux passions extrêmes: il a signé l'exil des princes de la même main qui avait signé l'amnistie en faveur des insurgés de la commune! Toutes les fois qu'il a été au pouvoir, il n'a eu d'autre souci que de désarmer, de gagner les radicaux en leur livrant tout, et on peut dire que c'est par lui surtout qu'existe cette situation étrange où un ministère républicain ne peut plus vivre qu'en payant rançon aux partis extrêmes, aux passions révolutionnaires. Est-ce pour reprendre ou continuer cette politique que l'ancien président du conseil serait revenu à la direction des affaires? Il le paraît bien, puisqu'il n'a été arrêté dans ses combinaisons que par les manifestations qui se sont produites contre quelques-uns de ses choix. M. de Freycinet n'a pas voulu passer tout à fait aux radicaux, il n'a pas voulu non plus paraître rompre avec eux, et, faute d'avoir pu recommencer ses expériences avec ses fidèles alliés, il est resté dans sa retraite le ministre disponible de toutes les ambiguïtés.

Après M. de Freycinet est venu M. Floquet, qui a été appelé à son tour à l'Élysée, et qui s'est mis aussitôt en campagne pour composer son ministère. M. Charles Floquet est depuis longtemps président de la chambre des députés. Il ne manque pas d'esprit, il montre souvent dans ses fonctions de l'à-propos, du tact et même une certaine impartialité. Il a réussi au Palais-Bourbon : qu'irait-il faire au ministère? M. Floquet a l'ennui de compter dans ses souvenirs de jeune bousingot une certaine apostrophe à l'empereur Alexandre II de Russie, qu'il ne demanderait sûrement pas mieux que d'oublier, et qui n'est peut-être pas de nature à rendre sa position de président du conseil bien facile; il expie ses frasques de jeunesse. Il a, d'un autre côté, signé un programme du radicalisme le plus extrême. Il n'aurait certainement pas prétendu porter son programme au pouvoir; il n'aurait même pas hésité, paraît-il, à rechercher l'alliance d'hommes plus modérés pour réaliser à sa façon l'éternelle concentration républicaine. Il ne serait pas moins resté ce qu'il est, un radical d'opinions, président du conseil radical, et il est clair que dans ces conditions un ministère de fusion comme celui qu'il se flattait de former était à peu près impossible. Il devait surtout rencontrer des résistances invincibles dès qu'il se proposait, comme M. de Freycinet, du reste, de maintenir M. le général Boulanger au ministère de la guerre. Dès qu'il a eu prononcé ce nom, il n'a plus trouvé d'alliés parmi les modérés de l'opportunisme, et former un ministère purement radical était une manière d'aller dès le premier jour à une défaite certaine, même devant la chambre. M. Floquet a donc échoué dans sa campagne comme M. de Freycinet dans sa double tentative. Ils n'ont pu, ni l'un ni l'autre, former un ministère, et c'est alors que M. le président de la république en est revenu à M. Rouvier, président de la commission du budget, qui a porté le coup décisif au dernier cabinet. Est-ce bien cette fois la combinaison définitive? Est-ce le dernier mot de cette crise de douze jours, semée ou entrecoupée de toute sorte d'incidens bizarres, de négociations multiples, d'intrigues qui trouveraient leur place dans une comédie politique du temps? On peut provisoirement le croire.

Eh bien! que va être et que fera ce ministère Rouvier substitué à un ministère Freycinet ou à un ministère Floquet et reprenant l'héritage du ministère Goblet? C'est là maintenant la question. Tout n'est peut-être pas encore fini ou finit à peine, puisque, jusqu'au dernier moment, les noms ont changé et la combinaison a eu ses métamorphoses partielles. Le cabinet paraît pourtant être arrivé à se constituer et à prendre figure. Il comprend, à part M. Rouvier, qui, avec la présidence du conseil, garde le ministère des finances, M. Flourens, qui, seul survivant du dernier cabinet, reste au ministère des affaires étrangères, M. Fallières, qui a été déjà au ministère de l'intérieur, M. Spuller, qui a le ministère de l'instruction publique; un militaire de

mérite, accrédité par ses travaux, M. le général Ferron, qui entre au ministère de la guerre; il comprend aussi quelques noms qui paraissent avoir une légère couleur radicale, et que la France aura besoin d'apprendre. M. Rouvier, on le sent, a cédé lui aussi à l'obsession de ce qu'on appelle la concentration républicaine; il a voulu contenter les groupes, faire une part à quelques radicaux, combiner à son tour les nuances de l'arc-en-ciel républicain. Il ne faut pas trop s'attacher aux noms et aux mots. M. Rouvier s'est chargé d'une tâche difficile. Évidemment, s'il n'entre au pouvoir que pour recommencer ce que ses prédécesseurs ont fait avant lui, pour acheter l'appui des radicaux par d'incessantes concessions, pour se laisser imposer tout ce qu'imagineront les réformateurs chimériques, il n'entreprend qu'une œuvre inutile ou dangereuse; il fait une vaine expérience de plus, et il risque de n'avoir pas même le bénéfice de ses faiblesses, d'être emporté à la première occasion. Ce qu'il a de mieux à faire, c'est de préciser et de limiter, dès son entrée au pouvoir, la politique qu'il veut suivre, de s'attacher avant tout aux affaires, aux finances, qui sont tout entières à réorganiser, aux réformes pratiques et réalisables, en évitant tout ce qui peut irriter les esprits et décourager les sentimens modérés, les hommes de bonne volonté assez disposés à lui prêter leur appui. Si ce n'est pas pour apaiser et déblayer la situation, en accomplissant quelques œuvres utiles, qu'il est venu, pourquoi donc est-il venu? Rien n'indique encore que ce ne soit pas là sa pensée. Il a pu céder à la tentation de ne pas trop se brouiller du premier coup avec les radicaux, de faire sa petite concentration. Ce n'est là, pour le moment, qu'un détail secondaire de tactique.

En réalité, ce qu'il y a de bien autrement significatif et de nouveau dans le ministère qui se forme, c'est peut-être encore moins ce qui y est que ce qui n'y est pas. En d'autres termes, le trait le plus évidemment caractéristique du cabinet Rouvier, c'est l'éloignement, pour ne pas dire l'exclusion, de M. le général Boulanger, car enfin il faut voir les choses comme elles sont. Dans toutes ces négociations et ces intrigues qui se sont déroulées depuis quinze jours, il n'y a qu'une question. Cette longue crise se résume dans un seul fait : M. le général Boulanger sera-t-il ou ne sera-t-il pas ministre de la guerre? C'est pour avoir voulu obstinément garder comme collègue M. le général Boulanger que M. de Freycinet et M. Floquet ont échoué dans leurs tentatives. Devant le général Boulanger, tout le reste s'efface, et c'est assurément une des plus bizarres singularités du temps que cette importance conquise on ne sait comment par un homme, par un soldat qui ne s'est popularisé ni par l'éclat des services ni par une carrière exceptionnelle, qui n'a su réaliser d'autre miracle que celui d'enchaîner à sa fortune une bruyante clientèle radicale. Que M. le général Boulanger, dans son passage aux affaires, ait fait son devoir de ministre, qu'il se soit

occupé activement de la préparation de nos forces militaires, soit ; il a sûrement fait plus de bruit que de besogne, et il est bien clair, dans tous les cas, qu'il y a une sorte de disproportion offensante entre les services qu'il a pu rendre et le rôle débordant, encombrant qu'il s'est fait ou qu'on lui a laissé prendre. On dirait en vérité, depuis quelque temps, qu'il n'y a plus que M. le général Boulanger en France, que, s'il disparaît, tout est perdu. L'ancien ministre de la guerre s'est si bien accoutumé à ces façons dégagées de favori de la fortune qu'il ne peut plus rien faire comme un autre, que même à l'heure qu'il est, n'étant plus ministre, il se croit le droit d'adresser des ordres du jour à l'armée. Il se permet tout, et ceux qui, par leurs adulations serviles, lui ont fait cette position, n'ont pas vu qu'ils ne réussissaient, depuis quelques jours, qu'à rendre plus sensible l'impossibilité de maintenir M. le général Boulanger au ministère. Au point où en étaient les choses, en effet, il était devenu évident qu'avec le général Boulanger au ministère, il n'y avait plus de gouvernement, et, encore une fois, on pouvait reprendre le vieux mot : Ceci obtenu, le reste viendra quand il pourra, la dictature est faite ! — C'est du moins le mérite de M. Rouvier d'avoir dissipé cette fantasmagorie en rentrant, s'il se peut, dans les conditions d'un régime libre que d'autres ont laissé altérer.

Fut-il jamais un temps où il y ait eu plus d'affaires embrouillées et menaçantes, plus de troubles dans les relations des états, dans la vie intérieure des peuples, dans la politique, dans les idées comme dans les intérêts ? Jamais, à ce qu'il semble, on n'a plus vivement désiré la paix, le repos, la stabilité, et jamais le monde ne s'est senti plus profondément remué, comme fatalement entraîné dans toute sorte de crises aussi vagues que redoutables. L'histoire des confusions contemporaines, cette histoire où la France, nous en convenons, a pour le moins un des premiers rôles, est inépuisable, et compte chaque jour quelque épisode de plus, tantôt à l'Orient, tantôt à l'Occident. Et, qu'on le remarque bien, toutes ces questions qui s'agitent à la fois, sous toutes les formes, dans presque tous les pays, ne sont pas de celles qui restent locales et limitées, qui passent comme de simples accidens de vie publique. Elles touchent au plus profond des choses, à la paix et à l'équilibre du monde, à toutes les conditions de la vie morale ou matérielle des sociétés ; elles se lient à ce mouvement universel où elles prennent leur place, dont elles sont les élémens multiples. Incidens orientaux, problèmes religieux, crises industrielles et sociales, tout se mêle et se confond au cours troublé des choses. On a à la fois, sans parler de ce qui reste la mystérieuse obsession du monde, les éternelles affaires bulgares, les négociations dont le Vatican redevient le centre, les grèves nouvelles, les agitations révolutionnaires de la Belgique. Qu'en est-il de tout cela ?

Que deviennent ces affaires bulgares dont on parle toujours et qui

ne finissent jamais? Elles ont pu être un moment éclipsées par des affaires plus graves, plus pressantes, qui ont occupé et ému l'Europe; elles ne restent pas moins un point noir à l'Orient, comme un nuage menaçant obstinément fixé sur les Balkans. Ce qu'il y a provisoirement jusqu'ici de plus apparent, de plus distinct, c'est une sorte d'anarchie où se débat une régence qui ne peut rien, qui n'a qu'une ombre d'existence légale, qui reste abandonnée à elle-même, toujours menacée par les conspirations et les séditions militaires ou populaires. C'est ce qu'on pourrait appeler une situation nouée et inextricable. La Porte, qui se considère toujours comme la puissance suzeraine, a de temps à autre l'air de s'occuper de ce qui se passe dans ces régions des Balkans, où il n'y a plus rien de régulier depuis la disparition du prince Alexandre. Elle a envoyé il y a quelque temps un commissaire ou un plénipotentiaire à Sofia; elle a essayé de mettre d'accord les divers partis qui se disputent la Bulgarie, de créer une lieutenance avec un ministère de conciliation; elle n'a visiblement pas réussi, elle l'avoue elle-même. Aujourd'hui, elle s'adresse par une circulaire à tous les cabinets de l'Europe qui ont signé le traité de Berlin, en les pressant de tourner leurs regards vers les Balkans, de reprendre leur œuvre, de chercher d'un commun accord une solution. Or c'est là précisément la difficulté. La Russie, sans se désintéresser certainement de ce qui se passe ou se passera en Bulgarie, se retranche depuis quelque temps dans une expectative énigmatique, calculée et quelque peu menaçante; les autres gouvernemens, imitant la réserve du cabinet de Pétersbourg, ne paraissent pas pressés de prendre une initiative, de risquer une proposition, et, en attendant, rien n'est possible, ni la reconstitution d'un ordre régulier, ni le choix d'un nouveau prince qui mettrait fin à un interrègne anarchique. La dernière circulaire de la Porte n'aura probablement pas la vertu de trancher le nœud de la question; elle risque de n'être, pour le moment, qu'une circulaire de plus, un appel inutile adressé à des politiques qui ne veulent pas entendre ou qui choisiront leur heure pour répondre. La vérité est que ces malheureuses affaires bulgares n'auraient été sans doute rien par elles-mêmes ou dans un autre temps; elles n'ont eu et elles n'ont encore une certaine importance que parce qu'elles remettent en jeu toutes les influences qui s'agitent en Orient, parce qu'elles dévoilent une situation où tous les antagonismes se ravivent. Elles ont eu même pour conséquence, en se prolongeant, de rappeler l'attention sur tout ce qui a précédé la guerre de 1877, sur ce qu'on savait et sur ce qu'on ne savait pas, sur ces négociations mystérieuses entre l'Autriche et la Russie, dont le secret a été récemment divulgué à Berlin. En d'autres termes, les affaires bulgares se trouvent liées intimement aux affaires de l'Occident et dépendent pour ainsi dire de l'état général de l'Europe, des relations incertaines, difficiles, des gouver-

nemens. C'est ce qui fait que la solution n'est plus aisée, si elle l'a jamais été, que le point noir reste toujours à l'horizon des Balkans. La question de Bulgarie, toute petite qu'elle soit ou qu'elle paraisse, c'est la question des rapports entre des puissances qui se rapprocheront peut-être demain, qui pour le moment ne semblent pas plus d'accord à Sofia qu'ailleurs.

A vrai dire, il n'y a plus de petites questions dans l'état présent du monde. Les troubles politiques, diplomatiques ou industriels des petits pays intéressent tous les pays, parce que tout se tient de plus en plus dans la vie moderne, et les agitations auxquelles la Belgique est en ce moment livrée ne sont que la manifestation d'un malaise économique ou social dont souffrent la plupart des nations de l'Europe. Ces agitations ne sont que la recrudescence ou la suite de la crise qui éprouvait si profondément la Belgique il y a un an à pareille époque, qui avait pris un instant tous les caractères d'une insurrection servile, d'une guerre incendiaire et dévastatrice. Les grèves de l'an dernier viennent de recommencer autour de Charleroi, du côté de Liège, de Mons, dans le Hainaut, dans le Borinage, partout où il y a des agglomérations d'ouvriers. Presque partout, dans les charbonnages, dans les usines et les manufactures, le travail est suspendu. Les ouvriers quittent leurs ateliers par bandes et se répandent dans le pays; le mouvement s'est propagé avec une singulière rapidité. Les grèves d'aujourd'hui n'ont pas été accompagnées jusqu'ici, comme il y a un an, de scènes d'incendie et de destruction, d'assauts furieux livrés à des usines, à des maisons des chefs d'industrie. Il est malheureusement assez clair, néanmoins, que la bonne volonté ne manque pas aux agitateurs, et que la dynamite a son rôle dans l'exécution de leurs plans. S'ils n'ont pas fait plus de victimes, ce n'est pas leur faute, ils y ont mis tout leur zèle. Bref, sans avoir atteint du premier coup à un degré aussi marqué de violence, le mouvement gréviste qui vient de se déclarer ne ressemble pas moins à celui de l'an dernier et prend à peu près les mêmes caractères; il avait commencé, il y a un an, parmi les verriers; il s'est déclaré d'abord aujourd'hui parmi les mineurs pour s'étendre bientôt à une foule d'autres industries.

Quelle a été la cause apparente ou immédiate de ces grèves nouvelles, qui sont une dangereuse épreuve et pour le travail et pour la paix publique? Assurément toutes ces populations du Borinage et des centres miniers de la Belgique ont une vie rude et pénible. Qu'elles songent ou qu'on songe pour elles à améliorer leur sort, à alléger leur fardeau, à adoucir une situation où le travail ne suffit pas toujours à les sauver de la misère, rien ne serait plus humain et plus prévoyant. Est-ce pour obtenir quelques-unes de ces améliorations désirables, pratiques, possibles, ou pour des griefs précis, positifs et récens, que les grèves ont commencé? S'agit-il encore une fois de l'éternelle ques-

tion de l'augmentation des salaires et de la diminution des heures de travail? On ne distingue pas que ce soit là le motif réel de ces agitations nouvelles qui émeuvent la Belgique. Ce qui pourrait intéresser les ouvriers est ce qui occupe le moins les meneurs. Les programmes des grévistes sont même assez vagues sous ce rapport. C'est tout au plus si, au premier moment, on a pris pour prétexte une loi nouvelle qui établit un droit d'entrée sur les bestiaux étrangers, sur la viande, et qui a été représentée naturellement comme un moyen d'affamer le peuple. En réalité, ce n'est pas pour cela que les grèves ont commencé, que les populations ouvrières ont été et sont encore chaque jour poussées à l'insurrection. Le vrai programme gréviste, c'est la revendication du suffrage universel, avec l'amnistie en faveur des condamnés de l'an dernier. Et le suffrage universel lui-même, bien entendu, n'est qu'un premier pas, ou, si l'on veut, un mot d'ordre à inscrire sur un drapeau. Au fond, les meneurs n'ont d'autre objet que d'organiser la guerre contre les institutions politiques de la Belgique, contre la grande industrie, contre le capital et le patronat. C'est un mouvement révolutionnaire et socialiste qu'on déchaîne en faisant appel aux passions d'une population aveuglée par la misère, et à l'appui de ce mouvement, on ne propose rien moins que de décréter une suspension universelle du travail, une grève générale de toutes les industries, — ce qu'on appelle la « grève noire! » Ici, il est vrai, surgissent les dissidences même parmi les agitateurs. M. Defuisseaux, un des plus ardens socialistes, qui ne laisse pas d'avoir ses séides, est pour la « grève noire; » d'autres chefs du parti ouvrier, comme M. Anseele, combattent cette idée étrange d'une suspension générale du travail. En définitive, cependant, si les moyens sont différens, ce n'est qu'une affaire d'opportunité, le but est le même pour tous les révolutionnaires; c'est toujours la guerre à toutes les institutions politiques et sociales de la Belgique; c'est ce mouvement contre lequel le cabinet de Bruxelles est réduit depuis quelques jours à déployer une répression laborieuse.

Ce n'est pas seulement la paix intérieure de la Belgique que le gouvernement défend, que les partis, catholiques et libéraux, sont intéressés à sauvegarder, c'est peut-être aussi la sécurité extérieure du pays qui risquerait d'être en cause selon les circonstances. Il ne faut pas s'y tromper, en effet. Les agitateurs sans scrupule et sans prévoyance qui ne craignent pas de déchaîner les passions serviles, d'ameuter des populations égarées par la misère, peuvent créer plus d'un danger. Ils pourraient sans doute, s'ils avaient, ne fût-ce que pour un instant, une apparence de succès, désorganiser et ruiner leur pays; ils pourraient aussi attirer sur lui les interventions de gouvernemens voisins, qui, pour leur propre sécurité, se croiraient autorisés à rétablir la paix, qui ne demanderaient peut-être pas mieux. Ils auraient tout simplemen

provoqué les plus redoutables complications, et c'est ainsi que ces agitations belges ne laissent pas d'avoir leur périlleuse signification dans le mouvement contemporain.

Aujourd'hui, l'Angleterre se prépare à célébrer avec éclat le jubilé de sa souveraine, le cinquantième anniversaire de l'avènement de la reine Victoria au trône de la Grande-Bretagne et des Indes; elle a commencé par célébrer ces jours derniers, avec son loyalisme traditionnel, le soixante-huitième anniversaire de la naissance de la reine, qui, par la durée de son règne, est la plus ancienne tête couronnée de l'Europe. Si heureuse et si populaire que soit cette diversion royale, elle ne suffit pas cependant à voiler les mécomptes, les difficultés, les embarras au milieu desquels se débat la politique britannique. L'Angleterre, avec sa puissance qui est bien évidente, a sans doute assez de bon sens et d'esprit politique pour finir par se tirer de ses mauvaises affaires; elle n'a pas moins, comme d'autres pays, ses embarras extérieurs ou intérieurs, et ses succès mêmes, si succès il y a, ne laissent pas d'être laborieux, peut-être assez équivoques. L'Angleterre est depuis quelques années en Égypte un peu comme chez elle. Elle n'a jamais prétendu y rester définitivement; elle a toujours témoigné au contraire l'intention de se retirer aussitôt qu'elle le pourrait, en laissant certaines garanties de sécurité sur les bords du Nil. Le problème pour sa diplomatie a été surtout, depuis quelque temps, de concilier la sauvegarde des intérêts, des droits qu'elle a ou qu'elle croit avoir en Égypte et la réalisation de ses promesses de retraite. C'est ce problème qu'elle croit vraisemblablement avoir résolu par la convention que sir Henry Drummond Wolff vient de signer à Constantinople avec le sultan pour l'évacuation de l'Égypte. A vrai dire, l'Angleterre, en personne prudente, ne se compromet pas beaucoup. Elle multiplie les réserves, elle entend s'assurer des gages et des garanties. Elle s'oblige à quitter l'Égypte dans trois ans, — à la condition toutefois qu'aucun danger intérieur ou extérieur ne menace la vice-royauté du Nil, — et, dans tous les cas, elle prétend garder un droit de retour, de réoccupation plus ou moins indéfinie. L'Angleterre a signé sa convention avec le sultan, et il est bien clair qu'elle s'est surtout étudiée à sauvegarder ses intérêts, à obtenir la confirmation de ses droits ou plutôt de ses prétentions; seulement elle a maintenant à faire accepter cette convention par les autres puissances, qui ont aussi leurs droits, qui sont également intéressées au règlement de la situation de l'Égypte, et c'est ici une négociation nouvelle qui commence, où l'Angleterre rencontrera vraisemblablement des contestations, des difficultés. De sorte que cette question égyptienne est finie et elle n'est pas finie; elle ne sera dénouée à peu près que lorsque l'ordre nouveau créé sur les bords du Nil aura l'assentiment de toutes les puissances. C'est, dans tous les cas, une affaire de diplomatie, où tous les gouver-

nemens mettront leur bonne volonté et où le cabinet de Londres sera sans doute le premier à se prêter aux concessions que l'Europe pourrait avoir à lui demander.

Malheureusement, il y a toujours pour l'Angleterre une autre question que la diplomatie est impuissante à résoudre par les transactions, et que la force est impuissante à trancher à elle seule : c'est la grande question intérieure, qui absorbe tout, sur laquelle gouvernement et parlement s'épuisent depuis des mois. C'est l'éternelle et douloureuse affaire irlandaise. Elle est toujours là, on ne cesse de se débattre autour de la malheureuse question; on n'est pas plus avancé. Le ministère aura sans doute, au bout du compte, raison de toutes les difficultés, de toutes les résistances qui ne cessent de se renouveler devant lui. Il a une majorité qui ne se laisse pas ébranler, il a toujours avec lui les libéraux unionistes, qui, loin de faiblir, semblent de plus en plus décidés à le soutenir dans sa politique ; il finira peut-être par lasser ses adversaires eux-mêmes, par avoir le dernier mot, si tant est qu'il y ait un dernier mot avec l'Irlande. Il n'est pas moins vrai que le premier article du bill de coercition est à peine voté, qu'on en est encore au commencement du second article, et qu'il y a une longue route à parcourir. L'opposition irlandaise, aidée le plus souvent par les libéraux amis de M. Gladstone, dispute le terrain pied à pied, et à défaut de M. Parnell, qui paraît atteint de maladie, qui a presque disparu de la scène, ses lieutenans luttent avec une opiniâtreté que rien ne décourage, multipliant les amendemens, les discours, les diversions de toute sorte. La chambre des communes en est à avoir presque régulièrement des séances qui se prolongent jusqu'au matin, à travers les scènes les plus tumultueuses. A ce jeu, toutes les forces s'épuisent, et le parlement vient de prendre ses vacances de la Pentecôte par lassitude autant que pour se conformer à l'usage traditionnel. Il est certain que les institutions anglaises sont en ce moment soumises à une redoutable épreuve, qu'elles sont pour ainsi dire surprises en flagrant délit d'impuissance, et il n'y a que quelques jours, dans un banquet de la corporation des tailleurs, lord Salisbury, répondant à un toast, parlait avec une certaine amertume du spectacle parlementaire qu'offre l'Angleterre : « Si le spectacle que nous donnent les partisans de l'obstruction doit se renouveler de session en session, a-t-il dit d'un accent ému, ce sera la fin du régime parlementaire. Rien ne pourra empêcher le peuple de le considérer désormais comme une mauvaise farce... » — Et c'est là assurément, pour la vieille et libre Angleterre, une question aussi grave qu'un peu plus ou un peu moins de prépondérance sur les bords du Nil !

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

La liquidation du 15 mai était à peine terminée que le conflit soulevé par la question des économies entre le cabinet Goblet-Dauphin et la commission du budget s'est terminé par un vote antiministériel. La chambre donnait raison à sa commission contre le gouvernement, et invitait celui-ci à lui présenter de nouvelles propositions financières. Nul ne se faisait illusion sur la vraie signification de cet euphémisme parlementaire. En réalité, le cabinet succombait devant la même coalition qui avait déjà renversé, à la fin de l'année dernière, le ministère Freycinet et sur la même question.

Loin de nuire à la fermeté de nos fonds publics, la crise ministérielle a fait remonter le 3 pour 100 de 80.50 à 81.15.

L'Amortissable, dans le même temps, ne s'est avancé que de 0 fr. 15 à 83.75, et le 4 1/2 d'autant à 108.35.

La palme de la hausse revient de droit aux Consolidés anglais, qui ont atteint le cours de 103 1/2, qu'ils n'avaient jamais vu qu'aux premiers temps de la création de la dette, c'est-à-dire il y a plus d'un siècle. Il ne faut pas oublier que depuis longtemps déjà le grand-livre est fermé en Angleterre, et que l'amortissement, non pas fictif, mais bien réel, fonctionne en ce pays par des rachats sur le marché, à raison de 175 à 200 millions de francs par an. La hausse des Consolidés ne saurait d'ailleurs aller bien loin, car déjà les journaux économistes de la Grande-Bretagne commencent à poser de nouveau la question de la conversion.

L'Italien, pendant la seconde quinzaine de mai, a monté de 0 fr. 80. Des dépêches de Rome ont annoncé la conclusion définitive des négociations que le gouvernement italien, représenté par *la Banque nationale d'Italie*, avait engagées depuis quelque temps avec les compagnies des réseaux de l'Adriatique, de la Méditerranée et de la Sicile, en vue d'une importante émission d'obligations. Il s'agit de la création des ressources prévues par les traités passés avec ces compagnies pour faire face aux dépenses des nouvelles constructions. Le nombre des obligations à émettre est d'environ 1 million et le taux d'émission est fixé à 307 fr. 50. Le syndicat, composé de la Banque nationale d'Italie, du Crédit mobilier italien et de la Banque générale, a pris 700,000 obligations ferme et 300,000 à option. La partie prise ferme

représente un capital effectif de 215 millions de francs, et la partie à option 92 millions, en tout 307 1/2 millions. L'intérêt annuel net de chaque titre est 12 fr. 60. L'émission aura lieu en Italie, en Suisse, en Allemagne, en Belgique, en Hollande et en Angleterre. Le marché français seul est exclu de l'opération. On allègue, paraît-il, les frais qu'entraînerait la cotation des nouveaux titres à la Bourse de Paris.

Le 4 pour 100 hongrois est en reprise de 82 à 82 1/2, le 4 pour 100 d'Autriche ne se traite pour ainsi dire pas à Paris; à Vienne, il a été très ferme; le grand succès obtenu par la maison Rothschild, dont l'emprunt de 30 millions de florins pour le gouvernement cisleithan a été couvert trente fois, a encouragé les spéculateurs viennois à l'optimisme. Quelques affaires se préparent sur ce marché. Le Länderbank, dit-on, est sur le point de prêter 20 millions à la Bulgarie pour la construction des lignes qui doivent servir à l'achèvement des jonctions de voies ferrées dans l'Europe orientale.

En Espagne, les Cortès discutent la proposition faite par le ministre des finances d'un impôt sur la rente. Sans doute, les porteurs n'éprouvent aucune inquiétude, car l'Extérieure, au lieu de baisser, a progressé de près d'une unité. Le Portugais a été également recherché par les capitalistes, qui veulent obtenir encore 5 pour 100 de leurs placemens.

La convention anglo-turque relative aux affaires égyptiennes a été signée dans les derniers jours de mai. Ostensiblement, elle stipule l'évacuation de l'Égypte par les Anglais dans un délai de trois ans, mais en entourant l'exécution de cette clause de conditions tellement complexes et d'hypothèses si peu vraisemblables que l'arrangement semble avoir eu bien plutôt pour objet le maintien indéfini des Anglais sur les bords du Nil que leur départ à date fixe. Provisoirement la convention organise le protectorat de l'Angleterre en Égypte sur la base d'une entente politique et financière avec la Porte. L'Unifiée n'a pas été affectée par l'événement, mais les fonds turcs ont été surexcités. Le Consolidé 4 pour 100 a été porté de 13.60 à 14.50, et la Banque ottomane de 505 à 512. On a parlé aussitôt d'un emprunt que la Porte allait contracter en 5 pour 100 à 55 francs, garanti par les douanes de Constantinople. L'affaire n'est encore qu'à l'état de projet. Les obligations de priorité ont remonté de 345 à 360. On ne doit pas oublier toutefois que l'affaire des tabacs est toujours en bien mauvaise voie, et que les espérances conçues au début font place à des déceptions de plus en plus sérieuses.

Les fonds russes sont inébranlables à Berlin, ce qui s'explique par le caractère général des impressions politiques se rattachant au maintien de la paix.

Il est aussi question d'un emprunt de 120 millions de francs que le gouvernement grec a négocié, par l'entremise de la Banque de Con-

stantinople, avec un syndicat à la tête duquel se trouve le Comptoir d'escompte. Cet emprunt serait émis en 4 pour 100 à 67 ou 68, avec garanties financières. Les obligations des précédentes émissions ont remonté assez vivement : les 6 pour 100 de 382 à 421, et les 5 pour 100 de 341 à 360. Les obligations serbes se sont avancées de 405 à 411.

La Banque de France se maintient au-dessus de 4,000 francs, malgré la probabilité d'une diminution nouvelle de dividende pour le premier semestre de 1887. Le Crédit foncier, la Banque de Paris, le Crédit lyonnais, la Banque d'escompte, continuent à donner lieu à quelques affaires à terme et au comptant. Il en est de même pour la Banque parisienne, le Crédit mobilier, la Rente foncière, la Foncière lyonnaise, etc.; toutes ces valeurs, les meilleures comme les moins bonnes, se négocient constamment aux mêmes cours, à quelques variations près très insignifiantes.

L'assemblée de la Foncière lyonnaise a eu lieu le 24 mai. Les comptes de 1886 se soldent par un bénéfice de 922,988 francs. Cette somme, naturellement, n'est pas distribuable; elle a été portée à un compte de prévision qui s'élève maintenant à 3,532,866 francs. Il devra être accru des bénéfices de bien des exercices avant de pouvoir couvrir les pertes subies par la Compagnie.

Une société créée, il y a six ou sept ans, par la Banque de Paris, le Crédit foncier franco-canadien, a tenu son assemblée ces jours derniers. La situation paraît bonne, et le dividende a été fixé à 6 francs par action libérée de 125 francs.

Très peu de mouvemens et d'affaires sur les actions de nos grandes compagnies. Le Lyon se maintient à 1,220 et le Nord oscille de 1,520 à 1,527.

Les transactions restent assez actives sur les chemins autrichiens, mais la tendance est plutôt encore aux réalisations qu'aux achats. La réaction s'est arrêtée sur les Lombards. Le Nord de l'Espagne et le Saragosse sont immuables à 340 et 300. Les Méridionaux d'Italie restent fermes à 780. Les recettes, depuis le 1er janvier, atteignent 32,628,000 fr. et dépassent de 2,471,000 francs le chiffre de l'épargne correspondante il y a un an.

Le Suez a monté de quelques francs, de 2,015 à 2,023. Les recettes s'améliorent, et les porteurs se félicitent de voir la convention anglo-turque poser le principe de la neutralisation du canal. Le caractère radical plus accentué du nouveau conseil municipal a provoqué quelques ventes sur le Gaz de 1,360 à 1,342. Les Voitures, les Omnibus, les Messageries, les Transatlantiques, les Magasins généraux ont gardé leurs anciens cours. Les Allumettes ont fléchi de 17 francs à 670.

Le directeur-gérant : C. Buloz.

ÉTUDES DIPLOMATIQUES

LA SECONDE LUTTE DE FRÉDÉRIC II ET DE MARIE-THÉRÈSE, D'APRÈS DES DOCUMENS INÉDITS.

V[1].

FONTENOY.

Les événemens politiques et militaires devant désormais, comme je viens de le dire, suivre deux courans et se développer sur deux lignes parallèles, le récit doit habituellement se conformer à la division commandée par les faits eux-mêmes. Il faut donc laisser, pour un moment, Frédéric se démêler au fond de l'Allemagne dans son isolement, pour suivre, dans les Pays-Bas, l'heureuse agression de l'armée française.

En quittant la Flandre l'année précédente, au milieu de vives alarmes et sous la menace d'un grand péril public, Louis XV avait dû se résigner à perdre, en partie du moins, le fruit de la campagne victorieuse à laquelle il avait pris part; il pouvait même craindre

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril, du 1er et 15 mai et du 1er juin.

que la sécurité de la frontière française ne fût pas à l'abri d'un retour offensif de l'ennemi qui restait en armes derrière lui. Loin que cette prévision se fût réalisée, en reparaissant dix mois plus tard sur le même théâtre, il trouvait la situation intacte, toutes les positions gardées, sans que, durant cet intervalle, nos provinces septentrionales eussent éprouvé un seul instant de sérieuses inquiétudes. Ce bienfait inespéré était dû au maréchal de Saxe, qui, laissé seul à la tête d'une armée réduite, en quelque sorte en l'air sur un territoire étranger et sans aucune réserve pour le secourir en cas d'échec, avait su maintenir son terrain par une campagne défensive dont la prudence et la vigueur enlevaient, dit avec raison un document contemporain, l'admiration de toute l'Europe.

C'était un sentiment d'autant plus général qu'à vrai dire un peu d'étonnement s'y mêlait. Maurice, dont la renommée était déjà très grande, s'était pourtant distingué jusque-là par une fougue de tempérament et une vivacité de saillies, dons naturels habituellement regardés comme peu compatibles avec les qualités plus réfléchies qui conviennent au commandement d'une grande armée. On le regardait volontiers comme un général d'avant-garde merveilleux pour les surprises et les coups de main, mais demandant plus à la fortune qu'au conseil, et toujours prêt à tout risquer, sans souci des périls du jour et sans prévision des chances du lendemain. C'était toujours, aux yeux des habiles du métier, la mauvaise tête qu'on accusait, la veille de l'escalade de Prague, de faire la guerre à la *tartare*, et l'heureux coup de dé du lendemain n'avait pas fermé la bouche à ces doctes critiques. On disait aussi que, s'il visait toujours au grand, suivant la juste expression de son émule, le maréchal de Noailles, il dédaignait trop le détail, et qu'excellant à enlever sa troupe dans la mêlée d'un combat, il ne savait qu'imparfaitement au repos lui faire observer la discipline.

L'épreuve redoutable du commandement supérieur venait de faire voir en lui un tout autre homme : une vigilance continue, l'art de tout prévoir et le souci de ne rien hasarder, la pleine possession de soi-même dans les conjonctures les plus délicates, la parfaite exactitude du service imposée sans peine, à l'officier comme aux soldats, par une autorité à la fois régulière et paternelle, tel était le spectacle qu'avait donné le général de l'armée de Flandre et qui révélait des mérites qu'on ne lui soupçonnait pas. Campé sous les remparts de Tournay, entre la Lys et l'Escaut, dans une position très bien choisie pour dominer les deux cours d'eau, il avait su s'y maintenir en résistant à tous les efforts faits par l'ennemi pour l'en déloger, comme à la tentation qu'il avait dû plusieurs fois éprouver lui-même d'en sortir dans l'espoir de combattre et de vaincre. Au

bout de trois mois, le général autrichien, le duc d'Arenberg, lassé de chercher tour à tour et d'attendre en vain un adversaire qu'on ne prenait jamais au dépourvu et qui ne prêtait jamais le flanc, très mal à son aise d'ailleurs dans un pays ravagé, et gêné dans ses communications parce que l'abord des fleuves lui était interdit, donna le signal de la séparation de ses troupes avant l'époque de la station d'hiver. Ce témoignage d'impuissance était un hommage éclatant rendu à une supériorité de talens, d'autant mieux appréciée qu'on avait été plus lent à la reconnaître.

La surprise qu'éprouvaient les contemporains, la postérité ne la partage pas au même degré ; elle sait, en effet, que ce déploiement de qualités nouvelles n'était pas chez Maurice l'effet d'une illumination soudaine, mais bien le fruit d'études et de méditations sérieuses sur l'art de la guerre auxquelles il s'était livré silencieusement et qu'il avait même résumées plus de dix années auparavant en quelques pages, sous le nom modeste de *Mes Rêveries*. Dans ce petit écrit, qui fait partie aujourd'hui de l'instruction classique de nos écoles militaires, la guerre n'est nullement considérée comme un grand jeu où l'audace seule dispute le prix à la fortune; loin de là (y est-il dit dès les premières lignes), c'est une science qui *a ses principes* et *ses règles*, malheureusement *couvertes de ténèbres*, parce que ceux qui les ont pratiquées par instinct n'ont pas pris assez de soin de les mettre en lumière. Il faut être consommé pour les entendre; et, partant de là, l'écrivain improvisé essaie lui-même d'en établir quelques-unes, au nombre desquelles figure celle-ci : — « Je ne suis point pour les batailles, surtout au commencement d'une guerre; je suis persuadé qu'un habile homme peut la faire toute sa vie sans s'y voir obligé. Rien ne réduit tant l'ennemi à l'absurde que cette méthode : rien n'avance plus les affaires. Il faut donner de fréquens combats et *fondre* pour ainsi dire l'ennemi, après quoi il est obligé de se cacher. »

N'était-ce pas écrire par avance toute l'histoire de la campagne qu'il venait de conduire en Flandre? Rien d'étonnant donc que, s'étant si bien tracé sa voie, il l'eût à l'épreuve si fermement suivie (1).

Pourtant, il faut bien le dire, l'explication du fait n'est guère moins étrange que le fait lui-même. Quoi! c'est au mois de décembre 1732 (c'est la date que porte le manuscrit), c'est-à-dire quand le bâtard d'Auguste II n'était encore qu'un royal officier de fortune, guerroyant pour l'amour de la vaillance comme un chef de bandes du moyen âge, tour à tour sous les drapeaux d'Autriche

(1) *Mes Rêveries*, ouvrage posthume du maréchal de Saxe. (Paris, Dumaine, 1872, p. 139)

et de France, en quête à travers l'Europe d'aventures et de plaisirs, rêvant de conquérir une couronne au sortir des bras d'une comédienne, c'est au sein de cette ivresse de fêtes et de combats qu'il s'était posé à lui-même, avec une curiosité savante, et qu'il avait su résoudre avec une intelligence consommée, les problèmes les plus délicats de l'art militaire! C'est pendant treize jours, nous raconte-t-il, ou plutôt pendant treize nuits, que, condamné à l'inaction par la maladie, pour charmer les veilles de l'insomnie, il avait laissé courir sa plume sur le papier, et de ce travail fébrile sont sorties des déductions raisonnées où rien ne trahit ni le désordre de la pensée, ni l'excitation du cerveau. Il n'y a pas jusqu'au style des *Rêveries*, dont le tour souvent incorrect ne manque ni de finesse ni de force, qui n'étonne chez un étranger demeuré toute sa vie si ignorant des élémens mêmes de notre langue qu'il n'a jamais pu en écrire deux mots sans les défigurer par une orthographe vraiment fantastique.

Mais ce qu'on devrait moins encore s'attendre à rencontrer dans une œuvre de Maurice, quand on songe aux entraînemens auxquels s'était abandonnée sa jeunesse, ce sont des maximes d'une véritable élévation et de cette profondeur qui semble supposer le calme d'une grande âme. Les juges compétens seuls ont le droit d'apprécier la valeur technique des innovations proposées par les *Rêveries*, et dont plusieurs, je crois, ont passé en application. Mais quand le rêveur touche à ce qu'il appelle lui-même les *parties sublimes du métier*, il n'est pas d'ignorant qui, en l'entendant, n'ait le droit de se dire ému. Nulle part ne sont mieux appréciés les ressorts de cette force morale qui a autant de part au sort des combats que la force matérielle, qui la seconde toujours, et la supplée souvent: *force essentiellement variable*, dit Maurice, *parce qu'elle réside dans le cœur des humains*, et que c'est là qu'il faut l'aller chercher pour l'émouvoir par quelques-uns *de ces traits de lumière qui caractérisent les grands capitaines*. Et c'est pour conserver cette force morale intacte dans l'asile du cœur de l'homme que, s'élevant au-dessus des habitudes et des préjugés de son temps, cet homme de guerre errant, qui n'était lui-même qu'un illustre volontaire, préfère pourtant, pour l'entretien des armées, au système de libre engagement alors partout en vigueur en Europe, celui des levées obligatoires, faisant du service militaire le premier des devoirs du citoyen. Non, sans doute, qu'il n'eût apprécié souvent, en les conduisant au feu, l'impétuosité héroïque des recrues de nos vieilles armées, qui, une fois qu'elles s'étaient données à la gloire, ne vivaient plus que pour elle, oubliant le toit natal, et quittant même le nom de leurs pères. Mais, par une sorte de divination, il

met encore au-dessus de ce dévoûment sans réserve le courage réfléchi du soldat de nos armées modernes, qui, n'obéissant qu'à la loi, voit encore dans la patrie, en mourant pour elle, la plus haute expression et l'image la plus sacrée de la famille. Étrange problème en vérité que celui que cette figure si originale propose au moraliste qui en voudrait expliquer les contrastes! Pourquoi faut-il que cette hauteur de pensée, cette noblesse de sentimens, qui respirent dans l'écrit de Maurice dès qu'il touche à son cher métier des armes, soient toujours restées en quelque sorte reléguées dans ce coin de son intelligence et de son cœur, et que, sauf les jours de combat, le reste de sa vie et de ses actes y ait toujours si peu répondu? Pourquoi, à part ces devoirs militaires, si largement conçus et vus de si haut, n'a-t-il jamais su s'astreindre à aucune autre obligation, je ne dis pas de conscience, mais seulement de décence et de dignité? Pourquoi faut-il qu'on ait dû le voir jusqu'à son dernier jour, et quand ses faiblesses n'avaient plus l'excuse de l'âge, livré à de grossières convoitises et ne reculant devant aucun moyen pour les satisfaire, recherchant des compagnies d'un libertinage vulgaire, et, afin de suffire aux prodigalités de ses débauches, condamné à se montrer souvent plus avide encore d'argent que d'honneurs? L'infime nature humaine comporte-t-elle donc ce mélange de misère et presque de bassesse avec des éclairs de grandeur, et faut-il à quelques âmes, pour sentir vibrer en elles des cordes généreuses, l'émotion du péril et de la gloire?

Ayant si bien réussi à conserver à la France ses premières conquêtes, il n'appartenait évidemment qu'au maréchal de Saxe de les continuer et de les étendre. Le commandement de l'armée de Flandre, pendant la campagne qui allait s'ouvrir, lui était donc dévolu par un consentement unanime; et le roi lui-même, en se proposant de se joindre à lui, n'avait pas la pensée de le lui disputer. Il vint donc à Paris aussitôt que ses troupes furent hivernées, moins pour jouir de ses succès que pour arrêter les mesures nécessaires aux efforts qu'il méditait encore. Rien n'égalait la légitime considération dont il se vit entouré. Un don de 100,000 écus lui fut octroyé pour sa bienvenue, à prendre sur les nouveaux impôts qu'on devait lever pour la continuation de la guerre. On fut même un instant tenté, l'ayant vu subitement se transformer à vue d'œil en prudent capitaine, de compléter cette métamorphose en faisant de lui un négociateur et un personnage politique. C'était le moment où on essayait de déterminer Auguste III à se mettre en avant pour rechercher la dignité impériale. L'élévation de la maison de Saxe ne pouvant être désirée par personne plus que par celui qui en sortait et qui en portait le nom, Maurice fut engagé à faire au-

près de son frère les instances les plus pressantes pour l'amener aux vues de la politique française. Il s'y prêta de bonne grâce, mais sans paraître ni espérer, ni même désirer bien vivement le succès de sa démarche : soit que, connaissant par expérience l'état intérieur de sa famille, il n'eût qu'une médiocre confiance dans l'énergie que mettrait Auguste à soutenir une si haute prétention; soit qu'ayant lui-même en tête un grand dessein, il comprît d'instinct que, si la politique française avait deux objets à poursuivre, l'effet inévitable de cette division d'attention et de forces serait de réduire les ressources dont on lui permettrait de disposer; soit enfin que, ne pensant plus qu'à la Flandre, l'Allemagne fût devenue le moindre de ses soucis. La lettre qu'il écrivit ou qu'on lui fit écrire à son frère eut un caractère tout officiel très différent du ton de vivacité familière qui lui était habituel. Il eut même l'art d'y intercaler cette phrase, qui n'avait rien d'engageant : — « Il me paraît, disait-il, que l'affaire de la succession de la maison d'Autriche n'est pas l'objet qui attire à présent la plus grande attention; » — et à sa sœur, la princesse de Holstein, avec qui il entretenait une correspondance amicale, il laissait voir plus nettement sa pensée : — « Le roi de Pologne, écrivait-il, a beau jeu pour devenir empereur, mais nous sommes Autrichiens en diable; il paraît qu'on me destine le commandement de l'armée de Flandre, où, selon toutes les apparences, se frapperont les grands coups. »

A cela près, et sauf ces préoccupations diplomatiques auxquelles il ne s'associait que du bout des lèvres, l'humeur générale qu'il trouva régnante à Versailles répondait assez, avec les goûts qu'on lui connaît, à celle qu'il devait y apporter lui-même; car, tout en pensant et en se préparant à la guerre, on s'y livrait avec entraînement au plaisir. L'esprit public, on le sait, en France, ne peut rester longtemps sous une impression ni triste, ni même sérieuse. Si, après des jours de peine et d'inquiétude, se présente une occasion naturelle de distraction et d'oubli, elle est saisie avec avidité par une réaction qui ressemble à la détente d'un ressort trop fortement comprimé. C'est l'effet que produisaient, après les douloureux événemens des années précédentes, après Prague et Dettingue, après les alarmes causées par l'invasion de l'Alsace, après les scènes pénibles de la maladie du roi et la fin sinistre de sa maîtresse, les fêtes qui durent être célébrées pour le mariage du dauphin avec l'infante d'Espagne. — « On ne parle plus ici d'aucune nouvelle, dit le chroniqueur Barbier, on n'est occupé que de l'arrivée de Madame la dauphine, du départ du roi pour aller au-devant d'elle à Étampes, et des fêtes superbes qui se préparent tant à Versailles qu'à Paris. Le Français, en général, oublie toutes les inquiétudes

pour les nouveautés de marque et de plaisir. » — Et quelques jours après, le lendemain de l'arrivée de la princesse : — « Les habitans de notre ville, de tout état, qualité et condition, ont été furieusement en mouvement. Hier, lundi matin, le chemin de Paris à Sceaux était rempli de carrosses pour voir arriver et souper la princesse, surtout de ceux qui n'avaient point de facilité pour voir les fêtes de Versailles, où une chambre, dit-on, vaut 150 livres pour les trois jours. On a beau crier misère, le public trouve toujours de l'argent pour fêtes et plaisirs. » — Et, en effet, à partir de ce jour et pendant les trois mois qui suivirent, les écrits contemporains ne sont pleins que des récits de fêtes intimes ou publiques, de l'éclat des costumes des bals parés de Versailles et du faste des décorations dans les solennités plus largement ouvertes à la foule de l'Hôtel de Ville. C'est entre la cour et la ville une rivalité de démonstrations joyeuses et une émulation de folles prodigalités (1).

On ne réussissait même pas toujours à satisfaire les exigences du public : le prévôt des marchands était accusé de mettre trop d'économie dans ses illuminations, et les divertissemens de Versailles n'étaient pas toujours trouvés suffisamment récréatifs. Pour ceux-là, cependant, on en avait confié le soin à un maître qui devait s'y connaître, car ce n'était autre que Voltaire lui-même, parvenu cette fois au comble de la faveur, désormais admis dans toutes les confidences, initié à la politique par d'Argenson, à toutes les intrigues de cour par Richelieu, et qui, au moment même où on le chargeait d'écrire (comme je l'ai dit), au nom de Louis XV, à la tsarine Élisabeth, recevait l'ordre de préparer une représentation de gala avec intermèdes de chants et de ballets. Ce devait être une pièce de circonstance, s'inspirant de toutes les impressions du moment, à la fois un chant de guerre et un épithalame, destiné à célébrer, avec les réjouissances présentes de la noce royale, les espérances prochaines de la victoire. Cette commission imposait à Voltaire le devoir de rester à Versailles en permanence, dans une retraite assez douce dont il peignait pourtant en confidence les ennuis à ses amis : — « Ne plaignez-vous point, leur écrivait-il, un pauvre diable qui est bouffon du roi à cinquante ans, et qui est plus embarrassé avec les musiciens, les décorateurs, les comédiens et les comédiennes, les chanteurs et les danseurs, que ne le seront les huit ou neuf électeurs pour faire un césar allemand? Je cours de Paris à Versailles, je fais des vers en chaise de poste. Il faut louer le roi hautement, Madame la dauphine finement, la famille royale doucement, contenter la cour, ne pas déplaire à la ville... Je brave ici la fortune dans son

(1) Barbier et Luynes, février et mars 1745, *passim*.

temple, et je fais le même personnage qu'un athée dans une église. Ne m'oubliez pas, quoique je sois retiré du monde. » — Les correspondans de Voltaire savaient de reste, je pense, que Versailles n'était pas de toutes les églises celle dans laquelle il lui répugnait le plus d'entrer, et la divinité qu'on y adorait celle dont il refusait de reconnaître l'empire. Aussi ne durent-ils être que médiocrement émus de ces plaintes, d'autant plus que, comme toute peine mérite son salaire, Voltaire avait eu soin de s'assurer d'avance que la sienne ne resterait pas sans compensation. On lui avait promis la première place de gentilhomme de la chambre qui serait vacante. — « Mais, écrivait-il à d'Argenson, la charge de gentilhomme ordinaire ne vaquant presque jamais, et cet agrément n'étant qu'un agrément, on y peut ajouter la petite place d'historiographe,.. et, au lieu de la pension attachée à cette historiographie, je ne demande qu'un rétablissement de 400 livres; tout cela me paraît modeste, et M. Orry en juge de même. Il consent à toutes ces guenilles. »

Pourtant quand la représentation dut avoir lieu, devant un public de cour aussi brillant que bruyant, tout étincelant de parures et de diamans, *la Princesse de Navarre* (c'était le nom de la pièce objet de tant de soins) n'eut qu'un médiocre succès. On goûta fort la grâce des ballets et le charme de la musique, due au célèbre Rameau; mais pour la comédie elle-même (était-ce une comédie ou un drame?), elle parut faiblement versifiée et se traînant avec longueur à travers une intrigue assez obscure. On faisait d'abord trop de bruit pour bien entendre. Voltaire lui-même, malgré les complimens de rigueur qu'il reçut, eut le sentiment qu'il était resté au-dessous de l'attente commune, car il écrivait assez tristement : — « Mon ouvrage est décent, il a plu sans être flatteur. Le roi m'en sait gré, les Mirepoix ne peuvent me nuire; que me faut-il de plus? Je ne me suis mêlé que de lui plaire. » — Effectivement, le roi tint parole : la place d'historiographe fut accordée pour faire prendre patience en attendant celle de gentilhomme de la chambre, et la *guenille* même fut doublée d'une étoffe plus solide qu'on ne l'avait espéré, car une pension de 2,000 livres, et non de 400 seulement, y fut attachée (1).

En relisant aujourd'hui ce morceau de poésie, qui présente effectivement peu d'intérêt, et dont le mérite devait consister dans des allusions qu'on ne saisit plus, on n'y trouve dignes d'être notés que ces vers du prologue, qui peignent assez bien les dispositions du noble et frivole auditoire qui l'écoutait :

(1) Voltaire à Cideville, à Thiriot et à d'Argenson, 31 janvier, 8 février et 7 mars 1745. (*Correspondance générale.*)

Cueillez toutes les fleurs et parez-en vos têtes,
Mêlez tous les plaisirs, unissez tous les jeux,
Souffrez le plaisant même, il faut de tout aux fêtes,
Et toujours les héros ne sont pas sérieux.
Enchanté d'un loisir, hélas! trop peu durable,
Ce peuple de guerriers, qui ne paraît qu'aimable,
Vous écoute un moment et revole aux dangers.

C'était bien là l'état d'esprit de toute la vive jeunesse qui, pendant la représentation, bourdonnait, dit encore Voltaire, comme une ruche d'abeilles autour du roi, prête à combattre demain d'aussi grand cœur qu'elle s'amusait aujourd'hui, et ne cherchant à attirer les regards du prince que pour être appelée à l'honneur de le suivre sur le champ de bataille. Un document du ministère de la guerre nous apprend que l'escorte royale se composait de seize grands officiers et de cent dix-sept de moindre rang, mais tous également attachés à la personne du prince. On juge si ces désignations étaient recherchées, et c'était à qui saurait se faire remarquer au milieu même des danses, ou à la sortie du théâtre, pour obtenir au feu la place d'honneur. Pour achever de donner à ce départ, préparé avec tant de gaîté et d'entrain, tout à fait un air de fête, il aurait fallu, comme l'année précédente, un cortège féminin. Mais personne ne remplaçait l'altière Châteauroux dans la prétention d'accompagner et même de guider le roi dans le chemin de la renommée. Non que sa place fût restée longtemps vide, car on savait déjà quel nouvel attrait avait consolé son amant de sa perte. Tout le monde murmurait le nom d'une jeune beauté qui avait paru à l'un des bals de l'Hôtel de Ville avec un éclat inattendu, et que le roi n'avait pas quittée un instant du regard pendant toute la soirée. Mais ce nom était celui d'une famille bourgeoise, sans aucune relation avec les puissances connues de la cour. Antoinette Poisson, fille d'un intendant aux vivres et femme du fermier-général Lenormand d'Étioles, n'avait pas même une entrée de droit à Versailles, et si le bruit était déjà répandu que, grâce au valet de chambre Binet, son parent, elle y pénétrait le soir par des cabinets dérobés, personne ne croyait à la durée d'un caprice qui n'osait pas s'avouer tout haut. La nouvelle favorite, ayant encore tout à recevoir, n'avait le droit de rien exiger. Il fallait donc renoncer pour cette fois à mêler l'amour à la gloire. Mais en revanche, sûre de ne pas faire de rencontre gênante, la nouvelle dauphine sollicitait de la reine la permission de suivre son mari à l'armée : car cette fois le noble adolescent, bien qu'à peine âgé de seize ans, avait réclamé tout haut le droit d'aller combattre, ne voulant pas admettre qu'assez homme pour être époux, il ne le fût pas assez pour être soldat. La princesse ne

viendrait sans doute pas seule, on pouvait donc se flatter de retrouver au camp une cour plus jeune, plus libre, peut-être plus riante que celle de Versailles, et où les passe-temps de la galanterie reposeraient par intervalles des fatigues de la guerre (1).

Cette bonne humeur ne régnait pas seulement dans les rangs supérieurs de l'armée. Du haut en bas, chez les simples soldats mêmes, tout était en liesse, et c'était une joie générale de retourner, sous un chef qui inspirait confiance, visiter les riches plaines de Flandre, et surtout qu'il ne fût plus question de s'enfoncer dans les brumes et les neiges de l'Allemagne. On répétait dans les chambrées ce gai refrain, composé pour la circonstance par un chansonnier populaire :

Dérouillons, dérouillons, la Ramée,
Dérouillons nos fusils,
Le temps est venu de s'en servir.

Je n'irons plus, je n'irons plus à Prague,
N'y a plus là maille à gagner depuis
Que la reine de Hongrie a mis
En gage sa couronne et ses bagues.
Quand n'y a plus rien dans un endroit,
Nous et le roi y perdons nos droits,
Galopons vers un pays moins pauvre,
Galopons où l'on dit qu'il fait gras.

En un mot, jamais entrée de campagne n'avait plus ressemblé à une partie de plaisir ; la suite, en répondant à de si heureux présages, devait conserver jusqu'au bout la même apparence, et, malgré beaucoup de sang versé et les plus sérieux faits d'armes, le souvenir de cette brillante année 1745 retentit encore à travers l'histoire comme l'écho d'une fanfare joyeuse.

Il n'y avait, en réalité, que trop de divertissemens à Paris et à Versailles pour le bien de Maurice, qui y prenait part sans ménagement et sans choix, et dont la santé, très éprouvée par les fatigues de la dernière campagne, aurait eu besoin d'un autre genre de délassement. Le résultat fut que, le moment venu de se mettre en route, un mal dont il avait depuis longtemps le germe se manifesta avec une intensité qui ne lui permit pas de le dissimuler. C'était une hydropisie qui épuisait ses forces et lui rendait tout mouvement pénible. Son changement fut si rapide et si visible

(1) L'idée du voyage de la dauphine, un instant adopté, fut abandonnée au dernier moment. (*Journal de Luynes*, t. VI, p. 424.)

qu'on le crut mort; on ne lui donnait pas, dit Luynes, plus de quelques mois à vivre. Pouvait-il, dans de telles conditions, aller prendre son commandement? Lui seul n'hésitait pas à le croire. Voltaire, le rencontrant qui se traînait péniblement dans une galerie de Versailles, lui demanda avec intérêt si son départ n'allait pas compromettre ses jours. — « Il ne s'agit pas de vivre, répondit-il d'un ton indifférent, mais de partir. » — Effectivement, une médication énergique lui ayant apporté quelque soulagement, il quitta Paris dans les premiers jours d'avril, avec son état-major. Mais telles étaient ses habitudes connues, et telle aussi la contagion de ses exemples sur tout ce qui l'entourait, qu'au dernier moment, dans le convoi qui l'emmenait, on trouva, nous dit un historien allemand, mêlée avec les chariots de bagages, une voiture où se cachaient des femmes d'une compagnie douteuse; et le chirurgien qui l'accompagnait, trouvant cette société peu faite pour un malade, dut faire placer à chaque station une sentinelle de planton à la porte du général en chef, avec ordre d'arrêter toute visite suspecte (1).

Le rendez-vous des officiers chargés d'un commandement supérieur était à Valenciennes. Maurice y arriva le 15 avril; mais le mal, un instant suspendu, avait repris son cours pendant le voyage, et une ponction fut jugée nécessaire : elle fut pratiquée le 18, à cinq heures du matin, et dégagea cinq pintes d'eau. Deux heures après, le patient était au travail et eut avec le maréchal-général des logis Cremille et son adjoint, le comte d'Espagnac, une conférence qui n'en dura pas moins de cinq. Nulle trace d'altération n'était visible sur son visage : pas un mot ne fut dit de l'opération, et on ne la connut que quelques jours après, par la diminution visible de l'enflure.

L'armée, composée de 190 bataillons de troupes régulières et 10 de milice, de 160 escadrons, ayant un équipage d'artillerie de 100 pièces de campagne et 27 de siège, en tout plus de 90,000 hommes, fut répartie en trois corps, embrassant les deux rives de l'Escaut dans un vaste demi-cercle dont la droite était à Maubeuge, le milieu à Valenciennes et l'extrémité gauche à Warneton, sur le territoire flamand. Puis un rapide mouvement de concentration dut être imprimé à tous ces corps pour se rapprocher de Tournay, en amont et en aval du fleuve, afin d'opérer l'investissement de cette place, que sa position sur l'Escaut et les excellentes fortifications dont Vauban l'avait munie rendaient très

(1) Luynes, t. VI, p. 408.— Voltaire, *Siècle de Louis XV*.— Weber. *Moritz Graf von Sachsen*. — Le dernier détail, qui ne se trouve dans aucune biographie française, a dû être emprunté par Weber aux dépêches du comte de Loos, ministre de Saxe à Paris.

importante, et dont la prise était le premier objet de la campagne. Le plan fut exécuté avec rapidité et précision; en quelques jours, les trois corps eurent pris position sur les deux rives de l'Escaut, l'un au-dessous de Tournay, sur la rive gauche, les deux autres au-dessus, sur la rive droite; des ponts furent établis de part et d'autre pour assurer les communications, et, dès le 30 avril, l'investissement était presque achevé et la tranchée déjà ouverte, avant que le gouverneur de la ville fût de retour de Bruxelles, où, à peine averti du dessein des Français, il était allé en donner avis aux commandans des forces alliées coalisées contre nous.

On était loin, dans le camp ennemi, de s'attendre à être attaqué si vigoureusement et pris de si court. On s'y livrait, au contraire, sans contrainte, à la plus absolue, à la plus aveugle confiance. C'était le mot d'ordre venu de toutes les capitales de l'alliance, de Londres comme de Vienne et de La Haye. Depuis le coup de théâtre de la soumission de la Bavière, suivi des plaintes désespérées de Frédéric abandonné; depuis qu'on avait vu la France se laisser enlever sans combat ce terrain de l'Allemagne, si chèrement disputé par elle pendant trois années, au lieu d'expliquer cette triste résignation par un changement d'humeur naturel à l'instabilité de notre caractère national, on se plaisait à y lire un aveu publiquement constaté d'impuissance. Pour se laisser réduire à une si cruelle extrémité, il fallait, disait-on, que cette orgueilleuse nation fût à bout de vivres et de ressources, et si, faute de pouvoir étendre son bras plus loin, elle tentait encore une dernière lutte à sa porte et sur sa frontière, sa force, désormais brisée, allait expirer dans ce suprême effort. C'est en Angleterre surtout que cet abattement et cet abaissement présumés de la puissance française étaient admis comme fait acquis, avec une crédulité complaisante, et célébrés avec une exaltation présomptueuse. — « On répète ici, écrit à cette date même, le 7 mars, un correspondant français à Londres, que la France est hors d'état de se soutenir par elle-même, épuisée qu'elle est d'hommes et d'argent, inquiète dans son sein pour ses propres sujets; elle sera dans peu réduite à demander avec soumission la paix et à en recevoir les conditions de la Grande-Bretagne et de ses alliés... On se flatte d'exercer désormais cette influence, qui ne peut être contre-balancée par aucune puissance. On a pour soi tous les électeurs, à l'exception du roi de Prusse; les cercles et les autres princes de l'empire s'offrent d'eux-mêmes à l'Angleterre : elle fera un empereur à son gré... En un mot, l'Angleterre va devenir l'arbitre de l'Europe, lui donner des lois et parvenir à cette monarchie à laquelle la France aspirait depuis longtemps; ceci est en substance la perspective actuelle des grands et

des petits (1). » Le cabinet britannique, tout le premier, oubliant les intentions pacifiques et modérées dont il avait été animé à son début, cédait à cet entraînement patriotique. Pour assurer à l'Angleterre la première place et le grand rôle dans la destruction anticipée de sa rivale, il avait réclamé et obtenu que le commandement supérieur des forces alliées fût confié à un prince anglais, le duc de Cumberland, second fils du roi George, à peine âgé de vingt-deux ans, mais déjà célèbre par sa valeureuse conduite à la bataille de Dettingue. Cette prééminence lui fut d'autant plus facilement accordée que le seul général qui aurait pu la lui disputer, parce qu'il occupait le même poste dans la campagne précédente, le duc d'Arenberg, ne devait pas prendre part à la lutte. Dans le partage des forces de la coalition, il avait été convenu que le gros des troupes autrichiennes, sous la conduite de leur meilleur chef, irait prendre position sur les bords du Rhin pour faire face à l'armée du prince de Conti, les Allemands se chargeant ainsi de défendre le sol de leur patrie. Leur place devait être prise par les contingens hollandais, que les états-généraux venaient de voter sur la demande de Chesterfield. Il ne restait en fait de soldats de Marie-Thérèse que quelques milliers d'hommes, levés principalement dans les Pays-Bas autrichiens et conduits par le vieux Königseck, trop usé par l'âge et les fatigues pour prétendre au premier rang. Quant aux troupes hollandaises, les états-généraux, avec une maladresse qui ne leur était que trop ordinaire, au lieu d'en confier la direction au prince de Nassau, qui était le chef désigné, mais dont le nom seul effrayait leur jalousie bourgeoise, avaient été chercher en Allemagne un diminutif de souverain, le prince de Waldeck, personnage ridicule qui n'était connu que par des prétentions de vanité puérile. Aucun de ces noms ne pouvait soutenir un instant la comparaison avec celui d'un prince anglais. Le duc de Cumberland restait donc, malgré son âge, généralissime de fait encore plus que de droit, bien que, dans l'armée de 60,000 hommes qui allait marcher à sa suite, il ne comptât, en fait de sujets de son père, que 20,000 Anglais et 3,000 Hanovriens. C'était lui qui allait rencontrer sur le champ de bataille le roi de France et le dauphin. Jamais la lutte des deux nations, qui se provoquaient depuis tant de siècles sur les deux rives de l'Océan, n'avait pris à ce point le caractère d'un duel entre les deux royautés : on était reporté subitement à quatre cents ans en arrière, aux jours du prince Noir et du roi Jean, au lendemain de Crécy et de Poitiers.

(1) Latouche, agent français à Londres, à La Ville, à La Haye, 7 mai 1745. (*Correspondance d'Angleterre.* — Ministère des affaires étrangères.)

La vigueur imprévue de l'attaque du maréchal de Saxe, tombant à Bruxelles au milieu d'un concert de prévisions flatteuses, causa bien un instant d'étonnement, mais sans ébranler ni la confiance que le jeune général avait en lui-même, ni celle qu'on plaçait en lui. Transmise promptement de Bruxelles à La Haye, où se tenait encore une petite conférence diplomatique en permanence autour de Chesterfield (qui ne voulait pas partir avant de connaître l'issue des événemens), la nouvelle y causa plus de satisfaction que d'inquiétude. On était convaincu qu'en s'avançant sur le territoire flamand, le maréchal de Saxe se mettait en prise et courait à sa perte. — « Le ministre de Sardaigne, le plus passionné de la clique, écrit le chargé d'affaires La Ville, se promenant hier dans une des salles de la cour où l'on conserve les étendards pris sur la France à Ramillies et à Malplaquet, disait hautement qu'on allait remplacer ces vieilles guenilles par des trophées plus modernes et plus brillans... » — L'envoyé de l'électeur de Cologne, dînant chez l'envoyé anglais, lord Chesterfield, avec une compagnie nombreuse, demanda à qui appartiendraient les prisonniers que les alliés allaient faire sur les Français. Chesterfield seul était moins exalté, et, peu confiant dans les mesures prises par ses alliés, il lui arrivait de dire à l'oreille qu'on ne savait jamais ce qui arriverait à un char attelé d'un cheval, d'un âne et d'un singe ; mais, ce soir-là, ne voulant décourager personne, il se borna à répondre cette phrase un peu ambiguë : — « Le dé est jeté, nous jouons à quitte ou double ; il n'y a communément que les coups hardis qui réussissent. »

Quant à Cumberland, son plan était fait : pendant qu'il battait Maurice et les Français sur l'Escaut, le duc d'Arenberg en ferait autant du prince de Conti sur le Rhin, et les deux armées victorieuses, entrant ensemble sur le sol français, se donnaient rendez-vous pour s'embrasser à Paris. — « J'y serai, disait-il, ou je mangerai mes bottes. » — Le propos fut tenu assez haut pour être rapporté au maréchal de Saxe, qui dit en souriant : — « Voilà un Anglais un peu Gascon, mais s'il tient à manger ses bottes, nous nous chargeons de les lui apprêter. »

Ces forfanteries, tout en prêtant à rire, n'en annonçaient pas moins chez le jeune prince l'intention sérieuse de marcher droit à Tournay pour interrompre les opérations du siège. Maurice crut donc devoir donner avis à Versailles que l'action décisive pouvait s'engager plus tôt et plus vivement qu'on ne s'y attendait. — « Je n'ouvre pas moins la tranchée demain soir, écrivait-il au ministre

(1) La Ville, chargé d'affaires, à d'Argenson, 7-14 mai 1745. (*Correspondance d Hollande.* — Ministère des affaires étrangères.)

de la guerre, le comte d'Argenson; il se peut très bien que je sois obligé de lever le siège pour aller au-devant des ennemis, mais il n'est pas possible de rester dans l'inaction l'espace de temps qu'il leur faut pour s'assembler... Quant à moi, il ne m'importe guère que je sois obligé de lever le siège, et je sacrifie toujours ma réputation au bien du service du roi. » — Il donnait en même temps des nouvelles d'un optimisme très exagéré sur l'état de sa santé.— « J'ai été hier quatre heures à cheval, disait-il, sans que cela m'ait fatigué; j'ai eu ensuite une indigestion, mais je me porte fort bien aujourd'hui (1). »

Le ministre lui répondit courrier par courrier. — « Sa Majesté a fort approuvé vos vues et vos résolutions. Je ne vous répéterai pas ce que je vous ai déjà mandé sur la confiance entière qu'Elle a dans votre zèle pour son service, et dans l'intérêt que vous prenez à sa gloire. Elle s'y livre entièrement; Elle est impatiente de vous aller joindre, et si Elle pouvait avancer le moment, Elle le ferait avec plaisir. Mais les préparatifs d'une marche telle que la sienne ne sont presque pas possibles à changer; c'est ce que j'ai pris la liberté de lui représenter. Elle m'a cependant ordonné de vous mander qu'au cas que les choses tournassent de façon que son arrivée, vingt-quatre heures plus tôt, lui fît avoir une part à une action qu'Elle ne voudrait pas laisser échapper, vous n'auriez qu'à lui dépêcher un courrier au-devant d'Elle et qu'Elle se rendrait tout de suite de Compiègne au camp, où Elle pourrait arriver vendredi dans la soirée (2). »

Effectivement, le départ de Versailles, précipité par l'impatience de Louis XV, s'accomplit cette fois sans les lenteurs et les formalités habituelles à tous les mouvemens des personnes royales, et Luynes lui-même, si exact à tenir registre de tous les détails, ne trouve à nous raconter que quelques scènes de ce drame intérieur de la famille, qui se ressemblent dans tous les temps comme dans toutes les conditions sociales, et dont on devine l'émotion au travers, j'ai presque dit à la faveur de la discrète sécheresse de son récit. Les équipages étaient déjà commandés pour le lendemain, que la reine n'en avait pas encore connaissance; elle ne sut que les ordres étaient donnés que par un mot dit à l'ambassadeur d'Espagne devant elle et dans son appartement, après quoi le roi en sortit sans lui dire adieu *comme les autres jours*. Le jour venu, à l'heure dite, c'est la reine qui se rend chez son époux, comme c'était son usage chaque matin, mais pour n'y rester aussi qu'un

(1) Maurice de Saxe au comte d'Argenson, 29 avril 1745. (Ministère de la guerre.)
(2) Le comte d'Argenson à Maurice de Saxe, 2 mai 1745. (Ministère de la guerre.)

moment, *comme à son ordinaire*, et ne faire qu'entrer et sortir. A la porte, elle s'arrête et se met au guet dans un petit passage voisin que le dauphin devait traverser pour être admis à son tour chez son père. Dès qu'elle l'aperçoit, elle se jette dans ses bras tout en larmes : — « Ah! mon fils! s'écrie-t-elle, en serrant contre son cœur l'enfant dont la tendresse était la seule consolation de sa solitude, dans quatre jours vous ne songerez plus à moi. » — Quant à la jeune dauphine, à qui tant de hâte ne permettait pas d'accomplir le projet qu'elle avait formé de suivre son mari, son affliction était telle qu'elle ne put se lever pour assister à la messe célébrée pour les voyageurs.

Le trajet fut fait en deux jours, de Versailles à Douai, avec une seule station à Compiègne, remarquable célébrité pour l'époque et dans l'état des routes. A Douai, le 8 mai au soir, le roi venait à peine de se coucher qu'il fallut rentrer chez lui pour lui amener un courrier de l'armée. Le maréchal de Saxe, suivant son désir, l'avertissait que le temps pressait, et qu'il n'y avait pas un instant à perdre s'il voulait prendre part aux dispositions du combat. Sa résolution fut arrêtée à l'instant, et il était parti au point du jour, en défendant qu'on éveillât le dauphin, encore livré à cette heure matinale au paisible et profond sommeil de la jeunesse.

L'arrivée du roi, le 9 mai dans l'après-midi, devançant l'attente générale, fut saluée par les acclamations de toute l'armée. La matinée du 10 fut employée par lui à reconnaître, avec Maurice, l'état des lieux et les mesures déjà prises. Réflexion faite, le maréchal s'était résolu à ne pas donner à l'ennemi qui approchait, ni à la garnison déjà captive de Tournay, la satisfaction de voir lever le siège. Mais, averti que le duc de Cumberland arrivait de Bruxelles par la route de Mons, il s'était décidé à l'attendre en force pour lui barrer le chemin avec le gros de ses troupes sur la rive droite du cours supérieur de l'Escaut, ne laissant sur l'autre rive et en aval que ce qui était nécessaire pour défendre les tranchées ouvertes et maintenir les lignes d'investissement : le quartier-général du roi devait rester aussi sur la rive gauche, au village de Calonne, mais tout à fait sur le bord du fleuve et en face d'un pont qui en assurait le libre passage.

Ces dispositions étaient l'objet de critiques très vives, exprimées presque tout haut dans l'entourage même du maréchal. La continuation du siège, disait-on, avait l'inconvénient de paralyser une partie des forces dont on pouvait avoir besoin au jour de l'action et de placer nécessairement le lieu de rencontre des deux armées dans le voisinage et presque sur le bord même de l'Escaut, les Français ayant le fleuve à dos, ce qui, en cas d'échec, accroissait les

difficultés et les périls d'une retraite. On ajoutait que la route de Mons n'était pas la seule qui conduisait de Bruxelles à Tournay, il en existait une autre par Ath, aboutissant au côté de la ville qui faisait face au cours inférieur du fleuve. La démonstration faite par l'ennemi sur celle de Mons pouvait n'être qu'une feinte destinée à donner le change, tandis que la véritable attaque, suivant la direction opposée, amènerait l'ennemi devant des tranchées insuffisamment gardées et des lignes peu garnies, faciles à percer. Si un coup de main heureux le rendait maître de la place, nous serions pris à revers et coupés même de toute communication régulière avec la France. Cette inquiétude, assez généralement répandue, était accrue par l'impression sinistre que causait un douloureux incident survenu le matin même. Un baril de poudre ayant pris feu par la faute d'un soldat, le marquis de Talleyrand, officier d'une rare distinction, et quatre-vingts hommes qui l'entouraient, venaient d'être enlevés d'un seul coup, et leurs cadavres, portés par la force de l'explosion jusque sur les ouvrages avancés de la ville, en avaient été brutalement rejetés par les défenseurs de la citadelle pour retomber tout sanglans et tout mutilés dans la tranchée. Cette nouvelle portée au maréchal, qui était encore au lit, paraissait lui causer une si vive douleur, qu'il était resté une heure sans dire un mot, derrière ses rideaux fermés, comme s'il n'eût pas eu la force de se soulever. On voyait dans cet abattement inaccoutumé l'effet d'une atteinte nouvelle du mal qui ne cessait pas de le miner et l'indice que, malgré l'obstination de son courage, la fermeté de son âme cédait à l'affaiblissement de son corps. — « Le maréchal baisse, » disait-on ; soupçon d'autant plus naturel que, sa dernière excursion à cheval ne lui ayant pas réussi, il ne croyait pas prudent de la renouveler, et on le voyait passer dans un petit panier d'osier et ridiculement affublé d'un justaucorps de taffetas matelassé qui lui tenait lieu d'une cuirasse, comme on en portait encore alors, dont il n'aurait pu supporter la gêne.

Il ne fallut que peu de temps et peu de paroles au maréchal pour faire voir au roi, par la lucidité de ses explications, que, quoi qu'on en pût penser, son mal (comme le dit son biographe et son aide-de-camp d'Espagnac) *n'influait pas sur sa tête*. Il eut aisément démontré qu'une fois l'ennemi engagé (comme on en avait l'assurance) sur la route de Mons, il ne pouvait en sortir pour se porter sur une autre voie sans faire un long détour à travers des ravins et des obstacles qui lui feraient perdre des momens précieux et permettraient à l'armée française, placée sous les murs mêmes de Tournay, de se porter à sa rencontre en temps utile, pour le devancer sur quelque point qu'il se présentât. Le roi, pleinement convaincu,

se retourna alors vers les groupes nombreux et bruyans qui le suivaient. — « Monsieur le maréchal, dit-il à haute voix, en vous confiant le commandement de mon armée, j'entends que tout le monde vous obéisse, et je suis ici pour en donner l'exemple. » — Tous les murmures cessèrent. Dans l'après-midi, d'ailleurs, des coups de feu, échangés sur la route de Mons, firent comprendre que le maréchal ne s'était pas trompé et que c'était bien de ce côté qu'allait venir l'attaque. Il n'y eut plus dès lors aucun doute ni sur le moment, ni sur le lieu où s'opérerait le choc des deux armées. Le roi acheva sa tournée, et, en rentrant à Calonne, annonça qu'il serait le lendemain, dès le matin, à côté du maréchal, à la tête de l'armée. En rentrant, il rencontra, venant au-devant de lui, le ministre des affaires étrangères, le marquis d'Argenson, qui était parti de Paris pour le rejoindre avec plusieurs autres ministres. Le marquis ne s'attendait pas à trouver à son arrivée que la bataille était imminente. — « Jamais, dit-il, je vis d'homme si gai de cette aventure qu'était le maître. Nous discutâmes ce point historique... quel de nos rois avait gagné la dernière bataille royale? Je vous assure que le courage ne faisait pas tort au jugement, ni le jugement à la mémoire. De là on alla coucher sur la paille. Il n'y a point de nuit de bal plus gaie, jamais tant de bons mots. On dormit tout le temps qui ne fut pas coupé par des courriers et des aides-de-camp. Le roi chanta une chanson qui a beaucoup de couplets, et qui est fort drôle (1). » — Quant au maréchal, il passa la nuit devant le camp, dans sa petite voiture d'osier, qu'il appelait son berceau, donnant ses derniers ordres aux officiers de son état-major, qui restèrent aussi autour de lui la nuit entière, avec leurs chevaux sellés et bridés.

L'emplacement choisi pour cette mémorable action se trouvait être un véritable champ clos qu'on aurait pu croire dessiné tout exprès à plaisir pour le spectacle d'une guerre de parade ou d'un tournois. C'était une plaine de forme presque ovale, d'une demi-lieue de largeur sur trois quarts de lieue de profondeur, s'étendant en pente douce sur les bords de l'Escaut, à une petite distance et en vue des murs de Tournay, et bordée d'un côté par une des sinuosités du fleuve, et de l'autre par un bouquet de bois épais, connu dans le pays sous le nom de bois de Barry. L'ennemi devait nécessairement traverser cette plaine pour arriver jusqu'à la ville, qu'il se proposait de délivrer; il s'agissait donc de lui en rendre l'accès inabordable. C'est à quoi Maurice avait pourvu en élevant sur la lisière une série de redoutes échelonnées de distance en dis-

(1) D'Argenson à Voltaire, mai 1745. (*Correspondance générale.*)

tance et garnies de canons. Entre ces bastions improvisés, il déployait sur deux lignes son infanterie et son artillerie presque tout entière, présentant ainsi d'un bout de la plaine à l'autre un front de bataille continu. Sa forme était celle d'un angle très obtus dont une des extrémités touchait à droite au village d'Anthoin, sur le bord de l'Escaut, l'autre à gauche au bois de Barry, tandis que le sommet était placé en avant de ces deux points, au village de Fontenoy. Anthoin était protégé par de fortes batteries de canons placées des deux côtés de l'Escaut; Fontenoy et le bois de Barry par des redoutes; en outre, le village et le cimetière de Fontenoy étaient fortifiés et crénelés. Ces petits centres pouvaient faire entre eux des feux croisés qui semblaient rendre impossible le passage par l'intervalle qui les séparait. Au fond de la plaine, là où le sol s'abaissait, suivant un plan incliné pour se rapprocher de Tournay, restaient en réserve trois régimens d'infanterie, dérobés aux regards par la pente du terrain.

La cavalerie, forte de soixante-huit escadrons, était massée derrière les lignes d'infanterie, principalement sur la droite, entre Anthoin et Fontenoy. Plus en arrière, dans un hameau qu'on appelait la Chapelle-de-Notre-Dame-aux-Bois, et autour d'une petite éminence que surmontait un moulin à vent, stationnaient les escadrons de la maison du roi, les carabiniers et la gendarmerie, arrivés de Douai le matin même. C'était là que le roi devait venir prendre place pour assister, de ce point élevé, à tous les incidens du combat. Sa retraite était assurée par le pont de Calonne, dont les deux extrémités étaient défendues par de puissantes batteries. Enfin, pour compléter l'ensemble de ces dispositions, Maurice avait placé dans le bois de Barry une compagnie franche appelée la compagnie des Grassins, d'après le nom du partisan qui, suivant une pratique empruntée aux âges précédens (mais encore usitée, bien qu'assez rarement), l'avait levée à l'entreprise et en gardait le commandement. Puis, tout à fait à gauche et en dehors du champ de bataille, deux brigades de cavalerie étaient détachées, sous le commandement du comte de Lowendal, avec charge de surveiller toute démonstration hostile qui serait faite du côté du cours inférieur de l'Escaut.

Dès l'aube, le roi se mit en devoir de venir prendre la place qui lui était réservée. Le maréchal doutait encore que sa résolution de se mêler lui-même au combat persistât jusqu'au bout, et peut-être, au fond de l'âme, aurait-il préféré ne pas avoir à répondre de la sûreté d'une personne si précieuse. Aussi, feignant de croire et espérant peut-être qu'après un coup d'œil donné pour constater l'exécution des mesures convenues, de prudens conseillers décide-

raient le souverain à se retirer sur la rive gauche pour attendre l'événement, avait-il prescrit aux gardes du corps de ne pas se presser de le suivre de l'autre côté du pont; mais dès que le roi eut connaissance de cet ordre : — « Qu'ils passent sur-le-champ avec moi, dit-il, car, une fois le pont passé, à coup sûr je ne le repasserai pas (1). » — Un air de joie était toujours peint sur son visage; ses yeux brillaient d'un feu inaccoutumé. — « Jamais, se plaisait-il à répéter, depuis Poitiers, un roi de France n'a regardé les Anglais en face : il faut espérer que cette fois tout se passera mieux. »

L'attaque prévue ne se fit pas longtemps attendre. Cumberland, arrivé dès la veille au soir, s'était rendu compte, avec une grande justesse de coup d'œil, des dispositions auxquelles il avait affaire, et avait arrêté les siennes en conséquence. On dit que Königseck, qui l'accompagnait, un peu effrayé d'avoir à pénétrer une si redoutable barrière de fer et de feu, lui donna le conseil de ne pas engager l'action, mais de se borner à tenir les Français en échec et sous les armes, en profitant de ce qu'ils ne pouvaient sortir de leurs lignes sans dégarnir le siège de Tournay. On pouvait, croyait-il, leur tuer assez de monde par des escarmouches et une canonnade continue pour les obliger d'emprunter des renforts à leur armée de siège, ce qui donnerait à la garnison de la ville la facilité de se débloquer elle-même. C'était, dit d'Espagnac, ce que redoutait le maréchal, parce que c'est ce qu'il aurait fait lui-même à la place du général anglais. Mais Cumberland, jeune, ardent, pressé d'agir et de vaincre, ne voulut point se prêter à un système de temporisation (2). Distinguant très bien que les trois points d'appui de l'armée française étaient les défenses élevées à Anthoin, à Fontenoy et au bois de Barry, il résolut de diriger une triple attaque pour les enlever tous les trois d'un seul coup. Waldeck, avec les Hollandais, dut se présenter devant Anthoin; lui-même, avec les Anglais et les Autrichiens devant Fontenoy, tandis qu'un de ses lieutenans, lord Ingoldsby, avec un corps de highlanders écossais, pénétrerait dans le bois de Barry pour s'en rendre maître.

Ces coups étaient bien portés, aucun d'eux pourtant ne réussit. Les Hollandais, les premiers à agir, furent presque immédiatement mis hors de combat; ce qui les déconcerta complètement, ce fut qu'au feu qui partait d'Anthoin même se joignit, contre leur attente, celui des batteries situées de l'autre côté de l'Escaut, dont ils ne soupçonnaient pas l'existence et dont la portée se trouva suffisante pour les atteindre; obligés de reculer une première fois, ils revin-

(1) D'Espagnac, *Histoire du maréchal de Saxe*, t. II, p. 56.
(2) D'Espagnac, t. II, p. 60.

rent à la charge une seconde, mais pour se voir tellement malmenés qu'un de leurs escadrons tout entier fut emporté et qu'il n'en resta plus debout que quinze hommes. A partir de ce moment, complètement découragés, ils allèrent se mettre à couvert derrière un petit monticule qui leur servit d'abri et dont ils ne bougèrent plus de la journée, se sentant incapables de remplir l'ordre qu'ils avaient reçu, en attendant de nouveaux qui n'arrivèrent pas. Cette première phase du combat se passant dans le voisinage de la colline où se trouvaient le roi et le dauphin, les deux princes quittèrent un instant leur poste pour la suivre de plus près. Les balles sifflaient à leurs oreilles, un boulet vint mourir à leurs pieds; le roi, le rejetant vers le dauphin : — « Renvoyez cela à ces gens-là, dit-il en riant, car je ne veux rien garder d'eux. » — Un instant après, le feu cessa; et le maréchal, averti de cet heureux début de la journée, vint lui-même pour s'assurer de son succès; mais comme on s'empressait autour de lui pour lui en faire compliment : — « Doucement, messieurs, dit-il : tout n'est pas dit; allons maintenant aux Anglais; ils seront de plus dure digestion (1). »

Effectivement, l'assaut donné au village de Fontenoy fut plus vif, plus obstiné et plus meurtrier. C'était le centre et la clé de la situation ; ce point de la ligne forcé, l'armée française était coupée en deux tronçons qui ne pouvaient plus se rejoindre. C'est ce qui était senti de part et d'autre, et donna au conflit un caractère particulièrement âpre et acharné. Cumberland commandait lui-même. Maurice, toujours porté dans son petit chariot, vint se placer en face de lui, accompagné du maréchal de Noailles, qui suivait le roi en qualité de ministre, sans exercer aucun commandement, mais qui, oubliant la supériorité de son âge et de sa situation, se plaisait à se faire l'auxiliaire officieux de son ancien lieutenant. Noble désintéressement, qui venge sa mémoire de bien des calomnies! C'était entre les deux maréchaux un touchant échange d'amitié et de déférence. Noailles affectait de prendre les ordres de Saxe, et Saxe les avis de Noailles, qu'il appelait tendrement son père. Sous leurs yeux, l'attaque fut renouvelée trois fois avec une violence inouïe. L'air était assourdi par le son des clameurs gutturales qui sortaient des poitrines anglaises, mais rien ne put tenir devant le feu des redoutes et des régimens massés autour d'elles; un fossé assez profond, creusé en avant du village, fut littéralement rempli de cadavres. De guerre

(1) D'Espagnac, t. II, p. 66, — *Souvenirs du marquis de Valfons*, p. 116. — Carlyle, *Histoire de Frédéric le Grand*, t. IV, p. 116. Cet écrivain, qui, en général, ne se fait aucun scrupule, pour rendre son récit plus dramatique, d'emprunter le détail des faits à son imagination, paraît avoir eu ici des renseignemens assez certains, tirés d'un document anglais inédit.

lasse, après la troisième tentative, Cumberland dut se replier. Mais au moment où les deux maréchaux allaient rendre compte au roi de ce nouveau succès, deux pertes très sensibles vinrent les frapper au cœur l'un et l'autre. Le jeune duc de Gramont, neveu de Noailles, le même qui, par un excès d'ardeur, avait tout compromis à Dettingue, après avoir valeureusement combattu sous les yeux de son oncle, se séparait de lui en l'embrassant; un boulet vint frapper son cheval, qui s'abattit. — « Prenez garde, monsieur, votre cheval est tué, » lui dit un officier qui le suivait. — « Et moi aussi, monsieur, » répondit-il. — Il avait la cuisse fracassée, et, une heure après, il expirait. Quelques instans plus tard, c'était le commandant en chef de l'artillerie, M. du Brocard, qui était frappé au moment où, malgré les avertissemens de ceux qui l'accompagnaient, il s'avançait lui-même pour faire remettre en ligne des batteries qu'il trouvait déplacées. Maurice n'avait pas de meilleur ami que ce fidèle compagnon de toutes ses campagnes, et, malgré la joie de voir jusque-là tout réussir suivant ses desseins, le coup lui sembla si cruel que des larmes parurent dans ses yeux. Ceux qui suivaient, d'ailleurs, se prenaient à tout moment à craindre que la force ne vînt à lui manquer; la contraction de ses traits trahissait une douleur intense que toute son énergie avait peine à dominer. On dit que, pendant toute la durée de l'action, il portait dans sa bouche une balle de plomb pour entretenir la salivation et empêcher que, par l'ardeur de la fièvre, le palais et la gorge ne fussent tout à fait desséchés (1).

Tout cependant marchait suivant ses souhaits, car, à l'extrémité de gauche, la troisième attaque, conduite par les Écossais, était moins heureuse encore que les deux autres. Lord Ingoldsby, à qui la tâche en était confiée, n'osa en réalité même pas la tenter. Trouvant les deux redoutes qui gardaient l'entrée et la sortie du bois de Barry plus fortes qu'il ne s'attendait, effrayé d'ailleurs de voir se lever devant lui la compagnie des Grassins, qui s'était couchée à terre pour le laisser arriver, et dont il ne soupçonnait pas la présence, il jugea les forces dont il était muni insuffisantes et fit demander un renfort de canons. C'était mal prendre son temps. Au moment où le feu était si vivement engagé devant Fontenoy, Cumberland ne pouvait se passer de la totalité de ses moyens d'action. Ingoldsby recula alors sans coup férir. Son attitude parut si indécise et sa conduite si molle qu'il dut plus tard en rendre compte à Londres devant une cour martiale (2).

(1) *Vie privée de Louis XV*, t. II, p. 245. — D'Espagnac, t. II, p. 2-63.
(2) Carlyle, *loc. cit.*

Ainsi, à une heure encore peu avancée du jour (il n'était que huit heures du matin), le triomphe était complet : les fortifications improvisées par Maurice avaient tenu bon contre toutes les attaques, et le rempart vivant qui les soutenait, quelquefois entamé, mais toujours aisément réparé, n'avait cédé nulle part. Il ne restait plus à Cumberland qu'à se retirer et à reprendre (il en était temps encore) l'attitude prudente que lui avait indiquée Königseck. Mais après une action si présomptueusement engagée et tant de sang déjà versé, l'échec eût été tel que le vieux général lui-même n'osa pas insister pour une retraite, qui aurait eu le caractère d'une déroute. Ce fut lui, dit-on, au contraire, qui imagina une manœuvre d'une incroyable hardiesse. Laissant de côté les positions retranchées qu'on n'avait pu emporter, il conseilla de s'avancer entre elles, pour faire une trouée dans l'espace qui séparait Fontenoy du bois de Barry. L'intervalle était trop étendu pour avoir pu être complètement garni de troupes ; mais, en revanche, l'abord en était défendu par la nature même du terrain, dont une déchirure formait à cet endroit un ravin profond, d'un accès naturellement difficile et rendu plus impraticable encore par de grands abattis d'arbres. C'était donc dans ce fond qu'il fallait descendre, par une pente très raide, puis marcher à travers des obstacles sans nombre, sous le feu combiné des redoutes de droite et de gauche, pour trouver ensuite, après avoir gravi la pente opposée, les troupes françaises en armes sur le rebord du ravin, et prêtes à empêcher les assaillans d'y prendre pied. Quelle entreprise ! C'était un véritable coup de désespoir. Mais ce fut peut-être précisément parce que la tentative était condamnée par toutes les règles de la prudence qu'elle faillit réussir. Maurice, en effet, est convenu lui-même que, s'il avait seulement eu le soupçon de trouver en face de lui un homme assez osé pour s'engager dans ce passage, il lui eût été aisé, moyennant une redoute de plus mise en travers, de rendre l'aventure, de très périlleuse qu'elle était, tout à fait impossible. Il avait laissé dans sa ligne de défense une baie trop large, n'ayant pas le souci de prévenir ce qu'il n'avait pas songé à prévoir.

Quoi qu'il en soit, si la conception était d'une hardiesse qui touchait à l'imprudence, l'exécution, grâce à l'impassible fermeté du soldat anglais, fut opérée avec tant de précision et de force que le coup de tête prit l'apparence d'une manœuvre tactique savamment méditée. On vit alors, avec une surprise qui fit bientôt place à l'admiration, une troupe tout à l'heure décimée, et qui paraissait ne plus pouvoir songer qu'à la retraite, se reformer d'abord régulièrement en trois colonnes serrées, puis, faisant un lent mouvement de conversion, s'engager à pas comptés sur des pentes escarpées, dans des chemins creux où on ne pouvait poser le pied sans être en dan-

ger de trébucher, et sous une pluie de boulets qui, partant de droite et de gauche, l'atteignait en flanc et à dos. La cavalerie, qui avait un instant paru se disposer à la suivre, dut reculer, la voie étant reconnue décidément impraticable pour les chevaux. Aussi fallait-il amener les canons à bras, en leur frayant un passage à travers d'étroits sentiers. Six pièces d'artillerie étaient portées ainsi en tête des colonnes, six autres gardées dans l'intérieur des lignes. Des files entières de soldats qui les portaient tombaient à chaque pas, mais les vides étaient sur-le-champ remplis, et, rien n'arrêtant cette marche intrépide, la tête des trois colonnes, très éprouvées, mais ni débandées ni intimidées, apparut bientôt de l'autre côté du ravin.

C'était là que devaient se trouver postés, pour les recevoir, quatre bataillons de gardes françaises et deux bataillons de gardes suisses ; ces compagnies faisaient partie de la brigade que commandait le duc de Gramont, et qui venait de perdre son chef ; et bien que le duc de Biron eût pris immédiatement sa place, un peu de désordre résultait toujours de ce changement de mains. De plus, le sol s'abaissait rapidement à partir du rebord du ravin, et en dérobait le fond aux regards. Les officiers des gardes françaises et leur nouveau commandant n'avaient donc pu suivre le mouvement ni en soupçonner toute la gravité ; quand ils virent poindre les canons des batteries anglaises : — « Allons les prendre, » dirent-ils, plus surpris qu'effrayés, et ils s'avancèrent avec une poignée d'hommes. Mais, arrivés sur la crête du fossé, « ils furent bien étonnés, dit Voltaire, de trouver une armée devant eux. L'artillerie et la mousqueterie en couchèrent plus de soixante, et le reste fut obligé de revenir dans ses rangs. »

L'alarme une fois donnée, tous les bataillons français se serrèrent pour faire face à l'ennemi. Mais pendant que cette réunion s'opérait, les colonnes anglaises sortaient en ligne du ravin, et elles aussi se formaient en bataille dans la plaine. Quand une première rencontre dut avoir lieu, les deux troupes n'étaient plus qu'à cinquante pas de distance. En tête s'avançaient, de part et d'autre, l'élite de la noblesse des deux pays : le duc de Biron et le comte de Chabannes d'un côté ; de l'autre, le comte d'Albemarle, Robert Churchill, fils naturel du duc de Marlborough, lord Charles Hay, frère du marquis de Tweedale. En s'abordant, ces gentilshommes se saluèrent comme s'ils s'étaient rencontrés à la promenade ; puis il y eut un instant de silence et une halte comme pour un échange de politesses : — « Tirez donc, messieurs, dit alors lord Charles. — Non, monsieur, répondit à voix haute le comte d'Anterroche, lieutenant aux grenadiers de la garde, nous ne tirons jamais les premiers ; tirez vous-mêmes. »

Dois-je avouer que cette scène fameuse de courtoisie élégante,

bien qu'attestée par des témoins oculaires, m'avait toujours laissé un peu incrédule et, pour tout dire, que j'y trouvais dans un tel moment un air de frivolité un peu déplacé? Quand tant de sang coulait à flots et que le destin de deux grands états était en péril, ce n'était guère le temps des révérences. Je n'ai changé d'avis qu'en trouvant, dans les *Rêveries* du maréchal de Saxe, un paragraphe entier consacré à établir « qu'une troupe ne doit jamais se presser de faire feu la première, attendu que celle qui a tiré en présence de l'ennemi est une troupe défaite, si celle qui lui est opposée conserve son feu, » et il recommande avec soin d'éviter ce qu'il appelle l'*abus de la tirerie*. Il me paraît donc très probable que les Français, en se laissant provoquer, ne faisaient qu'observer la consigne donnée par leur général et, franchement, je l'aime mieux ainsi; d'autant plus qu'il y a toujours quelque mérite à avoir gardé le souvenir d'une instruction si prudente dans un instant si critique. En tout cas, si la politesse régna au début des deux côtés, chez les Anglais elle ne dura guère, car lord Charles Hay a depuis raconté qu'ayant reconnu l'uniforme des gardes françaises et se souvenant de les avoir vus fuir à Dettingue: — « Attendez-nous, messieurs, leur cria-t-il; ne vous hâtez pas de vous mettre à la nage, l'Escaut n'est pas si facile à passer que le Mein (1). »

L'engagement qui suivit fut de nature à confirmer cette présomption. Il semblait, en vérité, que la troupe anglaise fût sortie du ravin fortifiée par ses pertes mêmes, parce que, obligée de se resserrer, elle présentait une masse plus compacte et plus difficile à percer. C'est une singularité que je laisse à expliquer à un plus grand peintre militaire que je ne puis me flatter d'être. « Sous le feu croisé du village et des redoutes, dit Frédéric dans l'*Histoire de mon temps*, les flancs de la troupe anglaise souffrirent et se retirèrent; son centre, qui en souffrit moins, continuait à avancer, et comme ses ailes se repliaient en arrière, son corps prit une forme triangulaire, qui, par la continuation du mouvement du centre et par la confusion, se changea en colonne. » — Ce n'était pas précisément un triangle, et, sur ce point seul, l'expression de Frédéric n'est pas d'une complète justesse; l'opération, d'ailleurs, très bien caractérisée par lui, aboutit seulement à faire des trois divisions de la colonne un seul carré long, un peu rétréci sur sa face supérieure. Ce bataillon carré formait ainsi un bloc de près de 15,000 hommes qui, à chaque pas qu'il avait à faire, commençait par vomir le feu de trois côtés à la fois. Contre cette masse impassible et impénétrable vinrent se briser, d'abord les gardes françaises et suisses, les premiers engagés, puis tous les régimens placés dans le voi-

(1) Carlyle, t, II, p 119.

sinage, qui accoururent au bruit du canon. L'attaque n'ayant pas été prévue dans ces conditions, il n'y eut pas d'ensemble non plus ni de concert dans la manière de la recevoir. Les bataillons français arrivaient de droite et de gauche, par pelotons isolés, pour se voir successivement repoussés, restant séparés dans leur défaite sans pouvoir parvenir ni même chercher à se joindre. Vainement, leurs officiers supérieurs payaient de leur personne avec un héroïsme impuissant. Plusieurs, déjà blessés à l'assaut de Fontenoy, vinrent achever de mourir dans cette nouvelle lutte. L'histoire a conservé entre autres le nom du marquis de Lutteaux, qui, gravement atteint, fut averti que sa troupe était engagée, au moment où on lui posait un premier appareil, et s'échappa des mains qui le pansaient en s'écriant : — « Laissez-moi passer, le service du roi m'est plus cher que la vie. » — Mais la formidable colonne avançait toujours; déjà elle avait dépassé le village de Fontenoy, et par un quart de conversion, elle pouvait le prendre à revers; Cumberland allait se trouver maître, par ce prodigieux détour, de la position dominante qu'il avait essayé inutilement le matin d'emporter de front.

Rien n'était perdu cependant, tant que Fontenoy tenait et tirait encore; car la colonne, malgré sa marche jusque-là victorieuse, restait toujours isolée, sans point d'appui et, à chaque pas même qu'elle faisait, plus à découvert dans la plaine, plus exposée par conséquent, en cas d'un retour offensif, à être coupée de sa retraite et enfermée dans le cercle même dont elle avait forcé l'entrée. C'est ce que Maurice, un instant surpris et alarmé, n'eut pas de peine à reconnaître, et son plan fut fait à l'instant. L'essentiel était de retarder ce qu'il ne pouvait tout de suite ni tout à fait arrêter, afin de se donner le temps de rallier et de ramener à la rescousse, par un assaut plus général et mieux combiné, ses régimens culbutés : coûte que coûte, il lui fallait gagner ce temps précieux. C'est à quoi pouvait lui servir utilement sa cavalerie, jusque-là restée presque tout entière immobile et encore intacte. A coup sûr, là où l'infanterie succombait, la cavalerie ne pouvait se promettre un meilleur succès. Mais ses escadrons, lancés sur le passage ou sur les flancs de la colonne, pouvaient former comme autant d'obstacles qui en gêneraient et en suspendraient peut-être le progrès. Plus d'un sans doute y périrait; mais de quelques heures sauvées par ce douloureux sacrifice dépendait le sort de la journée (1).

Avant de s'y résoudre pourtant, ne méconnaissant aucun des périls

(1) D'Espagnac, t. II, p. 74. C'est l'explication que donne ce confident de Maurice de ces charges répétées et meurtrières de la cavalerie, qui lui furent vivement reprochées.

de la situation, Maurice aurait voulu mettre en sûreté la personne des princes, très dangereusement exposés maintenant sur l'éminence d'où ils attiraient tous les regards. Il fit supplier le roi de se retirer de l'autre côté du pont de Calonne, qu'on aurait brûlé derrière lui : il l'assurait en même temps que rien n'était désespéré et qu'il saurait pourvoir à tout. — « Je ne doute pas, répondit le roi, qu'il fasse ce qu'il faudra, mais je reste où je suis. »

Le maréchal n'insista pas et, montant cette fois à cheval lui-même, il donna le signal, et la cavalerie s'ébranla. Son apparition (il fallait s'y attendre) ne fit au premier moment qu'accroître la confusion générale. Les escadrons s'avançaient à toute vitesse vers la colonne, mais là les chevaux, épouvantés de l'effroyable décharge qui les attendait, reculaient et ne pouvaient être ralliés qu'à cent pas de distance ; ceux qui avaient perdu leurs cavaliers, échappés et errans, portaient le désordre dans tous les rangs. Ce qui coula de sang généreux, ce qui périt de noble jeunesse dans ces vaines tentatives, on aurait peine à le dire. Il y eut des escadrons qui revinrent tout meurtris huit fois à la charge. Un seul, appartenant au régiment de Noailles et que commandait le marquis de Wignacourt, réussit à approcher tout à fait des lignes anglaises, mais pour être détruit tout entier, sauf quatorze hommes qui y pénétrèrent, dont dix furent faits prisonniers, et le marquis, percé de deux coups de baïonnette dans le ventre, resta sur la place. Cette suite de sacrifices humains ne se prolongea pas pendant moins de quatre heures. Pénétré d'admiration de tant de courage et de douleur de tant de pertes, on entendit le maréchal s'écrier : — « Se pourrait-il que des troupes si braves ne fussent pas victorieuses? » — Le résultat qu'il cherchait, bien chèrement payé, fut pourtant en partie obtenu. Dans la mêlée générale, entre les cadavres d'hommes et de bêtes, au milieu des chevaux effarés ou abattus, la colonne anglaise s'embarrassa et se ralentit. Ce n'était encore qu'un médiocre avantage, car chaque minute qui s'écoulait, en retardant l'attaque, diminuait aussi la force de résistance. Les munitions commençaient à manquer dans les redoutes de Fontenoy et leur feu s'atténuait. Le succès final des Anglais paraissait encore si certain que, du haut des remparts de Tournay, d'où l'œil pouvait saisir l'ensemble des mouvemens, on poussait déjà des cris de triomphe, et toute la garnison s'apprêtait à s'élancer au-devant de ses libérateurs.

Le même spectacle était suivi avec une émotion pareille, et plus mêlée de trouble et d'angoisse, du lieu élevé où se trouvait le roi, et où Maurice, après avoir donné tous ses ordres pour le dernier et suprême effort qu'il préparait, était venu momentanément le rejoindre. Là, au milieu d'un tumulte inexprimable, se tenait, dit un

témoin oculaire, un conseil de guerre à cheval et où chacun parlait à voix haute, tandis qu'au pied de la colline et autour des ponts de l'Escaut refluait, comme portée par la vague d'une marée qui se retire, la tourbe des fuyards et des blessés. Des messagers arrivaient de minute en minute, toujours porteurs de tristes annonces. De nouvelles et plus vives instances furent faites auprès du roi pour le décider à la retraite. Mais, cette fois, Maurice s'y opposa énergiquement. Il sentait que, dans l'ébranlement des esprits, le départ du roi serait le signal d'un découragement général, peut-être d'une panique : derrière lui toute une foule éperdue se précipiterait vers le fleuve, encombrant les ponts, qui ne seraient suffisans ni pour la recevoir ni pour la supporter; ce serait un désastre sans nom. — « Quel est le j... f..., dit-il à haute voix, qui donne un pareil conseil? J'en étais d'avis tout à l'heure, maintenant il est trop tard. » — Au même moment, on voyait arriver, à bride abattue, l'épée à la main, les cheveux au vent, le visage enflammé, le duc de Richelieu, qui avait été envoyé pour reconnaître la situation et relever le courage des régimens refoulés à la gauche de la colonne. — « Quelle nouvelle? lui demanda-t-on avec empressement. — Ma nouvelle, dit-il, c'est que la bataille est gagnée, si on le veut. » — Il raconta alors qu'il avait trouvé à cette extrémité gauche la brigade d'infanterie irlandaise, énergiquement ralliée par le comte de Lally-Tollendal, colonel d'un de ses régimens, et entraînant par son exemple celle de Royal-Vaisseaux, très bien remise sur pied également par le comte de Guerchy, le seul de ses officiers qui n'eût été ni tué ni blessé: l'une et l'autre étaient soutenues par celle de Normandie, dont les vieilles bandes tenues en réserve n'avaient pas encore donné. Qu'on en fît autant de l'autre côté et la colonne, dont les rangs s'éclaircissaient, assaillie ainsi de toutes parts, pour peu qu'elle fût rompue sur un point, serait obligée de céder sur tous. Il n'y avait rien là qui ne fût conforme aux prévisions et aux desseins du maréchal, et qui permette de lui en disputer l'honneur aux yeux de la postérité. La reprise signalée sur la gauche n'était même que le commencement de l'exécution de ses ordres; mais le duc a la parole vive, et dans le port, dans l'allure, dans toute sa personne, je ne sais quoi d'entraînant qui commande la confiance. A l'écouter, l'espoir renaît dans tous les cœurs. Que se passa-t-il ensuite? Qui est-ce qui avisa en arrière du point où se tenait l'escorte royale, et sur le passage qu'elle devait suivre pour regagner le pont de Calonne, quatre pièces de canon, pourvues de leurs munitions et placées là pour assurer la retraite des princes? A qui vint la pensée que ces pièces, portées à la rencontre de la colonne et la visant en un point où on ne s'attendait pas qu'elle fût atteinte, pourraient y causer

une surprise et y faire une trouée dont l'effet serait décisif? Fut-ce Richelieu lui-même, qui n'a pas manqué de s'attribuer à lui seul l'honneur de ce qu'il a appelé l'invention d'une botte secrète, et qui a même affirmé que, pour ordonner le déplacement des pièces de canon signalées, il lui avait fallu décider le roi, non sans peine, à violer la consigne contraire du maréchal de Saxe? Fut-ce, comme d'autres récits le disent, un simple capitaine du régiment de Toulouse, portant le nom obscur d'Isnard? J'avoue que j'attache peu d'importance à cette guerre de noms propres : l'idée, après tout, était assez simple pour venir à plus d'un esprit à la fois. Et, d'ailleurs, ne sait-on pas que, dans les foules françaises, avec la vivacité de conception qui leur est propre, règne souvent un courant électrique qui fait que la même pensée semble jaillir à la fois de tous les cerveaux? Ce qui est certain, c'est que le roi se décida sans peine à sacrifier toutes les précautions qui n'intéressaient que lui-même, et, à ceux qui lui faisaient observer que les canons lui feraient faute en cas de retraite : « Il ne s'agit pas de se retirer, répondit-il, il s'agit de vaincre. » Il commanda au duc de Picquigny de faire avancer les canons, et le duc de Richelieu eut l'ordre de les faire suivre par les escadrons de la maison du roi, qui n'avaient pas encore bougé du poste de garde qui leur était confié. Un frémissement généreux parcourut alors tous les rangs; parmi ceux qui lâchaient pied tout à l'heure, ce fut un élan général pour retourner au combat. Il serait vain de chercher qui en donna le signal : ce n'était personne, jusqu'à ce que ce fût tout le monde.

Au même instant, chez les Anglais, c'était un effet contraire qui se produisait : le trouble et l'incertitude paraissaient se glisser dans leurs rangs. — « Je jetai les yeux sur la colonne, dit un humble témoin, d'autant plus véridique que, ne commandant rien, il avait le temps de tout regarder. Elle restait sans mouvement au milieu de la plaine; on aurait dit qu'elle n'était conduite par personne. » — La vérité est que Cumberland, surpris lui-même de son succès, hésitait à frapper le dernier coup qui le lui aurait assuré, de crainte de le compromettre en ébranlant cette solide cohésion de sa troupe, à laquelle il devait ce résultat inespéré. Frédéric, raisonnant après coup dans l'*Histoire de mon temps*, critique assez sévèrement cette timidité tardive. — « Puisqu'il avait, dit ce grand maître, ouvert le centre de l'armée française, il lui était aisé de séparer sa troupe en deux, et, par un à droite et un à gauche, de prendre en flanc toute l'infanterie française qui lui était opposée; il aurait, en même temps, fait avancer sa cavalerie pour soutenir ses colonnes ainsi divisées, et il est probable que ç'aurait été fait de l'armée française s'il avait agi ainsi. » — Avec tout le

respect dû à un si bon juge, il est peut-être permis de s'étonner que Frédéric ait oublié que toute la cavalerie des alliés était restée de l'autre côté du bois de Barry, et que l'infanterie anglaise occupait seule le terrain. Grande faiblesse! surtout à cet instant suprême, car la tâche de la cavalerie étant de poursuivre les fuyards pour achever leur déroute, c'était son absence précisément qui donnait au maréchal de Saxe la facilité de rallier son monde. Puis, séparer la colonne comme l'indique Frédéric, n'était-ce pas faire le jeu de ses adversaires, en ouvrant devant eux les flancs de cette masse compacte qu'ils s'efforçaient vainement d'entamer? Diviser ce bloc, n'était-ce pas le détruire? Enfin, comment et par qui cette séparation aurait-elle été opérée? Frédéric a reconnu lui-même que le bataillon carré avait été formé (un peu par hasard, ou du moins par nécessité) grâce au resserrement des trois divisions, qui, au premier moment, étaient séparées. Un tel effet n'avait pu se produire sans causer quelque confusion dans les rangs, sans que les hommes de toutes armes ne fussent mêlés et les officiers séparés de leurs soldats. Ce désordre intérieur ne permettait guère de commander une manœuvre aussi délicate que celle que Frédéric indique. On avait, en un mot, affaire à un corps privé de ses articulations naturelles, qu'une forte impulsion pouvait encore pousser en avant, mais dépourvu de la souplesse nécessaire pour se mouvoir à droite ou à gauche à volonté. Frédéric peut-être lui-même aurait vaincu la difficulté après l'avoir reconnue; mais le génie seul a le courage de tout braver, parce qu'il se sent en lui-même des ressources pour suffire à tout. La ténacité de Cumberland n'était pas du génie. Étonné d'avoir été heureusement téméraire un instant, il n'osait pas l'être jusqu'au bout.

Pendant qu'il balançait, le temps était passé de réfléchir, car les Français l'entouraient de toutes parts, lancés sur lui avec une impétuosité sans égale. Jamais ce qu'on a appelé la furie française n'a mieux mérité ce nom. Non qu'ils se précipitassent pêle-mêle et au hasard, ainsi que Voltaire le raconte sur la foi de Richelieu, comme un essaim de *fourrageurs*. Leur ardeur n'était nullement privée de règle, et l'ordonnance commandée sur place par Maurice était au contraire si bien conçue, que la rapidité même du mouvement n'en dérangea pas le concert. Infanterie et cavalerie se murent cette fois ensemble, unies sans être mêlées, et en se prêtant mutuellement appui. Ce fut la maison du roi qui partit la première : — « *Jalouse*, dit Maurice, *qu'on ne lui eût encore rien dit*, elle s'élança à toutes jambes et tête baissée. Elle y allait de si grand cœur, qu'en la voyant passer devant le roi, le dauphin, gagné par l'exemple, mit le sabre à la

main pour charger aussi de sa personne, et qu'il fallut lui faire violence pour le retenir. Les carabiniers suivaient; Maurice lui-même à leur tête. C'était avec eux qu'il avait fait ses premières armes. » — « *L'ancienne amitié qu'ils avaient pour moi* (c'est encore lui qui parle) *dut beaucoup contribuer au fameux coup de collier qu'ils donnèrent*. De gauche accourait en même temps le comte de Lowendal, rappelé sur le champ de bataille avec sa brigade de cuirassiers et conduisant les régimens qui s'étaient les premiers ralliés (Irlandais, Royal-Vaisseaux et Normandie); à droite, c'était le duc de Biron qui s'était chargé de ramener tout ce qui avait défendu le matin Fontenoy et Anthoin, en ayant soin pourtant de ne pas dégarnir cette dernière position, toujours menacée par la présence des Hollandais (1). »

Le cercle ainsi rapidement formé, on vint placer au milieu les quatre canons, dont l'effet espéré répondit à l'attente. Leurs décharges, plusieurs fois répétées, atteignirent la colonne sur sa ligne centrale, et, frappant l'axe qui servait de point d'appui à ses deux ailes, la disloquèrent visiblement. Ce fut alors seulement que la mêlée devint générale et que tout le monde y prit part à la fois : cavaliers, fantassins, officiers, soldats, jusqu'aux gens de suite et aux valets d'armée; et, dans cette bagarre, il n'y eut qu'un seul instant de confusion : ce fut la brigade irlandaise qui fut prise un instant pour une troupe anglaise, en raison de la langue qu'on y entendait parler, et qui allait être chargée et fusillée avec la colonne, si elle n'eût crié à temps : « Vive France ! »

« Le maréchal de Saxe, dit d'Espagnac, avait commandé que la cavalerie touchât les Anglais avec le poitrail des chevaux ; il fut bien obéi : les officiers de la Chambre chargeaient pêle-mêle avec la garde et les mousquetaires ; les pages du roi y étaient l'arme à la main. Il y eut une si exacte égalité de temps et de courage, un ressentiment si unanime des échecs qu'on avait reçus, un concert si parfait, la cavalerie le sabre à la main, l'infanterie la baïonnette au bout du fusil, que la colonne fut foudroyée. » — Mais forcés de lâcher pied à pied le terrain où ils se sentaient débordés, les valeureux fantassins anglais ne laissèrent voir ni sur leur visage ni dans leur attitude aucun signe d'abattement ou d'effroi. La physionomie des combattans présenta alors un contraste singulièrement expressif: ici, c'était la fougue et la flamme ; là, une fermeté fière et vraiment

(1) Un instant, le village d'Anthoin se trouva presque vide de troupes, les ordres de Maurice ayant été mal compris ou trop absolus ; les Hollandais, qui s'aperçurent de cette faute, allaient se remettre en campagne : Biron prit sur lui de faire rester un des corps de troupes qu'il devait emmener. Maurice l'approuva ensuite d'avoir contrevenu ou plutôt suppléé à ses ordres.

stoïque; on eût dit non deux armées aux prises, mais le génie et l'âme des deux nations. — « La colonne anglaise, dit avec une juste admiration un mémoire du ministère de la guerre, était comme un rocher à miner. Il fallut toute la vivacité, toute la bravoure des troupes, toute l'intrépidité du général pour le faire sauter. » — La comparaison demeura exacte jusqu'au bout, car l'explosion fit voler le roc, non en poussière, mais en éclats, chaque fragment gardant sa dureté propre. Les débris de cet héroïque bataillon, forcés enfin de se mettre en retraite, reprirent par bandes isolées, mais à pas lents et la tête haute, le chemin ardu qu'ils avaient déjà traversé, et leur cavalerie s'approchant à leur rencontre pour les recueillir, Maurice ne crut pas prudent de les poursuivre : il se borna à les faire suivre et harceler par la compagnie des Grassins sur la route d'Ath, par laquelle ils se retirèrent.— « Nous en avions assez, dit-il ingénument, et je ne songeai plus qu'à remettre l'ordre dans les troupes qui avaient chargé. La bataille était gagnée : il était deux heures et demie de l'après-midi (1). » — Les pertes étaient considérables des deux parts. Chez les Anglais, 9,000 hommes devaient manquer le lendemain à l'appel; ils laissaient 2,000 prisonniers et 40 canons. Du côté des Français, entre les tués et les blessés, il y eut 6,000 hommes hors de combat, et dans le nombre plus de 400 officiers de tout grade.

Malgré ces pertes cruelles, après une journée si féconde en péripéties et de telles angoisses suivies d'un salut inespéré, il n'y avait place dans les cœurs que pour la joie. Le roi, quittant la colline de Notre-Dame-aux-Bois avec son fils, vint passer devant le front des régimens vainqueurs, salué par un formidable cri d'enthousiasme et de triomphe, au milieu des chapeaux portés en l'air sur les baïon-

(1) Les relations de la bataille de Fontenoy sont très nombreuses et concordent pour les faits principaux, quoique différant dans certains détails. Je les ai consultées toutes et combinées, en indiquant seulement en note, dans le cours du récit, les incidens qui ne sont rapportés que par un seul témoignage. Il existe, au ministère de la guerre, un compte-rendu officiel envoyé par le comte d'Argenson, ministre de la guerre, à la reine, et trois lettres du maréchal de Saxe lui-même. Ces divers documens ont été insérés à peu près complètement en appendice au *Journal du duc de Luynes*, t. VII, p. 161-167, — p. 179-185. — Le duc de Richelieu, dans le fragment de mémoire que m'a communiqué M. de Boislisle, fait lui-même le récit (naturellement tout à fait à son avantage) de son intervention. (*Correspondance générale de Voltaire*, le marquis d'Argenson à Voltaire, 14 mai 1745. — *Histoire de Maurice, comte de Saxe*, par le baron d'Espagnac, t. II, p. 49-80.— Voltaire, *Histoire du siècle de Louis XV*, chap. XV. — *Histoire de Maurice de Saxe-Mittau*, 1752, t. II, p. 134-148. — *Souvenirs du marquis de Valfons*, p. 138-152. — *Vie privée de Louis XV*, Londres, 1781, t. II, p. 241-253; consulter aussi Weber, *Moritz Graf von Sachsen*, Dresde-Leipsig, 1763, ouvrage fait d'après les dépêches des archives de Saxe. — Du Parcq, *Biographie du maréchal de Saxe*, 1851.)

nettes, des étendards et des drapeaux percés de balles qui flottaient au-dessus de sa tête, pendant que les soldats se jetaient à ses pieds pour les baiser. Un instant, arrêtant les yeux sur des monceaux de cadavres ensanglantés, un nuage passa sur son visage. — « Regardez, mon fils, dit-il au dauphin, ce que coûte une victoire ; apprenez à ménager le sang de vos sujets. » — Mais les blessés eux-mêmes qui gisaient sur le sol soulevaient la tête un instant pour crier : « Vive le roi et M. le Dauphin ! » et retombaient pour achever de mourir.

Au milieu de cette effusion générale, il n'y avait place ni pour rivalité ni pour compétition d'aucune sorte. Le maréchal de Saxe arriva moitié mort de fatigue et d'émotion, et se précipitant aux genoux du roi : — « Voyez, Sire, dit-il, de quoi dépend le sort des batailles ! » — Et il commençait à avouer la faute qu'il avait commise en ne défendant pas suffisamment le ravin du bois de Barry, quand le roi, le relevant, lui ferma la bouche et le serra dans ses bras. Richelieu, Lowendal, Biron, Lally-Tollendal, vinrent tous recevoir chacun à leur tour l'accolade royale, et nul ne paraissait envier à l'autre sa part de l'honneur et de la victoire ; tous d'ailleurs rendaient hommage à la fermeté d'âme déployée par le roi et par le dauphin. Ce n'étaient qu'embrassades et félicitations mutuelles ; çà et là seulement, quelque penseur solitaire faisait entendre une note plus grave, comme l'intendant Séchelle, à qui le dauphin demanda ce qu'il pensait de la journée, et qui lui répondit tout bas : — « Je pense que M. le Dauphin est heureux d'avoir vu par lui-même, à son âge, à quoi tiennent les royaumes. » — Mais ces voix isolées se perdaient dans les clameurs de la foule ravie.

Rien ne peint mieux cette unanimité de sentimens que la suite des messages envoyés à cette heure même et dans celles qui suivirent par les héros de la journée, et dont chacun, avec la même impression, garde le trait particulier du caractère de l'écrivain. C'est d'abord le roi en personne qui, tenant à envoyer de sa propre main la bonne nouvelle, l'adresse à la reine du champ de bataille même, en écrivant sur un tambour. Le billet est sec, l'émotion même du vainqueur ne réussit pas à attendrir l'indifférence de l'époux. « Du champ de bataille de Fontenoy, 10 mai, à deux heures et demie. — Les ennemis nous ont attaqués ce matin, à cinq heures. Ils ont été bien battus. Je me porte bien et mon fils aussi. Je n'ai pas le temps de vous en dire davantage, étant bon, je crois, de rassurer Versailles et Paris. Le plus tôt que je pourrai, je vous enverrai les détails. » Pas un mot de plus, pas même ces quelques lignes que je trouve dans une autre lettre adressée peu de temps après à un jeune officier que le roi avait admis dans sa familiarité. « Je

ne puis que me louer de tout ce qui a combattu sous mes yeux. J'espère qu'ils n'ont pas été mécontens de moi, ni de mon fils, qui ne m'a pas paru avoir eu peur (1). »

La lettre du dauphin, au contraire (qui n'est que du lendemain) respire l'ardeur juvénile et la piété filiale :

« Ma chère maman,

« Je ne puis vous exprimer ma joie de la victoire de Fontenoy, que le roi vient de remporter. Il s'y est montré véritablement roi dans tous les momens, mais surtout dans celui où la victoire ne semblait pas devoir pencher de son côté ; car alors, sans s'ébranler du trouble où il voyait tout le monde, il donnait lui-même des ordres les plus sages avec une présence d'esprit que tout le monde n'a pu s'empêcher d'admirer ; il s'y est fait connaître plus que partout ailleurs... C'est un ouvrage de la main de Dieu à qui seul on doit la victoire (2). »

Faut-il s'étonner qu'en recevant ces lettres du père et du fils, et en envoyant sa réponse à d'Argenson, la pauvre reine y ait joint ces touchantes paroles : « Je vous envoie une lettre pour mon fils. Qu'en pensez-vous à présent? Et quand avec fort peu de modestie je vous disais qu'il était charmant, avais je tort? Vous me connaissez aussi. Vous ne serez point surpris du sentiment dont je vous fais part. Je suis plus flattée d'être la femme du roi et la mère de mon fils que d'être la reine. N'en dites jamais mot : *mais j'aime le premier à la folie* (3). »

Voici maintenant le maréchal de Saxe. C'est le ton d'un commandant qui a tenu entre ses mains, sans trembler, les destinées de l'état et du roi. — « Mon cher chevalier, écrit-il à son ami Folard, la renommée, cette prompte courrière, vous aura déjà informé que nous avons remporté une victoire entière, le 11 de ce mois, sur le duc de Cumberland et l'armée alliée. Je vous envoie le récit que j'en ai fait au contrôleur-général, qui est mon ami. Je crois que cet échec va rabattre un peu le caquet de la fierté anglaise. Une grande partie de leur infanterie a péri, et j'espère en être défait au moins pour une partie de la campagne... L'affaire a duré neuf heures, et, quoique je sois mourant, j'ai soutenu cette fatigue comme si je me portais bien. Le roi et son fils unique ont absolument voulu y être, de l'autre côté d'une rivière et presque sans retraite ; mais la na-

(1) Cette lettre fait partie d'une collection très curieuse de lettres autographes de Louis XV au comte de Coigny qui existe en Angleterre entre les mains de Mme la comtesse de Manvers, fille du dernier duc de Coigny, qui a bien voulu me les communiquer.

(2) *Journal de Luynes*, t. VI, p. 140-141.

(3) *Mémoires et Journal de d'Argenson*, édition Jannet, 1858, t. IV, p. 402.

tion ne m'en a pas voulu, parce qu'elle a su que je m'y étais opposé de tout mon pouvoir... Je ne puis vous faire assez d'éloges de la fermeté d'âme du roi et de sa tranquillité. Il n'a troublé mes opérations par aucun ordre opposé aux miens, ce qui est le plus à redouter de la présence d'un monarque entouré d'une cour qui voit souvent les choses autrement qu'elles ne sont (1). »

C'est encore un autre sentiment qui s'exprime dans une lettre demeurée fameuse du marquis d'Argenson à Voltaire. A l'arrivée du courrier qui apportait la nouvelle à Versailles, Voltaire, déjà chargé officiellement de célébrer les hauts faits du règne, ne perdit pas un instant pour se mettre à l'œuvre. — « Ah ! le bel emploi pour un historien ! écrit-il sur-le-champ à d'Argenson; depuis trois cents ans, les rois de France n'ont rien fait de si glorieux. Je suis fou de joie. Bonsoir, Monseigneur. »

« Monsieur l'historien, répond d'Argenson, vous avez dû apprendre dès mercredi au soir la nouvelle dont vous nous félicitez tant... Ce fut un beau spectacle que de voir le roi et le dauphin écrire sur un tambour, entourés de vainqueurs et de vaincus, morts, mourans et prisonniers. Le vrai, le sûr, le non flatteur, c'est que c'est le roi qui a gagné lui-même la bataille par sa volonté et par sa fermeté. Vous aurez des relations et des détails. Vous saurez qu'il a eu une heure terrible où nous vîmes le second tome de Dettingue : nos Français humiliés devant cette fermeté anglaise; leur feu roulant qui ressemblait à l'enfer, qui j'avoue rend stupides les spectateurs les plus oisifs; alors on désespéra de la république... A cela, le roi se moqua de tout... Votre ami M. de Richelieu est un vrai Bayard. C'est lui qui a donné le conseil, et qui l'a exécuté, de marcher à l'infanterie comme des chasseurs ou comme des fourrageurs; pêle-mêle, la main baissée, le bras raccourci, maîtres, valets, officiers, cavalerie, infanterie, tous ensemble,.. et à cette charge dernière dont je vous parle, n'oubliez pas une anecdote. M. le dauphin, par un mouvement naturel, mit l'épée à la main de la plus jolie grâce du monde, et voulait absolument charger. On le pria de n'en rien faire. Après cela, pour vous dire le mal comme le bien, j'ai remarqué une habitude trop tôt acquise de voir tranquillement sur le champ de bataille des morts nus, des mourans agonisans, des plaies fumantes. Pour moi, j'avouerai que le cœur me manqua et que j'eus besoin d'un flacon. J'observai bien nos jeunes héros; je les trouvai trop indifférens sur cet article. Je craignis, pour la suite de leur longue vie,

(1) Maurice de Saxe au chevalier Folard, 1er mai 1745.— (Ministère de la guerre.) — La dernière phrase est tirée d'un récit fait au contrôleur-général, qui était joint à cette lettre, et qui est imprimé tout entier dans l'appendice au *Journal de Luynes*.

que le goût ne vînt à augmenter pour cette inhumaine curée... Le triomphe est la plus belle chose du monde, mais le plancher de tout cela est du sang humain et des lambeaux de chair humaine... J'assure de tous mes respects Mme du Châtelet. Adieu, monsieur. »

Langage bien nouveau et qui étonne à cette date et dans la bouche d'un ministre de Louis XV; n'est-ce pas la philosophie nouvelle qui déjà se fait entendre, avec cette préoccupation d'humanité qui fut son meilleur caractère et qui n'a guère réussi pourtant à arrêter ni même à diminuer l'effusion du sang dans le monde qu'elle a transformé? Le fait est d'autant plus à remarquer que jamais peut-être ce reproche d'insensibilité, auquel se prêtait trop souvent la rudesse des habitudes militaires d'autrefois, ne fut moins fondé que ce jour-là. Si le carnage avait été grand, rien ne manqua aux soins donnés aux victimes. Les prisonniers furent traités avec des égards peu ordinaires, et quand on vint demander à Louis XV comment devaient être soignés les blessés laissés par les Anglais : — « Exactement comme les nôtres, dit-il; dès qu'ils sont vaincus et captifs, ce ne sont plus nos ennemis. »

C'est sans doute encore à une inspiration philosophique et (si on me permet cet anachronisme de langage) philanthropique du même genre que d'Argenson dut une inspiration plus généreuse que pratique, mais empreinte de ce caractère de grandeur qui, même lorsqu'elle n'est qu'apparente, a encore son utilité par l'effet qu'elle produit sur l'imagination populaire. Il conseilla au roi d'adresser officiellement, dès le lendemain de la victoire, une offre de paix aux états-généraux de Hollande. En chargeant, dès le 13 mai, La Ville de leur transmettre la relation exacte de la journée du 11 : « Vous verrez, monsieur (disait-il dans ce langage dont le ton, toujours un peu déclamatoire, n'était cette fois qu'au niveau de la circonstance), que, par cet avantage, le roi se trouve en ce moment maître des opérations dans les Pays-Bas; mais dans la chaleur même d'un si grand succès, l'esprit de paix et d'équité, qui a toujours animé jusqu'ici les démarches du roi, ne l'a pas abandonné, et le premier soin de Sa Majesté est de m'ordonner de faire dire à messieurs des états-généraux qu'il les rendrait avec plaisir dépositaires de ses sentimens pour la paix, s'ils voulaient entrer dans des conditions conformes au temps, à l'honneur et à l'équité du roi. » Il proposait ensuite la réunion d'un congrès, dont une ville de Hollande serait le théâtre. « Et voilà, disait-il, l'esprit où est le roi et qui vous donne, monsieur, un beau rôle à jouer et digne du maître que nous servons. Au moment d'une victoire si complète, les Pays-Bas ouverts par des conquêtes

presque assurées, offrir la paix par des moyens si sincères est le trait d'un héros et d'un législateur (1). »

Pour faire contraste avec de si hautes considérations, je puis encore citer une autre lettre, celle-là tout intime, pleine de cette sensibilité un peu romanesque qui se mêle, chez les hommes du Nord, même aux affections de famille. C'est Lowendal qui écrit à sa femme : — « Je suis jaloux, ma chère Isabelska, du roi mon maître, de ce qu'il a pu écrire à sa femme sur un tambour, en plein champ de bataille, de la victoire que nous venons de remporter sur les ennemis. Je ne le fais qu'au retour dans ma cellule. Le bon Dieu te conserve ton Waldemar, mais que ne lui dois-je pas? La bataille était perdue, tout le monde fuyait, le bon Dieu m'a inspiré de me mettre à la tête de la brigade irlandaise et des gardes françaises que j'avais ralliés : nous avons pris l'ennemi en flanc; je le renverse et le pousse au-delà du champ de bataille. Le roi et le dauphin m'ont comblé de distinctions sur le champ de bataille. Je remercie la main de Dieu ; je voudrais me rendre plus digne de ma chère Isabelska. J'embrasse les enfans. — *P. S.* Ne vante point ce que mon devoir m'a fait faire, attends que les autres le disent.» — Il cède ici la plume à son secrétaire, qui ajoute : « M. le maréchal de Saxe a dit hautement que le roi devait cette victoire au comte de Lowendal et à la brigade des Irlandais ; ce sont ses propres termes (2). »

Voici enfin quelques lignes tracées d'une main presque enfantine et qui m'ont, je le confesse, touché plus que tout le reste. Tout le monde connaît la représentation brillante et animée faite par Horace Vernet de la bataille de Fontenoy, et qui figure dans la galerie historique de Versailles. On se rappelle quelle disposition originale le peintre a donnée à son tableau. Il ne s'est soucié de reproduire aucun des incidens dramatiques de la lutte, et n'a mis en scène aucun des personnages importans qui y prirent part. On ne voit ni Maurice porté dans son berceau d'osier, ni Richelieu pointant les quatre canons qui vont trouer la colonne anglaise. Non, la bataille est gagnée ; c'est le moment où Louis XV parcourt les rangs en recevant les hommages de ses soldats. Mais sur le devant de la scène est placé un groupe charmant qui attire, plus que la personne du roi lui-même, les regards du spectateur et reste gravé dans sa mé-

(1) D'Argenson à La Ville, 13-16 mai 1745. (*Correspondance de Hollande.* — Ministère des affaires étrangères.)

(2) Lowendal à sa femme, 11 mai 1745. à huit heures du soir. (Ministère de la guerre.) — La comtesse de Lowendal était la seconde femme du comte. Il l'avait enlevée à son premier mari, lui-même étant déjà marié, puis divorcé dans son pays.

moire : un jeune officier inconnu, portant l'uniforme de la maison du roi, se jette avec effusion dans les bras de son père. C'est que l'artiste, avec cette sagacité que donne une imagination vive, a bien compris que ce qui caractérisa cette grande journée, ce fut moins le mérite du commandant (quelque justice qu'il faille lui rendre) que l'ardeur incomparable et presque joyeuse de la troupe qui fut sous ses ordres. C'est moins le général que l'armée qui a été immortalisée par ce qu'on peut appeler la légende de Fontenoy. Ce qui vit dans la mémoire populaire, ce ne sont pas les manœuvres savantes qui, de part et d'autre, ont assuré ou disputé la victoire : ce sont ces charges de cavalerie venant se briser, quatre heures durant, contre une muraille vivante; ce sont ces dialogues d'homme à homme et ces prises de corps à corps qui, en pleine science et civilisation modernes, semblent des pages détachées d'un roman de chevalerie. Ce sont tous ces mouvemens opérés avec tant d'aisance dans l'intrépidité que, malgré les flots de sang qui coulent, on croit encore voir les passes d'armes d'une parade. C'est enfin cet élan de la maison royale, tenue toute frémissante en réserve jusqu'à la dernière heure, et débordant soudainement avec l'impétuosité d'un torrent qu'une digue jalouse a trop longtemps contenu. Ce sont là les souvenirs que Vernet a voulu évoquer dans notre pensée en projetant toute la lumière sur le visage enflammé de son jeune héros.

Il ne tiendrait qu'à moi de supposer que j'ai retrouvé les traits de l'original qui lui a servi de modèle. Ne dirait-on pas que c'est ce valeureux enfant qui a écrit ce petit billet égaré, je ne sais comment, dans un carton du ministère de la guerre? — « Nous couchons sur le champ de bataille; le roi y était en personne avec M. le dauphin, auquel le roi m'a attaché à poste fixe pour la campagne. On ne peut montrer plus de présence d'esprit et de bravoure que l'un et l'autre n'en ont montré. Dites à ma mère que je me porte bien. Ah! c'est un beau jour pour la France! »

Oui, un beau jour, mais le dernier de l'ancienne France! Elle était là, tout entière, encore pleine de vie et resplendissante de tous les joyaux de sa couronne; un souverain dans la force de l'âge, animé d'une ardeur belliqueuse, qui faisait, pour une heure au moins, tout oublier et tout pardonner; à ses côtés, comme le rejeton d'un chêne, l'héritier de cette royauté séculaire, portant dans ses regards d'une pureté presque enfantine un feu qui était le sang même de saint Louis et de Henri IV; autour d'eux, tous les fils des anciens preux dignes de leurs aïeux; la magie des souvenirs, toutes les traditions rajeunies de la vaillance et de la gloire, l'élan unanime de tous les cœurs, ce cri national de : « Vive le roi! »

répété par des milliers de voix enthousiastes. Que manquait-il à ces momens d'ivresse? et cependant, celui qui doit les dépeindre se sent envahi tout d'un coup par une secrète et invincible tristesse. C'est qu'il aperçoit dans le lointain le sinistre dénoûment qui se prépare. Laissez passer un demi-siècle! Où sera-t-elle, cette royauté, vivante incarnation de la patrie? Où seront-ils, ceux qui font cortège autour d'elle et la couvrent de leurs corps, les Noailles, les Biron, les Gramont? On ne retrouvera plus leurs noms que défigurés dans les arrêts d'un tribunal révolutionnaire ou inscrits sur une pierre funéraire au fond de la mélancolique vallée de Bretagne où gît la dépouille des victimes de Quiberon. D'autres, je le sais, auront pris leur place et la rempliront sans déchoir. Des enfans de nos campagnes, transformés en soldats pour repousser l'invasion ennemie, arroseront de leur sang les champs déjà fertilisés par leurs sueurs. Des bataillons, disciplinés par la main de fer d'un conquérant, traverseront au pas de charge toutes les capitales de l'Europe. Dieu nous garde de médire de ces nouvelles formes du patriotisme et de la gloire! Ne leur demandons même pas trop sévèrement compte des épreuves douloureuses dont elles n'ont pu nous préserver et que nos pères n'avaient pas connues. Convenons pourtant qu'aux triomphes les plus éclatans, aux joies les plus vives de la France moderne, s'est toujours mêlé un fonds de sentiment inquiet, provenant de l'instabilité de l'avenir, de la discorde des classes, et du souvenir des luttes civiles toujours prêtes à renaître. Rien de pareil n'attristait, le soir de Fontenoy, l'imagination d'un jeune vainqueur; sa confiance imprévoyante ignorait tous les soucis qui, depuis lors, ont marqué d'une ride sévère les traits de notre physionomie nationale. En est-ce donc fait et sans retour? tous les dons que la fortune nous a ravis peuvent nous être rendus; notre influence abaissée peut se relever; la frontière rétrécie peut s'étendre. Mais cette grâce, qui parait le front de la France d'une beauté si originale; cette élégance qui n'ôtait rien à sa force, cette finesse délicate des mains qui maniaient si légèrement l'épée; ce clairon des batailles entraînant comme la musique d'une fête; cette gaîté qui souriait jusque dans la mort; tout cet éclat, en un mot, qui charmait le monde et qui séduit encore l'histoire, qui jamais pourra nous le rendre? Vous qui lirez ces pages, enfans de la famille française, saluez d'un dernier adieu l'image déjà fugitive d'un passé qui a fait le prestige de votre nom; avant de s'enfoncer dans les brumes de la haute mer, le navigateur jette un regard attendri sur les rives de la terre natale, illuminée des feux du soleil couchant!

DUC DE BROGLIE.

L'UNISSON

PREMIÈRE PARTIE.

I.

2 mai 1884.

Aujourd'hui même j'ai vingt-cinq ans. Vingt-cinq ans !.. Le tiers de ma vie si je dois vivre très vieux ; beaucoup plus de la moitié si je n'ai droit qu'à la moyenne... Après tout, que m'importe ? Mon père est mort ; je n'ai ni frère ni sœur. Depuis six ans que ma mère est veuve, je vis avec elle dans ce château isolé qu'elle a pris en affection, sans doute parce qu'une sorte de pacte secret s'est fait entre sa tristesse et celle de notre vieille demeure. Sauf le curé de Mainville, qui est devenu tout à fait notre ami, nous ne voyons presque personne ; à peine échangeons-nous, chaque été, quelques visites avec nos voisins de Villeneuve-Saint-Georges, de Vigneux ou de Draveil. Je ne regrette point Paris, où nous n'avons même pas conservé de pied-à-terre ; j'y vais de loin en loin, au concert ou au théâtre, et je reviens bien vite à ma chère campagne. Je monte à cheval ; je chasse ; je fais, toujours seul, de grandes courses dans la forêt de Sénart. Je m'y étends sur la mousse, afin de donner à mon instinct contemplatif la satisfaction d'interminables rêveries : dans ce contact de tout mon corps avec la terre, il me semble parfois que mon être entier se mêle à la création, se fond comme un atome dans cette immensité, que, délivré de ma vie d'homme, inquiète et douloureuse, je participe obscurément à la vie imperson-

nelle du brin d'herbe et de l'arbre. Souvent aussi, je vais me promener avec un livre dans notre parc, perdu au milieu de la plaine comme un petit bois sacré. A la longue, j'ai fini par subir le charme de mélancolie qui est en lui : j'aime sa futaie centenaire, sa pièce d'eau où voguent deux cygnes noirs, ses statues de marbre rongées par la mousse. Je suis bien dans cette solitude, pour lire et relire mes poètes et mes romanciers favoris, qui sont ceux dont l'âme, proche parente de la mienne, a le mieux senti l'amertume cachée au fond de tout. Je m'essaie aussi à écrire; j'ai fait de la prose et des vers, de la critique, du théâtre, du roman... Mais après la courte fièvre des heures d'inspiration et de foi en moi-même, le découragement de me sentir inégal à mon rêve paralyse mes forces, et j'abandonne la page commencée en me disant : « A quoi bon la finir? Est-ce que l'œuvre littéraire n'est pas aussi vaine que le reste? » Comme à la littérature, je me suis essayé à l'amour : l'initiation que m'en ont donnée de jeunes paysannes ou des grisettes du quartier latin ne me permet pas de tenir en très haute estime ce sentiment surfait. Je n'aime au monde que ma mère : la plus tendre, la plus adorable des mères, qui souffre de mon désœuvrement, de ma mélancolie, et qui croit fermement que, pour m'en guérir, il suffirait que je me décidasse à prendre femme. Voilà bien une idée de mère !.. De curé aussi, apparemment : cet original d'abbé Papillon ne s'est-il pas, comme elle, mis en tête de me marier? Et je sais bien avec qui,.. avec cette demoiselle Lecouturier, qui passait chaque jour, l'été dernier, devant la grille en conduisant elle-même son panier, attelé d'un petit cheval noir. Elle n'était pas désagréable à regarder ; elle avait l'air spirituel et hardi, une jolie taille d'amazone... J'allais quelquefois m'asseoir sur le bord de la route, à l'heure où je savais qu'elle revenait de sa promenade... Cela m'occupait un instant d'attendre son retour, de la voir arriver de loin, passer, disparaître au tournant du chemin de Draveil : que ne fait-on pas pour se distraire, quand on s'ennuie?.. Me marier!.. Vivre avec une femme que j'aimerais, comme j'ai vu mon père vivre avec ma mère, dans cette union profonde, dans cette parfaite harmonie de deux âmes qui n'a pas cessé depuis lors de me paraître la condition même de la vie conjugale... Bah! qu'on me laisse en paix !.. Je suis un inutile, un pauvre être qui voit triste : je ne me marierai ni avec celle-là ni avec une autre...

3 mai.

Continuons donc, puisque l'idée m'est venue de le commencer, ce journal de ma vie intime. J'y trouverai bien chaque jour l'emploi de quelques minutes : les heures sont si longues !

Comme je rêvassais dans le parc, sur le banc de gazon, au pied de la statue sans tête, — j'aime à la folie ce Sylvain dansant du siècle dernier, qui jette la jambe en avant et porte d'un geste gracieux une flûte à ses lèvres absentes, — Jean m'a dit :

— Mme la baronne fait demander à M. Raimond si monsieur ne va pas faire un tour à cheval?

— Mais si, mon bon Jean... Selle Sultan... Je viens.

Je suis allé dire adieu à ma mère. Elle était assise près de la fenêtre du salon, ses pauvres petites mains maigres allongées sur les bras du fauteuil où elle passe sa vie à regarder en rêvant dans le parc des images invisibles à d'autres yeux que les siens, — de chères images qui lui rappellent les années heureuses. Depuis qu'elle est veuve, son corps a, en quelque sorte, fondu ; il est devenu si fluet, si frêle, qu'il semble se perdre dans la robe de deuil qu'elle n'a point voulu quitter. De fait, elle se nourrit avec rien, un œuf, un biscuit trempé dans du vin. La douleur a comme spiritualisé son être ; toute la vie s'est réfugiée dans les yeux, des yeux noirs superbes de limpidité. Avec le large nœud de velours posé à plat sur le haut de sa tête, les bandeaux lisses qui descendent bas sur son front, la blancheur monastique de son visage, elle donne assez bien l'idée d'un portrait de religieuse par Philippe de Champaigne. Je ne sais quoi de tranquille, d'apaisé, le rayonnement d'une âme inconsolable mais sereine baigne ses traits, comme ceux de certaines sœurs de charité. Voilà ce qui reste de celle que l'on appelait encore, il y a quinze ans, « la belle générale Blachère ; » et je me prends à songer quelquefois, en la regardant, que les forces humaines, bornées pour le bonheur, sont infinies pour la souffrance. Triste, triste!.. J'écrirai un livre dont l'épigraphe sera : *Omnis creatura ingemiscit.*

Maman a voulu me voir partir.

Elle m'a conduit jusqu'à l'écurie, en s'appuyant d'une main sur mon bras, de l'autre sur sa canne.

— Quel Hercule tu es, disait-elle, mon enfant!.. Ton père aussi était beau, grand et fort... Vois donc quelle petite bonne femme je fais à côté de toi : c'est un cercueil de poupée qu'il faudra que tu me donnes, quand je mourrai...

Au moment où je me mettais en selle, de l'autre côté de la grille, un panier attelé d'un petit cheval noir a passé sur la route de Corbeil, et j'ai reconnu dans la jeune fille qui tenait les guides Mlle Lecouturier. Comment se fait-il qu'elle soit venue de si bonne heure, cette année, à la campagne? Le soir, en dînant, j'ai parlé des Lecouturier à ma mère, qui m'a paru en savoir plus long que je ne m'y attendais sur cette famille : sans doute elle aura parlé d'eux avec l'abbé, qui est leur ami comme le nôtre. Il paraît que le père

et la mère vivent en assez mauvaise intelligence. M. Lecouturier est un ingénieur qui a fait une grosse fortune à l'étranger, dans je ne sais quelle entreprise de phares et de chemins de fer. On dit sa femme très mondaine et fort entichée de noblesse. Leur fille a vingt et un ans; elle se nomme Claire : c'est un assez joli nom. Aujourd'hui, sa figure était enveloppée d'un long voile de gaze bleue qui estompait ses traits comme d'une ombre légère, et leur donnait quelque chose de vaporeux où semblait se noyer l'assurance de son regard... Au fait, que m'importe qu'elle mette un voile de gaze bleue et regarde insolemment les gens?..

II.

4 mai.

Que, sous prétexte d'avoir été aumônier dans la marine, un curé de village loge au presbytère un perroquet et un singe, bêtes, — le singe surtout, — médiocrement canoniques; qu'il appelle l'un Bouddha, l'autre Brahma, et scandalise ses confrères par le spectacle peu édifiant de cette cohabitation d'un prêtre catholique avec des animaux baptisés de noms empruntés à des religions concurrentes; que ce curé, industrieux comme un matelot, rapièce ses culottes et fasse son pot-au-feu lui-même, qu'il fabrique au tour mille petits objets, rabote, plante des clous à ses momens perdus, bèche, sarcle, pioche dans son jardin en sifflotant sans y penser tantôt des airs d'église et tantôt des refrains de gabiers, ce n'est pas cela, sans doute, non plus que son nez en l'air, son air obstinément jeune et gamin, qui empêchera l'abbé Papillon d'aller tout droit en paradis. Libre à lui, également, de faire chaque dimanche à ses paroissiens un bijou de sermon, — car il parle fort bien, — un sermon familier, plein de naturel, avec de brusques envolées de poésie et d'éloquence, puis, sa messe dite, de fumer une pipe sous l'œil de l'Éternel... Mais tout habitué que je sois aux façons un peu bizarres de cet excellent homme, qui est aussi un excellent prêtre, je n'ai pas laissé d'être surpris du spectacle qui s'est offert à moi, aujourd'hui, quand j'ai ouvert la porte de la cure. Sur les marches d'un petit perron exposé au soleil, trois vieilles femmes assises disaient les litanies de la sainte Vierge, en épluchant des pommes de terre qu'elles jetaient ensuite dans un grand saladier posé à terre; des pigeons roucoulaient sur le rebord du toit; du haut de son perchoir, le perroquet regardait obliquement, de son œil rond et brillant comme du jais, le singe qui faisait des gambades. Sur la plate-forme du perron, l'abbé raccommodait un pied de chaise avec de la colle

forte. En me voyant paraître, les trois pauvresses cessèrent d'égrener de leur voix chevrotante les syllabes latines.

— Allons, voyons, — dit, en trempant son pinceau dans la colle, le curé qui ne m'avait pas aperçu, — la suite, donc... *Stella matutina!..*

— *Ora pro nobis!* répondis-je.

Il se retourna, sa chaise d'une main, son pinceau de l'autre, et se mit à rire en m'apercevant.

— Vous voyez, dit-il gaîment, que je me conforme au précepte de saint Benoît, en faisant alterner la prière et les œuvres. — Il mit son bras sous le mien et m'entraîna du côté du jardin, afin de me montrer ses salades. Puis il me fit monter à un petit kiosque, construit de ses mains, qu'il nomme son « banc de quart, » et d'où la vue embrasse un vaste paysage de plaine. J'ai regardé devant moi : les pêchers et les arbres de Judée se couvrent de fleurs d'un rose tendre; la tête ronde des pommiers semble poudrée de neige, des boutons d'or étoilent déjà la verdure encore pâle des prés; les premières aubépines blanchissent, çà et là, dans les buissons.

— Eh bien! qu'en dites-vous, jeune mélancolique? s'écria l'abbé; est-ce assez beau tout cela!

— Oui, ai-je répondu, mais qu'en restera-t-il dans six mois?

Là-dessus, notre conversation a pris un tour plus intime. Il m'a interrogé sur mes travaux, mes projets d'avenir. Je me trouvais à l'un de ces momens où l'on éprouve impérieusement le besoin de se confier à quelqu'un, de vider son cœur dans un autre cœur. J'ai donc mis à nu devant lui toutes les plaies secrètes dont je souffre : la défiance de moi-même, le désœuvrement, l'incurable ennui dont je me sens rongé. Je me suis plaint de ne trouver dans la vie, faute d'une croyance quelconque, aucun principe d'action...

— Bon, bon, — a interrompu l'abbé, qui m'avait écouté jusque-là en haussant de temps en temps les épaules, — je connais la suite... Je ne raccommode pas toujours des pieds de chaise, vous savez, je lis beaucoup aussi... Ne vous croyez pas obligé de me réciter le dernier roman paru!..

J'ai protesté; je lui ai avoué combien je l'enviais, lui qui, par la vertu de sa foi tranquille, sûre d'elle-même comme de son objet, échappe à la contagion du doute universel, d'où sort, sans doute, la mortelle tristesse de ce siècle finissant. J'ai déclaré que la vie, — cette vie dont il n'est possible de comprendre ni la cause, ni le sens, ni la fin, — n'est en somme qu'une énigme méchamment posée par quelqu'un de cruel qui a fait également invincibles et notre désir d'en trouver le mot, et notre impuissance à le décou-

vrir. J'ai conclu, enfin, en disant que je me demandais parfois ce qui vaut le mieux, d'être ou de n'être pas.

A ces mots, il se leva brusquement, et, d'une voix grave, avec une sorte de majesté qui transfigura soudain son visage, comme aux momens où l'inspiration le prend, en chaire, il dit, en dessinant sur l'horizon un geste large de prédicateur :

— Regardez!.. Regardez ce bleu fin du ciel, ces petits nuages blancs immobiles qui sont les pommiers en fleurs de là-haut, cette lumière qui baigne toutes choses, ces jeunes verdures qui courent sur les branches, ces brins d'herbe qui germent dans tous les sillons... Écoutez ces chants d'oiseaux, ces cris joyeux de bêtes, ces bourdonnemens d'insectes, ce murmure immense de toute la création qui souhaite au soleil la bienvenue et se réjouit de sa première caresse. Respirez ces parfums légers qu'exhale la nature en fête... Avez-vous jamais contemplé spectacle plus charmant que celui-là?.. Et quand vous avez ainsi le printemps sous les yeux, c'est à l'hiver que vous songez, n'est-ce pas? Quand vous voyez la vie s'épanouir, au lieu de prendre votre part de l'allégresse universelle, c'est l'idée de la mort qui vous obsède! Vous avez vingt-cinq ans, et rien de tout cela ne vous émeut, et c'est un vieux prêtre qui se sent redevenir jeune au contact de ce renouveau!

Il resta un moment silencieux, puis reprit en se rasseyant :

— Mon cher enfant, vous êtes un malade!.. Et je vais vous dire quelle est votre maladie... Il y a en vous deux hommes, un vrai et un faux Raimond. Le premier, celui que j'aime, est un grand enfant très naïf, très tendre, bon, simple, ardent et généreux. La faculté d'enthousiasme sommeille en lui, parce que l'isolement de sa vie n'a pas permis qu'il rencontrât jusqu'ici les occasions de l'exercer : mais je prévois qu'elle rattrapera le temps perdu, et que nous l'entendrons faire un beau tapage, le jour où elle s'éveillera!.. L'autre Raimond, celui que vous vous obstinez à me montrer depuis une heure, encore qu'il ne me plaise guère, est un être artificiel, tout de convention, le produit d'une littérature spéciale, dont le désenchantement, sincère ou affecté, est la marque de fabrique. Au lieu de faire un roman pessimiste, vous vivez ce roman au naturel; sans en avoir conscience, vous vous ingéniez à parler, à penser, à sentir, comme devrait parler, penser et sentir le héros du livre que vous n'écrivez pas. A l'exemple de ces tristes personnages qu'on nous montre penchés sur eux-mêmes, sans cesse occupés à disséquer leur propre cœur et à extraire la quintessence de la pourriture qu'ils y ont trouvée, vous passez votre temps à chercher en vous et hors de vous, dans votre être intime comme dans le monde extérieur, le mal, toujours le mal, et rien que le mal. Vous vous consacrez, selon les règles du genre, à cette malfaisante besogne de

prendre l'un après l'autre tous les fruits de la vie, et de faire voir, avant même de les avoir goûtés, qu'un ver se cache dans chacun d'eux! Vous poussez si loin, à votre insu, l'imitation des procédés qui constituent la formule étroite de cet art, que toute la matière dont il vit, à savoir la sottise ou la méchanceté de l'homme, la misère de sa condition, la bassesse et la fatalité de ses instincts, l'inutilité de l'effort, les duperies du sentiment, le doute, le spleen, la mort, que sais-je encore? tout cela passe dans vos discours en abondantes jérémiades, exactement conformes à celles qui coulent de la plume de vos écrivains favoris. Et savez-vous ce qui arriverait, si vous n'y preniez garde? C'est que vous finiriez par ne plus pouvoir retrouver votre véritable nature sous la greffe d'idées et de sentimens d'emprunt dont vous la chargez; c'est que, pour avoir trop longtemps joué à l'impuissant et au désenchanté, vous deviendriez tout de bon ce désenchanté et cet impuissant; c'est qu'au jour où vos yeux s'ouvriraient sur le mensonge de ces détestables doctrines, vous vous apercevriez que leur vent de mort a tout tari, tout stérilisé en vous : et alors, mon enfant, vous n'auriez plus assez de larmes, de vraies larmes, cette fois, pour pleurer sur ce suicide moral que vous auriez commis!..

J'ouvrais la bouche pour affirmer de nouveau que j'étais sincère. Il ne me laissa pas finir :

— Je ne vous reproche pas de mentir, mais d'être dupe... Ce qui me rassure, c'est que votre nature droite et saine prendra tôt ou tard le dessus. Qu'un sentiment vrai entre en vous, tous les sophismes s'évanouiront, vous reconnaîtrez que vous avez calomnié la vie, et il en sera de votre prétendue désespérance comme de cette pomme de pin desséchée qui, hier encore, pendait à la branche, et que le flux de la sève a fait tomber à terre!.. Maintenant, — reprit-il après un silence, — venez boire un verre de cidre : cela fera passer mon sermon.

Nous nous levâmes; il se remit à parler tranquillement de ses laitues et de la peine qu'il se donne pour les protéger contre les limaces. Je l'écoutais distraitement, ayant au bout de la langue une question que j'hésitais à lui faire. Et, cependant, je suis bien obligé de m'avouer, quand j'y pense, que je ne serais probablement pas allé voir l'abbé aujourd'hui, si je n'avais pas eu ce renseignement à lui demander.

— Vous qui êtes au courant de tout ce qui se passe dans le pays, ai-je dit enfin, pourriez-vous me dire si vos amis Lecouturier sont aux Ormes pour toute la saison, ou seulement de passage pour quelques jours?

— Tiens, comment savez-vous qu'ils sont arrivés?

— J'ai rencontré Mlle Lecouturier.

— Ah!.. Vraiment!.. Eh bien! ils sont venus s'installer pour tout l'été... Leur fille a été un peu souffrante.

— Gravement?

— Non, puisque je vous dis un peu... Elle aura trop dansé cet hiver; les médecins lui ont ordonné l'air de la campagne...

Il s'arrêta tout à coup, croisa les bras sur sa poitrine et se mit à rire d'un air goguenard.

— Qu'avez-vous? lui dis-je, avec un peu d'impatience.

Il m'a répondu :

— Je pense que vous feriez, Claire et vous, un couple charmant.

— Bien assorti, surtout! répliquai-je. Un sauvage, une manière d'homme des bois comme je suis et une fille comme elle, qui doit aimer par-dessus tout le monde, dont j'ai horreur! Merci bien... et adieu!

En quittant Mainville, au lieu de revenir directement à Château-Frayé, j'ai fait un crochet pour passer par Draveil. Pourquoi? Je ne sais... une idée qui m'a pris tout à coup. J'ai vu que les volets étaient ouverts à toutes les fenêtres de la grande villa qu'habitent les Lecouturier. Des domestiques lavaient les carreaux, posaient des rideaux blancs; toute la maison avait un air de fête. Comme je regardais, à distance, Mlle Claire est sortie à cheval, suivie d'un groom et se dirigeant de mon côté. Elle a passé près de moi au pas et m'a examiné de l'air étonné qu'on prend quand on retrouve une figure connue, sans se rappeler où et quand on l'a rencontrée. Au moment même où je portais la main à mon chapeau, je me suis dit qu'à cause de ma grande barbe et de mon costume de velours à côtes, elle allait sûrement me prendre pour un garde-chasse. Je l'ai saluée, assez gauchement, j'en ai peur : elle m'a répondu d'un petit signe de tête tout à fait gracieux... Son cheval a pris le trot, sous une légère pression des rênes; je ne crois pas qu'il soit possible de monter avec plus de souplesse et de légèreté...

III.

18 mai.

Que de choses en deux semaines! Récapitulons : aussi bien, il est nécessaire que je mette un peu d'ordre dans mes idées, que je sache où j'en suis et où je vais... Donc, le lendemain de ma visite, l'abbé arrive à la maison et déclare à maman, — qui m'a répété, le soir, toute la conversation, — qu'il faut me marier tout de suite, tout de suite... Maman approuve, en principe, mais fait observer qu'il faut être deux, pour cela, dans la pratique. « Qu'à cela ne tienne, s'écrie l'abbé; Mlle Lecouturier fera justement l'affaire. » Débat animé; ma-

man interroge; l'abbé répond. Renseignemens favorables sur la famille, la santé, la fortune, — un peu inquiétans sur le caractère. On a, paraît-il, de la droiture, on ne manque ni d'intelligence ni d'esprit; mais on est un peu quinteuse, on aime à faire marcher les gens; on est, au demeurant, fort mal élevée. Maman fait la grimace. « Si vous voulez la perfection, dit l'abbé, adressez-vous ailleurs : ce n'est point là ce que je vous apporte... » Cet aveu l'ayant mis à l'aise, il ne cache point qu'on a un grain de vanité, un autre de coquetterie et un troisième d'ambition. « Mais c'est un monstre! » s'écrie maman.

— C'est ce qui vous trompe, ma chère dame, répond l'autre avec tranquillité; aussi éloignée du monstre que de l'ange. — Et il ajoute qu'elle aime le monde; qu'elle a l'esprit net, positif; que c'est un vrai petit homme d'affaires en jupons. Pour le coup, maman croit que le bon curé perd la tête...

— Enfin, me direz-vous ce qui rend Mlle Lecouturier si particulièrement intéressante à vos yeux que vous avez décrété de me la donner pour belle-fille?

— La conviction qu'elle eût exercé par ses qualités et même par ses défauts la plus salutaire influence sur Raimond... Je vous dis que ces jeunes gens sont particulièrement aptes à se métamorphoser l'un par l'autre, au grand profit de tous les deux.

— Mais êtes-vous bien sûr que deux caractères si dissemblables s'accorderont?

— Oui, si l'amour s'en mêle.

— Vous savez que Raimond n'a pas de position?

— Il s'en fera...

— Qu'il a peu de fortune?

— Elle en a trop... D'ailleurs, il a un nom et un titre : telle que je connais Mme Lecouturier, c'est là un point capital... Ajoutez qu'elle a grande envie de marier sa fille; si ce n'est pas encore fait, c'est que le père a refusé jusqu'à présent tous les candidats qu'on lui a proposés...

L'abbé s'en va. Maman, très émue, me met au courant, quand je rentre, de ce qui vient de se passer... Je ne lui cache pas que le physique de la personne en question est loin de me déplaire.

— Comment, malheureux, mais tu la connais donc!

Je lui réponds que je l'ai rencontrée plusieurs fois l'an dernier, que je viens de la revoir...

— Ah! mon Dieu, nous sommes perdus!.. Tu l'aimes déjà!..

Je la rassure. Nous parlons de Mlle Claire toute la soirée. Cette pauvre mère s'agite, s'excite, m'embrasse, ne dort pas de la nuit, — ni moi non plus d'ailleurs. Le lendemain, un mardi, l'abbé revient et lui conseille d'aller faire une visite à Mme Lecouturier.

Prétexte : une quête de charité en faveur d'un paysan dont la maison a brûlé. Le mercredi, après déjeuner, départ en voiture pour les Ormes. Présentation, échange de politesses. Mme Lecouturier est une femme longue, sèche, osseuse, qui cherche à se donner de grands airs, dit « madame la baronne » gros comme le bras et semble se gargariser avec quelque chose d'exquis toutes les fois qu'elle prononce cette formule. La moyenne de ses sentimens m'a paru plus que bourgeoise : mais elle ne les exprime qu'en un langage très noble. Mlle Claire, qui faisait une partie de lawn-tennis avec l'abbé, est arrivée tout à coup. Ses cheveux cendrés étaient un peu défaits sur le front ; à chaque pas, de petites boucles indociles voltigeaient autour de sa tête ; d'autres, au contraire, s'étaient collées sur ses tempes un peu moites et semblaient presque noires ; l'animation du jeu avait coloré, sur les joues, sa peau fine de blonde des teintes fraîches du plaisir et de la santé ; ses yeux bleus brillaient d'un éclat humide ; les ailes de ses narines humaient l'air avec une précipitation qui soulevait et abaissait alternativement son buste, mince à la taille, superbement épanoui à la hauteur des épaules. Elle allait, son grand chapeau de paille d'une main, sa raquette de l'autre, d'un pas souple et relevé de chasseresse... Maman l'a regardée, d'un regard singulier, dont la pénétration semblait un composé de celle du médecin, du juge d'instruction, du confesseur et du couturier, chacun dans l'exercice de ses fonctions professionnelles : et le nombre d'investigations spéciales auxquelles se livra ce regard, d'une extraordinaire acuité, est chose vraiment merveilleuse, car il mesura, — je l'ai vu ! — le diamètre des épaules, le tour de la taille, le développement des hanches ; il explora la bouche, s'insinua dans la chevelure, constata qu'ici rien ne manquait à l'appel, que là rien de factice ne se dissimulait sous l'opulence du chignon ; il entra dans les yeux, comme s'il voulait par cette voie pénétrer jusqu'à l'âme même qui habite cette gracieuse enveloppe ; il passa la revue des attaches du cou, de la main, du pied, contrôla pour finir la coupe du corsage et de la jupe, — le tout en moins de temps qu'il ne m'en fallut pour saluer... Échange de quelques phrases de la plus complète insignifiance entre elle et moi. Je lui parle cheval, pour dire quelque chose ; elle me répond concours hippique ; nous nous observons du coin de l'œil. Départ. A peine assise dans la voiture, maman éclate : « Elle est charmante ! » Je ne réponds pas. « Charmante » m'a paru faible : « adorable » conviendrait mieux...

Mercredi, jeudi, vendredi, rien. Maman est nerveuse, a des attendrissemens subits en me regardant. Je ne suis pas moins agité qu'elle ; impossible de tenir en place. Samedi, je vais entendre à

l'Opéra-Comique *Roméo et Juliette;* cette musique me paraît divine; je rentre à Château-Frayé par le train des théâtres et je passe la nuit à me promener dans le parc, au clair de lune. Dimanche, un enfant de chœur apporte un billet de l'abbé Papillon à maman : « Tout va bien; la première impression n'a pas été mauvaise; attendez-vous à recevoir demain la visite de ces dames. » Seconde nuit blanche. J'écris vingt-cinq pages de mon roman, toute la grande scène d'amour que je n'avais pas encore pu enlever. Lundi, à deux heures, on sonne à la grille; je deviens tout pâle, maman ferme les yeux. La porte s'ouvre : c'est elle, avec sa mère. Elle porte une casaque gros bleu, à petites raies blanches, de même étoffe que la jupe et ouverte sur le devant, de manière à laisser paraître un gilet blanc. Cette toilette lui sied à ravir. Mais quel regard, en entrant dans le salon!.. Un regard clair et froid qui s'est promené en une seconde du parquet au plafond, comme pour dresser rapidement l'inventaire de notre mobilier, hélas! un peu défraîchi,.. un vrai regard de commissaire priseur... Promenade dans le parc. Mme Lecouturier, toujours hantée par des idées d'ordre aristocratique, déclare que nos arbres ne dépareraient pas Marly, Trianon ou Chambord. Sa fille me demande combien nous avons d'hectares. Quelle drôle d'idée de me faire cette question d'arpenteur; est-ce que je sais, moi, combien nous en avons, d'hectares? Elle paraît étonnée du peu de considération que je témoigne pour le système métrique; je le suis bien davantage en apprenant que son père lui a appris à jouer aux échecs, et qu'elle y est très forte. Cela ne l'empêche pas d'être jolie, d'ailleurs, oh! non!.. A trois heures, ces dames partent. Je monte à ma chambre, je m'y enferme, je me jette sur un canapé; et je reste là, tout abasourdi, jusqu'au dîner. Mardi, mercredi, jeudi, rien. Vendredi, nous nous rencontrons, étant à cheval tous les deux, dans la forêt. Grosse émotion en la voyant. Juste à ce moment, Sultan prend peur d'un tas de fagots, fait un écart et manque de me désarçonner. Je crois voir un petit sourire pas très bienveillant sur les lèvres de Mlle Claire; dépit; je fais prendre un peu de champ à mon cheval et je l'enlève, d'un bond prodigieux, par-dessus le tas de fagots. « Bravo, monsieur! » crie Mlle Claire... Je salue, et je m'en vais sans oser l'aborder. Samedi, je pense à elle toute la journée. Et aujourd'hui dimanche... Mon Dieu, c'est bien simple : aujourd'hui, je l'aime éperdûment.

IV.

25 mai.

Je suis allé tous les jours me promener du côté de Draveil, dans l'espoir de la rencontrer. Que dirait ce misogyne de Cavaroc si je

lui avouais ma faiblesse et que je ferais des folies pour apercevoir seulement le bout d'un voile de gaze bleue? Sans doute, comme au temps où nous avions rendez-vous, en sortant du cours de droit romain, au café Voltaire, l'ami Cavaroc me ferait, d'après Schopenhauer, de fougueuses tirades sur le danger de céder aux sollicitations du « Génie de l'Espèce. » Mais je me soucie bien du « Génie de l'Espèce » et de Schopenhauer, moi, maintenant !

31 mai.

Maman continue à me dire qu'il ne faut pas aller trop vite, qu'il vaut mieux patienter quelques jours encore avant de faire une nouvelle visite aux Ormes. Elle a raison, elle est la sagesse même, cette adorable mère; oui, mais que c'est dur d'attendre !..

2 juin.

Visite à l'abbé. Comme d'habitude, la porte du presbytère était ouverte. J'entre dans le salon : personne, sauf Brahma, qui gambade sous le regard bienveillant de Lamennais et du père Lacordaire, accrochés au mur. Je sors dans le jardin... Une voix gouailleuse, paraissant venir d'entre ciel et terre, me jette ce salut : « Bonjour, Obermann ! » Je cherche des yeux l'abbé : j'aperçois une échelle appuyée contre le tronc d'un gros cerisier, et, au milieu des branches, quelque chose de noir qui remue. « Êtes-vous, dis-je à cette forme vaguement entrevue, êtes-vous Jéhovah dans le buisson ardent, ou simplement un épouvantail à moineaux? — Ni l'un ni l'autre, répond la voix avec le plus pur accent de Ménilmontant. J'échenille, mon ami, j'échenille... Mon métier de prêtre est d'écheniller les âmes; et, vous le voyez, je traite ce cerisier comme un de mes paroissiens... Tenez un peu l'échelle, que je descende...»

Et, avec l'agilité d'un gabier qui court dans les haubans, en deux temps l'abbé dégringole.

Nous sommes allés nous asseoir, comme il y a un mois, sur le « banc de quart, » au fond du jardin. Les blés sont maintenant hauts et drus; sur les épis, déjà lourds, passent à chaque souffle de brise de grandes ondulations lentes qui se propagent, comme une vague, d'un bout à l'autre de la plaine, et donnent à cette immense nappe de verdure quelque chose de l'aspect ondoyant et fluide de la mer. Les coquelicots et les bluets sont si nombreux, à de certains endroits, que leurs tons rouges et bleus, mêlés à la verdure, rappellent ces étoffes changeantes dont la nuance

indécise chatoie sous le regard, comme la gorge d'un pigeon. A côté des champs de seigle et d'avoine, il y a des morceaux de prairie couverts de marguerites et de pâquerettes, qui semblent de grands draps blancs étendus au soleil; d'autres, constellés de boutons d'or, sont d'un jaune vif qui tranche sur la pourpre violacée des trèfles en fleurs : et c'est chose merveilleuse que la richesse et la variété de ces teintes.

— Comme cette vue est aimable et riante! ai-je dit à l'abbé.

— Ah! ah! vous en convenez... Vous n'étiez pas de cet avis, pourtant, il y a quelques semaines...

— Vous croyez?

— J'en suis sûr.

A ce moment, un bruit sec de roues rebondissant sur le pavé a retenti de l'autre côté du mur : et je suis resté muet devant l'abbé, j'ai rougi, j'ai pâli; car ce bruit, il me semblait l'avoir entendu déjà, et que, sûrement, il devait être produit par un panier attelé d'un petit cheval noir.

— Écoutez! ai-je dit en lui prenant le bras.

— Eh bien! quoi?.. C'est une carriole qui passe... Ne me serrez pas si fort...

— Non, non, ce n'est pas une carriole... Écoutez!.. le voilà qui s'arrête... à la porte...

— Qui?

— Le panier, parbleu!

— Un panier!.. Quel panier?

— Mais vous le savez bien!.. Est-ce qu'il y en a deux?.. Celui de Mlle Claire, enfin!.. Et, tenez, la voilà!

La porte du presbytère vient de s'ouvrir en effet, et livre passage à la femme que j'adore, à celle qui m'a rendu, sans le savoir, la gaîté, la jeunesse, à celle qui a changé mon âme! De l'endroit où nous sommes, je la vois qui se dirige vers le perron en faisant sonner sur l'asphalte de la petite cour le talon de ses bottines. Elle monte les cinq marches, entre dans la maison, et nous l'entendons qui demande : « Y a-t-il quelqu'un? »

— Par ici, mademoiselle, par ici! crie l'abbé, et nous quittons le kiosque pour aller au-devant d'elle.

Comme je bénis la fantaisie qu'elle a eue de venir aujourd'hui dire bonjour, en passant, au curé!.. Nous avons causé de choses fort indifférentes; je me suis appliqué à ne rien laisser paraître du trouble qui m'avait envahi lorsque je l'ai aperçue, mais je n'ose me flatter d'y avoir tout à fait réussi. Me trompé-je? Il me semble que j'ai été de sa part, pendant les quelques minutes qu'a duré cette délicieuse, quoique trop courte entrevue, l'objet d'un examen atten-

tif et persévérant, qui, après quelques constatations d'ensemble, s'est localisé bientôt sur ma cravate et sur mon parapluie : l'une, dont le nœud, je l'avoue, était un peu lâche ; l'autre, dont le manche aura paru, je le crains, un peu rustique. Le reste de ma personne n'a pas été soumis à une enquête aussi minutieuse. C'est bon signe, sans doute, comme lorsque l'œil du colonel passe sans s'arrêter sur l'équipement d'une recrue. Oui, mais cette cravate et ce parapluie?.. O Cavaroc ! vois où j'en suis réduit déjà : je tremble à la pensée que peut-être ils n'étaient pas d'ordonnance !..

Elle m'a demandé des nouvelles de maman. Que m'a-t-elle dit encore, que lui ai-je répondu ? Je devrais le savoir, et je m'aperçois que je l'ai à peu près oublié. Elle a parlé, et j'étais plus attentif au son de sa voix, qui est charmant, qu'au sens de ses paroles. J'ai répondu, et je ne pensais point à ce que je lui disais, mais seulement à ce que je ne pouvais pas lui dire. Elle m'a tendu la main, que j'ai serrée, trop fort, j'en ai peur ; elle est partie : je suis resté, planté comme un piquet, à la même place jusqu'au moment où le bruit des roues sur le pavé de la grand'rue a cessé de se faire entendre. L'abbé m'a dit avec son air narquois :

— Eh bien ! mon cher Raimond, pensez-vous toujours que la vie ne vaille pas la peine d'être vécue ?

— Non, lui ai-je répondu, je ne le pense plus, car, — à quoi bon essayer de vous le cacher ? — j'ai maintenant un but et une espérance.

Alors l'excellent homme a levé deux doigts en l'air, comme s'il allait me donner la bénédiction, et, moitié sérieux, moitié souriant, il m'a dit :

— Au nom de la Jeunesse, de l'Amour et de la Vie, au nom de toutes les bonnes et saintes choses dont vous avez médit, pessimiste repentant, je vous absous !

V.

3 juin.

Grande nouvelle : nous sommes invités pour dimanche à dîner aux Ormes ! Toute la maison est en l'air... Maman a passé en revue ses dentelles, et sorti de leur écrin ses boucles d'oreilles en perles noires. Il y a eu conférence entre elle et notre vieille bonne Martha sur la question de savoir si je dois me mettre en redingote ou simplement en jaquette. La redingote est plus convenable, mais d'une correction un peu cérémonieuse et maman craint que cela ne me donne l'air « prétendant, » chose qu'il faut éviter à tout prix. Martha tient pour la jaquette qui m'amincit, paraît-il, et qui est

plus « campagne. » Me voilà fort perplexe. Jean, qui a la manie de donner des avis qu'on ne lui demande pas, se déclare partisan de l'habit et le juge bien plus « distingué. » Serai-je prétendant, campagne ou distingué ?.. Décidément, Jean est une vieille bête. J'irai en redingote... Mais pourvu, mon Dieu, que je ne sois pas ridicule, comme je l'ai été l'autre jour, sans doute, au presbytère ! Ce dîner me fait peur. Je m'aperçois que je ne sais rien du monde, et, pour la première fois, je souffre de cette ignorance dont je tirais naguère encore une assez sotte fierté. Aussi, pourquoi suis-je amoureux, et, circonstance aggravante, amoureux d'une mondaine ? N'est-ce pas d'une petite provinciale timide, sage, et sachant faire les crêpes, plutôt que de cette brillante Parisienne, qu'il eût été raisonnable de m'éprendre ?.. Peut-être,.. mais ce n'est pas d'hier que le sentiment et la logique passent pour ne point faire très bon ménage ensemble; s'il n'y a que moi pour les réconcilier, la brouille n'est pas près de finir !

Dimanche soir, onze heures.

Quelque illusion me leurre sans doute... Et pourtant, non, il n'est pas possible que je sois seulement la dupe de mon espérance ! Un instinct secret, plus fort que tous les raisonnemens, me dit que je ne me trompe pas et que cette soirée qui s'achève marquera dans ma vie...

Nous sommes arrivés aux Ormes un peu avant l'heure du dîner. On nous a introduits dans le salon. En approchant d'une des fenêtres, qui était entr'ouverte, j'ai entendu un bruit de voix paraissant venir de l'étage supérieur. L'une des voix, que j'ai reconnue aussitôt pour être celle de Mme Lecouturier, disait, d'un ton passablement aigre :

— Je suppose que vous n'aurez pas à faire contre celui-là les mêmes objections que contre les autres...

— Alors, a répondu une grosse voix d'homme assez commune, c'est que vous aurez eu cette fois la main plus heureuse que précédemment...

J'ai eu un violent battement de cœur, j'ai fait quelques pas dans le salon, car il me semblait indélicat de surprendre ainsi le secret des aménités conjugales qu'échangeaient là-haut M. et Mme Lecouturier. Mais le peu que je venais d'entendre m'avait si fort intéressé que je n'ai pu résister à la tentation d'écouter la suite. Je me suis rapproché de la fenêtre, tandis que maman feuilletait une revue à l'autre bout du salon. Le dialogue continuait :

— Ce jeune comte était fort bien, vous dis-je !

— Oui, sauf qu'il lui manquait du cheveu et de la dent... Joli cadeau à faire à ma fille que cette épave de vie parisienne !

— Et le lieutenant de dragons?.. Il était si distingué!

— Distingué, mais alcoolique... Ce détail avait échappé à votre sollicitude maternelle... Le comte aurait mangé la dot de Claire: lui, l'aurait bue.

— Oh! je sais bien qu'il suffit que quelqu'un me plaise... Enfin, me direz-vous pourquoi M. Marchand ne vous a pas convenu? Il n'était pas noble, lui!.. Un nom aussi roturier que le vôtre!

— Marchand, le petit monsieur en bois que vous êtes allé dénicher au concours hippique?.. Vous n'avez donc pas remarqué qu'il est bête, bête à manger tout le foin de son écurie?.. Faites-en un entraîneur, un jockey, un groom, tout ce que vous voudrez dans l'ordre des choses chevalines, mais non pas un mari pour Claire. Si celui que vous avez à me montrer ce soir ressemble à ces trois-là, ce n'était pas la peine de me faire venir.

Sur ce, une fenêtre en haut s'est fermée, et je n'ai plus rien entendu. Ainsi, ce dîner n'était qu'un prétexte pour me « montrer » à M. Lecouturier, comme on lui avait déjà « montré » les autres! Donc, ces dames, — la mère à tout le moins, — m'avaient fait l'honneur de penser à moi, et ma candidature, ô joie! avant d'avoir été officiellement posée, semblait être de celles qui méritent examen... Oui, mais l'homme à la grosse voix, le terrible homme qui venait de draper les « autres » d'une si belle sorte? Pauvres « autres, » quelle exécution sommaire! Et je sentais un petit frisson me courir de la tête aux pieds à la pensée de comparaître bientôt devant lui. Certes, me disais-je, du cheveu et de la dent, j'en ai; alcoolique, je ne le suis point, bête non plus: mais qui me prouve que le jeune comte, le lieutenant de dragons et le petit monsieur en bois soient réellement affligés du vice rédhibitoire que je viens d'entendre imputer à chacun d'eux? Que ne va-t-il pas trouver à dire sur moi, hélas!

Comme je me regardais furtivement à la glace, afin de constater si la conformation de mes épaules ne pouvait pas, d'aventure, prêter matière à l'accusation d'avoir une bosse dans le dos, la porte s'est ouverte, et j'ai eu, en voyant paraître mon juge, quelque chose du sentiment qu'on doit éprouver sur le banc des accusés, lorsque l'huissier de service aux assises dit: « Messieurs, la cour! » Heureusement, le courage des peureux ne m'a pas fait défaut en cette occurrence, et j'ai supporté d'autant plus vaillamment le premier choc que j'étais, au fond, plus intimidé.

Il est entré comme une trombe, a salué ma mère sans mot dire, puis il a marché, ou plutôt chargé, droit sur moi. J'ai cru qu'il venait me prendre à la gorge. A deux pas, il s'est arrêté net, a mis son lorgnon, m'a enveloppé d'un regard... comment dirai-je?.. un regard de conseil de revision. Puis, au moment où je commençais

à me demander s'il n'était pas d'une bonne politique de bomber la poitrine et de faire : « Hum ! hum ! » pour donner une preuve de l'état satisfaisant de mes poumons, — il a jeté brusquement un « Bonjour, monsieur ! » tout à fait dépourvu d'intonations hospitalières, et m'a tourné le dos. Ce dos est large et rond : un col court le surmonte, fût de colonne massif qui supporte la tête à la façon d'une grosse boule posée sur un tambour. La face est comme le dos, ronde et large, légèrement congestionnée, et riche, à ce qu'il semble, en élémens d'apoplexie. M. et Mme Lecouturier forment un couple étonnamment géométrique : l'angle prédomine chez la femme, la circonférence chez le mari. Ces deux figures ayant, s'il me souvient bien de mes classes de mathématiques, peu de sympathie l'une pour l'autre, voilà sans doute qui explique pourquoi le père et la mère de Claire ont fait mauvais ménage. Ce gros homme, — tout en largeur et en rotondité, court de bras et court de cuisse comme il l'est de col, — ce gros homme, de qui les jambes mêmes s'arquent en cercle de tonneau, a d'ailleurs de fort beaux yeux bleus, au regard clair, vif et pénétrant, où je retrouve quelque chose de cette limpidité cristalline qui n'est pas le moindre charme de sa charmante fille.

J'étais à peine remis de la surprise que m'avait causée la façon si particulière qu'a M. Lecouturier de prononcer les mots : « Bonjour, monsieur ! » — d'un ton rageur et comminatoire, — quand Mlle Claire a fait son apparition dans le salon. Ah ! la jolie ligne qu'elle a, et combien peu géométrique ! Une ligne qui n'est jamais, comme chez la mère, le plus court chemin d'un point à un autre, ou le plus long, comme chez le père, une ligne délicieusement onduleuse, où les reliefs et leurs contraires s'adoucissent et se fondent en une divine harmonie de contours, une ligne... Comme la langue est pauvre, lorsqu'il s'agit d'exprimer la suavité des sensations que donne aux yeux le spectacle d'une forme parfaite. Et son « Bonjour, monsieur, » qu'il avait d'accueillance et de grâce, comme il a coulé doucement dans mes oreilles, encore blessées du grognement de ce sanglier !

Le dîner fini, nous sommes revenus au salon. Claire s'est emparée d'un journal, et j'ai vu, non sans suprise, qu'elle lisait attentivement les cours de la Bourse. « Ah ! mon Dieu ! pensais-je, est-ce que ce père, qui lui a déjà appris les échecs, se serait aussi chargé de lui donner des lumières spéciales sur le 3 pour 100 ? » Je me trompais : le gros homme est innocent. C'est Mme Lecouturier elle-même qui a fait l'éducation financière de sa fille.

— Dis donc, maman, a dit Claire tout à coup, tu as eu tort de me conseiller d'acheter des Tramways d'Andrinople... Vingt francs de baisse.

Je lui ai demandé en souriant si elle jouait à la Bourse. Elle m'a répondu le plus tranquillement du monde qu'elle ne jouait pas, mais que, sa mère étant fort entendue en affaires, elle lui demandait conseil pour faire, de temps en temps, un petit placement sur ses économies de jeune fille. Cela m'a rendu rêveur. Pourquoi diable économiser quand on est si riche? Je n'en ai jamais fait, moi, d'économies. Quand j'ai quelques sous d'avance, j'achète des estampes sur les quais, des photographies, des bibelots inutiles, dont j'encombre ma chambre. Ou bien je donne à l'abbé pour les pauvres du pays... Le peu d'argent que j'ai s'en va ainsi je ne sais où. Il serait bien plus sage de mettre quelque chose de côté, comme elle. Décidément, elle est pleine de raison, Mlle Claire, et je ne suis qu'un fou!

Voilà ce que je me disais, avec une certaine mélancolie, tandis que Mme Lecouturier engageait une délibération sur les Tramways d'Andrinople avec son mari et sa fille. J'ai appris ainsi que les Tramways d'Andrinople, quoique valeur « à turban, » étaient une valeur « d'avenir. » C'est un ami de la famille, c'est M. Blum qui l'affirme, et M. Blum ne se trompe jamais.

— Qui est ce M. Blum? ai-je demandé ingénument.

— Blum du guano! m'a répondu Claire avec une nuance de compassion.

Blum *du Guano!*.. Comme on dit Godefroy *de Bouillon*, ou Bernardin *de Saint-Pierre*... C'est pourtant vrai que je ne connaissais pas les titres de noblesse de M. Blum... Je suis impardonnable... Blum du Guano... Quelle étonnante aristocratie se prépare pour le XXe siècle!

Ce doit être aussi l'avis de maman, qui a souri en m'entendant faire cette remarque. Alors, on s'est mis à causer noblesse. M. Lecouturier n'a point dissimulé qu'il jugeait « l'existence d'une caste privilégiée incompatible avec les tendances de l'esprit moderne. » Je lui ai répondu que la science, pourtant, n'est rien moins qu'égalitaire, et j'ai essayé de prouver, en m'appuyant sur les théories de Darwin, que la nature travaille sans cesse à constituer des aristocraties parmi les êtres. Il a ouvert de grands yeux et m'a dit avec un commencement de considération :

— Vous vous occupez donc de science, monsieur?

Tandis que maman se mettait à entretenir négligemment ces dames de ma tante de Ragincourt, qui est chanoinesse de l'ordre de Sainte-Thérèse de Bavière, — un ordre tout ce qu'il y a de plus noble, dont chaque membre doit être pourvu de je ne sais combien de quartiers, — nous avons entamé, M. Lecouturier et moi, un dialogue scientifico-philosophique, au cours duquel je crois avoir acquis une connaissance assez précise de ce poussah. Il s'en faut de

beaucoup que M. Lecouturier soit un sot. Il a de l'intelligence, mais cette intelligence est courte, parce qu'elle s'est toujours appliquée aux mêmes objets. Toutes les fenêtres de cet esprit ouvrent sur un seul point de l'horizon : est-ce être vraiment intelligent que de n'avoir pas même quelques pauvres petits jours de souffrance sur le reste, alors que le monde est si vaste ? Sa culture est uniquement scientifique; il fait profession de dédaigner la littérature et l'art, ce qui, au fond, n'est pas moins niais que d'affecter, comme certains, un scepticisme ironique à l'égard de la science. Des problèmes de tout ordre que la littérature agite, des jouissances délicates que l'art donne, M. Lecouturier n'a cure. Il sort de l'École polytechnique et ne connaît que les faits. Il aime les faits, il ne croit qu'aux faits, il ne respecte qu'eux, sans voir qu'ils sont seulement la vile matière dont on fabrique les idées, et qu'ils ne cessent d'être méprisables que le jour où l'on a tiré d'eux précisément ce qu'ils renferment d'immatériel. J'ai remarqué trois formules qui reviennent à chaque instant sur ses lèvres et qui révèlent assez bien le tour méthodique de son esprit :

— Procédons avec ordre... Je n'ai pas de raisons suffisantes pour.. Avez-vous des données précises sur...

Avec lui, toute causerie doit avoir un développement logique comme la marche d'un théorème; il ne souffre pas qu'on s'en écarte; si l'on s'égare, ainsi qu'il est si charmant de le faire, à la poursuite des idées qui papillonnent autour de vous quand on cause, il vous ramène aussitôt dans le droit chemin avec un impérieux : « Ne perdons pas de vue le sujet de notre entretien ! »

Je n'ai pas eu de peine à m'apercevoir qu'il m'étudiait, tout en me faisant parler. Je ne sais quelle inspiration m'a révélé que j'avais affaire à quelqu'un de légèrement maniaque et de pressé, voyant assez juste en général, mais voyant gros; habitué à toiser et à jauger un homme en deux temps, convaincu qu'il n'est pas plus difficile de faire le tour d'un être moral que d'estimer à vue d'œil la superficie d'un champ de betteraves; et je me suis prêté héroïquement aux investigations sommaires de cette psychologie d'ingénieur, qui me semblait très redoutable, non pas à cause de sa perspicacité, bien entendu, mais à cause des énormes méprises dont je la crois capable... En somme, je crois n'avoir pas lieu d'être mécontent de l'examen que je viens de passer.

Vers dix heures, nous sommes partis. Et maintenant je suis dans ma chambre, en face de ma lampe, dont la mèche commence à charbonner, et des feuilles de ce journal, que je viens de noircir. Une heure, je ne sais laquelle, — car n'ayant point le goût de « procéder avec ordre, » j'ai oublié de remonter ma montre, — une heure sonne au clocher d'un village. Le tintement des coups lents se pro-

page au loin avec une douceur triste dans la sonorité de la nuit. Il n'y a presque pas d'étoiles au ciel; un gros nuage cache celles dont j'aime à voir, de ma fenêtre, la lueur scintillante danser comme un feu follet dans la pièce d'eau. Le parc est tout noir. Jamais je n'ai senti mieux que ce soir la profonde mélancolie des lieux où je vis. Mais cette tristesse des choses est impuissante à réveiller en moi les sombres idées d'autrefois. Ennui, désespérance, dégoût et lassitude de vivre, tous ces brouillards de *spleen* qui enténébraient mon âme se sont dissipés devant l'amour, comme les vapeurs du matin quand paraît le soleil; des profondeurs de mon être régénéré monte une chanson claire et joyeuse, pareille à ces premiers chants du coq qui déjà commencent à percer le silence, et que j'entends çà et là saluer d'une fanfare éclatante l'aube encore invisible...

10 juin.

— Je suis, m'a dit avec fierté le père de Claire, au cours de notre conversation de l'autre jour, je suis positiviste!

— Oui, ai-je répondu, c'est-à-dire que vous attendez pour vous permettre de croire à Dieu et à l'âme qu'une communication ait été faite à l'Académie des sciences sur ces objets...

Le positivisme, en effet, convient bien aux esprits étroits et rectilignes que déforme, sous couleur de les former, la culture polytechnicienne. Qu'on soit matérialiste ou athée, j'y consens. Il y a dans le matérialisme comme dans l'athéisme quelque chose de sombre mais de hardi, une sorte de poésie noire, de l'idéalisme à rebours, si l'on peut dire, un acte de foi de l'esprit en quelque chose qu'il ignore, c'est vrai, mais au moins un effort pour secouer le poids de l'inconnaissable qui l'oppresse, pour affirmer et pour croire, cette affirmation fût-elle aussi peu fondée en raison que les autres et cette croyance fût-elle désespérante. Mais positiviste! J'ai horreur, moi, de cette pédante et égoïste doctrine, de cette philosophie de contremaîtres, qui se désintéresse lâchement de tous les nobles problèmes et dont la circonspection ne plaît si fort à tant de bourgeois frottés d'un peu de science que parce qu'elle flatte l'instinct de platitude qui est en eux. Que je plains cette jeune fille d'avoir été mise à une pareille école! Il me semble que dans mon amour pour elle entre maintenant un peu de pitié, et que je serais soutenu dans ma tâche par la conscience d'accomplir une sorte de sauvetage, s'il m'était donné un jour de travailler à la rédemption de cette pauvre âme, desséchée, sans doute, par les tristes enseignemens qu'elle a reçus.

VI.

13 juin.

C'en est fait : elle sait que je l'aime.

Ce soir, après le dîner que maman avait voulu rendre aux Lecouturier, l'abbé, qui était aussi invité, a proposé de faire un tour dans le parc. M. Lecouturier, que la marche essouffle, est resté au salon avec maman; Mme Lecouturier et l'abbé se sont assis au bout de la pelouse; nous nous sommes engagés, Claire et moi, dans la grande allée. La nuit commençait à tomber, mais il restait dans l'air une clarté mourante, si douce, que la nature entière semblait pénétrée de sa douceur, et s'enveloppait d'une sorte de recueillement pour recevoir l'adieu du jour. Le crépuscule épaississait déjà ses ombres autour de nous, mais le ciel, où passaient des tourterelles attardées, restait clair au-dessus de nos têtes, et laissait encore filtrer entre les branches un peu de sa sérénité; de petits nuages roses flottaient, très haut, du côté du couchant. Si vieux que je puisse vivre, jamais, non jamais je n'oublierai cette soirée, et la minute solennelle où le cher secret, que je ne pouvais plus garder, a jailli de mon cœur...

Nous avions pris un petit chemin qui passe à travers les taillis, et nous parlions de choses indifférentes, lorsque Claire, qui marchait en avant, s'est trouvée tout à coup, au moment où nous débouchions sur la pelouse, en face du Sylvain dansant. La pâle lumière qui baignait encore le contour des objets donnait à la statue sans tête je ne sais quel air de blanche et fantastique apparition. Claire jeta un petit cri de surprise et, d'un mouvement instinctif, se rapprocha vivement de moi.

— Vous avez eu peur? dis-je, en lui offrant mon bras qu'elle prit aussitôt.

— Oui, très peur... Oh! la vilaine statue...

— Voulez-vous qu'on la mette à bas demain?

— Vous feriez cela, si je vous le demandais?

— Cela et beaucoup d'autres choses encore...

— Vraiment?

— Mais oui...

— Ah!.. Et pourquoi feriez-vous cela?

— Pour vous être agréable.

— Vous tenez donc bien à m'être agréable?

— Oui... puisque je vous aime!

Quelle force inconnue et irrésistible m'a fait prononcer tout à coup, sans que je le voulusse, sans que j'en eusse conscience,

cette parole décisive d'où sortira le bonheur ou le malheur de ma vie, je l'ignore... J'étais atterré... Elle s'est mise à rire, puis, quittant mon bras, elle a frappé, comme un enfant, ses deux mains l'une contre l'autre, en disant :

— J'ai gagné mes cent sous!.. Je m'étais parié à moi-même que vous me feriez une déclaration ce soir!

Puis, changeant de ton, elle a ajouté avec une gravité comique : « Rentrons, monsieur, il n'est plus convenable, maintenant, que nous nous promenions seuls dans le parc. » Nous sommes rentrés au salon. Elle a été, pendant tout le reste de la soirée, d'une gaîté folle, parlant à tort et à travers, riant aux éclats, risquant avec l'abbé des plaisanteries garçonnières, répondant aux observations de Mme Lecouturier sur un ton dégagé qui frisait l'impertinence, changeant de chaise à chaque instant, dérangeant tout sur la table, fourrageant comme un jeune chat dans la corbeille aux pelotons de laine... J'ai vu que maman l'observait avec étonnement et inquiétude. Quant à moi, j'essayais en vain de trouver un mot à dire tant j'étais ému, triste et irrité tout ensemble. M. Lecouturier, qui sommeillait dans un coin, s'est enfin décidé à demander sa voiture. Ils sont partis, emmenant l'abbé. Au moment où je la saluais, avec une froideur un peu cérémonieuse, elle m'a dit à voix basse, d'une voix très douce que je ne lui connaissais pas : « Vous savez, je ne vous en veux pas du tout. » Et, en même temps, dans ses yeux a passé un regard que je n'y avais jamais rencontré, un regard tendre, un vrai regard de femme... Qui m'expliquera ce que tout cela veut dire?

14 juin.

Je suis allé me promener à pied dans la forêt. Je me suis couché sur la mousse, au pied d'un gros chêne. Il faisait chaud; j'étais fatigué de ma nuit sans sommeil; des milliers de petites mouches, butinant dans l'herbe, me berçaient d'un bourdonnement monotone : je me suis endormi. Depuis combien de temps étais-je là, je l'ignore; un léger bruit m'a réveillé; j'ai ouvert les yeux, je me suis redressé, et j'ai vu en face de moi... j'ai vu, dans son panier, fouet et guides en mains, Claire qui me regardait. J'étais horriblement confus; je l'ai été plus encore quand elle m'a dit en riant : « Ah! monsieur, je vous y prends... Savez-vous que ce n'est pas poétique du tout ce que vous faites là? » Le meilleur parti était de rire comme elle : c'est ce que j'ai fait, d'aussi bonne grâce que j'ai pu...

Elle a mis pied à terre et donné l'ordre au petit groom, qui avait pris les guides, à sa place de nous suivre au pas. Nous nous som-

mes dirigés du côté de l'Ermitage, en causant comme de bons amis. Par une sorte d'accord tacite, nous n'avons fait d'abord, ni l'un ni l'autre, aucune allusion à ce qui s'est passé hier dans le parc. Tout à coup, elle m'a dit :

— N'est-ce pas, monsieur, que vous me détestez aujourd'hui?

— Pourquoi voulez-vous que je vous déteste aujourd'hui, alors qu'hier je vous ai dit...

— Oui, oui, je sais... Ne vous croyez pas obligé de me le redire... Cela me ferait regretter l'inconséquence que je commets en me promenant seule avec vous...

— Nous ne sommes pas seuls.

— Oui, il y a Tom... Et puis le cheval... Comme chaperon, vous m'accorderez que c'est un peu mince... Enfin, n'importe, j'ai été élevée à l'anglaise... et puis je suis majeure... Vous ne me mangerez pas, n'est-ce pas?.. Continuons... Je vous disais donc que vous deviez me détester... Eh bien! vrai, je trouve que vous n'auriez pas tort!

— Comment cela?

— Voilà... Vous m'avez fait une déclaration, n'est-ce pas? Les jeunes filles bien sages, bien élevées,— comme vous devez les aimer, enfin, — savent parfaitement qu'en pareil cas il faut rougir, balbutier, et chercher des yeux sa mère en disant, sur un ton de pudeur alarmée : « Monsieur!.. » Or, moi, je n'ai rien fait de tout cela. J'ai ri. Et pourquoi ai-je ri? Parce que j'avais envie de rire, et vous saurez que c'est ma règle de toujours faire ce qui me passe par la tête...

— Même quand c'est une folie?

— Pourquoi pas?.. En venant dîner chez votre mère, j'ai récapitulé les déclarations dont, cet hiver, on m'a honorée, au bal, au concert, au théâtre, dans des dîners, partout. J'en ai trouvé dix-neuf... Notez que je ne parle que des déclarations « positives, » comme dirait papa... Je laisse de côté tout un lot d'œillades, de soupirs, d'attitudes tendres, langoureuses, passionnées, mélancoliques, fatales, etc., variant selon le tempérament du monsieur, mais toutes également expressives. Je me disais donc : dix-neuf, plus celle que je vais attraper ce soir, ça fera vingt, cinq de plus que l'an dernier... Alors, vous comprenez, quand j'ai vu que le compte y était, ç'a été plus fort que moi, j'ai pouffé!.. Ça n'avait rien de désobligeant pour vous,.. c'était la chose elle-même, le chiffre rond;.. seulement, je me rends parfaitement compte que je vous ai déplu, oh! mais là, très fort!

J'ai répondu qu'il m'avait été pénible, en effet, de voir qu'une chose, aussi sérieuse à mes yeux qu'un aveu dans lequel je faisais l'offre de ma vie, lui avait seulement prêté à rire.

— Ah! mon Dieu! s'est-elle écriée, comme vous y allez! Alors, ce que vous m'avez dit hier soir, c'était aussi sérieux que cela? Quel drôle d'homme vous êtes... Dans le monde, savez-vous ce qui se passe quand un monsieur vous dit : « Je vous aime? » On fait un joli sourire pour marquer qu'on lui sait gré de l'attention, et puis, c'est fini, on pense à autre chose. Exactement comme lorsqu'on vous présente un quartier d'orange glacée sur une assiette : on prend l'orange et on rend l'assiette... Je vous assure qu'il n'y aurait plus de monde possible si toutes les fois que, dans un salon, un jeune homme indique à une jeune fille qu'il a un sentiment pour elle, cela signifiait qu'il lui offre sa vie... Ce n'est plus que dans les romans vieux jeu que les choses se passent ainsi... Non, vrai, je ne soupçonnais pas... Je me suis bien aperçue depuis trois semaines que je ne vous semblais pas désagréable à regarder... Ça se voyait,.. ça se voit encore... Mais enfin, hier soir, j'ai cru que c'était un peu par politesse, et puis à cause de l'heure, de la nuit tombante, des bois, est-ce que je sais, moi?.. Comment, c'était, à ce point-là, pour de bon?

— Hélas! oui, mademoiselle... Je ne suis pas un homme du monde, moi...

— Oui, oui... Il y a longtemps que je le sais... Mais ça s'apprend, allez!.. Au fond, même, ça n'est pas très difficile; ne vous inquiétez pas... Seulement, je suis très ennuyée, maintenant, parce que je vois bien que vous m'en voulez.

— Et de quoi vous en voudrais-je, grand Dieu!

— D'avoir fait mon enfant gâté, au salon, après la promenade dans le parc. J'ai dû passablement vous agacer... Voyons, avouez que vous m'avez trouvée insupportable? Que voulez-vous, j'avais mal aux nerfs, à cause du champagne et aussi à cause de ce que vous m'aviez dit... Vous savez, on a beau avoir l'habitude, cela fait un drôle d'effet de s'entendre dire cette petite chose, surtout de cette manière-là... Car, entre nous, vous aviez l'air pénétré comme un prêtre qui dit la messe... Et puis ce silence, cette solitude, cette statue sans tête, votre voix qui était toute... chose!.. Ça n'est pas dans mon programme, tout cela! Alors, vous comprenez, j'ai eu mes nerfs; et, quand je les ai, je sens très bien que je suis à battre... Ma foi, tant pis, il vaut mieux que vous sachiez qui je suis!..

Je m'efforce de reproduire fidèlement cette conversation : n'est-ce pas encore causer avec elle que de rechercher et de retrouver dans ma mémoire les phrases mêmes qu'elle a dites? Je voudrais les consigner sur ce journal avec tout l'imprévu de leur tour, toute la gentille brusquerie de leur allure... Oui, voilà bien ces propos sautillans, ces petites phrases courtes, hachées, rebondissantes, ponctuées

d'interjections... Je la vois, je l'entends... Mais comment rendre le charme de cette voix, la joliesse de ce sourire, les sautes de pensée qui modifiaient brusquement l'expression de ce visage mobile, la malice et l'esprit qui pétillaient dans ces yeux? Hélas! je suis comme un homme qui pique des papillons sur un liège : ils sont là, mais leur grâce ailée, qu'est-elle devenue?..

Nous sommes allés ainsi, riant et causant, jusqu'à l'auberge de l'Ermitage. Comme elle remontait dans son panier, je lui ai demandé si elle venait se promener souvent dans cette partie de la forêt. Malgré l'air hypocritement détaché que j'avais pris pour lui adresser cette question, elle m'a lancé un regard qui m'a prouvé qu'elle pénétrait ma pensée secrète, et, après une seconde d'hésitation : « Mais oui, m'a-t-elle dit, tous les jours ou à peu près... Il y a plus d'ombre par ici... Et vous, est-ce que vous y venez aussi?

— De temps en temps...

— Alors, à un de ces jours, je pense... Au revoir, monsieur, bonne promenade,.. et pardon de vous avoir réveillé...

Son fouet s'est abaissé légèrement; le petit cheval noir est parti; j'ai suivi des yeux jusqu'au tournant de l'allée le voile de gaze bleue qui flottait derrière elle, et puis je suis rentré, bien heureux!

VII.

20 juin.

Un hasard, — est-ce bien le hasard qu'il faut dire? — fait que nous nous rencontrons maintenant chaque jour aux alentours de l'Ermitage. Ces rencontres fortuites sont charmantes : « Tiens, vous voilà, mademoiselle? — Comment, c'est encore vous, monsieur! » Pendant que nous nous disons cela très gravement, Tom ébauche un sourire discret; il n'est pas, Dieu me pardonne, jusqu'au petit cheval noir qui ne prenne, lui aussi, un air fin, l'air d'une bête qui pourrait en dire long, si elle voulait...

Nous faisons des progrès dans la connaissance l'un de l'autre. « Monsieur, m'a dit Claire l'autre jour, — au moment où je m'embarquais dans une de ces grandes tirades passionnées qu'elle n'aime pas, décidément, et que, par malheur, j'ai toujours au bout de la langue, — monsieur, vous vous donnez à moi, c'est fort bien... Remarquez seulement que toute donation suppose un inventaire : or, je ne sais pas encore au juste ce que vous m'offrez en vous offrant... » Et, depuis lors, elle m'expertise,.. nous nous expertisons, veux-je dire, car il faut, pour lui plaire, que je prenne des airs d'homme sérieux, qui ne fait pas les choses à la légère.

Merveilleuse puissance de l'atavisme : elle aussi « procède avec ordre ! » Oh ! la vilaine petite, quel beau chant d'amour je lui chanterais, si elle voulait ! Mais elle ne veut pas... Ah ! comme je me rattraperai plus tard, si l'enquête s'achève et m'est favorable.

21 juin.

Elle m'a dit aujourd'hui : « Si je vous disais que je vous adore, vous ne me croiriez pas... Vous avez eu le temps de m'étudier suffisamment, j'imagine, pour savoir qu'à l'exception du cheval, du théâtre, du monde, — et de mes parens, bien entendu, — je n'aime rien qu'avec mesure. Si tous vos sentimens sont excessifs, — ce qui est d'ailleurs votre principal défaut à mes yeux, — presque tous les miens sont modérés. Je suis ainsi faite, et je n'ai nulle envie de changer, je vous en préviens... Mais, de ce que je possède cet heureux équilibre qui vous manque, à mon grand regret, il ne s'ensuit pas que je sois incapable d'éprouver pour quelqu'un qui aurait su me plaire une véritable affection. Or, je puis bien vous dire que vous êtes fort éloigné de me déplaire. Si même vous voulez que je sois tout à fait franche, — et vous n'ignorez pas qu'il est dans ma nature de l'être, — j'avouerai que cette sympathie dont je me suis sentie prise, assez rapidement, ma foi, pour votre personne, me déconcerte absolument. Il y a là quelque chose que je ne m'explique point, et cela m'agace, car je ne suis pas pour rien la fille de mon père, et, comme lui, j'aime à me rendre compte... A l'heure qu'il est, je n'ai pas pu parvenir encore à comprendre d'où vient que l'idée de vous avoir, peut-être, un jour pour mari, me semble en somme tolérable. Car il faut bien voir les choses comme elles sont : nous avons deux natures foncièrement dissemblables. Et, pourtant, je le répète, vous ne me déplaisez pas. Pourquoi? Mystère. Il y a sans doute entre nous quelque affinité qui m'échappe et que je finirai par découvrir, car je veux à toute force en avoir le cœur net. Au surplus, il est absurde, n'est-ce pas, de prétendre à lutter contre les faits? Papa, qui est plein de considération pour eux, me le dit à tout bout de champ. C'est déjà un fait que vous ne me déplaisez pas ; tâchez que ce soit un fait que je vous aime. Je ne demande pas mieux, moi. Arrangez-vous. »

J'admire la rigueur de la méthode scientifique appliquée par Claire aux choses du sentiment... Et je vais lire un peu de Musset pour me réchauffer, car cette douche de froide sagesse m'a glacé.

22 juin.

Claire doit être terrible dans les magasins de nouveautés!.. Je me fais l'effet d'un objet d'étalage, un modeste objet du Bon Marché, manié, remanié, palpé, retourné, remué par une cliente soupçonneuse et difficile à satisfaire. « Est-ce solide, est-ce bon teint, cela fera-t-il de l'usage?.. » — « Eh! oui, je suis solide et bon teint... Prenez-moi, mademoiselle, et vous verrez! » Vaine supplique : elle ne se décide toujours pas, et je reste sur la sellette!

J'ai d'abord cru que c'était par indécision naturelle; je l'ai même, à ce propos, gratifiée d'un assez gentil petit surnom : « miss Niwi-Ninon, » dont elle a bien voulu rire, quand je le lui ai fait connaître. Mais je me trompais. Elle sait fort bien ce qu'elle veut; seulement,.. seulement... Comment exprimer cela?.. Elle a l'âme un peu commerçante. Un instinct de méfiance est dans son sang; la peur d'être dupée hante le rejeton de l'ingénieur et de la femme forte à la Bourse; le mariage, hélas! étant à ses yeux surtout une affaire, elle tient à savoir très exactement ce qu'elle recevra en échange de ce qu'elle donne. Il me semble parfois que j'aperçois entre ses mains une balance invisible. D'un côté, sa dot, — dont j'ai d'ailleurs oublié de chercher à savoir le chiffre, — la fortune de son père, — qui doit être fort grosse, mais sur laquelle j'ai seulement des idées vagues, — enfin sa petite personne, qu'elle ne laisse pas, je pense, de coter à un assez haut prix, encore qu'il soit certainement inférieur à celui que je lui attribue; de l'autre, mon nom, ce titre de baron que je n'ai point l'habitude de porter, nos relations, certaines parentés dont je n'aurais jamais eu, pour mon compte, la pensée de tirer vanité, et qui ne forment pas moins, je le vois bien maintenant, le plus clair de mon actif; enfin, dans un autre ordre, la fameuse « affinité » dont elle me parlait hier. L'équilibre parviendra-t-il à s'établir entre les deux plateaux de la balance? Ou bien le mien sera-t-il en définitive jugé trop léger, — le pauvre mien qui semblerait moins vide si j'y pouvais jeter mon amour, comme Brennus son épée. Mon amour!.. Elle me dirait que c'est un faux poids, sans doute, que je la vole!.. Et Mlle Claire examine, compare, pèse, et elle pèsera, comparera, examinera jusqu'au jour où il lui sera démontré qu'elle peut, tout bien pesé, conclure avec moi, sans faire, en somme, un trop mauvais marché!

23 juin.

Je lui ai demandé nettement aujourd'hui si elle avait l'intention de me tenir longtemps encore en suspens. « Le temps qu'il faudra,

m'a-t-elle dit, pour savoir ce que je fais en vous donnant ou en vous refusant ma main ! » J'étais arrivé à notre rendez-vous, — qui n'est pas un rendez-vous, d'ailleurs, puisque la fiction que le hasard seul nous ménage ces entrevues quotidiennes subsiste entre nous, — j'y étais arrivé d'assez méchante humeur. Je me suis répandu en plaintes vives, dont elle a ri. Alors, la colère m'a pris ; certain homme violent, qui sommeille en moi, a fait, pour la première fois, son apparition devant elle. Et quelle apparition ! Je me suis emporté, je l'ai accusée de jouer avec moi un jeu perfide et cruel de coquetterie. L'aveugle instinct qui m'entraîne quelquefois à des paroles et à des actes où je ne me reconnais plus moi-même me dominait à ce point, que j'ai, de fureur, cassé contre un arbre la canne que j'avais à la main. « Décidément, monsieur, m'a dit Claire avec le plus grand sang-froid, il y a en vous un fond de gentilhomme-fermier, — plus fermier, d'ailleurs, que gentilhomme, — dont vous aurez peine à vous défaire... » Le son de cette voix tranquille, légèrement ironique, a calmé mon stupide dépit, et j'ai senti soudain, avec toute la vivacité d'impressions qui est en moi, la brutalité de ma conduite. Je crois, Dieu me pardonne, que des larmes de honte ont gonflé mes paupières... Je me confondais en protestations de regret et en excuses. Elle a mis la main sur mon épaule, et, avec un sourire qui n'avait plus rien de railleur, mais où j'ai cru entrevoir je ne sais quoi d'ému, elle m'a dit : « Allons, c'est bon ! c'est bon !.. Ne vous désolez pas, grand fou... Et achetez une autre canne... d'un peu moins mauvais goût que celle-là, si ça ne vous fait rien... » Je me suis emparé de sa main, de sa chère petite main fine et nerveuse, qu'elle m'a abandonnée, et j'ai senti, oui, je suis sûr d'avoir senti que ses doigts ont un peu tremblé au contact furtif de mes lèvres. Quand je me suis redressé, elle était toute pâle ; le bleu de ses yeux m'a paru plus sombre ; jamais je n'ai rencontré encore un regard aussi profond que celui dont elle m'enveloppa...

Et si je n'ai pas sommeil ce soir, si je vais et viens dans ma chambre, s'il ne m'est plus même possible d'écrire, c'est que je suis hanté par ce regard, c'est que j'ai toujours devant moi deux yeux, deux yeux insondables, au fond desquels, comme une pâle et lointaine clarté d'aurore dans la nuit, j'ai vu passer quelque chose que j'hésite à nommer... quelque chose qui doit être l'amour !

24 juin.

Je la quitte. Elle m'a dit : « Comprenez-moi donc bien, mon ami. Je ne suis pas une petite fille qu'on fait se pâmer en lui disant qu'on l'adore. Je vous répète pour la centième fois que je ne suis

point sentimentale : est-ce la faute de ma nature ou celle de mon éducation, peu importe. Ni sentimentale, ni naïve. Je n'ignore point que le mariage est notre carrière, à nous autres femmes, et j'ai fait de cette carrière, à laquelle je me savais destinée, l'objet d'un tel nombre de méditations préparatoires, que si je vous en communiquais seulement la dixième partie, vous auriez de quoi écrire un livre, — dont la lecture, entre parenthèses, serait passablement utile à mes pareilles. De ce qui concerne mon état futur, à savoir le mariage, je n'ignore rien. C'est l'opinion de papa que les jeunes filles doivent être instruites d'une foule de choses qu'on s'applique d'ordinaire à leur cacher, — de choses qui ne sont point du tout immorales, comme on a la bêtise de le dire, puisqu'elles sont naturelles, — et papa m'a élevée conformément à cette opinion, qui vous scandalise, sans doute, et que je trouve, moi, parfaitement sage. Il n'est donc pas un seul des aspects divers du mariage qui m'échappe : j'ai mon idée sur tout, sur la question du contrat, sur la question des enfans, même sur la séparation de corps et le divorce.

— Mes complimens, mademoiselle;.. moi qui pourtant ai fait mon droit, je n'ai jamais, l'avouerai-je? songé beaucoup à tout cela...

— Naturellement, a-t-elle répliqué; vous vivez dans les nuages... Quant à moi, vous le voyez, je ne ressemble pas du tout à ces pauvrettes qu'on jette au nez d'un monsieur quelconque et qui entrent en ménage sans autre programme que l'intention louable d'aimer leur mari, parce qu'on ne peut pas ne pas aimer son mari, de lui donner autant d'enfans qu'il en voudra, parce que cela se fait ainsi dans les bonnes familles, et de soigner son pot-au-feu, parce que le pot-au-feu est le fondement même de l'affection conjugale. Je rêve autre chose d'un peu moins terre-à-terre. Le mariage m'apparaît comme une sorte de camaraderie supérieure, ayant pour but la satisfaction des intérêts et des ambitions de deux contractans, qui s'allient étroitement, afin de se faire une plus belle et plus large place dans la vie...

— Voilà, ai-je dit, une théorie assez originale.

Elle a repris tranquillement :

— Cette conception du mariage vous indigne, n'est-ce pas? L'élément de sensiblerie, qui vous est cher, y manque en effet. Réfléchissez, pourtant, et vous verrez que mon idéal n'est point mesquin, qu'il ne laisse pas d'y avoir une certaine grandeur dans cette collaboration active, persévérante, dévouée, de deux êtres d'élite, qui se sont choisis librement, et qui, pris du désir de monter très haut, — lequel n'est point vulgaire, — s'associent, mettent en commun leurs apports respectifs de notoriété, d'énergie, d'intelli-

gence, de fortune, de talent, d'esprit, de beauté, fendent hardiment la foule et viennent s'asseoir, par droit de conquête, en pleine lumière, au premier rang de la société, là où sont les illustres, les puissans, tous ceux enfin qu'on admire, qu'on envie, et dont j'ai décidé d'être un jour, moi qui vous parle!.. Qu'en dites-vous?

— Je n'en dis rien... Je vous écoute...

— Écoutez-moi donc encore, car je n'ai point fini, et puisque nous sommes sur ce chapitre, mieux vaut que j'aille jusqu'au bout... Je ne veux point d'un homme qui n'ait pour tout mérite que celui de savoir assez bien jouer les airs de guitare dont vous me régalez depuis un mois. Le compagnon qu'il me faut, ce n'est pas un rêveur, un poète habitant je ne sais quel monde chimérique où je ne vais pas : c'est un mari qui ait de la volonté, l'esprit ferme, le sens du réel, un mari pour de bon, enfin... Or, qu'avez-vous fait jusqu'à présent pour déterminer mon choix? Vous vous êtes manifesté à moi, d'abord sous l'aspect d'un jeune homme qui tourne gentiment les déclarations, mais qui, comme les pianistes ou les ténors de société, abuse un peu de son art d'agrément; hier, vous m'êtes apparu sous les dehors peu engageans d'une manière de sauvage, qui passe ses fureurs à grands coups de canne sur les arbres : procédé fait pour donner certaines inquiétudes aux épaules de la femme que l'on veut épouser...

— Vous êtes, lui ai-je dit, peu généreuse d'évoquer un souvenir aussi pénible pour moi...

— Ah! quel enfant, mon Dieu, quel enfant! s'est-elle écriée. Mais je ne vous en veux pas!.. Faut-il que je vous dise tout?.. Eh bien! apprenez donc, monsieur, que la colère ne vous va pas mal. Vous avez le teint trop frais : un petit mouvement de rage comme celui-là vous donne juste le degré de pâleur qu'il faudrait pour que vous fussiez tout à fait bien... Êtes-vous content, maintenant? Il me semble que c'est presque une déclaration que je vous fais...

Elle souriait doucement et me regardait, non pas de son mauvais regard clair et froid, mais de l'autre, de celui qui me semble une caresse que ses yeux font aux miens... De nouveau, j'ai pris sa petite main, et j'ai senti que toute mon âme, tout ce bel amour dont elle me défend, la vilaine! de lui parler, passait dans le baiser que j'ai mis sur ses doigts.

VIII.

25 juin.

Mon Dieu, comment se peut-il faire qu'une jeune fille si charmante, si gaie, si vivante, si vraiment femme à de certains mo-

mens, puisse se métamorphoser à d'autres en une sorte de petit notaire qui raisonne avec toute la sèche, froide et désenchantante sagesse d'un vieux tabellion? Y aurait-il deux âmes en elle, comme deux regards : l'une qui est toute grâce, vivacité, espièglerie, gentille coquetterie et loyauté ; — l'autre, intéressée, soupçonneuse, calculatrice, incapable d'enthousiasme et de poésie? Pourquoi pas? N'y avait-il pas de même deux hommes en moi? Suis-je aujourd'hui semblable à ce que j'étais naguère?.. Je me suis dit souvent que chacun de nos innombrables ancêtres devait avoir déposé dans notre sang une parcelle d'hérédité morale, quelque chose de ce qu'il avait été lui-même. De ces germes, les uns meurent, n'ayant pas rencontré les conditions propres à leur développement, ou plutôt ils restent comme s'ils étaient morts, ensevelis dans les profondeurs les plus secrètes de notre être, ignorés de tous, ignorés de nous-mêmes, jusqu'au jour où une circonstance inattendue, les appelant brusquement à la vie, révèle soudain dans notre personnalité, que l'on croyait simple, des dessous effrayans, de véritables abîmes de complexité ; — les autres, au contraire, croissent, prospèrent et nous font ce que nous sommes, c'est-à-dire ce qu'a été, vingt siècles peut-être auparavant, l'aïeul inconnu qui prédomine et qui revit en nous... Jamais je ne pardonnerai aux parens de Claire de n'avoir pas créé autour d'elle l'atmosphère de sentimens et d'idées qui eût favorisé l'éclosion de ce qu'elle avait apporté de bon en naissant. Car je sens qu'elle n'est point foncièrement mauvaise, que les instincts acquis n'ont pas encore tout à fait étouffé sa vraie nature, qu'elle pourrait redevenir simple, douce, confiante et généreuse, comme j'ai cessé d'être, moi, le désenchanté que j'étais... Deux heures sonnent. C'est vers trois heures qu'elle arrive à l'Ermitage... Quel aspect de son être moral va-t-elle me montrer aujourd'hui? Sera-ce celui que j'aime, ou bien celui qui m'épouvante?..

Cinq heures.

Hélas! c'était le jour du petit notaire!.. Voici les propos qu'elle m'a tenus tout à l'heure : « ... A nous deux, nous disposons de deux forces sociales qui se complètent l'une l'autre, et qui, réunies, peuvent beaucoup : la fortune et le nom. Ce n'est pas que des gens fort titrés ne m'aient déjà recherchée : seulement le blason qu'ils m'offraient m'eût coûté trop cher à redorer, et ce n'est point à cela, vous pouvez m'en croire, que je destine l'argent, le bon argent de M. Lecouturier, mon papa. Vous n'êtes pas riche, vous, c'est vrai : Château-Frayé, qui vous reviendra un jour, vaut de cent quatre-vingts à deux cent mille francs, et j'estime qu'il y

aurait une quarantaine de mille francs à y dépenser pour en faire quelque chose de bien. Votre mère a vingt-sept mille francs de rente, dont elle vous assure douze en vous mariant... Évidemment, ce n'est pas le Pérou... Pourtant, cela vaut mieux que rien; puis, vous n'avez pas de goûts chers, vous êtes ce que j'appelle un mari économique. Avec vous, je ne serais pas inquiète pour ma fortune : avec d'autres, en dépit de toutes les précautions que j'aurais prises, qui sait?.. Enfin, vous montez supérieurement à cheval; vous êtes brun, comme un homme doit l'être; vous ne savez pas causer, mais vous parlez fort bien; il paraît que vous ne manquez pas de talent; vous faites mal vos nœuds de cravate, mais vous avez un joli pied : quelques petites retouches par-ci, par-là, et je ne suis pas éloignée de croire que cela pourrait aller... Seulement, si vous voulez que je le croie tout à fait, renoncez aux enfantillages, n'ayez pas tant d'imagination ni de sensibilité; montrez-moi que vous n'êtes pas incapable de regarder le côté sérieux des choses de la vie; parlez-moi non de vos sentimens, que je connais, de votre passion, de vos espérances, de vos anxiétés et autres ritournelles de romances, mais de vos travaux, de vos projets d'avenir, de vos affaires, des miennes... Et quand vous m'aurez prouvé que je puis, décidément, faire quelque chose de vous, eh bien! alors, je ne vois pas pourquoi j'hésiterais plus longtemps à dire oui... » Pendant qu'elle me disait ces choses, nous marchions sur la mousse, dans le sentier plein d'ombre. Des fleurs sauvages embaumaient l'air; mille chansons d'oiseaux s'entre-croisaient dans le silence des bois; des morceaux de ciel bleu apparaissaient à travers les branches; je ne sais quoi de joyeux, répandu avec la lumière, remplissait l'espace et donnait à la nature entière un air d'allégresse et d'hymen... Ah! la belle journée que c'eût été pour aimer!

26 juin.

Je me rappelle une tirade que l'ami Cavaroc nous a faite un jour, au Voltaire. Nous venions d'apprendre que l'un de nos camarades se mariait. Cavaroc a crié : « Un grognement pour le Mariage! » Nous avons grogné avec ensemble. Il a repris : « Un grognement pour la Femme! » Nous avons grogné derechef, les autres sans conviction, lui, avec fureur. Comme il paraissait disposé, contre son ordinaire, à parler, étant un peu gris ce jour-là, nous l'avons sommé de nous faire sa profession de foi. Il s'est levé, et je l'entends encore nous dire : « Vous voulez savoir pourquoi j'ai horreur de la Femme? Parce que c'est un être inepte et malfaisant... On parle des actes de courage qu'elle fait accomplir : que ne parle-t-on aussi des lâchetés qu'elle fait commettre? On nomme les chefs-

d'œuvre qu'elle a inspirés : qui fera le compte de ceux qu'elle a empêchés de naître?.. Armée de la Beauté, comme la Mort de sa faux dans les vieilles images, la femme passe à travers le monde, coupe, taille, abat! Que de talens, que d'énergies, que de jeunes héroïsmes et de jeunes gloires tranchés par elle! Les poètes, qui sont des menteurs, disent que l'Amour féconde : non, l'Amour stérilise!.. L'homme qui aime est moins libre, est moins fort... Quand une femme entre en nous, la fierté, la volonté, — qui sont notre honneur, — en sortent. N'aimez pas, mes enfans, et surtout ne vous mariez jamais! Travaillez, c'est encore ce qu'il y a de meilleur... Ayez de l'ambition ou des manies, ça occupe... Faites de la métaphysique, comme moi, c'est encore excellent... Ou bien, promenez-vous par le monde et regardez en spectateurs curieux les mille comédies et les mille drames qui s'y jouent. Ouvrez les yeux et les oreilles,.. vous verrez comme c'est amusant : cela vous fera rire... à pleurer, quelquefois... Mangez bien, dormez bien, culottez des pipes... Évitez les rhumes de cerveau ;.. buvez frais l'été, c'est exquis... Mais pas de femmes, hein! »

Nous avons ri de cette boutade... Maintenant qu'elle me revient à l'esprit, je me demande si elle ne contenait pas une part de vérité. Hélas! je le sens bien, Cavaroc avait raison : l'amour rend lâche! S'il me restait quelque courage, je renoncerais à cette jeune fille, je ne souffrirais pas plus longtemps qu'elle se fasse un jeu de froisser les sentimens qui me sont les plus chers... Je lui dirais que je ne suis pas, décidément, l'avoué qu'il lui faut pour mari... Je m'en irais... Et je compte les heures qui me séparent du moment où je la verrai demain!..

IX.

27 juin.

La coquetterie de Claire a décidément quelque chose de très particulier. C'est une coquetterie qui dédaigne de recourir aux procédés ordinaires, et qui trouve le moyen de séduire d'autant plus qu'elle affecte de moins chercher à plaire. Je lui disais tout à l'heure que je ne comprenais point qu'une femme n'aimât pas la musique. « Alors, m'a-t-elle dit, qu'est-ce que vous allez penser de moi, qui la déteste? » Et c'est toujours ainsi qu'elle procède. Il semble qu'elle trouve une sorte de plaisir à prendre le contre-pied de mes idées, à me montrer de mille manières que nous sommes, elle et moi, aux deux pôles opposés du monde moral. Quand elle vient de faire une de ces professions de foi, elle me regarde bien en face, pour voir si je vais oser lui tenir tête : c'est la leçon de dressage qui com-

mence. Je sens qu'elle voudrait m'habituer à plier devant elle ; je m'en indigne intérieurement, j'ai bonne envie de m'insurger ;.. mais elle est si jolie à ces momens-là, son petit air à la fois dominateur et provocant lui va si bien, que je n'ai pas toujours le cœur de réfuter ses paradoxes. Je me tais, le plus souvent ; elle triomphe, un joli sourire me récompense de ma docilité ;.. et voilà comment je me retrouve, l'épreuve terminée, non pas un peu moins épris, comme il serait logique, mais un peu plus ensorcelé. Quelquefois aussi je me rebiffe : c'est ce qui est arrivé aujourd'hui.

Encouragée par la mollesse que j'avais mise à défendre la musique, — pour laquelle j'ai cependant un goût très vif, — Claire a eu la fantaisie de m'apprendre qu'elle n'aimait pas non plus les enfans. C'était assez mal tomber, car il se trouve précisément que j'adore ces petits êtres, et que l'idée seule, — si je me marie un jour ! — d'avoir un fils dont je modèlerais doucement la jeune âme, ainsi que mon père et ma mère ont modelé la mienne, un fils que j'élèverais dans l'amour et dans le respect de tout ce qui est beau, de tout ce qui est noble, de tout ce qui est grand, — cette idée-là m'émeut si fort, depuis quelque temps, qu'elle me fait monter aux yeux, quand je suis bien sûr d'être seul, une petite larme furtive d'attendrissement. Or, comme elle me racontait l'histoire d'une de ses cousines qui s'est mariée il y a trois ans, Claire a dit tout à coup :

— En voilà une qui est heureuse !.. Deux cent mille livres de rente, un mari qui fait tout ce qu'elle veut, une des plus belles paires de chevaux qui soient à Paris, et pas de bébé !

— Alors, ai-je demandé, voilà quel est à vos yeux l'idéal du mariage : grosse fortune, beaux chevaux, mari qu'on mène à la laisse et pas d'enfans !.. Savez-vous que c'est monstrueux, tout simplement !..

Elle m'a répliqué en riant :

— Ah ! mon Dieu, quel terrible homme vous êtes... On ne peut rien dire que vous ne le preniez au tragique... Faut-il, pour vous plaire, que je fasse semblant d'adorer les enfans, parce que ce goût-là entre, comme celui des sonates de Mozart, dans le programme de l'éducation féminine telle que vous la concevez ? Eh bien ! non, je ne les aime pas !.. Ça pleure, ça crie, ça bave, c'est sale comme de petits gorets... Et puis, pour une jeune femme, songez, quel ennui ! Allez donc au bal, au théâtre, à cheval,.. essayez de vous amuser un peu !..

— Seriez-vous assez bonne pour me dire qui vous a donné ces jolies idées-là ?

— Personne... Elles me sont venues toutes seules... Est-ce que c'est très mal de les avoir ?

— Mais oui... assez... Heureusement, je vous crois un peu fanfaronne d'immoralité... Sinon...

— Eh bien ?

— Eh bien ! je renoncerais très résolument à l'honneur, — que je sollicite toujours, — d'essayer, en devenant votre mari, de vous convertir à d'autres sentimens...

— Vous y renonceriez si résolument que ça ?

— Oui, mademoiselle, le plus résolument du monde...

— Vous avez donc du caractère ?

— Quand il en faut, certainement...

— Ah bah !.. Vous m'étonnez... Entre nous, je vous croyais un peu mouton...

— Excusez-moi : je ne le suis point... Je ne me donne pas la peine de *vouloir* souvent, d'abord parce qu'il ne faut pas gaspiller sa volonté, puis parce que la volonté, lorsqu'on la fait intervenir à tout bout de champ dans les menus actes de la vie pour régenter la volonté des autres, n'est plus qu'une des formes de l'égoïsme, chose assez laide, ou de l'entêtement, chose haïssable et niaise : mais ce que j'ai une fois voulu, je le veux bien...

Je parlais avec une certaine fermeté, car je ne laissais pas de ressentir un peu de dépit à l'idée que cette jolie personne m'avait pris jusqu'alors pour une sorte de toton qu'on fait tourner comme l'on veut. Le sourire moqueur dont elle avait accueilli mes premières paroles avait cédé la place à une expression d'étonnement d'abord, puis d'assez vive curiosité. Je pensai qu'il n'était pas mauvais, — qu'il était loyal, au contraire, — de lui montrer qui je suis avec la même franchise qu'elle met à me faire voir qui elle est, et je continuai sur le même ton mon petit exposé de principes :

— Vous félicitiez tout à l'heure votre cousine d'avoir, outre de beaux chevaux, un mari qui fait tout ce qu'elle veut. Il n'est pas mauvais que vous sachiez ce que je pense d'un mari de cette sorte : c'est un sot.

— Ah ! ah !.. me voilà prévenue... Alors vous seriez un mari despote, vous ?

— Pas le moins du monde... Un mari qui veut trop faire le maître n'est pas moins sot que celui qui ne le fait pas assez.

— Tiens, tiens, tiens !.. Mais vous avez aussi vos petites idées sur le mariage, à ce que je vois...

— Oui, mademoiselle... Et ces idées diffèrent essentiellement des vôtres...

— Alors pourquoi voulez-vous m'épouser ?

— Pour faire de vous une vraie femme.

— Qu'est-ce que je suis donc ?

— Quelque chose d'assez complexe... Il y a en vous un petit no-

taire, — qui ne me plaît pas beaucoup, — et une jeune fille assez mal élevée, mais droite et franche, que j'aime de tout mon cœur...

— Et comment vous y prendriez-vous pour faire de moi une vraie femme ?

— En contraignant par de puissans exorcismes le petit notaire à sortir de vous.

— Peut-on savoir quel exorcisme vous emploieriez de préférence ?

— L'amour.

— Ah ! mon Dieu ! voilà que vous allez recommencer !.. Dites-moi plutôt ce que vous appelez une vraie femme.

— C'est assez difficile à définir... Mais voulez-vous un exemple ? Tenez : ma mère en est une...

— Et la mienne ?

— Votre mère a droit à tout mon respect... Il me semble toutefois que...

— Bon, bon, cela suffit... Ne pataugez pas... Déjà gendre : vous allez vite en besogne !

— Je vous assure que je n'avais nullement l'intention...

— C'est entendu, c'est entendu !.. Eh bien ! moi, je vais vous donner une leçon : je la trouve charmante, votre mère.

— Ah ! me suis-je écrié, combien je vous suis reconnaissant de ce que vous me dites là !..

Alors elle s'est mise à me faire une foule de questions. Elle m'a demandé l'âge de maman, des détails sur sa famille, sur nos relations, sur la fortune de ma tante, la chanoinesse de Ragincourt, et si j'étais bien avec elle. Je lui ai raconté comment j'avais été élevé, avec quelle tendre sollicitude mes parens s'étaient consacrés à la formation de mon cœur et de mon esprit. Je lui ai dit tout ce qu'il y avait de vaillance, de sagesse sereine, d'active et ingénieuse bonté dans ma mère, la rectitude de son jugement, la haute distinction de son intelligence, l'étendue et la solidité de son instruction, son goût si délicat et si sûr, son indulgence pour autrui, sa sévérité pour elle-même, la noblesse de ses sentimens, cet amour de la simplicité qui s'unit en elle à la haine de tout ce qui est vulgaire...

— Bon, a interrompu Claire, je sais maintenant ce que vous appelez une vraie femme... Il fallait me dire tout de suite que c'est le merle blanc : j'aurais compris...

Je lui ai parlé aussi de mon père. J'ai tâché de faire revivre un instant, d'évoquer devant elle cette figure fine et fière de soldat-gentilhomme dont le cher souvenir vivra dans ma mémoire aussi longtemps que je vivrai moi-même. J'étais ému ; j'aurais voulu lui dire comment il s'était conduit à Reichshoffen ; mais elle m'a coupé la parole :

— Oui, oui, je sais... Il paraît que ç'a été superbe... L'empereur voulait le faire comte, n'est-ce pas?.. La chute de l'empire a dû bien vous ennnuyer...

Enfin, je lui ai conté les dernières années de la vie de mon père. J'ai fait passer devant ses yeux le spectacle de cette noble intimité, si tendre et si grave à la fois, dans laquelle j'ai vu vivre mes parens, de cette parfaite harmonie qui est restée pour moi la plus haute, la plus belle expression de l'amour conjugal, et que je n'ai jamais cessé depuis lors de regarder comme le but même auquel doit tendre le mariage. Claire m'écoutait en mâchonnant un brin d'herbe, les mains dans les poches de sa casaque. En arrivant à la lisière du bois, elle m'a dit au revoir et m'a tendu la main. Je ne sais quelle tristesse m'avait envahi : j'ai à peine effleuré le bout de ses doigts et je suis parti sans presque la regarder. Je m'éloignais déjà, quand elle m'a rappelé. Je suis revenu sur mes pas d'assez mauvaise grâce. Elle était toujours à la même place, au milieu du chemin, son brin d'herbe à la bouche, le poing gauche sur la hanche, l'autre main appuyée sur son ombrelle, comme sur une canne, le buste un peu penché à droite.

— Qu'y a-t-il, mademoiselle? ai-je dit en m'approchant.

Elle m'a regardé pendant quelques secondes d'un air singulier, puis elle a répondu :

— Rien... Je voulais vous dire encore un mot... Mais vous êtes de trop mauvaise humeur en ce moment... Ce sera pour une autre fois... Votre servante, monsieur !

D'un mouvement plein de grâce, qu'accompagnait le plus moqueur des sourires, elle m'a fait une profonde révérence et s'en est allée... Que peut bien signifier cette gaminerie?..

Maman, qui sait que nous nous voyons chaque après-midi, m'a demandé quand je suis rentré : « Eh bien ! a-t-elle été gentille aujourd'hui ? » Je lui ai raconté notre entrevue, sans omettre la petite scène de la fin. Ces mères sont étonnantes ! Voici la mienne, — une femme pleine de sens et de clairvoyance, pourtant, — que toute sa fermeté, toute sa prudence habituelles abandonnent, à l'idée seule de marier son fils. Il n'y a pas d'âme plus désintéressée : et ce n'est pas seulement parce que je vais peut-être me marier, c'est encore, c'est surtout parce que ce mariage serait un *beau* mariage, qu'elle ne dort plus, qu'elle ne mange plus, qu'elle ne tient plus en place, qu'elle rit et qu'elle pleure, s'exalte et se désespère... Je lui en veux quelquefois de s'être laissé gagner à l'optimisme forcené de ce maudit abbé. Quand j'essaie de lui faire part de mes inquiétudes, quand je lui rapporte tel propos de Claire qui m'a blessé ou alarmé, elle me répond, comme elle vient de le faire tout à l'heure : « Bah, bah ! tout cela n'est pas grave... Elle se fait plus

mauvaise qu'elle n'est... Ça l'amuse, cette enfant, de jouer à la femme désabusée, et elle est à moitié sincère dans ce rôle dont elle a pris l'habitude, comme tu l'étais, toi, il n'y a pas longtemps encore, dans celui de désespéré... Tu en es revenu de ce fameux pessimisme, que j'avais le tort de prendre au sérieux: elle reviendra de même, sois-en sûr, de ce que tu appelles son « cynisme, » avec le goût que tu as, en qualité d'homme d'imagination, pour les mots qui grossissent les choses... Je te répète que le fond est bon... Laisse-la jeter sa gourme... tu verras, après, quelle brave petite femme... Tu lui plais, c'est l'important... Ton père disait que si l'on a cet atout-là dans son jeu, il faut être le dernier des sots pour ne pas gagner la partie... Tu la gagneras,.. je te dis que tu es en train de la gagner... »

J'ai répondu par un geste exprimant toute la défiance de moi-même, tout le découragement dont je me sens repris quelquefois. Comme je sortais du salon pour aller faire le tour du parc, j'ai vu qu'elle s'agitait dans son fauteuil et qu'elle me suivait d'un regard si doux, si tendre, que je suis revenu sur mes pas, afin de la baiser au front... Pauvre chère mère, comme je suis injuste pour elle, peut-être !

Même jour.

Au fait, ne suis-je pas injuste pour Claire aussi ?.. Elle ne veut pas se marier sans connaître à fond le caractère, les goûts, les idées, de l'homme qu'elle épousera : quoi de plus naturel, et de plus raisonnable? Elle est coquette ; mais l'aimerais-je autant sans ce rien de recherche et d'apprêt dont elle relève ses grâces naturelles ; et si je l'aimais moins, aurais-je eu la révélation du prix que l'amour donne à l'existence, quand il s'est emparé, comme chez moi, de l'âme tout entière? Il a suffi pourtant que cette révélation se fît, pour que le voile qui cachait à mes yeux toute une face des choses tombât soudain, pour que la vie m'apparût sous un nouvel aspect, non plus laide, abjecte et désespérante comme je me la figurais, mais portant en soi assez de bien pour compenser le mal, sa lumière à côté de ses ombres, digne, enfin, qu'on la vive, et que l'on juge, tout compte fait, les raisons de l'aimer plus nombreuses et meilleures que celles de la maudire. Si j'ai renoncé aux amertumes, aux révoltes de cette triste philosophie qui fut la mienne ; si ma conception de la destinée humaine a changé; si j'estime aujourd'hui qu'en nous donnant l'Amour, le Créateur a fait assez pour que nous n'ayons plus le droit d'invoquer contre lui le plus grand de nos griefs, qui est de nous avoir imposé la Mort ; si je trouve aux choses

mêmes qui me charmaient jadis, à la nature, à la poésie, à l'art, un charme plus puissant, une beauté qui me pénètre davantage; si je me sens plein de jeunesse, d'enthousiasme et de force, si je vis, en un mot, — car je vois bien maintenant que je ne vivais pas, — c'est à Claire que je dois ce bienfait. Pourquoi donc lui reprocher ceci ou cela, d'avoir de l'ambition, par exemple? Quel stimulant ce doit être pour un écrivain que de voir, tandis qu'il travaille, deux beaux yeux dont le regard se pose par momens sur la page commencée, et semble dire en un langage muet : « Eh bien! ami, est-ce cette page que tu écris qui nous rendra célèbres? » Ah! les voir, ces yeux adorés, les voir toujours, et y noyer mon âme!.. Ou plutôt, non! Les voir, et réchauffer à leur flamme mon inspiration qui, faute d'un regard d'amour, languit comme une fleur privée de son rayon de soleil; devenir un grand écrivain, illustrer mon nom, afin de pouvoir dire un jour : « Talent, succès, fortune, tout cela vient de vous, tout cela est à vous, et je n'ai voulu tout cela, ô ma bien-aimée, que pour le jeter à vos pieds!.. »

X.

28 juin.

Ah! la chère créature! Je sais maintenant ce qu'elle voulait me dire hier, et ce mot, ce mot béni qu'elle avait sur les lèvres, c'est par ma faute que j'ai attendu vingt-quatre heures de plus avant de l'entendre, avant de goûter la plénitude de bonheur, l'ineffable ivresse où ma raison se perd depuis que je l'ai entendu!..

Rien n'annonçait pourtant que l'entretien d'aujourd'hui dût se terminer sur la parole décisive qui nous a liés pour jamais l'un à l'autre. Je l'ai rencontrée dans l'allée qui mène à l'Ermitage. Elle m'a dit :

— J'ai beaucoup réfléchi, tandis que vous me parliez, hier. Le mariage, à vos yeux, est surtout une idylle : Paul et Virginie au début, Philémon et Baucis à la fin... C'est charmant... Malheureusement, je suis, comme vous savez, assez peu idyllique. Si le notaire qui, paraît-il, est en moi, vous inquiète, croyez bien que le troubadour, l'incorrigible troubadour que je vois en vous ne laisse pas de m'alarmer... Il y a des momens où je pense que si j'étais raisonnable, je devrais vous dire : « Monsieur, je suis très honorée de votre recherche, très fière,.. un peu touchée même, s'il faut tout vous avouer, des sentimens que je vous ai inspirés... Vous ne me déplaisez pas,.. pas du tout... Je vous le prouve en me rencontrant dans les bois avec vous, — par hasard, il est vrai, — chaque jour,

ou peu s'en faut, depuis quelques semaines... Seulement, si je me décide à vous épouser, j'ai un peu peur que nous ne nous jetions des assiettes à la tête avant six mois... Il est donc préférable, dans notre intérêt à tous deux, que nous en restions là. »

Mon cœur s'est serré; j'ai senti que je pâlissais affreusement, et j'ai dit, d'une voix qui devait être tremblante : « Alors, mademoiselle, tout est fini entre nous? »

Elle a paru jouir de mon trouble, puis elle a repris :

— Attendez donc!.. Je n'ai pas achevé... Il y a aussi des momens où je songe : « Voilà un homme qui m'aime, pas tout à fait comme je voudrais être aimée, assurément, mais enfin qui m'aime, moi, au lieu d'être surtout amoureux des écus de mon père... Il n'est pas mal de sa personne; il est un peu naïf, mais point sot; ses idées sont bizarres, mais honnêtes; dans ces conditions, il vaudrait peut-être mieux ne pas le faire languir plus longtemps, ce pauvre garçon, et lui dire...

Elle s'est arrêtée. Je ne respirais plus. Mes tempes battaient avec force. Il me semble, maintenant, que, si ce qu'elle m'a dit alors n'avait point été ce que je pressentais déjà, la surprise, le désespoir, la colère, m'eussent en quelque sorte foudroyé, et qu'un vaisseau, un nerf, quelque chose enfin d'essentiel à la vie, se fût soudain brisé en moi. L'angoisse de cette attente a duré quelques secondes. Je la regardais fixement, d'un regard qui devait condenser toutes les puissances de mon être. J'ai vu, pour la seconde fois, le bleu de ses yeux devenir plus sombre, s'emplir de tendresse et de pitié. Elle a repris lentement, en parlant plus bas, la phrase interrompue : « ...Il vaudrait mieux lui dire que je veux bien être sa femme... C'est ce que je fais, mon ami... » Elle m'a tendu la main, d'un geste simple et loyal. J'ai pris cette main, j'ai attiré doucement sur mon cœur celle qui me la tendait et qui n'a point résisté; mes lèvres se sont posées sur son front pâle qu'elle ne m'a pas refusé; j'ai senti tout mon être se fondre dans l'indicible suavité de ce premier baiser; j'ai fermé les yeux pour lui cacher les larmes que j'y sentais monter; mais l'émotion était si forte que ce trop-plein de mon cœur a coulé sur mes joues; j'ai pleuré, sans avoir d'autre sujet de le faire que d'éprouver un excès de bonheur allant jusqu'à la souffrance; j'ai pleuré comme un enfant, sans savoir pourquoi, sinon que ces larmes me faisaient du bien, qu'elles venaient du plus profond de mon être et que toute ma volonté eût été impuissante à comprimer la source mystérieuse d'où elles jaillissaient... Claire a essuyé mes yeux, d'un mouvement de mère, en me grondant doucement. Elle disait : « Ah! le grand fou, le grand fou!.. Que vous êtes peu sage, mon ami!.. N'avez-vous pas honte? » J'ai

repris un peu possession de moi-même ; j'étais confus ; je me suis excusé ; j'ai protesté de ma joie, de ma gratitude infinie, de ma tendresse ; je lui ai juré qu'elle n'aurait jamais à se repentir de s'être donnée à moi, que je lui ferais une belle et douce vie... J'ai voulu lui conter aussi comment je l'avais aimée dès le premier jour, de quelle soudaine et irrésistible croissance cet amour avait grandi... Mais il ne restait déjà plus rien de cette émotion qu'avait un instant exprimée son visage, de ce trouble que j'ai senti passer en elle au moment où je tenais dans mes bras son corps souple... Elle était redevenue aussi calme, aussi maîtresse d'elle-même que si rien d'extraordinaire ne se fût passé entre nous. « Allons, allons, m'a-t-elle dit, pas d'enfantillages... Vous aurez tout le temps de me raconter vos petites histoires... Il faut que je rentre bien vite pour m'habiller, car nous avons du monde, ce soir, à dîner... Dites à votre mère de venir faire la démarche officielle demain, dans l'après-midi... Maintenant que j'ai pris mon parti, je suis d'avis qu'il faut mener rondement les choses... » Elle a ajouté, avec un sourire charmant : « ... Je pense, monsieur, que vous ne m'en saurez pas mauvais gré... A demain... » Et c'est ainsi que nous nous sommes fiancés, dans le silence et dans la paix des grands bois, à l'ombre des chênes qui étendaient leurs branches au-dessus de nos têtes, en présence de la bonne nature, confidente aujourd'hui de ma béatitude, après l'avoir été naguère de ma désespérance, et qui, de même qu'elle m'avait paru jadis s'associer à ma mélancolie, semblait, en cet instant suprême, participer obscurément à l'allégresse dont débordait mon cœur. Je suis resté longtemps à la place sacrée où Claire s'est promise à moi : je veux graver si bien dans ma mémoire l'image de ce lieu, que les années soient impuissantes à l'effacer et que, plus tard, à l'heure de la mort, ce soit elle qui vienne flotter devant mes yeux et me rappeler au seuil même de l'éternité le plus beau de mes jours. Et puis, je suis rentré ; j'ai traversé la plaine en promenant des regards d'ami sur tout le cher paysage familier, sur les gens et sur les bêtes que je rencontrais, sur les choses mêmes, qui me félicitaient au passage, — car elles ont leurs sourires, comme elles ont leurs larmes ; — et je sentais une immense bonté sourdre en moi, s'épancher intarissablement sur toute la création... Dieu, que l'amour est beau, Dieu, que l'amour est grand !

XI.

29 juin.

La maison ressemble à une maison de fous. Maman pleure, rit, m'embrasse, embrasse Martha... Martha parle toute seule, em-

brasse le chien : je lui demande ma canne, elle m'apporte un plumeau... Et moi je me répète que c'en est fait maintenant, que je suis le fiancé officiellement agréé par les parens de Claire, — son fiancé et le plus heureux des hommes!..

3 juillet.

Fiancés depuis quatre jours, nous serons mariés dans quinze : Claire tient la promesse qu'elle m'a faite de « mener rondement les choses. » Je me demande quelquefois si je n'ai pas rêvé tout ce qui vient de s'accomplir, si cette félicité surhumaine, que je sens toute proche, à laquelle je touche presque, ne va pas s'évanouir soudain, comme un mirage. Et pourtant, quand je m'observe attentivement, je sens qu'une inquiétude sourde se mêle à mon ivresse. Chose étrange, l'approche du grand jour où la femme que j'aime doit être toute à moi m'émeut plus qu'elle. Cette tranquillité de Claire me confond. Si je connaissais moins ma fiancée, je ne verrais peut-être là qu'un effet de sa parfaite innocence. Mais Claire n'est pas naïve. Si elle ne manifeste aucun trouble, ce n'est donc point faute de savoir qu'il y a dans le mariage un mystère... Il me semble qu'elle serait plus touchante, si quelque chose paraissait en elle de la vague appréhension qu'une jeune fille doit éprouver devant ce redoutable inconnu. Je voudrais que son regard supportât le mien avec moins d'assurance, lorsque je sens une flamme, — dont j'ai honte, — passer malgré moi dans mes yeux; je voudrais, lorsque nous sommes seuls et que je l'attire sur mon cœur, je voudrais voir monter à sa joue la charmante rougeur d'une virginité qui s'alarme... Et, s'il faut tout dire, j'aurais aussi voulu faire durer plus longtemps la période de nos fiançailles. Il me semble que deux êtres qui s'aiment et qui vont s'unir à jamais ne doivent pas se presser d'arriver au terme de cette exquise préface du mariage. On peut bien se recueillir un peu, quand on a devant soi la vie tout entière pour s'appartenir l'un à l'autre : le bonheur certain que l'on diffère est un bonheur que l'on savourera davantage; et la privation même qu'on s'en impose ne va pas sans douceur secrète. Certes, j'aime Claire de toute mon âme; pourtant, je n'ai point de hâte, l'adoration l'emporte sur le désir, et j'aurais volontiers accepté pour mon amour, pendant quelques semaines encore, ce doux stage de la pure tendresse comme prélude aux félicités de la passion triomphante.

Mais voilà!.. Si nous attendions jusqu'à la fin de juillet, il n'y aurait plus personne à Paris ; et cette pensée que l'église pourrait bien être à moitié vide, le jour des noces de sa fille; que les comptes

rendus des journaux, — dont elle se préoccupe déjà! — n'auraient à publier qu'une pauvre petite liste de « personnalités marquantes, » quelques noms d'amis, de parens, du fretin, enfin, cette pensée-là remplit d'horreur Mme Le Couturier, née de Bellegarde. Et moi qui projetais de nous marier ici, tout simplement, dans la vieille petite église de Draveil, où le bon Dieu, s'il s'occupe de ces détails, serait aussi bien qu'ailleurs, pour voir deux de ses créatures plier le genou devant ses autels, et l'invoquer avant de faire l'œuvre sainte de vie!.. Claire a raison : je ne suis qu'un grand fou!

C'est à la Madeleine que nous nous marierons ; et s'il y avait une église plus décorative que la Madeleine, c'est celle-là que nous aurions choisie. Il y aura de la musique, beaucoup de musique ; l'organiste à la mode, — celui qui marie ces demoiselles du faubourg Saint-Germain, — des chœurs, des soli étonnans. Claire voudrait bien Talazac, qui lui a beaucoup plu dans Lakmé, mais Talazac coûte fort cher, quand il opère sur un autre théâtre que le sien, et ma belle-mère a fait la grimace : nous cherchons un sous-Talazac dans des prix plus doux. Il y aura beaucoup de fleurs : l'autel ressemblera tout à fait à un jardin d'hiver ; beaucoup de cierges aussi, et ce sera bien mieux qu'au mariage de Mlle de Bonneville, où « le luminaire » a paru pauvre. Nous aurons un tapis magnifique, très large, très rouge, jusqu'au bas des marches ; le meilleur suisse, celui qui a du ventre et qui ressemble à Louis XVIII... Nous voudrions bien avoir aussi, outre Talazac, un évêque pour nous bénir. Le curé de la paroisse, cela semblerait un peu maigre. Mais c'est le diable de trouver un évêque disponible. M. Lecouturier, qui ne dédaigne pas la plaisanterie voltairienne à ses momens perdus, prétend qu'ils sont tous à Contrexeville en ce moment. Ma mère a télégraphié à notre cousin, Mgr de Saint-Dié, sur qui comptaient beaucoup ces dames. Nous avons eu une déception : il est malade. Claire m'a boudé deux heures. Je me suis rappelé que ma tante connaissait un autre monseigneur, un monseigneur de second ordre, il est vrai, ancien missionnaire dans l'Amérique du Sud, l'évêque *in partibus* d'Araucanie. J'ai offert d'aller le trouver. On m'a comblé de bénédictions ; Claire a fait sa paix avec moi ; en gage de réconciliation, elle s'est même laissé embrasser, *in partibus* de son cou, dans un coin du billard ; et le satin parfumé de ce cou m'a paru plus doux que le duvet de nos cygnes... J'ai pris le train ; j'étais plein d'espoir et de résolution ; je me disais : « S'il le faut, je proposerai à l'évêque d'Araucanie d'adopter un petit Patagon, pour qu'il consente à nous marier... » Hélas! il était parti depuis huit jours pour la Terre de Feu! Je suis revenu tout penaud ; on m'a mal reçu ; j'ai dû suspendre mes études comparatives sur la

douceur de certains épidermes et celle du duvet de mes cygnes... Alors j'ai pris mon courage à deux mains et j'ai dit, le soir, avant de partir : « Puisque les évêques nous manquent, même ceux *in partibus*, qui ne devraient pourtant pas quitter Paris pour ces régions invraisemblables, tant qu'il y a des jeunes filles du monde à marier, eh bien, je propose quelque chose qui ne sera pas banal, qui sera crâne même, c'est de nous faire bénir par un curé de campagne, c'est de prendre l'abbé Papillon !

— Au fait, a dit Mme Le Coulturier pensive, cela ne laissera pas d'avoir assez grand air...

Ce n'est pas la façon seule dont elle orthographie son nom, c'est l'âme tout entière de ma belle-mère qui est féodale : mon projet lui sourit, parce que le bon abbé aura l'air d'être son chapelain.

La question des témoins, — question capitale, à ce qu'il paraît, — n'est pas encore résolue. J'ai les miens, deux intimes amis de mon père, le vice-amiral de Noirmont, notre cousin, et le général de La Croix de Manse, ancien gouverneur du Sénégal. Aux Ormes, on hésite encore, on cherche ; je vois que l'on voudrait des témoins qui eussent de l'allure, comme le suisse, un titre, un nom, n'importe quoi, mais quelque chose de ronflant, comme l'évêque d'Araucanie. M. Lecouturier a proposé son vieux camarade Clérambot. « Fi donc ! a dit madame, voyez-vous ce marchand de boîtes à sardines à côté de M. le comte de Noirmont et de M. le baron de La Croix de Manse !.. »

Le père de Claire a fait observer que son candidat vendait les boîtes à sardines en gros, non au détail, et qu'il en vendait des centaines de mille chaque année : il paraît que cela constitue, dans le commerce, une aristocratie. Mais Mme Lecouturier s'est montrée inflexible. Comme je les voyais en peine, j'ai parlé de M. Blum (du Guano). « C'est une plaisanterie, j'imagine ? » a dit sèchement Claire. J'ai éprouvé une petite satisfaction égoïste et maligne : il y a donc encore des cas où les millions de M. Clérambot et ceux de M. Blum, les boîtes à sardines et le guano, passent après les huit ou dix mille livres de rente de deux vieux soldats couverts de blessures et de gloire !.. Merci, mon Dieu, et faites que cela dure !..

L'abbé, qui assistait à cette seconde délibération, a mis alors en avant le nom d'un comte de Cimeuil, qui vient de temps en temps aux Ormes. Maman m'a donné de singuliers détails sur ce personnage. C'est un vrai comte, fort ancien, dont le père a été soupçonné autrefois d'avoir empoisonné sa première femme, qui était noble et pauvre, afin d'épouser la seconde, qui était fille d'un entrepreneur de bâtisses et millionnaire. Lui-même a débuté dans la vie en se faisant refuser

sept fois au baccalauréat; après quoi il est entré au service, et s'est élevé jusqu'au grade de maréchal des logis, sans protection. Son temps fini, il a mangé en une dizaine d'années ce qui restait de son grand-père maternel, l'entrepreneur de bâtisses. Depuis, il vit d'une façon problématique, de dix louis qu'on lui prête par-ci par-là, et qu'il rend, quand il en a emprunté vingt autres. On dit aussi qu'il honore volontiers de son intimité les familles de la bourgeoisie riche, pour peu que de menus cadeaux lui soient offerts après chaque bal où il a daigné paraître. Superbe prestance d'ailleurs, l'œil à fleur de tête, le nez bourbonien, ce qui l'aide à accréditer un bruit dont il est très fier, à savoir que son arrière-grand'mère a été distinguée par Louis XV; ligne politique parfaitement nette, légitimiste intransigeant : tel est le comte de Cimeuil, et c'est pourquoi une place d'honneur lui est réservée dans les dîners du Faubourg, ces dîners où un écrivain qui n'a que du talent, un artiste simplement illustre, sont relégués au bas bout de la table. J'ai quelques raisons de croire que M. de Cimeuil rehaussera de sa présence l'éclat de notre mariage.

Mais ce qui sera plus beau que tout, c'est la robe de Claire. Nous avons tenu conseil sur le choix du couturier et décidé de prendre M. Léonard, qui met fièrement sur ses cartes : « Élève de Worth, » un débutant, mais un ambitieux, un oseur, qui nous composera une robe comme on n'en a jamais vu, comme on n'en verra jamais, une robe qui fera mourir de jalousie nos meilleures amies, une robe... Ah! qu'il a d'élégance et de grâce, qu'il est souple et charmant, le corps qui sera dans cette robe!

XII.

7 juillet.

Nous sommes à Paris depuis quatre jours. Maman a loué un appartement meublé rue Saint-Honoré; Mme Lecouturier est rentrée dans son hôtel. Je ne sais plus comment je vis; je m'agite, je me démène, je cours, je vais de l'église à la mairie, je ne mange pas, je dors mal, je suis harassé;.. et, par surcroît, je ne vois plus ma fiancée... Quand j'arrive rue Tronchet, elle est invariablement en conférence avec une couturière, une modiste, une lingère, un fourreur, une corsetière, un bijoutier, une brodeuse, un coiffeur, ou quelque chose d'approchant : j'entre, elle s'interrompt à peine pour me dire un petit bonjour et me donne une course à l'autre bout de Paris. Nos bans sont publiés; je reçois des lettres étranges; un inven-

teur de ballon dirigeable me demande vingt francs pour continuer ses expériences; un « ancien camarade » dont je n'ai nul souvenir m'en demande seulement dix pour se faire arracher une dent; je rencontre dans la rue des gens que je connais à peine et qui me donnent des poignées de main terribles, d'un air pénétré; d'autres se penchent à mon oreille et me disent : « Eh bien! il paraît qu'il y a le sac? » Il m'arrive des prospectus extraordinaires, qui me révèlent l'existence de singulières industries gravitant autour du mariage : le directeur d'une agence appelée « le Contentieux universel, » qui se fait gloire de ne travailler que « dans l'intérêt des familles, » m'offre de procéder discrètement à une petite enquête sur l'état de la fortune de mon beau-père; on me propose une location d'habit noir, avec gilet, pantalon et claque, à cinq francs la journée; des restaurans de la banlieue mettent à ma disposition « une salle pour réunions de société, repas de corps de cent couverts, » avec « bosquets et escarpolettes... » C'est une obsession. Quand cela finira-t-il, mon Dieu!

Et le contrat!.. Il est prêt, notre contrat; c'est l'œuvre de Mme Lecouturier, encore plus que de son notaire... Hélas! pourquoi faut-il que je sois obligé d'ajouter que Claire aussi s'en est mêlée, et qu'elle a montré, pour cette vilaine cuisine, d'épouvantables aptitudes! Nous nous marions sous le régime de la « communauté réduite aux acquêts. » A moi de faire « des acquêts! » Quelle belle chose que cette prime offerte à l'avarice du mari!.. Je ne crois pas que Claire apporte en ménage une boîte d'allumettes qui ne soit désignée dans l'acte : ma belle-mère, qui est une femme pleine de prévoyance, tient fort à ne pas être frustrée d'une épingle dans ses « reprises, » au cas où sa fille mourrait avant moi, sans enfant. Si tous les apports de Claire sont pompeusement énumérés, avec une légère tendance au grossissement dans les évaluations, les miens, les pauvres miens, sont tout juste indiqués, avec l'estimation la plus basse possible. Je ne suis pas assez sot pour ne pas voir tout cela, et j'en éprouve un certain dégoût. Maman a failli éclater, hier encore. Je l'ai calmée, en lui disant qu'il ne faut pas faire attention à ces choses, que c'est tant pis pour Mme Lecouturier si elle a des instincts d'usurier; que cela ne m'empêche pas d'aimer sa fille; que nous referons à nous deux l'âme de Claire...

— Oui, oui, tu as raison, a dit ma mère; ce n'est pas sa faute si cette vilaine éducation a un peu déteint sur elle; sois tranquille, je t'aiderai à faire passer cela!

Et, pour me venger, — en grande dame qu'elle est, — des procédés mesquins dont on use envers moi, cette chère maman est allée acheter un magnifique bracelet dont Claire avait envie.

— Tiens, m'a-t-elle dit en riant, offre cela à ton petit notaire en sus de sa corbeille... et dis lui de ne pas être inquiète, que je renonce à mes reprises sur ce bracelet, que tu le lui donnes en toute propriété!..

8 juillet.

C'est pour le dix-huit. Plus que dix jours de ce supplice! Les abords du mariage, que je me figurais naguère encore si charmans, sont aussi laids, en vérité, que ceux d'une grande ville.

Je ne devrais pourtant pas trop me plaindre aujourd'hui : j'ai passé trois heures entières avec Claire, trois heures sans être dérangé par aucun fournisseur... C'est surprenant!..

Après déjeuner, M. et Mme Lecouturier, — qui avaient échangé, comme d'habitude, bon nombre de propos aigres-doux, nous ont laissés seuls. Nous avons fini de plier les lettres de faire-part et de mettre les dernières adresses : travail de confiance, paraît-il, dont Claire a bien voulu me charger et auquel j'ai déjà consacré toute la soirée d'hier. Nous avons rangé les lettres par paquets de cinquante, pas une de plus, pas une de moins, car il faut de la méthode en tout, comme dit volontiers mon beau-père. Il y a trente de ces paquets, plus une fraction. « Pourquoi ne pas inviter le Bottin tout entier! » me disais-je avec découragement, en songeant à la prodigieuse quantité d'indifférens et d'inconnus que ces dames ont jugé à propos de convoquer, comme font les auteurs dramatiques pour une première. Claire a regardé notre œuvre, non sans satisfaction, et dit d'un air rêveur : « J'en oublie;.. mais nous avons encore du temps... Il me reviendra des noms cette nuit... Maintenant, nous allons coller les timbres... » Je me suis mis à coller avec fureur; elle collait aussi, de l'autre côté de la table, sans parler, puis refaisait les paquets. La jolie chose que d'être fiancés! Au quatrième cent : « Claire, me suis-je écrié, je n'en puis plus! Dites-moi d'aller porter un faire-part dans la fosse aux ours du Jardin des Plantes, si vous voulez : j'irai, mais ne me faites plus coller! » Elle s'est mise à rire, du bon rire jeune et franc qu'elle a quelquefois, et m'a répondu gentiment : « Allons, soit!.. Vous avez gagné votre vie, aujourd'hui... Prenez vos honoraires!.. » Elle a porté sa main à mes lèvres d'un mouvement gracieux : j'ai baisé cette petite main longtemps, longtemps, et aussi ce poignet blanc, délicat, où le réseau des veines transparaît sous la finesse de la peau. Elle cherchait à se dégager doucement, elle retirait son bras, en disant d'une voix qui riait toujours, mais qui tremblait un peu : « Laissez-moi donc, Raimond; si vous

continuez, je vais vous faire gronder par maman... » O ma belle tendresse des premiers jours, si pure, si chaste, que vous êtes loin! Quelque secret instinct lui a-t-il révélé ce qui se passait en moi? Je ne sais... Pour la première fois, elle n'a pu supporter le regard dont je l'enveloppais; ses yeux se sont baissés; elle a détourné la tête et rougi. Nous sommes restés silencieux et gênés l'un près de l'autre. Je ne savais que dire; j'étais confus comme si j'avais commis une sorte de profanation... Ah! ce n'est pas ainsi que j'avais rêvé de l'aimer... Ce petit malaise n'a duré qu'un instant, d'ailleurs. Je craignais d'avoir offensé Claire. Me trompé-je? Il me semble qu'elle s'est au contraire montrée plus affectueuse, plus tendre, que je ne l'avais vue depuis notre départ de la campagne. Elle m'a remercié pour le bracelet, pour les bouquets que je lui envoie chaque matin et qu'elle trouve trop beaux. « Si vous aviez voulu, m'a-t-elle dit, maman vous aurait donné une adresse où cela ne vous aurait pas coûté plus cher qu'au marché aux fleurs... Vous en auriez commandé seulement un gros chez Lion pour la signature du contrat... Il ne faut pas faire de folies...» J'ai répliqué que mes bouquets étaient pour elle, non pour cette cohue que nous allons avoir après-demain, et que c'est justement parce qu'ils sont pour elle que je les veux superbes. Et j'ai dit aussi qu'il y en avait d'autres, plus beaux à mon gré, que je faisais chaque jour à son intention, et que je lui dédiais sans qu'elle le sût, des bouquets mystiques composés de toutes les fleurs de mon âme... J'ai été absurde, enfin, mais du moins, aujourd'hui, elle s'est dispensée de me le dire, et j'ai pu divaguer à mon aise. Elle m'écoutait d'un air sérieux, comme un enfant qui s'applique à comprendre et n'y parvient qu'à moitié...

Ensuite, elle m'a mené dans sa chambre, que je n'avais pas vue encore. J'étais dans mes jours de grande folie : j'ai eu envie de me mettre à genoux, en entrant. Sans doute mon visage a laissé paraître quelque chose du trouble qui s'était soudain emparé de moi, car elle m'a demandé ce que j'avais. « Ne sentez-vous pas, ai-je dit, qu'en cette minute je vous aime immensément?» D'une voix très douce elle a répondu : « Oui, je le sens ; vous êtes un bon garçon, décidément... » Puis elle a repris, gaîment : « N'est-ce pas que c'est gentil chez moi? » Il règne dans cette chambre un ordre parfait; le goût de la symétrie et de l'uniformité s'y révèle un peu trop, à mon gré; toute chose est à sa place : pas un ruban, pas un chiffon, pas un peloton de laine ne traîne ici où là; le parquet est poli à force d'être ciré; les murs sont nus; l'ensemble m'a paru net et froid. J'ai exprimé ma surprise de ne voir aucun de ces mille petits riens dont aiment à s'entourer les jeunes filles, de ces colifichets minuscules dont

elles chargent leurs tables, qu'elles piquent, accrochent, pendent, aux fenêtres, aux portes, aux cloisons, partout... A quoi Claire a répondu qu'elle avait horreur du « fouillis. » Je n'ai pas osé lui dire que le « fouillis » a quelquefois du bon, quand il est harmonieusement composé, et que, lorsqu'on y a mis un peu de soi-même, comme chez maman, il donne aux lieux que l'on habite je ne sais quoi de plus intime, une sorte de physionomie éparse, qui n'est point sans charme. Au moment où je faisais à part moi la remarque qu'il n'y avait pas une seule clé sur les meubles, — ces meubles luisans, qui semblent tout neufs, et sur lesquels rien n'est posé, — Claire a tiré de sa poche un trousseau et ouvert le secrétaire : « C'est là, m'a-t-elle dit, que je mets mes petites valeurs; je dois avoir quelques coupons à détacher... Vous irez me les toucher demain matin chez Rothschild avant de venir... » J'ai vu des papiers bleus, roses, jaunes, et à côté un paquet de cahiers, ses cahiers de jeune fille. Elle m'a offert de les regarder, pendant qu'elle détacherait ses coupons : « Vous verrez, a-t-elle ajouté en riant, qu'on n'a rien épargné pour vous faire une femme pieuse et instruite! » J'ai pris le paquet : j'ai trouvé de grands tableaux de chronologie synoptique, avec le nom du souverain qui régnait en Chine, dans le temps où Pharamond était « roi de France; » des listes de mots à orthographe difficile, comme « ornithorynque » et « hamadryade; » une carte de la Palestine, aux trois couleurs, avec l'itinéraire de saint Joseph lors de la fuite en Égypte; enfin, des rédactions « d'instruction religieuse. » J'ai eu la curiosité de lire l'une de ces rédactions, évidemment faite d'après les notes prises au cathéchisme. Le prêtre devait avoir comparé, ce jour-là, les péchés à autant de « Goliaths » qui nous assaillent et contre lesquels nous ne pouvons lutter avec succès sans le secours de « David, » c'est-à-dire la foi chrétienne. Au bas du résumé, j'ai vu, moulé en ronde, ce seul mot : *Résolution*. Et au-dessous, d'une grosse écriture de bébé, encore indécise : « A partir d'aujourd'hui, je prends la résolution de combattre énergiquement mes Goliaths. » Je me suis mis à rire, je lui ai montré le passage et j'ai dit : « Ma chère Claire, êtes-vous bien sûre d'avoir, depuis ce temps-là, suffisamment combattu vos Goliaths?.. »

9 juillet.

Bouquet des « Dames de la Halle, » bouquet des balayeurs du quartier, bouquet du commissionnaire : il pleut des bouquets chez Claire!.. Allez, braves gens, apportez vos fleurs, apportez-en plus encore, il n'y en aura jamais assez!.. Mme Le Coulturier s'indigne

de ces hommages roturiers et parle de vous faire mettre à la porte ; moi, je vous donne vingt francs en échange de vos roses blanches, et je voudrais être plus riche afin de vous donner davantage : je vous remercie du cadeau que vous faites à ma bien-aimée, je serre vos mains, car je n'ai point de fierté mauvaise, car il n'y a place en moi pour rien qui ne soit bonté, charité et amour...

XIII.

10 juillet.

Signature du contrat. Quatre cents personnes invitées à venir examiner le trousseau, la corbeille et les différens cadeaux qui nous sont offerts à l'occasion de notre mariage... Petite difficulté, le matin, avec Claire, au sujet de la belle pipe que Cavaroc m'a envoyée et de la blague à tabac brodée par Martha. Claire ne voulait pas, et moi je voulais qu'on exposât ces objets, puisque exposition il y a.

— Mais, enfin, c'est ridicule, disait-elle, une pipe et une blague à tabac !

— Pas plus ridicule, ai-je répondu, que la cuillère à poisson de Mme X... ou que le seau à glace de M. Z...

— Cette cuillère et ce seau sont en argent !..

— Cette pipe est en écume et cette blague est en soie... Rien de plus distingué pour une pipe et pour une blague... Je ne ferai pas à des gens que j'aime l'affront de paraître honteux de leur cadeau...

Claire s'est mise en colère ; j'ai tenu bon : elle a cédé. Et voilà pourquoi ma pipe et ma blague ont figuré sur la grande table destinée à l'exhibition, dans un coin, il est vrai, à côté de certaine pince à asperges en ruolz, offerte par une cousine pauvre : don mesquin, estimé dix-huit francs par Mme Le Coulturier, et qui a fait passer sur sa lèvre aristocratique un sourire de pitié !..

A trois heures, on a commencé d'arriver. A quatre, les salons étaient pleins : Dieu merci, il y a encore du monde à Paris ! J'ai été présenté une centaine de fois, dans les mêmes termes, à des inconnus qui m'ont dit et auxquels j'ai répondu la même chose. Sentant que je devenais tout à fait imbécile, je me suis échappé du grand salon, j'ai rôdé à droite et à gauche. Les femmes, en toilettes claires, couvertes de fleurs, de fruits, de plumes, avaient toutes un petit air de fièvre, je ne sais quoi d'inquiet dans l'attitude, d'avidement curieux, — avec une pointe de malveillance, — dans le regard. Autour de la table des cadeaux, il y en avait un

triple ou quadruple rang : les premières penchées en avant, afin de lire le nom des donateurs écrit sur de petites pancartes munies d'une épingle, que l'on fiche à côté de chaque objet; les autres se dressant sur la pointe des pieds, bousculant et poussant leurs voisines avec le même sans-gêne que devant le comptoir d'un magasin de nouveautés. De cette masse onduleuse et chatoyante sortait un bruissement doux d'étoffes froissées, un murmure de conversations à voix basse, où je percevais vaguement, revenant à chaque phrase, les mots : « dot, trousseau, corbeille. » Puis c'étaient des exclamations mignardes qui s'entre-croisaient : « Charmant!.. Ravissant!.. Délicieux!.. Idéal!.. » On se récriait devant une petite voiture haute de quatre pouces, minuscule image du coupé que M. Blum offre à Claire; on se pâmait devant un service d'argenterie... De l'autre côté de la table, un clerc de notaire se tenait debout, correctement rasé, grave, un peu funèbre même; j'ai appris que ce jeune homme n'était pas là seulement pour présenter le contrat à la signature des invités de marque, mais aussi pour jeter de temps en temps un coup d'œil sur les cadeaux : on ne sait jamais ce qui peut arriver... La porte de la chambre de Claire était ouverte : j'ai vu ce doux sanctuaire, — où je n'ai pu pénétrer l'autre jour sans une sorte de religieuse émotion, — je l'ai vu envahi par une foule jacassante de jeunes filles et de mamans, venues là pour expertiser le trousseau, pour compter les douzaines de serviettes, pour toucher les draps, pour palper les taies d'oreillers enrubannées de rose... J'enrageais... Quelqu'un m'a dit tout bas à l'oreille : « Demande-leur donc si elles ne voudraient pas, par hasard, examiner aussi tes caleçons? » Je n'ai pas eu besoin de me retourner, de voir une longue barbe rousse taillée en pointes, deux yeux noirs et brillans, un grand front dénudé d'homme de génie ou de fou, pour reconnaître la voix mordante de Cavaroc. « Eh bien! mon fils, est-ce que tu déchantes déjà? » m'a-t-il demandé, tandis que son regard aigu fouillait dans mes yeux. Je n'ai pas répondu. « Viens, que je te présente, » ai-je dit seulement. Je l'ai emmené. En passant près du buffet, j'ai aperçu le comte de Cimeuil, qui m'a serré la main avec beaucoup de noblesse : ce gentilhomme si décoratif avait le nez un peu rouge, et je ne jurerais pas que son haleine fût absolument pure de tout relent d'alcool. J'ai présenté Cavaroc à Claire : j'ai cru remarquer qu'ils s'observaient l'un l'autre, tout en échangeant quelques mots insignifians, avec plus de curiosité que de sympathie. De nouveau-venus sont arrivés : j'ai été bloqué dans un coin, noyé derechef, par des gens dont je savais à peine le nom, sous un flot de congratulations d'une si exaspérante banalité, que j'aurais volontiers battu ceux qui me les adressaient. Pendant ce

temps-là, Cavaroc s'esquivait. J'ai essayé de le rejoindre, je voulais lui demander quelle impression Claire avait faite sur lui : peine perdue, il était parti. Pendant que je le cherchais, j'ai saisi au vol, çà et là, quelques fragmens de conversations. On disait du mal de Mme Lecouturier et de son mari, de Claire, de sa toilette, du trousseau, des cadeaux, du buffet, de moi... J'ai appris ainsi que les fleurs avaient paru fanées, les sandwichs rances, que ma fiancée avait un bouton sur le nez, et que, sûrement, je perdrais mes cheveux de bonne heure. Quelques mères de famille, que j'avais remarquées parmi les plus empressées autour des piles de linge, s'élevaient contre l'indécence de cette exhibition. Une dame, derrière la portière de l'antichambre, disait : « Cette petite Claire est une pécore... Quand on me persuadera qu'elle a sept cent mille francs de dot !.. » J'ai aperçu, dans un couloir, des valets de chambre, le coude en l'air, buvant du champagne à même la bouteille... Ah! la jolie chose que le monde, et le touchant, le respectable usage que celui des « signatures de contrat !.. »

XIV.

17 juillet.

Aujourd'hui, à deux heures, dans une grande salle munie de banquettes rouges, ornée du buste en plâtre de la République, et sentant le tabac, un négociant en cuirs, maire de notre arrondissement, est apparu ceint d'une écharpe tricolore, et, de par la vertu qui réside en cette écharpe, ce monsieur, au lieu de faire des souliers, comme d'habitude, à pareille heure, a fait de Mlle Claire Lecouturier et de M. Raimond Blachère une paire d'époux. La loi, — dont la représentation même devrait toujours être auguste,— s'est incarnée en ce petit homme sautillant et guilleret, comme Dieu descend dans l'hostie au moment de l'élévation. Je ne suis pas un bien grand croyant, et ce qui reste en moi de la foi de mes premières années, n'est guère, au fond, que le regret de l'avoir perdue avec l'amertume de sentir que rien jamais ne me la rendra : je serai plus touché, pourtant, il me semble, du mystère qui s'accomplira demain sur l'autel que je ne l'ai été de la transsubstantiation de ce marchand de chaussures. Il a expédié, avec la hâte qu'on met à se débarrasser d'une corvée, les paroles qui lient à jamais deux créatures humaines; il n'a pas même pu garder jusqu'au bout l'air de gravité convenue qui fait, comme l'écharpe, partie de sa tenue les jours où il officie! Ensuite, ce personnage dépourvu de prestige a bredouillé je ne sais quoi : j'ai cru comprendre qu'il qualifiait nos té-

moins de « faisceau de notabilités. » On nous a fait mettre notre signature sur un registre. Tout est en règle... Nous sommes mariés... En sortant, Claire m'a dit : « Je ne sais pas ce que toutes les femmes ont contre le mariage à la mairie... C'est très bien, ces mariages civils... » Mme Lecouturier s'est approchée de sa fille et l'a saluée de ces mots : « Bonjour, madame la baronne ! »

J'ai passé le reste de l'après-midi rue Tronchet. Nous avons fait mille charmans projets d'installation. Claire a un idéal d'appartement tout en salons, qui me surprend et me déconcerte un peu. Mais nous n'avons le temps de nous occuper de rien avant l'automne, et d'ici là... D'ici là, nous allons commencer par faire un petit voyage. J'aurais préféré qu'elle eût consenti à passer quelques semaines à Château-Frayé, où maman serait venue nous retrouver dans une dizaine de jours... Un médecin de nos amis m'a donné discrètement à entendre que l'agitation du voyage ne vaut rien pour les jeunes femmes... Et j'avais une idée, une idée chère, qui était de l'emporter là, dans ma vieille maison, que sa grâce et son sourire eussent rajeunie, de l'aimer loin du bruit et de la foule, à l'ombre de mes arbres, dans le mystère de mon parc, frais et doux nid de verdure qui abritait, il y a vingt-sept ans, les amours de ceux dont je suis né. Il faut renoncer à ce rêve : Claire me donne le choix entre Trouville et Biarritz. Nous partirons donc demain soir, nous irons à l'hôtel... Ah ! la chambre toute blanche, la chambre pleine de fleurs que je lui eusse offerte dans ma maison, et le silence du parc, pendant cette première nuit, et les chansons d'oiseaux, le matin, par la fenêtre entr'ouverte !.. Comme elle me gâte ma fête, la méchante, sans le savoir !..

Claire ayant déclaré qu'elle voulait se coucher tôt pour avoir le teint reposé, demain, à l'église, j'ai dîné à six heures, chez mes beaux-parens. A sept heures, M. Léonard est arrivé, pour procéder à un suprême essayage. J'ai cédé la place à cet homme important. Aussi bien, j'étais gêné, je me sentais vaguement ridicule dans ce rôle de demi-mari. L'idée m'est venue d'aller finir ma soirée à Château-Frayé. A huit heures et demie, je suis entré par la petite porte de la grille : je me suis rappelé que là, pour la première fois, mes yeux ont rencontré les yeux de la créature chère et sacrée qui sera ma compagne de vie et la mère de mes enfans. Le grand sapin était déjà tout noir dans le bas, mais sa flèche grêle se détachait nettement sur le ciel empourpré. Le coup de tonnerre qui a frappé son faîte a tué plus qu'à moitié le vieil arbre : sois bénie, flamme divine qui m'as touché et qui m'as seulement vivifié !.. J'ai fait le tour de la maison. Je me suis assis sur le banc de gazon, au pied du Sylvain, à l'endroit où j'ai senti la main, la chère petite main qui fermera

mes yeux, se poser, un soir, toute tremblante sur mon bras, et je lui ai redit, à l'absente adorée, que je l'aimais d'un amour immortel. La lune, cachée derrière un nuage, a tout à coup rempli l'espace d'une lumière blafarde, et la prairie, où rampaient de légères vapeurs, m'a paru semblable à un lac que la futaie noirâtre entourait comme d'une falaise. Les grenouilles de la pièce d'eau se sont mises à coasser bruyamment; le coassement affaibli de celles du saut-de-loup leur répondait au loin. Je sentais une douceur indicible à remplir mes yeux de ces images familières, mes oreilles des bruits amis qui s'élèvent çà et là dans la paix nocturne des champs... Je suis entré dans la maison; j'ai monté à ma chambre. En y entrant, mes regards se sont arrêtés sur une gravure de Dürer que Cavaroc m'a donnée autrefois, la *Melancholia*. Que le temps me semble donc loin, où je passais des heures à contempler cette sombre allégorie, à méditer et à creuser la pensée de désespérance dont elle procède, à me répéter que le vieux maître avait raison, qu'une amère tristesse est au fond de tout, que tout l'effort humain aboutit à l'universel désenchantement! J'étais sincère en croyant à tout cela, comme je le suis aujourd'hui en n'y croyant plus. Oui, je le vois maintenant, mon cher abbé avait raison: la vie est bonne, et si j'ai osé nier qu'elle le fût, c'est que je n'avais pas encore goûté à ce qu'il y a de meilleur et de vraiment divin en elle.

Ce dont je rendrai grâces éternellement à l'amour n'est pas seulement de m'avoir révélé le mensonge de l'énervante doctrine à laquelle j'avais été séduit; c'est aussi, c'est surtout, de m'avoir élevé, du jour où il est entré dans mon cœur, bien au-dessus de ce qui fut le niveau moyen de moi-même. Je me sens meilleur et plus grand. Je voudrais faire des choses si belles qu'on les jugerait folles, me dévouer à la défense de quelque noble cause et y verser tout mon sang; je comprends les martyrs; j'ose à peine m'avouer que je les envie presque, tant est puissant l'instinct d'héroïsme qui s'est emparé de moi depuis que j'aime. Jamais la vie ne m'a paru si belle, et jamais, pourtant, je n'ai moins redouté la mort, cette mort dont la menace importune obsédait jadis ma pensée...

Cependant que je songeais à ces choses, des moucherons, entrés par la fenêtre ouverte, dansaient autour de ma bougie une valse éperdue. Je voyais leur essaim léger tourbillonner comme un de ces petits remous que le vent forme, parfois, dans la poussière. Ces éphémères créatures, dociles sans le savoir à la grande loi d'amour que je subis comme elles, se cherchaient, se poursuivaient d'un désir effréné, plus fort que la crainte; puis, ayant accompli leur fonction qui est celle de tout être, à savoir de transmettre la vie qu'on a reçue et de mourir après, brûlées par la flamme, elles

tombaient pantelantes sur la table. J'ai senti d'abord une pitié m'envahir au spectacle de ces frêles agonies ; puis, faisant un retour sur moi-même, j'ai pensé qu'il n'y avait pas lieu de plaindre ces bestioles, puisque, avant d'être anéanties, elles avaient aimé.

Dix heures sonnaient. Avant de partir, j'ai cherché la lettre où mon père m'a laissé ses instructions dernières. « Sois, écrivait mon père huit jours avant sa mort, sois ce que les Latins appelaient *vir unius mulieris*. Aime une femme, une seule ; fais de cette femme-là ta compagne et la mère de mes petits-enfans, que je ne verrai pas. Aime-la de toutes les forces de ton être et respecte-la autant que tu l'aimeras. C'est là qu'est la vérité, là qu'est le bonheur : hors de là, il n'y a rien... » J'ai relu ce passage. Mon père, si quelque chose de ce qui fut vous subsiste, non point perdu comme un atome inerte au sein de l'énorme univers, mais animé encore d'une vie propre, gardant le souvenir de ce que vous avez senti, de ce que vous avez pensé, de ce que vous avez aimé durant votre passage sur cette terre, regardez dans mon cœur : n'est-ce pas de la façon prescrite par vous que j'aime celle qui dans quelques heures sera l'épouse de votre fils?..

Je suis revenu à Paris par le dernier train. J'ai dit à ma mère, en rentrant, le pèlerinage que je venais de faire... Je m'étais mis à genoux auprès de son fauteuil pour lui conter cela, comme je fais quand nous sommes seuls, parce que je sais qu'elle aime à me voir ainsi devant elle, en souvenir du temps où j'étais petit et où nous étions trois. Elle a posé ses mains, — ses pauvres mains toutes blanches et toutes maigres, — sur mon front, d'un geste de bénédiction, sans prononcer un seul mot : mais elle avait les yeux levés au ciel, et ses lèvres remuaient un peu, comme si elle eût adressé, là-haut, des paroles que je n'entendais point.

Et maintenant me voici seul dans ma chambre, écrivant les dernières lignes de ce journal, qui a été pendant dix semaines le confident de mes plus secrètes pensées, et que je ne continuerai plus, puisque j'aurai désormais auprès de moi une âme pour y verser la mienne... Il est très tard ; le roulement des voitures s'éteint peu à peu ; la rue est déserte, et le silence qui s'épaissit autour de moi m'invite au repos... Mais je n'ai pas sommeil : je songe, je songe obstinément à la bien-aimée qui dort, là-bas, sous ses grands rideaux blancs !..

GEORGE DURUY.

(*La deuxième partie au prochain n°.*)

AFFAIRES DE ROME

Il y a aujourd'hui neuf ans, j'assistais dans la chapelle Sixtine à l'exaltation de Léon XIII. On avait longtemps balancé entre deux projets : un couronnement dans Saint-Pierre, avec toute la solennité et l'apparat des anciens jours, ou une modeste cérémonie dans l'étroite chapelle du Vatican. Au dernier moment, on s'était résigné à la seconde solution, comme à la plus convenable au malheur des temps. Et tout semblait donner raison aux conseillers timides. Quelques jours auparavant, l'Italie venait d'ensevelir au Panthéon le roi qui l'avait faite. C'était la prise de possession suprême de la capitale; la douleur nationale respirait l'orgueil du triomphe. Rome était tout attentive au bruit de ces magnifiques obsèques; on pouvait la croire indifférente à la fête domestique du Vatican, à l'avènement de ce vieillard d'une réputation discrète, que rien encore n'avait ébruitée. D'autres vieillards l'apportèrent sur la *sedia gestatoria*; ils se serraient autour de lui dans l'enceinte exiguë de la Sixtine. C'était une pompe sourde et morne. Quelques fidèles, quelques curieux, des *reporters* anglais et américains qui dessinaient sur leurs calepins. Du haut de la voûte, d'autres spectateurs regardaient, sévères et presque irrités, ceux-là : Michel-Ange leur a donné toute la tristesse de sa pensée. Les Sybilles, les Prophètes semblaient jeter des prédictions mélancoliques au cortège qui troublait leur repos; ombres pâlies que chaque jour décolore, leur témoignage avertissait ces ombres vivantes que le temps n'épargne aucune grandeur. Les cloches ne sonnaient pas; c'était mieux; si

elles avaient parlé, on eût attendu d'elles un bruit de glas. Beaucoup d'entre nous se demandaient s'il n'assistaient pas à une fin plutôt qu'à un commencement; plus d'un infidèle était venu là en se disant : « Ne manquons pas d'aller voir, c'est peut-être le dernier. »

Je reviens à Rome, après ces neuf années; et ce que j'aperçois tout d'abord sur l'horizon de la ville éternelle, c'est la figure démesurément grandie de ce vieux prêtre. Dans toutes les paroles qui tombent des bouches les plus graves, il n'est question que du pape, de son pouvoir, de sa signification européenne. Il suffit d'ouvrir un journal ou de traverser un salon politique, pour comprendre que le Vatican est à cette heure l'un des principaux centres diplomatiques de l'Europe, celui auquel viennent aboutir le plus d'affaires et des plus considérables. Un envoyé du pape arrive de Berlin, du lieu où la destinée a aujourd'hui ses grand ateliers; il en arrive comblé d'honneurs, fort de toutes les caresses que les forts lui ont prodiguées; tous les yeux sont fixés sur cet ambassadeur d'un trône anéanti. L'Italie subit en ce moment une crise gouvernementale des plus laborieuses; à peine si cette crise détourne l'attention des observateurs étrangers, celle même des hommes d'état du royaume; elle préoccupe surtout les esprits par ses rapports étroits avec la partie engagée d'une rive du Tibre à l'autre.

Duel silencieux, patient, duel ecclésiastique et italien. Aucun éclat brutal ne le trahit à une vue superficielle; mais pour peu qu'on en connaisse les péripéties, on le retrouve au fond de toutes les questions. Alors le regard qu'on promène sur Rome, des hauteurs du Pincio, s'attache invinciblement à ces deux palais, Quirinal et Vatican, affrontés sur leurs collines respectives. Charmes et souvenirs de la noble ville, tout s'efface devant l'intérêt du drame invisible. On croit entendre la sape souterraine, cheminant de l'une à l'autre de ces deux lourdes citadelles, les contre-mines et les retours offensifs de l'assiégé, acculé là-bas entre le fleuve et la montagne, à l'ombre de Saint-Pierre. On croit voir les deux adversaires échanger leur défi muet, durant leurs promenades solitaires sur ces terrasses d'où ils peuvent s'entre-regarder, de la loge du Belvédère aux jardins du Quirinal. Les pierres de ces palais ont une singulière éloquence, car elles personnifient deux forces, deux mondes opposés. L'une de ces forces est toute morale, faite du je ne sais quoi qui vaut le canon; c'est par cela surtout que le drame nous passionne, en dehors même de toute attache de foi. Nous autres gens de France, du moins, nous n'assistons jamais sans passion à la lutte d'une idée pure contre les faits matériels; alors même que le principe ne nous agrée pas, qu'il s'agisse de l'erreur d'un savant ou du rêve fou d'un

révolutionnaire, nous reconnaissons dans cette façon de combattre quelque chose de fraternel.

C'est une raison de plus d'en parler à des lecteurs français. On ne saurait entretenir trop souvent notre pays de ces affaires catholiques, ce qui veut dire universelles. Indifférente ou mal renseignée, l'opinion vulgaire n'y voit que des querelles de sacristie. C'est un grand tort. Ces affaires touchent à nos intérêts les plus immédiats, et, par-delà les intérêts nationaux, à l'avenir du monde civilisé. D'ailleurs, tout ce qu'on voit, tout ce qu'on entend aujourd'hui à Rome ramène la pensée à ces problèmes : les conditions présentes de la papauté, les lendemains probables de l'institution. Entre tant de pages d'histoire qui se lèvent vivantes du sol romain, l'esprit revient sans cesse à cette page mystérieuse, il s'emplit des réflexions qu'elle suscite. Je me hasarde à proposer quelques-unes de ces réflexions. Je n'ignore pas ce que le sujet comporte de délicat. Il commande le respect dans la façon de dire, la prudence dans la façon de juger des personnes et des traditions très augustes. J'espère ne m'écarter ni de l'un ni de l'autre. Mais je n'eusse pas abordé cette étude, si je n'étais certain d'y apporter une indépendance absolue, une pensée dérobée à toute discipline de paroisse ou de parti.

I.

Nos compatriotes ont quelque peine à se bien représenter les conditions du conflit entre la papauté et l'Italie. Ceux du camp religieux sont sujets à tomber dans une erreur historique, ceux du camp irréligieux dans une erreur d'optique.

Pour les premiers, la dépossession du saint-siège, consommée en 1870, est une abomination unique, un de ces cataclysmes qui interrompent la suite de l'histoire et marquent l'avènement de l'esprit de ténèbres. L'Italien le plus dévoué à la cause pontificale ne saurait ressentir d'aussi grands mouvemens de surprise et d'indignation. Il est mieux préparé à comprendre que la chute du pouvoir temporel fut le dernier épisode, le plus considérable si l'on veut, de l'évolution qui a noyé les petits états féodaux dans les grandes agglomérations nationales. Comme l'a dit M. A. Leroy-Beaulieu, « l'effondrement de la petite monarchie papale, que Pie IX et l'épiscopat dénonçaient aux politiques, aussi bien qu'aux croyans, comme un fait inouï et sans précédens, n'était qu'un cas particulier d'une loi générale, inflexiblement appliquée à toute l'Europe, à Cologne et à

Liège, comme à Avignon et à Rome. La sécularisation des états de l'église a naturellement suivi la sécularisation des évêchés ou des abbayes, partout achevée dès les premières années du siècle. » Cette façon de voir, difficile à faire accepter chez nous aux consciences catholiques, s'accorde dans la péninsule avec une conception du principat romain très ancienne, plus familiale peut-être, mais moins surhumaine que la nôtre. Pour ses voisins immédiats et pour ses sujets, le domaine de l'église n'a jamais eu le caractère sacré, inviolable, que la piété lui prête au nord des Alpes. Tandis que nous négligions volontiers la nationalité de ce domaine pour ne considérer que le fief de Saint-Pierre, dérobé à toutes les vicissitudes politiques par une appropriation mystique, l'Italie voyait avant tout dans le patrimoine ecclésiastique une terre italienne, dans le prince des Romains un prince italien, au même titre que les autres. Jadis, Rome avait fait partie de la fédération guelfe, comme les principautés ou les républiques similaires; depuis que la fédération s'est amalgamée en un seul état, cette province doit suivre le sort commun. L'Italie estime de bonne foi que son droit historique est absolu, supérieur au droit contingent des suzerains pontificaux.

Autre est l'erreur des radicaux français. S'ils avaient le bonheur de tenir un pape prisonnier, ce serait moins le roi que le prêtre qu'ils poursuivraient de leur colère; ils croiraient n'avoir rien fait en le dépossédant du temporel, leur passion continuerait à s'acharner contre le représentant du principe spirituel; et ils prêtent leurs sentimens aux Italiens. Or, je ne vois rien de pareil chez ces derniers. Ils sont antipapalins, ils ne sont pas antipapistes. Ils ont accompli un acte politique qu'ils jugeaient nécessaire, mais ils ne le compliquent pas d'une croisade confessionnelle. A part quelques groupes avancés et la canaille de Rome, qui insulta les restes de Pie IX, les Italiens ne font guère ce qu'on appelle chez nous de l'*anticléricalisme*; en tout cas, le gouvernement n'en fait pas, sauf par manière de représailles contre le Vatican, et la majorité du pays ne l'y pousse jamais. Bien au contraire, ce peuple fin et sensé comprend que la papauté est une de ses grandes forces et sa plus belle parure; il cherche le moyen d'enchâsser ce diamant de famille dans le nouveau diadème, il serait désolé de le perdre ou d'en ternir l'éclat. On le vit bien aux craintes manifestées par le ministère royal en 1878, quand le conclave fit mine de vouloir émigrer. L'Italie et la papauté rappellent un de ces couples d'étoiles, faites des mêmes élémens et gravitant dans la même orbite, qui s'attirent et se repoussent longtemps avant de se souder l'une à l'autre.

Cette situation singulière assure au saint-siège de grands avan-

tages, dans une lutte en apparence si inégale. Il est dans la dépendance matérielle de son adversaire, mais ce dernier est dans sa dépendance morale. Le pape embarrasse également cet adversaire par l'attaque ouverte, par l'inertie, par les avances paternelles. Léon XIII emploie tour à tour ces armes avec une habileté consommée, et chaque jour fortifie sa position défensive. Telle est du moins l'opinion des esprits réfléchis dans le camp italien ; c'est uniquement sur leurs aveux que j'ai voulu fonder mes dires, pour cette partie de mon exposé. Le pape désagrège lentement les forces de l'ennemi sur le terrain électoral. Il se garde bien de lever officiellement l'interdiction du vote, signifiée aux catholiques par son prédécesseur ; les votes catholiques, ce sont des munitions douteuses, mais d'un grand effet moral, qu'il tient en réserve comme une menace ; dans la pratique quotidienne, ces munitions sont prêtées à tous les alliés dont on peut attendre quelque service. On sait quelle est l'influence du clergé sur les populations rurales dans la péninsule. Ce clergé n'est jamais encouragé à susciter des candidatures d'opposition déclarée; mais presque partout les candidats de toutes nuances ont besoin de son appui ; et cet appui se paie par des accommodemens, par une modération relative vis-à-vis du chef de l'église.

Ce n'est point d'ailleurs dans la composition du parlement que cette action du clergé se fait le plus vivement sentir ; bien qu'on ait vu arriver naguère à Rome un député des Calabres, porté par une fort belle majorité « cléricale, » avec un programme de conciliation entre le saint-siège et le royaume; et, chose piquante, ce député est un ancien garibaldien. C'est sur les élections des municipalités provinciales que se concentre jusqu'ici l'effort de l'église. Les « municipes » représentent, au point de vue qui nous occupe, les tendances les plus conciliantes. Ce serait trop de dire qu'ils sont acquis aux intérêts du souverain pontife ; mais l'esprit provincial est hostile à toute nouvelle entreprise contre ce pontife, et désire qu'on lui fasse la vie plus douce. Cette réaction favorable est très compréhensible. Après la chaleur du combat et la victoire définitive, le peuple italien s'est retrouvé avec ses traditions séculaires; il a eu un retour de tendresse pour une institution désormais inoffensive et dont on ne se rappelle plus que les bons côtés. Si les Romains proprement dits sont encore animés de quelque défiance envers leur ancien maître, c'est plutôt le sentiment contraire qu'on trouverait à Turin, à Florence, à Naples, dans ces villes décapitées et mal consolées de l'être. Les serviteurs du royaume ajoutent, avec raison sans doute, qu'il ne faut pas s'exagérer l'efficacité d'un courant de réaction encore très platonique ; mais ils en avouent l'existence, et c'est beaucoup. Ce courant portera peut-être un jour

sur les bancs du parlement un parti organisé; il suffit, en attendant, pour gêner et modérer les politiciens de Monte-Citorio, les diplomates de la Consultà.

Tandis qu'elle accroît ses forces pour l'offensive, la papauté demeure inexpugnable dans ses retranchemens. Elle ignore volontairement la loi des garanties, tout en bénéficiant avec sécurité de cette loi, sauf pour les clauses pécuniaires; des motifs d'amour-propre et de nécessité plus forts que tous les engagemens réciproques imposent au gouvernement italien le respect de ce contrat unilatéral. La situation peut se résumer en deux mots: la papauté n'a jamais besoin de ce gouvernement; il a besoin d'elle à toute heure et en tout lieu. A l'intérieur, le concours du clergé est indispensable à l'autorité civile dans toutes les grandes cérémonies, sous peine de blesser les habitudes dévotes des populations. On sait quels furent les embarras du Quirinal au moment de la mort de Victor-Emmanuel; sans la condescendance de Pie IX, les obsèques royales eussent été un scandale pour l'Italie. L'an passé, les régimens ont reçu de nouveaux drapeaux; cette solennité militaire eût manqué tout son effet sur les recrues italiennes, si les étendards ne s'étaient inclinés sous les bénédictions du clergé. Dans les provinces, la chose ne souffrit pas de difficultés; on se trouva plus empêché pour la brigade de Rome, réunie autour du souverain excommunié. Il fallut négocier une fois de plus avec le chef de l'église, qui ferma les yeux, et la cérémonie religieuse eut tout l'éclat désirable. Ce désir mutuel d'apaisement vient encore de se manifester dans les fêtes du Dôme à Florence; la vieille cathédrale n'eût pas reçu plus solennellement un roi protecteur de l'église.

Mais c'est surtout à l'extérieur, depuis que l'Italie ambitionne de devenir une grande puissance colonisatrice, qu'elle a un besoin constant de son avant-garde cléricale. Une attitude hostile du patriarcat et des couvens italiens eût rendu impossible le voyage récent du prince de Naples à Jérusalem. Il y avait cependant un intérêt majeur, pour le prestige de l'Italie en Orient, à ne pas laisser aux seuls princes autrichiens l'avantage des honneurs qui leur sont rendus en pareil cas par des sujets de la maison de Savoie. Encore une prière à adresser au Vatican; il s'exécuta de bonne grâce, et ces honneurs furent accordés à l'héritier du royaume. En Afrique, l'Italie a essayé d'agir à Tunis, elle agit sur d'autres points, elle combat à Massaouah; le concours de ses prêtres et de ses moines, anciennement établis sur tout le littoral africain, lui est partout nécessaire; dans certaines régions, c'est là son principal, pour ne pas dire son seul instrument de règne. Le revers douloureux qui l'a si profondément émue lui commande aujourd'hui de faire appel

à toutes ses forces morales, à tous les ressorts du patriotisme; il eût été déplorable pour elle que son clergé catholique, au dedans et au dehors, ne s'associât pas à cette émotion. Évêques et prêtres ont noblement fait leur devoir de citoyens ; les églises retentissent de prières et d'oraisons funèbres en l'honneur des braves soldats tombés à Dogali. A lire le discours de l'évêque de Crémone, on ne se douterait guère qu'il existe un dissentiment grave entre ce prélat et la patrie si chaleureusement glorifiée. Mais cette explosion d'enthousiasme n'était possible qu'avec la complicité du chef des évêques. Il serait oiseux de multiplier ces exemples. La vie quotidienne, on le voit, est faite de compromis tacites entre l'église et l'état; celui-ci demande des services, celle-là va parfois au-devant, l'état est toujours l'obligé. Il est lentement emprisonné dans ce réseau de concessions et d'avances; toile d'araignée, si l'on veut, mais tissée avec trop de patience pour ne pas devenir chaque jour plus gênante. Le royaume et la papauté forment un de ces mauvais ménages obligés de vivre sous le même toit; l'homme a des torts brutaux, la femme beaucoup de prises sur lui et beaucoup d'adresse à s'en servir ; soit lassitude, respect humain ou horreur du tracas, le seigneur et maître, désarmé devant cette faiblesse obstinée, finit généralement par céder.

Ainsi notre enquête nous amène d'abord à constater la solidité des positions défensives occupées par le souverain pontife, l'habileté tactique avec laquelle il les étend. Ce qu'il est moins facile d'expliquer, mais ce qu'on sent très bien à Rome quand on y observe l'ensemble des affaires publiques, c'est l'intensité du malaise résultant pour le jeune état de cette situation fausse ; c'est la subordination constante de ses autres intérêts politiques à la difficulté principale qui les domine tous.

Une seconde question se pose aussitôt. Quel est l'objectif réel du Vatican? A quelles conditions désarmera-t-on des deux parts? Sur cette question si souvent agitée, les conjectures varient à l'infini et sont purement hypothétiques. On affirme qu'il existe dans le sacré-collège trois groupes distincts, auxquels peuvent se rattacher la plupart des dignitaires de l'église, sauf à tenir compte d'un certain nombre d'opinions intermédiaires ou insuffisamment fixées. Le premier comprend les anciens conseillers de Pie IX, intransigeans sur les droits historiques du saint-siège. Le second réunit les esprits plus politiques ou plus hésitans, disposés à chercher une transaction et à se contenter d'un minimum de domaine temporel; ce serait Rome pour les uns, un quartier de Rome pour les autres, la fameuse bande de terre du Vatican à Ostie, ou toute autre combinaison; de ce côté, autant de solutions que d'imaginations en branle.

Le troisième groupe se résignerait à accepter la loi des garanties; on range dans ce parti quelques prélats assez hardis pour faire bon marché de tout le passé, en se ralliant aux idées du père Curci; et, d'autre part, quelques vieillards faibles ou besogneux, las de batailler contre l'adversité, irrésistiblement tentés par les stipulations financières de la loi italienne. — Il est impossible de calculer la force respective de ces trois groupes ; nous avons affaire à des personnes très secrètes, la plupart ne se déclareraient qu'après l'événement. Je crois pourtant que la seconde catégorie est de beaucoup la plus nombreuse.

Au surplus, les sentimens de l'entourage pontifical n'ont à cette heure qu'une importance accessoire; la pensée de Léon XIII est surtout à considérer. Mais cette pensée est trop prudente, trop maîtresse d'elle-même, pour livrer jamais le fond de ses résolutions ou de ses irrésolutions. Chacun s'efforce de la deviner, car on sent bien que pour elle le *non possumus* est désormais une formule de protocole, encore obligatoire dans les encycliques et les allocutions consistoriales, mais qui ne clôt pas la porte aux négociations et aux espérances modérées. Les vitrines des libraires romains s'emplissent de brochures à sensation sur ce sujet; elles témoignent de la préoccupation publique. Une de ces brochures, *la Pensée intime de Léon XIII confiée à son successeur présumé* (1), passe pour refléter des vues en faveur au Vatican. L'auteur suppose un colloque entre le pape et le cardinal destiné à lui succéder. Léon XIII fait un tableau attristé du relâchement de la foi, du progrès des doctrines subversives dans la chrétienté et particulièrement en Italie; il déplore la lutte politique, legs de son prédécesseur, qui détourne le pasteur du souci exclusif des âmes et le met en opposition avec une partie de son troupeau; il expose son idéal, une étroite union entre le pouvoir spirituel et les pouvoirs temporels pour refréner les passions anarchiques ; il déclare que le bonheur de sceller l'alliance entre ces deux pouvoirs sur le sol italien ne lui est pas réservé, que son pontificat est encore condamné au *non possumus*, les temps et les esprits n'étant pas mûrs pour le sacrifice ; mais il exhorte son successeur à faire vaillamment ce sacrifice, pour grouper autour de la papauté toutes les forces morales et conservatrices d'un monde qui menace ruine. Une publication récente de M. de Cesare conclut à peu près dans le même sens; cet écrivain attend la conciliation d'un parti conservateur qui se reformerait dans le parlement, qui rendrait une retraite plus facile au souverain pon-

(1) *Il pensiero intimo di S. S. Leone XIII, confidato al presunto suo successore.* Roma, 1887; Tipografia Metastasio.

tife, devenu le protecteur moral de la royauté et de la patrie italienne (1).

Je dirai plus loin combien ces façons de voir me semblent insuffisantes, et pourquoi elles me paraissent à côté de la véritable question catholique. En ce moment, je me borne à recueillir les opinions et à les exposer. Sans attacher plus d'importance qu'il ne convient aux brochures soi-disant inspirées, il faut les rapprocher de certains actes et de certaines paroles du saint-père, il faut tenir compte du sentiment régnant dans les divers milieux romains. D'après tous les indices, au cours de ces dernières années, le temps opérait sur l'esprit de Léon XIII ; cet esprit de tant de ressources cherchait peut-être une transaction honorable, il l'eût du moins envisagée sans révolte si on l'avait proposée. Sans doute, et pour me servir du langage théologique qui eût couvert la retraite, le pape n'aurait pas abandonné la *thèse*, la revendication intégrale du pouvoir temporel ; mais il eût discuté l'*hypothèse*, c'est-à-dire une transformation de ce pouvoir. En dehors des points de dogme, la chancellerie pontificale est accommodante sur le fond des choses, pourvu qu'on ne touche pas à son vocabulaire consacré. Une combinaison, — *per combinazione*, on sait quel rôle ce mot joue dans le parler et dans l'esprit d'un Italien, — n'était pas impossible à imaginer : co-souveraineté, investiture, ou toute autre formule respectueuse qui eût laissé au roi les réalités concrètes, au pape l'illusion et la majesté des mots. J'indique seulement le champ infiniment large des suppositions ; l'atmosphère en est saturée à Rome, elles ont dû passer par-dessus les murailles du Vatican, elles y mûrissaient peut-être, quand un incident imprévu a soudain rouvert les anciens horizons, relevé les courages fléchissans, ranimé chez le pontife les longs espoirs et les vastes pensées. L'Allemagne est entrée en scène dans la question romaine.

II.

C'est le plus grand fait de ces dernières années et le chef-d'œuvre d'un maître ouvrier. La stupéfaction qu'il a provoquée au premier instant, dans les organes les plus graves de notre presse, avait quelque chose de bien triste ou de bien réjouissant, selon l'humeur qu'on apporte au spectacle des affaires humaines. Cette stupéfaction prouvait, d'une part, combien la préoccupation exclusive des

(1) R. de Cesare, *l'Évolution historique de la papauté et de l'Italie*, dans la *Revue internationale* du 25 mars 1887.

intérêts matériels a diminué chez nous le sens des grandes forces morales, de leur rôle dans le monde; et, d'autre part, combien nous connaissons imparfaitement le génie de M. de Bismarck, malgré l'étude constante que nous en faisons. Cet homme est un maître dans son art, parce qu'il s'applique, comme tous les grands artistes, à l'imitation exacte de la nature. La nature ne laisse aucune force inutilisée pour le gouvernement de l'univers; elle les soumet toutes à ses fins, elle les dirige, elle les oppose, et l'univers se maintient par l'équilibre toujours changeant de ces énergies contraires. Notre admirable adversaire procède comme elle dans le gouvernement diplomatique du monde. Sa chancellerie est un laboratoire où il ne cesse de capter les forces de toute espèce, soit pour les employer directement à son œuvre, soit pour les neutraliser les unes par les autres. On voit les gens de la politique, en d'autres pays, dresser tout d'abord la liste des idées et des hommes qu'il leur faudra combattre; si on les interrogeait sur les motifs de leurs exclusions, ils n'auraient rien à répondre, sinon qu'ils jouent la partie d'échecs avec les pièces blanches et qu'ils doivent exterminer les pièces noires, ou réciproquement. Le plus souvent, leur antipathie porte bien moins sur les idées adverses que sur les hommes qui représentent ces idées, et avec lesquels il est messéant de se rencontrer. M. de Bismarck ignore ces raideurs et ces dégoûts. Il ne combat qu'à la dernière extrémité, et, dans le moment même qu'il combat, il rêve aux moyens d'apprivoiser son ennemi pour en faire un serviteur. Comme le charmeur hindou, il ne se lasse pas de siffler aux serpens; il sait que les plus méchantes bêtes se résoudront à ramper vers lui, fascinées par la jatte de lait qu'il leur tend. Nous l'avons vu adapter successivement à sa main tous les ressorts de notre époque, ceux mêmes qui avaient blessé cette main et qui devaient être les plus odieux à son tempérament. Voici qu'en dernier lieu il rouvre son pays aux ordres monastiques. Mais il excepte les jésuites; d'où la foule conclut qu'il ne peut pas les souffrir. J'imagine que cette milice avisée n'est pas très inquiète d'une exception si flatteuse. M. de Bismarck sait qu'aujourd'hui comme au temps de Montaigne, « c'est merveille combien de part ce collègé tient en la chrétienté; » il n'ignore pas le parti qu'on peut tirer de cette église dans l'église, puissance subordonnée, mais distincte. S'il se réservait de traiter séparément avec elle pour l'intéresser dans ses desseins, bien naïf qui s'étonnerait de cette acquisition d'une force nouvelle; il faudrait plutôt s'étonner que l'infatigable collectionneur n'y eût pas pensé.

Revenons à la papauté. Le chancelier s'est aperçu que la première force religieuse du monde était disponible, sans emploi

temporel; elle pouvait le servir au dehors et au dedans; depuis longtemps, peut-être même au plus fort de la querelle, il a dû se dire : « Elle sera mienne. » Et il a saisi la première occasion favorable pour le transport de cette force dans son laboratoire. Une difficulté se présentait, qui eût arrêté un politique vulgaire; M. de Bismarck avait pour d'autres fins un besoin égal de l'Italie. L'opération simple eût été de choisir entre ces deux élémens, réfractaires l'un à l'autre. Le chancelier a préféré l'opération complexe et doublement avantageuse : réunir ces élémens dans sa main, les tenir d'autant mieux par une émulation de craintes ou d'espérances. Si nous avions sous les yeux les négociations échangées entre les deux chancelleries de Rome et celle de Berlin, nous n'y trouverions qu'une paraphrase sérieuse de la scène immortelle entre Célimène et les marquis. Plus on étudie la politique actuelle sur les deux bords du Tibre, plus on la voit tout absorbée dans un même effort des deux rivaux. Le Vatican sollicite une promesse formelle de l'Allemagne pour le rétablissement du pouvoir temporel, et comme il espère cette promesse, il s'engage. Le Quirinal demande l'assurance contraire, et comme il se flatte de l'obtenir, il s'engage. A ces importunités, chaque jour plus pressantes, la réponse amicale est toujours la même :

> Mon Dieu! que cette instance est là hors de saison,
> Et que vous témoignez tous deux peu de raison!
> Je sais prendre parti sur cette préférence...

Hâtons-nous d'ajouter que la poursuite de la grandeur temporelle ne suffit pas à expliquer l'empressement de la curie vis-à-vis des avances de l'Allemagne. Avant tout, et personne n'a le droit d'en douter, le Père des fidèles a vu dans cette bonne fortune le bien d'une partie de son troupeau. Qui oserait le blâmer de s'être montré pacifique et déférent? La discussion de ce qu'on appelle déjà « la politique allemande de l'église » ne peut porter que sur une question de mesure. Cette mesure n'a-t-elle pas été dépassée? N'est-il pas à craindre que l'amitié du pontife, trop bien servie par ses négociateurs, ne prenne une apparence de docilité? J'en appelle à tous ceux qui ont suivi les affaires de Rome depuis quelques mois, à ceux-là surtout qui les ont suivies à Rome, qui ont surpris l'allégresse et les espérances de certains conseillers, magnétisés par les promesses ou par les aigles rouges du grand enchanteur. Tous m'accorderont que le courant nouveau emporte la barque de saint Pierre avec une rapidité croissante. Vers quels écueils? Je ne veux répondre

qu'en résumant les objections formulées par de très bons esprits. A leur estime, si M. de Bismarck a fait un peu de chemin vers Canossa, les nonces en ont fait davantage vers Varzin.

Une alliance intime entre la papauté et l'empire allemand ne peut être qu'un accident. Cette alliance n'est justifiée ni par une longue tradition dans le passé, ni par l'espoir de créer cette tradition dans l'avenir. Pour le passé, toute l'histoire répond clairement; le saint-siège s'est appuyé tour à tour sur le roi très chrétien et sur le roi catholique, jamais sur le César germanique. Bien au contraire, le pape fut toujours le chef et le défenseur naturel du monde guelfe contre l'empire gibelin. Chaque fois qu'il a transigé avec ce dernier, son prestige et ses intérêts en ont souffert. Sans doute, les querelles du moyen âge ne sont plus que des souvenirs archéologiques; mais une institution comme le pontificat romain doit compter plus que toute autre avec la majesté des souvenirs et la perpétuité des maximes. Ce rapprochement, qui n'a pas eu de veille, n'aura pas de lendemain. Il serait absurde d'attendre que l'Allemagne protestante fît du soutien de la papauté un des dogmes de sa politique nationale, une de ces obligations aux racines profondes, parce qu'elles sont tirées d'un sentiment populaire ou d'un intérêt permanent. Ce n'est que l'intermède imaginé par la fantaisie d'un homme de génie; et cet homme est septuagénaire, le décret commun ne lui permet plus de longs engagemens. Lui disparu, les fils de Luther retomberont dans leur indifférence, pour ne pas dire leur prévention, à l'égard de ce que leur père appelait la Babylone romaine.

Le saint-siège aura-t-il du moins retiré des avantages durables de ces bonnes grâces d'un instant? Il en a d'abord espéré le rôle magnifique d'arbitre international. Plût au ciel que cet espoir se réalisât! ce serait le plus grand progrès accompli depuis longtemps dans le monde. Mais les temps ne semblent pas venus. Le cas particulier qui devait faire précédent, le litige entre l'Allemagne et l'Espagne, était peut-être le seul où cet arbitrage pût s'exercer. Le pape offrirait inutilement ses bons offices à la république française, possédée de la manie anticléricale, à l'Italie, qui récuserait un adversaire, à l'Angleterre, si ombrageuse pour son église établie, à la Russie schismatique, à la Turquie musulmane. Sur tous les points où des complications sont le plus à craindre, je ne vois que des états hostiles à l'église romaine, peu désireux de grandir son influence; la seule annonce d'une intervention pareille soulèverait le sentiment national et religieux, à Londres, à Moscou, à Stamboul; à Berlin, il a fallu l'omnipotence du chancelier pour faire taire ce sentiment.

En second lieu, le souverain-pontife a compté sur l'appui de l'empire pour ses revendications contre l'Italie. Il s'est flatté que le nouveau Charlemagne allait venir le protéger contre un autre Didier. M. de Bismarck ne fait jamais métier de protecteur, pas même d'arbitre ; il est courtier de son état, c'est lui qui le dit. Ses courtages ne réussissent pas toujours, mais il les fait toujours payer comptant. On a vu plus haut quelle est sa situation réelle vis-à-vis des deux cliens qui plaident devant lui. Il tient la balance par le centre du fléau, il borne son action à des pressions alternatives sur les deux bras de ce fléau, pour maintenir l'équilibre : il n'aura garde de charger brusquement l'un des plateaux. Cependant, le temps presse ; si le chancelier ne donne pas une sanction effective à ses bonnes paroles, ce n'est point l'Allemagne qui se souciera de les ratifier après lui. Pense-t-on que, d'ici à quelques années, sa politique générale lui permette de sacrifier l'Italie pour restaurer le trône pontifical? Si ce miracle doit s'accomplir, nos défiances sont bien injustes. Nous l'attendons. S'il ne s'accomplit pas, le plus clair bénéfice de l'intervention allemande aura été d'envenimer les rapports entre la papauté et le royaume, de retarder et de rendre plus difficile la réconciliation de famille, l'accord direct dont on envisageait la possibilité au début de cette étude.

Reste la considération déterminante pour le cœur du saint-père, la pacification de l'église d'Allemagne. Ici, il faut se rendre, le résultat est obtenu. Mais ne l'eût-il pas été sans les démarches complaisantes de la curie romaine? M. de Bismarck était arrivé à un de ces tournans de sa politique parlementaire où il a besoin à tout prix de l'appoint d'un groupe malmené jusque-là. Cette fois, il s'agissait du groupe catholique. On peut croire que le chancelier était décidé d'avance à lui céder dans la mesure nécessaire pour s'assurer le vote du septennat. Si, par impossible, la papauté n'existait pas, si M. Windthorst n'était que le chef d'une secte presbytérienne assez forte pour envoyer cent députés au Reichstag, M. de Bismarck n'en eût pas moins négocié directement avec ses adversaires, comme il l'a fait tant de fois ; il eût consenti les mêmes concessions, sans prendre la peine d'aller les faire viser à Rome. Nous ne sachons pas qu'il ait coutume de s'informer du nom du marchand quand il a quelque chose à acheter. Il a mis la papauté en tiers dans le contrat parce qu'il lui convenait, pour mille raisons, d'acquérir cette force, parce qu'elle lui facilitait le marché ; peut-être eût-il cédé davantage à la résistance têtue des catholiques allemands. Je veux bien que, pour faire acte de courtoisie, il ait accordé quelques points secondaires aux négociateurs du saint-siège ; c'est là une menue monnaie diplomatique ; mais sur le fond du débat, avec ou sans intervention du pape, les catholiques avaient

gain de cause du jour où le chancelier s'était promis d'obtenir leur vote; ce jour-là, les lois de mai furent biffées dans son esprit. Si ce raisonnement est fondé, on ne voit pas bien ce que la papauté a gagné en se substituant aux députés du centre pour défendre, vis-à-vis de leur souverain, des droits qu'ils eussent reconquis tout seuls; on voit très bien ce qu'elle y a perdu.

Elle s'est jetée dans ce qu'on appelle « l'arène parlementaire » pour faire rendre à César 172 millions de marks et 47,000 recrues. La manœuvre était hardie; elle a scandalisé les libéraux de tous les pays, effrayé tous les gouvernemens qui comptent des électeurs de la religion romaine; d'autre part, elle a frappé les imaginations, elle pouvait rehausser le prestige de la puissance pontificale. Ce sont des inconvéniens et des avantages sujets à discussion. Une immixtion de l'église dans la politique, sous forme de conseils donnés à ses enfans, n'a rien qui nous choque en principe; l'église est une grande association, nous lui souhaitons les mêmes droits qu'aux autres, ses membres ont toute licence de consulter leurs chefs spirituels. Seulement on eût voulu qu'elle choisît un autre terrain pour frapper ce coup d'éclat; il est fâcheux que son premier acte de cette nature ait eu toute l'apparence d'un marché. Enfin, cet acte ne pouvait se justifier que par un succès d'obéissance foudroyant.

C'est toujours chose hasardeuse de mettre à l'épreuve cette arme imposante, mais d'effet incertain, une grande autorité morale dont on vous fait crédit. Jusqu'à ces derniers mois, nous tenions les catholiques allemands pour les plus soumis des fils de l'église; nous eussions répondu de leur déférence empressée à tous ses conseils, aussi bien que de leur obéissance passive à ses prescriptions dogmatiques. Il faut rabattre un peu de cette opinion après expérience faite. L'obéissance religieuse reste entière; la déférence politique a été molle, languissante, point du tout unanime. Encore quelques essais pareils, et ces troupes sacrifiées pourraient bien lâcher pied. Quel accueil les nonces rencontreraient-ils à la porte du chancelier, le jour où ils s'y présenteraient les mains vides et sans amener des soldats? On a mortifié les chefs du centre, ces vieux combattans qui portaient depuis quinze ans le poids du jour et de la chaleur; on a traité par-dessus leurs têtes. Ce sont des hommes; il est à craindre que leurs cœurs blessés s'ouvrent à un sentiment bien humain : celui d'une armée qui voit des négociateurs de cour arriver à la dernière heure, recueillir le fruit de ses fatigues, rester sourds à ses plaintes, et réserver toutes les prévenances pour l'ennemi de la veille. Ce grand parti du centre estime qu'il aura encore bien des batailles à livrer pour ses intérêts particuliers; on lui donne congé, on le laisse en l'air,

en lui signifiant qu'un traité de paix si profitable à Rome doit suffire à le contenter. Sinon dans les actes solennels, du moins dans les confidences et les publications inspirées, on se déclare satisfait de la condition faite aujourd'hui aux catholiques en Allemagne. Qu'on prenne garde aux mauvais argumens de tribune que cette satisfaction pourrait suggérer ailleurs. Il existe, en dehors de l'Allemagne, des gouvernemens qui luttent à grand'peine, et sans beaucoup de conviction, pour maintenir des concordats; si quelque ministre facétieux allait prendre au mot la cour de Rome et lui dire : « C'est donc là votre idéal? Que ne le disiez-vous, au lieu de nous laisser user notre popularité à défendre vos droits? Nous allons vous octroyer la liberté comme en Prusse; sachez-nous autant de gré qu'à M. de Bismarck. »

Et ce ne sont là que les moindres dangers parmi ceux auxquels la nouvelle politique du saint-siège l'expose. Le plus menaçant, c'est l'engrenage, qu'on me passe le mot. On ne sait jamais jusqu'où l'on sera tiré quand on a mis sa main dans la main du chancelier; elle est de fer, comme tout l'homme. Depuis que les envoyés du Vatican courent les routes d'Allemagne, ils doivent bien connaître les légendes de ce pays; ils ont pu méditer le grand mythe du moyen âge, l'aventure du docteur Faust; il demanda à Méphistophélès de lui rendre pour un jour la jeunesse et la force; de service en service, le vieil homme vendit au terrible compagnon toute son âme, pour la vie terrestre et pour la vie éternelle. On peut déjà mesurer avec quelle désinvolture et quelle rapidité M. de Bismarck compromet son allié dans la plus haute question de doctrine politique, celle où le choix de la papauté aura des conséquences infinies, comme j'espère le démontrer par la suite. Le 23 mars, le chancelier disait dans le parlement : « Pour moi, les tendances subversives se ressemblent absolument, qu'elles viennent du côté de l'église ou du côté du monde, qu'elles soient répandues par des socialistes laïques ou par des démocrates en soutane. Le pape et l'empereur ont à cet égard les mêmes intérêts. Ils doivent résister de concert à l'anarchie, d'où qu'elle vienne. » Le 21 avril, l'orateur est plus catégorique et plus tranchant; après quelques mots flatteurs à l'adresse du pape, « cet homme honnête et puissant qui réside à Rome, » il formule tout un programme en deux lignes : « Je me réjouis de voir les deux autorités, l'autorité temporelle et l'autorité spirituelle, combattre d'un commun accord la démocratie. » Vous lisez bien, il ne s'agit plus de « tendances subversives, » « d'anarchie; » c'est le combat contre la démocratie, sans phrases, avec la complicité de l'église. Et l'on n'a pas protesté à Rome contre cette parole, la plus grave qui puisse tomber à cette heure sur les degrés du trône de saint Pierre.

Au point de vue des rapports internationaux, la partie liée avec l'empire allemand ne serait pas moins périlleuse, si l'on s'y engageait trop avant. Cet empire exerce dans le monde une hégémonie incontestée, il l'exerce durement; par cela même, quiconque se laisse entraîner dans son orbite se condamne à froisser beaucoup d'intérêts. Est-ce là une perspective enviable pour le père commun, pour celui qui a besoin de tous et dont tous ont besoin? Depuis quelque temps surtout, l'état de l'Europe est si précaire, les divisions et les défiances se sont tellement envenimées, qu'une puissance neutre comme celle de l'église ne saurait pencher d'un côté sans déchaîner contre elle les suspicions et les ressentimens. De mauvais bruits ont couru; l'église aurait été sollicitée d'employer son influence à germaniser certaines provinces récalcitrantes sur la Vistule ou sur le Rhin. Nous voulons tenir ces rumeurs pour absurdes; la prudence et l'équité de Léon XIII nous sont garantes qu'il n'ira jamais jusqu'à s'entremettre dans ces expériences ethnographiques, qui doivent se poursuivre librement, à l'abri de toute ingérence extérieure. Mais c'est déjà trop que de pareils bruits aient pu trouver créance. Toutes les nations sont intéressées à l'exacte neutralité du saint-siège; l'une d'elles, la France, y est doublement attentive. Nous avons prouvé assez clairement notre volonté de vivre dans d'honnêtes rapports avec l'Allemagne, pour qu'il soit inutile de recourir à des hypocrisies de langage qui ne trompent personne: tant que la situation actuelle ne sera pas détendue, les amis trop intimes de notre voisine nous seront quelque peu suspects. Ceci d'ailleurs n'est point particulier au temps présent et à nos deux nations; c'est l'ABC de la diplomatie de se tenir en garde contre les voisins, et, par voie de conséquence, contre les trop grands amis des voisins. Si la cour de Rome se plaçait dans cette dernière catégorie, si quelque grief positif coïncidait avec cette attitude, comme cela a failli se produire dans le différend de Chine, quelles armes l'église ne donnerait-elle pas à tant d'ennemis qui la guettent chez nous? Jusqu'ici, devant sa politique conciliante et irréprochable, ils ont été réduits à des criailleries stupides, à un voltairianisme d'estaminet. Le jour où par mégarde elle blesserait la fibre nationale, il n'y aurait plus qu'un sentiment dans ce pays; derrière la France de 1793, Rome trouverait la France de 1682.

III.

Dès qu'on est amené à toucher les rapports de l'église avec notre pays, une objection se leve, et j'en reconnais toute la force. La cour

de Rome, en tant qu'elle agit comme puissance politique, doit-elle encore se préoccuper de la France? Peut-elle espérer de vaincre l'hostilité systématique des pouvoirs actuels? Toujours dupe de sa longanimité vis-à-vis de nous, n'a-t-elle pas le droit et le devoir de chercher ailleurs le bon vouloir que nous lui refusons?

Certes, la fille aînée de l'église ne donne pas beaucoup d'agrément à sa mère. Nous reprochons à cette mère d'être sensible aux caresses des autres, et nous n'avons à lui offrir que des coups. Ceux qui la conjurent de patienter sont réduits à la leurrer d'espérances qu'ils ne partagent guère; attendez, disent-ils, ce pays ne peut manquer de nous revenir, nous restaurerons tous les bons principes, nous ramènerons dans vos bras une fille repentante. Je crois voir le fin sourire des Italiens quand on leur propose ce billet à La Châtre. Je ne veux pas plaider notre cause avec d'aussi pauvres argumens. Non, rien ne fait prévoir la conversion de la France, si l'on entend par là un retour aux traditions du passé; l'esprit sectaire et taquin ne semble pas près de disparaître dans la majorité de nos assemblées, dans les conseils de nos gouvernans. Tout présage à la religion de nouvelles épreuves. Avant de demander compte à l'église de sa politique, il n'est que juste de désavouer bien haut les erreurs de la nôtre. Si je ne m'arrête pas à cet examen de conscience, c'est qu'il a été fait bien des fois à cette place, et tout dernièrement encore par M. E. Lamy, dans un de ces écrits qui ne laissent rien à dire (1). Je m'approprie les conclusions de son travail. Mais après avoir déploré avec lui ces folies, après en avoir prévu la continuation, j'estime qu'on peut encore montrer le lien traditionnel qui enchaîne les destinées de l'église et celles de notre pays.

Il est un premier point sur lequel tout le monde est d'accord. Dès que la France se répand hors de chez elle, elle redevient l'armée de l'église; soldats révoltés dans la caserne, excellens au feu de l'ennemi. Et nul ne peut nous remplacer dans ce service. J'ai vu longtemps à l'œuvre, dans le Levant, les missionnaires de toute nationalité; je viens de consulter des observateurs impartiaux, très informés du mouvement religieux dans le monde entier; l'avis est unanime. D'autres communions chrétiennes font de louables efforts; des catholiques d'autres races pénètrent chez les infidèles et essaient de rivaliser avec nous; le Français seul réussit pleinement. Je n'hésite pas à reproduire une comparaison familière que j'ai entendue; elle rend énergiquement l'idée, c'est le principal : « Le mission-

(1) *La Politique religieuse du parti républicain*, par M. E. Lamy, dans la *Revue* du 15 janvier 1887.

naire français, me disait-on, supplante les autres comme le lapin supplante le lièvre. » Pourquoi? C'est qu'alors même qu'il ne prêche pas une doctrine religieuse, le Français a le don inné de l'apostolat. Nous avons été colonisateurs : je ne sais si nous le sommes encore, je crains bien qu'il ne faille pencher pour la négative; mais nous sommes *missionnaires*, nous avons le génie du prosélytisme. Qu'il porte au dehors une marchandise, une idée politique ou une foi religieuse, le Français n'a pas d'égal pour la propager. Dans nos colonies, d'autres introduisent le capital, l'industrie, le travail agricole, et se substituent promptement à nous au cœur de nos conquêtes. Nous n'y portons que nos idées, notre langue, et neuf fois sur dix, ce sont nos prêtres qui s'en chargent. Il est ingrat, sans doute, ce métier d'éducateurs; mais elle est belle, la ruche d'abeilles où depuis tant de siècles nous faisons pour d'autres la cire qui éclaire le monde et le miel qui le nourrit.

Au cours de ces dernières années, après l'expulsion des ordres religieux, nos missions un moment languissantes ont été revivifiées. Elles recueillaient les bannis qui apportaient la sève de l'arbre à ces branches lointaines. Dans le Levant, en Afrique, dans l'extrême Orient, nos grand'gardes ont doublé, elles ont conquis les meilleures positions. Je sais bien qu'il est question d'une loi meurtrière, qui tarirait le recrutement de ces éclaireurs pour reverser dans le rang quelques conscrits médiocres. On se refuse à penser que cette faute puisse être commise. Les expériences du Tonkin et de l'Annam nous ont appris qu'un missionnaire, avec ses néophytes et son école, vaut parfois un régiment en temps de guerre. En temps de paix, il assimile ces peuples mieux que tous les bureaux coloniaux, par la persuasion et souvent par la leçon du martyre. Plus d'un Anamite ou d'un Chinois s'est dit sans doute, en retournant le mot fameux : « J'en crois des témoins que j'égorge. » Et là-bas, qui devient chrétien devient Français. Je n'insiste pas : ici encore j'ai été devancé par un collaborateur d'une haute compétence, qui traçait naguère le tableau de notre situation en Chine, pour arriver à cette conclusion : « La colonie française est infime en Chine, et la majeure partie du commerce, fort important du reste, que nous y faisons, est entre les mains des maisons étrangères. Heureusement nous avons les missionnaires; si nous ne les avions pas, notre pays ne tiendrait pas en Chine une plus grande place que les puissances européennes de second ordre (1). »

L'église connaît bien que notre concours lui est indispensable;

(1) *Les Missions catholiques en Chine et le protectorat de la France*, dans la *Revue* du 15 décembre 1880.

plutôt que d'en troubler le fonctionnement, elle vient de renoncer avec sagesse, dans cette même Chine, à une intervention directe qui lui tenait pourtant fort à cœur. Elle sait que partout, prêtre ou laïque, le Français qui ouvre une école au dehors travaille pour l'évangile, c'est-à-dire pour elle ; qu'il le veuille ou non, sa langue et les idées qu'elle exprime font cette besogne divine, alors même qu'il la réprouve; comme un vase où l'on peut mettre tous les poisons, mais qui répand partout où on le porte l'ancien parfum dont il est imprégné. L'église a profité de cette alliance dans le passé, elle en profite dans le présent; elle en aura un besoin plus impérieux encore dans l'avenir, on le comprendra tout à l'heure, quand je traiterai de l'expansion du catholicisme. Même réconciliée avec l'Italie, l'église ne trouverait pas dans les missionnaires italiens des instrumens aussi efficaces, aussi universels que ceux dont la France dispose; à moins qu'elle ne se résigne à être plus italienne que catholique, et nous allons voir combien son mouvement général l'emporte dans un sens contraire. L'église ne voudra pas refroidir ses auxiliaires à la veille d'une entrée en campagne.

Ces raisons ne suffiraient peut-être pas pour convaincre la cour de Rome, si elle était un état comme les autres, traitant ses intérêts au comptant d'après le principe *do ut des*. Tel n'est pas le cas. L'église est de sa nature un état mystique, elle se conduit par des vues pénétrantes qui embrassent l'avenir au-dessus du présent ; on ne risque pas de l'étonner en lui demandant de négliger les effets contradictoires pour remonter jusqu'à l'unité de cause. On peut lui dire hardiment que si la France lui est indispensable en tant que missionnaire du catholicisme, elle lui sera nécessaire en tant que missionnaire de la démocratie, comme le levain est nécessaire au boulanger. Je crois à l'identité des grandes lois qui régissent le monde de la matière et le monde moral; je crois qu'il faut appliquer à la philosophie de l'histoire ces lois que la science vient de généraliser pour les organismes physiques. On ne guérit plus un mal par les contraires, ou par la saignée; on le guérit en lui demandant à lui-même son propre remède. Nous sommes malades, je n'ai garde d'y contredire, mais nous le sommes comme le sujet de clinique, dévoué par une destination mystérieuse au service de tous; nous le sommes afin de fournir au vaccinateur le virus dont il a besoin pour ses inoculations sur tous ceux que notre maladie menace. De ce point de vue seulement, nous pourrons enfin découvrir une théorie raisonnable de la révolution que nous avons déchaînée sur le monde et de ses conséquences dernières. La maudire est un plaisir stérile et bien usé; voilà cent ans qu'on le fait à Rome, cela n'a pas avancé beaucoup. Il serait temps de se deman-

der si toutes les erreurs révolutionnaires furent autre chose que de l'évangile aigri, « la vérité dont on abuse, » comme disait ce grand voyant; il serait temps de chercher avec l'église, non plus les moyens de barrer le torrent, mais ceux de lui rendre sa limpidité et sa vertu bienfaisante. Je ne veux pas pousser des idées qui ne sont pas mûres. Mettez encore des tombes, beaucoup de tombes; ceux qui regarderont par-delà apercevront un jour la relation entre le développement du christianisme et la révolution française, comme nous l'apercevons entre la fièvre éruptive d'un jeune corps et la croissance nécessaire de ce corps. Seule, aujourd'hui, l'église est inspirée d'assez haut pour discerner cette unité de cause dans les transformations qui renouvellent la France, le monde et l'institution catholique; transformations dont l'initiative est partie de chez nous. Notre chère France royale a servi le christianisme, souvent à son insu, et en poursuivant d'autres intérêts; notre chère France nouvelle le servira de même. La première devait fouler le monde de son épée, pour y porter la croix; la seconde a eu commission de révolutionner ce monde, comme le laboureur de défoncer le champ, pour qu'après lui quelqu'un passe et sème. L'église, qui garde la semence, ne doit pas perdre de vue le laboureur. Mais oublions notre pays. Considérons l'évolution politique de l'église. Ceci exige quelques développemens.

Les sociétés civilisées sont travaillées à l'heure présente par un double mouvement, qui les égalise au dedans, qui les dissémine au dehors. Elles deviennent démocratiques et cosmopolites. Avec plus ou moins d'intensité et de vitesse suivant les pays, les masses populaires font la conquête de l'Europe, l'Europe fait la conquête du globe. Au-dessus de toutes les agitations secondaires, ces deux mouvemens bien caractérisés donneront aux historiens futurs la physionomie de ce grand siècle. Car c'est un très grand siècle, n'en déplaise à tous les cœurs qu'il a froissés dans de chères habitudes; bien aveugles ceux qui le quitteront sans être fiers d'y avoir vécu! Toutes les inventions merveilleuses de notre époque sont accommodées à ces deux exigences : elles servent les besoins et ajoutent à la force du plus grand nombre; elles suppriment l'espace et le temps. La démocratie, à travers ses incertitudes et ses mécomptes, tend vers une fin unique : rendre les conditions de vie plus faciles et plus équitables pour la multitude des hommes. Durant la première période de son développement, on l'a amusée avec le libéralisme parlementaire; elle est lasse aujourd'hui de ce jeu de son enfance; elle découvre son véritable objet et n'a plus qu'un souci : la question sociale. Le mélange des peuples européens et leur expansion sur le globe tendent vers une autre fin : repandre sur toute la pla-

nète la civilisation supérieure dont nous sommes dépositaires. A l'inverse de la démocratie, qui voit clairement son but, mais qui ignore les moyens de l'atteindre, le mouvement expansif, — appelons-le cosmopolitisme, faute d'un meilleur mot, — demeure en général indifférent à sa fin dernière, qui lui est voilée par des intérêts particuliers ; mais il la sert par des moyens connus et d'une efficacité certaine.

Jamais peut-être l'humanité ne fut employée simultanément à deux tâches plus belles et plus dignes de son effort ; jamais elle n'en poursuivit d'aussi dangereuses. La démocratie, impatiente du but et ignorante des moyens, risque de détruire les sociétés qu'elle veut améliorer ; c'est une question de savoir si elle ne sombrera pas dans la barbarie avant d'avoir touché son idéal. Le cosmopolitisme ruine irréparablement l'idée de patrie, en mêlant partout les races et les intérêts ; embarrassés par leurs acquisitions lointaines, les vieux états restent affaiblis pour la défense du foyer, ce sont des pères qui s'exténuent pour élever leurs enfans. Chacun voit ces périls, mais les deux courans sont irrésistibles, une main cachée nous y pousse ; ceux qui luttent sont emportés misérablement ; l'immense majorité s'y abandonne, les uns avec enthousiasme, les autres avec résignation, tous avec le sentiment d'obéir à un arrêt supérieur, pour notre salut ou pour notre perte.

Que fait l'église devant ces nouvelles directions des peuples ? Elle ne serait plus elle-même si elle y demeurait étrangère. Pour prouver qu'elle est éternelle, ses apologistes louent de préférence son immutabilité ; ils nous persuaderaient encore mieux en faisant valoir sa puissance de transformation. Fixe sur la doctrine, elle ploie avec une admirable souplesse son gouvernement et son action humaine à toutes les nécessités des temps ; on lui voit toujours l'habit et l'arme du siècle. Que de fois elle a changé d'aspect sans changer de maximes ! A peine apparue pour recueillir l'héritage de l'empire romain, elle s'adapte à l'organisme administratif auquel le monde avait coutume d'obéir ; c'est un des points les mieux élucidés par notre école historique, depuis quelques années, cette substitution insensible du pape à César, d'un moteur à un autre, dans la forte machine qui continue l'œuvre romaine. Elle est bien symbolique, cette statue de saint Pierre qui surmonte la colonne Trajane : la longue spirale des légionnaires, traînant les captifs barbares, vient aboutir au prince des apôtres ; il recueille le fruit des victoires impériales. Arrive le moyen âge féodal ; l'église se modèle sur le nouvel état social, elle prend l'humeur de cette rude époque ; ses prélats et parfois ses papes combattent à la tête de leurs vassaux, la mouvance du Latran fonctionne comme celle de la tour du Louvre. Avec

la renaissance, elle est savante, lettrée, artiste; les peuples retrouvent à Rome leur idéal du moment, une académie épicurienne. Durant les deux siècles qui suivent, la petite cour pontificale ne peut plus rien par les armes contre les grands états qui se constituent; mais les négociations politiques absorbent l'Europe, c'est par là qu'il faut la ressaisir; le sacré-collège devient une école supérieure de diplomatie, et la plupart des cabinets sont dirigés par des princes de l'église. Enfin une société issue de la révolution s'engoue du libéralisme; elle défie le pontificat romain de revêtir cet affublement; pourtant c'est à la voix d'un pape que l'Italie se réveille, et l'on proclame Pie IX le plus libéral des souverains de son temps.

La cour de Rome renoncerait donc à toutes ses traditions, si elle hésitait à suivre le monde dans les deux voies où il s'engage. Vis-à-vis d'une démocratie cosmopolite, elle ne saurait rester ce que les derniers siècles l'avaient faite, un collège de diplomates italiens. Et par une disposition vraiment providentielle, le monde ne lui demande plus à cette heure de contrevenir à l'esprit et aux origines de l'institution chrétienne, comme aux époques où elle devait prendre les mœurs de la féodalité, celles des monarchies absolues; il l'invite au contraire à revenir à cet esprit, à ces origines, en se refaisant plus populaire, plus franchement universelle. Tout lui est facile dans la métamorphose si difficile aux états laïques; tout ce qui est pour eux affaiblissement et danger, dans les voies nouvelles où ils sont entraînés, devient pour l'église une source de force et de sécurité. Les mots eux-mêmes, ces témoins incorruptibles, déposent en sa faveur. Ce mot de *révolution*, toujours sinistre pour nous, reprend sa valeur étymologique aussitôt qu'on l'applique à l'église, il signifie alors : « retour sur soi-même. » Et tandis que nous sommes embarrassés pour nommer cette force centrifuge qui menace de ruine nos patries terrestres, tandis que nous inventons des vocables fâcheux et barbares, cosmopolitisme, internationalisme, décentralisation, — l'église a depuis le premier jour un mot qui dit les mêmes choses, qui les dit mieux, avec une confiance superbe : *Catholicisme*. Voilà des rencontres surprenantes, bien faites pour nous jeter dans une profonde considération.

L'église est catholique, « selon tous; » sa patrie est dans tout lieu où deux de ses fils récitent son symbole; en étendant ses prises sur le globe, elle se fortifie, bien loin de s'affaiblir comme nous; à l'image de son Dieu, elle est le fameux cercle dont le centre est partout, la circonférence nulle part. A ce seul point de vue, il semble que notre siècle travaille pour elle, quand il unifie le monde, comme la Rome impériale travailla jadis. Mais l'église est aussi démocratique par essence; en épousant la cause des multitudes, en se faisant la

tutrice et l'avocate des intérêts populaires, elle remonte à ses époques héroïques, et par-delà, aux leçons et aux exemples de son Maître; elle applique son code, l'évangile. Je ne veux pas insister sur une vérité évidente, banale à force d'avoir été démontrée; je l'appuierai seulement d'une de ces réflexions qui naissent ici du spectacle des choses. Quand on regarde la Rome monumentale, on est frappé par un fait d'abord inexplicable : la prédominance de de l'apôtre saint Pierre, qui opprime, qui écrase l'apôtre saint Paul. Pierre trône partout, il emplit l'horizon et le ciel, Paul est relégué dans une basilique lointaine, isolée, on en fait peu d'état. Cela confond les données historiques que nous avons sur les deux fondateurs du christianisme. Paul est un très grand génie, il a l'intelligence profonde, la chaleur du cœur, les œuvres actives; c'est lui qui a converti à la doctrine presque tous les pays essentiels du monde antique, parce qu'il possédait l'instrument approprié, le grec, la langue ailée et prosélytique. Au contraire, Pierre est un caractère ordinaire, un esprit moins brillant, humainement parlant; il se fait connaître à nous par trois défaillances et par d'assez naïves questions d'enfant sur les places dans le ciel. Pourquoi donc est-ce lui qui devient la pierre d'angle, aux dépens de son incomparable rival? Pourquoi l'église a-t-elle choisi comme ferait le suffrage universel, qui préférerait certainement Pierre à Paul? Précisément, parce que ce pêcheur est peuple et rien que peuple, tandis que Paul est un philosophe, un esprit rare, un de l'élite. Le triomphe du premier marque tout de suite, en politique, le caractère populaire du christianisme aussi bien que l'exigence fondamentale de la doctrine religieuse, l'humiliation du sage devant le simple, du raisonnement devant le sentiment.

L'église sait tout cela mieux que nous; des signes nombreux nous annoncent qu'elle est en travail, qu'elle commence sa double révolution, du romanisme vers une catholicité (1) plus large, de la diplomatie de cabinet vers l'apostolat démocratique. Dans le premier ordre d'idées, l'église n'avait qu'à suivre sa pente; dès qu'une porte, fermée auparavant, s'entr'ouvre devant elle, elle y passe. On a vu, depuis quelque temps, ses nonces introduits chez les puissances infidèles ou séparées de Rome; partout elle noue des liens nouveaux, elle rattache les anciens qui s'étaient rompus. Pie IX avait restauré l'épiscopat catholique en Angleterre, aux États-Unis, en Bulgarie; son successeur a relevé la primatie d'Afrique, il s'ef-

(1) Pour éviter tout malentendu dans ces matières délicates, je prie le lecteur de prendre ces mots dans leur sens géographique, politique, et d'écarter les acceptions théologiques qu'ils comportent en d'autres cas.

force de susciter l'église catholique slave dans les pays du Danube. Je cite quelques exemples entre cent de cette activité partout en éveil. Toutefois, l'impulsion partie de Rome ne justifierait qu'à demi mes pronostics; elle garde une allure diplomatique et un esprit d'extrême centralisation qui paraissent peu conformes aux exigences de l'avenir. Les grands progrès du catholicisme seront signalés par la renaissance spontanée, avec une certaine indépendance, de ces illustres provinces ecclésiastiques qui eurent autrefois leur vie propre, les églises d'Afrique, d'Orient, d'Angleterre; par la naissance d'églises semblables dans les nouveaux mondes, en Amérique, en extrême Orient. Or, ce ne sont point là des espérances platoniques; ce sont des réalités que les yeux inattentifs peuvent seuls ignorer. Si l'on compare la situation du monde catholique à ce qu'elle était il y a cent ans, on est surtout frappé par la recrudescence de l'énergie vitale sur les confins éloignés de ce monde. Le cœur souffre d'une certaine atonie, le sang a reflué aux extrémités. Dans nos vieux pays latins, il faut bien le reconnaître, la religion traverse une phase ingrate. Elle se contente de défendre des positions très menacées; elle n'envahit pas l'imagination des hommes par des manifestations éclatantes ou originales, par la maîtrise des idées, par le bruit des gloires individuelles. En dehors de quelques exceptions honorables, on cherche vainement les grands hommes d'église, les prédicateurs éloquens, les œuvres puissantes et nouvelles. Pour la grande masse des indifférens, la voix de la religion est une voix politique; ils ne l'entendent guère que mêlée aux luttes des partis; et, dans ces luttes, elle joue trop souvent le rôle de comparse. Presque muette en Espagne et en Italie, cette voix semble couverte ailleurs par les revendications intéressées qui se servent d'elle. Le langage commun, — c'est souvent un miroir fidèle, — ne dit plus : la communion catholique, il dit : le parti catholique. Je ne prétends pas que le jugement de la masse soit fondé, je sais par combien de faits consolans ces indications sont contredites; mais ils ne prévalent pas contre l'impression d'ensemble qui se dégage pour les indifférens, et je crois la résumer fidèlement.

Si nous reportons nos regards sur les rivages extrêmes de cette mer un peu stagnante, nous y retrouvons le mouvement et la vie. Là les populations catholiques sont restreintes comme nombre, mais il n'y a pas de non-valeurs dans ces petits effectifs; tandis que chez nous des chiffres considérables ne représentent le plus souvent qu'une classification d'état civil. Là nous rencontrons les grandes figures ecclésiastiques de ce temps; et, puisque les idées viennent toujours se personnifier dans quelques hommes, il faut

bien mesurer la force des idées à la taille des hommes qu'elles suscitent. Il ne convient point de prononcer des noms, l'acception de personnes est chose malséante quand on parle du sacerdoce; tous ceux qui suivent le mouvement religieux au dehors connaissent ces noms. Ils décorent l'église française d'Afrique, qu'il faut citer tout d'abord et avec orgueil; l'église de Croatie, où un prélat de génie a su se créer une véritable souveraineté; la vaillante église arménienne de Turquie, où j'ai vu accomplir, pendant une suite d'années difficiles, des prodiges d'énergie dignes des premiers siècles du christianisme; les églises de Prusse, d'Angleterre et surtout d'Amérique. Je m'arrêterai un instant sur cette dernière; elle est la moins connue, elle offre le type achevé de ces grandes provinces autonomes que le catholicisme doit s'efforcer de reconstituer; enfin, elle vient de donner le branle aux esprits dans la plus importante des questions.

Les États-Unis comptent 10 millions de catholiques sur 50 millions d'habitans. Pour se représenter la signification du chiffre, déjà respectable par lui-même, il faut savoir qu'aucune des communions protestantes n'en approche, et que la force d'attraction de ce noyau est en raison de sa densité, par rapport aux sectes désagrégées qui l'entourent. Il faut se dire que ce ne sont pas là des adhérens nominaux, faisant nombre sur une feuille de statistique; mais des catholiques pratiquans, soumis à leurs pasteurs, des catholiques jusqu'au fond de la bourse, ce qui est en dernière analyse l'épreuve de la foi. Partout des cathédrales s'élèvent et sont desservies avec les subventions volontaires des fidèles. La ville de Saint-Paul, qui comptait il y a quarante ans 800 habitans, bâtit une église sur un devis de 500,000 dollars, près de trois millions de francs. Soixante-quinze archevêques ou évêques dirigent ce troupeau; ils se réunissent fréquemment dans des conciles nationaux; les États-Unis sont peut-être aujourd'hui le seul pays où rien ne vienne entraver de semblables réunions. J'ai eu l'honneur de m'entretenir avec les chefs du clergé américain, lors de leur récent passage en Europe; je ne saurais rendre l'impression de force tranquille et de largeur dans les idées que m'ont laissée ces hommes éminens. J'en demande pardon à leur modestie, mais nous vivons à une époque où tout ce qui peut servir doit se dire très haut. L'un d'eux, un apôtre et un penseur, fait comprendre les conquêtes des grands évêques du IVe et du Ve siècle, pionniers de l'église chez des races neuves; il fait comprendre aussi le mot des pèlerins d'Emmaüs : « Notre cœur était ardent tandis qu'il parlait. » Les Américains le reconnaîtront sans peine. Tout est bien du Nouveau-Monde dans les sentimens et les dis-

cours de ces prélats. Ils respirent le contentement du présent, la confiance dans l'avenir; ils chérissent leur pays, leur gouvernement, leur temps; ils parlent avec un respect sincère des droits de leurs concitoyens d'une autre foi, avec enthousiasme des progrès de la science laïque; ils trouvent tout possible, tout facile. L'épiscopat américain va fonder à Washington une université catholique; il se propose d'y instituer des chaires d'assyriologie, d'égyptologie, pour éclairer l'exégèse biblique; il projette d'y appeler un des professeurs anglais les plus notoirement dévoués aux idées de Darwin. Quand on presse les paroles de ces Anglo-Saxons, qui apportent dans les choses religieuses l'audace et le sens pratique de leur race, on découvre au fond de leur pensée une pointe d'ironie contre les gens du vieux monde, qui ne savent ni s'accommoder aux circonstances ni les accommoder à leur volonté. Et l'on ne peut s'empêcher de songer que la réforme, dans ce qu'elle eut de légitime et de nécessaire, a trouvé après trois siècles son accord avec l'autorité traditionnelle dans ces esprits si librement soumis. Par d'autres côtés, ils nous ramènent à la primitive église. Un de ces évêques exposait ses hésitations sur le type architectural à adopter pour les édifices religieux d'Amérique. « Chez nous, disait-il, chacun veut entendre la parole de l'orateur et voir l'autel du sacrifice; il ne faudrait ni bas-côtés plongés dans l'ombre, ni hautes voûtes qui dispersent la voix; je crois que nous devrons revenir aux dispositions de la basilique. » Voilà un rapprochement, entre bien d'autres, qui contraint l'esprit à d'infinies méditations. Tout ce que ces hommes racontent de leur église nous conduit à la même conclusion : c'est quelque chose qui commence en continuant. Après ces trop courtes indications, on comprendra mieux l'attitude prise par le clergé américain dans la question sociale. Ceci nous ramène à la seconde des évolutions que nous étudions dans l'église.

IV.

Quand cette question sociale s'est dressée devant elle, l'église a pu balancer un instant; protectrice des misérables, sa mission séculaire l'obligeait envers eux; mais une partie de sa clientèle conservatrice lui demandait secours contre le monstre et le dénonçait à ses anathèmes. Les autorités religieuses se renfermèrent d'abord dans leur réserve habituelle; elles se bornèrent à condamner en termes généraux les mauvaises doctrines, à recommander plus vivement l'assistance et la charité. Bientôt quelques

esprits prévoyans comprirent que ces déclarations vagues étaient insuffisantes et qu'il fallait serrer de plus près la question, pour se préparer au rôle d'arbitre naturellement dévolu à l'église. Mgr de Ketteler, l'illustre évêque de Mayence, attacha son nom à cette initiative. D'autres l'imitèrent; ses disciples sont nombreux aujourd'hui dans les rangs du clergé et des laïques. Le mouvement d'études sociales a gagné le monde catholique en Allemagne, en Belgique, en France, avec une tendance chaque jour plus marquée à faire la part plus large aux vœux de la classe ouvrière. Aux congrès de Breslau et de Liège, Mgr Korum reprenait les idées de l'évêque de Mayence; M. l'abbé Winterer, le vaillant député de Mulhouse, disait dans un de ses discours : « La question sociale est intimement unie à la question religieuse. L'église n'a jamais ignoré la question sociale. Elle ne l'a pas ignorée, quand la question sociale s'appelait la question de l'esclavage. Elle ne l'a pas ignorée, quand la question sociale s'appelait la question du servage. Elle ne peut pas l'ignorer maintenant que la question sociale s'appelle la question du salariat, la question des classes moyennes, la question agraire; maintenant, dis-je, que la question sociale s'appelle la question du socialisme. Pour faire ignorer à l'église la question sociale, il faudrait effacer de l'évangile la parole ineffaçable : *Misereor super turbam.* »

Chez nous, des voix éloquentes s'élevaient sur le même thème. Pourtant ces généreux efforts n'ont pas entamé les masses, malgré le talent et le zèle de ceux qui s'y consacraient; les socialistes chrétiens prêchaient, non pas précisément dans le désert, mais dans de très petites oasis. Cette avant-garde isolée n'était suivie que de loin par le gros de l'armée catholique. Les remèdes qu'ils proposaient paraissaient trop timides à des imaginations saturées de théories plus radicales; mais surtout, le malheur des temps était contre eux. Dans nos vieux pays, on n'a rien épargné pour enraciner dans le peuple le préjugé anti-religieux; en outre, ces pays sont profondément divisés par des ressouvenirs ou des aspirations politiques. Le peuple industriel se porte tout entier d'un côté, il s'y porte avec la haine d'un passé qu'on lui a dépeint sous de sombres couleurs. Les catholiques sont en général du côté opposé. Quand ils parlent au peuple de ses intérêts sociaux, ce peuple, déjà prévenu contre leur religion, les soupçonne par surcroît de nourrir des arrière-pensées politiques contraires aux siennes; il se bouche les oreilles. C'est trop de vouloir vaincre chez des hommes passionnés deux défiances d'un seul coup. C'est trop de vouloir les enrégimenter sous un drapeau qu'ils repoussent et sous une bannière de confrérie qu'ils ridiculisent. Pour en appri-

voiser quelques-uns, il faudrait choisir entre ces deux signes de ralliement, suivant qu'on tient plus à l'un ou à l'autre. Pour en gagner beaucoup, je crois bien qu'il faudrait ne leur montrer ni drapeau ni bannière, mais seulement un dévouement désintéressé à leurs droits et à leurs peines; en leur expliquant ensuite que la loi du Christ donne seule la mesure raisonnable de ces droits et la vraie consolation de ces peines.

C'est en procédant de la sorte que l'un des chefs du socialisme chrétien en Suisse, M. Decurtins, a pu prendre une part prépondérante dans la direction du mouvement ouvrier et faire accepter ses idées à des alliés qui n'ont pas sa foi. Mais il était réservé aux évêques américains de donner la véritable formule de l'action catholique. L'affaire qu'ils viennent de porter devant le saint-siège touche au cœur de mon sujet, car c'est aujourd'hui l'une des plus grosses affaires de Rome. Par une de ces coïncidences merveilleuses qui montrent brusquement la main divine dans l'histoire, ces prêtres du nouveau monde élevaient la voix dans Rome à l'heure même où légats et ambassadeurs négociaient l'affaire d'Allemagne; l'attention publique, partagée entre ces deux intérêts, sentait confusément la solennité de la rencontre : le passé et l'avenir s'étaient donné rendez-vous dans la ville éternelle, pour y plaider leur cause devant le vicaire du Christ.

Je rappelle l'incident qui a provoqué cet acte mémorable. On sait qu'il existe aux États-Unis, entre tant d'autres associations ouvrières, une fédération puissante qui s'intitule l'*Ordre des chevaliers du travail*. Elle comptait naguère plus de sept cent mille adhérens; les dernières estimations portent ce chiffre à un million. On peut juger du programme de la société par les maximes que le fondateur, Uriah Stephens, inscrivait dans les statuts; ceux mêmes qui les trouveraient déplaisantes n'en sauraient méconnaître l'élévation. « Le travail est noble et sain. Il faut le protéger contre l'ignorance et l'avidité sans scrupules. Le capital est organisé dans la multitude des branches de l'activité humaine. Qu'il le veuille ou non, il détruit les légitimes espérances du travail et courbe la pauvre humanité dans la poussière. Nous ne voulons créer aucun conflit avec les entreprises légitimes, aucun antagonisme avec le capital nécessaire; mais les hommes, dans leur égoïsme, violent les droits des faibles. Il faut soutenir la dignité du travail et lui assurer une juste part dans la valeur qu'il crée. Il faut mettre toutes nos forces au service des lois destinées à harmoniser les intérêts du capital et du travail et à alléger le poids du labeur quotidien. Unir, combiner, organiser la grande armée de la paix et de l'industrie, c'est le plus haut et le plus noble devoir de l'homme envers lui-même, ses

semblables et son créateur. » Les deux tiers des Chevaliers du travail appartiennent à la religion romaine. Le grand maître actuel, Terrence Powderly, est un catholique zélé. L'ordre tombait-il sous le coup des censures ecclésiastiques contre les affiliations secrètes? On en jugea ainsi au Canada, où il fut condamné. Aux États-Unis, l'épiscopat délibéra en commun sur cette question. A la presque unanimité, — 70 sur 75, — les archevêques et évêques de l'Union refusèrent la condamnation. Ils déléguèrent à Rome quelques-uns d'entre eux pour exposer leurs raisons. C'est ce plaidoyer que le cardinal Gibbons a rédigé dans un mémoire présenté au saint-siège et publié à la fin de mars par le *Moniteur de Rome*. Je crois qu'il faudrait remonter très haut dans l'histoire de l'église pour trouver un document de plus de conséquence; il marquera une date dans cette histoire. Je constate avec affliction qu'à l'heure ou j'écris, aucun organe de la presse n'a encore reproduit ce document dans notre pays de France : nos portes ne s'ouvriraient-elles plus toutes grandes à toutes les idées? Il reste inconnu, grâce à la timidité des journaux catholiques, à l'indifférence des autres. Pourtant on n'avait même pas l'excuse d'hésiter devant une traduction; le mémoire original est écrit en français. Je suis fort embarrassé pour en parler ; on ne résume pas un manifeste de cette importance, où chaque mot porte et parle une langue nouvelle ; il faudrait tout citer.

« Je suis profondément convaincu, dit en commençant le cardinal, de la vaste importance des conséquences qui se rattachent à cette question, laquelle ne forme qu'un anneau dans la grande chaîne des problèmes sociaux de nos jours, et spécialement de notre pays. » — Il démontre d'abord, par des argumens de droit canon, qu'on ne saurait confondre l'ordre des Chevaliers du travail avec les affiliations secrètes visées par les censures ecclésiastiques; puis il entre dans le vif de sa thèse, il dépeint en termes énergiques les souffrances des travailleurs et la nécessité d'y porter remède. « L'avarice sans cœur qui, pour gagner plus, écrase impitoyablement non-seulement les ouvriers de plusieurs métiers, mais spécialement les femmes et les jeunes enfans à leur service, fait comprendre à tous ceux qui aiment l'humanité et la justice que ce n'est pas seulement le droit des travailleurs de se protéger, mais l'obligation du peuple entier de les aider, en trouvant un remède pour les dangers dont la civilisation et l'ordre social sont menacés par l'avarice, l'oppression et la corruption. » — Remarquez bien quel sens le prélat donne à ces mots « l'ordre social. » Pour lui, les menaces contre cet ordre viennent de l'injustice d'en haut plus que des violences d'en bas. A ceux qui lui objectent ces violences,

il répond plus loin qu'on doit tout faire pour les prévenir, mais qu'elles sont inévitables. « Je répète que dans une telle lutte des grandes masses contre le pouvoir armé, qui, on le reconnaît, leur refuse souvent les simples droits de la justice et de l'humanité, il est inutile d'espérer que toute erreur et tout excès de violence puissent être évités ; c'est ignorer la nature et les forces de la société humaine dans les circonstances de nos jours, que de rêver que cette lutte puisse être empêchée, ou que nous puissions persuader aux multitudes de ne pas s'organiser, seul moyen pratique de succès. » — Mgr Gibbons dessine alors à grands traits le rôle de l'église. « Ma connaissance intime de la condition sociale de notre pays me rend profondément convaincu que nous touchons ici une question qui ne concerne pas seulement les droits des classes ouvrières, qui doivent être spécialement chères à l'église, envoyée par notre divin sauveur pour évangéliser les pauvres, mais une question dans laquelle sont compris les intérêts les plus fondamentaux de l'église et de la société humaine pour l'avenir... Quiconque médite bien les voies par lesquelles la divine providence guide l'histoire contemporaine ne peut pas manquer de reconnaître la part importante qu'y prend à présent, et que doit y prendre dans le futur, le pouvoir du peuple... Et puisqu'il est reconnu de tous que les grandes questions de l'avenir ne sont pas des questions de guerre, de commerce ou de finance, mais les questions sociales, les questions qui touchent à l'amélioration de la condition des grandes masses populaires, et spécialement des classes ouvrières, il est d'une importance souveraine que l'église soit trouvée toujours et fermement rangée du côté de l'humanité, de la justice envers les multitudes qui composent le corps de la famille humaine. » — Le cardinal est d'avis qu'il faut appliquer ces principes dans l'espèce aux Chevaliers du travail, bien que cette association ne soit pas sous le contrôle direct de l'église. « Mais, dit-on, ne pourrait-on pas substituer à une telle organisation des confréries qui réuniraient les ouvriers sous la conduite des prêtres et sous l'influence directe de la religion ? Je réponds franchement que je ne le crois ni possible ni nécessaire dans notre pays. J'admire sincèrement les efforts de ce genre qu'on fait dans les pays où les ouvriers sont égarés par les ennemis de la religion ; mais, grâce au bon Dieu, nous n'en sommes pas là. Nous trouvons que, chez nous, la présence et l'influence explicite du prêtre ne seraient pas à conseiller là où les citoyens, sans distinction de croyance religieuse, se rassemblent pour ce qui touche seulement à leurs intérêts industriels. » — On voit où Mgr Gibbons se sépare des socialistes catholiques d'Europe ; je crains bien qu'il n'ait raison contre eux. Enfin, il montre les dan-

gers qui résulteraient d'une condamnation. Écoutez ces paroles apostoliques : « Premièrement. il y a le danger évident que l'église ne perde, dans l'appréciation populaire, son droit d'être considérée comme l'amie du peuple. La logique du cœur des multitudes va vite à ses conclusions ; et ce serait une conclusion funeste pour le peuple et pour l'église. Perdre le cœur du peuple, ce serait un dommage que l'amitié du petit nombre des riches ou des puissans ne compenserait pas. » — Maintenant, écoutez ces paroles américaines : « Vouloir écraser par une condamnation ecclésiastique une organisation qui a déjà une place si respectable et si universellement reconnue dans l'arène politique, cela serait regardé par le peuple américain, à parler franchement, comme aussi ridicule que hardi... Il faut le reconnaître, dans notre siècle et dans notre pays, l'obéissance ne peut pas être aveugle. Ce serait se tromper gravement que de s'y attendre. Nos ouvriers catholiques croient sincèrement qu'ils ne cherchent que la justice, et par les voies légitimes. Une condamnation serait regardée comme fausse et injuste et ne serait pas acceptée. Nous pourrions bien leur prêcher l'obéissance et la confiance dans l'église ; mais ces bonnes dispositions ne pourraient pas aller si loin. Ils aiment l'église et ils veulent sauver leurs âmes ; mais aussi il leur faut gagner leur vie : et le travail est maintenant organisé de telle sorte que, si l'on n'appartient pas à l'organisation, on a très peu de chances de gagner sa vie. » — L'auteur du mémoire jette négligemment à la fin un dernier argument : « Les revenus de l'église, qui, chez nous, viennent entièrement des offrandes libres du peuple, souffriraient immensément, et ce serait la même chose pour le denier de saint Pierre. » — On n'ignore pas que les États-Unis fournissent une large part dans cette contribution volontaire de la catholicité.

Les Américains ont eu gain de cause. Non-seulement la Propagande n'a pas insisté pour la condamnation des Chevaliers du travail, mais elle a invité l'archevêque de Québec à suspendre les censures qui avaient déjà frappé l'ordre au Canada. Je laisse à deviner l'effet produit par cette irruption du Nouveau-Monde dans le milieu de la prélature romaine, peu préoccupée jusqu'ici des questions sociales. Le mot de révolution n'est pas excessif. On a senti le vent de demain qui soufflait, on a connu sa force. Les esprits concilians se sont tirés d'affaire en décidant que ces idées étaient bonnes pour l'Amérique et discutables pour l'Europe. Ce raisonnement est fondé quand il s'applique à des constitutions politiques, appropriées à des races différentes ; il est peut-être moins solide quand on le transporte à des souffrances et à des besoins universels, à des idées justes et nécessaires indépendamment du temps

et du lieu, à des règles morales édictées pour tous les hommes par le même évangile. Aujourd'hui surtout, les idées générales ont des ailes très fortes, il est difficile de rabattre leur vol derrière l'Atlantique.

Elles l'ont déjà passé. Sans parler du clergé d'Irlande, dont les sentimens sont connus, l'épiscopat catholique d'Angleterre n'a pas voulu être en reste sur ses neveux d'Amérique. Le cardinal Manning a hautement souscrit au Mémoire, dans une lettre rendue publique : « J'ai lu avec un assentiment complet le document du cardinal Gibbons sur la question des Chevaliers du travail. Le saint-siège sera, j'en suis sûr, convaincu de sa justesse; et cet exposé de l'état de notre Nouveau-Monde ouvrira, je l'espère, un champ nouveau à la pensée et à l'action... Comme notre divin Sauveur vivait parmi les gens du peuple, ainsi vit son église. » Et l'archevêque de Westminster ajoute : « Jusqu'ici, le monde a été gouverné par des dynasties : désormais, le saint-siège a à traiter avec le peuple; et il a pour cela ses évêques, en rapports étroits, quotidiens et personnels avec le peuple. Plus on reconnaîtra ceci clairement et pleinement, plus l'exercice de l'autorité spirituelle sera fort. » Voilà une parole qui semble répondre à celle de M. de Bismarck, citée plus haut. Entre les conseils opposés du cardinal anglais et du chancelier allemand, l'église doit faire son choix. Tout récemment, Mgr Manning est revenu à la charge dans un article de journal; car les princes de l'église d'Angleterre ne craignent pas de défendre leurs doctrines dans le journal. « La puissance du capital peut être appréciée par ce fait que sur plus de cent grèves, il n'y en a que cinq ou six qui aient tourné en faveur des travailleurs. Leur dépendance est si complète, la faim et les souffrances de leurs familles, composées de faibles femmes et d'enfans, sont si intolérables et si impérieuses, que le conflit entre le capital vivant et le capital mort est des plus inégaux; et la liberté du contrat dont l'économie politique se glorifie n'existe pour ainsi dire pas. En de telles circonstances, assurément, le rôle de l'église est de protéger les pauvres, les travailleurs qui ont accumulé les richesses communes de l'humanité (1). » Quand ces phrases tombent d'une plume laïque, les personnes respectueuses des choses établies les traitent de déclamations. Le mot leur brûlera les lèvres devant la signature d'un cardinal. Elles se contenteront de le penser.

Mais je n'ai pas qualité pour discuter ces thèses économiques, et ce n'est point ici le lieu. Je voulais seulement montrer l'étendue

(1) *The Tablet*, 30 april 1887, p. 683.

et la violence du courant qui emporte l'église, à la suite de la société civile, dans une direction de plus en plus démocratique. Il vient battre les vieilles murailles du Vatican ; il y trouve un pontife qui n'est certes pas indifférent à ces questions. Son grand esprit les apercevait, alors qu'étant encore archevêque de Pérouse, il écrivait dans sa lettre pastorale de 1877 : « En présence de ces êtres épuisés avant l'heure par le fait d'une cupidité sans entrailles, on se demande si les adeptes de cette civilisation en dehors de l'église et sans Dieu, au lieu de nous faire progresser, ne nous rejettent pas de plusieurs siècles en arrière, nous ramenant à ces époques de deuil où l'esclavage écrasait une si grande partie de l'humanité, et où le poète s'écriait tristement : le genre humain ne vit que pour quelques rares privilégiés ; *humanum paucis vivit genus.* » Depuis qu'il a ceint la tiare, le cardinal Pecci n'a pas cru devoir accélérer le mouvement, et d'autres soucis l'absorbent. Mais il est impossible de ne pas prévoir le jour où le courant portera sur le trône de saint Pierre un pape animé des sentimens du cardinal Gibbons, du cardinal Manning. Ce jour-là, l'église se dressera dans le monde comme la plus formidable puissance qu'il ait jamais connue. Nos fils sont peut-être appelés à voir renaître les grandes luttes du moyen âge entre la papauté et les pouvoirs laïques ; mais, cette fois, la papauté s'appuierait sur un peuple innombrable et sur l'interprétation irréfutable de l'évangile dont elle est gardienne. Je ne pense pas qu'il faille redouter cette évolution ; je pense qu'il faut la désirer. Tous ceux qui regardent devant eux sont persuadés que rien ne peut préserver le monde de la crue démocratique et du socialisme qui l'accompagne ; on chercherait vainement en dehors de l'église une force capable de limiter cette crue et de la diriger. Mais l'église ne pourra la diriger qu'en redevenant la chose du peuple, en se mettant à sa tête ; le peuple ne se réconciliera avec elle que le jour où il la sentira bien à lui, toute à lui.

Ces assertions auraient bien peu de valeur, s'il n'y avait derrière elles que l'opinion d'un publiciste irresponsable. Je ne fais que répéter ce que viennent de dire tout haut le primat de l'église d'Amérique, le primat de l'église d'Angleterre : ce qu'on murmure plus timidement dans beaucoup de maisons épiscopales, en Allemagne, en Belgique, en Suisse.

V.

Le pouvoir temporel, la réconciliation avec l'Italie, les négociations avec l'Allemagne, ce sont là aujourd'hui les affaires de Rome,

et j'en devais parler tout d'abord; mais nous venons de voir combien ces intérêts éphémères perdent d'importance et reculent au second plan, quand on passe aux affaires de demain, aux affaires du catholicisme. Nous sommes maintenant en mesure d'examiner les chances de relèvement du pouvoir temporel; l'opinion qu'on peut s'en faire dépend de la réponse donnée à cette question : Est-il indispensable au catholicisme? Est-il du moins en harmonie avec l'évolution probable de l'église? Une loi commune à tous les êtres veut qu'un organe particulier s'étiole et disparaisse dès qu'il n'est plus nécessaire aux fonctions générales de l'organisme. Je crois sincèrement que cette loi vient d'atteindre le pouvoir temporel des papes, et qu'il n'est plus qu'un grand souvenir.

Les pierres en témoignent à Rome, et il faut toujours écouter leur langage. Regardez cette ville, vous y verrez l'histoire marcher comme un être vivant, avec sa lente et cruelle puissance de métamorphose, son indifférence implacable pour les plus belles formes, quand leur heure est venue de céder la place à d'autres. Les magnificences de la Rome papale sont encore debout; mais elles s'enfoncent dans le passé, elles se confondent presque avec celles de la Rome antique d'où elles étaient sorties, et l'on saisit mieux l'étroite parenté de cette agonisante avec cette morte, car deux cadavres se ressemblent encore plus que deux vivans. Cette multitude somptueuse d'églises et de palais, qui est la Rome des Médicis, des Aldobrandini, des Borghèse, perd peu à peu la physionomie d'un organisme en activité, pour passer à l'état monumental, à l'état de musée. Une Rome laïque, industrielle, affairée, une ville d'ateliers et de fabriques, croît et végète autour de ce musée, l'écornant à tous les angles. La cité nouvelle ne reflète plus les goûts fastueux d'un patriciat ecclésiastique; c'est la chose du peuple, modelée sur la condition médiocre, laide et pénible du grand nombre. Le spectacle est désolant pour l'artiste, et celui qui n'est qu'artiste le maudit. Mais il est d'un intérêt poignant pour celui qui pense. C'est le trait commun à tous les spectacles que ce temps nous donne. L'œil voit disparaître la beauté plastique et poétique, il a peine à en faire son deuil; la pensée se console avec une beauté plus cachée, tout abstraite et métaphysique, la beauté des idées en travail dans l'histoire. L'esthétique de l'artiste, avec ses grandeurs visibles, est sacrifiée à l'esthétique du géomètre ou de l'astronome; celle-ci a moins de charme, peut-être plus de grandeur.

Si nous reportons nos regards des pierres sur les faits, de Rome sur le monde, la leçon est la même. L'église universelle perd et perdra chaque jour davantage ses attaches avec les domaines ter-

restres, avec les royaumes de ce monde : elle redevient une association d'âmes, un empire vraiment œcuménique et tout spirituel. Ici encore, toutes les transformations de notre temps conspirent pour elle ; les dispositions providentielles dont je parlais tout à l'heure lui promettent un pouvoir supérieur à celui qu'elle eut comme état temporel. Par suite du double mouvement démocratique et cosmopolite, il se fait un notable déplacement de la puissance publique. Les pouvoirs d'opinion, les pouvoirs internationaux grandissent aux dépens des pouvoirs officiels et limités dans un lieu : ainsi la presse, les grandes banques européennes, les vastes fédérations ouvrières. Si l'on pouvait doser comme une quantité pondérable la somme de puissance publique existante dans le monde, on trouverait que la franc-maçonnerie, la Bourse de Paris, ou *le Times*, par exemple, détiennent à des degrés divers une portion de cette puissance égale à celle que détenaient, il y a deux siècles, telle principauté, tel royaume secondaire. D'autre part, l'effet inéluctable de la démocratie est d'avilir les charges publiques, de relever par contre-coup les charges morales et intellectuelles, que l'opinion seule a conférées. Dans la hiérarchie établie par le sentiment général et qui passe peu à peu dans nos mœurs, un grand savant, un grand poète, ont la préséance sur le fonctionnaire officiel, sur le ministre, — qui n'est que ministre. En deux mots, ils ont plus de prestige et plus d'autorité. C'est une des curieuses différences entre notre siècle et ceux qui l'ont précédé, ce changement dans les plateaux de la vieille balance : la grandeur de chair descend, parce qu'elle n'est plus héréditaire, ni même viagère, mais accidentelle ; la grandeur de l'esprit remonte.

Tout cela conspire pour l'église. Incarnée dans le chef suprême qui la représente, elle est la première personne morale et intellectuelle de ce monde. Le pape gagnera tout ce que les rois perdront. Elle est de beaucoup la plus nombreuse et la plus disciplinée des associations internationales ; pour peu qu'elle plonge ses racines dans le sentiment populaire, elle sera le premier pouvoir d'opinion dans l'univers. Elle offre d'avance le type supérieur de gouvernement rêvé par les idéalistes, elle a réalisé depuis longtemps ce qui sera peut-être le dernier terme des évolutions politiques de l'Europe, une république internationale. Il ne tient qu'à elle d'accaparer la plus grande part de cette force insaisissable que la démocratie a sinon créée, du moins centuplée en lui subordonnant toutes les autres, — la force de l'opinion.

Dans ces conditions, que pourrait lui ajouter la possession matétérielle d'une ville, d'une province? Rien, ou un talon d'Achille. Cette possession lui fut jadis nécessaire, parce qu'il n'y avait pas de

pouvoir sans terre. Aujourd'hui, la terre de l'église ne serait plus qu'un gage de saisie, une bonne prise pour ces pouvoirs officiels qui resteront chaque jour plus désarmés devant sa puissance morale. Le gouvernement temporel de son état l'exposerait de nouveau aux attaques de ses détracteurs. Maîtresse de cet état romain, elle continuerait d'être ce collège de diplomates italiens qui ne se conçoit plus à la tête de la future église catholique, dans un monde transformé. Même dans une alliance avec le royaume d'Italie, phase inévitable par laquelle la papauté passera tôt ou tard, je vois un danger pour son action catholique; elle restera trop exclusivement italienne. Je n'ai garde de méconnaître la place que tient dans le monde cette illustre nationalité. Mais considérez ce que sera le monde dans un demi-siècle, un rien de durée pour une institution comme l'église.

Il y aura dans cinquante ans, les calculs les plus modérés de la statistique l'établissent, 125 millions d'habitans dans l'Union américaine, sans parler du Canada qui peut s'y rattacher, et au moins autant dans la Russie. Ces deux états réunissent ensemble 35 millions de kilomètres carrés, terres neuves et pour une bonne part nourricières inépuisables, alors que la superficie de notre continent sans la Russie n'atteint pas 5 millions. Le nombre et la rapidité croissante des moyens de communication amènent ces deux colosses sur nous. La pauvre petite Europe, déjà incapable de soutenir contre eux la concurrence économique, impuissante à nourrir sans eux ses populations, usée par la tension de son travail, déchirée par ses luttes intestines, accablée par des armemens trop lourds,— la vieille petite Europe, perdue entre ces masses compactes dans l'univers renouvelé, n'y tiendra guère plus de place qu'un noyau desséché dans la pulpe d'un gros fruit. Nous avons vu tout à l'heure comment l'Europe était employée dans notre siècle à faire la conquête du globe; les conquérans ne travaillent jamais pour eux-mêmes; au siècle où nous allons entrer, l'Europe va diminuer d'importance et pour ainsi dire se dissoudre dans sa conquête; son âme, cette âme supérieure de l'humanité que nous étions habitués à localiser sur ce coin de la planète, va se répartir sur des étendues qui modifieront radicalement l'ancienne optique de l'histoire. Et il n'y a point à nous leurrer des souvenirs de l'antiquité, à espérer que nous maintiendrons l'équilibre par une civilisation supérieure, comme la Grèce vis-à-vis des masses barbares. Rien de pareil n'est possible aujourd'hui, avec la suppression des distances et l'unité de civilisation. Dans la lutte pour la vie, telle qu'elle est organisée chez les peuples modernes, l'Amérique est en avance sur nous, la Russie ne tardera pas à nous rattraper. On peut juger quelle sera

la vanité de l'Europe sur la mappemonde au prochain siècle. Ceci n'est point un roman d'imagination, c'est l'état auquel nous arriverons fatalement, avec une certitude mathématique, à moins d'un cataclysme géologique; et nous y arriverons dans quarante ou cinquante ans, — les enfans d'aujourd'hui le verront.

Que deviendra l'église catholique, dans cette rénovation de l'univers? Il semble qu'énoncer le problème, c'est le résoudre, puisque les deux géans, maîtres de l'avenir, sont séparés de la communion de cette église. On aurait tort, cependant, de conclure aussi vite. Nous avons déjà constaté les progrès considérables du catholicisme dans le nouveau monde anglo-saxon; il n'y trouve aucune tradition gênante, aucune haine séculaire, religieuse ou nationale; il s'y détache sur les sectes émiettées comme un monument de granit sur le sable; sa force d'attraction est incalculable, au milieu de ces âmes toujours en mouvement, promptes à changer de symbole, très sensibles aux courans mystiques. D'autre part, la Russie est travaillée par une angoisse religieuse que j'ai bien souvent signalée; là aussi, les sectes pullulent, beaucoup de consciences étouffent dans le formulaire matériel de la dévotion byzantine. Si la cour de Rome persiste dans la voie intelligente où des conseillers malavisés s'efforcent en ce moment de l'arrêter, si elle rend aux Slaves catholiques leur liturgie nationale, le rapprochement ébauché en 1439 entre les deux grandes communions chrétiennes pourra être tenté de nouveau; il est difficile, je le reconnais, il n'est pas absolument chimérique. Cette question de liturgie jouera le rôle principal dans le succès de l'action romaine sur le monde slave, elle se posera peut-être dans le monde anglo-saxon; on se refuse à croire que pour reconquérir ces deux grandes races, Rome hésite à leur faire des concessions qu'elle accorde sans difficulté aux petits groupes arabes, coptes, arméniens. — Quoi qu'il en soit, l'église va rencontrer, au seuil du siècle qui vient, la plus solennelle épreuve de sa pérennité. La portion du monde qu'elle avait façonnée se dérobera sous elle, des mondes de création étrangère s'empareront de l'histoire; l'église va s'engager avec eux, sous les yeux de nos fils, la partie la plus grandiose qui puisse être offerte à l'admiration des hommes. Il faut souhaiter qu'elle gagne, la vénérable mère de la civilisation, parfois un peu lente à suivre les témérités de son enfant, mais au demeurant la meilleure éducatrice et la plus sûre amie de cet enfant. Elle ne pourra gagner une partie aussi disproportionnée qu'en devenant de plus en plus catholique, « selon tous, » de plus en plus démocratique, comme les peuples auxquels elle s'adressera. — Que signifieront, pour ces peuples lointains, la nationalité italienne d'une fraction de la prélature, la politique italienne du saint-siège? Que représentera pour eux la possession de

quelques arpens de terre aux bords du Tibre? Quel souci prendra-t-on, dans l'Oural ou dans les Montagnes-Rocheuses, des rapports existans entre le pontife universel et le gouvernement civil de l'Italie, gouvernement dont la forme à cette époque reste très conjecturale? Il suffit de poser ces questions, en regard du tableau que j'ai esquissé, pour montrer leur parfaite insignifiance.

Je dois borner ces réflexions. Je n'ai pas eu la prétention d'embrasser avec méthode un aussi vaste sujet, encore moins celle de n'y point commettre d'erreurs. Mon unique ambition est de faire méditer sur ces graves matières ceux qui auront bien voulu me suivre, et de leur suggérer d'autres réflexions, peut-être plus justes que les miennes. Les âmes timorées me reprendront sur beaucoup de points. Je leur demande seulement de ne pas voir l'impertinence d'un donneur de conseils là où je n'ai fait que reproduire l'opinion des autorités les plus respectables, là où j'ai usé du droit qu'a tout historien, celui de prévoir les conséquences des actes et de déterminer la direction des courans humains, sans préjudice de ce que chacun accorde, dans le for intérieur de ses convictions, à l'intervention divine. Je leur demande de ne point abuser des gros mots sans nuances, de ne pas me faire appeler « un pape socialiste. » La sagesse et la lenteur d'évolution du souverain pontificat nous garantissent assez contre l'application brusque des principes; il ne peut être question à ces hauteurs que d'une marche prudente vers les nouveaux horizons. Quant à ceux que scandaliserait la liberté de mon langage, je les rappelle à la tradition française; elle est bien oubliée, cependant on la retrouverait partout, dans les lettres de nos rois, les dépêches de nos ministres, les édits de nos parlemens, les écrits de nos polémistes. Nos pères n'eussent rien compris à ces deux excès fréquens aujourd'hui : un ministre qui monte à la tribune pour gloser sur des points de dogme, un publiciste catholique qui garde un silence dévot lorsque la politique romaine se méprend sur les intérêts de notre pays. Quand les Français d'autrefois avaient affaire au double prince de Rome, leur pratique était constante : ils se courbaient sous la main du prêtre et se relevaient pour parler au roi. Mais qu'importent les interprétations fâcheuses? Il faut dire comme un de ces évêques d'Amérique, qui engageait devant nous des laïques à rechercher le terrain d'accord entre la science et la foi; on lui objectait les chances d'erreur et la vigilance des censeurs ecclésiastiques; il répondait : « Lorsque Christophe Colomb a découvert notre terre, il a aventuré quelques petits bateaux; s'ils avaient incliné plus au sud, ils étaient perdus; c'était une chance à courir : on ne découvre et l'on ne gagne rien sans risquer quelques petits bateaux. »

Je veux dire encore une dernière réflexion; je crois bien que

celle-là s'est égarée de l'esprit dans le cœur. Un de ces jours passés, j'étais dans la basilique de Saint-Paul hors les murs. Sur la frise qui court au-dessus des colonnes, autour de la nef centrale et dans les nefs latérales, un long ruban de petits médaillons se déroule ; ce sont les effigies de tous les papes, depuis saint Pierre jusqu'à Léon XIII, avec le chiffre d'années du règne au-dessous du portrait. Il y en a deux cent soixante-trois. Sous le dernier portrait, celui du pape régnant, l'inscription fatidique demeure en blanc : rappel sévère de la commune échéance, qui n'est pas pour effrayer un prêtre. Jusqu'à l'extrémité de la frise, il reste vingt-cinq places à prendre ; elles sont creusées d'avance dans le marbre, logis vides qui attendent leurs hôtes. Mon regard errait sur ces trous noirs, cherchant à deviner l'histoire qu'ils dérobent, histoire voilée à nos yeux, déjà écrite quelque part. Quelles figures surgiront sur ce mur? Vraisemblablement, elles ne seront pas toutes italiennes ; la coutume récente qui restreint à l'Italie le choix des conclaves n'aura plus de sens dans le catholicisme élargi, le trône pontifical redeviendra comme autrefois un siège accessible à tout l'épiscopat, sans acception de races ni de pays. Un des prochains médaillons recevra donc « un pape étranger, » comme on dit à Rome, — et ces mots sont un non-sens : — un pape allemand, slave, anglais, un américain peut-être. Cette dernière hypothèse étonne encore ; pour triompher de nos étonnemens, il faut toujours se représenter ceux qui eussent saisi nos devanciers, s'ils avaient vu tant de choses qui nous paraissent toutes simples. J'allais naguère saluer le cardinal-archevêque de Baltimore dans le vieux séminaire de Saint-Sulpice ; qu'on imagine la confusion d'esprit de M. Olier, sous Louis XIV, si on lui eût dit que sa maison recevrait un cardinal américain. Notre surprise sera moins grande le jour où l'on en verra un sur la *sedia gestatoria*. Toutefois, ce n'étaient point ces figures que ma pensée évoquait sur la frise de Saint-Paul. J'y cherchais une des figures françaises tant de fois reproduites sur les médaillons plus anciens. Je songeais que cette dernière gloire nous est peut-être encore due : un de ces *missionnaires* de France, grandi dans la foi des anciens jours et dans l'esprit des temps nouveaux, un fils de notre démocratie qui porterait son génie dans l'église, et qui sortirait du conclave, la tiare au front, pour sceller la réconciliation de cette église et des peuples modernes, pour réaliser dans la chaire du Pêcheur toute la vérité de ce beau titre : Vicaire de la justice divine sur la terre.

EUGÈNE-MELCHIOR DE VOGÜÉ.

LES

EAUX SOUTERRAINES

I.

LEUR TRAVAIL A L'ÉPOQUE ACTUELLE.

Dès les temps les plus reculés, les sources bienfaisantes qui jaillissent de l'intérieur de la terre ont excité la gratitude et souvent l'admiration des hommes. Comme la mer et les fleuves, elles ont été divinisées chez les populations de la grande famille indo-européenne ; le culte qui leur était rendu, les fables dont la superstition les entourait, expriment à quel degré l'imagination populaire était frappée de leur origine mystérieuse, de leur cours intarissable et de leurs propriétés secrètes. Les Grecs attribuaient à la fontaine de Dodone, en Épire, la faculté de découvrir les vérités cachées et de rendre des oracles. Celle d'Égérie était supposée posséder le même pouvoir, et les Romains avaient confié sa garde, de même que celle du feu sacré, à des vestales. Les sources de Castalie, au flanc du Parnasse et d'Hippocrène, près de l'Hélicon, passaient pour communiquer l'esprit poétique.

Les Gaulois avaient une vénération particulière pour les sources thermales auxquelles ils allaient demander la santé, comme le témoignent les noms des divinités Lixo et Borvo, inscrits sur des ex-voto, étymologies évidentes de ceux de Luchon, de Bourbonne et de deux localités bien connues aussi, Bourbon-l'Archambault et

Bourbon-Lancy. Nos vieux romans de chevalerie, en imaginant une fontaine de Jouvence, où pouvaient se retrouver les forces et les charmes perdus, ne faisaient que reproduire un mythe déjà très répandu aux premiers âges de la Grèce, tant était grande la confiance dans la vertu des eaux.

L'antiquité avait personnifié les sources sous la forme de naïades, jeunes femmes couronnées de plantes aquatiques, tenant en main une coquille ou appuyées sur une urne penchante. L'art moderne adopta cette allégorie ingénieuse. Chacun connaît les gracieuses figures dont le ciseau de Jean Goujon a décoré la fontaine des Innocens, et la Nymphe de Fontainebleau, à laquelle Benvenuto Cellini donna un cerf pour attribut, afin de rappeler la source découverte pendant une chasse royale. La fontaine des Haudriettes, à Paris, était surmontée d'une naïade dont Diderot a loué « le caractère fluide et coulant. » Parmi les œuvres de la peinture, est-il besoin de mentionner la plus séduisante de celles que le pinceau d'Ingres nous ait laissées?

La pérennité des sources, regardée longtemps comme un mystère sacré et impénétrable, était aussi le caractère le plus frappant pour ceux qui, en dehors du domaine de la religion et de la poésie, cherchaient à expliquer ce continuel écoulement. Suivant l'idée d'Aristote, adoptée par Sénèque et très accréditée encore au XVIe siècle, « l'intérieur de la terre renferme des cavités profondes et beaucoup d'air qui doit nécessairement s'y refroidir. Immobile et stagnant, il ne tarde pas à se convertir en eau, par une métamorphose semblable à celle qui, dans l'atmosphère, produit des gouttes de pluie. Cette ombre épaisse, ce froid éternel, cette condensation qu'aucun mouvement ne trouble, sont des causes, toujours subsistantes et agissant sans cesse, de transmutation de l'air. »

Quelque simple et manifeste qu'elle nous paraisse aujourd'hui, l'origine des sources fut reconnue tardivement. Vitruve, dans son ouvrage sur l'architecture, l'avait soupçonnée; mais ce fut Bernard Palissy qui, à la suite de longues études sur la constitution du pays qu'il habitait, renversa les anciens préjugés. D'après le traité de cet observateur de génie, publié en 1580 sous le titre de *Discours admirable de la nature des eaux et fontaines, tant naturelles qu'artificielles*, les sources sont engendrées par l'infiltration des eaux de pluie ou de neige fondue qui descendent dans l'intérieur de la terre, au travers des fentes, jusqu'à ce qu'elles rencontrent « quelque lieu foncé de pierre ou rocher bien contigu. » Palissy recherche, en outre, le moyen d'établir des fontaines artificielles « à l'imitation et le plus près approchant de la nature, en ensuyvant le formulaire du souverain fontainier; » il ajoute cette pensée profonde, qui sert aujourd'hui de base à la géologie expérimentale : « d'autant qu'il est

impossible d'imiter nature en quoi que ce soit, que premièrement l'on ne contemple les effets d'icelle, la prenant pour patron et exemplaire. » Dès lors, on comprit pourquoi les sources sont inépuisables, puisqu'elles se renouvellent sans cesse par le jeu de forces permanentes : elles résultent d'une circulation souterraine, en quelque sorte symétrique, de la grande circulation aérienne de l'eau.

Les phénomènes violens, comme les tremblemens de terre, ont assurément le privilège de frapper l'imagination ; ceux qui viennent d'ébranler une portion du littoral méditerranéen de l'Italie et de la France en sont une preuve. Mais d'autres phénomènes, bien qu'ils se produisent lentement et en silence, ne sont pas moins dignes d'intérêt : tel est le mécanisme et telle est l'action si féconde des eaux souterraines, dont les sources sont la manifestation extérieure. A part l'utilité qu'elles offrent à l'homme, l'importance de leur étude est d'autant plus grande qu'elle ne s'applique pas seulement aux temps présens. Depuis que l'écorce terrestre existe, et pendant toutes les périodes de son développement, l'eau en y circulant, avec des températures parfois très élevées, a produit des effets considérables et divers, qui s'y sont en quelque sorte enregistrés d'une manière durable, et dont l'explication ressort surtout d'expériences récentes. C'est, en effet, cette circulation incessante qui a engendré un grand nombre d'espèces minérales.

Les fonctions actuelles des eaux souterraines nous occuperont d'abord, l'examen de leur rôle minéralisateur aux époques anciennes étant réservé pour une seconde étude.

I.

De même que le cours des rivières dépend des formes extérieures du sol, de même le régime des eaux souterraines est une conséquence immédiate de la nature et du mode d'agencement des masses à travers lesquelles elles se meuvent.

Abstraction faite d'une couverture très mince de terre végétale, qui en est comme l'épiderme, l'écorce du globe terrestre se compose de matériaux auxquels on applique le nom de roches, lors même que, comme le sable et l'argile, ils sont de nature très peu cohérente. Toutes ces masses ont été formées successivement, pendant des périodes de très longue durée, et au milieu de circonstances dont elles portent en elles-mêmes des marques caractéristiques. Ce sont de véritables monumens qui, par leurs traits essentiels, retracent les évolutions successives de notre globe.

Les roches constitutives de la plus grande partie des continens sont dites stratifiées, parce qu'elles sont divisées en grandes pla-

ques parallèles, auxquelles on donne le nom de strates, de couches, et quelquefois aussi de bancs et d'assises. Il est certain que les roches de cette grande catégorie, quelle que soit leur composition, ont été formées dans la mer ou dans des lacs, par des sédimens et par des organismes : une première preuve de cette vérité est fournie par leurs cailloux et leurs sables, dont l'origine ne peut différer de celle des dépôts actuels de l'Océan ; les innombrables débris d'animaux marins, devenus fossiles, en sont un témoignage plus éloquent encore ; enfin, la disposition par couches complète l'analogie avec les sédimens contemporains. Le granit et les roches cristallines de la même famille constituent le soubassement universel des roches stratifiées. Tous les terrains dont il vient d'être question peuvent être traversés par des masses minérales, disposées en plaques irrégulières plus ou moins verticales et qui contrastent d'ordinaire avec la nature des parties encaissantes. Ayant surgi de régions très profondes, elles sont désignées sous le nom de roches éruptives.

Parmi ces divers matériaux, il en est qui refusent passage à l'eau et sont imperméables. Au premier rang se présente l'argile, silicate d'alumine hydraté très abondant, surtout à l'état de mélange avec la chaux carbonatée, c'est-à-dire de marne. Le granit et ses analogues, ainsi que les schistes, dont l'ardoise représente une variété bien connue, partagent la même propriété, à la condition que les fissures qui les traversent soient suffisamment étroites. Aussi, bien que l'invasion incessante des eaux constitue l'un des principaux obstacles au travail du mineur, il est des exploitations qui restent tout à fait sèches, par suite de l'imperméabilité des masses encaissantes. L'ancienne mine d'étain de Bottalack, en Cornouailles, s'étendant sous la mer jusqu'à 700 mètres de la falaise escarpée et pittoresque par laquelle on y descendait, ne recevait pas d'infiltrations notables; et pourtant, le toit granitique de cette mine était assez mince, en quelques points, pour que le roulement des galets, balancés par de fortes vagues, se fît entendre dans l'intérieur des galeries. Les houillères de Whitehaven, en Cumberland, pénètrent aussi sous la mer jusqu'à une distance de 3 kilomètres du rivage. Nous avons vu les galeries préparatoires du tunnel sous la Manche rester presque étanches sur plusieurs kilomètres, même dans les parties où elles étaient séparées du fond de la mer par une paroi argileuse peu épaisse. En dépit des appréhensions d'abord soulevées par le projet du percement du Mont-Cenis, le tunnel, sur son parcours de 12 kilomètres, n'a rencontré que peu d'eau ; souvent même il fallut en aller chercher au dehors pour les besoins des ouvriers. Il en a été de même au tunnel du Saint-Gothard, d'une longueur de 15 kilomètres ; c'est à peine si, en quelques parties, des fissures profondes,

situées à proximité du lit de la Reuss, ont livré passage à des irruptions boueuses.

D'autres matériaux, au contraire, se laissent facilement pénétrer par l'eau. Chaque jour nous avons occasion de voir combien le sable et le gravier sont perméables. Il en est de même de roches qui, sans être aussi poreuses, sont coupées et recoupées de fentes plus ou moins larges. Beaucoup de calcaires compactes se laissent instantanément traverser par l'eau, qui est drainée par leurs crevasses comme par des conduits artificiels.

Le régime des eaux souterraines se montre avec des caractères simples et clairs dans les dépôts connus sous le nom d'alluvions anciennes, de diluvium, de dépôts quaternaires, qui couvrent comme un tapis la plus grande partie des continens. Leurs graviers et leurs sables, associés ordinairement à des limons, absorbent avec une sorte d'avidité l'eau, à travers des interstices qui représentent une fraction notable, quelquefois un tiers du volume total. Arrêtée dans sa descente par des masses imperméables, elle s'accumule en formant une nappe, d'où on la voit exsuder par toutes les entailles qu'on y pratique. Cette nappe, presque superficielle, a reçu différens noms vulgaires : on l'appelle chez nous *nappe des puits*, *nappe d'infiltration ;* en Allemagne, *grundwasser ;* en Angleterre, *groundwater ;* en Italie, *acqua di suolo, acqua di livello.* Une dénomination empruntée à la langue grecque, par conséquent cosmopolite, est préférable : celle de *phréatique* exprime bien sa relation avec les puits ordinaires. Dans le sens horizontal, les nappes phréatiques peuvent occuper de grandes surfaces, même des pays entiers, comme les dépôts arénacés qui leur servent de réceptacles : elles se déploient, presque sans discontinuité, dans la plaine du Rhin, de Bâle à Mayence, et ensuite reprennent au-delà de Coblentz, à la hauteur de Strasbourg; sur la rive gauche du fleuve seulement, leur largeur dépasse 20 kilomètres.

Il n'est pas toujours besoin d'une excavation artificielle pour que l'existence de la nappe des puits se manifeste. Des échancrures naturelles du sol la font apparaître, par exemple aux environs de Berlin et dans les plaines sablonneuses de la Baltique, où elle alimente de très nombreux étangs et petits lacs. Ailleurs, elle profite de rigoles peu profondes pour sortir en sources limpides, parfois impétueuses et d'un volume tel qu'elles forment, dès leur sortie, de véritables rivières. La grande nappe de la plaine de la Lombardie s'épanche ainsi dans le lit des rivières qui la sillonnent, de sorte que ces dernières, après avoir été mises à sec par les prises d'eau de nombreux canaux d'irrigation, renaissent spontanément plus bas et sans recevoir, en apparence, aucune nouvelle

alimentation. L'inépuisable abondance de cette nappe intérieure trouve d'ailleurs là une application agricole, peut-être unique jusqu'à présent : l'eau qu'on en extrait, à l'aide de puits peu profonds nommés *fontanili*, est éminemment propre à l'irrigation, à cause de sa température à peu près constante et très supérieure en hiver à celle de l'air ambiant; en la forçant à s'écouler sans cesse en une couche mince, malgré un climat aussi froid en hiver que celui du nord de la France, on coupe de l'herbe en janvier comme en été. Ces fontaines artificielles d'eau réchauffée dans le sous-sol sont au nombre de plus d'un millier, et occupent une zone d'environ 200 kilomètres de longueur, depuis le Tessin jusqu'à Vérone.

Toutes les roches qui, à raison de leurs fissures, se laissent facilement pénétrer par l'eau, peuvent aussi recéler une nappe phréatique. A Paris et aux environs, celle des alluvions se prolonge dans les bancs calcaires du terrain tertiaire voisin. Avant le développement de la nouvelle distribution d'eau, cette nappe fournissait presque toutes les maisons par des puits aujourd'hui abandonnés : on n'en comptait pas moins de trente mille, quand on les a recensés au moment du siège. La craie blanche, coupée par de nombreuses fentes ou diaclases, emmagasine aussi de l'eau, que les populations des plateaux secs de la Champagne pouilleuse utilisent au moyen de puits souvent très profonds. De même que la nappe du gravier, elle se déverse naturellement en sources dans les vallons ou les dépressions dont le fond est assez bas pour l'atteindre, par exemple, au-dessous du camp de Châlons, à Mourmelon. Les sources de la Vanne, dont les principales sont amenées à Paris après un trajet de 130 kilomètres, prennent naissance dans les mêmes conditions. Le fait se reproduit dans une foule d'autres localités où le sol est également constitué par des couches fissurées.

L'eau de ces nappes phréatiques ne reste pas stagnante ; elle est animée d'un mouvement lent et continu. Parmi les faits qui le prouvent, on peut citer la propagation dans le sous-sol d'impuretés telles que le goudron, avec une même direction, sur plusieurs centaines de mètres et dans une série de puits, dont l'alignement marquait le sens du courant. Ce mouvement est dû à une pente générale de la nappe : aux abords de l'Arc de l'Étoile, son niveau est plus élevé d'environ 8 mètres que celui de la Seine, où elle s'écoule comme dans un canal d'assèchement. Ce sont, en quelque sorte, des rivières intérieures, mais qui se meuvent avec une très faible vitesse.

Dans les massifs des volcans, les déjections scoriacées et les coulées de laves, avec leurs cavités de toutes dimensions, offrent non moins de facilité aux infiltrations. Les eaux pluviales y pénètrent et reparaissent plus bas. Parmi les coulées des cinquante volcans

d'Auvergne, celle qui sort du Puy de Gravenoire, près Clermont, laisse échapper de très belles sources : d'abord à Fontanat, puis à Royat, où elles jaillissent d'une grotte ouverte dans des scories surmontées de lave prismée ; enfin, à l'extrémité inférieure de la coulée, l'eau s'épanche dans les mêmes conditions, pour le bien-être de la ville de Clermont. De même, après avoir formé à Murols ces cônes scoriacés auxquels George Sand prête un aspect infernal, la longue coulée du Tartaret débite sur son trajet une série de sources, autour desquelles sont venues se grouper plusieurs villages. C'est ainsi que le feu se trouve avoir préparé à l'eau ses voies, en lui créant des conduites souterraines.

II.

Le jeu naturel des eaux, que nous venons d'étudier dans les dépôts superficiels, se montre avec la même clarté à une profondeur plus grande, dans l'épaisseur des roches stratifiées. Dans ces dernières, en effet, certaines couches, très pénétrables à l'eau, alternent avec d'autres qui l'arrêtent au passage. Que les couches soient horizontales ou inclinées, le relief du sol est fréquemment découpé, de telle manière que le support imperméable de l'assise filtrante et aquifère vient apparaître au jour et détermine un écoulement au dehors, en vertu des lois de la pesanteur et des pressions hydrostatiques. Ces réservoirs naturels produisent alors des sources qui sont permanentes, dans le cas où les pluies successives forment un approvisionnement suffisant ; parfois aussi, ils donnent lieu à de simples suintemens irréguliers. Les épanchemens dont il s'agit ne se font pas seulement sur les continens, mais aussi sous le bassin des mers.

Dans leur puissante série, les roches sédimentaires possèdent une succession de nappes ou *niveaux d'eau* occupant des étages distincts qui s'étendent, avec des caractères uniformes, sous des pays entiers, comme les couches auxquelles elles sont subordonnées. Plusieurs de ces niveaux se présentent dans les couches tertiaires des environs de Paris, dont l'épaisseur totale est de 200 mètres : l'un d'eux donne naissance aux sources de la Dhuys. Il importe toutefois de remarquer qu'il ne s'agit pas là, ainsi que le nom de nappe peut le faire supposer, d'une véritable couche d'eau, logée dans une cavité, entre des masses solides qui lui serviraient de parois, mais d'une eau remplissant les menus interstices ou les crevasses d'une roche. Continues et régulières dans les couches sableuses, ces nappes sont ordinairement discontinues et irrégulières dans les calcaires et les grès, où l'eau n'occupe que des fissures plus ou moins espacées.

A défaut d'issues naturelles, l'industrie de l'homme peut, au

moyen de forages, en ouvrir aux nappes souterraines, qu'elle fait ainsi jaillir vers la surface, souvent même bien au-dessus du sol. L'idée de tels travaux remonte à l'antiquité; déjà, il y a plus de quarante siècles, les Égyptiens y ont eu recours, et, en France, dès l'année 1126, on en pratiquait dans l'Artois, d'où le nom de puits artésiens qui leur est ordinairement donné. Considéré dans son ensemble, le bassin tertiaire de Paris, comme ceux de Londres, de Bruxelles et de Vienne, est très favorable à la création de puits artésiens.

La régularité et l'étendue considérable que peuvent acquérir les nappes des terrains stratifiés se manifestent, avec une clarté démonstrative, dans celle qui entretient les puits artésiens de notre capitale. Comme l'ont montré Élie de Beaumont et Dufrénoy, l'emplacement de Paris a été comme préparé par la nature. Cette ville n'a pris naissance et surtout n'a grandi que par l'effet de circonstances résultant en principe de la constitution intérieure du sol. Les couches y sont superposées, sur une grande épaisseur, en forme de bassins ou cuvettes concentriques, s'emboîtant les unes dans les autres. La craie blanche placée au-dessous des étages tertiaires est supportée elle-même par des strates argileuses appelées gault, où sont interposés des lits de sables verts. Ces sables se montrent au jour, depuis les Ardennes, à travers la Champagne et la Bourgogne, jusque dans la vallée de la Loire, et ils conservent dans cette zone continue d'affleurement des altitudes bien supérieures à celle de Paris, point vers lequel, presque sur tout le pourtour, plonge la stratification. De plus, les couches sableuses sont essentiellement perméables, et partout où elles arrivent à la surface, elles absorbent en partie les eaux pluviales et les cours d'eau. Cet ensemble de faits amena à conclure que le terrain devait recéler une grande nappe aquifère, atteignant vers son milieu une profondeur d'environ 500 mètres et susceptible, à raison de l'altitude de l'alimentation, de remonter à un niveau plus élevé que le sol de Paris. Sur cette induction géologique, l'administration municipale entreprit, en 1833, dans la cour de l'abattoir de Grenelle, un sondage dépassant de beaucoup tous ceux qui avaient été exécutés jusque alors. Après bien des accidens et des péripéties, à la suite d'un travail de sept années, le 20 février 1841, à deux heures après midi, la couche des sables verts était percée à une profondeur de 547 mètres, égale à plus de huit fois la hauteur des tours de Notre-Dame. Au même instant jaillissait l'eau si longtemps et si impatiemment attendue. Comme on l'avait d'ailleurs prévu, elle était chaude par suite de la grande profondeur dont elle émanait. Ainsi se trouvaient vérifiées les prédictions basées simplement sur l'étude attentive de carrières et de tranchées presque superficielles. Par une juste réci-

procité, cette profonde entaille révélait, avec des documens précis relatifs à la constitution du sous-sol, des notions non moins intéressantes sur le régime des nappes profondes et des sources. Un peu plus tard, la grande quantité d'eau nécessaire au service du bois de Boulogne que l'on venait de créer fit penser à réclamer un nouveau tribut aux sables verts. Un puits foré à Passy atteignit deux nappes jaillissantes à 577 et 586 mètres, mais au prix d'un travail prolongé pendant onze années et d'une dépense de plus d'un million (1,064,000 francs). Le puits de Grenelle, après avoir donné 1,100 mètres cubes par jour, se réduisit en septembre 1861, vingt-deux heures après le jaillissement de la seconde nappe du puits de Passy, à 346 mètres, preuve de la solidarité des deux réservoirs d'alimentation. Depuis lors, un troisième puits pratiqué sur la même nappe, à l'usine Constant Say, boulevard de la Gare, fonctionne avec non moins d'abondance.

C'est également dans la craie inférieure que des puits forés à Tours, à Rouen, à Elbeuf, ont atteint des eaux jaillissantes. Ce même étage géologique renferme à Londres, à une profondeur inférieure à 65 mètres, la principale ressource en eaux souterraines; il ne donne pas moins de 30,000 mètres cubes par jour.

Loin d'être toujours utiles, ces nappes du terrain crétacé constituent parfois les plus grands obstacles contre lesquels le mineur ait à lutter, lorsque, dans le nord de la France et la partie voisine de la Belgique, il doit la traverser pour atteindre le terrain houiller. Elles ont souvent causé d'énormes dépenses et complètement empêché l'achèvement de certains puits, malgré le concours de machines d'épuisement extrêmement puissantes.

Une confirmation frappante du mode d'alimentation des nappes artésiennes a été jadis observée à Tours et mérite d'être mentionnée. L'eau, en jaillissant avec une grande vitesse d'un puits de 110 mètres de profondeur, apporta, au milieu de sable fin, des coquillages d'eau douce et terrestres et des graines de plantes; leur état de conservation démontrait que ces corps n'avaient pas mis plus de trois à quatre mois pour faire leur trajet. Quelques-uns des puits artésiens de l'Oued-Rir ont même rejeté des mollusques, poissons et crabes d'eau douce encore vivans : le parcours souterrain avait donc été des plus rapides.

Dans les régions constituées par des massifs calcaires, les cavités, cavernes ou grottes, jouent pour le mouvement des eaux intérieures un rôle de premier ordre. Ce sont tantôt des chambres plus ou moins spacieuses, tantôt des boyaux étroits et des couloirs qui peuvent avoir des centaines et des milliers de mètres. Leur existence se manifeste souvent, jusqu'à la surface, par des effondremens de configurations diverses, portant les noms populaires de gouffres,

d'abîmes, de bétoires, et appelés en Provence *scialets*, *ragagés*, *avens*, *tindouls*; dans le Jura, *emposieux*; *dollines* dans les montagnes de la Carniole, de la Croatie, de la Dalmatie, où elles sont innombrables; *chasmata* chez les anciens Grecs, et *katavothra* chez les modernes; *swallow holes* dans le nord de l'Angleterre. De telles cavités exercent un véritable appel sur les eaux de la surface et les font disparaître, pour les ramener quelquefois au jour en sources exceptionnellement volumineuses. On pourrait les signaler par centaines dans beaucoup de régions de la France, quoiqu'un nombre relativement très petit se trahisse par un affleurement apparent. Ces vides intérieurs s'alignent souvent avec les dislocations du sol, auxquelles ils se rattachent comme des effets de fractures, corrodées et arrondies ultérieurement par les eaux. Dans la chaîne du Jura, les grottes de la Baume correspondent à une série d'entonnoirs et d'enfoncemens, sur le prolongement desquels naît la rivière la Seille. Il en est de même du Lison du Jura, du Lison du Doubs et de bien d'autres.

Le calcaire jurassique de la Charente montre des gouffres plus ou moins profonds, dont les bouches sont béantes et où la Tardoüere et le Bandiat disparaissent à la hauteur de La Rochefoucauld pour ressortir plus loin en bouillonnant et donner naissance à la Touvre. Dans les départemens du Var et des Alpes-Maritimes, de nombreux scialets alimentent, par des dérivations cachées, de très fortes sources surgissant du fond de la mer, non loin du littoral. Le calcaire qui circonscrit le Mont-Ventoux est criblé, sur une bande de 70 kilomètres, de puits naturels et d'abîmes souvent insondables, dont beaucoup portent des noms connus dans les légendes locales. Les eaux que ces roches ont emmagasinées se déversent au point le plus bas et donnent naissance, dans une grotte pittoresque, à la volumineuse fontaine de Vaucluse, considérée autrefois comme une divinité bienfaisante. Comparé à la hauteur des pluies en diverses stations du bassin, le débit moyen de la source fait ressortir un volume d'infiltration égal aux six dixièmes environ de la quantité d'eau pluviale. Le calcaire situé sous la vallée de la Loire, à la hauteur d'Orléans, est sillonné par des courans internes, auxquels sont directement empruntées les eaux qui alimentent aujourd'hui ce chef-lieu. Le point où commencent les pertes souterraines est à 40 kilomètres en amont de la ville; à 30 kilomètres en aval, les eaux perdues sont intégralement rentrées dans le fleuve. Citons encore, dans le département de l'Eure, l'Iton, qui, sur plusieurs kilomètres, cesse de couler à la surface, et prend le nom de Sec-Iton; des excavations ont fait retrouver ses eaux dans leur cours souterrain, à la profondeur d'une vingtaine de mètres. Des faits du même genre se remarquent dans toutes les parties du globe. Aux

États-Unis, dans le Kentucky et l'Indiana, des chambres souterraines, d'un développement de plusieurs milliers de kilomètres, présentent de véritables rivières, où l'on peut naviguer jusqu'à ce qu'on soit arrêté par des cascades.

C'est aussi par une sorte de drainage que le calcaire caverneux des Apennins donne naissance à l'Aqua-Marcia, amenée à Rome, en l'an 608 avant Jésus-Christ, par le consul Quintus Marcius, et qui demeure encore de la première importance pour cette ville, « eau, dit Pline avec enthousiasme, la plus célèbre de l'univers, privilège de salubrité, l'un des bienfaits accordés à Rome par la faveur des dieux. »

Un fonds de vérité a souvent inspiré les fictions poétiques des anciens : la vue des cours d'eau qui s'engouffrent pour reparaître n'est-elle pas l'origine de la fable de la fontaine d'Aréthuse, que les Grecs considéraient comme une réapparition du fleuve Alphée? Après une poursuite, depuis le Péloponèse et à travers la mer d'Ionie, il était censé atteindre enfin la nymphe personnifiée dans cette source, au moment où elle jaillissait près de Syracuse.

Nous venons de montrer que l'eau se trouve et se meut dans les interstices, fissures et cavités de l'écorce du globe. Mais en outre, elle existe partout sous un autre état, où, pour être tout à fait invisible, elle n'est guère moins importante. Toutes les roches, même les plus compactes, le granite et le quartz, en renferment dans leurs pores, malgré l'extrême petitesse de ceux-ci, qui les soustrait à nos instrumens grossissans ; retenue qu'elle est par l'attraction capillaire, elle n'est aucunement apparente. Mais la dessiccation, à la suite de laquelle elle parvient à se dégager, fait perdre à la roche une fraction sensible de son poids, au moins quelques dix-millièmes. En même temps, certaines qualités physiques de cette dernière se modifient ; car les ouvriers, habitués à tailler l'ardoise, le silex et la plupart des pierres, trouvent une grande différence, pour la facilité de la tâche, entre ces substances encore pourvues de leur *eau de carrière* ou privées de cette eau par une exposition à l'air. Déjà les Romains profitaient de la porosité des onyx pour y faire pénétrer certains liquides et aviver la coloration de ces agates destinées à leurs camées. Sous cette forme latente d'imprégnation intime, et quelque faible qu'en soit la proportion relative, l'eau est incorporée dans les profondeurs de l'écorce terrestre en quantités immenses, peut-être comparables au volume qu'elle occupe à la surface du globe, dans le vaste bassin des mers.

III.

Diverses circonstances physiques, telles que la configuration du sol, le voisinage des fleuves ou de la mer, ont, en tout temps, beau-

coup influé sur le mode de groupement et sur les destinées des populations. La présence dans le sol de certaines substances minérales, par exemple de matériaux particuliers de construction, a déterminé des effets du même genre. Nous voyons Athènes bâtie près des marbres précieux du Pentélique et non loin de l'île de Paros, qui devaient fournir à des artistes de génie la matière de temples admirables et des chefs-d'œuvre de la statuaire. Ailleurs, les métaux utiles, la houille ou le pétrole, ont amené la création et le développement de villes importantes. Est-il besoin de citer les États-Unis, où, sous l'excitation produite par la découverte de mines précieuses, ont surgi tout à coup des villes populeuses, comme Virginia City, qui n'a pas trente ans d'existence, Leadville, bien plus jeune encore, avec ses 15,000 habitans, Eureka, Orocity, Oil City et Petrolia?

Une substance plus vulgaire, qui n'a pas attiré au même degré l'attention des observateurs, quoiqu'elle ait exercé une action générale et bien autrement puissante, l'eau souterraine, mérite surtout d'être prise en considération, quand on remonte aux causes naturelles qui ont contribué à produire les grandes agglomérations humaines. Pline l'Ancien remarquait déjà que les eaux minérales ont peuplé la terre de villes nouvelles, et l'Olympe de nouveaux dieux. Dans un certain nombre de bourgades de la Gaule, le sol a mis au jour, grâce à des fouilles récentes, de vastes piscines, des monumens en marbre, des théâtres, des statues, des mosaïques et d'autres vestiges irrécusables d'un luxe évanoui. Telles sont, parmi beaucoup d'autres, Néris, Vichy, Plombières, Bagnères-de-Luchon, Aix en Provence. On sait quelle était la célébrité de Baies (*Baiæ*), où chaque Romain ambitionnait d'avoir sa maison de campagne, et dont les temples et les palais en ruine attestent l'ancienne splendeur. Le mot bain (*balneum*) et ses équivalens en diverses langues, *bath*, *baden*, *bânos*, *hammam*, forment la racine du nom de beaucoup de localités. Autour des sources dont on extrayait le sel marin se sont nécessairement groupés ceux qui vivaient de cette exploitation; elles ont donné leur nom aux localités de Salins, Château-Salins, Salival, Marsal, Salies, Salat, Saleons, Saltz, Saltzbronn, Salzhausen, Salzungen, Salzbourg, Hall, Reichenhall, etc.

Les sources d'eau potable, dont la limpidité et la température constante apportaient un élément fondamental de salubrité, ont partagé bien souvent le privilège des sources minérales. Des villages sont venus se poser sur des affleuremens aquifères, laissant autour d'eux des étendues considérables dépourvues d'habitans. Ces contrastes, en apparence capricieux et fortuits, sont des conséquences immédiates de la constitution du sol. Une des principales nappes du ter-

rain jurassique traverse le calcaire de l'oolithe ; elle est soutenue par les argiles imperméables du lias, de sorte que la jonction de ces deux assises est marquée par un alignement de sources, jaillissant souvent sur le flanc des coteaux et entourées d'habitations, sortes de signaux pour le spectateur placé à distance. A ce niveau, le pays messin nous offre, par exemple, les sources et les villages de Gorze, de Novéant, de Vaux, de Mance, de Montvaux, de Jussy, de Scy, de Lessy, de Plappeville, de Saulny, de Pierrevillers, de Rombas ; les eaux de Gorze ont été conduites par les Romains à Metz dans d'élégans aqueducs, et on les y a ramenées récemment, ne pouvant mieux faire que d'imiter le peuple-roi. Sauf de rares exceptions motivées, comme à Longwy, par la nécessité de la défense, l'absence d'agglomération se fait, au contraire, remarquer sur les plateaux calcaires, où les puits ne peuvent atteindre l'eau qu'à de grandes profondeurs. Cette nappe abondante et régulière se retrouve exactement au même niveau et avec des caractères semblables dans beaucoup de parties de la France, de l'Allemagne et de l'Angleterre ; partout son affleurement a constitué une cause d'attraction réelle pour les populations.

Tandis que les plateaux crayeux de la Champagne manquent de sources, il en jaillit de fort abondantes au pied de leurs escarpemens. Beaucoup d'entre elles portent le nom générique de *Somme*, parce qu'elles sont l'origine ou le sommet d'un ruisseau, comme Somme-Suippe, Somme-Vesle, Somme-Tourbe, Somme-Bionne et au moins une quinzaine d'autres. Autour de ces sources, non loin de régions arides et presque désertes, se sont établis des villages, empruntant, comme par reconnaissance, leurs noms aux eaux qui leur ont donné la vie. Cette sorte de paternité n'est pas rare. En France, un grand nombre de localités, telles que Fontainebleau, Fontanat, Fontanille, Fontvannes, Fontoy, tirent leurs dénominations des mots latins *fons* et *fontanetum*, et quelques-unes, comme Fontenoy et Fontenay, se répètent un grand nombre de fois. Le fait se reproduit en Italie et en Espagne, où plus de huit cents noms ont la même origine. Il en est encore ainsi en Allemagne pour Brunn, Bronn, Born ; la ville de Paderborn s'est établie sur quarante sources qui donnent naissance à la Pader. Non loin se trouve Lippspring, mot qui exprime le jaillissement de la Lippe. Cette racine *spring*, en Angleterre et aux États-Unis, comme celle d'Aïn au nord de l'Afrique, rappelle la même idée. Eau, Aix, Aigues, Acqua, Agua, Water, figurent également dans bien des vocables, avec la signification d'eau de source.

L'influence des couches imperméables se manifeste par d'autres bienfaits. Aux environs de Paris, les marnes vertes de l'étage à gypse, avec leurs frais ombrages qui les font reconnaître de loin,

invitent à la villégiature. Elles ont décidé de la sorte la création de Saint-Germain-en-Laye, des charmans villages de Ville-d'Avray, Meudon, Bellevue, Louveciennes, Montmorency, Brunoy, Chevreuse et de plusieurs châteaux en renom.

Rien ne prouve avec plus d'évidence la force attractive des eaux souterraines que ces assemblages de cultures et d'habitations clairsemées au milieu du désert, auxquelles, en Égypte d'abord, on a donné le nom d'oasis. Strabon compare le Sahara à une peau de panthère, dont le fond est le désert et dont les taches noires correspondent à la sombre verdure des oasis. Celles-ci sont pressées par groupes, comme en archipels, dans une zone comprise entre les 36e et 27e degrés de latitude ; l'Algérie en possède plus de trois cents. Certaines régions à pluies, telles que l'Atlas, leur envoient de l'eau par des routes souterraines : cette eau arrive à travers des lits sableux, contenue entre des couches imperméables d'argile, et soustraite ainsi à l'évaporation. Quelquefois la nappe restant à une faible profondeur, on l'utilise en creusant des cavités où les racines des palmiers vont la chercher. Sur beaucoup de points, au contraire, grâce à la pression hydrostatique qui la pousse, elle se fraie un passage jusqu'à la surface du sol, et produit de véritables sources, sortes de puits artésiens naturels. Ces apparitions d'eau, au milieu de steppes arides et désertes, constituent des centres autour desquels la vie s'est développée, sous des palmiers et des arbres fruitiers, à l'abri du soleil et du simoun. Dès une époque très reculée, les indigènes eurent l'idée d'imiter la nature en ouvrant des issues à la nappe intérieure ; mais le travail périlleux du creusement ne trouvait plus d'ouvriers, et beaucoup d'anciens puits étaient obstrués. Faute d'eau, des villages se dépeuplaient, des oasis se rétrécissaient, et, peu à peu, le désert reprenait possession du sol que l'homme lui avait péniblement disputé. A la suite de l'occupation française, un premier coup de sonde fut donné à Tamerna, au commencement de mai 1856, et, le 19 juin, une forte gerbe, plus volumineuse encore que celle du puits de Grenelle, s'élançait de l'intérieur de la terre. La joie des indigènes fut immense ; la nouvelle se répandit dans le sud avec une surprenante rapidité, et l'on vint de très loin contempler l'apparition de cette source artificielle. Bénie dans une solennité par un marabout, elle reçut le nom de fontaine de la Paix. Dès lors se succédèrent de nombreux sondages, qui firent reconnaître, sous les bas fonds de l'Oued-Rir, une sorte de *rivière sous terre* d'une longueur de 130 kilomètres. Aujourd'hui, cent dix-sept forages, joints aux cinq cents puits indigènes, font jaillir, d'une profondeur moyenne de 70 mètres, un volume d'eau sensiblement égal au débit de la Seine, à Paris, dans son plus faible débit. Des cultures ont été créées, la population indigène a doublé et la valeur des oasis

plus que quintuplé. C'est une véritable transformation de cette partie du Sahara, opérée en trente ans, grâce à l'eau souterraine.

Ce n'est pas seulement quand elle jaillit que l'eau groupe autour d'elle des populations, mais aussi lorsqu'elle reste confinée à une faible profondeur dans le sol, constituant la nappe où plongent les puits. Même alors elle provoque des agglomérations de beaucoup plus importantes que les sources les plus volumineuses. Chaque maison peut, en effet, y puiser directement, et pour elle seule, l'eau dont elle a besoin.

La plupart des villes manufacturières du centre et du nord de l'Angleterre, comme Liverpool, Birmingham, Wolwerhampton et d'autres, s'élèvent sur l'étage du grès bigarré (*new red sandstone*). Elles jouissent ainsi de belles et solides pierres de construction et de la proximité du terrain houiller, mais surtout de la présence d'inépuisables réservoirs d'une eau épurée par filtration naturelle et de facile extraction. En Irlande, le centre industriel de Belfast offre une situation analogue.

A ce point de vue, les dépôts de graviers aquifères sont particulièrement dignes d'attention, par suite des grandes étendues horizontales qu'ils occupent. Avec les provisions d'eau intarissables et très accessibles qu'ils contiennent, ils permettent à l'homme une expansion presque indéfinie. C'est pourquoi on a vu se fonder sur ces dépôts, dès les temps les plus anciens, un grand nombre de cités importantes et de capitales, telles que Paris, Berlin et Londres. Toutefois, dans cette dernière ville, la nappe arénacée et phréatique présente des limites qui se sont opposées, durant des siècles, à un agrandissement dans certaines directions. Longtemps, d'après les intéressantes observations de M. Prestwich, la population de cette capitale, par un instinct facile à comprendre, est restée strictement concentrée sur la principale nappe et sur quelques lambeaux isolés de gravier, tels que Islington et Highbury. Il en était de même dans les environs : la population s'agglomérait sur de larges bancs de gravier riches en eau, tandis qu'en la même région, dans un espace d'environ 20 kilomètres carrés, bien que le sol y fût partout cultivé et productif, on rencontrait à peine une maison. Mais, depuis soixante-dix ans, la situation a bien changé; de grandes compagnies sont allées chercher au loin un large supplément d'eau, et la ville a rapidement debordé sur les sols argileux.

De nombreuses populations sont encore réduites à ne boire que de l'eau de puits : citons la Lombardie et la Vénétie, habitées par environ 2 millions d'hommes; les plaines plus étendues encore de la Hongrie; la moitié au moins de l'empire d'Allemagne, soit 275,000 kilomètres carrés; une partie de l'empire russe, sept fois grande comme la France et peuplée d'environ 12 millions

d'âmes ; enfin, d'après une communication que nous devons au savant explorateur de la Chine, l'abbé David, toute la grande plaine septentrionale de cet empire, où plus de 100 millions d'hommes s'abreuvent exclusivement de la nappe des puits. Outre ces vastes plaines, qui représentent plus du tiers des continens, d'innombrables vallées et vallons, dont le fond contient aussi du gravier aquifère, ont eux-mêmes tout particulièrement appelé des aggrégations d'hommes. Nous pouvons donc affirmer qu'une fraction très notable du genre humain n'a pour principale boisson qu'une eau fournie par les nappes phréatiques des alluvions anciennes ou modernes.

On ne rencontre jamais de telles concentrations d'habitans dans les pays dont le sol est formé de roches granitiques ou schisteuses, sans être recouvert de matériaux désagrégés. Ces roches, ne permettent que fort difficilement aux eaux de pénétrer dans leur intérieur ; aussi les sources y sont-elles très faibles, mais en grand nombre, et la population se dissémine forcément dans de simples maisons isolées et constitue tout au plus de petits hameaux, comme en Morvan, en Limousin, en Vendée et en Bretagne. Les habitans, ainsi dispersés, diffèrent par leurs mœurs et par leur caractère de ceux que l'abondance indéfinie de l'eau souterraine a réunis et pour ainsi dire condensés en larges groupes.

Telles sont quelques-unes des influences sociales des eaux souterraines, dont l'importance n'a pas été toujours appréciée à sa valeur.

IV.

Si l'on veut maintenant s'expliquer la composition chimique des eaux souterraines, il faut interroger de nouveau la constitution géologique du pays, qui souvent répond avec précision et certitude.

Les eaux n'ont pas besoin de rester longtemps dans le sol pour dissoudre et enlever aux roches des substances variées. L'analyse chimique en constate déjà des proportions très notables dans les nappes des alluvions, comparativement aux rivières voisines. Cette différence suffirait à expliquer pourquoi, en Hongrie, en Égypte, dans l'Inde, en Chine, l'eau des fleuves est préférée à celle des puits pour les usages culinaires, et pourquoi les riches habitans de Pékin envoient chaque jour, à 10 kilomètres, chercher à la rivière l'eau pour leur thé. Dans le sous-sol des localités habitées, l'eau ne se charge pas seulement de substances minérales ; les liquides des fumiers et d'autres élémens de corruption lui sont transmis par les égouts, les fosses d'aisances, les fabriques et même les cimetières. L'effet, funeste pour la santé, des substances organiques et organisées, ainsi

reçues par la nappe des puits, a été maintes fois reconnu, et il y a lieu d'être surpris que, sous un sol habité depuis des siècles, où elle a été si longtemps viciée par des infiltrations pernicieuses, la couche en soit assez peu imprégnée pour que son eau soit encore potable.

Parmi les corps simples ou composés que peuvent renfermer les eaux souterraines, les plus communs sont les gaz oxygène, azote et acide carbonique, des chlorures, des carbonates, des sulfates, des silicates, sels à base de chaux, de magnésie et de soude, ainsi que des substances organiques. Par suite de ces dissolutions, elles peuvent cesser d'être buvables et même propres aux usages domestiques.

Mais l'eau fait parfois aussi dans son parcours souterrain des acquisitions utiles. Quand les sources méritent d'être employées comme agens thérapeutiques, elles sont qualifiées de minérales. On étend quelquefois ce nom à d'autres, que leur température élevée rend susceptibles d'applications analogues, lors même qu'elles contiennent seulement une quantité de matières étrangères très faible et inférieure à celles de beaucoup d'eaux potables. Ce dernier cas se présente dans les localités si fréquentées de Plombières, Gastein, Pfeffers et Barèges. D'après leur composition chimique, les sources minérales se rangent en plusieurs groupes et sous-groupes, dont la connaissance importe beaucoup, mais qui ne sauraient cependant nous occuper ici.

Le chlorure de sodium ou sel marin est fréquemment en quantités si faibles qu'il ne se laisse pas reconnaître à sa saveur, pourtant si caractéristique. Ce corps provient de roches très répandues, qui en renferment des traces. Il est d'autres sources où la dose de sel est beaucoup plus forte, comme à Salins, Salies, Kissingen et beaucoup d'autres qualifiées salées. Celles-ci empruntent leur salure élevée à des bancs de sel gemme, que l'on trouve aujourd'hui avantageux d'aller chercher directement, au moyen de forages et de puits.

C'est dans des conditions analogues que le sulfate de chaux (gypse, pierre à plâtre) se dissout dans les nappes d'eau. Déjà Lavoisier remarquait sa fréquence, lors de son étude sur les eaux d'une partie de la France. De son côté, Belgrand, dès ses premières recherches sur les moyens d'approvisionner les fontaines de Paris dans les meilleures conditions, avait été frappé de voir apparaître le sulfate de chaux dans tous les cours d'eau, aussitôt qu'ils quittent la craie pour passer sur les couches tertiaires. Le gypse est, en effet, répandu dans celles-ci, parfois en masses considérables et toujours à l'état très divisé ; sa solubilité rend compte de sa forte proportion dans beaucoup de sources, telles que celle de Belleville.

Parfois le sulfate de chaux est associé à d'autres substances, qui donnent aux eaux des qualités thérapeutiques. C'est le cas pour les sources froides de Contrexeville et de Vittel dans les Vosges, et pour les sources chaudes de Baden en Argovie et de Schinznach. La minéralisation est due ici à la présence de substances solubles, sulfate de soude et de magnésie, que fournissent les assises gypseuses et dolomitiques du trias. A Birmenstorf, on imite artificiellement ce lessivage naturel des roches de gypse : suivant les couches sur lesquelles il s'opère, il dissout, en quantité prédominante, l'un ou l'autre sel, de manière à constituer deux sortes d'eaux médicales. Les sources purgatives de Sedlitz, Seidschütz, Püllna en Bohême, très employées surtout avant qu'un forage en eût fait découvrir d'analogues à Buda-Pesth (Hunyady-Janos), tirent leur sulfate de magnésie de la marne tertiaire qu'elles ont traversée, et cette corrélation une fois reconnue, on est parvenu, il y a plus d'un demi-siècle, à obtenir un résultat tout à fait semblable par le lavage de la roche. Cette expérience a été le point de départ de l'industrie des eaux minérales artificielles.

L'origine de la plupart des eaux sulfureuses ou, pour mieux dire, celle de leur sulfure de calcium, s'explique par la facilité avec laquelle les sulfates peuvent céder leur oxygène aux substances organiques ; ce qui arrive notamment lorsque des matières charbonneuses, lignite, houille ou bitume, se trouvent associées au gypse. Le type des eaux de cette catégorie est fourni par les sources d'Enghien, qui sont supportées par une marne contenant à la fois du sulfate de chaux et des résidus végétaux. La réaction est d'ailleurs saisie sur le fait dans les mines de Manosque (Basses-Alpes), où le lignite avoisine des bancs gypseux ; l'hydrogène sulfuré se dégage des eaux d'infiltration assez abondamment pour que, malgré l'activité de l'aérage, il affecte parfois douloureusement les yeux des ouvriers.

Constituant une des familles les plus importantes pour l'hygiène, les sources gazeuses ou acidules se rattachent par leur origine aux exhalaisons d'acide carbonique, l'un des phénomènes les plus remarquables de l'économie interne du globe. Le plus ordinairement, c'est à proximité de volcans actifs ou éteints et d'anciennes roches volcaniques, basaltes et trachytes, que sont groupées les émanations d'acide carbonique, ainsi que les sources qu'il caractérise. Le plateau granitique de la France centrale, dans la chaîne des Puys, comme dans les massifs du Mont-Dore, du Cantal et du Vivarais, en exhale chaque jour des torrens, soit à sec, soit en dissolution, dans plus de cinq cents sources. On peut signaler Royat avec ses bouillonnemens tumultueux, Saint-Allyre à Clermont, Saint-Nectaire, où tous les suintemens du sol, même les fossés des routes, bouillon-

nent également de gaz. Des dégagemens d'acide carbonique sont fréquens dans les mines de Pontgibaud, situées à côté d'un cratère et d'une ancienne coulée de lave; les filons de plomb argentifère offrent des conduits d'écoulement à ce gaz asphyxiant. Les exhalaisons connues ne donnent d'ailleurs qu'une faible idée de la quantité d'acide carbonique qui est emprisonné dans certaines régions. En fonçant un puits pour l'exploitation de la houille, non loin de Brassac, en 1855, on fut arrêté à la profondeur de 200 mètres par une explosion soudaine de ce gaz, qui arracha les boisages, en s'échappant sous une très forte pression, à proximité d'une grande faille.

Le Taunus, la Vétéravie et d'autres parties des bords du Rhin ne sont pas moins riches que l'Auvergne en sources gazeuses et en jets d'acide carbonique. Sur la rive gauche du fleuve, la contrée de l'Eifel, avec ses volcans éteints, est privilégiée à cet égard; le solitaire et pittoresque lac de Laach et diverses localités de la vallée de Brohl méritent d'être cités. Ces dégagemens, tout invisibles qu'ils soient, sont signalés par les cadavres de souris, d'oiseaux et d'autres petits animaux qu'ils ont asphyxiés. Sur la rive droite du Rhin, Ems et Selters sont dans le prolongement de cette ligne d'émanations.

Des contrées où l'on ne voit pas affleurer de roches éruptives, mais qui sont brisées par des dislocations profondes, peuvent être aussi le siège d'exhalaisons d'acide carbonique: les sources gazeuses de Pougues et quelques autres de la Nièvre sont situées sur de simples failles. Dans le nord de l'Allemagne, sur la rive gauche du Weser, la contrée est criblée de fractures, livrant passage à d'abondans dégagemens d'acide carbonique, notamment sur le plateau de Paderborn, et aux environs de Pyrmont, de Dribourg et de Meinsberg. Leur volume annuel, dans ces trois localités, a été estimé à plus de 600,000 mètres cubes.

Les sources acidules se rencontrent à peu près dans les mêmes conditions de gisement que les sources thermales dont il va être question. De même que celles-ci, elles peuvent profiter de filons quartzeux ou autres pour arriver au jour, par exemple à Vals, dans l'Ardèche, et à Marienbad, en Bohême.

Quelquefois l'acide carbonique est assez abondant pour faire jaillir violemment au dehors les eaux dans lesquelles il est incorporé. Un sondage exécuté récemment dans le département de la Loire, à Montrond, pour la recherche du terrain houiller, a provoqué, en pénétrant à la profondeur de 500 mètres, des éruptions intermittentes atteignant une grande hauteur. Il y a quarante ans, une semblable poussée gazeuse sortit d'un forage à Nauheim, en Vétéravie, lançant dans l'air une colonne ou *sprudel* d'eau salée, qui persiste depuis lors.

Comme contre-partie des phénomènes de dissolution, les eaux produisent des dépôts intéressans à plus d'un titre. En revenant au jour, les sources thermales et gazeuses rencontrent des conditions de pression et de température différentes de celles qui régnaient dans les profondeurs : par suite, elles subissent des réactions auxquelles contribue quelquefois l'oxygène de l'atmosphère. C'est principalement à la surface du sol qu'on peut observer ces dépôts.

La chaux, si abondante à l'état de carbonate, se dissout toujours, au moins en petite quantité, comme dans l'eau de la Vanne, qui en contient 19 centigrammes par litre. A la faveur de l'acide carbonique, la dose peut être beaucoup plus forte ; les circonstances qui provoquent le dégagement du gaz déterminent en même temps la précipitation du sel calcaire ; c'est pourquoi les eaux carbonatées calciques donnent lieu à des dépôts souvent importans. L'attention des anciens avait été frappée par les stalactites des cavernes et par les fontaines pétrifiantes, qui recouvrent d'un précipité pierreux les végétaux et autres corps immergés dans leurs bassins. L'industrie en profite et obtient des bas-reliefs et des simulacres de pétrifications d'un moulage très délicat. A Hammam-Meskoutin, en Algérie, il se produit des cascades pétrifiées et des cônes abrupts dont l'aspect bizarre a donné naissance à de curieuses légendes. Dans bien des localités, le dépôt a pris un développement assez considérable pour constituer une véritable roche : qui ne connaît le calcaire dit travertin, ou pierre de Tivoli, si utile jadis pour la construction de Rome ?

Bien que réputée insoluble dans l'eau, la silice s'y associe cependant à l'aide d'intermédiaires, et ses combinaisons sont même l'élément prédominant de certaines sources, comme celles de Plombières, de Bagnères-de-Luchon, d'Ax, de Saint-Sauveur, d'Amélie-les-Bains. Quelquefois ce corps abonde assez pour que, arrivant au contact de l'air, il s'isole à l'état d'opale ; les bassins de beaucoup de geysers en sont tapissés.

Le minerai de fer, ou limonite, se forme journellement aussi en quantité telle qu'on peut l'exploiter. Selon les conditions où il s'est déposé, il est connu sous les noms de minerai des marais, minerai des prairies ou minerai des lacs. Le plus souvent, comme dans les plaines du nord de l'Allemagne, il est enfoui à une faible profondeur, constituant des couches à peu près continues et peu épaisses. Son origine moderne est démontrée par la présence de produits de l'industrie humaine, tels que fragmens de poterie et outils rencontrés dans des blocs massifs ; d'ailleurs, il se renouvelle quelquefois dans des points récemment exploités. Plus d'un millier de lacs de la Suède, de la Norvège et de la Finlande fournissent ce minerai en petits glo-

bules arrondis et séparés. Bien que sa formation continue chaque jour, la cause en a été longtemps méconnue : elle est la conséquence de dissolutions lentes que l'on peut fréquemment constater dans des limons sableux. Les eaux de pluie qui les traversent, après avoir suinté le long de racines de plantes en décomposition, leur enlèvent un principe acide et acquièrent ainsi le pouvoir de dissoudre, sur leur trajet, l'oxyde de fer. En reparaissant à l'air, elles abandonnent l'hydrate de peroxyde de fer, à l'état de précipité brun et gélatineux. Des substances organisées contribuent ainsi à la formation de matières minérales.

D'après des recherches récentes, les sources presque bouillantes de Steamboat, aux États-Unis, précipitent non-seulement du soufre, mais de petites quantités d'or, de mercure, d'argent, de plomb, de cuivre, de zinc, qu'elles tiennent en dissolution, à la faveur de certains sels et de leur haute température. Ces dépôts paraissent être la continuation de ceux qui, dans la contrée, notamment à Sulphur-Bank, ont autrefois formé des gîtes qu'on exploite pour le mercure.

V.

Ce que nous pouvons observer en nous tenant à la surface du sol ne donne qu'une idée restreinte et incomplète des actions que nous décèlent les travaux exécutés pour le captage de quelques sources thermales.

A Bourbonne-les-Bains, le fond du bassin de la principale source, dont la température atteint 68 degrés, nous a révélé des faits très remarquables au point de vue de la formation des minéraux. Cette station était florissante à l'époque de l'occupation romaine. En asséchant un puits antique, on rencontra une boue noirâtre qui contenait des débris de bois, des glands, des milliers de noisettes, tous devenus noirâtres comme du lignite, et, ce qui est plus intéressant, de nombreuses médailles. Le lavage de 4 mètres cubes de cette boue a fourni plus de cinq mille pièces de monnaie, la plupart en bronze ou en laiton, quelques-unes d'argent et d'or. Ces dernières, au nombre de quatre, étaient aux effigies de Néron, Adrien, Faustine la Jeune et Honorius. Une vingtaine des pièces d'argent remontaient à l'époque gallo-romaine ; les autres étaient des monnaies consulaires ou impériales, pour la plupart des premiers siècles de l'empire ; quelques-unes descendaient jusqu'au bas-empire. Les monnaies de bronze, de moyen et de petit module, dataient également d'époques fort différentes ; mais trois types d'Auguste y prédominaient. Beaucoup d'entre elles avaient été coupées en deux morceaux, sans doute afin qu'on ne retirât pas, pour s'en ser-

vir, ces offrandes faites aux sources salutaires. La fouille a rencontré aussi des ex-voto, tels que la statuette en bronze d'un homme blessé à la jambe.

Certaines monnaies avaient été tellement corrodées par l'action de l'eau thermale que la figure en était indiscernable. D'autres, plus complètement atteintes encore, étaient percées et déchiquetées. Beaucoup enfin avaient été complètement dissoutes; mais elles avaient engendré, aux dépens de leur bronze, des combinaisons nouvelles et solidement agglutinées. C'étaient des espèces minérales identiques à celles de la nature, par leurs formes cristallines et tout l'ensemble de leurs caractères : du cuivre sulfuré, du cuivre pyriteux, du cuivre panaché. Les cristaux les plus abondans sont des tétraèdres réguliers, comme ceux du minéral appelé cuivre gris antimonial, dont ils ont la composition, l'éclat et les autres propriétés. Pour diverses médailles, l'étain du bronze était passé à l'état d'oxyde, et formait une croûte blanche à la surface de la pièce. Un véritable départ s'était donc opéré entre les élémens de l'alliage, en raison de la différence de leurs affinités chimiques. Dans toutes ces transformations, il semble que la nature, revendiquant ses droits sur ce que l'industrie humaine avait enlevé à son domaine, se soit plu, avec l'aide de l'eau minérale, à reprendre son bien et à reconstituer exactement les minerais de cuivre et d'étain que l'exploitation du mineur lui avait ravis, et d'où les fourneaux des métallurgistes avaient laborieusement extrait les deux métaux du bronze.

De plus, des tuyaux de plomb, placés en grand nombre dans le voisinage d'une somptueuse piscine en marbre blanc, avaient eux-mêmes subi une altération non moins énergique. Ils étaient profondément rongés, perforés, et, comme conséquence de leur dissolution, il s'était formé des minéraux à base de plomb, tels que le sulfure ou galène, et le chloro-carbonate ou phosgénite.

Parmi les composés fournis par le fer, la pyrite ou bisulfure de ce métal offre un intérêt particulier, à raison de son abondance dans l'écorce terrestre. A Bourbonne, comme dans le bassin de quelques autres sources thermales, à Aix-la-Chapelle, Bourbon-Lancy, Bourbon-l'Archambault, Saint-Nectaire, la pyrite a été saisie en voie de formation actuelle dans le bassin de la source, mais seulement dans les parties profondes et soustraites à l'oxygène atmosphérique; ce qui explique pourquoi aujourd'hui l'observation de faits semblables est très rare, en comparaison des innombrables gisemens de pyrite qui existent dans les roches anciennes.

En raison des changemens que l'eau thermale fait subir aux corps inorganiques, il n'y a pas à s'étonner qu'elle agisse aussi sur les corps organisés. Des bois de pilotis servant de support à une ma-

çonnerie, tout en ayant parfaitement conservé leur texture, sont devenus durs et lourds, par suite de la matière minérale qu'ils ont absorbée et qui forme la presque totalité de leur poids. La substance originelle a presque disparu pour céder la place au carbonate de chaux, qui, par une sorte de sélection, a pénétré, comme le montre l'examen microscopique, jusque dans les moindres interstices des cellules végétales.

Le nombre des espèces cristallines auxquelles les sources minérales de Bourbonne ont donné naissance, dans un espace très restreint, n'est pas moindre de vingt-quatre. Ces combinaisons, ainsi accumulées et groupées, rappellent complètement leurs analogues des gîtes métallifères anciens. La ressemblance est frappante dans le détail comme pour l'ensemble.

On est parvenu à surprendre d'autres témoignages encore de la puissance minéralisatrice dont jouissent les sources thermales, lorsqu'elles peuvent opérer à quelque distance de la surface du sol. Dans le sous-sol qu'elles imbibent à Plombières, elles ont engendré, depuis l'époque romaine, une série d'espèces, non moins remarquables que les précédentes, bien qu'elles n'aient pas comme elles un éclat métallique pour attirer l'attention : ce sont des silicates du groupe des zéolithes, de l'opale et du quartz calcédoine.

Lorsqu'on cherche à introduire la méthode expérimentale dans la reproduction des phénomènes géologiques, on rencontre, entre autres difficultés, la brièveté de l'existence de l'homme, si courte en comparaison des immenses périodes de temps qui ont présidé à la formation de l'écorce terrestre. Heureusement, des faits tels que ceux qui viennent d'être exposés suppléent à cette impuissance et nous font assister à des expériences interdites à nos laboratoires, en nous apprenant ce que peuvent des actions très faibles, prolongées à travers les siècles. Par ces démonstrations synthétiques, poursuivies pendant vingt fois la durée de la vie humaine, la nature nous enseigne qu'elle continue à employer aujourd'hui des procédés semblables à ceux dont elle s'est servie déjà à des époques extrêmement reculées.

VI.

Voyons enfin comment les eaux souterraines s'approprient une chaleur qui en fait des sources thermales et qui les rattache, par des intermédiaires, aux phénomènes volcaniques, cependant si différens et presque opposés à première vue.

Généralement, la température des sources est à très peu près égale à la température moyenne du sol dont elles sortent. Toutefois, il en est qui sont en dehors de cet état habituel et que l'on appelle ther-

males. Ce nom ne doit pas seulement s'appliquer aux eaux manifestement chaudes ou tièdes, mais même à celles qui, d'après l'indication du thermomètre, ne diffèrent de la chaleur habituelle que par deux ou trois degrés. Donc, les sources thermales ne se séparent pas toujours avec netteté des sources ordinaires.

Les variations extrêmes de température que nous ressentons si vivement, suivant les saisons, ne pénètrent qu'avec lenteur dans le sol et s'y amortissent graduellement; elles deviennent insensibles à une très faible profondeur, qui, à Paris, est d'environ 25 mètres. Au-dessous de cette couche à température invariable, la chaleur augmente peu à peu, à mesure qu'on descend. Ce fait capital n'est pas particulier à nos régions; il a été constaté aussi bien dans les contrées voisines de l'équateur que dans les pays froids rapprochés des pôles. Des observations démonstratives ont été pour la plupart faites dans les mines, et avec des précautions destinées à écarter plusieurs causes d'erreur qui, pendant longtemps, avaient laissé du doute sur la réalité de cet accroissement. Les grands percemens de montagnes récemment exécutés, ceux du Mont-Cenis, du Saint-Gothard et de l'Arlberg, n'ont fait que confirmer la généralité du fait. Il en est de même des eaux des puits artésiens, lesquelles apportent la température des couches qui les fournissent. Le forage de Grenelle, profond de 548 mètres, donne de l'eau à 27° 4, nombre resté absolument constant depuis son origine; l'accroissement de chaleur du sous-sol de Paris s'écarte donc peu de la moyenne générale, 1 degré par 30 mètres.

Évidemment cette chaleur interne ne peut émaner ni du soleil ni d'aucune cause extérieure à notre globe; car, s'il en était ainsi, cette chaleur ne pourrait pas augmenter à mesure qu'on pénètre plus bas. Elle paraît être le résultat et la continuation de la chaleur par laquelle notre planète a autrefois passé. En rayonnant vers les espaces célestes, dont la température est plus froide que tout ce que nous connaissons, les masses externes se sont nécessairement refroidies les premières, tandis que la chaleur se conservait intense dans les parties centrales. A raison de cet accroissement général, l'intérieur du globe présente de toutes parts, même loin des volcans actifs, des roches au contact desquelles l'eau peut s'échauffer plus ou moins.

Il reste donc à voir comment, dans certaines circonstances exceptionnelles, la structure du sol permet à l'eau, après être descendue très bas, de remonter au jour. Il y a pour cela plusieurs types de disposition.

Le plus simple consiste dans un redressement des couches. Comme on l'a vu, l'eau qui jaillit abondamment par les puits artésiens de Paris a été préalablement forcée, à partir des affleuremens

où elle pénètre, de descendre de plus en plus bas, entre des couches imperméables, jusqu'à une profondeur dont elle a nécessairement pris la température. L'existence, sous une partie du nord de la France, d'une vaste nappe thermale, ne se serait pas révélée, sans les forages qui lui ont ouvert un conduit de retour. Mais, si les strates dont il s'agit, au lieu d'être disposées sous la forme d'un vaste bassin concave, subissaient vers leur milieu un redressement les ramenant au jour, elles contraindraient leur eau thermale à revenir avec elles à la surface, comme par un véritable siphon. Or, c'est une disposition toute semblable que la nature a réalisée, dans des contrées où la stratification s'est fortement relevée, sous l'étreinte de puissantes actions mécaniques. Une telle structure se reconnaît aux sources de Barbotan et dans quelques autres du département du Gers, et, mieux encore, à celles de Baden et de Schinznach, en Argovie; cette dernière apparaît dans une vallée échancrée au milieu d'une protubérance des couches. Il en est de même pour celles qui, plus chaudes encore, s'épanchent à Aix-la-Chapelle et à Borcette, au sommet de deux plis voisins et très aigus des couches devoniennes. Dans la chaîne des Apalaches de l'état de Virginie, quarante-six groupes de sources thermales se présentent dans une situation analogue, toujours sur les axes anticlinaux de strates contournées.

La nature présente un autre mécanisme qui imite encore mieux le siphon; il est fourni par ces importantes fractures, à peu près verticales, que l'on nomme paraclases ou failles, et qui se prolongent indéfiniment dans la profondeur, c'est-à-dire au-dessous des parties qu'il nous est possible d'atteindre. D'ordinaire celles-ci servent uniquement à la descente directe des eaux qui, après s'y être engouffrées, trouvent un peu plus bas une issue par laquelle elles ressortent encore froides. Mais il arrive aussi, et c'est ce qu'il importe de faire ressortir nettement, qu'une faille offre la branche de retour à de l'eau qui est allée s'échauffer dans la profondeur. Il en est ainsi à Bourbonne-les-Bains. Dans les Alpes, suivant M. Lory, une même faille alimente les sources thermales du Monestier, de Briançon, de Brides et de Salins, près Moutiers. Celle qui coupe et termine la chaîne des Alpes, près de Vienne en Autriche, est l'émissaire de nombreuses sources; la plupart sont froides; quelques-unes chaudes, comme Baden et Voslau, s'échelonnent sur 11 kilomètres de distance.

La branche de retour de ces siphons naturels a fréquemment été remplie et obstruée par des incrustations produites jadis par l'eau, et constitue des filons métallifères. Si l'obstruction n'est pas complète, ou que des excavations de mines viennent à la déboucher, ces filons peuvent encore servir aujourd'hui de conduite

ascendante. A Plombières, une galerie percée, il y a trente ans, dans le flanc granitique de la vallée, en vue d'aménager les eaux tièdes, coupa plusieurs filons de quartz et de fluorine, le long des parois desquels on voyait ces sources surgir avec force. Un incident absolument semblable s'est montré à Lamalou (Hérault) : il fallut arrêter l'exploitation des filons de cuivre et de plomb pour ne pas compromettre l'existence de l'établissement thermal, dont la mine était distante de quelques dizaines de mètres seulement. Dans le célèbre filon d'argent et d'or de Comstock, aux États-Unis, de véritables torrens d'eau chaude à 70 degrés apportent une chaleur si forte que chaque ouvrier doit être muni de blocs de glace pour rafraîchir son chantier : aussi, après avoir fourni, en vingt ans, pour plus de 1,600 millions de métaux, ces mines célèbres sont-elles devenues d'une exploitation très dispendieuse.

C'est surtout à proximité de volcans éteints et de roches de nature volcanique, comme les basaltes et les trachytes, que les failles produisent des jaillissemens thermaux. Tandis qu'ils font généralement défaut dans la plus grande partie du plateau granitique central de la France, ils abondent dans les localités de ce même plateau que traversent les roches volcaniques. Celles de Clermont-Ferrand (Saint-Allyre et autres), du Mont-Dore, de la Bourboule, de Chaudes-Aigues, qui atteignent 81°,5, témoignent de cette parenté.

Il n'y a pas lieu de s'étonner si le domaine des volcans actifs est lui-même riche en émanations de ce genre. Pouzzoles, Baies, les étuves de Néron, sont situées à proximité de la solfatare de Pouzzoles et des anciens cratères d'Agnano et du lac Averne. A l'île d'Ischia, comme à la Guadeloupe, d'abondantes eaux chaudes jaillissent du flanc de volcans.

Au voisinage des roches volcaniques, on voit aussi des eaux bouillantes violemment projetées en l'air par des torrens de vapeur. Leur bruit, comparable à celui d'une chaudière, a valu le nom de *steamboat* à un groupe de ce genre, situé dans l'état de Névada. De telles sources ont de grandes analogies avec d'autres où l'eau est poussée, sous forme d'une haute gerbe, par éruptions intermittentes. Ces dernières ont reçu le nom générique de geyser, du mot islandais qui veut dire jaillir. Lors des éruptions du Grand-Geyser, à la suite de bruits souterrains et d'ébranlemens du sol, l'eau s'élance verticalement jusqu'à une hauteur de 50 mètres. Au bout de dix minutes, et après quelques oscillations, tout rentre dans l'état normal. Le thermomètre, plongé à une vingtaine de mètres dans le canal vertical qui amène l'eau, accuse une température supérieure à celle de l'ébullition. A l'ouest

des États-Unis, sur les confins du Wyoming, se trouve une des régions les plus remarquables en geysers, auxquels sont associées plus de deux mille sources très chaudes qu'on pourrait croire engendrées par un vaste foyer à vapeur. Ces émanations grandioses sont d'un caractère si extraordinaire et si imposant qu'une loi les a prises sous sa sauvegarde et a fait du lieu où elles se produisent une très vaste propriété publique, sous le nom de parc national de Yellowstone.

Ainsi, chaque mode de gisement des sources thermales fait comprendre comment la chaleur interne du globe intervient pour les échauffer. Toutefois, sans pénétrer aussi bas que le ferait supposer leur degré de chaleur, comparé au taux normal d'accroissement, les eaux peuvent acquérir une température élevée, en l'empruntant à certaines roches éruptives, poussées des profondeurs vers la surface de la terre et qui conservent encore une partie de leur primitive chaleur. En général, elles remontent par l'effet d'une pression hydrostatique, comme dans les puits artésiens; quelquefois intervient la force expansive de la vapeur.

Les volcans, dont les éruptions n'évoquent à l'esprit que l'idée de feu, constituent cependant de gigantesques sources intermittentes d'une eau dont la haute température surpasse tout ce que nous connaissons.

Partout, en effet, la vapeur d'eau forme non-seulement le produit le plus abondant et le plus constant des éruptions, mais elle paraît en être même le moteur, grâce à son énorme tension. Dès le commencement de la crise, elle jaillit par d'énormes bouffées, arrachant des débris de toute sorte au conduit souterrain; cette vapeur donne bientôt naissance à une colonne verticale qui s'épanouit dans les hautes régions de l'atmosphère, sous la forme d'un pin d'Italie, suivant la comparaison de Pline. Elle est souvent noircie, surtout au commencement de l'éruption, par des déjections solides, cendres ou lapillis. La hauteur de cette colonne aqueuse peut être considérable, si elle n'est pas emportée ou dissoute par les courans aériens. On l'a estimée à 3,000 mètres, lors de l'éruption du Vésuve de 1822, et à 8,000 mètres au moins au Cotopaxi. Le 26 juin 1877, six cratères ouverts sur les flancs de l'Etna fournissaient chacun des jets de vapeur qui, d'après M. Fouqué, correspondaient à 22,000 mètres cubes d'eau par jour, et cela pendant cent jours. Des pluies torrentielles résultent fréquemment des nuages engendrés par ces exhalaisons.

Quelque invraisemblable que le fait paraisse, l'eau est incorporée dans les laves fondues et incandescentes, et, par conséquent, participe à une température qui excède 1,000 degrés. Mais, dès qu'elle

se vaporise, sa haute température tombe tout à coup et descend à celle de l'eau bouillante.

L'eau expulsée des volcans nous donne seulement une idée bien restreinte de l'importance de son domaine dans les profondeurs de la terre. Si l'on considère la possibilité qu'elle trouve de pénétrer, par capillarité et par d'autres moyens, dans des régions internes d'une très haute température, on ne peut douter que ces régions ne recèlent de l'eau surchauffée. Emprisonnée entre des parois rocheuses d'une énorme résistance, elle peut acquérir une tension que certaines expériences récentes montrent comme étonnamment puissante.

Ce n'est donc pas à des émissions ostensibles que l'eau souterraine borne son rôle; sans se montrer, elle doit contribuer aussi à des actions mécaniques. En présence de l'immense force employée par elle lors des éruptions, quand elle pousse la lave à l'altitude de l'Etna, on peut admettre que, dans les régions où elle ne trouve pas d'issue, animée de cette énorme pression, elle soit aussi une cause efficace des tremblemens de terre, même des plus formidables (1). Ces derniers seraient des éruptions volcaniques qui ne peuvent aboutir. Les agitations se produisent tout particulièrement dans les contrées dont le sol est disloqué et qui a le plus récemment acquis son dernier relief. Cette constitution géologique, reconnue comme spécialement en rapport avec les tremblemens de terre, aurait précisément pour effet de favoriser, par de grandes cassures, l'alimentation en eau des régions profondes et chaudes. De telles conditions sont réalisées dans toutes les parties du bassin de la Méditerranée, si fréquemment et si violemment agitées depuis les temps historiques, et, tout récemment encore, dans la région dépendant de la Ligurie et du département des Alpes-Maritimes.

Les faits que les eaux souterraines viennent de nous apprendre, pour l'époque actuelle, aident à se faire une idée de ce qu'elles ont produit dans des temps très reculés, aux époques géologiques. Les minéraux, qui sont leur œuvre et dont nous parlerons prochainement, permettent de suivre, comme à la piste, le chemin qu'elles ont parcouru, il y a des milliers de siècles.

DAUBRÉE.

(1) Voyez la *Revue* du 1er avril 1885.

LE

SALON DE 1887

II[1].

SCULPTURE.

Si les peintres nous désolent quelquefois, les sculpteurs nous consolent souvent. Ce n'est pas qu'il n'y ait aussi chez eux, çà et là, des symptômes de désordre inquiétant et des tentatives d'innovations malheureuses, mais, en somme, le mal n'y est pas contagieux. Dans son ensemble, leur troupe, compacte et résolue, fermant l'oreille aux tentations de l'industrie et de la mode, marche, d'un pas régulier, vers un idéal de Vérité et de Beauté dont les peintres n'ont plus guère souci. Bien qu'ils soient trop accueillans et qu'ils admettent, dans leur jardin vert, plus de bonshommes mal plantés et de bustes grotesques qu'il n'en faudrait en bonne compagnie, c'est encore autour de leurs massifs fleuris que le promeneur, cherchant les beaux rêves, a le plus de chance de rencontrer une œuvre achevée et complète, une œuvre sérieusement méditée et soigneusement exécutée, qui ne l'expose pas à des désillusions trop amères après une première et fugitive surprise des yeux, et lui

(1) Voyez la *Revue* du 1er juin.

puisse déposer dans l'imagination des impressions durables et douces dont il n'ait point à se repentir.

Cependant les sculpteurs, pas plus que les peintres, ne se sont montrés insensibles à ce grand souffle de vie qui agite le monde moderne; ils ne se sont pas plus qu'eux soustraits à ces besoins de rajeunissement qui sont la condition même de l'existence des arts. Rude et Barye étaient depuis longtemps revenus à l'observation sincère et naïve de la réalité, alors que la plupart des peintres oscillaient encore de la tradition académique à la convention romantique. La génération qui les a suivis, en remontant, pour ses études techniques, aux floraisons premières de l'art à Athènes et à Florence, n'a fait qu'accentuer encore son amour pour les manifestations les plus simples de la nature. Comment se fait-il que ce qui trouble tant les peintres ne soit pour les sculpteurs qu'une cause de progrès plus régulier? Comment se fait-il que ceux-ci apportent en général, dans l'emploi des élémens nouveaux fournis par la vie populaire, l'histoire, l'archéologie, une prudence et un goût qui leur ménagent tant de succès? A quoi faut-il attribuer ces résultats heureux? Est-ce à la simplicité salutaire de leur art qui exige une conception claire, une forme nette, une apparence durable? Est-ce aux nécessités inflexibles de leur métier qui leur impose la précision des connaissances anatomiques et la longueur de la réflexion, par suite même de la durée du travail matériel? A ces diverses causes réunies, sans doute, mais plus encore, disons-le à leur honneur, au bon sens des maîtres qui n'ont cessé de tenir la tête de notre école, puisque aussi bien nous ne sommes pas le seul pays où l'on aime et cultive la sculpture, et cependant nous sommes le seul où les sculpteurs modernes se soient si facilement et si simplement, par une évolution aussi mesurée que décisive, délivrés des formules vieillies ou étroites, sans compromettre un seul instant la force et l'avenir de leur art, comme on l'a fait ailleurs, par la recherche des effets pittoresques, l'affectation des pratiques habiles, l'abus des expressions sentimentales.

C'est par les sculpteurs que l'idée de la beauté est entrée dans l'art et qu'elle s'est répandue par le monde; c'est par les sculpteurs qu'elle y vit encore. Le jour où les ouvriers du marbre pur ne chercheraient plus à en faire sortir des formes parfaites, le jour où les Pygmalions ne verraient plus aucune différence entre la femme réelle et leur insaisissable Galathée, l'enchantement où vivent les imaginations cultivées serait bien près de tomber et l'art lui-même bien près de s'éteindre. Dieu merci, nous n'en sommes pas là; malgré bien des désertions, le nombre est grand encore chez nous des sculpteurs qui gardent l'amour de la beauté. Tous ceux qui sont nés avec la vocation réelle, tous ceux qui sont épris du rythme

des mouvemens et de l'harmonie des formes, savent bien qu'ils sont condamnés à adorer l'idéal, depuis que la Grèce a parlé ; s'ils négligent un jour son culte, par fantaisie ou par distraction, ils y doivent revenir le lendemain. Tel est le cas d'un de nos excellens artistes, M. Falguière. Sa *Rixe* entre deux ribaudes sur un Cythéron faubourien, groupe d'un mouvement hardi et d'une vie exubérante, mais d'un caractère brutalement réaliste, avait, l'année dernière, attristé et inquiété les admirateurs de son beau talent. Sa *Diane* de cette année, traduction en marbre, très amendée et très perfectionnée, d'un modèle en plâtre exposé naguère, les rassure absolument. Ce vaillant pétrisseur d'argile, ce savant tailleur de marbre, l'un des plus habiles praticiens qu'ait connus l'école française, n'a pu longtemps se résoudre à trahir ses vrais instincts. Il n'a pas voulu condamner ses yeux ni les nôtres à la contemplation définitive de formes imparfaites dont l'apparence extraordinairement réelle accentuait encore la vulgarité. Entre la *Diane* de 1883 et celle de 1887, il y a plusieurs années de méditation, et, quoique la chasseresse n'y ait point reconquis sa pureté divine, elle y a du moins retrouvé, comme femme, une grâce humaine, pleine et souple, qui justifie sa fierté. Certes, ce n'est plus l'Artémis svelte et agile des légendes helléniques, dépassant du front toutes ses nymphes, la Vierge fière et douce dont le pasteur assoupi sent trembler sur lui les tendres regards dans les rayons pâles de la lune, l'incarnation supérieure de l'activité chaste, comme Pallas-Athéné est celle de la chasteté pensive. Dans son voyage à travers les siècles, depuis que l'exil a dépeuplé l'Olympe, la déesse a dû s'accommoder à bien des climats divers, changer souvent de mine et de tenue, au gré de ses tardifs adorateurs. De même que Vénus est devenue l'allégorie banale dans laquelle chacun réalise sa conception, plus ou moins personnelle, de la beauté amoureuse, de même Diane n'est plus qu'un prétexte, pour les artistes modernes, à réaliser leur conception de la beauté pudique. Si nous en jugeons par celle de M. Falguière, la pudeur de Diane au XIXe siècle est une pudeur hautaine, très consciente, fort dédaigneuse, qui, non contente de se tenir sur ses gardes, semble plutôt disposée à l'attaque, une pudeur expérimentée et provocante. Les *Dianes* de MM. Lombard et Dampt vont d'ailleurs nous montrer une conception identique dans des actions différentes.

La *Diane* de M. Falguière, nue de la pointe des cheveux à la pointe des pieds, est une Diane chasseresse. Le pied droit posé sur une saillie de rocher ou un flocon de nuage, elle vient de décocher, de haut en bas, une flèche meurtrière, et la main droite en l'air, encore vibrante, tenant encore de la main gauche son arc détendu, elle semble suivre, d'un regard méprisant, le trait qu'elle a lâché.

Quelle victime le coup a-t-il frappée ? Est-ce une innocente chevrette ou un sanglier brutal ? N'est-ce pas plutôt quelque adorateur téméraire ? C'est ce que semble dire le rictus des lèvres épaisses ; on ne concevrait guère cette moue triomphante à propos d'un misérable quadrupède arrêté dans sa course. Quoi qu'il en soit, cette Diane hardie en son expression autant que hardie en sa pose, cette Diane plébéienne a raison de défendre son corps, car c'est un beau corps, bien proportionné, bien ajusté, agile et nerveux, en fort bon point, bien fait pour susciter des Actéons. La sculpture a rarement produit une œuvre d'une allure plus vivante, d'une plénitude plus souple, d'une facture plus savoureuse. Le marbre, sous la caresse des ciseaux les plus savans, ne s'est jamais mieux transformé en chair palpable et frémissante. Comme exécution, c'est une œuvre hors ligne et dont on se souviendra ; ce serait un chef-d'œuvre, dans le vrai sens du mot, si cette science d'exécution ne s'y marquait parfois, en quelques détails inutiles d'une réalité mesquine, avec trop de complaisance. Chaque artiste doit être doublé d'un ouvrier ; mais si habile que soit cet ouvrier, fût-il supérieur comme dans le cas actuel, sa plus grande habileté est encore celle de se faire oublier.

Les *Dianes* de M. Lombard et de M. Dampt conservent aussi cette attitude de hauteur méprisante par laquelle nos contemporains croient exprimer la chasteté virginale, tandis que, en réalité, ils ne font guère penser qu'aux impertinens dédains d'une coquette savante. Celle de M. Lombard, toute raidie sur ses jambes maigres, montre, il est vrai, dans la vivacité de son profil et la gracilité de son torse nerveux, une recherche de finesse aristocratique qui donne à son allure une élégance un peu sèche, dans la manière florentine, d'une distinction assez particulière. M. Lombard, pensionnaire de Rome, aime, étudie, comprend, on s'en aperçoit, les âpretés délicates des bronzes un peu maniérés des subtils Toscans du xve siècle ; sa figure, tout imprégnée de leur âme, gagnera beaucoup par la fonte et ne déplaira point aux *dilettanti*. Quant à la Diane de M. Dampt, grande figure de marbre non terminée, ce serait, si l'on en croit le livret, une *Diane regrettant la mort d'Actéon ;* mais, à vrai dire, il n'y paraît guère. N'ayant ajouté à la toilette sommaire dans laquelle nous l'avaient présentée MM. Falguière et Lombard que des sandales de cuir et cette demi-ceinture d'orfèvrerie, soutien provocant de la gorge, dont se pare Aphrodite pour courir le guilledou, cette solide gaillarde, fermement campée sur ses jambes, tenant son arc dans la main droite, la tête un peu penchée en arrière, les yeux à demi clos, semble poursuivre un songe vainqueur, plutôt que s'abîmer en une pensée amère de repentir et de pitié. La signification expressive n'est pas claire, et le

sculpteur en a compromis la dignité par l'adjonction d'accessoires presque ridicules, tels que le griffon moustachu, animal d'un hellénisme douteux, grognant aux pieds de sa maîtresse, et le petit amour callipyge qui pique une tête, dans une attitude incongrue, sur l'écusson de la déesse fixé à son piédestal. M. Dampt avait débuté par des œuvres d'une simplicité délicate; il se tromperait beaucoup s'il croyait que son talent a besoin, pour être apprécié, d'avoir recours à ces appels, d'un goût fâcheux, à la curiosité des passans.

Coquettes pour coquettes, mieux valent celles qui ne se targuent pas hypocritement d'une pureté virginale, celles qui se parent résolument de leur beauté, celles qui étalent franchement, dans la fierté froide de leurs allures, l'orgueil de la victoire certaine et de la domination établie. L'*Omphale* de M. Gérôme et la *Circé* de M. Delaplanche n'ont aucune prétention à la vertu ; cependant, rêvées et réalisées par des sculpteurs graves et profondément imbus du respect exalté des anciens pour la beauté régulière et calme, elles nous apparaissent, toutes deux, dans leur nudité absolue, plus sincères et plus chastes que la plupart des Artémis contemporaines. Ce n'est pas la première fois que M. Gérôme se montre parmi les sculpteurs; il y a déjà fait deux apparitions au moins, l'une en 1878 avec un groupe de deux *Gladiateurs* combattant, l'autre en 1882 avec un *Anacréon*. Ses *Gladiateurs*, enserrés dans des carapaces compliquées de ferrailles défensives, présentaient un enchevêtrement mouvementé de pièces d'armures qui témoignaient de la science archéologique de l'artiste autant que de son habileté plastique. L'*Anacréon*, couronné de roses, rentrait bien plus dans l'ordre des conceptions sculpturales. L'*Omphale* rompt décidément avec toutes les habitudes pittoresques ; c'est une œuvre originale et de grand goût, dans laquelle le peintre ingénieux du *Combat de coqs* et de la *Phryné devant l'Aréopage* montre un sentiment de la beauté plus fier et plus élevé qu'il ne l'a jamais fait peut-être dans ses peintures. La figure a sans doute une forte saveur archaïque. L'artiste a voulu être Grec, mais l'être à fond cette fois, moins par l'exactitude de quelques détails extérieurs que par l'ensemble même de l'œuvre et par l'esprit qui l'anime ; il y a supérieurement réussi. Sans affecter, dans son attitude calme, la raideur anguleuse des déesses éginétiques, la maîtresse d'Hercule, une Asiatique fine et nerveuse, développe une fermeté discrète de formes qui la rattache à cette race légendaire de femmes actives et viriles d'où étaient sorties les Amazones. Nue, tenant cachée d'une main derrière son dos la pomme de la victoire, s'appuyant de l'autre sur la longue massue du dompteur des monstres enveloppée dans la peau du lion néméen, satisfaite et calme, sans orgueil, presque

sans sourire, elle se repose dans la tranquillité d'un triomphe naturel et facile. A ses pieds, sous son bras gauche, dans la peau du lion, se dresse un enfant maigre aux yeux bandés, le perfide Éros qui perd les héros. C'est une évocation singulièrement nette des traditions primitives; l'empereur Hadrien, qui aimait fort, comme on sait, ces sortes d'inspirations rétrospectives, eût sans doute assuré à l'Omphale de M. Gérôme une place d'honneur dans sa villa de Tivoli, comme on la lui accorde au palais des Champs-Élysées.

L'exécution, souple et vive, mais sans mollesses et sans fadeurs, de ce beau marbre, en accentue encore le caractère résolu. Si le corps, noble et bien pris dans sa maigreur presque masculine, donne l'idée d'une vigueur agile, la tête, petite, un peu penchée, d'une expression paisiblement dominatrice, donne l'idée d'une volonté doucement implacable. Toute la coquetterie de la femme qui veut séduire s'est concentrée dans l'arrangement de cette tête. La régularité des petites tresses frisées qui descendent sur le front pour le rétrécir, le soin avec lequel les cheveux, sur la nuque, sont enfermés dans le bandeau de métal, et, sur le haut de la tête, retenus par une fine guirlande de feuilles de myrte surmontée d'une aigrette de feuilles de chêne, tout y trahit la science de la courtisane qui a préparé patiemment ses armes; sa chevelure, ainsi disposée, lui forme une façon de casque étrange qui donne à sa beauté un air très belliqueux. Les peintures des vases grecs ont pu fournir à M. Gérôme tous ces détails piquans; il en a su tirer parti, cette fois, non-seulement avec l'ingéniosité d'un érudit qui veut amuser des amateurs, mais avec l'enthousiasme poétique d'un sculpteur qui veut émouvoir des artistes. Rien de mieux fait que la statue de M. Gérôme pour montrer ce qui peut manquer encore à M. Cormon en fait d'esprit hellénique; il est vrai que M. Gérôme n'est pas un Grec d'hier et qu'il vit depuis longtemps avec les vieux Hellènes comme avec les Orientaux contemporains. Il a commencé par se divertir avec eux, mais il a, de cette façon, lentement, par un commerce assidu, appris à les bien connaître; aujourd'hui, nous en avons la preuve par l'Omphale, son rêve agrandi peut vivre sans effort dans le monde antique avec une liberté puissante qui nous promet d'autres œuvres originales.

La *Circé* de M. Delaplanche, autre beauté perverse et sans remords, ne s'inquiète pas autant de rappeler ses origines homériques. Antique par la façon superbe et naïve avec laquelle elle étale la splendeur solide et délicate de son torse nu, elle est moderne par l'expression victorieusement impertinente de son attitude cambrée, le geste insolent de son bras gauche arrondi sur sa hanche et celui de sa main droite tenant la baguette magique enguirlandée

de fleurettes; elle est Française par sa tête spirituelle et souriante, qui n'eût point été déplacée sur les épaules d'une belle marquise, dans les cercles de Versailles, sous Louis XIV ou sous Louis XV. C'est un bon exemple de ce système d'adaptation d'un mythe ancien au goût moderne par l'introduction d'un sentiment personnel, système d'usage constant chez les artistes depuis la renaissance. Rien de plus légitime que ces transformations lorsqu'il s'agit, comme dans le cas présent, de ces légendes simples et claires qui symbolisent, sous une forme vivante et palpable, d'éternelles erreurs de la fragile humanité. La figure allégorique qui les exprime peut, sans inconvénient, réunir en elle des élémens de provenances diverses et de temps différens, pourvu que ces élémens, convenablement amalgamés par l'imagination créatrice de l'artiste, ne s'y montrent qu'harmonieusement transformés et fondus dans un ensemble expressif d'une signification élevée et générale. M. Delaplanche, esprit clair et net, fortement nourri des maîtres anciens, mais toujours resté très Français, apporte d'ordinaire un goût naturel et sûr dans ce genre d'adaptation. Il en est peu, parmi ses confrères, même parmi ses cadets, qui rajeunissent avec plus de bonheur et avec moins d'effort les formes traditionnelles par l'infusion d'un esprit jeune et nouveau. Il est vrai qu'il le fait si aisément, d'un air si bon enfant, comme sans y prendre garde, qu'on remarque moins chez lui ce genre d'habileté que chez tel autre qui crie plus fort en obtenant moins, mais qui fait, plus que lui, bon marché du rythme sculptural et de la perfection plastique.

Non loin de sa Circé, M. Delaplanche expose une statue colossale de Vierge destinée à l'église d'Albert; on y retrouve la même souplesse d'imagination appliquée à un tout autre ordre d'idées. Cette Vierge porte le nom de *Notre-Dame de Brebières*; la légende qui s'y rattache est une légende pastorale dont le sculpteur, avec sa délicate bonhomie, a tiré un excellent parti. Sans que la dignité de la mère de Jésus en souffre aucunement, sans que la grandeur calme de son attitude en soit compromise, le sculpteur a donné à son jeune visage la douceur naïve d'un visage de paysanne française, tandis que les plis savamment combinés de sa tunique, de son manteau et de son voile conservent une modeste apparence d'ajustement campagnard. De la main droite, cette madone-bergère tient une houlette; elle porte assis sur son bras gauche le bambino robuste qui joue avec un agnelet vivace. Deux couples de brebis se pressent aux pieds de la divine pastourelle, les unes se frottant à sa robe, les autres s'endormant innocemment. Une Vierge ainsi comprise produira certainement plus d'effet sur les imaginations populaires que les images froides et banales qu'on place d'ordinaire dans les églises de villages. C'est ainsi que le naturalisme bien entendu peut

transformer et renouveler les sujets les plus rebattus; n'en avons nous pas admiré un exemple éclatant, dans ces derniers temps, lorsque M. Falguière exposa son admirable *Saint Vincent de Paul*, ce chef-d'œuvre d'une majesté si simple et d'une expression si humaine?

Le mythe d'Orphée, comme le mythe de Circé, est d'une signification à la fois si claire et si étendue, se prêtant si bien à toutes les interprétations de l'imagination personnelle, que les sculpteurs, en quête d'un sujet de belle figure expressive, y auront recours bien souvent encore. Si Circé l'enchanteresse est la belle femme, irrésistible et malfaisante, qui change les héros en brutes, Orphée, le musicien, c'est le beau héros, sensible et bienfaisant, qui apprivoise les monstres, pacifie les hommes, attendrit les dieux ; il est la gloire, la gloire toujours triste de l'humanité comme elle en est la honte, la honte toujours triomphante. Le génie, dompteur de la matière, aux prises avec l'infortune, la beauté, souveraine par les sens, triomphant des âmes abaissées, ce seront là toujours des thèmes de réflexion pour le penseur et de rêve pour l'artiste. C'est dans les enfers que MM. Peinte et Verlet ont tous deux rencontré le poète. M. Peinte l'y a vu au moment où il y pénétrait, plein d'enthousiasme et de désir, venant réclamer aux dieux sombres sa chère Eurydice. Grand, vif, agile, souriant sous ses longs cheveux, de ses deux bras dressés au-dessus de sa tête faisant sonner sa grande lyre, il passe, d'une enjambée rapide, par-dessus le corps du Cerbère à triple gueule étendu sur le sol, et s'assure, en retournant la tête, que le monstre est sérieusement endormi. Cette figure, bien découpée, d'un mouvement hardi, facile et souple, bonne à voir sous toutes ses faces, lorsqu'elle sera coulée en bronze et en plein air, sera d'un excellent effet sur une promenade publique. L'*Orphée* de M. Peinte n'est pas un début, puisque M. Peinte a obtenu, en 1877, le prix du Salon; mais c'est l'œuvre d'un homme dont la virilité paraît devoir tenir les promesses données par sa jeunesse. M. Verlet doit être plus jeune. Sa figure, la *Douleur d'Orphée*, n'offre ni dans ses lignes la même aisance, ni dans ses formes la même souplesse que celle de M. Peinte. On y sent moins de liberté; cependant, l'étude du modèle y est peut-être plus soutenue et plus précise. Ici, le pauvre Orphée vient de perdre, par son intempestif élan d'amour, tout le fruit de ses peines. Il a voulu revoir trop vite sa chère ressuscitée; la douce revenante a de nouveau disparu. Il faut donc qu'il sorte de l'Adès au plus vite, qu'il en sorte seul, gémissant, désespéré; c'est alors que l'a surpris M. Verlet, nu, descendant au hasard, d'un pas précipité et pesant, sur la pente rocheuse, la tête en arrière, les yeux éteints, agitant dans l'air vide

ses mains vides d'où s'est échappée sa lyre inutile ; Cerbère, réveillé, de ses trois gueules lui aboie furieusement aux jambes. L'expression est pathétique, le mouvement juste, l'exécution consciencieuse.

Si des allégories aussi générales et aussi connues que celles de Circé et d'Orphée peuvent être aisément présentées à un public du XIXe siècle, il n'en est pas de même des légendes secondaires de la fable antique, de celles qui ne sont familières qu'aux seuls érudits. Les artistes, les sculpteurs surtout, dont les moyens d'action sont essentiellement limités, n'ont qu'un intérêt médiocre à fouiller dans le vaste champ de la littérature et de l'érudition pour en tirer des sujets inédits. Leur art, qui parle par les formes, doit parler nettement et clairement, et si l'expression intellectuelle et morale ne leur est pas, tant s'en faut, interdite, c'est à la condition que la profondeur de cette expression n'en altère pas la simplicité. La preuve en est dans l'insuccès qui suit presque toutes les tentatives faites, de temps à autre, par des sculpteurs, pour fixer, dans le marbre ou dans le bronze, l'image complexe et fugitive d'un personnage de roman ou de théâtre. Comment, en effet, saisir, dans la durée de son rôle, un moment où les particularités de l'action antérieure deviennent si indifférentes que ce personnage se puisse présenter brusquement à nous, tout seul, avec ce caractère simple et facilement intelligible qui convient à l'image plastique? L'*Hamlet dans la scène des comédiens*, par M. Zacharie Astruc, l'Hamlet sous les traits de M. Mounet-Sully, allongé sur un tapis, cachant derrière les branches d'un éventail déployé, à travers lequel il regarde, son visage tourmenté, et rampant déjà, d'un mouvement souple et long, comme un félin à l'affût, vers la justice et la vengeance, est un souvenir intéressant d'une soirée passée à la Comédie-Française. Les traits de l'artiste excellent qui jouait Hamlet sont reproduits avec une exactitude chaleureuse ; son ajustement est traité avec vivacité et souplesse : toute la figure est fermement modelée, l'attitude en est aussi expressive que possible. Néanmoins, devant ce personnage en action, mais isolé, on éprouve quelque gêne, parce que son action suppose forcément d'autres acteurs, et que ces autres acteurs ne sont pas là. Pour bien comprendre l'Hamlet de M. Astruc, ce n'est pas tout de saisir son attitude propre et sa physionomie particulière, il faut encore refaire, par l'imagination, les personnages qu'il épie à travers son éventail ; il faut reconstituer, par un effort de mémoire, autour de la forme réalisée, toute une série de formes idéales qui ne sont pas même indiquées. La plupart des sujets empruntés trop directement à la littérature présentent les mêmes inconvéniens ; en demandant à l'esprit un effort au lieu d'offrir aux yeux un plaisir, ils détournent l'art de son rôle naturel. Une statue dont l'attitude ne s'explique

qu'à l'aide d'un commentaire, quel que soit le talent qu'on y mette, sera toujours une statue imparfaite.

Les titres étranges ou ambitieux, s'ils ne sont pas du premier coup justifiés, ne font qu'étourdir le spectateur et nuire au succès de l'œuvre elle-même. M. Osbach, par exemple, a modelé avec vigueur un homme de haute stature, qui descend rapidement une côte, en se tenant la tête, avec des gestes d'effroi. Effrayé par qui? Effrayé par quoi? Il faudrait d'abord le savoir. Il paraît que c'est un *Géant foudroyé*. Mais comme nous ne voyons ni la foudre ni le foudroyeur, nous ne comprenons pas tout de suite. Jupiter et sa foudre sont malheureusement restés dans la coulisse, comme y sont restés, dans la composition de M. Astruc, le roi, la reine et les comédiens, qui nous expliqueraient seuls l'attitude de l'Hamlet. Des figures semblables ne sont vraiment à leur place que dans un groupe où les figures s'associent dans une action commune et dans un ensemble décoratif où elles s'expliquent mutuellement. Pourquoi le vieux mendiant à longue barbe flottante de M. Legueult, qui traîne en marchant la jambe avec un mouvement de fatigue fort bien indiqué, veut-il absolument s'appeler le *Juif errant?* Parce qu'il porte une petite sacoche de cuir à sa ceinture? Mais cet accessoire est bien insuffisamment caractéristique pour évoquer en nous, avec la précision indispensable, le souvenir de la légende populaire! Quand Ahasvérus se présente seul sur les images d'Épinal, il est entouré d'une complainte explicative et porte d'ailleurs un accoutrement très reconnaissable dont M. Legueult l'a dépouillé, en bon sculpteur, ne lui laissant que sa longue barbe et ses longs cheveux. Cette estimable figure, modelée avec une souplesse facile, par méplats finement nuancés, dans le style libre et pittoresque de notre XVIIIe siècle, aurait été appréciée à notre ancienne Académie royale, mais elle ne serait pas moins bonne si elle s'appelait seulement le vieux mendiant. Pardonnons donc à tous les chercheurs de beauté féminine et masculine s'ils se contentent de reprendre, pour exprimer leurs rêves, les thèmes les plus rebattus; ces thèmes rebattus sont parfois encore ceux qui semblent les plus neufs.

Il n'est guère de sculpteur, par exemple, qui n'ait sur la conscience un Abel ou un David, une Vénus ou une Diane, car, dans le courant de sa vie, il a sûrement éprouvé, à une certaine heure, le désir d'étudier la forme humaine dans ce qu'elle a de plus délicat, la forme de l'adolescent et la forme de la femme. Les Davids pourtant n'ont pas trop donné cette année : nous ne remarquons guère que le *David vainqueur* de M. Béguine, figure d'étude bien campée et fermement modelée, à laquelle le jeune artiste joint une *Charmeuse*, jolie nymphe, rieuse et dodue, soufflant à pleines joues

dans une double flûte. Il est fâcheux que le mouvement trop prononcé du haut du corps en avant donne, de face, à cette figure, un aspect peu gracieux. Là aussi la réalité est étudiée avec plus de conscience que de sentiment. Les Abels sont plus nombreux; nous en avons deux au moins qui sont de ravissans morceaux. L'un est *Abel portant sa première offrande*, par M. Fagel, une figure naïve et fervente d'adolescent qui porte dans ses bras un petit agneau. C'est Abel ou c'est un autre, un enfant quelconque d'une époque primitive, mais un enfant robuste et sain, d'une candeur éclatante, qui apporte pieusement ses offrandes au bon Dieu. On comprend à première vue et l'on est ravi qu'une chose, si simplement composée, soit aussi exécutée avec une science très simple et très sûre. Nous préférons ce naïf Abel au monument qu'élève, un peu plus loin, *A la Comtesse de Caen la Jeunesse artistique reconnaissante*, par les mains du même M. Fagel. On sait que la comtesse de Caen, une des plus généreuses bienfaitrices de l'Institut, a constitué, pour les pensionnaires de Rome, une rente assez rondelette qui leur permet, pendant quelques années, lors de leur retour à Paris, de préparer sans impatience des chefs d'œuvre; il était naturel qu'un pensionnaire se chargeât de lui élever un monument. L'œuvre de M. Fagel, où reparaît tout son talent d'exécutant, ne nous semble pas irréprochable au point de vue de la conception. La jeunesse est représentée par une fillette absolument nue, d'un type chiffonné, une jeunesse parisienne sans doute, qui, se montrant de face, se hausse sur les pieds pour découvrir, en lui enlevant son voile, un buste de la comtesse de Caen, posé à sa droite sur un piédouche. La nudité absolue de la fille, dans cette circonstance, est-elle bien justifiée? Quelques draperies bien ajustées, quelques accessoires bien choisis lui eussent donné plus de dignité et de signification. Cette figure, telle qu'elle est, reste donc une fine étude d'après nature plutôt qu'une conception idéale. Le réalisme, dans un personnage allégorique, est toujours choquant; il l'est d'autant plus ici que la fillette déshabillée forme contraste avec le buste d'une dame âgée de physionomie respectable. Ce buste lui-même est mal posé sur le piédouche mince dont la gracilité s'exagère encore par des échancrures superposées. Moins de maniérisme et plus de simplicité eussent mieux convenu dans cette occasion.

Le second *Abel* est un Abel mort de M. Carlès; c'est, comme travail de marbre, l'un des meilleurs morceaux du Salon. Le garçonnet est étendu sur le sol, la tête pendante, les jambes allongées. Son jeune corps, souple et bien proportionné, à peine inanimé, garde encore, dans son affaissement, la grâce de la vie qui vient de le quitter. Il est rare de voir une étude anatomique traitée d'une

façon à la fois si complète et si large, avec un sens aussi soutenu du rythme sculptural et de l'agrément plastique. Dieu sait cependant si nous en avons vu, depuis plusieurs années, couchés à terre, de ces petits corps, vivans ou morts, d'adolescens maigriots et chétifs, qui offrent au ciseau du sculpteur un motif d'étude si facile, mais souvent si ennuyeux ! L'*Abel* de M. Carlès se distingue vraiment de presque tous ses aînés ; c'est un morceau de choix, et presque d'un grand style. Mais pourquoi avoir posé cette jolie figure sur une plinthe si massive, dont les bas-reliefs, vaguement esquissés comme des pochades peintes, n'ont vraiment ni la gravité ni la finesse qui conviennent à l'œuvre remarquable qu'ils accompagnent? Une autre figure du même genre, le jeune *Icare* de M. Mengin, tombé dans les flots, est aussi très bonne à regarder, même après l'*Abel* de M. Carlès. C'est une facture d'un autre genre, plus douce, plus attendrie, dans une matière plus séduisante et d'un grain plus transparent; l'accent n'en est pas aussi ferme, mais le charme en est très délicat.

MM. Hector Lemaire, Desbois, Hexamer sont aussi de bons ouvriers du marbre. Le *Matin* de M. Lemaire, jeune femme nue, assise sur un socle, en train de démêler, de ses deux mains dressées au-dessus de sa tête, les longues mèches de son épaisse chevelure, est mieux qu'une étude d'après nature ; c'est une jolie figure, un peu grassouillette, dont la tête souriante, à la façon lombarde, serait plus charmante encore si les cheveux étaient massés et traités avec plus de simplicité. Il faut laisser aux praticiens d'Italie ces puériles oppositions de rugosités et de polissures, de mats et de luisans qui altèrent la splendeur solide du marbre, aussi bien que ces amollissemens fades et lascifs des carnations qui déshonorent sa tranquille pureté. Nous ne voulons pas dire que M. Hector Lemaire donne dans ces afféteries, mais c'est déjà trop que, lui et quelques autres leur témoignent certaines indulgences. M. Desbois, dans son jeune *Acis* penché sur le bord d'un ruisseau, s'est aussi arrêté juste à temps dans cette caresse de la belle matière, qui offre tant de tentations au sculpteur ; un peu plus, et le corps souple et délicat de son bel adolescent allait se fondre sous le ciseau trop habile. Cette figure, travaillée à point, a bien mérité sa médaille. On regarde encore avec plaisir le *Gazouillis* de M. Hexamer, jeune fille agenouillée, couronnée de fleurs, d'une attitude naïve et d'une expression candide, qui se soulève pour entendre on ne sait quel concert idéal résonnant beaucoup moins dans l'air printanier que dans son propre cœur. L'exécution en est ferme et délicate, sans dureté comme sans afféterie. On ne saurait mieux terminer une promenade à travers les marbres qu'en s'arrêtant devant l'*Inspiration* de M. Gautherin, muse gracieuse et pensive, de la tendre lignée des muses de Lesueur,

qui, assise sur un tabouret bas, montrant son chaste sein nu, les jambes drapées, joue d'une petite harpe d'argent qu'elle appuie sur sa hanche en dressant doucement la tête pour écouter la voix de son âme. Cette jolie figure montre un côté moins connu du talent si varié de l'auteur du *Diderot*, du *Travail*, de tant de bustes exquis d'enfans. Le soin avec lequel elle est exécutée en fera une décoration charmante pour le salon américain auquel elle est destinée.

II.

Les difficultés que présente, pour le sculpteur, dont l'œuvre doit être bonne à voir de tous côtés et facilement intelligible, la pose expressive d'un seul personnage, s'accroissent en raison directe du nombre de figures qu'il juxtapose. S'il est nécessaire dans un groupe, pour la satisfaction de l'œil, que toutes les figures y soient bien liées ensemble et qu'elles y offrent l'aspect d'un tout inséparable, d'une masse coordonnée et d'un équilibre harmonieux, il n'est pas moins nécessaire que chaque figure intercalée y montre, dans sa forme, une perfection individuelle permettant, à la rigueur, de la concevoir comme détachée du faisceau commun. La mise en scène de plusieurs personnages dont les attitudes s'expliquent les unes par les autres permet d'y traiter des sujets plus compliqués, dans lesquels l'expression résultera plus aisément de la correspondance établie entre les différens gestes ; mais cette possibilité même engendre, à son tour, une quantité de difficultés nouvelles. Aussi ne doit-on pas s'étonner que les sculpteurs aient besoin de s'y reprendre à plusieurs fois pour amener de pareils ouvrages à la perfection désirable. La plupart apportent, après réflexion, des modifications souvent très sérieuses à leur modèle avant de le fixer dans sa matière définitive, bronze, pierre ou marbre. Sous ce rapport, la facilité avec laquelle le Salon accueille les modèles en plâtre leur rend un service réel, tant parce qu'elle leur laisse entre le premier travail de création et le second travail de réalisation une accalmie forcée très favorable à la méditation, que parce qu'elle soumet durant deux mois leurs ouvrages à des critiques utiles et dont ils peuvent tirer profit.

La plupart des bronzes décoratifs, destinés à la décoration de promenades publiques, qu'on voit au Salon de 1887, ont déjà paru, à l'état de plâtres, dans les expositions précédentes ; nous pouvons constater que, presque toujours, des améliorations attentives y ont été apportées, qui en font des œuvres honorables et intéressantes.

C'est ainsi que nous retrouvons avec plaisir les *Belles Vendanges* de M. Vital-Cornu, le *Premier Bain* de M. Gaston Leroux, le *Au loup* de M. Hiolin. Le premier groupe rentre dans la série de ces allégories naturalistes, empruntant à la mythologie antique quelques figures traditionnelles d'un usage courant, nymphes, faunes, satyres, etc., auxquels les sculpteurs ont encore fréquemment recours pour exprimer des idées champêtres. Les deux autres comptent parmi les tentatives heureuses faites, en ces derniers temps, pour renouveler la série usée des sujets rustiques par une introduction plus résolue de l'observation réelle et de l'élément contemporain. L'évolution qui s'opère au rez-de-chaussée correspond à celle qui s'accomplit au premier étage, car les sculpteurs, non plus que les peintres, ne sont point restés indifférens au mouvement déterminé par les paysagistes. Millet a ouvert autant d'yeux chez les manieurs de ciseau que chez les teneurs de palette; il leur a rappelé, mieux qu'aux peintres peut-être, que l'agrandissement de l'expression peut s'obtenir par la simplification intelligente des formes. Une étude attentive des œuvres délicates de la renaissance florentine et des œuvres saines de l'antiquité grecque a ensuite fait le reste; de sorte que notre école de sculpture se trouve aujourd'hui en mesure de donner une véritable puissance plastique à des figures populaires et à des sujets familiers qui semblaient autrefois offrir à peine matière à des improvisations du genre anecdotique. Ce goût de simplicité mâle, dont nous sommes redevables à Millet, nous donne actuellement, dans cet ordre de créations, une avance considérable sur les sculpteurs étrangers. Ceux-ci en sont restés presque tous, surtout les italiens, à traiter les thèmes de la vie courante, les plus éternellement poétiques et les plus humains, par le simple côté anecdotique, sentimental ou amusant; de cette façon, en les rapetissant, ils en accentuent seulement la banalité au lieu d'en dégager l'expression générale et haute. On devine ce que fussent devenus, entre les mains de ces trop spirituels ouvriers du marbre qui pervertissent le goût public à Milan et à Turin, des sujets prêtant à des minauderies ridicules ou à la niaiserie dramatique, comme les sujets choisis par MM. Gaston Leroux et Hiolin. L'un est simplement un père, descendant sur une plage, et portant vers la mer, pour l'y baigner, un petit garçon assis sur son épaule, qui se débat en poussant des cris; l'autre est un jeune berger armé d'un bâton, qui se précipite au secours d'un troupeau attaqué, luttant de vitesse avec son chien. C'est bien le cas de dire que le ton fait la chanson; le ton pris par MM. Leroux et Hiolin, ni trop haut ni trop bas, sur un mode grave et naturel, leur a permis de trouver, pour leurs figures, un rythme simple et suffisamment fort qui, sans avoir le charme antique,

s'élève pourtant fort au-dessus de la vulgarité contemporaine. En supprimant avec goût tous les détails précis qui datent une figure, détails indispensables dans une œuvre historique, mais inutiles dans une œuvre décorative, en donnant à leurs nudités de la souplesse et de la vie sans nulle affectation scolaire, ils ont fait des ouvrages estimables qui rempliront bien leur but, puisque, facilement intelligibles aux esprits les plus simples, ils satisferont en même temps les yeux exercés des gens cultivés. Ce que nous disons à propos des bronzes de MM. Leroux et Hiolin peut s'appliquer à un grand nombre d'artistes, dont plusieurs même leur sont supérieurs par la puissance d'invention ou par la force d'exécution. L'une des œuvres les mieux réussies dans cet ordre d'idées, dont nous avons ici même longuement parlé l'an dernier, le groupe de coureurs sur le point de toucher *Au but*, par M. Boucher, reparaît aussi cette année, en bronze, aux Champs-Élysées. L'auteur y a apporté, dans la combinaison des mouvemens, quelques heureuses modifications qui ont donné à ce beau trio plus de vivacité encore et plus d'aplomb; la fonte en est remarquablement réussie. C'est dorénavant, où qu'il soit placé, un de ces ouvrages qui se fixent légitimement dans l'imagination populaire.

M. Boucher vise à des succès d'un ordre plus relevé encore en abordant, dans son *Vaincre ou mourir*, ces compositions allégoriques d'inspiration patriotique et de hautes tendances morales où se complaît volontiers l'imagination de nos sculpteurs depuis que M. Antonin Mercié leur a donné, sur ce point, de si brillans et de si salutaires exemples. La conception de ce groupe colossal est vigoureuse. Une grande et forte femme, debout, bras nus, échevelée, prête à marcher, la Patrie, s'élance en avant. Du bras droit, elle soutient son fils, un homme nu, qui, les yeux fermés, tenant à la main un tronçon d'épée brisée, s'affaisse et rend l'âme; de la main gauche, elle pousse un jeune garçon, qui, d'un air résolu, saisit l'arme échappée à l'étreinte de son père mourant, tandis que, derrière elle, un robuste forgeron, accroupi dans son ombre, forge à grands coups sur l'enclume un nouveau glaive. La pensée est nette, facile à saisir sans commentaire; c'est donc une pensée sculpturale. Les quatre figures du groupe, considérées isolément, sont aussi des figures sculpturales traitées avec une remarquable force. La moins bonne, pour le moment, c'est la principale, dans laquelle M. Boucher semble à la fois s'être souvenu de la Victoire d'Halicarnasse et de la Marseillaise de Rude, ce qu'on ne songerait point à lui reprocher s'il avait retrouvé, dans le jet des draperies, le mouvement grandiose qu'on admire chez la première, et, dans l'expression du visage, la sublime ardeur qui anime et em-

porte la seconde. Malheureusement, cette géante protectrice, qui forme le centre, semble presque improvisée la tête, plate, étroite, mesquine, ouvrant la bouche, pour crier, avec une exagération vulgaire, n'a, ni dans les formes, ni dans le type, ni dans l'ajustement, ni dans l'expression, le caractère de haute dignité qui lui conviendrait. La poitrine, ni franchement drapée, ni franchement découverte, ne se développe pas avec l'ampleur nécessaire. Toute la partie inférieure du corps est empêtrée dans des paquets de draperies lourdes et fripées qu'on croirait tamponnées à la hâte dans les interstices des figures pour en boucher les vides, plutôt que combinées de façon à accentuer leurs mouvemens divers en dégageant réciproquement leurs formes. Pour faire agir cette figure dominante entre les trois autres, M. Boucher s'est évidemment trouvé en présence de difficultés considérables dont il n'a pu venir à bout du premier coup. Cette hésitation et cette gêne dans la figure principale, dont la liaison plastique avec les figures accessoires ne se manifeste que par une obstruction de masses pleines au lieu de s'éclairer par des ajourages habiles, nuisent beaucoup à l'effet général de ce groupe et disposent le public à méconnaître les qualités viriles qui le distinguent de presque tous les ouvrages environnans. Le forgeron, d'ailleurs si mal relié à l'action qu'on pourrait presque le supprimer sans compromettre l'équilibre de l'ensemble, est un morceau énergique qui ferait honneur aux chefs de notre école. Le combattant qui agonise et son fils qui vient le remplacer, pris en eux-mêmes, sont aussi des études excellentes. D'une part, on ne peut donc conseiller à M. Boucher de transporter dans le marbre cette scène héroïque sans l'avoir remaniée avec soin, afin de lui assurer plus de cohésion; d'autre part, il serait très fâcheux qu'une conception si haute et si puissante, déjà réalisée en quelques parties, fût abandonnée à l'état de projet lorsqu'il lui faut si peu de chose pour aboutir. Nous espérons retrouver dans quelques années le groupe de M. Boucher, mûri cette fois à point par des retouches réfléchies, à la place d'honneur de l'Exposition.

Autour du *Vaincre ou mourir* de M. Boucher se rangent un certain nombre d'autres groupes, achevés ou en projet, d'un style assez vigoureux, d'une exécution soignée et correcte, qui dénotent, chez leurs auteurs, les mêmes préoccupations patriotiques et morales. La noblesse de la pensée y soutient presque toujours la force de l'inspiration; plusieurs de ces ouvrages pourront tenir une place utile sur des squares ou des places publiques. *On veille* de M. Desca est un avertissement énergique et clair. Sur le sommet d'un rocher, un Gaulois chevelu, à longues moustaches, fermement campé sur

ses jambes écartées, serrant dans ses poings une courte pique, dans une attitude défensive, regarde au loin fixement devant lui, tandis qu'à ses pieds, sur sa droite, un autre Gaulois, coiffé d'une peau de bélier cornu, un genou en terre, s'appuyant d'une main sur le sol, de l'autre préparant une arme, regarde vers le même point en rampant avec prudence, comme un chasseur aux aguets. Les figures, un peu pesantes, sont robustes et expressives ; le groupe, dans son ensemble, est bien équilibré; s'il y avait quelque reproche à faire à M. Desca, au point de vue de l'exécution, ce serait de l'avoir parfois poussée trop loin, au risque d'amollir certaines parties des nus par l'excès du soin avec lequel sont précisées les inflexions musculaires. L'insistance, en certaines occasions, ne vaut pas mieux que la négligence; l'exagération de l'accent anatomique nuit presque autant à une œuvre d'art que son insuffisance; la meilleure statue sera toujours celle où l'habileté du praticien ne se découvre qu'à la réflexion, lorsqu'on a éprouvé d'abord toute la force première de l'émotion esthétique.

La *Défense du foyer* par M. Boisseau se rapproche beaucoup, par toutes ses tendances, du groupe *On veille* de M. Desca. Ici, le Gaulois, debout encore, a pourtant essuyé une première défaite; il ne tient plus à la main qu'un débris de glaive et s'apprête à défendre sa jeune femme assise à son côté; celle-ci, tenant sur ses genoux un enfant en larmes, se presse contre lui, en regardant en face d'un air épouvanté. La disposition du groupe, plus étroitement massé, est claire et sculpturale; dans la recherche générale des formes, notamment dans l'expression de la femme et de l'enfant, on sent une intelligence poétique et élevée. On s'étonne seulement que, dans un marbre de cette dimension, dans un ouvrage de cette portée, un sculpteur exercé, comme l'est M. Boisseau, n'ait pas, au dernier moment, simplifié quelques complications inutiles dans l'ajustement primitif de son héros et quelques indications de détails mesquins, par exemple une déchirure dans la draperie de la femme. Il faut laisser ces puérilités, qui n'amusent qu'un public grossier, à des réalistes aux abois. Le même sujet, placé dans une époque plus reculée, aux confins de l'âge de pierre, par M. Cordonnier, nous semble gâté par cette même surcharge d'armement préhistorique, d'autant plus déplacée que le héros y est d'une maigreur extrême. Dans cette scène de *Protection*, c'est à qui sera le plus efflanqué, du mari, du vieux père, de l'enfant, de la femme, bien que celle-ci ait des membres inférieurs d'une force et d'une dimension inquiétantes pour le cas où elle viendrait à se redresser. Pour le moment, elle s'affaisse, toute repliée sur son enfant, épouvantée, demi-morte, entre les jambes de son protecteur, tandis que

le vieux père, assis à terre, agonise à son côté. Il nous est difficile de nous imaginer les habitans du monde primitif autrement que comme des êtres puissans et robustes, possédant au moins, à défaut d'armes perfectionnées, la force physique qui leur permettait de lutter contre les bêtes et contre les élémens. Les troglodytes de M. Cordonnier semblent, au contraire, décharnés et déformés comme des victimes épuisées d'une civilisation avancée ; le chef de la famille, trop chétif pour la défendre, inspire, malgré son attitude crâne, plus de compassion que de confiance. Peut-être suffit-il de cette erreur fondamentale de conception pour que le groupe de M. Cordonnier, malgré la grande habileté du travail, laisse bien des yeux indifférens.

Puisque nous sommes dans les âges préhistoriques, arrêtons-nous devant le groupe dramatique de M. Frémiet, auquel le jury a décerné la médaille d'honneur. Il n'est guère probable que la fantaisie archéologique aille jamais plus loin dans la hardiesse de ses conceptions rétrospectives. M. Frémiet, on le sait, est un des artistes les plus originaux et les plus ingénieux de notre temps. Les études scientifiques et les études historiques l'ont de bonne heure attiré à la fois. Les animaux, entre ses mains, sont devenus des personnages tantôt graves, tantôt spirituels, qui jouent leur partie dans la comédie humaine sans cesser d'être d'excellentes bêtes. Personne ne recherche avec plus de respect que lui, sous les débris des âges, les costumes bizarres et les armes curieuses; personne non plus ne retrouve mieux, sous ces vieilles ferrailles, l'âme héroïque et douce de ceux qui les portaient: le *Louis d'Orléans* du château de Pierrefonds et la *Jeanne-d'Arc* de la place des Pyramides comptent parmi les œuvres supérieures, à la fois savantes et inspirées, qui honorent le plus notre pays. Ses confrères avaient donc toute raison d'attendre impatiemment une occasion de lui donner un témoignage d'estime et d'admiration depuis longtemps mérité. Peut-être est-il permis de regretter que cette occasion, qui s'est déjà présentée et qui se représentera encore, ait été justement saisie alors que le talent de M. Frémiet se montrait sous sa forme non pas la plus haute, mais la plus étrange, en sorte que l'évocateur poétique et délicat de nos plus nobles figures nationales se trouve spécialement désigné à l'admiration de ses compatriotes comme le sculpteur épique des gorilles!

Quoi qu'il en soit, puisque *Gorille* il y a (*Troglodytes gorilla* du Gabon, s'il vous plaît!), nous constatons sans peine que ce quadrumane, fort avancé dans ses aspirations darwinistes, a manifesté un esprit de sélection remarquable en choisissant, pour l'emporter sous son bras, une si belle femme, si mûre à point, si bien proportionnée, si dodue, en si bon état, sauf quelques iné-

vitables callosités de ses extrémités mal soignées, qu'on croirait presque une Européenne égarée au Gabon, n'était la simplicité barbare de ses colliers et de ses ceintures de coquillages. Ce ravisseur novice a la galanterie brutale; la caresse de ses horribles mâchoires a fortement entamé la gorge blanche de sa victime, qu'il écrase contre son torse velu. Celle-ci ne se débat plus sous cette effroyable étreinte, et, morte ou à demi morte, laisse pendre sa tête et ses jambes inertes. Quant au monstre hideux, la gueule en avant, il marche à grands pas, emportant sa proie vers sa caverne. Cette scène horrible est-elle la représentation vraisemblable d'un fait constaté par les naturalistes? Est-ce une simple fantaisie d'artiste qui s'amuse à juxtaposer, dans un duo sanglant, pour obtenir un effet de contraste et de terreur, la laideur brutale de l'animal et la beauté meurtrie de la femme? Dans les deux cas, les dimensions modestes d'une terre cuite ou d'un bronze n'eussent-elles pas suffi à un jeu d'esprit? Plus le talent de M. Frémiet s'y montre énergique, souple, sûr de lui-même, plus il nous peine, nous l'avouons, de le voir se déployer en une pareille conception. La valeur de l'œuvre est incontestable, la mise en scène est faite avec autant de goût que le comporte un sujet pareil, l'exécution est sobre, ferme, puissante; néanmoins, sur quelle promenade peut-on placer cette sauvage idylle où elle ne soit un épouvantail pour les imaginations? Au Jardin des Plantes peut-être, mais, à moins d'être en un endroit clos, elle y serait encore, on peut le croire, d'un déplorable exemple pour les chimpanzés et ferait tourner plus d'une fois le lait des nourrices.

De plus douces églogues inspirent d'ordinaire les jeunes sculpteurs. MM. Carlier, Albert Lefeuvre, Barrau, Alfred Lenoir, Hector Lemaire, Sul-Abadie, Cadoux, moins savans et moins hardis, célèbrent tout bonnement les joies de la famille, de la jeunesse et de l'enfance. La *Famille* de M. Carlier est un groupe important qui assemble quatre personnages, un père, une mère, un enfant, un chien. La jeune mère, assise sur une pierre, forme le centre; c'est son affection qui rapproche et réunit les trois autres créatures. Berçant de la main droite son enfant endormi sur ses genoux, elle penche, d'un air câlin, sa tête sur l'épaule de son mari, qui, agenouillé sur une gerbe de blé, la serre contre son cœur en approchant ses lèvres de son front. En même temps, elle laisse traîner sa main gauche sur le dos du bon chien accroupi près d'elle; celui-ci, prenant part à la fête, avance familièrement son museau pour regarder l'enfant. La conception est simple et ingénieuse à la fois, et M. Carlier s'est efforcé consciencieusement d'en dégager toute la poésie. Les attitudes sont heureusement choisies, les anatomies

soigneusement étudiées. Il y a même, dans ce travail attentif et correct, de telles traces de labeur que l'aspect s'en trouve un peu contraint et refroidi. Avant d'attaquer le marbre, M. Carlier ferait donc bien de donner plus d'aisance à ses figures et une expression plus vive à ses visages. L'*Age d'or* de M. Albert Lefeuvre, où l'on voit un jeune garçon, un peu lourd, faire un effort excessif pour atteindre un fruit que désire une jeune fille, de mine fort naïve, assise à ses pieds, et l'*Idylle* de M. Barrau, où une jeune nymphe, nonchalante et cruelle, s'amuse à livrer aux coups d'un gamin sans pitié un pauvre petit faune retenu par une ceinture, pourront devenir d'intéressans morceaux, pourvu que leurs auteurs les revoient avec soin. Pour le moment, ce ne sont que des ébauches trop sommaires pour qu'on puisse les juger définitivement et même y reconnaître toujours le talent accoutumé de leurs auteurs. *Une mère* distribuant du pain à ses enfans continue à nous paraître un sujet trop peu héroïque pour mériter les honneurs d'une exécution de grandeur naturelle. Le conseil municipal de Paris en a jugé autrement, et M. Alfred Lenoir l'a servi en relevant, autant que possible, l'insignifiance de la scène par la sobriété mâle de l'exécution ; néanmoins, malgré tout le talent dépensé, l'œuvre reste ordinaire. Le *Rêve d'amour* de M. Hector Lemaire n'est encore qu'à l'état de projet ; c'est une jeune femme assise qui se retourne, en se penchant, pour caresser un petit amour qui fait des façons. La composition est inspirée de la *Fortune et de l'Enfant* de Paul Baudry pour l'attitude des figures, sinon pour leur expression ; dans ce travail de transposition, M. Lemaire a ajouté quelques notes délicates sur lesquelles il devra insister pour donner à l'exécution définitive plus de saveur et plus d'originalité. L'*Idylle* de M. Sul-Abadie est, au contraire, déjà traduite en marbre avec beaucoup de soin. Il s'agit simplement de deux enfans, un garçonnet et une fillette, tous deux nus comme vers, ainsi qu'il sied à des enfans idylliques, qui se sont arrêtés dans un champ. La fillette s'est assise sur une grosse pierre ; le garçonnet s'est assis dans l'herbe, tout près d'elle, et, s'accoudant sur les genoux de sa petite compagne, la contemple doucement ; celle-ci, souriante et naïve, entr'ouvre d'une main les cheveux bouclés de son petit ami pour y placer de l'autre une jolie fleurette. La candeur de ces deux adolescens est tout à fait charmante ; c'est un succès populaire et bien mérité. C'est encore une aimable pastorale du même genre que la scène d'enfans imaginée par M. Cadoux. Ici, le jeune garçon s'est assis à califourchon sur la bouche d'une fontaine et tient une petite tasse pleine d'eau que la fillette, un genou en terre, semble le supplier de porter à ses lèvres ; le gamin s'amuse à la faire attendre. La disposition est ingénieuse,

mais les qualités d'exécution sont moins fines et moins personnelles que chez M. Sul-Abadie.

Le Salon de 1887 nous offre, relativement aux Salons précédens, un assez petit nombre de travaux de sculpture monumentale ou décorative; quelques-uns d'entre eux sont fort intéressans. Les trois morceaux de M. Injalbert, pour la préfecture de l'Hérault, nous reportent aux chefs-d'œuvre les plus hardis de la sculpture mouvementée et pittoresque des décorateurs architecturaux du XVIIe siècle, dont Pierre Puget est demeuré le maître incomparable. M. Injalbert, sculpteur méridional, travaillant pour un édifice méridional, ne pouvait s'inspirer d'une tradition mieux appropriée. Sa pièce centrale, en ronde-bosse, représente l'*Hérault* assis, parmi des herbes aquatiques et des ceps de vignes, un aviron à la main, accoudé sur son urne penchante dans l'attitude familière aux fleuves de vieille race. Ce fleuve du Midi, d'humeur inégale et violente, comme tous les torrens, ses voisins, que l'été consume et que l'automne gonfle dans leurs lits brûlans et pierreux, semble aussi agité que vénérable. Sa longue barbe en désordre, ses cheveux flottans, ses draperies envolées, les contractions vives de ses membres robustes et noueux lui donnent un aspect énergique et vivant. Ce serait presque un géant redoutable, si l'on ne sentait, dans sa bonhomie souriante, sous cet appareil formidable, un fonds de sérénité naturel aux dieux bruyans mais pacifiques des pays aimés du soleil. Son compagnon, *l'Orbe*, qui siège, à sa droite, en haut-relief, est, de même, un majestueux vieillard, chevelu et barbu, très fier, comme son chef, de porter à la main un aviron de luxe sculpté et chantourné; il s'agite dans un beau paysage, au-dessous d'une montagne couverte de fabriques imposantes. A sa droite, dans un autre compartiment en hauteur comme le second, apparaît une figure plus paisible, la *Source du Lez*, sous la forme d'une belle nymphe, saine et robuste, comme ses sœurs antiques de la province romaine; elle manie aussi un bel aviron et rêve, d'un rêve plus tendre, au pied de hautes collines où un lion, conduit par l'amour, s'achemine vers un temple antique. Ainsi que les deux vieillards, cette jeune femme, très belle et très vivante, se place, avec une aisance parfaite, dans son milieu décoratif. L'anatomie en mouvement de ces corps robustes ne s'y fait sentir que par la souplesse de leurs membres. L'étude du modèle ne s'y trahit pas par ces déplaisantes et froides sécheresses, si fréquentes dans la plupart des œuvres contemporaines. Le sujet a donc été convenablement préparé par le travail d'imagination avant d'être achevé par le travail d'exécution. M. Injalbert avait déjà prouvé, par son *Christ en croix* et son *Atlas portant le monde*, la solidité de sa science, la

vigueur de sa main, la hardiesse de ses visées. Ses sculptures pour Montpellier le classent au meilleur rang parmi les artistes capables de concevoir grandement une décoration architecturale et de l'exécuter librement.

On a remarqué aussi un sentiment très prononcé de la dignité indispensable à la sculpture monumentale, en même temps qu'une recherche heureuse d'une expression précise et locale, dans la grande figure en bronze d'un débutant, M. Sicard, *la Touraine couronnant ses enfans*. Cette Touraine, d'un âge mûr et d'une physionomie pensive, comme une noble châtelaine qui a vu, dans ses jardins en fleurs, vivre et mourir tant de grandeurs et de grâces oubliées, rappelle à la fois les joies de la renaissance, par la richesse libre de son ajustement, et, par la simplicité négligée de sa chevelure en longs bandeaux, les mélancolies nobles du romantisme. C'est à la fois la Touraine de Charles VIII et de Balzac. Dans son visage rêveur et fatigué, on pourrait surprendre des traits qui conviennent à Anne de Bretagne et à Mme de Mortsauf. Il y a là une distinction de sentiment qui contraste heureusement avec la banalité ordinaire de ces figures allégoriques de villes et de provinces, dans lesquelles on retrouve presque toujours de vieilles déesses, à peine déguisées, depuis longtemps démodées même dans les ateliers de l'École. La Touraine de M. Sicard est, au contraire, une figure bien française ; l'intelligence de sa physionomie est encore accentuée par l'aisance affable de son attitude, et, lorsqu'elle élève la couronne de chêne au-dessus des fronts des trois illustres savans, ses fils, Bretonneau, Velpeau, Trousseau, c'est bien leur mère tourangelle qui les remercie et non pas une matrone quelconque, désignée par un jury parisien à la suite d'un concours. M. Injalbert est de l'Hérault, M. Sicard est de Tours ; c'est sans doute à leur amour du sol natal que nous devons cet accent particulier, cette saveur de terroir qui donnent plus de prix à leurs travaux pour Montpellier et pour Tours. Il y a là un exemple que nos villes de province et nos artistes de province feraient bien de méditer également : les unes, pour utiliser plus ardemment à leur profit le talent de leurs enfans ; les autres, pour développer plus hardiment les principes d'originalité que leur éducation première, dans un milieu moins banal, a naguère déposés en eux. La centralisation, dans les arts comme dans les lettres, nous appauvrit, nous épuise, nous exténue ; tout effort qui tend à réveiller chez les artistes provinciaux, élevés ou non à Paris, le sentiment d'une vie propre, mérite d'être encouragé comme un élément de rénovation et comme une espérance de salut.

Depuis quelques années, à cet égard, les idées d'ailleurs se sont

beaucoup modifiées. Si le mouvement de décentralisation dans les arts n'apparaît pas encore, d'une façon éclatante, aux yeux du public, il se développe néanmoins lentement, avec une continuité qui n'échappe pas aux yeux des observateurs intéressés. La plupart des statues commémoratives qui figurent au Salon actuel ont été commandées par des villes de province. Reims a commandé à M. de Saint-Marceaux, qui porte un nom célèbre dans la contrée, le motif central d'un bassin pour la cour de son hôtel de ville. M. de Saint-Marceaux a fait jaillir, au milieu de ce bassin, transformé en vase à rafraîchir, du goulot d'une bouteille dont le bouchon saute, une jeune femme souriante, la *Mousse de Champagne*. Cette fantaisie pittoresque n'est-elle pas une conception de dessinateur plutôt que de sculpteur? La suspension d'une jeune femme de grandeur naturelle, sans ailes, sans support, en l'air, au-dessus d'un goulot étroit dont elle n'a pu sortir, n'est-elle pas aussi contraire aux exigences de l'œil, en fait de vraisemblance, qu'aux lois de la statique, en fait d'équilibre? Sa nudité académique était-elle même indispensable? Puisqu'il s'agit d'une folie française, agitant ses grelots dans un climat qui n'est pas un climat grec, à la suite d'une légère ivresse qui n'est pas l'ivresse des bacchantes, n'eût-il pas mieux valu la faire plus française, en lui accordant quelques draperies dont l'agitation eût pu même, jusqu'à un certain point, expliquer son attitude volante? L'œuvre est exécutée avec le talent qu'on sait, mais M. de Saint-Marceaux nous semble avoir été parfois mieux inspiré. M. Louis-Noël, de Saint-Omer, a sculpté pour l'église Notre-Dame-des-Ardens, à Arras, un monument funéraire de Mgr *Lequette, évêque d'Arras*. C'est un ouvrage intéressant, d'un aspect grave et noble, d'une exécution correcte et vigoureuse. L'évêque, en habits sacerdotaux, est représenté à genoux, faisant ses prières. S'il n'y a rien de nouveau dans cette disposition obligatoire, l'artiste a su du moins en tirer un bon parti, grâce aux beaux mouvemens de ses draperies et à l'expression sérieuse de la tête. M. Syamour, du Jura, a fait, pour la ville de Saint-Claude, un *Voltaire* affranchissant les derniers serfs, qui, par le hasard du placement, dans la nef du palais des Champs-Élysées, a l'air de suivre, d'un air ironique et menaçant, le *Jean-Jacques Rousseau* en promenade, de M. Berthet, destiné à la ville de Paris. Ces deux figures, sans nous apprendre rien de nouveau sur les deux philosophes, les représentent convenablement l'un et l'autre, le premier, avec son air de théoricien rêveur; l'autre, dans une attitude de penseur plus pratique et plus actif.

M. Chapu avait à faire pour la cathédrale d'Orléans un travail plus considérable. Le monument qu'on y doit élever à Mgr Dupanloup réunira, comme le monument du général Lamoricière à Nantes,

par M. Paul Dubois, plusieurs figures allégoriques autour du sarcophage sur lequel doit reposer l'effigie du grand évêque. Le Salon ne nous montre que deux morceaux de ce vaste ensemble, mais ces deux morceaux sont d'une qualité supérieure. Nous avons d'abord la pièce principale, exécutée en marbre, *Feu Monseigneur Dupanloup*, étendu sur son lit funèbre, la tête appuyée sur une pile de coussins, vêtu de ses habits pontificaux, les mains jointes, mais vivant encore. Déjà saisi par le calme de la mort, qui apaise enfin la longue ardeur de son infatigable activité, le pasteur militant, prêt à paraître devant son juge, soulève vers lui ses yeux éteints sous les arcades profondes de ses épais sourcils. L'énergie vive et fière de cette tête anguleuse et puissante, d'où sortirent des accens évangéliques et patriotiques d'une éloquence si entraînante, est rendue avec une franchise vive et noble qui rappelle ces visages expressifs que les Florentins du xve siècle donnaient à leurs effigies mortuaires. Durant tout ce travail, M. Chapu a d'ailleurs pensé à ces grands artistes en qui s'unissait, comme chez l'évêque lettré, l'ardeur de la foi religieuse et l'enthousiasme pour l'antiquité classique. Le sarcophage est construit et décoré comme un des sarcophages de Santa-Croce, sur lesquels dorment les secrétaires de la seigneurie florentine; sur sa face, soutenant l'inscription, sont assis deux petits anges dont on pourrait trouver les frères dans la famille de Donatello.

C'est aussi de la renaissance que s'était inspiré M. Paul Dubois pour son tombeau de Lamoricière; mais, ici, ce souvenir est plus encore de mise. Bien que l'évêque d'Orléans eût dans l'attitude et dans le geste une décision parfois un peu rude, qui imposait le respect à ses adversaires mêmes, sa volonté, sous laquelle on sentait toujours la réflexion, n'avait rien de la volonté fanatique et inflexible d'un pontife du moyen âge, et ses explosions les plus vives s'enveloppaient toujours en de nobles formes de langage auxquelles on reconnaissait l'homme d'un monde choisi et l'artiste littéraire. La décoration ferme, délicate, élégante au milieu de laquelle M. Chapu a placé sa sincère et mâle effigie, n'eût donc pas été pour lui déplaire, d'autant moins, on peut le croire, que les figures accompagnantes semblent devoir parler hardiment de ses vertus épiscopales. La seule que M. Chapu nous montre actuellement, à l'état préparatoire, le *Courage*, se présente sous l'aspect d'un soldat cuirassé de pied en cap, dans le goût du xve siècle, qui enfonce la pointe de sa lance dans la tête d'un dragon terrassé. C'est donc un saint Michel, si l'on veut, mais un saint Michel français; sans sortir de l'époque choisie, en le modelant, M. Chapu s'est souvenu, cette fois, des miniatures de Jehan Foucquet et non plus des marbres

florentins: il a eu raison. Ce brave soldat, de tournure un peu pesante, sous son lourd harnachement, comme nos bons chevaliers à cette époque, de mine dure et rude, mais grave et loyale, pourrait être un des suivans de Jehanne la Pucelle lorsqu'elle entra dans Orléans. Sa place est donc bien dans la ville de la sainte héroïne, sous la nef où l'on célèbre tous les ans sa fête. Tandis que les visiteurs pieux retrouveront dans l'image du prélat l'ardeur de son esprit et la sérénité de son âme, tandis que les historiens et les artistes reconnaîtront dans l'arrangement élégant de son tombeau les élégances exquises et sobres de sa parole, les Orléanais, qui virent son patriotisme à l'œuvre durant l'invasion, vénéreront, dans le *Saint-Michel*, une allusion claire et touchante à cet héroïsme simple du pasteur, armé d'une croix à défaut de glaive, qui, obstiné à défendre son troupeau, arracha, par sa fière énergie, plus d'une victime aux violences du vainqueur. Il serait à désirer, pour les Parisiens, que le monument entier de M. Chapu, lorsqu'il sera achevé, pût être exposé dans son ensemble, comme le fut autrefois celui de M. Paul Dubois.

Quelques autres statues de personnages illustres du passé ou du présent, destinées à des édifices publics, montrent encore qu'un grand nombre de nos sculpteurs sont toujours prêts à s'attaquer à ces besognes difficiles en y apportant toute la gravité de conception et toute l'énergie d'exécution nécessaires. Le *Phidias* de M. Aimé Millet, debout, son ciseau à la main, entourant de son bras un modèle de la Pallas du Parthénon placé sur un socle, est une évocation puissante de la plus haute figure d'artiste que l'antiquité offre à notre vénération. On le retrouvera avec plaisir dans le jardin du Luxembourg, auquel il est destiné. La statue colossale d'*Hœndel*, assis dans son fauteuil, par M. Salmson, exécutée avec ampleur, complétera bien, à l'Opéra, cette série de grands compositeurs dont faisait partie, au Salon dernier, le beau Gluck du pauvre Schœnewerk. Tout le monde a remarqué la candeur et la noblesse d'expression qui caractérisent le *Gui d'Arezzo* de M. Pech, et l'élégance aisée que M. Leofanti a donnée à son *Joachim du Bellay*. Parmi les statues contemporaines, celle du *Docteur Broca*, par M. Paul Choppin, mérite l'attention par la simplicité et la vérité de l'attitude. Parmi les projets de monumens funéraires, on distingue une figure drapée par M. Monier-Vauthier et surtout une admirable figure de *Génie pleurant*, destinée au tombeau d'un jeune peintre par M. Antonin Mercié. Dans cette figure naïve et saine d'enfant en pleurs, prêt à laisser tomber sa palette et ses pinceaux, on retrouve à la fois toute la franchise d'expression et toute la liberté d'exécution qui font de M. Mercié un si grand artiste.

L'activité des sculpteurs ne se limite pas à la production des groupes et des statues. Comme d'ordinaire, toutes les allées du jardin sont bordées par une trop longue rangée d'innombrables bustes, les uns excellens, les autres médiocres, quelques-uns grotesques, au milieu desquels on distingue d'abord celui de M. Jules Ferry par M. Guillaume, celui de Ballu par M. Barrias, ceux de M. Auguste Vacquerie et de M. Paul Avenel par M. Dalou, celui de Martinet par M. Gautherin, celui de Carpeaux par M. Saint-Vidal, celui de Beaumarchais par M. Allouard, celui de Mlle Marie Bashkirtseff par M. Longepied, etc. Beaucoup de statuaires modèlent d'excellens portraits en médaillons et rivalisent avec les médailleurs de profession, devenus depuis quelques années si habiles, grâce à l'initiative de MM. Ponscarme et Chaplain, qui n'exposent pas cette année, mais dont l'heureuse influence se fait sentir dans presque tous les ouvrages de leurs confrères. Il nous est impossible d'entrer dans l'examen de toutes ces différentes séries de productions, mais il est juste de constater qu'on y retrouve partout l'application sérieuse et générale des excellens principes auxquels s'attache avec raison notre école de sculpture, et que les défaillances rapides et les inquiétudes malsaines y sont plus rares que dans la section de peinture. Ce n'est pas la première fois, dans notre pays, que les sculpteurs, grâce à l'opiniâtreté paisible de leurs travaux silencieux, auront sauvé les traditions nationales; dans presque toutes les périodes de transition, aux XVe, XVIe et XVIIe siècles, sans parler des époques antérieures, on les voit remplir obscurément ce rôle glorieux. Ce n'est point en ce moment qu'ils y doivent renoncer.

GEORGE LAFENESTRE.

L'OCÉANIE MODERNE

I.

ILES FIJI, TONGA, PITCAIRN, NORFOLK.

I.

Quinze jours suffisent maintenant pour se rendre des côtes de la Manche aux rives du Pacifique, pour franchir à toute vapeur les onze cents lieues de mer qui séparent Le Havre de New-York et traverser l'Amérique du Nord. Il y a trente ans, il n'en était pas ainsi. Ce voyage exigeait près de six mois. Il nous en prit même davantage, cent quatre-vingt-dix-neuf jours.

Réservés aux courtes traversées, les navires à vapeur ne s'aventuraient pas alors à de grandes distances; ils n'affrontaient ni les furieux coups de vent du Rio de la Plata, ni les tempêtes de l'Océan-Antarctique. Cette navigation lointaine était l'apanage exclusif des navires à voiles, qui, haut mâtés, lourdement chargés, descendaient l'Atlantique, fuyant devant les fortes brises du nord. Péniblement, ils débouquaient de la Manche, assaillis par les coups de vent au travers du golfe de Gascogne et du cap Finistère, louvoyant pour atteindre les îles Canaries. Là enfin ils rencontraient les vents alizés, qui, dans un parcours de douze cents lieues, règnent sur une mer d'ordinaire calme et bleue, et portent au large

de l'Océan, à plus de cent lieues de distance, la poussière impalpable des déserts africains.

Aux bises froides et rudes du nord succèdent alors une brise légère et constante, une température idéale. La nuit, le ciel étincelle d'innombrables étoiles; tantôt elles scintillent avec éclat dans un azur sombre et profond, tantôt elles répandent une lumière blanche et diffuse dans un firmament d'un bleu pâle. Au souffle de l'alizé, le navire, incliné, toutes voiles dehors, fend silencieusement de son taille-mer les vagues phosphorescentes; il semble glisser sans efforts sur un lit de pierreries que sa proue fait ruisseler devant lui, laiteuses comme des perles, brillantes comme des diamans.

Le tropique du Capricorne franchi, adieu aux jours embrasés, à la brise régulière, aux constellations de l'hémisphère boréal! Vénus disparaît de l'horizon, la Grande-Ourse fuit, la Voie lactée s'évanouit. La Croix du sud se lève au loin. Les vents redeviennent variables; plus on avance, plus ils fraîchissent; de brusques rafales enflent les voiles, faisant plier les hautes mâtures sous l'effort de la bise qui les gonfle à les crever, puis les laisse retomber flasques et molles au long des mâts, qu'elles battent paresseusement; des orages subits, le grondement du tonnerre, le crépitement de la pluie, secouée par une bourrasque folle qui fouette les vagues et chasse le navire éperdu.

Au large du Rio de la Plata, les redoutables *pamperos* annoncent le voisinage du cap Horn, distant de quatre cents lieues. Ils descendent, rapides et furieux, du versant oriental des Andes, dévastant sur leur passage les pampas dénudées qui s'étendent de la Cordillère à l'Océan, refoulant devant eux de grands nuages gris déchiquetés qui s'entre-choquent dans la tourmente, s'illuminant d'éclairs livides; ils rasent la surface de la mer, balayant l'embrun des vagues, sifflant avec un bruit strident dans les vergues qui craquent, les cordages qui vibrent et les haubans raidis. Dans l'ouragan déchaîné, le vent saute du nord au sud, de l'est à l'ouest, comme affolé, se débattant, dans une lutte suprême, avec un ennemi invisible, retombant tout à coup, vaincu, avec un hurlement de fureur. Interminablement s'allongent les côtes de la Patagonie, terre rude et froide, voilée de bancs de nuages aux formes bizarres et fantastiques, colorés de toutes les teintes du prisme, offrant à l'œil un tableau mouvant et changeant, d'indescriptibles effets de mirage.

A l'est, les îles Malouines dessinent leurs flancs abrupts, leurs blanches parois de rocs durs et lisses. A l'ouest, on commence à discerner l'entassement monstrueux de la Terre de Feu, les puissantes assises du cap Horn amoncelant à cette pointe extrême du Nouveau-Monde ses masses granitiques. Ici vient mourir, dans

un dernier effort, dans un renflement suprême, la Grande-Cordillère, qui, de l'Océan-Glacial arctique au pôle antarctique, déroule, sur deux mille sept cents lieues de longueur, sa puissante ossature, ses cimes étincelantes, ses volcans gigantesques, ses arêtes dentelées.

On se sent au seuil d'un monde nouveau, à l'extrémité du globe. Au sud, plus rien que l'inconnu, et un inconnu sinistre. Tous ceux qui l'ont franchi, ce cap redouté, ont subi cette impression lugubre dont la trace se retrouve jusque dans les noms donnés à ces régions désolées et mystérieuses. A droite, la Terre de Feu; à gauche, les Shetland méridionales; puis, au-delà, loin, très loin derrière l'horizon embrumé, derrière d'inaccessibles barrières de glace, défendues elles-mêmes par des banquises énormes, un amoncellement de glaciers soudés par un froid terrible, plongés pendant des mois dans une nuit intense qu'illuminent seules les lueurs livides de l'Érèbe et de la Terreur, volcans entrevus dans ce royaume de la mort.

C'est bien la fin de notre monde, le vestibule sombre et froid d'un autre océan. A cette pointe extrême, entre ce cap sourcilleux et le pôle figé, il semble que l'Atlantique et le Pacifique se livrent un éternel combat, luttant de tout l'effort de leurs flots soulevés et de leurs vents déchaînés. Plus vaste, plus étendu, le Pacifique est aussi le plus puissant. Il défend cette porte qui donne accès chez lui; il refoule au large son rival qui s'acharne, il entasse comme d'infranchissables obstacles ses vagues monstrueuses, hautes comme des maisons à cinq étages, espacées d'une lieue, murs mouvans qui se dressent en masses liquides devant le navigateur audacieux. Du Pacifique à l'Atlantique, le passage est, sinon facile, du moins de courte durée; les vents et le courant permettent de doubler le cap en quelques jours, parfois en quelques heures; mais de l'Atlantique dans le Pacifique il n'en est plus de même, et, pour forcer ce passage redoutable, on prend ces mesures suprêmes que dicte, avec la conscience du danger, la résolution de l'affronter.

Que reste-t-il de ce navire coquet, à la mâture élancée et chargée de toile qui, il y a quelques jours à peine, courait, toutes voiles dehors, devant les grosses brises de l'Océan, refoulant devant lui les vagues couronnées d'écume, secouant gaîment, à la première embellie, tous les ris de ses huniers? Ses voiles carguées, ses mâts dépassés, ses écoutilles fermées, la barre amarrée, ce n'est plus qu'une épave sur laquelle la mer se brise, balayant le pont de ses lourdes vagues; le vent le pousse, l'orientant comme il lui plaît. Sous les coups redoublés des paquets de mer qui s'écrasent sur elle, sa membrure résonne et gémit; ses étais de chêne grincent; dans ses câbles raidis et couverts de givre, le vent fait entendre sa

plainte éternelle. Sous le coup de la tempête déchaînée, irrésistible, il s'est fait petit, désert et silencieux, mais une pensée l'anime et une volonté le guide. Que le vent faiblisse, et, sur son pont soudain animé, la vie reparaît ; on largue les basses voiles, on pousse vers l'ouest ; puis de nouveau le ciel s'obscurcit sous les nuages, la tempête reprend, et le terrain, lentement, péniblement conquis, est reperdu en quelques heures.

Pendant quarante-cinq jours, nous luttâmes ainsi. Pour doubler le cap, il nous fallait franchir un espace de trente lieues ; cela fait, peu importait le vent, la tempête, la mer furieuse, on avait l'espace devant soi, le Pacifique immense ; on remontait au nord, vers le jour, le soleil, la chaleur. Pendant six semaines, la lutte incessante, le vent nous rejetant toujours plus au sud, plus au froid, au milieu des banquises de glace, grands fantômes blancs détachés du pôle austral, errant au hasard sur ces mers solitaires. Mais lentement nous poussions dans l'ouest, jusqu'au jour où, en dépit de la tempête, nous pûmes faire route vers le nord sans risquer de nous briser contre les rochers du cap. Malgré la bise furieuse, la mer démontée, le navire largue ses basses voiles ; l'ouragan les crève, on les remplace, on les double, on avance. La mâture craque et plie, la coque tremble sous l'effroyable pression des vagues et du vent, mais on est hors de l'Atlantique, on s'élève dans le Pacifique, et là-bas, au-delà du cap dépassé et des froids brouillards, on entrevoit des cieux plus clémens.

Voici donc enfin l'Océan-Pacifique dont les flots baignent les côtes d'Asie et d'Amérique, l'Océan aux îles innombrables dont les noms étaient à peine connus alors, et dont déjà les nations européennes se disputent la possession. Encore peu visitées, elles étaient, comme aujourd'hui, habitées par une race autochtone dont nous avons pu étudier de près quelques types curieux, et qui, dans l'infinie variété qui la distingue, offre à la fois les tribus les plus réfractaires à notre civilisation et les plus ardentes à se l'assimiler, les cannibales les plus féroces et les Polynésiens les plus sociables. Ce n'est pas leur histoire que nous entreprenons d'écrire ici. Nous nous bornerons à puiser dans nos souvenirs, à les rapprocher des observations de ceux qui ont connu cette même race sur d'autres points que nous n'avons pu visiter et à les montrer tels qu'ils sont. Il importe de se hâter ; bientôt il sera trop tard. Le flot montant de la civilisation envahit même l'Océanie. Quand l'isthme de Panama sera percé, nos navires oublieront la route du cap Horn. Ces mers inhospitalières redeviendront solitaires, mais l'Océanie se peuplera de colons européens, et le descendant des anthropophages d'hier discutera dans un parlement de ses pairs les problèmes les plus compliqués de notre économie politique.

Déjà ce jour est venu pour quelques-uns d'entre eux. Aux îles Sandwich, un souverain indigène, David Kalakaua, gouverne, roi constitutionnel, son royaume, avec le concours d'une chambre des députés, d'une chambre des nobles et d'un ministère responsable. A mille lieues au sud des Sandwich, Tahiti, les Marquises, la Nouvelle-Calédonie, voient diminuer leur population et s'accroître la population étrangère. Bien qu'encore imparfaitement exploré dans certaines de ses parties, le continent australien est colonisé, sur les côtes tout au moins, et la civilisation envahit lentement l'intérieur. Chaque année est marquée par quelque prise de possession de l'Europe, qui pénètre enfin dans ce dédale d'îles, dans cette poussière de continent de la mer de Corail, de la mer des Célèbes, de la Malaisie, refuge des vieilles races indigènes et des derniers cannibales.

La civilisation les étreint sûrement et lentement, les convertissant sur place, les détruisant ou les déracinant du sol natal. Les navires d'engagés, comme on désigne ceux qui battent les îles de l'Océanie afin d'y recruter des travailleurs pour les plantations des Nouvelles-Hébrides, des Sandwich ou de l'Australie, en transplantent chaque année un nombre croissant. Comme les races condamnées à disparaître, à céder leur place à d'autres, elles se désagrègent et s'émiettent. Les hasards de leur vie aventureuse et précaire, des conflits inattendus avec la race blanche en poussent des épaves jusque dans les grands archipels de la Polynésie et sur les côtes de l'Amérique du Nord.

II.

Il y a vingt ans, je me trouvais en séjour chez un de nos compatriotes, M. B..., propriétaire d'un vaste rancho dans l'île de Kauaï, l'une des Sandwich. Mon hôte avait visité la Polynésie et la Malaisie. Dans le cours de ses nombreux voyages, il avait eu souvent maille à partir avec les tribus indigènes, notamment avec les anthropophages, pour lesquels il professait une rancune de bon aloi. Lors d'une rencontre fortuite avec eux à la Nouvelle-Zélande, il avait réussi, aidé de ses domestiques, à interrompre leur festin et à délivrer plusieurs prisonniers qui attendaient, avec une résignation fataliste, leur tour de cuisson. Au nombre de ces prisonniers se trouvait une jeune femme appartenant à une autre île et qui ne savait ni où ni comment retrouver les siens. Mon hôte la prit en pitié et la ramena à sa femme, engageant Mme B... à la former aux soins du ménage et à en tirer le meilleur parti possible. Wenga, c'est ainsi que s'appelait la Canaque, était intelligente, bien que fort paresseuse, comme ses semblables; elle apprit assez docilement à ba-

layer, laver et repasser; elle apprit en outre, mais non sans peine, un français baroque dont elle se montrait très fière.

Wenga était grande, bien faite; parmi les Canaques, elle passait pour une beauté; mais chaque pays a son genre de beauté. Je causais parfois avec elle, et, grâce à son français bizarre et surtout à la langue indigène qu'elle parlait couramment, nous arrivions à nous comprendre. Je la questionnais sur son pays, sur sa tribu, sur les coutumes et le mode de vie de ses compatriotes. A l'occasion, eux aussi, ils mangeaient leurs captifs quand ils pouvaient s'en procurer; et, malgré les grands gestes d'horreur dont Wenga se montrait prodigue en racontant leurs diaboliques festins, j'avais dans l'idée qu'elle n'en eût peut-être pas autant fait fi qu'elle le prétendait, et qu'un gigot humain, bien à point, ne l'eût pas effarouchée. Elle s'en défendait fort, j'en conviens.

Un jour, après l'avoir fait parler de son père, qu'elle semblait ne pas bien connaître, vu les noms divers qu'elle lui donnait et les portraits très dissemblables qu'elle en faisait; de sa mère et de ses deux frères, qui me firent l'effet d'affreux chenapans par ce qu'elle m'en dit, je lui demandai à quel âge les jeunes filles de sa tribu se mariaient.

— A partir de dix ans, me dit-elle.

— Et toi, Wenga, es-tu mariée?

A cette question fort simple, elle ne répondit pas, mais la contraction de ses sourcils, le pli de son front, la tension de ses traits indiquaient qu'elle se livrait intérieurement à des recherches très compliquées. J'attendis patiemment qu'elle eût retrouvé dans quelque casier de son cerveau un fil conducteur, mais point. Après un silence de quelques instans, ses traits se détendirent, elle souffla bruyamment, c'était sa manière de se remettre après un gros effort intellectuel, et elle me répondit ces mots, qui m'ont souvent hanté depuis :

— Moi pas savoir, massa, moi perdu mon ficelle.

— Quelle ficelle? lui dis-je.

Elle m'expliqua alors, et non sans peine, qu'il est d'usage, dans sa tribu, de noter tous les événemens un peu importans de la vie à l'aide de nœuds de formes différentes, sur une ficelle de lianes que l'on attache autour de sa taille et qui constitue à la fois l'état civil et l'unique vêtement de l'individu. « Les chefs, eux, se hâta-t-elle d'ajouter, sont plus habillés: ils portent un collier de petits coquillages autour du cou. »

Or Wenga avait, paraît-il, perdu cette bienheureuse ficelle dans la bagarre à la suite de laquelle elle avait failli être mangée. La seule chose dont elle parut bien se souvenir, c'est qu'un des nœuds

de cette ficelle constatait ce qu'elle appelait *sa sexe*. Estimant qu'elle n'avait plus besoin de cet ornement, puisqu'ils allaient la faire cuire, ses amphitryons l'en avaient dépouillée.

— Mais enfin, Wenga, tu n'as pourtant pas besoin d'une ficelle, dont je comprends que tu déplores la perte, pour te souvenir si... tu as eu un mari ou non.

Elle souffla bruyamment, perplexe, cherchant à venir en aide à sa mémoire rétive, et, comme la première fois, elle me répéta :

— Moi, pas savoir, massa ! — Puis, sur un ton plus aigu, lamentable : — Moi, perdu mon ficelle.

Impossible de la faire sortir de là ; je n'en tirai rien de plus.

J'appris depuis, par mon hôtesse, ce que je soupçonnais d'ailleurs, que l'embarras de Wenga provenait moins de l'incertitude de sa mémoire que de la confusion de ses souvenirs, et qu'elle avait, pour ne pas se rappeler un mari, les mêmes raisons que pour n'être pas bien fixée au sujet de son père : l'embarras du choix.

Avant de disparaître complètement, le cannibalisme a trouvé son historien, historien sincère et de bonne foi, qui a successivement parcouru les îles Fiji, Tanna, les Nouvelles-Hébrides, la Nouvelle-Guinée, d'abord en *vagabond globe trotter*, comme il s'intitule lui-même, puis comme correspondant de journaux anglais et australiens (1). M. Julian Thomas appartient à cette catégorie d'infatigables explorateurs sortis des rangs de la presse anglaise comme Stanley, O'Donovan et tant d'autres que le démon du reportage et des découvertes, deux passions jumelles, entraîne à travers les continens vierges et les mers inexplorées.

Le cannibalisme serait-il un goût naturel auquel l'homme civilisé puisse revenir, une fois débarrassé des liens et des entraves de notre ordre social ? On serait tenté de le croire. Le révérend Thomas Williams, l'un des premiers missionnaires des Fijis, raconte comment, en 1804, vingt-sept détenus anglais, ayant réussi à s'évader du pénitentiaire de la Nouvelle-Galles du sud, gagnèrent l'île Rewa, l'une des Fijis. Grâce à leurs armes à feu, ils inspirèrent aux indigènes une terreur superstitieuse telle, que ces derniers leur obéissaient comme à des divinités et que leurs caprices, même les plus odieux, étaient immédiatement satisfaits. Livrés aux passions les plus honteuses, aux convoitises les plus abjectes, ils étonnaient par leur perversité les sauvages au milieu desquels ils vivaient, greffant sur leurs vices d'hommes blancs les vices de la barbarie, ivres de leur toute-puissance succédant à l'esclavage du pénitentiaire, assoiffés d'orgies après des privations de toute sorte. Comme les sauvages, ils en arrivèrent à se nourrir, eux aussi, de

(1) Julian Thomas, *Cannibals and Convicts*, 1 vol. in-8°. London : Cardell et C°.

chair humaine, par bravade d'abord, puis par goût, tuant et mangeant leurs captifs, leurs esclaves, et s'enivrant d'awa. Peu d'années après, ils ne restaient plus que deux : les uns avaient succombé à leurs excès, les autres s'étaient entre-tués ou avaient péri empoisonnés par les indigènes. Quand, vingt ans plus tard, on retrouva leurs traces, un seul vivait encore, au milieu de ses douze femmes et de ses cinquante enfans.

Ce patriarche fut sourd à toutes les sollicitations que lui adressa le capitaine d'une goëlette anglaise, désireux probablement de se faire bien venir des autorités en rapatriant cet intéressant personnage, et se refusa obstinément à rentrer dans le giron de la civilisation. Il se méfiait de l'accueil qui lui serait fait, et les souvenirs qu'il avait gardés du pénitentiaire de la Nouvelle-Galles du sud n'étaient pas pour le séduire. Il signifia donc au capitaine qu'il eût à partir au plus tôt, s'il ne voulait pas se trouver exposé, lui et son équipage, à une attaque des indigènes, et le capitaine se le tint pour dit. Le dernier argument dont se servit Paddy Connor pour décider son interlocuteur à le laisser en repos fut que les Canaques appréciaient fort la chair des hommes blancs. Il en avait goûté lui-même et comprenait leurs préférences, cette chair ayant, disait-il, un goût de thon et de bananes mûres, tandis que celle des indigènes, à moins qu'ils ne fussent très jeunes, rappelait le vieux bœuf et contenait trop de tendons. On croirait entendre disserter Brillat-Savarin.

III.

C'est toujours un sujet d'étonnement quand on côtoie ces archipels si rians, si riches et si fertiles de l'Océan-Pacifique, de penser qu'on a sous les yeux les dernières citadelles de la barbarie ; qu'elle s'est cantonnée là dans ces forêts verdoyantes, qu'elle y règne depuis un temps immémorial, et que, sous ce climat voluptueux et doux, où tout semble à souhait pour la vie indolente, règnent les passions les plus violentes et les appétits les plus brutaux. Les côtes sont poissonneuses, la terre se couvre de légumes et de fruits ; pour vivre, l'indigène n'a qu'à recueillir sa nourriture : le sol produit sans travail et l'homme récolte sans efforts. On s'imaginerait que l'histoire de ces peuplades, ignorantes du froid, de la faim, des privations et des convoitises, n'est qu'un long poème de paresse, d'amour et de vie contemplative. Peu d'histoires, au contraire, contiennent autant de récits dramatiques, de crimes et d'excès, de vices et de misères, de tortures et de souffrances que celle de ces pays aimés du soleil et privilégiés entre tous. Il semble qu'affranchi de la nécessité de pourvoir par un labeur incessant à ses besoins multiples et quotidiens, l'homme n'applique son intel-

ligence qu'à nuire à ses semblables, à les asservir aux exigences des monstrueux caprices d'une imagination oisive et cruelle.

L'histoire des îles Fiji et de leur roi cannibale en fait foi. Situé entre le 15e et le 22e degré de latitude sud, sous les tropiques, l'archipel des Fijis comprend deux cent à deux cent cinquante îles ou îlots, dont quatre-vingts seulement sont habités. Perdues dans cet immense Océan-Pacifique, elles font, sur la carte, l'effet de points minuscules à peine visibles; mais Viti-Levu, l'une d'elles, est aussi grande que la Jamaïque, Vanua est trois fois plus étendue que l'île Maurice et dix fois plus que la Barbade; la superficie de cet archipel dépasse celle de toutes les îles anglaises des Indes occidentales, y compris la Trinité. Sur les flancs arrondis des collines, d'épaisses forêts aux nuances variées déroulent tout au long de la côte leur verdure éternelle; dans les vallées, à l'humus riche et profond, sillonné de nombreux cours d'eaux, croissent en abondance bananiers, arbres à pain, caféiers, orangers, citronniers. Çà et là, des anses sablonneuses, couvertes de cocotiers servant d'estuaires à des rivières navigables jusqu'à une certaine distance dans l'intérieur, offrent des havres naturels, faciles d'accès. Par ces portes toujours ouvertes, la civilisation a fini par pénétrer dans ce royaume du cannibalisme, dont un capitaine marseillais me racontait, il y a quelques années, les mœurs étranges et les singulières coutumes.

Le hasard me l'avait fait rencontrer à Lahaina, capitale de l'île de Mauï, l'une des Sandwich. C'était, comme il s'intitulait lui-même avec une nuance d'orgueil, un *vrai chien de mer*, tanguant des épaules, au dos arrondi, aux jambes arquées, marchant, même à terre, comme balancé par un perpétuel roulis; il avait le verbe haut, la faconde méridionale, ponctuant ses récits de gesticulations fréquentes et de jeux de physionomie expressifs. Pendant de longues années, il avait commandé un navire baleinier français, puis une goëlette havaïenne, et fait un peu tous les métiers. Il connaissait son Océan-Pacifique aussi bien qu'un Parisien ses boulevards; son humeur curieuse et son amour du gain l'avaient entraîné dans une foule d'aventures dont il était sorti sans trop d'avaries. Il avait connu Thakambau et dû faire avec lui de singuliers négoces, sur lesquels il gardait d'ordinaire un silence discret. Ce jour-là, il se montrait plus expansif, mieux disposé à satisfaire ma curiosité sur ce roi des cannibales, dont la conversion faisait alors grand bruit.

Lui n'y croyait guère, à cette conversion; il est vrai qu'il était sceptique par nature.

« Thakambau est un malin, disait-il, je le connais de longue date. S'il renonce à l'anthropophagie, c'est qu'il a perdu ses dents ou que sa digestion se fait mal. S'il renvoie ses femmes, c'est qu'il n'en a plus que faire. En un mot, comme en cent, il passe à d'autres exer-

cices, faute de pouvoir continuer les anciens, et parce qu'il y trouve des avantages ; mais on ne me persuadera jamais que ce gaillard-là va au prêche pour son plaisir et préfère un plat d'ignames à un baby gras. Il avait à peine dix ans lorsqu'il assomma à coups de bâton un jeune captif que son père, le vieux Tanoa, lui avait donné, et le fit cuire pour s'en régaler avec ses amis. Quand Tanoa, menacé par l'insurrection de ses chefs, dut quitter Bau, Thakambau, qui s'appelait alors Séru, n'avait encore que quinze ans. Il ne s'occupait que de chasse, de pêche et de femmes; aussi les chefs, satisfaits de l'expulsion du père, ne firent-ils guère attention à lui. On le laissa tranquille, pensant n'avoir rien à en redouter. C'est alors que je le vis pour la première fois. Il faut vous dire que l'hiver les froids nous chassent des régions nord, les baleines se font rares. Je descendais alors au sud, et, pour passer le temps et augmenter mes petits profits, je naviguais d'une île à l'autre, achetant aux sauvages des écailles de tortue, de l'ambre, des tripangs, du bois de sandal et autres produits variés que je revendais en Australie à bon compte, et que je leur payais en verroteries, en foulards, en cotonnades, dont j'emportais à mon bord une petite pacotille particulière. Je me souviens encore d'un assortiment de foulards imprimés représentant le Champ-d'Asile, qui eut un succès fou. Les indigènes s'appliquaient cela sur l'estomac, les femmes sur les épaules aux jours de fête, et ils étaient heureux.

« Séru en achetait comme les autres, mais il préférait les armes, les couteaux, le fer, et, quand il venait à mon bord, il se montrait curieux de tout ce qu'il voyait et s'en faisait expliquer l'usage. Ma petite pharmacie paraissait l'intéresser tout particulièrement. Il examinait longuement les flacons. Un jour qu'il en maniait un contenant un poison énergique, je lui fis comprendre qu'il eût à s'abstenir, et qu'un grain du contenu suffisait à tuer un homme. Il comprit si bien qu'après son départ je constatai que le flacon avait disparu, et qu'à mon voyage suivant j'appris, sans trop d'étonnement, que les deux principaux chefs révoltés étaient morts subitement, à la suite d'un repas auquel les avait invités Séru. Quand je le revis, je lui donnai à entendre que je le soupçonnais fort de m'avoir dérobé mon flacon et d'en avoir fait goûter à ses hôtes ; il sourit silencieusement, et le lendemain matin revint dans sa pirogue m'apportant de superbes écailles dont il me fit cadeau. Il m'invita aussi à aller manger chez lui, mais je m'excusai. Il m'expliqua alors qu'il était très malheureux de ne plus voir son père, le vieux Tanoa, réfugié dans une autre île, et qu'il me récompenserait largement si je consentais à l'aller chercher et à le ramener à Bau, à l'insu des indigènes.

« Je m'étonnai bien un peu de cette soudaine affection filiale pour ce vieux Tanoa, le plus abominable sacripan que j'eusse jamais vu,

et je lui remontrai que Tanoa avait toutes chances d'être *kiki*, c'est-à-dire mis à mort et mangé, s'il débarquait à Bau ; mais il sourit d'un air significatif, et, pour me convaincre que je me trompais, il doubla la quantité d'écailles qu'il m'avait d'abord offerte. Il devait avoir raison ; après tout, cela ne me regardait pas : j'avais fait mon devoir en lui exposant mes scrupules, et, s'il arrivait malheur à Tanoa, c'était son affaire. Je fis donc ce qu'il me demandait. Huit jours après, je revenais avec le vieux Tanoa, solidement arrimé dans l'entrepont, et ne le lâchai qu'à la nuit, après avoir reçu les écailles promises ; puis j'attendis tranquillement à mon bord ce qui allait se passer. Le lendemain, je remarquai sur la plage une grande agitation ; les indigènes allaient, venaient, couraient en armes à la lisière de la forêt. On eût dit une fourmilière en rumeur. Le soir seulement, j'appris par Séru qu'une insurrection avait éclaté, que les rebelles étaient vaincus, Tanoa remis en possession du pouvoir, et que lui, Séru, qui avait mené toute l'affaire, avait reçu le nom de Thakambau, qui signifiait malheur à Bau ; en outre, il était reconnu comme héritier de Tanoa. Inutile d'ajouter que ce dernier vécut peu, et que Thakambau entra promptement en possession de son héritage.

« C'était un client à ménager, et je le ménageai, d'autant que ses manières d'agir vis-à-vis des gens dont il estimait avoir à se plaindre laissaient fort à désirer. Je ne vous en citerai qu'un exemple. Ayant appris qu'un petit chef indigène s'était permis de le blâmer, parce qu'après lui avoir enlevé une de ses femmes il l'avait tuée et mangée, Thakambau lui fit couper la langue qu'il avala toute crue en disant : « Cette langue ne critiquera plus son maître. » L'homme fut ensuite mis à mort et servit de festin à Thakambau et à ses amis.

« Je n'ai jamais su, ajouta-t-il, combien Thakambau avait de femmes ; il ne le savait pas exactement lui-même. Tour à tour il les comblait de présens et les rouait de coups. C'était la coutume de son pays ; il s'y conformait scrupuleusement. Ce que je puis dire, c'est que nous avons fait beaucoup d'affaires ensemble et qu'il payait ponctuellement. Une seule fois, nous eûmes des difficultés ; j'étais à terre, dans sa hutte, à sa discrétion. Il me rappela qu'il appréciait fort la chair des blancs, et je n'insistai pas. Depuis, je n'ai jamais traité aucune affaire avec lui qu'à mon bord, et tout a bien marché. »

En 1854, Thakambau fit profession publique de christianisme et abjura le cannibalisme. Il tint bon toutefois pour la polygamie, et ce ne fut que trois ans plus tard qu'il y renonça et reçut le baptême. En changeant de vie il voulut, une fois encore, changer de nom et adopta celui d'Ébénezer, donnant à sa femme favorite, la seule qu'il conservât, celui de Lydia. Peu après, l'influence des étrangers séduits par sa conversion le faisait reconnaître par l'Angleterre roi des îles Fijis, et le vieux païen cannibale octroyait à ses sujets une

constitution des plus libérales, dont ces derniers se gardèrent bien, et pour cause, de réclamer les bénéfices. En septembre 1874, il abdiquait et cédait officiellement son royaume à l'Angleterre. Cet acte d'abnégation, motivé par les sérieuses appréhensions que lui inspirait Maafu, roi de Tonga, qui menaçait de le détrôner, fut récompensé par une pension libérale que lui alloua le gouvernement anglais. Affranchi des soucis du pouvoir, Thakambau accepta l'invitation que lui adressa sir Hercules Robinson de visiter Sydney. Il s'y rendit à bord d'un bâtiment de guerre mis à sa disposition et passa un mois à Sydney, fort étonné de tout ce qu'il y vit, puis il rentra chez lui. Mais la civilisation devait lui être fatale; il revint d'Australie avec la rougeole et mourut peu après, non sans avoir communiqué son mal à son entourage. L'épidémie importée par lui sévit avec violence dans tout l'archipel et coûta la vie à plus de quarante mille Fijiens. Les survivans estimèrent que Thakambau se donnait là de belles funérailles, et que, s'il s'était contenté de rester roi des cannibales, on n'eût, après tout, égorgé que dix-huit femmes pour l'escorter dans l'autre monde.

Ce Maafu, roi de Tonga, l'ennemi intime de Thakambau, est un autre type curieux de la race qui peuple ces archipels. Maafu, lui, se tenait pour un homme civilisé; il se croyait protestant, de la secte wesleyenne, ce qui ne l'empêchait pas de passer la plus grande partie de sa vie, étendu sur des nattes, à contempler les évolutions de ses danseuses. Il en entretenait tout un corps de ballet. En outre, il avait toujours à ses côtés, par suite d'une manie assez bizarre, plusieurs femmes à la chevelure épaisse et crépue. Sa manie consistait à plonger ses mains dans leurs crinières et à leur cogner la tête contre le plancher quand quelque chose le contrariait. Un ordre était-il mal compris, tardivement exécuté, Maafu cognait comme un sourd pour hâter ses serviteurs. C'était sa sonnette d'appel, son tam-tam, son gong. Il va sans dire qu'on devait les remplacer souvent.

Maafu mesurait six pieds de hauteur; il était robuste et fort, malgré son indolence dont il ne s'arrachait que dans les grandes occasions, mais alors il déployait une énergie et une activité physique peu communes. Il n'était pas naturellement sanguinaire; il s'estimait même bon et doux, facile à vivre; cependant, quand il frappait, il frappait fort. Il laissait à son peuple une assez grande liberté, mais se montrait intraitable pour ce qui lui était dû, et n'entendait pas raillerie sur le paiement des taxes. Ce qu'il avait le mieux compris à la civilisation, c'était la perception des impôts. Reconnu par l'Angleterre comme vice-roi du groupe des îles Lau, il se rendait une fois par an à Levuka pour y toucher son traitement de 15,000 francs et pour faire son rapport au gouverneur, rapport d'un laconisme

rare, qui se résumait en deux mots que lui avait appris un mauvais plaisant de midshipman anglais : *all serene*, tout est serein. Puis il revenait à Lakemba, sa capitale, retrouver ses danseuses et ses femmes, qui respiraient un peu en son absence.

Sollicité à maintes reprises par les missionnaires anglais de donner un meilleur exemple à son peuple, de modifier quelque peu son genre de vie et d'user de son influence pour hâter la réforme religieuse, Maafu s'y refusait énergiquement, alléguant qu'il n'y avait rien à reprendre à sa manière de vivre, qui lui convenait, et qu'il n'entendait pas du tout se mêler de propagande. Une fois, cependant, il crut de son devoir et de son intérêt d'intervenir.

Dans une des îles soumises à son pouvoir, un indigène, se prétendant inspiré, allait de village en village, prêchant une religion nouvelle et se disant un ange descendu du ciel pour annoncer la fin du monde. Averti par les missionnaires, Maafu répondit qu'en ce qui concernait la fin du monde toutes les opinions étaient libres; que, quant à lui, il n'en avait pas d'arrêtée. Ils insistèrent; Maafu ne daigna pas les écouter, étouffa leurs voix en cognant sur le parquet avec les têtes de ses femmes et se remit à boire du kawa en contemplant ses danseuses. Mais, peu de jours après, il apprit que le prophète affirmait entendre des voix d'en haut, et qu'une de ces voix lui avait dit : « Prêche au peuple que la fin de toutes choses est proche ; qu'il cesse donc de planter de l'igname et du taro, ainsi que de payer la taxe à Maafu, » et que le peuple se montrait disposé à obéir. Du coup Maafu jugea qu'il était temps d'agir. La fin du monde le préoccupait peu, mais la taxe lui tenait fort à cœur. Sans plus tarder, il s'embarqua à bord de son yacht, le *Xarifu*, et vint jeter l'ancre en vue de l'île, puis il fit comparaître devant lui les principaux du village. Ils le trouvèrent sur le pont occupé à tresser une corde.

— Qu'est-ce que j'apprends, Fijiens? on me dit que vous ne plantez plus ni ignames ni taro pour l'année prochaine. On ajoute, ce que j'ai peine à croire, que vous vous refusez même à payer la taxe?

Ils lui exposèrent humblement que, puisque le monde allait finir, il était bien inutile de planter et de cultiver; que, quant à l'impôt, lui, Maafu, n'en aurait que faire là-haut; qu'un ange du Seigneur leur était apparu et les avait invités à consacrer leurs derniers jours à la prière et à la repentance.

— Amenez-moi votre ange, répondit brusquement Maafu, j'aimerais bien le voir.

On s'empressa d'obéir. L'ange vint, accompagné de sa femme, qui allaitait un baby. Maafu continuait à tresser sa corde.

— C'est toi qui invites le peuple à négliger tous ses devoirs, et le plus sacré de tous : le paiement de la taxe?

— Je suis un ange envoyé par le Seigneur pour les éclairer.
— Un ange, toi? Et qui est cette femme?
— La mienne. Elle est aussi un ange.
— Ah! Et le baby, c'est un ange, lui aussi?
— Oui.
— Tu es un ange et tu as femme et enfant?
— Oui.

Sur ce, Maafu se leva : « Comment cela se peut-il, Fijiens? N'est-il pas écrit qu'au ciel il n'y a pas de mariages et qu'on n'y donne pas en mariage? Ce que j'ai appris de ma Bible, je le sais bien. Allez, imbéciles, ajouta-t-il, en ponctuant chaque mot d'un coup de sa lanière, payez la taxe, plantez des ignames et du taro; surtout, je vous le répète, payez la taxe, ou malheur à vous! Quant à toi, femme, au large, et donne à téter à ton baby. Pour ce qui est de ton mari, tu ne le reverras pas de sept ans, et le monde durera jusque-là. Mettez à la voile.

Et Maafu emmena l'ange et le garda sept ans prisonnier à Lakemba. Les indigènes se résignèrent, voyant que le monde ne finissait pas.

Maafu mourut en 1882. On raconte qu'à son lit de mort, il étouffait ses gémissemens et calmait ses souffrances en plongeant ses mains dans la crinière de ses femmes et en leur cognant la tête sur le parquet avec plus d'énergie que jamais.

IV.

Tout ce grand océan équinoxial est semé d'archipels et d'îles. Depuis la pointe extrême de l'Asie jusqu'aux îles Basses, il semble qu'une puissante convulsion volcanique ait détaché de la terre ferme des continens entiers, comme l'Australie, des territoires considérables, comme Sumatra, les Célèbes, la Nouvelle-Guinée, la Nouvelle-Zélande, puis tout un émiettement d'îles peu connues, visitées de loin en loin par quelques rares trafiquans. Ce n'est, du tropique du Cancer au tropique du Capricorne, qu'un fourmillement de cimes verdoyantes, une voie lactée d'îles et d'îlots séparés par des détroits sans nombre et sans noms, affectant toutes les formes mathématiques connues, tantôt s'allongeant, comme dans l'archipel de la Sonde et celui des Salomons, en longues bandes étroites, tantôt dentelées, comme aux Philippines et aux Célèbes, ou compactes et arrondies, comme aux Navigateurs et aux Fijis. D'histoire, la plupart n'en ont guère : récits de meurtres, de rapts, de guerres obscures, de pillages, de monstrueux sacrifices humains, suivis de scènes de cannibalisme et d'orgies. Puis, çà et là, des contrastes étranges, des romans singuliers et bizarres, nés de situations imprévues, nous montrant, comme dans l'île Norfolk, un rêve humanitaire réalisé

dans une prison et substituant, en peu d'années, une sorte de paradis terrestre à l'enfer du plus odieux pénitentiaire qui fût jamais.

On sait qu'avant d'être ce qu'elle est, une ville riche et prospère comptant plus de 200,000 habitans, Sydney débuta par être le grand exutoire de l'Angleterre, le lieu d'internement des *convicts*. Le nombre de ces déportés s'accrut rapidement, mais

Ainsi que la vertu le vice a ses degrés.

Parmi ces malfaiteurs, que l'Angleterre expédiait aux extrémités du monde, se trouvaient des criminels tellement endurcis et corrompus qu'aucune discipline, même la plus rigoureuse, n'avait prise sur eux. Ils tuaient pour tuer ou se faire tuer, ils assassinaient leurs gardiens et suscitaient parmi leurs compagnons de misère des révoltes terribles. Pour en avoir raison, le gouverneur Philipps fit transporter les plus dangereux à l'île Norfolk. Là, courbés sous le fouet de geôliers impitoyables, fusillés à la première menace, à peine nourris, on les employa aux travaux les plus rudes; ils durent construire leur propre prison et les casernes de la garnison. Traités comme des bêtes de somme, punis pour le moindre délit avec une rigueur implacable, ils vivaient peu de temps, mais de nouveaux envois comblaient les vides. La menace d'être envoyés au pénitentiaire de Norfolk terrorisait à Sydney les plus récalcitans : ils savaient qu'on n'en revenait jamais ; pour eux, c'était l'enfer avec toutes ses horreurs. On se racontait en frémissant qu'exaspérés par les mauvais traitemens qu'ils subissaient, à bout de forces et sans espoir, les *convicts* de Norfolk tiraient entre eux au sort à qui tuerait son compagnon de chaîne, l'assassin se poignardant ensuite auprès de sa victime.

L'Angleterre a la main lourde et cruelle. Ce régime de compression farouche et de répression sans merci ne régnait pas seulement alors dans ses pénitentiaires, mais jusque dans son armée, soumise aux châtimens corporels, et à bord de ses navires, où le capitaine, maître après Dieu, se livrait à tous les excès d'une nature brutale, surexcitée par le sentiment du pouvoir absolu. Insultés, frappés, mis aux fers, privés de nourriture, souvent pour le plus léger délit, les équipages se soulevaient parfois, affolés par la tyrannie, et peuplaient de déserteurs les îles de la Polynésie. Assurés d'être pendus s'ils étaient repris, ils préféraient une existence misérable et précaire au milieu des indigènes à la certitude du sort qui les attendait.

Ainsi raisonnèrent les marins du bâtiment de guerre *Bounty*, quand, après leur révolte, ils se virent maîtres du navire et de leur capitaine Bligh, dont les violences et les mauvais traitemens avaient épuisé leur résignation. Ils se sentirent perdus et n'eurent plus qu'une pensée : disparaître. Mais où se cacher, si ce n'était parmi

ces îles sans nombre, encore inconnues, peuplées de sauvages farouches et cannibales? Abandonnant à leur sort, en haute mer, dans une embarcation approvisionnée de vivres et d'eau, le capitaine et les officiers, qu'ils ne voulurent pas tuer, ils naviguèrent de leur mieux à travers l'Océan-Pacifique et abordèrent aux îles de la Société. Là, ils enlevèrent de force un certain nombre de femmes et s'engagèrent avec leur navire dans le dédale des îles Pomotou, au débouché desquelles ils découvrirent l'île Pitcairn, îlot inhabité, aux abords escarpés, aux côtes dénudées, à l'aspect menaçant. Ici, du moins, on ne viendrait pas les chercher. Ils se savaient aux antipodes de l'Europe, hors de toute route maritime. Ils débarquèrent avec leurs captives, enlevèrent du navire tout ce qui pouvait leur être utile; puis, pour anéantir tout indice de leur existence, résolus à ne plus rien voir ni savoir du reste du monde, à s'enlever tout moyen et toute tentation d'y reparaître, ils incendièrent leur navire et les embarcations.

Au début, les rixes, les querelles furent fréquentes; elles durèrent, dirent les survivans, aussi longtemps que dura l'eau-de-vie débarquée du navire. Ils se disputaient la possession des femmes, le partage des vivres, le droit de commander. Puis quand l'eau-de-vie fut épuisée, les vivres réduits, force fut bien de se mettre au travail, et tout changea d'aspect. Les pauvres Canaques, violemment arrachées au sol natal, se révélèrent ce qu'elles étaient: des créatures résignées et douces auxquelles ils s'attachèrent et dont l'influence se fit sentir sur ces natures rudes et violentes. La nécessité leur apprit à s'entr'aider. L'intérieur de l'île était fertile; le sol, bien cultivé, produisait en abondance. Ils défrichèrent et plantèrent; ils se construisirent des demeures et se donnèrent des lois. En peu d'années, la population s'accrut rapidement.

Longtemps on les chercha sur toutes les mers. Ordre était donné de les traiter en pirates; mais comme, malgré toutes les enquêtes, on ne retrouva nulle part la trace d'aucun d'eux non plus que du navire, on en conclut que, dirigé par des mains inexpérimentées, le *Bounty* avait dû sombrer sur quelqu'un des innombrables récifs de l'Océan et s'était perdu corps et biens. On ne pensait plus à eux, et la révolte du *Bounty* n'était plus qu'une de ces légendes qui défraient les récits du gaillard d'avant, quand on apprit, longtemps après, que l'îlot de Pitcairn, que l'on avait cru inhabité jusqu'ici, contenait une population assez nombreuse et d'apparence métisse. Elle était gouvernée, ajoutait-on, par un vieillard d'origine européenne, patriarche obéi et respecté de la communauté. On sut enfin que ce vieillard était le dernier survivant de l'équipage du *Bounty*. Le temps avait passé et on ne songea pas à l'inquiéter. Puis, quand les faits se précisèrent, quand on connut l'ordre parfait

qui régnait parmi cette population, la douceur et la pureté de ses mœurs, le respect dont les enfans y entouraient leurs parens, l'égalité complète qui existait entre tous, on s'émut en Angleterre de cette étrange série d'événemens, de ce roman océanien né d'un drame maritime, de cette idylle ébauchée par des matelots en révolte accouplés à des femmes sauvages, et réalisée par leurs descendans.

D'autre part, les mœurs s'adoucissaient en Angleterre. L'opinion publique s'était enfin prononcée contre les atroces traitemens infligés aux détenus de Norfolk ; le gouvernement en avait ordonné l'évacuation, et inaugurait à la Nouvelle-Galles du sud un régime plus humain. Aussi, lorsqu'on apprit que, par suite de l'accroissement de la population à Pitcairn, la terre manquait et ne pouvait nourrir ses habitans, eut-on l'idée, en 1856, de leur offrir de coloniser Norfolk abandonné. Ils acceptèrent. Plus de deux cents d'entre eux vinrent s'y établir, le gouvernement leur faisant l'abandon gratuit du sol, de quatre-vingts constructions qui y étaient édifiées, et leur fournissant en outre des vivres, des semences et des instrumens d'agriculture.

Il y a trente ans de cela, et déjà la population a plus que triplé. Avant peu force lui sera, à elle aussi, d'essaimer ailleurs. On retrouve à l'île Norfolk les traditions de l'île Pitcairn, le même mode de vie, la même hospitalité cordiale et simple. Comme à Pitcairn, les familles sont nombreuses et unies, et leurs descendans y portent avec orgueil les noms de leurs ascendans, des matelots révoltés du *Bounty* : les Young, Christian, Adams et Quintel y abondent. La race est belle, de haute taille, bien découplée, aux yeux et cheveux noirs, au teint olivâtre. Les femmes surtout sont d'une beauté remarquable ; elles ont conservé l'usage des femmes de leur race, à Tahiti comme aux Sandwich, d'orner leurs cheveux et leurs épaules de guirlandes de fleurs naturelles. Leur costume est le même : un long peignoir flottant montant jusqu'au cou. Chose singulière, les enfans, malgré des mariages fréquens entre parens assez proches, sont forts et vigoureux ; rien n'indique encore une dégénérescence de la race.

Certaines particularités frappent tout d'abord l'étranger qui visite l'île Norfolk. Les maisons sont ouvertes ; elles ne ferment qu'avec un simple loquet : le vol est inconnu, et nul ne songe à mettre ce qu'il possède à l'abri des convoitises. Puis une indifférence complète à ce qui se passe en dehors de l'île. Les événemens extérieurs n'intéressent en rien ces descendans d'hommes qui, résolument, se sont isolés du monde, cloîtrés dans leur îlot et détachés brusquement de la vie commune, de cette vie active et fiévreuse dont la vapeur et l'électricité transmettent à toutes les parties de l'univers les pulsations quotidiennes, qui mettent New-York et San-

Francisco, Calcutta et Hong-Kong, Saint-Pétersbourg et Bombay, à dix minutes de Paris et de Londres, qui apportent aux rives asiatiques le récit d'une séance du parlement, d'un discours ou d'un incident politique à l'heure même où le lecteur européen le parcourt dans son journal.

Ils ont aussi conservé le gouvernement patriarcal; leur magistrat est élu annuellement. Laissés libres de s'administrer eux-mêmes, ils ne tolèrent parmi eux ni vins ni liqueurs spiritueuses, et, pas plus à l'île Norfolk qu'à Pitcairn, on n'a jamais vu un homme ivre. Ils vont même, par crainte de l'ivrognerie, jusqu'à interdire aux équipages de débarquer sur leurs côtes. Essentiellement agricoles, ils ne s'occupent pas de commerce autrement que pour faire des échanges de leurs produits contre des objets manufacturés d'Europe, surtout des étoffes et des effets d'habillement. Ils n'ont gardé de leur origine anglaise qu'une tendance très marquée pour les pratiques religieuses. En revanche, ils tiennent de leur ascendance maternelle une nature gracieuse, quelque peu indolente et rêveuse, qui tempère en eux la rudesse du sang anglo-saxon.

C'est un contraste étrange de voir cette île, il y a un demi-siècle encore souillée de sang, théâtre des vices les plus infâmes et des répressions les plus cruelles, habitée aujourd'hui par une population issue d'hommes mis hors la loi, et vivant là paisible, isolée du monde, presque inconnue de lui et ne le connaissant pas, indifférente à ce qui nous passionne, repliée sur elle-même, s'administrant sans lois écrites, sans code, sans force armée et sans autre gouvernement qu'un vieux patriarche, le plus souvent oisif.

Bien que nominalement sous la juridiction de la Nouvelle-Galles du sud, l'île de Norfolk est en réalité une commune qui se gère elle-même, sans aucune intervention du dehors, réalisant ainsi, à l'extrémité de l'Océanie, le rêve de nos utopistes européens. Le sol est équitablement partagé entre les habitans. Lorsqu'un couple se marie, la communauté lui alloue 25 acres de terrain, — environ 12 hectares, — et les matériaux nécessaires à la construction d'une habitation. Un ou deux hectares en culture suffisent largement, vu la fertilité de la terre et la douceur du climat, aux besoins matériels de la famille. Le surplus sert de pâturage. Sauf le tabac et les vêtemens, les habitans n'ont besoin de rien, et ils se procurent ces objets par la vente de leur bétail. On ne trouve dans toute l'île, en fait d'industriels, qu'un épicier, un tailleur et un cordonnier.

C. DE VARIGNY.

REVUE MUSICALE

Théâtre de l'Opéra-Comique : *le Roi malgré lui*, opéra comique en 3 actes, paroles de MM. de Najac et Burani, musique de M. E. Chabrier. — Théâtre de l'Opéra : reprise du *Prophète*.

L'Opéra-Comique est détruit, et l'on a quelque scrupule à parler musique sur des ruines aussi récentes. Au moins ne le faut-il faire qu'après avoir rendu à chacun l'hommage qu'il mérite : regrets aux pauvres morts, au pauvre vieux théâtre lui-même, et félicitations aux artistes de talent qui, le soir du sinistre, ont été des hommes de tête et des hommes de cœur.

Et maintenant parlons du dernier ouvrage qui aura été représenté salle Favart.

Henri de Valois, roi de Pologne, s'ennuie. Il s'ennuie tant, qu'il n'a voulu voir encore aucun de ses sujets, que nul ne connaît son visage, et qu'il vit entouré de ses amis de France. Son unique désir serait d'abandonner le trône où l'a placé la volonté de sa mère, et de retourner au Louvre. Il aime mieux le second rang à Paris que le premier à Cracovie. Aussi apprend-il avec une véritable joie que les Polonais ont résolu de le chasser, qu'une conspiration est préparée par le duc de Fritelli, son secrétaire, et par la duchesse, cousine d'un seigneur du pays, le comte Laski. Naturellement, le roi s'empresse de conspirer contre lui-même : sous le nom de son ami Nangis, il se fait présenter aux conjurés, et leur promet de leur livrer le roi. Malheureusement,

le vrai Nangis arrive, lui aussi, au palais Laski : il va brouiller les cartes ; mais, sur un mot, sur un signe de Henri, il consent à passer pour le roi. Voilà déjà deux rois malgré eux. Peu à peu, le patriotisme des Polonais s'exalte : ils ne veulent plus seulement l'expulsion du prince étranger, mais sa mort, et le faux Nangis (vrai roi) est désigné par le sort pour tuer le faux roi (vrai Nangis). Heureusement, une jeune esclave de Laski, Minka, éprise de Nangis, le fait évader. Alors le vrai roi s'enfuit aussi ; alors il arrive dans une auberge, où tout le monde se rencontre. Alors Minka s'imagine que celui qu'elle croit le roi a été tué par celui qu'elle croit Nangis ; alors Nangis survient, et Minka est heureuse, et elle se marie, et alors Henri est rattrapé par les Polonais, et il est roi malgré lui... C'est un peu embrouillé, n'est-ce pas, cette pièce-là ? et les pauvres critiques musicaux en savent mal « développer l'embarras incertain. » Au troisième acte, on ne comprenait plus du tout, on était en nage. Il était toujours question d'une servante qui devait servir de guide ! Quel succès elle aurait eu !

Malgré tout, ce livret n'est pas pire que bien d'autres ; il ne manque absolument ni de gaîté ni d'esprit. La Pologne est moins banale que l'Espagne ou l'Italie ; si le rôle d'Alexina est insipide, celui de Minka est gentil ; le premier acte s'annonce bien : il plaît par la mélancolie de ce prince qui regrette le doux pays de France, par la grâce de la petite esclave, par quelques mots heureux de Fritelli.

Ce qui vaut le moins, ce sont les vers. On les a pourtant commandés, ou demandés à un poète, anonyme ici, mais célèbre, assembleur de rimes éclatantes, apôtre lyrique du pessimisme, du cynisme et de la désespérance, enfant des races touraniennes ! Ayez donc des ancêtres qui ont habité entre la chaîne du Thibet et l'Océan, entre la mer Caspienne et la mer du Japon, pour écrire ces deux couplets :

Ah ! dans mon cœur
Douce liqueur
Que vos paroles !
Je n'ai plus peur,
Noire vapeur,
Au loin tu t'envoles !

Ah ! dans mon ciel
Doré du miel
De vos paroles,
Quels tourbillons
De papillons
En rondes folles !

Et dire que là-dessus le musicien a écrit l'une des plus jolies pages de sa partition ! Puis croyez à l'influence des paroles sur la musique !

Ce n'est plus un jeune, un tout jeune, le musicien du *Roi malgré lui;* mais les jeunes le tiennent pour un des leurs, parce qu'il a les qualités de leur âge : la verve, la fougue, l'audace. Il est en avant, très en avant; il suit la nouvelle école. Que dis-je, il la suit? Après *Gwendoline,* il passait pour la conduire. De M. Chabrier plus que de tout autre, les fidèles de certaine petite église disaient avec importance : « Il a quelque chose dans le ventre. » A ce propos, avez-vous observé que notre époque naturaliste fait passer volontiers le ventre pour le siège du talent? C'est le ventre aujourd'hui que Chénier se frapperait sur l'échafaud.

Du talent, M. Chabrier en a, et beaucoup. Il en a montré, avant *le Roi malgré lui,* dans sa rapsodie endiablée *España,* devenue populaire aux concerts Lamoureux; il en a montré surtout dans l'opéra *Gwendoline,* représenté à Bruxelles l'année dernière. Il y a dans *Gwendoline* plus d'une page excellente. C'est de la musique un peu sauvage, un peu rocailleuse, parfois brutale, mais appropriée à un sujet barbare; une œuvre un peu parente du *Vaisseau-Fantôme,* avec plus de rudesse encore. L'harmonie en est souvent dure et l'écriture pénible, mais les duretés, les fautes même disparaissent dans la rapidité, dans la *furia* des mouvemens; les dissonances passent assez vite pour ne pas nous blesser. L'ensemble de la partition laisse une impression puissante; on en relit volontiers plus d'un fragment : la farouche ballade du premier acte, le duo du rouet et la chanson de la fileuse; au second acte, l'épithalame et le duo suivant. Tout cela est d'un musicien et d'un homme de théâtre avec lequel il faut compter.

Tout à coup, on annonce que M. Chabrier écrit un opéra comique, mais un vrai, de derrière les fagots, ces vieux fagots où l'on ne va plus aujourd'hui chercher à boire; et, en effet, M. Chabrier l'écrit. Il écrit des morceaux : duos, trios, rondos, couplets à ritournelles; ce wagnérien fait de l'Auber, et les autres wagnériens de s'en réjouir dans leur cœur, parce que chez un wagnérien tous les genres sont bons... fût-ce celui que vous savez, et qu'eux surtout savent très bien. M. Chabrier, disait-on, compose un opéra comique avec les procédés modernes; sur des pensers anciens, il fait de la musique nouvelle. — Ce serait très bien, ce serait même l'idéal; mais le musicien du *Roi malgré lui* ne semble pas y avoir tout à fait atteint. Cet idéal très délicat, très léger, deux maîtres ont su le surprendre : M. Gounod, dans *le Médecin malgré lui;* M. Delibes, dans *le Roi l'a dit.* De chacune de ses deux aînées, l'œuvre de M. Chabrier ne tient guère qu'une moitié de titre. Au *Roi malgré lui* manque surtout l'unité de style, d'un style moyen, qui ne s'élève ou ne s'abaisse jamais trop. M. Chabrier n'a pas la gaîté de bon aloi, la finesse comique, l'esprit argent comptant sans recherche ni trivialité; il n'a pas non plus, ou du moins pas assez,

la teinte de poésie qui fait si touchans, malgré leur sourire, nos vieux chefs-d'œuvre : *la Dame blanche* ou *le Pré au clercs*. Avec M. Chabrier, on ne sait trop où l'on est, où l'on va ; on passe d'un grand finale d'opéra à des couplets d'opérette, presque de café-concert ; de sonorités ingénieuses et choisies au vacarme vulgaire, à la brutalité de l'instrumentation, et l'auditeur cahoté ressemble au cavalier qui galope avec un étrier trop court, l'autre trop long : il manque d'assiette.

Le premier acte nous a paru le plus agréable; voilà la couleur discrète, le ton qu'il fallait garder. Déjà l'opérette perce de temps en temps, mais par pointes assez fines, et qui ne blessent pas. Ici, comme dans *Gwendoline*, l'harmonie est trop souvent tourmentée, elle étonne un peu le lecteur et l'embarrasse; mais à l'audition, les aspérités s'effacent et la trame semble unie. Le petit chœur des joueurs, la chanson de Nangis, tout cela court vite ; l'orchestre est toujours agile. Par l'orchestre surtout valent les couplets comiques de Fritelli ; sans une instrumentation plaisante, la vulgarité du chant ressortirait un peu trop. Charmante est l'entrée de Minka, poursuivie par un Cosaque, comme la Prascovia de *l'Étoile du Nord ;* avec la première phrase de la jeune fille s'enchaîne un excellent petit quintette : voilà de la musique élégante et bien tournée. La romance de l'alouette en dit plus qu'elle n'est grosse ; il y a dans cette ritournelle de hautbois, dans cette courte mélodie un parfum à la fois doux et sauvage; c'est bien la chanson d'une enfant des steppes. La chanson du roi est bien celle d'un Français, et d'un Français de cette époque; le prélude des deux altos en rehausse la couleur archaïque et lui donne une allure un peu traînante qui convient à la rêverie d'un exilé.

Mais quelle péronnelle que la duchesse Alexina, cette cantinière d'opérette, qui vient vocaliser avec aigreur sur l'ambition, la politique et autres sujets peu musicaux et peu comiques! Minka est plus aimable; elle chante avec Henri un remarquable duo, plein de fort jolis détails. Citons entre autres la phrase câline que Mlle Isaac dit à plusieurs reprises avec une finesse délicieuse :

> Mais s'il est une récompense,
> Pour Nangis je la voudrais.

Avant la fin de l'acte, l'ensemble : *Qu'a-t-il fait!* est traité dans le bon style, demi-sérieux et demi-plaisant, de l'opéra comique. J'aime moins un chœur de soldats grotesques, emplumés comme des casoars. Il y a là, dans l'imitation de nos sonneries militaires, un effet cherché qui ne porte pas beaucoup.

Le défaut des deux derniers actes, surtout du second, c'est la vulgarité, et, curieuse rencontre, une vulgarité qui n'exclut pas la recherche : recherche d'harmonie, recherche d'orchestration. Le commencement de l'acte verse dans l'opérette, la suite vise à l'opéra ; au début, petite musique ; grosse musique à la fin. L'œuvre s'annonçait avec grâce, avec charme; la voilà qui s'encanaille. Chez le palatin Laski, on danse comme chez un podestat de M. Lecocq, ou dans l'Olympe d'Offenbach. Bon Dieu, quelle sauterie! Le « noble comte » a l'air d'un ivrogne; il engloutit les sorbets avec une avidité qui ne fait pas rire; on s'attend à voir ce fantoche relever sa robe d'hermine et risquer un pas douteux. La valse de *Madame Angot* était une pantomime de prêtresses à côté de cette valse, où l'on retrouve, syncopés avec rage, le *Bacio* d'Arditi, l'ouverture de la *Gazza Ladra* et des motifs de Strauss. Décidément, que M. Chabrier se défie d'une certaine brutalité qui est au fond de son talent et trop souvent remonte. Je sais bien qu'il aura sans doute ici travaillé pour le public et non pour la petite église; il se sera dit, le musicien d'Henri III, avec Henri IV, que Paris valait bien une messe; il a mis de l'eau dans son vin, mais cette eau n'est pas pure. L'opéra comique veut de la franchise et de la clarté, mais une clarté moins crue. Oui, tout cela est cru, tout cela est gros même, et surtout certains couplets de Henri, avec ritournelles de basson. Rien n'est périlleux comme l'emploi de cet instrument dans la musique bouffe : il peut être spirituel ; mais quand il est bête, il l'est lourdement. Il faut, d'ailleurs, se défier des gaîtés instrumentales et n'en user qu'avec prudence. Offenbach connaissait très bien les ressources comiques de l'orchestre ; je me souviens, dans *la Belle-Hélène*, d'une clarinette désopilante. M. Gounod, au troisième acte du *Médecin*, a trouvé aussi certains effets de flûte et de basson très plaisamment imitatifs. L'orchestre de M. Chabrier est moins spirituel. Et puis, nous autres Français, pour mettre en musique un imbroglio, une pièce très intriguée, nous manquons décidément de la verve puissante, du diable au corps italien. Rossini disait qu'il n'eût jamais écrit le finale de la Vente, de *la Dame blanche;* mais il a écrit le finale du *Barbier*. Mozart, cet Allemand à demi Italien, a écrit le finale des *Noces de Figaro*, et Boïeldieu n'eût jamais écrit ni l'un ni l'autre.

Sauf une chanson de Minka, rapsodie tzigane très vibrante et très sifflante, que termine comme à coups de fouet l'inévitable cadence de la musique bohème, le second acte du *Roi malgré lui* n'est pas bon. Le duo d'Henri et de la désagréable duchesse n'est pas à sa place. Nous n'avons que faire de ces fadeurs sentimentales, de ces réminiscences de gondole et de clair de lune; aussi bien, la mélodie principale de ce duo manque d'originalité ; on la prendrait pour la barcarolle des *Contes d'Hoffmann*. Quant aux grands ensembles de la

Conjuration, du Serment, qui ne remplissent pas moins de cent pages de la partition, ils doivent être pour M. Chabrier le noyau de son œuvre; pour nous aussi, mais le noyau qu'on rejette en mangeant le fruit. Trop de sérieux nous déroute, trop de fracas nous étourdit, au milieu d'un opéra comique que l'on voudrait plus léger. Une conjuration! Nous en avons tant vu, depuis celle des *Huguenots* jusqu'à celle de *Madame Angot*. Celle du *Roi malgré lui* tient de l'une et de l'autre, et le mélange n'est pas heureux. Au milieu de ce long tapage, entre les reprises toujours plus bruyantes d'un motif peu relevé, parmi des rythmes trop dansans, comme le finale : *Avant une heure, il faut qu'il meure*, on doit cependant signaler la chanson de Nangis, une brave petite chanson du bon vieux temps.

La meilleure page peut-être de la partition, une assez belle page vraiment, c'est le duo du dernier acte entre Nangis et Minka. La jeune fille croit son ami perdu; elle le pleure en une phrase pleine de sanglots, qui monte bien, qui s'exalte avec passion. Tout à coup, Nangis paraît et Minka tombe dans ses bras, étourdie, suffoquée. L'effusion un peu haletante d'une joie soudaine est rendue ici avec beaucoup d'originalité et de force. L'inégalité rythmique du chant et de l'accompagnement est une véritable trouvaille; toute la période se poursuit, vibrante, chaleureuse, et s'achève par un beau cri d'amour. Le reste du duo ne vaut pas moins; la phrase : *Pour planer dans l'air libre et pur*, plane véritablement. Elle est d'un fier accent, surtout à la dernière reprise, quand les accords hachés accentuent un accompagnement que l'abus des harpes risquait d'amollir.

La note de ce duo pourrait bien être celle qui convient le mieux au tempérament de M. Chabrier : la note émue, la note sensible (sans jeu de mots), plus que la note comique. Le comique en musique est décidément un genre malaisé. Il demande du goût, du tact, un esprit fin, et M. Chabrier possède d'autres qualités : la force, l'abondance, l'exubérance même, voire la douceur et la grâce, comme le prouve le rôle de Minka. Tous ces dons, et avec eux des harmonies originales, parfois trop recherchées, une instrumentation toujours intéressante, trouveraient mieux leur emploi dans un grand opéra. Que M. Chabrier retourne à *Gwendoline;* s'il n'est pas bon de forcer son talent, il n'est pas bon non plus de le réduire.

L'interprétation du *Roi malgré lui* a été satisfaisante. L'orchestre a fort bien joué. M. Bouvet a chanté de même le rôle de Henri de Valois. M. Delaquerrière est un élégant ténorino. Quant à M. Fugère, il est excellent comme toujours, et, comme toujours aussi, Mlle Isaac est parfaite. Et notez qu'il ne s'agit pas ici de la perfection dite désespérante, d'une perfection insipide et glacée. Pour dire le duo du troisième acte avec cette émotion, avec ce trouble délicieux, avec cette

flamme, il faut plus que la voix, plus que le style d'une virtuose; il faut l'intelligence et le cœur d'une artiste, et Mlle Isaac a tout cela.

On a fort bien dit : Nous ne reprenons pas les chefs-d'œuvre; ce sont les chefs-d'œuvre qui nous reprennent. Comme *le Prophète* nous a repris! Le hasard avait fait que depuis dix ans peut-être nous ne l'avions ni revu ni relu tout d'une haleine. En dix ans, que de musique entendue, soit en France, soit à l'étranger! Que de courans établis! Que de doctrines se disputent notre époque incertaine! Et nous retournions au *Prophète* avec un peu d'inquiétude. Aujourd'hui, l'on médit tellement de Meyerbeer! Il est tellement à la mode, parmi les nains du jour, de rapetisser ce géant! Nous-même, allions-nous donc le retrouver amoindri? Sentirions-nous faiblir au fond du cœur notre admiration d'autrefois, et n'entendrions-nous plus, comme dit le poète, chanter l'oiseau de nos jeunes années? — Mais non; l'œuvre a reparu, et elle a resplendi. La voilà toujours, dans sa grandeur colossale; la voilà sur sa base inébranlée, avec ses proportions gigantesques et son architecture de cathédrale; la voilà, cette œuvre de poésie et de vérité, toute vivante, toute vibrante d'humanité, et belle avec cela de certaines beautés plus qu'humaines. La voilà, puissante avec sobriété, complexe sans confusion, faite à la mesure de notre âme, pour l'emplir et non pour l'excéder.

Le Prophète est de 1849; *Lohengrin*, de 1850. Il est intéressant d'entendre les deux opéras tout près l'un de l'autre, comme ils sont nés. De cette dernière épreuve, ainsi que de toutes les précédentes, Meyerbeer, à nos yeux, sort infiniment plus grand que Wagner, plus grand que tout autre musicien de théâtre. Certes, même après Meyerbeer, on pouvait faire encore de belle musique, de plus belle peut-être, puisque l'honneur humain c'est de faire toujours plus beau. Mais, au lendemain du *Prophète*, il n'était pas besoin d'une révolution. L'œuvre qui venait de naître pouvait suffire aux plus hardis. Ce n'est point là le produit d'un art en décadence qu'un nouvel art devait remplacer. Ceci n'a pas tué cela, et le drame lyrique, comme on dit aujourd'hui, n'a pas détrôné l'opéra, comme on disait alors; du moins l'opéra de Meyerbeer. Vainement je cherche dans *le Prophète* les abus à corriger; vainement aussi, dans les plus belles œuvres de Wagner, les réformes nécessaires et les questions résolues. Où trouver, chez le Meyerbeer de 1849, des erreurs dramatiques, des manquemens à cette prétendue loi de la vérité, que les doctrinaires du jour proclament la première de toutes? Ah! la vérité dans l'art! que de crimes on commet en son nom!

Vous dites : l'art lyrique ne saurait demeurer exclusivement musical, — Meyerbeer l'a dit avant vous. Pas un de ses opéras qui ne

soit un drame. La moindre exigence, la moindre convenance dramatique n'est jamais sacrifiée à la beauté spécifique de la musique. Dans *le Prophète* surtout, le drame est souverain. C'est à lui que les cinq actes appartiennent; il ne s'attarde même pas, comme *les Huguenots*, à un prologue délicieux. Nous ne sommes plus en Touraine; on ne déjeune plus chez le comte de Nevers; on ne courtise plus les reines; plus de jeunes demoiselles qui se baignent, plus de joli page pour les épier. Dès la première scène du *Prophète*, tout menace, tout gronde. L'émeute se fait révolution; derrière les personnages s'agite la foule; derrière ce cabaretier de village, sa fiancée et sa mère, l'histoire apparaît. Chez Meyerbeer, le fond du tableau est toujours immense, l'horizon infini. De grands principes moraux, comme dans *Robert*, de grands paysages, comme dans *l'Africaine*, de grands faits historiques, comme dans *les Huguenots* et *le Prophète*, sont liés aux aventures des héros. *Le Prophète*, ce n'est pas seulement l'amour maternel, c'est encore, et peut-être davantage, le mysticisme guerrier, la victoire d'un fanatique, d'un illuminé; c'est la guerre, telle que la faisait Israël, avec l'ivresse du sang versé par l'ordre de Dieu et pour sa cause, avec l'horreur sacrée des massacres bibliques et des exterminations voulues par Jéhovah.

Tout cela ne ressemble guère au vieux répertoire italien, et point n'était besoin de rappeler le créateur d'un art pareil à la vérité dramatique. Il la respecte ici plus que partout ailleurs, non-seulement dans la conception de l'ensemble, mais dans le détail des morceaux. Prenons par exemple, et au hasard, le songe du second acte. Jean raconte aux anabaptistes son rêve. Une phrase sereine se déroule : les flûtes murmurent un grave cantique, et Jean rappelle ses visions. Il se voyait debout dans une église immense, dominant de son front couronné la foule à genoux. La musique n'a jamais dessiné plus auguste attitude; la phrase s'arrondit comme un cercle d'or autour de cette tête prédestinée. Tout à coup, le psaume s'interrompt : sur le marbre ont flamboyé des menaces. Le sang ruisselle et monte, on l'entend bouillonner dans l'orchestre. Sur des dissonances terribles, la malédiction a éclaté; mais aussitôt une prière est sortie de l'abîme, une voix a soupiré : Clémence ! et le jeune homme s'est éveillé. Voilà tout le drame en raccourci. Ce n'est pas là un air, mais une scène chantée, c'est la vie même en musique, et la vie du rêve, plus rapide et plus intense que l'autre. Quelle noblesse d'abord, et, « sous les vastes arceaux, » quelle perspective infinie! Quelle conviction, quel respect dans la gamme montante : *C'est l'élu! le Messie!* Voici le cauchemar maintenant, et la fièvre; puis, quand les yeux se sont rouverts, la lassitude, l'anéantissement qui suit le mauvais sommeil. Tous n'avons-nous pas eu ainsi des songes de grandeur et de ruine? — Tous du moins nous

avons senti, à certaines heures de départ ou de séparation, se briser en nous des cordes douloureuses. La grande phrase de Jean, cri d'amour filial lancé au milieu du quatuor : *Adieu ma mère, et ma chaumière!* est parmi les sublimes éclats de la musique dramatique. Il n'est pas d'orphelin qui pourrait l'entendre sans pleurs.

C'est par cette humanité de son génie, par cette prise irrésistible sur l'âme que Meyerbeer est peut-être le plus admirable. Lorsque Jean, au troisième acte, pénètre dans sa tente, les bras croisés sous son manteau blanc, on attend du héros un cri de triomphe, que sais-je, des harangues, des oracles. — Pas du tout : il baisse la tête; la lassitude, le dégoût de ses victoires l'accable. Mais voici que doucement quelques violoncelles murmurent et lui redisent l'écho de sa chanson villageoise. Il regarde : derrière l'étang glacé, derrière les arbres blancs de givre, loin, bien loin, il revoit les prairies de Hollande, une auberge où le dimanche valsaient des paysans, et une vieille femme abandonnée pendant son sommeil par l'enfant pour qui ses lèvres priaient en songe. Alors, dans un déchirement brusque, apparaît la détresse de cette âme restée naïve, le cœur bat sous cette cuirasse, une larme monte à ces yeux hardis, et de cette poitrine de fer un seul mot s'échappe, le mot qui nous revient à tout âge, et que les plus durs ne désapprennent jamais : ma mère! — Ce rappel d'une phrase entendue n'est pas, je le sais, le *leitmotiv* au sens wagnérien ; c'est le motif répété, mais au fond le principe est le même et l'effet est autrement saisissant chez Meyerbeer, parce que Meyerbeer sait user de tous les moyens, et ne les use jamais.

Voici maintenant les beautés plus qu'humaines du *Prophète*. Au moment où les soldats furieux vont marcher sur leur chef, ils l'aperçoivent debout. De ses questions hautaines il arrête leurs menaces, et sur l'aveu de leur faute, il les écrase de son mépris. Sa voix se hausse par degrés; mais son courroux gronde encore sans emportement ni violence en des récitatifs dont l'ampleur ne sera peut-être jamais dépassée. Peu à peu l'effroi se répand même dans l'orchestre, qui tremble, et la colère du héros plane sans contrainte. De ses poings serrés, maître de lui-même et de tous, il jette les rebelles à ses genoux. Tout serait à étudier; chaque mesure, chaque note est inestimable dans ce finale. Quelle clarté dans le double appel des trompettes qui se répondent! Quel cri sur ces mots : *la victoire sainte!* Il y a là un accord subit qui découvre tout l'horizon. Et après, comme la phrase roule, comme elle s'étend au-dessus de l'armée entière! — Maintenant que la terre se tait, Jean peut écouter le ciel. Au premier rayon de soleil, à la première envolée des harpes, il voit les anges lui tendre des palmes d'or, il tire hors du fourreau son glaive assuré de la victoire. Semblable, dans son extase, à David qu'il invoque, il trouve même des grâces ju-

véniles. A ces paroles : *Comme David, ton serviteur,* sa voix s'attendrit; il ne commande plus, il prie, il adore. Le psaume se fortifie, s'exalte, il éclate en hurlemens de joie. Le prophète veut que ses compagnons, que la nature même bondissent en l'écoutant : *Que les monts tressaillent de joie!* De note en note monte le cantique royal et religieux, et quand, ramené par une vocalise foudroyante, il retentit pour la dernière fois, quand le jour se lève sur la glace de l'étang, on pense au verset de l'Écriture célébrant le triomphe de Josué : « Il n'y a point eu de jour comme celui-là, où l'Éternel ait écouté la voix d'un homme. »

Dans l'œuvre de Meyerbeer, on peut hésiter entre *le Prophète* et *les Huguenots,* et, dans *le Prophète* lui-même, entre le troisième acte et le quatrième, je ne sais trop lequel est le plus grand. Non, en vérité, le drame musical n'était plus à faire après la scène de la cathédrale, et par personne il n'a encore été refait ainsi. Tous les réformateurs auront beau décréter que plusieurs personnes ne doivent plus chanter ensemble, des ensembles pareils sont la charpente d'un opéra. Quelle scène que celle où Fidès, au-dessus du *Domine salvum,* lance son imprécation ! Quelle force dans ce double courant d'amour et de haine ! Quel contraste entre ces bénédictions et cet anathème ! Et le chœur des enfans, cette phrase simple, entonnée par des voix un peu rêches, un peu vulgaires, véritable chanson d'école apprise pour une cérémonie, est-il rien de plus pur, de plus beau ? Voilà l'épanouissement, l'apothéose du thème entendu au second acte pendant le récit du songe ; voilà l'âme musicale du drame. Avec ce rappel de la mélodie, nous retournons en arrière, et toute l'œuvre se rassemble, le héros apparaît, debout et tout entier. Ici, pas de motifs ni de sous-motifs, pas de phrases numérotées, pas de petits casiers mélodiques pour classer les sentimens et les sous-sentimens ; pas de complications ni de puérilités ; mais la sobriété, la sagesse du génie.

C'est assez, et *le Prophète* sans doute n'a plus besoin de notre éloge. Nous l'avons loué moins pour lui que pour nous-même, pour retrouver aussi fervente l'admiration d'autrefois. Il faut de temps en temps se remettre en face des chefs-d'œuvre, et se consoler de vieillir, avec eux qui ne vieillissent pas.

L'interprétation actuelle du *Prophète* est passable, excellente et détestable. Nous n'en parlerons qu'aux deux premiers points de vue. Mlle Richard est une Fidès tendre ; à défaut de la puissance du rôle, elle en rend la douceur. Elle chante bien le dernier acte, après avoir pardonné : cette voix magnifique ne saura jamais tenir rigueur. On doit savoir gré à Mlle Richard de sa conscience et de sa docilité ; elle travaille, elle comprend, et corrige si vite certains détails défectueux, que, dès la seconde représentation, on n'a plus à les critiquer. — M. Plançon fait beaucoup de progrès. Il gagne en simplicité de

style et de jeu ; il a bien détaillé ses récits et roulé avec vigueur et précision les vocalises du trio bouffe. M. Dubulle est un Zacharie intelligent.

Quant à M. Jean de Reszké, pour lequel on reprenait l'ouvrage, il mérite qu'on parle de lui plus en détail. Nous avions déjà pour le talent de M. de Reszké une estime singulière ; mais cette fois il a dépassé même notre espérance, et le grand artiste que nous pressentions s'est pleinement révélé. Voilà un ténor comme n'en ont pas connu les gens de notre âge, qui ne sont plus de tout jeunes gens, et comme nos pères, disent-ils, n'en ont pas connu depuis les plus grands. On ne dira plus de M. de Reszké : sa voix a le charme et la grâce ; ou plutôt on le dira toujours, mais on dira aussi qu'elle a l'ampleur et la force, non pas une force aveugle, qui se prodigue au hasard en secousses brutales, mais une force constante, qui soutient tout entier un finale comme celui du troisième acte. Quel plaisir d'écouter tout un rôle (et quel rôle !) sans avoir à regretter une intention méconnue, une nuance incomprise ou exagérée ! M. de Reszké a chanté et joué la scène si difficile de la cathédrale avec un goût parfait : pas une grimace, de grands effets par le regard seul. Dans l'ensemble du rôle, mille détails seraient à louer : par exemple, le trouble, l'effroi de lui-même avec lequel le paysan couronné laisse tomber les mots impies : *Je suis l'élu, je suis le fils de Dieu !* Bravo encore pour l'adorable phrase : *Que je veux voir ma mère !* dite avec tendresse et sans mièvrerie. Bravo surtout pour toute la scène des soldats, pour cette autorité dans les récits, cette ampleur dans la déclamation, pour cet enthousiasme croissant de strophe en strophe, et ce mysticisme rayonnant, qui, de l'âme de l'artiste a passé dans celle des auditeurs. Roger disait, avant de créer *le Prophète :* « Quand une cathédrale est achevée, il faut bien qu'un ouvrier hardi aille planter sur le faîte le coq doré de saint Pierre ; il monte et chacun lui prédit malheur, il va se briser les os... Moi de même... Je me casserai ce que le bon Dieu voudra, mais je planterai le coq (1). » M. de Reszké vient de faire comme Roger : il ne s'est rien cassé, et il a planté le coq.

CAMILLE BELLAIGUE.

(1) *Carnet d'un ténor*, par G. Roger ; Ollendorf.

REVUE DRAMATIQUE

Comédie-Française : *Raymonde*, comédie en 3 actes, de MM. André Theuriet et Eugène Morand; *Vincenette*, drame en 1 acte, en vers, de M. Pierre Barbier.

Lisez un peu ces lignes, sans demander le titre ni la signature : « Ils s'étaient engagés dans une allée ombreuse, humide, encaissée entre de verdoyans talus, plantés de tilleuls et baignés par des sources qui coulaient à petit bruit sous l'herbe épaisse des fossés. Cette ombre et cette abondance d'eau avaient développé une végétation plantureuse : des reines des prés et de hautes impératoires croissaient confusément le long des rigoles; les sveltes hampes des digitales jetaient çà et là une note pourprée au milieu de ce fouillis d'ombelles grises et d'aigrettes pâles, sur lesquelles de grands papillons fauves se jouaient dans un rayon de soleil. » — Vous avez reconnu bien vite l'auteur de cette aquarelle, M. André Theuriet.

C'est un jeu à la mode, je le sais, que d'emprunter à la peinture son idiome pour donner une idée d'une œuvre littéraire; il s'y commet d'agaçans abus de mots : les peintres eux-mêmes, aujourd'hui, se plaignent que nous leur fassions trop d'honneur. Je déclare que, d'abord, en copiant ces deux phrases, je ne préméditais aucun exercice de ce genre; mais, soudain, un petit carré de papier m'est apparu, où le pinceau de Mme Madeleine Lemaire avait, de sa pointe facile, traîné quelques gouttes d'eau : — un coin de paysage, une étroite pente gazonnée au-dessus d'une mare, ou plutôt d'une flaque limpide; de l'herbe drue et haute s'élèvent de frêles tiges de carottes sauvages, épanouies en parasols de dentelle... M. Theuriet, lui aussi, a ce double don de la fraîcheur et de la netteté. Lui aussi connaît à la fois le mystère de la sève et la figure personnelle de chaque plante. Ni pour l'écrivain ni pour l'artiste, ainsi que pour la plupart de leurs devanciers, une parcelle de campagne n'est une masse indistincte qui

verdoie. Et cependant on ne prendra pas cette peinture pour une planche d'un traité de botanique, ni cette description pour le texte d'un pareil ouvrage. M. Theuriet ne sait pas seulement les noms des arbres et des graminées; il sait encore la façon de les dire. Il pense, avec Perdican, que « cette petite fleur grosse comme une mouche a bien son prix; » et, pour peu que vous demandiez, selon le vœu de maître Bridaine, « à quel sexe, à quelle classe elle appartient, » il ne sera pas embarrassé pour répondre : « il vous ravira en extase en vous détaillant les phénomènes de ce brin d'herbe, depuis la racine jusqu'à la fleur. » Perdican, il est vrai, murmure cet aveu : « Je n'en sais pas si long... Je trouve qu'elle sent bon, voilà tout. » M. Theuriet, au contraire, en sait plus long que personne; mais s'il vous « ravit, » en effet, c'est qu'il trouve encore, avec toute sa science, que cette petite fleur sent bon, c'est qu'il vous en communique l'odeur.

Un tel charme est assez neuf et particulier pour qu'on n'attende guère, de qui en est doué, un autre mérite. Ce peintre est destiné aux fleurs; cet écrivain, de même, reprendra *le chemin des bois*, où résonne l'écho de ses vers; il s'arrêtera *sous bois*, où flotte le souvenir de sa prose. J'ai entrevu, cependant, il y a quelques jours, certaine série d'aquarelles, dédiées à une autre gloire que celle des roses ou des églantines : deux formes féminines y sont écloses, deux jeunes Américaines, qui sont de nos amies; et dans ce jardin, qui est celui de l'abbé Constantin, je n'ai pas reconnu seulement ses laitues et ses fraisiers, mais lui-même, en compagnie du lieutenant, son filleul. M. Theuriet, pareillement, place des figures humaines dans ses paysages bocagers; et ce ne sont pas non plus des apparitions, évoquées du tronc des saules ou de la corolle des campanules, mais les véritables habitans des lieux qu'il décrit, les passans familiers qu'il a salués dans ses promenades. Pas plus que cette feuille ou que cette mousse, les gens que voici ne sont chimériques. S'ils sont présentés par un poète, c'est par celui-là qui, naguère, à tel de ses récits, donnait cet humble sous-titre : « poésie de la vie réelle. » Et c'est pourquoi, s'il plaît à quelqu'un de les y appeler, ils peuvent se produire sur la scène. M. Theuriet, sans doute, n'avait pas voué à cet emploi, dès leur naissance, les personnages de *Raymonde* (1); une dizaine d'années durant, il les a laissés dans la paix et le silence du livre. Un jeune homme zélé, M. Morand, s'avise de les faire gesticuler et parler au théâtre : soit! La prétention serait vaine si ces personnages n'étaient que des silhouettes; mais, par bonheur, ils sont vivans.

La poésie de la vie réelle, — on ne saurait mieux définir la puissance par laquelle ce premier tableau gagne les cœurs. Pour décor, la « salle » d'une maison champêtre : au fond, près de la fenêtre ou-

(1) Voyez la *Revue* du 15 avril, du 1er et du 15 mai 1876.

verte, par laquelle on aperçoit des feuillages, le bahut aux assiettes de faïence; à droite, la haute cheminée; à gauche, l'armoire au linge; au milieu, la table de famille. Au-dessus de la cheminée, des fusils, couchés au râtelier; pendu au long du mur, un caban de caoutchouc : le maître du logis est garde forestier, garde-général, s'il vous plaît; l'ancien soldat porte des galons d'officier. Mi-paysanne, mi-bourgeoise, Mme Verdier, sa femme, est en notre présence, occupée à couvrir des pots de confitures. Il rentre, le cher homme, porteur d'une lettre d'Antoine, leur fils bien-aimé : Antoine a fini ses études à Paris, il est agrégé des sciences physiques, il est nommé professeur au Muséum ; et le meilleur, c'est que sa lettre le précède à peine, et qu'il va passer ici les trois mois de ses vacances. Pour lire elle-même ces nouvelles, la mère affermit ses lunettes sur son affable visage; mais bientôt, à un passage qui la concerne, ses yeux se brouillent de larmes; elle renonce à lire, et elle s'excuse : « C'est écrit si fin ! — Oh ! les femmes !.. » gronde le père, et il veut achever la lecture; mais, dans ces complimens, il a son tour; alors il balbutie : « Tu as raison,.. c'est écrit trop fin. » Arrive le voisin, M. Noël, un vieux savant, retiré de l'Université, de la vie citadine et surtout de la société des femmes, contre lesquelles il nourrit une mystérieuse rancune. Point méchant, d'ailleurs : c'est lui qui, par bonne grâce, a été le maître d'Antoine; et, comme les parens le remercient : « Vous ne me devez rien, répond-il; j'avais plaisir à voir les belles facultés de votre garçon, comme vous en auriez à voir pousser un bel arbre. » Il reprend la fameuse épître; et lui aussi, et pour la même cause, il baisse la voix et se frotte les paupières : « Votre cheminée tire mal; la fumée pique les yeux !.. — Ma cheminée? riposte la mère; mais le feu n'est pas allumé !.. »

Verdier va au-devant de son fils, M. Noël s'esquive devant une visite imprévue : c'est le jeune Osmin de Préfontaine, gentilhomme campagnard, qui amène ici une amazone surprise par l'orage, Mlle Raymonde La Tremblaye, fille d'un couple parisien récemment installé dans les environs. Un ourson du meilleur naturel, une biche pétulante et gracieuse, voilà, en deux traits, Osmin et Raymonde. « Prenez-moi, » dit l'ourson avec une brusquerie respectueuse, avec une gaucherie touchante, alors que l'hôtesse est allée préparer des vêtemens secs pour sa compagne. Il sait qu'il n'est pas beau, ni amusant, le pauvre diable, mais il a le cœur sur la main, et il offre l'un et l'autre : que Mlle Raymonde dise seulement qu'elle n'aurait pas trop de répugnance à se nommer un jour Mme de Préfontaine. Elle rit, l'enfant gâtée; puis elle s'écrie : « Je vous adore ! » mais pourquoi ? Parce qu'Osmin a consenti, pendant qu'elle irait changer d'habits, à ranger les provisions de Mme Verdier. « Je vous adore, » de ce ton gamin, en dit beaucoup moins que « je vous aime : » il a tort, l'excellent Préfontaine, de lever les bras au ciel en signe de reconnaissance, de les

abaisser ensuite, de les rapprocher, et de choquer ainsi l'un contre l'autre deux pots de confitures !

Un moment après, la belle est revenue, affublée d'une vieille cape de maman Verdier. Demeurée seule, elle se pelotonne dans la profonde bergère, sous l'abri de la cheminée, tournant le dos à la porte et à la fenêtre. Or voici que, par cette fenêtre, un leste jeune homme, sans bruit, fait son entrée; il reconnaît la cape, il veut surprendre sa bonne femme de mère; il s'approche sur la pointe du pied, il saisit rapidement cette tête et l'incline en arrière, il a posé sur le front un baiser sonore... Deux cris à la fois : « Oh! monsieur! — Ah! mademoiselle! » Il s'explique; elle réplique : « Je savais déjà que vous aimiez votre mère; mais maintenant, j'en suis sûre. » La mère accourt, en personne; après force embrassades, elle veut présenter son gars; mais Raymonde, avec un sourire : « Monsieur s'est présenté tout seul. » Pour devenir amis, après ce début, les jeunes gens n'ont plus qu'à renvoyer la mère à sa besogne (il s'agit de soigner le dîner d'Antoine!) et à mettre le couvert ensemble... Ah! qu'il est bien mis! Mieux encore que dans la maison des deux Barbeaux (1). Il est vrai que tante Lénette, si précieuse dans le roman, était morte avant le commencement de la pièce; Raymonde et Antoine, au contraire, sont ici bien vifs. Ici et là, d'ailleurs, pour séduire d'emblée notre bienveillance, même odeur de bonhomie domestique. C'est un délice honnête, pour nous autres scélérats de la grand ville, que de respirer cette atmosphère provinciale, où passe un fumet de cuisine au bois. Oui, je garantis qu'elle ne met de charbon nulle part, sinon dans sa chaufferette, l'aimable commère qui fait de Raymonde cet éloge : « Elle aime ses parens, tout de même! C'est gentil, pour une Parisienne!.. » Bonnes gens et bonne chère! Sur la table et autour, tout est simple et sain. Volontiers, avant que le rideau baisse, on prendrait place entre M. Noël et Mme Verdier, entre le garde et son fils, on goûterait avec confiance de ce plat de « bolets » ou « d'agarics » cueillis par le vieux savant au milieu des bruyères : en pareille compagnie, on ne suppose pas que même un champignon soit mauvais!

Un chroniqueur, la semaine dernière, citait un joli mot de Toussenel; au cours d'un entretien sur les champs et la ville, un prêtre s'écriant : « Dieu est partout! » l'ami des bêtes fit cette réponse : « Il voyage peut-être, monsieur le curé, mais je vous affirme qu'il habite la campagne. » M. Theuriet, apparemment, est du même avis. Où donc loge-t-il le diable? A la ville, cela va sans dire. Mais le diable aussi voyage! Il a sa part dans cette histoire, qui ne veut pas être une berquinade. C'est de Paris que viennent les nouveaux voisins de nos amis Verdier, les parens de Raymonde, ces inconnus. M. Theuriet les

(1) Voir notre chronique du 15 février 1885.

connaît bien : car il n'est pas toujours en vacances ; il a eu l'occasion d'observer des êtres moins innocens que les familiers de la nature. L'idée de ce faux ménage, telle qu'il l'a imprimée naguère dans l'esprit du lecteur, est délicate et forte ; la rareté même et la discrétion des traits, tous justes et précis, contribuent à inspirer une sorte de crainte, après laquelle cette vision demeure inoubliable : — un homme bon, mais faible, amoureux jadis et tombé hors de la société pour avoir trop penché vers l'objet de son amour ; épuisé, à présent, exténué, à bout de force nerveuse et d'énergie morale ; une femme, auprès, qui lui a cédé, au mépris de son devoir conjugal, ou plutôt qui l'a entraîné dans sa chute ; une femme sanguine et sensuelle, volontaire, impérieuse, qui a dévoré sa substance physique et spirituelle, et s'en est enrichie ; ces deux créatures, liées à jamais, réfugiées dans un trou de campagne ; enfin, pressée entre elles, gênée, comme une plante qui aspire malaisément à la lumière, une fille, cette charmante Raymonde. Elle ignore, — ainsi que le lecteur jusqu'à la fin du volume, — quel ferment impur aigrit les sentimens mutuels de son père et de sa mère et alourdit, même pour elle, l'air de leur maison ; elle souffre pourtant. — Qu'est-ce donc quand l'altière Clotilde, qui n'a pas renoncé au monde, veut faire de son enfant l'outil de son ambition ! Elle prétend, par une alliance avec la gentilhommerie de cette province, rentrer dans l'ordre social d'où elle est sortie : elle a désigné pour son gendre Osmin de Préfontaine ; et ce n'est guère La Tremblaye qui peut soutenir Raymonde en sa résistance, alors même qu'elle s'est éprise d'Antoine. — Et nous aussi, nous avons ressenti un trouble particulier, aux veillées de la Maison Verte : nous avons pris en pitié ce père, à la moelle et à l'âme fondantes, qui s'endort après dîner dans son fauteuil ; nous avons respiré dans la pénombre, hors du cercle lumineux de la lampe, avec la même angoisse que les amoureux ; nous avons frissonné du même frisson, quand la voix de commandement de la mère, éclatant sur le seuil, a secoué leur rêverie. Ce tableau d'intérieur est gravé dans nos mémoires ; reproduit sur le théâtre, au deuxième acte, il serait le pendant de cet autre, plus riant, qui s'est d'abord offert à nos yeux : Verdier par-ci, La Tremblaye par-là, le paradis et l'enfer domestiques. L'intention des auteurs, sans doute, est bien d'établir ce contraste : ils ont mis un art ingénieux à disposer dans le jardin de la Maison Verte la série des scènes où le drame se noue. Je n'ose affirmer, cependant, que le faux ménage soit animé ici de la même vie à la fois particulière et mystérieuse que dans le livre. Ce La Tremblaye, cette Clotilde, est-ce les nôtres ? L'un ressemble plus à tant de maris débonnaires, l'autre à tant de femmes arrogantes, que nous avons vu disputer sur le choix d'un gendre, dans des comédies. Et le milieu où ils se meuvent, y flairons-

nous encore la décomposition morale? C'est le même, plutôt, où dansent trop de personnages de théâtre, c'est-à-dire le vide.

Mais ce qu'il faut louer sans réserve, c'est le duo d'amour que soupirent ces jeunes gens, appuyés l'un près de l'autre au mur bas de la terrasse. Dans ce morceau unique se joignent toutes les phrases de tendresse éparses à travers le roman,— les mélodies murmurées, tantôt sur le banc de gazon, à l'heure où pointent les étoiles, tantôt sous les lambris obscurs de la bibliothèque, ou bien encore par les sentiers de la forêt, par les clairières et les taillis non frayés où l'on s'égare, la nuit, en revenant de la fête. Disons mieux : elle n'est pas formée, cette double cantilène, de bribes musicales rapportées; mais elle seule, en son heureuse suite, exprime tant de sentimens disséminés naguère. Ce changement fait honneur au sens théâtral de M. Theuriet ou de son aide; et l'exécution de cette nouveauté est encore d'un poète : la parole chantante du jeune homme et les réponses de la jeune fille, accompagnées à la fin du tintement rythmique de l'*Angelus*, toute cette harmonie sied à ce décor, — et ce décor, en sa simplicité, est une merveille. De l'étroite vallée, par-delà ce petit mur, montent les cimes vertes des arbres; et derrière ces feuillages prochains s'étage la futaie rousse, au flanc du coteau; le crépuscule épand sa magie sur les êtres et les choses, — et voici que s'élève, comme au gré de doña Sol, « une voix des nuits, tendre et délicieuse... »

On connaît la fin du livre : il appert, fort à propos, que le vieux maître d'Antoine est le propre et légitime époux de la mère de Raymonde. Il dit lui-même à La Tremblaye : « Vous ne vous attendiez pas à me retrouver dans ce pays perdu, et vous comptiez bien être débarrassé à tout jamais du mari gênant dont vous aviez pris la femme?.. C'est un de ces hasards qui feraient presque croire à une Providence, n'est-ce pas? » Un personnage épisodique ne saurait avouer avec meilleure grâce qu'il intervient pour la conclusion d'une histoire comme un *deus ex machina*. Le fait est que cette brusque détente d'un ressort qui paraît emprunté d'un mélodrame, nous surprend quelque peu à la fin d'une idylle. Noël, suivant la loi, est le père de Raymonde; il contraint Clotilde et La Tremblaye de la donner à Antoine : tout est bien qui finit bien; mais, en effet, on n'en passe par là que pour en finir. Au théâtre, ce dénoûment est préparé de plus loin, et surtout avec plus de suite : il cause donc moins de surprise et obtient plus de créance. C'est dommage que Noël, après qu'il s'est révélé à la femme coupable, à son complice et au public, imagine, en guise de suprême péripétie, un supplément d'explications pour la jeune fille : son discours est obscur, et, si peu qu'elle en doive comprendre, ce peu est déplaisant. Mais ce petit embarras ne saurait compromettre, à la dernière minute, un si agréable ouvrage. On applaudit, en souvenir du premier acte, et

de la scène d'amour du second, et de maint joli détail, les noms de MM. Theuriet et Morand. On applaudit aussi Mme Baretta, espiègle autant que naïve, plus fringante qu'on ne pouvait l'espérer, au demeurant une Raymonde presque parfaite; M. Le Bargy, qui récite le rôle du héros en ténor exercé aux vocalises de Musset; M. de Féraudy, qui a composé en comédien le personnage du rival malheureux; Mlle Montaland, fort avenante sous la coiffe et les cheveux blancs de Mme Verdier. M. Leloir, en garde-général, n'est qu'estimable; M. Febvre aurait pu conserver à Noël un peu plus de caractère : je lui citerai comme exemple M. Coquelin, le maître d'école des *Rantzau*. Ni la majeste un peu molle de Mlle Lloyd ni la tenue impassible de M. Dupont-Vernon ne pouvaient prêter une physionomie bien particulière au ménage de la Maison Verte. Mais bah! la grâce de *Raymonde* est assez forte. Et puis, c'est une pièce de saison : qui ne voudrait en humer la senteur forestière? Il est fâcheux, seulement, qu'on ne lise pas sur l'affiche : *Avis* — toute cette comédie se passe à la lisière d'un bois.

Celle-ci, — *Vincenette*, — se passe dans une plaine, et dans une plaine désignée, la Crau. Mistral écrivait naguère, dédiant *Mireille* à Lamartine : « C'est un raisin de Crau qu'avec toutes ses feuilles t'offre un paysan. » Dédiée à Mistral, *Vincenette*, aujourd'hui, est un grappillon du même terroir, offert par un poète français que son père a élevé parmi les paysans de l'Opéra-Comique. Il semble, d'ailleurs, que le pied de vigne où M. Pierre Barbier a cueilli ce léger fruit ait été transplanté du domaine de George Sand : *Vincenette*, pour l'action, c'est *Claudie* au pays de *Mireille* — ou de *l'Arlésienne*. — L'auteur déclare qu'une aventure authentique lui a suggéré l'idée de son petit drame : c'est donc que des gens du village de Maillane ont joué *Claudie* au naturel. Toute la différence est que, dans la nouvelle pièce, Denis Ronciat faisant défaut, l'honnête Sylvain (il a gardé son nom), est lui-même le séducteur de l'héroïne, le père de l'enfant, et que celui-ci, au lieu d'être mort, se prépare seulement à naître.

Mais *Vincenette*, aussi, c'est Claudie resserrée en un seul acte, et par un jeune homme : de là je ne sais quoi de forcé, un changement de ton, un passage du mode simple à un autre, assez voisin du déclamatoire. Sylvain n'est plus ce garçon de sentimens réservés, de parole discrète; il est forcené d'amour, il est éloquent. Claudie, je veux dire Vincenette, a beau confesser qu'elle a aimé sans plus de cérémonie que l'oiselet au printemps, et reconnaître qu'elle n'a pas, cette fois, l'ordinaire excuse :

> Il n'avait rien promis que j'étais dans ses bras;

elle n'en parle pas moins, même pour déclarer son amour, le jargon ingénu d'une première communiante :

Ma mère qui n'est plus, le ciel en qui j'espère,
Les anges et les saints et Dieu mon créateur
N'ont pas autant que toi de place dans mon cœur;

et c'est Dieu lui-même qu'elle réclame pour accoucheur :

Sur le bord du chemin, c'est lui, ce Dieu vivant
Qui dans ses bras ouverts recevra mon enfant!

Aussi bien le père de Vincent, moins modéré que celui de Claudie, a promis de la tuer si jamais!.. Il faut qu'on arrête son bras pour qu'il manque à sa promesse. Le père de Sylvain, plus dur et plus violent sous le nom de maître Claude que sous le nom de Fauveau, chasse la pauvrette sans crier gare; il repousse avec indignation une bru dont la dot n'augmenterait pas son domaine; et, un moment après, quand son fils menace de passer outre, il ne parle de rien moins que de le détruire, ce domaine chéri : qu'on arrache la vigne! qu'on rase le verger! les mûriers, les oliviers à bas! le feu à la maison! — Des mots! des mots!.. Je les donnerais tous pour un seul, échappé à la mère du héros, une bonne femme qui demeure dans la vraisemblance; après avoir combattu, elle aussi, le mariage de son fils, comme elle intercède, ayant appris la grossesse de Vincenette, pour que le père y consente, maître Claude lui oppose son premier langage : « Ah! tantôt, s'écrie-t-elle, je n'étais pas grand'mère. » — Si forcé ou renforcé, d'ailleurs, que soit un caractère, il peut se briser tout à coup, par commandement de l'auteur. Maître Claude, juste après ses imprécations, se radoucit comme par miracle; à cette prophétie de Vincenette, qui somme Dieu de lui ouvrir les bras, il répond en ouvrant les siens... : est-il pris de la folie des grandeurs?

Ainsi, M. Pierre Barbier, qui s'est efforcé de donner à ses personnages « un peu de vie et de vérité, » n'a pu leur en donner, malgré ce louable désir, autant que nous en trouvons aux personnages de George Sand. Et pourtant on a fêté sa *Vincenette*, et ce n'est pas seulement parce qu'elle est jouée à merveille par MM. Got, Albert Lambert et Laugier, par Mmes Pauline Granger et Reichenberg; non, mais des vers gracieux et pimpans, des couplets fleuris et d'un facile essor sont les agrémens des rôles de Vincenette et de Sylvain; et ce qui permet de mieux augurer encore de ce jeune poète dramatique, c'est que deux ou trois répliques de maître Claude, pour la probité de la langue et la carrure du rythme, ont rappelé aux amateurs la façon de M. Augier.

LOUIS GANDERAX.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 juin.

Voilà donc qui est fait et dûment enregistré à l'état civil des pouvoirs éphémères qui se succèdent de nos jours : un nouveau ministère nous est né à la dernière heure de mai ! Quand on a eu tout essayé pour refaire un gouvernement dans le désordre d'une crise de décomposition ; quand M. de Freycinet, et après M. de Freycinet M. Floquet, et après M. Floquet M. de Freycinet, sans compter M. Duclerc et peut-être d'autres encore, appelés tour à tour, ont eu épuisé leurs combinaisons et laissé le terrain libre, M. Rouvier, président de la commission du budget, s'est présenté délibérément, sans hésiter et sans marchander.

Le pouvoir s'est offert à lui, il n'a point reculé, il a paru trouver l'aventure toute simple. Il est entré dans son rôle en homme de façons dégagées, d'humeur libre et ne doutant de rien. Il s'est chargé de tout, de procéder aux éliminations nécessaires, de former un cabinet nouveau et de tracer un programme. S'il a rencontré des difficultés et peut-être même des menaces, il n'en a tenu compte; s'il a eu à essuyer quelques refus dans la recherche de ses collègues, il ne s'est point arrêté pour si peu, il a porté ses offres ailleurs. Il a poursuivi son œuvre avec la volonté de réussir, et il a réussi là où les autres avaient échoué : c'était pour le moment l'essentiel. M. Rouvier a eu son ministre de la guerre qui n'était plus M. le général Boulanger, son ministre de l'intérieur qui n'est plus un radical, son ministre de l'instruction publique et des cultes qui a défendu l'ambassade française auprès du Vatican, son garde des sceaux qui paraît assez sérieux pour se défendre du ridicule des investigations secrètes sur les femmes des

magistrats. Le reste, il faut l'avouer, est pris un peu au hasard, dans la masse, et, par le fait, ce cabinet, né le 31 mai, est composé, au moins en partie, d'une manière assez bizarre, un peu inattendue. Il ressemble un peu à une improvisation incohérente; il n'existe pas moins, et le nouveau président du conseil, une fois son ministère fait, est allé bravement porter son programme aux chambres, promettant des économies, des réformes pratiques, ne désavouant, bien entendu, ni ses traditions ni ses opinions républicaines, mais évitant tout ce qui aurait pu froisser les conservateurs, et appelant enfin « tous les patriotes à une œuvre d'apaisement. » Tout cela dit d'un ton net, assez décidé, par un homme qui ne manque certes pas de confiance en lui-même et qui sent bien, de plus, que du premier coup, pour son avènement au poste de chef de gouvernement, il joue une grosse partie.

Que représentait-il donc et que représente-t-il, en réalité, ce ministère ainsi composé de la main de M. Rouvier? Il ne faut point évidemment trop s'attacher aux mots et aux apparences. Que le nouveau président du conseil le veuille ou ne le veuille pas, qu'il continue à mettre dans ses discours, comme il l'a fait l'autre jour pour son début, cette éternelle banalité de la « concentration républicaine, » il a été conduit, et par la force des choses et par les dispositions des partis, à former son cabinet d'une certaine façon. Il a dû commencer par exclure de sa combinaison un ministre de la guerre qui s'était fait une équivoque et dangereuse popularité de faction; il y a des gages qu'il n'a pas pu ou voulu donner et des conditions qu'il a refusé de subir dans ses arrangemens ministériels. Bref, quels que soient les noms de quelques-uns des nouveaux ministres, quel que soit le langage de circonstance que le chef du cabinet se croie obligé de tenir par une sorte d'habitude, les choses restent ce qu'elles sont : ce ministère du 31 mai, tel qu'il est, tel qu'il peut être dans les conditions présentes, est forcément un ministère de trêve, de halte sur une route qui conduisait fatalement, à travers les concessions et les faiblesses, à une prépondérance complète et définitive du radicalisme dans les affaires publiques. C'est un ministère composé en grande partie d'une fraction républicaine relativement modérée qui, depuis longtemps, voudrait s'arrêter, et jusqu'ici n'a pas osé s'y décider, qui ne croit point impossible de s'entendre librement, pratiquement avec les conservateurs, en les rassurant sur les intérêts et les sentimens qu'ils représentent. Il est au fond cela ou il n'est plus rien; il représente, si l'on veut, une tendance encore plus qu'une politique précise avouée, et s'il avait fallu un fait pour éclairer, pour caractériser cette situation assurément singulière, les radicaux se sont du premier coup chargés de la démonstration par les colères et les fureurs avec lesquelles ils ont accueilli le cabinet nouveau. A peine le ministère avait-il vu le jour, en effet, les radicaux du Palais-Bourbon se sont jetés sur lui comme sur un simple

ministère réactionnaire ; ils l'ont assailli pour son début, à son apparition sur le banc ministériel, d'injures et d'imprécations, comme s'il avait pour le moins trahi la république ! Les radicaux, dans une circonstance aussi mémorable, ne pouvaient, on le comprend, se dispenser d'interpeller le ministère. Ils se sont efforcés de lui tendre des pièges, de le provoquer à des déclarations qui pouvaient être périlleuses, de lui demander sans plus de retard des réformes qu'il ne pouvait évidemment avoir préparées en quelques heures. La gauche radicale et l'extrême gauche, livrant l'assaut de compagnie, ont voulu savoir si le ministère poursuivrait la « laïcisation, » — la grande œuvre républicaine, — s'il n'allait pas par hasard exempter les séminaristes du service militaire, à quelles conditions il avait traité avec la droite, — et même s'il n'avait pas négocié avec M. le comte de Paris, qui a visiblement des intelligences à l'Élysée !

Voilà bien des sottises et bien du bruit pour un ministère Rouvier ! Et à quoi tout cela a-t-il abouti en fin de compte ? M. Rouvier a tenu tête à l'orage sans trop se laisser intimider, non cependant sans paraître un peu étonné de la nouveauté de son rôle ; le nouveau ministre de la guerre, M. le général Ferron, en s'embrouillant un peu dans la politique, a fini par se retrouver comme soldat, et tout compte fait, malgré tant de bruit, au scrutin qui a clos cette échauffourée, le ministère a eu une assez forte majorité. Le premier combat qui lui a été offert a été pour lui l'occasion d'un premier succès, que les conservateurs ont contribué à lui assurer. Il est vrai que des commentateurs ingénieux et subtils ont mis aussitôt toute leur finesse à démontrer que, même sans la droite, le ministère aurait eu encore une majorité parmi les républicains. C'est très consolant, et surtout digne des casuistes qui s'arrangent pour désavouer au besoin, par des interprétations captieuses, les votes dont ils profitent.

Soit ! la moralité des faits et des situations reste la même. La vérité est que les radicaux, désappointés et irrités par le dénoûment de la dernière crise, qui les a atteints dans quelques-uns de leurs représentans, se sont laissé emporter sans réflexion à une singulière campagne. Ils auraient été assurément plus habiles s'ils avaient eu l'art de se contenir, s'ils avaient su montrer une certaine réserve et attendre à l'œuvre ce ministère naissant, qui, après tout, se présentait encore avec l'ambition de réaliser à sa manière une « concentration républicaine. » Au lieu d'agir ainsi, ils n'ont pas pu même attendre une heure, différer d'un instant l'attaque contre un pouvoir auquel ils ont déclaré la guerre sans l'écouter. Ils ont cru vaincre par la violence, et ils n'ont réussi qu'à aggraver les scissions, à accentuer plus vivement la position et le caractère d'un gouvernement qui, n'ayant rien à attendre d'eux, ne peut plus songer qu'à chercher un appui dans les autres parties de la chambre. Aujourd'hui, la rupture est accomplie. M. Rou-

vier aurait beau s'évertuer et se déguiser à lui-même la vérité : il est certain désormais de rencontrer à chaque pas l'hostilité des radicaux, prêts à surprendre ses faiblesses, implacables dans leurs rancunes. Il ne peut pas se flatter de les ramener, et, ce qu'il a de mieux à faire, c'est d'en prendre à son tour son parti, de rallier par une politique modeste si l'on veut, pratique, conciliante, toutes les forces modérées, républicaines et conservatrices, dont l'accord momentané lui a permis de sortir victorieux de ses premières épreuves. C'est sa raison d'être, c'est sa force s'il le veut. La logique des choses lui a créé cette situation, et les partis extrêmes, par leurs emportemens, ont achevé de la préciser, en mettant le ministère dans l'alternative d'accepter la lutte avec eux ou de périr. Si c'est là ce qu'ils ont voulu, ils ont réussi certainement plus encore qu'ils ne le désiraient peut-être. Les radicaux n'ont pas remarqué de plus qu'avec tout ce bruit, ils ne faisaient que rendre plus sensible leur impuissance : car, enfin, que signifie cette opposition tapageuse d'invectives et de suspicions contre un malheureux gouvernement né d'hier? Leurs chefs, ou du moins quelques-uns de leurs chefs, ont été appelés; ils ont été chargés de former des ministères, et s'ils n'ont rien fait, s'ils se sont dérobés, c'est qu'évidemment ils se sont sentis dans des conditions où ils ne pouvaient pas prendre le gouvernement du pays. Ils ont avoué leur impuissance! Et aujourd'hui encore, que sont-ils, ces bruyans radicaux, qui prétendent revendiquer la direction des affaires publiques? Que représentent-ils? Le jour où ils ont voulu engager la lutte contre un cabinet qui n'existe que parce qu'il n'y en avait pas d'autre, ils se sont trouvés cent cinquante dans une assemblée de près de six cents membres! Ils ne sont qu'une minorité, et on ne voit vraiment pas à quel titre le général de cette armée, M. Clémenceau, aurait été appelé à l'Élysée, — à moins que M. Clémenceau ne se crût le droit, au nom d'une minorité, d'imposer la loi aux majorités des assemblées et au pays lui-même. C'est encore une manière radicale d'entendre le régime parlementaire en déguisant l'impuissance sous la violence!

Ce que deviendra à travers tout cela ce ministère qui vient de naître, qui a déjà subi plusieurs assauts, on ne peut certes le dire. Tout dépend évidemment de la résolution qu'il déploiera dans la guerre ouverte contre lui, de l'esprit de suite qu'il mettra dans les affaires, de la netteté avec laquelle il abordera toutes les questions qu'on se prépare à réveiller ou à soulever pour l'embarrasser. Les radicaux ont commencé une campagne qu'ils ne sont sûrement pas près d'interrompre pour quelques échecs; à peine le cabinet est-il au monde, ils ont déjà une provision de lois et de projets qui remettraient en doute toute l'organisation du pays. C'est là ce qu'ils appellent la politique républicaine et l'art de gouverner! Il y avait longtemps en vérité qu'ils n'avaient songé à réformer le sénat, et il fallait bien s'occuper

des hôtes du Luxembourg, ne fût-ce que pour les punir de s'être mêlés indiscrètement de ce qui ne les regardait pas, de la dernière crise ministérielle. Les conciliabules radicaux, excités par le combat, ont imaginé au plus vite une proposition qui, en attendant la suppression, dernier mot des réformateurs, réclame la revision de la loi électorale du sénat. Il y avait vraiment aussi quelques semaines ou quelques mois que la commission des affaires religieuses n'avait fait parler d'elle. Elle tient à regagner le temps perdu; elle s'est hâtée de se remettre à l'œuvre avec une ardeur nouvelle, et elle ne tardera pas à aller exposer devant la chambre comment elle se propose d'assurer la paix religieuse par l'abolition du concordat, par la séparation de l'état et de l'église. C'est toujours la même chose. Réformer, réformer pour les radicaux, c'est agiter, c'est diviser et désorganiser, c'est se servir du pouvoir ou du parlement pour satisfaire des convoitises, des cupidités de clientèle ou pour assouvir des passions de parti et de secte. C'est là toute leur politique, et l'exemple le plus caractéristique de l'esprit que les radicaux mettent dans leurs œuvres est certes cette loi militaire, qu'ils se sont hâtés de jeter sur le chemin du nouveau ministère, où ils n'ont visiblement d'autre préoccupation que de poursuivre la guerre à l'église et de flatter des instincts de fausse démocratie.

Au fond, rien n'est plus évident, c'est le premier et le dernier mot de la loi; c'est le grand secret, et cette discussion qui vient de se rouvrir, où les intérêts militaires ont été défendus avec un singulier éclat d'éloquence par M. le comte de Mun, avec autant de verve que de raison par un républicain comme M. Margaine, cette discussion ne laisse aucun doute sur l'esprit de cette œuvre de passion et d'incohérence. Assurément, l'organisation militaire de la France telle qu'elle a été faite ou refaite il y a quinze ans, les lois qui en ont été l'application et le complément peuvent ne pas avoir tout prévu et ne pas suffire à tout. Elles ont leurs imperfections ou leurs lacunes, elles ont pu aussi sur certains points être inexactement interprétées ou mal exécutées. L'expérience est faite ou elle se fait chaque jour; elle montre ce qu'il y aurait à réformer pour rendre son élasticité et sa vigueur à la puissance militaire du pays. Ces lois, au lieu de les détruire, on pouvait les modifier, les rectifier, les perfectionner. C'était une œuvre de pratique patiente, attentive et réfléchie; mais il est bien clair que l'intérêt militaire est malheureusement ce dont les promoteurs de la loi nouvelle s'occupent le moins, et rien ne le prouve mieux que cette sorte de spontanéité naïve avec laquelle s'est échappé le cri du cœur qui a accueilli le nouveau cabinet à sa première apparition devant la chambre : « Êtes-vous ou n'êtes-vous pas pour l'exemption des séminaristes ? » Lorsque, ces jours derniers, M. le ministre de la guerre a voulu laisser entendre qu'en prenant tout le monde, il ne refu-

serait pas de se prêter à des ménagemens pour les séminaristes et pour les étudians, il a soulevé une tempête au camp radical. Du coup il a perdu sa popularité, il n'a plus été qu'un ministre réactionnaire. Voilà la vérite! — Le grand mot de la loi nouvelle, c'est l'enrôlement de tout le monde sans distinction, c'est le service égal pour tous. Fort bien! Cette égalité démocratique est-elle du moins une réalité? Elle n'est évidemment qu'une fiction dérisoire. Il n'y a pas de budget qui pût suffire à entretenir de telles masses. Il faudra donc recourir à des expédiens, aux exemptions temporaires, aux congés; seulement, là où il y avait des dispenses légales, il n'y aura plus que des dispenses accordées par l'arbitraire de commissions improvisées au hasard. Et avec tout cela à quoi arrivera-t-on? On n'aura ni une véritable armée active, ni ce qu'on appelle la nation armée; on aura une cohue, des soldats à peine ébauchés, ou mieux encore un vaste lycée, selon le mot piquant de M. Margaine, des bataillons scolaires. C'est là l'inévitable résultat d'une fausse idée d'égalité démocratique appliquée au service militaire. Ce qu'il y a de plus étrange, c'est que l'autre jour, M. Clémenceau, en demandant l'urgence pour la loi nouvelle, ajoutait: « L'Europe est sous les armes, personne ne sait ce qui se passera dans trois mois, dans six mois, dans un an. » C'est, en effet, la vérité; mais s'il en est ainsi, c'est précisément ce qui doit imposer la plus sévère prudence dans tout ce qui touche à la puissance militaire de la France. De sorte que tout s'élève à la fois et contre l'urgence et contre l'esprit même d'une loi de passion et de désorganisation.

Fort heureusement, l'Europe n'est pas condamnée à vivre dans un perpétuel accès de fièvre, dans un état aigu qui ne se prolongerait pas sans péril. Elle a été tout ce dernier hiver et même jusqu'au printemps, s'il y a eu pour cette année un printemps, singulièrement agitée, assiégée de préoccupations pénibles; elle l'est moins maintenant depuis quelques semaines. Elle est sortie, dans tous les cas, de cette atmosphère d'excitations et de craintes où elle s'est débattue pendant quelques mois, voyant à peine devant elle, réduite à se demander chaque jour ce que le lendemain lui réservait.

Elle a son temps de répit, qu'elle doit en partie, si l'on veut, à la force du sentiment pacifique qui règne partout, et un peu aussi, sans doute, à la raison des gouvernemens. Encore une fois, elle a échappé au danger, aux incidens violens, et chacun revient provisoirement à ses affaires : l'Allemagne a la préoccupation de la santé de l'empereur, du prince impérial, de M. de Bismarck lui-même, qui paraît avoir besoin de soigner ses nerfs; la France a ses tracas intérieurs ministériels ou autres; l'Italie a ses embarras de la Mer-Rouge; l'Angleterre a l'Irlande et a l'Égypte. La saison est peut-être gagnée pour la paix : on peut en profiter, on ne doit guère s'y fier. Le malheur de ces crises

qui secouent périodiquement l'Europe, en effet, est de n'être jamais finies, parce qu'elles tiennent à toute une situation. Elles ont leurs phases successives, leurs alternatives; elles peuvent s'apaiser pour un instant, elles risquent de renaître, à la première occasion, d'un accident, d'une impatience, d'un contre-temps imprévu. On a beau s'en défendre, compter sur la puissance des intérêts qui conspirent pour la paix et, au besoin, sur la bonne volonté des hommes chargés de gouverner les peuples, on sent bien que rien n'est fini, que si la phase aiguë est passée pour le moment, la crise chronique subsiste. Elle se traduit par l'instabilité trop visible des choses, par le frémissement des esprits, par l'incertitude des rapports généraux, par cette émulation d'armemens qui gagne tous les pays, sans exclure ceux qui n'ont à défendre que leur neutralité; elle se dévoile jusque par cet intérêt passionné qu'on met à rechercher dans les archives tout ce qui peut jeter quelque lumière sur l'origine, les péripéties et les caractères des crises semblables qui ont pu se produire, dont celle d'aujourd'hui n'est que la continuation. La guerre des divulgations et des polémiques rétrospectives se prolonge même après que le danger du moment semble passé : on fait de la politique avec de l'histoire. C'est ce qui vient d'arriver par les révélations de M. le général Le Flo, ancien ambassadeur en Russie à une autre époque, où la paix a pu être aussi en péril.

Assurément il y a une évidente analogie entre les événemens de 1875 et ceux qui se sont déroulés pendant ces derniers mois, ou plutôt c'est la même crise qui continue ou se reproduit dans des conditions peu différentes. Il s'agit toujours de savoir si la guerre va décidément éclater entre la France et l'Allemagne, qui la provoquera, quelles seront d'un autre côté, en présence du redoutable conflit, les dispositions des principaux gouvernemens de l'Europe? En d'autres termes, il s'agit de savoir comment le duel s'engagera, si la France aurait quelque allié, si elle pourrait tout au moins compter sur l'appui indirect des puissances intéressées à ne pas laisser s'accomplir le bouleversement complet de l'équilibre ou de ce qui reste de l'équilibre européen. C'est là le fond de la situation aujourd'hui comme autrefois, et il n'en faut assurément pas plus pour donner quelque intérêt à ces polémiques de diplomatie rétrospective récemment engagées. M. le général Le Flo, qui représentait la France à Saint-Pétersbourg en 1875, qui a tout vu de près, a cru devoir jeter dans les débats du jour son témoignage sur ce qui s'est passé il y a douze ans, sur les efforts de l'Allemagne pour obtenir la neutralité de la Russie, sur les dispositions tranquillisantes et amicales dont il avait reçu l'assurance de la part de l'empereur Alexandre II. Il a tout raconté; il n'a pas seulement publié ses propres dépêches, il a livré aussi les lettres les plus

confidentielles de M. le duc Decazes, alors ministre des affaires étrangères. Ces révélations, on devait s'y attendre, ont excité quelque émotion chez les Allemands, et ont provoqué des réponses qui ont paru d'abord, par une singularité assez bizarre, à Constantinople, puis à Berlin, qui ont pour objet naturellement de mettre dans le jour le plus éclatant la candeur et l'innocence de l'Allemagne. Tout cela est certes fait pour piquer la curiosité et n'est peut-être pas aussi utile que piquant. A parler franchement, il y a quelque chose d'un peu extraordinaire dans cet incident. M. le général Le Flo, qui est un vieux et digne soldat vivant aujourd'hui dans la retraite, a cru sans nul doute servir son pays comme il l'a toujours fait; il a vidé son portefeuille à bonne intention, sans se demander s'il pouvait disposer de ses dépêches, surtout s'il avait le droit de livrer les lettres de M. le duc Decazes. L'ancien ambassadeur, abusé par son zèle, n'a pas pris garde qu'en s'affranchissant des plus simples règles de discrétion diplomatique, il donnait un assez dangereux exemple, et c'est si vrai qu'après lui l'attaché militaire à Berlin s'est cru obligé de porter, lui aussi, son témoignage. Avec ces procédés, il faut l'avouer, qu'on soit sous la république, qu'on soit sous la monarchie, il n'y a plus de diplomatie possible, et toute liberté est bannie des conversations qu'un souverain peut avoir avec un ambassadeur. L'inconvénient de ces révélations est de plus d'être nécessairement incomplètes, de ne dire qu'une partie de la vérité, ce qu'un ambassadeur a pu voir et savoir dans la cour où il est accrédité, — et c'est justement l'histoire de ces récentes divulgations de notre ancien représentant à Saint-Pétersbourg.

Que l'empereur Alexandre II, en 1875, ait témoigné les sentimens modérés, concilians, sympathiques pour la France, dont M. le général Le Flo a recueilli l'expression, qu'il ait porté ces sentimens à Berlin et qu'il ait exercé son influence pour le maintien de la paix chère à notre pays, ce n'est là certainement que la vérité; c'est une justice qu'on peut rendre à la mémoire de l'infortuné souverain. La Russie d'Alexandre II et du prince Gortchakof s'est conduite, à cette époque, avec la sagacité d'une puissance qui se sentait intéressée à ne pas laisser éclater une guerre nouvelle dont le résultat pouvait être de faire de l'Allemagne l'arbitre unique et irrésistible de l'Europe. Elle se montrait sympathique pour la France, qui lui en a su gré ; elle consultait surtout ses intérêts, comme elle les a consultés depuis, et cet intérêt supérieur que la Russie met à surveiller, à contenir des événemens qui pourraient être la ruine du continent, est encore assurément une garantie pour notre pays. C'est vrai aujourd'hui, c'était déjà vrai en 1875; mais ce qui peut être aussi considéré comme certain, c'est qu'à l'époque de cette première crise, l'intervention russe avait été précédée d'une autre intervention : c'est que M. le duc Decazes ne tournait pas

seulement ses regards vers Saint-Pétersbourg, et qu'avant le voyage de l'empereur Alexandre II à Berlin, l'Angleterre s'était déjà employée énergiquement pour la sauvegarde de la paix. La reine Victoria avait écrit une lettre pleine de force à l'empereur Guillaume, et lord Derby, alors chef du *foreign-office*, qui n'ignorait pas le danger, qui connaissait aussi les vraies dispositions de la France, s'exprimait devant le parlement dans des termes qui ne laissaient aucun doute sur les sentimens de la nation et du gouvernement britanniques. Les Anglais ont changé depuis, et ils ont même montré, dans les circonstances récentes, une certaine âpreté d'humeur jalouse et malveillante à l'égard de la France; en 1875, — puisqu'il ne s'agit que de 1875, — ils contribuaient au moins autant que les Russes à détourner une guerre que les uns et les autres prévoyaient, et c'est en ce sens que les révélations un peu indiscrètes de M. le général Le Flo· risqueraient de donner une idée inexacte ou incomplète des choses en paraissant représenter la Russie comme ayant seule préservé la paix du monde.

Cela dit, il est bien clair que, dans le fond, notre ancien ambassadeur ne se méprenait pas sur le danger de la situation, et c'est une entreprise assez vaine aujourd'hui de prétendre démontrer que tous ces bruits de guerre, ces menaces ne furent jamais qu'une fantasmagorie créée par l'imagination française et par la malignité du prince Gortchakof. C'est pourtant ce qu'on paraît s'être proposé ces jours derniers à Berlin, en opposant aux révélations de M. le général Le Flo des fragmens de dépêches du prince de Reuss, alors ambassadeur de l'empereur Guillaume à Saint-Pétersbourg. Le prince de Reuss rend compte à M. de Bismarck de quelques conversations du général de Werder, représentant militaire allemand, de l'envoyé d'Autriche, baron de Langenau, et de lui-même avec l'empereur Alexandre. Or que prouvent ces dépêches, ces conversations? Alexandre II, il est vrai, désavoue toute pensée de défiance au sujet des intentions du gouvernement allemand, surtout à l'égard de son oncle l'empereur Guillaume. Il croit qu'on ne veut que la paix à Berlin; mais, en même temps, il n'hésite pas à avouer qu'il est seul à penser ainsi, que personne ne veut partager sa confiance, que tout le monde cherche à Berlin la cause des inquiétudes qui se répandent de temps à autre en Europe. « Ce sont les journaux considérés comme les organes de votre ministère des affaires étrangères, disait-il, qui avaient contribué à répandre les craintes de guerre par des articles alarmistes, et les démentis assez peu adroits qu'on leur avait donnés avaient fait croire que, en effet, on avait voulu la guerre.» C'était une manière ingénieuse de constater la réalité de la crise, tout en ayant l'air de la pallier ou de l'expliquer sans trop désobliger M. de Bismarck; et ce qui se passait alors, c'est ce qui s'est passé encore une fois plus récemment. Le malheur est qu'avec ce système qui

se reproduit sans cesse, avec ces procédés d'une puissance qui menace les autres sous prétexte qu'elle se croit toujours menacée, on tient l'Europe sur un perpétuel qui-vive; on oblige tous les pays, petits et grands, à s'armer, à se hérisser de fortifications, ne fût-ce que pour se défendre du contre-coup des conflits qui semblent toujours près d'éclater. On force les plus modestes états à subir par avance, par précaution, toutes les dépenses, tous les inconvéniens d'une guerre où ils n'ont rien à gagner, où ce qu'ils peuvent espérer de mieux, c'est de sauvegarder leur indépendance dans la tourmente.

C'est l'histoire de la Belgique elle-même, dont le parlement est occupé depuis quelques jours à discuter tout un système de nouveaux ouvrages militaires destinés à défendre les passages de la Meuse à Liège et à Namur. Jusqu'ici, la Belgique n'avait songé sérieusement qu'à la fortification d'Anvers, dont elle avait fait sa place d'armes, une sorte de grand camp retranché où elle pouvait au besoin concentrer ses forces en s'appuyant à la mer. C'était, il y a quelque vingt-cinq ou trente ans, la grande préoccupation des Belges, qui ne pensaient peut-être alors qu'à se prémunir contre l'ennemi en apparence le plus menaçant et à se créer aux bouches de l'Escaut un dernier asile où ils auraient pu attendre les secours de l'Angleterre. Malheureusement, depuis la création de la place d'Anvers, les circonstances ont singulièrement changé en Europe; elles ont changé politiquement et militairement. La guerre qui a si violemment transformé les rapports des deux puissans voisins du territoire belge s'est accomplie, et elle a en même temps modifié la position du petit royaume. L'Allemagne, maîtresse aujourd'hui de Metz et de Strasbourg, campe avec ses forces, qu'elle peut grossir à toute heure, en Alsace-Lorraine; elle fait face par son armée appuyée aux deux grandes citadelles. La France, démembrée, privée de ses défenses, a été réduite à se refaire une frontière assez forte pour soutenir un premier choc. Telle est la situation militaire créée par les événemens, et, devant cette situation, la Belgique elle-même en est venue à se demander si, au jour d'un conflit, les deux puissances, au lieu de se heurter de front par une frontière difficile à pénétrer, ne seraient pas tentées de reprendre le vieux chemin des invasions et des guerres, la vallée de la Meuse, sans se laisser arrêter par l'inviolabilité d'un pays neutre. C'est justement ce qui a donné naissance à ce nouveau projet de fortification de la Meuse dont le principal promoteur est un officier belge devenu un des premiers ingénieurs militaires de l'Europe, M. le général Brialmont, et que le gouvernement soutient avec énergie devant les chambres. Il s'agit, non sans doute, d'engager, de soutenir une lutte inégale, mais de fermer autant que possible le passage, soit à une armée française qui serait tentée de prendre ce chemin, le plus court et le plus direct

de tous, pour gagner l'Allemagne du nord, soit à une armée allemande qui voudrait se porter à la trouée de l'Oise, cette autre route d'invasion.

A la vérité, sur ce point comme sur bien d'autres, tout a étrangement changé. On n'est plus au temps où les Pays-Bas possédés par l'Autriche, toujours convoités et disputés, attiraient les armées et devenaient l'inévitable champ de bataille. La situation n'est plus ce qu'elle était autrefois. Il n'est pas même certain,—à part le respect dû à une neutralité qu'on n'a pas le droit de méconnaître, que nos gouvernemens n'ont jamais méconnue,—il n'est pas certain que la France eût intérêt à distraire une partie de son armée pour la jeter dans la vallée de la Meuse, au risque de se trouver entre les Belges qui résisteraient et une armée allemande qui viendrait l'assaillir en marche. Il n'est pas certain non plus que l'Allemagne elle-même ait un avantage à s'affaiblir sur d'autres points pour prendre la direction de la Meuse, au risque de se heurter, elle aussi, contre les Belges, et de trouver devant elle nos défenses du nord. Pour les deux puissances qui seraient aux prises, l'intérêt ne serait peut-être pas assez évident pour qu'elles pussent risquer un attentat contre une indépendance qui n'inspire que des sympathies; mais, dans tous les cas, le meilleur moyen de détourner cette éventualité est d'ôter même l'idée de toute tentative en rendant l'opération plus difficile. La Belgique s'est dit qu'elle ne devait pas se borner à se couvrir théoriquement de sa neutralité, qu'elle était tenue de la défendre pour elle et pour les autres. Elle s'est inspirée de ce mot que sir Charles Dilke écrivait récemment dans des études sur l'état de l'Europe, et que le ministre de la guerre du roi Léopold, le général Pontus, répétait à son tour ces jours derniers : « Ce seront les Belges qui paieront les violons s'ils ne se mettent pas en état de défense... » Seulement, il est bien évident que cette extension de la défense, du rôle militaire de la Belgique entraîne une augmentation de l'armée, des effectifs, sans doute même l'établissement du service obligatoire.

Tout cela se tient. Ce sont toutes ces questions aussi complexes que délicates qui s'agitent aujourd'hui dans cette sérieuse discussion du parlement, où les projets militaires ont pour principal adversaire le chef de l'opposition, M. Frère-Orban, et pour défenseurs le chef du cabinet, M. Bernaert, le général Pontus et bien d'autres. Le ministère, appuyé par le sentiment public, aura certainement les fortifications qu'il demande; il aura plus difficilement le service obligatoire. C'est peut-être une nécessité, si l'on veut avoir, avec une armée de campagne, les ouvrages de la Meuse et le camp de refuge d'Anvers; ce ne sera pas moins, de toute façon, une lourde charge pour la Belgique, et c'est ainsi que les petits pays les mieux faits pour la paix sont en-

traînés eux-mêmes par le torrent et subissent les conséquences d'une situation violente, où l'Europe tout entière armée semble rester à la merci des incidens, des fatalités dont les gouvernemens ne sont pas toujours les maîtres.

CH. DE MAZADE.

LE MOUVEMENT FINANCIER DE LA QUINZAINE.

L'assemblée générale des actionnaires du Canal de Suez s'est tenue, le 8 courant, sous la présidence de M. Ferdinand de Lesseps, qui y a recueilli des applaudissemens aussi chaleureux que dans les précédentes réunions annuelles. Les actionnaires du Canal ont tenu une fois de plus à rendre un hommage enthousiaste à l'œuvre grandiose et à l'homme qui, après en avoir été l'illustre fondateur, préside depuis de longues années avec une énergie toujours aussi infatigable au développement de sa prospérité.

D'après le rapport lu à l'assemblée, les recettes totales de 1886 se sont élevées à 59,022,626 francs, dont 56,798,285 pour le transit seul. Les dépenses d'exploitation et les charges du capital social (intérêt aux obligations et actions) ont été de 30,664,460 francs. Les bénéfices nets atteignent 28,358,166 francs, qui sont ainsi répartis, conformément aux prescriptions statutaires : aux actionnaires, 20,134,297 francs ; au gouvernement égyptien, 4,253,724 ; aux fondateurs, 2,835,816 ; aux administrateurs, 567,163 ; aux employés, 567,163.

L'ensemble des recettes de 1886 est inférieur au chiffre obtenu en 1885 ; le trafic du Canal de Suez n'a pu échapper aux causes générales qui affectent depuis déjà longtemps les opérations commerciales industrielles, et, par conséquent, le mouvement des transports dans le monde entier. Mais la diminution de bénéfices est peu importante si on la compare à celles que la plupart des entreprises de transport ont eu à subir. D'ailleurs, une amélioration du trafic se manifeste déjà. En mai 1887, les recettes ont dépassé de 730,000 francs celles du mois correspondant de 1886. Les flottes des grandes compagnies de

navigation, les communications facilitées dans les régions les plus peuplées de l'extrême Orient, l'extension du réseau des chemins de fer indiens, sont autant de garanties d'une reprise prochaine et rapide du mouvement normal de progression.

La réserve statutaire de la compagnie atteignant actuellement 6,235,000 francs, et dépassant la limite obligatoire, qui est de 5 millions, le conseil d'administration a proposé de ne point faire de prélèvement sur les bénéfices pour augmenter cette réserve. D'autre part, restant fidèle aux traditions de prudence qui ont assuré la prospérité de la compagnie, il n'a pas cru devoir proposer à l'assemblée d'ajouter pour 1886, aux bénéfices distribuables, une partie de la portion disponible de la réserve. A un actionnaire qui réclamait, au contraire, la répartition de l'excédent de la réserve, M. Charles de Lesseps a répondu que la constitution de fortes réserves était la sauvegarde du crédit des compagnies, que l'assemblée pouvait assurément disposer, pour augmenter le dividende, de fonds qui étaient la propriété des actionnaires, mais que, dans la pensée du conseil, il était à tous égards préférable que le dividende de 1886 résultât des seuls bénéfices de cet exercice. Les actionnaires présens à l'assemblée ont complètement approuvé le lieutenant de M. de Ferdinand de Lesseps, dont les explications aussi nettes que courtoises sur une autre question soulevée par un des assistans n'ont pas été reçues avec moins de faveur. Il s'agissait d'une proposition de retour aux tarifs qui étaient appliqués avant les conventions de 1883. M. Charles de Lesseps a démontré qu'adopter une telle politique serait aller contre l'intérêt social, et que la gravité de la crise commerciale aurait provoqué une diminution de recettes bien plus sérieuse si le tarif avait été maintenu aux prix anciens. Il a insisté sur les dangers que présenterait une telle mesure au moment même où une progression marquée des bénéfices n'était plus qu'une question de patience.

Ces explications données et vivement applaudies, l'assemblée a voté toutes les propositions présentées par le conseil, et notamment la fixation des dividendes suivans pour 1886 : aux actions de capital, 75 fr. 33; aux actions de jouissance, 50 fr. 33; aux délégations de capital, 99 fr. 07; aux délégations de jouissance, 74 fr. 07; aux parts de fondateur, 28 fr. 35.

Un passage du rapport fait connaître que les travaux d'élargissement et d'approfondissement du canal sont poursuivis avec une grande activité, et que déjà la profondeur a été portée à $8^{m},50$ sur une longueur de 40 kilomètres.

La hausse déterminée en liquidation par la terminaison de la crise ministérielle et par les conditions dans lesquelles a eu lieu la constitution du nouveau ministère s'est promptement arrêtée. Le 3 pour

100, compensé à 81.90, a été porté à 82.25, mais pour revenir bientôt à 82 francs. Pendant huit ou dix jours, ce cours rond a été tantôt reperdu, tantôt regagné, avec des fluctuations de 0 fr. 05 à 0 fr. 10, et fort peu d'activité dans les transactions.

Les fonds étrangers ont passé par les mêmes alternatives; l'élan a été général pendant quelques jours. On a vu l'Italien à 100 francs, ou tout au moins à 99.95, le Hongrois au-delà de 83, l'Extérieure au-dessus de 68, le Turc à 15 francs. Puis la réaction est survenue, d'abord sur les Consolidés anglais, qui, après le détachement de leur coupon semestriel, ont reculé de 3/4 pour 100. Les autres fonds ont suivi, perdant presque tous une demi-unité. Nos rentes seules ont fait bonne contenance, sauf dans les deux derniers jours, où elles ont été à leur tour un peu entraînées par la tendance commune. Depuis le cours de compensation, le 3 pour 100 a reculé de 0 fr. 07, l'Amortissable de 0 fr. 15; le 4 1/2 de 0 fr. 15 également. La tenue du comptant a été plutôt un peu faible et a déterminé quelques dégagemens de positions à terme.

Pour expliquer cette mollesse universelle, on a invoqué des inquiétudes relatives à la santé de l'empereur d'Allemagne et du prince impérial, des nouvelles peu satisfaisantes de l'Afghanistan, des embarras de liquidation à Londres et à New-York. Il y avait eu surtout un peu d'excès de spéculation à la hausse sur les fonds publics internationaux et sur les Consolidés. L'ouverture de la saison d'été a provoqué des réalisations. Il est peu probable que ce mouvement de recul aille loin.

A l'intérieur, les impôts ont continué à présenter des moins-values pour le mois de mai; le ministère, d'un autre côté, annonce des économies sérieuses dans le budget rectificatif de 1888, environ 70 millions, dont 30 à l'actif du précédent cabinet et 40 de réductions nouvelles. Les sceptiques veulent voir avant de croire. Avant peu on pourra apprécier, sur des donnés précises, les combinaisons financières du gouvernement.

Parmi les valeurs, quelques-unes se sont un peu animées. La Banque de Paris a gagné 10 francs dans la quinzaine, la Banque d'escompte 10 francs également, le Mobilier 8 francs, les Chemins autrichiens 10, les Lombards 2, le Nord de l'Espagne 5, le Saragosse 6. Le Suez et le Panama sont sans changement, ainsi que le Crédit foncier. Le Lyon a reculé de 6 francs, le Gaz de 15. Il s'est produit un certain ralentissement dans les achats de valeurs de placement, obligations des chemins de fer et du Crédit foncier.

Le directeur-gérant : C. BULOZ.

TABLE DES MATIÈRES

DU

QUATRE-VINGT-UNIÈME VOLUME

TROISIÈME PÉRIODE. — LVIIe ANNÉE.

MAI. — JUIN 1887.

Livraison du 1er Mai.

Un Homme d'aujourd'hui, dernière partie, par M. Henry RABUSSON. . . . 5

Études diplomatiques. — La Seconde lutte de Frédéric II et de Marie-Thérèse. — II. — Captivité de Belle-Isle. Vacance de l'empire. Ministère du marquis d'Argenson, par M. le duc de BROGLIE, de l'Académie française. 49

Au Mont-Cassin, par M. Eugène-Melchior de VOGÜÉ. 91

Les Commencemens d'une conquête. — X. — La Rupture du traité de La Tafna, le Col de La Mouzaia, Médéa, Miliana, par M. Camille ROUSSET, de l'Académie française. 105

L'Inconnu, première partie, par M. Paul HERVIEU. 151

Un Pamphlet anglais contre les préjugés anglais, par M. G. VALBERT. . . 192

Revue littéraire. — Sur un buste de Rabelais, par M. F. BRUNETIÈRE. . 204

Revue dramatique. — *Renée*, de M. Émile Zola, au Vaudeville. *Mademoiselle de Bressier*, de M. Albert Delpit, a l'Ambigu, par M. Louis GANDERAX. 215

Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 227

Le Mouvement financier de la quinzaine. 238

Livraison du 15 Mai.

Un Homme d'aujourd'hui, dernière partie, par M. Henry RABUSSON.. . . . 241

Études diplomatiques. — La Seconde lutte de Frédéric II et de Marie-Thérèse. — III. — Négociation pour le choix d'un candidat a l'empire, Mission de lord Chesterfield a La Haye, par M. le duc de BROGLIE, de l'Académie française. 290

L'Inconnu, dernière partie, par M. Paul HERVIEU. 327
L'Armée royale en 1789. — I. — L'Effectif, le Recrutement, la Composition et la Formation, le Commandement, par M. Albert DURUY. 372
Poésie. — Fragment d'un poème inédit, *le Bonheur*, par M. Sully PRUDHOMME, de l'Académie française. 412
L'Éducation hygiénique et le Surmenage intellectuel, par M. Jules ROCHARD, de l'Académie de médecine. 425
Revue musicale. — Éden-Théatre, *Lohengrin*, de Richard Wagner, par M. Camille BELLAIGUE. 456
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 467
Le Mouvement financier de la quinzaine. 478

Livraison du 1er Juin.

Études diplomatiques. — La Seconde lutte de Frédéric II et de Marie-Thérèse. — IV. — Capitulation de la Bavière, par M. le duc de BROGLIE, de l'Académie française 481
Un Accident, par M. Th. BENTZON. 507
Les Associations protestantes a Paris. — I. — L'École industrielle, l'Asile temporaire, par M. Maxime DU CAMP, de l'Académie française. 548
L'Armée royale en 1789. — II. — Les Cadres, le Soldat, le Milicien, l'Artillerie, le Génie, par M. Albert DURUY. 580
Le Salon de 1887. — I. — La Peinture, par M. George LAFENESTRE. . . 604
Le Service de santé et la Nouvelle loi militaire, par M. Léon LE FORT, de l'Académie de médecine. 640
M. de Beust et ses Mémoires, par M. G. VALBERT. 670
Revue dramatique. — A Propos de trois « reprises, » par M. Louis GANDERAX. 683
Revue littéraire. — Charles Baudelaire, par M. F. BRUNETIÈRE. 695
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 707
Le Mouvement financier de la quinzaine. 718

Livraison du 15 Juin.

Études diplomatiques. — La Seconde lutte de Frédéric II et de Marie-Thérèse. — V. — Fontenoy, par M. le duc de BROGLIE, de l'Académie française. 721
L'Unisson, première partie, par M. George DURUY. 760
Affaires de Rome, par M. Eugène-Melchior de VOGÜÉ. 815
Les Eaux souterraines. — Leur travail a l'époque actuelle, par M. DAUBRÉE, de l'Académie des Sciences. 854
Le Salon de 1887. — II. — La Sculpture, par M. George LAFENESTRE. . . 882
L'Océanie moderne. — I. — Les iles Fiji, Tonga, Pitcairn, Norfolk, par M. C. de VARIGNY. 908
Revue musicale. — Opéra-Comique, *le Roi malgré lui;* Opéra, reprise du *Prophète*, par M. Camille BELLAIGUE. 926
Revue dramatique. — Comédie-Française, *Raymonde*, de MM. A. Theuriet et E. Morand; *Vincenette*, de M. P. Barbier, par M. Louis GANDERAX. . . 937
Chronique de la quinzaine, histoire politique et littéraire. 945
Le Mouvement financier de la quinzaine. 956

Paris. — Maison Quantin, 7, rue Saint-Benoît.

AP
20
R5
pér.3
t.81

Revue des deux mondes

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY